
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

LE MAITRE DES FOULES [1]

TROISIÈME PARTIE (2)

VII

Le soleil de janvier rayonnait dans la salle à manger de Mme Grandier : les convives habituels du dimanche riaient d'aise à son éclat.

— J'ai toujours dit, s'écria Mme Grandier, que l'hiver finissait avec le mois de janvier. Et moi, l'hiver, quand il arrive, il m'apporte dix ans ; quand il s'en va, il me les reprend !

— Et même un peu plus, dit Lagrolier galamment.

Elle le remercia d'un sourire qui fit jouer la belle lumière dans l'émail éblouissant de ses dents. Elle était jeune, en effet, prodigieusement. Face aux fenêtres, elle n'avait, ce matin, rien à redouter du soleil, ni pour son teint lisse comme celui de Germaine, ni pour ses yeux où pétillait une flamme dorée, ni même pour sa bouche, affaissée à certaines heures, et que le menton spirituel relevait, en ce moment, frémissante de la joie de vivre. Chacun, à part soi, admira la jeunesse de cette femme qui avait accompli, on le savait, sa quarante-sixième année. Elle sentit cette admiration, et elle en eut un plaisir qui se répandit aussitôt en un flot de gaîté bruyante. Elle avait toujours aimé le bruit, le choc des voix hautes et des rires. En face d'elle, Vambard, disposant au besoin d'un fausset qui dominait les plus grands tapages, lui fit écho. Le peintre Marcieu, au bout de la

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin 1912.

table, lançait, d'une basse retentissante, des bourdes énormes. Et il y avait encore, pour parfaire l'ensemble, Jacqueline Vambard, soprano aigu, Mme Chavige, contralto cuivré, André Talban, reporter à monocle et faux-col excessif, baryton sonore. Les autres convives, moins doués, n'auraient pu se faire entendre : ils ne l'essayaient pas. Les uns, comme le ménage Bienassis, mangeaient avec soin en ayant l'air d'écouter. Mme Derwein causait avec Chautin ; Germaine, silencieuse aux côtés de Jozan, regardait et songeait.

Au premier moment, le cri de jeunesse de sa mère l'avait touchée ; mais la fringale de plaisir qui s'y découvrait, la choqua, tout de suite après, comme fille de cette mère qui oubliait son âge, l'agaça, comme femme très jeune auprès d'une autre déjà mûre. De telles disparates, entre l'âge d'une personne et les goûts qu'elle affecte, sont particulièrement irritantes pour les êtres jeunes. Il n'importait à Germaine que Mme Grandier eût gardé un visage presque intact, une taille charmante : elle se répétait ironiquement : « Elle ne pense qu'à s'amuser et c'est une vieille dame ! » Ce contraste la peinait comme un mensonge qui ne pouvait duper personne. Au surplus, qu'étaient-ils donc tous ces gens réunis à la table de Mme Grandier ? Seuls, Mme Derwein et Chautin, résignés à vieillir, avaient modifié leurs allures, assagi leurs propos. Mais Marcieu, plus rouge et plus lourd, répétait les mêmes farces, dont il restait convenu qu'elles étaient irrésistibles. Lagrolier ramenait la même mèche, réduite par le temps, et, l'œil égrillard, jouait sans trêve, sur tout ce que disaient les femmes, aux sous-entendus. Le musicien Chavige, toujours fatal et beau, dissimulait dans ses cheveux noirs des fils d'argent, et n'ouvrait la bouche que pour faire allusion à « deux actes » qu'il avait à l'Opéra-Comique, — les mêmes deux actes dont il parlait, de la même manière, depuis quinze ans : la beauté de ses yeux lui avait valu d'être épousé par l'opulente veuve, au contralto cuivré, près de qui il attendait confortablement le succès dû à son génie. Bienassis, le sculpteur, épousé, lui aussi, par une très jeune fille, poétesse et romancière, pleine de confiance en sa gloire à venir, gardait les mêmes tics et recommençait les mêmes œuvres, allégories d'une littérature grandiose et d'une exécution incompréhensible... Tous, ce vieux galantin de Lagrolier, ce trio d'artistes ratés, à quel point ils étaient à côté du juste et du vrai, Germaine le sentait avec la plus affli-

geante vivacité. Et, comme à plaisir, Mme Grandier appuyait sur cette dissonance par la taquinerie, l'encouragement, l'éloge qui accusaient en chacun le personnage de leur commune convention.

— Pauvre femme ! Encore une de vos victimes, Lagrolier. Aucune ne vous résiste !

— Cette machine de l'Opéra-Comique ! Une horreur. Quand on pense qu'ils ont les deux actes de Chavige !

— Marcieu ! j'ai rêvé de votre bonne femme en rouge... Jamais vous n'avez rien fait de si rendu...

— Vous n'avez pas vu le groupe de Bienassis ? Il faut voir ça... Un Rodin, seulement plus poussé...

Et elle était convaincue et ils ne l'étaient pas moins. Dans le bruit des voix, parmi les gestes de gourmandise, la comédie continuait, la même depuis tant de dimanches.

Ce dimanche de janvier, Germaine considérait avec une malveillance aiguisée le divertissement de ces fantoches : elle opposait, en ce moment, à ce vain tapage, à ce jeu ridicule, à tout ce faux, un esprit cruellement lucide, une âme singulièrement avide de sincérité.

Ses mains très blanches, chargées de bagues, se posaient sur la nappe, comme inertes sous les feux qui jaillissaient des pierres. Son corps souple, tour à tour, se cambrait et s'abandonnait, moulé dans une robe étroite, d'une élégance hardie et apprêtée. L'arrangement de ses cheveux noirs, roulés autour du front, faisait plus délicate la finesse de sa peau vers les tempes, plus savoureux le lobe charnu de ses oreilles et donnait à tout son visage une étrange langueur. Ainsi transformée, sa beauté exhalait, suivant son vœu d'autrefois, un charme pareil à ces parfums qui troublent, comme si on y recueillait l'odeur d'une fleur rare et d'une chair de femme. Cependant, les yeux, dans cette créature nouvelle, gardaient un regard trop sérieux, avec un peu de sèche assurance ; et il y passait parfois une buée de lassitude ou des lueurs inquiètes et sombres.

Une vocifération plus aiguë déchira les oreilles de Germaine. Vambard criait à tue-tête, s'adressant à Marcieu :

— Les affaires ! Vous ne savez pas ce que c'est que les affaires ! On ne cesse pas d'y penser : on y pense partout. Je quitte mon bureau : elles me poursuivent dans la rue, dans le monde, chez moi, et la nuit, je n'en dors pas...

Il avait poussé tout l'effort de sa voix ; mais comme on

s'était tu par déférence, cette clameur glapissante fut pénible et ridicule. Lagrolier, sans tarder, risquait une plaisanterie, à l'adresse de Germaine, sur ce que son mari dormait si mal, et Vambard avait un sourire avantageux; mais Germaine ne riait pas :

— De grâce, dit-elle, ne criez pas ainsi! Vous nous assourdissez !

Elle lui parlait comme à un élève indocile, la bouche pincée; un instant, il fit la mine piteuse d'un petit garçon grondé; puis, il sourit avec gentillesse pour l'apaiser, et comme la conversation reprenait à l'autre bout de la table, il détourna la tête.

La bouche de Germaine restait pincée, et son regard dévisageait sans indulgence la belle barbe, l'air trop satisfait de son époux. En lui, plus qu'en tous les autres, le trompe-l'œil l'irritait. Pourquoi cette maladresse de toujours parler affaires, depuis qu'il était devenu si riche? Par un amour-propre hérité de sa lignée bourgeoise, il prétendait qu'on attribuât cette fortune au développement de sa maison de commerce : « lainages en tous genres. » Encore ne fallait-il pas abuser des bonnes volontés. Chacun, en somme, soupçonnait que la spéculation seule l'avait enrichi, et chacun pouvait savoir que les après-midi de cet homme, si absorbé par les affaires, se passaient à suivre les ventes : il achetait, constamment, pour son hôtel, des tapisseries, des meubles rares et des tableaux. Une autre vanité, celle du spéculateur brusquement enrichi, le poussait à jouir et faire montre de sa richesse.

Cet amour-propre, cette vanité, le regard impitoyable de Germaine en percevait la force qui transformait, pour le public, les actes et jusqu'à la personne de Vambard. Il était l'homme d'un emploi depuis longtemps choisi, l'homme de toutes les générosités, celles du tempérament, de l'intelligence et du cœur, contenues par le bon sens, balancées par une gaîté narquoise. Il jouait bien ce rôle, servi par les dons physiques, qui le lui avaient assigné : sa haute taille, sa belle barbe, son visage avenant et facilement rieur. Mais, après une année de vie commune, Germaine découvrait l'être véritable ; c'était un mélange singulier, qui, tour à tour, ressemblait au personnage et en donnait exactement l'envers. Certes, quand il proférait des phrases solennelles, Vambard ne jouait pas : car il goûtait le plaisir d'exprimer des sentimens vastes et définitifs. Sans doute, aussi,

sachant s'imposer les sacrifices nécessaires, il avait fixé largement la pension de Mme Grandier, dont il ne laissa personne ignorer le chiffre; et il dépensait sans compter pour le décor de son hôtel. Mais, au rebours de ce que chacun pouvait croire, la loi qui dominait ses actes était la plus stricte économie de son argent, de ses peines et de sa santé. Hormis pour les toilettes et le luxe extérieur, qu'il payait lui-même, il mesurait comme sou à sou les ressources de Germaine et de sa fille, qui en étaient réduites, les fins de mois, à ne pouvoir entrer dans une maison de thé. Il ne souffrait pas que personne dérangeât le rythme agréable de ses journées. Enfin, de nature paisible et plutôt froide, soucieux de s'assurer une longue vieillesse, il n'avait témoigné, dès les premiers temps du mariage, à sa jeune femme, qu'un amour prudemment mesuré. L'ignorance de Germaine s'était accommodée de cet état. Toutefois, déçue, puis inquiète et presque hostile, elle y trouva la plus fâcheuse lucidité, touchant les défauts de Vambard. Elle constata aussi que les jugemens de son mari s'inspiraient de ce qu'on aurait pu dénommer l'incapacité d'admirer : il gouaillait le plus souvent, faute de comprendre.

A ce degré de clairvoyance, Germaine éprouva un malaise et même une amertume qui lui firent méconnaître, par un retour injuste, les mérites réels de Vambard. Ainsi, elle n'appréciait pas, comme il eût convenu, son humeur facile, produit d'une admirable indifférence et d'une hygiène rigoureuse. Ignorant de lui impatiences, aigreurs, silences moroses, elle ne lui en savait aucun gré. Elle ne jouissait pas non plus d'être libre, d'une liberté que n'effleurait aucune question jalouse. Le luxe, enfin, jadis tant désiré, elle en arrivait à ne plus l'aimer; trop souvent, par plaisanterie, Vambard avait rappelé qu'il était riche et qu'elle était pauvre. Encore ne se doutait-elle pas que, sur le même ton, il déclarait entre hommes : « Oh! moi, je suis tranquille, ma femme est prévenue. Si elle me trompe, je divorce! et comme c'est moi qui ai l'argent!... »

De nouveau, la voix de Vambard résonnait seule, claironnante, amène.

— Je trouve très bien qu'un pays comme le nôtre se montre plein d'égards pour ses artistes et ses savans qui lui font honneur aux yeux de l'étranger... Je trouve cela très bien. Mais, — et sa tête se redressa, l'œil sévère, la bouche attristée, — je ne peux

pas me dispenser de blâmer, non, je n'hésite pas à blâmer la France du traitement qu'elle fait à ses commerçans. Les arts embellissent la vie : mais on ne vit que par le négoce et les affaires. C'est nous tous qui nourrissons le pays. Certes, nous ne demandons rien : on pourrait nous donner quelque chose. Et par exemple, n'est-il pas absurde que les commerçans n'aient pas leur place dans les conseils du gouvernement? N'est-il pas honteux de voir le moindre rond-de-cuir décoré après vingt ans de bureau, tandis qu'il faut à un commerçant des chances extraordinaires pour attraper le ruban?... Enfin, voyons? Il faut être raisonnable dans la vie. Moi, j'aime les choses raisonnables, c'est-à-dire celles qui satisfont la raison... Eh bien! en vérité, cela n'est pas raisonnable!...

Il développa son idée, ce qui consistait à reprendre ses phrases, une par une, complaisamment. Les autres convives en éprouvaient un ennui que le prestige de tant d'argent leur faisait accepter. Toutefois, quand il voulut bien s'arrêter, les conversations s'engagèrent en hâte, comme si chacun y eût cherché un soulagement. Germaine n'avait pas écouté : elle jouissait d'une prompte facilité d'inattention, chaque fois que Vambard épandait abondamment des idées qu'elle connaissait trop bien. A sa droite, Jozan, silencieux depuis le commencement du déjeuner, essaya de l'éveiller.

— Il y a des choses nouvelles, au Châtelet. Irez-vous?

Elle s'était découvert, depuis la rentrée, une passion musicale, où sa nervosité se plaisait, en s'excitant un peu plus.

— Naturellement, fit-elle

— On m'a dit du bien de cette pièce symphonique...

De l'autre côté de Germaine, Chautin disait à Mme Derwein :

— Oui, un plus grand succès qu'en novembre, et qui fait de lui quelque chose de plus qu'un grand orateur...

— Oh! je suis désolée de ne pas l'avoir entendu! J'ai eu tant de regret, en novembre, à Leysin, quand j'ai lu son premier discours qui était si beau... Je ne suis rentrée qu'avant-hier. Je ne savais pas qu'il parlerait. J'ai bien vu ce matin qu'il avait encore mieux réussi cette seconde fois... Racontez-moi...

— Vous raconter.... fit Chautin. Ce fut ce qu'on appelle une belle séance, toute la Chambre suspendue à cette parole qui la charme, l'émeut, la domine. La première fois qu'il parla, je n'avais pas vu, depuis... depuis Gambetta, une assemblée si

emballée... Et son discours, comme vous dites, était un beau discours. Cependant, celui d'hier l'a surpassé. Hier, pour un socialiste, l'épreuve semblait terrible... Songez donc! Le patriotisme! Le désarmement! Eh bien, ce diable d'homme a parlé, sans que les unifiés qui le surveillent aient rien à redire, non seulement le langage le plus noble et le plus sage, mais le plus ardemment patriotique et même militariste...

— Je crois bien... ce passage sur l'Alsace-Lorraine, les peuples doivent choisir leur patrie, et... Comment donc?... l'éternelle protestation de ceux qui représentent et revendiquent, dès qu'ils naissent, un droit qui ne périra jamais... J'en ai pleuré...

— Remarquez qu'il donnait ainsi, à son sentiment de fraternité pour les Alsaciens-Lorrains, une raison démocratique : le droit des peuples de disposer d'eux. De même, il proclamait la nécessité de la paix; mais il montrait la guerre toujours possible, dans une Europe divisée par des intérêts contraires; et pour cette éventualité toujours possible, il disait d'abord que le devoir militaire, héritage de la Révolution, est la sauvegarde de nos libertés; ensuite, que la reprise de nos provinces est l'enjeu auquel nous devons toujours penser... C'est bien, ça...

Germaine se penchait vers Mme Derwein :

— De qui?... commença-t-elle, curieuse.

Mme Derwein, qui ne l'avait pas revue depuis de longs mois, eut un sourire d'embarras et d'ironie légère. Mais Chautin avait été entendu : la même curiosité tournait vers lui tous les regards, et ce fut le reporter qui, rajustant son monocle, déclara :

— Vous parlez de Manès, n'est-ce pas? monsieur Chautin? Un type épatant... Hier soir, après la séance, mon directeur, le père Aviros, qui ne s'emballe pas, nous a dit : « Mes enfans! ce garçon-là fera ce qui lui plaira, et il sera ce qu'il voudra! »

Cette prophétie fut aussitôt commentée vivement. Mme Derwein dit entre haut et bas, à Germaine, avec le même sourire :

— Notre Manès!... Vous l'avez revu?

— Mais non! fit Mme Grandier. Il se cache. Je le regrette doublement. C'était un charmant garçon, n'est-ce pas, Germaine?

— Oui, fit Germaine tranquillement. Il a du talent.

— Du talent! dit Chautin en riant. Et même de la facilité!

— Mais, reprit Germaine, où veut-il, où peut-il en venir?

— Attendez! répondit Chautin.

De nouveau, les convives faisaient silence pour l'écouter.

— Il y a beaucoup de vrai dans les paroles d'Aviros, quoique, à la Chambre... Mais l'explication m'entraînerait trop loin... Ce qui est sûr comme, je le disais à Mme Derwein, c'est qu'avec ce nouveau discours, Manès a gravi un deuxième échelon plus raide, à mon sens, que le premier... Ce gaillard-là, en novembre, se révélait grand orateur, et donnait au ministère un coup formidable... Un autre aurait redoublé, renversé les ministres... Lui, pas si bête! Il n'en aurait pas profité. Il avait à s'affermir lui-même, à prendre de l'autorité. Il s'y est appliqué : il a su faire accepter son succès... A la Chambre, il faut tout se faire pardonner, le talent plus que tout le reste... Il avait ainsi montré le sang-froid et l'habileté d'un vieux parlementaire... Et puis, hier, il est remonté à la tribune, et il a parlé en homme d'État. Là est le progrès. Désormais, quoi qu'il arrive, on devra compter avec lui, et...

Vambard écoutait, recueilli dans une attitude maussade :

— Tout ce que vous voudrez! proféra-t-il. Du talent! du génie! Mais cet homme est un socialiste, donc l'ennemi du capital et de la propriété. Vous ne me ferez pas croire qu'il y ait à la Chambre une majorité assez déraisonnable pour soutenir M. Manès!

— A la Chambre, je ne sais pas, fit Chautin : c'est un milieu si bizarre; mais je vois bien que, dans le pays, il s'est déjà fait une popularité... Et prenez garde, mon cher monsieur Vambard, avant peu, nous pourrions bien recourir à lui, vous le premier.

— Moi! protesta Vambard, la main sur la poitrine. En vérité, monsieur Chautin!...

— Oui, vous, et vous aurez raison. Il est capable de vous comprendre : il comprend tout. Quant au socialisme, le mot est si vaste, si vague! Qui donc s'en effraye aujourd'hui?

— Non ! insista Vambard, entre l'homme que je suis et...

Mme Grandier repoussa vivement sa chaise et se leva :

— Bah! dit-elle. Il faut se faire des amis pour le grand soir.

Dans le salon, Vambard, tenace, prit à part Chautin, pour le convaincre : on entendit sa voix qui faisait éclater des mots :

— ... Pas intransigeant... Pas un de ces hommes qui...

Jacqueline Vambard servait le café, escortée de Talban qui portait le sucrier et lui murmurait des galanteries. Elle riait très haut : elle s'amusait de lui et de ce qu'il ne ressemblait pas à ses danseurs, comme pouvait faire jadis une petite princesse

d'un aventurier. Lagrolier disait avec recueillement et ferveur :

— Cette salade est le résultat de longues réflexions. La pomme de terre, le chou-fleur, le céleri, la tomate, les truffes, sont dosés méticuleusement : chacun et chacune doivent faire sentir leur saveur à travers la mayonnaise qui les fond ensemble; la merveille, c'est la noix, qui est onctueuse, et qui adoucit, sans le détruire, le goût du poivre et de la moutarde...

— C'est beau, un gourmand comme Lagrolier, fit Marcieu.

— La gourmandise est un vice assez agréable, avoua le commerçant.

— Et qui n'empêche pas les autres, hein? ajouta Marcieu en le bourrant amicalement.

Mme Derwein avait attiré Germaine sur un canapé qui, comme tout le mobilier, appartenait à la mode de 1883.

— Il faut venir me voir sans tarder, que nous causions comme autrefois. Voilà tant de mois que ces maudits médecins me promènent, de Cannes à Leysin, de Vevey à Biarritz. Il me semble que je ne vous ai pas vue depuis votre mariage...

Germaine l'interrogea sur sa santé :

— Oh! fit doucement Mme Derwein. J'obéis aux médecins, mais nous ne croyons plus à rien, ni eux, ni moi.

Les mille petites rides, dont la souffrance avait appliqué le réseau sur son visage, parurent se marquer tout à coup, et Germaine, avec un serrement de cœur, observa que ses yeux étaient plus ternes, comme si la lumière d'autrefois eût peu à peu faibli. Mme Derwein s'abandonnait à cette pitié, et la résignation de son sourire semblait dire : « N'est-ce pas? »

— Parlons de vous, fit-elle. J'ai su le grand événement. Vous voilà donc richissime! C'est vous qui avez porté bonheur à Vambard, évidemment! Maintenant, vous êtes comblée. Il ne manque plus que le bébé; mais il n'y a pas de temps perdu.

Elle regardait Germaine avec une sympathie qui s'offrait affectueusement, pour que la jeune femme, à son gré, y mirât les dehors éclatans de sa vie nouvelle ou, comme jadis, y découvrît, à demi conscientes, les pensées et les aspirations secrètes. Un moment, Germaine hésita : son orgueil hésitait en elle, car il se glorifiait, devant l'amie des mauvais jours, d'une ascension si magnifique et prompte. Mais le besoin de vérité, le même que pendant le déjeuner, eut aussitôt raison de ce mouvement;

et, entraînée au contact de Mme Derwein par l'habitude des anciennes confidences, elle murmura soudain :

— J'ai donc l'air d'une femme heureuse?

Et elle ajouta aussitôt :

— Hier, ce fut une assez bonne soirée, chez les Barneuf, vous savez, des Grands Magasins. Quand nous sommes arrivés, la petite Goldstein faisait la gentille, très fière d'un collier de perles qu'elle mettait pour la première fois. J'ai reconnu qu'il était moins beau que le mien, et je suis allée m'asseoir près d'elle. D'abord, elle a été toute en sourires; mais ses regards sont tombés sur mon collier. Elle a comparé ses perles et les miennes, elle a vu que les miennes étaient plus belles. Alors, sa bouche s'est mise à trembler ; j'ai cru qu'elle allait pleurer. Elle a voulu s'éloigner de moi, c'est-à-dire de mon collier. Mais comme elle avait été très méchante, d'autres fois, je me suis montrée d'autant plus aimable : je ne l'ai pas quittée... Une assez bonne soirée. Je regrette seulement que cela ne soit pas arrivé à elle plutôt qu'à moi. Elle s'en serait amusée plus que moi et plus longtemps, au moins trois jours...

Germaine souriait d'un sourire singulier, qui retroussait ses lèvres un peu fortes, ses yeux restant sérieux et presque graves. Mme Derwein lui prit les mains :

— Mais, vous, vous n'avez pas que ça?...

Les sourcils de Germaine, longs et soyeux, se relevèrent sur le front blanc : elle paraissait surprise :

— Vambard? dit Mme Derwein.

— Mon mari? fit Germaine. Son regard chercha la haute taille de Vambard qui, maintenant, écoutait Chautin avec attention ; ce regard fut bref et dur, puis se voila de tristesse.

Mme Derwein, d'après sa propre expérience, imagina aussitôt la pénible déconvenue que subissent tant de jeunes femmes, délicates ou lentes à s'émouvoir, par l'effet des ardeurs excessives d'un mari. Elle interrogeait discrètement Germaine et s'efforçait d'excuser Vambard. Toutefois, aux réponses ingénues de son amie, elle s'aperçut de son erreur : il était évident d'ailleurs que Germaine ne songeait pas à se plaindre. Mme Derwein se serait gardée de la troubler en laissant voir son étonnement; mais, troublée elle-même, elle ne put s'empêcher de dire :

— Vous aviez l'air si amoureux tous les deux pendant vos fiançailles!

— Vraiment! fit Germaine.

Elle eut un rire à demi ironique, et elle ajouta :

— Je ne crois pas qu'il ait jamais été amoureux de moi. Et vous vous demandez, sans doute, pourquoi il m'a épousée. Je me le suis demandé aussi : j'ai fini par comprendre... Je lui étais commode, voilà tout, pour tenir sa maison, pour conduire Jacqueline dans le monde, pour veiller jusqu'à une heure ou deux, tandis qu'il se couche et dort. En retour, il m'assurait une situation honorée, large et confortable : et pour une fille comme moi, sans fortune, lasse de son métier d'institutrice, de son indépendance, de sa gloire de pédante, aspirant à l'existence régulière et paisible des épouses bourgeoises, certes, la chance était rare... Il n'est que de s'entendre; de part et d'autre, en somme, n'est-ce pas un marché avantageux?

Elle affectait la simplicité intelligente et calme. Mais, à des frémissemens de sa voix, Mme Derwein reconnut la souffrance d'une déception; et cette souffrance s'exprimait trop bien dans le mot de « marché » qui définissait à présent le beau mariage d'amour. Mme Derwein se hâta de répondre :

— Vous voulez dire que le marché, si marché il y a, est avantageux pour lui. Un homme de quarante-huit ans, qui épouse une fille de vingt-quatre, est toujours le plus favorisé, fût-il immensément riche!... Qu'apporte-t-il, lui? son argent? Qu'est-ce que cela au prix de la jeunesse qu'elle lui donne?

La chaleur de Mme Derwein fit briller aux yeux de Germaine un éclair de plaisir. Depuis trop longtemps, elle subissait l'opinion de Vambard : « Quand une fille pauvre épouse un homme riche, même vieux, même affreux, c'est elle qui fait le beau mariage. » Et elle avait fini par admettre que tel était le jugement du monde entier : elle ne savait trop d'ailleurs, maintenant que les illusions de ses fiançailles avaient disparu, si le monde ne jugeait pas exactement. Pour la première fois, elle entendait une protestation vigoureuse : elle la recueillit avec avidité. Mme Derwein, qui s'en aperçut, insista comme pour la convaincre d'une erreur qu'elle eût été seule à commettre.

— ... Et puis, il n'y a pas que votre jeunesse : vous êtes simplement ravissante, ma petite.

Ce furent des complimens ingénieux dont Germaine accepta la caresse, le regard déjà tout éclairci.

— J'ai admiré cette robe, tout le temps du déjeuner, ajouta Mme Derwein. Qui vous l'a faite?

Elles échangèrent des appréciations sur les mérites de quelques couturiers. Le visage de Germaine exprimait une vivacité presque enfantine, curieuse, satisfaite. Mme Derwein se rappela qu'il avait autrefois, pour le même objet, une expression pareille : la jeune femme, quoi qu'elle en eût, restait sensible au plaisir de l'élégance : « C'est quelque chose, se dit Mme Derwein. C'est assez peu de chose pour une nature comme la sienne. Pauvre petite! Et que faire? » Elle voulait pousser plus loin sa recherche : elle prit un détour.

— Cette enfant, Jacqueline, elle a l'air gentille...

— Très gentille, répondit Germaine d'un ton calme qu'elle n'aurait pas eu, une demi-heure plus tôt. Une bonne petite camarade, volontaire, naturellement... Comment ne le serait-elle pas avec cette fortune?... et consciente d'être, de par sa dot, une demoiselle noble des temps présens... Mais une tête froide qui raisonne et qui juge... Je crois bien que j'ai sa confiance et qu'elle me rapporte toutes ses histoires de flirts... Nous vivons très bien ensemble, à condition que je la gêne le moins possible.

— Et alors, tous les trois, quelle vie menez-vous?

— Quelle vie? Eh bien, ce qu'il faut appeler, faute de mieux, la vie ploutocratique... des rites très rigoureux qui règlent toute ma conduite, seule, avec Jacqueline, avec son père : visites, thés, essayages, dîners, théâtres... Une représentation perpétuelle où on ne choisit pas ceux qui jouent avec vous... Sont-ils ou non de la ploutocratie? Tout est là... Un joli mot de Mme Arlès qui en est, elle, après un dîner qu'elle avait donné : « Ça marche toujours très bien chez moi, parce que je n'invite jamais que des gens qui n'ont pas, entre eux, plus de quarante mille francs de rente de différence... » Non, on ne choisit pas. Et il s'agit de s'étonner, les unes les autres, par des choses chères, non pas de s'amuser. Alors, dame! ça n'est pas toujours amusant, en effet.

— Mais chez vous?

— Chez moi comme chez les autres... J'ai mes matinées, heureusement, quelquefois, et puis les concerts... Tout de même, je ne peux m'empêcher de penser qu'avec tant d'argent il y aurait autre chose à faire. Ne trouvez-vous pas?

— Bien sûr! Avec de l'argent, on fait ce qu'on veut. Pourquoi n'attirez-vous pas des artistes, des écrivains?...

— Un salon? dit Germaine en riant, comme ici?

— Heu! fit Mme Derwein, oui... un peu différent.

— Moins toc, n'est-ce pas? Ah! si maman nous entendait!... Mais non : le goût de mon mari ne le porte pas vers ce monde-là, et moi, je l'ai trop vu, en petit, si vous voulez, en caricature même; cela me suffit, avec les déjeuners du dimanche, pour le reste de mes jours... Non : je voudrais... Au fait, je ne sais pas ce que je voudrais... Je suis comme les gens qui s'ennuient et qui partent au loin pour se distraire : il leur arrive de s'apercevoir qu'ils ont emporté avec eux leur ennui.

Cette fois, les yeux de Germaine s'étaient assombris d'un vrai chagrin. Mme Derwein, émue de cette peine, prit la voix grondeuse et tendre qu'elle avait jadis pour apaiser la petite fille :

— En vérité, j'ai bonne envie de dire à Vambard qu'il vous batte un peu, pour vous remettre. C'est cela qui vous manque, un petit désagrément, un léger souci!...

— Il me semble que si j'avais des enfans! fit Germaine.

— Après dix-huit mois de mariage, il ne faut pas désespérer. Et puis, vous avez raison, il faut que vous cherchiez quelque chose. Dans ce que vous appelez la ploutocratie, vous êtes une femme qui pense, qui sent, qui a de l'énergie; et vous souffrez de ne pas trouver l'emploi de ces belles qualités. Il y en a d'autres pareilles à vous. Que font-elles? Elles écrivent...

— J'ai essayé... N'en parlons pas... Le résultat a été prétentieux, pénible... misérable.

— Soit... La charité, les œuvres?

— Déplorable!... Je donne de l'argent; je ne me donne pas moi-même; je ne sais pas, je ne peux pas me dévouer; je manque de générosité sans doute, et surtout de persévérance...

— Ah! tant pis! Nous voilà un peu resserrées... Il est vrai que toutes vos qualités font de vous une ambitieuse... Attendez donc!.. Votre mari! Il a ses ambitions aussi, cet homme... Pendant le déjeuner, j'ai été frappée de ce qu'il disait, à propos des grands commerçans, vous savez... ils nourrissent la France et on ne fait rien pour eux... Il pensait à lui-même, visiblement...

— Oui, je crois qu'il a envie d'être décoré.

— Allons! ne riez pas tout de suite... Ce n'est pas si facile, sans doute, puisqu'il se plaint... Mais il y a mieux, voyez-vous... vous ne le jugez pas bête, n'est-ce pas?

— Non certes... Il a une intelligence qui traîne, le plus sou-

vent terre à terre, mais qui s'accompagne d'une certaine finesse.

— Pourquoi donc, alors, ne se dirait-il pas, comme vous, qu'avec tout cet argent il peut tenir un rôle?...

— Quel rôle? Il a voulu entrer dans des conseils de sociétés. Mais c'est un milieu très fermé. Il n'a pas réussi. Le Tribunal de commerce, c'est une grosse besogne, et il n'aime pas à se donner du mal...

— Oh! je ne parle pas de tout cela. C'est bon pour les gens... pour la moyenne... on avance là dedans comme dans un bureau... on est classé... Lui, est un peu à part, n'est-ce pas? Et ce qu'il veut, il l'a dit, je crois bien, — c'est une place dans les conseils du gouvernement, de la politique enfin!

— Eh! mon Dieu, dit Germaine en riant de nouveau. Que ferait-il à la Chambre? Il est bavard, mais il parle mal. Il n'a pas besoin de ce ridicule!...

— Le Sénat? fit Mme Derwein. Hé! hé! Sénateur, cela fait encore bien... Qu'en dites-vous, Chautin? ajouta-t-elle pour le vieux journaliste qui s'était rapproché, tandis que Vambard discourait avec Marcieu et Bienassis sur ses derniers achats :

— Quelle est la matière? fit Chautin en s'asseyant.

— Je disais à cette petite femme qu'elle devrait trouver à son époux le siège de sénateur qu'il a l'air de désirer...

Chautin, de son geste habituel, rajusta ses lunettes. Ses yeux luisaient de malice et d'importance derrière les verres. Sa voix toulousaine prononça en chantant :

— Sans doute, ma chère madame Derwein, l'idée est bonne... Mais, si vous permettez, celle du vieux Chautin est meilleure encore... Sénateur, oui, un peu mieux que député, qui est moins que rien... Je vois une plus belle place pour M. Vambard, au-dessus des députés, des sénateurs, des ministres même, la place de celui qui les fait tous... vous m'entendez bien, qui les fait... parce que tous, parlementaires et gouvernement, ont besoin de lui, et ne peuvent rien sans lui...

Les deux femmes le considéraient avec surprise. Il se frotta les mains, et frappa du bout du doigt son crâne luisant :

— Une belle combinaison, allez, celle du père Chautin, le fruit de quarante ans de vie parlementaire, de réflexion, d'expérience...

— Je ne comprends rien du tout, déclara Mme Derwein.

— Chut! fit Chautin. Tant que ce ne sera pas fait, il ne faut

rien dire... Sachez seulement que mon homme groupera autour de lui une vaste organisation de commerçans, de capitalistes, et qu'il apportera, d'un seul coup, au Gouvernement ce... ce... cette... cette force qu'on est obligé de chercher par petites parcelles, de tous les côtés... Pour les élections, tenez, au lieu de se faire aider par Pierre, Paul, Jacques, on s'adressera à mon homme seul, lui et son groupe. Ce sera ainsi comme un de ces grands clubs des États-Unis qui se chargent, à eux seuls, de soutenir le gouvernement dans une campagne... En retour, inutile de vous dire que le gouvernement n'a rien à leur refuser.

Mme Derwein se taisait, un peu déçue par ces paroles vagues, redoutant le mirage de l'imagination toulousaine, mais soucieuse aussi de ne pas détourner Germaine d'une combinaison qui, après tout, chimérique ou non, l'occuperait. Or, ce fut à ce mirage même, à ces mots pétris par l'accent du Méridional comme dans une pâte neuve et brillante, à ses gestes, à sa conviction, que Germaine se prit. Elle suivit, évidemment intéressée, les phrases chatoyantes où Chautin, en habile parlementaire, faisait jouer toutes les facettes de son idée.

— Ah! si vous vouliez nous aider! ajouta-t-il. Voilà, madame, voilà ce qu'il faudrait! Une femme intelligente comme vous, songez donc! D'abord, vous décideriez M. Vambard. J'ai bien vu qu'il était tenté : je le convaincrai peut-être, avec du temps... Vous, il vous suffirait d'un sourire gracieux, comme celui-ci...

Germaine avait souri, en effet, et c'était encore le mirage qui opérait en elle.

— ... Et puis, quand notre affaire sera montée, pour la mettre en train, pour la faire marcher, c'est là que vous serez indispensable... Le vieux Chautin se charge du gros ouvrage. M. Vambard, avec son prestige et son habitude de commander, est le président rêvé. Mais il y a mieux que M. Vambard et que moi, surtout... Un dîner chez une jolie femme, un mot dit par elle, voilà qui vous prend un homme...

Cette fois, les deux femmes eurent ensemble le regard d'assentiment que l'on doit aux vérités absolues.

— Eh bien! mais, ma petite? interrogea Mme Derwein.

— Si M. Vambard est bien disposé, si je peux être utile...

— Je n'en demande pas davantage, s'écria Chautin. Je lui en ai dit assez pour l'intéresser... Il faut que l'idée mûrisse dans son esprit... Elle mûrira, allez, j'en suis sûr!

Ces derniers mots se perdirent dans une explosion de rires qui saluaient une histoire racontée par Vambard : enchanté de son succès, il se balançait d'une jambe sur l'autre, et riait plus fort que tout le monde.

M[me] Grandier coupa court en l'appelant à une table de bridge : passionnée à ce jeu, elle aimait à y plumer son gendre en le maltraitant avec gentillesse. Ce fut le signal du départ pour ceux qui ne jouaient pas. Jozan offrit à Germaine de l'accompagner au Châtelet. Elle accepta. Jacqueline, qu'elle comptait emmener, refusa net, préférant flirter encore avec Talban, puis, faire un tour au tennis, à Neuilly. Mécontente, Germaine exposa à Vambard que la jeune fille serait mieux avec elle ; mais Vambard, les cartes en mains, insouciant, optimiste, répondit :

— Bah ! bah ! Si elle aime mieux rester !...

Il en était ainsi chaque fois que Germaine essayait d'exercer sa mission éducatrice, autrement qu'en satisfaisant aux volontés de la jeune fille. Elle se tut, la bouche pincée ; chacune de ces petites défaites la laissait un peu plus indifférente et comme étrangère. Au même moment, Jacqueline, devinant la question par la réponse de son père, murmurait à Talban :

— Oui, ma belle-maman a beau faire sa tête d'institutrice, je ne suis plus une gosse pour être menée comme ça.

Dehors, l'air était si léger, la lumière si gaie que Germaine voulut faire le chemin à pied, avec Jozan.

— A cinq heures, au Châtelet, dit-elle au mécanicien.

Ils descendirent le boulevard Saint-Michel à travers une foule flâneuse dont les voix et les rires faisaient une rumeur de joie et de jeunesse. Les branches menues des marronniers se déployaient en grisaille sur le ciel bleu. Brusquement, Germaine eut la certitude de recommencer, à cette minute même, un moment de son existence qui avait été de tous points pareil à celui-ci : un dimanche d'hiver, les arbres noirs et gris sur le ciel bleu, la foule rieuse ; elle, enfin, descendant aux côtés de Jozan... Ce souvenir fut exquis et lui fit un peu mal, cependant. Elle y retrouvait une étrange allégresse qui avait chanté en elle : dans son âme, l'âme d'alors revivait, tout embaumée d'espoirs, toute brillante de force, toute palpitante d'amour. Elle avai aimé, ce beau dimanche, durant cette promenade sous le berceau transparent des branches dépouillées, la lumière, les arbres, la foule, et le groupe de jeunes hommes dont sa grâce encourageait

l'effort, et Jozan dont elle accueillait le culte silencieux, et Manès, le glorieux Manès, qu'elle animait dans la bataille, qui l'emportait avec lui au triomphe. Elle avait ainsi marché, escortée de Jozan, comme dans une fête qui était celle de ce Paris vibrant, et celle de son âme où frémissait le sentiment d'un pouvoir infini et délicieux... Elle tressaillit :

— Vous rappelez-vous ? disait Jozan... Un jour comme celui-ci, nous nous en allions ensemble...

— Oui, murmura-t-elle, un jour comme celui-ci...

Elle sentit ce jour loin d'elle, perdu à jamais, tombé dans l'abîme du temps ; et la vivacité de son regret créa aussitôt en elle l'illusion que tous les jours de ce passé avaient offert à son âme la fête du beau dimanche. A ce moment, elle eût tout donné pour réveiller en elle l'éclat, les chants, l'enthousiasme de l'heureuse journée. Jozan ne pourrait-il l'y aider? Elle l'écouta...

Incapable d'exprimer une plainte, il n'avait parlé que par goût de la souffrance : dans le rappel de ce passé, il retrouvait les scrupules de son amitié pour Manès, ses timidités devant la beauté de Germaine, sa crainte religieuse d'un amour qui ne serait pas chrétien, toutes les raisons, grandes ou petites, qui avaient retenu sur ses lèvres un aveu, alors que la jeune fille était libre encore... Et, de ces raisons, la plus pénible peut-être, parce qu'elle représentait un sacrifice inutile, c'était le respect de l'union qu'il avait crue définitive entre Germaine et Manès, c'était son effacement de disciple devant le chef, le maître... Le mariage de Germaine lui avait ainsi fait subir la plus douloureuse déception. Il pouvait se résigner pour lui-même. Mais il reprochait toujours à la jeune femme d'avoir dédaigné Manès : elle, elle seule, portait le poids des erreurs où le désespoir avait précipité cet homme. De l'élection au discours de novembre, il fut vingt fois au moment de le lui dire. Du moins, il ne toléra pas une parole de blâme sur leur ami d'autrefois. Il arrêta, de sa manière sèche et péremptoire, les indignations de Vambard ; et comme elle raillait cette fidélité, il riposta : « J'ai horreur de la trahison. » Ce mot, son regard direct et sévère avaient laissé Germaine étrangement gênée.

Depuis, quand Chautin lançait le nom de Manès dans les entretiens du dimanche, elle se taisait. Elle se tut encore, lorsque les éclatans débuts de Manès et la nouveauté de son discours lui valurent la curiosité et la sympathie Jozan, qui se reprenait à

croire en son ami, eût voulu qu'elle parlât pour exprimer une confiance semblable à la sienne. Mais alors, elle s'obstina, comme par revanche, dans le silence où il l'avait contrainte. Elle glissait seulement, parfois, la phrase pleine de doute qu'elle avait laissée tomber, ce matin même.

Cependant, il ne se décourageait pas; heureux de pouvoir espérer de nouveau en Manès, il voulait que Germaine partageât cette joie. C'est pourquoi, tandis que la jeune femme attendait la parole émue qui ébranlerait sa propre sensibilité, il dit simplement :

— Qui de nous aurait cru que Manès s'élèverait si vite, si haut ?

Germaine faillit répondre : « Moi ! moi ! je le croyais ! » Elle l'avait cru, en effet. Ce cri de sincérité vibra dans son âme, une seconde; aussitôt l'allégresse du passé s'épanouit et chanta : le miracle qu'elle souhaitait s'accomplit... Mais le cri s'étouffa : l'illusion disparut. Sous son admirable chapeau, sous le long manteau brodé où jouait un précieux sautoir, elle redevint la femme de M. Vambard, millionnaire, celle qui, depuis le beau dimanche, avait exactement jugé Manès et son avenir hasardeux; l'opinion de Jozan, si grand cœur, mais esprit faible, ne pouvait la troubler. Elle répondit tranquillement, sur le ton d'une sagesse un peu méprisante :

— Sans doute il a remporté des succès. Mais pour un homme pauvre, la carrière politique est aventureuse. S'il n'est pas réélu, que deviendra-t-il ? Il eût mieux fait de garder sa chaire de professeur, avec une retraite pour ses vieux jours.

Jozan la dévisagea, chagrin et piqué. Elle tendait un peu le cou, et son profil se dessinait purement sous l'immense chapeau, elle semblait naturelle et paisible : elle souriait au joli soleil. Il n'osa pas répliquer : il regretta qu'avec ce sourire, qui était celui d'autrefois, elle eût à présent cette âme plus pesante, qui plaisait sans doute à Vambard, et qu'il n'aimait pas.

Après l'éblouissement du grand jour et le vacarme de la rue, la salle du Châtelet semblait offrir une retraite pleine d'ombre et de silence. Germaine eut à peine le temps de gagner son fauteuil, Jozan prenant, à côté d'elle, la place de Jacqueline. Le chef d'orchestre levait son bâton. Les instrumens du quatuor attaquèrent le thème sobre et léger d'une symphonie de Mozart.

Germaine était sans doute pareille à bien des jeunes femmes, dans cette salle, en ce qu'elle y attendait, non pas le plaisir

musical du rythme, des timbres et de l'harmonie, mais un frémissement et, pour ainsi dire, une confidence de sa sensibilité. La musique remuait en elle, souvent, les vagues les plus profondes, et lui apportait comme la révélation d'une créature ignorée : alors, réelle et toutefois transformée, des rêves délicieux, passionnés, étranges, l'emportaient. Mais pour que s'accomplît ce double miracle de la révélation et du rêve, il lui fallait des musiques chargées d'amour, de sensualité, de désespoir, et même, quelquefois, l'aide d'un parfum, d'une expression de visage. C'est pourquoi, l'âme indifférente, elle écouta la symphonie de Mozart qui ne la pouvait toucher. Ses regards se coulaient autour d'elle, cherchaient les figures connues. Ils se fixèrent sur une des premières baignoires, à droite. Il y avait là deux femmes qu'elle avait rencontrées, elle ne savait plus où. Et d'abord, elle voulut retrouver leurs noms qui lui échappaient.

— Jamais on n'écrira rien de si aisé ni de si pur, déclarait Jozan. C'est le génie de l'équilibre et de la suavité.

— Oh! certainement, fit-elle.

« Mme Réginer, se dit-elle, celle qui est contre la paroi de gauche, et l'autre, Mme Vanson, qui est, dit-on, la maîtresse de Réginer, un médecin. Il est là, justement, derrière elle. Il y a encore quelqu'un derrière Mme Réginer. Elle se console, comme de juste, et même il paraît que c'est elle qui a commencé... C'est peut-être Vanson, un petit gros, qui est à la Bourse. »

Satisfaite d'avoir rétabli, par des noms et des faits, la personne de chacun de ces trois spectateurs, son attention se détourna. La musique ne parvenait pas encore à l'absorber. De menues impressions, la pantomime du chef d'orchestre, un bourrelet de chair blafarde au cou d'un gros homme, devant elle, des cheveux de femme dont elle étudiait la disposition, l'occupèrent une seconde, tour à tour. De nouveau, son regard alla vers la baignoire, critiqua les yeux hardis de Mme Réginer et sa trop grande bouche qui riait sans cesse... Mais quelque chose, dans ces yeux et ce rire, lui donnait une curiosité qui, rapidement, s'aviva. Face à la salle, et la tête seulement un peu inclinée vers la gauche, contre la paroi de la baignoire, la jeune femme écoutait des paroles prononcées derrière elle et pour elle, des paroles dont elle riait, qui faisaient luire ses yeux... Germaine se pencha pour découvrir l'homme qui les disait, — elle était certaine que ce ne pouvait être qu'un homme, —

mais il restait invisible. Du moins, Mme Réginer ne laissait rien perdre au public de son divertissement. Par les expressions amusées, étonnées, faussement indignées de son visage, Germaine pouvait suivre ce flirt audacieux et sournois, aux côtés du mari; et elle en éprouvait un malaise singulier. Ses regards revenaient à la baignoire. En elle-même, des pensées commençaient de s'agiter.

« ... C'est sans doute son amant, son amant d'aujourd'hui. Et elle a un mari! Comment supporte-t-elle cela, d'être à l'un et à l'autre?... »

Elle se représenta ce partage : elle en rougit de pudeur offensée et de dégoût. Ce n'étaient pas seulement ses délicatesses qui se révoltaient : elle cherchait, dans son expérience de l'amour, quelque raison de comprendre un tel égarement; mais elle n'avait, quant à elle-même, que les souvenirs d'une déception extraordinaire, et elle ne trouvait ainsi que les motifs de la plus sincère, de la plus candide indignation. Une tristesse s'ajoutait à son malaise : la tristesse qui avait tant pesé sur elle, jadis, dès lors qu'elle avait dû soupçonner la conduite de sa propre mère avec Lagrolier. Chaque fois que la vie de Paris présentait à ses yeux une de ces liaisons, acceptées par le monde, ou l'irrégularité d'une existence de femme, elle se rappelait cette pénible découverte; et le chagrin humilié qu'elle en ressentait encore, rendait plus intraitable son goût de l'honneur, plus implacable son mépris pour celles qui pouvaient s'oublier.

— Écoutons donc cette œuvre nouvelle, fit Jozan. Après Mozart et avant Beethoven, elle court un grand risque.

« Oui, songeait Germaine, les hommes qui tâchent de séduire font leur métier d'hommes; ils ne perdraient pas leur temps, ni leurs soins s'ils ne savaient pas qu'ils peuvent réussir. Et c'est pourquoi les femmes qui se laissent séduire sont doublement coupables, envers elles-mêmes, envers toutes les autres; c'est nous toutes qu'elles compromettent et dégradent avec elles!

La symphonie commençait. Les arpèges des harpes faisaient comme un bruit d'eau qui court : les hautbois, les clarinettes, le cor anglais, les instrumens à cordes mêlaient des dissonances plaintives, tendres, fougueuses; les cuivres et les basses avaient des grondemens brefs et sinistres... Dans un parc, le soir, au bord d'une fontaine jaillissante, de futurs amans exhalaient l'enivrante souffrance de leurs désirs éperdus...

« Ah! songea tout à coup Germaine. Il y a pourtant de l'amour, sur la terre, non pas celui de Mme Réginer, ni de tant d'autres... non pas l'assouvissement d'un appétit... Quoi donc?... Le plaisir célébré par les poètes et que chante cette musique... la douceur de se sentir aimée, la tendre fierté de posséder toutes les pensées d'un homme et tous les battemens de son cœur; le charme de son émoi, dès que vous paraissez, et de sa tristesse dès que vous partez, le délice des lents propos où deux âmes se découvrent l'une à l'autre... C'est là l'indicible beauté de l'amour! »

Au fond d'elle-même, un désir, un regret se soulevèrent timidement : « Pourquoi ne m'a-t-il pas été donné de la connaître? » Qui lui eût rappelé, à cet instant, que moins de deux années plus tôt, elle avait été, elle-même, amoureuse de Vambard, l'eût profondément surprise et un peu amusée. L'amour, joie poétique, merveilleuse, et Vambard, brave homme vaniteux, elle ne pouvait plus les unir. Mais si elle ne pensa point à Vambard, d'autres visages, sans qu'elle les eût appelés, passèrent devant elle : les visages de tous ceux qui avaient semblé, depuis son mariage, s'émouvoir à sa vue. Il y en avait d'odieux, de ridicules, d'insignifians, et quelques-uns d'agréables. Tous, ils disparaissaient aussi vite qu'ils s'étaient, en vérité, éloignés d'elle... Certes, elle ne les eût pas retenus. Mais comment si vite?... Y avait-il donc, dans sa personne, quelque chose qui les repoussait? Elle était aussi loin que possible de discerner, dans l'attitude de ces hommes, l'effet immédiat de la plaisanterie de Vambard : « Si ma femme me trompe, je divorce, et comme c'est moi qui ai l'argent!... » Ces hommes eux-mêmes n'étaient rien pour elle : ils figuraient les masques dont l'amour avait pu s'affubler pour se présenter devant elle. En cet instant, l'amour seul la sollicitait par la puissance de ces sonorités neuves, caressantes, énervantes aussi, qui en faisaient le mystère plus attirant et plus merveilleux. Et elle ne s'en prenait qu'à elle seule d'être celle qui reste, comme Cendrillon, à l'écart de la fête où toutes les autres sont conviées... Cependant, au bord de la baignoire, les deux jeunes femmes étaient maintenant accoudées, et leurs yeux avaient des expressions pareilles, — mélancolie, enchantement, ardeur, — qui traduisaient, aussi exactement que la musique, les regrets les plus poignans et les souhaits les plus passionnés... Ce désir, la sincérité de ce désir fut pour

Germaine la révélation qu'elle souhaitait. Elle avait pu mépriser la facilité de ces deux femmes; elle la blâmerait encore, tout à l'heure; mais maintenant, elle lisait avidement, dans leurs yeux, le secret qui attirait vers elles l'amour; et c'était simplement qu'elles le désiraient sans cesse, qu'elles l'aimaient toujours.

« Est-ce donc, pensa Germaine, que mes yeux disent que je n'ai pas envie d'être aimée? Et ne suffirait-il pas, pour le retenir, Lui, l'inconnu, qui pourrait m'aimer, de laisser voir que je l'attends, que je l'espère?... »

Une joie souveraine retentit en elle, tandis que toutes les sonorités de l'orchestre déchaînaient la violence des désirs confondus. La vague toute-puissante des sons la saisit enfin, l'emporta, la roula victorieusement... Elle ferma les yeux d'angoisse et de délice. Où allait-elle ainsi? Elle ne voulait, ne pouvait pas y penser. Et il n'y avait en elle, avec la stupeur de ce ravissement, que le souhait éperdu qu'il ne finît jamais... Un seul accord brusque, la secousse du silence, le choc vulgaire des applaudissemens... elle s'éveilla comme endolorie. Dans le bruit, la voix sèche de Jozan disait des choses qui lui donnèrent une sensation toute physique de froideur et de dureté. « Musique malsaine... La folie de ce public neurasthénique... » Elle respirait lentement : elle regardait autour d'elle, et cherchait à se rétablir dans l'état où l'avait surprise l'œuvre nouvelle : elle se cherchait elle-même. Jozan sortait, car c'était l'entr'acte, pour voir quelques amis. Seule, elle attendit que le calme revînt dans son cerveau, dans ses nerfs, dans les battemens de son cœur, dans toute sa personne bouleversée. Il revenait, mais avec une fatigue assez pénible, comme si vraiment les vagues de la mer s'étaient jouées d'elle. Et elle restait embarrassée du plaisir qu'elle avait connu à l'instant où elle s'était avoué le secret qui lui vaudrait d'être aimée. Qu'avait-elle besoin de connaître l'action souveraine du regard des femmes et des espoirs de leur cœur sur le désir des hommes? Userait-elle jamais, comme Mme Réginer, comme d'autres, de ce pouvoir mortel?... Elle était la femme de Vambard. Elle entendait rester épouse chaste et fidèle. Tant mieux donc que l'air de son visage décourageât les empressemens! Elle se répétait : « Oui! tant mieux! » Et déjà ses yeux avaient repris leur expression habituelle, contrainte, d'assurance, d'ennui; quoiqu'il y eût un peu de rose à ses joues et que sa bouche restât frémissante, de nouveau, comme d'habitude, sa figure, si jeune

et qui semblait fanée, reflétait exactement la couleur grise de ses pensées.

Jozan revenu, elle put condamner avec lui les tendances perverses de cette musique. Jozan disait :

— C'est désolant ; là-haut, « les purs amateurs, » comme vous disiez autrefois, manifestent l'enthousiasme le plus absurde.

— Naturellement, fit-elle avec sévérité. Leur raison d'être est de découvrir du neuf, de le vanter jusqu'à ce que les snobs s'en éprennent, puis de passer à quelque chose de plus neuf. Mais, quoi qu'ils disent, cette symphonie est une mauvaise action, et je préfère Mozart.

Elle était sincère dans ces paroles, comme dans son regret du trouble qui l'avait égarée. De telles réactions suivaient, d'ordinaire, l'émoi trop profond où se transposait, pour elle, la joie musicale et qu'elle regrettait, sitôt après l'avoir cherché. Alors sa résolution de sagesse se ramassait avec un effort qui la faisait tenir, dans le droit chemin, aussi appliquée que sur une corde raide... Puis les jours passaient : le regret se perdait...

Il était encore au plus vif et les résolutions dans leur rigueur renouvelée, quand la Neuvième symphonie commença. Germaine écoutait avec une sorte de défiance qui était dirigée, non contre la noble musique, mais contre elle-même. Peu à peu, cette défiance s'apaisa. Il y eut en elle un autre plaisir, non plus celui des songeries audacieuses et des instincts éveillés, mais une allégresse pareille à celle des matins d'été, où la fraîche vivacité de l'air, et l'éclat des herbes, des arbres, de la terre, des eaux, excitent à marcher sur une route ombreuse. Retirée et comme prisonnière dans la sévérité volontaire de sa vertu, il parut à Germaine que, devant elle, tout un cortège passait en chantant, heureux de vivre, confiant dans la vie, célébrant une vie saine, bienfaisante et gaie... Elle reconnut dans ces chants, dans ce cortège les rêves ingénus de son enfance et de sa jeunesse : aux heures d'inquiétude et de peine que lui avait values, jadis, son isolement, c'est ainsi qu'elle imaginait, simple, facile et joyeuse, l'existence de celles qui avaient grandi dans une famille véritable ; et elle composait aussi, semblable à ce cortège en marche sur la route ensoleillée, une société paisible et disciplinée où il devait être si bon de sentir la cohésion de l'ensemble, où elle souhaitait si vivement de prendre son rang, sa place...

Au rythme de la généreuse musique, il lui semblait que sa

volonté seule, maintenant, suffirait à lui donner cette place. Ne l'avait-elle pas déjà? Par son mariage, elle était entrée dans la société régulière. Elle en éprouva soudain la vigoureuse et souriante sécurité. Il ne dépendait plus que d'elle d'avoir, en même temps, dans son âme, la paix, l'entrain et la gaîté. A cette minute, son bon vouloir, entraîné par le rythme et l'éclat des sons, idéalisa la personne et les actes de l'époux : Vambard fut, à ses yeux, sinon le type de l'homme d'action qu'il avait figuré au temps de leurs fiançailles, du moins, avec ses qualités vraies, allégé de ses ridicules et de ses défauts, le compagnon fidèle, solide et de bonne humeur, près de qui le sort favorable lui donnait de faire le chemin...

Quelque temps, cette heureuse vision la contenta. Mais ce n'était point assez que d'avoir rendu à Vambard, par l'effet de cet enthousiasme, une justice inaccoutumée. Il lui aurait fallu changer toutes les habitudes de son esprit pour concevoir son rôle d'épouse dans sa simple vérité, et le restreindre à une indulgente sollicitude. Elle le voulait très grand et très beau, car elle était accoutumée de souhaiter que tout fût, pour elle, paré de grandeur et de beauté... Son âme, à peine satisfaite, s'étirait, s'élançait... Ce fut alors qu'elle découvrit, dans les projets de Chautin, les élémens de cette grandeur et de cette beauté où elle voulait atteindre. Les ambitions incertaines de Vambard furent siennes, tout à coup, et elle les précisa, pour lui, pour elle surtout, en se rappelant, quant à lui, la fonction directrice que le vieux journaliste proposait, en se voyant elle-même, auprès de lui, femme dévouée, inspiratrice souveraine, tous les fils des marionnettes dans ses mains, pour que chacune jouât au mieux des intérêts de l'époux. Elle résolut aussitôt d'agir sur lui sans retard, suivant les vues de Chautin. Elle avait hâte d'agir. Dans l'excitation de ce désir, dans la vivacité des joies si hautes et si vastes qu'elle se représentait, elle était comme dans la lumière vibrante et parmi les souffles forts d'un sommet... Elle y resta, pénétrée d'un admirable bien-être, tandis que les chœurs scandaient leurs hymnes vaillans et magnifiques.

A la sortie, tout animée encore, elle écouta avec bonté les propos de Jozan : il louait de son mieux, c'est-à-dire sans chaleur et sans force, l'action réconfortante de cette musique; bien qu'un peu ridicule pour elle, qui venait de posséder tout entier le sens de la symphonie, cet humble hommage méritait d'être approuvé.

Elle ne répondait qu'à peine, mais elle souriait. A travers la foule, elle descendait ainsi, bienveillante, amicale à tous ces êtres qui ne savaient pas ce qu'elle savait. Autour d'elle, les visages changeaient. A son côté, elle avait eu longtemps le chapeau d'une femme qui lui en cachait complètement les traits. Puis ce fut un autre chapeau, relevé; ensuite un troisième, celui de Mme Réginer. Mme Réginer riait encore à un homme qui descendait avec elle, dissimulé par elle. Un remous força cet homme de passer près de Germaine: c'était Manès. Elle le reconnut, en même temps qu'il la reconnaissait. Il la salua aussi naturellement que s'il l'eût quittée la veille, et elle répondit de la même manière :

— Je vais très bien, je vous remercie, et vous?

— Mais parfaitement... Quel beau concert!

Il y avait de la place dans le vestibule, à côté de Mme Réginer : il sourit, comme pour s'excuser, et la rejoignit. Germaine, qui avait souri pareillement, les regarda s'éloigner côte à côte. Ayant serré la main de Jozan qui n'avait rien vu, elle se disait, tandis que l'auto roulait sur le quai :

« L'amant de Mme Réginer!... Il n'est pas difficile!... »

Elle l'avait trouvé différent de l'image qu'elle avait gardée de lui: la mise, sinon élégante, du moins très soignée, le visage assuré, les yeux presque insolens. Un peu d'irritation qu'elle en éprouvait, un peu de dégoût que lui donnaient ces amours faciles, se dissipa dans le souvenir des nobles tâches où elle allait s'employer.

VIII

En parlant à Vambard, puis à Germaine, de la Ligue républicaine qu'il voulait fonder, Chautin n'avait montré que l'esquisse de son projet. Le projet véritable était de lier une certaine richesse, celle de Vambard et de quelques autres, à la fortune politique de Manès, pour en tirer lui-même, qui aurait fait l'union, un bénéfice déterminé. Il voyait, en effet, l'éclosion d'une classe d'hommes nouveaux, brusquement enrichis, libres de traditions, convaincus de la puissance de l'argent, impatiens de l'exercer. Il ne connaissait que quelques-uns de ces parvenus : Farinois, des Produits chimiques, Engel, marchand de diamans, Laveur, des Boulangeries réunies, les banquiers Pageot et

Goldstein, une demi-douzaine d'autres. Il disait d'eux, cependant : « C'est une classe! » Car, chez tous, il constatait une volonté pareille, non pas d'imiter, mais de fonder du neuf, non d'accéder à quelque aristocratie nobiliaire ou bourgeoise, mais de se constituer eux-mêmes en aristocratie. Par l'ambition et la vanité, avec, d'ailleurs, le goût des phrases pompeuses et de la correction extérieure, Vambard les représentait très dignement. L'avènement de Manès au pouvoir leur serait, à tous, l'occasion d'installer leur influence, si, d'abord, pour assurer son succès, ils lui donnaient l'appui dont il avait besoin.

En ce moment même, Manès avait besoin d'eux; Chautin l'apercevait clairement, et tous les propos qu'il recueillait, entre le Parlement, les ministères et les journaux, lui en confirmaient la certitude. Manès avait conquis, sur la Chambre, une action que personne ne lui contestait : il pourrait, sans doute, à son gré, renverser le ministère. Quant à se voir offrir le plus modeste portefeuille, il ne devait pas l'espérer. Qu'importait sa popularité!

« Ce n'est pas le pays qui fait les ministères, se disait Chautin, ce sont les groupes du Parlement; et si tous subissent son éloquence, la plupart lui en veulent, justement de ce qu'il est populaire, de ce qu'il est différent... »

Donner à cet homme la force d'un comité puissamment riche, la disposition d'un trésor de guerre toujours abondant, c'était en faire, du coup, le chef auquel tous les empressemens se rallieraient. Restait à convaincre Vambard, et Chautin ne doutait pas d'y réussir; à convaincre aussi Manès, et là, le vieux journaliste redoutait quelque résistance. Il s'était minutieusement renseigné sur la vie de Manès : cette vie était sans mystère, mais toute retirée et des plus modestes. Le succès n'y changea rien. On le vit, il est vrai, chez Mme Réginer, habituée des jours de bataille, et qui se passionnait pour les beaux lutteurs du Parlement, comme d'autres, aux courses de taureaux pour les plus vaillantes spadas. On raconta même qu'il s'était laissé tenter par ses avances; mais ce ne fut qu'une aventure brève, et comme un rite auquel il eût été par trop impoli de se soustraire.

« Il comprendra que l'appui de mon comité lui est indispensable et que cette alliance lui est permise, à lui, parce que tout le monde le sait absolument intègre... Et puis, il aura bien quelque confiance en moi, que diable! Comme secrétaire général, j'apporte à la Ligue les garanties de mon passé, de ma situation

dans la presse et au Parlement, de mon honorabilité... Oui, mon bon Manès, il faudra vous laisser faire, mon garçon. C'est notre bien et c'est le vôtre auxquels je travaille... Mais, d'abord, je dois mettre Vambard au point... Oh! celui-là!... »

Il y eut dès lors, dans l'hôtel du Parc Monceau, une série de déjeuners intimes, qui groupaient les hommes choisis par Chautin et qui prenaient tournure de conseils politiques. Habile dans l'art de flatter, Chautin exaltait les ambitions de Vambard et de tous ses convives Il les porta vite à un point d'impatience où chacun d'eux tenait pour acquis le bénéfice d'honneur et de pouvoir que lui assurerait la fondation de la Ligue; en cet état, ils devaient se considérer comme dépouillés, si la combinaison menaçait d'échouer. Peu à peu, cependant, Chautin marquait les tendances qu'il entendait leur imposer : il paraissait les découvrir en eux-mêmes :

— Vous êtes des hommes nouveaux! s'écriait-il.

Et ils acceptaient volontiers, pour ce qu'ils comptaient remplacer les influences anciennes, d'être ainsi qualifiés.

— Aujourd'hui, disait-il encore, il ne faut pas reculer devant les mots les plus hardis.

Et ils acceptaient de se proclamer socialistes. Toutefois, ils se seraient embourbés dans la discussion de tel ou tel projet de loi sur lequel chacun, suivant ses intérêts, hésitait, résistait. Mais Chautin leur épargna cet embarras.

— Ne nous perdons pas dans les détails. L'essentiel est de vous révéler tels que vous êtes, des hommes de progrès, qui, loin de reculer devant le socialisme, veulent se mettre à sa tête.

C'est là surtout qu'il trouvait, en Germaine, une aide vigoureuse et même passionnée. La jeune femme ne connaissait plus les heures languissantes et troubles. Il lui semblait juste autant qu'agréable de se dire socialiste, à ces déjeuners délicats et dans le cadre somptueux de cet hôtel : sa personne ancienne, jalouse de la société régulière, se satisfaisait dans la pensée des nouveautés qu'on allait lui imposer; cependant, comme elle travaillait ainsi à la gloire de Vambard, elle goûtait l'orgueil d'être l'épouse dévouée qui seconde l'effort de l'époux; il ne lui déplaisait pas enfin de sentir ces hommes, que les facilités, offertes à leurs fantaisies, avaient rendus passablement cyniques, à la fois émus par sa beauté, et retenus par son sérieux, son savoir, l'autorité de sa parole.

Quelques semaines passèrent. Vambard et ses amis étaient suffisamment échauffés : Chautin pensa à s'assurer le bon vouloir de Manès. A la Chambre, dans les milieux politiques, l'agitation et le malaise allaient croissant : le ministère s'affaiblissait, mais tenait encore par les intérêts qu'il continuait à servir. Au début d'avril, Manès parla pour la troisième fois. Il usait toujours de la même tactique. Il ruinait les forces du Cabinet sans chercher à l'abattre. Cette fois encore, son discours sur l'Instruction publique passa par-dessus les ministres pour s'adresser au pays, et retentit, en effet, à travers la France entière. Autour du jeune député, un parti se formait : des hommes excédés des vieilles polémiques, indifférens aux vieilles passions. Ce parti prenait vie à la Chambre même; il s'étendait surtout au dehors; il amenait sans cesse, au petit appartement d'Auteuil, des impatiens, des envieux, des enthousiastes, avides d'approcher celui en qui ils apercevaient le maître du lendemain... Et d'ailleurs, à mesure que le renom, que l'influence de Manès grandissaient, l'hostilité des ministériels, la jalousie des ambitieux s'aiguisaient au Parlement. Chautin se dit : « Allons-y! »

Il l'invita à dîner, non pas au restaurant, mais chez lui, à Orsay, dans sa maison de banlieue.

— En famille, mon cher député: ma femme et mes filles; le pot-au-feu et une bouteille de Cahors. Ah! ah! Cahors, ça vous rappellera vos débuts de professeur, le temps où vous n'étiez pas le célèbre Manès!

Manès ne se méprenait pas sur le sens des amabilités de Chautin. L'informateur avait certainement une idée, qui se rapportait à la crise imminente, au rôle que Manès y pourrait jouer. Dans le train qui l'emportait vers Orsay, il cherchait à découvrir cette idée; ses pensées étaient toutes d'ambition ardente, inquiète, irritée. Avec les succès, ses désirs avaient grandi, encouragés par l'acclamation de sa jeune clientèle. Il voulait le prix de ses victoires; il voulait le pouvoir; il le voulait d'une passion d'autant plus âpre que, par une étrange dérision, cette récompense semblait plus éloignée de sa main, à mesure qu'il la méritait mieux...

« Certes, se dit-il, comme le train franchissait les fortifications, j'en étais plus proche avant mon discours de janvier, plus proche même avant le discours d'avril... Quelle duperie! »

Aussi clairement que Chautin, il discernait la défiance des groupes, qui s'entendaient pour partager, sans lui, le butin qu'il leur avait conquis. La rage crispa ses doigts sur le coussin.

« Si Ligeard, Bragasse et d'autres prétendent se passer de moi, ils le paieront. J'aurai leur peau à tous! je l'aurai!... »

Il sentait, comme un athlète ses muscles, la puissance de sa parole; mais il songeait, au même instant, que la Chambre, à moins d'un an de sa fin, serait à la discrétion du futur ministère, contre lequel, d'ailleurs, il n'aurait plus la ressource du sarcasme et de l'indignation.

« Pas d'illusion! Si le ministère se fait sans moi, je n'aurai pas sa peau, et c'est lui qui aura la mienne... Il me faut un portefeuille, et, pour l'avoir, il me faut!... je ne sais!... »

Ce qu'il fallait, pourquoi donc Chautin ne le trouverait-il pas, ne l'offrirait-il pas?... Le train poursuivait sagement sa marche à travers la campagne baignée de lueurs assoupies. Le ciel était de ce bleu tendre et vaporeux qui verse l'espérance aux âmes les plus desséchées... Manès recueillait ses souvenirs. Tout ce qu'il savait du vieux journaliste faisait de lui ce sujet rare : l'homme qui exerce à perfection un métier qu'il aime. Rompu à toutes les intrigues, confident de tant de secrets, connaissant par le fort et le faible tout le personnel politique, incapable d'une maladresse, ne laissant jamais échapper un mot qu'il ne fallait pas dire, Chautin était ainsi tellement précieux! tellement redoutable! Et cette force allait peut-être s'employer tout entière, en faveur de Manès...

« Ah! je le voudrais! Et en échange, tout ce qu'il voudra! »

Cependant, un quart d'heure plus tard, Chautin apparaissait, dans la salle à manger en faux vieux chêne, entre sa femme et ses deux filles, sous les espèces d'un petit bourgeois qui raconte à sa famille les potins du magasin ou du bureau. Son crâne poli luisait sous la lampe; il mangeait et buvait avec une inlassable activité; il parlait aussi, sans s'arrêter. Il faisait à Manès les honneurs de son village, — microcosme où il semblait exercer, pour l'amour de l'art, ses merveilleuses facultés d'observation et son goût de se mêler à toutes les affaires humaines. Il racontait l'éducation de ses filles, élèves éminentes d'un lycée de Paris:

— Mais croiriez-vous qu'elles détestent la danse! Ah! mon pauvre Manès, qui m'aurait dit cela quand j'avais leur âge?...

— Oh! toi, papa, tu es d'une jeunesse... ridicule...

— Tu danserais encore à ton âge...

— Vous les entendez, cher ami, reprenait Chautin ravi : où allons-nous? où allons-nous?

Après le dîner, le ton changea. Ils étaient sortis tous les deux dans le jardin, pour fumer. La nuit était douce. Chautin fit quelques phrases sur le travail de l'après-midi, à la Chambre, quelques plaisanteries sur les ministres. Manès avait dressé l'oreille, et brusquement le vieux journaliste demanda :

— Quand est-ce que vous nous débarrassez de ces gens-là?

Manès se mit à rire et questionna à son tour :

— Croyez-vous que cela dépende de moi?

— Vous les aurez quand vous voudrez, fit Chautin.

Il ajouta, en rallumant sa pipe, ses paroles entrecoupées par les bouffées :

— Et il faut... vouloir... sans tarder... Cette Chambre est au-dessous... de tout... Vous la tenez... n'attendez pas plus longtemps!...

Ils marchèrent un moment en silence :

— Et après? murmura Manès. Est-ce la peine de renverser ces gens-là, comme vous dites, pour avoir, vous savez qui?...

— Monsieur Manès, dit Chautin lentement, il ne s'agit de les faire tomber que pour vous mettre à leur place.

Manès parut surpris un peu plus qu'il ne l'était.

— Je vous remercie de votre bonne opinion, fit-il. Mais ne voyez-vous pas que ni Ligeard, ni Jalamin, ni Bragasse ne voudront de moi?

— Je le vois très bien.

— Alors?

— Alors, il faut les forcer à vous prendre, ou, mieux encore, installer un président du Conseil vénérable et peu gênant, par exemple, le vieux Ladan qui en meurt d'envie ; vous aurez un portefeuille dans le Cabinet, et vous remplacerez Ladan quand il vous plaira... Voilà ce qu'il faut faire...

— Vous en avez le moyen?

— Je l'ai, dit Chautin froidement. Je l'ai et je vous l'offre.

Il exposa son projet, la Ligue républicaine, qui présenterait au pays la nouveauté de capitalistes, de commerçans, d'industriels formulant les promesses de la réforme sociale.

— Ce n'est pas une fantaisie de rêveur. A Toulouse, nous ne rêvons guère qu'en dormant. Cette Ligue est prête à naître. J'en

ai le président, les principaux membres. Il me suffira de lever le doigt pour qu'elle vive... Seulement, il lui faut un chef politique dont le patronage la consacrera : en retour, elle donnera à son chef l'appui d'une organisation que la fortune et la qualité de ses membres feront tout de suite très puissante. C'est précisément cet appui que je vois indispensable aujourd'hui à mon ami Manès. Ma Ligue a besoin d'un homme nouveau comme lui, et mon ami Manès d'être soutenu par un parti d'hommes riches et considérables comme les miens.

— Ce serait une bien heureuse combinaison, fit Manès en riant un peu. Mais, voilà! Est-il possible de nous rapprocher, eux et moi, sans que nous commencions par sacrifier ce qui nous éloigne? Eux, les intérêts de leur richesse, moi, ma conviction socialiste. Quant à moi, c'est un sacrifice que je ne consentirai jamais.

— Vous ne pensez pas, s'écria Chautin avec véhémence, que j'irai vous demander de vous trahir vous-même! On vous prend tel que vous êtes, c'est la condition absolue...

— Tel que je suis... fit Manès.

Il contemplait, au bas de la pente qui dévalait du jardin vers le village, les lumières d'un train sillonnant la campagne sombre d'une blancheur fugitive. Il se rappelait le soir de l'année précédente où Jozan, à Noirville, au retour de Solaure, disait l'espérance que le vieux Talaudière avait mise en lui. Maintenant comme alors, n'était-ce pas une gloire plus belle que celle de l'éloquence qui semblait s'offrir, la gloire du fondateur appelé par le vœu de tous, et donnant au pays la paix où il aspirait vainement?... Il frémit d'une joie quasi surhumaine... Mais il avait été trop déçu la première fois. On l'avait repoussé. Il avait dû se frayer son chemin par la violence; et quels regrets, ensuite, quel effort lui avaient peu à peu restitué la conscience du vrai, l'estime de soi, celle des autres!... Maintenant, on ne le repoussait plus : on le sollicitait. Qui donc le sollicitait? Des hommes très différens de Talaudière et des industriels de Noirville, des hommes nouveaux, disait Chautin, qui représentaient la très grande richesse, les colossales entreprises. Une défiance instinctive le hérissait. Près de Talaudière, il avait été gagné par une manière simple et droite de penser, qui plaisait en lui à des tendances pareilles, héritées de son père... Ces hommes-ci étaient autres : d'avance, leurs personnes ne semblaient pouvoir

lui rien offrir qui l'attirât. Et, au contraire, d'avance, il éprouvait envers eux comme une répulsion. Contre eux se dressaient sa haine ancienne des riches, et son mépris de l'argent, et son amour romantique et passionné du peuple. De nouveau, comme autrefois, il vit le monde partagé entre ces riches, comblés de joies, égoïstes, avides, et le peuple chargé de souffrances, généreux, excellent. Il était pour ce peuple, contre ces riches, et il le dit avec une rigueur emportée :

— Pas de malentendus, mon cher ami ! Ce que je suis, il faut qu'on le sache nettement, il faut que vous le disiez sans une réticence : car, dans ma pensée comme dans ma conduite à venir, je ne saurais rien céder... Ce que je suis?... je me fais l'effet, à moi-même, d'être l'émissaire d'un monde nouveau. En tout, je suis un homme nouveau ; en rien, je ne tiens au passé. Je n'ai pas de famille, seulement des cousins que je connais à peine. Je n'ai pas de village où je puisse retrouver des amis d'autrefois. Je possède tout juste douze cents francs de rente, hérités de mon grand-père. Je suis ainsi libre de tous les liens qui fixent tant d'autres hommes aux habitudes, aux intérêts, aux opinions que leurs parens eurent avant eux. Je n'ai eu d'ailleurs qu'à me plaindre de mes contacts avec la société bourgeoise. J'ai même subi d'elle une offense... grave et douloureuse... Mais je ne vous dis cela que pour mémoire. Je n'ai plus de rancunes : il me esmble du moins ; je suis seulement indifférent, nouveau, je le répète : c'est le mot vrai. Et si tous ces liens sociaux me sont inconnus, en revanche, je me sens attaché fortement aux masses populaires. Entre elles et moi, il y a comme une secrète union. Chaque fois que je leur ai parlé, elles m'ont avoué pour un des leurs. Quant à moi, j'ai pour elles une affection singulière, et j'entends travailler de toutes mes forces à leur assurer, je ne dis pas un sort meilleur, — cela, c'est le parlage de la coterie radicale, — mais la puissance effective dont elles n'ont que le simulacre en politique, et dont elles n'ont même pas l'ombre dans l'ordre économique... Voilà ce que je veux, cher ami ; et voilà donc l'homme que je suis, puisque l'homme est fait plus encore de projets que de sensations et de souvenirs.

Il se tut. Chautin interrogea d'un ton calme :

— Eh bien?

— Eh bien ! C'est là ce que je vous prie de répéter exactement à ces messieurs... Mais je crains qu'ensuite...

— Je leur répéterai tout ce que vous voudrez, dit Chautin; mais je leur ai déjà dit tout cela.

— Et ils n'ont pas bondi ?

— Ils n'ont rien à reprendre, ni à vos idées, ni à vos projets : car ils sont, eux aussi, je vous l'ai dit, des hommes nouveaux.

— Je ne comprends plus, fit Manès. Très riches, dites-vous, ils seraient des hommes nouveaux, comme moi.. Je n'aperçois pas comment ils peuvent être ceci et cela.

— Ils le sont, mon bon ami, répondit Chautin, joyeux de voir la résistance de Manès réduite à cet étonnement... Ils le sont : je les ai choisis. Bien entendu, rien de suspect, ce serait trop dangereux. Des gaillards habiles, certes, ou chanceux... sans quoi !... mais pas un qui ressemble à ces financiers... hum !... que nous voyons quelquefois chez nous, à la Chambre... Chacun d'eux vaut au moins quarante millions, comme disent les Américains... Et voilà, ce sont des Américains de France. Chacun d'eux a pratiqué la concentration des capitaux. A vous d'en profiter ! Quant à eux, leur condition est à la fois excessive et insuffisante dans notre vieille société. C'est pourquoi ils veulent la changer, comme vous. Il y a vingt, trente ans, ils auraient été boulangistes, royalistes, que sais-je ? Aujourd'hui, ils sont socialistes. Ils travaillent carrément à créer l'État socialiste. Qu'ont-ils à craindre des lois ouvrières, des impôts rigoureux ? Des fortunes comme les leurs sentent peu la surcharge, si d'ailleurs elles ne réussissent pas à s'y soustraire... En revanche, ils comptent bien trouver, dans cet État socialiste qu'ils aideront à naître, le rôle et l'influence que désire leur ambition. En définitive, ils ne vous demandent que deux choses : se dire les grands soutiens de la République, porter quelques croix et rubans... Les leur refuserez-vous ?

— Non, fit Manès, en riant un peu.

— Ah ! murmura Chautin. Alors... Je peux leur donner votre acceptation ?

Manès hésita encore une seconde. Il voyait, mais il voyait vaguement que cette décision engageait, plus que la sienne, une cause respectable, qu'il n'était pas sûr de bien servir ainsi. Mais, lui-même, il se sentait prêt à partir ; une chance inespérée s'offrait une fois encore. Il ne la laisserait pas échapper.

— En principe, dit-il, vous pouvez... De mon côté, puis-je connaître des noms ?...

Chautin les lui donna sur-le-champ : il indiquait, pour cha-

cun de ces hommes, la source de sa fortune, spéculation, jeune industrie, commerce audacieux et nouveau... Manès l'écoutait avec soin, songeant :

« Dès lors que je resterai le maître!... Et j'entends le rester... A leur vanité, je veux bien abandonner tout ce qui leur plaira... Mais ils subiront, en politique, ma volonté absolue... »

— Ce sont les principaux membres, continuait Chautin. Le plus beau, c'est notre président, cet excellent Vambard.

— Vambard! fit Manès.

Il reprit aussitôt, pour expliquer sa vivacité :

— Pour le coup, monsieur Chautin, j'ai le droit de m'étonner; Vambard qui était indigné, suffoqué de me voir à la Chambre!

— Il a bien changé, répondit Chautin doucement : nous en avons fait un socialiste; quand je dis nous, c'est un peu moi, et c'est surtout sa femme, notre amie Germaine...

Il esquissa l'évolution de Vambard, isolé par son enrichissement, avide, cependant, d'honneurs et d'influence... Manès ne l'écoutait plus que d'un esprit distrait : il éprouvait un trouble que la nuit dissimulait à Chautin. Voir le mari de Germaine, se lier à cet homme, lui devoir un service, ces perspectives le révoltaient. Certes, avec le temps et le succès, le souvenir de la jeune femme s'était enseveli peu à peu dans sa pensée. Il n'en était plus tourmenté : il avait pu la rencontrer, elle-même, au concert du Châtelet, entendre sa voix, lui parler, sans autre émotion qu'un peu de surprise, ensuite, qu'elle fût à la fois pareille et si changée... La revoir, il y consentait sans crainte. Mais ce Vambard! Être l'obligé de Vambard!

— Pardon, dit-il, comme Chautin achevait... En admettant que ses idées se soient ainsi rapprochées des miennes, vous êtes sûr que c'est avec moi, Manès, qu'il est prêt à s'entendre?

— Je ne vous ai pas encore nommé, répondit Chautin.

— Ah!

— Je ne vous aurais pas nommé sans votre assentiment : mais je suis sûr du sien. Il soupire après sa présidence, comme une petite fille après son amoureux. D'avance, il est aux pieds de celui qui la lui donnera.

« Au fait, songeait Manès, l'heure n'est pas aux faiblesses. C'est un marché que nous faisons. Chacun donne quelque chose. Ce que m'apportent ces gens, et cet homme avec eux, ne m'est indispensable que pour l'instant. Plus tard, je me passerai d'eux.

Eux, au contraire, ne pourront pas se passer de moi : ils sont les véritables obligés... »

Déjà l'impatiente violence de son désir avait absorbé son scrupule sentimental, comme un feu dévore une branche. Devant eux, sur les massifs du petit jardin, un rais de lumière glissa brusquement : la porte de la maison s'était ouverte, et la voix placide de Mme Chautin disait :

— Anatole, il ne faut pas oublier l'heure... Ce n'est pas pour vous renvoyer, monsieur Manès ; mais après le train de onze heures, il n'y en a plus qu'un vers minuit...

— Merci, ma bonne, dit Chautin... Concluons, reprit-il pour Manès... Demain, je porte votre acceptation à ces Messieurs, aux conditions que vous m'avez fixées, et tout de suite, nous convenons d'un jour pour nous réunir. Est-ce bien cela?

— C'est cela, dit Manès.

— Bon, reprit Chautin... Ah! j'oubliais... Il faut à votre Ligue un secrétaire général qui s'occupe de toute la besogne, suivant les directions que vous lui donnerez... Avez-vous une objection à ce que cette place me soit réservée?

— C'est-à-dire que je vous la réservais moi-même...

Le lendemain, en effet, où le déjeuner rassemblait à la table de Vambard plus de convives que d'habitude, Chautin déclara le moment venu de s'entendre sur le chef politique de la Ligue, et il proposa Manès. En prononçant ce nom, il ajustait ses lunettes de son geste familier, et, la main cachant à demi les yeux, il observait, d'un regard aigu, les visages. Celui de Vambard et celui de Germaine avaient aussitôt changé : lui, goguenard et prêt à railler ; elle, froide et dédaigneuse. Les autres, au contraire, paraissaient favorables. Chautin voulut prévenir toute parole hostile du couple Vambard, et, s'adressant à Goldstein dont la belle figure assyrienne, encadrée d'une fine barbe grise, semblait la plus souriante, il l'interrogea directement :

— Il n'y a pas à hésiter, dit Goldstein. C'est notre homme.

— J'ai toujours pensé que c'est avec lui que nous marcherions, dit le gros Farinois, dont la voix était enrouée et les doigts boudinés sous la manchette reluisante.

Cette double adhésion entraîna les autres qui firent quelque tapage. Cependant, Chautin vit que Vambard entr'ouvrait la bouche et bombait la poitrine pour lancer sa voix de fausset.

Mais au même instant, il laissa tomber son élan; il regardait sa femme: elle lui avait signifié, d'un coup d'œil, qu'il eût à se taire; il se tut, en effet; et ce fut elle qui dit, quand le bruit s'apaisa :

— Je crois que le mieux est de prendre quelques jours pour la réflexion. Cette décision est très grave : l'avenir du Cercle en dépend. Vous désirez sans doute y penser, mon ami?

— Certainement, dit Vambard, la mine solennelle.

— Vous ne voyez pas d'inconvénient à ce retard, monsieur Chautin?

— Aucun, dit Chautin, pourvu que le retard soit bref...

Ce fut seulement après le départ de tous les convives, que, tête à tête avec les Vambard, il chercha à les confesser. Il les trouva plus résistans qu'il ne le craignait. Mais, quant aux motifs de cette résistance, il ne put rien découvrir qu'une sorte d'état sentimental : le mari paraissait redouter les témérités de Manès; la femme croyait le jeune député incapable d'aucune réussite politique, hors le succès de tribune, et elle voyait compromise, perdue par lui, la fortune du comité. Chautin jugea que c'étaient là des niaiseries. Toutefois, il prit la peine, pour Germaine plus que pour Vambard, de raconter minutieusement l'histoire de Manès à la Chambre, de décrire, dans le pays, la popularité qui faisait de lui le chef d'un parti nouveau. Il parlait avec une chaleur extrême. Mais la jeune femme opposait à sa verve un visage clos. Il se tut enfin, furieux. Comme il s'en allait, Germaine dit seulement :

— Si cette combinaison ne pouvait réussir, vous en trouveriez bien une autre.

— Sans doute,... évidemment, fit Vambard.

Chautin ne répondit pas. L'après-midi, le soir, il rumina sa colère; il cherchait: il ne trouvait rien. La nuit, comme il ne dormait pas, la solution lui apparut, et si simple, qu'il en eut un éclat de rire retentissant. Réveillée à son côté, Mme Chautin se plaignit.

— Pardon! ma bonne... Je rêvais... Je rêvais quelque chose d'assez drôle...

En arrivant à Paris, il écrivit de son journal à Vambard une lettre pleine d'effusion. Puisque l'accord ne pouvait se faire, il lui rendait sa parole : Farinois serait le Président.

« Que diable! murmura-t-il ce soir-là, en faisant les cent pas

parmi ses rosiers, il faudra bien qu'il marche ou je ne m'appelle plus Chautin ! »

Le lendemain matin, comme il s'habillait, Vambard l'appela au téléphone. C'était une soumission complète :

— Qu'avez-vous pu croire, cher ami ? Mais si ! nous sommes d'accord. Le nom de... Chose... m'avait d'abord surpris. Vous m'avez ensuite convaincu.

— Tant mieux, tant mieux, mon bon monsieur Vambard. Je suis ravi : un président comme vous, il n'y en a pas deux !

— Trop aimable !

— Alors, quel jour voulez-vous l'avoir à déjeuner avec ces Messieurs ?... Mercredi ? Parfait... Sans adieu.

De magnifiques valets avaient débarrassé Manès de sa canne et de son chapeau ; un huissier, majestueux sous l'habit et la chaîne, le conduisit à travers la suite des salons. Manès ne donna qu'un regard distrait aux tapisseries, qui étalaient sur les murailles les couleurs blanches et roses, les figures charmantes, les gestes précieux des personnages de Boucher.

Il se disait : « C'est drôle ! » Germaine, Vambard, lui-même ! Le caprice des événemens qui les rapprochait à cette heure, tous les trois transformés ! L'ironie de ce rapprochement où chacun d'eux oubliait son personnage ancien, celui du commerçant bon vivant et gouailleur, celui de l'enthousiaste intellectuel, celui de l'ennemi des riches, des lois et de la société !... Et, cependant, résidu de ce passé, le regret plus ironique d'une douceur qu'il gardait à jamais enclose !... « C'est drôle ! » se répéta Manès. Et il tenait à se dire que c'était drôle, d'autant mieux qu'il sentait assez péniblement que cela ne l'était guère.

— Monsieur Manès !

Ce nom parut emplir de sa sonorité le vaste hall, et retentir jusqu'au jardin d'hiver, par-dessus le chant clair du jet d'eau. Comme à un signal attendu, les conversations cessèrent, les visages se tendirent de curiosité. Vambard se précipita...

Cet effet rappela fortement à Manès l'homme qu'il était désormais ; et il fut joyeux d'être cet homme, d'éprouver sa puissance. Tranquille, il s'avançait dans le hall où, parmi les merveilleuses faïences, parmi les ors des tables et des consoles, la simplicité de sa mise et sa mince silhouette noire faisaient un contraste qui l'amusait.

— Combien je suis heureux!... s'exclamait Vambard.

Sa belle barbe en éventail sur un gilet gris, entre les revers de soie de la redingote, il rayonnait de cordialité. Manès se laissa conduire vers Germaine qui faisait elle-même un pas à sa rencontre. Comme son mari, elle se dit « très heureuse » de le recevoir, et ils eurent ensemble le regard, le sourire de leur personnage nouveau. Ce fut alors la solennelle présentation de la douzaine de convives, attentifs et silencieux, qui s'étaient instinctivement rangés en cercle, comme un état-major.

— Veuillez me permettre, disait Vambard à Manès...

Il les nomma successivement, avec quelques mots qui marquaient, pour chacun, la notoriété de son nom et de son entreprise. Manès fit le tour du cercle, serra des mains; son sourire était plutôt bienveillant qu'aimable, et assez distant. Il avait tout de suite trouvé cette nuance, et Chautin l'y avait aidé, en le saluant avec les égards dont il usait, dans les cérémonies, envers « les officiels. »

Le déjeuner fut annoncé : Germaine prit le bras de Manès, et on passa dans la salle à manger. La richesse du décor y était sensiblement égale. La table offrait le luxe le plus somptueux : profusion des fleurs, roses et orchidées; beauté coûteuse du surtout en biscuit de Sèvres; recherche de l'argenterie, de la porcelaine et des cristaux, qui étincelaient à la lumière de ce matin de mai. Satisfaite de cette ordonnance, Germaine se tourna vers Manès et lui dit avec une sorte d'empressement :

— Je suis un peu honteuse de vous avouer que je n'ai pas entendu vos discours; mais je les ai lus.

Sur son front blanc, rétréci par la torsade des beaux cheveux qui lui cerclaient la tête, les sourcils noirs luisaient; la bouche fraîche s'entr'ouvrait avec grâce sur les dents éclatantes; mais les yeux étaient comme enduits d'un vernis brillant et froid, où le regard filtrait avec une politesse un peu dédaigneuse. Manès vit tout cela, l'arrangement voluptueux de ces cheveux, la fraîcheur de cette bouche, l'assurance protectrice de ce regard. Germaine, à cet instant, lui parut avoir ramassé toutes les prétentions d'une femme trop belle et trop riche. Il se contenta de sourire, en s'inclinant un peu.

— Je les ai lus, reprit Germaine, c'est-à-dire que je les ai vivement admirés.

Elle exprima cette admiration en termes justes, mais avec

un accent d'autorité dans la voix, comme si elle eût été la première à découvrir les mérites de ces discours, dont toute la France et le monde entier s'occupaient depuis des mois. Manès la laissa parler. Quand elle s'arrêta, il répondit :

— Je vous remercie de votre opinion et j'en suis d'autant plus touché que... permettez-moi à mon tour un aveu... je n'aurais pas osé croire, ni que ces discours pourraient vous plaire, ni même que vous prendriez la peine de les lire.

La raillerie indéfinissable de ses yeux, de sa voix, de ses paroles surprit Germaine. Elle avait parlé avec le sentiment le plus sincère de leur situation nouvelle, donc avec le désir loyal de se montrer pleine de grâce et de bonne volonté envers l'homme que son mari et elle-même acceptaient pour allié. Voilà que Manès insinuait qu'il la jugeait incapable de le comprendre, indigne d'offrir un suffrage de quelque prix! Elle! Avait-il oublié qui elle était? Son orgueil se cabra et lui fit répondre un peu vite, d'un ton trop sérieux :

— J'ai lu vos discours, parce que j'ai toujours le goût des manifestations originales de la pensée, et ils m'ont plu parce que j'y ai retrouvé des idées qui me sont toujours chères, surtout celles de notre transformation nécessaire et prochaine.

— En vérité! murmura Manès. — Non, merci, ajouta-t-il pour le sommelier qui venait de souffler à son oreille : « Laffitte 1893. » — En vérité!

Il s'amusait, à part soi, qu'installée dans cette opulence, elle s'affirmât identique à la jeune fille d'autrefois. En même temps, comme les yeux de Germaine, dans la vivacité de sa riposte, avaient dépouillé leur brume terne et glacée, il ne put s'empêcher d'admirer l'éclat extraordinaire qu'ils donnaient, comme jadis, à tout son visage. Elle recueillit ce regard d'admiration qui fut intense, rapide : elle en éprouva elle-même un singulier bien-être, et elle reprit, entraînée par le sentiment du pouvoir qu'elle avait eu, qu'elle retrouvait tout de suite sur cet homme :

— Dussé-je vous sembler un peu vaine, je serais tentée de croire que j'ai pu contribuer à l'évolution qui vous a conduit, des théories violentes, à votre réalisme transformiste d'aujourd'hui...

— Il se peut, en effet, murmura-t-il de nouveau.

Elle rappelait que, réveillée la première au sens des réalités, elle l'avait exhorté à rejeter, comme elle, leur idéologie révolu-

tionnaire. Elle ne disait pas que ses conseils se plaçaient dans la scène du Salon d'Automne : elle l'aurait aussi bien dit sans hésitation, ni embarras ; car elle ne gardait de ce jour qu'un souvenir paisible ; elle avait fait ce qu'elle devait faire, et elle l'avait bien fait. Cependant, Manès revoyait, dans la salle dorée par la lumière d'octobre, le visage frémissant, puis implacable de Germaine ; il revoyait les jours qui avaient suivi, et comment le désespoir l'avait jeté dans la bataille, d'où il sortait à la fois vainqueur, guéri de son chagrin, dégoûté pour toujours des excès de la parole et de la pensée. C'était donc bien Germaine qui avait été la cause de son évolution et de son succès, mais non pas au sens, ni de la manière qu'elle s'imaginait. Cette méprise de la jeune femme le fit sourire, parce qu'elle était exactement contraire à la vérité ; et en même temps, par tout ce qu'elle lui rappelait de vérités douloureuses, elle le secoua d'un élancement bref et profond. Tandis qu'il souriait, un éclair passa dans ses yeux, la flamme du foyer où le désir déçu, la jalousie, toutes les fureurs avaient fait rage. Germaine, dans l'instant où elle se livrait au plaisir d'exercer son influence et d'en célébrer les bienfaits, subit la brûlure de ce regard : elle en fut pénétrée si brusquement qu'elle resta interdite. Comme jadis, au temps où elle était la disciple amoureuse et soumise, elle se sentit humble auprès de lui, telle que l'esclave heureuse de se vouer aux fantaisies de son maître. Elle voulut parler : son intelligence, sa raison, tout son être conscient protestaient contre cette emprise.

— Aujourd'hui comme alors, je suis prête à vous donner mon aide, et j'espère qu'elle pourra vous être de quelque utilité...

Cette offre venait, comme une conclusion naturelle, après l'évocation complaisante d'un passé, où Manès avait été si bien conseillé, secouru. Mais la voix de Germaine était changée : en promettant sa protection à Manès, elle avait l'air de le solliciter. Elle le comprit et son trouble s'accrut. Lui, cependant, fut agacé par l'affectation d'une bienveillance qui semblait oublier l'homme qu'il était. D'ailleurs, il s'apercevait que Vambard, en face d'eux, attendait la fin de leur entretien, non pas certes avec la nervosité d'un jaloux, mais avec un reproche amical et timide, comme s'il eût dit : « Voyons, ce n'est pas pour plaisanter avec une femme que vous êtes ici, mais pour causer, entre hommes, de choses sérieuses. » Autour de la table, les conversations ne

faisaient qu'un murmure intermittent, et, d'un coup d'œil, Manès constata que tous les regards l'observaient, attendaient aussi. Il fut rétabli dans la force de son personnage présent; il rejeta le passé qui n'avait été qu'humiliation et souffrance; à son tour, il conclut avec raideur :

— Je vous remercie, madame. Mais l'heure d'aujourd'hui ne ressemble pas à celle d'hier. Il ne s'agit pas de moi, maintenant, mais de mon œuvre. J'accueille les concours qui me viennent de toute part, à une condition : ceux qui les offrent doivent accepter sans réserve le but que je me suis proposé...

Il s'adressait à Vambard, il avait un peu haussé la voix. Germaine ne disait rien : elle n'aurait su que dire. Ce fut Vambard qui répondit avec l'emphase la plus cordiale :

— Tous les honnêtes gens marchent avec vous, monsieur Manès. Votre œuvre est leur œuvre ; car il ne s'agit de rien moins que de sauver la République menacée.

— Menacée ! s'écria Chautin. Dites en danger de mort. Un an de ce régime, et je vous jure qu'elle est perdue !

Une exclamation unanime l'approuva. Il flétrit l'abaissement des mœurs politiques, le trafic des consciences, l'exploitation du pays par une bande sans scrupule. Son accent toulousain faisait sonner sa voix chaude : animés par la chère excellente et les vins précieux, les visages des convives rayonnaient d'énergie. Manès les contemplait avec curiosité : Farinois, vif et brutal ; Engel, le marchand de diamans, gras, souriant, avec une moue narquoise de la lèvre; Laveur, l'homme des boulangeries, correct, froid, le regard immobile ; Pageot, le grand commissionnaire, le teint olivâtre, les yeux très noirs à l'ombre du nez busqué... Tous, assurés dans l'autorité de leur richesse et l'habitude de commander, prenaient, pour écouter Chautin, la même expression de confiance et d'ardeur recueillie...

« Oui, pensa Manès, Chautin disait vrai ; ils paraissent à point... On en trouverait beaucoup d'autres pour déblatérer contre le gouvernement et déplorer les malheurs de la France en dégustant un excellent déjeuner ; c'est de cette manière que tant de bourgeois français pratiquent l'amour de la chose publique. Mais ceux-ci ne sont pas des bourgeois de vieille race : ils n'en ont pas l'apathie, ni les goûts de stricte régularité. S'ils se plaignent de ce qui est, c'est qu'ils veulent quelque chose, chacun pour soi, des rubans peut-être, comme dit Chautin, ou la

gloriole d'un rôle officiel... Bah! si cela leur fait plaisir, on verra... Mais que, d'abord, ils se mettent à ma discrétion... »

— Et justement, achevait Chautin, alors que tout va à la dérive, M. Manès est venu donner un coup de barre qui peut ramener la barque, du marais dans l'eau courante !...

« Attention! » se dit Manès.

— Si vous permettez, reprenait Chautin, d'un air modeste et grave, si vous permettez à un vieux journaliste qui n'a qu'un mérite, celui d'une expérience trop longue, si vous lui permettez d'exprimer son opinion devant des hommes également considérables par leur fortune et par leur science des affaires, je vous dirai ceci : de mémoire de parlementaire, je n'ai jamais vu crise si dangereuse, ni, heureusement, chance de salut si favorable. J'entends des voix qui parlent de réaction. Ce serait une aventure insensée, la guerre peut-être... on ne sait... Vous, messieurs, vous vous gardez de cette imprudence. Vous voulez que la République se sauve elle-même, et qu'elle vive en se renouvelant. C'est pourquoi vous avez salué les promesses du grand orateur qui veut, lui aussi, et qui saura renouveler : vous avez acclamé, dans M. Manès, l'admirable tribun dont la parole soulève ou contient les masses populaires, et qui, demain, sera l'homme de gouvernement que la France réclame...

— Bravo! s'écria Vambard. Voilà qui est parlé...

Chacun répétait : « Parfait! Très bien! C'est la vérité! Tous les gens raisonnables pensent ainsi!... »

Manès attendait que cette rumeur de contentement fût apaisée. La voix de Germaine murmura à son oreille :

— Que leur direz-vous? Il est beau de s'affirmer dans l'intransigeance de ses principes. Mais il est meilleur de ne pas éloigner, par trop de rigueur, les personnes les mieux disposées...

Il la regarda, surpris : elle avait, dans les yeux, une lueur très vive de sympathie; rien ne restait en elle de la protectrice un peu dédaigneuse : une amie, violemment intéressée à sa réussite, et toute portée vers lui d'une âme inquiète et dévouée, éclairait la route où il allait s'engager. Elle ajouta :

— ... On peut n'être pas trop exigeant envers des hommes qui, eux-mêmes, ne demandent rien...

Il la remercia d'un clin d'œil : il avait déjà commencé à parler. Il se défendait de détenir les secrets de l'avenir. Les circonstances l'avaient servi et, surtout, cet amour du peuple, cette

familiarité qu'il gardait avec le prolétariat, cette confiance réciproque où il prenait le pouvoir immense du nombre.

— Peut-être suis-je par là mieux qualifié qu'un autre pour entreprendre l'œuvre que le pays attend. Je le crois, du moins, je le sens : j'y suis porté par la conviction la plus ardente, et ni le courage ni la persévérance, je vous le jure, ne me manqueront pour accomplir cette grande tâche...

Il avait gardé le ton mesuré qui convenait à une simple conversation. Sur la dernière phrase, sa voix lança soudain les vibrations sonores, caressantes, émouvantes, qui la faisaient pareille au retentissement du fer, à l'ébranlement du cristal, au chant du ruisseau dans les roches. Son regard, qui avait parcouru les visages, se posa sur Vambard, dont la barbe oscillait en cadence, par manière d'approbation, puis sur Germaine. Elle le contemplait, les yeux fixes et brillans : elle écoutait la musique oubliée de sa voix, et une inquiétude plus craintive, dans sa tête un peu penchée, dans son corps un peu ployé, disait :

« Moi, il me semble... Vous feriez bien... Vous seul pouvez décider; mais je crois... »

Il hésita une seconde. Que dirait-il à ces hommes? En quoi étaient-ils d'accord et en quoi différens? N'allait-il pas fortifier, en les prenant avec lui, ce qu'en soi-même il voulait changer? Et ne leur abandonnait-il pas, au contraire, à leur insouciance, à leur cynisme, tout ce qui lui paraissait digne d'être conservé?... Il eût souhaité de réfléchir encore... Mais l'heure avait sonné. La conquête était là, sous sa main. Un désir immense de la saisir le précipitait. Germaine, elle-même, avec le feu de soumission et d'attente qui brûlait dans ses yeux, ne paraissait-elle pas étonnée qu'il tardât à user de son pouvoir? Que faisait-il, en somme, que de jeter dans la balance le pouvoir du charmeur des foules? Et quel compte avait-il à rendre à ces hommes qui ne sollicitaient que la faveur de se ranger sous ses ordres?

— Mon œuvre, reprit-il tout à coup, la voix contenue et frémissante, elle tient en un mot : je veux consolider. Ce n'est pas une tâche nouvelle : ce pays l'impose périodiquement aux citoyens de bonne volonté; car il est ainsi fait qu'il se porte en avant, par bonds irrésistibles, avec la générosité la plus insouciante, à la poursuite de son idéal de justice et de liberté : et, après chacun de ces élans, tandis que les autres nations le contemplent, craintives et jalouses, il faut qu'il se reprenne,

qu'il assure ses conquêtes, que l'examen et la réflexion succèdent à l'enthousiasme ; c'est l'heure de l'intelligence après celle du sentiment. Une fois encore, il en est ainsi aujourd'hui. De la secousse qui l'a précipité si loin au delà des autres peuples, le nôtre est resté ébranlé : aucune révolution, depuis un siècle, ne fut si profonde. Nous avons maintenant à en confirmer les insignes résultats. C'est bien là l'œuvre à laquelle je suis heureux de vous voir si disposés. La crise, en modifiant les hautes classes sociales, a fait d'hommes tels que vous, messieurs, les soutiens nécessaires de l'État : et votre concours permettra à un gouvernement, digne de ce nom, de donner au pays les lois qu'il a méritées, ces lois sociales qui seront, avec la juste autorité que vous prendrez dans la République, le fruit du prodigieux bouleversement par où s'est ouvert le xxe siècle, notre siècle.

De nouveau, emporté par la force des mots et le rythme des phrases, il avait laissé sa voix s'infléchir et s'élancer ; la parole, sur ces hommes de sensibilité cependant médiocre, opérait le miracle habituel ; et plus encore que les vagues espérances données à leurs convoitises, l'accent de Manès les avait si bien remués, qu'ils saluèrent sa conclusion en battant des mains. Le tapage se prolongea en conversations bruyantes qui approuvaient Manès, et s'emparaient joyeusement de l'avenir.

— Êtes-vous contente ? demanda-t-il à Germaine.

Elle aspira l'air un peu nerveusement, comme si cette question eût surpris en elle des pensées secrètes, effarouchées d'être exposées à sa vue. Elle murmura comme malgré elle :

— Je suis... je suis très heureuse... je veux dire...

Vambard frappait sur sa coupe de champagne. Le silence établi, il déclara, tour à tour aimable et majestueux :

— Monsieur le député, si nous avions eu besoin d'être convaincus, nous l'aurions été par votre... hem!... par vos...

Chautin risqua : « Vos observations. »

— C'est ce que j'allais dire, reprit-il de toute la vigueur de son fausset, par vos observations... Mais, ajouta-t-il avec un sourire, nous étions convaincus déjà! Il ne vous restait qu'à nous charmer. C'est chose faite à présent. En notre nom à tous, permettez-moi de vous remercier, de... de... de vous remercier. Et puisque nous sommes à l'heure des toasts, je vous propose de boire à notre union. Messieurs, à M. Manès! A la naissance de la grande Ligue républicaine dont il voudra bien accepter

le patronage! Et aussi, je vous prie, à M. Chautin, qui fut l'agent de notre réunion, comme il sera le... la... heu... le ressort, oui, le ressort de notre comité...

Il y eut un brouhaha où les convives exprimaient, avec leur sympathie, le soulagement que Vambard eût achevé son toast sans encombre. Lui-même ne participait aucunement à cet embarras, et faisait une admirable figure, rayonnante et digne, de président. Manès se contenta de répondre :

— Je vous remercie, messieurs, je bois à votre Ligue, à son président, à son secrétaire, à ses membres...

Chautin ne pouvait laisser perdre cette occasion de parler. Maintenant que Manès avait prononcé la formule solennelle de l'union, sa tâche à lui, organisatrice et pratique, commençait : il dit comment il la comprenait, le siège du comité, les réunions, le bureau d'informations, les concours électoraux...

« La cuisine, » songea Manès.

Il écoutait avec soin et reconnaissait l'habileté, l'expérience du Toulousain. Mais, en même temps, entre lui et ces hommes, désormais associés à sa chance et le fortifiant de leur appui, il sentait la bizarrerie de l'alliance. Il contemplait le plafond doré de la salle à manger, les boiseries sculptées des murailles; et, comme à son entrée dans l'hôtel, il éprouvait, en se raillant lui-même, le malaise d'être là, en face du mari de Germaine, près de Germaine qu'il avait aimée. Cette richesse lui rappelait la trahison qu'elle avait causée : il regardait la figure de cet homme, épanouie sur la belle barbe; il entendait à son côté le souffle léger de Germaine. Et, très profondément, un remous de colère se soulevait dans son être, à le voir lui, le mari, si lourdement satisfait, elle si dangereusement belle, à les voir, tous les deux, ensemble, chez eux, avec la familiarité de leurs regards, de leurs manières.

— Bien entendu, chantait le vieux Chautin en ajustant ses lunettes, tout ce que je viens de proposer, ce n'est qu'un plan que je soumets à votre appréciation. Mais j'y ai longuement réfléchi, et je ne vous cache pas que je n'en crois pas de meilleur.

— Nous continuerons en prenant le café, voulez-vous? dit Germaine.

Elle s'était levée : Manès lui offrit son bras pour retourner dans le hall. Il se moquait déjà de sa colère. Quoi donc? Comme tous ses autres succès, celui de ce déjeuner avait provoqué en

lui un retrait ironique; et il ne pouvait être de meilleure matière à l'ironie qu'un sentiment jadis si durement blessé, qu'un souvenir d'amour aujourd'hui si ridicule, dans ce milieu, en face du sympathique Vambard, auprès de cette jeune femme évidemment heureuse de sa fortune présente. La sorte d'amertume qui lui en restait au cœur n'était qu'une des saveurs un peu vives auxquelles devait s'habituer son personnage nouveau. Il l'accepta ainsi et, en saluant Germaine, il tint à lui dire, pour mieux lui marquer combien il était libéré :

— Je suis ravi de connaître enfin M. Vambard. Il attire tout de suite la sympathie ; on ne peut le voir sans comprendre votre choix et vous en féliciter.

Un peu de mordant, à sa voix, fit croire à Germaine qu'il proposait, en se moquant, une comparaison entre Vambard et lui-même : elle en fut d'autant plus offensée, que la comparaison avait déjà assailli son esprit, trop avantageuse pour Manès, trop pénible pour l'époux. Elle se reprocha cette pensée involontaire, comme un oubli de ses devoirs, et elle répondit :

— Je ne connais pas d'intelligence plus droite ni d'homme meilleur, et je me loue, chaque jour, du bonheur d'être sa femme.

Elle voulait parler avec sécheresse; mais il se trouva que sa voix tremblait, que l'éclat de ses yeux était voilé d'embarras; et, sur son front blanc, une légère rougeur s'étendit, comme si elle avait eu conscience d'un mensonge pénible que Manès ne pouvait pas ne pas remarquer. Aussitôt, elle se détourna, prête à se consacrer à ses hôtes qui, d'ordinaire, s'empressaient autour d'elle, plus galans à cette heure. Mais ils étaient tous possédés d'une envie plus âpre que le vain désir d'avoir d'elle un regard, un sourire : tous, l'ambition des croix, des honneurs, d'une puissance officielle les dominait exclusivement, et ils entouraient l'homme qui devait bientôt la satisfaire. Assise un peu à l'écart, Germaine prit par contenance un magazine : en feuilletant les pages, elle contemplait le cercle de leurs visages attentifs, de leurs dos respectueux. Ils parlaient tour à tour, et chacun fournissait, en vue des élections qui seraient la grande œuvre de la Ligue, le renseignement du pays où il avait domaine, chasse ou château. Germaine observait Manès, mince et pâle, au milieu d'eux. Il ne disait rien. Une cigarette au coin de la lèvre, il écoutait, il observait sans doute, aussi lui,

les yeux mi-clos... Cachée par le magazine qu'elle abaissait par momens, Germaine regardait cette face, si pénétrée d'intelligence et d'énergie que sa laideur rendait presque ridicules, par contraste, les traits réguliers de Vambard et la belle tête assyrienne de Goldstein. Elle se dit, toutefois, avec conviction : « Il est laid ! » Mais elle ne pouvait faire que ce mot, en ce moment, ne fût comme un hommage d'admiration... Elle aurait voulu rencontrer ces yeux dont elle sentait le feu contenu ; mais il les fixait à droite, à gauche, sur celui qui parlait ; pas une fois, il ne les dirigea vers elle, et ce qu'elle pouvait recueillir de leur ardeur la troublait sans la satisfaire... Soudain, elle eut un geste qui releva le magazine et la dissimula complètement. La voix de Manès résonnait dans le silence. A une question de Chautin, il répondait d'un ton léger et net :

— Vous avez raison, il est temps d'arracher à ce ministère le peu de vie qui lui reste.

Personne ne dit rien : tous attendaient, comprenant qu'il allait poursuivre. Il se recueillait, le front incliné... Germaine l'entrevit, adossé contre la muraille : dans ce silence, dans ce recueillement, la force qu'il portait en lui se dressait si formidable, qu'une fois encore elle se sentit chétive et soumise.

— Messieurs, reprenait-il, le plus urgent est de manifester votre existence. Je pense que votre secrétaire général, M. Chautin, se chargera des notes aux journaux qui annonceront que vous vivez. Mais il faut, à votre naissance, une solennité qui frappe, dont le bruit retentisse. Il faut un banquet nombreux avec des discours. Votre président exposera l'objet d'une association que vos noms seuls, d'ailleurs, définissent assez clairement...

— Très bien, très bien ! dit Vambard.

— Et, demanda Goldstein, vous parlerez aussi ?

— Je parlerai, fit Manès.

Il dit cela sur le ton le plus simple. Tous, aussitôt, poussèrent un « ah ! » de satisfaction. A cet instant, Germaine eut la représentation brusque et saisissante de tout l'avenir qui tenait dans cette promesse : « Je parlerai, » donnée, là, devant elle, par cet homme pâle et volontaire. Et c'était comme si la puissance, qu'elle avait sentie tout à l'heure dans son recueillement, soudain se mettait en œuvre et s'emparait du monde. Elle la voyait près d'agir, agissant, subjuguant les foules, créant des événemens nouveaux. Cette sensation du réel fut si vive qu'elle en resta stu-

péfaite. Ses yeux grands ouverts contemplaient Manès, comme s'ils avaient subi la plus étrange révélation : ce visage connu, cet être qu'elle avait, tour à tour, admiré, dédaigné, plaint et vaguement redouté, se transfigurait. Parmi tous ces hommes, si contens et fiers de leur richesse, il était celui qui disposait, mieux que de cette richesse, de milliers et de milliers de destinées : il était le maître et tous l'acceptaient comme tel.

Elle ne s'étonna pas ensuite qu'il ajoutât :

— Le reste me regarde. Ce que nous aurons ensemble commencé, je l'achèverai quelque jour à la tribune.

Vambard se frottait les mains; Farinois avait un gros rire. Chautin exposa que l'installation du Cercle reculait à trois ou quatre semaines le banquet inaugural. Farinois fut constitué vice-président, Goldstein trésorier : tous, formant le comité de direction, se chargeaient de faire adhérer leur clientèle d'obligés... Germaine écoutait distraitement ces propos. Elle eût voulu que Manès, le maître, se fît entendre de nouveau. Le cercle se rompit. Manès venait vers elle pour prendre congé. Elle se leva et tendit la main : ses paupières battaient, comme après l'éblouissement d'une éclatante lumière, et ses yeux ne paraissaient rien voir. Aux remercîmens qu'il présentait, elle ne répondait rien. Elle ne paraissait rien comprendre. Elle balbutia enfin quelques paroles banales et s'efforça de sourire. Il s'éloigna, reconduit par Vambard. Ils parcoururent ensemble la longueur du hall. Goldstein, Farinois, tous suivaient d'un regard avide, jaloux et satisfait, la mince silhouette de l'homme en qui reposaient leurs espoirs. Germaine suivit aussi la forme noire qui diminuait; elle semblait mécontente, offensée, comme si Manès se fût emparé de son bien le plus cher et du meilleur de sa pensée, qu'il emportait négligemment avec lui.

Louis Delzons.

(*La dernière partie au prochain numéro.*

PETITE GARNISON MAROCAINE

En route pour Dar-Chafaï. — Le village et la kasbah. — La question des Tadla. — Les militaires en garnison et l'ascétisme africain. — Une école pratique d'arts et métiers. — Marsouins et goumiers; campagne de guerre et cartouches à blanc. — Au village : le mellah, le douar de Cythère, les pionniers de la civilisation. — Les vendredis de Dar-Chafaï : le marché et la « chkaya. » — Les deux écoles. — Les préparatifs de la « colonne » de Marrakech. — Les échos de la révolte de Fez. — Dans l'espoir de jours meilleurs.

De mémoire de Marocain, jamais autant de Roumis n'ont parcouru, comme pendant ces dernières semaines, la piste qui conduit de Casablanca à Marrakech. Spéculateurs et fournisseurs se hâtent vers la capitale du Sud, où l'arrivée toujours imminente et toujours différée des troupes françaises va faire affluer les douros et les bonnes occasions. Mais le touriste qui, dédaignant les sentiers battus, les abandonne à Settat pour longer les territoires des Srahrna, s'applaudit bientôt de sa décision que ne manquent pas de blâmer les vieux routiers du *bled*. Dès la seconde étape, s'il aime les ruines pittoresques et les récits imagés, il peut s'arrêter à Dar-Chafaï. Une boîte d'aquarelle complète, un stylographe bien garni, une mémoire fidèle, lui permettront de noter des impressions dont le souvenir de Rabat, de Fez et de Meknès ne parvient pas à diminuer la vivacité.

A quelques kilomètres de Guicer, au delà du col d'accès facile qui limite au Sud la Chaouïa, les plateaux ondulés des Beni-Meskine abaissent doucement leurs terrasses caillouteuses vers le sillon de l'Oum-es-Rbia. Quelques maigres champs d'orge et de blé sèment des taches vertes ou jaunes dans la teinte pâle de l'herbe desséchée, que le soleil levant fait briller comme un

tapis de neige; des troupeaux de moutons, de chèvres et de bœufs cherchent une vague pâture entre les roches calcinées; des chameaux profilent dans le ciel leurs silhouettes d'ombres chinoises; les huttes en paille ou *noualas* qui, depuis Settat, ont remplacé les tentes brunes, dressent au milieu d'enclos en pierres sèches leurs toits coniques et branlans. Vers le Sud, à peine estompé par l'éloignement dans une atmosphère sans profondeur, un reflet blanc dans le cobalt dilué du ciel dénonce les glaciers de l'Atlas. Perchés sur les bambous qui supportent le fil ténu du télégraphe de campagne, des éperviers roulés en boule contemplent sans émoi les scènes du chemin. Propriétaires cossus que transportent sans heurts des mules au pas relevé, goumiers drapés dans le manteau bleu qui échangent sans hâte les sacs postaux, paysans qui poussent leurs chameaux indolens et leurs ânes miteux, se suivent et se croisent, colportant les nouvelles qui seront déformées, amplifiées par les commentaires des douars. Au-dessus des coteaux chauves, des faucons planent inlassables, voltent, se laissent choir, remontent, filent comme des flèches, reviennent, sans un mouvement apparent de leurs ailes, imposant des comparaisons fâcheuses pour nos aéroplanes que la prudence retient à Casablanca sous le mystère de leurs hangars. Élevant sa coupole sur une ondulation d'un faible relief, le tombeau de Si-Mohammed-bel-Kouch, visible de trois lieues à la ronde, semble un phare qui domine la houle figée d'un océan silencieux. Puis, le Trident de Marrakech se montre, bleuâtre, à l'horizon; la ligne de hauteurs qui longe la route à droite s'abaisse, disparaît et démasque un chaos de montagnes roses et violettes par delà le fleuve lointain, dont la coupure profonde est jalonnée par des pitons gris. On traverse l'amas misérable des cahutes du douar Bou-Jdouda, où des gosses loqueteux piaillent au milieu de poules bruyantes et de chiens hargneux. Et, soudain, on domine une vision de rêve qui se dresse au loin sur le flanc élargi d'un ravin. Des murailles rougeâtres, des tours trapues, des terrasses éclatantes d'où émerge un minaret blanc, couvrant un vaste espace, font songer à quelque cité guerrière endormie dans la paix du désert. Les arêtes vives des remparts dévalent vers le ravin où des puits se devinent par le grouillement de formes vagues, par un miroitement de flaque jailli du sol; elles remontent les pentes, encadrent un éperon largement étalé, se mêlent, dessinent de triples

enceintes étayées par les masses carrées des bastions qui projettent des ombres dures. Nid inviolé des pillards, citadelle formidable de caïds rebelles, tel apparaît l'ancienne résidence des fils de Chafaï.

Mais l'aspect change à mesure que la distance diminue. La ville immense n'est plus qu'une cohue de bâtisses en terre, semées sans ordre au milieu des *noualas*. Dans les enceintes quadrangulaires, des plaies béantes trouent les tours découronnées, les murs chancelans. Nul gardien ne veille sur la porte voûtée du *mers* dont le sol, évidé par les cachettes d'innombrables silos, n'abrite plus les charges de grains amenées par les collecteurs d'impôts; nulle *harka* n'attend derrière ses remparts le signal d'entrer en campagne contre une tribu dissidente; nulle meule ne bourdonne dans le moulin où deux arches en briques, de six mètres d'ouverture, attestent la science des maçons du temps jadis. Des corbeaux, des tourterelles, des émouchets animent seuls les recoins sombres des corps de garde, les crevasses des huit tours dont les masses carrées ont encore une fière allure et soutiennent les huit cents mètres de murailles qui protégeaient les richesses du Maghzen.

Vus de près, les ravages du temps apparaissent rapides et sûrs. Les orages de l'hiver font couler en boue rougeâtre la terre des enduits, arrondissent les angles, obstruent les meurtrières, effacent les créneaux. L'eau qui s'infiltre agrandit en brèches les fissures du pisé, ronge les soubassemens, transforme une œuvre gigantesque en chaos minable, d'où la poésie des ruines disparaît avec le beau temps. Comme les hameaux pyrénéens, les paillotes annamites, les villages malgaches ou les agglomérations chinoises, les manifestations éphémères de l'architecture arabe ont besoin de soleil pour se montrer en valeur; et les « impressions d'Orient » du touriste se muent en tristesse infinie sous un ciel pluvieux.

Cependant, à deux cents mètres du *mers*, par delà les cases rudimentaires où les pionniers de la civilisation française abritent leurs tables de « bistrots » et le capharnaüm de leurs bazars, la kasbah des Ouled-Chafaï étale ses constructions massives et ses remparts intacts. De l'autre côté d'un vallon, la maison neuve d'un caïd la domine, et ses étages qui s'élèvent symbolisent la puissance qui grandit sur la ruine du passé. Le contraste entre la civilisation envahissante et la routine obsti-

née, entre la mentalité chrétienne et l'Islam, est rendu encore plus violent par le drapeau français qui flotte sur la terrasse du minaret. Si-Chafaï, l'ancêtre, avait patiemment édifié la demeure familiale que sa descendance agrandissait; et, dans ses constructions uniformes, il mettait toute l'âme de sa race : les logis mystérieux devaient ignorer à jamais, derrière leurs murs énormes et leurs portes fermées, l'agitation de l'extérieur. Mais les Roumis sont venus; ils ont chassé les maîtres légitimes, percé partout des ouvertures, abattu les barrières, pour faire pénétrer de l'air et de la lumière dans ce colossal emblème du monde musulman.

L'aspect de la kasbah, du dehors de l'enceinte, ne fait pas soupçonner les merveilles d'élégance, le confortable raffiné dont s'entouraient ses anciens possesseurs, et que les dévastations de la guerre civile ou de notre occupation militaire n'ont pas complètement détruits. Aux temps que le protectorat va séparer de nous par un abîme profond, il n'était pas prudent pour les caïds de rendre trop visibles les effets d'une administration intéressée. Les fonctionnaires enrichis renonçaient aisément aux satisfactions extérieures de la vanité, pour éviter les emprunts forcés, les restitutions vengeresses que n'auraient pas manqué d'ordonner des sultans toujours besogneux. Ils goûtaient en égoïstes les joies de l'opulence; ils cachaient aux regards indiscrets les splendeurs de leurs demeures, comme le paysan méfiant dont nous parla Rousseau. C'est ainsi que terrasses, appartemens, colonnades et jardins disparaissent derrière des tours banales et des murs sans caractère, qui se développent sur les faces d'un carré de cent mètres, exactement orienté. Un soubassement de moellons, large de un mètre cinquante, supporte le conglomérat de cailloux et d'argile, haut de six à dix mètres, dont sont faits les maisons, les remparts et les tours. Ce béton rustique, enduit de terre bien polie, a la consistance du roc; il serait indestructible, si les torrens qui courent sur le sol après chaque ondée ne minaient le pied des édifices, dont ils préparent l'écroulement. D'ailleurs, leurs angles mal raccordés sont en outre une cause efficace de ruine. Mal soutenus par leurs bases rétrécies, les murs penchent, se disjoignent, ouvrent des brèches où l'eau des pluies qui s'infiltre, où le vent qui fait rage, accomplissent vite leur œuvre de destruction. Les constructions les plus imposantes exigent un entretien constant, que les indi-

gènes paresseux et fatalistes dédaignent. Ainsi, au Maroc, quelques années à peine suffisent pour changer en ruines vénérables des monumens dont la masse et la solidité semblaient défier les siècles. Ils se trompent, les voyageurs qui croient interroger, dans les vestiges épars sur les campagnes, les témoins véridiques d'un passé lointain.

Depuis deux ans, les préoccupations tactiques des officiers français ont aggravé les ravages du temps et des rébellions dans la résidence des Chafaï. On a écrêté les remparts, éventré les murs, percé des meurtrières, pour faciliter les évolutions de défenseurs que l'ennemi n'a jamais inquiétés. Mais on n'a pas songé à nettoyer les canalisations obstruées, à réparer les terrasses, à boucher les fissures des citernes; les souliers ferrés ont martelé sans pitié les fines mosaïques et les carrelages élégans, jadis réservés aux caresses nonchalantes des babouches souples et des pieds nus; les bougies de traite ont embrumé les peintures éclatantes; les graffiti égrillards ou désenchantés des guerriers enlizés dans cet austère séjour ont sali l'enduit neigeux des appartemens. Et cependant, malgré toutes les dévastations, l'édifice peut encore étonner les artistes et satisfaire les curieux.

C'est d'abord au logis de Si-Ahmed-ben-Chafaï, enchâssé dans un labyrinthe de murailles et de couloirs, où les commandans d'armes du poste dressent par tradition leur lit de camp, que l'on conduit le voyageur attiré par la réputation grandissante de la kasbah. Relevé de ces ruines après la révolte des Beni-Meskine, il apparaît assez intéressant pour faire oublier les médiocres échantillons de l'art arabe entrevus dans la kasbah d'été des Sultans à Dar-Dbibagh et dans le palais d'Abd-el-Aziz à Rabat.

Deux appartemens se font face dans une cour fermée par de hautes bâtisses qui dressaient autour du maître le mystère d'un majestueux isolement. Le sol, recouvert par un glacis de ciment, cache une citerne voûtée, que les pluies remplissaient d'une eau limpide et fraîche; il est égayé par les caissons étoilés, en faïences multicolores, d'où jaillissent des orangers. Un vaste tapis de mosaïque entoure un bassin profond; une vasque de marbre attend le jet d'eau qui ne chantera plus dans sa coupe élégante. La plainte douce de l'eau, le parfum des fleurs, l'incessant gazouillis des oiseaux qui pullulent encore sous les feuilles devaient distraire Si-Ahmed dans cette retraite inaccessible, et

lui faire oublier les angoisses d'un passé récent, les calculs du présent et les embûches de l'avenir. Sur le côté Sud de la cour, une galerie en arcades montre ses grillages finement ouvragés, le miroitement de ses piliers, les couleurs éclatantes de ses boiseries : elle précède une vaste chambre carrelée de faïences, ornée de mosaïques. C'était l'asile des fidèles esclaves noirs, des serviteurs qui avaient l'honneur d'approcher le maître, ceux dont la présence lui était agréable et le dévouement précieux.

Ce décor élégant convient aux splendeurs de la demeure habitée jadis par Si-Ahmed. Sur la face Nord de la cour, une large vérandah pavée de carreaux minuscules et chatoyans est supportée par des piliers ornés de faïences bleues et blanches; entre leurs fûts octogones que relient des ogives élancées, court une haute balustrade où le fer forgé s'étire en dessins capricieux. La porte d'entrée peinte de claires arabesques est vaste comme un portail de cathédrale; ses lourds battans, qu'allègent deux guichets aux ferrures archaïques, tournent dans des gonds énormes qui s'effilent en clochetons. Elle donne accès dans la chambre du maître, dont les proportions étonnent nos yeux accoutumés à l'exiguïté des appartemens parisiens : elle est longue de douze mètres, large de quatre, haute de sept. Une profonde alcôve l'agrandit encore, ceinturée par trois étages de décors : des mosaïques jusqu'à hauteur d'homme, où le bleu, le noir, le vert, s'estompent sur un fond glauque; au-dessus, des panneaux en plâtre sculpté, où les reliefs dessinent symétriquement des fouillis harmonieux, que rehaussent des teintes vives; enfin, des peintures compliquées, où les imbroglios géométriques, alternant avec les fleurs, atténuent dans le demi-jour l'opulence de leurs tons chauds. Le plafond de ce temple somptueux de l'amour et du sommeil, à qui le lit Picot, la chaise Archinard et la table du chef de poste donnent maintenant un aspect monacal, disparaît sous une rosace gigantesque, labyrinthe de lignes régulières que l'œil s'épuise à suivre et à démêler dans leur chatoiement de couleurs. Un fronton grandiose couronne cette alcôve enguirlandée par des versets du Coran taillés en relief sur un fond d'azur, entre des dentelles de plâtre. La salle tout entière fait d'ailleurs une monture digne de cet éblouissant joyau. L'admiration y va du sol recouvert de céramiques savamment assorties, aux mosaïques des lambris, aux bandeaux sculptés qui encadrent les baies, aux grilles en fer forgé des fenêtres, aux

motifs d'ornement des volets, au fouillis fantaisiste et patient du cintre de la porte, des larges frises, des étroites rosaces par où le soleil sème sur toute cette grâce un peu mièvre une poussière d'améthystes et d'opales, d'émeraudes et de rubis. Elle se fixe enfin au plafond partagé en caissons gigantesques où l'habileté du décorateur produit des effets surprenans : les tracés géométriques se sont transformés en feuillages et en fleurs dont une longue tradition a sans doute fixé les contours, mais qu'une palette riche et bien composée a parés de fraîcheur et d'originalité. Deux chambrettes dissimulées par des portes qui retiennent l'attention, une cuisine et une office vaste comme celles de Pantagruel, des cabinets spacieux, la salle de bains, le hammam complètent cette luxueuse demeure où le touriste, sans effort, rêve des Mille et une Nuits.

Un dédale de couloirs que fermaient des portes bardées de tôle conduit à gauche vers l'appartement des femmes, qui sert aujourd'hui de caserne aux soldats coloniaux. Quatre longues chambres, que protège une double enceinte de hautes murailles, se dissimulent derrière des arcades qui entourent une tour carrée; souvent les marsouins y trompent leur ennui par des impromptus fantaisistes où revivent les souvenirs de la Rue du Caire et des turqueries de Port-Saïd. A droite, s'ouvrant sur un vestibule où les sculptures des frises, les carreaux blancs et verts du sol mettent des tonalités gaies, la demeure de Si-Mohammed, l'aîné des fils de Si-Ahmed, montre ses colonnes légères, ses boiseries de cèdre et de thuya, son patio remarquable par l'immense rosace en mosaïque qui dessine un tapis somptueux, la richesse de ses lambris, le mystère de ses recoins. C'est là que Si-Mohammed mourut prématurément de sa belle mort, après avoir longtemps tremblé au souvenir des scènes qui avaient épouvanté sa jeunesse : le réseau d'énormes barres de fer qu'il fit sceller sur les frises du patio le rassurait à peine contre les pillards dont il redoutait l'irruption par les terrasses de la kasbah.

Partout ailleurs, dans les colossales constructions entassées par Si-Chafaï et que ses descendans n'ont pas eu le temps ou les moyens de restaurer, la rage des révoltés pendant la *siba* qui suivit la mort du sultan Moulay-Hassan a dépassé le vandalisme de nos sans-culottes pendant la Révolution. Mais les vestiges qui en subsistent laissent une impression plus vive

encore que les bâtimens relevés par Si-Ahmed. On se représente sans peine les beautés de la « Koubba, » ou maison voûtée de Si-Abbès; celles de la chambre où mourut Si-Chafaï, dont les murs disparaissaient littéralement sous les mosaïques et sous les sculptures coloriées; on évoque les élégances mièvres des couloirs couverts de terrasses, éclairés par des baies aux contours gracieux; les appartemens où les femmes caquetaient dans la pénombre qui estompait les teintes vives des carrelages et des plafonds, la dentelle éclatante des murs. Les rebelles ont anéanti les chefs-d'œuvre des maîtres-maçons de Fez, des menuisiers de Marrakech, des céramistes de Salé, des peintres de Casablanca. Ils ont écrasé les sculptures, abattu les colonnettes, rompu les arceaux, descellé les mosaïques, défoncé les cours, crevé les voûtes, incendié les plafonds. Ils se sont vengés des longues années de rapines sur les manifestations du luxe créé par l'injustice et l'avidité de leurs seigneurs. Les Chafaï ont ainsi expié leur habileté traditionnelle à faire suer les burnous ou, comme on dirait en France, à plumer la poule sans la faire crier, leurs douros amassés, les amendes en nature qui leur procuraient les matériaux de construction, leur solution élégante du problème de la main-d'œuvre gratuite par les nombreux jours de prison qui punissaient les peccadilles de leurs administrés. Pour mieux montrer la justice de leurs représailles, les rebelles ont respecté la mosquée de la kasbah, qui étalait ses piliers trapus et ses arcades lourdes au pied du minaret blanc égayé de faïences vertes, dont la terrasse à seize mètres de hauteur supporte aujourd'hui un poteau télégraphique, transformé en mât de pavillon. Ils ont laissé intacte la demeure sans faste que Si-Chafaï s'était bâtie dans les premières années de sa richesse et qui abrita plus tard, au temps de l'opulence, les serviteurs et les cliens du puissant caïd. Ils n'ont pas davantage assouvi leur fureur sur la maisonnette ancestrale des Chafaï, qui subsiste encore, tapie contre la mosquée, et qui, flanquée de deux ou trois *noualas*, devait dresser son rez-de-chaussée en terre dans un enclos limité par un mur de pierres sèches, lorsque Si-Chafaï était simple khalifa des Beni-Meskine. Le fondateur de la kasbah aimait, dit-on, rêver dans cette cahute qui lui rappelait l'humilité de ses débuts. Il devait être fier de la montrer à ses petits-fils et à ses hôtes, écrasée dans l'enceinte formidable où évoluait un peuple de parasites et de serviteurs, comme nos par-

venus quand ils commencent leur histoire par le cliché traditionnel sur les sabots qu'ils portaient en arrivant à Paris.

Humble cahute, maison vaste et confortable, palais somptueux, jalonnent les étapes de la vie publique des Chafaï. L'histoire de la famille se confond ainsi avec celle de la kasbah. C'est d'ailleurs celle de tous les clans féodaux du Maroc : ils naissent dans l'intrigue, grandissent dans la tyrannie, sombrent dans la disgrâce des souverains ou la révolte des administrés. Aujourd'hui, le petit-fils de Si-Chafaï, qui fut lui aussi caïd des Beni-Meskine après son père Si-Ahmed, est exilé à Marrakech. Les champs, les jardins de Bou-Gendouz et de Tiferdiouine lui sont disputés par d'innombrables collatéraux, et la kasbah, revendiquée par le Maghzen, abrite depuis deux ans l' « arrière-garde tactique » des troupes débarquées au Maroc.

Ce déploiement de forces y subissait, d'ailleurs, les caprices des circonstances. La « colonne d'observation » stationnée à Guicer, le bataillon, la batterie et l'escadron de l' « arrière-garde tactique » s'étaient volatilisés dans les groupemens hétéroclites que le général Moinier conduisait à Fez, dans les postes qui protégeaient les communications entre la capitale et l'Océan. Mais on n'avait jamais cessé d'occuper Dar-Chafaï, que l'on croyait toujours exposé à quelque retour offensif des Tadla. C'était exagérer la valeur combative de ces guerriers, et l'on pouvait attribuer au « mirage africain » la nature et la durée de l'impression causée chez nous par les résultats de la colonne Aubert. Dans ce pays où quelques tués, une dizaine de blessés pour un effectif de trois mille combattans font qualifier toute rencontre de « sanglant combat, » on oubliait qu'un millier d'hommes avait poussé une pointe de cent cinquante kilomètres dans le pays des Tadla, fait sauter pour l'exemple la porte de leur kasbah principale, passé sur le corps de tous les guerriers confédérés qui voulaient barrer la route du retour, pour ne se souvenir que des 20 tués et des 60 blessés dont le commandant Aubert avait payé son exploit. Ces pertes semblaient colossales aux libérateurs de Fez, aux vainqueurs de Bahlil et de Meknès. Elles paraient d'une auréole d'invincibilité les guerriers sans cohésion et mal armés que notre victoire sans lendemain transformait en triomphateurs. Les effectifs qu'on estimait nécessaires pour réduire leur *siba* chronique semblaient si considérables, que

l'expansion de notre influence dans la vallée de l'Oum-es-Rbia était remise à une date indéterminée. Les notables prévoyans qui manifestaient, dans les tribus Tadla, leurs sympathies pour nous, étaient abandonnés sans protection aux vengeances de nos ennemis. Ceux-ci, encouragés par notre inertie, proclamaient que leur territoire serait notre tombeau ; ils menaçaient d'un pillage général les Beni-Meskine qui avaient accepté une tutelle déshonorante, dont le poste de Dar-Chafaï était le témoignage. Ainsi, depuis deux ans, les Tadla défiaient notre offensive, et nous attendions leur attaque. Et le touriste, à qui la situation des deux partis était expliquée, ne manquait pas de la comparer à celle des deux écoliers qui vont vider un différend : « Tu vois la paille que je mets sur mon épaule? touches-y si tu oses! — Je la toucherai, si je veux! — Eh bien! touche-la! — Oui, quand je voudrai! je ne te crains pas! » La discussion continuerait, interminable, si quelque camarade impatienté ne poussait l'un contre l'autre les adversaires, que cette intervention décide à se prendre aux cheveux.

L'intervention se produira tôt ou tard, sous une forme inattendue. D'ailleurs, le résultat du conflit n'est pas douteux. Si nous savons agir sur la cupidité, la vanité sans bornes des Marocains, gagner de proche en proche des partisans, pratiquer la politique facile de la division, apprécier justement la valeur des irréductibles, allier la force à la mobilité, agir comme au Tonkin, au Soudan, à Madagascar, au Ouadaï, nous verrons que les Tadla, pareils à toutes les grandes tribus marocaines, sont plus terribles de loin que de près. Peut-être nous opposeront-ils, pour sauver l'honneur, une résistance plus bruyante qu'efficace, et mobiliseront-ils tous leurs guerriers dans une impressionnante coalition. Nous devons souhaiter cette attitude au lieu de la redouter, car elle démontrerait d'un seul coup la supériorité de nos armes dans une rencontre qui sera le prologue indispensable à la « tache d'huile » des organisateurs.

Les premiers occupans de Dar-Chafaï ne devaient pas avoir un tel optimisme. Ils avaient machiné la kasbah pour une lutte désespérée contre des assaillans impétueux. Les remparts étaient couverts d'abris, où de nombreuses sentinelles avaient monté une garde vigilante ; les murs des bâtimens, percés comme des écumoires par les créneaux d'infanterie, par les portes des lignes de communications intérieures, étaient prêts à cracher

la mort dans les cours et dans les couloirs. On sentait qu'une intelligence méticuleuse avait étudié toutes les hypothèses d'un assaut brusqué; on devinait que toutes les préoccupations du bien-être s'étaient effacées devant la prudence avertie du guerrier. Des parapets de moellons dessinaient de vastes places d'armes autour de l'enceinte; chaque pan de mur cachait un piège; des barricades transformaient en culs-de-sac les dédales des chemins de ronde; des banquettes colossales pour deux rangs de tireurs montaient jusqu'au faîte des murailles, et des meurtrières menaçantes surveillaient les moindres recoins. Mais l'ingéniosité des « commandans d'armes » ne s'était appliquée qu'à ces préparatifs belliqueux. Elle avait dédaigné, comme une concession au confortable indigne des vieux durs-à-cuire africains, les ressources que le Service du Génie procurait, avec une générosité relative, pour l'amélioration des casernemens. Chefs et soldats savaient qu'ils vivaient en nomades, qu'un ordre inopiné pouvait les envoyer plus loin, vers le Nord, sur les confins de la Chaouïa, sur la route de Fez, pour y remplacer des garnisons affligées de la même instabilité. La passion du changement, qui semblait animer l'État-major, ballottait ainsi les troupes, comme si l'autorité suprême voulait faire visiter successivement à chacun toutes les régions du Maroc. Cet incessant chassé-croisé, qu'aggravait le fatalisme ambiant, expliquait la misère de postes où des militaires plus stables, comme dans nos lointaines colonies, auraient habilement combiné la main-d'œuvre des indigènes avec l'esprit inventif des Européens.

Depuis deux ans que les détachemens hétéroclites se remplaçaient à Dar-Chafaï, un prélart éphémère et coûteux servait de toiture à la boulangerie; nul lavabo n'invitait les soldats aux soins élémentaires de la propreté corporelle; les paillasses étendues sur le sol exposaient les dormeurs aux morsures des rats, aux caresses des serpens, aux piqûres des scorpions, qui pullulaient dans les vieux murs; à trois kilomètres de la kasbah, près d'un puits peu profond, quelques pierres plates enfouies dans une vase infecte, d'où montait la fièvre, représentaient le lavoir. Des trois puits, profonds de trente mètres, qui alimentaient la kasbah au temps des Chafaï, un seul pouvait être utilisé par la garnison. Et ce puits, lui-même, attestait une routinière insouciance. Jadis, avant la révolte des Beni-Meskine, une énorme noria, mue par un chameau, faisait circuler dans une canalisa-

tion savante l'eau qui emplissait les réservoirs, égayait les vasques de marbre et les bassins de mosaïque, scintillait dans les abreuvoirs. Mais nos guerriers n'avaient pas réparé cette mécanique, dont les débris gisaient dans les décombres des murs éboulés. Un trépied branlant soutenait aujourd'hui une poulie grinçante, où courait un câble tiré par un mulet pensif; du fond du puits un sac en toile montait, et quatre hommes le vidaient sans hâte dans les récipiens de tôle qui renfermaient la provision journalière de la garnison.

Cette installation sommaire datait du temps où, les yeux sans cesse fixés vers le pays des terribles Tadla, 900 soldats et 30 officiers habitaient la kasbah. Les chevaux d'une batterie et d'un escadron, les mulets du train, s'étaient tour à tour désaltérés, comme ils avaient pu, sous la protection d'une troupe en armes, aux puits de Bou-Gendouz éloignés de trois kilomètres. Ils s'étaient succédé autour d'une bâche d'arraba, de quelques auges creusées dans des trous de tamarins, et la journée suffisait à peine aux séances d'abreuvoir. Cependant, le bassin et le puits d'une noria se voyaient encore au milieu des orangers, et des oliviers mutilés du jardin qu'elle arrosait autrefois. Avec quelques centaines de francs, et moins d'indifférence, on aurait ramené les fruits et les fleurs, on aurait remplacé le cloaque du lavoir, ses auges vétustes, par des aménagemens plus dignes de nous. Et les indigènes, qui nous jugeaient sur la comparaison du présent et du passé, nous considéraient comme des barbares ignorans et prétentieux.

Peu à peu, l'effectif de la garnison avait diminué. Un peloton de marsouins, un détachement du 3e goum, quelques tringlots, y représentaient maintenant l' « arrière-garde tactique. » Préservés, par leur éloignement, de la fièvre qui animait vers le Nord les colonnes circulaires dont les « quotidiens officiels » annonçaient les exploits ; dispensés, par leur faible nombre, des conceptions subtiles et des dispositifs savans dans le cas d'une alerte imprévue, les coloniaux s'appliquaient d'abord à rendre habitable leur maison. Avec une patience de fourmis, ils recommençaient à Dar-Chafaï des travaux interrompus ailleurs par leurs changemens successifs de résidence, et dont une longue pratique de la vie outre-mer leur avait appris l'utilité. Ils savaient que les privations bénévoles sont, pour le soldat européen aux colonies, une cause efficace de misère physiologique

et de mort ; ils considéraient le confortable comme un remède plus souverain que la quinine préventive et les vaccins les moins discutés. L'autorité suprême, avertie par la dure expérience de l'année précédente, avait invité le Génie à se montrer généreux. Les matériaux affluaient, charriés depuis Casablanca par des *arrabas* grinçantes qui transportaient les planches et les chevrons, les tôles ondulées et la quincaillerie, les barils de ciment et les outils, dont s'enflaient les statistiques du commerce et les chiffres du mouvement des ports. Les troupiers, joyeux d'échapper à la mouture des « tableaux de service » et des « progressions de l'instruction » où se brise en peu d'années le ressort de l'activité militaire, montraient dans tous les métiers de réelles capacités professionnelles ou des vocations insoupçonnées. Tels, que leurs chefs ne jugeaient propres à rien, se révélaient aptes à tout. D'autres maniaient avec aisance les outils qu'ils avaient jadis abandonnés dans un accès de découragement, une époque de chômage, une crise d'humeur vagabonde, pour endosser la vareuse du marsouin, avoir une retraite, et courir l'univers ; ils chantaient en brandissant la truelle du maçon ou le rabot du menuisier, la pioche du mineur ou la lime de l'ouvrier d'art. Au loin, dans la campagne, un caporal transformé en maître-chaufournier surveillait, d'un œil vigilant, les fournées de plâtre et de chaux qui feraient disparaître la crasse des enduits, les blessures béantes des murs. A Bou-Gendouz, d'anciens ouvriers du bâtiment dressaient avec amour les arêtes de pierre d'un lavoir et d'un abreuvoir qu'une pompe, don fastueux de la direction du Génie, emplirait d'une eau abondante et claire ; des jardiniers traçaient allées et plates-bandes dans le vallon rocailleux qu'un arrosage régulier, désormais possible, métamorphoserait en jardin potager. Dans la kasbah, une équipe de menuisiers façonnait avec une activité fébrile des tables et des bancs ; elle assemblait les fils de fer et les chevrons en châlits rudimentaires qui, recouverts des paillasses administratives, donneraient l'illusion de sommiers moelleux ; des apprentis pleins de zèle édifiaient un lavabo sous la direction d'un sous-officier adroit ; d'anciens peintres, sculpteurs, électriciens et ferblantiers, bouchaient les crevasses, consolidaient les portes, s'inspiraient du style oriental pour transformer en fenêtres élégantes les baies informes dont leurs prédécesseurs avaient troué les murs. Ils promenaient partout la tête de loup,

le pinceau et le racloir; sous leurs mains diligentes, les logemens miséreux prenaient un aspect confortable et coquet. Les plus maladroits rendaient leur blancheur primitive aux vestibules et aux couloirs; ils badigeonnaient la mosquée, changée en réfectoire et en salle de réunion ornée de cartes et de gravures, où l'on voyait en belle place le tableau d'honneur de la compagnie. Un dessinateur-ornemaniste y avait inscrit avec un soin pieux les noms des camarades tués ou blessés à l'ennemi pendant la campagne précédente, et de ceux qui, moins heureux, étaient morts sans gloire dans les hôpitaux.

Ainsi, une vaste école d'Arts et Métiers bourdonnait dans la kasbah. Mais les occupations manuelles ne faisaient pas oublier l'entraînement guerrier. Deux ou trois fois par semaine, on lâchait les outils pour le fusil, et les épaules reprenaient contact avec le sac chargé. Ces prises d'armes, d'ailleurs, n'inspiraient plus l'esprit inventif des carottiers. Les jarrets cotonneux et les poumons en soufflets de forge de leurs débuts au Maroc leur laissaient un cuisant souvenir; ils ne voulaient pas s'exposer, par leur paresse, à revivre ces jours douloureux. Les soldats qui étaient en France, aux jours traditionnels des marches militaires, les cliens persévérans du médecin, se montraient les plus empressés à pousser les cailloux sur les pistes des environs. Et les officiers admiraient chaque fois, au moment du départ matinal, la page blanche du « cahier de visite, » et les rangs au complet.

On ne s'évertuait pas à combiner, pour ces sorties utilitaires, de mystérieux thèmes tactiques et d'inédits « cas concrets. » Les gradés étaient déjà rompus à la routine des évolutions, comme aux imprévus du service en campagne; le galon de rengagé soulignait toutes les manches des soldats, et le détachement était fier du nombre de ses fins tireurs. Il suffisait donc de maintenir intactes la résistance à la fatigue et l'aptitude à la marche, qui s'étaient développées pendant les courses vers Fez et vers Meknès, et pendant le retour en Chaouïa. L'éventualité, toujours immédiate et toujours différée, d'une nouvelle entrée en campagne était d'ailleurs un énergique excitant : les coteaux et les vallons se nivelaient sous les pieds légers; une excursion de trente kilomètres ne méritait plus les honneurs de la grande halte et le viatique du repas froid.

Mais, de temps à autre, ces marches stériles s'exécutaient avec solennité. Comme en France, des manœuvres à double action, où l'ennemi était « représenté, » assuraient la liaison des armes et mobilisaient toutes les forces disponibles de la petite garnison. Le détachement de Guicer fournissait invariablement le parti de rebelles ou de pillards, dont un émissaire diligent aurait dénoncé la présence dans quelque douar où ils commettaient, en principe, les déprédations d'usage. Dar-Chafaï expédiait aussitôt ses marsouins et ses goumiers qui s'efforçaient d'exécuter des variantes sur le thème connu : surprendre l'ennemi, l'obliger à la retraite, ou le capturer. Ces divertissemens inoffensifs maintenaient la troupe en haleine. Ils développaient en outre, entre les marsouins et les goumiers, l'estime réciproque et la camaraderie militaire qui s'étaient ébauchées, l'année précédente, sur les routes de Fez, de Bahlil et de Meknès.

Les coloniaux reconnaissaient « leur manière » dans l'organisation des goums de Chaouïa. Ils en louaient l'absence de l'ordinaire, le néant de la literie et des chaussures, la simplicité des écritures, la légèreté de l'équipement. Ils convenaient que, si les Marocains pouvaient éviter le moule où les tirailleurs algériens s'étaient trop européanisés, les goums représenteraient le type idéal des troupes indigènes. Formés en corps indépendans, de 150 à 200 hommes, dont un quart de cavaliers, ils doivent à leur caractère mixte une extraordinaire mobilité. Le recrutement, effectué sous la garantie matérielle et morale des douars, ne place dans leurs rangs que des sujets honorables et connus. Leurs instructeurs sont nombreux et choisis avec soin : dans chaque goum, trois officiers d'infanterie, un de cavalerie, un médecin, que secondent plusieurs sous-officiers aidés par une dizaine de tirailleurs algériens, forment un cadre solide autant qu'expérimenté. Ils sont en effet recrutés dans les régimens du 19e corps, et possèdent tous une connaissance suffisante de la langue arabe et des usages musulmans. Le problème de la spécialisation est ainsi résolu d'une manière plus rationnelle que chez les coloniaux, où les officiers et sous-officiers des troupes indigènes sont souvent désignés au hasard (1). Grâce à

(1) Un officier de ma connaissance, titulaire du brevet supérieur de langue annamite, qui, à l'approche de son tour de départ, avait demandé son affectation en Indo-Chine, fut désigné pour le Zinder. Il protesta, et les conséquences de sa réclamation le firent échouer à Madagascar.

cette préparation indispensable, les chefs de goums savent se garder d'une ingérence tatillonne dans les actes extra-militaires de leurs soldats. En garnison, les goumiers vivent à leur guise, habitent en famille au dehors des camps. Lorsqu'ils ont terminé leur service journalier, ils laissent dans la salle d'armes leur fusil, leurs cartouches et leur équipement, et sont libres jusqu'au lendemain. En colonne, ils sont soumis par nécessité aux règles ordinaires de discipline et d'alimentation des troupes en marche. C'est d'ailleurs ainsi que vivent les tirailleurs indigènes dans toutes nos possessions, l'Algérie exceptée. La formule dut sembler bonne au commandant Simon, un vieil Africain cependant, puisqu'il l'adopta pour les goums marocains dont il est le fondateur. Sans doute, des chefs épris de tradition et d'uniformité s'offusquent à la pensée que des troupes régulières peuvent exister sans chambrées, sans lits, sans paquetages corrects, sans bonis d'ordinaire, sans permissions de dix heures ou de la nuit, sans contre-appels, sans éducation civique et sans mutualité. Mais c'est précisément pour protester contre une régularisation intempestive, ou toût au moins prématurée, que l'armée chérifienne de nouvelle formation s'est révoltée en massacrant la plupart de ses chefs. Les anciens tabors de la mehallah impériale, organisés par le commandant Mangin sur le même type que les goums, avaient au contraire fait honorablement leur devoir, pendant les opérations militaires qui précédèrent et suivirent notre intervention au Maroc.

L'apparition des goumiers et des marsouins aux abords des douars qu'ils venaient symboliquement délivrer, attirait sur le champ de bataille une foule d'indigènes loquaces et curieux. Les détonations aussi bruyantes qu'inoffensives des cartouches à blanc ajoutaient à l'éclat de ces démonstrations guerrières. et les indigènes admiraient sans réserves les manœuvres de la troupe, le rythme des coups de feu qui leur représentaient les épisodes bien réglés d'énigmatiques fantasias. Puis, à la fin de la bataille, quand le directeur de la manœuvre avait abondamment répandu l'eau bénite de la « critique » traditionnelle sur leurs chefs, les deux partis fraternisaient. Autour des fontaines, à l'ombre des arbres, on consommait le repas froid, tandis que les notables apportaient aux officiers le cousscouss de l'hospitalité. Inquiets, sans le paraître, d'un tel déploiement de forces, ils questionnaient avec astuce, et leur physionomie s'illuminait

quand ils apprenaient la signification utilitaire de cet appareil belliqueux. Ils remerciaient le Seigneur de leur avoir donné des protecteurs intrépides qui éloignaient de leurs douars le spectre de la razzia. Mais les officiers, en commentant le dernier « quotidien » qui relatait les combats journaliers entre les troupes du Nord et les tribus dissidentes, se désolaient d'être en campagne de guerre pour brûler des cartouches à blanc.

Travaux d'installation, simulacres guerriers, ne chassaient pas l'ennui de cette garnison paisible. Les militaires n'y risquaient pas de perdre leur ardeur combative dans les délices d'une Capoue marocaine, et les loisirs prévus dans le « tableau de service » les laissaient désemparés. Ils vaguaient sans entrain dans le village, et les rites de leurs passe-temps se déroulaient sans imprévu. Les notes alertes de la retraite ne précipitaient pas vers la kasbah des soldats essoufflés, et les fenêtres des chambrées étaient noires bien avant la plainte de l'extinction des feux. Comme des chevaux de manège, ils tournaient dans une piste invariable que jalonnaient le fouillis vermineux du mellah, les *noualas* boiteuses du douar de Cythère et les cahutes des « bistrots. »

Au mellah de Dar-Chafaï, la politesse obséquieuse des hommes, les costumes clairs et l'empâtement des femmes, le grouillement des enfans, rappellent seuls les riches quartiers juifs de Casablanca, de Rabat, de Fez ou de Meknès. On n'y voit point de magasins profonds et sombres, bondés de marchandises hétéroclites ; ni de maisons rendues avenantes par la traditionnelle peinture bleue, les balcons en fer, les fenêtres finement grillagées ; ni de jeunes gens arrogans et souples dans leur costume européen, préparés à leurs nouvelles destinées par les écoles de l'Alliance israélite. Comme tous les mellahs ruraux en pays musulman, il n'abrite que de pauvres hères. Leurs cabanes bâties de guingois avec des cailloux et de la terre, leurs *noualas* noircies par le temps, sont tapies contre la kasbah dont les seigneurs, qui les rançonnaient, les protégeaient jadis contre les pillards. Chacun de ces taudis est un capharnaüm de choses malpropres et misérables sur lesquelles s'exerce le génie mercantile de la race : laine de moutons, poils de chameaux et de chèvres, peaux de bœufs, qui seront vendus à Casablanca, boîtes de conserves vides, touques de pétroles disloquées, que

les artisans transforment en ustensiles grossiers. Pendant le jour, presque tous les hommes sont absens. Ils ont quitté le mellah dès l'aurore, et, conduisant leurs petits ânes maigres qui trottinent légèrement sur les pistes, ils ont franchi des lieues pour livrer d'âpres batailles sur des trocs sans ampleur. Ils reviennent le soir pour repartir le lendemain, et les indigènes qui les méprisent ne peuvent se passer d'eux. Dans les cases obscures et fraîches, les femmes et les artisans occupent leur activité de fourmis. Autour des puits, les enfans aux traits fins, aux yeux immenses, crispent leurs petites mains sur la rude corde qui remonte la peau de bouc : affairés et silencieux, ils tirent à grandes brassées et leur hâte convulsive fait heurter, contre les étroites parois, le rustique récipient qui arrive presque vide à l'orifice du puits. Des mères françaises s'évanouiraient de frayeur à la vue de ces gosses ainsi penchés sur l'ouverture béante, que n'entoure aucune margelle, et dont le fond, à trente mètres du sol, disparait dans le noir.

Économes et timides, ces Juifs ruraux vivent paisibles à l'ombre de la kasbah. Ainsi, au Maroc, tout caïd puissant est le patron d'une petite colonie qu'il pressure en temps de gêne et qui exploite la foule de ses cliens et de ses serviteurs. Mais, accrochée aux résidences des grandes familles, elle en partage les vicissitudes : les Juifs sont les premières victimes des pillards qu'engendre la *siba*. Ils y sont d'ailleurs accoutumés, et les reprises sociales ne les laissent pas découragés. Ils recommencent leur course lente vers une aisance qu'ils atteignent rarement, car une catastrophe nouvelle anéantit quelques années plus tard les résultats de leur adresse et de leur ténacité. On comprend donc que, même dans les postes où notre présence leur assure une paix durable et des trafics avantageux, ils ne soient pas fixés pour toujours au mellah qui les a vus naître. Dès qu'une affaire longtemps étudiée leur assure des bénéfices inattendus, ils vont ouvrir boutique à la ville, où les spéculations s'offrent nombreuses à leur esprit inventif, où les profits sont plus sûrs et plus grands. Et tel qui naquit dans une *nouala*, terminera ses jours dans une luxueuse maison de Casablanca ou de Tanger, tandis que son fils comptera déjà parmi les personnalités « éminemment parisiennes » de la finance ou du boulevard.

En face du mellah, quelques huttes de paille montrent leur

toit pointu au-dessus d'un mur en pierres sèches que garde un caporal. Des formes onduleuses et blanches, enveloppées de voiles souples et flottans, apparaissent à l'entrée de ce petit village : des dessous aux couleurs vives caressent les pieds nus qui jouent avec les babouches jaunes ; des yeux noirs dévorent les faces flétries, marquées de fins tatouages ; de lourds anneaux d'argent distendent les oreilles sales ; des colliers de verroteries descendent en cascades sur les poitrines dont le flou du vêtement ne déguise pas les profils fatigués. Ce sont les prêtresses de Cythère, qu'une autorité prévoyante confine dans « le douar réservé. » Elles y célèbrent les rites d'amour qui séduisent les jeunes hommes, mais leurs temples n'ont pas l'élégance des « maisons d'illusion » dont nous parla M. Maurice Talmeyr. Un faune maigre, philosophe et discret, veille sur ces nymphes sans grâce, que la nostalgie et l'habitude parent de charmes capiteux. Des soldats arrivent ; ils plaisantent, complimentent, font la roue, essaient le pouvoir des mots arabes qu'ils écorchent dans un sabir expressif. Des groupes se forment dans les *noualas* obscures et puantes, le thé à la menthe circule ; mais les filles du désert, malgré leur courtoisie professionnelle, sont indifférentes aux propos galans des Roumis. Elles en riront demain avec les hommes de leur race, les goumiers triomphans qu'elles aiment et qu'elles admirent, qui les battent et se ruinent pour elles, et que le gradé de service consigne au dehors, pour éviter les rixes, quand ils oublient les dates réglementaires des ébats permis.

La soirée s'achève sous la lumière crue de l'acétylène, autour d'une bouteille de gros vin d'Espagne, de bière chaude ou de limonade éventée. Les soldats tripotent les crasseux paquets de cartes, et l'ennui se dissipe dans les combinaisons de la manille, de l'écarté ou des dominos. Et quand arrive le règlement des comptes, ils sortent sans regret quelques pièces blanches de leurs porte-monnaie flasques : « C'est autant de moins qu'aura le gouvernement, » disent-ils, gouailleurs, en songeant aux trois sous par jour dont les ronds-de-cuir injustes et rapaces du ministère ont réduit leurs pauvres hautes-payes, malgré l'évidence de leurs droits et la précision des tarifs officiels. Ainsi les maigres prêts qui paient leur sacrifice obscur préparent la fortune de « bistrots. »

En France, le marchand de vin est l'éducateur civique de

l'électeur conscient; outre-mer, accompagnant nos troupes, il se transforme en colon de la première heure, pionnier de la civilisation. Tandis que s'élèvent les bâtimens d'un poste, il plante sa tente ou construit son gourbi; des tables informes, des bancs boiteux, fabriqués par ses mains adroites ou malhabiles, s'alignent sous la tôle ondulée ou sous la toiture de chaume; des fioles garnissent une étagère, et leurs étiquettes éclatantes sollicitent les désirs. Le soleil des tropiques excite la soif, et la solitude engendre l'ennui : le soldat français est sociable et altéré. Il aime bavarder devant un verre plein, dans une salle bourdonnante et enfumée. Un débitant qui s'installe est donc toujours sûr d'avoir des cliens : il n'a pas à redouter le chômage. La profession n'exige pas d'aptitudes spéciales ni de talens particuliers; quelques bouteilles de liquides frelatés et quelques gobelets grossiers suffisent pour la mise de fonds. Quand une santé florissante et durable seconde l'intelligence, un petit bazar agrandit bientôt le petit café. Les profits augmentent avec la vente des savons grossiers, des parfumeries violentes, des quincailleries de traite, des conserves douteuses, des camelotes variées, qui tentent la puérilité des soldats, suppléent aux dénûmens des popotes, excitent l'envie des indigènes. Les affaires s'étendent; le boutiquier devient négociant, la cahute se transforme en magasin, l'adresse et la jovialité métamorphosent le tiroir-caisse en respectable coffre-fort. Les transactions sur les récoltes et les troupeaux, les prêts d'argent aux notables de la région toujours besogneux font affluer les douros; le *minus habens* de naguère spécule sur les terrains; il est fournisseur de la troupe, adjudicataire de travaux publics. Sa fortune est faite. Heureux d'avoir échappé aux embûches des hommes, aux dangers du climat, il réalise sans regret. Il passe la main, abandonne le pays sans espoir de retour pour jouir de sa richesse, mener la grande vie, ou soigner son estomac.

L'histoire de l'ancien troupier devenu millionnaire, de l'ouvrier d'art ou du journalier changé en président de Chambre de commerce, après avoir servi pendant longtemps des verres de vin et des pernods « bien tassés, » n'est pas une exception dans nos colonies. Cependant, elle n'est pas si commune qu'on ne puisse compter les personnalités qui en sont les héros. On la raconte à tous les immigrans dont elle exalte l'enthousiasme et fortifie les illusions. Mais, en quelques années, la sélection s'est

faite. Comme nous l'apprend l'Évangile, bien peu d'élus se trouvent parmi les nombreux appelés. La timidité, l'inexpérience, la versatilité, l'intempérance ou la maladie ont réduit les colonisateurs ardens et fanfarons en lamentables épaves, que le flot de l'expansion militaire dépose dans les postes lointains. Ils accusent la chance, maudissent leur destin, se posent en victimes d'intrigues ou de trahisons. Ils forment de nouveaux projets, tentent de nouvelles aventures, sans pouvoir franchir l'étape décisive qui sépare la misère de la pauvreté. Ils gaspillent vainement le peu de ressources et d'énergie qui leur reste, jusqu'à ce qu'ils s'enfoncent dans une tourbe anonyme, ou que l'autorité leur accorde comme dernière grâce, pour leur retour en France, un passage d'indigent.

A Dar-Chafaï, les pionniers de la civilisation faisaient partie de cette catégorie de malchanceux, intéressante et pitoyable. C'étaient des types singuliers, qui vivaient de rêves en attendant l'occasion favorable et son cortège de bénéfices fabuleux. Dans la gérance d'un cabaret placé sous l'énigmatique patronage des lions de l'Atlas, une ex-choriste du Grand-Théâtre de Casablanca comptait trouver à la fois la régénération morale, un Prince Charmant, le viatique d'un départ définitif pour le village natal ; mais, bonne fille, elle comptait sans les faiblesses gratuites d'un cœur compatissant, et, poussée par une soif inextinguible, elle glissait à toute allure sur la pente savonnée des pires déchéances. Sous des tôles moins surchauffées que son imagination, le doyen de la colonie européenne méditait de vastes projets. Ses déboires innombrables et pittoresques ne l'avaient pas guéri des combinaisons hypothétiques et des avatars douloureux. Il délaissait les profits modestes, mais sûrs des fournitures de l'Ordinaire pour courir après les mirages de l'association agricole avec les indigènes et les bénéfices chimériques des affaires bizarres qu'il tentait sans expérience et sans capitaux. Ses rêveries de Méridional candide lui faisaient oublier la vieillesse menaçante, le lendemain douteux. On souhaitait à ce Tartarin en ébullition un succès tardif, d'ailleurs improbable, qui récompenserait sa foi tenace et sa persévérante honnêteté. Moins exubérant, mais aussi utopique, un autre colon de la première heure escomptait les plus-values de bâtimens et de terrains qu'il croyait escamoter en douceur à la vigilante autorité militaire, dans le domaine du Maghzen. Il en

tirait, en attendant, des profits copieux par des contrats fantaisistes qui liaient des locataires naïfs. Sa perspicacité naturelle était assez grande pour lui donner l'avantage sur les Juifs dont il faisait ses agens d'affaires; mais, à peine sur le chemin de l'aisance, il lâchait la proie pour l'ombre, et, dédaignant les médiocres triomphes de boutique, il tentait de se révéler comme un génial agioteur. Il y perdait régulièrement tout son avoir. Un autre, enfin, combinait les revenus d'un caboulot achalandé par les yeux rieurs d'une femme avenante avec les aléas onéreux de l'élevage des moutons. Presque tous, d'ailleurs, espéraient le gros commanditaire, la vente de terrains guettés sur l'hypothétique tracé du chemin de fer de Marrakech, l'accroissement de la garnison, la cohue toujours attendue de l'illusoire colonne des Tadla. Ils avaient des rancunes et des dossiers, ils exhalaient leurs dépits en appréciations sévères, et ne songeaient pas à demander à leur inconstance le secret de leurs malheurs.

Indifférens à leurs plaintes et fermés à leurs illusions, deux Grecs se contentaient du présent et souriaient à l'avenir. Actifs et débrouillards, amènes et calculateurs, ils ne se prenaient pas au mirage des grandes affaires et n'aventuraient pas en aveugles leurs bénéfices de mastroquets. Ils attiraient la clientèle militaire par leur complaisance et l'attrait des alcools défendus, servis en cachette malgré les ordres de la Place qui, de temps à autre, consignait leur établissement. Ils la conservaient par l'extraordinaire variété de ressources qu'offrait leur petit bazar, et qui émerveillait les badauds marocains. Ils ne méprisaient pas les acheteurs indigènes, dont ils parlaient la langue rude; ils savaient les tenter par l'étalage d'une camelote bien choisie, et les douros des Beni-Meskine voisinaient ainsi dans leur caisse avec les écus des soldats. Sans besoins et sans vices, patiens et vigoureux, ils ne voyaient pas au delà de l'aisance rapidement acquise qui les mettrait, dans leur pays, au niveau des plus fortunés. Ils étaient pareils à tous les Grecs des postes du Maroc, à tous ceux des escales de la Mer-Rouge et des villages de Madagascar, qui trouvent à s'enrichir là où nos compatriotes échouent piteusement, et les coloniaux les comparaient volontiers aux Chinois.

Cette quiétude sereine où vivait la petite garnison faisait paraître les jours vides et lents; mais une fièvre hebdomadaire

secouait le village qui s'emplissait alors de rumeurs et de mouvement. Chaque vendredi amène, en effet, une foule d'indigènes sur le monticule réservé au marché. On les voit égrener dès l'aurore leurs théories de cavaliers et de piétons qui accourent des douars les plus lointains du district. Tous se hâtent vers le *soukh*, pour être les premiers à fixer les cours, à connaître les nouvelles, à terminer leurs transactions. Vers sept heures, les bourricots et les chevaux, entravés et paisibles, tournent au soleil leurs croupes poussiéreuses; ils mordillent les coussins ou les selles de leurs voisins pour distraire leur attente, sautillent sur leurs pattes pour atteindre entre deux pierres un brin d'herbe jaunie, piétinent les étalages des potiers, bousculent les conciliabules des femmes et reçoivent, impassibles, les injures et les coups de bâton. Au delà de cette barrière vivante, des groupes affairés discutent. Ils marchandent les petits pains de sucre d'Autriche, les bougies fondantes d'Angleterre, les étoffes voyantes d'Allemagne, les allumettes belges, la camelote suisse, les pâtes italiennes, que les Juifs rangent sur le sol en étalages tentateurs. Les corvées d'ordinaire se pressent autour des charges de fruits et de légumes apportées par les jardiniers d'Aïn-Blat; des élèves de l'école franco-arabe, en rupture de classe, s'offrent comme interprètes bénévoles, pour avoir l'occasion de baragouiner les phrases usuelles que leur serine leur instituteur marsouin; les cuisiniers des popotes et des colons palpent en connaisseurs les côtelettes et les gigots découpés sur une mare sanglante par des bouchers improvisés. Tout proche, des éleveurs vantent leurs bêtes ahuries et bêlantes qui halètent sous leurs épaisses toisons. Des acheteurs se décident: ils tirent avec regret quelques douros serrés dans leurs ceintures et s'emparent avec des gestes brusques de la chèvre ou du mouton qu'ils poussent comme une brouette vers le marchand de laine ou l'inéluctable destin. Ailleurs, des forgerons ambulans préparent des ferrures frustes; ils retapent des coutelas, des socs de charrue ou des bijoux. Entouré d'un cercle épais de badauds ébaubis, un conteur, dans l'attitude immortalisée par Falguière, prodigue ses contorsions baroques et ses lazzis expressifs. Des vieilles mélancoliques, des enfans sourians, des hommes graves, proposent à des cliens dédaigneux les paquets de menthe et d'herbes médicinales, les poudres qui transforment les visages des jeunes femmes en chromos aux tons violens. Des porteurs d'eau passent, et leurs

outres ruisselantes se vident sans répit dans les gosiers desséchés. Réunis en parlotes frivoles, des notables solennels et distans forment des îlots immobiles dans la cohue bourdonnante; et les pauvres hères s'écartent, impressionnés par ces conciliabules qu'ils supposent redoutables et mystérieux. Les faces brunes, les barbes noires sur la blancheur uniforme des burnous, le contraste brutal de la lumière éclatante et des ombres violettes, donnent à cette foule un aspect funèbre, que corrigent à peine le jaune d'une ceinture, le vert d'un bonnet de juive, la housse rose d'une mule de caïd, le bleu pâle du ciel.

A midi, acheteurs, badauds et marchands sont partis. Les enfans du village cherchent d'improbables trouvailles entre les cailloux. Sur le terrain bientôt désert, les corbeaux s'abattent et font de bruyantes ripailles avec les débris abandonnés par les bouchers. Vers tous les points de l'horizon les indigènes s'égrènent, au pas trottinant des ânes, à l'amble rapide des mules, au dandinement hésitant des chevaux. Ils disparaissent derrière les crêtes, s'enfoncent dans les vallons, et l'on s'étonne de voir qu'une telle multitude puisse vivre dans ce désert. Mais des groupes s'attardent dans le café maure, au douar réservé, devant la porte du Bureau des Renseignemens. Ils semblent décidés à savourer sans hâte les plaisirs que Dar-Chafaï offre à ses visiteurs. Ils causent en parcourant à pas mesurés l'avenue des Tadla, qui est la rue Royale du village; ils boivent doucement les tasses d'infusion de menthe, regardent sans émoi la chorégraphie étudiée des danseuses et discutent en connaisseurs les mérites respectifs des sujets. Cependant, on devine que leur pensée est loin de l'heure présente, et qu'une idée fixe hante leur esprit. Ces viveurs méthodiques ne sont en effet que des justiciables mécontens. Ils ont à protester contre quelque décision du cadi, à faire appel au *Hakem Nasrani* dont ils espèrent plus d'expérience ou plus d'équité. Ils ruminent leurs griefs, méditent leurs plaidoyers, en attendant la séance de la *chkaya*.

Vers quatre heures du soir, un cortège apparaît. Il sort de la maison du caïd et se dirige vers le Bureau des Renseignemens. C'est Bou-Haffa, chef des Beni-Meskine de l'Ouest, son cadi, son khalifa, ses caïds subordonnés, qui viennent se ranger autour du lieutenant chargé des Affaires indigènes du district. Tel saint Louis, il reçoit une fois par semaine ses administrés en séance publique, pour écouter leurs doléances qu'il approuve ou punit,

en juge intègre, impassible et gratuit. Dans son bureau, dont l'élégance rappelle celle des beaux appartemens de la kasbah, et qui remplace le chêne légendaire, les mécontens défilent, racontent leurs malheurs. Histoires de femmes, vols d'animaux, compétitions de terrains, se succèdent avec des variantes baroques, des péripéties étourdissantes, et l'officier qui se passe aisément d'interprète éprouve parfois de la peine à garder sa gravité de magistrat. Il sait qu'il est le suprême espoir et la dernière pensée de ces Marocains retors et verbeux. Les uns attendent, avec une sentence équitable, le triomphe de leur droit; les autres croient surprendre la bonne foi de leur juge dont ils escomptent l'inexpérience ou la crédulité. Les témoins affirment ou contredisent. Le caïd, le cadi, expliquent les textes du Coran et donnent leur avis. Enfin, la Sagesse a parlé : le suprême arrêt, ou le conseil judicieux, met fin à l'éloquence persuasive des plaignans. Ceux-ci, consciens d'avoir accompli leur devoir ou sauvé leur amour-propre, s'inclinent devant l'inévitable. Ils acceptent le fait accompli, qui devait être écrit de tout temps dans le livre du destin.

A la popote des officiers, où coloniaux et africains, unis par l'ennui commun et la sympathie des caractères, se retrouvaient deux fois par jour autour d'une table que l'ingéniosité d'un cuisinier marsouin rendait estimable, cette séparation des pouvoirs administratifs et militaires était un sujet inépuisable de courtoises discussions. Chacun défendait le système qui, dans une période troublée de conquête et d'organisation, lui paraissait concilier au mieux les intérêts particuliers des guerriers et l'intérêt général du pays. A Changarnier et Bugeaud l'on opposait Pennequin et Galliéni ; l'expansion algérienne, figée dans les rites datant d'Abd-el-Kader, était malignement comparée à l'essor de l'Indo-Chine, du Soudan et du Congo. Les coloniaux approuvaient le recrutement du personnel des Affaires indigènes, — plus connu sous le nom de Bureaux Arabes, — sa stabilité relative, son expérience technique, sa connaissance de la langue et des mœurs indigènes. Ils critiquaient le renversement de la hiérarchie qui met parfois, dans un bureau, un capitaine sous les ordres d'un lieutenant ; ils blâmaient la possibilité de conflits dans les postes entre le « commandant d'armes » et l'« officier des Renseignemens, » la dispersion des efforts qui en résulte,

l'emploi divergent des troupes régulières et des goumiers. Ils vantaient la simplicité de leurs territoires militaires où triomphe l'initiative individuelle dans la concentration des pouvoirs. A ces objections, les « Africains » avaient des réponses faciles. Ils raillaient les usages qui attribuent les fonctions politiques et administratives dans les territoires, cercles et secteurs des colonies, à des officiers désignés au hasard. Ils s'étonnaient d'apprendre que l'expérience des affaires et les services rendus ne pouvaient corriger les inconséquences du « tour de départ ; » ils se moquaient doucement des caprices qui faisaient promener au Soudan, à Madagascar, des personnalités que leur passé, leurs connaissances pratiques semblaient destiner au Tonkin ; ils ne s'expliquaient pas comment on pouvait préférer l'instabilité à la spécialisation, la règle aveugle au choix minutieux des capacités, les aléas du provisoire au progrès raisonné des méthodes. Ils voulaient bien descendre de leur piédestal, mais non pour y jucher leurs rivaux ; et si, depuis un an, l'armée d'Afrique ne leur paraissait plus exempte de critiques, ils la préféraient à la pétaudière individualiste et pittoresque où se complaisaient les coloniaux.

Mais les événemens allaient fournir à ces discussions oiseuses des sujets plus variés. Des rumeurs guerrières montaient de Mechra-ben-Abbou. Le départ de la « colonne de Marrakech, » si souvent annoncé, paraissait imminent. Au bord de l'Oum-er-Rbia, ce poste, que trente kilomètres à peine séparaient de Dar-Chafaï, était choisi comme tête d'étapes et l'intendance y faisait affluer les approvisionnemens. Le Génie construisait un pont de bateaux, et cette œuvre qu'on avait longtemps hésité à réaliser était la première conséquence tangible du traité de protectorat. L'autorité militaire, instruite par l'expérience de la marche sur Fez, voulait éviter désormais les critiques malveillantes, par la minutie de ses préparatifs. Les automobiles circulaient sans cesse entre Casablanca et Mechra-ben-Abbou, chargées de personnages affairés et soucieux, qui venaient surveiller la construction des magasins et des hôpitaux, le choix des emplacemens de troupes, le zèle des agens, la régularité des convois. Les lourds chariots de l'entreprise des transports, les théories de chameaux, se succédaient sur la route, faisaient vaciller le pont fragile, et déposaient sur la rive droite, naguère encore territoire interdit, les vivres, les médicamens, les tentes, les outils, un matériel

énorme et mystérieux. Chacun sentait que cette expédition, dont rêvaient tous les postes de la Chaouïa, était destinée à servir de modèle pour l'avenir. On en avait assez, à Casablanca, d'entendre prôner l'organisation matérielle des opérations faites au Tonkin par le général Brière de l'Isle, de la campagne du Dahomey par le général Dodds, de celle du Pe-Tchi-Li par le général Voyron, et l'on voulait montrer que les métropolitains, quand ils en ont le temps, savent faire mieux que les coloniaux. Nul, d'ailleurs, ne se plaignait de cette émulation qui écartait le cauchemar de misère dont les vétérans de l'année précédente n'avaient pas perdu le souvenir. A la fin du mois de mars, les rôles étaient distribués. La désignation du chef et des troupes restait encore dans le mystère des états-majors, mais les indiscrétions inévitables avaient semé dans tous les postes les espoirs enthousiastes et les regrets bougonnans. Justement, vers Marrakech, les partis faisaient parler d'eux. Des tribus se proclamaient en *siba*, et les fauteurs de désordre qui se glissaient dans la ville y mettaient en danger la vie des Européens. Notre consul réclamait un secours immédiat. L'occasion d'intervenir était bonne, et la signature apposée par Moulay-Hafid au traité de protectorat permettait l'envoi de nos troupes sans exposer le gouvernement français à des récriminations. On n'attendait que le retour du général Moinier, dont la présence à Fez était devenue inutile depuis l'entrée en scène de M. Regnault. Son arrivée à Casablanca devait déclancher tout cet appareil guerrier.

A Dar-Chafaï, la garnison bouillonnait. Officiers et soldats, coloniaux et goumiers, comptaient bien suivre le torrent qui allait emporter vers le Sud escadrons, bataillons, batteries, convois et ambulances. Les tringlots, toujours prêts pour l'héroïsme obscur et méconnu, visitaient avec soin les harnais, graissaient les essieux des *arrabas*. Ils savaient que le mouvement d'une troupe nombreuse les entraînerait dans son tourbillon, avec leurs véhicules et leurs animaux. Les marsouins calculaient que leur bataillon, dont la principale partie était stationnée à Settat, devait forcément représenter l'élément européen dans la concentration de forces qui se préparait. Des instructions imprécises, mais suggestives, les y invitaient. Par une dérogation aux usages, les demandes d'effets et de souliers ne restaient plus sans réponse dans les bureaux des comptables. Les soldats étaient habillés et chaussés à neuf. Ils étaient ravis

de l'aventure, et ne songeaient plus aux postes où, pendant un an, l'inertie ambiante avait failli engourdir leur ardeur. Ils pouvaient partir : jamais troupe plus alerte n'affronterait les fatigues de la route et les embûches des Marocains. Encore une quinzaine de jours, et ils abandonneraient sans regret Dar-Chafaï pour n'y plus revenir.

Soudain, le « quotidien officiel » apporte, un soir, des nouvelles extraordinaires : les Fazi ont réédité les Vêpres siciliennes ; le pillage de la ville complète l'œuvre sanglante des conjurés ; toutes les troupes disponibles sont envoyées d'urgence au secours des Français et du Sultan ; la marche sur Marrakech est, une fois encore, différée ; les garnisons de la Chaouïa ne doivent compter que sur elles-mêmes si la révolte éclate dans cette région ; la guerre sainte paraît proclamée de Sefrou à Meknès ; il faut s'attendre à l'expansion des sentimens anti-étrangers.

En réalité, ces événemens n'étonnaient que les aveugles par persuasion. Ils surprenaient les grands personnages pendant leurs échanges de congratulations en l'honneur d'un protectorat qui nous coûtait cher ; mais les simples figurans de la comédie marocaine avaient prévu depuis longtemps les conséquences inévitables de notre inertie et de notre naïveté. Heureusement, nous étions servis par l'anarchie chronique du pays et les rivalités des tribus. Tandis que Zaïan, Zaër, Beni-Mtir, Ouaraïn couraient aux armes, la population de la Chaouïa, rendue prudente par le souvenir du général d'Amade, refusait de les imiter. Elle se montrait d'ailleurs sceptique à l'égard des récits enthousiastes qui parvenaient dans les douars deux jours après la version impartiale que nos agens avaient publiée. La voix du peuple n'utilisait pas, comme nous, les fils du télégraphe, et la déformation des faits s'aggravait de bouche en bouche, jusqu'à paraître invraisemblable aux crédules Marocains. Cependant, on apprenait, par les indigènes, ce que le « quotidien officiel, » muet pendant une demi-semaine, laissait ignorer : les causes immédiates de la révolte dans l'armée chérifienne, la complicité tacite du Maghzen et de la population surexcitée par la déchéance du Sultan. Moulay-Hafid était, sans nul doute, antipathique à la grande majorité de ses pseudo-sujets ; mais il représentait leur liberté séculaire à la merci des étrangers.

Chez les Tadla, les fanfarons exultaient. Ils aiguisaient leurs couteaux et s'approvisionnaient de cartouches pour achever la

victoire des Fazi. Ils invitaient les Beni-Meskine à l'union, et s'efforçaient de leur démontrer combien il serait facile de chasser les Roumis, maintenant diminués des 18000 hommes que les gens de Fez avaient massacrés. Mais les Beni-Meskine étaient sourds à ces appels. Ils savaient que les Français n'étaient pas tous morts ; qu'il en restait encore assez pour promener de poste à poste, en « colonnes de police, » des soldats à casque, et des « fusils du diable, » et des canons. Ils voyaient le calme de leur garnison, l'indifférence des marsouins, l'imperturbable fidélité des goumiers. Ils raisonnaient sur ces apparences qui leur prouvaient la force intacte des Français, et les risques d'une aventure. Ils priaient donc les Tadla d'agir seuls; leurs succès entraîneraient alors les indécis, mais, en attendant, les Beni-Meskine ne pouvaient que les aider de leurs vœux.

Les Srahrna faisaient aussi des réponses dilatoires. Des intérêts plus immédiats les sollicitaient. Aux fantasias sans résultats précis dans les plateaux caillouteux et déserts qui environnent Dar-Chafaï, ils préféraient les joies moins dangereuses de la *siba*. Ils avaient déjà invité les fonctionnaires du Maghzen à déguerpir vers Marrakech, et la violence avait eu raison des caïds récalcitrans. Les Tadla restaient donc provisoirement seuls, dans la région, pour jouer contre les Français une partie décisive. Les souvenirs de la colonne Aubert leur montraient qu'elle n'était pas sans dangers. Leurs énergies se dépensaient en menaces lointaines, et l'indécision générale dissipait comme des nuages leurs rassemblemens belliqueux.

Dans la kasbah, les marsouins maugréaient devant leurs souliers neufs et leurs armes fourbies. Ils ne croyaient plus à la course vers Marrakech. Ils se voyaient condamnés à la garde pacifique d'une bicoque, tandis que leurs camarades bataillaient sans relâche aux alentours de Fez. Ils auraient volontiers troqué le confortable relatif qu'ils devaient à leur industrie contre leur ancien bivouac de Dar-Dbibagh, malgré le cauchemar de misère et de maladie qu'il évoquait. Ils souhaitaient l'irruption tant de fois annoncée des Tadla dans le villagè, pour se venger sur eux de leur inertie et de leurs déceptions. Et, persuadés enfin de la vanité de leur rêve, ils se laissaient tout doucement glisser vers un fatalisme désenchanté.

Cependant, les plus vieux avaient encore l'illusion tenace. Ils conservaient l'espoir de ne pas terminer à Dar-Chafaï leur séjour

marocain, comme des gardes nationaux oubliés dans leur guérite. Le choix du général Lyautey, qui venait remplacer M. Regnault à Fez, comme le général Galliéni avait remplacé M. Laroche à Tananarive, semblait leur donner raison. Quelques-uns d'entre eux avaient vu le nouveau Résident général à Fianarantsoa, Ankazobe, lorsqu'il n'était que colonel. Ils le savaient dégagé des préjugés communs dont les marsouins étaient victimes, par le souvenir de l'œuvre accomplie jadis dans les Territoires du Sud. Ils supposaient que les coloniaux ne seraient pas traités en parens pauvres par un chef qui leur devait une partie de sa gloire, et qu'ils estimaient comme un des leurs. Ils n'avaient pas oublié que l'ancien pacificateur de la région sakalave était un partisan résolu de la fameuse « tache d'huile, » ni ce qu'il exigeait de force, de méthode et de mouvement dans l'organisation d'un pays révolté. Ils propageaient ainsi leurs opinions et leurs espérances. Et, songeant à la part de gloire que l'évolution imminente de la politique marocaine pouvait leur réserver, les emmurés de Dar-Chafaï entrevoyaient la fin des mauvais jours, loin de leur petite garnison.

Pierre Khorat.

GIOVANNI PASCOLI

Lorsqu'en 1906 Carducci, déjà penché vers la tombe, voulut quitter cette chaire de l'Université de Bologne où, pendant près d'un demi-siècle, il avait enseigné la littérature italienne, il fallut trouver qui lui succédât. Choix difficile : c'était son poète lauréat que l'Italie devait ainsi désigner, son poète national; le plus capable de porter sans faiblir ce lourd fardeau de gloire. La tâche fut confiée à Giovanni Pascoli.

Le poète Giovanni Pascoli vient de mourir.

I

Il naquit en pleine nature : dans l'immense propriété des Torlonia, dont son père était l'intendant; entre San Mauro et Savignano, humbles communes de la Romagne. Il fut le petit paysan qui va sifflant sur tous les chemins, qui suit les domestiques dans l'écurie et dans l'étable, qui marche à côté des voitures lourdes de blé, les soirs de moisson. L'air des champs, qui baigna son corps, imprégna son âme; et cette première influence fut si forte qu'elle devait pénétrer tout son art comme toute sa vie. Quand vint l'âge de l'école, et qu'on le mit au collège d'Urbino, le pensionnaire mélancolique regardait par les fenêtres la route sinueuse qui descendait la colline, et qui le reconduirait, pour les vacances, au village où son âme d'enfant demeurait. C'étaient des courses folles à travers les prairies, pendant les promenades; ou des contemplations subites qui le tenaient en arrêt : si bien qu'un jour, on le chercha vainement parmi ses camarades; il s'était oublié à regarder le coucher du

soleil. Devenu habitant des villes, il resta campagnard : volontiers solitaire, fuyant les compagnies bavardes, détestant le bruit et la réclame; âpre au travail, comme le laboureur qui veut que son sillon soit tracé avant la fin du jour; lourd d'allures, frugal à sa table, simple dans sa mise, insoucieux des curiosités ingénieuses dont les citadins aiment à s'entourer : content de meubles primitifs et de murs sans ornemens. Ceux qui l'ont connu savent qu'il faisait lui-même son pain, tous les samedis, à la mode des Romagnes : pain sans levain, qu'il pétrissait en forme de croix, et qu'il mettait cuire sur l'âtre. Il s'était choisi un refuge en Toscane, à Castelvecchio di Barga, près du Serchio que Shelley a chanté avant lui; il y courait dès qu'il était libre; il lui arriva même, pris de nostalgie, de quitter les tiédeurs de la Sicile pour revoir sa maison des champs en plein hiver.

Ce qu'il faut noter encore, en cherchant les traits primitifs qui constituent la physionomie d'une âme, c'est la bonté, dont l'expression devint plus tard inséparable de son nom même : le bon Pascoli. Les gens des Romagnes ne passent pas pour donner dans la sensiblerie; ils ont des passions vigoureuses, qui éclatent. Mais ils sont francs, et leur rudesse comporte quelque chose de solide et de sûr. Né d'un père très droit, d'une mère très douce et très tendre, Pascoli apportait au monde une bonté impulsive. Il était de ceux qui n'ignorent pas le mal, et ne résistent pas au plaisir vengeur de le dénoncer quelquefois. Il était de ceux aussi qui, ayant pesé le mal et le bien, trouvent que ce dernier l'emporte, parce qu'ils mettent leur propre idéalisme dans la balance. Il croyait, suivant le proverbe de son pays, qu'un scorpion se cache sous chaque pierre, mais que chaque cyprès abrite un nid. Ainsi, sous des dehors communs, se cachait une âme belle et pure; elle transparaissait dans le sourire qui venait par momens illuminer ses yeux. De cet optimisme inné, Pascoli allait avoir besoin plus que personne, dans les circonstances tragiques que voici.

Le 10 août 1867, le chef de famille partit pour un marché voisin, où l'appelaient les devoirs de sa charge. Il n'avait pas pris de domestique avec lui, et conduisait seul sa voiture. La plus jeune de ses filles avait voulu le retenir; elle n'entendait point que son père s'en allât, malgré les poupées qu'il lui promettait pour le retour; de ses petites mains malhabiles, elle s'attachait

à lui désespérément. Il avait dû calmer ses pleurs en la trompant, rentrer, sortir par une autre porte, faire attendre l'attelage non loin de la maison. Il partit. Le soir, comme il regagnait sa demeure, il fut assassiné. Le cheval revint seul à l'écurie; et quant au cadavre, on le retrouva le lendemain, sanglant au milieu de la route.

C'est de cette façon que, dans l'enfance paisible de Pascoli, orientée vers la bonté, vers la beauté, entra la douleur, hôtesse inattendue. Il avait alors douze ans. Du jour où l'affreuse vision passa devant ses yeux, il fut marqué pour la tristesse, par privilège et par choix. Si c'était une épreuve qui devait le grandir, en affinant sa sensibilité, en suscitant en lui ce don des larmes qui est refusé aux natures vulgaires, et qui confère aux natures délicates comme une plus large humanité, rien de cette épreuve redoutable n'allait lui être épargné. Car la fatalité ne se tint pas pour satisfaite après ce premier coup. Elle se mit à le frapper avec cette rage qu'on lui voit apporter quelquefois dans ses persécutions, avec cette obstination que les anciens attribuaient au courroux des dieux. Mourut d'abord la sœur aînée, Marguerite, à seize ans; mourut la mère, après qu'elle eut pleuré pendant un peu plus d'une année; moururent deux fils encore. De la florissante famille restaient quatre orphelins : frêles plantes sur des ruines.

Il fallait vivre. Giovanni, ayant montré de remarquables dispositions pour les bonnes lettres, on lui fit continuer ses classes à Urbino, à Rimini, à Florence. Puis il concourut pour une bourse d'études à l'Université de Bologne. L'adolescent, timide et sauvage, tout plein d'une admiration craintive, comparut devant un maître bienveillant et rude : Carducci reçut Pascoli.

Ce fut un étrange étudiant. On saisit, à l'observer pendant ces années de formation et de trouble, les élémens contradictoires d'une personnalité inquiète; on aperçoit un caractère en travail, et comme en fermentation; c'est une âme qui fait effort pour arriver à la pleine possession de ses ressources et à la connaissance de sa propre volonté. On préfère, à tout prendre, ces tressaillemens et ces heurts aux scolarités trop parfaites d'où sortent rarement des originalités puissantes. A la recherche d'expédiens qui lui permettront d'équilibrer un budget incertain, déménageant à de fréquentes reprises, comme il arrive à ceux qui ne peuvent payer leur terme, l'étudiant Pascoli vit dans une

demi-bohème : il se laisse aller à de grosses farces, par accès; souvent il est triste, et plongé dans son rêve intérieur. S'il travaille beaucoup, c'est à sa façon : il est très loin d'être un modèle de régularité, manque aux cours, ne remet pas les devoirs imposés; il produit très peu, parce qu'il éprouve à finir les œuvres commencées une sorte de répugnance; les romans et les pièces de théâtre qu'il esquisse ne voient jamais le jour. Mais il accumule une foule de connaissances, au gré de ses goûts ou de son caprice. Tantôt il étudie à fond les secrets de la métrique grecque ou latine; et tantôt il fait des vers français : ce qui ne laisse pas de supposer une certaine maîtrise de notre langue. Ses lectures sont des plus variées : les classiques anciens; les grands prosateurs italiens; les poètes : Leopardi, Gœthe, Hugo, Heine; les historiens : Michelet et Edgar Quinet; les philosophes : Hartmann; parmi les contemporains, les poètes français, les romanciers allemands et russes. Ses maîtres favoris sont Virgile et Manzoni; il les associe dans une pieuse admiration. Il consacre la journée à ses travaux; le soir, il sort. On le rencontre dans les *osterie* les plus modestes, au milieu d'une compagnie bigarrée : étudians qui discutent littérature; ouvriers en costume de travail; anciens soldats de Garibaldi, qui se plaisent à raconter leurs campagnes. Surtout, il fait de la politique.

Socialiste au moment où le gouvernement sévit sans pitié contre le jeune parti, il s'inscrit à l'Union internationale des travailleurs. Il parle dans les arrière-boutiques, où l'on se réfugie avec la crainte d'être arrêté au beau milieu des discours; il collabore à des journaux révolutionnaires, qu'il distribue aux étudians ses camarades; il rédige des affiches incendiaires. Quand une manifestation s'organise pour l'enterrement d'un compagnon, il est du cortège; il exhorte jusqu'aux portes de la prison les militans qu'on y conduit. Il ne s'arrête pas toujours aux portes : un jour qu'il s'est battu avec la police, on l'appréhende, et on l'enferme. « Ce fut aux débuts du socialisme italien, quand on faisait leur procès, comme à des malfaiteurs, à ceux qui voulaient extirper le mal du monde; et on les condamnait. Je protestai. Ainsi j'eus l'occasion de méditer profondément, pendant deux mois et demi d'un hiver très froid, sur la justice. Après cette méditation, je me trouvai absous pour le moment, et indigné pour toujours... » Il oubliait le chemin de l'Université; le cours de ses études fut interrompu deux années durant. Les

prières de ses amis et les conseils de Carducci finirent par persuader à l'enfant prodigue de rentrer au bercail. Alors il se reprit, et se remit avec courage à la préparation des examens. En 1882, il conquit la *laurea*, — le titre qui lui permettait de devenir enfin professeur.

On l'envoya loin pour ses débuts officiels : au lycée de Potenza. La discipline de l'enseignement était celle qui allait achever de le former. Longtemps il avait étudié : il devenait maître à son tour, prenait confiance en lui-même, ordonnait ses connaissances, s'initiait à un public, celui de tous qui exige le plus de clarté intellectuelle et de dignité morale ; de jeunes âmes, fraîches et neuves, s'ouvraient tous les jours devant lui : il n'avait qu'à y lire. Les momens heureux de la classe, où l'on répand pour les autres son esprit et son cœur, tout en sentant sa propre personnalité s'enrichir ; les momens ingrats, où l'on peine sur les devoirs hâtifs d'écoliers négligens, où la fonction devient besogne, lui furent diversement salutaires. Dans la ville lointaine, qui le retenait hors de sa province comme pour le forcer à mieux connaître son pays, Pascoli avait fait venir ses deux sœurs : Ida devait le quitter pour un nouveau foyer, Maria rester avec lui jusqu'à sa mort : *Maria, dolce sorella...* Le soir, ils jouissaient de la douceur d'être ensemble : le frère écrivait, les sœurs cousaient sous la lampe.

Le lycée de Livourne, celui de Massa di Carrara ; un cours de grammaire grecque et latine à l'Université de Bologne, une chaire de littérature latine à Messine ; Pise, et Bologne encore : telles devaient être les étapes de sa carrière. Mais désormais le poète était né. Il avait surgi, lentement, à travers les expériences de la vie, loin de ce mirage de gloire qui séduit l'âme des jeunes gens, et les pousse à écrire avant d'avoir travaillé, compris, souffert ; et c'était son honneur, que ce long, cet exceptionnel apprentissage de modestie et de sincérité. Pascoli avait trente-sept ans lorsqu'en 1892 il réunit ses productions éparses pour les présenter au public : non point floraison hâtive du printemps, ainsi qu'il le disait, mais fruits mûrs de l'été ; ou mieux encore, bouquet d'humbles plantes des champs : *arbusta juvant humilesque myricae* (1).

(1) Les œuvres de Pascoli sont publiées chez Zanichelli dans une édition d'ensemble : I. *Myricae;* II. *Primi Poemetti;* III. *Nuovi Poemetti;* IV. *Canti di Castelvecchio;* V. *Odi ed Inni;* VI. *Poemi conviviali.* Il faut y ajouter *Le Canzoni di Re*

II

La bonne, la fraîche odeur de campagne qui semble vous arriver par bouffées, lorsque vous ouvrez le livre ! Les *Myricae* vous transportent dans un village de « la Romagne ensoleillée, doux pays ; » elles font paraître à vos yeux la tour blanche de l'église, la maison du curé, les fermes et les chaumières ; au carrefour, la Madone, avec ses fleurs de lys ; sur la route, les bœufs qui rentrent ; les peupliers au bord de l'eau, et le vieux pont qui regarde passer le ruisseau indolent. Plus loin, voici les champs, dans la joie d'avril ou la sérénité d'octobre, selon le jour où vous suivez le chemin des saisons. Et tout cela, sans descriptions proprement dites : par indications brèves, qui notent les couleurs avec les formes. Ce n'est pas un décor d'opéra, tout rangé, dont les pièces se suivent ; ce sont des impressions indépendantes, qui forment un ensemble, à la fin, par leur tonalité générale plutôt que par l'ordre de leur succession. Nulle trace de cette idéalisation mignarde, qu'un vieil héritage littéraire impose encore quelquefois quand on parle des choses rustiques ; ni de ce réalisme grossier, dans lequel on se jette par réaction : de la vérité, tout simplement. Nous pouvons écouter, sans crainte d'être dupes d'une émotion banale, le bruit des cloches dans le soir, parce que nous entendons aussi le sifflet du chemin de fer ; le vent chante dans les fils télégraphiques. Laissons-nous aller à la tristesse de l'automne, puisque nous savons que la bonne fermière ne partage pas notre mélancolie ; elle est heureuse de penser que la moisson a rempli ses greniers, et la vendange ses tonneaux ; l'hiver peut venir : sa provision d'œufs est faite. L'auberge est pleine de buveurs bruyans qui s'assemblent au coup de midi ; le vieux mendiant trempe son pain dans l'eau de la fontaine ; les commères, en petit groupe, parlent du gouvernement, du vin qui coûte cher, du fils qui va sur ses vingt ans, et des bêtes, qui dévorent sans engraisser. Ces menus traits, d'un pittoresque familier, nous rassurent sur l'authenticité de l'ensemble et donnent je ne sais quelle sécurité à notre plaisir.

Enzio et les *Poemi italici;* les poésies latines, telles que l'*Inno a Roma* et l'*Inno a Torino;* les œuvres de critique dantesque; les *Pensieri e Discorsi;* et plusieurs discours édités à part, notamment *Italia, Nel cinquantenario della patria, — Garibaldi, — Commemorazione di Giosue Carducci, — La grande proletaria si è mossa.*

Ce sens des réalités rustiques, mêlé au sens de la beauté, ferait des *Myricae* quelque chose comme des *Géorgiques* modernes : mais voici un autre élément. L'endroit où Pascoli nous conduit de préférence et nous ramène obstinément, c'est le cimetière. Il y a peu de poèmes, je ne dis pas dans la littérature italienne, mais dans toute la littérature contemporaine, qui produisent une impression plus saisissante que le *Jour des Morts.* La tempête sévit sur le champ du repos; pluie et vent font rage dans les ténèbres; les cyprès semblent agités de frissons. Alors s'élèvent, du fond des tombes, les voix du père non vengé, de la mère, de la fille, des deux fils; ils adressent un appel passionné à ceux dont ils ont été arrachés, et que leur amour ne peut plus étreindre. Ceux-ci, cependant, sont en train de prier pour les morts. Ainsi le poète évoque la destinée de sa famille. La douleur que l'enfant avait conçue, que l'adolescent avait mûrie, éclate maintenant en sanglots. Une force obscure se fait sentir en lui, au moment même où sa pensée semble se distraire dans la contemplation des choses; et la lamentation s'élève de nouveau. Un anniversaire, un regard jeté sur ses sœurs, un souvenir qui vient furtivement traverser sa mémoire, l'obligent à reprendre sa plaintive élégie. Telle l'histoire de l'anneau. L'anneau que le père portait au doigt le jour qu'il fut assassiné, ce fut sa femme qui le prit; puis, lorsqu'elle cessa de vivre à son tour, le fils aîné. Le fils voulut laver l'anneau dans la mer; il l'y laissa tomber; seule une étoile le voit encore. Toute la mer ne laverait pas la tache de sang; l'étoile raconte le secret aux cieux infinis ; mais en vain. Tel encore ce symbole funèbre : dans la plaine, on entend un galop rapide, haletant, qui se rapproche. Plaine déserte, immense. Quelques oiseaux égarés passent, comme des ombres, semblant échappés à un lointain désastre, on ne sait quand, on ne sait où. On entend un galop lointain, qui vient, qui court dans la plaine. C'est la Mort.

C'est là, au point de rencontre de ces deux élémens si divers, que se trouve l'originalité de la poésie de Pascoli. D'une part, une vision très nette et un art très précis ; de l'autre, un sentiment diffus, très intense et très prenant.

La précision, d'abord, vient du travail analytique de la pensée. L'artiste se défie des synthèses, et même des généralités. Il tient à voir les objets qu'il peint dans toutes leurs particularités. L'exactitude est sa loi : il arrive par elle à la sincérité du

rendu. Il reprochera quelque part à Leopardi d'avoir parlé « d'un bouquet de roses et de violettes, » — comme si roses et violettes fleurissaient dans la même saison! — et d'avoir écrit l'éloge des oiseaux sans citer un seul nom, sans nous dire s'il s'agissait de roitelets, de fauvettes ou de pinsons. La poésie, au contraire, doit vivre de détails, de détails scrupuleusement observés, et minutieusement traduits. C'est dire qu'il bannit de ses vers non seulement la rhétorique, mais l'éloquence : mérite plus rare. Dans quelques-unes de ses pièces, il s'efforce même de fixer l'effet fugitif qu'un instant détruit : effet de soleil, de pluie, ou de neige. Il nous donne alors de véritables eaux-fortes; il cherche les mots les plus expressifs et les rythmes les plus condensés pour reproduire en traits incisifs sa vision.

Cet art très objectif est tout pénétré de sentiment. Ce pourrait être la haine de la nature marâtre, qui met au monde les créatures pour les torturer, si nous ne nous rappelions ici la bonté essentielle de Pascoli : il ne se lasse jamais d'exprimer sa douleur, parce qu'il ne l'oublie jamais : mais de sa souffrance, plutôt qu'à la légitimité de la révolte, il conclut à la nécessité du pardon. Désirer la vengeance, blasphémer ou maudire, ne serait-ce pas perpétuer le mal sur la terre, et prendre rang parmi les coupables? Ayant éprouvé qu'il y a dans la vie un insondable mystère, ils doivent se serrer les uns contre les autres, ceux que le même mystère angoisse ; ils doivent se chérir et s'entr'aider, pour prendre leur revanche contre le sort. La pitié, la tendresse, la douceur, voilà donc les sentimens qui pénétreront les vers du poète, et qui, partant des hommes, aboutiront aux choses. Parmi les hommes, il s'intéressera d'abord aux victimes, aux orphelins, aux malades ; puis aux humbles, aux pauvres, aux misérables ; puis encore, aux simples et aux primitifs. Pareillement, il aimera les arbres qui frémissent au vent, les fleurs qui tremblent sur leur tige, et la faiblesse gracieuse des oiseaux : comme saint François d'Assise, puisqu'on a dit de lui qu'il était un Virgile chrétien, ou un saint François païen ; comme ce Paolo Uccello dont il a écrit la touchante histoire. Il aimera toute la nature : soit qu'il aperçoive en elle des symboles, et veuille voir des berceaux dans les nids ; soit qu'il manifeste une reconnaissance émerveillée pour les tableaux de beauté qu'elle lui présente ; soit qu'il l'associe aux hommes dans la lutte contre le mystère qui l'enveloppe elle-même, il finit par la

considérer comme une mère très douce, qui nous berce encore à l'heure où nous nous endormons. « Ah! laissons-la faire, car elle sait ce qu'elle fait, et elle nous aime!... » Ce sentiment-là, il nous le communique sans prétendre nous l'imposer. En effet, cet artiste épris d'exactitude, connaissant la valeur de la précision, en connaît aussi les limites. Il sait qu'au delà du terme où l'analyse peut atteindre, il y a les forces presque inconscientes qu'il faut laisser agir par elles-mêmes après les avoir mises en mouvement. Il possède la pudeur rare qui consiste à ne pas vouloir tout dire; à faire crédit à la sensibilité du lecteur; à se taire lorsqu'il a provoqué le rêve, afin de ne le point troubler.

Certes, on peut désirer un tempérament plus fort, et une personnalité moins complexe; une représentation de l'univers plus philosophique, moins ingénue; partant, une poésie plus riche, plus variée, plus capable de renouveler ses thèmes. Non pas que Pascoli soit toujours identique à lui-même : les différences, moins sensibles peut-être dans les *Canti di Castelvecchio*, sont manifestes dans les *Poemetti*. L'aquarelle et l'eau-forte tendent à se transformer en fresques; l'activité de la terre, le sourd travail de Germinal, la gloire de Messidor, se traduisent en inspirations plus vigoureuses. On dirait que les poèmes cherchent à se grouper autour d'une histoire, autour de la très simple et très touchante idylle de Rosa et de Enrico. Dès lors le tableau d'ensemble s'ordonne mieux; l'art devient moins fragmentaire; la communion de la nature et des hommes s'affirme davantage, dans la vie universelle.

Mais aussi, des défauts apparaissent, que les *Myricae* ne comportaient pas; d'autres se font plus sensibles, dont on entrevoyait seulement le germe. S'il pouvait être curieux de reproduire au passage le *scilp... scilp* des moineaux, ou le *vitt... videvitt* des hirondelles, c'est une erreur fatigante que de multiplier les onomatopées : les *din don dan* des cloches, le *uuuh* du vent, le *gre gre* des grenouilles, les *trr... trr... terit... terit*, les *zisteretete*, les *siccecccé*, et autres cris variés de la gent ailée, ont quelque chose d'enfantin, et provoquent une critique trop aisée pour qu'on s'y attarde. — Les délicats ont observé, et non pas sans raison, que Pascoli avait rarement atteint ce degré de perfection qui laisse à l'esprit du lecteur une jouissance sans mélange. Il est quelquefois précieux et quelquefois obscur; un

vers mauvais gâte un vers admirable, un sentiment exquis tourne en sensiblerie : on aimerait plus d'égalité, on aimerait surtout que les inégalités fussent moins nombreuses dans les derniers recueils. — C'est un procédé louable que de rechercher les expressions locales : c'est un excès fâcheux que d'abuser des mots de terroir, au point d'ajouter un petit lexique toscan-italien à la fin d'un volume de vers. — Quoi donc encore ? Parfois, un certain manque d'harmonie entre l'inspiration et le rythme : il arrive que la *terza rima* paraisse une forme un peu ample pour la pensée qu'elle recouvre, et s'adapte mal à des mouvemens brusques et saccadés. Si bien qu'en somme, il reste vrai que Pascoli s'est répété plus qu'il ne s'est développé ; et qu'il peut donner l'impression d'être pauvre en chefs-d'œuvre par son abondance même.

Mais quand on allongerait encore la liste de ces critiques, son originalité n'en serait pas diminuée. Point n'est besoin d'être un poète parfait pour être un grand poète ; il suffit que, que dans le chœur innombrable des auteurs, on ait fait entendre une note nouvelle, digne de demeurer. Or ce mérite lui est acquis. A côté de Carducci le violent, s'inspirant de l'histoire, et trouvant dans la comparaison du passé avec le présent la source de perpétuelles indignations, Pascoli a prêché la mansuétude. A côté de d'Annunzio le voluptueux, dont l'âcre désir de jouissance imprègne toute l'œuvre comme un parfum malsain, Pascoli a dit le charme de la famille et la douceur du foyer ; et, refusant une place à l'amante en ses vers, il a peint la tendresse délicate et pure de la sœur. Et ce faisant, il n'a pas seulement repris et vivifié une des meilleures traditions de la littérature italienne, celle de Manzoni : il a exprimé nos sentimens profonds. « Je voudrais vous inviter à venir avec moi à la campagne... » Ce goût de la vie simple et saine, qui ne l'a éprouvé, en nos jours fatigués ? Cette voix des morts, cette voix dont on n'entend pas distinctement les paroles, parce que ceux qui les veulent prononcer « ont la bouche pleine de terre, » ceux-là seuls ne la connaissent pas, qui n'ont jamais eu de deuils. Sa chanson rustique et sa chanson triste, entremêlant leurs thèmes, se fondant en une seule mélodie, restent inimitables. Il y en a de plus harmonieuses, et surtout de plus sonores : il y en a peu qui soient capables de trouver autant d'écho dans les cœurs.

III

Chez Pascoli, l'érudit complète le poète, et ne le contredit pas.

Parmi tant d'auteurs italiens qu'il pratiqua pour son plaisir propre et pour le plaisir aussi d'en recueillir la fleur à l'usage des écoles, Dante le passionna. Il se mit à l'étudier avec la ferveur d'un culte ; il le lut et le relut ; il s'entoura de tous les commentaires, et voulut remonter à toutes les sources. Peu à peu, il lui sembla que les parties obscures du poème s'éclairaient ; le voile que les érudits cherchaient vainement à soulever se déchirait, et il pénétrait de plain-pied dans le sanctuaire. Ce modeste devint orgueilleux de sa découverte : il proclama son triomphe ; et, pour faire part aux autres du grand secret, il n'écrivit pas moins de trois volumes, à la masse imposante et au titre ambitieux : *Minerve obscure; Prolégomènes :* la construction morale du poème de Dante ; *Sous le Voile*, essai d'une interprétation générale du poème sacré ; *La Vision admirable*, esquisse d'une histoire de la *Divine Comédie*. A vrai dire, les spécialistes le reçurent assez mal ; ils lui firent entendre, qui avec politesse, et qui avec âpreté, qu'il apportait peut-être d'ingénieuses remarques de détail, mais que la clef qu'il prétendait avoir trouvée n'ouvrait rien. Ces reproches le blessèrent sans le convaincre ; il se débattit contre la critique, et il resta toujours persuadé que lui, Pascoli, avait compris Dante ; que s'il avait un titre de gloire qui lui permît de demeurer sur les lèvres des hommes, ce serait celui-là ; que ses vers passeraient sans doute, mais son exégèse, jamais.

Ce n'est pas sous cet aspect qu'il faut le voir, penché sur Aristote ou sur saint Thomas pour trouver le rapprochement problématique qui justifiera ses hypothèses. Il y a en Italie un usage admirable, qui ne répond à aucune de nos habitudes littéraires, ni pour la majesté du rite, ni pour le sentiment national qu'il révèle, et en même temps qu'il exalte. Ce sont les « lectures dantesques ; » chaque semaine, l'élite intellectuelle des villes se réunit, et vient entendre commenter un chant du grand poème. Représentons-nous Pascoli à Florence, invité à faire la première des explications du *Paradis;* voyons-le dans la salle austère d'Or San Michele, gravissant les hauts degrés de la

chaire d'où sa parole va planer; partageons l'émotion qu'il éprouve à interpréter le texte vénéré ; et lorsque, le commentaire fini, l'auditoire se lève pour écouter pieusement la lecture du chant tout entier, rendons justice alors à son amour pour Dante.

Il remonta plus avant dans le passé : jusqu'à Rome. Toute matière lui était bonne à mettre en vers latins ; il accomplissait, en traitant les sujets les plus paradoxaux, les innocentes prouesses qui remplissaient d'admiration le cœur des lettrés d'autrefois. Le jeu savant des dactyles et des spondées qu'on enchâsse en façon de mosaïque lui servait de délassement, car il prenait plaisir, en bon ouvrier d'art, à travailler cette matière solide comme la pierre et résistante comme elle. Il savait bien qu'il ne mériterait pas ainsi les suffrages de la foule ; mais il entrerait en communication avec de rares esprits disséminés de par le monde : et cette satisfaction ne le trouvait pas insensible. Périodiquement, on apprenait en Italie que l'Académie néerlandaise avait décerné son prix annuel à un poème de Pascoli : *Vejanus*, *Castanea*, *Reditus Augusti*, et tant d'autres; c'était presque une habitude. Les esprits les moins touchés par le charme des vers latins étaient forcés de convenir qu'à tout prendre, le passe-temps était inoffensif; ceux que les souvenirs classiques émeuvent encore applaudissaient. Sa dernière production en ce genre fut l'*Hymnus in Taurinos*, après l'*Hymnus in Romam*, composé pour célébrer l'anniversaire de l'unité italienne ; on y trouvera une forte saveur de belle latinité :

Aeternum spiras, aeternum, Roma, viges. Tu
Post multas caedes, post longa oblivia rerum
Et casus tantos surgentesque undique flammas,
Tu supra cineres formidatasque ruinas
Altior existens omni de morte triumphas...

Il remonta jusqu'à l'antiquité hellénique ; et voyant revivre dans ses traductions les héros et les dieux, il conçut le désir de les chanter. Plusieurs de ses sujets furent pris dans l'*Iliade* et l'*Odyssée ;* celui-ci dans Hésiode ; celui-là dans Bacchylide, et tel autre encore dans Platon ; les histoires furent celles des aèdes chantant à la fin des banquets : comment Anticlée, enfermé dans le cheval de Troie, en serait sorti à la voix d'Hélène, et aurait rendu vaine la ruse des Grecs, si le prudent Ulysse ne

l'avait retenu ; comment celui-ci, las d'un long repos dans Ithaque, partit pour son dernier voyage, et quand il ordonna à ses vieux compagnons de reprendre la mer, les rameurs recommencèrent à chanter le chant de leur enfance, parce qu'ils n'en avaient jamais appris d'autre ; comment Alexandre, étant arrivé aux limites du monde, se prit à pleurer. Le ton était celui de la narration épique ; le vers, majestueux ; il n'était point jusqu'au choix des épithètes qui ne rappelât la manière d'Homère, les paroles ailées, les nefs à la proue recourbée, et la mer violette, la mer où l'on ne moissonne pas. Les lecteurs, quand les *Poemi conviviali* furent réunis en volume, s'émerveillèrent de voir l'antiquité ainsi ressuscitée, et crurent trouver un Pascoli nouveau.

Pourtant, il restait fidèle à lui-même. L'échec de sa critique dantesque suffirait à prouver qu'il ne se transforma pas en abordant de nouveaux domaines de la pensée ; mais le plus significatif est la façon dont il les aborda. Ce qui le frappa d'abord, ce fut une image, une forte impression des sens. Dante l'émerveilla comme la nature ; le même mystère l'intrigua. Encore adolescent, en effet, on lui fit visiter Ravenne ; le tombeau de Théodoric, le mausolée de Galla Placidia, Saint-Apollinaire, le laissèrent froid ; mais lorsqu'on le conduisit enfin à la chapelle de Dante, il sentit en lui-même un mouvement singulier ; une adoration subitement née ; une impulsion d'amour. Quoi d'étonnant, dès lors, à ce qu'il l'ait plus tard interprété en poète ? Ce fut en poète que d'abord il le vénéra. — De même, il faut savoir quelle était la plus forte de toutes les raisons qu'il avait de faire des vers latins ; il nous l'a dite un jour. C'était de maintenir une tradition ; d'empêcher que la poussière des siècles ne recouvrît peu à peu le trésor des médailles bien frappées, accumulé par les anciens et légué à leurs héritiers ; de sauver de l'anéantissement, en montrant qu'elle était capable d'inspirer encore des forces créatrices, une forme d'art ; d'unir les doctes aux doctes, ceux du présent à ceux du passé, pour lutter contre l'oubli, puissance mauvaise qui nous guette ; c'était, en d'autres termes, le même sentiment qui anime les *Myricae* et les autres poèmes ; la conscience de la destruction toujours prête, de la mort toujours voisine, et l'appel à l'effort humain pour résister à leurs prises : moins un jeu qu'un devoir. — Et dans ses vers à la mode grecque, quelle mélancolie, toute moderne ! Comme ils sont loin de l'objectivité tranquille des anciens ! Comme ils nous montrent

l'âme de l'auteur! Homère essayant de rivaliser avec le bruit d'une fontaine, et imitant les murmures de l'eau courante, c'est Pascoli. Le triste Achille, qui joue de la lyre dans la nuit, de sorte que ni les plaintes des Néréides, ni la conversation de ses chevaux parlant de sa mort prochaine n'arrivent jusqu'à lui; mais qui entend les lamentations et les paroles funèbres dès qu'il cesse de jouer : ce pourrait être Pascoli encore. Hésiode, le poète des ilotes, celui qui comprend peu à peu la dignité du travail avec la beauté de la souffrance, et veut en inspirer ses chants, — qui serait-ce, sinon Pascoli?

S'il faut entendre par humaniste celui qui porte en soi la connaissance et l'amour des civilisations anciennes, il fut un humaniste. Mais si le mot implique un certain mépris du présent et une satisfaction égoïste de la seule intelligence, cherchons pour lui un autre nom. Avant tout, les littératures anciennes lui apparurent comme une école de moralité. Il citait, comme d'autres citent la Bible, une devise qu'elles lui avaient fournie, et qu'il donnait pour règle de vie : *la moitié est plus grande que le tout;* c'était la philosophie d'Horace : la sagesse consiste à se contenter d'un bien modéré; c'était, davantage encore, la philosophie de Socrate : le sacrifice à autrui vaut mieux que la jouissance exclusive de soi-même. Il rappelait que son ami Virgile avait prédit l'avènement d'une loi nouvelle. « Mais, disait-il, je n'ai pas besoin de chercher des exemples pour montrer que les littératures classiques sont intimement chrétiennes; car ils abondent... »

IV

Cependant Pascoli voulait agir. Il arrive toujours un âge où la poésie et l'érudition semblent des jouets de vanité; on s'aperçoit qu'après avoir beaucoup produit, on est très loin d'avoir exprimé tout ce qu'on avait à dire, parce qu'on n'a pas encore abordé le problème moral directement; or le terme est proche, et il faut se hâter. Pascoli, voyant avec une sorte d'effroi la fuite des années, voulait agir, exercer une influence sur les jeunes gens, donner des directions pour la pratique de la vie. De là une philosophie sociale qui s'épanchait en articles, en conférences, en discours, presque en sermons; et une évolution qui nous présente, pour finir, le drame d'une conscience.

Il n'était pas croyant. De son enfance pieuse, il est vrai qu'il avait conservé de très doux souvenirs. Il se rappelait l'émotion attendrie qu'il éprouvait, lorsqu'en assistant à la messe il entendait le prêtre parler avec l'invisible. Il revoyait les soirs d'été où il rentrait au collège avec une ample moisson de genêts ; ses camarades et lui les disposaient dans la chapelle, en guirlandes et en bouquets : alors il sentait « je ne sais quoi de solennel, de tendre et de frais, comme un parfum d'encens, comme un écho d'hymne, dont était plein son cœur pieux le soir d'une fête. » Plus fidèlement encore que la poésie du culte, il avait gardé l'esprit de la religion du Christ : l'humilité, la charité, et l'espoir de la grande paix qui doit venir sur la terre aux hommes de bonne volonté. Mais il avait rejeté les dogmes, une fois pour toutes ; et il n'y revint plus. La croyance en la vie future lui semblait néfaste, comme un « alcoolisme intellectuel » dont on enivrait les hommes pour les empêcher de penser à leur condition réelle. Leur condition réelle, c'est la mort, et puis le néant. Vérité qu'il convient d'envisager avec tristesse, mais sans le désespoir des pessimistes et des sceptiques. Car il y voyait la source de tout perfectionnement : on aime ses frères d'un amour plus actif, quand on sait qu'on est destiné à les aimer peu de temps ; on se hâte de faire le bien ici-bas, quand on est persuadé qu'il n'y aura plus ni bien, ni mal dans l'au-delà.

N'étant plus chrétien, il était socialiste ; rien n'est plus logique. Ceux qui ont besoin d'un idéal le reportent tout naturellement sur la terre, après qu'ils ont vu le ciel fermé. Parmi toutes les convictions que l'étudiant de Bologne portait jadis en lui-même et qui allaient changer, celle-ci ne changea pas : une plainte s'élève des bas-fonds de la société ; ceux qui possèdent et ceux qui savent sont coupables s'ils ne font rien pour l'apaiser ; étant responsables de la misère, ils sont responsables des crimes. Pascoli trouvait des accens d'une émotion profonde, pour parler aux jeunes de la dure condition des travailleurs. « Sois juste, et pense à ceux qui souffrent. Regarde comme ils grattent la terre, creusent le sol, frappent sur le fer et le feu, n'ayant jamais de repos, ayant toujours faim... Regarde avec quelle injustice on exige qu'ils soient bons, quand ils souffrent, et ne peuvent rien voir autour d'eux que le mal. Regarde avec quelle stupidité on permet qu'ils ne sachent rien, pour prétendre ensuite qu'ils sachent une chose : respect à la

société qui les néglige et qui les renie... Sois avec les faibles et les opprimés! Unis-toi à ceux qui s'unissent! Entends-tu le bruit sourd que fait en s'avançant l'immense armée des va-nu-pieds? Sois généreux, et marche avec tes frères malheureux!... »

Mais fallait-il prêcher aussi la lutte des classes? Ici, Pascoli reculait. Il se représentait le tableau d'une société divisée en deux camps, les pauvres et les riches, s'observant avec férocité. Pas d'autre communication entre eux que des défections : de temps à autre, un de ceux qui étaient mal habillés passait à ceux qui sont bien vêtus, trahissant sa foi ; ou bien un des riches passait aux pauvres, et ce n'était jamais le meilleur. Puis venait la bataille entre les frères ennemis, l'âpre lutte, où le frêle progrès qui avait lentement fleuri au cours des siècles disparaissait, écrasé... De cette vision, que son instinct de poète lui peignait avec la force des réalités, Pascoli avait horreur. Il aimait mieux renoncer aux dogmes du socialisme ; répudier la justice, pour revenir à la charité : « Voici la base de mon socialisme : l'accroissement certain et continu de la pitié dans le cœur de l'homme. » Se trouvant en désaccord avec ses principes, il se retrouvait d'accord avec son tempérament. Lorsqu'on se moquait de cette faiblesse, qu'on souriait de ces rugissemens de lion qui se transformaient peu à peu en bêlemens d'agneau, et que les camarades d'autrefois parlaient de trahison, il répondait qu'il s'était détaché des partis pour conserver une foi ; qu'il ne craignait pas le sort des apôtres lapidés, pourvu qu'il eût le même succès qu'eux auprès des âmes jeunes, auxquelles il s'adressait de préférence ; et, beau d'illogisme, il célébrait maintenant dans ses hymnes et dans ses odes les événemens les plus disparates de la politique contemporaine, du moment où il trouvait dans chacun d'eux pris à part un air de grandeur ou de bonté.

Ce n'est pas tout. Socialiste, il devait être internationaliste ; et il le fut. A mesure qu'il diluait sa violence, son pacifisme devait s'accroître : et en effet, il s'accrut. Une des raisons qui lui firent proclamer la faillite de la religion fut que le christianisme s'est trouvé impuissant à guérir la plaie de la guerre. Toujours des égorgemens! Les portes du temple de Mars toujours ouvertes! Le droit de la force toujours prêt à se manifester, au prix de milliers de victimes! Les peuples européens, non contens de se battre entre eux, toujours occupés à porter dans les colo-

nies les plus lointaines la tyrannie de leurs armes ! Douloureux spectacle, en vérité, pour le rêveur qui voudrait voir régner dans l'univers la loi d'amour.

Mais en protestant contre la guerre, c'était aux aspirations intimes de ses compatriotes qu'il s'opposait. Ceux-ci étaient agités par le besoin de montrer au monde leur vitalité; entraînés par le sûr accroissement de leurs forces, ils songeaient à se répandre au dehors, et à conquérir. Cette ardeur, pour un temps, Pascoli ne craignit pas de la braver, au milieu des clameurs. Cependant le sentiment patriotique devenait toujours plus fort dans le pays; il pénétrait toutes les âmes; il apaisait les divisions politiques; il s'imposait à tous les partis. Pour les historiens de l'Italie future, ce sera un phénomène essentiel à observer que ce prodigieux élan national. Brisant toutes les résistances, il fit plier Pascoli. C'est en 1900 que le poète proposa, devant les étudians de Messine, ce qu'il appelait le socialisme patriotique : de même que les pauvres doivent défendre leur personnalité contre l'envahissement des riches, de même les peuples doivent résister aux voisins ambitieux qui visent à une domination universelle. On peut concilier ce qu'on doit à l'humanité et ce qu'on doit à la patrie : les humbles qu'il faut secourir, ce sont assurément tous ceux qui souffrent de par le monde; mais ne sont-ce pas des victimes aussi que les émigrans italiens? et ne présentent-ils pas un devoir plus impérieux et plus aisé à remplir à des fils nés du même sol? — Pendant les années qui suivirent, il allait expliquant sa formule : le nationalisme conserve le caractère et l'essence de chaque peuple ; l'internationalisme empêche les guerres qui détruiraient ce caractère et cette essence : soyons donc nationalistes et internationalistes à la fois. Quand vint enfin la récente guerre, aboutissement fatal d'une impulsion devenue irrésistible, il fut nationaliste, sans correctif et sans épithète. Le discours qu'il prononça en l'honneur des morts et des blessés, à Barga, quelques mois avant sa mort, eut dans tout le pays un retentissement profond. « La grande prolétaire s'est mise en mouvement... » Le vocabulaire de l'orateur conservait la trace de son ancien parti. Mais il avait renoncé à l'effort douloureux de concilier les inconciliables ; son âme jouissait pleinement de la douceur de se sentir d'accord avec celle de la nation ; il était arrivé en même temps au terme de son évolution et de sa vie. La grande prolétaire, c'était désormais l'Italie.

Tel fut Giovanni Pascoli. Il s'est comparé lui-même à une lampe, à une humble lampe campagnarde qu'on allume à la veillée, et qu'on suspend à la poutre du plafond : ses rayons ne dissipent pas toutes les ténèbres, et les recoins demeurent obscurs ; mais ils brillent d'un éclat très doux, et, venant frapper la fenêtre, se font voir même au dehors. Le voyageur qui suit la route de la vie s'arrête un instant, laisse les rayons caresser son âme, et repart en chantant. — L'image ne manque pas de justesse ; pourtant, il en est une autre que nous lui préférons. Car il a dit aussi qu'il y avait dans chacun de nous un enfant, qui reste jeune quand nous veillissons ; capricieux et déraisonnable, belliqueux chez l'homme pacifique, et fou chez l'homme sérieux ; mais regardant toutes choses d'un œil si ravi : si sincère et si spontané dans tous ses sentimens ; si désintéressé dans ses actes ; si naturel enfin, qu'à vouloir le faire taire, nous perdrions peut-être le meilleur de nous-mêmes. C'est parce que Pascoli a laissé librement parler cette voix enfantine, cette voix de poésie et de rêve, que nous l'aimons.

Le plus grand poète de l'Italie depuis Pétrarque, a prononcé d'Annunzio; c'est trop dire. Un petit grand poète, déclare au contraire Benedetto Croce; ce n'est pas assez. Une belle âme, pense Vittorio Cian, son ami; sincère et bonne.

Paul Hazard.

LE CHATEAU DE LA MOTTE-FEUILLY

EN BERRY

Par une des plus admirables journées de l'admirable été de l'an dernier, vers le soleil couchant, j'ai visité l'antique manoir de la Motte-Feuilly, auprès de La Châtre, illustré par le séjour de Charlotte d'Albret, femme de César Borgia, qui y passa de longues années et y mourut en l'an 1514. J'ai rapporté de cette excursion dans ces mélancoliques plaines du Bas-Berry, illustrées par la plume de George Sand, une impression profonde.

Charlotte d'Albret était la fille du vieil Alain d'Albret, dit Alain le Grand, duc de Guyenne, un des types les plus intéressans de la haute féodalité française du Sud-Ouest dans la seconde moitié du xve siècle. Elle était la sœur du roi de Navarre, Jean d'Albret, devenu tel par son mariage avec Catherine de Foix, sœur et unique héritière de François Phébus, dernier souverain de cette contrée, mort sans postérité.

Nous ne savons presque rien de la jeunesse de Charlotte. J'y reviendrai plus loin. Je dirai seulement ici qu'elle fut de bonne heure, aux environs de l'an 1497, appelée à la cour de France par Anne de Bretagne dont elle fut une des filles d'honneur. Elle y vivait heureuse sans que rien pût lui faire prévoir le brillant mariage qu'elle était sur le point d'accomplir et qui allait jeter sur son nom le plus tragique comme le plus douloureux éclat. En l'an mil quatre cent quatre-vingt-dix-huit,

en effet, le hasard des négociations diplomatiques allait faire d'elle l'épouse de César Borgia, le terrible fils du pape Alexandre VI, alors dans tout l'éclat de sa courte, brillante et dramatique carrière. Voici le plus bref résumé des faits nécessaires à l'histoire de cette extraordinaire union :

Je n'ai pas à revenir sur les débuts de l'aventureuse, romanesque et violente existence de César Borgia, le plus bel homme de l'Italie au dire des contemporains, peut-être aussi le plus cruel. Né en avril 1476, des relations de son père, alors cardinal vice-chancelier, avec Vannozza, dame romaine, il avait, étant étudiant à l'université de Pise, et malgré son jeune âge, déjà archevêque de Pampelune, reçu la nouvelle de l'élection de son père au souverain pontificat le 11 août 1492. Depuis, sa carrière avait été aussi éclatante que rapide, étrangement favorisée par l'élévation au trône pontifical de ce père qui le chérissait. Dès le mois de septembre de cette même année, bien qu'il n'eût jamais marqué aucun goût pour le sacerdoce, il avait été fait cardinal de Valence en Espagne, ce qui ne l'empêchait pas de s'habiller à la française, *more gallico*, de chasser sans cesse, portant l'arme au côté, de mener la vie la plus fastueuse et la plus dissolue. Un an après, en septembre 1493, il entrait de fait au Sacré Collège comme cardinal effectif au titre de Santa Maria Nuova, après qu'on eut établi par des preuves la légitimité de sa naissance. Il n'était encore à ce moment que diacre. Il ne reçut du reste jamais que les quatre ordres mineurs et témoigna constamment de la plus grande répulsion pour les liens fragiles qui l'attachaient à l'Église.

Je n'insisterai pas sur l'histoire de ce brillant parvenu durant les années suivantes, années remplies surtout par l'expédition de Charles VIII en Italie, puis par l'entrée solennelle à Rome d'un autre fils du Pape, Gioffre, prince de Squillace, et de son épouse dona Sancia, fille naturelle d'Alphonse, duc de Calabre, par la première campagne des troupes pontificales contre les barons romains, par l'assassinat dans la nuit du 14 au 15 juin 1497 du fils aîné du souverain pontife, le duc de Gandia, assassinat que l'opinion publique tout entière imputa aussitôt à César, par la mission enfin de celui-ci à Naples pour y couronner le nouveau roi Frédéric.

Le meurtre de son aîné fut la cause principale d'un grand changement dans les destinées de César. Depuis longtemps, il

détestait l'état ecclésiastique et ne songeait qu'à rentrer dans la vie civile qui lui permettrait d'assouvir sa passion de gloire et de plaisirs, aussi sa fureur guerrière, de mener à bonne fin ses projets ambitieux et ceux de son père, surtout de devenir avant tout le chef incontesté des armées pontificales.

Un nouvel événement également imprévu : la mort subite à Amboise du roi Charles VIII, le 7 avril 1498, moins d'un an après celle de Gandia, précipita encore les événemens pour César. Avec leur intelligence pratique, dépourvue de tout scrupule, les deux Borgia, le fils comme le père, eurent tôt fait de deviner à quel point le changement de règne allait servir leurs appétits de gloire. César, qui ne cachait point son ardente envie de déposer la pourpre et de débuter dans sa nouvelle existence par un mariage quasi royal, avait le plus grand besoin de la protection du nouveau chef de la maison de France, Louis d'Orléans, devenu le roi Louis XII. D'autre part, ce dernier, à peine sur le trône, n'avait pas de plus pressant, de plus impérieux désir que d'obtenir de la cour romaine l'annulation de son mariage avec son épouse détestée : Jeanne, fille de Louis XI, la future sainte Jeanne de Valois, pour pouvoir convoler aussitôt en secondes noces avec la veuve de son prédécesseur, cette fameuse Anne de Bretagne qui lui apportait en dot le plus beau fleuron de la couronne de France, le duché de Bretagne.

Le Pape et César d'un côté, Louis XII et ses conseillers, les deux d'Amboise, de l'autre, ne mirent pas longtemps à s'entendre. Ainsi que le dit Charles Yriarte, l'érudit historien de César, « une logique implacable va désormais présider à l'enchaînement rapide des faits qui vont se dérouler devant nous, César, meurtrier de son frère, rentrera d'abord dans le siècle en déposant la pourpre ; une fois laïque et libre, il prendra aussitôt l'épée, et, ramassant le gonfanon de l'Église tombé des mains mourantes de son frère Gandia, il s'intitulera capitaine-général des armées pontificales. Une fois capitaine-général il cherchera une alliance royale pour s'appuyer sur les forces d'un souverain et reconstituer une armée ; vainqueur, il sera duc ; duc, il sera roi ou il succombera : *aut Cæsar, aut nihil*, sera désormais sa devise. »

Je continue pour ces événemens à suivre le récit de Charles Yriarte. « Dès le mois de février 1498, le bruit de la renoncia-

tion du cardinal de Valence occupe les esprits dans toute la ville de Rome. César abandonne de plus en plus le costume ecclésiastique et se montre partout à la française et en armes. Un jour même, accompagnant le fameux Djem ou Zizim à la visite des saintes basiliques, il paraît en costume oriental ! »

On négocie déjà pour lui une alliance avec Charlotte, la fille du roi de Naples et d'une princesse de Savoie, élevée, comme tant d'autres princesses de haut rang de cette époque, à la cour vénérée de la reine Anne de France. Charlotte doit lui apporter en dot la principauté de Tarente et d'Altamura. Sur ces entrefaites, on apprend la mort soudaine de Charles VIII. Le mariage aragonais finit par se défaire, l'honnête roi Frédéric ne pouvant se décider à donner sa fille chérie à un prêtre fils de prêtre. Alors survient Louis XII qui va dissiper cet affront en comblant les vœux de César et de son père.

Louis XII, je l'ai dit, était infiniment pressé d'obtenir du Saint-Siège les facilités nécessaires pour pouvoir répudier Jeanne de France et épouser Anne de Bretagne. De son côté, César, bien que voulant à tout prix abandonner sa situation de cardinal, était « follement attaché à son titre espagnol de Valence. » Pour se dédommager presque jusque dans les mots, suivant l'expression d'Yriarte, on érige en duché le comté français de Valence, de Valentinois, et on lui en donne l'investiture. Ainsi, de cardinal espagnol, il devient duc français avec le même titre. Par d'autres ordonnances royales du même mois d'août 1498, on lui donne encore le comté de Diois, voisin du Valentinois, et la châtellenie d'Issoudun, plus le commandement d'une compagnie de cent lances avec vingt mille livres de pension, plus six mille livres sur le péage du Rhône pour les transports de sel et de vin. En même temps, il est invité à venir en France. Enfin, — honneur suprême ! — pour venger l'affront aragonais, le Roi s'engage à lui faire épouser une autre princesse, celle-là française, qui se nomme Charlotte d'Albret. Donc, le jeune défroqué se prépare à venir dans le beau royaume de saint Louis, chargé des dons de la munificence romaine si impatiemment espérés et attendus. Il apporte, cadeau précieux entre tous, les dispenses pontificales signées dès septembre et qui vont permettre à Louis XII d'épouser la veuve de son prédécesseur dès que le procès en répudiation de l'infortunée Jeanne aura été plaidé et jugé ; il apporte encore

le bref du 17 septembre donnant le chapeau à Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, le conseiller préféré du nouveau roi; il apporte enfin le projet d'un traité d'alliance militaire offensive et défensive entre le Pape et le roi de France, projet avant-coureur de toutes les futures campagnes d'Italie, qui donnera à Louis l'appui du Pape, de ses parens, de ses amis et de ses alliés « touchant la conquête de Naples et du duché de Milan » et au Pape l'appui de Louis pour détruire la puissance des barons des Romagnes et fortifier d'autant le pouvoir temporel.

Pressés par leur fougue naturelle, Alexandre et César mènent ces négociations avec une activité extraordinaire. Dès le mois d'août, à la suite de scènes dramatiques et malgré l'opposition acharnée du parti espagnol, le Sacré Collège, sur la prière instante du Pape affirmant que la vie privée du cardinal de Valence est un scandale et que la sécularisation s'impose « pour le salut de son âme, » le Sacré Collège, dis-je, à l'unanimité, « *omnes communi et concordi voto,* » s'en remet à la discrétion d'Alexandre, donnant à César l'autorisation de rentrer dans la vie séculière et de contracter mariage. Aussitôt Villeneuve, baron de Trans, ambassadeur spécial du roi de France, porteur des patentes ducales du Valentinois pour César, débarqué à Ostie, se rend à Rome et s'acquitte de sa mission auprès du Pape.

Tout était, du reste, conclu d'avance. Les personnages qui devaient accompagner César en France étaient d'ores et déjà désignés; le splendide trousseau pour la fiancée future, d'un luxe inouï, était prêt. Toutes les merveilles de la Renaissance devaient servir à orner le cortège du royal fiancé, à harnacher superbement ses attelages, à couvrir de diamans, d'armes, de brocarts et de velours, de livrées aussi, ses compagnons et ses innombrables valets.

La flotte royale française qui devait conduire César auprès du Roi, commandée par le sieur de Sarenon et composée d'un vaisseau, de cinq galères et de deux barques, annoncée pour la fin d'août, n'arriva que le 27 octobre à Ostie. César, monté sur un beau coursier, coiffé d'une toque ornée d'une plume noire, habillé d'un pourpoint de damas blanc bordé d'or, les épaules couvertes d'un manteau de velours noir « à la mode française, » quitta Rome le 7 novembre, et suivit la rive du Tibre et tout le

Transtévère. Le Pape resta à la fenêtre jusqu'à ce qu'il eût perdu de vue son fils qu'il ne pouvait se défendre d'aimer, malgré le crime affreux dont il le savait souillé. A Ostie, César s'embarqua sur le vaisseau français avec le baron de Trans, avec Giordano Orsini et toute une foule brillante de jeunes nobles romains, trente en tout. « Pour viatique, dit Yriarte, César emportait 200 000 ducats d'or en monnaie sonnante provenant de confiscations et d'amendes sur des juifs et autres. Il emmenait encore cent serviteurs, écuyers, pages et estafiers avec douze chariots et cinquante mules pour les bagages, un majordome, un médecin espagnol, un secrétaire, etc.

Au bout de dix jours de lente navigation, la flotte brillante arriva à Marseille. L'archevêque de Dijon reçut César au môle au nom du Roi. La première grande étape du magnifique cortège fut Avignon où le fils du Pape rencontra le cardinal Julien de la Rovère, le futur Jules II, venu à sa rencontre de la cour de France où il vivait, celui-là même qui devait être plus tard l'agent direct de sa perte. « Je ne veux pas cacher à Votre Sainteté, écrivait la Rovère dans une de ses missives au Pape, que le duc de Valence est si plein de modestie, de prudence, d'habileté et doué de tels avantages, au physique et au moral, que tout le monde est fou de lui ; il est en haute faveur à la Cour et auprès du Roi ; tout le monde l'aime et l'estime, et j'éprouve à le dire une véritable satisfaction. »

Pendant douze jours, la Rovère entretint à ses frais César et sa suite, prodigalité qui lui coûta la somme de 7 000 écus d'or. César fit dans Avignon une entrée magnifique, monté sur un cheval barbe, sorti des haras du marquis de Mantoue et présent de ce prince.

D'Avignon, César gagna Valence, la capitale de son nouveau duché. Il refusa de descendre au château avant d'avoir été mis officiellement en possession de son État. De même, il refusa le cordon de Saint-Michel que Louis XII lui envoyait, déclarant qu'il ne l'accepterait que des mains du Roi. Le voyage se poursuivit par Lyon où la réception par les consuls fut d'une richesse merveilleuse. On a retrouvé dans la chronique de Benoît Maillart, grand prieur de Savigny, les détails relatifs au menu du banquet principal. Ce fut un festin de Gargantua : vingt-huit chapons, vingt-quatre lapins, quatorze douzaines de perdrix blanches, deux de perdrix rouges, seize canards, trente-

cinq tourterelles, trois douzaines de bécasses, six levrauts, des grives et des alouettes, douze paons, dix faisans, une rouelle de veau, une pièce de bœuf, un quintal et demi de lard, des oranges, de la vanille, deux « goneaulx (?), » dix-huit pâtés de coings, dix-huit tartes d'Angleterre, dix-huit « bridefaveaux (1), » dix-huit plats de rissolles, dix-huit plats de « foub (?), » dix-huit plats de gelée, des langues de mouton, dix-huit plats « de mestier, » dix-huit pâtés de chapons, dix-huit pâtés d'alouettes, dix-huit dariolles de crème, des amandes, des œufs, de l'eau de rose, de la graisse blanche, etc., deux livres six gros de canelle, une livre trois gros d'orangeat, une livre trois gros d'anis, une livre un gros de « pignons, » une livre un gros de coriandres, une livre trois gros de « mandrians, » trois gros de dragées musquées, trente-deux « cymaises » d'hypocras, de menues épices : gingembre, muscades, giroflée, sucre de Portugal, malvoisie, muscat, raisins de Corinthe, prunes, dattes, grenades, etc. !

D'Avignon, César gagna la Touraine avec une sage lenteur, désirant ne rejoindre le Roi qu'après la fin du procès en annulation du mariage de Jeanne de France qui avait commencé à Tours le 10 août et se poursuivait à Amboise. « Il semblait, a dit M. de Maulde dans sa belle histoire de cette princesse, prendre un plaisir de parvenu à étaler aux yeux des Français les richesses immenses du Pontificat romain. Il ferrait, racontait-on, ses chevaux avec des fers d'or retenus par un seul clou. En réalité, il les faisant ferrer bel et bien en argent. »

Le 17 décembre, dans l'église de Saint-Denis d'Amboise, en présence d'une foule considérable, émue d'une grande pitié, le vieux cardinal de Luxembourg, sous les huées populaires, durant qu'éclatait un formidable orage, lut avec peine le long jugement qui condamnait Jeanne de France et rompait son mariage avec le roi Louis XII. Le lendemain même, le mercredi 18 décembre, César, qui s'était arrangé en conséquence, faisait son entrée solennelle à Chinon. La veille, le roi Louis XII, sous prétexte d'aller à la chasse, l'avait rencontré, comme par hasard, à deux lieues de la ville et lui avait fait le plus sympathique accueil. A l'entrée du pont sur la Vienne, Borgia trouva

(1) Mon savant confrère de l'Institut, M. A. Thomas, m'apprend que la vraie lecture est ici « brides à veaux, » sorte de pâtisserie faite de farine, de sucre, de sel, de jaunes d'œufs et de vin blanc.

les envoyés du Roi. La Cour, réunie au château, attendait impatiemment son arrivée.

Brantôme, dans sa *Vie de César Borgia,* a raconté en détail cette fameuse entrée du Valentinois à Chinon. « J'en ai trouvé, dit-il, et vu le discours dans le trésor de notre maison assez bien écrit, et en rime telle quelle pour ce vieux temps et assez grossière ; et pour ce, je ne m'en suis ici voulu aider, car elle pourrait importuner le lecteur, mais je l'ai mise en prose au plus net et clair langage. » Ce curieux récit a été publié bien des fois. Il est nécessaire de le reproduire ici une fois encore, car seul il peut donner idée du luxe prodigieux de la cour pontificale à cette époque : « Le duc de Valentinois entra ainsi le mercredi, dix-huitième jour de décembre, mil quatre cent quatre-vingt-dix-huit. Premièrement, marchaient devant lui M. le cardinal de Rouen, M. de Ravestein, M. le Sénéchal de Toulouse, M. de Clermont, accompagnés de plusieurs seigneurs et gentilshommes de la Cour jusques au bout du pont pour lui faire compagnie à son entrée ; devant lui il y avait vingt-quatre mulets fort beaux, chargés de bahuts, coffres et *bouges* (1), couverts de couvertures avec les écussons et armes dudit duc ; après encore venaient vingt-quatre autres mulets avec des couvertures rouge et jaune mi-parti, car ils portaient la livrée du Roi, qui était jaune et rouge... Puis après suivaient douze mulets avec des couvertures jaunes de satin barrées tout à travers. Puis venaient dix mulets ayant des couvertures de drap d'or, dont l'une barre était de drap d'or frisé et l'autre ras : qui font en tout soixante et dix par compte. Quand tous les mulets furent entrés dans la ville ils montèrent tous au château.

« Et après vinrent seize beaux grands coursiers, lesquels on tenait en mains, couverts de drap d'or rouge et jaune, ayant leurs brides à la genette et à la coutume du pays. *Item* après cela venaient dix-huit pages, chacun sur un beau coursier : dont les seize étaient vêtus de velours cramoisi, et les deux autres de drap d'or frisé. Pensez que c'étaient, disait le monde, ses deux mignons, pour être ainsi plus braves que les autres. De plus, par six laquais étaient menées, comme de ce temps on en usait fort, six belles mules, richement enharnachées de selles,

(1) Vieux mot français pour « bourse. »

brides et harnais, tout complets de velours cramoisi, et les laquais vêtus de même. Et après venaient deux mulets portant coffres, et tout couverts de drap d'or. Pensez, disait le monde, que ces deux-là portaient quelque chose de plus exquis que les autres ou de ses belles et riches pierreries pour sa maîtresse et pour d'autres, ou quelques bulles ou quelques indulgences de Rome ou quelques saintes reliques, disait ainsi le monde. Puis après venaient trente gentilshommes, vêtus de drap d'or et de drap d'argent. *Item* il y avait trois ménétriers, c'est à savoir deux tambours et un rebec, dont l'on usait fort dans ce temps-là..., ces deux tambourineurs étaient vêtus de drap d'or, ainsi qu'était la coutume de leur pays, et leurs rebecs accoutrés de fil d'or : et aussi les instrumens étaient d'argent avec de grosses chaînes d'or; et allaient lesdits ménétriers entre lesdits gentilshommes et le duc de Valentinois, sonnant toujours. *Item* quatre trompettes et clairons d'argent, richement habillés, sonnant toujours de leurs instrumens. Il y avait aussi vingt-quatre laquais tous vêtus de velours cramoisi mi-partie de soie jaune, et étaient tout autour du dit Duc; auprès duquel était M. le cardinal de Roüen, qui l'entretenait.

« Quant au dit Duc, il était monté sur un gros et grand coursier, harnaché fort richement, avec une robe de satin rouge et de drap d'or mi-parti et brodée de force riches pierreries et grosses perles. A son bonnet étaient doubles rangs de cinq ou six rubis, gros comme une grosse fève, qui montraient une grande lueur. Sur le rebras (1) de sa barrette, y avait aussi grande quantité de pierreries, jusques à ses bottes qui étaient toutes lardées de cordons d'or, et bordées de perles.

Et un collier, pour en dire le cas,
Qui valait bien trente mille ducats.

« Ainsi dit la rime du dit écrit.

« Le cheval qu'il montait était tout chargé de feuilles d'or et couvert de bonne orfèvrerie, avec force perles et pierreries. Outre cela, il avait une belle petite mule pour se promener par la ville, qui avait tout son harnais comme la selle, la bride et le poitrail, tout couvert de roses de fin or épais d'un doigt. Et pour faire la queue de tout, il y avait encore vingt-quatre

(1) Revers.

mulets avec des couvertes rouges, ayant les armoiries du dit Seigneur; avec aussi force charriage de chariots, qui portaient force autres besognes, comme des lits de campagne, de la vaisselle et autres choses.

> Ainsi entra pour avoir grand renom (ou bruit et renom)
> Ledit Seigneur au château de Chinon.

« Voilà l'équipage du galant dont je n'ai rien changé du sens de l'original. Le Roi, étant aux fenêtres, le vit arriver, dont il ne faut pas douter qu'il s'en moquât, et lui et ses courtisans, et qu'ils ne dissent que c'était trop pour un petit duc de Valentinois. »

« Le cortège, dit de son côté l'ambassadeur vénitien (1), se dirigea vers le château de Chinon où devait loger le Duc: deux cents archers de la garde royale l'y attendaient. Le Valentinois mit pied à terre et se rendit auprès du roi Louis XII, qui se tenait dans la salle avec toute la Cour. Il se courba profondément, fit quelques pas, puis se courba à nouveau, puis, comme il allait se prosterner, Sa Majesté se leva pour l'en empêcher et le Duc lui baisa seulement la main. »

Les habitans de Chinon conservèrent de cette entrée extraordinaire une impression profonde. Cependant le Roi et sa Cour, ainsi que nous l'avons vu, raillèrent entre eux « la vaine gloire et bombance sotte de ce duc de Valentinois. »

Avant la fin de décembre, le chapeau fut remis solennellement à Mgr d'Amboise. Quinze jours après, Louis XII, délivré de la dolente Jeanne, son épouse imposée depuis le mois de septembre 1476, c'est-à-dire depuis plus de vingt-deux ans, se remaria avec la reine veuve Anne de Bretagne. On s'occupa aussitôt après à la cour de France de remplir la promesse qu'on avait faite à César de conclure ses noces avec une princesse française. Fort humilié par le refus définitif de la princesse Charlotte d'Aragon, celui-ci se montrait très pressé. J'ai dit que le choix du Roi était tombé sur Charlotte d'Albret, la plus belle et la plus vertueuse des demoiselles d'honneur de haute lignée

(1) Nous possédons de cette même entrée plusieurs autres récits, entre autres celui de l'ambassadeur vénitien dans les *Diarii* de Sanudo. Tous ces récits offrent peu de différences. Celui de la Palatine de Florence dit que le cheval de César portait « sur la croupe un *artichaut* (*carciofo*) d'or, grand comme nature, la queue retenue par une cordelière d'or, de perles et de pierreries. »

qui faisaient à Anne de Bretagne une si brillante et si jeune couronne. On expédia incontinent des ambassadeurs à Alain d'Albret, son père.

Cet Alain d'Albret, dit le Grand, un des plus grands barons de la couronne de France, qui, suivant l'expression très juste de Charles Yriarte, semble encore un homme du moyen âge, était un étrange et peu sympathique personnage auquel Achille Luchaire a consacré un livre curieux. Il était le chef actuel de cette puissante maison d'Albret, maîtresse, à la fin du xv[e] siècle, de la grande vallée de la Garonne et de presque tous les fiefs pyrénéens, et qui allait devenir, par le mariage d'un fils même d'Alain, souveraine du Béarn et de la Navarre. Alain était, en outre, comte de Dreux, de Gaure, dans la vallée du Gers, de Penthièvre, de Périgord, vicomte de Tartas et de Limoges, seigneur d'Avesnes et de Landrecies, etc. C'était un puissant feudataire dont l'autorité s'exerçait sur une des plus belles parties du Plateau central. Dans sa longue carrière il devait vivre sous cinq rois. Dans l'espérance, étant veuf de sa première femme, d'épouser lui aussi Anne de Bretagne, il avait, dès 1486, levé des troupes qu'il mena en Bretagne contre les Français; mais, après avoir forcé ceux-ci à lever le siège de Nantes, il apprenait qu'Anne venait d'être fiancée à Maximilien d'Autriche, abandonnait la partie et faisait sa paix avec Charles VIII.

Né vers 1440 d'un père gascon et d'une mère bretonne, Catherine de Rohan, d'extérieur lourd et grossier, boiteux, de petite taille, le regard farouche et dur, la figure toute couperosée, Alain avait plutôt, dit Achille Luchaire, l'aspect d'un chef de soudards que du représentant d'une grande famille féodale et d'un des plus riches propriétaires du royaume. Élevé auprès du roi Louis XI, il avait, en 1456, épousé Françoise de Blois, héritière de Blois-Bretagne. En 1471, par la mort de son grand-père, il avait enfin succédé aux vastes domaines des sires d'Albret. De son mariage avec sa femme, il avait eu huit enfans, dont l'aîné, Jean, vicomte de Tartas, avait, en épousant en juin 1484 Catherine de Foix et en devenant de la sorte roi de Navarre, donné un accroissement presque démesuré et bien inespéré à la puissance de la maison d'Albret. Les autres étaient, outre Charlotte à laquelle ces pages sont consacrées, Amanieu, qui fut cardinal et évêque de Pampelune,

Pierre, comte de Périgord, Gabriel, comte de Lesparre, Anne, mariée à Charles de Croy, Isabelle, mariée à Gaston de Foix, comte de Candale, et une autre fille.

Je ne conterai pas la vie agitée de cet homme, à l'avidité sans scrupule, sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII. A l'avènement de Louis XII, avec lequel il était fort mal depuis la guerre de Bretagne, il fut pris d'une assez vive inquiétude, mais fut tôt rassuré quand il s'aperçut que le nouveau roi avait besoin de lui pour remplir la promesse qu'il avait faite de récompenser Borgia par un riche mariage de tout ce qu'il lui apportait de la part du Pape. Le moment était venu de s'exécuter, et le choix de Louis XII était tombé sur une des filles d'Alain, la belle Charlotte, « une sienne prochaine parente. » Nous ignorons tout sur la première jeunesse de celle-ci, sauf qu'elle était fort belle et de grande vertu. Elle avait dû recevoir dans la demeure paternelle l'éducation des filles nobles d'alors. De bonne heure, elle avait été appelée avec ses trois sœurs à la cour de France par Anne de Bretagne qui s'occupait alors de former ses filles d'honneur. « C'estoit, dit le Père Hilarion de Coste, dans son éloge de la Reine (1), une eschole de vertu, une académie d'honneur. Là les premiers seigneurs, non seulement de France et de Bretagne, mais aussi des pays étrangers, tenoient à très grande faveur de mettre leurs filles auprès de cette grande Reine qui, comme une autre Vesta ou une autre Diane, tenoit toutes ses nymphes en une discipline fort étroite et néanmoins pleine de douceur et de courtoisie. » « Charlotte, dit M. Bonnaffé, avait grandi sous la tutelle intelligente de cette grande Reine au milieu de cette cour honnête, élégante, pieuse, prenant le haut ton de la Cour dans la société la plus choisie, quand Louis XII, à peine monté sur le trône, songea à elle pour César Borgia. »

Des ambassadeurs furent de la part du Roi et de la Reine envoyés à Alain d'Albret, chargés de lui proposer pour gendre César Borgia, « considérant les louables et recommandables biens et vertu qui sont en la personne de M[lle] Charlotte d'Albret, fille naturelle et légitime de haut et puissant prince, Mgr d'Albret, leur proche parente. » Alain d'Albret, dans ses lointains apanages du Midi, et son fils, le faible roi de Navarre, avaient

(1) *Histoire catholique des hommes et dames illustres par leur piété.* Paris. 1625.

trop d'intérêt à se mettre bien avec leur puissant suzerain pour ne pas accepter avec empressement une pareille proposition. D'autre part, César, à peine débarrassé de la pourpre cardinalice, n'avait point encore, malgré le drame de la mort de son frère Gandia, l'exécrable réputation qu'il devait acquérir par la suite. On assura de la part du roi à Alain que « ledit duc de Valentinois était un très honnête et bon personnage, sûr et discret, et pour avoir et acquérir de grands biens et honneurs en ce royaume. » En outre, Louis XII donnait aux jeunes époux cent mille livres tournois, plus de nombreux autres avantages.

Le sieur de la Romagère et les autres députés du roi de France exposèrent à Alain d'Albret « qu'il voulût bien entendre et consentir au dit mariage et que, en ce faisant, ils réputeroient très grand plaisir et service par eux leur avoir été faits. » L'intérêt de la couronne de Navarre, constamment menacée par les rois catholiques, était, je le répète, tellement évident qu'Alain, de peur d'offenser le Roi, consentit aussitôt, toutefois avec force restrictions dictées par ses intérêts particuliers, aux propositions qu'on lui faisait.

Le très curieux et considérable dossier des négociations de ce mariage essentiellement politique est encore aujourd'hui conservé intact dans les Archives de Pau, antique capitale du Béarn. Je n'en rapporterai que le résultat final, me bornant à dire qu'on y suit pas à pas l'âpre méfiance du vieil Alain qui, loin de songer uniquement aux intérêts de sa fille, s'occupe surtout des siens propres. Il fallut beaucoup discuter, beaucoup ergoter. Enfin, le 29 avril 1499, par une lettre datée de sa ville de Nérac, Alain fixa ses conditions définitives. Détail curieux et qui l'honore, il demandait entre autres choses « à voir et toucher » la dispense que, au nom de Louis XII, le sieur de la Romagère affirmait avoir été accordée à César par son père, le Pape ; car lui aussi, comme le roi de Naples Frédéric d'Aragon, n'entendait point donner sa fille à « un prêtre, fils de prêtre. » On discuta encore sur la dot de cent mille livres octroyée au Valentinois par le Roi, et sur l'étendue et la valeur vraie des revenus de celui-ci en dehors de cette dot et des rentes du duché de Valence, du comté de Die, du grenier à sel d'Issoudun, toutes faveurs accordées par le Roi. Alain donnait de son côté à sa fille une dot de trente mille livres tournois payable par échéances. Les conjoints seraient par moitié en meubles et

acquêts dès le jour de leurs noces, et si César venait à mourir avant Charlotte, elle aurait pour son douaire quatre mille livres de rentes de prochain en prochain « où bon lui semblerait et laquelle des maisons du duc qu'elle voudrait choisir. S'il laissait des enfans mineurs, la duchesse aurait l'administration de leurs corps et biens, et ferait les fruits de leurs biens et héritages jusqu'à ce que lesdits enfans soient en âge compétent. » Alain émit encore bien d'autres prétentions. On lui accorda à peu près tout ce qu'il voulut, même le chapeau de cardinal pour son fils Aymon ou Amanieu. La reine Anne elle-même s'entremit et écrivit au moins deux fois au vieux seigneur, faisant l'éloge du Valentinois, promettant à Alain sa reconnaissance et celle du Roi, promettant surtout de veiller, elle et son époux, sur la fortune future des jeunes conjoints, quelque inconvénient qui pût leur en arriver.

Dès le 24 mars, Alain avait envoyé à Blois pour ces négociations son fils Gabriel d'Albret, assisté de messire Regnauld de Saint-Chamans, sénéchal des Lannes ou Landes, et de maître Jean de Calvimont, lequel semble avoir joué dans toute cette affaire un rôle assez équivoque. Le 10 mai enfin, César ayant, pour complaire à son futur beau-père, signé l'acte de cession à sa fiancée de ses biens s'il venait à mourir avant elle, le contrat de mariage fut ratifié « au chastel de Blois par devant les tabellions jurés du scel, » en présence du Roi, de la reine Anne, du cardinal d'Amboise, du chancelier de France, de l'archevêque de Sens, de messieurs de Nemours et d'Orval, des évêques de Bayeux, de Viviers et autres, du sieur de Tournon, du vice-chancelier de Bretagne et des procurateurs du duc de Guyenne.

Ainsi que le fait remarquer M. Bonnaffé, la dot de la jeune princesse était mince, mais le contrat énonçait un considérant de la plus haute importance, faisant présager le rôle qu'allait jouer César dans la future conquête de Naples et du Milanais : « le Roi espère que ledit Duc, ses parens, amis et alliés, lui feront au temps à venir grands et recommandables services, et *mêmement* touchant la conquête de ses royaumes de Naples et duché de Milan. » La réciproque comportait l'appui des troupes royales pour le Vatican.

César, de son côté, dans le même acte, promettait de consigner es mains d'Alain d'Albret les cent mille livres données par le Roi « pour être employées en rentes et en terres au

profit de la princesse Charlotte. » Alain avait exigé que les cent mille livres fussent garanties par les quatre trésoriers du Roi ou généraux des finances.

Le mariage suivit immédiatement. Il fut célébré et consommé le 12 mai. Charlotte avait été surnommée « la plus belle fille de France. » César était à cette époque si bien de sa personne qu'on avait pu dire de lui que « comme Tibère dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son siècle. » Dix jours après son union, il envoyait à son père au Vatican un courrier spécial. Telle était la brutalité des mœurs du temps que le nouvel époux raconte à son père sa nuit de noces et ses prouesses à cette occasion, dans un langage tellement libre que je ne puis ici le reproduire (1). Alexandre VI s'amusa fort de ce récit avec son fameux maître des cérémonies Burckhardt.

Sept jours après le mariage, le 19 mai, jour de la Pentecôte, le Valentinois reçut directement de la main du Roi ce collier de Saint-Michel qu'il avait refusé de prendre de toute autre main, ce collier somptueux fait de coquilles d'or et de lacs d'amour en soie noire avec l'image du Saint Archange, « pressmier chevalier qui, pour la querelle de Dieu, batailla contre l'ancien ennemi de l'humain lignage et le fit trébucher du ciel. » Un courrier, arrivé à Rome dès le 23, annonça à la cour pontificale cet événement qui fut célébré par des fêtes publiques.

Aux premiers jours, la candide Charlotte aima certainement d'amour son jeune et bel époux. La lettre au Souverain Pontife, son beau-père, qu'elle joignit à la missive de César, lui exprimait, dit M. Bonnaffé, ses sentimens de fille dévouée et son vif désir de se rendre à Rome pour le connaître ; puis, d'un ton enjoué, elle se déclarait très satisfaite de son présent état.

Mais ce bonheur, si bonheur il y eut, fut de bien courte durée. Quatre mois à peine après son mariage, César reprenait le chemin de sa chère Italie pour y commencer sa vie de grandes aventures et quittait sa jeune femme enceinte de lui. Hélas ! il

(1) Dans les *Mémoires* de Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges, le rôle de Cesar dans cette nuit mémorable semble beaucoup moins glorieux puisque, suivant cette source, il aurait été victime d'une cruelle plaisanterie : « Et pour vous conter les noces du dit duc de Valentinois, il demanda des pilules à l'apothicaire pour festoyer sa dame, là où eut de gros abus, car, au lieu de lui donner ce qu'il demandait, lui donna des pilules laxatives, tellement que toute la nuit, il ne cessa d'aller au retrait, comme en firent les dames le rapport au matin ! » Nous savons encore que, suivant la coutume du temps, César avait fait bénir le lit nuptial par un prêtre pour conjurer les maléfices.

ne devait jamais la revoir et la mélancolique destinée de la charmante princesse allait se dérouler d'abord loin de lui, et puis, dans le veuvage, quinze années encore avant qu'une fin solitaire ne vînt mettre un terme à sa solitaire existence.

Sur le point de quitter sa dolente épouse qu'il aimait certainement alors, César voulant régler ses affaires au moment de ce départ qui s'annonçait gros de périls accumulés, donna à Charlotte sa procuration générale en date du 8 septembre 1499 pour « régir et gouverner ses terres, comté et duché de Valentinois et de Diois et autres ses terres, seigneuries et chevances, étant tant au royaume de France que Dauphiné. » Par un autre acte daté du même jour, il faisait par avance donation à la princesse « de tous et chacun des meubles qu'il aurait au jour et heure de son trépas. » Ce témoignage éclatant, dit M. Bonnaffé, « atteste tout au moins l'union qui régnait entre les deux époux et la confiance que César avait dans l'intelligence et le bon esprit de sa jeune femme. » Il la quitta pour toujours presque aussitôt après et partit avec le Roi pour l'Italie à la tête de deux mille chevaux et de six mille fantassins.

Les plus grands événemens se préparaient. Les traités dont Charlotte d'Albret était un des prix, signés entre le roi de France et le Pape, puis entre le roi de France et Venise, allaient préparer la conquête du Milanais et la marche sur Naples. Dès le 9 septembre, on apprenait soudain au Vatican les victoires des troupes françaises commandées par Jacques Trivulce, dit « le grand Trivulce, » Louis de Ligny et le comte d'Aubigny, la prise par elles d'Alexandrie, de Tortone, puis la fuite de Ludovic le More et la prise de Milan. Louis XII était à ce moment à Lyon, d'où il veillait aux préparatifs. César Borgia était auprès de lui.

Nous ne suivrons pas César dans sa courte, brutale et tragique destinée que tous connaissent. Il suffira de rappeler qu'après la conquête des Romagnes et les jours de gloire et de triomphe marqués par tant de violences et de crimes, les mauvais jours arrivèrent vite pour le terrible condottière. Alexandre VI meurt presque subitement dès le 18 août 1503. Son successeur, Pie III Piccolomini, protège César harcelé par mille ennemis, mais il meurt à son tour subitement le 17 octobre, après vingt-sept jours de pontificat seulement. Alors les événemens se précipitent pour le Borgia. Il abandonne Rome après

l'élection de Jules II de la Rovère, son mortel ennemi, et se rend à Naples auprès de Gonzalve de Cordoue, qui s'empare traîtreusement de sa personne et l'expédie prisonnier en Espagne. Enfermé d'abord dans l'affreuse forteresse de Chinchilla, puis dans celle bien plus affreuse et sombre encore de Médina del Campo, il s'évade de cette dernière prison par la plus folle et la plus audacieuse équipée. Il galope éperdument jusqu'en Navarre. Réfugié en décembre 1506 à Pampelune auprès de son beau-frère le roi de Navarre, il se fait tuer misérablement et héroïquement en mars 1507 dans une escarmouche sous les murs de Viana. S'il faut en croire son érudit historien, Charles Yriarte, ses restes, expulsés vers la fin du XVIIIe siècle de l'église de Santa Maria de Viana, par un évêque fanatique de Calahorra, diocèse dont dépend cette ville, auraient été retrouvés récemment dans la *calle* ou rue de la Rua, au pied même des marches qui donnent accès à la terrasse sur laquelle s'élève cette église.

Nous ne connaissons malheureusement rien des relations épistolaires qu'entretinrent certainement César et Charlotte, d'abord très fréquemment durant que César triomphait en Italie, puis bien plus rarement, hélas ! alors qu'il expiait ses crimes dans les horribles geôles d'Espagne. Lui, qui aimait tant les femmes, songea-t-il souvent à la sienne dans ses longues et mornes heures de captivité, si dures pour cette âme violente entre toutes? Nous ne savons rien non plus de la manière dont Charlotte apprit la mort de son époux, très probablement par quelque missive de son frère, le roi de Navarre. Sa douleur fut certainement extrême. Nous ignorons également presque tout de sa vie durant ces sept années et plus qui précédèrent son veuvage.

Dans le courant de l'an 1500, Charlotte avait donné le jour à une fille qui ne devait jamais voir son père. Nous savons seulement après cela que, pour des raisons à nous inconnues, elle quitta bientôt la brillante cour de sa protectrice Anne de Bretagne pour se retirer en Berry, le plus près possible de sa grande amie, la première épouse répudiée de Louis XII, Jeanne de France, qui, après la perte de son procès, s'était réfugiée dans la capitale de cette province. Nous trouvons d'abord Charlotte fixée dans cette ville d'Issoudun dont son mari, par son mariage, était devenu le seigneur. Les revenus du grenier à sel de cette ville devaient compléter, on se le rappelle, les vingt

milles livres de rentes accordées par le roi de France, stipulées dans le contrat. De l'existence de la jeune veuve et de sa fille au berceau dans cette toute petite cité berrichonne nous ignorons tout. Charlotte dut y vivre déjà dans la piété et le recueillement, qui n'excluaient pas le luxe en rapport avec son sang. Elle fit du moins un voyage à Paris, car les archives de Pau contiennent une pièce datée du jeudi 20 février de l'an de grâce 1504, par laquelle Charlotte, à Paris, au Châtelet, « en présence de Jacques d'Estouteville, chancelier du Roi, garde de la Prévôté de Paris, déclare avoir reçu l'acte par lequel les trésoriers généraux de France s'étaient engagés le 19 mai 1499 à payer au sieur d'Albret, son père, la somme de cent mille livres à l'occasion du mariage de sa fille ; » elle promet en outre à son père de faire usage de cette somme bien et dûment en acquisitions nécessaires, du vouloir et du consentement du dit père, et si les deniers sont mal employés par elle, elle rend absolument indemnes de toute responsabilité son père et son mari.

Ne s'occupant guère que de l'éducation de sa fille, d'exercices pieux et de charités, Charlotte menait au fond du Berry la vie la plus isolée. Sa seule joie était d'aller le plus souvent qu'elle le pouvait visiter à quelques lieues d'Issoudun, dans le château de Bourges, la reine répudiée Jeanne de France. Après le procès de l'an 1498, Louis XII avait donné à la sainte princesse le duché de Berry à titre d'usufruit, avec les revenus des greniers à sel de Bourges, de Buzançais, de Pontoise, celui des aides et impositions du Berry, et le droit de nommer aux offices royaux, sauf au commandement de la Grosse Tour de Bourges dont il se réservait l'administration comme prison d'État. Il lui garantissait en outre un beau douaire de trente mille livres.

Le 13 mars 1499, Jeanne avait fait dans la cité de Bourges son entrée solennelle. Elle s'installa dans le vieux palais, vaste construction féodale où jadis Charles VII avait reçu Jeanne d'Arc, et inaugura immédiatement cette existence, tout entière consacrée à l'exercice des plus hautes vertus de charité et de piété, qui lui valut à cette époque une si touchante renommée et plus tard l'honneur d'être mise au nombre des bienheureuses. Non contente de combler de ses bienfaits les humbles, les malheureux, les déshérités, de fonder cet ordre de l'Annonciade depuis si célèbre et dont le premier monastère devait s'élever

dans Bourges même, sous ses yeux et à ses frais, elle s'entoura dans son intimité particulière d'un petit cercle de femmes de haut rang, comme elle victimes de la vie, qui étaient avec elle en communauté de pensées et d'intérêts religieux et charitables, et qui lui composaient à la fois une petite cour et une véritable congrégation pieuse destinée à l'assister dans ses charités comme dans ses dévotions. Il faut citer avant tout, parmi ces femmes si distinguées que leurs malheurs et leur piété réunissaient autour de la reine découronnée, les noms de la propre dame d'honneur de Jeanne, Françoise de Maillé, de Jeanne Malet de Graville, gracieuse jeune femme mariée à un d'Amboise et qui s'était donné pour mission de ressembler à sa chère reine, de Mme d'Aumont, épouse abandonnée puis veuve, de Mme de Chaumont, deux fois veuve, mère non moins infortunée, de la reine de Hongrie, Béatrice d'Aragon, veuve de Mathias Corvin, puis répudiée par son second époux le roi Ladislas, qui vint en juillet 1502 séjourner à Bourges, enfin de nombre de jeunes filles nobles, malheureuses ou voulant se vouer à la religion : Jeanne de Bourbon entre autres, fille de Guy de Bourbon, qui ne voulut jamais plus quitter la reine et mourut, dit-on, de douleur à sa mort.

Mais, parmi toutes ces victimes de la société, de la politique, de tant d'autres causes, la plus intéressante certainement était Charlotte d'Albret qui, à l'égal de sa sainte amie, se considérait comme veuve, même avant la mort de son mari. Depuis sa solitude, elle n'avait plus qu'une pensée, plus qu'un bonheur : aller trouver la reine, le plus souvent qu'elle le pourrait, pour vivre de sa vie, partager ses austères exercices, faire à ses côtés des retraites dans ce couvent de l'Annonciade devenu la principale préoccupation de Jeanne et la seconder de toutes ses forces dans le dévouement qu'elle témoignait à sa création. Ces visites à Bourges, l'éducation de sa fille, le soin de ses biens, les intérêts de ses vassaux remplissaient l'existence de Charlotte. La reine Anne avait bien tenté de lui exprimer la tendresse qu'elle ressentait pour elle et de l'attirer à nouveau à sa cour. Elle avait même fait informer de ces sentimens le Pape, qui la remercia par un bref daté de Rome du 26 août 1501. Mais tout fut en vain. En 1508 cependant, nous voyons encore Anne adresser un présent à *sa cousine*, la duchesse de Valentinois.

Charlotte d'Albret avait pris le même confesseur et direc-

teur de ses exercices spirituels que la reine Jeanne : c'était le fameux Père Gilbert Nicolas, dit Gabriel-Marie, religieux de l'ordre de Saint-François, « personnage bien versé en la science des Saints, » qui joua un si grand rôle dans les dernières années de la vie de l'ex-reine et qui fut aussi le confesseur de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, « de laquelle la mémoire est en bénédiction. » Le plus grand plaisir que la princesse Charlotte recevait, dit le Père Hilarion de la Coste, c'était quand quelqu'une de ses demoiselles ou filles suivantes embrassait la vie religieuse et voulait servir Dieu dans un monastère. Elle assistait à leur vêture et à leur profession, leur servant de mère et de marraine, s'éjouissant d'avoir donné une nouvelle épouse à Jésus-Christ. Ès registres ou archives du couvent des Annonciades de Bourges, on lit que « la duchesse de Valentinois assista à la réception d'une de ses filles d'honneur, nommée Anne d'Orval, fille de noble homme Jean d'Orval et d'Isabeau de Molitor, et qu'elle était grandement affectionnée à l'avancement de l'Ordre de la Sainte-Vierge, étant parfaite imitatrice de la bienheureuse Jeanne. »

En l'an 1504, la princesse Charlotte, très probablement à la suite des malheurs et de la captivité de son époux, désireuse d'établir encore plus discrètement sa vie douloureuse et isolée loin de tous les bruits du monde, abandonna sa résidence pourtant bien claustrale déjà d'Issoudun, pour une localité encore plus méridionale du Berry. Par acte du 20 juin, signé par devant les maîtres notaires royaux à Issoudun, elle acquit pour le prix de vingt-huit mille livres tournois le château de la Motte-Feuilly, entre La Châtre et Château-Meillant, dont elle devait faire sa résidence définitive. Avec le château, elle acheta la terre et les justices du même nom, ainsi que celles de Néret et de Feusines avec leurs appartenances et dépendances.

Dans cette nouvelle résidence, Charlotte d'Albret se trouvait plus éloignée de la ville de Bourges, habitée par son amie. Malgré les difficultés de tout voyage à cette époque, malgré les routes affreuses, tantôt montée sur sa haquenée, tantôt transportée en litière, elle continua à accourir auprès d'elle le plus souvent possible. Ce ne fut que pour bien peu de temps : les jours de Jeanne de Valois étaient comptés. Son corps frêle et infirme, épuisé aussi par tant de pieuses macérations, ne se soutenait plus qu'à grand'peine. Dès le 4 février 1505, après une

longue agonie, elle expira au milieu de la désolation générale. La douleur de Charlotte fut immense. Elle devait survivre plus de neuf années à son amie. Lorsqu'elle expira elle-même, son vœu le plus ardent fut exaucé, et ses restes mortels furent transportés à Bourges auprès de ceux de Jeanne.

En l'année 1502, Charlotte fut sur le point d'aller rejoindre César Borgia en Italie. Il semble même qu'elle devait lui amener sa fille, la petite Loïse, dont le marquis François de Gonzague, de Mantoue, avait sollicité les fiançailles avec son fils, le prince héritier, Frédéric. Le cardinal Amanieu d'Albret devait accompagner sa sœur et sa nièce. Mais Charlotte tomba gravement malade, et le voyage d'Italie fut abandonné.

Il est grand temps de parler de ce château de la Motte-Feuilly qui est le but principal de cet article. Charlotte y a vécu dix ans avec sa fille dans la retraite la plus absolue. C'est là qu'au printemps de 1507, elle eut la douleur d'apprendre la mort tragique et misérable de son sanguinaire époux. C'est là qu'elle mourut elle-même en 1514.

Les agrestes environs de la charmante petite ville de La Châtre et de la Vallée Noire, tant vantés par l'illustre châtelaine de Nohant, sont peuplés d'antiques demeures féodales, véritables forteresses médiévales avec hautes tours cylindriques, coiffées de toits aigus, qui redisent encore les hauts faits de notre vieille histoire nationale, et surtout la lutte séculaire contre l'Anglais au XIVe siècle. Une aimable hospitalité reçue dans celui de ces châteaux où George Sand a placé les principales scènes des *Beaux Messieurs de Bois-Doré* m'a permis de parcourir à mon aise cette région si riche en souvenirs guerriers de la vieille France. De tant d'impressions poignantes rapportées de ces courses de quelques jours, je ne parlerai ici que de ma visite au solitaire et mélancolique manoir de la Motte-Feuilly. L'antique seigneurie, devenue la résidence de la duchesse de Valentinois, est située à deux lieues de La Châtre, auprès d'un tout petit hameau. Son nom, trop souvent mal orthographié ou déformé dans les actes du temps, constamment écrit : *Mons Foliatus* dans les anciens documens latins et qui devrait s'écrire en réalité la Motte Feuillue ou Feuillée, s'orthographie actuellement et depuis longtemps la Motte-Feuilly. Au moment où Charlotte en fit l'acquisition, elle appartenait à la famille de Culan qui possédait à peu de distance le magnifique château

de ce nom, aujourd'hui encore une des gloires féodales du Berry.

« En dehors du voisinage de Jeanne de France, le choix de cette résidence par Charlotte, dit M. Bonnaffé, n'était pas indifférent, car le fief de la Motte-Feuilly, situé dans le Bas-Berry, entre La Châtre et Château-Meillant, était voisin de plusieurs seigneuries appartenant à Jean d'Albret, son oncle, à Jean de Brosse, son cousin, à sa cousine Louise de Bourbon, à ses parens les La Trémoïlle. »

Dès l'origine, dit le même auteur, Charlotte eut des procès à soutenir pour sa nouvelle acquisition. Une partie des revenus de la Motte-Feuilly fut frappée d'opposition; il fallut payer aux vendeurs un supplément de prix, désintéresser leur sœur, moyennant un nouveau payement de deux mille livres. Enfin, le 1[er] février 1506, intervint une sentence définitive du prévôt de Paris ordonnant que « la terre et seigneuries de la Motte de Feuilly, les fruits et revenus d'icelle soient délivrés au profit de la duchesse et l'empêchement mis en eux levé et ôté. » Charlotte, on le sait, était fort riche. Elle avait l'administration des biens très considérables de son mari en France. Probablement César avait préféré mettre une partie de sa fortune dans ce pays et en confier le soin à sa femme.

« Au temps où la duchesse de Valentinois vint à la Motte-Feuilly, dit Edmond Plauchut, de grands bois couvraient le pays. Les loups les peuplaient, comme aujourd'hui parfois encore et la principale et unique pièce d'eau que l'on vît dans le voisinage, l'étang de Rongères, n'était animé que par des passages de grues qui se plaisent sur ces rives désertes. S'il est un ciel presque toujours exempt de tempêtes, une atmosphère tiède et calme, des nuits silencieuses, des levers et des couchers de soleil empreints d'une grande tristesse, c'est bien dans cette région du centre de la France qu'on les rencontre. A celle qui voulait oublier le monde et s'en faire oublier, le site convenait. »

Charlotte résida à la Motte-Feuilly jusqu'à sa mort, dans une solitude presque absolue, uniquement occupée à prier Dieu, à élever sa fille, à faire du bien autour d'elle, surtout à faire à ses humbles vassaux et aux pauvres des villages environnans des visites charitables. Elle allait les voir tantôt sur sa haquenée à la selle de velours cramoisi recouverte de drap d'or, tantôt

portée dans sa somptueuse et confortable litière. Son panégyriste, le Père Hilarion de la Coste ou de Coste, nous dit « qu'elle nourrit et éleva sa fille avec un grand soin et diligence digne d'une bonne et prudente mère. » Après la mort de Jeanne de Valois, elle continua à s'occuper avec une extrême diligence de l'œuvre de l'Annonciade de Bourges qui avait été si chère au cœur de la défunte reine et à l'avancement de laquelle, dit encore le Père Hilarion, elle était grandement affectionnée, « étant parfaite imitatrice de la bienheureuse Jeanne! »

La mort de César, arrivée moins de trois années après l'établissement de Charlotte dans cette solitaire résidence, lui porta un coup terrible et transforma encore sa vie. Depuis sept ans séparée de lui, elle avait toujours espéré le revoir. Elle résolut alors, malgré ses vingt-cinq ans à peine, de vivre dans le deuil et dans la retraite les plus sévères. Elle fit fermer et démeubler à la Motte-Feuilly tous les appartemens de réception et n'y remit plus jamais les pieds, se réservant uniquement pour elle et sa fille les pièces indispensables à leur existence, qu'elle fit entièrement draper de tentures noires. Suivant l'usage du temps, son mobilier même devint funèbre. Son lit fut tendu de damas noir, celui de sa fille de serge noire. De même les sièges, les coffres, les bahuts furent cachés sous des housses noires portant ses armes. Ses robes fourrées d'hermine et de martre furent constamment de drap noir. Même « la selle de sa haquenée fut couverte de velours noir avec tout le harnais étant aussi de velours noir. »

Il ne faut pas croire que cette excessive austérité d'existence fût naturelle à Charlotte d'Albret. C'était une très grande dame qui, même dans cette lointaine retraite du Berry, avait vécu jusque-là dans le plus grand luxe. M. Bonnaffé, qui a publié en 1878 l'*Inventaire* de sa succession, rédigé après sa mort en présence de sa fille par les magistrats royaux, *Inventaire* retrouvé dans les Archives si riches du duc de La Trémoïlle, nous a fourni par ce document les plus précieux renseignemens sur la vie matérielle que menait cette princesse à la Motte-Feuilly avant le grand deuil qui l'accabla. Sa maison était montée sur le plus grand pied : six écuyers, Claude de la Perrière, seigneur de Billy, Jehan de Moussy, seigneur de la Motte-Fleury, Rémond de Grossolles, seigneur d'Asques, Jehan de Mareuil, seigneur de Montaboulin, Pierre de Regnard, seigneur de

Maray, François Amignon, seigneur de Clois, un aumônier, messire Robert Challopin, un receveur, messire André du Vergier; quatre filles et femmes servantes, toutes nobles demoiselles : Catherine de Regnard, Marie de Lavoyne, Marie de la Perrière, Magdeleine de Mazellon; une femme de chambre, Catherine Challopin, une femme attachée au service de la fille de la duchesse : « Mademoiselle Loïse; » un valet de chambre, un clerc de l'argenterie, un sommelier de paneterie, un sommelier d'échansonnerie, un tailleur, un clerc de dépense, deux cuisiniers, un boulanger et d'autres employés subalternes.

L'argenterie énumérée dans l'*Inventaire* était magnifique, conservée dans de nombreux coffres de bois recouverts de cuir : treize pièces en or massif, treize en cristal de roche monté, trois cent trente-quatre en argent ou en vermeil, façon de Hongrie ou d'Espagne, merveilles d'orfèvrerie de l'époque, la plupart émaillées, plus vingt servant à la chapelle; plats armoriés, bassins à laver les mains avant le repas, ou à servir des dragées, drageoirs admirables, grandes pièces contenant les épices de chambre, confitures et bonbons à la mode, gobelets, coupes superbes, tasses, assiettes, tranchoirs ou vastes plateaux à découper les viandes, saucières, trois fourchettes seulement servant à des usages exceptionnels comme de manger des mûres, des grillades de fromage, etc. (1); buires, aiguières, pots innombrables à eau, à vin, etc.; flûtes et trompes d'argent; pommes pour tendre les garnitures de lit, chandeliers en façon de tourelle, cuillers en quantité, « cocotières » pour les œufs à la coque, clochettes, fermoirs de livres, plats, lavabos pour le prêtre, encensoirs, boîtes à hosties, chopinettes pour le vin de la communion, croix, crucifix, baisers de paix, lanternes, chandeliers d'autel en or, cassolettes en argent, cannettes, calices, custodes, bénitiers avec éponges et goupillons, arrosoirs ou chante-pleurs à jeter de l'eau de rose, cages « à mettre oiselets de Chypre, » sorte de porte-parfums très à la mode à cette époque, pommes à senteur, pommes servant à rafraîchir les mains ou à les réchauffer, vaisseaux d'argent à quatre anses, nefs, biberons pour malades, coquemards, salières, plats pour contenir les épices, les serviettes, l'éventail et les gants, flacons, chauffe-

(1) A cette époque, on mangeait encore avec le couteau ou la cuiller, surtout avec les doigts, en s'essuyant à tout moment à la serviette jetée sur l'épaule gauche.

rettes, poèlons armoriés, les deux sceaux d'argent de la princesse contenus dans un petit coffret.

La plupart de ces pièces magnifiques de grande orfèvrerie, qui sont énumérées au début du précédent paragraphe, provenant d'Italie ou d'Espagne, constituaient certainement la fameuse argenterie dont s'était tellement enorgueilli le Valentinois et que ses mulets richement pomponnés portaient sur leurs dos bariolés lors de son entrée à Chinon. Armoriés aux armes de France et des Borgia qui sont d'or au bœuf passant de gueules sur une terrasse de sinople à la bordure de même chargée de trois flammes de champ, elles ne sortaient des coffres que dans les grandes occasions. Cent trente pièces aux armes de la duchesse étaient destinées au service journalier.

Les bijoux, diamans et pierres précieuses aussi étaient splendides. L'évaluation des prix semble énorme pour l'époque. L'énumération de ces richesses m'entraînerait trop loin. Beaucoup de ces objets étaient enfermés dans des coffrets d'ivoire doublés de velours à serrures d'argent. On remarquait surtout deux perles énormes, dont l'une est estimée quatre cents écus d'or, des broches, des anneaux, des cabochons dont l'un est estimé deux cents écus d'or, une « table » de diamant estimée trois cents écus d'or, une émeraude : huit cents écus d'or, une foule d'autres bijoux ou objets précieux : coupes, salières et cuillers d'or, une fourchette d'or, des petits coffres de senteurs, des fioles de senteurs, des « oiselles de Chypre, » pâte de senteur spéciale, de la cyvette en quantité, des tableaux-reliques, une foule de chapelets de toute matière : bois de senteur, corail, chalcédoine, jais, ambre ; des verres, des coupes et des aiguières de cristal, un merveilleux bénitier en agate monté sur argent, estimé la somme énorme de huit mille écus d'or, sans doute un chef-d'œuvre venu d'Italie ; un autel portatif de jaspe monté sur vermeil, provenant de la chapelle cardinalice de César ; un petit coffret contenant pour près de huit mille écus d'or de bijoux : perles, pierres précieuses minutieusement décrites par le scribe officiel, un collier d'or avec vingt rubis et quatre-vingts perles, estimé mille écus d'or, deux diadèmes estimés l'un quinze cents, l'autre seize cents écus d'or, une foule de pièces d'habillement enrichies d'orfèvrerie : gorgerins, carcans, ceintures, chaînes, bracelets, plus de cinquante autres objets de luxe en or de toute espèce : un rocher d'argent « pour

oiseaux de senteur, » des plumes et roses de diamans, un griffon volant en or, un luth d'or, une pomme de senteur d'or, des heures d'or, des enseignes, des reliquaires, des étuis, des papillons, des croix, des custodes, des flacons, des poires, des tourelles à senteur toujours en or, des chapelets en or en masse, un chardon d'or (peut-être le fameux artichaut qui ornait à Loches la croupe du cheval de César), des écharpes de fil d'or, des chiffres en or, une épinette.

L'*Inventaire* contient encore l'énumération de tous les papiers très nombreux de la duchesse ; son contrat de mariage, ses titres de propriétés, les reçus de ses divers créanciers ou débiteurs, tous papiers contenus dans des coffres, des armoires, des sacs de toile ou de cuir rouge ou blanc. Vient ensuite un chapitre consacré à une foule de vêtemens : robes et cottes d'étoffes précieuses tissées d'or, puis des housses de selle, des pièces de velours, de satin de toute couleur, de drap d'or frisé, de damas, de taffetas de toute couleur aussi, des couvertures, des coussins en nombre infini, des draps ou « lincieulx » de toile de Troyes et de Hollande, des oreillers fins, quatre-vingt-huit tapisseries de Felletin et de Normandie, d'innombrables autres tapisseries de haute et basse lisse et tentures de fils d'or, de soie et de satin cramoisi, réunies presque toutes dans une pièce close, scellée et fermée, d'autres encore « représentant le Vieux Testament et le Nouveau, » des tapis sans nombre, beaucoup de « ciels de lits » et de rideaux d'une extrême richesse, des courtepointes de damas d'or broché « fait à roses, » doublé de taffetas cramoisi, des dosselets ou coussins de velours également cramoisi, bordé de drap d'or, frangé de fil d'or et de soie violette, avec pendans de velours cramoisi et de drap d'or, une foule de tentures de satin broché d'or, des pendans de satin broché à grandes et petites roses d'or, à franges de fil d'or et de soie, encore d'autres pièces de satin, des tapis de Turquie. Tous ces objets magnifiques avaient été, je l'ai dit, enfermés dans des coffres par ordre de Charlotte, à la mort de son mari, au moment où elle prit ce grand deuil qu'elle ne devait plus quitter.

L'*Inventaire* énumère ensuite d'innombrables fourrures, des peaux d'hermine, de zibeline, soixante-quatre peaux de martre dans un coffre, mille autres objets d'usage rare ou curieux, un coffre en bois « auquel l'on a accoutumé mettre le pain de l'au-

mône, » des « cassoni » italiens, couverts d'applications en pâte blanche, dorée ou décorée de peintures (ce sont là les coffres blancs « à la mode d'Italie »), de magnifiques chaises de cérémonie, couvertes de velours, d'une extrême richesse de décoration, tout un mobilier d'église très riche, des crépines d'or (coiffures « pour habiller épousées » destinées au mariage des filles d'honneur de la duchesse), d'autres aumônières, ceintures, gorgerettes, etc., de fil d'or également « pour épousées, » des étuis de toilette, des épingliers de velours cramoisi et de satin, des pantoufles de velours vert couvert d'écarlate, des miroirs ardens dans leurs étuis, des peignes d'ivoire et de bois, des peignoirs de toile de Hollande, des bonnets de nuit en quantité, des chemises de femme de très fine toile, des taies d'oreiller de fine toile de Hollande, des draps ou « lincieulx » de même, des boîtes pleines de senteur, d'autres boîtes d'*Agnus Dei*, une selle de haquenée et tout le harnachement noir « pour feue Madame. »

Je ne parle pas, pour cause, des meubles meublans innombrables, ni du mobilier et des objets garnissant les cuisines, les offices, la paneterie, l'échansonnerie. Cette énumération nous entraînerait beaucoup trop loin. Je note simplement un objet fort étrange à la suite de cette splendide énumération, un objet sur l'histoire duquel je reviendrai et que l'*Inventaire* désigne comme suit : « un cep à mettre prisonniers en la haute chambre de la grosse tour. »

A partir de son deuil, Charlotte d'Albret ne revit probablement plus toutes ces somptuosités enfermées dans des pièces où elle ne pénétrait jamais. Probablement aussi, après la mort de sa sainte et royale amie de Bourges, elle ne fit plus dans cette ville que de rares apparitions. Sa vie, toute de bonnes œuvres, de pratiques de dévotion, de lectures pieuses et de macérations, dut être infiniment monotone en ce lieu retiré. Sa fille était le seul point lumineux de cette douloureuse existence. Les malheureux y tenaient aussi une grande place. J'ai parlé déjà des visites de sa charité. L'*Inventaire* nomme, entre autres meubles, le « coffre contenant le pain des pauvres. » Charlotte d'Albret s'occupait aussi avec soin de la direction de son importante fortune et de l'administration des grands biens que son mari possédait en France. En 1509, deux ans après la mort de César, on la voit encore acquérir de haute et puissante princesse Marie

de Luxembourg « les terres et seigneuries de Châlus en Vermandois, pour le prix et somme de dix-sept mille écus d'or au soleil et cinq mille livres tournois en monnaie. » Nous la voyons encore obliger de ses libéralités ses parens et ses amis. Elle prête de fortes sommes en 1506 à son oncle Jean d'Albret, à sa tante Françoise d'Albret, en 1507 à son cousin Louis de Bourbon, en 1508, 1509 et 1510 à divers marchands de Tours, à un orfèvre de Blois, à Jacques de Beaune-Semblançay, général des finances, au seigneur de Maupas, à Nycolas le Mercier, son propre valet de chambre.

Le 11 mars 1513 (en réalité le 11 mars 1514, car l'année commençait alors à Pâques, et Pâques tombait le 27 mars), usée par le chagrin, Charlotte de Valentinois s'éteignit à peine âgée de trente-deux ans. Ce jour même, sentant la mort venir, elle avait dicté ses dernières volontés à messire André Richomme, prêtre, et à Martin Amison, tous deux « clers, jurez et notaires du scel, » en présence de son médecin « honorable homme et sage maître Sébastien Coppain, licencié en médecine. » Ce testament est aujourd'hui encore conservé à la Bibliothèque Nationale.

Après avoir donné son âme à Dieu et l'avoir recommandée à la Vierge Marie et à monsieur Saint Michel l'Ange pour qu'ils soient envers Notre-Seigneur Jésus-Christ ses intercesseurs, la duchesse dicte la forme de son enterrement, le nombre et le prix des messes qui y seront dites. Elle demande à être ensevelie dans son cher couvent de Bourges, « au lieu et monastère de Notre-Dame la Nonciade, que a fondé feue madame la duchesse de Berri, » à l'exception de son cœur et de ses entrailles qui demeureront en l'humble église de la Motte-Feuilly. Elle institue sa fille son héritière unique et universelle et ordonne qu'elle soit conduite à Mme d'Angoulême, Louise de Savoie, la mère du futur roi François Ier, qui prendra possession de tous ses biens et les lui gardera en toute sécurité. Elle désigne l'aumônier et les dames qui constitueront la maison de la pauvre orpheline et fixe d'avance leurs gages.

C'est à la suite de cette mort que, le 12 mai 1514 et jours suivans, maître Jacques Dorsanne, licencié en droit, conseiller du Roi, lieutenant, au siège et ressort d'Issoudun, de messire Pierre Dupuy, bailli et gouverneur du Roi en Berry, assisté de Geoffroy Jacquet, orfèvre juré de Blois, procéda, à la requête et

en présence de « damoiselle Loïse, » fille unique et héritière universelle de la défunte, en présence aussi de ses exécuteurs testamentaires, des gens de sa maison, des représentans de son père Alain d'Albret et de Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, tutrice, à cet *Inventaire* dont je viens de résumer les somptueuses énumérations, et fit lever les scellés des salles et chambres qui, dès le décès, avaient été soigneusement fermées, scellées et murées, « vu la minorité de la dite damoiselle Loïse Borgia. » L'*Inventaire* fut clos le 16 mai. Six cent soixante-dix-sept numéros avaient été catalogués en cinq jours.

L'antique château de la Motte-Feuilly, construit par Drouin de Voudenay dans les premières années du XVe siècle, existe encore en grande partie dans la plus mélancolique, dans la plus ombreuse et romantique solitude, caché dans un nombreux groupe d'arbres dont le feuillage touffu fait dans la belle saison à cet austère et fier donjon du moyen âge un entourage si sombre, si impénétrable que le visiteur surpris, comme opprimé par une sorte d'angoisse religieuse, semble pénétrer subitement dans la nuit. Je m'y suis rendu avec des amis par une des splendides journées de l'été dernier. C'était au déclin du jour. Nous venions de visiter le beau château de Culan, vieille forteresse médiévale orgueilleusement campée sur la rive de l'Arnon. Nous avions pris la route du retour vers La Châtre, et, après avoir dépassé Châteaumeillant, nous nous étions légèrement détournés vers la gauche. Nous avions atteint les humbles chaumières qui forment à elles seules l'agreste bourg de la Motte-Feuilly. Bientôt nous avions pénétré sous les ombrages silencieux qui font en été à la vieille demeure de Charlotte d'Albret une si sombre, une si noire ceinture. L'impression, en quittant la grande route et ce ciel de feu, était extraordinaire. Le soleil se couchait dans un horizon enflammé et brûlant. Autour de nous l'ombre envahissait cette superbe feuillée sous laquelle se dressaient les tours et les murailles du donjon. Hélas! une consigne rigoureuse en interdisait la visite. Nous ne pûmes qu'admirer la belle enceinte et jeter de la porte un coup d'œil sur la cour d'honneur.

L'antique demeure doit être restée à peu près telle que lorsque Charlotte d'Albret y vivait seule et résignée, sauf que la démolition d'une portion de l'enceinte crénelée entre le portail et la grosse tour a amené quelque lumière dans la cour.

« Elle a bien, comme le dit M. Bonnaffé, l'aspect sévère des constructions militaires de cette époque. La Renaissance, avec ses ajustemens et ses coquetteries, n'a pas encore passé par là. » La grosse tour d'entrée trapue, massive, au toit aigu, présente une porte basse sur les côtés de laquelle on aperçoit encore les rainures du pont-levis. Sous le toit, un chemin de ronde en encorbellement, éclairé par des meurtrières, est muni de mâchicoulis.

Mais la gloire du vieux château est le donjon encore parfaitement conservé, qui, chose infiniment rare à notre époque, a gardé son ancien hourdage en charpente, à planches verticales s'appuyant sur des montans également en bois. Le toit pointu se termine par une lanterne à pans destinée à servir d'échauguette. L'intérieur, au dire de ceux qui y ont pénétré, est intact. L'escalier en vis, dont les gradins semblent faits d'hier, conduit au premier comme au second étage à une vaste chambre faiblement éclairée, munie d'une grande cheminée de pierre. Les deux bancs traditionnels, également de pierre, scellés dans la muraille, permettaient de découvrir la campagne environnante. L'*Inventaire* nous révèle que le tailleur de la princesse habitait la chambre basse de la tour. Au troisième étage une surprise attend le visiteur. Sur un plancher fait de poutrelles à jours convergeant vers le centre, se dresse un instrument de répression peut-être aujourd'hui unique en France dans cet état parfait de conservation : c'est un cep ou carcan déjà mentionné, chose curieuse, nous l'avons vu, à l'article 675 de l'*Inventaire :* « En la haute chambre de ladite tour ont été trouvés un « sects » à mettre prisonniers. »

On sait que les fourches patibulaires, le cep et le pilori étaient les trois signes visibles du droit de haute justice auquel avait droit la vicomté de la Motte-Feuilly. « Le cep, dit Robert Estienne, dans son *Dictionnaire latin-français* de 1538, est une sorte de torment de bois dedans lequel on met le col et les pieds des malfaiteurs. » C'est donc bien une espèce de carcan destiné aux prisonniers dangereux.

Les derniers ceps, bien rares déjà à ce moment, ont disparu à la Révolution. Quelle matière admirable pour les prédicateurs de liberté qui cherchaient à insulter à la féodalité lors du pillage des donjons lointains! Le cep de la Motte-Feuilly est probablement le dernier qui subsiste, du moins le dernier

qui soit encore installé aussi complètement que curieusement dans sa situation primitive. On conçoit l'intérêt qu'éprouvent les archéologues pour cet instrument dont la présence en ce lieu fait un si piquant contraste avec tout ce que nous savons de la douceur angélique de Charlotte d'Albret. Il est bon de savoir du reste que ce n'était point là un instrument de pure torture, comme l'ont cru certains ignorans, mais bien un instrument de répression, de répression certes cruelle et brutale en rapport avec les mœurs de l'époque. N'ayant pu voir le cep de la Motte-Feuilly, j'en emprunte la description à M. Bonnaffé : » C'est un monument de charpente en chêne traité à merveille, composé de deux montans verticaux terminés par des pinacles à pans et portant sur des patins encastrés dans le solivage. Ces montans soutiennent trois larges traverses horizontales, pouvant glisser haut et bas dans les mortaises des montans. L'ensemble présente l'aspect d'une barrière solide et close. Chaque traverse est pourvue d'entailles demi-circulaires qui se correspondent et sont destinées à recevoir les jambes ou les poignets du prisonnier ; en rapprochant les traverses, on paralysait ses mouvemens, comme dans un carcan. Le cep suppose donc au moins *deux* traverses échancrées, se serrant l'une contre l'autre. C'est pourquoi, si on disait « un cep, » comme nous le lisons dans le texte de l'*Inventaire*, on disait aussi des « ceps. » Le plancher à jours avait sans doute pour objet de faciliter la surveillance des prisonniers par le geôlier posté à l'étage inférieur.

Au fond de la cour, au pied du donjon, des arcades portées sur d'antiques et lourds piliers supportent une chapelle dont la fenêtre gothique existe encore. Bien souvent Charlotte, de noir vêtue, a dû monter les marches du petit escalier qui y conduit pour aller prier et pleurer devant l'autel. Les anciennes douves ont été converties en pelouses. Les ouvrages extérieurs de défense ainsi que deux tours ont disparu. Le parc qui entoure le château abonde en beaux arbres, en charmans points de vue sur les grandes landes des Chaumois, vaste plaine de genêts, d'ajoncs et de bruyères aux âcres parfums. Ce paysage est d'une tristesse infinie. Près du château, on montre un if colossal, plusieurs fois centenaire, étayé sur de vraies béquilles, qui passe pour avoir été contemporain de Charlotte. Peut-être s'asseyait-elle souvent à l'ombre de cet arbre pour assister aux jeux de sa fille, pour rêver et prier.

Loïse Borgia avait quatorze ans quand elle perdit sa mère. Ce fut en sa présence que fut dressé l'*Inventaire* publié par M. Bonnaffé. A chaque page de ce document précieux on voit la jeune princesse intervenir pour faire mettre de côté tel objet ou tel meuble lui appartenant, surtout dans les pièces qui constituaient son appartement particulier. Le 17 avril 1517, elle épousa Louis de la Trémoïlle, vicomte de Thouars, prince de Talmont, veuf de Gabrielle de Bourbon. Son contrat de mariage est également conservé dans les Archives si riches du duc de la Trémoïlle. Louis fut tué à la bataille de Pavie. Demeurée veuve sans enfans, Loïse se remaria cinq années après, le 3 février 1530, avec Philippe de Bourbon, seigneur de Busset, fils aîné de Pierre de Bourbon, bâtard de Liège, dont elle eut trois fils et une fille. De l'aîné de ses fils sortirent les comtes de Busset et les barons de Châlus.

La princesse Loïse semble avoir éprouvé pour sa mère, qu'elle n'avait jamais quittée, une tendresse profonde et conservé pour sa mémoire un culte religieux. Nous avons vu que, suivant les dernières volontés de Charlotte, son corps avait été transporté, pour y être enterré, au couvent de l'Annonciade de Bourges, dans l'église, devant le grand autel, mais que son cœur et ses entrailles avaient été conservés dans l'humble petite église de la Motte-Feuilly. C'est dans cette église qu'en 1521 Loïse fit élever un monument à la mémoire de sa mère, monument superbe dont les débris, affreusement mutilés, attirent encore en ce lieu retiré les amans des vieux souvenirs. Loïse avait chargé de ce soin Martin Claustre « tailleur d'images, de Grenoble, demeurant à Blois, paroisse Saint-Nicolas. » « C'était, dit M. Bonnaffé, un habile homme et l'artiste à la mode en ce moment. » En 1519, il avait exécuté sur la commande de Louis II, le premier mari de Loïse, trois tombeaux pour la chapelle de Thouars. C'est encore lui qui entreprit le tombeau du baron de Montmorency, père du connétable. Le marché qu'il passa le 2 avril 1521 au château de Thouars « après Pâques » avec haute et puissante dame M[me] Loïse de la Trémoïlle, épouse de haut et puissant seigneur, monseigneur Loys seigneur de la Trémoïlle, marché également conservé au chartrier de Thouars, donne des détails très précis sur le monument destiné à contenir le cœur de la duchesse de Valentinois, sur la statue d'albâtre de Notre-Dame de Lorette, soute-

nant un modèle de la chapelle, qui devait être érigée à côté du tombeau, enfin sur la tombe en marbre blanc du Dauphiné avec l'effigie émaillée de la duchesse pour sa sépulture de Bourges. Le tombeau de la Motte-Feuilly devait avoir trois pieds de haut. Le soubassement serait de marbre noir, et les piliers à l'entour aussi de marbre noir, taillés à l'antique à candélabres. « A l'environ duquel tombeau sera mis les sept vertus, qui seront d'albâtre, dont il y en aura en chacun côté trois, et au bout du haut une, là où sera écrit une épitaphe telle que lui sera baillée. Sur chacune des dites vertus sera une coquille bien taillée à l'antique, et chacune des dites vertus aura son nom par écrit. Et par-dessus sera une tombe de marbre noir toute d'une pièce sur laquelle sera le personnage de la dite duchesse de Valentinois en façon de dame gisante, lequel personnage sera d'albâtre, et aux pieds deux petits chiens. Lequel tombeau et sépulture sera mis en la chapelle du château de la Motte de Feuilly, étant en l'église parrochiale du dit lieu. Lesquelles choses le dit Claustre a promis faire bien et dûment, de bon marbre et albâtre bien nets, sans veines ni taches et l'ouvrage taillé bien net. Le prix total pour les trois objets sera de cinq cents livres tournois payables en trois fois. »

La belle tombe de Bourges avec l'effigie de la duchesse émaillée de ciment noir, a disparu comme des milliers et des milliers d'autres dans la tourmente révolutionnaire. Mais le tombeau si précieux de la Motte-Feuilly et la statue attenante de la Vierge de Lorette existent encore, mais, hélas ! dans quel piteux état, brisés, mutilés eux aussi par les imbéciles destructeurs de 1793. Une pieuse restitution a récemment relevé ces tristes débris, sans pouvoir atténuer les mutilations qui les déparent. L'église du village, placée sous le vocable de Saint-Hilaire, est à quelque cent pas du château. Je m'y suis rendu par l'humble chemin couvert de grands ombrages que dut suivre si souvent la douloureuse silhouette de la triste Charlotte d'Albret. Le misérable petit édifice rayonnait aux feux du soleil couchant à travers les rameaux verts. J'ai vu peu de lieux d'une plus complète mélancolie. Le tombeau de Charlotte, placé dans une chapelle latérale, avait survécu intact jusqu'à la Révolution. Trois fanatiques, deux habitans de La Châtre et un du bourg tout voisin de Sainte-Sévère, dont on a conservé les noms, sont venus détruire ce beau monument de l'art français.

Bien qu'on ait relevé le tombeau, son aspect demeure lamentable. Du beau soubassement à piliers « à l'antique » avec compartimens pour chacune des sept Vertus, il ne reste plus que des fragmens de pilastres chargés d'arabesques et les débris des charmantes figures de la Tempérance, de la Charité et de la Force dans leurs niches surmontées de leurs coquilles. Les quatre autres sont presque méconnaissables à force d'avoir été saccagées. La statue de Notre-Dame de Lorette est également fort mutilée. On aperçoit encore une main charmante qui supporte la chapelle votive. Quant à la statue gisante de Charlotte portant la couronne ducale sur ses cheveux tressés, richement vêtue, tenant le chapelet de ses mains jointes, elle était entièrement défigurée et brisée en trois morceaux lorsqu'on l'a replacée tant bien que mal sur la tombe de marbre noir. Le visage est broyé à coups de marteau. L'inscription très abîmée est ainsi conçue : « Cy gît le cœur de très haute et très puissante dame, Madame Charlotte d'Albret, en son vivant veuve de très haut et très puissant prince don César de Borgia, duc de Valentinois, comte de Diois, seigneur d'Issoudun et de la Motte de Feuilly, laquelle trépassa au dit lieu de la Motte de Feuilly, le onzième du mois de mars de l'an de grâce mil cinq cent quatorze. »

M. de Maulde, dans sa *Vie de Jeanne de Valois*, dit qu'on montrait encore dans l'église un banc où la tradition raconte que Charlotte venait habituellement s'asseoir.

Sous la Restauration on avait déjà tenté une réfection du monument. La Duchesse de Berry et le Duc d'Angoulême s'étaient inscrits chacun pour une somme de douze cents francs. La restitution actuelle est due, à ce qui m'a été dit, au comte Ferdinand de Maussabré dont la famille a possédé le château de la Motte-Feuilly du mois de septembre 1783 au mois de septembre 1886. Le château fut vendu à cette époque à un habitant de La Châtre. Les tombeaux de Jean de Bourbon, fils de Loïse Borgia, et de son épouse Euchariste, fille de Jacques de la Brosse-Marlet, vice-roi d'Écosse (*sic*), sont également conservés dans la petite chapelle de l'église de la Motte-Feuilly.

GUSTAVE SCHLUMBERGER.

LA VOCATION PAYSANNE

ET

L'ÉCOLE

On a trouvé que nos premières remarques sur la Gascogne pouvaient s'appliquer à une grande partie de la France, et c'est pourquoi nous laissons à cette nouvelle étude un titre général. Mais, comme nous ne séparons pas les idées des faits auxquels nous les devons, on verra que notre champ d'observation ne s'est pas étendu. Nous ne quittons pas le pays de la Garonne.

La crise qui le désole est unique, bien qu'elle se présente sous deux grands aspects que nous avons déjà examinés (1); en dépit des apparences, elle est morale, surtout morale; et, malgré toutes les difficultés que l'on y aperçoit, elle ne serait pas entièrement au-dessus de nos efforts, si nous les concentrions sur l'enfant avec science et méthode, ardeur et sincérité. C'est ce qu'il est nécessaire de préciser tout d'abord pour montrer l'importance des soins que l'âme du petit paysan doit attendre de l'école. Au moment où il y entre, il est déjà un apprenti de la terre, et il va devenir un disciple du fait de l'enseignement moral qui lui est réservé. Nous nous bornerons à étudier aujourd'hui la vocation de l'apprenti, son origine, sa nature, ses principaux caractères, les dangers que l'école lui fait courir, les moyens par lesquels elle devrait au contraire la

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1910 : *En Gascogne : l'Abandon de la terre* et 1er juillet 1911 : *En Gascogne : A propos du problème de la natalité.*

défendre, la soutenir et la fixer. C'est bien, comme on va le voir, d'une culture morale qu'il s'agit. Il est possible d'ailleurs que la méthode, qui convient à l'apprenti, puisse dans une certaine mesure laisser entrevoir celle qui conviendrait au disciple. En matière d'éducation, la psychologie et un sens très vif des réalités, dans lesquelles l'enfant est plongé, sont des guides toujours sûrs.

I

L'abandon de la terre et l'affaiblissement de la natalité sont deux phénomènes sociaux étroitement liés l'un à l'autre dans les départemens gascons. Leur intime connexité se montre avec une évidence immédiate sur certains points, tandis qu'il faut un peu d'attention pour la découvrir sur d'autres.

Il est clair que, s'il naît peu d'enfans au village, les champs manqueront de laboureurs ; il ne l'est pas moins qu'une population agricole, en se raréfiant, condamne ceux qui restent, à un surmenage pénible, douloureux qui les inquiète, les aigrit, les décourage, et à la longue les révolte contre le métier. Mais le travail de la terre par son organisation naturelle, forcément familiale, invite le couple paysan à une natalité élevée, encore que l'invitation ne soit plus entendue. Pour peu que la prairie s'étende sur les bords du ruisselet, dont la ligne argentée des saules suit le cours sinueux, et que les sillons s'allongent sur les flancs de la colline, il ne fait pas bon se sentir seul quand les foins sont mûrs et les moissons jaunissantes. On n'a pas besoin de s'entourer d'enfans pour être facteur ou cantonnier, valet de chambre ou cocher : ici le métier donne des conseils tout différens.

Le changement de métier lui-même n'est pas sans gravité au point de vue moral. On quitte un foyer qui a abrité pendant longtemps la succession des douleurs et des joies, un champ où chaque sillon a été suivi au pas lent de la vache par le rêve ininterrompu des ancêtres ; on abandonne des habitudes, des façons de se vêtir et de parler, un ensemble d'idées, de sentimens, de passions, de préjugés sucés avec le lait. Tout cela est une armature cachée, solide, infiniment protectrice, presque une armure. On entre dans une période critique de transition, dans une phase de mue qui amène de l'inquiétude et du trouble, au fond

un peu plus de vulnérabilité morale. Sur une voie nouvelle, où l'incertitude et les tâtonnemens sont inévitables, l'homme se ramasse et se replie sur lui-même dans un geste très naturel de prudence et d'égoïsme : il est peu disposé aux sacrifices que demande la famille nombreuse.

L'abandon de la terre et l'affaiblissement de la natalité se juxtaposent, se combinent et se pénètrent pour constituer une crise unique, qui, nous l'avons dit, est avant tout morale, bien qu'on n'ait pas manqué d'en proposer des explications purement économiques. On a prétendu par exemple que les paysans désertent la terre parce qu'elle ne peut donner la rémunération qu'ils trouvent ailleurs, et c'est la vérité quelquefois : parmi les transfuges, il en est qui ont eu raison de le devenir pour chercher une adaptation meilleure. Beaucoup d'autres ne sont ni regrettables pour le métier qu'ils laissent, ni désirables pour celui qu'ils prennent. Seuls les paysans bien adaptés, qui travaillent avec ardeur, intelligence et succès, méritent de nous arrêter.

Sur les coteaux des deux rives de la Garonne, comme dans les riches alluvions de la plaine, leur budget nous est assez familier. Ici les céréales, le vin et les bestiaux, là le sorgho, l'oignon, les pois, les asperges et les tomates, plus loin les chasselas et les prunes fournissent les grosses recettes, auxquelles s'ajoutent des menus profits qui ne sont pas à dédaigner, les produits de la basse-cour et du verger. Tout cela fait un budget copieux, solide dans les pièces principales, bien garni dans les joints, qui se gonfle ou maigrit selon les années, sans devenir jamais étique à cause de l'extrême variété des cultures. Il permet de satisfaire des besoins de confort et de luxe chaque jour grandissans, et plus d'un pourrait jeter sur lui quelques regards d'envie parmi ceux qui sont allés chercher fortune à la ville. C'est pourtant là, dans ces maisons où l'on est généreusement payé des soins donnés à la terre, que les jeunes s'en détournent ; ils en redoutent le travail, la grossièreté, la solitude, les aléas ; leurs admirations, leurs désirs et leurs rêves vont à un autre type de vie, et, si l'on veut, à un autre idéal. Il y a ici une désaffection de la terre : tout cela se passe dans les âmes, dans les parties profondes et délicates de l'âme.

Nous avons montré que, pour la natalité, les paysans gascons ont suivi pas à pas les bourgeois au cours du siècle dernier, et

qu'après avoir réduit leurs naissances pour s'élever socialement à leur exemple, ils en sont arrivés comme eux à une mentalité caractérisée par la peur de l'effort, de la responsabilité et du risque. Les médecins diraient que c'est de l'asthénie avec triple phobie, et, dans la même langue, on pourrait ajouter que le bouillon de culture est excellent pour le fonctionnarisme et l'étatisme. Mais tout cela est moral comme le désir de bien-être, de luxe, de déplacemens et de plaisirs qui achève de ruiner la natalité dans nos campagnes.

Dernièrement, un des continuateurs de Le Play et de Demolins, M. Philippe Champeault, dégageait, de ses belles études sur les types familiaux, cette loi générale que « la natalité est florissante toutes les fois que les enfans rapportent aux parens plus qu'ils ne leur coûtent, ou tout au moins quand ils ne leur coûtent pas notablement plus qu'ils ne leur rapportent, et qu'elle baisse au-dessous de cette limite (1). » Cette loi se vérifie dans les faits partout autour de nous : dans les familles de paysans Gascons suivies depuis la Révolution jusqu'à nos jours, dans la métairie landaise dont la solitude, sous les grands pins de la forêt, est encore égayée par une troupe de petits bergers, dans les familles espagnoles, venues des vallées pauvres des Pyrénées, et qui forment en Gascogne de nombreuses colonies intéressantes.

Mais traversons la première couche de vérité que cette loi nous offre, cherchons l'intime et le solide, descendons jusqu'au fondement et nous y rencontrerons l'âme elle-même. Ici le fait économique en cache un autre plus profond, plus humain, qui le dépasse, le domine et l'explique. L'enfant coûte aux paysans gascons plus qu'il ne leur rapporte depuis qu'il renie sa première dette et se refuse à payer le lait dont il fut nourri : dès qu'il gagne plus qu'il ne consomme, il entend profiter seul de l'excédent, il coupe de bonne heure les liens qui le rattachent au tronc familial et de telle manière qu'il ne lui donnera jamais rien, tout en continuant de l'exploiter pendant la maladie, le chômage, le service militaire, dans d'autres circonstances encore.

Chose étrange, nous vivons dans un temps de solidarité ; le

(1) Philippe Champeault, *la Science sociale*, décembre 1910. Nous ne donnons que la partie essentielle de la loi dont l'énoncé complet montrerait que l'auteur n'a pas méconnu l'importance des idées religieuses et morales.

progrès social semble tout en attendre ; nous ne reculons devant aucun sacrifice pour la réaliser par les institutions et les lois : elle prend les formes les plus diverses et les plus ingénieuses ; elle protège l'enfant dans le sein de sa mère, l'accueille par des bienfaits à sa naissance, entre avec lui à l'école, le suit pendant l'apprentissage et même au régiment. Les jeunes grandissent dans une atmosphère de solidarité et, malgré cette leçon continue et touchante, ils se dérobent dès qu'ils le peuvent à la plus facile, la plus naturelle, la plus sacrée des solidarités qui est celle de la famille.

L'individualisme très précoce, intense, un peu féroce des jeunes, voilà le fait capital. Sans doute on trouverait dans ses causes des facteurs économiques, industriels, commerciaux, mais à côté de quelques autres fort importans qui ne sont rien de tout cela. L'étude de sa nature psychique intime nous révélerait peut-être qu'il est un phénomène de régression, un retour à des mentalités ancestrales, très primitives. Il est toujours un phénomène moral, et cela seul nous intéresse ici. La ruine de la natalité se prépare dans les cœurs avant de s'inscrire dans un fait économique qui en est la loi apparente et d'ailleurs exacte.

On ne peut guère voir de près ce qui se passe en Gascogne sans éprouver un sentiment de tristesse et de découragement. Il ne faut pas s'y abandonner. Le bien sort quelquefois de l'excès même du mal et les déchets que nous constatons sont sans doute les sacrifices nécessaires pour préparer le progrès. Gardons intacte, à l'abri de toute défaillance, notre foi dans le progrès ; s'il est une illusion, aimons sa piperie : il n'en est pas de plus nécessaire. La foi est ici la volonté même de vivre. Il arrive peut-être aux peuples comme aux individus d'être touchés par l'horreur de la mort, de se ressaisir au moment décisif dans un mouvement de recul et de trouver le salut dans un appel désespéré aux forces suprêmes de vie. Mais nous avons des raisons plus précises de croire que nous ne mourrons pas.

Nous devons à nos devanciers un capital d'aristocratie morale merveilleux, fruit de lentes accumulations qui se sont déposées comme les couches d'un terrain géologique. Nous ne l'utilisons pas toujours très bien, nous le gaspillons quelquefois et, malgré de sincères efforts, nous le renouvelons assez mal. Au fond, c'est sur lui que nous vivons. Quand on pénètre dans l'in-

timité morale des hommes, on constate que derrière les paroles, les formules, les gestes et les actes, qui semblent indiquer une coupure infranchissable entre le présent et le passé, le passé est toujours là agissant et déterminant. Bien des choses menacent ruine qui durent par la vertu de forces cachées : telles ces pauvres maisons qui, autour de la petite place, dressent sur des piliers leurs façades en pans de bois, façades déjetées, bossuées, fripées par la morsure des hivers, toujours prêtes à tomber et qui ne tombent jamais, tant est puissante la cohésion acquise au cours des siècles et solide, malgré l'usure des chevilles, l'antique liaison des assemblages! Nous avons encore des réserves considérables où nous puisons chaque jour à notre insu, et ils ne sont peut-être pas aussi vides que nous le croyons les vases d'où s'échappent les vieux parfums.

Voilà une première raison d'espérer. En voici une seconde, plus intéressante peut-être, ou qui tout ou moins nous doit solliciter davantage. Il s'en faut que tout soit fatal dans l'évolution qui nous entraîne ; nous n'y sommes pas roulés comme des cailloux sur le lit d'un torrent. Nous entendons intervenir pour conduire, soutenir, modérer, précipiter le mouvement. Nous intervenons en effet, continuellement, avec notre raison, dont c'est l'ambition de tout régler le plus rationnellement possible. Il n'est certes pas de meilleur guide et d'ailleurs nous n'en pouvons pas avoir d'autre. Mais il faut prendre garde que la raison ne juge et ne décide que sur une information complète de la réalité tout entière, qu'elle reste toujours très sensible à cette réalité, attentive à garder le contact. Ce n'est un secret pour personne qu'elle y répugne un peu. Les irrégularités, les caprices, les surprises, le désordre et les illogismes du réel sont autant de grossièretés qui blessent sa délicatesse, tandis que la limpidité des idées abstraites lui est une douceur délicieuse. Elle s'en tient volontiers aux choses telles qu'elle les conçoit, au lieu de les voir et de les subir telles qu'elles sont. C'est la source de beaucoup d'erreurs dont nous souffrons et qui finiraient par nous être funestes. On reconnaît le véritable esprit scientifique au soin avec lequel il vérifie continuellement sa méthode. Comme les marins relèvent leur point plusieurs fois par jour, nous devrions nous aussi relever souvent le nôtre, et, comme eux, au premier signe suspect, ralentir l'allure et marcher la sonde à la main. C'est l'image même du souci de la réalité qui descend au

fond des choses pour en saisir les moindres détours. Une méthode se juge à ses résultats comme un arbre à ses fruits. Quand les fruits sont mauvais ou médiocres, on arrache l'arbre ou on le greffe. Il ne s'agit pas de sacrifier le rationalisme, une des gloires de l'esprit français, mais il pourrait recevoir avec profit le bienfait de quelques sèves différentes.

C'est surtout en ce qui touche l'enfant que la méthode doit être sans cesse minutieusement vérifiée et mise au point : dans un pays où la crise morale est « grande pitié, » à qui penser, sinon aux jeunes ? Ils sont l'avenir mystérieux, que bien des facteurs, étrangers à nous et même inaccessibles, détermineront, sur lequel cependant nous ne sommes pas sans action, et que de fait nous préparons tous les jours en pétrissant la pâte molle de leurs âmes. Devant eux il faut se poser la grave et troublante question, que les médecins connaissent bien, qu'ils se posent sans cesse, qui est leur tourment et leur honneur : faisons-nous ce qu'il faut faire et faisons-nous bien tout ce que nous croyons devoir faire ? Elle se pose ici précise, impérieuse, obsédante quand, au détour du petit chemin, devant le champ en friche et la maison abandonnée, on rencontre, au lieu de la bande joyeuse d'autrefois, quelque écolier solitaire, cheminant d'un pas distrait vers l'école.

C'est en effet à l'école que nous sommes directement conduit, et notre première pensée est d'y suivre la vocation naissante pour la terre que le petit paysan y apporte chaque matin. Cette vocation mérite beaucoup d'égards, de minutieuses précautions, toute une culture morale fine et délicate, un véritable effort éducateur qui ne peut réussir qu'en s'appuyant sur une psychologie vraie. On n'a que faire ici d'une psychologie générale, superficielle, conventionnelle, rationnelle, comme il nous semble qu'elle l'est trop souvent; il nous faut une connaissance approfondie de l'âme, telle que le passé nous l'a léguée, telle qu'elle vit et réagit dans le milieu qui pèse sur elle et la travaille de mille manières. Il nous faut la voir aux prises avec l'enseignement qu'elle reçoit, ce qui est une affaire capitale, telle qu'on la trouve peut-être ailleurs, telle qu'elle est exactement ici même, en Gascogne, dans notre village, sous nos yeux. Nous offrons à l'école le peu que nous savons, quelques renseignemens sur l'écolier et l'âme paysanne. Aucun d'eux n'a été puisé dans les livres.

Les âmes se laissent voir dans les petits faits de la vie journalière. L'historien, qui en veut sonder le fond et démonter les ressorts chez les rois, les politiques et les capitaines, ne craint pas de descendre aux détails les plus vulgaires et les plus infimes : tout est ici relevé par la grandeur du personnage et la majesté de l'histoire. Le romancier dans le roman psychologique se sert des mêmes détails, mais il les choisit à son gré, les place où il veut, les enchâsse et les sertit si bien que d'un caillou grossier il fait un bijou charmant. Le sociologue ne connaît aucun de ces avantages. En psychologie sociale, comme en clinique médicale, la première règle est l'exactitude, la précision, la minutie et la patience dans l'observation des humbles choses qui sont souvent les plus révélatrices.

On trouvera beaucoup d'humbles choses dans les pages qu'on va lire, et d'autres ont vu certainement ailleurs ce que nous avons observé en Gascogne. Mais la concordance d'observations, faites sur des points divers, par des observateurs qui s'ignorent, est une marque de leur valeur et une présomption de vérité. Et puis des vérités déjà connues, presque vieilles, se raniment et se rajeunissent, prennent de la force et de l'autorité quand on les considère à l'état naissant, c'est-à-dire au sortir même des faits qui les contiennent. Les fleurs n'ont jamais plus d'éclat et les fruits plus de saveur qu'au moment où on les détache de la branche qui les porte.

II

Le petit paysan qui, à l'âge de six ans, entre à l'école pour la première fois est bien un apprenti de la terre : on peut même dire qu'il l'a été en quelque sorte en naissant. Pendant les pluvieuses journées d'hiver, où le travail ne presse guère, la mère a souvent porté le nourrisson à l'étable chaude, et, en manière de jeu, elle l'a mis à califourchon sur le dos de la vieille vache au regard mélancolique et indifférent. Dès qu'il a pu marcher il a saisi un bâton, et matin et soir, très sérieusement, comme la mouche du coche, il s'est employé à faire entrer et sortir les bestiaux. Aux semailles d'automne, quand les guérets sont fins et doux, le père assis sur la herse l'a pris dans ses bras, et il a tenu les guides. Dans ses premières conversations avec les autres

écoliers, il racontera qu'il sait labourer et il a labouré en effet. La main agrippée au mancheron de la charrue à côté de celle de son père, il a suivi le soc de ses petits pas ; il a répété les vieux commandemens aux traînantes intonations, il a enflé sa voix pour lancer les jurons qui tendent les jarrets et courbent les nuques de l'attelage sur les affleuremens d'argiles compactes : au bout du champ, pendant que les bêtes soufflent, il s'est retourné pour contempler le travail fait, le sillon droit et profond d'où s'échappe une buée légère, les grandes mottes renversées ; il a aspiré à pleins poumons l'odeur salubre de la terre, et senti déjà lui aussi dans son cœur la joie et l'orgueil du beau labour.

Rien de plus intéressant et de plus instructif que l'étude de cet enfant dont on peut dire à première vue qu'il a choisi son métier, qu'il en a commencé l'apprentissage, et qu'il en a la vocation. Voilà le fait concret, et, bien que dans l'activité naissante de cette âme, tout soit encore confus, rudimentaire et amorphe, une analyse attentive y peut déjà faire des distinctions : sur les deux bourgeons jumeaux, étroitement accolés, que la sève gonfle, un œil exercé ne distingue-t-il pas celui d'où sortira la fleur de celui qui ne donnera que des feuilles ? Le choix du métier et l'apprentissage ont été imposés par la naissance, une ambiance infranchissable, la force même des choses. Ici l'enfant a tout reçu, et subi : il a été entièrement passif. Il n'en est pas de même pour la vocation, qui bientôt se révèle avec son caractère d'innéité et de spontanéité. Elle est naturellement tributaire des circonstances extérieures, qui dans l'espèce sont dominantes et oppressives, mais elle marque, en leur échappant quelquefois, qu'elle est d'origine plus intime, plus profonde et plus ancienne.

Quelle différence entre ces deux écoliers, que nous rencontrons chaque soir conduisant leurs bestiaux à la prairie, enfans sages, apprentis dociles, en qui les parens voient déjà deux solides bouviers ! Le premier ne sait guère que le nom et le nombre de ses bêtes ; le second est intarissable sur l'âge, le mérite, les aptitudes, l'avenir de chacune d'elles ; et, quand il arrive aux deux rois du troupeau, les grands bœufs gris aux cornes noires, ses yeux et sa voix s'animent pour le couplet final, plein de bravoure gasconne et de phrases du terroir : « Voyez-vous, monsieur, quand mon père les met à la forte charrue, et qu'il appuie des deux mains, elle s'enfonce

jusqu'au manche... Ils lèvent de la terre à charretées... Ça fait peur... Tout le monde s'arrête pour regarder... Dites au voisin qu'il y vienne avec sa brabant et ses quatre garonnaises. » Le premier n'a pas la vocation, il ne l'aura peut-être jamais. Elle est née chez le second, décidée, vigoureuse, *opérante* et sous la forme qu'elle a toujours chez l'enfant, qui est l'admiration.

C'est en effet une admiration qui se cache à la racine de toute vocation : pour cultiver celle du petit paysan, l'école ne doit jamais perdre de vue cette notion capitale, sur laquelle on ne saurait trop insister. L'admiration est le dernier terme que l'analyse psychologique puisse atteindre, mais non pas le plus profond. Elle est sous-jacente à l'imitation qui joue dans notre vie individuelle et collective un rôle si important, et où Tarde a trouvé le principe le plus explicatif de la sociologie; elle la précède, lui donne le premier branle, en est la condition. L'admiration est un mouvement qui nous sort de nous-même, une ouverture de l'âme, un élan où l'on sent vaguement de l'amour et du désir, parfois un véritable essor. Elle est, par cela seul, la source la plus féconde de notre éducabilité. Le phénomène admiratif est très initial, et cependant quelque chose est encore plus profond qui garde son mystère, c'est le substratum, c'est-à-dire notre innéité morale, faite de toutes les hérédités dont elle est l'expression. Nous sommes le prolongement de ceux qui nous ont précédés dans la vie. L'appel que nous entendons dans une direction déterminée, et qui est véritablement et en termes propres la vocation (*vocare*), nous donne l'illusion que nous obéissons à une force qui nous attire, au lieu que nous subissons une poussée, une *vis a tergo* héréditaire. La connaissance approfondie de l'hérédité dans une famille permettrait de reconnaître et de protéger de bonne heure certaines vocations. Elle expliquerait bien des surprises, le goût très vif d'un enfant pour la terre dans un milieu défavorable, la révolte inattendue d'un autre contre le métier familial. Mais cette connaissance est impossible, car, outre les causes d'erreur inévitables en pareille matière, il se trouve que les hérédités les plus nettes, loin d'être toujours immédiates ou prochaines, remontent parfois à plusieurs générations. D'après une vieille légende, quand un enfant naît, les morts de la famille se réveillent, s'agitent et se parlent au cimetière. Sans doute que l'un d'eux, délégué par les

autres, se lève pour entrer dans l'âme du nouveau-né et en commander le devenir. Pourquoi faut-il que ce soit souvent un aïeul inconnu, depuis longtemps oublié?

Chacun de nous apporte en naissant son idiosyncrasie, et on sait que les médecins entendent par ce mot la tendance que nous avons à prendre certaines maladies ou à nous en défendre. La belle découverte de l'anaphylaxie, due à M. Charles Richet, et dont la *Revue* a récemment entretenu ses lecteurs (1), permet d'entrevoir le mécanisme par lequel la nature détermine notre personnalité physique en nous montrant celui des immunités et des sensibilités acquises. Notre personnalité morale est pétrie, elle aussi, de tendances et de répulsions. L'hérédité dépose en chacun de nous certaines sensibilités qui sont autant de germes différenciés d'admiration. Si ces germes rencontrent des circonstances favorables, ils fructifient en admirations précises, génératrices de vocations. Il arrive même que la vitalité de ces germes est telle que le moindre incident suffit pour les faire éclore, qu'ils se développent et aboutissent malgré tous les obstacles.

Inversement, il n'est au pouvoir de personne de faire naître une admiration dans des âmes qui n'ont pas été favorablement ensemencées, encore moins dans celles qui ont reçu des germes de défense et d'inhibition. Cela, même pour chacun de nous, est au-dessus de notre propre volonté. La volonté nous fera bien prendre un métier comme elle nous fait quelquefois épouser une femme : elle ne peut nous donner ni la vocation, ni l'amour. Il y faut un autre consentement intérieur, plus intime. En résumé, selon que nos âmes sont ouvertes ou fermées à certaines admirations, nous sommes prêts ou réfractaires aux vocations correspondantes.

Aucune vocation n'est plus héréditairement préparée que celle du petit paysan. Il doit à une longue série d'ancêtres laboureurs une sensibilité très vive au charme de la terre, et son admiration pour elle éclate dans tous ses propos, au moment où il entre à l'école. Appliquons-nous, pour la mieux défendre, à bien connaître cette admiration, qui offre ce triple caractère d'être personnelle, fragile, et particulièrement sensible à une cause spéciale de ruine.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1911.

Elle est personnelle parce qu'une personne en est toujours l'objet. L'enfant n'admire pas le métier, mais celui qui l'exerce sous ses yeux. L'idée du métier est une idée abstraite à laquelle on n'arrive que par généralisation. L'enfant ne généralise pas, et l'abstraction lui est difficile. Le caractère personnel de cette admiration est d'ailleurs persistant; on le retrouve encore après l'enfance et la jeunesse. Car la vocation n'est pas une force qui tombe en se réalisant; elle survit au choix du métier et à l'apprentissage, elle accompagne, conduit et soutient la carrière, qui sans elle courrait de vrais dangers; mais elle reste toujours, malgré les apparences, une admiration personnelle. Sans doute on admire maintenant le métier en lui-même, on en a acquis l'idée abstraite, on le compare aux autres, on apprécie ses avantages et sa supériorité, mais on admire surtout la maîtrise qu'on y apporte et les succès qu'on y obtient. Le même sentiment, qui a fait naître la vocation, l'entretient et la confirme; nous commençons par admirer les autres et nous continuons en nous admirant nous-même.

Le mérite de celui que l'enfant admire importe beaucoup, car plus il est grand, reconnu de tous et cité, plus il y a de chances pour que l'admiration soit vive. Le père, qui travaille sans goût et sans succès, humilie son fils qui porte ailleurs ses regards; celui dont les moissons sont un triomphe, met dans le cœur du sien un sentiment d'une grande force. Ce sentiment est fait de tendresse et d'admiration : le père n'y voit en général que la première, qui se manifeste le plus et par des témoignages dont son cœur est profondément touché, mais il est possible que l'admiration domine.

Le sentiment admiratif du petit domestique pour le maître, moins profond, moins enthousiaste, est encore très efficace. Il est des métairies, d'où les jeunes bergers qu'on y loue sortent presque toujours au bout de quelque temps laboureurs confirmés, et d'autres qui n'en retiennent aucun à la terre. Nous avons connu un agriculteur émérite qui allait chercher ses petits domestiques à la ville, dans des milieux défavorables; de presque tous il faisait de vrais paysans, reconnaissables à l'empreinte de leur premier maître, dont ils citaient sans cesse les pratiques, les exemples, jusqu'aux paroles. Les sociétés d'agriculture, entrant dans une voie un peu nouvelle, devraient rechercher ces éducateurs sans diplôme, ces *fixateurs* de voca-

tion, les récompenser, les signaler à l'Assistance publique qui de préférence leur confierait ses pupilles.

Aucune précaution n'est inutile autour de ces admirations, à cause de leur fragilité. Sur le cerveau de l'enfant les impressions sont faciles, vives, mais non moins superficielles et fugaces. Les sentimens les plus opposés s'y succèdent avec une rapidité inouïe comme sur leur visage le rire n'attend pas que les pleurs soient séchés. C'est un jeu de substituer une admiration à une autre dans des âmes où la nouveauté d'un sentiment est le secret même de sa force. Là est tout le danger et il est très grand. La consistance augmente naturellement avec l'âge, mais de six à douze ans, la mobilité est extrême, et c'est précisément la période où des conditions nouvelles sollicitent, favorisent et excitent au plus haut point cette mobilité.

De six à douze ans, les écoliers font un grand et solennel voyage; neuf fois sur dix, ils n'en feront plus de pareil, et les plus favorisés, ceux auxquels est réservé l'enseignement secondaire et supérieur, n'auront qu'à le recommencer dans d'autres conditions, avec des arrêts prolongés sur certains points plutôt que sur d'autres.

Dès son arrivée à l'école, le petit Gascon est tiré de son village et conduit à Toulouse, à Bordeaux, à Paris; on le promène à travers la France et l'Europe; on lui fait franchir les mers et parcourir les continens. On ne lui donne, il est vrai, que d'infimes clartés de toutes les sciences, mais on lui en raconte les triomphantes applications; on lui montre les distances supprimées, la parole et la pensée portées avec la rapidité de l'éclair à travers l'espace, les solitudes de l'air disputées aux oiseaux, partout la matière vaincue et asservie, partout la terre trépidante de machines dont les unes ont la précision et la délicatesse des doigts les plus fins, et les autres soulèvent des blocs que des milliers de bras ne pourraient ébranler; on évoque devant lui le long et curieux passé de l'humanité, moins troublant peut-être que l'effort du présent pour préparer un avenir dont l'image est enchanteresse. Pendant six ans, l'école tient l'âme de l'enfant dans un émerveillement continu. Que deviennent ses premières admirations auxquelles sa vocation agricole est liée?

Nous pouvons témoigner que le voyage leur est funeste. Au retour, au lendemain du certificat d'études, quand nous chemi-

nons côte à côte, comme il y a six ans, entre les haies odorantes du petit chemin creux, l'écolier ne nous chante plus le fier couplet des grands bœufs gris aux cornes noires.

III

Ce n'est pourtant pas un mal nécessaire, inévitable et fatal que l'école compromette ainsi la vocation du petit paysan en ruinant les sentimens qui en sont le principe et l'aliment. Elle pourrait au contraire, s'inspirant de la psychologie que nous venons d'en esquisser, lui être favorable, la maintenir, la fortifier, la mettre en état de défense contre les nombreux dangers qui l'attendent et que l'on connaît : le service militaire, le fonctionnarisme, la pénétration de la vie moderne dans les campagnes les plus reculées. De celle-ci, nous redoutons non seulement l'action générale, qui s'exerce partout, mais les plus petites répercussions partielles, qui ailleurs passeraient inaperçues. Tout est gravement nocif dans un pays de misérable natalité comme le nôtre. Nous souffrons du nombre des facteurs et des cantonniers, que l'on double, de la petite usine de sandales ou de balais qui demandera deux douzaines d'ouvriers, de la modeste automobile que l'on trouve dans le moindre village.

L'automobilisme est modeste en Gascogne : médecins, notaires, rentiers, négocians tiennent eux-mêmes le volant et n'ont qu'un petit domestique qui lave la voiture et les accompagne au besoin. Ils le prennent de préférence dans une métairie où il sera plus robuste, plus docile, moins exigeant. Dès que le petit paysan a mis sur ses épaules la peau de bique et sait faire partir le moteur, il est définitivement perdu pour la terre. Je trouve même dans mes notes des faits significatifs, comme celui d'un enfant de quatorze ans, qui entre chez un médecin où il reste deux ans, glisse de là au garage du chef-lieu de canton et qu'on retrouve peu de mois après dans un aérodrome: celui-là, sans passer par la grande ville, en était arrivé au monoplan moins de trois ans après avoir quitté la charrue et une vieille famille de laboureurs.

La terre est ici plus malheureuse qu'ailleurs. Pourquoi l'école ne lui marquerait-elle pas un intérêt particulier, et même un peu de tendresse, en redoublant d'efforts pour protéger, exciter,

exalter jusqu'à l'enthousiasme les admirations reçues de l'hérédité et du milieu? La première est celle du cadre où l'enfant est né et où le métier doit retenir sa vie. La prise du village sur l'âme des jeunes était telle autrefois que quelques-uns, devenus soldats, ne se consolaient pas de l'avoir quitté. Les médecins militaires nous ont laissé d'émouvantes descriptions de ce curieux mal du pays, qui frappait plus d'un conscrit, brisait ses résistances physiques, le couchait sur un lit d'hôpital et fermait à jamais ses pauvres yeux parce qu'ils étaient privés de la douceur de l'horizon natal.

Cette prise sur l'âme, bien moindre aujourd'hui, est encore très forte au moment où l'enfant devient écolier. Il faut employer à la consolider l'enseignement lui-même et tirer un secours de ce qui est un danger; il faut donner au village, pour qu'aucune comparaison ne lui soit humiliante ou défavorable, une grandeur et une beauté d'emprunt qui seront celles de tout le passé de la France. L'histoire de la grande patrie se déroulera tout entière dans la petite; celle-ci prendra dans l'imagination de l'enfant, au récit de ce conte merveilleux, des proportions incomparables, au-dessus de toute atteinte.

C'est le seul moyen et nous l'avons déjà indiqué. Nous y revenons parce que, si notre idée a été généralement approuvée, il semble qu'on ne veuille l'appliquer qu'avec timidité. Une circulaire récente du ministre de l'Instruction publique, « tenant compte d'un vif mouvement qui s'est produit en ces dernières années, » recommande aux maîtres l'étude de la géographie et de l'histoire locales, pour en mêler l'enseignement à celui de la géographie et de l'histoire nationales. « Il importe, ajoute le ministre, de mêler les deux enseignemens en puisant le plus possible les exemples dans le milieu même où les élèves résident, qu'ils connaissent et qu'ils aiment. Ce qui fait que l'histoire apparaît généralement à l'enfant comme une étude difficile et peu attrayante, c'est qu'elle lui est trop souvent présentée d'une manière abstraite et sans lien avec la réalité qu'il peut concevoir. On ne l'y intéresse vivement qu'à condition de solliciter sa curiosité et de provoquer son émotion. C'est surtout pour lui que l'histoire doit être, selon le mot de Michelet, une résurrection. » On ne saurait mieux dire. Nous demandions cela et même quelque chose de plus que nous demandons toujours. Nous voudrions que, de propos délibéré et par méthode,

les principales notions de l'histoire de France fussent déposées dans l'esprit de l'enfant sous des formes concrètes dont le village serait le support.

Le paysan, qui n'a d'autre enseignement que celui de l'école, — et le plus souvent il en est ainsi, — ne garde un souvenir historique que s'il est lié à un des objets de l'activité journalière de son cerveau. En y pénétrant, une notion nouvelle, complètement étrangère aux réalités environnantes, provoque du malaise, reçoit un accueil glacial, cherche vainement sa place et finalement s'en échappe, comme celui qui, entré par mégarde dans un salon, où il ne connaît personne, ne songe qu'à en sortir. La même notion fait naître de la joie et une sorte d'attendrissement, qui se lisent sur le visage, si on la mêle et la confie à d'autres notions *familières à l'esprit, douces au cœur*. Il faut s'assurer de l'amitié de l'âme si l'on veut qu'elle accepte et retienne ce qu'on lui offre, et on peut saisir ici sur le fait, en pleine vie, dans un de ses modes intimes, la vertu intellectuelle et cognitive de la sensibilité. En somme, un fait historique reste obscur tant qu'il n'est pas mis en compagnie de faits antérieurement bien connus, qui l'enveloppent de leur propre clarté et par cela même le rendent déjà aimable; son image est essentiellement caduque et périssable, si on la laisse en l'air, c'est-à-dire sans soutien dans les choses que l'enfant a sous les yeux, sous la main, qui entrent dans le cours ordinaire de sa pensée et de sa conversation; elle devient claire et se fixe définitivement dans l'esprit par la familiarité, la banalité, la permanence des idées auxquelles elle est associée.

Ces enfans, filles et garçons, qui s'égaillent joyeusement en sortant de l'école, savent tous l'histoire d'un crime qui fut commis dans le village il y a cent vingt ans: c'est que le récit en est toujours fait en montrant la maison où le drame s'est passé, le champ contesté qui en fut l'occasion, le trou de l'évier par lequel le canon du fusil fut introduit pour foudroyer un vieillard devant son feu, les descendans de la victime, ceux du meurtrier. Arrêtons parmi ces enfans une grande fillette de treize ans, écolière appliquée, aux beaux yeux intelligens, et nous n'aurons pas de peine à constater qu'elle ne sait vraiment pas ce qu'a été pour la France la guerre de 1870. Cependant son grand-père, mobile au troisième bataillon du Gers, est mort au passage de l'armée de Bourbaki en Suisse. Croit-on que son

ignorance serait la même, si la leçon avait rattaché dans son esprit les événemens de l'Année terrible à l'événement familial, au malheur de l'aïeule qui tant de fois a raconté « la grande peine qu'elle s'est vue, » pauvre vieille, aujourd'hui toute blanche, qui verse encore une larme quand un conscrit du voisinage lui vient « toucher main » avant de partir, qui chaque année, le jour de la Toussaint, tire de l'armoire une photographie et quelques lettres, les étale sur le lit et gauchement s'agenouille devant ces reliques?

Il n'est pas un grand événement de l'histoire qui n'ait eu sa répercussion au village. Les maîtres devront lire les ouvrages spéciaux et les revues, suivre les travaux des sociétés locales, fouiller les minutes des notaires, les archives publiques et privées, pour relever les moindres traces de ces répercussions, d'où ils tireront le plus possible la substance de leur enseignement. Mais, quel que soit le zèle des travailleurs et le bonheur de leurs découvertes, il arrivera souvent que les documens manqueront. Nous sommes au point vif de la question. Nous renouvelons, sans y rien changer, le conseil que nous avons déjà donné : qu'on n'hésite pas à recourir à la fiction pour établir la trame du récit, l'animer et le rendre fécond.

Les historiens feront peut-être des réserves. Nous pourrions leur répondre que nous sommes des paysans, uniquement désireux de voir nos fils rester à la charrue, et que leurs préoccupations nous sont indifférentes. Mais la vérité, qui est le premier souci des historiens, doit être celui de tout le monde et nous nous flattons qu'il est aussi le nôtre. Sur les Gaulois et les Romains, la féodalité et Jeanne d'Arc, Henri IV et Louis XIV, la Révolution et l'Empire, nous mettrons dans l'esprit des enfans des notions parfaitement vraies, même si elles sont liées à des personnages et à des faits imaginaires.

Beaucoup de Français, qui ne sont pas des paysans, seraient étonnés et même humiliés, si on retranchait de leur science historique tout ce qu'elle doit au roman, au théâtre, aux chansons, aux légendes, c'est-à-dire à des fables. La vérité historique que les petits paysans devront à notre méthode sera une vérité élémentaire, de bon aloi, d'un usage courant, une vérité de faits, sur laquelle tout le monde est d'accord, et qui leur suffira, avec cet avantage qu'elle sera durable, tandis qu'il ne reste rien de ce qu'une autre méthode leur donne aujourd'hui. On confie à

leur mémoire des mots qui ne sont que des sons : nous leur offrirons des images saisissables et touchantes, fixées sur un fond que leurs yeux contemplent tous les jours, et qui à cause de cela deviendront dans leur activité psychique autant de petits foyers définitifs. Une nuit épaisse règne actuellement sur l'histoire dans le cerveau des paysans : nous y allumerons une ligne de minuscules lumières, qui, tout en se reflétant sur les maisons du village, jalonneront la longue route suivie par nos pères.

L'enseignement de l'histoire ne mériterait pas d'être fait à l'école primaire, s'il n'en devait sortir une idée éducatrice et bienfaisante, nécessaire à l'homme moderne, quel qu'il soit. C'est l'idée même de la continuité de la vie, le sentiment que nous sommes insérés par notre naissance dans cette continuité comme un anneau dans une chaîne, que nous sommes comptables de l'effort de nos devanciers envers nos successeurs, que nous devons leur transmettre cet effort additionné du nôtre. C'est la notion morale de l'*héritage*, des devoirs et des responsabilités qu'il implique, telle que la noblesse française l'imprimait dans le cœur de ses enfans. Toute notre histoire est remplie des beaux gestes que ce sentiment a inspirés. Il soutient encore bien des hommes qui entendent toujours *servir* la France, comme autrefois ils auraient *servi* le Roi, encore qu'ils y rencontrent parfois plus d'une difficulté.

Le jeune gentilhomme recevait cette notion directrice de tout ce qui l'entourait et l'accueillait dans la vie, des premiers récits dont il était bercé, des usages et des traditions de la famille, des liasses de vieilles lettres souvent relues, des portraits accrochés aux murs, des pierres mêmes du château. Pourquoi les petits paysans, les vrais fils de la même terre, ses fils les plus humbles, les plus fidèles, les plus méritans, ne recevraient-ils pas un enseignement analogue? Pourquoi ne sentiraient-ils pas eux aussi ces excitations, douces et toniques à la fois, qui de bonne heure inspirent à l'homme l'orgueil de ses origines et l'ambition d'en rester digne? Ils n'ont rien autour d'eux qui puisse les leur donner, ni château, ni archives, ni portraits d'ancêtres. Mais ils ont l'école, la petite école. Celle-ci doit tout faire et elle peut beaucoup. Elle peut toucher, ravir, entraîner ses écoliers, si elle sait leur montrer la grande œuvre du passé, d'où est sortie la France moderne, len-

tement, durement poursuivie et façonnée par des ouvriers qui étaient du village, dont le sang coule dans leurs veines, dont ils portent les noms, qui comme eux parlaient patois, qui habitaient les mêmes maisons, passaient tous les jours sur les mêmes chemins, travaillaient les mêmes champs. N'est-ce pas le vrai moyen de donner à ces enfans le sentiment de la solidarité, de faire naître en eux des fiertés qui se transformeront en énergies, d'attendrir leurs jeunes cœurs à l'idée du devoir social, qu'on rendrait ainsi présente, saisissable et vivante?

L'efficacité de cette méthode d'enseignement est certaine, et nous l'avons essayée plus d'une fois avec succès. Il y a peu de temps je voyais entrer dans mon cabinet un homme, prématurément vieilli par la fatigue et tordu par le métier. Il me dit son nom, et, comme je ne le reconnaissais pas : « J'ai beaucoup changé depuis le jour où vous nous racontiez l'histoire d'Henri IV que je n'ai pas oubliée. » Il n'avait pas oublié en effet le conte que trente ans avant je m'étais amusé à faire un jour devant un groupe d'enfans attentifs.

Sous le manteau de la cheminée d'une vieille maison du village, j'avais fait asseoir Henri IV et Sully, encore jeunes; ils étaient venus consulter une sorcière renommée qui leur prédit tous les événemens du règne futur, même sa fin tragique. Le Roi n'y voulut pas croire, et malheureusement il renvoya la vieille avec une pièce blanche, sans y ajouter la formule consacrée qui, prononcée en patois, préserve du mauvais sort. On pense bien qu'Henri IV parlait patois, au grand déplaisir de Sully qui n'en saisissait pas toutes les nuances, à la grande joie de mes auditeurs qui en triomphaient. Bien qu'en pleine Gascogne, mon affabulation n'en était pas un pur produit. Henri de Navarre et son futur ministre ont beaucoup chevauché dans nos villages; on montre à Lectoure une maison où ils ont couché; je ne sais plus où j'avais lu que Sully y consulta une sorcière dont les avis favorables le décidèrent à prêter de l'argent au Roi; le sire de Rosny avait toujours de l'argent dans ses poches, car, outre qu'il était naturellement ménager de son bien, il excellait à vendre fort cher des chevaux qu'il achetait bon marché; et ses mémoires témoignent par ailleurs que les prédictions astrologiques de son précepteur Labrosse soutenaient sa foi dans la fortune de son maître. Mais, même

avec un fondement historique bien moindre, mon récit aurait eu autant de succès. Si nous voulons que nos paroles soient comprises et retenues, nous devons premièrement penser à la réceptivité cérébrale de celui qui nous écoute[1], et, comme nous mesurons l'éclat de notre voix à la sensibilité de son oreille, il nous faut avec plus de soin encore proportionner notre discours à son esprit.

L'avidité du cerveau de l'enfant pour le concret est si grande que, toutes les fois qu'on lui offre une idée à demi abstraite, il essaye dans la mesure de ses forces de la transformer en une image familière. Quand on lui lit pour la première fois les fables de La Fontaine, il situe immédiatement la comédie ou le drame sur les bords du ruisseau voisin, dans un coin du grenier, sur un arbre du jardin; il dispose les personnages à sa guise et il donne à chacun la physionomie des animaux et des gens qu'il connaît. On le verrait bien à ses dessins s'il savait dessiner. Le dessin de son imagination est net et définitif. Plus tard les illustrations de Grandville et de Gustave Doré, si admirées soient-elles, ne l'effaceront pas.

La résistance de ces premières images est extrême. Il n'est pas rare qu'un homme ait atteint l'âge mûr quand il visite Rome pour la première fois. Mais il a passé sur le Forum dix années de son enfance et de sa jeunesse : il y est entré au lendemain de ses secondes dents avec le *De Viris*, et quand il en est sorti, il retroussait sa moustache naissante en relisant l'ode à Lydie. On ne vit pas si longtemps dans un pays par l'imagination sans qu'elle vous en fournisse une image précise, empruntée aux élémens dont elle dispose. Le Capitole et le Palatin sont deux petites collines du pays natal, séparées par une prairie où Romulus et Tatius se livrèrent leurs combats. L'image est gardée intacte jusqu'au jour où le voyage lui en substitue une autre plus vraie et plus émouvante. Celle-ci restera sans doute maîtresse du champ psychique : n'empêche qu'au hasard d'une songerie ou même d'une lecture, quand l'esprit s'échappe la bride sur le cou, l'image primitive reviendra nette, importune, réclamant ses droits de premier occupant.

On pense bien que ce retour n'a pas d'importance, et les professeurs d'histoire ne doivent pas s'en inquiéter. Des confidences nous permettent de dire qu'on peut consacrer sa vie aux travaux historiques et garder des images un peu fantaisistes de Charle-

magne, de saint Louis et de Napoléon, dues à des lectures enfantines. La notion première, concrète et lointaine, est un point d'appel sur lequel les idées et les images nouvelles viennent se déposer en cristallisant. L'impureté relative du noyau primitif ne gène pas le travail de cristallisation et ne ternit pas l'éclat des cristaux. Ce que nous demandons n'est après tout qu'un artifice didactique, et tout l'enseignement primaire, lecture, écriture, calcul, repose sur des artifices pareils. La morale elle-même n'est-elle pas enseignée à l'aide des contes et des fables? Pour avoir appris une certaine sagesse dans d'adorables récits, l'enfant est-il moins bien disposé à recevoir plus tard les sévères leçons de l'éthique?

Qu'on fasse donc venir sans crainte les plus grands personnages de l'histoire sur la petite place dont le silence n'est troublé que par le tumulte quotidien de la récréation. Le cadre est pauvre et étroit pour y loger toute l'histoire de France. Mais les écoliers le connaissent et l'aiment : et, comme ils ne l'oublieront jamais, ils garderont le souvenir des tableaux que nous saurons y mettre. Les enseignemens du lycée et de la Faculté n'y perdront rien; la terre y gagnera peut-être quelque chose.

IV

Une autre admiration mérite encore plus la sollicitude de l'école, c'est celle du métier. Il n'est personne qui ne dise que le meilleur moyen de la servir est de développer l'enseignement agricole. L'avis est unanime et nous nous y associons pleinement. Mais il se peut que cette unanimité repose sur une confusion et sur une erreur.

La confusion est précisément celle du choix du métier et de la vocation dont on a déjà entrevu les différences fondamentales. Il est assez ordinaire qu'on choisisse le métier dont on a la vocation, mais le contraire n'est pas rare, et plusieurs éventualités peuvent se produire. Souvent la vocation vient avec l'apprentissage, dont la vertu sur ce point est indéniable, car l'apprenti qui « sent le métier entrer, » qui reçoit les complimens du maître et prend de l'ascendant sur ses camarades, n'est pas loin de la vocation. Il arrive aussi qu'elle ne vient pas ; on reste cependant dans le métier, on l'exerce plus ou moins bien

selon le degré de conscience et de volonté, on finit même par s'en accommoder comme deux époux raisonnables s'accommodent d'un mariage mal asssorti. D'autres fois, toute adaptation étant reconnue impossible, on se décide pour une carrière nouvelle.

Dans le choix du métier, où la raison, le jugement, le bon sens interviennent, nous tenons compte de notre vocation, de nos préférences, de nos aptitudes, mais encore d'une foule d'autres circonstances extérieures à nous-même. La vocation, comme on l'a vu, est tout autre chose. Sous nos yeux depuis quinze ans, neuf enfans sont entrés dans trois ferme-écoles différentes. Ils en ont suivi l'enseignement avec assiduité pendant le temps voulu, et deux en sont sortis premiers avec tous les honneurs. Aucun d'eux n'est resté à la terre. Actuellement deux sont commis dans des magasins de nouveautés, un est comptable dans une compagnie d'assurances, un autre dans une usine d'engrais; l'armée en a gardé un comme sous-officier et conduit un autre à être agent de police; nous en savons un qui est dans les contributions indirectes, un autre tonnelier, le dernier est marchand de meubles à Bordeaux.

Ici le choix du métier avait été déterminé par les convenances et les avantages que les parens avaient montrés aux enfans : ils pensaient que la vocation suivrait, amenée par l'apprentissage. Elle n'est pas venue, et on pouvait prévoir qu'elle ne viendrait pas. Ces enfans étaient fils d'instituteurs, de gendarmes, de boulangers, de petits bourgeois, de domestiques attachés à des maisons bourgeoises. Tous étaient fils d'évadés de la terre. L'hérédité leur manquait et surtout l'imprégnation spéciale des premières années. Aucun, en venant de prendre sa tétée, n'avait joué à califourchon sur le dos de la vieille vache, aucun n'avait suivi le sillon en mettant ses petits pas dans ceux de son père. Répétons bien que le choix du métier est un acte de la raison, et que la vocation met en jeu d'autres forces de l'âme; elle vient du cœur.

On remarquera que ces neuf enfans avaient reçu de l'instituteur un enseignement agricole particulièrement soigné en vue de leur entrée à la ferme, et que celle-ci leur avait développé cet enseignement en même temps qu'elle les initiait aux travaux pratiques. Tout cela sans le moindre résultat. C'est donc une erreur de penser que l'enseignement préparatoire à un métier et

l'enseignement théorique de ce métier suffisent à donner la vocation. Celle de nos futurs officiers ne vient pas de l'étendue des connaissances scientifiques qu'on leur impose. Ce n'est pas en faisant de l'algèbre, de la physique et de la chimie qu'on devient artilleur et marin « dans l'âme. » Ce ne sont pas toujours ceux qui y réussissent le mieux qui plus tard auront le plus de feu sacré à la tête d'une batterie ou sur la passerelle d'un cuirassé. N'a-t-on pas remarqué que les vocations sont moins solides, les démissions plus fréquentes dans la marine depuis qu'on a étendu et surchargé les programmes de l'École navale ? Le caractère général et élevé des études y fait naître facilement l'idée d'une autre carrière, et on surprend, paraît-il, des premiers de promotion qui rêvent d'être dramaturges ou chefs d'usine.

Nous sommes à l'école du village et nous n'entendons pas comparer des choses qui ne sont pas comparables. Mais on reste frappé de la similitude de certains faits. Il est sans doute des distances sociales que la psychologie ne connaît pas. Nos meilleurs écoliers, ceux qui en agriculture se montrent supérieurs aux examens, sont les plus disposés à déserter le métier familial. Leur culture scientifique, pourtant si rudimentaire, fait naître en eux des rêves inattendus. L'an dernier, la Société d'agriculture du Lot-et-Garonne a distribué solennellement des prix aux écoliers du département qui s'étaient fait remarquer en agriculture : nous avons constaté que certains lauréats voyaient dans leur succès la justification d'ambitions nouvelles, très éloignées de la terre. Cette année, dans une école primaire supérieure, les deux premiers de la section d'agriculture, après avoir brillamment passé leurs examens, ont demandé de rentrer pour préparer l'un les contributions indirectes, l'autre la Banque de France. « Voilà mon fils, — disait un paysan que nous connaissons à un directeur d'école primaire supérieure, son ami, — apprends-lui tout ce que tu voudras en agriculture, et le plus sera sans doute le mieux, mais rends-le-moi décidé à labourer. » Au bout de deux ans, le directeur engagea le père à retirer son enfant, qui était un excellent élève, sentant que, s'il le gardait plus longtemps, la vocation risquerait d'être compromise.

Les succès scolaires provoquent chez les petits paysans une véritable griserie, que les parens partagent presque toujours,

sans se douter du danger qu'elle renferme. L'écolier est déjà un petit parvenu de la science; il témoigne du dédain à ceux qui ne sont pas savans comme lui. La douzaine de livres qu'il traîne dans son sac lui donne des sentimens suspects pour ses parens et leur métier.

Les choses seraient tout de même un peu différentes si, parmi les livres, il n'y avait pas un petit cours d'agriculture. Le père garderait aux yeux de son fils le prestige d'une compétence et d'une supériorité, le prestige d'une science, celle du métier qui met chaque jour le pain sur la table et sans laquelle on mourrait de faim. Mais voici que l'écolier rentre chaque soir armé de quelques mots avec lesquels sur l'engrais, le fumier, la ration des animaux, il pourrait dans la maison humilier tout le monde. Même, s'il ne monte pas jusqu'aux paroles, le mépris est au fond du cœur où il fait son œuvre. La terre n'a donc plus rien pour se défendre dans l'âme de l'enfant.

Faut-il supprimer le petit livre d'agriculture dans le sac? Il faut au contraire en mettre plusieurs. Développons l'enseignement agricole, consacrons-lui beaucoup plus de temps, donnons-lui dans l'école du village une place éminente qu'il est loin d'avoir. La science rend à la terre d'incalculables services, et chacune de ses découvertes finit par devenir un bienfait pour la plus modeste métairie. Une transformation complète se prépare qui est déjà commencée. L'agriculture de l'avenir sera scientifique sous peine d'être vouée à toutes les défaites économiques.

Le plus petit peuple de l'Europe donne un exemple dont les plus grands peuvent tirer profit. Le Danemark n'a guère plus d'étendue que la Bretagne, et il exporte autant de chevaux que toute la France, trois fois plus de bétail vivant, dix-huit fois plus de viande de boucherie et de porc salé, quatre fois plus de beurre, et un million d'œufs par jour, alors que nous en achetons cent trente millions par an à l'étranger. La science, secondée par l'amour du travail, l'esprit d'initiative et d'association, inspire et dirige ce merveilleux effort : on peut suivre ses applications dans le choix des semences et des engrais, le défrichement des landes, l'élevage du porc et des bestiaux, les industries laitières, la production des œufs dont pas un ne sort du Danemark, en passant par les sociétés de vente, sans avoir été vérifié à la lumière électrique. Notons que nous sommes dans un pays de

petite culture ; les deux tiers de sa superficie sont occupés par des fermes de moins de dix hectares. Des écoles agricoles primaires et supérieures, des écoles spéciales, des conférences, des bibliothèques de campagne, des cours du soir distribuent largement la science aux paysans : ils la reçoivent et en profitent sans que leurs âmes se détachent de la terre (1).

Mais il y a loin des bords de la Baltique à ceux de la Garonne : le sol, le climat, la race, l'histoire, le tempérament, le traditionalisme, la religion, les tendances, les ambitions, les rêves, tout est différent. La culture scientifique du paysan gascon demande des précautions particulières. On parle tous les jours d'organiser sérieusement l'enseignement primaire agricole et rien n'est plus nécessaire : il nous semble qu'il serait profitable de faire entrer à l'école et dans les œuvres post-scolaires quelque chose de l'esprit que nous nous efforçons de dégager.

V

Il n'est pas de leçon d'agriculture où, après avoir exposé les acquisitions scientifiques les plus récentes, on ne puisse rendre justice à la valeur des pratiques qui constituent la vie agricole telle que l'écolier l'a sous les yeux. Chacune d'elles a coûté bien des efforts et représente une expérience millénaire. Le plus moderne chapitre de pathologie, rempli de microbes et de toxines, d'anticorps et de complémens, ne permet-il pas de glorifier l'admirable observation clinique de nos devanciers ? Les jeunes croient volontiers que toute la science est née d'hier, et je crains que l'école primaire ne le leur laisse croire quelquefois. Ce serait un grave danger pour la vocation que nous voulons défendre.

On vient d'exposer aux écoliers les plus avancés le phénomène de la sidération, le curieux travail des bactéries fixées sur les racines des légumineuses, qui arrêtent au passage l'azote atmosphérique et le font entrer dans des combinaisons solubles dont profiteront les cultures suivantes. Prévenons l'enfant de n'apporter de son savoir aucun orgueil à la maison, car sur ce

(1) *L'Agriculture danoise et ses progrès.* Rapport de M. Tisserand, directeur honoraire de l'Agriculture, 1908.

point, on y est presque aussi savant que lui, bien que ce soit d'une autre manière. Le père sait que le blé sera beau si le trèfle, la luzerne ou les fèves l'ont précédé dans le champ. Il tient cela de son père qui lui-même le tenait du sien. La science moderne donne du phénomène une admirable explication, qui pourrait bien d'ailleurs n'être que provisoire, mais la découverte du fait pratiquement intéressant remonte aux Romains et est définitive.

On profite d'une chaude journée d'été, où les plantes souffrent et meurent de soif, pour dire aux enfans que l'homme peut vaincre la sécheresse et leur raconter les merveilleux résultats obtenus par les Américains. On leur explique comment la terre profondément défoncée emmagasine l'eau des pluies de l'hiver où les sarclages superficiels et répétés la maintiennent. On appuie la leçon par la petite expérience des deux colonnes de sucre, reposant sur une soucoupe remplie d'eau, l'une faite d'un seul bloc, l'autre d'une série de morceaux superposés : l'eau monte rapidement dans la première pour s'évaporer à la surface, difficilement dans la seconde. Mais, pour que la leçon soit complète et féconde dans le sens que nous désirons, il est nécessaire d'ajouter que le fait, si bien expliqué par la science, était parfaitement connu des vieux paysans gascons, comme en témoignent certains usages d'autrefois.

Quand la population était abondante sur les bords de la Gimone et de l'Arratz, petites rivières qui descendent du plateau de Lannemezan, les grandes métairies louaient volontiers leurs chaumes aux gens du village qui n'avaient pas de terres. Le bail était verbal, annuel, à moitié fruits, pour la culture du maïs et des haricots. L'hiver venu, chacun défonçait sa parcelle avec la bêche plate ou *palon*. Il arrivait même que, dans les nuits claires, après avoir couvert le feu et éteint le *careil*, toute la famille s'alignait sur le champ. On lançait quelques appels pour signaler sa présence aux équipes voisines qui répondaient, et puis, dans le grand silence de la lune baignant la vallée, on n'entendait plus que le choc des sabots sur le fer des outils. Pendant l'été, entre les lignes où les plantes étaient intercalées, la culture se continuait par de nombreux sarclages à la main. Le mauvais vent du Sud, l'*Autan* pourrait souffler, il n'aurait pas raison des maïs, il ne tordrait pas leurs larges feuilles luisantes en cordes lamentables. On n'expliquait

pas alors à la petite école les lois de la capillarité, mais on savait tout de même que défonçage et binage valent bien des arrosages.

Voici des enfans très fixés sur les différens types de terrains dont on leur a appris les noms scientifiques. Demandons-leur s'il est possible de reconnaître la nature d'une terre sans la voir. La question les ahurit d'abord et ils finissent par croire qu'on se moque d'eux. Leurs grands-pères, moins embarrassés, nous auraient répondu par le conte de l'aveugle qu'ils avaient entendu bien des fois :

Il était une fois un aveugle dont le fils voulait acheter deux champs, l'un pour semer du chanvre, l'autre pour planter une vigne. L'aveugle dit à son fils : « Ne conclus pas le marché avant que je n'aie vu la terre des deux champs ; demain je monterai sur l'âne et tu m'y conduiras. » Cependant le fils se disait tout bas : « Comment mon père verra-t-il la terre des deux champs puisqu'il est aveugle? »

Le lendemain, quand on fut arrivé au premier champ, le père dit à son fils : « Attache l'âne à un pied de yèble, de peur qu'il ne s'échappe, » et le fils répondit : « Père, je n'en vois pas. »

Au second champ, l'aveugle dit à son fils : « Ramasse des fleurs de genêts pour faire de la tisane à la vache qui est échauffée, » et le fils répondit : « Père, je n'en vois pas. » — « Emportons au moins un bouquet de fougère qui, suspendu au plancher, permettra le soir la capture des mouches. » Mais le fils répondit : « Il n'y a pas de fougère dans le champ. »

« Rentrons à la maison, dit l'aveugle, et n'achète pas ces champs qui seraient notre ruine, car le premier n'est pas bon pour le chanvre, ni le second pour la vigne puisque le yèble, les genêts et la fougère n'y croissent pas spontanément. »

L'école doit rester en contact intime avec la réalité de la vie paysanne qui l'entoure, et son enseignement changera de caractère selon que dans le pays l'homme est forestier, vigneron, ou semeur de blé. Les entretiens journaliers suivront pas à pas les travaux de la saison, — le conseil en a été déjà donné (1), — afin que la leçon soit plus intéressante, plus pratique, plus saisissable. Le maître y verra surtout l'occasion de marquer à l'écolier qu'il partage les préoccupations de ses parens, qu'il se

(1) Circulaire du 4 janvier 1897.

réjouit ou s'attriste comme eux du soleil et de la pluie, que le souci de la terre est vivant dans son cœur, qu'il y a entre l'école et la métairie une sensibilité commune, profonde, sincère, familière, qui s'étend aux joies et aux défaites de la vie agricole et dont l'expression elle-même devra toujours garder un caractère un peu paysan. Les moindres nuances sont précieuses quand on veut prendre l'âme de l'enfant.

La succession des travaux se déroule devant lui, attachée à une longue série de préceptes, de dictons et de proverbes où tous les saints du calendrier sont employés. A côté d'erreurs et de croyances puériles on y trouve des observations dont la justesse étonne, quand on a soin de ne pas les sortir du canton, parfois très circonscrit, auquel elles s'appliquent. Dans un village, le proverbe conseille de semer les fèves à la Saint-Michel, en terre tellement sèche que le grain, à peine recouvert, « devra voir le bouvier s'en aller, » et celui d'un village voisin d'attendre l'Octave des Morts :

A l'octave des Morts
La fève n'a pas tort.

Pourquoi cette différence entre deux communes limitrophes? On est sûr de trouver dans l'une des terres très argileuses et imperméables qui sont gâtées par les labours humides, tandis que les terrains argilo-calcaires et sablonneux de l'autre les redoutent beaucoup moins. Ne sourions donc pas de ces pauvres choses qui sont la sagesse sentencieuse des anciens. Ce serait une petite injustice, et leur mépris rejaillirait sur toute la vie agricole de la métairie.

Il faut rester très attentif à toutes les contingences qui entourent le petit paysan, et le patois n'est pas une des moindres. Grave question que celle du patois à l'école, qui a fait couler beaucoup d'encre, et ce n'est pas fini. Les uns l'en chassent tous les jours comme fâcheux et même ennemi, les autres l'y veulent conserver et soutiennent que, dans les pays de langue d'oc, il peut beaucoup servir à l'enseignement du français; il est possible que quelques félibres ardens, — le soleil du Midi explique toutes les ardeurs, — rêvent de lui donner la première place en reléguant le français à la seconde. Nous sommes résolument pour que le patois ne soit pas exclu de l'école, et aux raisons qu'en ont données ses partisans nous en ajouterions

peut-être quelques autres, celle-ci par exemple que, *judicieusement employé dans l'enseignement agricole, il est une des forces éducatrices les plus puissantes dont puisse bénéficier la vocation du petit paysan.*

Restons dans la réalité : il n'y a qu'elle qui compte, si l'on a le souci de l'adaptation, qui est le secret du succès. Le patois est la langue agricole de la Gascogne. C'est de lui qu'on se sert pour commander les animaux, les flatter et les gourmander. C'est en patois qu'on sème et qu'on moissonne, qu'on salue les épis lourds « qui courbent la tête comme le col d'une oie, » et qu'en septembre éclate la joie triomphale des vendanges. C'est en patois que le vin nouveau délie les langues pour célébrer la vigne et conseiller aux jeunes de la planter de bon plant,

Comme de bonne mère il faut choisir la fille.

Joies, sentimens, images, tous les mouvemens de l'âme, liés aux travaux agricoles, sont fixés dans des mots patois. Quand il s'agit de la terre, *on pense en patois,* comme le montre une petite expérience que nous avons faite bien souvent et qu'il est facile de renouveler.

On expose à quelques jeunes paysans une question de science agricole. On s'applique à être méthodique, simple, clair ; on revient plusieurs fois sur les points difficiles ; on s'assure que tout est bien compris par les auditeurs attentifs. Mais ils restent silencieux et graves. On reprend la leçon en s'aidant du patois. Les visages s'éclairent : les remarques, les réflexions arrivent, même les objections. C'est de l'allégresse. Le patois a accompli ce miracle de transfigurer la science sous leurs yeux : ils la sentent maintenant faite pour eux, ils pourront l'emporter à la maison, la garder avec leurs habits de tous les jours, en parler et s'en servir. L'instrument de luxe, dont on se méfiait tout à l'heure, est devenu un outil familier.

La leçon, entièrement faite en français, pour si soigneusement adaptée qu'elle soit, reste tout de même distinguée, haute, lointaine. Si le petit paysan se laisse prendre à son charme, — et cela arrive souvent, — ce sera aux dépens de la métairie, qu'il trouvera pauvre, mal outillee, arriérée, grossière, qu'il dédaignera et oubliera. Il y sera ramené par la même leçon, si le patois l'a éclairée, égayée, adoucie en la rendant rustique, paysanne comme lui. Certes, nous désirons que l'enfant res-

pire à l'école un air chargé de science; mais, de grâce, qu'on y mêle toutes les senteurs du terroir, si l'on veut qu'il soit vivifiant.

Le patois, discrètement employé, aura encore cet avantage de préserver l'enseignement de la stérilité verbale, particulièrement redoutable ici, comme partout où il y a une langue vulgaire complètement distincte du français. Le petit Gascon parle continuellement patois avec ses parens et il entre à l'école pour apprendre le français. L'acquisition des mots français, surtout scientifiques, est une conquête qui le remplit d'aise et facilement lui suffit; il est fier de les prononcer et de les écrire, il croit de bonne foi tenir les choses qu'ils recouvrent : il met dans son grenier des sacs vides et se réjouit comme s'ils étaient pleins. Que d'exemples nous pourrions citer! Ainsi le mot azote revient assez couramment dans la conversation des jeunes paysans à cause de l'emploi journalier des engrais, et nous n'en trouvons presque aucun chez qui il réponde à une réalité saisie par l'esprit. Il est pourtant possible de mettre dans ces humbles cerveaux des notions vraies et utilisables sous les trois vocables qui désignent les principaux gaz de l'atmosphère, mais à la condition d'employer des comparaisons peu scientifiques, des images familières et certaines explications qui ne valent qu'en patois, car c'est ici surtout que, comme dit Montaigne, « où le Français n'arrive, le Gascon y peut aller. »

VI

Il faut parler patois, savoir le conte de l'Aveugle et bien d'autres, les proverbes, les chansons, les traditions et les légendes pour pénétrer la mentalité du paysan et saisir les liens secrets qui l'attachent à un métier où le travail est dur, sous les pluies et les vents glacés de l'hiver, sous les soleils brûlans de l'été, avec des journées de quinze heures, des nuits sans sommeil, dans la solitude, loin des nouvelles et des plaisirs, et pour une rémunération forcément toujours incertaine. Ces liens seront peut-être toujours les mêmes. Il semble difficile que l'esprit scientifique puisse satisfaire entièrement l'âme paysanne et lui être une plénitude. Il est entendu que les paysans seront de plus en plus instruits, mais chez eux la science devra accepter

certains voisinages et respecter d'autres forces qu'il importe de connaître.

Les grêles, qui en quelques minutes ruinent les espérances d'une année et compromettent pour plusieurs autres les vignes et les arbres fruitiers, ne sont pas rares en Gascogne, ni les pluies persistantes de juin qui noient la fleur du blé et laissent les épis vides, ni les grandes invasions de Black-rot et de Mildew auxquelles les vignes les mieux « traitées » ne résistent pas. Il est curieux d'observer l'état d'esprit des paysans au lendemain du désastre. La consternation est la même chez tous, mais non pas le découragement, ou tout au moins la blessure morale. Les plus blessés sont certainement les plus éclairés, ceux qui conduisent scientifiquement et avec succès leur travail, et qui d'ailleurs perdront moins que les autres, car ils ont su s'assurer largement, ils sauront se retourner, refaire leurs semis, développer leur élevage.

Essayons d'interpréter cette curieuse constatation. Toutes les industries connaissent les risques économiques : mévente, crises de main-d'œuvre, cherté de la matière première, et l'agriculture n'en est pas à l'abri. Mais les risques météorologiques, qui l'accablent, ont un caractère particulier. Le tisseur, qui mêle sur son métier des fils de coton et de laine, sait qu'il aura une étoffe d'une qualité déterminée, et le métallurgiste produira du fer ou de l'acier selon la formule chimique de la lave incandescente qui s'échappe en coulée du haut fourneau. Le laboureur n'est pas sûr de manger le pain du blé qu'il a semé selon les règles d'une science précise, et le vigneron, qui a conduit ses raisins à la cuve au prix des plus scientifiques efforts, aura peut-être de la piquette au lieu du bon vin qu'il méritait.

Le paysan traditionaliste et routinier supporte mieux le désastre parce qu'il trouve dans sa vieille mentalité une sorte de fatalisme héréditaire. Le paysan moderne, d'esprit précis et positif, que l'imprégnation scientifique de l'école a développé, regrette alors de n'avoir pas fait autre chose comme tel de ses camarades qui n'était pas plus instruit que lui, de n'être pas entré dans une de ces carrières, si appréciées en France, où l'effort détermine rigoureusement le succès, c'est-à-dire le payement, où l'on voit même parfois que celui-ci dépasse de beaucoup celui-là.

Il y a encore une autre nuance, inattendue, pleine d'intérêt.

Le paysan moderne traite sa culture comme une expérience scientifique, il en a établi méthodiquement les conditions; il les a maîtrisées une à une, et, quand l'accident grossier anéantit du même coup les profits espérés et la marche triomphante d'une expérience, où il mettait son orgueil, il ressent un choc particulièrement irritant. Il éprouve une souffrance qui est épargnée à ses voisins. Il souffre un peu à la façon de celui qui, dans un laboratoire, et sur le point de terminer un travail, trouverait ses ballons brisés, ses cultures souillées, son livre d'observations détruit. Le traumatisme porte sur certaines parties de l'âme, restées jusqu'ici indifférentes au travail de la terre ; il est par cela même plus aigu, plus douloureux, plus décourageant.

Il l'est d'autant plus que la métairie est un laboratoire qui ne ressemble pas aux autres, et que, dans l'espèce, l'expérience agricole a contre elle trois circonstances aggravantes. Elle est longue, puisqu'elle demande au moins une année, quelquefois davantage, quand il s'agit de cépages ou d'assolemens nouveaux ; elle exige une avance d'argent assez considérable, et ne se poursuit qu'au prix d'un travail pénible, presque douloureux ; enfin elle devient la plus criante des injustices quand elle est brutalement arrêtée : dans ces deux vignes, placées côte à côte, la récolte a été emportée par la gelée, mais le vigneron de l'une, qui est un paresseux, ne perd que deux pièces de vin, tandis que son voisin, qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine, ni le fumier, ni l'engrais, en perd quatre fois plus. Le plus méritant est donc ici le plus durement frappé.

VII

La vie de la terre, comme celle de la mer pour le marin, a toujours exercé sur le paysan un charme poétique et religieux. Il frémit au premier chant du coucou qui est pour lui l'annonciateur des sèves printanières, et il sent la mélancolie de l'automne dans ces journées déjà sombres, où l'on jette le grain à la hâte, sous un ciel bas, que traversent les appels étranges des grands oiseaux migrateurs. Mais on peut vivre longtemps avec lui sans s'en douter : il cache avec soin son émotion poétique comme son sentiment religieux et sa croyance au devin. La crainte qui le hante est de paraître dupe, et, afin d'en prévenir

le soupçon, il devient souvent moqueur. Il rit de celui qui se dissimule le long des haies pour gagner la maison du sorcier, et, à la nuit, il ira le consulter lui-même ; le matin, quand la messe sonne, il y va de l'invariable plaisanterie sur le malin qui aura tôt fait de gagner sa journée et il a payé cette messe pour ses morts ; il traite de songe-creux le voisin qui s'attarde au bout du sillon pour écouter le chant de l'alouette et il vient de réciter à son âme la strophe ailée et joyeuse que le vieux poète patois fait monter et fait chanter dans les airs (1).

Devant les grands spectacles de la nature son émotion dépasse la poésie et devient religieuse : les deux sentimens communient dans leur origine qui est le mystère universel des choses. La succession invariable des saisons, les phases de la lune qu'on croit si décisives dans la germination des plantes, la gloire du soleil au solstice, que saluent des feux de la Saint-Jean, sont des forces depuis longtemps divinisées. Le paysan que nous avons sous les yeux, quelles que soient les sources diverses de ses lointaines origines, a derrière lui un atavisme terrien qui se perd dans la nuit des temps. Voilà donc des milliers d'années que la race, aux prises avec la terre, sent confusément une puissance souverainement créatrice et maternelle dans le rythme annuel de son inlassable fécondité. Loin des rivages grecs, bien des hommes, qui n'ont su ni la dégager de leurs obscures intuitions, ni la personnifier, ni la dénommer, ont tout de même senti et adoré à leur manière l'immortelle et bienfaisante Déméter. Faut-il s'étonner qu'un vague panthéisme subsiste encore sous la couche épaisse de christianisme qui l'a absorbé et le recouvre? C'est probablement ici la partie la plus profonde, la plus intime du sentiment religieux, peut-être la plus irréductible, et qui, même aux jours difficiles de la Révolution, garda ses exigences. .

En Lomagne par exemple, sous la Terreur, les paysans se passèrent de prêtres pour les morts, les naissances et les

(1) Dastros, poète patois de la fin du XVII[e] siècle. Ses vers sur le chant des oiseaux sont un petit chef-d'œuvre d'harmonie imitative. Voici la strophe sur l'alouette que les paysans répètent avec des variantes :

La lauzeto, per lauza Diou,
Dab soun tiro liro piou piou,
Debez lon ceou dret coum uo biro
En bet tiro lira se tiro,
E quan nou pot mes haut tira
En bat tourno tiro lira.

mariages, ou s'accommodèrent fort bien du curé constitutionnel. Mais ils restaient troublés à l'endroit de la Terre et se voulaient garder de toute impiété envers elle. Quand ils savaient un prêtre caché quelque part, ils le suppliaient de venir la nuit bénir leurs champs et leurs bestiaux. D'un vieux logis qu'on voit encore, tapi sous les plantes grimpantes, à l'entrée d'une petite gorge qui s'ouvre sur la vallée de l'Arratz, entre Saint-Clar et Mauvezin, un prêtre sortait souvent le soir, suivi d'un enfant qui plus tard devait raconter ses souvenirs. On prenait des chemins détournés et on allait fort loin; on s'arrêtait aux croix derrière lesquelles hommes et femmes se dissimulaient agenouillés et on récitait les prières à voix basse; parfois sur une alerte on se jetait dans un fourré; on descendait sur les rivières où les bestiaux, laissés à dessein dans les prairies, attendaient, couchés dans l'herbe; quand l'enfant tombait de fatigue et de sommeil, un paysan le chargeait sur ses épaules et, au moment voulu, le réveillait d'une secousse pour lui faire marmotter ses réponses latines.

Telle était l'impression produite par ces nocturnes bénédictions que les légendes naquirent vite. Le prêtre dont nous parlons fut un jour manqué par une patrouille qui ne trouva dans sa cachette que ses ornemens sacerdotaux. Un jeune homme s'en revêtit et, à la tête de ses compagnons, parcourut processionnellement les rues de la petite ville voisine. Le lendemain, il était frappé d'une maladie étrange, qui le couvrait d'ulcères, et un an après, jour pour jour, il mourait en proie à d'atroces souffrances. A deux lieues de là, un autre prêtre, ancien religieux, qui bénissait lui aussi la terre, déroutait tous les efforts de la police : on résolut de le prendre par trahison. Un meunier, qui consentit à le livrer, l'envoya chercher par son fils pendant qu'il se mettait au lit, faisant le moribond. La confession devait durer assez longtemps pour permettre aux gendarmes d'arriver. Le prêtre accourut sans défiance, mais au moment où il s'approchait du lit, il se trouva que le faux moribond était devenu un vrai mort.

Il est possible que la ruine complète de l'idée chrétienne, en qui se sont réfugiées et transformées toutes les formes antérieures et durables du sentiment religieux, entraînerait celle des vieilles et poétiques survivances panthéistes. Si jamais l'âme paysanne, entièrement vidée de tout son passé, n'était

plus accessible qu'à la science, la terre aurait beaucoup moins de prise sur elle. Il y aurait peu de vrais paysans.

Les vrais paysans aiment la terre pour des raisons que la raison ne connaît pas entièrement. On peut d'ailleurs l'aimer autrement, et il y a beaucoup de faux paysans. Le capitaliste qui achète une vaste propriété comme placement, l'ingénieur qui l'organise et la dirige, les contremaîtres qui surveillent les équipes d'ouvriers, les travailleurs qui forment ces équipes, sont pour la plupart de faux paysans. Ils aiment la terre uniquement pour des raisons claires, et une comptabilité exacte règle leurs sentimens. Les vrais paysans, les plus rudes et les plus avares, ont pour elle un cœur plein de faiblesse : c'est toujours la maîtresse ensorcelante dont une faveur fait oublier plusieurs trahisons. Qu'ils possèdent la terre ou rêvent de la posséder et travaillent à réaliser leur rêve, ils l'aiment d'un amour extrême, ombrageux et exclusif. Le désir des sillons que l'on n'a pas n'est pas plus âpre que l'amour de ceux que l'on possède. Bien des gens, qui ont quelque intérêt à le faire, veulent séparer les deux sentimens : ils prennent chaque matin le premier pour le transporter sur le sommet de la plus haute montagne, et, avec les paroles éternellement délicieuses du Tentateur, ils lui montrent non pas les sols pauvres et méprisés, — causses, landes, friches, garrigues, — mais les vallées herbeuses et nourricières, les pentes ensoleillées où les vendanges mûrissent, les plaines couvertes de moissons. Le paysan a l'oreille qui s'ouvre vite, quand on lui parle de prendre la terre; cependant il sous-entend toujours que la prise serait suivie d'une entière et parfaite possession, telle que la race la poursuit en lui depuis des siècles, telle que l'évolution économique la lui donne chaque jour davantage, possession à plein effet et libre jeu, avec le droit de vendre, de louer, de bailler à moitié fruits, de transmettre héréditairement, de prêter et d'emprunter dessus, d'user et d'abuser, avec tous les droits anciens et de nouveaux, s'il était possible. Et même cette possession n'aurait peut-être pas tout son attrait, si elle s'étendait à tous, si l'on ne se sentait plus à côté de soi des gens qui la désirent et ne l'ont pas, des gens qui, pour éviter la fondrière du chemin vicinal, ne peuvent pas monter sur le talus du champ en bordure, parce qu'il vous plaît de les arrêter, de les exclure de votre droit souverain, aussi souverain sur un demi-arpent que sur un domaine princier. Et

ceci est encore un ravissement pour la passion d'égalité qui nous enivre et qui s'accorde si bien en nous avec le plaisir de marquer notre supériorité au voisin.

Il est des idées, qui ont besoin de se déformer, de s'altérer profondément, au point d'être méconnaissables, pour pénétrer dans le tréfonds de la mentalité du paysan, à moins que celle-ci ne se libère des lourdes hérédités qui l'ont faite : on doit craindre que, du même coup, elle ne se détache de la terre. C'est une très vieille chose que l'âme paysanne : si on l'ouvre à certains souffles nouveaux, on risque de la dissoudre. C'est la mémoire vivante d'un long passé douloureux qui cherche l'apaisement dans la plus individualiste des revanches.

Elle est remplie en effet par un individualisme forcené, où il entre infiniment d'orgueil, par un sentiment farouche et intraitable à la façon d'un sentiment religieux. La terre est pour les vrais paysans l'objet d'un culte et d'une foi, d'une vague et inconsciente religion : ils y mettent toutes leurs ambitions et toutes leurs énergies, leur âme et leur vie. Bien que leur nombre diminue chaque jour, ils forment encore le fond même de la nation, son ossature, son cœur et ses muscles, notre grande réserve de forces physiques, intellectuelles et morales. Si la belle paysannerie française, *the beautiful french peasantry*, comme disent les Anglais, qui nous l'ont plus d'une fois enviée, venait à disparaître, quelles que puissent être les adaptations futures, le dommage serait sans doute incalculable.

Ce sont ces paysans que l'école doit s'appliquer à nous conserver en cultivant soigneusement les vocations naissantes des petits apprentis qu'on lui confie. Elle n'y parviendra que si le maître lui apporte des qualités très personnelles. On ne peut faire aimer la terre qu'à la condition de l'aimer profondément soi-même. Il ne s'agit plus d'un enseignement où il suffit d'être clair, méthodique, ingénieux et patient, mais d'une culture morale, où chaque parole et chaque geste doivent être appuyés par le rayonnement de l'âme.

Osons dégager et formuler une vérité qu'entrevoient tous ceux qui suivent de près l'évolution morale de nos campagnes. Le maître, à l'école du village, ne peut être éducateur dans le sens de la terre que s'il la voit, la connaît et l'aime avec des yeux et un cœur de paysan. Que les plus difficiles et les plus délicats se rassurent : on peut être paysan, profondément paysan,

parler facilement patois, au besoin manier la bêche, avec une bonne culture scientifique, du goût littéraire, un sentiment très vif de la poésie de la nature, une véritable élégance intellectuelle et morale. Celle-ci ne se mesure pas au savoir livresque, et elle reste toujours une des qualités maîtresses de l'éducateur. Il y a au moins un reproche qu'on ne pourrait pas faire au maître paysan, c'est d'être un esprit primaire au sens défavorable qui semble s'attacher de plus en plus à ce mot, puisque, si je ne me trompe, et pour des raisons que l'on voit sans peine, il serait précisément tout le contraire.

Les instituteurs à l'âme paysanne étaient nombreux autrefois, ils le sont moins aujourd'hui, et on m'assure qu'ils deviennent chaque jour plus rares, ce qui est extrêmement regrettable. Comment les recruter et les former? C'est une question grave, difficile, complexe, délicate, mais non pas insoluble, et dont on peut bien dire qu'elle n'est pas, qu'elle ne sera peut-être pas de sitôt le premier souci de ceux qui s'occupent le plus de l'école. Il est des milieux où l'on provoque un véritable étonnement quand on y parle du maître tel qu'il devrait être dans une école villageoise, adaptée selon les règles d'une bonne méthode scientifique.

Les exigences de ma profession me conduisirent un jour pour la première fois dans un petit village de la plaine qui éparpille négligemment ses maisons parmi les vergers. Sous le soleil de juin les champs étaient en joie et les cerisiers rouges de fruits. Devant l'école un homme dételait une paire de vaches, entouré d'enfans dont les plus grands l'aidaient. C'était l'instituteur qui, après son labour matinal, allait commencer sa classe. On devine ma curiosité. Elle amena une enquête, qui peu à peu devint complète.

Ce maître était sorti d'une vieille famille de métayers gascons, qui depuis cent vingt ans travaillait la même métairie au moment où son père l'acheta, moyennant une somme assez ronde, enterrée sous le lit par l'effort de quatre ou cinq générations. Le métayer, devenu propriétaire, voulut faire de son fils un monsieur et il en fit un instituteur. Mais celui-ci garda toujours la nostalgie de la charrue et il s'était juré qu'il y ramènerait ses trois fils, alors âgés de moins de quinze ans. Il avait pris pour cela le vrai moyen et même le seul : sur quelques champs loués, il travaillait tous les jours avec eux et leur mère,

en se faisant aider parfois de toute la bande des écoliers. Le cas était curieux. Je me permis de le signaler et d'en montrer le bel intérêt. J'aurais voulu une récompense pour ce rare éducateur. On me répondit que ce maître était très méritant, mais qu'on ne pouvait pas entrer dans mes vues, parce qu'aux examens et aux inspections, dans les réponses et les cahiers, les élèves de cette école ne se montraient pas supérieurs en agriculture à ceux des écoles voisines. Évidemment nous ne nous comprenions pas. Mon protégé n'a pas eu d'autre récompense que la réalisation de son rêve. Il est maintenant à la retraite et, avec ses trois fils, il laboure les champs paternels. La Gascogne lui doit certainement bien d'autres laboureurs.

La terre, qui nous nourrit, est la principale source de notre richesse et de notre puissance, elle est au premier rang des influences qui ont déterminé la personnalité morale de la France et façonné le génie national. *L'école, malgré de très louables efforts, ne fait pas son devoir envers elle, et nous avons essayé de montrer les erreurs qui l'en empêchent.* C'est une erreur de penser que la même formation peut donner à Paris et à la province, à la ville et au village, l'instituteur qui leur convient, que le choix du métier et la vocation se confondent et qu'il suffit d'enseigner l'un pour faire naître et développer l'autre ; c'est une erreur de croire qu'on peut faire aimer la terre sans la connaître à fond et l'aimer profondément soi-même et que, pour rester un maître paysan, on doive renoncer à la distinction intellectuelle. Ces erreurs ont un caractère commun, une marque d'origine où l'on reconnaîtra le goût de l'unité et l'esprit *aprioriste* du rationalisme. L'expérience complète et sincère de la réalité, la patiente soumission à cette expérience, fondemens d'une autre philosophie, nous donneraient de meilleurs résultats. Sur la mince tranche de vie que nous venons d'étudier, l'esprit et la méthode rationalistes aboutissent à un véritable échec.

Dr EMMANUEL LABAT.

ÉPOPÉES AFRICAINES

Après avoir lu mon livre *A travers l'Afrique*, un ami me disait un jour, écrasé par la quantité des actes héroïques de nos tirailleurs : « Ne m'en racontez plus, je croirais à la fin que vous les inventez. »

Je n'invente pas. Chaque jour voit se produire un de ces faits dignes d'être enregistrés par l'histoire, et que nul ne connaît.

Sait-on seulement le chiffre des pertes que l'armée noire subit en un an ?

Nous nous plaisons en France à répéter que la période de conquête est terminée, sans nous douter que tous les jours on se bat dans cette brousse lointaine, et qu'on y meurt. Pour ne parler que des dernières années, les pertes ont été en 1908 de 341 hommes, en 1909 de 417, en 1910 de 534 ; et de 138 dans les trois premiers mois de 1911.

Ces chiffres ont leur éloquence, ils se passent de commentaires ; mais lorsque je regarde ce monceau de gloire, des noms d'amis en jaillissent, noms d'officiers ou de simples tirailleurs, inséparables les uns des autres, car marsouins et tirailleurs ne font qu'un. L'union des hommes et de leurs officiers est telle, que parler des premiers, c'est parler des seconds.

Certes, la bravoure de nos tirailleurs est innée ; ils l'ont dans le sang. Mais il ne faut pas conclure, et j'ai entendu faire cette supposition, que leur bravoure est indépendante du chef qui les commande, que d'eux-mêmes ils accomplissent des prodiges.

Il en est de l'armée noire comme de toutes les armées ; le chef est indispensable, et surtout le chef français. Mieux que tout autre, le Français inspire à ses hommes, avec l'admiration,

l'attachement absolu qui double leur valeur. Le propre de l'âme française est de communiquer les vertus qu'elle porte en elle, d'engendrer le dévouement jusqu'à l'héroïsme.

Cet Anglais s'en rendait compte, lorsqu'il me disait : « Si nous avions vos tirailleurs et vos officiers, toute l'Afrique serait à nous depuis longtemps. » Il ne séparait pas les chefs de leurs hommes, et il avait raison. C'est aux premiers que nous devons les seconds, aux premiers et aux sous-officiers à qui incombent presque toujours des devoirs et des responsabilités d'officiers.

Il ne faut pas que mes récits, que mon admiration pour nos tirailleurs diminuent le rôle de leurs officiers. Si brave que soit une troupe, elle ne peut rien sans son chef, en dépit de l'affirmation de Tolstoï : « Le soldat est tout dans le combat. » Le seul vrai principe sera toujours celui de Napoléon : « Le chef est tout. »

« Pendant la guerre de Crimée, raconte le colonel Ardant du Picq, un jour de grande action, au détour d'un des nombreux remuemens de terre qui recouvraient le sol, des soldats de deux partis opposés se trouvèrent inopinément face à face, à dix pas. Saisis, ils s'arrêtèrent ; puis, comme oubliant leurs fusils, se jetèrent des pierres, tout en reculant. »

Un autre épisode, analogue et plus récent, est rapporté par le général Yan Hamilton, détaché à l'état-major du général Kuroki pendant la guerre de Mandchourie.

Le général Hamilton visitait la colline emportée d'assaut par le général Okasaki, au combat du Cha-ho ; il engagea la conversation avec un soldat japonais ayant participé à l'attaque. Ce dernier avoua ne s'être battu ni à coups de fusil, ni à coups de baïonnette, mais à coups de pierres. Et le général lui en demandant la raison, le soldat répondit que, sur le moment, ce mode de combat avait paru le plus simple.

Il est incontestable que ces hommes, aussi bien en Mandchourie qu'en Crimée, ont eu un instant d'affolement. Mis brusquement en face les uns des autres, à bout portant, aucun d'eux n'a osé tirer le premier, appréhendant de déterminer par son geste celui de l'adversaire. Ils étaient si près que les balles ne devaient pas manquer leur but, du moins ils se le figuraient ; et pour se distraire de leur fusil, pour distraire l'ennemi du sien, pour occuper le temps, et se donner, en somme, la possibilité de reculer, ils se lançaient des pierres.

A quelle cause attribuer cette défaillance d'hommes éminem-

ment braves? La réponse est facile, elle est contenue dans le récit détaillé des deux combats. Ces soldats, séparés de leur groupe par la furie de l'attaque, se sont trouvés, des deux côtés, privés de leur chef, sans officier pour les enlever. Leur éducation militaire n'a pu triompher de l'effet produit par l'apparition soudaine d'un danger redoutable ; brusquement, la mort s'est dressée devant eux ; ils ont été l'homme primitif revenant aux armes primitives. Ils l'ont été durant une minute, le temps qu'une troupe apparût conduite par son chef et, se portant au secours d'un des partis, décidât l'autre à la fuite. Mais cette minute a existé, et cet exemple suffit pour démontrer l'erreur de la théorie de Tolstoï : « Le soldat est tout dans le combat. »

Ce qui est vrai en Europe reste vrai en Afrique.

La bravoure de nos tirailleurs est admirable, est folle ; toutefois, si elle atteint ce paroxysme qui l'élève jusqu'aux sublimes dévouemens, c'est grâce à la présence du « blanc. » Les Soudanais sont des hommes, plus près encore de la nature que les Européens ; livrés à eux-mêmes, ils auraient peut-être des retours vers « le caillou, » comme les civilisés de Crimée et de Mandchourie.

Cette bravoure de nos noirs est faite d'honneur et de fierté de race ; cependant, on ne trouverait, dans leurs combats, antérieurement à notre domination, aucun de ces actes qui sont la monnaie courante dont ils paient aujourd'hui notre affection.

En 1908, dans la Sassandra, le caporal Gogué Diara, seul avec quelques hommes, cerné, pressé par l'ennemi, arrive à lui arracher le corps de son lieutenant qui vient d'être tué. Il eût certainement abandonné le corps d'un de ses camarades.

Un an plus tard, à la Côte d'Ivoire, dans le Baoulé, il faut cinq blessures pour l'arrêter ; il ne tombe qu'après avoir eu la cuisse traversée, le péroné fracturé, et après avoir reçu trois balles dans la jambe et le pied. Son sang bambara est le principal mobile de sa valeur, mais il lutte jusqu'au bout parce qu'il veut être digne du blanc qui le commande et en mériter l'admiration, parce qu'en se battant, il défend la vie de son chef.

Dans ce même Baoulé, pendant la même période de répression, à la prise de Kami, le lieutenant Kaufman demande un homme pour reconnaître une palissade qui semble déserte, mais d'où, un moment plus tôt, est partie une fusillade terrible.

Le premier, parmi plusieurs autres, Baba Touré se présente.

Il part, il se dissimule, il rampe à travers la brousse. Le voilà tout près de la palissade. Rien ne bouge. Il avance encore un peu, il parvient au pied des palanques, il se soulève, regarde. Pas un homme. La position est évacuée. A l'instant où il va crier la bonne nouvelle, sa voix s'arrête; à gauche à 20 mètres, une tranchée est remplie d'ennemis. Les fusils sont braqués sur lui. Qu'il reste immobile, muet, les indigènes ne tireront pas, afin de ne pas dévoiler leur embuscade. Il n'hésite pas, et pour mieux indiquer à son chef la direction d'où vont partir les balles à son adresse, il met lui-même en joue ceux qui le visent, et tire le premier.

Vingt détonations retentissent, il tombe grièvement blessé. Tout à l'heure les ennemis s'empareront de lui, le mutileront: qu'importe! Son officier est averti. Et il soulève sa tête au-dessus des herbes pour donner un dernier regard à ceux qu'il a sauvés. Que voit-il? Le lieutenant vient de commander: En avant! Il ne s'imagine pas que c'est pour aller à son secours; il se dit qu'il n'a pas été compris, que son officier va tomber dans l'embuscade; il doit compléter son renseignement. Rassemblant ses forces, il se dresse, et debout, s'offrant en cible à l'ennemi, avant de retomber, il a le temps de s'écrier :

— Avancez pas, y en a sauvages!

Brave petit tirailleur; à cent cinquante ans de distance, il rééditait le cri sublime : « A moi, d'Auvergne, voilà l'ennemi! » Il ne connaissait pas l'héroïsme de d'Assas, il en avait le cœur. Mais si son lieutenant n'avait pas été là, aurait-il jeté son cri d'alarme?

La France pour lui, c'est l'officier qui a su se faire aimer en même temps que se faire admirer. Le drapeau de nos tirailleurs, c'est celui de leur officier, c'est leur officier lui-même.

LA RETRAITE DE ZINDER

Le Tchad! nom magique, fascinateur! Qui n'a rêvé du lac inconnu au centre de l'Afrique?

Le Tchad! Pendant longtemps, il a brillé devant les yeux à la façon des mirages évanouis avant d'être touchés! Il semblait même à l'explorateur, lorsque ces mirages se levaient sur sa route, qu'ils avaient été lancés par le grand lac dont ils devaient être un reflet; ils disparaissaient, renaissaient et reculaient sans cesse pour l'attirer vers l'eau mystérieuse.

Le Tchad! Le colonel Monteil le vit en 1893. Son retour fut celui d'un vainqueur. Le Tchad n'était plus inaccessible. Vers lui convergèrent alors toutes les expéditions; il devint le point de jonction désigné entre nos possessions du Congo, de l'Algérie et du Soudan. En 1898, il fut atteint sur sa rive orientale par le lieutenant Gentil parti du Congo; la même année, deux missions se mettaient en route de l'Algérie et du Soudan pour y arriver, l'une par le Nord, l'autre par l'Ouest; la première, celle de Foureau-Lamy, était une véritable colonne; la deuxième, celle du capitaine Cazemajou, comptait seulement quelques hommes.

Le capitaine Cazemajou avait, en effet, quitté Say, n'emmenant avec lui que 18 tirailleurs et l'interprète Olive.

Cette escorte était suffisante pour traverser l'Afrique; le colonel Monteil l'avait prouvé. Toutefois, une mission ne réussit dans de semblables conditions que par la diplomatie, l'habileté de son chef. Il faut connaître à fond le caractère des noirs, ne pas faire une faute, ne pas commettre une imprudence. Le capitaine Binger, lui aussi, en 1887, était allé presque sans escorte du Soudan à la Côte d'Ivoire; en 1893, le capitaine Marchand avait réalisé le même exploit, en sens inverse et par une autre route; mais Monteil, Binger et Marchand étaient des spécialistes de l'Afrique. Le capitaine Cazemajou ignorait le Soudan, il y venait pour la première fois, son entreprise était hasardeuse.

Jusqu'à la région de Demaghara, il ne rencontre aucune difficulté. Dans ce pays, il est même bien accueilli par les Haoussas, intelligens, commerçans, et d'un naturel assez pacifique. Pourtant, des bruits alarmans circulent; on lui dit de se méfier du sultan Ahmadou peu disposé à le laisser passer.

Il ne s'inquiète pas de ces racontars et poursuit sa route.

L'hivernage n'est pas encore commencé, les herbes sont desséchées par le soleil, ou brûlées par les indigènes, mais le pays est riche. Autour des villages, les terres sont défrichées: champs de mil, champs de cotonniers attendent les premières pluies pour reverdir. Chaque jour, à l'étape, les vivres sont abondans, et, chaque soir, Cazemajou s'endort, confiant dans le lendemain.

Le 4 mai, il arrive en vue de Zinder. La grande cité noire du Sahara se profile sur l'horizon. Au-dessus des hautes murailles se dressent les minarets de ses mosquées, les toits de ses palais, çà et là, quelques arbres émergent, une masse imposante et

sombre domine cet ensemble confus, c'est une colline de rochers enfermée dans la ville. Le soleil est déjà bas, ses rayons obliques illuminent les faîtes, et découpent sur le ciel les contours des édifices, au pied desquels l'enceinte forme un ourlet d'ombre.

Quelques cavaliers venus au-devant de la colonne caracolent, le burnous flottant; ils ont apporté à Cazemajou l'invitation à camper hors de la ville, lui seul sera admis auprès du Sultan.

Sur un mamelon, à 1 200 mètres de Zinder, le capitaine installe le bivouac; il est trop tard pour rendre visite le soir même au sultan Ahmadou.

Déjà, dans le crépuscule, les maisons s'aplatissent, se nivellent, ne forment plus qu'un pèle-mèle, une confusion de cubes lourds, de blocs blanchâtres, à peine estompés sur l'étendue de la brousse ; tout se fond dans l'air gris; les cavaliers au burnous flottant ont franchi les murs de la ville, la plaine est silencieuse.

Au cours de la soirée, le capitaine Cazemajou se félicite de cette prise de contact avec Zinder : le Sultan n'a pas les mauvaises intentions qu'on lui prêtait, s'il avait voulu arrêter la mission, il l'aurait attaquée immédiatement; il ne tient pas à ce que les tirailleurs pénètrent dans la ville, rien n'est plus naturel; il craint d'effrayer la population, peut-être de se donner une apparence de soumission aux blancs.

L'interprète ne répond rien à ces hypothèses. Son regard se porte des tirailleurs accroupis devant un feu à la sentinelle qui veille en avant du campement, et ce regard traduit clairement la crainte d'une attaque. Le capitaine trouve son compagnon trop pessimiste. Néanmoins, il appelle le sergent Samba Taraoré et lui fait des recommandations pour la nuit. Celui-ci hoche la tète.

— Mon capitaine, ces gens-là y a pas bons.

Le caporal Kouby Keita, avec la familiarité des tirailleurs, résultat de leur confiance et de leur affection, s'est approché, et appuie l'affirmation du sergent.

— Ces gens-là y a pas bons. Toi n'as pas besoin de voir le Sultan demain.

Cazemajou hausse les épaules :

— Et pourquoi ?

— Ça manière de sauvages pour te prendre.

Samba et Kouby Keita insistent : ils ont entendu parler les Haoussas, ils savent que le Sultan ne veut pas permettre aux blancs de passer chez lui. Zinder est la plus grande ville du

Soudan, elle renferme des richesses incalculables pour le pays, des maisons qui sont des palais ! C'est ici que se concentre tout le commerce des caravanes venues du Nord ! Ahmadou ne serait plus le Sultan tout-puissant s'il n'empêchait les Européens de fouler sa terre ; il perdrait son nom, il perdrait sa fortune,

Cazemajou ne se laisse pas influencer par ces paroles. Certes, cette ville est importante, elle doit compter au moins 20 000 âmes, son enceinte crénelée a plus de 5 kilomètres de tour ; et ce qu'on rapporte de sa richesse est probablement exact ; mais tous les voyageurs ont rencontré sur leur chemin des cités, sinon aussi florissantes, au moins aussi puissantes ; Binger est entré à Kong, Monteil à Kouka ; le lieutenant de vaisseau Boiteux, avec 6 Européens et 12 tirailleurs, a pris Tombouctou ! Pourquoi suspecter la bonne foi du Sultan ? Si celui-ci est encore indécis, un coup d'audace lui en imposera.

Le jour se lève ; nulle attaque n'a troublé la nuit. Cazemajou, heureux et confiant, regarde le vent dissiper les nuées matinales, les minarets sortir de l'ombre, la ligne des toits se préciser et mettre sur l'horizon des dentelures. Il aspire cette odeur un peu âcre exhalée par les herbes brûlées que la nuit a mouillées de rosée, cette odeur caractéristique de l'aurore africaine, et qui reste, pour ceux qui l'ont connue, l'odeur évocatrice de la brousse, l'odeur de l'Afrique.

La ville à contre-jour n'est encore qu'un amas d'ombre ; elle se détache comme un îlot noirâtre sur la mer ensoleillée des champs environnans ; elle semble dormir encore. Pourtant, les portes se sont ouvertes, les cavaliers de la veille galopent vers le campement, ils viennent chercher le chef de la Mission.

Le sergent Samba Taraoré fait prendre les armes à l'escorte : il s'approche du capitaine et renouvelle sa prière.

— Mon capitaine, toi n'as pas besoin d'aller là-bas.

Cazemajou fait signe à l'interprète Olive et se dispose à accompagner les envoyés d'Ahmadou. Samba est devant lui.

— Alors, mon capitaine, tous les tirailleurs y a partir avec toi.

Cazemajou lui donne l'ordre de l'attendre. Avec l'interprète Olive, il descend vers la ville.

Du sommet du mamelon, Samba et le caporal Kouby Keita, l'arme au pied, liés au convoi par la consigne, regardent s'éloigner leur officier. Le capitaine approche du grand tata, il franchit la porte, on ne le voit plus... Samba et Kouby demeurent

les yeux fixés sur cette tache sombre qui dans le mur marque l'entrée de Zinder.

Tout à coup, ils tressaillent; là-bas, des cris s'élèvent. Est-ce que ce sont des acclamations en l'honneur des blancs? N'entend-on pas, au milieu de ces cris, la voix du capitaine?

Maintenant des hurlemens passent par-dessus l'enceinte. Ces hurlemens ont un accent de triomphe. Et voilà des cavaliers qui se précipitent, clamant leur victoire : les blancs sont morts; que leurs hommes s'en aillent.

Le sergent ne peut douter de la vérité de cette nouvelle. C'est bien l'appel de son officier qui, tout à l'heure, est venu jusqu'à lui!

A peine entré dans la ville, Cazemajou a été assommé à coups de bâton avec son interprète.

Le capitaine est tué, mais les tirailleurs n'abandonnent pas leur chef, même quand il est mort. Il leur faut le corps de leur officier. Sans hésiter, Samba Taraoré dit au caporal Kouby Keita de garder le campement, et avec un homme il se dirige vers Zinder.

Saisi aussitôt et conduit devant le Sultan, il exige de lui les cadavres de ses chefs. Ahmadou, dans un éclat de rire, ordonne d'enchaîner les audacieux.

Près du convoi, le caporal attend toujours le retour du sergent. Il devine que Samba est prisonnier. A son tour de prendre le commandement. Sur son ordre, les tirailleurs construisent un retranchement; en quelques minutes, des abris sont creusés, les ballots du convoi renforcent les parapets, forment des barricades. En face des murailles de Zinder, hautes de 8 mètres, abritant des centaines de guerriers, se dessine sur la colline, comme un trait d'ombre, la ligne mince de la tranchée des 16 tirailleurs.

Kouby Keita n'a pas l'intention de s'en tenir à la défensive; il veut son sergent et les corps de ses officiers.

Dans les indigènes du convoi, il choisit un interprète et l'envoie porter son ultimatum au Sultan : « Si les prisonniers ne sont pas rendus immédiatement, il prendra et brûlera Zinder. »

Ahmadou est bon prince, il n'en veut pas à ces noirs. La sommation lui semble tellement bouffonne qu'il ne peut se fâcher. Même, la grandeur du geste de ce petit tirailleur ne lui échappe pas; il n'y voit pas de l'impudence, mais seulement une présomption folle.

Lequel parmi ses chefs oserait avoir une pareille témérité? Il arrête ses guerriers prêts à venger l'offense et se contente de ne rien répondre.

Ce silence est une nouvelle insulte pour Kouby Keita. Il attend la nuit et, lorsque tous les bruits ont cessé, à la tête d'une patrouille, il s'avance vers Zinder. Les hommes portent des bottes de paille et des perches, lui-même tient un tison à la main.

Les palais et les maisons du centre de la ville ont des toits plats en terre battue, mais près de l'enceinte, les cases des faubourgs sont recouvertes de chaume. Kouby l'a remarqué. Il ne peut enfoncer la grande porte du tata; à l'aide des perches dont il s'est muni, il fera tomber des torches enflammées sur les paillotes. Il se dissimule; l'ennemi a peut-être une sentinelle sur la colline de rochers dominant la ville ; il se glisse sous les murs, parvient à l'endroit qu'il s'est fixé, et rapidement exécute son plan.

Illuminé par les flammes qui s'élèvent, crépitent, tendent un voile de feu sur les palais de Zinder, Kouby Keita, calme, suivi de sa patrouille en ordre, regagne son campement. Et la population réveillée en sursaut, sortie de la ville, contemple, terrifiée, ces cinq hommes qui montent la pente de la colline d'un pas égal sans même tourner la tête.

Au lever du jour, le sergent Samba et le tirailleur étaient remis en liberté. Mais le Sultan rendait ces deux hommes parce qu'il les voulait tous; il voulait ces guerriers que rien ne pouvait effrayer. Il leur donnerait le commandement de son armée, il les paierait ce qu'ils demanderaient. Il comprenait que par la force il ne les prendrait pas vivans.

Les cavaliers, en ramenant le sergent, firent part aux tirailleurs des offres de leur maitre.

Samba n'a pas besoin de consulter ses hommes. Tous ont bondi sous l'outrage :

— Nous ne sommes pas à vendre, rendez-nous les corps de nos chefs.

Les cavaliers rentrent à Zinder et rapportent au Sultan la réponse des tirailleurs.

La journée se passe. Les portes de Zinder restent fermées. Le lendemain, elles ne se rouvrent pas. En vain, derrière son retranchement, la petite phalange attend les cadavres des blancs.

Le soir, Kouby Keita, sur un autre point de la ville, renou-

velle son exploit de la veille : de nouveau les flammes s'élèvent sur Zinder.

Cette fois, c'en est trop! Le Sultan est à bout de patience. Puisque ces hommes sont assez fous pour le braver, qu'ils meurent! Au matin ses guerriers marchent contre le campement.

Le sergent les laisse approcher; à 500 mètres, il commande le feu, cette foule hurlante va connaître ce que peuvent les armes des blancs!

Chaque feu de salve fauche la cohue, y ouvre une brèche, l'éventre, chaque balle traverse plusieurs hommes. L'ennemi s'arrête, il ne crie plus; le silence s'est fait devant cette ligne d'éclairs d'où jaillissent des gerbes de plomb mortelles; et tout à coup, pris de panique, les soldats d'Ahmadou se dispersent, détalent vers la ville. Quelques cavaliers galopent encore çà et là, mais ils suivent le mouvement et s'engouffrent dans Zinder.

Samba Taraoré s'est avancé, et dans la plaine déserte, au milieu des cadavres, au pied de la muraille, il répète encore une fois :

— Rends-nous les corps de nos chefs.

Tout l'après-midi, les tirailleurs attendent un nouvel assaut; la grande porte de fer ne se rouvre pas.

La nuit est venue, Zinder semble une ville morte. La petite troupe pourrait facilement battre en retraite, elle n'y songe pas : les cadavres des blancs sont là; l'honneur et le devoir commandent de ne pas les abandonner.

Samba et Kouby se relaient pour veiller.

Le sergent vient de prendre le quart; il contemple ces murailles noyées dans l'obscurité : comment les renverser? Il n'a pas de canon!

Évidemment les sauvages ont peur, ils n'osent pas attaquer! Ils resteront derrière leurs remparts sans offrir le combat, espérant que les tirailleurs lassés se retireront. Le front têtu de Samba se plisse, ses balafres de Bambara, de chaque côté des joues, se creusent sous l'effort de la colère et de la volonté. Non, ses tirailleurs ne s'en iront pas! Ils assiégeront la ville! Assiéger la ville? Zinder a des vivres pour longtemps, pour plus longtemps peut-être que les tirailleurs!...

Tout à coup la figure de Samba s'illumine : là-bas, dans une dépression du terrain, sont les puits où s'alimente l'ennemi. Il

ne peut le réduire ni par la force, ni par la faim, il le réduira par la soif.

Dès l'aube, avec une partie des tirailleurs, il occupe les puits; Kouby Keita garde le camp.

Au matin, quelques indigènes sortent furtivement et se dirigent vers les points d'eau. Une décharge les accueille. Ceux qui n'ont pas été couchés par la salve s'enfuient terrifiés ; la ville se referme, et le calme s'étend de nouveau sur la plaine.

La journée s'écoule. Pas un homme ne se risque hors des murs.

Une fois, deux fois, le soleil se lève; chaque jour, il éclaire les dix-huit tirailleurs montant la garde devant la forteresse qu'ils ont plongée dans la stupeur et dans l'effroi, la forteresse où reposent leurs chefs, immobile et silencieuse comme une tombe.

Pourtant le quatrième jour, les réserves d'eau de Zinder sont épuisées. Une sourde rumeur s'élève au-dessus des murs ; un grondement de bêtes affolées qui se préparent à mordre; bientôt la cité entière hurle par des milliers de bouches; il faut boire ! Les tam-tams et les trompes de guerre retentissent. Samba et Kouby se préparent au combat.

Dans l'après-midi, les portes s'ouvrent. Une nuée de guerriers se précipite vers les points d'eau; une grêle de chevrotines, une nuée de flèches s'abattent sur le sergent et ses tirailleurs. Calme, Samba commande le feu. En vain les premiers rangs ennemis s'écroulent sous les balles, la horde altérée piétine les corps, se rue sur les défenses derrière lesquelles le sergent tente de résister. La retraite va lui être coupée. Les sauvages sont trop !

Mais Kouby Keita est prêt à la contre-attaque. Du haut de la colline, il tombe sur le flanc des assaillans. Les détonations partent à bout portant, les flammes des fusils brûlent les faces; les baïonnettes luisent... Samba est dégagé; les tirailleurs reculent sur le campement, face à l'adversaire.

Les soldats d'Ahmadou, après un moment de surprise, sont enlevés de nouveau par le son des tam-tams et le mugissement des trompes, ils s'élancent à l'assaut du retranchement où se sont affaissés le caporal et deux hommes que leurs camarades ont soutenus jusque-là. Kouby Keita est blessé à mort.

Encore une fois la vague est repoussée.

Autour du mamelon, les ennemis tenus en respect se dis-

persent, ils tirent abrités; leurs balles parviennent à peine jusqu'au but, mais les assiégés ne sont plus que dix.

Cinq nouveaux blessés gisent à terre. Ils ont fait le coup de feu tant qu'ils ont eu des forces, maintenant ils ont donné leurs cartouches aux survivans, les dernières cartouches! car les munitions vont manquer.

Enfin la nuit arrive; le suaire des ténèbres recouvre les cadavres de Kouby Keita et de deux tirailleurs.

Le sergent comprend qu'il ne peut plus résister. Il est impuissant contre le nombre. Il a fait son devoir, il a maintenant celui de sauver ceux qui vivent encore et de regagner le premier poste, « afin de rendre compte, » comme il le dit plus tard.

Silencieusement, il donne les ordres de départ et forme son convoi; l'ennemi garde les corps des chefs, il ne lui laissera pas d'autres trophées; il emporte ses morts et ses blessés.

L'ombre protège sa retraite. Grâce à l'obscurité, à coups de baïonnette, dans la rage qui triple les forces, il réussit à crever le cercle des soldats d'Ahmadou.

Cependant, sur ses pas résonnent les appels de ceux qui le poursuivent. Au jour, il doit leur faire tête, et recommencer à se battre. Autour de lui, se serre la glorieuse phalange dont chaque jour les rangs s'éclaircissent, mais les survivans, épuisés, les yeux brillans de fièvre, retrouvent des forces pour tenir à distance la meute qui les harcèle, sans oser les approcher, attendant de les voir tomber.

Cette poursuite dura plusieurs jours; quand le sergent Samba Taraoré parvint au premier poste français, sur les dix-huit tirailleurs, escorte du capitaine Cazemajou, six avaient été tués et huit étaient blessés.

LA MORT DU LIEUTENANT MARITZ

La lune resplendit, sa clarté inonde la brousse et fleurit de blanc l'extrémité des branches. Sur le sentier qui se détache comme une traînée d'un gris clair entre les herbes plus sombres, les tirailleurs vont silencieux, la fraîcheur de la nuit les rend légers, et surtout la pensée du combat vers lequel leur officier les conduit.

Le lieutenant Maritz marche en tête, il s'est mis en route, le

soleil couché, pour surprendre à l'aurore un rassemblement de sofas, signalé près de la frontière de Sierra Leone, au village de Wyma. Ces sofas cherchent sans doute à rallier Samory dont ils ont été séparés. Hypothèse vraisemblable; car le colonel Combes (1) vient opérer simultanément dans la vallée du Milo et dans celle du Haut Niger. Le colonel a refoulé Samory vers l'Est, du Milo sur le Bani, et les colonnes volantes des capitaines Briquelot et Dargelos ont rejeté Kémoko Bilali, un des lieutenans de l'Almamy, des sources du Niger vers le territoire britannique de Sierra Leone. Les bandes dispersées se sont reformées dans ce dernier pays, non sans y exercer de nombreux pillages, et les Anglais s'efforcent de les repousser chez nous. Pris entre les deux lignes de postes anglais et français, Kémoko Bilali essaie sans doute de fuir vers le Bani. Le lieutenant Maritz a résolu de lui couper la retraite. Il n'a que trente tirailleurs, mais il sait ce qu'ils valent, et il escompte l'effet assuré d'une surprise, au lever du jour, sur des sofas mal gardés. Un fort contingent d'indigènes Malinkés l'accompagne, toutefois, il ne compte pas sur eux; ils serviront peut-être dans la poursuite, ils se tiendront sûrement à distance au moment de l'attaque. Cette foule qui, instruite, encadrée, serait brave, manque de chefs, en a conscience et comprend sa faiblesse; elle envisage moins le combat que son résultat, le pillage.

La lune peu à peu a disparu, sa lueur blanche agonise dans l'ombre, le sentier est à peine visible, les arbres sont maintenant des taches noires; l'enveloppement de la nuit est plus mystérieux, le calme plus recueilli. Cette paix n'est troublée que par le glissement des pieds sur le sol, parfois un pas plus relevé fait claquer une sandale. Au passage d'un ruisseau, le clapotis de l'eau piétinée met dans l'air un bruit de pluie qui grandit et devient un roulement de torrent, lorsque, derrière les tirailleurs, les Malinkés traversent pressés, en désordre.

Maritz paisible, résolu, l'esprit tendu vers le but, prêt à commander, est agité seulement par cette passion qui aux heures d'action n'est ni l'ambition, ni l'amour de la gloire, mais l'amour de la lutte, l'amour du danger. Le nombre d'ennemis qu'il va rencontrer ne l'inquiète pas, il est suivi par trente hommes, avides eux aussi de danger, et qui se reposent sur leur

(1) Le colonel Combes dirigeait la colonne de 1893, qui suivit la première colonne contre Samory commandée par le colonel Humbert en 1892.

chef, décidés à obéir, à n'être que l'arme au service de celui qui pense pour eux, une arme terrible dont la force est décuplée par l'ardeur et la confiance.

Vers cinq heures, les premières lueurs éclaircissent la nuit; le guide s'arrête : Wyma est là.

Maritz s'avance pour examiner la position.

Une ligne d'arbres, encore indistincte dans l'obscurité, barre l'espace comme un rempart d'ombre; derrière, il distingue le point brillant d'un feu près de s'éteindre. Le campement des sofas est invisible, mais son emplacement est indiqué par la brousse abattue sur une surface de 30 mètres; les branches coupées ont été utilisées pour former des abatis. Cette précaution n'a rien d'étonnant : toutes les fois qu'ils en ont le temps, les sofas se retranchent.

Le bivouac est endormi, il faut attaquer. D'un bond, sur un signe de leur chef, les tirailleurs franchissent l'espace débroussé. Une sentinelle ennemie se dresse devant eux, terrifiée; d'un coup de revolver Maritz l'étend raide morte.

L'alarme est donnée. L'ennemi court aux armes; en même temps, l'élan de l'assaut est brisé par les abatis; la surprise n'est plus possible. Maritz commande le feu, un feu rapide, terrible, à 50 mètres.

Les sofas ripostent; des détonations claquent, dispersées d'abord, puis le feu s'étend sur le front. Une double ligne d'éclairs illumine le brouillard bleuâtre que le soleil dissipera dans quelques minutes.

Maritz est étonné de la rapidité avec laquelle l'ennemi s'est ressaisi et lui a fait face, manœuvrant comme une troupe réellement commandée. L'affaire sera dure, mais il peut demander tous les efforts à ses hommes.

Une balle l'atteint. Il reste à son poste; il n'a pas d'officier pour le remplacer.

Cependant l'action traîne en longueur. De ses trente braves, plusieurs sont déjà hors de combat; il faut en finir et arriver à l'assaut. Les tirailleurs sont parvenus à gagner du terrain à travers les abatis; Maritz veut commander : A la baïonnette! il reçoit une deuxième balle. En avant tout de même... Une troisième balle le traverse, et le couche à terre; deux hommes l'emportent en arrière. Il se sent frappé mortellement; il va abandonner ses tirailleurs... avant, du moins, il verra leur

victoire. Il appelle le sergent : « Dirige l'assaut. » Puisqu'il ne peut plus commander ; qu'on lui donne le fusil d'un mort.

Adossé au tronc d'un arbre, il se prépare à tirer.

Subitement le soleil se lève. Dans les ombres qui se meuvent, là-bas derrière les abatis, et sur lesquelles les tirailleurs se disposent à se lancer, Maritz distingue des figures... il lui semble que ces ombres portent un uniforme... que des baïonnettes brillent au bout des fusils... Est-la fièvre qui trouble sa vue ?... Mais le vêtement clair de ce chef qu'il vise n'est pas un boubou... Ce chef n'est pas un noir, c'est un Européen ! Ces ennemis ne sont pas des sofas ! On l'a trompé !

Un suprême effort le soulève pour commander : « Cessez le feu ! En retraite ! »

Les tirailleurs n'ont pas compris ; cependant, ils ont obéi.

Autour de leur lieutenant, farouches, prêts à le défendre de leurs baïonnettes, puisqu'il a interdit de tirer, ils reçoivent sans bouger les dernières balles de l'ennemi.

Sur trente, ils ne sont plus que vingt, dont dix-huit sont grièvement blessés, mais ils ont enlevé les cadavres des dix tués qui devant leur officier forment un rempart ; morts, ses hommes le défendent encore.

Bientôt, ceux qu'on a dit à Maritz être des sofas suspendent leur tir. Étonnés du recul subit des assaillans, après la furie de leur offensive, sans que leur retraite ait été protégée par un seul coup de fusil, ils pensent que des adversaires aussi redoutables se sont dérobés pour attaquer sur un autre point. Une compagnie se lance à leur poursuite.

A cent mètres, elle se trouve en présence de tirailleurs, baïonnette au canon, retenus à grand'peine par un officier mourant... Celui qui commande arrête brusquement ses hommes. Lui aussi croyait avoir affaire à des sofas... il reconnaît des Français ; il s'attendait à rencontrer une troupe nombreuse... il a devant lui vingt hommes, dont quelques-uns seulement peuvent se soutenir ! Il s'approche et salue l'héroïsme et la mort ! C'est un Anglais !

Le gouverneur de Sierra Leone, inquiet des brigandages commis par les bandes de Kémoko Bilali sur son territoire, avait envoyé contre elles une expédition commandée par le colonel Ellis. Cette colonne comptait, en outre des détachemens de police de la frontière, quatre cents hommes du régiment de

West India, envoyés d'Angleterre. C'est sur ces cinq ou six cents hommes que les trente tirailleurs de Maritz se précipitaient à la baïonnette.

30 hommes contre 600! car les auxiliaires, dès le début de l'action, avaient disparu. Et ces 30 hommes avaient forcé toute la colonne anglaise à prendre les armes, à se déployer; ces 30 hommes avaient tué 4 officiers, et combien de soldats? les rapports ne l'ont pas dit. Ces 30 hommes avaient attaqué avec une telle force qu'un officier anglais écrivait :

« En moins de deux minutes, les coups de feu devinrent si rapides que je ne pouvais pas entendre ma propre voix, alors que je criais de toutes mes forces. Je pris mon revolver, et je courus au feu, étonné de la rapidité avec laquelle l'ennemi nous fusillait. En passant, je vis le pauvre Leston étendu mort, le capitaine Lendy était également tué... »

Si les abatis n'avaient pas arrêté l'élan de ces trente hommes, les empêchant de se jeter sur le camp à la baïonnette, les réduisant à tirer, combien de morts cette terrible erreur eût-elle coûtées à la colonne Ellis? Quel eût été le résultat de cette surprise?

Chacun des deux adversaires s'était cru sur un territoire appartenant à sa nation, car la question de délimitation commune au Soudan et à Sierra Leone avait été maintes fois agitée, mais aucun accord n'était intervenu.

Transporté au camp attaqué par lui, Maritz y reçut en vain tous les soins que lui prodiguèrent les médecins anglais. Il vécut encore quelques heures : assez pour exprimer sa douleur de la triste méprise qu'un faux renseignement lui avait fait commettre.

A côté des corps des officiers anglais fut déposé celui de Maritz et, sur leurs tombes, des salves furent tirées. Près d'eux dorment ensemble tirailleurs soudanais et tirailleurs de West India, inhumés avec tous les honneurs militaires.

LE COMBAT D'ACHORAT

L'Azalay, la grande caravane transsaharienne, le train du désert, va passer.

Tous les ans, à l'époque où la chaleur est moins intense, les Azalays partent de Tombouctou pour se rendre à Taoudenni, le

pays du sel. Chargées de vivres de toute sorte, mil, riz, karité, manioc, noix de kola, poteries et calebasses; approvisionnées de tissus soudanais, pagnes de Ségou et couvertures du Macina; récoltant sur leur passage les troupeaux des nomades, elles vont porter la vie au centre du Sahara. Elles y prennent en échange le précieux sel extrait des mines sous forme de plaques longues de $1^{m},20$, larges de 40 centimètres, et semblables à de grandes plaques de marbre; le précieux sel que les pirogues de Tombouctou déposeront ensuite dans tous les ports du Niger et de ses affluents, d'où il se répandra à travers le Soudan par des convois d'ânes, de bœufs ou de porteurs.

Taoudenni, disent les indigènes, est un nom composé de trois mots arabes : « Ta ou denni ; — charge et cours. »

Ce jeu de mots pourrait être justifié par la valeur du sel, inappréciable dans toutes les régions qui en sont dépourvues. La barre qui pèse de 30 à 35 kilos, et vaut déjà 30 francs à Tombouctou, se vend jusqu'à 70 et 80 francs aux environs du Tchad. « Emporte ces barres de sel, et va vers ceux qui les attendent et les achèteront au poids de l'or. »

La traduction arabe s'expliquerait aussi par la pauvreté, l'aridité de Taoudenni : Charge, et quitte ce triste séjour, où les dunes de sable gris sont tellement dépourvues de toute trace de terre, de toute végétation, que les maisons construites en blocs de sel sont recouvertes de peaux de chameaux, et que les habitans vivent uniquement des dattes du Maroc ou des grains du Soudan.

Mais le véritable sens paraît être donné par le danger toujours présent sur la route de Taoudenni : Prends et cours, afin d'échapper aux pillards marocains et tripolitains toujours en quête de caravanes à détrousser, de troupeaux et de chameaux à voler.

Dans ces parages, en effet, les caravanes étaient autrefois la proie des *rezzous*. Aujourd'hui, si notre occupation n'a pu encore supprimer ces bandes, qui sont parfois de véritables expéditions, du moins nous en surveillons la formation, et les escortes fournies assurent la sécurité des convois.

Au mois de novembre 1909, l'Azalay était parvenue à Araouan, à peu près à moitié route de Tombouctou et de Taoudenni; le 14, la compagnie du capitaine Grosdemange devait prendre les devans et la précéder.

Dans la soirée, un courrier rapide, envoyé du Nord par le chef de Bou Djebiha, annonça qu'un fort *rezzou* venu du Tafilalet se trouvait dans le Nord-Est.

Le renseignement manquait de précision, il pouvait n'être qu'une ruse de pillards essayant de détourner l'escorte de la protection immédiate de l'Azalay, car le bruit de la présence d'un autre *rezzou* dans l'Ouest courait également. Les dispositions prises par le capitaine ne furent pas modifiées. Le 16, à 9 heures du matin, 3 sections de la compagnie, 71 méharistes, partaient vers Taoudenni; une section restait à Araouan, à la garde du poste et des animaux au pâturage, prête à marcher lorsque la caravane s'ébranlerait à son tour.

Le long de la route, les courriers se succèdent; le *rezzou* existe, sa direction se précise, le capitaine reconnaît la nécessité d'en purger la région. Des traces ont été relevées dans l'Est, au puits d'Anefis, il décide de s'y porter.

La poursuite d'un *rezzou* marocain dans le Sahara, c'est une chasse donnée à des voleurs, à des assassins, mais à des hommes braves qui sont des guerriers, plus nombreux et aussi bien armés que leurs poursuivans. C'est une chasse à travers une immensité aride, tantôt au milieu de dunes mouvantes, tantôt en terrain plat, monotone, recouvert de gravier et de cailloux roulés, tantôt sur un plateau largement ondulé, auquel succèdent des collines rocheuses coupées de ravins aux pentes rapides; et les collines se transforment parfois en montagnes, car l'immense Sahara n'est pas seulement une mer de sable. C'est une chasse de puits à puits commencée sur des renseignemens vagues, des indices plus vagues encore. Le dire d'un habitant oriente les méharistes vers un point d'eau; là, ils découvrent des traces déjà anciennes qu'il faut interpréter, dont ils déduisent la race des anciens occupans, leur nombre, les prises qu'ils ont déjà faites. De quel côté l'ennemi s'est-il échappé? La piste a été effacée par le vent ou est invisible sur les rochers! Elle est recoupée par des patrouilles lancées dans toutes les directions. Et la course reprend. Le rezzou se sent menacé, il cherche à donner le change à ceux qui le poursuivent; il presse sa marche, mais les troupeaux qu'il a razziés l'alourdissent. De leur côté, les méharistes ne peuvent se passer d'un convoi, et quelle que soit leur hâte, eux aussi sont ralentis. Pourtant ils gagnent du terrain, les indices deviennent plus fréquens; enfin les traces

apparaissent nettes, fraîches, c'est l'hallali courant, puis c'est la « vue ; » l'ennemi fait tête, c'est le combat.

Le 20 novembre, le capitaine Grosdemange s'était porté de Bou-Djebiha sur le puits d'Anefis. Il y arrive le 21, à une heure de l'après-midi, ayant couvert 85 kilomètres. Des indigènes affirment avoir vu le *rezzou;* mais, d'après les uns, celui-ci ne possède que des montures ruinées, une trentaine d'ânes, et se déplace lentement; suivant les autres, il est monté sur des chameaux nombreux et vigoureux.

La compagnie reprend la poursuite ; elle se dirige vers le puits d'In-Etissam, à 145 kilomètres.

Elle l'atteint en trois étapes. Autour du puits les traces abondent. Plus de doute, le *rezzou* est passé là. Des chameaux ont été « baraqués » à l'intérieur d'un carré dont les côtés sont marqués par les cendres de 20 feux et des os de mouton. Il y a des empreintes d'ânes et de bœufs, des morceaux de sangles en poils de chameau, des débris de selles recouverts d'une peau, comme seuls en emploient les hommes du Tafilalet. Ces traces ne remontent pas à plus de deux jours.

Aux environs, une patrouille a découvert la piste, au milieu d'un campement Targui qui vient d'être razzié; elle obtient des renseignemens.

Le *rezzou* compte au moins 100 fusils à tir rapide, il entraîne 100 chameaux de prise, 200 ânes, il va vers les puits d'Ali-Badan à 80 kilomètres ; un Beraber est à sa tête.

En chasse ! A six heures du soir, le 25, les tirailleurs repartent. Ils sont arrivés à une heure de l'après-midi, mais on n'a pas le loisir de se reposer, on mangera et on dormira plus tard. Un guide indique un raccourci. Le chemin est mauvais, à cause des lignes de dunes à traverser. N'importe, il faut gagner du temps. Vingt-quatre heures après, la compagnie retrouve la piste qu'elle avait abandonnée. Les traces datent de la veille.

A dix heures du soir, le guide déclare que les puits sont proches. Le capitaine arrête la colonne, fait baraquer les chameaux et désigne une section de garde. Avec deux sections, il part à pied. Mais il est encore à 17 kilomètres du but, le guide a commis une erreur. En trois heures, la distance est franchie; cette fois, voilà les puits. A la baïonnette !

Les tirailleurs donnent dans le vide ! Le *rezzou* a déjà disparu.

Le lendemain, 27, la poursuite recommence! Maintenant, on suit facilement les traces des Berabers. Cependant à minuit on les perd. A quatre heures du matin, les tirailleurs bivouaquent.

Dans la matinée, le capitaine fait rechercher la piste; l'après-midi, la voie est retrouvée: en avant!

A 2 heures du matin, on approche du puits d'Achorat; un feu brille à 800 mètres de la colonne : c'est le *rezzou*. Il faut agir rapidement.

Le convoi est assez loin derrière, avec ses 13 hommes d'escorte; il est impossible de l'attendre. Le capitaine laisse 12 hommes auprès des chameaux de selle baraqués, et divise les 45 tirailleurs restans en deux sections; la première sous le commandement de l'adjudant Rossi, la deuxième sous celui du lieutenant Morel.

Chaque homme porte 250 cartouches, mais défense formelle de tirer est faite; on attaquera à la baïonnette. Encore une fois, les tirailleurs rencontrent le vide!

Mais à 500 mètres au Nord d'autres feux apparaissent; celui que les sections ont trouvé désert a dû être allumé par un petit poste placé en avant du bivouac pour le protéger. Depuis quand est-il abandonné? L'arrivée des méharistes a-t-elle été signalée? Les Berabers sont-ils sur la défensive ou, se croyant gardés, dorment-ils? Là-bas, autour des lueurs indiquant le campement, rien ne bouge.

Le capitaine donne le signal; la deuxième section se dirigera sur le feu de gauche, la première sur celui de droite, un caporal et 4 hommes assurent la liaison avec le convoi.

Quarante tirailleurs marchent sur le *rezzou* évalué à plus de cent fusils.

D'un bond, le lieutenant Morel est sur un groupe de dix hommes endormis. Les baïonnettes les clouent à terre, mais des cris ont jeté l'alarme. Deux groupes en retrait, abrités derrière leurs chameaux et une ligne de charges ouvrent le feu. En avant! A la baïonnette! Les tirailleurs foncent sur les éclairs qui cinglent la nuit; leur élan est brisé par les animaux couchés et les bagages entassés devant l'ennemi. Quatre tirailleurs sont tués, plusieurs blessés. Une balle troue le casque du capitaine, une autre son pantalon. Le lieutenant veut pénétrer dans le retranchement; en un instant, il est cerné. Ali Bokou se précipite devant lui, sa baïonnette plonge dans les poitrines, élargit le cercle des agresseurs... Son officier est dégagé! Alors il se

couche aux pieds du lieutenant, lui tend son fusil et ses cartouches... Il est blessé à mort.

Le lieutenant Morel, grâce à l'obscurité, parvient à reculer et à se reformer pour soutenir la section de droite près de succomber sous le nombre. L'adjudant Rossi a été accueilli par une violente décharge. Il y a répondu par le commandement : En avant ! Là aussi les Berabers sont retranchés. A la tête de la première escouade, il franchit la ligne des chameaux et des charges; c'est le corps à corps dans le tumulte du fer, des détonations, des cris de fureur et d'agonie. L'adjudant reçoit un coup de crosse en pleine poitrine ; de son revolver, il abat son adversaire; une balle lui traverse la cuisse et le jette à terre. A ses côtés, le caporal Moro Sidi Bé, six tirailleurs sont tués, et le caporal Suleyman Sissoko a le pied droit fracassé.

L'adjudant essaie de se relever, mais en vain; le caporal Bandiougou Sissoko le saisit dans ses bras et le transporte en arrière. Le sergent Diara Fofona, avec la deuxième escouade, couvre le caporal Bandiougou; deux fois il enlève ses hommes, deux fois il est blessé : la deuxième section n'a plus un gradé !

La surprise a échoué, le capitaine rassemble les deux groupes et les reporte à la lisière d'une brousse d'arbustes de 50 à 60 centimètres de hauteur; il fait en même temps reculer les chameaux jusqu'au convoi arrêté à un kilomètre au Sud.

Il est trois heures du matin. Une accalmie se produit. Au puits d'Achorat, des appels se font entendre, auxquels répondent d'autres appels dans le Nord-Est. C'est un second campement Beraber qui va venir à la rescousse. Peut-être aussi le *rezzou* songe-t-il à prendre la fuite? Il ne faut pas qu'il échappe. Cette troupe déjà décimée ne renonce pas à la victoire.

Le lieutenant Morel se glisse derrière une petite crête, à 100 mètres du puits. Son premier feu de salve arrache des cris à l'ennemi. Mais quelques tireurs lui font face aussitôt.

Du campement, un chant retentit, grave et lent, qui domine le crépitement des balles, c'est le chant de la mort des guerriers; car les Berabers sont forcés de vaincre ou de mourir. Arrivés seulement la veille, au puits d'Achorat, ils n'ont pas eu le temps d'abreuver tous leurs animaux, ils ont six jours de marche jusqu'au puits suivant; ils ne peuvent pas céder le terrain. Au bout d'une demi-heure, le lieutenant est obligé de se replier sur le capitaine. Le feu se tait. De part et d'autre, on

attend le jour. Des 45 tirailleurs, 11 sont tués et 12 sont blessés.

A 5 heures 30, le jour paraît, les lueurs naissantes laissent voir le puits organisé défensivement. L'ennemi, en dépit de ses pertes, semble avoir augmenté de nombre; le campement voisin auquel il a fait appel a dû se joindre à lui.

Au moment où les premières clartés dissipent l'ombre, derrière le retranchement des Berabers, une invocation monte; leur fanatisme implore Allah et lui demande la victoire. Le combat va reprendre.

Cinq cents mètres séparent les adversaires. Les tirailleurs se sont creusé des trous pour s'abriter.

Les Marocains sont invisibles, terrés dans le sable. Les détonations se croisent, se mêlent : seules, elles animent cette plaine déserte; ni d'un côté, ni de l'autre, la fumée des fusils ne révèle la position des tireurs; les Berabers, eux aussi, ont des armes de petit calibre et de la poudre sans fumée.

Les balles pleuvent autour des tirailleurs, pas un pli de terrain ne leur permet de manœuvrer ; ils sont immobilisés.

L'ennemi, plus favorisé, peut en rampant étendre ses ailes. Le crépitement de ses feux gagne vers l'Est et vers l'Ouest. Il cherche évidemment à déborder le capitaine.

A droite, un tirailleur s'écroule, la balle qui a traversé son crâne transperce le bras du sergent Develotte; deux autres tirailleurs tombent, puis un troisième. Avec le caporal Bandiougou et quelques hommes, le sergent Fadiala s'efforce d'arrêter la progression des Berabers; une grave blessure le jette à terre, près de lui, le clairon Moussa Sidi Bé s'affaisse, mais Bandiougou tient bon.

A gauche, le sergent Diara et 3 hommes se défendent avec énergie. Il faut résister: le convoi où a été transporté l'adjudant Rossi connaît la situation; une partie de l'escorte que commande le sergent Rolland va arriver.

Soudain, de tous côtés, éclate un feu rapide, les deux ailes des Berabers qui ont réussi à dissimuler leur mouvement surgissent dans le flanc des tirailleurs, dans leur dos, elles les enserrent, elles vont se rejoindre et fermer le cercle.

Bandiougou et Diara se replient sur le centre; le plomb crible les broussailles, fustige le sable; dans la ligne écarlate des chéchias, de nouveaux vides se creusent.

Le capitaine dirige tout l'effort du feu sur ces deux bras près

de se refermer sur lui. Une balle lui fracasse la cheville. Il se couche et continue de commander. Trente hommes sont encore vivans; combien restent assez valides pour tirer?

Le sergent Diara Fofona est blessé une troisième fois, puis une quatrième; le fusil échappe à ses mains.

A ce moment, le sergent Fadiala Keita se présente au capitaine et porte l'arme :

— Mon capitaine, mon ventre y a crevé.

Il tombe sans connaissance, ayant une horrible blessure dans l'aine.

Les Berabers se rapprochent. En même temps, des détonations lointaines se font entendre... le convoi est attaqué!

Le capitaine se fait porter près du lieutenant Morel. Dans les bras de Lamine Kitessa, il reçoit une balle qui lui brise la colonne vertébrale et ressort au-dessous du cœur.

Étendu près du lieutenant, malgré l'atroce douleur, il plaisante et encourage les tirailleurs.

Les Berabers, pour avancer, sont obligés de se découvrir; le lieutenant a pris le fusil d'un mort; chacun de ses coups jette un homme à terre; sous ce feu meurtrier, les deux ailes reculent.

Le capitaine se sent mourir. Il appelle le lieutenant : « Battez en retraite sur le convoi, abandonnez-moi. »

Le lieutenant refuse. Lamine Kitessa s'écrie :

— Nous y a pas moyen, capitaine, nous y a tous morts ici.

— Abandonnez-moi, répète le capitaine. Et, voyant que l'officier refuse d'obéir : « Bien. Tenez encore un peu. »

Il montre son revolver vide, et demande qu'on le charge. Cependant il entre en agonie, son regard se trouble, tout oscille autour de lui : là-bas, dans le fond de la plaine étincelante, le puits flamboie d'éclairs, de chaque côté, les deux ailes des Berabers s'étendent, elles se rapprochent, elles vont écraser sa compagnie, ses tirailleurs... des lueurs se lèvent des baïonnettes, il veut commander : En avant! Le désert tourbillonne, des rumeurs emplissent ses oreilles, crépitemens, vociférations; quelques paroles inarticulées s'échappent de ses lèvres : « A Tombouctou... cimetière... sous des pierres... » Sa tête se soulève, ses yeux s'éclairent du soleil répandu sur le désert; son âme s'illumine de la suprême lumière... le capitaine Grosdemange a cessé de vivre.

Les Berabers ont vu tomber le chef; ils redoublent d'efforts; ils s'excitent par des cris de victoire; leur exaltation de guerriers, leur haine de musulmans passent dans la foudre de leurs armes ; leur mouvement de recul causé par le tir mortel du lieutenant s'est arrêté.

Mais la mort du capitaine a enflammé les tirailleurs; maintenant, c'est pour le chef mort qu'ils se battent. Le clairon Moussa Sidi Bé, jeté à terre par sa première blessure, se redresse et, debout près du cadavre, insulte les meurtriers. Le lieutenant lui ordonne de se coucher. Il montre l'ennemi. « Non lui y a croire moi y a peur. » Une balle lui brise la cuisse; il se relève; il retombe, la jambe fracturée en trois endroits.

Sur 45 hommes 16 sont tués, 22 sont blessés. L'ennemi les croit à sa merci.

Cependant des coups de feu résonnent à l'Est; à 800 mètres, des fuyards remontent en courant vers le puits; ce sont les agresseurs du convoi qui ont échoué; ils sont poursuivis par les tirailleurs du sergent Rolland. Les Berabers craignent d'être tournés à leur tour; ils hésitent; en même temps, des signaux faits du campement les rappellent; ils se replient.

Pendant le combat, le *rezzou* a pu charger ses chameaux, remplir ses peaux de bouc, son but est atteint: il n'a plus qu'à fuir.

Depuis vingt-quatre heures, les tirailleurs n'ont pas mangé, ils sont épuisés par les marches forcées de jour et de nuit qui ont précédé l'attaque, ils se battent depuis une heure du matin, et il est dix heures; c'est à peine si les survivans se soutiennent, mais l'ennemi recule; ils veulent se jeter à sa poursuite.

Le lieutenant Morel pour les retenir est obligé de leur montrer le corps du capitaine dont ils ne doivent pas se séparer.

De loin, ils tirent sur le *rezzou* en retraite et sur l'arrière-garde qui protège ce mouvement.

Les chameaux s'éloignent; bientôt sur le ciel pâle du désert, ils ne forment plus qu'un feston mouvant, la plaine se vide, les dernières salves des tirailleurs s'éteignent. Dans le campement hâtivement évacué, le sol se soulève par endroits sous des groupes de cadavres à peine recouverts de sable; quelques corps gisent épars çà et là, les derniers tombés et qui n'ont pu être enterrés; les bagages délaissés encombrent le sol; dans les pâtu-

rages environnans errent 200 chameaux, 300 bœufs, 275 ânes, toutes les prises que les Berabers ont dû abandonner, et que les méharistes vont traîner derrière eux sur la route de retour pour les rendre à leurs propriétaires.

Le capitaine Grosdemange avait mission de couvrir l'Azalay, d'arracher aux pillards le fruit de leurs rapines et de les anéantir, s'il le pouvait. Les deux premiers buts sont atteints, le dernier seul ne l'est pas entièrement; mais du *rezzou* il ne reste que des débris, le chef Abiddin est parmi les morts, et les survivans n'ont plus qu'une idée : regagner au plus tôt le Tafilalet.

Maintenant la compagnie rentre à Bou Djebiha; 16 tirailleurs dorment sous les sables du puits d'Achorat. Le capitaine, au moment de mourir, a prononcé des mots où le lieutenant a discerné le vœu d'être enterré dans le cimetière de Tombouctou; son corps enseveli dans des couvertures, enfermé dans des sacs de cuir, repose sur un méhari. Chaque Européen, à tour de rôle, veille sur la dépouille dont le tirailleur Mamady Keita, aveuglément attaché à son chef, refuse de s'écarter. Derrière, les 22 blessés cramponnés à leurs selles forment au mort une glorieuse escorte. Glorieuse et triste !

Cette marche est épouvantable. L'état de ces hommes exigerait des soins sur place, tout au moins une allure lente, des précautions minutieuses. Ils ont 400 kilomètres à parcourir à dos de chameau, les étapes sont réglées par l'éloignement des puits, il n'y a pas de médecin, et il est nécessaire d'en trouver un le plus vite possible.

Un courrier est parti à cet effet vers Tombouctou, mais le médecin ne rejoindra la compagnie qu'à Bou Djebiha. Jusque-là, les blessés endureront les tortures provoquées par les secousses de leurs montures.

Au passage des dunes mouvementées, ils ne résistent pas aux heurts, aux cahots; ils tombent à terre, et les tirailleurs valides, déjà épuisés, sont obligés pour les relever de courir d'un bout à l'autre de la colonne. La température elle-même s'ajoute aux souffrances; un vent glacé souffle qui paralyse les hommes et les animaux, multiplie les faux pas des chameaux, rend les chocs plus sensibles et les plaies plus douloureuses.

Le sergent Rolland prodigue son dévouement; il fait des pansemens; mais les médicamens de la compagnie ont été tout

de suite épuisés; il n'a plus que des antiseptiques destinés aux animaux, des bandes coupées dans le linge des Européens. Et peut-il extraire des balles, soulager le sergent Fadiala Keita qui souffre atrocement de sa blessure de l'aine, sauver le sergent Diara Fofona?

Il est impuissant. Ses efforts ne parviennent pas à empêcher la gangrène de se mettre dans la jambe du clairon Moussa Sidi Bé, fracturée en trois endroits, et dans la cuisse également brisée.

Pourtant pas une plainte ne s'élève de ce lugubre convoi, plusieurs plaisantent même sur leur mal.

— Moi y a trompé les mouches, dit en riant Moussa Sidi Bé; avant, lui y a vienne sur mon figure; maintenant, lui y a vienne sur mon jambe.

Tous montrent dans la douleur le même courage que dans le combat; ils ne se plaignent pas, ils ont seulement hâte d'être au terme du voyage.

Diara Fofona ne devait pas voir la fin de cette longue route. Le 7 décembre, il succombait à ses quatre blessures.

Le lieutenant ne voulut pas abandonner son corps. Bou Djebiha n'était plus qu'à trois étapes; là on l'enterrerait avec les honneurs qu'il avait mérités.

Sur sa tombe, dans le cimetière musulman, les officiers ont élevé un petit monument; à côté, est une autre tombe, celle de Moussa Sidi Bé. Le médecin était arrivé trop tard pour sauver le brave clairon; la gangrène avait fait son œuvre.

L'opération fut tentée malgré tout; et pendant cette opération, rendue plus horrible encore par la gangrène, le lieutenant voulut être là. En se livrant au docteur, Moussa Sidi Bé prit la main de son officier, la garda dans la sienne... puis son étreinte se desserra, il était mort.

Il pouvait dire ce que répètent souvent ses camarades à leurs officiers :

— Moi, noir; mais comme toi y a cœur blanc!

Colonel BARATIER.

UN TÉMOIN

DE

LA VIE PARISIENNE AU TEMPS DE LOUIS XV

LES « MÉMOIRES » DU PEINTRE J.-C. DE MANNLICH

Dans le plus récent volume de ce monumental Saint-Simon que MM. Lecestre et J. de Boislisle continuent de publier (après le regretté Arthur de Boislisle), pour le plus grand profit des historiens et la plus plus grande joie des lettrés, on remarque, aux appendices, l'intéressante monographie d'un vieil hôtel parisien. L'hôtel de Lorge s'ouvrait sur la rue Neuve-Saint-Augustin dans le quartier Gaillon et poussait ses jardins jusqu'à la campagne vers le point où se dresse aujourd'hui, sur le boulevard des Italiens, le pavillon de Hanovre. Édifiée sur les plans de Mansard pour un riche gentilhomme, Nicolas de Frémont, cettte somptueuse demeure fut occupée après 1687 et embellie de nouveau par le gendre du premier occupant, le maréchal de Lorge, qui devint lui-même le beau-père de Saint-Simon, en sorte que le duc écrivain fut marié dans la chapelle qui y avait été ménagée. Acheté par la princesse de Conti, fille de Louise de La Vallière, l'hôtel de Lorge passa au cousin et héritier de cette dernière, le duc de La Vallière, pour venir enfin en 1767 par une nouvelle vente entre les mains de Christian IV, duc régnant de Deux-Ponts dont il prit à ce moment le nom. — Le duché allemand de ce souverain s'appelait en réalité Zweibruecken, mais on sait que l'hégémonie de la culture française

encourageait nos grands-parens à traduire en français jusqu'aux noms propres des étrangers de marque afin d'éviter tout effort insolite à leur gosier délicat.

C'est dans ce cadre de haute allure et dans l'entourage immédiat de ce prince allemand que le témoin dont nous écouterons un instant les récits fit très ample connaissance avec la vie parisienne durant les dernières années du roi Louis XV. Les Mémoires, récemment publiés (1), du peintre Jean-Christian de Mannlich sont même rédigés en français dans leur texte original, bien que leur savant éditeur, M. Stollreither, ait choisi d'en offrir une version allemande à ses compatriotes, en sorte que nous aurons à retraduire, au profit de nos lecteurs, les passages que nous croirons devoir citer mot pour mot. Nous décrirons avant tout la petite cour étrangère qui fut, au cœur même du Paris de l'Encyclopédie, le milieu à la fois patriarcal et accueillant aux choses de l'esprit où Mannlich puisa sa culture française. De cette culture, il ne put jamais secouer l'influence en dépit des obstacles bientôt dressés par les événemens révolutionnaires entre son pays d'origine et celui de son éducation esthétique. En effet, engageant de Munich une correspondance littéraire avec Gœthe en 1804 (2), il se servait de la langue française pour écrire à son illustre compatriote !

I

L'antique maison de Wittelsbach, qui du XIIIe au XVIIIe siècle s'était partagée en d'innombrables branches, donnant des chefs au Saint-Empire et des rois à la Suède, avait vu ses rameaux se dessécher tour à tour. Le seul qui gardât postérité vers 1730 était le plus effacé, le plus médiocrement apanagé de tous ; il portait le nom de deux bourgades, Birkenfeld-Bischweiler. Aussi, dès 1734, ce vert bourgeon de la souche antique obtint-il par héritage le duché déjà plus important de Deux-Ponts, situé au Nord de l'Alsace française. En 1799, il devait recueillir une plus riche succession, celle de l'électorat palatino-bavarois, bientôt transformé par la grâce de Napoléon en royaume de Bavière. Le premier duc de Deux-Ponts dans cette ligne, Christian III, avait

(1) *Ein deutscher Maler und Hofmann. — Joh. Christian von Mannlich.* Berlin, 1910.

(2) *Hyperion*, I. Muenchen, 1908.

servi la France sous Louis XIV : il planta notre drapeau sur les murs de Barcelone en 1697 et se distingua à la journée d'Oudenarde : les régimens français de Royal-Alsace, plus tard celui de Royal-Deux-Ponts se recrutèrent en tout ou en partie dans ses États et eurent pour colonels des princes de sa maison. Ce bon soldat mourut en 1735 et son fils aîné, alors mineur, Christian IV, acheva son éducation mondaine à Versailles où le cardinal de Fleury témoignait une sympathie particulière à sa famille.

Christian IV fut un homme intelligent et droit. Né protestant, il se convertit au catholicisme lorsqu'il eut la quasi-certitude de recueillir un jour le riche héritage de l'électeur palatino-bavarois son cousin. Conversion d'inspiration nettement politique ainsi qu'on le voit : elle le laissa donc fort libéral dans ses allures et fort tolérant aux Réformés de ses domaines. Il faisait même partie de la franc-maçonnerie comme tant de personnages princiers vers cette époque. Son portrait par Mannlich, l'artiste dont nous allons feuilleter les *Souvenirs*, montre une figure allongée, au front légèrement fuyant : les yeux bridés vers les tempes sont d'expression plutôt froide, mais le regard n'est pas dépourvu de finesse. Et en effet les lettres de sa main que son protégé reproduit çà et là dans son récit font honneur à son sens droit, à ses dispositions d'équité bienveillante. Il avait le goût délicat, car les artistes parisiens trouvaient en lui un généreux Mécène (1), et les tentatives expérimentales de la science n'intéressaient pas moins ce prince éclairé qui passait une partie de sa vie dans ses laboratoires.

Il était donc en général aimé autant qu'estimé dans ce Paris qu'il habitait tous les hivers, et son peintre ordinaire, Mannlich, a plus d'une fois rencontré dans ses voyages des personnages de marque qui lui furent complaisans par sympathie pour son souverain. A Rome en particulier, notre ambassadeur, le cardinal de Bernis, accueillait le jeune Allemand par ce discours significatif : « Vous avez le bonheur d'appartenir, je ne veux pas dire au prince le plus aimable du monde, ce serait une insuffisante expression de ma pensée, mais à l'*homme* le plus aimable et le plus respectable que je connaisse. Considérez donc ma maison comme la vôtre... » On voit que ce personnage princier eut son

(1) Voyez le journal du graveur J.-G. Wille en particulier (Paris, 1857).

heure de popularité dans notre capitale avant beaucoup d'autres qui connurent également l'honneur d'être pourvus du droit de cité parmi nous : il mérite en conséquence des Parisiens du xxe siècle le tribut d'un souvenir courtois.

Christian de Deux-Ponts était d'autant mieux au ton et au goût de son époque qu'il avait épousé sinon une bergère, à la mode des héros de Florian, du moins une fille d'humble extraction. Il acheta pour elle en Alsace la seigneurie de Forbach qui rapportait cent mille livres de rente environ et que Stanislas Leczinski érigea bientôt en comté sur sa requête. Mais qui était au juste cette comtesse de Forbach que son maître distingua fort jeune, qu'il épousa après quelques années de vie commune, qu'il appelle sa « bonne amie » dans sa correspondance avec ses neveux et à laquelle il resta dévoué, sinon très strictement fidèle, jusqu'à la fin de sa vie? C'est ce qui n'est pas très nettement établi et ce que nous essaierons d'éclaircir.

Son nom même est controversé. L'éditeur des *Souvenirs* de Mannlich l'appelle Marianne Camasse de Strasbourg, et nomme son frère, qui fut secrétaire des commandemens du duc Christian IV, Pierre Camasse de Fontenet (1). La baronne d'Oberkirch, née Waldner-Freundstein, parle de Marianne, dans ses Mémoires bien connus, comme « d'une belle danseuse que le duc fit la folie d'enlever au théâtre pour la nommer comtesse de Forbach. » Mais il semble que cette assertion soit inexacte. La comtesse ainsi que son frère dont nous avons déjà prononcé le nom étaient gens de parfaite éducation, et, sans nul doute, grandis l'un et l'autre dans un milieu de bonne bourgeoisie où les ballerines ne se recrutent guère. En réalité, Marianne paraît avoir été la fille d'un régisseur des biens de la maison ducale à Bischweiler : aimée par Christian IV pour ses grâces juvéniles dans le style de Greuze, elle fut épousée par lui quand elle lui eut donné plusieurs enfans.

Si nous avons esquissé cette courte enquête généalogique,

(1) Mais, d'autre part, l'historien de la ville de Bischweiler, Culmann, qui écrivait peu de temps après les événemens en 1826 et, à la suite de cet historien celui de Zweibruecken, Molitor, ainsi que le grand dictionnaire biographique de nos voisins, l'*Allgemeine Deutsche Biographie* (à l'article Christian IV de Zweibruecken) l'appellent Marie-Anne Fontevieux et soutiennent qu'on l'aurait indûment nommée Camas ou Camache. Nous inclinerions à la croire née Camasse de Fontenay, — Fontevieux étant assez voisin de ce dernier nom, qui, sans doute emprunté de quelque modeste propriété de ses parens, devait flatter davantage dans son âge mûr l'épouse morganatique d'un prince régnant.

c'est qu'elle permettra d'ajouter quelque jour une note explicative aux œuvres de Diderot. En effet, la comtesse de Forbach, tenant à Paris la maison du duc Christian, présidait aux réceptions artistiques et littéraires de l'hôtel ou palais de Deux-Ponts où elle s'efforçait d'attirer les gens de réputation et en particulier les encyclopédistes. Or Diderot, qui lui était dévoué, reçut d'elle, certain jour, un *Essai sur l'éducation* qu'elle avait rédigé de sa main. Parce qu'en effet, elle avait donné quatre fils et deux filles à son époux princier, Mme de Forbach se croyait à bon droit pourvue d'une certaine expérience maternelle et pédagogique dont elle entendait faire profiter son illustre ami. Après avoir lu ces pages, Diderot y répondit par une lettre théorique importante que Naigeon a publiée pour la première fois sans nulle mention de date, avec cette seule indication qu'elle fut adressée à la comtesse de Forbach, et qu'Assezat a dû reproduire sans plus ample commentaire dans sa consciencieuse édition des *Œuvres complètes* du philosophe (1). Grâce aux *Souvenirs* de Mannlich, la correspondante occasionnelle de Diderot sort de l'ombre où la laissaient jusqu'ici les plus soigneux commentateurs du grand publiciste. Ajoutons que Diderot se félicite dans sa réponse de se trouver à peu près d'accord avec Mme de Forbach sur une aussi délicate matière : « Il n'y a guère, écrit-il, de différence entre la lettre de mon aimable et belle comtesse et la mienne que celle des sexes. » Témoignage vraiment honorable en faveur des capacités intellectuelles de sa correspondante, quand même on ferait sa part à la galanterie qui s'impose en semblable occurrence. En outre, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, neveu de Christian IV par son mariage, disait à l'un de ses familiers (1) vers la fin du siècle que la comtesse de Forbach devait être une femme très remarquable pour avoir su fixer de façon durable le duc de Deux-Ponts qui passait pour « un des princes les plus distingués de l'Allemagne. »

Des six enfans que Mme de Forbach eut de son mari, deux fils seulement ont laissé quelque souvenir : les comtes Christian et Guillaume de Forbach furent tous deux officiers au service de la France, tous deux remarqués pour leur belle conduite au siège de Yorktown, pendant la guerre d'Amérique. Retournés en Allemagne à la Révolution, ils reçurent alors l'un et l'autre

(1) *Mémoires* du baron de Gagern.

le titre bavarois de baron de Deux-Ponts qui avouait leur origine paternelle. L'aîné avait épousé une Béthune-Sully, le second une Polastron, de cette maison qui se trouvait alors au comble de la faveur, grâce à la belle Diane de Polastron, duchesse de Polignac, l'amie de Marie-Antoinette. Ce dernier seul laissa un fils qui mourut général bavarois en 1859, sans postérité mâle. Terminons cette rapide biographie en indiquant que la comtesse de Forbach, retirée dans ses terres alsaciennes après la mort de Christian IV en 1775, sut encore se faire estimer et traiter avec déférence par le neveu et successeur de son époux, le duc Charles-Auguste II, comme on le voit par certains traits du récit de Mannlich. Nous la rencontrerons plus d'une fois sur notre chemin.

II

La petite cour qui entourait ces personnages princiers ou quasi princiers était plus qu'à demi française. Sans parler du secrétaire des commandemens, cet aimable et sûr Camasse de Fontenel qui resta jusque dans sa vieillesse l'un des meilleurs amis de Mannlich, le médecin, le chirurgien, le confesseur du duc, le gouverneur de ses pages et les précepteurs de ses héritiers étaient nos compatriotes. Un capitaine de l'artillerie française, M. de Vismes, parfait musicien et acteur excellent, avait été nommé sur le désir de Christian IV au commandement de la place de Bitsch, toute voisine de Zweibruecken, avec permission de résider le plus souvent dans cette dernière ville où il était l'âme des plaisirs artistiques de la cour ducale.

Un courtisan qui mérite une plus spéciale mention, c'est l'abbé Salabert dont le nom revient souvent sous la plume de Mannlich. Le baron de Gagern, dont nous avons déjà cité les Mémoires et qui fut en relations fréquentes avec Salabert, nous a tracé un utile portrait du personnage : « Ce pauvre prêtre du diocèse de Metz, écrit-il, était mieux qu'un abbé de cour comme on en a tant vu à cette époque. Plein de raison, d'esprit et de goût, et bien qu'il dissimulât sous ce brillant vernis toutes les passions des « roués, » il conquit d'abord l'amitié de la comtesse de Leyen, née Dalberg et sœur du primat de Cologne, une femme remarquable qui habitait le fief de Blieskastel, très voisin de Deux-Ponts, et introduisit Salabert à la cour ducale. Il

y inspira confiance et y joua bientôt un grand rôle. Comme il arrive souvent aux voluptueux, il n'était nullement méchant : ses manières étaient galantes, son style élégant, son esprit vif et spontané. Mais il était mal fait pour devenir le ministre dirigeant d'une principauté allemande dont il ne connaissait ni la langue, ni les dispositions traditionnelles. »

Salabert devint en effet, au temps de la Révolution française, le ministre du duc Charles-Auguste, ce neveu et successeur de Christian IV, dont il avait été le précepteur, en même temps que de son frère le prince Max, qui devint le premier roi de Bavière. Mais lorsque nos troupes occupèrent Mannheim en 1793, l'abbé reçut si bien ses compatriotes jacobins et s'entendit si parfaitement avec les généraux de la Convention qu'il fut accusé de haute trahison et emprisonné peu après comme traître à l'Empire, par les ordres du gouvernement impérial. Bientôt élargi néanmoins sur les instances des princes palatino-bavarois, ses anciens élèves, il termina ses jours vingt ans plus tard à la cour royale de Bavière où il incarna jusqu'à sa fin les grâces musquées de l'époque Louis XV. A la veille de sa mort, il fit encore les délices et le sourire d'un souper fin auquel assistait Mannlich.

Mais il est temps de venir à ce dernier dignitaire de la petite cour dont nous lui devons le portrait fidèle, au peintre ordinaire du duc, Jean-Christian de Mannlich. Né en 1741 à Strasbourg, Mannlich était issu d'une famille distinguée qui figura dès le XVe siècle au livre d'or du patriciat de la ville d'Augsbourg et reçut de Charles-Quint en 1545 des lettres de noblesse. Son père, Conrad de Mannlich, dont on a quelques toiles consciencieuses, était déjà le peintre en titre de la cour de Deux-Ponts : aussi lorsque ce digne homme laissa le jeune Christian orphelin, dans sa dix-septième année, le duc promit-il à l'adolescent de lui servir de père et commença de lui tenir parole en l'envoyant tout d'abord travailler le dessin à l'École des Beaux-Arts de Mannheim, à ce moment fort réputée par toute l'Allemagne.

Mannlich a si joliment conté ce premier pas dans le monde que nous lui emprunterons quelques traits de son récit : on croirait lire une page de *Manon Lescaut*. Lorsqu'il monta, dit-il, dans l'antique voiture de poste qui allait l'emporter loin des siens, il trouva les sièges du fond occupés par un négociant de Metz et

par une jeune femme française. On le fit asseoir sur un petit banc transversal, placé devant ces deux personnes, en sorte qu'il tournait le dos à la jolie voyageuse. Ses paupières étaient encore rougies des larmes de l'adieu : ce que remarquant, sa compagne lui demanda s'il s'éloignait de son foyer pour la première fois. Sa réponse fut inintelligible, car il parlait à peine le français et ne se sentait nullement en humeur de lier conversation avec des inconnus. Mais sa voisine ne s'offensa pas de son mutisme et dit au négociant messin : « Le pauvre garçon aura certainement très froid cette nuit, placé comme il l'est près de la portière. Je m'intéresse à lui parce qu'il ressemble comme deux gouttes d'eau à un de mes neveux que j'aime tendrement. » Le pronostic était exact au surplus, car la nuit vint et le froid se fit vivement sentir. Mannlich, claquant des dents, maudissait tout bas l'odieux véhicule lorsqu'il se sentit soudain saisir doucement par les épaules et attirer en arrière dans le giron de la jeune femme qui appuya sa tête sur l'un de ses bras, tandis que, de l'autre, elle ramenait maternellement sur lui le vaste manteau de fourrure dont elle était enveloppée pour sa part. Plus que jamais muet de surprise et de timidité, le Sosie du neveu se laissa faire et tomba bientôt, malgré les cahots de la lourde voiture, dans le facile sommeil de son âge.

A la première halte de la diligence, un compagnon de route qu'on avait chargé de veiller sur le jeune homme, et qui était assis près de lui sur le banc malconfortable ne le vit plus à ses côtés; il le crut disparu et commençait à s'inquiéter de son sort lorsqu'il aperçut ses jambes qui restaient visibles sous le manteau et devina ce qui s'était passé. Le négociant fit de son côté la même remarque et plaisanta assez crûment sa voisine sur le goût qu'elle montrait pour les débutans dans le vaste monde; mais elle prit fort gaîment la plaisanterie et lorsque, dans la plaine du Rhin, le vent et le froid se faisant de nouveau sentir, Mannlich jeta en arrière un regard d'envie sur son moelleux oreiller de la nuit, sa compatissante amie lui ouvrit le même refuge et le couvrit jusqu'au nez de son manteau, insoucieuse des sarcasmes gaulois du Messin. La timidité de l'enfant fut enfin vaincue par tant de bonne grâce, ajoute-t-il, et, saisissant la petite main qui le choyait de la sorte, il la porta plusieurs fois à ses lèvres sous l'abri de la fourrure, inspiré d'ailleurs par le plus pur sentiment de reconnaissance. « C'est ainsi, con-

clut-il triomphalement dans ses *Souvenirs*, que j'ai fait mon premier pas dans le monde, bercé sur les genoux d'une bonne et jolie femme. »

Anecdote fort symbolique en effet, car notre homme devait traverser l'existence dans une analogue attitude. Il resta de tournure un peu gauche, de repartie un peu lente, mais sympathique malgré tout par son honnêteté native, par sa bonne foi évidente et trouvant donc sans faute à point nommé l'assistance impromptue ou même le salut inespéré, par la grâce de sa droiture instinctive et de sa sensibilité naturelle. Son portrait de vieillesse, qui a été placé en tête de ses *Souvenirs*, confirme l'impression morale qui se dégage de leur lecture, car sa figure amaigrie et accentuée par l'âge, sa bouche un peu large et son nez trop fort peuvent avoir quelque chose de comique au premier coup d'œil : on dirait un personnage falot échappé des contes d'Hoffmann. Mais ses grands yeux au regard cordial, surmontés de sourcils qui trahissent une sorte d'étonnement naïf devant les âpretés de la vie, ne manquent pas d'inspirer la sympathie pour son caractère : ils sont d'un homme de sens et de cœur à qui l'on pourra se fier.

III

A la fin de l'année 1762, le duc Christian, satisfait des progrès de son protégé à l'Académie de Mannheim, annonça l'intention de l'emmener à Paris pour y passer désormais les hivers en sa compagnie, le jeune peintre ne pouvant manquer de profiter, pour son éducation artistique, d'un séjour prolongé dans la capitale de l'Europe pensante. Le voyage de Mannlich et ses premières impressions parisiennes sont contés avec bonne humeur dans ses *Souvenirs* : il lui fallut quelque temps pour s'accoutumer au bruit et même à l'odeur du pavé parisien, mais il s'accommoda bientôt de sa vie nouvelle. Son protecteur, qui avait sa loge dans les principaux théâtres, lui donnait à discrétion les plaisirs du spectacle et le conduisait en personne chez les plus grands artistes de l'époque. Une visite à Mlle Clairon et une autre à Karl van Loo forment sous sa plume d'amusans tableaux de mœurs.

En 1765, Christian IV jugea bon de confier le jeune homme aux soins de l'illustre François Boucher, ce « peintre des grâces

françaises » qui, comme presque tous les artistes de la capitale, était lié d'ancienne amitié avec l'aimable prince étranger. Quand Mannlich dut être présenté par le duc à son futur maître, celui-ci reçut ses visiteurs dans son cabinet d'histoire naturelle, alors célèbre pour la qualité de ses collections et surtout pour son ordonnance parfaite. Il dépensait chaque année des sommes considérables pour le développer davantage, et il possédait en particulier des pierres précieuses à l'état brut qui représentaient une valeur importante, car la vente de ces minéraux procura par la suite plus de deux cent mille livres à ses héritiers, — somme considérable pour l'époque, comme on le sait. Le duc, qui était lui-même un minéralogiste distingué, gratifiait l'artiste de morceaux intéressans qu'il lui rapportait des mines de la région rhénane.

Quand Mme Boucher parut un instant dans l'appartement pour accueillir l'auguste visiteur, sa fraîcheur et sa beauté éblouirent littéralement notre débutant, à qui son introducteur princier dit en sortant, avec complaisance : « Il vous aurait fallu la connaître il y a vingt ans, mon cher Mannlich. C'était alors la plus belle personne non seulement de Paris, mais de toute la France. Mon frère, et bien d'autres encore, étaient éperdument épris de ses charmes ; mais ils en furent pour leurs mines langoureuses, car la jeune femme, n'étant pas moins vertueuse que belle, s'acquit bientôt par son honnêteté l'estime et la sympathie universelles. Elle a maintenant quarante ans au moins et peut encore passer cependant pour une des beautés de la capitale. Vous voyez par là combien il est avantageux d'avoir une jeunesse raisonnable. » Le duc philosophe manquait en effet rarement l'occasion d'une petite homélie aux jeunes gens de son entourage.

Mannlich fut logé peu après dans une petite pièce contiguë à l'atelier de Boucher, auprès duquel il passa toute l'année 1765. — Rédigeant ses *Souvenirs* en 1813, c'est-à-dire après l'entière victoire de la réaction classique inaugurée par Winckelmann, triomphante avec David et le style Empire, il croit pouvoir affirmer que les directions du « peintre des grâces » lui firent plus de tort que de profit : mais il ne laisse pas que de vénérer dans son ancien maître l'homme au génie original, à l'esprit débordant de fine gaîté, au caractère le plus sûr et le plus honorable qui fût. Boucher, nous raconte-t-il, s'éloignait alors à regret de

sa demeure et ses rares sorties ne le conduisaient guère qu'à Versailles pour faire sa cour au Roi, à la manufacture des Gobelins qu'il dirigeait, à l'Opéra dont les décors et les costumes étaient placés sous sa haute surveillance, enfin chez les marchands et collectionneurs d'histoire naturelle. — Le matin, tandis qu'il prenait son chocolat dans son atelier, il se plaisait à tracer des dessins ou plutôt à les parachever, comme nous allons le voir, car il n'en avait jamais assez dans ses portefeuilles au gré des amateurs ou revendeurs qui les lui payaient deux louis d'or la pièce. Il avait donc cherché et trouvé le moyen de satisfaire à cette surabondante demande. Ses élèves employaient sur son désir une partie de leur temps à faire des copies de ses plus beaux morceaux qu'il conservait avec soin pour cet usage ; ils avaient toutefois la consigne de ne jamais mettre la dernière main à leur travail. Puis, pendant qu'il prenait son déjeuner du matin, Boucher s'occupait à retoucher adroitement ces ébauches. Il leur donnait en quelques coups de crayon l'empreinte de son talent personnel, et estimait en avoir fait par là des originaux qu'il vendait comme tels sans plus de scrupule : pratique qui suffirait à expliquer l'existence de nombreuses répliques dans son œuvre en blanc et noir.

Après cet intermède, si profitable à ses intérêts, le vieux maître se plaçait devant son chevalet où il peignait presque constamment de mémoire, ou « de chic, » pour employer le terme des ateliers, mais avec une étonnante perfection : « Ni moi, ni personne autour de lui, ajoute Mannlich, n'aurait jamais pu croire à une semblable virtuosité, si nous n'avions été chaque jour les témoins de ce tour de force ! » Et l'élève s'accoutuma si bien à cette manière de faire qu'il finit par y trouver de la beauté et même de la « naïveté » par surcroît, en sorte qu'il prit grand'peine pour s'en assimiler les procédés. Il y réussit à ce point qu'on le plaisanta bientôt sur la perfection de ses pastiches : « Une fois engagé dans cette voie, écrit-il, je m'éloignai chaque jour davantage de la vérité comme de la beauté, non sans percevoir toutefois les murmures de ma conscience d'artiste qui me reprochait mes égaremens. Quand je parcourais les belles galeries du Palais-Royal, les œuvres immortelles de Raphaël me criaient, par leur contraste avec celles de Boucher, que j'étais sur une mauvaise route où je finirais par me perdre. »

Le duc Christian se chargeait d'ailleurs d'entretenir ces

scrupules assez justifiés dans l'esprit de son protégé : « Boucher, lui écrivait-il de Zweibruecken le 1er octobre 1755, est un maître dans l'art de la composition gracieuse, mais son dessin et son coloris sont également factices. Tenez-vous-en donc au plan de conduite que je vais vous tracer en quelques mots : prendre l'antique pour modèle au point de vue de la ligne et vous inspirer pour la couleur du pinceau de Rubens. Appropriez-vous seulement de Boucher la manière aimable et riante, en quoi je le considère comme le meilleur peintre de la France actuelle. Et faites-moi, mon cher Mannlich, le plaisir de peindre à mon intention un tableau dont je laisse d'ailleurs le sujet à votre choix. » — Cette affectueuse requête fut l'occasion d'un sérieux effort de la part du jeune homme. Il alla prendre conseil de son maître qui l'engagea à figurer pour le duc : *Vénus chargeant Vulcain de forger des armes pour son fils Énée.* « Vous aurez là, disait le vieil artiste, une tâche fort attrayante à remplir : le dessin d'une belle figure de femme environnée d'Amours, la silhouette d'un homme musculeux accompagnée de quelques cyclopes à l'arrière-plan. Disposez donc d'abord cette scène suivant votre inspiration, puis venez me montrer votre projet. »

Ainsi fut fait. Boucher choisit l'une des esquisses qui lui furent présentées peu après par son disciple : il y apporta quelques modifications de détail et insista en particulier pour que Vénus fût assise sur un nuage dans l'antre des Cyclopes : conseil que l'élève se vit forcé de suivre par égard pour son maître, mais qu'il lui en coûta de mettre à exécution parce qu'il jugeait ce nuage plus convenable, dit-il, au décor d'un ballet qu'à une toile mythologique soigneusement étudiée dans sa psychologie symbolique. Il se mit cependant à l'ouvrage et dessina d'abord son Vulcain sans difficultés d'après un modèle célèbre de l'époque qui se nommait Deschamps et dont il trace un pittoresque portrait moral. Mais quand il en vint au personnage de Vénus, il se vit beaucoup plus empêché de satisfaire aux exigences de Boucher qui le morigénait en ces termes : « Quelques-uns de vos personnages féminins sont trop maigres sans être plus sveltes pour cela. D'autres sont trop épais ou trop masculins à mon gré. Devant un corps de femme figuré par la peinture, on doit à peine sentir qu'il enferme des os : il faut qu'il soit rond, délicat, élancé sans paraître ni gras ni maigre. Il est vrai qu'on ne trouve guère dans la nature plus d'une privilégiée parmi des centaines pour

répondre à cet idéal excellent de la beauté. » C'est qu'en effet la découverte et le choix de semblables modèles avait été l'une des préoccupations principales du vieux maître au cours de sa longue carrière. Comment Mannlich pour sa part allait-il mettre la main sur l'oiseau rare ?

Par des ruses dignes de Sherlock Holmès, il parvint à découvrir le modèle féminin dont Boucher lui-même se servait exclusivement depuis quelques années déjà (tout au moins quand il daignait recourir au dessin d'après nature), mais dont il cachait jalousement l'identité à ses confrères ou élèves, afin d'en conserver pour lui le monopole. C'était la femme d'un doreur de cadres, et le jeune Allemand fut assez heureux pour la décider, nous ne savons par quels prestiges, à lui accorder quelques séances de pose. Moyennant quoi, Boucher, resté dans l'ignorance de cette aventure, se montra parfaitement satisfait de la Vénus. « Je vois, dit-il à Mannlich, que vous avez profité de mes observations sur la beauté de la femme et que, grâce à ces avis opportuns, vous avez su figurer la déesse ainsi qu'il convenait. »

Quant au duc Christian, revenu à Paris quelques semaines plus tard, il se montra également fort satisfait des progrès de son protégé, bien qu'il critiquât le malencontreux nuage, puisque, disait-il, Vénus se trouvant après tout dans le domicile conjugal auprès de Vulcain son époux, il ne fallait pas tant de manières à leur entrevue. — A quoi un contradicteur tenace aurait pu répondre que le prince oubliait le sujet de cette entrevue, sujet plus que délicat et qui voulait quelques précautions oratoires, puisque Énée n'était pas le fils du forgeron divin qu'on sommait de lui marteler des armes redoutables. Vénus devait être bien aise de conserver quelque prestige au cours de sa requête et, sans doute aussi, le moyen de se dérober sans délai, par la voie des airs, à quelques marques trop brusques de l'insatisfaction conjugale : « Empruntez de Boucher, conclut le duc une fois de plus, la grâce riante qui fait le caractère et le mérite de ses œuvres, mais ne l'imitez pas dans le reste. Tenez-vous-en à la nature et à l'antique qui seront vos guides les plus sûrs. Vous êtes ici dans un pays où les jolies personnes s'offrent plus volontiers au pinceau que partout ailleurs. Utilisez donc cette circonstance pour peindre amplement d'après nature. Je vous ferai ouvrir des crédits particuliers à cet effet, mais sous la condition que votre vieille gouvernante assistera toujours aux séances de

pose. » C'est ainsi que ce paternel souverain mariait l'esthétique à la morale, oubliant un peu la comtesse de Forbach épousée par lui après quelque dommage et certaines étoiles d'Opéra qu'il lui donnait encore à l'occasion pour rivales.

Après avoir laissé Mannlich environ un an sous la direction de Boucher, le duc obtint pour lui du marquis de Marigny, alors directeur des Académies et Manufactures royales, une place de pensionnaire à notre École de Rome que dirigeait à ce moment Natoire. Au départ, Boucher munit son élève de ce viatique bien significatif : « Ne vous attardez pas trop longtemps à Rome, croyez-moi, et étudiez-y surtout les œuvres de l'Albane et du Guide. Raphaël, malgré sa renommée, n'est qu'un artiste assez froid, et, quant à Michel-Ange, il ne saurait susciter en nous d'autre sentiment que la terreur. Vous pouvez contempler à l'occasion leurs travaux, mais gardez-vous bien de les imiter : vous ne feriez que refroidir toute chaleur de sentiment dans votre âme. Pour ma part, j'ai jadis fait cadeau à Sa Majesté de trois années du séjour italien qu'il m'avait octroyé à ses frais, puisque, au bout d'un an, j'étais déjà de retour à Paris où, m'abandonnant aux leçons de la nature, je fis de rapides progrès. » Celui-là prétendait donc aussi se mettre à l'école de la nature et du sentiment. Il avait lu Jean-Jacques, et il essayait d'interpréter à la mode du jour les inspirations, assez peu « naturelles, » en vérité, de son pinceau.

IV

Nous ne parlerons pas ici des souvenirs romains de Mannlich (1) dont les impressions parisiennes fixent surtout notre attention en ce moment. Lorsqu'il revit les rives de la Seine dans l'hiver de 1772, il observa d'un regard plus mûr le spectacle animé qui se déroulait sous ses yeux et se montra plus capable que par le passé de goûter les attraits variés de la grande ville. Ce fut alors que la comtesse de Forbach le mit en relations plus intimes avec ses commensaux philosophiques, principalement avec Diderot, sur lequel il n'est pas sans nous fournir quelques détails intéressans et nouveaux : « Je veux vous faire lier connaissance avec le philosophe, lui dit-elle un jour, — entendant par cette

(1) Nous en avons donné quelque aperçu dans la *Revue hebdomadaire* du 20 janvier 1912.

désignation le philosophe par excellence, le rédacteur principal de l'*Encyclopédie*. — Nous irons pour cela frapper à sa porte, continua-t-elle, car il est bon de contempler les grands hommes à leur foyer domestique, afin de les mieux connaître et de les juger ensuite avec une plus sûre équité. »

Diderot habitait dès lors son célèbre appartement de la rue Taranne. Ses visiteurs le trouvèrent ce jour-là sans perruque, enveloppé d'une vaste robe de chambre en flanelle rouge, assis près de sa cheminée sur le maigre brasier de laquelle un pot-au-feu murmurait sa chanson monotone. Christian de Forbach, fils aîné de la comtesse et Mannlich lui furent à la fois présentés. Il les accueillit avec sa cordialité coutumière, et Mme de Forbach demanda bientôt à saluer aussi la fille de son hôte, la future Mme de Vandeuil, qui fut appelée sans délai. Mannlich l'avait déjà rencontrée à l'hôtel de Deux-Ponts où la comtesse l'attirait souvent à cette époque en raison de son brillant esprit. Cette fois, la jeune personne parut à l'artiste encore plus loquace et plus démonstrative que son père : ce dernier ne put placer un mot tant qu'elle fut dans l'appartement ; enfin il la pria de se retirer pour aller assister sa mère dans les soins du ménage. Aussitôt qu'elle eut quitté la pièce, il se tourna vers ses visiteurs pour leur faire une naïve profession de foi paternelle. « Cette jeune fille, dit-il, m'impose véritablement à moi-même : elle est si remarquable que j'ose à peine ouvrir la bouche en sa présence ! » Mme de Forbach s'empressa de répondre, ainsi qu'il convenait, que la fille d'un tel père ne pouvait être moins favorisée par le destin.

Tandis qu'on échangeait ces gentillesses, poursuit Mannlich, la porte de la chambre s'ouvrit tout à coup avec violence, et l'on vit paraître une véritable harengère, grossièrement vêtue, le bonnet placé de travers sur les cheveux qui s'échappaient en mèches malpropres le long du visage et du cou, une moustache de tabac d'Espagne sous le nez, une bûche de bois sous chaque bras et une écumoire à la main. Cette bizarre personne alla droit à la cheminée sans s'occuper autrement de l'assistance, tandis que Diderot se levait prestement pour lui faire place. Pendant qu'elle accommodait le feu et écumait le pot qui renfermait le dîner du philosophe, — ce brouet qu'il assurait préférer aux raffinemens des tables impériales, — celui-ci s'efforçait de faire comprendre par signes à ses amis allemands qu'ils eussent à ne

pas déranger la ménagère, et lui-même gardait prudemment le plus religieux silence. Mannlich ne savait que penser de cette scène. Lorsque, dit-il, cette figure de carnaval se fut enfin redressée et se tint devant la compagnie, son écumoire à la main comme un sceptre, Diderot la présenta comme sa femme à la comtesse qui ne manqua pas de la féliciter sur son heureux destin, la digne compagne d'un philosophe aussi sage qu'illustre devant, ajoutait-elle, s'estimer hautement favorisée entre toutes les femmes : « Bah ! tout cela nous fait une belle jambe en vérité, riposta Mme Diderot d'une voix éraillée. Ce grand philosophe ne sait même pas gagner de quoi mettre le pot-au-feu tous les jours ! » Et elle s'éloigna sur cette incongruité, sans esquisser le moindre salut, en claquant les portes derrière elle.

Diderot reprit alors son siège en soupirant : « Je m'arrange de son humeur, expliqua-t-il : elle veille sur le bien-être matériel de notre enfant, tandis que je me consacre à son développement intellectuel. Elle prend soin de tout : je ne manque de rien, et, au prix d'une infatigable patience, j'en suis venu à m'accommoder de cette amie qui cache un cœur excellent sous une rude écorce. » Sans aller jusqu'à traiter Mme Diderot de Xantippe, la comtesse prit occasion de ce discours pour saluer Diderot du titre de nouveau Socrate, discrète allusion à laquelle il n'opposa que quelques protestations de modestie, et l'on se quitta sur ce dernier compliment qui montre Mme de Forbach tout à fait apte à présider un salon littéraire, ainsi qu'elle en avait l'ambition.

La scène est amusante, mais ce qui l'est plus encore, c'est l'interprétation que notre Allemand croit en pouvoir donner dans ses *Souvenirs*. Il y raconte en effet qu'il estima convenable de retourner quelque temps après chez le philosophe qui le lui avait en effet demandé avec insistance et dont nous dirons la bienveillance persévérante à l'égard du jeune artiste étranger. En traversant le jardin des Tuileries pour passer les ponts, notre peintre rencontra ce même Christian de Forbach qui l'avait accompagné dans sa première visite et qui décida de se joindre à lui cette fois encore. Arrivés rue Taranne, ils sonnèrent à la porte de l'appartement : une femme simplement, mais proprement vêtue vint leur ouvrir, les reçut avec une tranquille bonne grâce et leur exprima très poliment les regrets de M. Diderot, qui, occupé pour un moment

chez son imprimeur, serait assurément désolé de manquer leur visite : « Si vous voulez bien, messieurs, l'attendre un instant dans sa chambre, ajoutait-elle, il ne saurait tarder à revenir et sera charmé de vous recevoir. » Pendant ce discours, Forbach jetait à son compagnon des regards de surprise et lui faisait des signes d'intelligence. Ils remercièrent néanmoins Mme Diderot, — car c'était bien elle, — pour sa proposition obligeante et prétextèrent une affaire pressante pour s'éloigner sans plus de délai. La maîtresse du logis ne manqua pas de les accompagner jusqu'au seuil et leur montra sans se démentir un instant, dit Mannlich, cette politesse un peu cérémonieuse, mais cordiale et franche qui était alors en honneur dans la bonne bourgeoisie. Elle avait donc totalement oublié, conclut-il, le rôle de Xantippe qu'elle avait été contrainte de jouer quelques jours plus tôt !

Ainsi, ç'aurait été une scène répétée d'avance entre deux effrontés comédiens que l'épisode de ménage dont Mme de Forbach avait été le témoin ! Cette idée saugrenue fut sans doute suggérée à Mannlich par le comte Christian de Forbach qui lui dit, aussitôt qu'ils eurent gagné la rue : « Avez-vous remarqué combien ma mère se fait facilement duper par tous ces encyclopédistes qui sont, dans le fond, de purs charlatans. N'est-ce pas une fort digne femme que celle à qui nous venons de parler ? Et que pensez-vous d'un philosophe qui lui impose le rôle d'une Xantippe uniquement pour se draper à nos yeux dans le manteau de Socrate ? Un acteur de foire qui gagne loyalement sa vie par des farces de tréteaux et que l'Église exclut pour ce méfait de la communion chrétienne, me paraît à moi bien plus estimable que ces prétendus sages et je suis bien décidé à ne plus mettre les pieds chez celui-ci. » Ce Forbach était un beau et brave garçon qui devint plus tard un homme de cœur et de sens, si nous en croyons Mannlich, son ami de toute la vie. Il n'en était pas moins, à vingt ans, un véritable fat, gâté par ses relations avec la jeunesse dorée de la Cour et qui n'évitait guère les défauts inhérens à ces situations hybrides et boiteuses que préparent à leurs rejetons à peine avoués les unions dites « morganatiques » des princes allemands (1).

(1) Mannlich raconte qu'il surprit un jour ce jeune Forbach faisant sauter son maître d'italien par-dessus sa canne, comme on le demande aux roquets, avant de lui accorder une tasse de chocolat. Le Scapin s'épongeait le front après ce bel exercice et criait au survenant avec une belle impudeur dans la bassesse : « Mais voyez donc, que de fatigue pour une tasse de chocolat ! » Forbach lui en fit donner

Après cette parenthèse, est-il besoin de démontrer que Mme Diderot n'accepta jamais de forcer son naturel pour jouer un rôle concerté avec son époux. Issue d'un manufacturier ruiné et d'une fille de noblesse, Mlle Champion vivait pauvrement avec sa mère, d'un commerce de dentelles et de linge quand Diderot l'épousa par amour, contre le gré de sa propre famille. « Grande, belle, pieuse et sage, » ainsi la dépeint sa fille, la brillante Mme de Vandeuil dans la notice biographique qu'elle a consacrée à son père. Mais la pauvre femme se vit bientôt ostensiblement trompée par son volage époux, et son caractère s'aigrit dès lors jusqu'à en faire une fort authentique Xantippe à l'occasion. Elle ne cessa pas, dit l'éditeur de Diderot, Assezat (1), de remplir ses devoirs d'épouse et de mère avec un courage et une constance dont peu de femmes eussent été capables à sa place : mais ce qui devait faire jusqu'au bout le chagrin de son mari, c'était son esprit inculte, le souci d'argent qu'elle manifestait à tout propos, les perquisitions jalouses auxquelles elle se livrait parfois à l'improviste dans les papiers du philosophe. C'était encore toute une société de voisins vulgaires que Diderot hébergeait à contre-cœur et qui, de leur côté, tenaient en médiocre estime cet homme si mal vu du Parlement, du clergé et de la Sorbonne. Jean-Jacques l'a traité crûment de « harengère » dans ses *Confessions*, en ceci d'ailleurs infidèle à la reconnaissance de l'estomac, car il dîna souvent de sa cuisine pendant la captivité de Diderot à Vincennes : mais il est certain que d'Alembert, Grimm et d'Holbach ne s'arrêtaient jamais au quatrième étage de la rue Taranne où Mme Diderot gouvernait ses casseroles. Ils montaient tout droit à l'« atelier » du cinquième et l'on ne voyait guère chez la maîtresse de la maison que l'abbé Sallier de la Bibliothèque royale et le musicien Bemetzrieder dont nous aurons à parler tout à l'heure.

Par là s'explique aussi bien la « Xantippe » des mauvais jours que la digne et correcte bourgeoise des heures apaisées : c'était simple question d'humeur et surtout de bourse, rue Taranne. Il nous paraît fort probable que Mme de Forbach fit sa visite avec son fils et Mannlich un après-midi qu'il y avait peu

deux, ajoute notre témoin et l'ultramontain se trouva le plus heureux des hommes. — Telles étaient alors les façons quasi néroniennes de ce jeune dandy dont Mannlich acceptait sans plus ample examen les appréciations puériles.

(1) Notice préliminaire aux lettres à Mlle Voland. — *Œuvres*, XVIII, 340.

d'argent au logis pour faire bouillir le pot : l'humeur de la ménagère s'en ressentait, voilà tout. Au surplus, elle était payée pour nourrir une conjugale méfiance contre les belles visiteuses aristocratiques de son inflammable Denis. Pourquoi donc leur aurait-elle fait bon visage?

V

En dépit de la bévue psychologique qui marqua de la sorte le début de leurs relations, Mannlich devait être durablement et intimement lié par la suite avec l'auteur du *Neveu de Rameau*, comme nous allons le voir. Lors de la présentation que nous avons racontée, le nouveau Socrate s'était tourné vers le jeune peintre aussitôt après la bruyante sortie de sa Xantippe et lui avait adressé ce petit discours avec sa bonhomie coutumière : « Quant à vous, je vous réquisitionne à mon profit. Venez me voir souvent, car j'aime passionnément les arts et je crois les connaître assez bien. J'aime aussi les jeunes gens de votre nation : ils n'ont pas toujours des clartés de tout comme les nôtres, mais ce qu'ils savent, ils le savent du moins à fond, et cela vaut mieux de la sorte. M. Bemetzrieder m'a engagé dans cette opinion, et vous m'y confirmerez, j'en suis sûr ! »

Ce Bemetzrieder était un jeune Allemand qui avait été adressé à Diderot par un de ses amis. Le philosophe raconte, dans son célèbre dialogue du *Neveu de Rameau*, qu'il interrogea d'abord le nouveau venu sur les connaissances dont il comptait tirer parti pour gagner son pain sur le pavé de Paris. L'étranger s'étant proclamé bon mathématicien, juriste de savoir, historien de vaste érudition, son interlocuteur parisien lui assura que, de toutes ces capacités, il ne tirerait pas un denier vaillant. Alors Bemetzrieder ayant ajouté : « Je suis assez bon musicien. — Eh ! que ne le disiez-vous tout d'abord ! J'ai une fille : venez chaque jour de sept heures et demie du soir jusqu'à neuf. Vous lui donnerez des leçons et je vous donnerai vingt-cinq louis par an. Vous déjeunerez, dînerez, goûterez, souperez avec nous. Le reste de votre journée vous appartiendra. » S'il eût été sage, il eût fait fortune, conclut l'auteur du *Neveu*, qui se montra donc en cette circonstance, suivant son usage, d'une générosité fort mal proportionnée à ses médiocres moyens.

Il fit bien davantage encore pour ce Bemetzrieder, — ou

Bemetz, comme disait pour « simplifier » M[lle] Diderot. — Il mit sous forme de dialogues aussi vifs que substantiels *Les leçons de clavecin et principes d'harmonie* que ce musicien publia pourtant sous son seul nom en 1771. Aussi, malgré la générosité de Diderot qui assure dans la préface du traité n'avoir été que le correcteur du français tudesque de son protégé, son éditeur et commentateur récent, Assézat, reste si persuadé du contraire, qu'il a inséré *in extenso* dans des *Œuvres* du philosophe cet écrit qui en remplit presque tout le tome XII[e]. Au surplus, Bemetzrieder ayant donné au public en 1776 un autre ouvrage qui était vraiment de sa façon, il y mit non seulement son français tudesque, mais encore une lourdeur d'exposition et de méthode qui montre à quel point Diderot lui avait été précédemment secourable. — Ceci dit pour répondre d'avance à certains jugemens assez arbitraires que nous allons rencontrer sous la plume de Mannlich quand il s'agira de ses propres relations avec le même zélateur de son talent.

Diderot avait la modestie de penser qu'il avait beaucoup appris de Bemetzrieder en matière de musique : il espérait sans doute que Mannlich lui ouvrirait d'aussi fructueuses perspectives dans le champ des arts de la forme. Il ne manquait jamais, nous raconte le peintre, de l'accueillir avec les plus vives démonstrations d'amitié. Quand il s'occupait d'un travail pressé, il mettait un livre entre les mains de son visiteur, le priant de patienter auprès de lui quelques instans. Mannlich le regardait alors écrire et remarquait ses fréquens hochemens de tête : on aurait dit qu'il voulût appuyer du geste ce qu'il venait de jeter sur ses cahiers. Lorsque sa plume se posait plus lourdement sur la feuille, avec un grincement caractéristique, c'est qu'il confiait alors au papier une assertion particulièrement nouvelle et audacieuse. — La besogne terminée, il se prenait à interroger le jeune homme sur son art, parfois aussi sur ses vues morales ou religieuses, présentait ensuite des objections et discutait longuement avec son interlocuteur pour le contraindre, par une sorte de maïeutique, à mettre en plein relief les différens aspects de sa pensée.

Il le conduisait souvent dans l'atelier de quelques artistes célèbres dont il était l'ami particulier, afin de recueillir ses appréciations sur leurs travaux du moment. C'est ainsi qu'il l'introduisit chez Pigalle, pour connaître son sentiment sur le

célèbre tombeau du maréchal de Saxe, alors en voie d'achèvement. Mannlich n'en fut pas satisfait et déclara lui préférer, pour la conception comme pour l'exécution, le monument sculpté en mémoire du Dauphin par Coustou. Après un copieux échange de vues sur ce sujet, Diderot résuma son opinion en ces termes : « J'ai médité vos objections et je les trouve justes au total. Gardez-vous cependant de les manifester devant nos amateurs d'art : on vous lapiderait pour votre audace. Mais persistez en revanche à prendre sur toutes choses le conseil de vos propres yeux et celui de votre raison. Vous vous tromperez rarement de la sorte, car je connais bien des jeunes gens qui ont l'esprit plus brillant que vous, mais aucun qui ait le jugement plus solide et plus mûr. » Il n'est donc pas impossible que Mannlich, après Bemetzrieder, ait fourni quelque aliment à la féconde méditation de Diderot.

VI

En 1773, notre peintre venait d'achever deux toiles qui figurent présentement au ministère des Cultes à Munich : c'était une *Dorinde admirée de Silvio*, et une *Entrevue de Satyre avec Corisca*, sujets bucoliques tirés l'un et l'autre du *Pastor Fido* de Guarani. Déjà Vernet, Vien, Greuze et Fragonard, tous familiers de l'hôtel de Deux-Ponts, en avaient donné leur avis motivé à l'auteur. Diderot et sa fille vinrent sur ces entrefaites pour dîner rue Neuve-Saint-Augustin, car la comtesse de Forbach appréciait de plus en plus Mlle Diderot pour son brillant esprit et le tour enjoué de sa conversation. On imagine assez les services qu'une jeune personne de ce mérite pouvait rendre à une maîtresse de maison, amie des artistes et des lettrés. Mannlich profita de l'occasion pour prier son illustre ami de lui donner à son tour une appréciation sur ses récens ouvrages. Le philosophe se rencontra dans l'atelier de l'artiste avec Saint-Quentin, un camarade romain de ce dernier. Saint-Quentin n'épargna pas ses critiques aux deux toiles, tandis que Diderot se renfermait dans un mutisme affecté qui inquiéta le peintre plus encore que les objections de son confrère. — Mais dès que celui-ci eut pris congé, l'écrivain alla pousser le verrou de la porte, afin d'éviter, disait-il, la visite de quelque nouveau fâcheux : après quoi, il se jeta dans les bras de son jeune ami

avec toute l'expansion de son caractère : « Je suis ravi de votre œuvre, clamait-il avec l'accent de conviction communicative qu'il trouvait pour exprimer ses opinions sincères. J'enrageais d'entendre les absurdes chicanes de votre condisciple et n'ai voulu à aucun prix déflorer l'élan de mon admiration en vous l'exprimant devant lui. Votre Corisca est de la tête aux pieds la friponne que nous a dépeinte Guarani et votre Satyre associe harmonieusement en sa personne la double nature humaine et bestiale que lui prête la mythologie. Oui, c'est ainsi qu'il faut peindre la fable et traduire les intentions d'un poète. Votre coloris est vrai, puissant, plein de fraîcheur : la composition simple, franche, exempte d'inutiles surcharges : l'exécution soignée sans glisser dans la minutie. »

Après cette véritable explosion de sympathie, il formula néanmoins quelques critiques de détail, puis, ayant encore longuement contemplé les deux tableaux, il se tourna vers son interlocuteur avec sa vivacité ordinaire en lui demandant s'il était riche, ou, dans le cas contraire, s'il souhaitait de le devenir : « Oui, certes, répondit Mannlich, si cela est possible par des moyens honnêtes, les seuls au surplus que M. Diderot puisse avoir en vue. — Alors vous êtes un homme dès à présent tiré d'affaire, » riposta celui-ci. Et il poursuivit sur un ton plus tranquille : « Je suis chargé par l'impératrice de Russie d'employer nos meilleurs artistes à l'ornement de ses palais. Elle m'a donné à ce propos carte blanche. Je choisis selon mon goût, je fixe les prix et détermine les sujets à représenter. Vous voyez donc, mon jeune ami, quel avantage ce pourrait être pour vous qu'une commande de ma façon qui vous apporterait gloire et richesse ! » — Mannlich évoquant le souvenir de cette scène après quarante ans écoulés, reconnaît dans ses Mémoires qu'il fut à la fois flatté et touché tout d'abord par une proposition qui trahissait tant de spontanéité cordiale. Il objecta toutefois qu'à peine revenu de ses voyages d'étude, la reconnaissance l'obligeait à réserver ses premiers travaux pour son paternel protecteur, le duc Christian. Plus tard ce dernier, inspiré par sa bonté coutumière, lui permettrait certainement d'accepter l'offre si flatteuse qui venait de lui être faite.

Nous laisserons la parole à notre homme pour conter la suite de cette conversation à laquelle il attribue, nous le verrons, la plus vaste portée philosophique et morale : « Le visage du philo-

sophe s'assombrit, écrit-il, à mesure que le mien s'éclairait sous l'influence des sentimens sincères qui s'éveillaient à ce moment dans mon cœur. Il garda quelques instans le silence, puis il reprit la parole en ces termes : « La reconnaissance est de nos jours une vertu aussi rare qu'elle est respectable. Certes, je ne puis qu'approuver celle que vous ressentez à l'égard du duc et je vous en estime encore davantage, s'il est possible. Mais comme nos sentimens nous égarent le plus souvent quand ils ne sont pas contrôlés par la raison, on doit toujours les examiner de près avant de s'abandonner à leur élan. Examinez donc un instant avec moi, je vous prie, ce que sont les princes et ce que vous êtes vous-même. Ils empruntent leur richesse à une portion de leurs sujets, n'est-il pas vrai, et qu'en font-ils alors? » Il posa cette question en élevant soudain la voix pour bien marquer son importance : « Ils la transportent à une autre portion du même groupe, » continua-t-il en se penchant vers moi et en faisant un geste du bras comme s'il versait l'or à flots dans ma direction. Après quoi, il se leva et conclut sur un ton plus dégagé : « Vous voyez, mon ami que votre bonne étoile vient de vous placer du côté vers lequel on verse. Laissez donc les princes y verser largement pendant qu'ils en ont la fantaisie. Adieu, pensez à tout cela et revenez me voir bientôt. »

Mannlich se plaît à commenter cette scène en fervent de Jean-Jacques et en adepte attendri du « sentiment » qu'il resta durant toute sa longue carrière. Il assure que le « sophisme » de Diderot ne le fit pas hésiter un instant sur le parti qu'il convenait de prendre. La « raison, » comprise dans le sens où le philosophe employait ce mot, lui semblait synonyme d'égoïsme et n'avait, dit-il, jamais eu la moindre part à sa conduite passée. S'il gardait la pleine conscience de ses fragilités et de ses trop humaines faiblesses, du moins n'hésitait-il pas à s'accorder ce témoignage qu'il avait toujours cédé aux impulsions de son cœur. L'insistance que Diderot semblait vouloir mettre à combattre ses scrupules les plus honorables l'indigna et le peina d'autant plus, à l'en croire, qu'en dépit du souvenir fâcheux de sa première visite au philosophe, il en était venu à l'aimer sincèrement pour sa constante et exceptionnelle bienveillance à son égard.

Il s'indigna bien davantage encore lorsque Grimm, étant venu le voir à son tour, lui adressa le discours suivant : « Diderot

m'a parlé du plaisir que lui avaient fait vos travaux, de l'amitié qu'il vous porte et de la proposition qu'il vous a faite. J'espère que vous ne commettrez pas la faute de la refuser, car on rencontre bien rarement semblable occasion de se mettre en évidence et de faire rapidement son chemin. Vous ne pouvez imaginer à quel point ces commandes impériales sont recherchées et de quelles sollicitations notre grand ami se voit harcelé par les premiers artistes de l'époque qui voudraient profiter de l'aubaine. » — Là-dessus Mannlich exposa ses scrupules à peu près sous la même forme que la veille : « Tout cela est bel et bon, riposta froidement son compatriote francisé, mais il ne faut jamais être la dupe des grands. Ils répandent leurs bienfaits au hasard et sont trop heureux quand une partie de ces largesses aveugles profite à quelqu'un qui les mérite. Encore une fois, je vous conseille de saisir aux cheveux l'occasion favorable qui vous est offerte en ce moment. Ne la laissez pas échapper, croyez-moi, et rappelez-vous ce proverbe excellent qui la dit chauve par derrière. »

Là-dessus Mannlich de donner encore plus libre cours à son indignation vertueuse : Ce sont donc là, se disait-il, — et l'on sent qu'il paraphrase en cet endroit la célèbre exclamation de son cher Jean-Jacques : « Enfin, je les ai vus! » — ce sont donc là ces sages superbes qui prétendent éclairer, réformer l'humanité par leurs écrits éloquens, conduire la vérité au triomphe, terrasser l'hypocrisie et le fanatisme, faire régner la vertu, la tolérance et l'humanité dans le monde! Et voici qu'ils ne comptent pour rien ces aspirations si naturelles d'un cœur sensible, la reconnaissance et le désintéressement! Pensent-ils donc rendre le genre humain meilleur et plus heureux en prêchant à leur entourage l'incroyance, l'égoïsme et l'ingratitude? » — « Ces considérations, conclut-il en trahissant ici l'inspirateur de sa diatribe, me firent enfin comprendre la haine que ces personnages avaient vouée à l'excellent Jean-Jacques. Il me parut tout naturel que des charlatans dissimulés sous le masque de la philosophie et de la vertu, dont ils empruntaient le langage avec impudence, aient abhorré cet homme simple, vertueux, d'un vrai mérite, d'un talent plus éminent que le leur, et d'ailleurs dédaigneux de toute ostentation philosophique. Je compris qu'ils cherchassent de toute manière à le perdre en rampant pour cela, s'il le fallait,

dans la poussière devant les puissans, leurs ministres et leurs maîtresses! »

Cette nouvelle querelle est un peu mieux justifiée sans doute que l'hypothèse d'une mascarade où Mme Diderot aurait joué un rôle peu conforme à son caractère sur les injonctions de son époux. Mais encore convient-il d'examiner les choses avec plus de sang-froid. Le sentiment de Mannlich est d'une indiscutable délicatesse en cette circonstance et peut-être en effet l'âpre lutte pour la vie avait-elle trop endurci son interlocuteur à la voix de semblables scrupules. — Mais, après tout, la proposition de Diderot aussi bien que son insistance avaient leur source dans un sentiment amical et désintéressé lui aussi; elles ne méritaient donc aucunement cet orage de sensibilité dénigrante, soupçonneuse et comminatoire à la façon de Jean-Jacques. S'y dérober avec fermeté, c'était bien. S'envelopper à ce propos dans sa supériorité morale pour accabler le prétendu tentateur des plus injurieux commentaires, c'est assurément fort injuste. Le mandataire de la grande Catherine voulait faire pour le peintre ce qu'il avait essayé deux ans auparavant pour le musicien allemand, c'est-à-dire leur procurer à tous deux la consécration du succès parisien : et sans doute pensa-t-il, en se voyant rebuté par le second, ce qu'il écrit au sujet du premier dans le *Neveu de Rameau :* « S'il eût été sage, il eût fait sa fortune. » — Il sentait qu'il ne disposait peut-être pas pour de longues années de la bourse impériale et que d'autre part le duc Christian eût sans doute accordé de grand cœur et sans nulle arrière-pensée une autorisation avantageuse à son protégé s'il en avait été sollicité avec tact. Pendant son séjour à Rome, Mannlich avait bien trouvé le temps de peindre un tableau de piété pour la petite église d'Eze dans le comté de Nice, sans y mettre tant de façons. — Le peintre était donc dans les limites de son droit et même, si l'on veut, dans celles de son devoir strict en déclinant les offres du philosophe : il sort assurément de son rôle en se taillant par surcroît une niche de saint dans l'église de Jean-Jacques aux frais et dépens de son illustre ami. — Et ce fut au total sous une bizarre constellation de méprises et de malentendus réciproques que devaient se dérouler jusqu'au bout les relations entre le chaleureux polémiste français et l'honnête artiste allemand.

VII

Ces relations restèrent pourtant très cordiales jusqu'à leur terme et Mannlich va nous fournir un dernier renseignement inédit qui pourra trouver sa place dans une future biographie de Diderot. — Indiquons d'abord ici que la comtesse de Forbach, dont la situation sociale tout entière reposait sur les liens qui lui attachaient le duc Christian, s'inquiétait à bon droit pour la santé de ce prince de la passion qu'il montrait pour la chasse à courre, passion à laquelle on put en effet attribuer sa fin prématurée quelques années plus tard. Elle cherchait donc à lui procurer pendant la belle saison dans sa résidence les plaisirs beaucoup plus paisibles du théâtre, et elle conçut à cet effet une idée bien digne de germer dans l'atmosphère à la fois patriarcale et despotique qui pesait sur ces petites cours allemandes du temps passé. En vue de recruter à bon compte des actrices ou chanteuses de talent pour son théâtre de société, elle imagina de marier tous les jeunes gens qui vivaient des bienfaits du duc, à savoir son propre frère Fontenet, un certain Fleury, précepteur de ses fils, Mannlich lui-même et autres personnages de même situation sociale à de jeunes Parisiennes dépourvues de fortune, mais honnêtes, aimables et montrant quelque disposition pour les arts. On aurait de la sorte à Deux-Ponts sans aucuns frais une troupe excellente et très propre à retenir plus souvent au foyer le prince trop ami de chevauchées dangereuses.

A Mannlich, la comtesse destina tout d'abord une certaine Mlle Duchesne dont il eut grand'peine à repousser les avances. Il se retrancha sur un amour encore vivant dans son cœur pour une charmante jeune fille française qu'il avait connue à Parme, lors de son retour de Rome et qu'une grave maladie empêchait seule de devenir sans délai la compagne de sa vie. Mlle Duchesne fut donc mariée à Fleury, le précepteur, et Mannlich put respirer quelques mois. Mais Mme de Forbach lui découvrit bientôt un autre parti : il ne s'agissait de rien moins cette fois que de Mlle Diderot en personne, la future Mme de Vandeuil, dont nous avons dit qu'elle avait conquis les bonnes grâces de la comtesse alsacienne. Notre peintre parvint une fois de plus à gagner du temps et n'eut pas sujet de s'en repentir,

car voici ce qui arriva de cette affaire lors de son dernier séjour à Paris, au printemps de 1774.

Il s'étonnait grandement, dit-il, du silence de la comtesse qui ne revenait pas cette fois à la charge en faveur de sa protégée, et il avait même retardé autant que possible sa visite d'arrivée à Diderot afin de ne pas réveiller, comme l'on dit, le chat qui dort. Mais il devait, malgré tout, déférence et reconnaissance au philosophe, ainsi qu'il veut bien l'avouer en parlant pour la dernière fois de lui dans ses *Mémoires*, et il finit par se décider à l'aller voir. Il le trouva plongé dans la plus noire douleur ; sa chère fille, devant le génie de laquelle il demeurait en quelque sorte effrayé et qu'il vantait d'ailleurs à tout venant comme un modèle d'affection filiale, de douceur et de vertu, sa fille venait d'abandonner la maison paternelle pour suivre un employé de la Ferme royale qu'elle aimait depuis longtemps déjà sans que ses parens eussent conçu le moindre soupçon de cet amour. Elle manifestait l'intention d'épouser à bref délai son ravisseur avec ou sans leur aveu.

Diderot raconta sur-le-champ cette triste aventure à Mannlich et lui fit ce récit à sa manière, c'est-à-dire avec une passion, une émotion communicatives. Il maudissait surtout l'hypocrisie et le manque de foi de la fugitive, car il eût excusé tout le reste, à l'en croire; mais une si longue dissimulation trahissait chez son enfant un défaut de cœur qu'il ne pouvait se résoudre à lui pardonner. Cependant, poursuit Mannlich, la jeune émancipée oubliait l'univers dans les bras de son ami et laissait pester son philosophe de père qu'elle connaissait trop bien pour redouter de lui une très longue rancune. Elle l'accablait néanmoins de lettres pathétiques et d'appels éloquens à sa clémence, qui restèrent quelque temps sans effet. Mais elle eut une inspiration décisive, le jour où elle lui réclama son portrait, afin, disait-elle, de pouvoir du moins pleurer sa faute devant l'image d'un père irrité, mais adoré, qui se refusait à l'entendre. De ce moment tout fut oublié, assure Mannlich qui envisage aussitôt en peintre ce gracieux épisode et ne peut s'empêcher d'y voir un sujet d'une toile émouvante à la mode de Greuze : une jolie pécheresse à genoux, tout en pleurs devant l'effigie d'un père vénérable dont elle n'a pu désarmer le courroux.

On ne voit rien d'une pareille aventure dans la correspondance ou dans les biographies de Diderot, pas même dans celle

de Rosenkrantz, le plus copieux de ses historiens jusqu'ici. Il nous paraît pourtant difficile de récuser sur ce point le témoignage de Mannlich. La précision de ses souvenirs (qui lui permettent de noter jusqu'à l'accent de Diderot dans la conversation où il conta sa mésaventure), ce trait si caractéristique du portrait, surtout le lien moral que créèrent pendant des mois entre Mlle Diderot et lui les projets conjugaux de Mme de Forbach à leur égard, cet ensemble de circonstances topiques ne permet guère de supposer que sa mémoire ait pu lui faire illusion sur ce sujet dans sa vieillesse. Tout devait concourir au contraire à fixer dans son esprit les circonstances qui sauvegardèrent, à point nommé, son indépendance. Cet employé de la Ferme était-il d'ailleurs M. de Vandeul, qu'on donne ordinairement pour un gentilhomme des environs de Langres sans plus ample désignation, ou fut-il un précurseur éphémère de ce légitime époux? C'est en tout cas une émotion jusqu'à présent inconnue dans la vie du penseur illustre qui nous est révélée par la plume de son familier allemand.

Indiquons en terminant que les relations de Mannlich avec Glück forment encore un intéressant chapitre de ses *Souvenirs*. Le grand musicien autrichien fut en effet hébergé et défrayé à l'hôtel de Deux-Ponts pendant ses séjours parisiens, et durant les orageuses répétitions de son *Iphigénie* ou de son *Orphée*. Mannlich vécut alors avec lui dans l'intimité la plus étroite, faillit devenir également son gendre et lui rendit d'importans services, en atténuant, par sa bonne grâce vis-à-vis des artistes de l'Opéra, les boutades de cet homme de génie qui était aussi un assez grossier personnage. Nous ne citerons qu'un gentil épisode de ces nouvelles relations illustres. Glück avait été mal satisfait du librettiste français de son *Iphigénie en Aulide*, le bailli du Rollet. Voici comment il en choisit un autre pour son admirable *Orphée*, si nous en croyons le récit de Mannlich. Tandis qu'on préparait à l'hôtel de Deux-Ponts l'installation du musicien, des tapissiers travaillaient avec activité dans l'appartement qui lui était destiné. Glück et Mannlich entrant ensemble dans une des pièces de cet appartement y virent une jeune et jolie fille, qui, montée sur une échelle, collait une bordure de papier sous la corniche. Comme elle se trouvait assez haut perchée et qu'elle avait un peu relevé sa robe pour monter plus commodément, notre peintre ne put s'empêcher de lui faire un compliment sur sa

jambe. Elle répondit sans embarras ni pruderie à ce madrigal, tout en s'empressant de plier le genou pour que sa robe devînt moins indiscrète. Puis, la conversation ainsi engagée sur le mode plaisant, elle se tourna vers Glück et s'enhardit jusqu'à lui dire : « J'ai une prière à vous adresser. Chez nous, au quatrième étage, habite un petit poète qui souhaiterait bien ardemment obtenir l'honneur de travailler pour vous et qui s'en acquitterait fort habilement, j'en suis sûre. — C'est bien, répondit Glück. Envoyez-le-moi dès demain. Je l'interrogerai et, s'il me plaît, je lui donnerai de l'ouvrage. » C'est ainsi que naquit le célèbre couplet : *J'ai perdu mon Eurydice*, et que le librettiste d'Orphée, Moline, connut la notoriété par sa collaboration à l'opéra toujours jeune. « Vous pouvez dire ce que vous voudrez, répondait Glück quand on s'étonnait autour de lui de son choix, mais je n'ai nul besoin de vos beaux phraseurs à prétentions littéraires et m'accommode beaucoup mieux du petit poète de la tapissière qui fait tout ce que je lui dis sans broncher. » Le geste n'est-il pas charmant de cette Parisienne accorte, à la langue preste et à l'esprit avisé ?

Mannlich ne revit jamais Paris après la mort du duc Christian IV qui survint l'année suivante. Il fut correspondant de l'Institut de France et termina ses jours en 1822 après avoir été longtemps le directeur général des musées et collections de la couronne bavaroise, collections qu'il lui fallut défendre de son mieux après les victoires napoléoniennes contre les convoitises artistiques de son toujours sémillant contemporain, Vivant-Denon. Il dut les honneurs de sa vieillesse à cette circonstance qu'il avait pour ainsi dire bercé sur ses genoux l'enfance du premier roi de Bavière, et nous prendrons congé de lui sur l'anecdote, de style bien Louis XV elle aussi, qu'il aimait raconter à ce propos. Lorsqu'il commençait ses études d'art à Mannheim en 1762, il se trouvait chargé tous les jours pendant quelques heures de la surveillance du petit prince Max, alors âgé de six ans. En effet, le sous-gouverneur de l'enfant, désireux de se relâcher pour quelques momens d'une absorbante surveillance, le confiait au jeune artiste qui l'amusait alors en le faisant dessiner sur une petite table à côté de son chevalet.

Ces séances avaient lieu régulièrement de une heure à trois. Or certain jour que Mannlich se hâtait vers son atelier après son repas de midi, il passa sous la fenêtre d'une des plus jolies bal-

lerines françaises du théâtre électoral de Mannheim, Mlle Caroline Boccard, qui le pria de prendre le café en sa compagnie. Ayant refusé d'abord, il ne put se défendre longtemps contre l'insistance de cette belle personne ; il céda donc, ne lui promettant toutefois qu'un instant. Mais Mlle Caroline connaissait à fond, dit-il, l'art de retenir les gens auprès d'elle, en sorte que cet instant devint une longue demi-heure avant qu'il s'en fût rendu compte. Il se mit ainsi fort en retard et trouva le petit prince en compagnie de son sous-gouverneur, tous deux attendant dans les jardins son retour avec quelque impatience. Or quand ils pénétrèrent ensemble dans l'atelier qui était le théâtre de leurs occupations quotidiennes, ils s'aperçurent avec effroi qu'un lourd contrevent, soudain arraché de ses gonds par un violent courant d'air, venait de tomber précisément sur la petite table où l'enfant précieux s'asseyait chaque jour à pareille heure : la pesante masse de bois avait réduit en miettes tout ce qu'elle avait atteint dans sa chute.

Lorsqu'il retrace cet événement dans ses *Souvenirs* en 1813, Mannlich ajoute que le roi Max, dînant quelques jours plus tôt chez le comte Rechberg, avait encore fait allusion à cet épisode en disant publiquement à la Reine : « Si ce vieux libertin de Mannlich n'avait pas été prendre une tasse de café chez une danseuse d'opéra, il y a déjà plus d'un demi-siècle que j'aurais fait mes adieux à ce bas monde ! » En ce cas, conclut le peintre, courtisan visiblement chatouillé dans son amour-propre par une si bienveillante allusion, la ligne cadette (et actuellement ducale) de la maison de Wittelsbach, celle de Birkenfeld-Gelnhausen, occuperait aujourd'hui le trône de Bavière ! A quoi tient le destin des royaumes ?

ERNEST SEILLIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'énergie montrée par M. le président du Conseil dans la défense de la représentation proportionnelle a eu les résultats qu'on en pouvait espérer : autant le succès de la réforme paraissait incertain, il y a quelques semaines, autant il est devenu probable aujourd'hui : au moins dans ses lignes générales, tout fait croire qu'il sera un fait acquis avant la clôture de la session. Acquis devant la Chambre, bien entendu ; il est trop tard pour que le Sénat puisse se prononcer avant les vacances. On connaît le projet du gouvernement : nous l'avons analysé dans notre dernière chronique. Il n'est pas parfait, mais c'est le plus clair auquel nous ayons eu affaire depuis longtemps. Parfait, comment pourrait-il l'être, puisqu'il est le résultat d'une transaction et que, en le rédigeant, le gouvernement a eu la préoccupation de donner aux uns et aux autres assez de satisfactions, en leur demandant assez de sacrifices, pour réunir une majorité républicaine? Tout le monde, en effet, voulait une transaction, ou du moins le disait; mais les radicaux-socialistes ont soutenu que celle que proposait le gouvernement n'était pas la bonne et qu'ils en avaient une en réserve, qui était bien préférable. Il fallait s'y attendre : adversaires de toute réforme sincère et profonde, ils devaient trouver mauvaise, quelle qu'elle fût d'ailleurs, celle que le gouvernement s'efforcerait de faire prévaloir. Arrondissementiers honteux, ils avaient sur le bout des lèvres le mot de réforme et parlaient volontiers de transaction; mais, quoi qu'on leur proposât, ils étaient décidés à le repousser et à mettre en avant autre chose, dans l'espoir que les mois et les années se passeraient sans qu'on aboutît, que la lassitude causée par tant d'efforts stériles finirait par décourager les meilleures volontés, que le moment opportun serait manqué une fois de plus, enfin qu'on arriverait ainsi

jusqu'à la veille des élections, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on pourrait dire qu'il était trop tard. Tel est le jeu que les radicaux-socialistes ont joué, avec une application soutenue, depuis le commencement de la législature. Leur déception a été grande lorsque M. Poincaré a déclaré tout net que cette méthode de temporisation trouverait un gouvernement récalcitrant, et qu'il faudrait le renverser si on s'y entêtait.

Le débat devait avoir une autre solution. M. Poincaré, qui avait posé hardiment la question de confiance, a eu une forte majorité. Elle s'est encore accrue le lendemain, à la suite d'un retour offensif des radicaux-socialistes. M. Breton a mené ce nouvel assaut avec plus de furie que de sang-froid; il s'est refusé à admettre que le gouvernement avait eu la majorité des républicains et a présenté une motion formelle pour l'inviter à se conformer à cette règle récente qui est encore venue compliquer le fonctionnement du machinisme parlementaire en le rendant plus difficile. Il ne suffit plus aujourd'hui au ministère d'avoir la majorité de la Chambre, il faut encore qu'il ait la majorité du parti républicain. Mais, précisément, M. Poincaré prétendait l'avoir eue et, au total, il suffisait qu'il le crût pour que cela fût une bataille gagnée. C'est d'ailleurs une étrange nouveauté que celle qui consiste à faire des catégories parmi les députés et à dire que, dans certains votes, les voix des uns comptent, tandis que les voix des autres ne comptent pas. Pour renverser un ministère, elles comptent toutes; du moins on n'a pas encore établi le contraire, et c'est peut-être un perfectionnement qu'on réserve à l'avenir; mais, pour le conserver, le maintenir, le consolider, des distinctions surviennent; les voix de ceux-ci sont admises, les voix de ceux-là sont récusées. Le suffrage universel est un cependant et c'est porter atteinte à sa souveraineté que de distinguer, au point de vue du droit, entre ses élus. Ne viennent-ils pas tous de la même source? Y a-t-il, peut-il y avoir des députés de première classe et des députés de seconde? Est-ce que les mandats des uns et des autres ne sont pas égaux? A toutes ces questions, il ne saurait, en bonne doctrine, y avoir qu'une réponse : malheureusement on se soucie peu de la doctrine aujourd'hui. Soit; mais si on raisonne en fait, et non plus en droit, où commence, où finit la majorité républicaine? M. Breton l'a demandé avec insistance à M. Poincaré qui ne lui a pas répondu. Les socialistes unifiés font-ils partie de cette majorité? Et les progressistes? Il semble bien que ces derniers en soient exclus, et même avec la connivence du gouvernement. Les progressistes n'ont pas l'habitude de forcer les portes qu'on leur ferme et de s'immiscer

indiscrètement dans une société où l'on ne veut pas d'eux. Il leur suffit d'être républicains et ils se consolent aisément de ne pas faire partie de la majorité républicaine telle qu'on la délimite artificiellement; néanmoins, c'est une suprême insolence que de ne pas les y compter, et ils auraient le droit de la relever vertement s'ils n'aimaient pas mieux la dédaigner. Les radicaux-socialistes font sonner très haut les services qu'ils ont rendus à la République, tout en oubliant un peu trop les services que la République leur a rendus depuis une quinzaine d'années qu'ils l'exploitent à leur profit et à celui de leurs amis. On dirait vraiment, à les entendre, qu'ayant fondé la République et l'ayant fait vivre à eux tout seuls, ils ont seuls le droit de se dire républicains. S'ils avaient la mémoire un peu plus longue, ils se souviendraient que les républicains libéraux et modérés comme on les dénommait alors, les progressistes comme on les appelle aujourd'hui, ont grandement contribué au premier établissement de la République. A dire le vrai, on n'aurait pas réussi à la fonder sans eux. Ces souvenirs sont bien effacés maintenant. Laissons-les donc à l'histoire à laquelle ils appartiennent et revenons à la représentation proportionnelle.

Ses probabilités de succès, nous l'avons dit, ont fait depuis quelques jours de grands progrès. Les élections partielles qui ont eu lieu sur plusieurs points du pays éloignés les uns des autres, et qui ont tourné en faveur des partisans de la réforme, y sont certainement pour quelque chose : elles ont prouvé que le mouvement proportionnaliste, qui avait été très marqué au moment des élections dernières, ne s'est ni arrêté, ni même ralenti, et qu'il s'est au contraire accentué. Comment les élus d'hier, c'est-à-dire les candidats de demain, ne tiendraient-ils pas compte de cet avertissement? C'est en vain qu'on leur parle des mérites du scrutin d'arrondissement et des immenses services qu'il a rendus autrefois à la République : à supposer que ce qu'on en dit soit vrai, et nous aurions à ce sujet quelques réserves à faire, tout cela n'aurait plus qu'un intérêt rétrospectif. Le scrutin d'arrondissement est condamné. Ceux mêmes qui désirent le plus son maintien n'ont plus le courage de le défendre ouvertement; ils prennent pour cela des biais et des détours. En lisant par exemple le discours dans lequel M. Augagneur célébrait avec un lyrisme attendri les vertus de la loi électorale actuelle, nous ne pouvions pas nous empêcher de songer à celui que M. Guizot prononçait contre la réforme à la veille de la révolution de Février. Comparer les deux éloquences serait cruel pour M. Augagneur, mais M. Guizot se servait du même argument

en 1847 que lui en 1912. « Si notre système électoral actuel était, disait-il, un être vivant, une personne qui pût sentir et parler, et qui eût la parole dans cette enceinte, il aurait grandement le droit de s'étonner et de se plaindre. » Et M. Guizot, après avoir énuméré dans un langage magnifique les services rendus par un mode électoral qui avait sauvé la Charte et la France : « Quel système, concluait-il, a jamais été soumis en aussi peu de temps à d'aussi rudes et aussi diverses attaques ? Il en a toujours triomphé. Et l'on vous demande de le condamner et de le réformer ! Messieurs, s'il pouvait parler, il aurait grand droit de nous accuser d'ingratitude. » M. Guizot parlait à sa place et il accusait les auteurs du projet de réforme d' « ingratitude. » Tout ce qu'il disait du passé était peut-être vrai ; il n'oubliait qu'une chose, c'est que le système électoral de 1847 avait fait son temps, que toutes ses vertus étaient périmées, qu'on n'en sentait plus que les vices, en un mot qu'il était mort et que le régime qui y resterait attaché mourrait bientôt avec lui. Il en est de même à présent du scrutin d'arrondissement. Le parti qui en a vécu et qui continue d'en vivre s'efforce de le perpétuer dans l'espérance de se perpétuer avec lui, mais le système est mort, et le parti radical est mourant. L'un ne peut plus communiquer de la vie à l'autre, n'en ayant plus assez pour lui-même. Quoi d'étonnant si M. Augagneur ne se rend pas compte de cela aujourd'hui, puisque M. Guizot ne s'est pas rendu compte autrefois d'une situation analogue ? Mais M. Poincaré a une vue plus juste des choses, parce qu'il ne borne pas l'étendue de ses regards à l'horizon parlementaire et qu'il a aussi regardé un peu dans le pays.

Il y a distingué des besoins nouveaux qui sont nés assez naturellement après une quarantaine d'années de république. Au bout d'un si long laps de temps il faut qu'un régime politique se transforme et se renouvelle. D'autres générations sont venues qui ne ressemblent pas aux anciennes et qui, à quelques égards, les déconcertent. La question est de savoir si la République saura s'adapter à leur nouvelle manière de penser et de sentir. C'est à ce besoin que le Gouvernement s'efforce de donner une première satisfaction en faisant voter la représentation proportionnelle. Il n'a pas la prétention d'imposer son projet *ne varietur*. Il a admis que la Chambre en repoussât les dispositions relatives au groupement de plusieurs départemens en une seule circonscription électorale. Nous avions fait prévoir que cet article de la loi aurait beaucoup de peine à passer, soit devant la Chambre, soit devant le Sénat. M. Poincaré l'a défendu très éloquem-

ment, mais il n'a pas posé la question de confiance, et il a bien fait. Là en effet n'était pas le nœud de la loi : il est dans la question du quotient électoral qui sera discutée demain. Si le gouvernement l'emporte sur ce point, et sa victoire ne nous paraît plus douteuse, le sort du projet de loi sera décidément assuré.

Nous n'avons pas encore parlé de la lutte retentissante qui se poursuit aux États-Unis entre M. Taft, le président actuel de la République qui aspire à le rester, et M. Roosevelt qui aspire à le redevenir; mais aujourd'hui que les premiers actes de cette immense pièce à surprises sont arrivés à leur terme et que de nouveaux se préparent, il est temps de mettre nos lecteurs au fait des péripéties déjà accomplies. Le spectacle est d'ailleurs curieux et de couleur violente. Les mœurs politiques de l'Amérique nous étonnent et quelquefois nous heurtent. On a beau dire que les nôtres s'en rapprochent, l'écart reste encore considérable, et un pugilat comme celui auquel se livrent M. Taft et M. Roosevelt serait, au moins pour maintenant, impossible chez nous. Tout au plus pourrait-on en trouver d'analogues dans nos villages, au cours de nos campagnes d'arrondissement; là on voit assez souvent des déchaînemens brutaux qui rappellent en effet les pratiques américaines; mais à mesure que la circonscription s'élargit et que les intérêts s'élèvent, les luttes prennent un autre caractère; on ne verrait pas en France des candidats à la présidence de la République échanger entre eux des propos qui font penser à ceux des dieux d'Homère ou de nos cochers de fiacre. Il est vrai que, fort heureusement, nos institutions ne se prêtent pas à ces débordemens. On a critiqué le procédé électoral que nous employons pour faire un président de la République, et peut-être est-il en effet un peu étroit, nous allions dire étriqué : toutefois, lorsque nous le comparons au système américain, nous sommes portés à le traiter avec indulgence et même avec quelque chose de plus. Nous avons eu depuis 1871, sans compter M. Thiers qui a été élu par l'Assemblée nationale, sept élections présidentielles; elles se sont toutes passées dans un ordre parfait, sans intrigues de longue haleine, sans brigues passionnées, sans même qu'un éclat de voix de mauvais goût soit jamais venu troubler la courtoisie des candidats les uns envers les autres et la décence de l'opération. La Constitution de 1875 a été bien inspirée dans la manière dont elle a réglé l'élection du président de la République. Nous aurons à procéder au mois de février prochain à une élection nouvelle : nul ne peut prédire quel en sera le bénéficiaire, mais tout le monde est certain que les choses se pas-

seront une fois de plus comme elles l'ont fait jusqu'ici, sans agitations dangereuses et sans bruit. Il est vrai que les pouvoirs d'un président américain sont plus étendus que ceux d'un président français : le premier est vraiment le chef du pouvoir exécutif, tandis que le second, beaucoup plus par suite de la tradition qu'on a laissée s'établir que par une stricte application de la loi constitutionnelle, s'est réduit à un rôle figuratif; mais plus le pouvoir est grand, plus il aurait été sage d'accélérer le mouvement électoral. Chez nous, tout se passe en un jour; il semble au contraire qu'en Amérique on ait prolongé les délais et multiplié les étapes comme à plaisir. En ce moment ce plaisir n'est pas sans mélange de quelques désagrémens. Les ressorts de la vieille constitution américaine sont secoués par une tourmente qui menace de les faire craquer. A l'exemple de quelques autres, cette constitution est en train d'évoluer vers des fins nouvelles qui échappent aux yeux les plus perspicaces et qui seront ce qu'il plaira à Dieu.

Le danger de ces campagnes présidentielles est encore augmenté par la fréquence de leur renouvellement. En France, le président de la République est élu pour sept ans, aux États-Unis il ne l'est que pour quatre. Comme si on avait senti qu'il y avait là une aggravation d'un inconvénient manifeste, l'habitude s'était établie de réélire une fois, — une fois seulement, — le président de la République, ce qui portait à huit ans la durée effective de ses pouvoirs. Ce n'était sans doute qu'un usage; encore a-t-il donné lieu à plus d'une exception; mais, depuis quelque temps, il semblait prendre la force d'une tradition. M. Roosevelt a rompu avec cette tradition comme avec beaucoup d'autres. Dans son impatience de revenir aux affaires, il n'a pas consenti à y laisser M. Taft pendant huit ans, et dès l'approche de la première échéance, il a posé sa candidature avec fracas. Cette candidature elle-même était une nouveauté, ou plutôt une innovation constitutionnelle. S'il est dans la tradition, depuis Washington lui-même, qu'un président de la République peut être élu deux fois, jamais il ne l'a été une troisième, et M. Roosevelt avait si bien, autrefois, le sentiment qu'il devait en être ainsi qu'en posant sa deuxième candidature, il avait formellement annoncé que ce serait la dernière. Il a depuis équivoqué sur cette promesse en disant qu'il n'avait parlé, pour l'écarter, que d'une troisième candidature qui succéderait sans interruption à la seconde, mais qu'il ne s'était pas engagé pour un avenir indéterminé. Si j'ai dit, a-t-il expliqué, qu'après une seconde tasse de café je n'en prendrai pas une troisième, cela signifie que je ne la boirai pas immédiatement, mais non pas que je n'en

boirai jamais plus. Après ce commentaire, on a appelé pendant quelque temps M. Roosevelt le candidat de la tasse de café, mais bientôt des choses plus graves ont fait oublier cette plaisanterie.

M. Roosevelt, en effet, a engagé contre M. Taft une bataille sans merci, où il a prodigué les accusations, les injures, les outrages contre son ami de la veille, son ancien collaborateur, le candidat qu'il avait lui-même fait élire à sa place après l'expiration de son deuxième mandat. M. Taft a riposté de son mieux; il a fait effort pour n'être pas en reste avec son redoutable rival; mais il y parvenait difficilement et on sentait, surtout dans les débuts, que le cœur n'y était pas. M. Taft n'est pas naturellement un homme de combat; il a conservé les habitudes de ses anciennes fonctions de magistrat; il n'a pas l'intensité d'action et la verve à l'emporte-pièce de M. Roosevelt. Celui-ci ne connaît ni la fatigue, ni la mesure, et il faut bien dire qu'il n'a fait preuve d'aucun scrupule. Pour atteindre son but, tous les moyens lui ont été bons. Si on l'a accusé de démagogie, ce n'est pas sans motifs. Il a fait appel aux passions des foules, dénoncé la fortune comme un vol, excité le pauvre à la reprise des biens qui lui avaient été enlevés, mis en cause les décisions judiciaires dont il a soutenu qu'elles devaient en dernier ressort être soumises au peuple par voie de referendum, dénoncé enfin cette Cour suprême que nous avions l'habitude de considérer comme la meilleure institution des États-Unis et que nous leur envions, parce qu'elle nous semblait être le seul frein possible dans une démocratie. De tout cela M. Roosevelt a fait litière, prononçant, au hasard des circonstances, des mots qui peuvent être ceux d'un candidat exaspéré, mais ne sont pas ceux d'un homme d'État qui en a pesé le sens et s'apprête à en faire l'application. On ne reconnaissait plus le Roosevelt d'autrefois, et, tout en admirant son indomptable énergie, on se demandait si elle n'était pas plus nuisible qu'utile à son pays. Sa figure convulsée nous en expliquait d'autres que nous avions vues passer dans l'histoire, qu'elle traversait avec une allure puissante et quelquefois tragique. Le souffle des révolutions était en lui. Quoi qu'il advienne désormais, sa campagne électorale sera un épisode important dans l'évolution des États-Unis qui, pas plus que M. Roosevelt lui-même, ne seront plus après ce qu'ils étaient avant. Beaucoup de colonnes qu'on croyait solides auront été ébranlées; beaucoup de choses qu'on croyait sacrées auront été bafouées; quelques-unes se seront effondrées pour toujours. Ce n'est pas seulement en Amérique que nous avons vu, dans ces derniers temps, s'opérer des transformations semblables. Pour qu'elles s'accomplissent, il faut sans

doute que les circonstances s'y prêtent et que, sous une surface restée imposante, les vieilles institutions soient en effet très usées; mais il faut aussi qu'un homme se rencontre pour en sonner le glas funèbre. Ici plusieurs noms viennent à la pensée. Nous ne retiendrons pour le moment que celui de M. Roosevelt. Il n'y a pas longtemps encore, des entreprises comme la sienne auraient sombré sous le soulèvement de la conscience nationale, des préjugés nationaux si l'on veut : aujourd'hui, M. Roosevelt suscite autour de lui un grand enthousiasme; il a des amis chauds et des partisans enflammés; sa parole électrise les foules et, malgré la défaite qu'après tant d'efforts il vient d'éprouver à la convention de Chicago, on se demande quel sera le dénouement final de l'aventure où il s'est jeté à corps perdu. Il a eu des hauts et des bas si rapprochés, si imprévus, si paradoxaux et il y a en lui une telle accumulation de ressources vitales qu'on ne peut rien présumer de son avenir. L'échec qu'il a éprouvé à la convention de Chicago est des plus graves assurément, mais si on songe que l'élection présidentielle n'aura définitivement lieu qu'au mois de novembre, nul ne peut dire ce qui se passera d'ici là et encore moins ce qui aura lieu ce jour-là.

On sait que chacun des deux grands partis des États-Unis élit dans une convention son candidat à la présidence. Chaque État envoie ses représentans à cette Convention : il y en avait 1072 à celle du parti républicain à Chicago. Une première opération avait eu lieu avant l'ouverture de la Convention : un comité appelé Comité national avait vérifié les élections contestées. Elles étaient en assez grand nombre et on a pu constater tout de suite que le Comité national avait une sorte de prédisposition à invalider les partisans de M. Roosevelt : il en a fait un vrai massacre. A-t-il eu tort ou raison, nous ne saurions le dire, mais les apparences pouvaient faire croire à un parti pris. Alors, la colère de M. Roosevelt n'a plus eu de bornes : il a dénoncé avec indignation la fraude, le vol dont il était victime; il a fulminé que si la Convention ratifiait les décisions du Comité elle perdrait toute autorité et qu'un honnête homme ne pourrait pas accepter d'être désigné par elle. A partir de ce moment, le vol, sous toutes ses formes, est devenu l'obsession de sa pensée, la dénonciation habituelle de son langage et il a pris pour premier article de son programme le mot de l'Écriture : « Tu ne voleras pas. » Il en a fait son cri de guerre, qu'il a poussé avec fureur en arrivant à Chicago. Car il y a eu encore à une tradition à laquelle M. Roosevelt a manqué : les candidats d'un parti n'allaient jamais autrefois au lieu où se tenait la convention

de ce parti. Mais M. Roosevelt ne tenait pas en place : il sait d'ailleurs quel est le magnétisme qui se dégage de sa parole et il ne voulait pas se priver de ce puissant moyen d'action. Tous les échos ont donc retenti de ses clameurs contre le vol qui ne prévaudrait pas, disait-il, qui ne pouvait pas prévaloir. Mais on n'a pas tardé à se compter à la Convention ; on l'a fait sur le choix du président. Le candidat de M. Roosevelt a été battu ; les invalidations de ses partisans ont été confirmées ; il n'y a eu bientôt plus rien à espérer pour lui. Alors il a interdit à ses amis de prendre part au vote qui désignerait le candidat du parti. Il n'a pas été strictement obéi, car il n'y a eu que 344 abstentions, et 107 voix se sont portées, malgré lui, sur son nom ; mais M. Taft n'en a eu que 561. On ne peut pas dire qu'une élection aussi disputée et faite à une aussi faible majorité soit très brillante pour ce dernier ; néanmoins elle est suffisante, et si M. Roosevelt s'était soumis aux règles et aux traditions qui ont présidé à toutes les élections d'autrefois, il se serait avoué vaincu. Son attitude antérieure permettait de prévoir qu'il n'en ferait rien et il n'en a effectivement rien fait. Ses partisans se sont réunis et ils ont décidé que leur assemblée était la seule, la vraie, celle qui représentait la bonne foi politique contre la fraude et le vol. La Convention républicaine s'était rendue coupable de forfaiture. En permettant à des délégués frauduleusement élus de siéger, elle avait attribué la candidature présidentielle à un homme qui n'était qu'un « recéleur d'objets volés. » Il n'était que temps de venger la morale et le droit, et le moyen pour cela était d'offrir une candidature progressiste à M. Roosevelt. Celui-ci l'a acceptée en principe. « Je crois, a-t-il dit, que le temps de se fondre en un mouvement unique est venu pour tous ceux qui croient aux principes élémentaires de la moralité publique et privée, que tout gouvernement doit respecter. La Convention qui vient de terminer ses travaux à Chicago n'est pas à proprement parler une Convention républicaine ; elle ne représente pas la masse des groupes républicains ; elle a été organisée en contradiction cynique avec les vœux du parti républicain ; elle n'a servi que les desseins d'un groupe d'intrigans qui n'a pas une ombre de sympathie pour le peuple et qui ne trouve dans le parti républicain qu'un moyen de faire de l'argent, soit pour eux, soit pour les grands intérêts financiers qu'ils servent. Les principes fondamentaux que je défends sont : 1° que le peuple a le droit de se gouverner lui-même et qu'il se gouverne mieux que ne peut le faire n'importe qui ; 2° que son devoir est de se gouverner dans un esprit de justice envers tous les hommes et toutes les femmes qu'en-

ferment nos frontières. Il doit gouverner pour la justice non seulement politique, mais industrielle. Nous ne voulons pas que ces principes soient de pure abstraction; nous voulons les pratiquer, comme nous pratiquons l'honnêteté et l'équité. » Tout cela n'est peut-être pas bien clair. Est-ce pour le rendre plus intelligible que M. Roosevelt a donné pour emblème à son parti un beau, vigoureux et rapide animal, l'élan? C'est parler aux yeux, ce qui, en campagne électorale, est peut-être plus facile et plus efficace que de parler aux esprits.

Sera-t-il suivi jusqu'au bout par la majorité de ses partisans? L'entreprise où il s'est jeté est périlleuse. Son but unique est d'arriver à la présidence; mais par quel chemin? Pour commencer, il a coupé en deux le parti républicain et il l'aurait irrémédiablement affaibli, s'il en restait là. Les chances du parti démocrate en seraient augmentées d'autant. Que veut-il donc et qu'espère-t-il ? A peine la Convention républicaine de Chicago avait-elle terminé ses travaux que la Convention démocrate de Baltimore ouvrait les siens. Qu'allait-il s'y passer? Le parti démocrate est très divisé lui aussi; il a un grand nombre de candidats dont aucun ne s'impose par une autorité et une notoriété supérieures. Qui sait? qui sait? M. Roosevelt fait appel aux progressistes de tous les partis; il dirait volontiers, pour simplifier les choses, aux honnêtes gens de tous les partis, à ceux qui condamnent le vol, à ceux qui ne pratiquent pas la fraude, enfin aux mécontens, il y en a toujours et partout. Son rêve est entre les deux vieux partis historiques de l'Union américaine d'en constituer un nouveau qui s'enrichirait à leur détriment. Il en sonne le ralliement autour de sa personnalité attirante et débordante. Il dirait volontiers : « Moi seul et c'est assez ! » Les mêmes scènes qui s'étaient passées à Chicago se sont reproduites à Baltimore. Au moment où nous écrivons, la Convention n'a pas encore désigné son candidat à la présidence de la République, mais elle a élu son président, M. Parker, contre M. Kern que proposait M. Bryan et contre M. Bryan lui-même que proposait M. Kern. A Baltimore comme à Chicago, le parti avancé a été battu par le parti modéré. Rien ne pouvait mieux faire les affaires de M. Roosevelt, dont le plan est de réunir les deux fractions avancées des deux partis. Elles sont mécontentes et irritées l'une et l'autre; l'accord entre elles semble donc possible; qui sait si nous ne verrons pas bientôt M. Roosevelt et M. Bryan dans les bras l'un de l'autre? En attendant, le trouble est partout. Le lendemain n'est pas assuré et le surlendemain l'est moins encore, car M. Roosevelt continuera sa campagne avec une énergie que rien ne peut lasser et qui est comme

une force de la nature. Si tous ses anciens amis ne le suivent pas dans une entreprise aussi hasardeuse que la sienne, il en trouvera d'autres et il lui importe peu de savoir d'où ils viennent; il les réconciliera en lui. Il aura même les femmes, car il revendique pour elles le droit de vote! Et cette agitation, à supposer qu'elle s'arrête là, durera au moins jusqu'au 5 novembre, date de l'élection finale du président de la République. Pendant tout ce temps, on versera à flots l'argent et les gros mots.

Au mois de février suivant, nous le répétons, on élira en France un nouveau président de la République. Dieu nous garde du sentiment pharisien qui nous ferait dire ou croire que nous valons mieux que les Américains! Mais nous mettrons avec confiance en parallèle les deux systèmes électoraux et sans doute on cessera de nous donner comme un modèle celui des États-Unis.

Nous ne pouvons pas terminer cette chronique sans dire un mot de la perte que la *Revue* a faite en M. Anatole Leroy-Beaulieu, qui était un de ses rédacteurs les plus anciens et les plus fidèles. Une cruelle maladie l'a enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis au moment où il avait acquis par les plus remarquables travaux la plénitude de son talent et de son autorité. Il était encore très jeune lorsqu'il a entrepris et mené à bon terme son œuvre capitale, celle à laquelle son nom restera attaché, son grand livre sur la Russie. L'ouvrage n'a pas tardé à devenir classique : il nous a fait connaître l'empire des tsars dans son organisation administrative, politique et sociale avant que Eugène-Melchior de Vogüé nous ait fait pénétrer dans le secret de son âme romanesque et mystique, à la pensée profonde, aux désirs infinis. Les deux œuvres se complètent admirablement : l'une appelait l'autre et ne saurait guère s'en passer. Depuis lors, M. Anatole Leroy-Beaulieu s'est livré à des travaux variés, qui tous se rattachent aux préoccupations de l'ordre le plus élevé. Ardent patriote, il n'a jamais cru que, pour mieux connaître et mieux aimer la France, il fallait l'abstraire en quelque sorte du reste du monde : loin de là, il a sans cesse étudié l'étranger avec une sympathie qui venait à la fois de son intelligence et de son cœur, car il recherchait partout les plus nobles causes, celle des nationalités affligées et opprimées, pour entretenir chez elles des espérances de justice et de liberté. Les questions religieuses l'attiraient; il les connaissait profondément et, là encore, tout son effort a consisté à faire prévaloir, par le respect des consciences, des idées de tolérance et de liberté. Si ce mot de liberté

revient si souvent sous notre plume en parlant de lui, c'est qu'il a été avant tout un libéral. Il appartenait à cette école de catholiques libéraux qui a jeté un vif éclat sur le dernier siècle et dont les représentans disparaissent successivement sans être remplacés : l'histoire leur rendra le témoignage qu'ils ont été des ouvriers de bonne volonté et que leur œuvre était bonne. Dans la poursuite d'objets d'un caractère aussi général, M. Anatole Leroy-Beaulieu pouvait moins que jamais borner son horizon à celui d'un seul pays. Il voyageait beaucoup pour se renseigner sur place par une enquête personnelle qu'il poursuivait avec une méthode scrupuleuse. Il était un de nos écrivains les plus connus au dehors, estimé partout, populaire dans certains pays. Son caractère généreux l'éloignait de toute prévention hostile : s'il était trop intelligent pour ne pas tout comprendre, il était loin de tout excuser, mais ses sévérités n'étaient jamais blessantes parce qu'elles étaient sans acrimonie ; elles visaient à convaincre, à toucher, jamais à blesser. Il a été certainement une des consciences les plus pures et les plus éclairées de son temps. Dans les dernières années de sa vie, la direction de l'École libre des Sciences politiques, qui lui avait été confiée après la mort de Boutmy, l'avait mis en rapport avec les générations nouvelles : il aimait les jeunes gens, il savait se faire entendre d'eux, les diriger dans leurs études, les conseiller dans leurs travaux : il leur consacrait la meilleure partie de son temps. Nos lecteurs savent toutefois qu'il ne les oubliait pas. Sa mort fait un grand vide dans notre *Revue* qui a publié son œuvre presque entière et qui s'honorait de sa collaboration.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE MAITRE DES FOULES[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

IX

Le train était au moment de quitter la gare de la Bastille : essoufflée d'avoir couru, Germaine ouvrit nerveusement la portière du compartiment qu'elle venait d'atteindre, et, en hâte, se jeta sur les coussins. Le train partit aussitôt. Elle n'avait pas regardé ses compagnons de voyage, deux ménages d'officiers, une vieille dame, un homme lisant un journal qui le cachait à demi : elle regardait les hautes maisons du faubourg alignées au-dessus de la voie, et elle pensait tristement à Mme Derwein qui l'appelait vers elle, là-bas, à sa villa de Nogent, comme pour un suprême adieu. Devant la fin prochaine de cette amie parfaite, elle éprouvait le découragement le plus douloureux. La vie de Mme Derwein qui, depuis tant d'années, n'était faite que de souffrances, lui paraissait, à la veille de s'achever, telle qu'un de ces pénibles rèves où ni ruse, ni fuite ne parviennent à déjouer une poursuite sûre d'atteindre sa proie.

« Elle n'a tant souffert, elle n'a tant lutté contre le mal que pour aboutir à cette issue : la mort. »

Une intense pitié lui faisait battre le cœur. C'était aussi pitié d'elle-même, chagrin de perdre une affection, dont jamais elle n'avait si profondément senti le besoin. Autour d'elle, sa

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin et du 1er juillet 1912.

mère, son mari, lui semblaient plus étrangers à son âme que des êtres qui n'auraient même pas traversé son existence. Elle restait seule : elle resterait seule. Ses pensées les plus délicates, ses sentimens les plus précieux, ses aspirations et ses tristesses resteraient enfermés dans son cœur. Et prisonnière d'elle-même, elle marcherait toute sa vie entre des murs infranchissables, comme ce train s'en allait entre les parois lisses des tunnels...

A Vincennes, les officiers et leurs femmes descendirent : elle ne s'en aperçut même pas. Quand elle entendit crier : « Nogent! » elle s'éveilla, se leva; devant elle, le voyageur qui lisait son journal sortait du wagon : elle reconnut Manès.

« Tiens! songea-t-elle. Pourquoi ne m'a-t-il pas saluée? Serait-ce qu'il ne veut pas être vu? »

Il ne lui venait pas à l'esprit que Manès, à ce moment, se faisait pour elle la même réflexion. Elle était tout à coup vivement curieuse de savoir les motifs de cette réserve. Pourquoi se cachait-il d'elle?... Quinze jours avaient passé depuis le déjeuner du Parc Monceau, quinze jours activement employés à l'organisation de la Ligue. Germaine avait donné à Vambard, Chautin et Goldstein la collaboration la plus utile : elle s'était emparée, juste à point, d'un premier étage, avenue de l'Opéra, qui allait être loué; elle avait couru les tapissiers; choisi tentures et meubles; veillé, chez elle, aux dactylographes qui préparaient les circulaires; conseillé Vambard pour les recrues qu'il devait amener, pour le grand discours de l'inauguration... Associée de si près à l'effort de son mari, elle partageait son impatience de toucher au but, sa joie d'en approcher. Cependant elle éprouvait une sorte de malaise, quand il la remerciait de son dévouement avec ces effusions dont il était prodigue. Sans doute, il profiterait de ses soins et de sa peine : elle en était satisfaite, mais non pas complètement. Son œuvre lui paraissait mesquine, si le résultat n'en devait être que d'apaiser les désirs vaniteux de ce brave homme. Elle la souhaitait, elle l'apercevait grandiose, par la puissance de celui qui animerait soudain les matériaux amassés de l'étincelle de vie; c'est à celui-là, le maître, invisible et présent, qu'elle pensait sans cesse... Le retrouver ainsi, indifférent, dédaigneux, occupé peut-être d'une galanterie, infidèle à sa mission, ingrat envers tant de zèle, brusquement elle en fut exaspérée. Elle réagit toutefois, se disant : « Oh! il n'a pas besoin de se défier de moi : je ne le gênerai pas! » En même temps, elle

fit exactement les quelques pas allongés qui pouvaient la placer tout contre Manès, et elle le regarda comme pour signifier qu'elle voulait être reconnue. Il la salua aussitôt. Elle répondit :

— Je crois bien que nous avons voyagé ensemble, sans le savoir, moi du moins... Je ne vous ai découvert qu'au moment où vous descendiez.

— Je vous avais découverte un peu plus tôt, répliqua-t-il. Mais vous sembliez si recueillie que je n'ai pas osé vous distraire ; je...

Germaine fut de nouveau possédée par le chagrin.

— Ah ! interrompit-elle, je viens faire ici une douloureuse visite. Mme Derwein, ma vieille amie, vous vous la rappelez, elle se meurt, elle va mourir!

— La pauvre femme ! dit Manès, je la plains, et je vous plains de la perdre... Ce sont les meilleurs qui disparaissent! Trifeuil, il est condamné, lui aussi. Il est ici, à Nogent, chez sa sœur. On espérait que le repos, le calme le remettraient. Il a été frappé d'une deuxième attaque et c'est la fin...

— Vous allez?...

— Oui, il m'a demandé...

Ils sortaient de la gare, traversaient le pont et suivaient la lisière du bois. Ils se taisaient, saisis tous les deux par l'appréhension de l'émoi qui les attendait, là, dans quelques instans, isolés chacun dans la frayeur. Le courage de la jeune femme faiblit tout à coup. Elle avait besoin d'être soutenue, et que Manès lui dît une parole qui la fortifiât. Elle l'en aurait supplié, et ce fut d'une voix qui semblait implorer en tremblant, qu'elle balbutia :

— Il y a... longtemps... que vous n'avez vu Trifeuil ?

— Longtemps ? répondit Manès... Hélas ! oui... Je ne l'ai pas revu depuis...

Il fit une courte pause... La scène de leur dernière entrevue surgissait devant lui : le regard aigu de Trifeuil sondait la plaie de son âme ; l'affection du professeur voulait le guérir malgré lui, et cette ferme volonté le forçait à reprendre la tâche modeste qui devait le conduire à son éclatante destinée.

— ... Depuis dix-huit mois, ajouta-t-il, depuis mon départ de Paris, à l'automne de l'an dernier.

Il avait parlé comme pour lui-même, d'un ton distrait et singulier. Cependant, rien qu'à l'entendre, Germaine se sentit

raffermie. Elle se souvenait que Jozan, en lui apprenant alors ce départ de Manès, l'avait expliqué par l'ordre de Trifeuil.

— Oui, dit-elle, c'est lui qui vous avait fait partir...

— Vous le savez? demanda Manès vivement.

Il lui jeta un regard bref, soupçonneux, qui aurait discerné chez elle la moindre velléité de raillerie. Mais il la vit seulement désemparée, frémissante; ses yeux dilatés luisaient d'une inquiétude craintive et sincère, comme ceux d'un enfant malheureux; sa bouche se tendait, comme si elle avait envie de pleurer. La dureté du regard de Manès lui fit mal, et cependant, — elle n'aurait su dire pourquoi, — elle souhaita d'être blessée encore, de la même manière. A travers cette sensation douloureuse, il lui semblait percevoir une confuse et merveilleuse joie.

— J'ai su que vous partiez, dit-elle doucement, et j'ai voulu savoir pourquoi vous partiez.

Manès s'était ressaisi. Il accueillit cette douceur avec ironie : « C'est encore une méprise. Elle parle de la meilleure foi du monde et sans coquetterie. Que la vie est donc bizarre! »

— Oui, reprit-il à voix haute, que la vie est bizarre!... Quand je suis revenu de Noirville, Trifeuil était atteint déjà : peut-être aussi jugeait-il mes idées trop éloignées des siennes; à ma première visite, je ne fus pas reçu, ni à la seconde, et j'attendis un signe pour les renouveler. Mais quand le signe me fut fait, le mal était aggravé. Aujourd'hui, il est trop tard!... Je veux dire...

Il hésita devant sa pensée qui, d'elle-même, se laissait attirer par l'influence magnétique et trop prochaine de ce visage, de ce corps de femme dont il avait été si longtemps obsédé. Dans cet instant, Germaine était secrètement avertie que sa présence agissait sur lui et le faisait hésiter. D'un mouvement presque inconscient, elle tourna la tête et l'enveloppa d'un regard où brûlait le désir instinctif qu'il sentît mieux encore, plus fortement, cette présence. Comme s'il l'eût ainsi sentie, en effet, il reprit :

— ... Je redoute pour lui qu'il ne me trouve très changé. Je ne suis plus le même, et la satisfaction dernière qu'il attend, à me revoir, je ne la lui donnerai pas. Lui-même n'est plus lui : c'est un homme qui n'appartient déjà plus à la vie. Je vais accomplir un devoir, et j'y mettrai toute ma piété. Mais les beaux, les émouvans souvenirs de notre amitié, je ne les éveillerai pas. Il en est d'eux comme de tant d'autres : c'est du passé révolu désormais, où reste engloutie une part de moi-même!

Sa voix vibrait d'une tristesse véhémente et tendre à la fois. Germaine soupira. Il pouvait dire vrai : elle comprenait sa crainte; elle le plaignait, maintenant, comme il l'avait plainte, mais pour cette heure seulement. Et que parlait-il du passé? Comment pouvait-il en subir la nostalgie, lui, devant qui l'avenir s'ouvrait magnifiquement? Elle le contempla encore, ce profil irrégulier, ces traits tourmentés: et son regard exprimait, cette fois, du respect et de l'enthousiasme pour la grandeur de cet avenir, pour la puissance et la gloire où il s'épanouirait. Elle aimait, cependant, que l'homme d'une telle destinée laissât voir, dans son cœur, la faiblesse d'un regret; elle aimait qu'il parlât du passé avec cet accent passionné. Et de nouveau, elle entrevit confusément, elle goûta comme une étrange et merveilleuse joie... Mais elle ne dit rien. Ils firent quelques pas encore : lui, le visage un peu baissé, perdu dans ses pensées; elle silencieuse, volontairement silencieuse, pour ne pas troubler, même d'une parole de sympathie, le charme émouvant de cette peine. Soudain, elle s'arrêta :

— C'est ici, fit-elle à mi-voix.

— Ah! murmura-t-il.

Il la contemplait et, dans ses yeux graves, il n'y avait plus que de la pitié pour elle, pour la souffrance qu'elle allait affronter. Ce regard parut à Germaine meilleur que toutes les paroles. Ses paupières battirent. Elle trouvait, à cette seconde, la consolation et le soutien qu'elle avait souhaités; la douceur qu'elle en éprouva lui fit apercevoir, aussitôt, le moment affreux où elle sortirait de cette maison, seule et désolée :

— Pourrez-vous m'attendre à la gare, dans une heure environ? demanda-t-elle.

— Je vous attendrai, répondit-il.

Il s'éloigna, tandis qu'elle sonnait à la grille.

Il était à la gare, une heure après. Assis sur un banc de bois, les jambes croisées, il considérait, en face de lui, des branches de lilas, qui retombaient par-dessus la haute muraille grise; à la crête du mur, où le soleil les baignait, leur couleur s'éteignait dans son éclat; mais au-dessous, dans l'ombre, elles rayonnaient d'une admirable et chaude lumière violette. Manès reposait ses yeux sur cette ombre, sur cette lueur qui est, plus que toute autre,

apaisante à la fois et mystérieuse... Il regardait aussi vers l'escalier de la gare par où Germaine apparaîtrait. Il la vit enfin. Elle avançait vers lui. Il ne distinguait d'abord que la tache blanche de son visage et la silhouette harmonieuse que dessinait la robe étroite : il suivait, à chacun de ses pas, le mouvement de son genou qui tendait l'étoffe mince. Il lui plaisait d'avoir à la discrétion de son regard la beauté de ce corps souple; il était, toutefois, sourdement irrité... Comme elle approchait, il sentit que les yeux de la jeune femme cherchaient les siens : il les vit palpitans, désolés et, cependant, éclairés tout de suite, en se posant sur lui, de confiance, de sympathie, d'espoir. Il s'était levé. Il marcha rapidement à sa rencontre : il ne pensait plus qu'à donner à sa peine le soulagement qu'elle sollicitait.

— Eh bien ? fit-il.

— Oh! murmura-t-elle, je ne croyais pas possible une si belle, une si parfaite sérénité... Imaginez non pas une résignation triste, mais l'acceptation la plus sincère et la plus calme de... de la fin... Elle est très faible : elle peut à peine parler; elle n'a parlé que pour rappeler tous nos souvenirs; elle souriait même, par momens. Elle m'a demandé enfin de revenir et elle m'a dit alors : « Si j'ai cessé de vivre, restez un peu près de moi : il me semble que nous nous comprendrons, et que cela me fera du bien comme si j'étais encore vivante... » J'avais peur, je vous l'avoue, avant d'entrer dans cette maison; mais, tant que j'y suis restée, je n'ai plus éprouvé qu'une paix légère et bienfaisante. Et c'est seulement après en être sortie...

Elle soupira :

— C'est trop beau... On se retrouve ensuite une âme misérable et lourde. Et... je vous remercie de m'avoir attendue... Si!... Vous l'avez connue : vous savez combien je l'aimais; je peux tout vous dire, et cela m'est tellement bon!...

Elle s'était assise : Manès, à côté d'elle, la contemplait, attentif et silencieux. Elle n'avait pas besoin qu'il parlât : il le devinait; elle avait besoin seulement d'être écoutée, d'être comprise; et l'écouter, la comprendre, c'était l'aide qu'elle ne pouvait solliciter de nul autre que de lui. Cela aussi, il le sentait ; les liens du passé les rapprochaient intimement, ce réseau ténu que tisse, entre les créatures humaines, l'échange des pensées jaillies, comme goutte à goutte, du plus profond d'elles-mêmes... Il semblait à Manès que ces liens devenaient soudain matériels,

visibles et palpables. Leur force, ainsi révélée, le surprenait; mais il ne songeait pas à se rebeller, à se débattre; au contraire, il acceptait d'être si fermement lié, pour le délice de donner, lui, l'homme, l'appui de sa vigueur, à cette femme qui disait les plus chères émotions de son enfance, avec une voix et des yeux en ce moment pareils à ceux d'un enfant... Aussi librement, aussi ingénument qu'aux regards indulgens et tendres de Mme Derwein, Germaine évoquait devant Manès ses souvenirs; et elle y trouvait l'illusion de prolonger une incomparable amitié; et peu à peu, toutefois, elle éprouvait le délice de sa faiblesse de femme, soutenue par l'homme énergique et fort entre tous... Elle avait remercié Manès tout de suite. Elle aurait voulu le remercier mieux encore. Et ce fut par le désir de lui donner, en retour de cet appui, une sollicitude aussi délicate, sinon robuste comme la sienne, qu'elle s'arrêta pour dire :

— Mais je ne pense qu'à ma pauvre amie et à moi-même... Et vous? Vous avez eu beaucoup de peine, sans doute?...

— Oui, fit Manès avec un peu d'hésitation, mais pas comme vous. Notre amitié à nous, non pas d'ordre sentimental comme la vôtre pour Mme Derwein, mais surtout intellectuelle, s'était distendue par notre longue séparation, et plus encore par l'éloignement des idées où nous ont menés, chacun, des chemins trop différens : lui, l'activité cérébrale et solitaire d'un philosophe, moi, les luttes politiques et l'ambition. Ma peine est venue de ne plus trouver qu'une ombre à la place d'un homme, une parole qui tâtonne et s'embarrasse au lieu de ce langage si ferme, si lumineux que j'ai connu.

— Quel dommage! dit Germaine.

— Et pourtant! reprit Manès, la pensée veille encore dans ce cerveau à demi figé, cette pensée qui domina toujours instincts, intérêts, sentimens, qui le jeta naguère, si mal armé, dans la terrible bataille. Elle lui commandait, à cette heure suprême, de tenter pour le bien public un dernier effort, et, parce qu'il voit les destinées de son pays entre mes mains, de me montrer comment je peux et je dois les faire heureuses et belles.

— Ah! murmura Germaine. Et que vous a-t-il dit?

Son visage exprimait l'ardeur et le recueillement. Toute son âme se portait, d'un élan d'admiration, vers Manès.

— Ce qu'il m'a dit? fit-il. En vérité, c'est par la sagesse qu'il semblait inspiré... inspiré... prenez le mot à la lettre... Sa

parole hésitante, difficile, s'arrêtait souvent, puis se reprenait. On aurait cru qu'il écoutait une voix secrète, tour à tour proche et lointaine, nette, puis indistincte, et qu'il répétait à mesure, tantôt balbutiant, tantôt précis et clair, les avis dictés par elle... « La patience, disait-il, la mesure, le sens de l'équilibre social, vertus essentielles de notre race, sont indispensables à qui veut, non pas gouverner un jour, mais durer lui-même et fonder quelque chose qui dure... » Il disait encore : « La foule! les foules!... Le monstre si mal connu... L'infiniment grand qui se révèle à nous avec l'infiniment petit... L'armée humaine fortement unie pour le bien de tous... ou la bête féroce, aveugle, malfaisante, qui hurle, broie, détruit!... » Il resta longtemps silencieux sur ces mots : ses yeux étaient fixes et tout remplis d'épouvante; ils semblaient contempler ce monstre, ses brusques métamorphoses d'une sublime beauté à la plus horrible laideur, ses magnifiques élans de courage ou de bonté, et ses fureurs sauvages... Puis, son regard s'est comme replié sur lui-même, adouci, ranimé; sa flamme, toute vive de pensée, se portait sur moi. Un instant, j'ai pu croire que j'avais retrouvé l'homme d'autrefois, intact. Et c'est alors qu'il m'a dit, d'un ton que je n'oublierai pas, affectueux, grave, pressant, qui témoignait d'un souci plus fort que la mort même, assez fort pour la faire reculer, pour rallumer la vie déjà presque éteinte : « En vous appelant à la rescousse, dans notre grande bataille, je fus cause que vous connûtes la foule et votre pouvoir sur elle... J'ai le droit de vous adresser une prière... Si vous prétendez vous servir d'elle comme d'un instrument pour votre propre fortune, vous vous ferez nécessairement son esclave, l'esclave de ses instincts de bête; si vous décidez de la servir, vous serez son maître, le maître de son cœur et de sa pensée... Je vous en conjure, Manès, pour moi qui vais mourir, pour vous qui pouvez vivre une existence glorieuse et féconde, choisissez d'être le maître, non l'esclave... »

— Et?... demanda Germaine, comme Manès se taisait.

— Il n'y eut rien de plus, répondit-il. L'effort avait été sans doute désespéré... Ensuite, le langage s'embarrassa de nouveau, se perdit en mots incohérens... Je n'osais parler; et je suis enfin parti, laissant cette pensée ensevelie sous des voiles qui sont, hélas! un linceul...

— Ce sont de belles paroles qu'il vous a dites, reprit Germaine.

— N'est-ce pas? fit Manès.

Sa voix avait un accent singulier de défiance et de raillerie contenue. Germaine sentit cette ironie : elle sentit que, pour un peu, la pointe s'en aiguiserait contre lui-même, contre elle aussi. Elle ne comprenait ni pourquoi, ni comment. Mais elle ne voulait pas, elle ne voulait à aucun prix qu'il diminuât en lui le sentiment de sa mission, qu'il profanât en elle une croyance que les paroles mêmes de Trifeuil venaient encore d'exalter ; et elle se hâta d'ajouter :

— Qu'eût-il dit, s'il avait connu notre projet, s'il vous avait vu donnant votre appui à notre association, pour servir, comme il vous le demande, les intérêts du plus grand nombre?...

Manès hocha la tête qu'il avait un peu baissée. Germaine percevait donc comme lui le contraste des belles paroles de Trifeuil et de la réalité? Elle goûtait l'ironie de ce hasard qui leur montrait, dans la vision du mourant, le rôle idéal et désintéressé du conducteur de peuples, à cette heure, après le pacte d'ambition et de convoitise conclu pour la rapide conquête du pouvoir?... Il releva la tête ; il regarda la jeune femme, ce visage, ces yeux ardens de sincérité... A quel point il se trompait, combien elle était loin de soupçonner ce qu'il croyait voir, il en fut aussitôt convaincu. Elle ajoutait d'ailleurs :

— Vous savez que, depuis quinze jours, nous avons travaillé avec acharnement. Et moi-même...

Le fracas du train, débouchant au tournant de la voie, couvrit ses paroles. Quand ils furent installés, seuls, dans un compartiment, lui en face d'elle :

— Mais oui, reprit-elle, j'ai beaucoup travaillé, et je vous assure que je suis très contente de moi...

Elle souriait, les yeux sur les siens, l'air de dire à Manès qu'elle était contente d'elle à cause de lui, et qu'il devait donc être content d'elle aussi. Cette attitude, cette expression auraient été de la coquetterie la plus provocante, si elles n'avaient révélé, dans sa franchise, un sentiment vrai :

— Racontez-moi cela, je vous prie, fit Manès.

Subitement, comme au déjeuner du Parc Monceau, il éprouvait la délicieuse surprise d'un zèle, passionné pour sa cause, qui animait ce regard, faisait frémir cette bouche, et portait toute vers lui Germaine, jolie comme jadis, mais d'une autre beauté... Il l'écoutait, disant ses soins, son activité. Et le délice devenait plus orgueilleux, plus troublant.

« C'est à mon œuvre, non à celle de Vambard, donc à moi, non à lui qu'elle donnait ainsi son temps, sa peine, sa pensée... Pourquoi ne se donnerait-elle pas elle-même?... A qui appartient-elle vraiment aujourd'hui?... S'il me l'a prise autrefois, n'est-ce pas qu'il ne dépend que de moi de la lui reprendre aujourd'hui?... »

Ce désir, cette pensée, passèrent en lui comme un tourbillon qui brûla tout son sang, bouleversa toute sa vie, une seconde, puis le laissa stupéfait, mécontent, malheureux.

« Quelle folie! songea-t-il. J'ai bien besoin, en vérité, de me mettre en tête des sottises, à la veille de jouer une partie qui réclame toutes mes forces et tout mon sang-froid... Quoi! parce qu'elle est jolie, désirable, plus jolie, plus désirable qu'autrefois, puis-je oublier qu'elle a détruit de ses mains mon rêve d'amour, le seul que je ferai jamais, que j'ai été fou de douleur et de jalousie, qu'enfin, elle, oui, elle-même, telle qu'elle est devant moi, eh bien! elle est à Vambard, toute à Vambard, toute!... »

Il pressait ainsi, d'une énergie méchante, sur la cicatrice délicate de sa blessure : il se faisait mal à lui-même pour que jamais, jamais plus l'envie ne le tentât d'accueillir un espoir, un désir... Il maintenait devant ses yeux l'image odieuse qui l'avait torturé jadis, tandis qu'avec un sourire contraint il écoutait le récit vif, joyeux de Germaine. Peu à peu, le calme lui revint : il laissa l'image s'effacer, disparaître. Il raisonnait avec une sorte d'aisance agréable :

« Pourquoi tourner en malaise et souffrance des événemens heureux et des faits qui ne sont que plaisans? Tout à l'heure, sur les paroles de Trifeuil, je me perdais en réflexions amères pour me voir infidèle à sa pensée, indigne de sa confiance dernière... Mais le tout n'est-il pas d'arriver, de réussir? C'est ensuite qu'on choisit sa voie. A quoi servent les plus belles théories, les meilleures résolutions sur l'exercice du pouvoir, si on n'a pas le pouvoir lui-même? Le conquérir, voilà le difficile et l'essentiel; voilà qui vaut tous les sacrifices. En bien user, j'y suis parfaitement résolu, et il est donc inutile de m'attarder au regret naïf des concessions, des marchés, des alliances que je subis pour le moment... C'est comme Germaine... Pourquoi m'emporter contre elle? Il reste que son zèle m'est doublement précieux : car il sert admirablement ma cause, et il me donne une revanche inattendue... Non, je n'aurai pas la folie de vouloir

revivre le passé; mais de ce passé, je retrouve du moins, et plus complète et plus dévouée, son admiration... »

Son sourire s'adoucit et il la remercia avec une certaine chaleur, acceptant d'ailleurs, comme nécessaires, cette activité, ce dévouement. Son orgueil apaisé faisait taire en lui, pour l'instant, tout instinct, tout sentiment.

— Oui, nous réussirons, s'écria-t-il, joyeux comme elle. Et vous aurez votre grande et juste part dans la victoire !

— Je vois plus loin, dit-elle aussitôt. Je vois, après votre victoire qui consacre, à elle seule, une révolution, l'œuvre que vous entreprendrez pour la consommer... C'est toute la société d'hier que vous allez changer : c'est une France nouvelle que vous allez créer... C'est notre projet grandiose, celui que nous imaginions ensemble à Rouen, c'est celui-là même que vous pouvez réaliser...

— Oui, murmura Manès.

Il était saisi par ce souvenir, et, plus encore, étonné que ce fût elle qui rappelât leurs anciens projets. Jouer au socialisme, bien : comme tant de femmes riches, elle suivait cette mode. Mais revenir, de son opulence, à ces idées de reconstruction sociale, à leur haine d'orgueilleux, isolés et pauvres, contre la société bourgeoise, comment le pouvait-elle? quelle duperie l'égarait encore?... Cependant elle parlait avec la plus ardente sincérité.

— Vous avez ce devoir, et moi, j'ai celui de vous aider à l'accomplir. Nous le voyions clairement alors. Depuis, j'ai cherché ailleurs : j'ai cru que mon mariage me rattachait au monde ancien; j'ai tâché d'y prendre ma place... Je ne vous dirai pas mes déceptions : elles ont été cruelles... Je me trompais... je reviens à la réalité.

En prononçant ce mot « déception, » sa voix avait vibré de rancune, et Manès sentit que, d'une légère insistance, il lui aurait fait dire comment elle avait été déçue. Il faillit insister, puis il se retint. La vie politique l'avait rendu extraordinairement défiant. Il se défiait d'un changement qui pouvait n'être que passager : il ne voulait rien dire qui l'engageât lui-même. Au surplus, il acceptait qu'on l'aidât à parvenir; mais ensuite l'œuvre à réaliser n'appartenait qu'à lui; et il entendait créer plutôt que détruire, consolider les parties neuves de l'édifice avant que de pousser plus avant la transformation, et en tout cas, toujours, trouver des transactions entre les formes sociales

du passé et celles de l'avenir. Lui-même ne réalisait-il pas, par son alliance avec le groupe Vambard, un de ces accommodemens nécessaires et fructueux?...

Cependant, son silence et sa distraction laissaient l'amertume de Germaine s'épandre en elle et gâter soudain la douceur inespérée de cet après-midi. Le train filait entre les hautes façades lisses du faubourg. Dans un instant, ils arriveraient à la Bastille, et Manès l'ayant quittée, elle resterait seule : elle n'emporterait même pas le réconfort d'un regard de lui, d'une parole encourageante. Tout à l'heure, racontant ses courses et ses démarches, et auparavant, à la gare de Nogent, en l'écoutant lui-même, elle avait eu ce plaisir : elle avait senti plus active, élargie, meilleure, non seulement sa vie présente, mais celle du lendemain, de tous les autres jours. Et maintenant ce plaisir avait disparu, parce que la minute approchait où elle cesserait de voir Manès, — pour quel long temps! — et parce que lui, à cet instant, au lieu d'éprouver un regret pareil, s'enfermait dans le silence, se retirait déjà loin d'elle... Toutefois, à la vue des hautes maisons qui annonçaient l'arrivée prochaine, il éprouva justement le regret de la quitter. Ce fut une mélancolie soudaine qui ne fit que passer dans ses yeux. Elle ne passa pas si vite que Germaine n'eût le temps d'en recueillir la lueur intense et grave. Aussitôt, elle aperçut qu'il était impossible, pour lui comme pour elle, de se séparer sans la certitude de se retrouver promptement; elle imaginait en même temps que, dès le lendemain, ils pouvaient se rencontrer comme cet après-midi, et elle le dit avec cette sorte d'audace tranquille, où elle franchissait, sans paraître le comprendre, les limites extrêmes de la coquetterie.

— Je reviendrai demain, ici, près de mon amie; je reviendrai tant qu'elle vivra... Voulez-vous revenir aussi, que je vous trouve, après l'avoir quittée, pour vous parler d'elle et de moi-même?

Manès avait porté la main à sa moustache; de ce geste, il dissimula le frémissement, sur ses lèvres, d'une absurde joie qu'il réprimait aussitôt, rudement. Et il répondit en souriant, la voix un peu voilée :

— Je vous attendrai comme aujourd'hui, à la même heure.

— Merci, fit-elle.

Il l'avait aidée à descendre : ils se serrèrent la main. Il la regarda s'éloigner devant lui; à mesure qu'elle s'éloignait, il

lui semblait, à la fois, que la souplesse de cette taille, la masse de ces cheveux sombres, toute cette élégance de femme étaient son bien, et qu'il ne se serait pas consolé, si ses yeux avaient dû le perdre, pour plus de temps que les vingt-quatre heures qui s'écouleraient jusqu'au lendemain.

Ce lendemain, comme Germaine quittait la maison de Mme Derwein et fermait la grille, elle aperçut Manès.

— Ah ! fit-elle ; de surprise et de plaisir, ses joues s'étaient rosées. Elle pensait le trouver à la gare, non près de la maison, non tout de suite :

— Il faisait si beau, répliqua-t-il, comme pour répondre à l'étonnement de Germaine. Je suis venu de la gare en flânant le long du Bois... Et... je voulais être plus tôt... — il allait dire : « près de vous, » il se retint : — à votre disposition.

Elle ne le remercia pas : il n'y avait plus, ni de lui à elle une amicale courtoisie, ni d'elle à lui la gratitude de cet empressement. Elle sentait confondus leur impatience et leur plaisir de se revoir. Elle souriait au soleil, aux frondaisons touffues des arbres, à la vie qui était belle. Et, le regard caressé par la verdure fraîche des charmilles, où des taches de lumière dorée espaçaient les lointains, elle demanda :

— Vous connaissez ce Bois?... Non, n'est-ce pas? Personne ne le connaît. Venez un peu... Nous pouvons gagner Fontenay...

Ils entrèrent dans le Bois ; presque aussitôt, ils eurent sur leurs têtes la nef des hauts peupliers, et, devant eux, autour d'eux, à perte de vue, baignée d'or et de lumière verte, la masse des taillis qui semblait s'alléger, s'écarter, à chacun de leurs pas, pour leur faire place et se refermer sur eux.

— C'est très beau, murmura Manès.

— Oui, fit-elle : j'ai toujours aimé venir ici, parce que c'est beau, et, peut-être aussi, parce que cette beauté m'appartenait davantage à cause de la solitude... Mme Derwein me le rappelait tout à l'heure...

— Comment est-elle?

— Elle s'en va dans la paix la plus sereine ; elle ne souffre pas : elle glisse vers la fin. La mort n'est ainsi ni triste, ni effrayante : c'est le terme naturel du voyage... Je ne saurais vous dire la consolation que j'éprouve à la voir calme et vraiment

heureuse, — oui, vraiment, — après les douleurs de toute son existence... Elle m'a parlé de vous...

— De moi?

— Oui... c'est-à-dire que je lui avais raconté comment nous nous sommes trouvés hier, et je lui disais aussi nos projets, nos préparatifs pour l'inauguration de la Ligue... Elle a murmuré : « Ah! Manès! il fera de grandes choses... J'ai toujours eu foi en lui. » Cela est vrai.

Un souvenir, rapide et bref comme un éclair, traversa l'esprit de Manès : « Elle, pas vous! » Mais le sourire de Germaine et son regard, luisant sous les lourds cheveux bruns, l'associaient trop elle-même à la confiance de son amie et au succès de la prédiction. Il trouva que ses paroles étaient douces et qu'elle était elle-même, en les disant, singulièrement émouvante.

— Je suis très touché de cette pensée, fit-il. Mais depuis hier, j'ai un repentir. Je ne vous ai pas assez remerciée de vous employer si généreusement, de vous intéresser avec tant d'ardeur à...

— Oh! dit-elle en s'arrêtant. Pourquoi me parlez-vous ainsi? Cette œuvre, à laquelle je travaille, ne nous est-elle pas commune? N'ai-je pas eu jadis l'habitude de m'intéresser, comme vous dites, à vos projets, de m'employer à leur réussite? Avez-vous donc oublié?...

Elle se tut. Les yeux de Manès fouillaient dans les siens; ils avaient une violence qui la tint tout à coup stupéfaite; cependant, cette violence même semblait hésiter, comme si quelque force luttait pour la refouler dans le secret d'où elle n'aurait pas dû sortir... Germaine subissait ce regard : elle attendait, muette, haletante... Le silence, entre elle et Manès, vibrait de toute la véhémence de leur émotion. Immobile devant elle, il voulait détourner son regard des yeux de Germaine, palpitans comme une proie; et il ne pouvait plus refermer dans son âme la barrière si longtemps immuable... Deux, trois secondes passèrent : il était tel qu'un homme qui sent céder sous sa main une cloison poussée par une main plus forte... Il murmura, la voix basse, frémissante :

— Et vous, vous, avez-vous donc oublié?...

Les yeux de Germaine s'agrandirent, Elle était devenue très pâle, et s'appuyait contre un arbre. Elle contemplait Manès fixement. Devant lui, devant ce visage plus pâle que le sien, convulsé

de passion, elle tremblait dans l'attente éperdue d'une révélation qui allait ébranler sa vie même. Il se pencha vers elle.

— Avez-vous oublié que je vous aimais?

Elle balbutia : « Ah! » Elle n'aurait pu parler, Elle tremblait davantage. La voix de Manès mordit sur ses nerfs comme l'archet sur les cordes :

— Vous ne le savez plus!... Et, après que vous m'avez rejeté, méprisé, pour vous donner à un autre, savez-vous combien j'ai été malheureux?

— Non! non! fit-elle, ne me dites pas cela!

La pensée de ce mal, causé par elle, lui était insupportable. Manès crut qu'elle voulait seulement faire taire ses reproches. Dans l'emportement où il s'abandonnait en furieux, nulle puissance humaine ne l'aurait empêché de parler :

— Je vous le dirai. Je vous dirai tout. Il faut que vous le sachiez!... Oui, j'ai souffert par vous! j'ai souffert atrocement, après ce jour abominable où vous m'annonciez d'un air si satisfait votre mariage!... Je suis parti de Paris comme une bête blessée à mort, qui fuit en hurlant et qui emporte avec elle sa blessure... A Noirville, là-bas, le jour de votre mariage, j'ai cru mourir de désespoir... J'ai vécu pourtant et vous avez pu me voir, chez vous, hier encore, aujourd'hui même, souriant devant vous... Eh bien, non! ce que je dois vous dire, parce que je ne peux plus vivre avec cette contrainte qui m'étouffe, c'est que ce sourire est un mensonge; c'est que je n'ai été sauvé, je n'ai vécu que par ma jalousie; et si je lui dois l'ardent désir de vivre malgré vous, je vous jure qu'elle me l'a fait payer cher!...

Germaine ouvrit la bouche comme pour parler; mais elle ne parla pas. Elle pressa ses mains contre sa poitrine, et elle se laissa tomber au pied de l'arbre sur un banc de gazon : le visage levé vers Manès, elle continuait de le contempler fixement, et elle gémissait, comme si elle eût senti en elle-même, dans son cœur, toute la souffrance dont il se plaignait.

— Ah! disait-il, quelles heures! quelles journées! quelles nuits! Vous avoir rencontrée, vous! Avoir établi entre nous cette communion parfaite des sentimens et des idées, cette confiance complète qui fait déborder l'être hors de son étroite prison, qui lui donne une autre âme pour aider la sienne, une autre vie pour embellir et prolonger sa vie! Mieux encore! Avoir rêvé de votre amour, le rêve de cette existence merveil-

leuse, où j'aurais eu votre pureté, vos caresses, le don absolu de vous, où je vous aurais appartenu tout entier, qui nous aurait unis enfin par les plus belles, par les plus grandes joies humaines!... Tout cela, cet espoir, ce bonheur déjà, ce rêve!... Et soudain!... Non, je ne parviendrai pas à vous dire, vous ne connaîtrez pas la torture de l'image affreuse qui est là, toujours devant les yeux, aveuglante de lumière dans la nuit, sombre dans le soleil, forçant le regard qui voudrait se détourner, implacable, plus implacable quand on crie : grâce!... et plus méchante, plus féroce. quand on a cru lui échapper! Non, je ne vous ferai pas sentir cette plaie que j'ai portée en moi, que je porte encore et qui ne guérira jamais!... N'est-ce pas un sort misérable?... Dites... J'étais bien tout à l'heure, et voilà qu'il a suffi d'un mot pour que je retrouve toute ma souffrance... Alors, que m'importent les succès, le pouvoir si je dois garder au cœur cette éternelle souffrance, cet éternel regret d'une destinée qui aurait été moins brillante, mais qui, par vous, aurait été le bonheur... tandis que, sans vous, le bonheur, jamais, jamais je ne le connaîtrai!...

Il s'était écroulé sur le banc de gazon, assez loin d'elle; il la regardait toujours; mais, à mesure qu'il parlait, son regard dépouillait sa violence; il n'était plus que douloureux : il trembla enfin, comme si la détresse de Germaine l'avait gagné peu à peu. Elle lut dans ces yeux toute la frayeur qui avait été dans les siens, mais désolée, sans espoir, devant la perspective d'un avenir qu'habiterait encore la souffrance. Et cette vue, sans doute, était insupportable à Manès autant que celle de l'image qui l'avait si longtemps poursuivi. D'un geste instinctif, et comme pour la cacher, ses mains se portèrent à son visage... Il se taisait maintenant... Après avoir cédé à l'irrésistible poussée qui lui faisait croire qu'il ne pourrait plus vivre s'il ne laissait déborder son amertume, il sentait soudain une sécheresse ardente, et comme le vertige d'un homme égaré, sous le soleil, dans un désert sans limites...

Germaine se glissa vers lui : ses mains détachèrent du visage de Manès ces mains qui brûlaient. Elle offrit à ce regard halluciné ses yeux pareils à des coupes pleines de fraîcheur. Elle avait pour lui, pour ses souffrances passées, pour son angoisse d'à présent, une pitié, une tendresse infinies. Cet homme qui pouvait disposer en maître de l'âme des foules et du sort de son

pays, était là, devant elle, plus faible qu'un enfant; et c'était elle qui disposait de lui, souverainement. Elle en éprouvait une joie indicible, dont le merveilleux frisson courait en elle comme l'esprit d'une vie surhumaine.

— Pardonnez-moi, dit-elle, encore haletante. Je fus très coupable envers vous... je ne savais pas, je ne voulais pas savoir que vous m'aimiez... Et plus tard, je n'ai pas su, je n'ai pas voulu savoir que vous souffriez... Je m'accuse de cette mauvaise volonté... J'allais au rebours de mon propre destin : engagée dans cette voie, je ne pouvais pas admettre que je m'étais trompée, et je marchais résolument, aveuglément... Et puis!... je n'ai pas fait de mal qu'à vous... Je m'en suis fait à moi-même, autant qu'à vous!...

Manès eut une sourde exclamation. Son cœur était bouleversé par cet aveu ; mais la souffrance de Germaine lui faisait de la sienne une âcre volupté; et, à voir la rougeur de ce front qui se penchait vers lui, comme cet orgueil s'inclinait dans le sentiment de la faute, il éprouvait, à son tour, une ivresse de triomphe. Ses mains serrèrent à les broyer les mains petites qui se crispaient dans les siennes.

— Ah! fit-il, la voix frémissante, est-ce possible? est-ce vrai? Dois-je comprendre?...

La flamme de ses yeux dévorait les yeux palpitans de Germaine :

— Dois-je comprendre que vous regrettez à cette heure d'être à un autre?

Elle hésita : la question lui paraissait trop simple et soulevait en elle une foule de sentimens, qu'elle aurait voulu tous exprimer. Elle dit lentement, avec un regard qui ouvrait, jusqu'au fond, son âme :

— Vous savez bien que rien de ce qui est moi, de ce que je pense, de ce que je sens, n'appartient à un autre!...

Il la contemplait ardemment. Il semblait chercher en elle, dans cette âme grande ouverte, si quelque erreur, quelque duperie ne s'y cachait pas encore... Il ne trouvait qu'une pensée qui se dévouait à lui tout entière... Il aspira l'air longuement. Mais aussitôt son visage s'assombrit. Ce n'était pas assez de ce triomphe.

— Rien de ce que vous êtes n'appartient à un autre! fit-il avec colère. Vous n'en êtes pas moins sa femme, sa femme!

Ses mains abandonnèrent celles de Germaine, et il détourna la tête, toute sa joie anéantie dans la défiance et la rancune...

— Oui, murmurait-elle, je suis sa femme, et il ne souffre pas, il ne souffrira pas de ce que je me suis malheureusement trompée. Mais je peux bien ne manquer à aucun des égards que je lui dois, et, cependant, donner le meilleur de moi-même, dont il n'a que faire, à celui...

De nouveau, les yeux de Manès étreignaient les siens, et d'une voix très basse, qui martelait les mots, il répondit :

— L'homme à qui vous appartenez, c'est celui qui vous a, vous, à sa discrétion, quand il lui plaît.

Germaine tressaillit. Elle avait joint les mains pour conjurer cette colère. Elle suppliait Manès, dans son cœur, de ne pas flétrir la beauté de cet instant par le réveil de souvenirs qui n'étaient que pénibles. Elle ne savait comment formuler cette prière : toutes ses pudeurs s'y refusaient. Et elle aurait voulu qu'il en recueillît la ferveur dans son regard, sur ses lèvres tremblantes, qu'il la comprît, qu'il y cédât. Mais il opposait un visage de violence aveugle et sourde, une passion résolue à ne rien comprendre, à ne pas céder, une souffrance qui exigeait au contraire d'être aussitôt secourue. Elle fut un moment épouvantée devant la force qui se révélait, soudain, pour s'emparer d'elle ; mais elle la subit ; il lui était impossible de voir cette ardente douleur. Elle balbutia lentement :

— Non..., non... Il n'en est rien... Je n'appartiens plus à personne... Un mariage de convenance... peut devenir assez vite... une association amicale...

Ce fut Manès qui tressaillit à son tour. Elle avait rougi : elle le regardait, confuse à la fois et heureuse d'avoir parlé. Il prit ses mains et les baisa longuement. Il la contempla encore ; elle sentit qu'il l'attirait à lui. Elle résistait, en souhaitant à la fois qu'il renonçât à l'attirer et qu'il fût plus fort que cette résistance. Son cœur battait à grands coups : et dans ce trouble extrême, sans qu'elle sût comment cela s'était fait, il arriva que sur ce cœur affolé, contre son épaule, la tête de Manès reposait, tandis qu'il disait, d'une voix dont elle frémit tout entière :

— Vous souvenez-vous, Germaine ?... Quand vous ne vouliez être que mon amie, je vous répondais : « Vous êtes mon amie... aimée. »

Elle trembla de délice, et son bras entoura Manès ; ses mains

se nouèrent contre ce visage qui rayonnait d'une joie infinie. Elle penchait sa tète vers lui : elle en était si proche que ses lèvres auraient pu lui effleurer le front, les paupières. Mais elle était contente de respirer seulement son ardeur et sa joie.

— Mon amie... aimée, disait-il..., je vous appellerai ainsi, désormais... comme autrefois, mieux qu'autrefois : celle à qui je suis lié par les confidences où nous nous sommes donné ce que nous avions en nous de plus secret et de plus cher... celle qui m'appartient et qui me possède... et puis, celle que j'aime... que j'aime!... Me sentez-vous délivré comme je le suis?... Comment vous dire ce malheur qui fut le mien si longtemps : souffrir en pensant à vous... craindre même de penser à vous... porter mon amour comme une blessure... C'est donc fini... je peux vous aimer!... Et vous?...

Il leva vers elle son regard qui se baigna, qui se noya dans le flux de tendresse qu'elle épandait sur lui. Elle sourit un peu à ce regard qui paraissait d'abord l'interroger. Puis, comme par malice, et parce que cette flamme virile la brûlait vraiment, elle ferma les yeux en continuant de sourire. Elle les rouvrit aussitôt : sur son cou, la bouche de Manès s'était appuyée. La brûlure dont elle voulait préserver ses yeux était en elle, mais avec une enivrante douceur, et lui prenait sa vie, l'égarait dans un abîme plein de délices... Devant ses yeux, le mystère des sous-bois lointains s'éclairait d'une lumière féerique... Un conte! Le prodige d'une métamorphose qui la transfigurait elle-même en créature d'essence surhumaine et d'éblouissante clarté... Tout à coup, le prodige diminua, la clarté faiblit; car Manès avait murmuré :

— Vous êtes à moi? dites? toute à moi?...

Et elle distinguait brusquement, sous la merveilleuse broderie de la métamorphose, des objets, des êtres réels, Vambard!...

— Hélas! fit-elle.

Un malaise sans nom se mêlait à son ravissement. Elle voulait saisir encore la beauté qui se dérobait à sa vue, et elle ne pouvait pas refuser sa pensée aux images qui s'entassaient là, proches, obsédantes.

— Hélas! reprit-elle... Je ne suis pas libre!

Manès détacha sa tête de l'épaule où elle avait reposé.

— Si! fit-il, vous êtes libre, puisque vous n'appartenez plus à personne.

— Oh! gémit-elle.

Son visage eut une crispation de surprise et de chagrin, comme si elle allait reprocher à Manès de tourner si vite contre elle l'aveu qu'elle lui avait fait pour l'apaiser. Mais elle ne parvint pas à exprimer ce reproche. Elle ne sut pas davantage exprimer la répugnance qu'elle avait éprouvée, un instant plus tôt, à gâter l'heure merveilleuse par un désir vulgaire : cette répugnance, depuis le baiser de Manès, avait si bien cédé, qu'elle n'était plus certaine de l'avoir ressentie. Elle n'était plus certaine de rien que de sa soumission enchantée aux volontés de cet homme ; c'était en elle comme un vol de sentimens et d'idées, pareils à des oiseaux affolés par la mystérieuse menace d'une puissance souveraine; et la faiblesse, où il lui semblait se fondre, se mêlait de terreur et de volupté. Elle ne put que murmurer d'un effort suprême :

— J'ai donné ma parole... j'ai juré... Ayez pitié de moi...

Elle était à bout : elle ne pouvait plus supporter l'impérieuse prière du visage penché vers elle, ni le tourment qui la ravageait. Elle avait appuyé son bras sur l'épaule de Manès : elle s'y cachait à demi. Et certes, au frémissement dont il tremblait encore, elle ne pouvait douter du combat furieux qui se livrait en lui. Mais elle, pour avoir imploré la pitié de Manès et son secours contre lui-même, était soudain affranchie de cette angoisse passionnée : elle retrouvait l'allégresse d'être aimée ; elle dit avec un soupir de joie :

— Je suis heureuse!... heureuse!...

Il ne répondait pas : elle lui montra des yeux où riait ce bonheur.

— Si heureuse, si fière!

Il avait un regard lourd et sombre, qu'elle voulut aussitôt alléger, éclaircir, en apaisant sa fièvre.

— Pensez-vous quel beau miracle se fait pour nous? Désormais nous voici rapprochés, réunis, et je reprends la place qui m'était si chère, mon Seigneur, comme servante de votre gloire... De tout mon cœur, de toutes mes forces, je voudrais la servir, et vous avec elle... Vous le voulez bien aussi, dites?

— Oh! fit-il d'une voix où sa passion vibrait sourdement, vous savez bien que c'est moi qui vous appartiens et que vous ferez de moi ce qu'il vous plaira!...

Elle avait été moins troublée par son exigence qu'elle ne le

fut soudain à le voir dompté. Contre lui, elle pouvait du moins invoquer sa faiblesse de femme: contre elle-même, comment se défendre dans la langueur qui l'accablait? Elle tenait entre ses mains la main de Manès, et la pressait doucement, d'une étreinte qui semblait machinale et distraite. Elle contemplait au loin les rayons de lumière jouant dans les sous-bois... Elle souriait avec une tendresse un peu triste... Ce rayon de lumière semblait si beau, et les feuilles vert et or brillaient si joyeusement, qu'elle eût voulu s'en aller jusqu'à cette clairière radieuse, pour goûter librement son charme et posséder son secret... Mais elle se disait aussi qu'il était meilleur de rester au loin, de préférer le désir et son prodigieux mirage à une satisfaction dont elle serait peut-être déçue... Et puis, pourquoi tout de suite?... Pourquoi ne pas laisser à l'avenir des surprises?... L'avenir! le temps!... L'heure présente les avait comblés : ne lui devaient-ils pas, en retour, d'accorder leur confiance, de remettre leur espoir à quelque autre heure, qu'ils pouvaient attendre dans la joie qui leur était accordée?... Elle souhaitait que Manès le comprît comme elle.

— J'aimerai ce bois un peu plus à partir d'aujourd'hui, fit-elle, et surtout cette place où vous m'avez parlé. Vous l'aimerez aussi, et vous lui garderez un souvenir de reconnaissance?... Vous penserez à cet endroit, à cette heure, comme à moi-même? sans colère, sans rancune?...

— Je tâcherai! murmura-t-il.

Il souriait, avec une courte lueur, fébrile et dure, qui pointait encore au fond de ses yeux. Elle l'eût voulu plus parfaitement d'accord avec elle; mais elle ne pouvait lui demander davantage. Il reprit :

— Vous m'y aiderez, Germaine! vous reviendrez ici! Maintenant que je vous ai retrouvée, vous ne me laisserez plus à moi-même!

— Et comment donc ferais-je pour me passer de vous? dit-elle.

Elle s'était levée. Il était debout. De ses deux mains, il dressa vers lui le visage alangui, il semblait l'interroger encore. Pourquoi, pourquoi, libre d'elle-même, refusait-elle de se donner? Pourquoi voulait-elle que ce refus maintînt entre eux, présent et vivace, le souvenir de ce qu'il souhaitait si fort d'oublier? Comment ne voyait-elle pas que le serment qu'elle invoquait,

pour lui, signifiait trahison?... Ah! dissiper les ombres mauvaises, jeter dans son âme de la merveilleuse lumière, libérer les forces d'amour trop cruellement contraintes qui aspiraient vers elle, ne sentait-elle pas que c'était le vrai miracle, et que, d'un mot, elle pouvait l'accomplir, et que cette joie inouïe, dût-elle la payer d'une souffrance morale, il aurait, lui, assez d'adoration pour qu'elle en bénît à jamais le sacrifice?... Ou bien se méprenait-elle? Était-ce un jeu? Si fort dans le silence, et désarmé par l'aveu, devenait-il un jouet pour occuper les loisirs d'une femme riche et désœuvrée?... Qu'elle le dît au moins! Il se reprendrait, il essaierait de se reprendre. Il ne s'abandonnerait pas à la folle espérance de vivre le rêve ancien de l'amour absolu!... Il interrogeait le visage, les yeux, la bouche qui souriaient devant lui... Moins d'une seconde, dans un éclair de lucidité, elle vit toute son inquiétude : elle comprit que cet homme aux passions véhémentes lui appartenait dans cet instant, et qu'il lui appartiendrait désormais, à la condition que, se soumettant à son désir, elle s'en emparât... Il suffisait qu'elle dît une parole... Mais elle ne pouvait pas dire cette parole... Et déjà, rassurée par sa propre joie, elle ajoutait en elle-même : « Pas maintenant, peut-être un jour. » Et elle en revenait à cette tendre et naïve certitude qu'il devait être heureux, puisqu'elle était heureuse... Son sourire s'adoucit un peu plus. Elle murmura :

— Mon ami! mon ami si cher!...

Il ne put s'empêcher de sourire à son tour. Cependant, il ne savait rien; mais la douceur de Germaine le gagnait, comme elle l'avait voulu. Et il acceptait ainsi que leur destinée, qui aurait pu se fixer, attendît de l'avenir la révélation définitive.

Ils s'en allèrent lentement vers Fontenay. Elle le questionnait sur lui-même, sur les projets de son ambition, sur les partisans dévoués à sa cause. Et d'abord, il ne répondait qu'en phrases vagues et brèves : il était comme gêné par les émotions incertaines de l'heure précédente pour reprendre le personnage du chef de parti, sûr de sa route, confiant en sa chance. Mais la curiosité de Germaine finit par lui rendre le sentiment énergique de soi. Il observa seulement que, de tout ce qu'il racontait, espoirs, idées, opinions sur les hommes, elle s'emparait aussitôt comme d'un bien qui, désormais, leur était commun; elle s'emparait de lui, forte de l'aveu qui le mettait à sa discrétion. Et certes, il n'avait jadis rien rêvé de plus beau que cette

parfaite union, où, sans cesse, il ferait à la femme aimée l'offrande de toutes ses pensées. Mais c'est qu'aussi, dans ce rêve, Germaine était à lui, véritable moitié de lui-même... Maintenant, elle prenait tout et elle ne se donnait pas... Il en avait un peu de ce malaise, qu'on éprouve à pressentir une duperie à laquelle, d'ailleurs, on s'est, soi-même, étourdiment exposé... Cependant, il continua son récit. Germaine l'écoutait, le recueillait avec ferveur. Il disait ce mouvement de convoitise, cet attrait invincible de la puissance prochaine qui amenait vers lui la foule mêlée des ambitieux et des mécontens, depuis qu'on savait son éloquence et ses volontés réformatrices soutenues par la richesse audacieuse des hommes nouveaux : il disait aussi l'hostilité furieuse des démocrates bourgeois, menacés dans leur jouissance et leur sécurité... Germaine glissait une approbation, une réserve, une critique. Les reconnaissant toujours justes et fines, Manès, loin de les éviter, les provoqua. Leur entretien fut enfin tel qu'elle le souhaitait : une confidence de Manès qui lui livrait, à la fois, les faits exposés au grand jour et l'univers secret des intentions, des hypothèses, des tendances, pour qu'elle jugeât et choisît. Le regard de la jeune femme luisait d'ardeur et de joie...

Assis en face d'elle, comme la veille, dans le train qu'ils avaient pris à Fontenay, Manès s'abandonnait au bien-être qu'épandaient en lui la chaleur de ce regard et la sollicitude avisée de cet esprit. Par instans, le plaisir de contempler Germaine l'emportait, ou au contraire, l'agrément de la sentir intéressée, plus que lui-même, à la partie qu'il voulait jouer... Il la voyait enfin telle qu'il avait passionnément désiré qu'elle se montrât, un peu plus tôt, au moment de quitter le banc de gazon dans le bois de Vincennes : il découvrait clairement en elle la dévotion totale à sa personne et l'ivresse de lui appartenir. Seulement, il ne pouvait douter que l'émoi qui faisait étinceler ces yeux, frémir ces narines et cette bouche, avait sa cause vraie, non dans une impulsion, mais dans un triomphe d'orgueil. Il en était certain et toute son espérance se rallumait : « Peut-être, peut-être, songeait-il, l'aurai-je à moi, ainsi... Peut-être cédera-t-elle par la faiblesse de cet orgueil !... »

Le train s'arrêta. Ils durent s'apercevoir qu'ils étaient arrivés. Du coup, toute la vie de Manès se ramassa dans un regret insupportable : Germaine allait disparaître, heureuse, enchantée, et lui, le cœur grand ouvert, subirait le froid de la solitude,

l'amertume de son désir déçu. Il murmura : « Germaine! »

La violence de ce désir étranglait sa voix ; il saisit la main de la jeune femme, déjà debout et prête à descendre du wagon : elle se rassit brusquement sur la même banquette que lui, le visage vers la portière ; derrière elle, contre ses cheveux et son cou, elle sentait le souffle brûlant de Manès. Il murmura en mots hachés :

— Écoutez, Germaine... pour moi comme pour vous... Notre amour ne doit pas être la lutte... la lutte sournoise... où l'homme cherche à conquérir, par ruse, la femme qui veut s'amuser de lui... Nous valons mieux et notre amour exige davantage... Soyez à moi en toute loyauté, comme moi, je suis à vous... J'ai soif de vous, mon amie aimée... Je vous veux toute à moi... Il faut que vous soyez à moi pour tuer les mauvais souvenirs, pour faire l'admirable union qui fut toujours mon rêve... Dites! je vous en supplie!... Je vous appartiens... Ne tardez pas à me dire la parole qui nous unira pour toujours... Il le faut!... Ne sentez-vous pas qu'il le faut?...

Elle avait essayé de l'interrompre. Elle répondit enfin avec une sorte de gémissement :

— Ah! vous êtes inexorable... je suis brisée... Laissez-moi le temps... de... de lire en moi-même...

— Le temps! fit-il avec emportement. C'est à chaque minute, à chaque seconde, une inquiétude, une souffrance pour moi...

— Eh bien! fit-elle comme accablée... demain... demain, je vous dirai si je crois possible... plus tard... de nous aimer librement...

Un employé s'arrêtait devant la portière : sa face placide et sympathique exprimait l'ennui d'avoir à les troubler. Germaine se précipita hors du wagon.

Le lendemain matin, Manès reçut un « pneumatique » non signé, où il reconnut l'écriture de Germaine.

« Je ne vous verrai pas aujourd'hui, disait-elle. Ne blasphémez pas! Je voudrais tant vous voir! Je vous écris de la maison de ma pauvre amie. J'y suis retournée hier soir, car c'était fini, et j'ai passé près d'elle cette nuit, comme elle me l'avait demandé : on viendra m'y chercher dans la journée, et il est inutile de vous exposer à cette rencontre... Je voudrais

tant vous voir! mais comme hier, pas avec des hasards qui pourraient gâter notre joie; et, ces jours-ci, je n'ose compter sur ma liberté... Soyez patient! Ne vous plaignez pas! Que vous avez été cruel de vous plaindre, hier!... Le temps, que vous accusez, pourrait vous être plus favorable que vous ne le croyez!... »

Manès froissa nerveusement le billet: il ne doutait plus de la victoire, il la sentait sûre, prochaine. Et d'abord, il se dit: « Comment pourrai-je attendre, comment pourrai-je supporter les jours jusqu'à ce que j'aie vu son sourire de consentement? » Mais il souriait lui-même en s'interrogeant; et, comme si le tendre espoir que lui accordait Germaine l'eût enrichi d'une force inconnue, jusque-là prisonnière et soudain affranchie, il était maintenant au-dessus de toute misère, de toute faiblesse, de toute souffrance. Il pouvait opposer à lui-même et au monde entier une puissance invincible de vie et d'action.

Un peu plus tard, Chautin arrivait, escorté de deux jeunes députés qui s'étaient attachés d'une énergie enthousiaste, autant qu'intéressée, à la fortune de Manès. Le journaliste, plus affairé que jamais, se plaignit de ne l'avoir pas trouvé, la veille, à la Chambre :

— Je vous ai cherché partout...

— Oui, fit Manès... j'ai dû m'absenter, hier...

Il sourit en pensant au bois lumineux et désert.

— C'est fâcheux, répondit Chautin. Nous touchons à la crise; ce ne sont pas les jours qui comptent, maintenant, mais les heures!

— Quoi? fit Manès, brusquement possédé par la fièvre de la lutte. Que se passe-t-il? Que s'est-il passé hier?

— Il s'est passé que le ministère intrigue ferme, et vous savez par quels moyens. Depuis que la fondation de la Ligue est annoncée, il tâche de rattraper tous ceux qui viennent à nous. Il n'y va pas par quatre chemins, et dame! beaucoup hésitent... Chaviot, qui semblait gagné pour nous, se replie à présent... Combien d'autres! Il faut agir. Du moins, je le crois...

— Bien, fit Manès frémissant. Fixons donc le banquet de la Ligue à mardi; quant à la Chambre, nous verrons, ce soir... Moi, je suis prêt.

D'autres visiteurs arrivaient, collègues du Parlement, certains fonctionnaires, des journalistes, des hommes qui sont toujours de toutes les intrigues, des délégations provinciales...

Trois fois la semaine, il en était ainsi; on eût dit l'antichambre d'un ministre tout-puissant, les jours d'audience. Seulement, tout ce monde s'entassait dans le petit salon, le cabinet exigu, la chambre étroite, et débordait dans le jardin, où le bruit des voix attirait aux fenêtres les visages curieux des voisins... Manès allait et venait parmi les groupes... Il écoutait plus qu'il ne parlait. Il recueillait plus de doléances et de vœux, qu'il ne formulait de promesses. Il n'avait pas besoin de s'engager. Sa présence suffisait à tous. Il figurait leur espoir. Il était comme revêtu, à tous les yeux, de sa mystérieuse et souveraine séduction.

L'après-midi, à la Chambre, il vérifia la justesse des observations de Chautin. Les ministériels tentaient un effort désespéré pour ramener les incertains, pour effrayer ses amis, pour le décourager lui-même; et parmi les agités, bons à toutes les folies, on avait l'air de compter sur lui comme pour un coup d'État. Il résolut de s'expliquer sur-le-champ, non pas à la tribune, mais dans les conditions mêmes où on manœuvrait contre lui, et de manière que l'explication fût, sinon retentissante, du moins connue. Il avisait précisément Christian, fort excité, déployant sa verve d'orateur de couloirs, qui n'avait jamais eu meilleure occasion de s'exercer, et, d'ailleurs, se dérobant dès qu'il paraissait s'approcher. Il prévint quelques amis. Tous se mirent à rôder autour de Christian, puis, rabattus soudain, l'enfermèrent dans un cercle où Manès l'eut en face de lui.

— Me voilà donc faux républicain, traître, tyran, premier Consul! fit Manès ironiquement. Pourquoi pas Empereur? Manès Ier! Hein?... Ah çà! de qui vous moquez-vous, de moi, de la Chambre, ou de vous-même?

Le groupe, autour d'eux, avait brusquement grossi. Les plus éloignés se dressaient pour voir, ou tendaient l'oreille pour recueillir chaque mot. Christian se débattait, protestait:

— Je n'ai dit que la vérité, répétait sa voix de Vaucluse, assez troublée, semblait-il.

— La vérité, répondait Manès, je vais vous la révéler tout entière, mais à une condition, c'est que vous la transmettrez exactement à votre ami, le président du Conseil... Il est parfaitement vrai que certains hommes, à la tête de grandes entreprises, ont formé un comité de propagande politique; mais ces hommes sont tous républicains, tous socialistes: leur comité

sera républicain, socialiste comme eux... Il est parfaitement vrai que nous avons accepté..., tenez... tous ces messieurs et moi, de guider leurs efforts; mais nous imposons notre programme qui tiendra en deux phrases : « Ne rien sacrifier du passé républicain, exiger tout pour l'avenir socialiste... » Il est vrai, enfin, qu'entre ce comité et nous, il y a un lien... Là est le grand secret. Je n'hésite pas à vous le découvrir. Ce lien, c'est le dégoût de l'ignoble politique que vous nous imposez, c'est le désir de sauver la République compromise par vous, c'est la volonté enfin de jeter bas votre ministère, pour réparer d'abord le mal qu'il a fait, et tâcher ensuite de faire un peu de bien... Voilà le secret, Christian; courez le dire à vos amis ; il n'est que temps : avant peu, je le leur dirai moi-même !...

Il y eut sur ces mots un brouhaha. Christian s'éclipsa : le bruit se répandit aussitôt que Manès allait interpeller. L'agitation fut tout de suite très vive. Chacun voulait s'informer. Du côté des ministériels, l'imprévu de l'attaque jetait évidemment le désordre et, la consternation. On avait couru à la présidence du Conseil : les ministres arrivaient un à un ; leurs fidèles les renseignaient, et, trop visiblement, la nouvelle les déconcertait. La masse des incertains flairait la bataille, avec un sentiment, qui ne se cachait pas, d'impatience et de curiosité. En cet état, Chautin joignit Manès, silencieux, un peu pâle, au milieu d'un groupe pressé, chuchotant :

— Eh bien ! fit-il, est-ce exact ? Ne craignez-vous pas que ?... Vous ne m'aviez pas dit ?...

Manès l'arrêta d'un geste : dans son visage, dont tous les muscles semblaient tendus, les yeux clairs luisaient de résolution.

— Ce n'est pas moi qui les ai cherchés. Ils s'offrent à recevoir des coups : ils sont là comme un troupeau bêlant, affolé... Jamais nous n'aurons une plus belle occasion de vaincre... Faut-il la laisser échapper ?

Chautin plissa le front, appuya sur ses lunettes, passa la main sur son crâne chauve. Il semblait mesurer, comme un entraîneur son « crack, » les ressources et la chance de Manès... Cet examen ne dura qu'un instant. Le vieux journaliste s'écria, la mine épanouie :

— Ma foi ! d'un autre, je me permettrais de douter, mais de vous !...

— Alors, dit Manès, en avant!

Quand on le vit gagner la salle des séances, tous les députés refluèrent à sa suite. Les ministres étaient à leur banc. Une rumeur bourdonnait et grondait tour à tour. A la tribune, un orateur, étonné de cette affluence, précipitait, dans le bruit, des périodes qui n'étaient pas faites pour cette atmosphère de combat. Quand il eut achevé, la rumeur s'enfla d'abord. Le président, debout, un papier à la main, réclamait le silence. Il put annoncer enfin que M. Manès demandait à interpeller le gouvernement sur la politique générale du ministère. Le président du Conseil se leva pour déclarer que le gouvernement réclamait le renvoi à un mois. Une minute après, Manès était à la tribune.

— J'insiste pour la discussion immédiate, dit-il. Que le gouvernement ne comprenne pas à quel point elle est nécessaire, pour le bien du pays comme pour sa propre dignité, cela seul prouve la singulière conception qu'il se fait de l'un et de l'autre.

— C'est son affaire! cria-t-on.

— Oui; mais celle de la Chambre est d'avoir en face d'elle des ministres dignes de sa confiance...

Des « très bien, très bien, » fusèrent de tous côtés. Il voyait, dans le vaste hémicycle, les visages attentifs; il les dénombrait instinctivement, et croyait les trouver, en majorité, favorables. Il aurait voulu pousser son attaque. Il devait se retenir, au contraire, pour tout à l'heure, pour le moment où il engagerait le fond du combat. Il jeta rapidement quelques phrases d'une politesse méprisante, et conclut :

— Je ne comprends qu'une chose, c'est que vous avez peur, peur de vous-mêmes, de votre impopularité, peur de lire, dans le sentiment de la Chambre, qu'elle vous a trop longtemps supportés, et qu'elle ne veut plus de vous!

Cette fois, les bravos battirent, drus et retentissans, tandis que des protestations et des cris répondaient sur les travées ministérielles. Autour du président du Conseil, quelques députés parlaient très vivement, comme pour l'exhorter à une hardiesse dont il ne voulait pas. Enfin, le président mit aux voix la date d'un mois. Le tumulte grandissait.

— Ça y est, dit-on à Manès. Le renvoi est repoussé...

— Non, ne dites pas cela! protestaient les timides.

Telle était pourtant la vérité. Le président proclama les chiffres: trois cents voix contre deux cent vingt repoussaient le renvoi. Aussitôt le président du Conseil se leva et quitta la salle, suivi de tous les ministres. Il y avait eu comme une stupeur, quand on l'avait vu se lever. On comprit qu'il s'en allait, qu'il préférait tomber tout de suite, au lieu de se battre; alors ce fut une explosion. Un formidable tonnerre d'applaudissemens éclata : il ne couvrait pas les hurlemens de fureur, mais il grondait plus triomphant, et dans la salle entière, tout le monde debout, la gesticulation des bras, des têtes, des corps faisait l'amphithéâtre pareil à un champ de bataille. Manès se disait : « Voilà ! c'est fait ! » Il était plus étonné que tout autre, mais il n'en laissait rien paraître, et il accueillait avec bienveillance les félicitations enthousiastes. Cependant, il ajoutait en lui-même: « Pourvu que ce soit fait ! qu'ils ne se laissent pas convaincre de revenir ! » Mais il écarta cette invraisemblable hypothèse. Il pensa encore : « Pourvu que le nouveau ministère ne se fasse pas sans moi ! » Contre ce souci, protestaient les acclamations qui saluaient sa victoire, à lui ; la séance était levée, la salle se vidait. Dans les couloirs, toujours entouré, il fut abordé par Ladan, qui le félicita solennellement. Sans désemparer, le vieil homme lui prit le bras.

— Si je suis appelé, fit-il à mi-voix, je compte sur vous... Venez causer ce soir à neuf heures.

Ils se serrèrent la main comme pour un engagement définitif. Chautin se précipitait :

— Hein ! comme vous les avez eus, d'un coup d'épaule... admirable, mon cher Manès... Et maintenant, un beau portefeuille! hé!

Manès exprima légèrement ses doutes, pour le plaisir d'être rassuré; Chautin le rassura, en effet, avec indignation :

— Ah bien ! Il faudrait voir ça!

Escorté comme un triomphateur, Manès quitta le Palais-Bourbon et regagna Auteuil. Il avait besoin de la présence de ses partisans et de leurs discours, pour occuper sa fièvre. Il parlait joyeusement, ironiquement, et ils avaient, eux, besoin d'entendre sa voix pour s'associer mieux à sa victoire. Comme il était à peine six heures, il les garda près de lui, à causer indéfiniment. Il les retint à dîner. Ils l'accompagnèrent chez Ladan. Quelques-uns, vers minuit, le reconduisirent encore. Il lui sem-

blait qu'il ne pourrait dormir : il dormit cependant, d'un sommeil immédiat, profond, comme toutes les fois que sa force nerveuse s'était dépensée en émotions excessives.

Le lendemain, il se réveilla pour lire un billet de Germaine ; stupéfaite de la chute du ministère, elle exprimait, à la fois, un espoir et des craintes... « N'est-ce pas arrivé trop tôt ? Et vous saura-t-on gré d'avoir provoqué cet effondrement, comme d'avoir triomphé dans une lutte difficile ? En tous cas, la Ligue va vous soutenir, et moi, j'attends vos ordres... Que j'ai donc hâte de vous revoir ! »

De tout le billet, cette dernière phrase, seule, restitua un instant, au cœur de Manès, l'émoi de l'avant-veille : le reste l'avait plutôt indisposé, gêné. Mieux eût valu pour lui la lutte et la victoire ? Il le savait ; pourquoi le marquer avec cette insistance ?... La Ligue l'appuierait ? Certes, il y comptait bien : à quoi bon le lui dire ?... Il avait cru, en ouvrant le billet, à une effusion de tendresse... Il relut plusieurs fois la dernière phrase. Puis avec une véhémence que le repos ranimait, plus impatiente que la veille, il se jeta dans les calculs et les combinaisons de la partie qui se jouerait, ce jour même et les suivans.

Durant ces jours, il connut les affres du joueur qui a risqué sur une carte tout son argent, l'argent dont il a besoin pour vivre, le prix de son existence même. Depuis l'élection de Noirville, il n'avait pas subi des angoisses si cruelles. Elles le secouaient plus violemment à la hauteur où il s'était élevé, et, cependant, il lui était interdit à lui, chef de parti, d'en rien laisser paraître. Il ne devait pas douter qu'un portefeuille ne lui fût réservé : il n'eut pas l'air, en effet, d'en douter. Ses amis, à la Chambre, Chautin dans les journaux, appuyé par l'influence de la Ligue dont il se servait avec son habileté coutumière, firent pour Ladan le travail pareil à celui des sapeurs du génie autour d'une place forte. Ladan fut enfin appelé : son Cabinet était composé d'avance : Manès eut les Travaux publics.

Quand il rentra chez lui, de l'Élysée où Ladan avait présenté son ministère, Manès trouva Chautin, Vambard et tous les directeurs de la Ligue, venus pour le féliciter. Il ne les remercia pas de leur concours ; il indiqua seulement que son succès était le leur. Eux-mêmes le jugeaient bien ainsi. Jamais Vambard n'avait étalé un contentement plus épanoui de soi, de Manès, de l'univers. Ce fut lui qui rappela la date du banquet : il ne

pouvait plus attendre, il était plus impatient de tenir son rôle à la face du monde, que n'avait été Manès de sentir en ses mains le pouvoir.

— Pourquoi changer nos décisions ? fit-il. L'opinion est prète pour une manifestation grandiose. Nous avons toutes nos réponses... A moins que vous ne pensiez autrement, mon cher ministre ?...

— Nous sommes d'accord en tout, répondit Manès. Va pour mardi ! Veuillez me prendre demain matin au ministère, à onze heures. Je vous conduirai chez Ladan pour que vous lui fassiez votre invitation.

X

— Par ici, madame, prenez garde, il y a deux marches... Là... Veuillez seulement ne pas pencher la tète... On vous apercevrait... De là vous verrez très bien et vous entendrez tout...

Germaine remercia le directeur de l'hôtel, qui l'avait conduite, et s'assit dans l'ombre, contre une baie de la galerie qui circulait autour de la salle du banquet : de là, en effet, sans que personne pût remarquer sa présence, elle voyait tout, elle entendait tout.

Et d'abord, surprise par l'éclat des lumières, par le bruit que faisaient au-dessous d'elle les quatre cents convives, causant, riant, mangeant, le cœur lui battait un peu d'être là, par ruse et comme en fraude, pour satisfaire un caprice : elle avait souhaité d'assister à ce banquet ; elle y avait réussi, seule, sans prévenir ni son mari, ni qui que ce fût, et elle s'amusait de ce mystère. Mais son cœur battit plus fort. Devant elle, à la table d'honneur qui déployait une longue courbe, au-dessus des rangées perpendiculaires des convives, un visage recueilli, résolu, se dressait : des yeux clairs contemplaient un rève extraordinaire... Germaine porta contre ses lèvres ses mains passionnément jointes. C'est pour le voir, lui, qu'elle était venue, et pour l'entendre tout à l'heure... Oui, l'entendre : car il parlerait. Et son plaisir de le contempler devenait une joie infiniment émouvante, parce que ce visage impassible, énergique, et ces yeux pleins de rève, recélaient la merveilleuse beauté de l'éloquence.

« Cher ! cher ! » se dit-elle.

Le repas touchait à sa fin : de l'angle où était la porte de l'office, une procession de serveurs se déroulait comme dans

une féerie, chacun portant, le bras haut, sur un plat d'argent, la croûte dorée d'un pâté. Mais Germaine pouvait attendre très longtemps, car elle regardait Manès : elle le regardait librement, de toute son âme; elle le prenait, et elle se donnait à lui. Elle ne l'avait pas revu depuis l'après-midi du bois de Vincennes, depuis son baiser et son impérieuse prière. Dès le lendemain, elle le reverrait chez elle, à déjeuner, avec le comité. Mais demain, c'était trop tard : demain, elle ne l'aurait pas tout à elle, et ne pourrait se laisser aller vers lui. En ce moment, libre dans l'ombre qui la cachait, elle sentait combien, depuis une semaine, le temps avait travaillé pour lui. Elle lui appartenait. Et dès lors qu'elle lui appartenait, elle trouvait aisé, simple et, d'ailleurs, délicieux le projet qui pouvait la faire à tout jamais libre, plus libre qu'en ce moment, de l'aimer et d'être à lui. Elle avait hésité devant une telle hardiesse : elle n'hésitait plus qu'à peine ; elle ne pouvait plus repousser, méconnaître sa véritable destinée... Au centre de la table d'honneur, entre Ladan et le Garde des sceaux, Vambard reluisait de sa barbe magnifique, de son plastron qui semblait verni, surtout d'un air qu'elle ne lui avait jamais vu, si majestueux, pompeux et triomphant. Elle sourit. Elle n'aurait pas voulu ternir le brillant de ce personnage ridicule et sympathique. Elle se raisonnait : « Qu'est-ce que cela peut lui faire ? Il a du bonheur pour longtemps et la croix le consolerait d'une bien autre misère... »

Aux détonations des bouteilles de champagne, il y eut dans la salle une accalmie, et les têtes se tournèrent vers la table d'honneur. Vambard, la main caressant sa barbe, faisait une mine aimable et solennelle. Il suivait de l'œil le mouvement des serveurs emplissant les verres. Dès qu'ils eurent achevé, il se leva. Un murmure flatteur parut approuver sa prestance et l'autorité de toute sa personne :

« ... Dire que j'ai tant lutté pour qu'il acceptât cette présidence !... Mais il y est parfait : il n'aurait jamais rien trouvé qui lui convînt mieux ; on n'aurait trouvé personne qui convînt mieux que lui. »

Elle se savait gré de l'avoir décidé, et qu'il dût à ses instances d'être là, rayonnant, entre deux ministres, à la première place ; elle avait besoin, en ce moment, de sentir tout ce qu'elle avait fait pour lui. Quand les premières phrases de Vambard furent soulignées de « Très bien ! Bravos ! » elle fut contente aussi,

parce que c'était encore à elle, qui avait corrigé, complété, refondu son discours, que son mari devait cet applaudissement. Même elle lui avait enseigné à le bien dire : debout devant elle, dans le hall du Parc Monceau, il avait soigneusement appris, suivant ce qu'elle lui montrait, les justes intonations. Maintenant, il s'en tirait fort bien. Sa voix de fausset n'avait pas d'éclats trop discordans : dans les feuilles posées sur la table, il suivait son texte avec assez d'habileté pour donner à toute la salle l'illusion d'une parole abondante et spontanée. On l'applaudit vigoureusement quand il affirma, au nom de la Ligue, « la résolution de vouloir le socialisme, non de le subir, en même temps que le dessein de montrer à la France, par l'exemple de patrons et de capitalistes intéressés à la conservation sociale, qu'elle pouvait et devait prendre des formes mieux adaptées aux temps nouveaux. » C'est alors qu'il saluait et remerciait les ministres. Les applaudissemens redoublèrent, quand il parla du vétéran des luttes républicaines, à savoir de Ladan, puis du Garde des sceaux, de deux autres ministres. Ils crépitèrent vifs, chaleureux, joyeux quand il prononça le nom de Manès. Impassible, souriant un peu, Manès avait toujours son regard perdu. Germaine le contemplait avec une tendresse orgueilleuse qui se nourrissait de ce bruit et souhaitait qu'il ne cessât point.

Dès lors, elle écouta distraitement les orateurs. Vambard acheva son discours. Ladan parla sur ce rythme méridional où toutes les phrases sont cadencées avec le même emphatique accent. Elle n'écoutait plus : elle n'avait d'autre sensation d'elle-même que l'énervement insupportable de l'attente. Enfin Ladan s'assit. Les bravos lui rendirent l'hommage qui convenait à sa fonction et à ses promesses : ils s'apaisèrent peu à peu. Et tout à coup, ce fut une explosion furibonde, les mains frappées de toute la force des bras, les poitrines lançant des cris enthousiastes : Manès était debout, les doigts touchant à peine la table, la tête un peu inclinée. Sur le plastron blanc, son visage semblait pâle : dans ses yeux clairs passait une flamme d'étrange volonté; on l'eût dit possédé par une hallucination prodigieuse. Au premier éclat de l'ovation, Germaine avait été secouée d'une émotion si violente qu'elle cria aussi : elle cria dans le formidable tumulte; sa voix se perdit; elle-même l'entendit à peine. Elle étouffait : elle tremblait tout entière. Appuyée contre la balustrade, les poings à ses tempes qui battaient fol-

lement, elle tâchait de reprendre haleine ; il lui semblait qu'on lui avait jeté tout d'un coup une joie presque douloureuse... La douleur était calmée; la joie l'envahissait, la baignait : elle l'avait dans toutes ses fibres, dans son cerveau et dans son cœur, comme un parfum, comme la saveur la plus exquise, comme un air de fraîcheur et de vie. Une infinie reconnaissance l'élançait vers Manès :

« Ah ! murmura-t-elle. A toi ! à toi ! à toi ! »

Elle avait parlé à mi-voix : sa voix s'abaissa, s'éteignit. La voix de Manès retentissait... Quelques années plus tôt, dans une vaste salle, basse, enfumée, surchauffée, devant une foule fiévreuse, Germaine l'avait entendue pour la première fois ; les mots que la bouche de cet homme enveloppait d'une sonorité si caressante, avaient volé jusque vers elle, et sa pureté de vierge s'était profondément troublée, comme si la caresse lui eût été donnée, à elle-même, par cette bouche. Maintenant, toutes ses aspirations de femme, ses inquiétudes et ses vagues désirs se fondaient en langueur et délice, parce que, de nouveau, de la même bouche, venait vers elle la même caresse des sons... Possédée par cette musique d'enchantement, elle écoutait les paroles de Manès, comme dans un rêve qui s'embellissait sans cesse de leur beauté... Par instans, le fracas des applaudissemens la faisait tressaillir... Puis elle s'alanguissait encore : elle se livrait plus amoureusement à la voix qui lui semblait l'étreindre... En même temps, l'évocation du passé, saisissante et miraculeuse à certains mots, la tourmentait d'un regret infiniment tendre : « Pourquoi, pourquoi n'ai-je pas suivi ma destinée qui me vouait à lui ?... » Et ce regret était aigu aussi : il avivait en elle le souhait passionné de vivre désormais la vie bienheureuse qu'elle avait méconnue jadis. Devant elle, il n'était plus ni joie, ni repos, ni raison d'exister, hors l'amour qui l'unissait à l'élu. Tous les doutes, tous les scrupules tombaient autour d'elle; il fallait qu'elle fût libre, elle était libre, puisqu'elle devait disposer d'elle-même. Elle prenait à cette heure la décision suprême que, d'abord, toutes ses timidités, les habitudes, le respect humain lui avaient montrée trop redoutable...

— ... Vous avez regardé vers l'avenir, disait la voix vibrante de Manès... Honneur et gloire à vous !... La cité future, que le rêve généreux des philosophes et des poètes semblait avoir bâtie

sur des nuées, vous êtes, vous tous, les bons ouvriers qui entreprenez de la construire, réelle et solide, avec des moellons et du mortier... Honneur à vous, messieurs!... Aujourd'hui nous en posons la première pierre... Et je ne devance l'avenir que d'un moment, pour dire ce qui fut toujours mon vœu le plus cher, la pensée directrice de ma vie : la cité s'élèvera par nos efforts : rien ne nous coûtera pour la faire vaste et belle. Nous n'épuiserons pas cependant toute la tâche ; nos successeurs la continueront après nous et, ne l'ayant pas épuisée plus que nous, la légueront à leurs descendans. C'est une tâche, en effet, qui domine la faiblesse des individus : elle est aussi grande que l'humanité. Mais loin de vous effrayer, son étendue, sa difficulté, le dévouement et les sacrifices qu'elle exige ont attiré votre audace... Je salue cette audace, messieurs, et je bois à son succès!...

Il resta debout, un instant, sa coupe tendue vers la salle qui l'acclamait ; il semblait, en ce geste, lui offrir un philtre de paix et de bonheur ; et c'était bien comme un breuvage d'illusion que déjà ces hommes venaient de goûter à l'entendre. Par ses yeux qui le voyaient tel qu'un magicien, debout en face de la foule haletante, par ses oreilles qui bourdonnaient du bruit formidable des clameurs, Germaine s'enivra tout à fait. Elle se dit : « Pourquoi attendre? C'est maintenant, c'est tout de suite qu'il doit savoir que je lui appartiens... »

Elle écrivit sur une feuille de télégramme :

« Je suis là devant vous, ami si cher, je vous ai entendu et je vous vois. Voulez-vous que je vous attende, en voiture, derrière la Madeleine? Si vous le voulez, comptez dans la galerie qui est en face de vous jusqu'à la septième baie, en portant la main à votre bouche... »

Elle avait appelé un domestique pour faire remettre ce billet à Manès. Elle attendit ensuite anxieusement. Elle vit Manès prendre le billet sur un plateau, l'examiner avec un peu d'étonnement et le décacheter... Sous les cheveux drus, sur le front pâle et crispé, une onde courut. La tête baissée de Manès se releva : ses yeux comptaient rapidement les fenêtres de la galerie ; à la septième, ils lancèrent un éclair de joie, tandis que sa main se portait à ses lèvres...

Un quart d'heure plus tard, quand Manès ouvrit la portière de l'auto où l'attendait Germaine, il l'interrogea, d'abord, la voix étouffée :

— Où voulez-vous aller?

— Où il vous plaira, répondit-elle.

Il donna son adresse à Auteuil. Il était auprès d'elle; la voiture roulait par la rue Royale; ils n'osaient se regarder; leurs mains s'étreignaient avec la violence de leur impatiente ardeur. Dès qu'ils aperçurent les Champs-Élysées, il l'attira contre lui : il cherchait les lèvres de Germaine; elle les lui donna dans un grand cri d'apaisement. Ce baiser les unit tout le long du chemin. Il avait seulement murmuré :

— A moi? à moi?...

Et elle avait répondu, la voix légère comme un souffle :

— A toi! à toi!...

Puis ils s'étaient tus ; ils n'auraient pu parler. Ils avaient besoin d'abord d'étancher une soif trop ancienne et cuisante.

La voiture s'arrêta enfin. Silencieuse, Germaine suivait Manès qui la guidait jusqu'à sa porte, puis, dans le petit salon, jusqu'à son cabinet. Elle s'assit là, devant la table de travail où se posait la lampe à grand abat-jour. Elle avait enlevé son chapeau, retiré ses gants. Comme Manès, à ses genoux, lui baisait les mains, elle dit :

— Je suis bien ici..., ici où vous avez vécu, travaillé... je suis avec vous comme je l'étais tout à l'heure, avant que vous ne parliez et quand vous avez parlé...

— Ah! fit-il... Quel choc j'ai eu au cœur lorsque j'ai su que vous étiez dans cette salle!...

— Je l'ai bien vu, dit-elle.

Ils se contemplèrent en souriant : elle lui passa la main sur le front, sur les yeux.

— Que c'était beau! murmura-t-elle.

— Vraiment?

— A me rendre folle... folle de bonheur, de fierté, d'amour.

— Chérie!

Il baisa le menton volontaire qui tremblait encore au souvenir de cet émoi; puis il appuya sa tête contre l'épaule de la jeune femme, ses lèvres promenant sur le cou délicat une caresse lente.

— Comme dans le bois, disait-il.

— Mieux que dans le bois, reprit-elle.

— Et c'est vrai? ajouta-t-il. C'est vrai que désormais tu m'appartiens?

— C'est vrai, fit-elle gravement. Je t'appartiens.

— Je l'ai tant désiré, dit-il, la voix plus basse et frémissante... Je ne peux le croire encore... Il me semble que c'est un jeu, et que tu vas partir !... Germaine!...

— Mais non, non, dit-elle.

— Alors!... supplia-t-il.

Il la regardait avidement, — regard d'adoration, de reconnaissance éperdue et de triomphe. Elle sourit un peu et baissa la tête, pour qu'il lui fermât les yeux de ses baisers.

— Cher, cher, disait-elle, les yeux ainsi fermés. Ce soir commence notre vie nouvelle qui sera magnifique entre toutes. Je me donne à toi pour toujours, parce que je t'aime... Ce soir, après m'être donnée, il faudra cependant que je te quitte encore ; mais bientôt je ne te quitterai plus, je t'appartiendrai sans réserve, et j'aurai repris ma liberté pour être à toi absolument...

Les baisers de Manès sur le tissu des paupières faisaient un bruit léger et doux, qui fut plus léger, cessa.

— Il est onze heures, dit-il d'un ton à peine hésitant, comme s'il attendait qu'elle complétât sa pensée.

— Oui, poursuivait-elle ; je suis en ce moment au théâtre, libre pour une grande heure. Il a bien fallu mentir...

Elle reprit après un silence :

— ... Mentir pour cette fois... Demain, le plus tôt possible, le mensonge disparaîtra... Nous serons dans la claire, dans la bienheureuse vérité.

— Quoi? fit-il étonné... je ne comprends pas...

— Tu ne comprends pas? Je veux t'appartenir exclusivement, parce que je t'aime uniquement, et je ne peux pas nous dégrader, moi, toi-même, par une tromperie. Je fus sincère en promettant ma foi à l'homme que j'épousai ; je suis aussi sincère en la lui reprenant, et je serai loyale en lui disant qu'il est impossible que je vive sous son toit, comme sa femme, dès lors que je suis à un autre.

— Tu lui... Vous abandonnerez votre mari? murmura-t-il.

— Nous nous séparerons raisonnablement, amicalement, je l'espère. Je suis sûre qu'il me saura gré d'agir envers lui avec franchise et respect. D'ailleurs, je saurai le convaincre...

— Ah ! fit Manès avec emportement. Qu'importe demain ! C'est ce soir même, tout de suite, que nous serons heureux...

Il lui prit les lèvres d'un baiser violent. Elle subit cette caresse; elle la lui rendit, aussi passionnée, et toutefois elle prononça :

— Je ne serais pas heureuse, ce soir, je ne pourrais pas être heureuse, si je n'étais sûre de demain et de tout l'avenir...

— Pourquoi?... murmura-t-il. N'avons-nous pas gagné notre bonheur par les déceptions et la souffrance?

— Il ne suffit pas de l'avoir gagné : il faut le dégager des compromissions et du mensonge, de tout ce qui est laid et vil.

— Mais tu es libre puisque tu ne lui appartiens plus...

— Je ne serai libre que lorsque je lui aurai redemandé ma parole et qu'il me l'aura rendue.

Elle souriait toujours, le visage animé d'une sorte d'enthousiasme grave. Manès s'était assis près d'elle, sur une chaise basse : son front se plissait, et, dans ses yeux clairs, comme dans un ciel d'orage, des lueurs farouches jaillissaient à travers un voile de nuages sombres.

— Avez-vous songé, fit-il d'une voix sourde, que vous m'infligez un supplice mille fois plus cruel que tous ceux du passé?...

Elle leva ses beaux sourcils, étonnée.

— Vous m'aimez, vous le dites, je le crois, et dans l'instant où vos baisers me transportent, il faut que je mesure le sacrifice que vous allez vous imposer pour moi : il faut que je me demande si j'ai le droit de l'accepter!...

— Oh! dit-elle en retrouvant son sourire. Je ne peux appeler sacrifice, à présent, que le renoncement à notre amour... Le reste...

Manès la contempla en silence : cerclé de cheveux noirs, le visage de Germaine luisait d'une blancheur rosée, toute pareille à celle d'un beau fruit; les prunelles palpitaient avec une douceur caressante, avivée d'une pointe de moquerie tendre; la bouche, émue des longs baisers, entr'ouvrait sa fraîcheur, et la taille souple s'abandonnait dans le large fauteuil... Manès aspira désespérément la beauté de ce visage et de ce corps qui se livrait à lui, qu'il pouvait prendre... Il tendit les mains... Il avait bien le droit de connaître ce soir la joie si longtemps désirée, si chèrement payée par sa douleur... Il rejetait furieusement les scrupules et les craintes... Et puis... Comment cela se fit-il? La puissance de l'ambition et celle du mysticisme, le respect d'autrefois envers celle qui avait été la fiancée, le sentiment héréditaire de

cette délicatesse profonde qui se refuse à faire souffrir, surtout à faire souffrir une femme, — ces forces et tendances qui étaient l'essentiel de sa personne, se réveillèrent, se révoltèrent sans doute sous la menace. Sa voix ne tremblait qu'à peine quand il dit :

— Le reste, Germaine, si vous n'y pensez pas, j'ai le devoir d'y penser pour vous... Demain, dites-vous, dès demain, vous parlerez à Vambard; puis vous le quitterez et, en même temps que lui, le luxe auquel vous vous êtes habituée. Vous divorcerez alors, mais comment vivrez-vous?

— Je vivrai d'abord quelque temps près de vous, le plus près possible, dans ce quartier, dans une rue voisine... Ensuite, après un an, deux, trois, nous nous marierons ou nous ne nous marierons pas, suivant ce qui vous plaira.

Elle parlait avec tranquillité, comme d'un projet mûrement réfléchi, et dont la sagesse ni la beauté ne se pouvaient discuter...

— Mais cette existence, reprit Manès, j'entends l'existence d'une femme telle que vous, vous savez bien que je n'y pourrai pourvoir que de la manière la plus médiocre... Je suis pauvre, Germaine, et je serai pauvre toute ma vie, parce que j'aime ma pauvreté, comme d'autres aiment leur richesse.

— Oh! dit-elle avec une moue de reproche, me croyez-vous semblable à celles qui peuvent se priver, même de bonheur, de paix, d'estime de soi, mais non de belles robes, ni de beaux chapeaux? J'ai connu la vie simple très longtemps, et, loin de la redouter, je la préfère maintenant, puisqu'elle va me rapprocher de vous... Être pauvre avec vous , mais je l'accepte, mais je le veux!... Et j'entends travailler près de vous, prendre ma part de votre fardeau, être enfin, que nous soyons mariés ou non, l'épouse constamment et complètement dévouée... Qu'y a-t-il là qui puisse vous inquiéter pour moi? N'était-ce pas notre rêve d'autrefois?

— Oui, fit Manès.

Et en lui-même un écho ironique répondait : « Autrefois, autrefois! » Le vieux rêve se dessinait, si charmant, et lui faisait battre le cœur d'allégresse. Mais cette allégresse, aussitôt, devenait poignante; car autour du rêve ancien, c'était un concert de mille voix l'accablant de ridicule, criant à son absurdité, le brisant en misérables lambeaux, comme un jouet qui n'amuse plus

et qui gêne. Le temps était révolu des illusions candides : le passé était le passé. Par quelle fantaisie puérile, Germaine cherchait-elle à se duper elle-même et à les tromper tous les deux? Un peu d'irritation, qui lui venait, lui fit dire :

— J'ai peur que le charme ancien de ce rêve ne vous abuse sur ce qu'il nous donnerait aujourd'hui, à nous deux, tels que notre vie nous a façonnés... Et il y a plus... Voyez-vous bien, dans son détail, cette existence que vous voulez vous imposer pour moi? Voyez-vous bien l'homme que je suis, et son temps dévoré jour par jour, heure par heure? Je voudrais vous appartenir et je ne m'appartiens pas à moi-même. Je suis un homme public, livré, comme tant d'autres, non seulement aux devoirs de sa fonction, mais aux exigences du hasard... Vous m'offrez généreusement de vivre pour moi, exclusivement? Combien y aura-t-il de journées dont je ne pourrai même pas vous donner un instant? Que deviendrez-vous alors, seule, n'ayant pour soutien que moi qui vous ferai défaut? Ne regretterez vous pas votre générosité? Ne me reprocherez-vous pas de l'avoir acceptée ?

Il s'était levé : il marchait à travers l'étroit cabinet.

— Je ne redoute rien, dit Germaine. Il n'y a pour moi qu'un malheur possible, c'est que vous veniez à ne plus m'aimer...

Elle avait parlé d'un ton encore ferme : toutefois, ses yeux, qui suivaient Manès, noircissaient d'inquiétude. Il se rapprocha d'elle :

— Allons au pis, déclara-t-il nettement. Et si ce malheur nous arrive, à vous ou à moi? Si je ne vous aimais plus ou si vous cessiez de m'aimer?

Elle porta la main à sa bouche qui s'était mise à trembler.

— Vous pouvez, fit-elle, vous pouvez prévoir... cela...?

Deux larmes perlaient à ses paupières.

— Ah! s'écria Manès. Croyez-vous donc qu'il ne me serait pas plus facile de m'endormir avec vous dans l'illusion? Ne sentez-vous pas qu'en face de vous que j'aime et qui m'aimez, il me faut lutter de toutes mes forces, pour secouer cette torpeur trop douce, pour regarder au loin, pour raisonner, pour voir clair? Aidez-moi! Germaine... Vos larmes me font trop de mal!... C'est à vous que je pense, avec toute la tendresse et tout le respect que j'ai pour vous... C'est vous que j'aperçois dans l'avenir, étonnée de votre sacrifice, peut-être déçue, peut-être désespérée... Je me

considère moi-même tel que je suis... Ne vous y trompez pas!... Je n'ai aimé qu'une femme au monde, vous!... Je n'en aime, je n'en aimerai jamais nulle autre... Mais je suis l'homme de ma destinée. Avant qu'elle ne s'emparât de moi, nous aurions pu, oui, et je l'avais rêvé, nous si bien lier ensemble que nulle puissance ne nous eût séparés. Mais il est trop tard, maintenant. Elle m'a pris seul. Elle m'emporte, et rien, ni bonheur, ni chagrin, nul sentiment, nulle faiblesse ne doit me détourner de mon chemin... J'ignore ce qui m'attend... Demain, dans quelques années, je peux courir d'invraisemblables aventures, être jeté au plus bas, remonter plus haut même que je ne suis... je suivrai ce destin sans recul, sans hésitation... Mais je n'ai pas le droit d'y associer une existence de femme, et c'est pourquoi, Germaine, je vous le dis, la mort dans le cœur, votre sacrifice, je ne peux pas, non, je ne peux pas l'accepter!...

Elle continuait de pleurer lentement, silencieusement. Quand les larmes débordaient ses paupières, elle les essuyait distraitement. Mais ses yeux restaient voilés et, sous ce voile, ils étaient fixes, étonnés, infiniment tristes, comme des yeux d'aveugle. Manès s'assit près d'elle :

— Pardonnez-moi, dit-il... Je vous ai fait souffrir et cependant, ce n'est pas ma faute si je suis devenu tel que je vous le dis... Et puis, c'est la vérité, la vérité profonde que je vous aime, que vous êtes la seule femme au monde que j'aie jamais aimée... Il me semble pourtant que, si vous vouliez accepter la réalité, au lieu de chercher à la transformer en un rêve trop beau, il y aurait encore du bonheur pour nous... Germaine...

Elle se leva soudain, d'un mouvement mécanique, et d'un geste pareil, serra autour d'elle les plis de son manteau...

— Vous partez? fit Manès en pâlissant un peu.

— Il est l'heure, murmura-t-elle. Près de minuit. Le théâtre est fini, la comédie est jouée...

— Ne partez pas sans me dire un mot... un mot de pardon, de...

— Que voulez-vous que je vous dise? reprit-elle, le regard toujours fixe, bien que séché de ses larmes. Il me semble que j'ai dormi, que j'ai fait un rêve et que je m'éveille... Je me suis éveillée ainsi des matins d'hiver, jadis, dans le froid, dans le noir, avec le souvenir désolé du rêve qu'il me fallait perdre, avec l'appréhension de la vie qui allait recommencer.

— Mais...

— Que voulez-vous que je vous dise?... C'est ainsi... Nous n'y pouvons rien... Je vais rentrer, dormir; j'ai envie de dormir... Demain, ensuite... je crois qu'il me faudra m'éloigner d'ici, voyager... Je ne pourrais pas supporter la vie d'ici, pas tout de suite...

— Et nous, alors? et... et moi?

Elle tourna lentement vers lui son regard étrange, toujours fixe, et comme désormais privé de mouvement, de sensibilité, de sourire :

— Nous? Qu'est-ce donc que nous? je ne suis plus moi, maintenant, et vous êtes un autre que je ne reconnais pas.

Elle avait gagné la porte, la tête droite, marchant comme une hallucinée. Il l'accompagnait sans parler : il sentait tout à coup qu'elle lui était, en effet, étrangère, elle, sa personne vivante, cette femme aux cheveux bruns qui marchait devant lui, sinon celle qu'une heure plus tôt il avait tenue dans ses bras.

Quand ils furent dans la rue, Manès dut secouer le chauffeur, un tout jeune homme, qui dormait, le sourire aux lèvres.

— A la Madeleine, dit Germaine.

Elle était installée sur les coussins, à la place où elle était assise, quand elle avait donné sés lèvres à Manès. Elle gardait son air grave et distrait. Il ferma la portière. A travers la glace, il ne distinguait plus que la blancheur de ce visage immobile. La voiture s'ébranla tout à coup, s'élança, disparut : le bruit diminua, s'éteignit. Il était seul sur le trottoir dans la rue déserte. Il frissonna de cette solitude, comme si, de l'ombre, mille dangers allaient surgir. Mais aussitôt sa tête se redressa; son regard redevint calme et ferme : il acceptait son destin.

LOUIS DELZONS.

LE DUC D'AUMALE

EN EXIL

Correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, avec une introduction de M. René Vallery-Radot, tome troisième, 1 vol. in-8; Plon, 1912.

Il faut savoir le plus grand gré à M. Henri Limbourg de nous aider à reconstituer complètement deux physionomies aussi rares que celles du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury. Ces deux noms sont désormais inséparables. Attaché à la personne du Prince lorsque celui-ci n'avait encore que six ans, le précepteur a imprimé sa marque sur l'esprit de l'enfant et, à travers toutes les vicissitudes de la destinée, a entretenu avec l'enfant devenu homme le commerce le plus actif et le plus amical. Pendant les années heureuses et glorieuses, il le suivait par la pensée sur la terre d'Afrique, non sans anxiété, constamment préoccupé des dangers à courir, mais constamment aussi réconforté par l'éclat des succès. Puis, lorsque le vainqueur d'Abd-el-Kader, le gouverneur général de l'Algérie fut condamné à l'exil, l'exilé n'eut pas de correspondant plus attentif et plus régulier que Cuvillier-Fleury,

Leur correspondance dont le troisième volume vient de paraître, mérite de retenir l'attention publique par la qualité et par la valeur morale des interlocuteurs. En parlant des deux premiers volumes, nous avons indiqué ici même ce qui les distingue (1) : l'absence de toute prétention et la sincérité absolue du langage. Le précepteur, qui n'a jamais flatté son élève et qui

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* des 15 mai et 15 septembre 1910.

lui a appris de bonne heure à supporter la vérité, lui écrit avec franchise, souvent même avec impétuosité, sans se départir un instant de la déférence qu'il doit à un prince. Le Prince, à son tour, ouvre volontiers son cœur à un homme dont il se sait profondément aimé, dont il connaît le dévouement et la discrétion. Il pense tout haut devant lui, il lui fait des confidences qu'il ne ferait certainement pas à d'autres. Dans leurs lettres, le fond de leurs deux natures apparaît en pleine lumière. C'est par là surtout que nous apprenons ce qu'il y avait en eux de noblesse d'âme. Rien d'étroit ni de mesquin dans l'échange de leurs idées. Ils ne sont pas toujours d'accord, mais au milieu de leurs divergences, ils cherchent toujours ce qu'il y aurait de mieux à dire ou à faire, ce qui s'accorderait le mieux avec leur idéal commun, ce qui servirait et honorerait le mieux la France. Français, ils le sont jusqu'au bout des ongles, jusqu'à l'idolâtrie. Le Duc d'Aumale a subi dans sa vie de bien cruelles épreuves. De toutes la plus douloureuse, celle dont il sent l'aiguillon tous les jours, dont aucune occupation ne peut le distraire, c'est l'exil.

I

Au moment où s'ouvre le troisième volume de la Correspondance, le Prince termine la onzième année de son séjour en Angleterre. Il est installé dans sa belle résidence de Twickenham, à portée de Claremont, où réside la reine Marie-Amélie. Il y vit au milieu des siens, entouré des égards et des respects de la société anglaise, avec tout le luxe d'une grande existence, avec toutes les apparences du bonheur. A le voir d'une humeur si égale, si empressé auprès de ses hôtes, personne ne soupçonnerait la blessure intérieure dont il souffre. Habitué depuis son enfance, sous la rude discipline de Cuvillier-Fleury, à rester maître de soi, il trompe sa douleur par son activité physique et intellectuelle. Il monte à cheval, il chasse à tir et à courre, il prépare des matériaux pour sa grande *Histoire des Princes de la maison de Condé*. Mais au fond, tout au fond de cette âme courageuse persiste le regret quotidien de la patrie perdue. Aussi quelle joie lorsque les amis de France traversent la mer! Si c'est Cuvillier-Fleury, on le retient pendant des mois entiers, on ne se lasse pas d'apprendre par lui les nou-

velles politiques et littéraires. Rentré chez lui, il écrit, il continue la conversation commencée, en donnant des détails que lui seul est en mesure de connaître. Par sa collaboration au *Journal des Débats*, il a un pied dans le monde de l'opposition libérale. Par son beau-frère Thouvenel, devenu ministre des Affaires étrangères, tout en gardant une indépendance farouche, il entrevoit de loin ce qui se passe dans le monde impérial. Cette double source d'information donne à quelques-unes de ses lettres une saveur particulière.

La politique a souvent son tour dans cette active correspondance. Il y a toutefois des momens où elle chôme pour faire place à des préoccupations d'un autre ordre. Une des grandes douleurs de l'exil est d'obliger les Princes à élever leurs enfans sur la terre étrangère. Quel système allait adopter le Duc d'Aumale pour l'éducation de son fils aîné le prince de Condé? En France, c'eût été la chose du monde la plus simple. Le père aurait fait pour l'enfant ce que Louis-Philippe avait fait pour lui-même avec tant de succès. Il l'aurait conservé à la maison, sous la direction d'un précepteur, en l'envoyant par surcroît suivre comme externe les classes d'un établissement de l'État. C'eût été du même coup assurer l'éducation par la famille et l'instruction par les professeurs les plus autorisés. Ce plan aurait eu l'avantage de remédier aux inconvéniens de l'éducation solitaire sans émulation et de former le caractère de l'élève en le mettant en contact avec les natures les plus différentes, en le jetant tout de suite en pleine mêlée humaine. Mais, à l'étranger, quel établissement choisir? Où trouver l'équivalent de cet admirable lycée Henri IV dont le Duc d'Aumale et ses frères conservaient un si cher souvenir, où ils avaient trouvé des maîtres et des camarades si distingués? En cette année 1859, le choix de la maison où entrerait Condé fut un des grands soucis du Prince. Cuvillier-Fleury consulté se serait contenté du précepteur. Il se défiait des collèges anglais, il craignait surtout que le jeune homme ne fût exposé à quelques mauvais procédés de la part de ses condisciples, de ces « orgueilleux bambins, » comme il les appelait avec un peu d'ironie.

Le Duc d'Aumale qui connaissait mieux que son correspondant les nobles sentimens de la société anglaise, pour les avoir éprouvés depuis onze ans, n'avait pas de ces inquiétudes. Il

tenait avant tout à ce que son fils ne fût pas élevé seul, il voulait que cet enfant entretînt avec d'autres enfans des liens de camaraderie qui lui créeraient pour l'avenir quelques-unes de ces amitiés fidèles dont il sentait personnellement tout le prix. Cette pensée dominante le conduisit à faire un sacrifice. Ne trouvant pas à Londres l'établissement qui lui convenait, il se décida, non sans peine, à se séparer de son fils. Il avait d'abord songé à la Suisse, mais n'y trouvant rien non plus, il choisit la vieille école municipale d'Édimbourg, qui lui offrait l'avantage d'être dirigée par un laïque, de n'astreindre les élèves à aucune obligation, instruction ou prescription religieuses. Les catholiques pouvaient y rester catholiques, sans subir à aucun degré, comme ailleurs, la pression des pasteurs protestans. De plus, on y prononçait le grec et le latin à l'européenne, non à l'anglaise.

Ce détail enchantait Cuvillier-Fleury en lui donnant la certitude que les humanités se continueraient à Édimbourg aussi bien qu'en France.

Sur ce point, il était irréductible. Ainsi que tous les vieux professeurs de l'Université, il considérait les études classiques, l'étude du grec et du latin, comme la base nécessaire de tout enseignement, le latin surtout, qu'il possédait à fond et dont il fait des citations dans presque toutes ses lettres. Il aime les Romains, non seulement parce qu'ils écrivent une langue limpide et forte, parce qu'ils savent conduire et discipliner leur pensée, mais parce qu'ils ont donné au monde d'admirables exemples de courage moral et de dignité civique. Leurs écrits sont faits pour inspirer les vertus mâles. Il n'y a pas de nourriture plus saine et plus fortifiante pour l'âme d'un prince.

II

Ce lettré de race, ce rédacteur du plus littéraire des journaux d'alors, du *Journal des Débats*, devait naturellement penser un jour à l'Académie Française, puisqu'il est convenu que l'Académie Française est la suprême récompense du talent des écrivains. Aussi l'histoire des candidatures académiques tient-elle une grande place dans ses lettres. Il y en eut plusieurs. La première fois, ce fut plutôt une velléité. Dès 1858, il avait commencé ses travaux d'approche, sans insister d'ailleurs, en homme qui se contente d'explorer le terrain. Un an après, la tentative

fut plus sérieuse. A la mort de Tocqueville, quelques amis pensèrent à lui pour remplacer ce généreux représentant du libéralisme. En 1860, l'Académie se piquait d'être libérale : avec le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes*, elle était, sous un gouvernement absolu, un des refuges de la liberté. On n'y attaquait pas directement l'Empire, mais on ne s'y faisait pas faute d'allusions malicieuses, on y célébrait volontiers les mérites et les bienfaits du régime parlementaire ; on tenait à distance les candidats attachés au gouvernement qui, dans leur discours, auraient peut-être eu la tentation de le louer. Par ses relations avec les anciens membres du Parlement qui peuplaient l'Académie, par l'indépendance de son caractère et de ses articles, par les opinions libérales qu'il exprimait chaque fois qu'il touchait à la politique, Cuvillier-Fleury paraissait bien placé pour recueillir les suffrages des académiciens. Il le croyait du moins et il aurait sans doute réussi si, à la suite de la guerre d'Italie qui avait mécontenté le monde conservateur et catholique, l'idée n'était venue à quelques personnes de présenter une candidature religieuse pour mieux indiquer le désaccord qui s'accusait entre l'esprit de l'Académie et la politique impériale.

« Je ne suis plus assez nuancé, écrivait mélancoliquement Cuvillier-Fleury, pour représenter l'Académie dans son opposition à la politique du gouvernement ; il faut un papiste, n'importe lequel, pourvu qu'il ait un général qui soit à Rome. Mon général, à moi, est à Twickenham, ce n'est pas assez. » Quoique le candidat évincé exhalât sa mauvaise humeur, il n'avait pas le droit de se plaindre du concurrent qu'on lui opposait. Ce n'était rien moins qu'une des gloires de l'Église, le Père Lacordaire. Le gouvernement impérial avait fermé la bouche de l'éloquent prédicateur en ne lui permettant l'accès d'aucune chaire. L'Académie lui rendait la parole, c'était de bonne guerre. Elle se donnait ainsi le double mérite d'honorer un personnage célèbre comme elle en a le devoir, et de témoigner de son indépendance. Ce fut une grande séance que celle où le protestant Guizot reçut le dominicain Lacordaire. Deux noms glorieux, une renommée universelle, dont le rapprochement indiquait la largeur d'esprit des académiciens. Protestans, catholiques, peu importait. Cela voulait dire que, si les membres de l'Académie sont parfois obligés, dans les années maigres, de subir des noms

obscurs, ils entendaient cette fois ne laisser hors de leur Compagnie aucun des hommes dont la France était justement fière.

En 1862, nouvel échec de Cuvillier-Fleury. Cette fois, il n'y eut pas d'élection, mais le candidat qui obtint le plus de voix fut le poète Autran. L'irascible précepteur du Duc d'Aumale voit dans cette candidature toutes sortes de combinaisons machiavéliques ; il croit que l'Académie veut bien se prononcer pour un ultramontain comme le Père Lacordaire ou pour un des chefs du parti catholique comme le prince Albert de Broglie, mais qu'elle lui tient rigueur, à lui, Cuvillier-Fleury, parce qu'il est le correspondant du Prince et qu'on ne veut pas se compromettre auprès du gouvernement en faisant campagne pour un orléaniste, l'orléanisme étant le parti que l'Empereur redoute et déteste le plus. Suivant lui, les adversaires de sa candidature, ne pouvant faire passer leur candidat, se sont rabattus pour lui faire échec sur un candidat incolore. Il y a certainement du vrai dans ces doléances académiques. Mais incolore est bientôt dit et ne peut d'ailleurs se comprendre qu'au point de vue politique. Il eût été plus élégant de reconnaître le mérite de l'adversaire et de saluer, comme l'Académie elle-même, les *Poèmes de la mer*. Il n'y avait aucune humiliation à être battu par cet esprit délicat qui joignait à son talent la bonne fortune de représenter la Provence, d'être le compatriote de Thiers et de Mignet.

Aux tristesses de l'exil s'ajoutait, pour le Duc d'Aumale, un souci d'un ordre plus général. Ni la prospérité ni la puissance apparente de l'Empire ne lui dissimulaient le danger que faisait courir à la France la permanence d'un pouvoir sans contrôle. Il ne concevait la monarchie que sous la forme d'un régime parlementaire, telle qu'il l'avait vue sous le règne de son père, telle que la Grande-Bretagne lui en offrait le spectacle, comme un pouvoir contrôlé par l'opinion. Cette opinion ne pouvait se manifester que de deux manières, par des élections libres ou par la liberté accordée à la presse. Si le gouvernement dictait lui-même le choix des députés, si les journaux qui oseraient discuter les actes du gouvernement se savaient menacés de confiscation, le contrôle n'existerait plus. Ce serait le régime de l'arbitraire et du bon plaisir. Telle était bien la physionomie du second Empire. Le Duc d'Aumale suivait avec anxiété les incohérences d'une politique personnelle, tantôt favorable au Saint-Siège,

tantôt entraînée par le mouvement qui poussait l'Italie vers l'unité. Il aimait à coup sûr les Italiens, il leur avait donné une preuve de sa sympathie en faisant entrer dans l'armée piémontaise son neveu, le Duc de Chartres. Mais il était loin d'approuver tout ce qui se passait dans la Péninsule. Certaines violations du droit, favorisées par la politique impériale, blessaient en lui le sentiment de la justice. Il n'était pas plus papalin que Cuvillier-Fleury ; mais il ne pouvait pas fermer les yeux sur les contradictions d'une diplomatie qui, après avoir travaillé à l'affranchissement de l'Italie, lui refusait ensuite Venise et Rome. Le résultat de cette politique ambiguë lui apparaissait clairement. Après tous les sacrifices que la France avait faits, après Magenta, après Solférino, nous ne devions plus compter sur la reconnaissance des Italiens. Si un jour nous avions besoin d'eux, nous ne les trouverions plus. L'événement n'a que trop justifié ces prévisions pessimistes.

Parmi les rares organes de la presse qui se permettaient quelques réserves en parlant de la politique extérieure, au risque d'attirer sur leurs têtes les foudres impériales, le *Journal des Débats* se distinguait par le talent et par le courage de ses rédacteurs. Prévost-Paradol, Sacy, Saint-Marc Girardin y voisinaient avec Cuvillier-Fleury. Le Prince, en lisant leurs articles, y retrouvait comme un écho de la liberté disparue. Aussi témoigna-t-il un peu d'inquiétude lorsque le bruit se répandit que le journal allait être vendu, acheté sans doute pour le compte du gouvernement. Heureusement, pas plus que ses rédacteurs, le journal n'était à vendre. Quelles n'auraient pas été les appréhensions du Duc d'Aumale s'il avait su que vers la même époque François Buloz, écœuré et inquiet, fut tenté un instant de transporter à Genève la *Revue des Deux Mondes* pour conserver son indépendance. Cette fois, l'Empereur comprit qu'il ne fallait pas laisser sortir de France un organe si important, que ce serait un affaiblissement de l'influence française, et il fit savoir indirectement à la *Revue* qu'elle n'avait rien à craindre.

III

L'exilé se contentait en général d'exprimer son opinion en quelques mots, par des confidences discrètes. Il mettait d'autant

plus de mesure dans ses jugemens écrits qu'il se savait étroitement surveillé par la police impériale, que ses lettres étaient régulièrement décachetées avant d'arriver à destination et qu'il ne voulait compromettre personne. Un jour vint cependant où une provocation directe le fit sortir de sa réserve. Le prince Napoléon, l'enfant terrible de son parti et de sa famille, avait prononcé au Sénat un discours retentissant où il prenait à partie la branche aînée et la branche cadette de la Maison de France, où il établissait entre les Napoléon et les Bourbons un parallèle injurieux pour ceux-ci. L'Empereur, qui avait plus d'une fois gémi des frasques de son cousin, applaudissait cette fois et le ministre de l'Intérieur faisait afficher le discours dans toutes les communes. Le gouvernement impérial semblait ainsi désigner la Maison de France au mépris des populations. Le Duc d'Aumale, indigné de cet abus de la force, de cette insulte gratuite adressée par des vainqueurs tout-puissans à des vaincus exilés, releva le gant au nom de tous les siens. Sous un titre modeste, destiné à tromper la police, il écrivit les pages admirables qu'il intitula simplement *Lettre sur l'Histoire de France* et qui produisirent dans toute l'Europe une impression profonde.

Dans l'introduction qu'il a mise en tête du troisième volume de la Correspondance, M. Vallery-Radot raconte fort spirituellement à la suite de quelles circonstances ce formidable écrit pénétra en France et y fut répandu par milliers d'exemplaires, avant même que le gouvernement eût pu prendre les mesures nécessaires pour en empêcher la diffusion. J'ai suivi moi-même de très près cette opération délicate, j'ai vu avec quelle dextérité manœuvrait mon excellent ami, le comte d'Haussonville, le plus habile et le plus entreprenant des chefs de l'opposition. D'une bonne humeur inaltérable, toujours prêt à servir la cause de la liberté, ne plaignant ni ses peines, ni son argent, il aurait été surpris, presque mécontent qu'on ne lui confiât pas les missions les plus difficiles à remplir. Le Duc d'Aumale, qui connaissait ses qualités et son dévouement, l'avait choisi comme l'homme le plus propre à accomplir ce tour de force : quoiqu'il fût interdit de rien publier sans l'autorisation du gouvernement, trouver en France un imprimeur et un éditeur assez courageux pour publier l'acte d'accusation le plus véhément et le mieux motivé qui eût paru contre le régime impérial. Le manuscrit,

apporté par Édouard Bocher, fut remis à d'Haussonville, qui entra immédiatement en campagne avec son entrain accoutumé.

Il y avait deux hommes qui connaissaient les risques à courir puisqu'ils les avaient déjà affrontés, M. Beau, imprimeur à Saint-Germain, et M. Dumineray, éditeur, rue Richelieu. Tous deux avaient été condamnés pour avoir publié la brochure de Prévost-Paradol sur les *Anciens partis*. Ils ne se dissimulèrent pas que, cette fois, ils allaient au-devant d'une condamnation plus rigoureuse encore. Leur zèle n'en fut pas diminué; par compensation, ils eurent même la chance d'échapper, pendant quelques heures, à la répression qui les attendait. L'aventure fit la joie des orléanistes et des républicains alors groupés dans une hostilité commune contre l'Empire. Le titre inoffensif de l'ouvrage, *Lettre sur l'Histoire de France*, avait dépisté les soupçons. Ce n'est pas que les intéressés eussent essayé de tourner la loi. Très ouvertement ils avaient déposé le manuscrit au parquet du procureur impérial de Versailles et dans les bureaux de la préfecture de Seine-et-Oise. Les mauvaises langues racontaient, non sans ironie, que le procureur impérial, sur le vu du titre et de la signature : Henri d'Orléans, avait pris l'air entendu en disant : « Je vois ce que c'est, une suite au travail sur Alésia. » Au ministère de l'Intérieur, alors en plein déménagement, on ne fut ni plus diligent, ni plus clairvoyant. Il en résulta que le 13 avril 1861, à midi, la vente de la brochure devint légale par l'expiration du délai de dépôt. Le libraire Dumineray ne perdit pas une minute pour l'étaler sous sa vitrine. « Des libraires, en toute hâte, arrivaient et emportaient des paquets par douzaines. Un marchand de journaux en vendait à lui seul un millier d'exemplaires. A l'heure de la Bourse, sur la place, sur les marches, la brochure jaune apparaissait dans toutes les mains. » Chez moi, le comte d'Haussonville en apportait une centaine à distribuer dans le monde universitaire.

L'effet produit fut prodigieux. Les hommes d'aujourd'hui, habitués aux polémiques ardentes de la presse, parviennent difficilement à se représenter dans quelle atmosphère de somnolence et de silence vivait la population française en l'an de grâce 1861. Les journaux ne traitaient les questions politiques qu'à voix basse, comme s'ils parlaient dans une chambre de malade. Chacun savait en prenant la plume qu'il suffisait de deux avertissemens pour amener la mort du journal. L'art des

plus brillans journalistes d'opposition, l'art supérieur de Prévost-Paradol et de Saint-Marc Girardin consistait à trouver des formules ingénieuses pour envelopper une apparence de désapprobation ou de critique dans les plis d'une phrase habilement cadencée. C'était le triomphe de l'allusion, de l'épigramme discrète, une passe d'armes, un exercice de beau langage plutôt qu'un acte politique. Ceux mêmes qui y réussissaient le mieux, dont le talent s'affinait à ce jeu d'escrime, exprimaient volontiers le regret d'être condamnés à tant d'habileté. Ils enviaient le sort de ceux de leurs prédécesseurs qui avaient connu un autre régime, le temps des luttes épiques où chacun combattait sous son drapeau, à visage découvert.

Dans cette France silencieuse et somnolente éclata tout à coup comme une fanfare de guerre la voix sonore du prince Napoléon. Un petit progrès venait de s'accomplir, non dans le régime de la presse, toujours aussi rigoureux, mais dans les rapports du Gouvernement et des Chambres. Le droit de réponse à l'adresse du trône était rendu aux sénateurs et aux députés. Ce fut le paisible Sénat qui fit la première expérience de cette liberté nouvelle et qui l'inaugura par un coup d'éclat. La question italienne était naturellement à l'ordre du jour. On cherchait à voir clair dans la pensée intime de l'Empereur visiblement partagé entre les aspirations italiennes et la volonté plusieurs fois affirmée de conserver l'indépendance du Saint-Siège. Les orateurs catholiques, M. de Larochejaquelein, M. de Heeckeren, M. de Gabriac avaient défendu le pouvoir temporel du Pape, M. Pietri leur avait répondu, lorsque le cousin de l'Empereur, dans la séance du 1er mars, demanda la parole.

Dès le début de son discours, il provoqua l'étonnement et même quelques murmures par la véhémence de son argumentation. Il prit à partie les défenseurs de la Papauté en leur reprochant de reprendre avec leurs tendances cléricales les idées surannées du moyen âge, tandis que les Napoléon représentaient le libre esprit de la société moderne. Ayant à parler du roi de Naples auquel il n'accordait aucun droit, pour lequel il n'éprouvait qu'un très vague sentiment de pitié, il entreprit à ce propos l'histoire de la maison de Bourbon en France, en Espagne, en Italie, et il le fit dans les termes les plus outrageans pour tous les membres de la famille. Le Sénat écoutait avec stupeur cette parole sac-

cadée et hautaine dont les périodes se pressaient quelquefois en tumulte les unes après les autres, comme si l'orateur avait peine à contenir le bouillonnement intérieur de la passion qui l'agitait. Il parla ainsi trois heures durant, faisant successivement le procès de tous les partisans du pouvoir temporel, n'épargnant personne, mais s'acharnant surtout sur les morts, sur les bannis, les absens, les vaincus. Du ton le plus méprisant, il évoquait « les bandes » de Lamoricière, il faisait le portrait ironique de M. de Mérode, ce sous-lieutenant belge transformé en ministre des armes ; il dénonçait à ses auditeurs la souveraineté pontificale « qui fuyait de toutes parts comme un vase fêlé » et la Papauté elle-même « cette cristallisation du moyen âge. »

Que le gendre du roi Victor-Emmanuel prît publiquement position en faveur de l'Italie contre la Papauté, au moment où l'Empereur paraissait hésiter, c'était affaire entre son cousin et lui. Les exilés pouvaient regarder de loin d'un œil détaché cette scène de famille. Mais qu'il se permît à ce propos de refaire l'histoire de France et de sacrifier d'un seul trait toutes les gloires de l'ancienne monarchie à la gloire plus récente des Napoléon, cette audacieuse entreprise appelait une réponse. Le Duc d'Aumale la fit avec une souveraine éloquence. Quoiqu'il eût déjà donné bien des preuves de sa valeur intellectuelle et morale, jamais encore il ne s'était élevé si haut. En face de ce vainqueur sans générosité qui abuse de sa situation privilégiée pour accabler les vaincus, il dresse une autre image, celle de l'honnête homme, momentanément délaissé par la fortune, qui ne réclame aucun privilège, qui veut simplement savoir s'il lui sera permis de défendre contre un gouvernement tout-puissant son honneur et celui des siens publiquement outragés. Ce droit qui sur le sol de la Grande-Bretagne ne serait refusé à aucun citoyen anglais, un citoyen français exilé peut-il le revendiquer sur la terre de France ?

« L'attaque injurieuse, dit le Duc d'Aumale, qu'un pouvoir si fort et qui vous inspire tant de confiance a endossée, propagée, affichée sur tous les murs, ma réponse peut-elle la suivre et se produire, en se conformant aux lois, sur le sol même de la patrie ? J'en veux faire l'expérience. Si elle tourne contre mes vœux et si, au mépris des notions de la justice et de l'honneur, vous étouffez ma voix en France dans une cause si légitime, elle aura du moins quelque écho en Europe et en tout pays

au cœur des honnêtes gens. » Le Prince ne se trompait pas en faisant appel à l'opinion publique. Dès que la brochure parut, elle fut traduite dans toutes les langues et universellement admirée.

Comment les esprits indépendans n'eussent-ils pas été frappés dans tous les pays par le contraste entre le ton tranchant du prince Napoléon et le sentiment des nuances observé par le Duc d'Aumale. Vous êtes bien jeunes, semblait dire celui-ci à son adversaire, pour vous comparer à nous. Vous avez régné trente ans et nous dix siècles. Que, dans ce long espace de temps, nous ayons commis des fautes et même des crimes, je vous l'accorde volontiers. Mais nous avons fait autre chose. Ce Louis XIV que vous traitez de si haut, que vous accusez d'avoir appauvri son royaume d'hommes et d'argent, il a pourtant laissé « la grande monarchie autrichienne irrévocablement dissoute et la France agrandie de la Flandre, de l'Artois, de l'Alsace, de la Franche-Comté et du Roussillon. » Vous opposez aux divisions qui ont séparé la branche cadette de la branche aînée de notre famille l'étroite union des Napoléon. Oubliez-vous donc et Lucien et Murat? Ne nous accablez pas non plus de l'éclat de votre gloire.

Cette gloire, nous la reconnaissons, nous l'admirons autant que vous. Nous avons chanté les chansons de Béranger, c'est le gouvernement de Juillet qui a replacé Napoléon sur la colonne de la place Vendôme et transporté ses cendres aux Invalides. Mais nous n'oublions pas comme vous le revers de tant de triomphes. Combien de centaines de mille hommes votre oncle a-t-il fait périr en Espagne, en Russie, à Leipzig? Dans quel état a-t-il laissé la France après Waterloo?

Vous répétez volontiers que vous êtes un gouvernement fort et, pour montrer votre force, vous nous annoncez que, si quelques-uns d'entre nous faisaient une descente sur les côtes de France, vous nous feriez bel et bien fusiller. « Nous aussi, nous avons eu une incursion à Strasbourg et une descente à Boulogne. Personne pourtant n'a été fusillé. Ces d'Orléans sont incorrigibles. Ce serait à recommencer que je crois vraiment qu'ils seraient aussi clémens que par le passé. Mais pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et, tenez, prince, de toutes les promesses que vous et les vôtres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais. »

Puis s'élevant au-dessus des considérations personnelles, ramassant pour sa péroraison tous les griefs et toutes les appréhensions des libéraux, l'auteur de la *Lettre sur l'Histoire de France* terminait par cette phrase d'une superbe envolée : « Vous qui traitez avec l'arrogance de la bonne fortune ces races antiques qui ont régné longtemps sur une nation généreuse..., vous qui jouissez du fruit accumulé de tant de travaux, de tant de sagesse et de tant de gloire, sachez bien que, si vous ne sortez pas des mauvaises voies où vous êtes si profondément engagés, ce n'est pas aux Bourbons, ni aux d'Orléans auxquels on n'a jamais pu adresser un tel reproche ; c'est à vous et aux vôtres qu'on pourrait alors renvoyer les paroles de votre oncle au Directoire : Qu'avez-vous fait de la France ? » Cette véhémente apostrophe ne résonne-t-elle pas comme l'annonce prophétique de la tourmente qui devait emporter le second Empire ?

Qu'on juge de l'effet produit par un tel langage au milieu d'un pays condamné au silence ? Les opposans ne cachaient pas leur joie. Dans les conversations particulières, on répétait quelques-uns des traits de la brochure, on faisait des gorges chaudes aux dépens du téméraire qui venait de s'attirer cette foudroyante réplique. L'Empereur s'était résigné avec philosophie en disant à ses ministres : « L'affaire regarde surtout mon cousin. » Mais les ministres devaient veiller au salut de l'Empire. Le ministre de l'Intérieur, Persigny, pour se dédommager de n'avoir pu empêcher l'entrée de la brochure, voulut du moins en interdire la circulation. Les journaux furent invités à n'en donner ni extraits ni commentaires. Une note officielle annonçait simplement que la *Lettre sur l'Histoire de France* avait été saisie et l'éditeur poursuivi devant les tribunaux. Le prince Napoléon fit un geste élégant pour arrêter les poursuites et sauver du moins les apparences en ce qui le concernait. Tentative inutile ! Le gouvernement avait décidé de poursuivre, on poursuivit. Le 4 mai, l'imprimeur Beau et l'éditeur Dumineray comparaissaient devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine pour y répondre du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Le procureur impérial partagea son réquisitoire en deux parties, une charge à fond contre le gouvernement de Juillet et la glorification du second Empire. Dufaure lui répondit par une de ces argumentations serrées qui étaient sa manière propre et

qui le faisaient ressembler par le poids et par la solidité des argumens à une forteresse en marche. L'accusateur public avait parlé d'un manifeste orléaniste. Il ne s'agit pas là de politique, répondait l'illustre avocat. Dans un discours qui ne les concernait en rien, à propos d'une question à laquelle ils n'étaient pas mêlés, les princes d'Orléans ont été personnellement et violemment attaqués. L'un d'eux a répondu, n'était-ce pas son droit? Pouvez-vous lui reprocher d'avoir défendu l'honneur de sa famille? Si vous lui faites un reproche d'avoir engagé le gouvernement dans la querelle, oubliez-vous que c'est le gouvernement lui-même qui s'est solidarisé avec l'orateur du Sénat en faisant afficher le discours à la porte de toutes les mairies de France? Si vous vous sentez atteints, c'est vous qui l'avez voulu. « Je n'admets pas qu'il soit loisible au gouvernement, même le plus absolu, d'écrire ou de répandre des offenses, sans être exposé à des représailles. » Malgré cette vigoureuse défense, malgré une plaidoirie non moins forte d'Hébert, l'imprimeur et l'éditeur furent tous deux condamnés à la prison et à l'amende.

IV

Pendant que, suivant le mot du duc Pasquier, « ce grand événement » s'accomplissait en France, le Duc d'Aumale, de mieux en mieux accueilli par la haute société anglaise, était invité à présider le banquet de la Société Royale littéraire de Londres qui fêtait son soixante-douzième anniversaire. Le Prince y prit la parole en anglais; son discours, prononcé presque à l'époque où fut écrite la *Lettre sur l'Histoire de France*, nous permet d'apprécier toute la souplesse, toute l'élasticité de ce rare esprit. La réponse au prince Napoléon, écrite de verve et comme d'un seul jet, révèle des qualités supérieures d'historien et de polémiste. La langue en est pleine de saveur, toute pénétrée d'ironie et de dédain, en même temps qu'appuyée sur les connaissances historiques les plus solides. Tout autre est le ton du discours prononcé en Angleterre devant une réunion d'écrivains et d'hommes politiques. Tout y est au contraire en nuances délicates et fines, tout y respire la bonne grâce et l'aisance de l'esprit le plus cultivé. Quoi de plus propre à toucher les Anglais que la reconnaissance exprimée par le Prince pour l'accueil qui lui est fait, pour la généreuse hospitalité qu'il reçoit en Angle-

terre. Il donne une forme exquise à l'expression de sa gratitude en la reportant sur la Reine, en s'adressant à elle, comme si elle représentait toutes les vertus de la race anglaise. En la louant, ainsi qu'il le fait, dans une note émue, avec une sorte d'attendrissement, il va au cœur du peuple qui aime à se reconnaître en elle. Il montre également qu'il comprend bien la nature du public auquel il s'adresse en insistant sur les deux sujets qui l'intéressent le plus, les lettres et la politique.

Quelle impression ne dut-il pas produire sur ses auditeurs lorsqu'il leur racontait que, dans les paisibles soirées de Neuilly, son père allait quelquefois chercher un volume in-folio de Shakspeare illustré par Boydell pour donner aux enfans un aperçu des plus belles scènes du théâtre anglais et que lui-même, au collège Henri IV, il avait plus d'une fois caché un volume de Walter Scott dans son pupitre. Au moment où on le croyait absorbé dans la lecture d'un texte classique il lisait *Ivanhoe* ou *les Puritains*. Il parlait ensuite du mérite des institutions anglaises avec un accent d'admiration qui n'avait rien de banal. C'est sous un gouvernement constitutionnel, dans le culte du régime parlementaire, qu'il a été élevé et qu'il a grandi. L'idéal politique qu'on lui propose depuis sa jeunesse c'est l'idéal anglais, la conciliation de l'ordre et de la liberté. L'ordre s'obtient par la continuité de la tradition dynastique, la liberté par l'indépendance de la tribune et de la presse. Quels services n'ont pas rendus les grands orateurs dont s'honore le parlement d'Angleterre par le contrôle qu'ils ont exercé sur les actes du gouvernement ! Ils ont évité ou réparé bien des fautes. En même temps ils jettent un tel éclat sur la nation tout entière qu'elle a le droit de les compter au nombre de ses gloires nationales et littéraires. La France aussi a eu pendant trente-six ans une tribune libre et glorieuse. Ceux qui la représentaient sont aujourd'hui dans le cadre de réserve. Plus heureuse, la Grande-Bretagne n'a jamais vu interrompre la série de ses orateurs politiques. Le Duc d'Aumale en reconnaît plusieurs dans son auditoire et leur adresse le salut le plus cordial.

Le point culminant du discours, ce qui en fait l'originalité, c'est l'éloge sans réserve de la liberté de la presse dans un temps où tant de personnes en France se résignaient à la voir supprimée. Depuis qu'elle nous a été rendue, que de fois nous

avons entendu les gens timorés qui composent une partie considérable du public français se plaindre de ses excès et lui attribuer une influence funeste sur l'état des esprits! Lorsque j'entends ces lamentations de la race moutonnière, je suis toujours tenté de leur répondre : Hommes de peu de courage, vous n'avez pas passé comme nous par l'épreuve du silence, vous ne savez pas ce qu'il en coûte de ne rien connaître des affaires publiques, de vivre dans la nuit, de ne pas pouvoir discuter une seule fois les actes du gouvernement et de n'apprendre les résolutions qui engagent l'avenir du pays qu'au moment où elles sont déjà prises. Tout plutôt que l'impossibilité pour les citoyens de défendre les intérêts de la nation, que la nécessité de subir le joug d'une volonté solitaire et silencieuse.

On ne se rend pas compte aujourd'hui du réconfort qu'apportaient aux libéraux restés en France les paroles du Duc d'Aumale, même interceptées en partie, même mutilées par la police. En face du snobisme et de la peur qui régnaient dans tant de milieux, il se trouvait enfin un homme qui osait réclamer la liberté de la presse, et cet homme était un prince, un de ceux qui sont le plus exposés, par le rang qu'ils occupent, à attirer l'attention et à subir les critiques des journaux. L'exemple venant de si haut, appuyé sur des considérations si fortes, nous rendait du courage pour supporter le régime douloureux que nous subissions. L'argumentation du Prince était irréfutable, parce qu'elle n'exagérait ni ne dissimulait rien. Il ne présentait pas la presse comme une vestale ou comme une sainte. Il reconnaissait qu'elle était capable de commettre des erreurs, de faire quelquefois du mal, d'égarer l'opinion publique sur certaines choses et contre certains hommes. Mais qu'y a-t-il donc de parfait en ce monde? Après avoir comparé les avantages et les inconvéniens de la liberté, il concluait en faveur de la liberté par ces réflexions décisives :

« La presse agit sur le pouvoir exécutif tout à la fois comme un aiguillon et comme un frein. Elle suspend bien des résolutions irréfléchies, elle signale bien des choses excellentes à faire, qu'un seul homme ne saurait toujours apercevoir sans le secours de ses cent voix. » A l'appui de son opinion il citait son propre exemple. Pendant qu'il avait servi son pays dans des fonctions publiques, rien ne lui donnait un sentiment plus vif de ses devoirs, rien ne lui imposait avec plus d'autorité l'obligation

de réfléchir profondément avant de prendre une résolution et de se consacrer tout entier à sa tâche, que la certitude que toutes ses actions ou tous ses oublis seraient exposés au public et quelquefois commentés sur un ton tout autre que celui de la bienveillance.

La Société Royale de Londres n'est pas seulement une société littéraire, elle a un caractère essentiellement charitable; sa manière d'encourager la noble profession des lettres consiste surtout à secourir ceux qui écrivent, dans les crises de leur destinée. Elle tend la main au jeune écrivain sans appui, incapable pour ses débuts de se suffire à lui-même, au vieillard usé par le travail, à la veuve ou à l'orphelin qu'un malheur subit a laissés sans ressources. Son action bienfaisante ne se limite pas aux frontières de la Grande-Bretagne. Partout où elle découvre une misère à soulager, elle agit. Il serait facile à celui qui préside le banquet d'en citer de nombreux exemples. Il le ferait si les statuts de la Société ne le défendaient rigoureusement. La main droite doit ignorer ce que donne la main gauche. Il y a cependant une bonne œuvre qu'il est permis de rappeler parce que celui-là même qui en était l'objet a tenu à en entretenir la postérité. Lorsque Chateaubriand, émigré et pauvre, végétait dans un taudis de Londres, il n'aurait pu terminer les *Natchez*, le premier livre qui fonda sa réputation, s'il n'avait reçu une aide pécuniaire de la Société Royale littéraire.

Quand le Duc d'Aumale se rassit, les applaudissemens éclatèrent dans toutes les parties de la salle. Disraëli, qui se leva pour lui répondre, le fit avec un tact infini. Après avoir associé le Prince à toutes les gloires de sa race et présenté en lui le descendant direct du grand roi qui a donné son nom à la période la plus éclatante des lettres modernes, il rappela les titres personnels que s'était acquis l'ancien gouverneur général de l'Algérie en racontant l'histoire des soldats d'Afrique, après les avoir conduits à la victoire, et en analysant la plus merveilleuse campagne de César. Les révolutions sont sans pitié, mais ce qu'elles ne peuvent entamer, c'est la valeur morale de leurs victimes. « Heureux le Prince, disait l'orateur à la fin de son discours, qui, sans avoir commis une faute personnelle, banni des palais et des camps, peut trouver une consolation dans les livres et une noble occupation dans les riches domaines de la science et de l'art! Heureux le Prince qui, dans un pays étranger, tout

en se mêlant aux autres hommes sur le pied de l'égalité, se distingue toujours par la supériorité de son esprit et de sa nature! Heureux le Prince qui, dans de pareilles circonstances, peut dans le royaume des lettres conquérir des provinces qu'il ne saurait perdre et défier les mauvais destins des dynasties! »

V

Pauvre Prince, aurait-on pu répondre à Disraëli. A l'heure même où l'élite de la société anglaise lui témoignait une si grande, une si universelle déférence, la police impériale, honteuse d'avoir laissé passer, comme un papier innocent, la *Lettre sur l'Histoire de France*, et stimulée par le ministre de l'Intérieur, surveillait tous les envois qui arrivaient d'Angleterre. Un jour elle crut avoir fait une trouvaille qui intéressait la sûreté de l'État en arrêtant à la frontière le plus inoffensif des catalogues : un inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin, dressé par Colbert et que le Duc d'Aumale en curieux et en bibliophile avait fait précéder d'une préface. Tout écrit signé Henri d'Orléans paraissait séditieux. Il fallut trois semaines de négociations pour obtenir que Mazarin et Colbert pussent entrer en France. Un autre travail beaucoup plus important, les deux premiers volumes de l'*Histoire des Princes de Condé pendant le XVI*e *et le XVII*e *siècle*, auxquels le Duc d'Aumale consacrait le meilleur de son temps, provoqua de plus grosses difficultés. Pour cette œuvre, Édouard Bocher, mandataire du Prince, avait conclu un traité littéraire avec l'éditeur Michel Lévy. Le manuscrit, recopié par la Duchesse d'Aumale, s'imprimait chez Claye. Le Prince avait reçu et renvoyés ans difficultés des séries d'épreuves, l'ouvrage allait paraître, on commençait à le brocher, lorsque le 19 janvier 1863, sur l'ordre du préfet de la Seine, un commissaire de police vint saisir toutes les feuilles d'impression et les transporta dans des tapissières à la Préfecture de Police.

Un citoyen anglais qui se croit lésé dans ses droits personnels n'hésite jamais à porter plainte devant toutes les juridictions qui peuvent le protéger.

Il tient à poser et à faire juger la question, non seulement pour lui-même, mais pour ceux qui peuvent se trouver dans son cas. En se défendant, il défend le droit de tous dans le présent et dans l'avenir. Déjà très pénétré de l'idée juridique que chaque

cas particulier peut recevoir une application générale, le Duc d'Aumale n'avait fait que se confirmer dans ce sentiment au contact de ses amis d'Angleterre. Se sachant traqué et poursuivi, il était résolu à se servir de toutes les armes que les lois de son pays mettaient à sa disposition. Il écrivait en ce sens à son conseil : « Sommations à l'éditeur, sommations au préfet, porter la question devant les tribunaux ordinaires, la soutenir devant toutes les juridictions et à tous les degrés : voilà ce qui nous reste à faire et je n'ai pas d'autre instruction à vous donner. »

La lutte judiciaire et administrative devait durer six années. Elle commença en 1863 par une admirable plaidoirie de Dufaure. « J'ai entre les mains le volume que vous avez pris, disait-il, je l'ai lu en entier. C'est l'œuvre d'un homme qui sait écrire notre langue avec élégance et sévérité, qui a fait de savantes recherches et qui possède les archives les plus précieuses sur le sujet qu'il a traité. Mais dans ce volume pas un mot, vous entendez, pas un mot qui ait trait, même indirectement, à la politique. L'auteur a poussé sur ce point le scrupule jusqu'à s'interdire le XVIIIe siècle, pour n'être pas tenté par elle. Son ouvrage s'arrêtera à la mort du vainqueur de Rocroi. »

Dufaure avait raison, le Duc d'Aumale n'avait aucune intention de mêler la politique à l'œuvre d'histoire qu'il entreprenait. Il ne poursuivait que la vérité historique. Il apportait à son travail tous les scrupules de l'historien le plus consciencieux, la recherche des documens authentiques, le soin du détail et le souci de ne s'élever aux considérations générales qu'après avoir solidement assuré le terrain sous ses pas. Un des moyens d'information auquel il attache le plus d'importance est la visite des champs de bataille. Ceux de France lui sont interdits ; mais partout où il peut pénétrer, il observe et il étudie. Une des lettres les plus émouvantes qu'il adresse à Cuvillier-Fleury contient le récit d'une station faite par lui auprès du tombeau de Turenne. « Je viens de fouler le petit coin de terre que Turenne a couvert de son corps quand il tomba raide mort aux pieds de son cheval La Pie.... Le monument est bien. L'inscription surtout me touche : « *La France à Turenne.* » Et de l'autre côté : « *Arras,* « *Les Dunes, Erzheim, Sinzheim, Turckheim.* » Cela dit tout, c'est simple et grand. »

VI

Il ne serait pas étonnant que la saisie si arbitraire et si injustifiée d'un ouvrage purement historique ait été provoquée par un incident peu connu qui se produisit à Paris avant le 19 janvier 1863. Le 13 de ce mois, on vendit aux enchères publiques les principaux tableaux de M. Demidoff, entre autres la célèbre *Stratonice* d'Ingres commandée par le Duc d'Orléans en 1840. Le Duc d'Aumale voulut l'acquérir en souvenir de son frère et donna ses ordres à l'expert Petit. Lorsque l'adjudication fut prononcée, à 92 000 francs, toute la salle réclama le nom du véritable acquéreur, et le Prince fut nommé. « Bravo pour le Duc d'Aumale! » fut le cri unanime, accompagné d'applaudissemens prolongés. Un assistant ayant cru devoir protester en criant : Vive l'Empereur! provoqua une nouvelle salve d'applaudissemens en l'honneur du prince exilé. Un personnage de la maison de l'Empereur entrant sur ces entrefaites, demanda à qui s'adressaient ces applaudissemens : « Au Duc d'Aumale. — Ce n'est pas possible, c'est Vive l'Empereur qu'il faut crier. — Vous y êtes bien, l'Empereur a eu juste une voix. » Voilà une de ces manifestations que la police impériale ne pouvait ni prévoir ni pardonner.

L'épisode de la *Stratonice* nous fait entrevoir un des côtés de la vie du Prince sur lequel la Correspondance ne peut guère nous donner de détails. L'activité infatigable du Duc d'Aumale se portait sur tant de sujets qu'il n'en entretenait pas toujours son ancien précepteur. Il parlait volontiers à Cuvillier-Fleury de ses livres, il lui parlait moins des œuvres d'art pour lesquelles son goût se développait avec les années. Outre les nombreuses acquisitions qu'il faisait dans ce genre en Angleterre, il avait en France des intermédiaires chargés de ses achats. Le principal était le sculpteur Henri de Triqueti. En janvier 1861, à la vente de la collection Soltykof faite à Paris, Triqueti acquit pour le Prince quatre beaux émaux de Léonard Limousin, portraits de princes français, la croix du Trésor de Bâle, superbe pièce d'orfèvrerie du XVe siècle. En même temps, il négociait l'acquisition de la magnifique collection de dessins de maîtres formée par M. Frédéric Reiset. Cette collection comprenait 380 pièces choisies par un connaisseur de premier ordre; tous

les grands maîtres italiens, français, flamands, allemands, hollandais s'y trouvaient représentés. Les prétentions de M. Reiset étaient élevées, mais la perspective de voir ses dessins entre les mains de l'illustre amateur lui fit accepter le prix de 140 000 francs. Il poussa la complaisance jusqu'à donner des conseils d'épuration que le Prince trouva trop sévères. Celui-ci écrivit à Triqueti le 26 janvier 1861 : « Retenu hors de chez moi par d'anciens engagemens, j'ai dû différer de quelques jours l'ouverture des précieux portefeuilles. Maintenant j'ai vu et revu avec la plus grande attention les 380 dessins; ma femme et mon fils ont été associés à ce plaisir, et tout ce que je puis vous dire, c'est que notre attente a été surpassée ; tout m'a paru excellent dans le détail, et l'ensemble est saisissant. Les avis de M. Reiset me seront bien précieux pour guider mon inexpérience. Quoique la justesse de ses observations m'ait le plus souvent frappé, j'aurai quelque peine à toutes les exécutions qu'il recommande. Enfin, monsieur, je ne puis que vous le répéter, je suis on ne peut plus satisfait de l'acquisition et reconnaissant des peines que vous avez prises, du soin et du zèle affectueux avec lequel vous avez tout conduit et dirigé. » Et le 12 février, Adolphe Couturié, ami et secrétaire du Prince, écrivait à M. de Triqueti : « Le Prince est toujours sous le charme, et, quand il rentre chez lui, c'est pour courir à ses chers dessins... Colnaghi ne les a pas encore vus, bien qu'il en grille d'envie, mais les fréquentes absences du Prince, qui tient à montrer lui-même son trésor et qui n'en livre la clé à personne, n'ont pas encore permis de le convoquer. »

Ce Dominique Colnaghi, « le vieux Dom, » dont la boutique canalisait l'immense réservoir d'œuvres d'art qu'était alors l'Angleterre n'avait pas de client plus assidu que le Duc d'Aumale, qui lui donnait aussi ses commissions pour les grandes ventes de Londres. Chez le Prince, l'amateur se double constamment du bibliophile. Il visite les boutiques des libraires, surtout celle de Boone, qui a la spécialité des manuscrits anciens. Il y trouva, pour n'en citer que deux, un précieux *Sacrémentaire de l'abbaye de Lorsch au XI*e *siècle* et un *Evangéliaire de Saint-Ludger*, du XIIe. Il s'attachait à compléter la collection de manuscrits qui venait des Condé, la splendide série d'incunables formée par M. Standish et les trois mille volumes de la bibliothèque Cigongne, transportée de Paris à

Londres au printemps de 1861. M. Armand Cigongne, ancien agent de change à Paris, avait composé une collection presque exclusivement française. Il recueillait, avec un soin et une persévérance admirables, une merveilleuse série d'ouvrages en vers, de pièces dramatiques et de romans. Il y avait joint des volumes curieux dans tous les genres, des reliures précieuses portant les armes de personnages illustres, des manuscrits qui étaient de vrais bijoux. Non content de collectionner les reliques des amateurs anciens, il avait fait relier lui-même un nombre considérable de volumes. Nul bibliophile moderne n'avait montré autant de discernement dans le choix des exemplaires, autant de goût dans la décoration extérieure des livres. La réputation de sa bibliothèque était universelle. Aussi le Duc d'Aumale s'efforça-t-il aussitôt d'en devenir possesseur et son mandataire Édouard Bocher fut assez heureux pour conclure, le 2 juillet 1859, l'acquisition en bloc de la collection, au prix de 375 000 francs.

La place manquant à Twickenham pour loger tous ces trésors, le Prince demanda à l'architecte Duban le plan d'une grande salle qui servirait de bibliothèque. La première pierre de ce bâtiment fut posée le 21 avril 1860; la truelle d'argent qui servit à cette occasion au Duc et à la Duchesse d'Aumale est conservée au Musée Condé.

VII

Le dernier événement de quelque importance qui soit signalé à la fin du troisième volume de la Correspondance est la candidature possible du Duc d'Aumale au trône de Grèce. Cuvillier-Fleury en parle pour la première fois dans une lettre datée du 30 décembre 1862. Quelques jours auparavant, une grande chasse avait été donnée à Ferrières par le baron de Rothschild. Le bruit courait depuis lors que l'Empereur qui y assistait avait prononcé le nom du Prince pour le trône que rendait vacant le départ du roi Othon de Bavière. « Cela me paraît pour le moins extraordinaire, écrivait Cuvillier-Fleury, ce n'est pas une raison pour que ce ne soit pas vrai, si peu vraisemblable que cela soit. Il y a bien de l'imprévu dans les choses humaines. Il y a bien des motifs pour qu'une solution de ce genre fût agréable au Maître. Elle servirait à sa politique et à son renom. » Il n'eût pas été maladroit, en effet, d'éloigner le Duc d'Aumale, de

détourner son attention des affaires de France et d'offrir un but à son activité.

Au fond, l'idée ne venait pas de l'Empereur qui s'était borné à y faire bon accueil. Elle venait d'un des plus fidèles serviteurs de la Maison d'Orléans, Piscatory, ancien philhellène, ancien ministre de France en Grèce. Piscatory, demeuré très populaire en Orient, y conservait des correspondans et des amis. Sa maison de Paris était ouverte aux jeunes Grecs qui y faisaient leurs études. Il avait appris par eux et par des lettres de Grèce que la candidature du Prince y serait acclamée. On se faisait fort d'obtenir l'adhésion écrite de tous les officiers de la garnison d'Athènes. Quant à lui, avec sa nature ardente et optimiste, il avait pris la question si à cœur qu'il s'engageait, s'il pouvait débarquer à midi au Pirée, à faire proclamer le Duc d'Aumale roi, par acclamation, avant la fin du jour. Les Grecs tenaient d'autant plus à l'acceptation du Prince qu'ils ne voyaient se produire nulle part une candidature qui leur convînt et qu'ils ne pouvaient se passer d'un roi sans tomber dans l'anarchie.

Le Duc, pressenti par Piscatory, ne lui cacha pas que, si des objections pouvaient être faites à ce projet, il n'en était pas moins flatté qu'on vînt le chercher sur la terre d'exil. Il aurait été moins sensible à cette marque de sympathie pendant que son père régnait aux Tuileries. Éloigné de France, exilé, sans influence politique, il ne pouvait qu'être profondément touché qu'on voulût bien penser à lui. Il ne lui était pas non plus indifférent de se consacrer à une noble cause, de servir un peuple pour lequel les jeunes hommes de son temps avaient toujours fait les vœux les plus ardens, dont le patriotisme avait excité dans tous les pays d'Europe un si vif enthousiasme. S'il y avait du travail à accomplir, il ne craignait pas le travail ; s'il y avait des dangers à courir, le danger ne lui faisait pas peur.

La proposition offrait donc à son avis des côtés séduisans. Mais cet homme, si hardi sur le champ de bataille, était en même temps le plus prudent et le plus avisé des politiques. Il ne voulait à aucun prix s'engager avant d'obtenir certaines précisions. Quelles seraient les ressources du royaume hellénique, serait-il en mesure de défendre son indépendance ? La question se compliquait aussi de considérations morales. Les Grecs ne paraissaient pas demander au Prince de changer de religion, mais ils exprimaient le désir que celui de ses enfans qui devait

lui succéder adoptât le rite grec. Avant de prendre un parti, le Duc d'Aumale désirait consulter les membres de sa famille, et particulièrement son fils aîné, le Prince de Condé. Celui-ci, qui suivait à Lausanne les cours de l'Académie sous la direction d'un colonel de l'armée fédérale, témoigna peu de goût pour l'aventure. Très attaché à la foi catholique, très Français de cœur, il ne voulait changer ni de religion, ni de patrie (1).

(1) Voici la réponse faite au Duc d'Aumale par le Prince de Condé dans une lettre qui honore sa mémoire.

Lausanne, 2 février 1863.

Mon cher Papa,

J'ai reçu par Robert la lettre de M. Piscatory et la réponse que vous lui avez faite*. Au premier moment, je ne le cacherai pas, une pareille idée m'a plutôt effrayé je ne m'étais jamais préparé à l'idée de porter le fardeau que l'on appelle une couronne. Mais ensuite, en lisant votre réponse, j'ai trouvé que tout ce que vous avez dit était d'accord avec ce que je pensais; je me bornerai donc à ajouter quelques idées qui me viennent à l'esprit, et dont vous ferez le cas nécessaire.

D'abord un point à éclaircir, et qui est pour moi le *sine qua non* de la question. Dans l'analyse de la lettre de M. Piscatory, que vous m'avez envoyée, il est dit : « Ils (les Grecs) ne lui demanderaient point un changement de religion, et il leur suffirait que celui de [ses enfans qui devrait lui succéder adoptât le rite grec. » Que veut dire ce mot « rite? » Est-ce simplement d'entendre les offices selon le rite des Grecs unis à l'Église romaine, ou bien le mot rite veut-il dire ici religion? Désire-t-on une abjuration de la foi catholique? En ce cas, je me retire, je ne veux à aucun prix quitter la foi de mes pères, que je tiens pour la meilleure.

Autre question : je ne crois pas qu'en ce moment votre élection au trône de Grèce rencontre quelque opposition de la part des puissances étrangères. Mais si, comme je l'espère, Paris monte, un jour, sur le trône de France, l'Angleterre ne s'inquiéterait-elle pas de voir les trônes de Grèce et de France dans les mains de la même famille? Ne pourrait-il résulter de là de fâcheuses complications?

Je passe au troisième et dernier point qui m'ait préoccupé : en montant sur le trône de Grèce vous renonceriez, pour vous et votre famille, à cette patrie que nous aimons tous tant; il faudrait devenir Grec et cesser d'être Français. Rude sacrifice, dont je ne me sens guère plus la force que du changement de religion, et sans lequel on ne serait qu'un second Othon. Enfin, et il n'y a pas à se faire d'illusion, votre nom est, au dire de tous ceux qui viennent de France, le plus connu et le plus populaire de la famille. En devenant roi des Grecs, vous cesseriez d'être Duc d'Aumale. Serait-il juste de priver non seulement la maison d'Orléans, mais la cause tant aimée de la liberté, d'un de ses appuis les plus importans? En assurant ainsi une situation à notre branche, ne gâterions-nous pas celle de la famille entière et de la France?

J'indique. A vous de décider si ce que je dis est faux ou juste. Vous m'avez demandé ce que je pensais; j'ai répondu avec franchise et selon ma conscience.

Maintenant, si Dieu favorise votre candidature et que vous l'acceptiez, vous pouvez être sûr que je serai à côté de vous, prêt à vous servir et à accepter toute tâche. Seulement, je ne veux point apostasier, préférant le bonheur éternel à la gloire de ce monde.

Votre très respectueux et très affectionné fils

LOUIS D'ORLÉANS.

* Ces lettres avaient été remises au Prince de Condé par le Comte de Paris et le Duc de Chartres qui, allant voyager en Italie, s'étaient arrêtés pendant quelques jours à Lausanne.

C'était au fond la pensée même du père. Il suffit qu'elle fût exprimée avec énergie par le fils pour que toute idée de candidature fût abandonnée. Le Duc y mit de propos délibéré des conditions qui la rendaient inacceptable pour les Grecs. Devant ce refus peu déguisé, l'Angleterre entra en scène à son tour et fit agréer comme candidat le second fils du prince héréditaire de Danemark, le frère de la princesse de Galles.

De l'ensemble de la correspondance se dégagent certains traits particuliers de la physionomie du Duc d'Aumale. Il convient de les retenir si l'on veut pénétrer jusqu'au fond de cette nature si originale et si forte. De toutes les hérédités qui pouvaient peser sur lui en sens divers, celle qui lui a laissé une empreinte ineffaçable, c'est la Révolution de 1830. Il est resté jusqu'au bout l'homme des journées de Juillet, très partisan du droit populaire, passionné pour toutes les libertés, pour la liberté de penser et pour celle d'écrire, très respectueux des choses de la religion, mais aussi indépendant des coteries cléricales que des coteries légitimistes. Les préjugés de certains conservateurs, le snobisme des gens qui se croient bien pensans et qui ne voient de salut que dans leur petite église, lui donnent des nausées.

De temps en temps il a besoin de se soulager, d'ouvrir son cœur, de crier à son correspondant la répugnance que lui inspirent les opinions artificielles de quelques salons. Il aime les gloires de son pays, il parle avec enthousiasme des grandes familles qui l'ont illustré. Mais aucun plébéien ne juge plus sévèrement les travers d'une partie de la haute société que ce prince issu de la plus vieille des races royales, mais affranchi par son éducation de tous les partis pris de classes ou de castes. Il est bien, comme il aime à le dire, le fils de la Révolution, et il se réclame en toute circonstance des principes de 1789.

A. Mézières.

CHATEAUBRIAND

ET

SES RÉCENS HISTORIENS

Heureux prestige du talent littéraire! A peine la nouvelle s'était-elle répandue que M. Jules Lemaître, en l'an de grâce 1912, consacrerait à Chateaubriand une série de conférences que, de tous côtés, l'on vit surgir des articles et des livres sur l'auteur d'*Atala*. D'importans travaux que nous réclamions — en vain — depuis bien des années se sont hâtés de voir le jour. Quel intérêt nous offrent ces principales publications? Qu'ajoutent-elles de nouveau à l'idée que nous nous formions jusqu'ici de René? C'est ce que je voudrais rechercher ici.

I

« Quand on songe, — écrivions-nous il y a deux ans à peine, — avec quelle piété les Allemands ont constitué les *Archives* de leur Gœthe, collectionné jusqu'à ses moindres autographes, édité ses œuvres, et quel bruit, tout récemment encore, ils ont fait de la découverte d'une première version de *Wilhelm Meister*, on est un peu honteux, pour l'honneur littéraire de la France, que nous en soyons encore à attendre une édition quelconque de la *Correspondance générale* de Chateaubriand. Ignorerions-nous par hasard que Chateaubriand est, en France, un aussi grand nom que Gœthe en Allemagne? Et serions-nous, peut-être, trop riches en chefs-d'œuvre? » Puisque M. Louis Thomas a bien voulu s'approprier ces quelques lignes pour présenter récemment

au public le premier volume de cette *Correspondance générale* que nous n'étions pas seul à souhaiter, nous n'aurons pas trop de scrupules à les reprendre à notre tour : elles expriment tant bien que mal le sentiment que nous éprouvions alors, que beaucoup d'autres avant nous avaient éprouvé, à constater et à déplorer la fâcheuse, la singulière lacune que le nouvel éditeur s'est proposé de combler (1).

Car d'abord, c'est bien un véritable chef-d'œuvre que la *Correspondance* de Chateaubriand, un chef-d'œuvre qu'il nous faudra examiner d'ensemble, et tâcher de placer à son véritable rang, quand la publication en sera terminée. De cela, à vrai dire, nous étions déjà quelques-uns à nous douter. Des « chateaubriandistes » de profession, Edmond Biré, l'abbé Pailhès, René Kerviler l'avaient dit avant moi à plus d'une reprise. M. Lanson, juge difficile, et juge peu suspect d'un excès de tendresse à l'égard de Chateaubriand, essayant un jour d'évaluer « ce trésor épistolaire, » n'hésitait pas à déclarer qu'« en ce genre encore, Chateaubriand serait au premier rang. » Je crois pour ma part, et de plus en plus, — et si je l'ai déjà dit, je le répète, — que, de toutes les correspondances du XIX[e] siècle français, s'il en est une qu'on puisse, dans un genre d'ailleurs fort différent, comparer ou opposer à celle de Voltaire lui-même, c'est bien celle de l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Je sais les différences. On ne saurait, certes, railler avec plus de finesse, conter ou discuter avec plus d'agrément, badiner avec plus de grâce, flatter avec une plus spirituelle légèreté que Voltaire dans les quelque dix mille lettres qu'il nous a laissées, et qui sont, à n'en pas douter, l'un des monumens les plus extraordinaires du génie français. Mais aussi on ne saurait mettre plus de hautaine éloquence, de mélancolie rêveuse, de poésie sombre, délicate ou ardente que Chateaubriand dans les pages qu'il adresse à ses nombreux amis. J'ouvre absolument au hasard le premier volume de cette *Correspondance*, et je tombe sur ces quelques lignes à M[me] de Duras (18 juin 1813) :

J'ai bien des choses dans l'âme que je voudrais dire, mais je souffre tant, que j'ai peine à voir les mots que j'écris. Bonsoir, chère sœur ! Je vais me coucher avec votre pensée et le chant d'un rossignol qui revient chaque

(1) *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée avec Introduction, indication des sources, notes et tables doubles, par Louis Thomas, avec un portrait inédit, t. I. Paris, Champion, 1912; in-8.

printemps dans ma petite tour. Il est arrivé avant-hier. Je compte lui apprendre le nom de mon amie.

A Chênedollé (12 janvier 1805) :

Je vous attends... Nous irons nous ébattre dans les vents, rêver au passé, gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous préviens que je n'ai jamais été dans un moment plus noir ; nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible.

Et encore une fois, je n'ai pas choisi. Les uns pourront préférer la vivacité piquante de Voltaire ; les autres l'imagination somptueuse de Chateaubriand. Littérairement, les deux se valent. On pourrait dire d'ailleurs qu'il arrive parfois à Chateaubriand de « faire du Voltaire, » j'entends par là de plaisanter avec autant d'agrément que Voltaire : je ne crois pas que Voltaire épistolier ait jamais su atteindre à certaines hauteurs où s'élève sans effort Chateaubriand.

Et je ne pense pas que l'intérêt historique ou documentaire de la *Correspondance* de Chateaubriand soit beaucoup moindre que celui qui s'attache à la *Correspondance* de Voltaire. Si le grand écrivain du XVIIIe siècle a été mêlé à toute la vie de son temps, on en peut dire autant du poète des *Martyrs.* Ambassadeur et ministre, celui-ci a vu de plus près, il a même manié de plus grandes affaires, et l'historien, même politique, des deux Restaurations ne saurait négliger le témoignage d'un homme qui a pu se vanter fièrement, et justement, d'avoir « fait de l'histoire. » Quand, en 1838, il publia son *Congrès de Vérone,* — ce livre trop peu connu aujourd'hui, et pour lequel Vinet professait une si vive admiration, — deux de ses amis, Marcellus et La Ferronays, inquiets de ces divulgations qu'ils jugeaient prématurées, vinrent le supplier de ne publier que les documens strictement indispensables à sa justification personnelle. Nullement convaincu, mais ne voulant pas contrister ses amis, Chateaubriand déféra à leur désir. « Vous me coûtez tous deux quarante mille francs, » leur dit-il. Quatre volumes étaient imprimés : il les fit détruire, — sauf un exemplaire, — et il réduisit sa publication à deux volumes. On aurait pu, ce me semble, publier de son vivant toute la *Correspondance* de Voltaire sans trahir aucun secret d'État.

Mais, plus encore qu'un document sur l'histoire politique et sociale, morale et littéraire de son temps, la *Correspondance* de Chateaubriand est un document sur lui-même ; et à ce point de

vue encore, elle ne le cède en rien à celle de Voltaire. Il est certain que, si nous ne le connaissions que par son œuvre, nous ne connaîtrions pas dans la vérité vivante de sa nature morale et de sa biographie le patriarche de Ferney. C'est dans ses lettres que nous le voyons tel qu'il fut, tel qu'il éblouit, émerveilla, scandalisa ses contemporains, ce prodigieux, cet unique Voltaire, ce « composé d'air et de flamme, » comme on l'a si bien appelé ; c'est là qu'il prolonge encore pour nous cet étourdissant feu d'artifice qu'il a, pendant plus d'un demi-siècle, tiré sans répit sur les tréteaux de l'histoire ; là nous le voyons rire, s'agiter, mentir, tripoter, ourdir les multiples trames de ses multiples intrigues, effacer par une caresse les égratignures de sa verve, réparer une étourderie par une flatterie, une malice, voire une polissonnerie, et tenir dans sa dépendance, intéresser à son effort, faire servir à sa fortune ses innombrables correspondans, en déployant toutes les infinies ressources de l'esprit le plus subtil, le plus souple, le plus agile qui fut jamais. Le roi Voltaire est dans sa *Correspondance*, et il n'est pas ailleurs. Il n'en est pas tout à fait de même pour Chateaubriand, puisque nous avons les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Mais les *Mémoires* ne nous offrent, n'ont laissé passer jusqu'à nous qu'un René un peu arrangé, simplifié,— et même « costumé, » dirait M. Beaunier, — en vue de l'effet à produire sur la postérité. Le René amoureux n'y paraît qu'à peine, et le René professeur de français et commis voyageur en bas n'y paraît pas du tout. Au contraire, dans la *Correspondance*, si incomplète qu'elle soit encore, le Chateaubriand vrai, réel, — et sans retouches, — le « bon garçon » qu'ont tant aimé les Fontanes, les Joubert, et tout un cortège d'adoratrices, se montre à nous tel qu'il était : faible, passionné, à la fois ambitieux et détaché, enthousiaste et pourtant lucide, généreux et égoïste, toujours à court d'argent, souvent en proie aux humeurs noires, orgueilleux et vindicatif, très capable de haines violentes, mais incapable de bassesses, charmant avec tout cela, bref, une tête folle et un cœur d'or. Or, ce Chateaubriand-là, que beaucoup de ses lecteurs n'ont même pas soupçonné, il est nécessaire de le bien connaître pour comprendre exactement son œuvre. L'œuvre de Chateaubriand, en effet, n'est pas, comme celle des grands classiques, comme l'était encore celle de Voltaire, entièrement détachée de la personne morale qui l'a conçue et réalisée : elle en est un

reflet direct, un prolongement naturel, une expression à peine transposée. Supposez que nous connaissions par le menu toute la vie, et jusqu'aux démarches les plus intimes de Corneille : croyez-vous que nous en soyons très avancés pour l'intelligence du *Cid* ou de *Polyeucte?* Pareillement, *Zaïre* et le *Siècle de Louis XIV*, *Candide* et l'*Essai sur les mœurs* se suffisent fort bien à eux-mêmes : ce que nous savons de leur auteur ne saurait en rien modifier l'idée que nous avons de ces divers écrits, et le jugement que nous en portons. Mais il n'en va plus de même avec Chateaubriand : nous avons besoin de savoir avec précision ce que le poète a mis de lui-même, de son expérience personnelle de la vie dans *René*, dans le *Génie*, dans *les Martyrs*, pour bien entendre non seulement certains détails, mais même la signification générale de chacune de ces œuvres, et pour en porter un jugement équitable. Très intéressante donc pour nous faire connaître une personnalité extrêmement riche et complexe, aussi extraordinaire en son genre peut-être que l'était celle de Voltaire, la *Correspondance* de Chateaubriand nous aide encore à mieux comprendre, à mieux juger l'œuvre même de Chateaubriand. Voilà bien des raisons qui expliquent l'impatience avec laquelle, depuis une quinzaine d'années surtout, critiques et historiens littéraires en attendaient la publication.

Et, il est vrai, nous la connaissions déjà en partie, cette *Correspondance*, et l'on en avait déjà publié d'importantes portions. J'évaluais, il y a deux ans, à deux mille environ le nombre de lettres de Chateaubriand alors connues de moi tout au moins. Seulement, ces deux mille lettres, dont quelques-unes étaient d'ailleurs inédites, il fallait, pour les utiliser, se reporter à plus de cinquante volumes, et à je ne sais combien de brochures, ou d'articles de revues. C'est dire qu'elles étaient à peu près inutilisables pour le commun des travailleurs et des lecteurs, et même pour bien des spécialistes : en dépit de leur patience et de leur bon vouloir, les arbres, trop souvent, leur masquaient la vue de la forêt. Il fallait donc, de toute nécessité, recueillir en un seul *Corpus* ces innombrables pages éparses, *disjecti membra poetæ;* il fallait dresser, une bonne fois, un inventaire sérieux, à peu près complet, de toutes les lettres dispersées; il fallait faire appel à tous les détenteurs de papiers inédits, et les engager à verser au trésor commun leurs richesses particulières.

C'est ce qu'a fait le nouvel éditeur. Et il semble, d'après sa *Préface,* qu'il a déjà été bien payé de sa peine. Nombre de portes, qu'on aurait pu croire plus jalouses, se sont ouvertes devant lui; d'aimables et précieuses communications lui ont été faites qui, jointes à ses propres recherches, lui permettront d'augmenter singulièrement le nombre de lettres connues ou simplement soupçonnées du grand écrivain. Il serait sans doute bien prématuré de vouloir, dès maintenant, donner des chiffres un peu précis. Je ne serais pourtant pas étonné que M. Louis Thomas pût porter à trois mille, — et peut-être au delà, — le total des lettres que nous possédons de Chateaubriand. Et, bien entendu, il ne rassemblera pas tout.

Car les *Correspondances* les plus complètes, le plus pieusement conservées, le plus scrupuleusement publiées, ne représentent jamais qu'une partie, parfois assez minime, de tout ce qui s'est écrit de lettres durant une vie d'homme ou de femme. Le hasard et la volonté, pour sauvegarder comme pour détruire, ne s'inspirent pas toujours des vrais intérêts du mort illustre, et bien moins encore de ceux de la postérité. C'est ainsi que nous ne possédons aucune des lettres de Chateaubriand à son père, à sa mère, à son frère, à sa sœur Mme de Farcy, à sa sœur Lucile. Il semble bien qu'il ait détruit lui-même sa correspondance avec Mme de Beaumont (1), et même, ce qui s'explique moins, presque toutes ses lettres à Joubert. Toute sa correspondance avec Bonald a disparu des papiers de l'auteur de la *Théorie du Pouvoir*. Et nul doute enfin qu'il n'y ait bien des lacunes dans sa correspondance avec Lamennais, avec Ballanche, même avec Mme de Staël et avec Fontanes, avec combien d'autres encore! Ces lacunes sont assurément regrettables, mais elles sont inévitables, et, d'ailleurs, quelques-unes seront peut-être comblées un jour. La première édition de la *Correspondance* de Voltaire comprenait six mille lettres: nous en possédons dix mille aujourd'hui, — et, jusqu'au Jugement dernier, l'on en retrouvera de nouvelles.

(1) De toute la Correspondance avec Mme de Beaumont, il ne nous reste que quelques lignes citées par Mme de Beaumont dans une lettre à Joubert (*les Correspondans de Joubert*, p. 142), et qui, chose assez piquante, se retrouvent en partie dans une autre lettre de Chateaubriand... au même Joubert, laquelle fait partie du *Voyage en Italie.* Chateaubriand y parlait des déserts « où la trace de la dernière charrue romaine n'a pas été effacée, des villes tout entières vides d'habitans, des aigles planant sur toutes ces ruines, etc. ! Le Pape a une figure admirable, pâle, triste, religieuse. Toutes les tribulations de l'Église sont sur son front. » — Cette lettre que M. Paul de Raynal n'a pas datée doit l'être de la fin de juin 1803.

Des publications comme celle qu'a entreprise M. Louis Thomas sont donc nécessairement provisoires. Il ne s'ensuit pas qu'elles ne doivent être exécutées avec les scrupules de précision et d'exactitude qu'aujourd'hui plus que jamais, — car ces scrupules sont de date récente, — on exige des travaux de cette nature. Un premier point, sur lequel nous ne transigeons guère, c'est le parfait établissement des textes qu'on nous livre. Il semble bien que, sur cet article, le nouvel éditeur nous donne très suffisante satisfaction, et il y avait peut-être d'autant plus de mérite que quelques-uns de ses prédécesseurs lui avaient, à cet égard, légué d'assez mauvais exemples. Il indique toujours la source ou les sources où il puise, et, presque toutes les fois qu'il en a la possibilité, il collationne le texte sur les originaux. Certaines lettres, dont il avait déjà publié le texte fautif ou incomplet d'après les imprimés, lui ayant été communiquées en cours d'impression, il a pris le parti de les reproduire, en leur teneur exacte, dans un *Supplément*. Et à ce propos, j'ai bien envie de chercher une petite querelle à M. Louis Thomas. Il reproduit dans son *Supplément* la *Lettre écrite chez les sauvages de l'Amérique*, et il s'excuse de ne pas l'avoir publiée à sa date dans le cours de la *Correspondance*. « J'avais toujours pensé, nous dit-il, que cette lettre était une composition littéraire à mettre en dehors de la correspondance, mais certains habitués de l'œuvre de Chateaubriand ayant une opinion contraire, je m'incline devant leurs raisons. » Soit ; mais il a publié sans sourciller dans la *Correspondance* la fameuse *Lettre au citoyen Fontanes sur la seconde édition de l'ouvrage de Mme de Staël* (1), et les lettres non moins célèbres écrites de Turin, de Milan et de Rome à Joubert et à Fontanes et extraites du *Voyage en Italie* : or ce sont bien là, — et il s'en avise lui-même, — des « compositions littéraires » au premier chef, puisque ce sont, à proprement parler, des articles. Et je n'ai garde de me plaindre de les retrouver dans la *Correspondance;* mais j'ai quelque peine à comprendre les scrupules du nouvel éditeur dans le premier cas, et son absence de scrupules dans le second.

J'aurais voulu aussi qu'il prît un parti plus net sur la question de l'orthographe. Il me semble qu'il a mêlé dans ce premier volume les orthographes les plus diverses : celle des imprimés,

(1) Pour cette *Lettre*, il aurait mieux valu donner le texte le plus ancien, celui du *Mercure*, et rejeter en notes les variantes des éditions ultérieures.

celle des autographes, celle aussi des copies qui lui ont été communiquées. Puisqu'il était impossible d'atteindre, et de reproduire d'une manière constante l'orthographe de Chateaubriand, — laquelle était des plus fantaisistes, et ne présente, à mon gré, aucun intérêt véritable, — mieux valait, si je puis dire, tout réduire au même dénominateur, et adopter franchement, et uniformément, l'orthographe actuelle. Personne ne se fût plaint de ce « modernisme. » A quoi bon hérisser de difficultés la lecture de nos grands écrivains, et, sous prétexte de littéralité ou d'exactitude, donner à leur prose je ne sais quel aspect d'archaïsme, ou même de barbarie?

Mais ce sont là fautes bien vénielles. M. Louis Thomas n'en a-t-il pas commis une plus grave en reculant, comme il l'a fait, devant la tâche, considérable et ingrate, je le sais, difficile et délicate, j'en conviens, d'annoter cette *Correspondance?* « J'ai réduit les notes, nous dit-il, et m'en suis passé la plupart du temps. Je sais combien il est facile, avec un dictionnaire biographique comme celui de Michaud, de se donner l'air d'un grand érudit. D'ailleurs, à mon avis, sauf dans le cas spécial d'une édition philologique, l'appareil de notes gêne le lecteur dans sa recherche d'un plaisir intellectuel. » — Ah! le bon billet! suis-je ici tenté de dire. Qu'on me montre le lecteur qui sera « gêné » « dans sa recherche d'un plaisir intellectuel » par des notes sobres, précises, lui éclaircissant telle allusion, lui rappelant tel fait qu'il a sans doute oublié ou qu'il ignore, et lui fournissant toutes les indications essentielles pour replacer une lettre dans ce cadre de vie morale et sociale en dehors duquel elle n'est rien que la plus morte des abstractions! S'il s'en trouve un seul, — et ce n'est pas pour celui-là que nous travaillons, — qu'à cela ne tienne! Puisque la poussière du rez-de-chaussée l'incommode, il n'a qu'à rester au premier étage!... Mais, sans doute, M. Louis Thomas a voulu plaider coupable. Convaincu, trop convaincu peut-être que son travail ne saurait être définitif, il a tenu à limiter son effort; il s'est interdit l'ambition de rivaliser, par exemple, avec les admirables éditeurs de la *Correspondance* de Bossuet, dans la *Collection des Grands Écrivains de la France*, MM. E. Levesque et Ch. Urbain (1), ou encore avec les éditeurs tout récens de la *Correspondance* de Manzoni, MM. Giovanni

(1) *Correspondance de Bossuet*, par MM. E. Levesque et Ch. Urbain, 5 vol. in-8, Hachette.

Sforza et Giuseppe Gallavresi (1). Il m'est difficile de le lui reprocher trop sévèrement. Quand on n'a pas eu soi-même le courage, la patience ou le loisir, en ayant eu quelquefois l'intention ou le désir, d'entreprendre et de pousser jusqu'au bout une édition complète et annotée de la *Correspondance* de Chateaubriand, et d'engloutir dans cet absorbant travail une dizaine d'années de sa vie, on se doit d'être indulgent pour les autres. Imparfaite, assurément, et nécessairement provisoire, l'édition de M. Louis Thomas, à en juger par le premier volume, témoigne d'un labeur très méritoire et, telle qu'elle est, nous rendra les plus grands services; elle a d'ailleurs ce mérite éminent d'*exister*, puisque, soixante-quatre ans après la mort de Chateaubriand, elle est la première en date. Il faut souhaiter qu'elle continue à recevoir les encouragemens efficaces des travailleurs, des lettrés, de tous ceux qui possèdent encore des lettres autographes ou des copies de lettres de René (2). Comme le dit très bien M. Louis Thomas, « Chateaubriand appartient au patrimoine de la France : » il est d'un intérêt général que cette première édition de sa *Correspondance*, — que sans doute on ne refera pas de sitôt, — soit aussi complète que possible.

Le premier volume de cette *Correspondance* comprend trois cent quarante-quatre lettres, ou fragmens de lettres, — car quand certaines lettres ne lui sont connues que par des catalogues d'autographes, le nouvel éditeur, en attendant mieux, reproduit les indications et citations, presque toujours trop fragmentaires, des catalogues (3), — et il nous conduit jusqu'au

(1) *Carteggio di Alessandro Manzoni* a cura di Giovanni Sforza e Giuseppe Gallavresi, con 12 ritratti e 2 fac simili, 1803-1821; Milan, Ulrico Hoepli, in-16.

(2) Pour prêcher d'exemple, voici une lettre inédite de Chateaubriand à Michelet, dont je dois la communication à feu Gabriel Monod :

« 29 février 1840.

« Je n'ai qu'un regret, monsieur, c'est de ne pas vous avoir rencontré chez vous; je ne mérite point vos éloges, mais j'en suis extrêmement flatté. J'ai commencé votre quatrième volume : malgré ce que je croyais savoir du XVe siècle, j'ai vu que j'avais encore bien des choses à apprendre. Je vais continuer une lecture aussi instructive qu'attachante.

« Je vous prie, monsieur, de parler de moi à votre fils, et d'agréer, avec l'hommage de mon admiration, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« CHATEAUBRIAND. »

(3) Quelques lettres ou fragmens de lettres sont mal datés. Par exemple, p. 59 le 20 prairial ne saurait correspondre au 9 janvier 1802. Dans la même lettre, au lieu de : « au mois d'août, » il faut lire, je crois : « au mois d'avril. » — Pourquoi enfin, dans ce volume, n'avoir pas mis de *Table des matières?*

27 juillet 1817. C'est donc près de cinquante années de la vie de Chateaubriand qu'il embrasse; et l'on pourrait, à l'aide de ce premier volume, esquisser la biographie et la psychologie du grand écrivain durant toute cette importante période. Je résiste à la tentation : la personnalité de Chateaubriand n'est pas, selon moi, de celles que l'on puisse morceler sans inconvénient; pour en apprécier avec équité les divers aspects, il faut d'abord en bien voir l'ensemble; et c'est ce que l'on ne pourra faire sérieusement, je veux dire avec une suffisante précision, que lorsque la *Correspondance générale* sera à peu près complètement exhumée et publiée. D'ici là, tout jugement de fond sur le caractère et sur la destinée de Chateaubriand aura quelque chose de vague, d'approximatif et de provisoire. S'il est vrai, comme je le crois, et comme Brunetière le déclarait déjà, voici plus de quinze ans, que « le jugement de la postérité sur Chateaubriand est encore à prononcer, » aucun travail ne contribuera plus à la lente formation de ce jugement que la publication de sa *Correspondance*.

II

Tel doit être aussi, j'imagine, l'avis de M. Albert Cassagne, l'auteur d'un livre curieux dont le titre (1), évidemment inspiré d'un roman de Mme Tinayre, *la Vie amoureuse de François Barbazanges*, a peut-être le tort, l'heureux tort de promettre moins qu'il ne tient. Car, s'il est bien question surtout de « la vie politique de François de Chateaubriand » dans ce gros volume, il est question de beaucoup d'autres choses qui n'ont avec la vie politique de René qu'un rapport quelquefois lointain. Même, des critiques superficiels, observant que ce premier volume nous conduit jusqu'aux Cent-Jours, pourraient dire que ce livre s'arrête au moment où la vie politique commence. Ils se tromperaient; car, s'il est exact que la vraie vie politique de Chateaubriand s'ouvre après l'Empire, la longue période qui précède n'est pourtant pas qu'une simple introduction à cette carrière publique. En tout cas, c'est la thèse que soutient M. Cassagne : pour lui, la vie politique de René s'ouvre un quart de siècle avant la date où on la fait généralement commencer.

(1) *La vie politique de François de Chateaubriand*, t. I (*Consulat, Empire, Première Restauration*), par M. Albert Cassagne, 1 vol. in-8; Plon, 1911.

Vivent les livres à thèse! Ils nous empèchent de nous endormir sur le mol oreiller des opinions courantes et des idées toutes faites. Ils bousculent les préjugés à la mode. Ils éveillent, ils tiennent en haleine l'inquiétude d'esprit, seule condition de tout progrès intellectuel. Quand la thèse est vraie, elle emporte toutes les résistances. Quand elle est fausse, elle nous force, pour la combattre et la ruiner, à descendre jusqu'au fond de notre pensée, à préciser, à renouveler, à rajeunir les raisons que nous pouvons avoir de ne pas nous y rallier et de maintenir notre opinion première. Quand elle est simplement enfin paradoxale ou excessive, — ce qui est le cas le plus fréquent, — elle remet en honneur ou en lumière, elle fait rentrer dans la circulation générale bien des vérités secondaires sans doute, mais intéressantes, importantes même quelquefois, et trop inaperçues.

La thèse que soutient M. Albert Cassagne me paraît être de cette dernière catégorie. Il l'énonce lui-même avec une hardiesse, une netteté qui ne laissent rien à désirer, dès les premières lignes de son *Avant-propos :* « Je la résumerai d'un mot, écrit-il, en disant qu'il (Chateaubriand) fut homme d'action par essence, et poète par accident. » Et tout son livre est, en effet, la démonstration, ou plutôt l'illustration de cette idée générale qui surprendra et même choquera, — il s'en rend fort bien compte, et il n'est pas loin de s'en réjouir, — un certain nombre de ses lecteurs.

Pour ma part, je n'en suis ni choqué, ni scandalisé, et, persuadé depuis fort longtemps qu'il y a dans Chateaubriand autre chose qu'un pur et simple poète, je suis tout prêt à reconnaître qu'elle contient une assez large part de vérité. Mais, réduite à ces termes un peu trop simples, elle me semble ne pas correspondre exactement à la réalité des faits, à la vraisemblance psychologique et historique.

Chateaubriand « homme d'action par essence et poète par accident : » la formule est ingénieuse, mais elle a le tort d'opposer et de séparer deux choses qui, dans l'espèce, doivent être étroitement unies. Les facultés d'homme d'action et de poète ou d'écrivain s'opposent, en effet, chez la plupart des hommes; elles s'opposent même si bien qu'elles sont très rarement réunies chez le même homme; et, par exemple, nous ne voyons ni Taine, ni Renan costumés en ambassadeurs ou même en ministres. Mais ce qui est vrai du commun des mortels, et même de

quelques individualités supérieures, ne l'est pas de toutes. Le génie politique et le génie militaire s'opposent aussi le plus souvent; et pourtant, Napoléon n'a été, que nous sachions, dénué ni de l'un, ni de l'autre. Pareillement, et toutes proportions gardées, Chateaubriand a su concilier en lui deux « ordres » différens. Ne parlons pas, j'y consens, de son génie politique : si le génie n'est qu'une longue patience, en politique plus peut-être qu'ailleurs, cette vertu suprême lui a fait étrangement défaut. Mais, cette réserve faite, plus on étudiera sa vie et son rôle publics, plus on reconnaîtra, je crois, qu'il a fait, en son temps, sérieuse figure d'homme d'État. En tout cas, il est indéniable qu'il ait eu le tempérament et quelques-unes des plus rares qualités de l'homme d'action, et qu'on lui fasse tort de toute une partie de sa personnalité et de son œuvre en le réduisant à n'être qu'un rêveur et un poète. La vérité est qu'il était par essence une grande force indéterminée, capable de s'appliquer, ensemble ou successivement, mais avec une égale intensité, à des objets fort différens, et qui tantôt fusait en rêveries et en phrases harmonieuses, et tantôt en désirs précis, en volontés bien arrêtées de faire passer dans les faits un peu de son propre idéal. Mais il n'a jamais sérieusement sacrifié l'un de ses dons à l'autre. S'il était très fier de « sa » guerre d'Espagne, il ne l'était pas moins du *Génie du Christianisme* et des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Et même, quand on le poussait, — il y a là-dessus de curieuses pages dans les *Mémoires*, — il déclarait volontiers qu'il est infiniment plus aisé d'être un bon diplomate qu'un bon poète.

Il m'est d'autant plus difficile de souscrire pleinement à la thèse de M. Albert Cassagne que la méthode qu'il emploie pour la démontrer me paraît assez souvent sujette à caution. Il use et abuse des conjectures. Je sais bien que nous faisons tous, plus ou moins, ainsi. Si consciencieux que nous soyons, — et l'enquête de M. Cassagne a été très consciencieuse, — nous n'atteignons jamais, en histoire, que des lambeaux de certitude; l'entre-deux nous échappe, et bon gré, mal gré, nous le remplissons par des hypothèses. Encore faut-il cependant que ces hypothèses aient un certain air de vraisemblance et reposent sur des faits minutieusement prouvés et contrôlés. Or les hypothèses de M. Cassagne ne sont pas toujours de cette espèce. Il a sa thèse à établir et, pour la faire triompher, rien ne lui coûte. Il a vite fait

de transformer une vague possibilité en probabilité, puis en certitude : il dit volontiers : *peut-être* à la première ligne, *probablement* à la seconde, et *sûrement* à la troisième ; et à la quatrième, il dégage de ce soi-disant *fait* d'imposantes et imprévues conséquences. Donnons au moins un exemple de cette disposition d'esprit quelque peu dangereuse.

Peltier, dans son *Paris* du 15 avril 1799, insère un curieux article anonyme sur *la Guerre des Dieux* de Parny : l'article est visiblement d'un incroyant. M. Cassagne l'attribue, sans en apporter la moindre preuve, à Chateaubriand, et il voit dans cet article le point de départ du *Génie du Christianisme* conçu tout d'abord, d'après lui, comme étant essentiellement une œuvre non pas d'apologétique, mais d' « opportunisme » littéraire et politique. La conversion n'aurait eu lieu qu'ensuite, à la nouvelle de son double deuil, « entre la fin d'août et la fin d'octobre. » « Donc, le livre n'est pas le fruit de la conversion. Le contraire serait plus vrai. L'ouvrage était auparavant conçu, élaboré, et, sous sa première forme, terminé. » Et tout cela, parce qu'il s'agit de montrer que Chateaubriand, même dans ses œuvres en apparence les plus spontanées et les plus sincères, n'a jamais été qu'un homme politique, et, si je l'ose dire, un « arriviste » supérieur ! Il n'y a qu'un malheur : c'est que l'article sur Parny ne paraît pas être de Chateaubriand ; qu'à cette date (15 avril 1799), et selon toutes les vraisemblances, Chateaubriand connaissait déjà depuis plusieurs mois la nouvelle de la mort de sa mère, et, qu'ayant pleuré et ayant cru, il avait déjà conçu et esquissé son grand livre sous la forme d'une *Apologie* esthétique et morale du christianisme. Je crois donc devoir maintenir les dates et conclusions que j'ai, il y a un an, proposées ici même, et que M. Cassagne a écartées sans les avoir discutées.

J'insisterais moins si nous ne saisissions ici sur le vif l'un des défauts d'une méthode historique fort en honneur de nos jours, et où je voudrais bien, moi qui écris ceci, n'être jamais tombé ! Nous n'attachons aucune importance aux déclarations que les hommes du passé nous font sur eux-mêmes. Nous avons la prétention de mieux les connaître qu'ils ne se connaissaient eux-mêmes, de mieux démêler qu'eux-mêmes les mobiles secrets de leurs actes, et quand nous n'incriminons pas leur sincérité, nous leur prêtons généreusement une prodigieuse inconscience.

A force de les voir et de les étudier en fonction de leur époque, de restituer autour d'eux les innombrables circonstances, presque toujours inaperçues d'eux-mêmes, de leur vie morale et de leur action, nous finissons par oublier leur existence propre, et par dissoudre le plus clair de leur personnalité dans l'impersonnalité ambiante; la richesse du cadre nous fait perdre de vue non seulement la beauté, mais parfois jusqu'à la réalité du portrait. Rien de plus facile, à la distance où nous sommes, que de voir les raisons utilitaires qu'a eues — finalement — Chateaubriand d'écrire le *Génie du Christianisme;* rien de plus aisé que de noter les signes précurseurs d'une renaissance religieuse qui semblait appeler et rendre comme nécessaires une *Apologie* nouvelle et un nouvel apologiste. Mais quand, la plume à la main, nous nous livrons à cette analyse, ne sommes-nous pas la dupe d'une sorte de mirage rétrospectif? N'oublions-nous pas, ne négligeons-nous pas, de propos délibéré, tous les signes, tous les faits contraires, toutes les virtualités divergentes? Il y a dans l'histoire comme dans la nature une foule de germes qui avortent. Cette renaissance religieuse s'est produite, soit : mais s'est-elle produite sans résistance? et si le Concordat n'avait pas été promulgué, aurait-elle pu se produire? Le Concordat lui-même était-il un fait nécessaire? Et la volonté de Napoléon n'a-t-elle pas eu à briser bien des difficultés qui auraient pu paraître insurmontables? La réalité de l'histoire est plus mêlée, plus complexe, plus enchevêtrée, plus obscure que nous ne la construisons après coup. Aucun de ceux qui s'y sont fait un nom n'a pu, à un moment donné, avoir la certitude, en agissant d'une certaine manière, que son action aura l'avenir pour elle. En fait, au moment de la « conversion » de Chateaubriand, en 1798 ou 1799, il était impossible de prévoir le Concordat, le rétablissement du culte, la renaissance religieuse : le contraire même était beaucoup plus vraisemblable. Des vœux de persécutés, des espérances d'émigrés ne pouvaient constituer, pour un esprit prudent et « politique, » une base d'action suffisante; il fallait, pour s'en contenter et pour y asseoir sa fortune, un acte de foi singulièrement hardi et d'ailleurs invérifiable; il fallait *parier*, pour tout dire. Plus simplement, il fallait suivre l'inspiration de sa conscience, et, sans se désintéresser assurément des conséquences pratiques, pour le reste, « laisser faire aux dieux. » C'est ce qu'a fait Chateaubriand : il nous le

dit, et nous n'avons aucune raison, — psychologique et historique, — de ne pas l'en croire. En concevant le *Génie*, il ne pouvait pas, — raisonnablement, — espérer être servi comme il l'a été, par les circonstances; et il désirait, certes, passionnément le succès, et il n'a rien négligé pour l'assurer, mais il ne pouvait espérer celui qu'il a eu. Acte de foi et de bonne foi, acte de désintéressement, de générosité et de conscience, le *Génie du Christianisme*, n'est, originairement, rien autre chose; la politique n'est venue qu'ensuite, après le retour en France. Et dans les difficultés mêmes que Chateaubriand rencontrait pour réaliser son œuvre, je vois, s'il en était besoin, une preuve nouvelle, et non pas peut-être la moins parlante, de sa parfaite sincérité.

M. Cassagne me répondra sans doute qu'il ne conteste pas la sincérité de l'auteur du *Génie du Christianisme*, et qu'au surplus la sincérité n'est pas du tout inconciliable avec une certaine dose d'esprit politique, ce qui est du reste tout à fait mon avis. Il n'en est pas moins vrai qu'à insister comme il le fait, et d'une manière selon moi exagérée, sur la politique ou la diplomatie de Chateaubriand, il ne peut s'empêcher de laisser planer un certain doute sur la franche spontanéité de ses convictions : trop d'habileté nuira toujours dans notre esprit à ceux qui veulent être ou paraître sincères. Et cela est si vrai que M. Cassagne, première victime, après son héros, de sa propre thèse, n'a peut-être pas, et, en tout cas, ne suggère pas, pour le poète des *Martyrs*, toute la sympathie qu'on peut sans doute lui refuser, mais qu'il me paraît, généralement, mériter : il parle de lui sur un ton de désinvolture un peu tranchante qui choquera, je le crains, beaucoup de lecteurs, et qui, à plus d'une reprise, semble assez peu conforme à la stricte équité. S'il apprécie en fort bons termes le célèbre article du *Mercure* en 1807, et la courageuse provocation qu'il contenait, il est plus froid pour la non moins courageuse démission de 1804 : « Dans cette quasi unanime passivité ou servilité, l'acte de Chateaubriand, *sans vouloir en exagérer le retentissement ni la portée*, fit son effet. Le geste avait belle allure; *il avait même, en un sens, de l'à-propos.* » Un « à-propos » qui pouvait coûter terriblement cher à son auteur : voilà ce que l'ingénieux historien aurait dû ne pas oublier, et ce qui aurait dû lui interdire certaines insinuations, inutiles, et d'ailleurs incontrôlables, sur la diversité des mobiles qui ont pu, selon lui, dicter à Chateaubriand sa lettre de démis-

sion. Ailleurs encore, M. Cassagne dit de lui : « Son cœur était bien placé. *Si la rancune et la sottise de l'émigré y pénétraient*, elles n'y abolissaient pas la qualité française et le sentiment de l'honneur national. » La phrase est assez contradictoire, et il ne me paraît pas que les expressions un peu bien vives qu'elle renferme s'appliquent réellement à l'auteur de *la Monarchie selon la Charte*.

On le voit, il arrive à M. Albert Cassagne de méconnaître parfois le véritable caractère de Chateaubriand. Il lui arrive aussi de se méprendre un peu sur la nature du rôle qu'il a joué dans l'histoire morale et politique de son temps. Il le représente quelque part comme « un ennemi implacable de la Révolution, de ses principes, de son esprit, » comme « acquis à la réaction religieuse et monarchique, » comme « l'homme du parti catholique » ou « clérical, » il dit même, en s'en excusant un peu, « du parti prêtre. » Je n'aime pas tout d'abord ces expressions qui sentent la polémique, et qu'un véritable historien devrait impitoyablement renvoyer aux journaux de la Restauration ou du second Empire. Et ce dont je suis plus sûr encore, c'est qu'elles nous donnent de Chateaubriand une idée très inexacte, et, peu s'en faut, tout à fait fausse. Si Chateaubriand avait été cet « ennemi implacable de la Révolution » qu'on nous dépeint à plusieurs reprises, il n'aurait pas écrit *la Monarchie selon la Charte*, il n'aurait pas réclamé ni défendu la liberté de la presse, il n'aurait pas, parmi les royalistes de son temps, — et même du nôtre, — excité des inimitiés redoutables : la vérité est qu'il était un « libéral, » et qu'il a voulu, de tout son esprit et de tout son cœur, réconcilier « les deux Frances, » celle de l'ancien régime et celle du régime moderne. Et enfin, c'est le diminuer étrangement, — et le travestir, — que de voir en lui « l'homme du parti prêtre; » c'est là une conception un peu simpliste héritée des « jacobins » ou des « idéologues : » il n'était pas de ceux qui limitent leur horizon à celui d'une sacristie. Comme s'il avait pu, d'ailleurs, prévoir le reproche, il y a répondu d'avance dans une de ses lettres à Fontanes (1er juin 1803) : « Quand le Consul a rétabli la religion, il a fait l'acte d'un grand homme ; mais il ne se dit pas, ou plutôt on cherche à lui cacher tout ce qu'il a fait pour lui-même. *On parle de partis? Mais, certes, 24 millions de chrétiens sont, je pense, un assez grand parti!* Eh bien ! ce parti-là est décidément à celui

qui a relevé les autels. » Et c'est à ce parti-là qu'appartenait Chateaubriand.

Il est fâcheux qu'une idée générale juste, mais poussée trop loin et développée avec trop de raideur, fasse du livre de M. Cassagne un guide parfois assez dangereux dans l'étude de Chateaubriand et donne à son information même quelque chose d'un peu tendancieux. Car je n'ai pas assez dit de combien de recherches à travers les imprimés, les journaux et les documens d'archives témoigne ce premier volume sur *la Vie politique de Chateaubriand*, et tout ce qu'on y peut puiser d'indications intéressantes et utiles pour écrire la biographie de son héros. Par exemple, M. Cassagne a, sur la manière dont a été lancé le *Génie du Christianisme*, tout un chapitre très neuf, très curieux, et qui, s'il n'est peut-être pas définitif, sera sans doute une révélation pour bien des lecteurs. Pareillement, la vie, assez mal connue jusqu'ici, de Chateaubriand sous l'Empire, est, sinon complètement débrouillée, tout au moins serrée d'assez près, et, notamment en ce qui concerne les rapports du grand écrivain avec Napoléon, elle s'enrichit d'un certain nombre de détails assez nouveaux. Et enfin, quand l'auteur en arrive à la chute de l'Empire, c'est-à-dire au début de la vraie vie politique de Chateaubriand, — c'est-à-dire, déclarera quelque malveillant, à son vrai sujet, — les objections que j'ai cru devoir présenter tout à l'heure n'ont presque plus ici de raison d'être. Soit qu'il maîtrise mieux son sujet et sa matière, soit que la vraie physionomie de Chateaubriand homme politique s'impose à lui avec plus de force et de relief, il voit désormais son héros assez bien tel qu'il est, et il lui rend une justice plus pleine et plus exacte. Il y a là près d'une centaine de pages qui sont, à n'en pas douter, à tous égards, et même pour la forme, les meilleures du volume. Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, le ou les volumes qui suivront celui-ci (1), — car j'ai peine à croire, surtout s'il se pique d'établir quelque proportion entre les différentes parties de son œuvre, que M. Cassagne puisse réaliser son dessein et faire tenir en un seul volume tout ce qui lui reste

(1) Pour la suite de son travail, M. Cassagne trouvera d'abondans et curieux renseignemens dans le livre qui vient de paraître de M. le comte d'Antioche, *Chateaubriand ambassadeur à Londres* (1822), d'après ses dépêches inédites (1 vol. in-8; Perrin); il ressort de ce volume que cette courte ambassade est très loin d'avoir été inutile au point de vue des intérêts français, et que Chateaubriand s'est très vite révélé un très actif et très clairvoyant diplomate.

à nous dire, — si, dis-je, les volumes qui suivront sont écrits dans la note de ces dernières pages, nous aurons enfin le *Chateaubriand politique* que nous attendions depuis si longtemps, et nous pourrons alors, dans un article d'ensemble, essayer de reprendre à notre tour un très beau sujet que l'auteur des *Lundis* jadis n'a même pas effleuré.

III

Je viens de faire allusion à Sainte-Beuve. Il est difficile de ne pas songer à lui et aux deux volumes qu'il a consacrés au « Sachem du romantisme, » quand on s'apprête à parler du *Chateaubriand* de M. Jules Lemaître (1). Les deux ouvrages, en effet, ont entre eux bien des analogies : ils ont eu tous deux pour origine des conférences publiques ; leurs auteurs respectifs se ressemblent par divers aspects de leur œuvre et par plus d'un trait de leur tempérament moral et littéraire ; enfin, tous deux n'ont pas été précisément conçus « dans une pensée d'extrême bienveillance » pour le grand écrivain qu'ils étudiaient. On pourrait poursuivre le parallèle...

On retrouvera, — est-il besoin de le dire ? — dans le livre de M. Jules Lemaître les qualités de grâce, de finesse légère, de souple nonchalance, de souriante malice qui ont fait sa juste réputation. Le dirai-je pourtant ? Il me semble que l'auteur des *Impressions de théâtre* a écrit des livres qui l'expriment plus complètement, qui mettent plus heureusement en lumière les dons si rares de son prestigieux talent, et qui remplissent aussi plus entièrement leur objet. Si quelqu'un par exemple voulait sur un seul ouvrage juger M. Jules Lemaître, bien plutôt que celle de ce *Chateaubriand*, je lui conseillerais la lecture du sixième volume des *Contemporains*, celui qui contient les études sur Veuillot et sur Lamartine, et les délicieuses *Figurines*. Et, d'autre part, à ceux qui voudraient apprendre à bien connaître Chateaubriand, tout en limitant leurs lectures, bien plutôt que le livre de M. Lemaître, je conseillerais l'article divinateur qu'Eugène-Melchior de Vogüé, ici même, a consacré, il y a vingt ans, à l'auteur du *Génie du Christianisme*, ou la belle étude, si complète et si lucide, de M. Faguet dans son *Dix-*

(1) *Chateaubriand*, par M. Jules Lemaître, 1 vol. in-16; Calmann-Lévy.

neuvième Siècle, ou encore l'admirable petit volume classique d'*Extraits* de Chateaubriand que nous devons à Brunetière.

C'est que M. Jules Lemaître a beau s'en défendre, — par ironie, ou par prudence? — il n'aime pas Chateaubriand. Il n'aime en lui ni l'homme, ni le style, ni les idées. Et cela, certes, est son droit. Et ne dites pas : Pourquoi donc l'auteur des *Contemporains*, n'aimant pas l'auteur d'*Atala*, a-t-il voulu quand même parler de lui? Car où en serait la critique, juste ciel! si nous ne devions jamais parler que des auteurs que nous aimons? Et ne dites même pas que M. Lemaître aurait dû faire effort pour sortir de soi, pour entrer dans une personnalité étrangère, pour tâcher de la voir telle qu'elle est, en elle-même, et pour lui rendre pleine et entière justice. Car d'abord, il n'est pas sûr qu'il eût intérêt à faire cet effort de sympathie critique, et vous connaissez de reste les objections de la critique impressionniste. Mais surtout, c'était son droit strict, et peut-être même son devoir de critique, — de critique impressionniste, — de ne pas abdiquer sa personnalité devant celle de Chateaubriand, de réagir au contraire vigoureusement contre elle, de heurter son tempérament propre contre un tempérament opposé, et de noter avec une franchise passionnée et même violente les impressions qu'il recevrait de ce contact. Bien loin, pour ma part, de reprocher à M. Jules Lemaître d'avoir fait cela, je lui reprocherais plutôt... de ne l'avoir pas fait assez, je veux dire avec assez de résolution, de continuité et d'audace, bref, et, en dépit de certaines vivacités et de certaines rudesses, d'être resté, encore et jusqu'au bout, « l'homme des coteaux modérés. » Il est vrai que c'était encore là une manière de marquer son opposition, et le fond intime, irréductible de sa véritable nature.

Mais, idéalement, on aurait pu souhaiter autre chose. « Pour avoir étalé l'adoration de soi aussi naïvement qu'un enfant ou une femme, écrit M. Jules Lemaître, cet homme d'un si grand génie nous donne à tous, si peu de chose que nous soyons, le droit de sourire. » Ce droit au sourire, M. Lemaître l'a exercé copieusement, pendant plus de trois cents pages, et je ne crois pas qu'aucun autre écrivain, aujourd'hui, aurait pu, aussi impunément, soutenir pareille gageure. Il a fait à Chateaubriand une petite guerre continue et sans merci d'épigrammes, d'ironies, de malices et de sourires. Il a, je crois bien, épuisé contre lui toutes les flèches de son carquois. Avouerai-je qu'à cette guerre

à coups d'épingle j'aurais préféré la lutte corps à corps, — devant laquelle Sainte-Beuve avait déjà reculé, — et que M. Lemaître était assez grand écrivain pour se permettre? Songez donc! Un combat singulier entre ces deux esprits adverses, entre ces deux âmes différentes et peut-être ennemies, entre ces deux maîtres de la langue française, un duel en champ clos, enseignes déployées, mais il n'y aurait rien eu de plus intéressant, de plus suggestif, de plus passionnant! On ne se comprend pas toujours, on frappe quelquefois à côté des coups d'estoc et de taille, on a des partis pris et des injustices; mais qu'importe? On finit bien par s'étreindre; et voilà qui est l'essentiel. Chacun révèle alors le fond de son être et de sa nature morale. Savez-vous rien de plus instructif que les *Remarques* de Voltaire *sur les Pensées de Pascal*, ou son *Commentaire sur Corneille?* que les pages de Rousseau contre Molière? que celles de Taine sur Napoléon? que celles de M. Faguet sur Voltaire? que celles enfin de Brunetière sur Flaubert ou sur Zola? Chateaubriand méritait peut-être, — au moins autant que M. Georges Ohnet, — l'honneur d'une discussion en règle, d'une critique sérieuse, directe, approfondie, motivée, et qui l'embrassât une bonne fois tout entier.

Or, cette « libre promenade à travers la vie et l'œuvre de Chateaubriand » que l'on nous propose est décidément un peu bien rapide, incomplète et capricieuse pour justifier toutes les sévérités que M. Jules Lemaître prodigue avec une inlassable complaisance à René. « Il a écrit, — nous dira son biographe, — beaucoup de choses dont je n'ai pu vous parler : des *Études historiques*, des lettres de voyage, une histoire de la littérature anglaise, et combien d'articles politiques et de brochures, et combien de vastes dépêches diplomatiques. » Ajoutons-y les *Mélanges littéraires*, la traduction du *Paradis perdu* et toute la *Correspondance* dont M. Lemaître n'a rien dit non plus. Et voilà, n'est-il pas vrai? bien des lacunes. J'ai quelque peine, je l'avoue, à concevoir une étude d'ensemble sur Chateaubriand où l'on passerait complètement sous silence, et les admirables *Études historiques*, qui ne sont pas du tout la besogne de librairie qu'on s'imagine trop souvent, et la fameuse *Lettre sur la campagne romaine :* ne parlons même pas de la *Correspondance*, puisqu'elle n'est pas entièrement recueillie, encore que... Quant aux œuvres qu'il a plu au critique d'examiner, la plus aimable fan-

taisie a présidé aux développemens qu'il leur a consacrés. Il n'a que quatorze pages sans grand relief sur le *Génie du Christianisme* proprement dit; il en a sept sur *le Dernier Abencérage* qu'il a découvert « un jour de soleil » et qui lui a paru « délicieux; » et il en a dix-huit un peu inégales sur *les Natchez*. D'une manière générale, les analyses qu'il nous présente des divers ouvrages qu'il étudie sont, pour lui emprunter un aimable euphémisme, « d'un intérêt un peu languissant : » c'est que, précisément, elles sont des *analyses*, au lieu d'être des *transpositions* rapides et vivement commentées. Comme à l'époque de ses premiers *Contemporains*, il se laisse, si je puis dire, imposer par le livre qu'il apprécie la marche et la suite de son exposition. Et il lui arrive, peut-être parce qu'il veut être trop consciencieux, d'être souvent incomplet et parfois infidèle. Par exemple, dans l'analyse qu'il en donne, toute « simplifiée » qu'elle soit, je ne reconnais guère ce que M. Faguet appelait les « délicieux » *Natchez*, « cet étrange roman » qu'on lit peut-être plus, oui, même de nos jours, que ne le pense M. Lemaître, lequel déclare que « ce n'est pas une joie. » L'ingénieux écrivain s'extasie, — peut-être ironiquement, — sur le « tube enflammé, surmonté du glaive de Bayonne, » sur « les caisses d'airain que recouvre la peau de l'onagre » et qui « se taisent au signe du géant qui les guide; » mais quand il nous représente Fénelon s'entretenant avec Chactas, il néglige de relever cette phrase étonnante sur la parole de l'auteur du *Télémaque:* « Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentimens paisibles et ineffables: il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle *longueur de grâces* qu'aucune expression ne peut rendre. » Et il ne signale pas non plus tels paysages polaires qu'on pourrait croire détachés de *Pêcheur d'Islande*, et qui nous rappellent fort à propos que *les Natchez* ont enchanté les dix-huit ans de Pierre Loti. Pareillement enfin, dans l'*Essai sur les Révolutions*, dans le *Génie*, dans *les Martyrs*, dans l'*Itinéraire*, les pages que cite et commente le conférencier ne sont pas toujours, elles sont même assez rarement celles que l'on attendait, celles qui mettent le mieux en valeur l'originalité d'artiste, le génie d'écrivain de Chateaubriand. Je suis bien convaincu que M. Lemaître ne l'a pas fait exprès, qu'il n'a pas, de propos délibéré, voulu rabaisser Chateaubriand, qu'il n'a pas un instant

songé à le saisir et à le peindre en posture d'infériorité. Mais cette partialité involontaire n'est-elle pas d'autant plus significative, et ne nous est-elle pas une preuve que le biographe n'avait pas l'esprit entièrement libre quand il s'est mis à l'étude de son sujet ?

Cette partialité inconsciente se traduit par mille autres signes. C'est Laubardemont qui disait que, pour pendre un homme, il ne fallait que dix lignes de son écriture ? Il n'en faut pas tant à M. Jules Lemaître ! Il a un art de « solliciter » les textes les plus innocens, de les amener, de les extraire, de les enchâsser, de les commenter, que, si je le possédais, je me garderais bien d'appliquer, fût-ce même à de grandes œuvres littéraires. Car qui sait si l'*Iliade* et *Athalie* elles-mêmes résisteraient à une telle opération ? Par exemple, à propos des opérations de l'armée des Princes devant Thionville, on nous cite cette phrase de Chateaubriand : « Je me souviens d'avoir dit à mon camarade Ferron que le roi périrait sur l'échafaud et que, vraisemblablement, notre expédition devant Thionville serait un des principaux chefs d'accusation contre Louis XVI. » Et M. Lemaître de s'écrier : « Il avait donc, s'il faut l'en croire, le sentiment de tuer allégrement son roi en mangeant des saucisses à la foire, auprès du camp. » « Ces choses-là sont rudes, » comme dit Victor Hugo, et comme répète M. Lemaître. Ailleurs, à propos du premier ouvrage de Chateaubriand : « Mais en 1826, en pleine Restauration, sans nécessité, il me semble, et même *au risque de troubler des âmes* en faisant connaître davantage un livre qu'il réprouvait, il donne lui-même une réédition de l'*Essai sur les Révolutions.* » Si cette réédition *annotée* de l'*Essai* a pu « troubler » une seule âme, je voudrais bien la connaître ; et quant aux raisons, fort légitimes, sinon « nécessaires, » qu'avait Chateaubriand de réimprimer son livre, il nous les a données assez clairement pour qu'on n'ait pas l'air de les ignorer. Ailleurs enfin, — car j'abrège, et je ne suis pas sûr, parmi tant d'exemples que m'offre le livre de M. Lemaître, de choisir les plus forts, et les plus surprenans, — parlant de la naissance de René et du « bruit de la tempête qui berça son premier sommeil, » il ajoute : « Bref, Chateaubriand naquit sans aucune simplicité. » Et le mot est drôle ; mais la tempête est authentique ; et M. Lemaître devait le savoir, non pas, je pense, pour avoir lu le *Grand Bey*, mais pour avoir feuilleté l'édition

Biré : pourquoi donc ne l'a-t-il pas dit? Pourquoi a-t-il insinué le contraire? Puisque la nature, pour une fois, était complice, est-ce que la vraie « simplicité, » pour le critique, ne consistait pas à dire tout simplement la simple vérité?

« Ernest Renan, a écrit M. Faguet, est le plus grand esprit qui ait paru en France depuis Chateaubriand. » C'est dire le cas qu'il fait de ce dernier. Tel n'est pas précisément l'avis de M. Jules Lemaître : « Senancour est bien autrement intelligent (au sens strict du mot) que Chateaubriand. Il a donné du mal de René des définitions autrement précises et profondes. Je regrette de trouver en lui un anticatholicisme si marqué (nullement intolérant d'ailleurs et qui ne voudrait enlever à personne l'aide ou la consolation d'une foi religieuse) : mais c'est un esprit vigoureux et vraiment libre. Il est plein de pensées... *Senancour, je le dis nettement, me semble un roi de l'intelligence...* » J'ai cru rêver en entendant, puis en lisant et relisant cette phrase. Senancour, ce *raté*, d'ailleurs curieux et intéressant, proclamé « un roi de l'intelligence! » Mais qu'est-ce que M. Jules Lemaître dira donc d'un Pascal, d'un Gœthe, d'un Renan? Notez que, de son propre aveu, Senancour ne comprend rien au catholicisme, ce qui prouve, — entre autres choses, — que son intelligence a des limites, et ce qui est sans doute fâcheux pour « un roi de l'intelligence. » Je crois, pour ma part, y ayant regardé de fort près et durant de longues années, que Chateaubriand est une intelligence autrement « royale » que Senancour, et je trouve au total fort peu de choses qu'il n'ait vraiment pas comprises. M. Jules Lemaître serait-il donc un idéologue? Croit-il donc que la capacité de former des idées abstraites, qui n'est qu'une des formes, et non pas la plus haute, ni la plus profonde, de la faculté de comprendre, soit le tout de l'intelligence? Il y aurait beaucoup à philosopher là-dessus, en psychologue, et même en métaphysicien... Mais je m'aperçois, un peu tard, que M. Lemaître a dû prévoir l'objection : s'il déclare Senancour plus intelligent que Chateaubriand, c'est « au sens strict du mot » qu'il l'entend. Précisons encore : disons : au sens le plus étroit, — et n'en parlons plus.

***

Allons maintenant au fond des choses, et tâchons, de ces dix conférences ou causeries, de dégager l' « impression » totale

que la personne et l'œuvre de Chateaubriand ont faite sur l'auteur des *Contemporains*. Et d'abord, comment conçoit-il la « psychologie » de René? « Orgueil, désir, ennui, nous dit-il, c'est toute son âme. » Et cela est vrai. Mais encore, comment le critique justifie-t-il et développe-t-il cette juste formule?

A l'égard de Chateaubriand, « romanesque et amoureux, » M. Jules Lemaître est peut-être plus indulgent qu'on ne l'est assez souvent. A Dieu ne plaise que je lui en fasse un trop vif reproche! Je ne déteste pas le ton de vivacité amusée et de malice souriante avec lequel il parle de ces choses. Je conçois d'ailleurs qu'on puisse se montrer plus sévère; et sans aller jusqu'à trouver « odieuse, » — le mot a été prononcé, comme si, de son vrai nom, René s'appelait... Robert Greslou, ainsi que le « disciple » du roman de M. Bourget, — la conduite de Chateaubriand envers Charlotte Ives, je conviens que, sur cet article, l'auteur du *Génie du Christianisme* a pris d'étranges libertés, et décidément trop peu conformes à son rôle d'apologiste. C'est là un des côtés les plus désobligeans de sa nature et de son œuvre, car jusque dans la *Vie de Rancé*, jusque dans les *Études historiques*, je sais des traces bien fâcheuses de cette disposition regrettable. Si grands pourtant qu'ils aient été, n'exagérons pas les écarts de René, et ne le chargeons pas, lui tout seul, de tous les « crimes d'amour. » Que n'a-t-on pas dit de « ces femmes exquises, dont il humait le charme, l'esprit, l'admiration, faisant passer ces fantômes d'amour à travers son ennui, sans se douter assez que c'étaient là des êtres de chair et de sang qui le berçaient dans leur angoisse (1)! » Oui, peut-être, encore que, dans ces affaires de cœur, il soit bien difficile de connaître l'exacte vérité, et de répartir équitablement les torts (2). « Eh! mon ami, disait cet autre, comment faites-vous pour être si sûr de ces choses-là? » Je veux bien admettre que, à l'égard des femmes qui l'ont aimé, l'auteur d'*Atala* ait été l'égoïste féroce qu'on nous a si souvent dépeint. Je me demande cependant s'il l'a été beaucoup plus, hélas! que presque tous les « grands

(1) Cette très jolie phrase est de M. Gustave Lanson, dans son *Histoire de la littérature française*.

(2) Voyez par exemple, sur la liaison de Chateaubriand et de Mme de Custine, les livres intéressans et contradictoires d'A. Bardoux, *Mme de Custine*, d'après des documens inédits (Calmann-Lévy, 1888); — de M. E. Chedieu de Robethon, *Chateaubriand et Mme de Custine* (Plon, 1893); — de MM. Gaston Maugras et de Croze-Lemercier, *Delphine de Sabran, marquise de Custine* (Plon, 1912).

amoureux. » Et puis, n'y a-t-il pas une contre-partie qu'il faudrait une bonne fois mettre en lumière?... O vous, touchante Pauline de Beaumont, et vous, ardente Delphine de Custine, et vous, douloureuse Nathalie de Noailles, et vous toutes, ombres charmantes, légères et plaintives qui avez adoré René, je ne puis m'associer pleinement aux larmes très littéraires que tant de mes galans confrères ont versées sur votre sort. N'avez-vous pas demandé à l'Enchanteur surtout des sensations voluptueuses? Il vous en a donné: n'étiez-vous pas à peu près quittes? Pouviez-vous sincèrement croire qu'il vous aimerait éternellement? Vous n'avez pu lire Paul Bourget sans doute, et vous ne saviez pas que toute femme qui se donne à un homme dans des conditions nécessairement un peu dégradantes, lui confère, par cela même, le droit de la mépriser, et presque de la trahir; mais cette loi des amours coupables, ne pouviez-vous pas la pressentir? Il vous a trompées, et il faut l'en blâmer; mais vous, n'aviez-vous donc trompé personne? Ignoriez-vous donc que vous l'enleviez d'abord à sa femme, et parfois même à une autre amante? Si vous avez souffert par lui, d'autres n'ont-elles pas souffert par vous? Vous-même, spirituelle et tendre duchesse de Duras, je persiste à croire, — n'en déplaise à M. Paul Souday, ce journaliste stendhalien qui n'avait certainement vu aucun de vos portraits, — que vous n'avez été que la « chère sœur » de René. Mais quoi! votre amitié amoureuse en était-elle beaucoup plus légitime? N'avez-vous rien pris à Mme de Chateaubriand, et, dans le fond de votre cœur de chrétienne, vous êtes-vous toujours sentie sans reproche? Et plus d'une fois enfin, n'avez-vous pas dû vous dire que vos souffrances étaient une expiation?...

« Chateaubriand, — dit très joliment M. Jules Lemaître, — Chateaubriand ne saurait être rendu responsable de toutes les souffrances de ses amies. D'abord, elles étaient trop. Et puis, elles savaient d'avance ce qu'il était, ce qu'il ne pouvait pas ne pas être. » Il me semble qu'il y a là bien du bon sens.

« Ce qu'il ne pouvait pas ne pas être. » Insisterons-nous à notre tour sur ce que M. Jules Lemaître appelle drôlement « le Chateaubriand de guinguette » qu'il découvre, sans d'ailleurs en triompher trop bruyamment, derrière le Chateaubriand officiel? Je veux bien croire que ce Chateaubriand-là a existé, puisque M. Lemaître et Sainte-Beuve l'affirment, et puisque,

aussi bien, on peut çà et là, l'entrevoir dans son œuvre. Mais peut-être Sainte-Beuve, qui en a surtout voulu à René de son don de séduction, — les deux volumes qu'il lui a consacrés sont, tout au fond, la vengeance du peu séduisant et jaloux Joseph Delorme, — peut-être Sainte-Beuve n'a-t-il pas été sans exagérer ce trait désobligeant. Car ce que nous savons là-dessus de plus positif, nous le savons par Hortense Allart : or, comme chacun sait, quand une femme, — et surtout une femme de lettres! — se met à raconter certaines choses sur elle-même, elle ne peut s'empêcher de faire son métier de femme, je veux dire de broder un peu.

« L'homme de désir, » en Chateaubriand, a trouvé son expression, sans doute immortelle, dans l'épisode et dans le personnage de René. M. Jules Lemaître, comme il convenait, a parlé longuement de l'un et de l'autre. Ainsi que les *Mémoires d'Outre-Tombe* semblaient, à vrai dire, l'y inviter, il a établi, entre Chateaubriand et sa sœur Lucile, d'une part, et les deux héros du célèbre poème, d'autre part, une identification qu'il s'est refusé à pousser jusqu'au bout, mais qu'il a tout de même poussée un peu bien loin. Car enfin, à ne prendre que les *Mémoires*, il n'y aurait rien eu que de parfaitement innocent dans l'affection qui unissait le frère et la sœur; et jusqu'à quel point sommes-nous autorisés à rapprocher *René* des *Mémoires?* J'avoue d'ailleurs qu'un doute est permis, et que, par la faute de Chateaubriand, on peut être très tenté de trancher la question dans le sens de M. Lemaître; j'y ai moi-même fort longtemps incliné. J'ai pourtant été bien surpris de voir l'ingénieux critique assimiler Lucile non seulement à Amélie, mais... à Velléda. Je conçois très bien que M. Le Braz trouve dans Charlotte Ives l'original de Cymodocée, et je crois même qu'il a raison, — M. Lemaître, qui ne mentionne pas ce rapprochement, ne serait-il pas de notre avis? — Mais j'avoue humblement qu'entre Velléda et Lucile les rapports m'échappent. Qui est Velléda? Une simple fiction? ou l'image, plus ou moins idéalisée et transformée, de l'une des femmes que Chateaubriand a aimées? ou encore une sorte de symbole où il aurait comme fondu les traits de plusieurs de ses amoureuses? Cette dernière hypothèse me séduirait assez : mais je ne la donne que comme une hypothèse, et sur le fond des choses, jusqu'à plus ample information, *ignoramus, ignorabimus*...

Sur la question de savoir si l'Amélie de *René* n'est pas, à peine transposée, la Lucile de l'histoire, M. Jules Lemaître, qui est, comme toujours, la loyauté et la sincérité mêmes, apporte un document considérable, et qui, j'en ai peur, ruine à peu près complètement les rapprochemens auxquels il s'est lui-même livré. C'est une lettre de Louis de Chateaubriand, le neveu du grand écrivain, à sa tante, M[me] de Marigny : elle est datée du 10 octobre 1848 ; et l'on y lit ceci : « Ce qui, dans ce que je connaissais de l'ouvrage (les *Mémoires d'Outre-Tombe*) m'affligeait le plus était ce qui concernait ma tante Lucile. J'étais si fortement inquiet à cet égard que je lui en ai écrit il y a quelques années pour lui exprimer que le tableau que son imagination traçait compromettrait *une sœur très pure*. Il m'a demandé, lorsqu'il m'a revu le lendemain, si j'étais devenu fou, *m'assurant qu'il n'y avait rien dans ses écrits qui fût de nature à donner atteinte à la pureté de sa sœur et à la sienne*... » Voilà, ce me semble, un témoignage décisif, et qui nous donne heureusement tort à tous, ou presque tous. Si les soupçons ou les craintes que le récit des *Mémoires* rapproché de celui de *René* nous faisaient concevoir avaient eu dans la réalité le moindre fondement, quelque grande qu'on fasse en Chateaubriand la part de l'inconscience, il ne me paraît pas possible qu'il ait eu, en face de son neveu, l'attitude énergiquement indignée que celui-ci nous rapporte. Qu'il ait prêté à son héroïne quelques traits du caractère de sa sœur, cela me semble non seulement probable, mais certain (1); mais le « cas » d'Amélie reste une *fiction* poétique, une fiction d'ailleurs malsaine, mais une fiction. Chateaubriand reste moralement coupable de l'avoir écrite, et, peut-être, de l'avoir conçue ; il l'est encore de nous avoir, sans du reste le vouloir, donné le change à cet égard ; mais il l'est, au total, moins que nous ne le pensions. Quand je lisais jusqu'ici sous la plume de M. Lanson : « Chateaubriand s'y donne (dans *René)* le plaisir de noircir dramatiquement les émotions de sa jeunesse : *d'une amitié fraternelle, toute simple, innocente et commune*, encore qu'ardente et nerveuse, il fait un gros amour incestueux, » je

(1) Il résulte d'un récent article de M. E. Herpin sur *Chateaubriand et sa cousine Mère des Séraphins* (*Annales romantiques*, mars-avril 1912) que la scène de prise de voile d'Amélie dans *René* aurait été inspirée à Chateaubriand par la prise de voile de cette cousine. — Nous devons à M. E. Herpin un livre intéressant sur *Armand de Chateaubriand, correspondant des Princes entre la France et l'Angleterre* (1768-1809), d'après des documens inédits, 1 vol. in-8; Perrin, 1910.

pensais, à part moi, que M. Lanson était bien optimiste : je suis aujourd'hui bien obligé de reconnaître que c'est M. Lanson qui avait raison.

Je voudrais bien donner raison aussi à M. Jules Lemaître dans l'analyse qu'il nous présente de l'ennui chateaubrianesque. Après avoir, en des pages qui sont une merveille de pénétration, de subtilité psychologique, et de virtuosité verbale, démêlé et défini les diverses formes de la tristesse qu'a connues Chateaubriand, il ajoute :

Mais la pire forme de la tristesse, qui est sans doute l'ennui, *je doute qu'il en ait fait sérieusement l'expérience. Il a beau dire partout qu'il* « *bâille sa vie,* » *ce n'est qu'une phrase.* Il me paraît impossible qu'un homme d'un si fort tempérament, si « bon garçon » et d'une gaîté si facile avec ses amis ; qui a tant écrit et qui a été tellement possédé de la manie d'écrire ; dont la vie est une si superbe « réussite ; » qui a tant joui, non seulement de sa gloire, mais de ses titres et de ses honneurs ; qui a joui avec tant de surabondance et si naïvement d'être ministre ou ambassadeur ; et qui d'ailleurs a exprimé son ennui par un choix de mots et avec un éclat dont il se savait si bon gré ; il me paraît impossible que cet homme-là se soit ennuyé beaucoup plus que le commun des hommes.

J'ose ne pas être de l'avis de M. Lemaître, et je voudrais avoir un peu de sa finesse d'esprit et de style pour justifier mon opinion. Je crois comme lui qu'il ne faut être la dupe de personne, et de Chateaubriand pas plus que d'un autre. Mais quoi ! n'est-ce pas simplifier un peu trop René que de le ramener au « commun des hommes? » M. Jules Lemaître ne croit guère à l'angoisse métaphysique; évidemment, Montaigne lui a légué un peu de son scepticisme goguenard à l'endroit des grands gestes et des grandes phrases, des états d'âme rares ou quintessenciés. Pour ma part, il m'est difficile de ne voir que « de la littérature » dans les innombrables pages où Chateaubriand nous a étalé son ennui. Eh oui ! il a désiré tout, l'amour et la gloire, les grandeurs de chair, comme les autres, et il a joui de tout, non seulement avec passion, mais avec frénésie. Mais le *surgit amari aliquid* lui est monté aux lèvres plus vite qu'aux autres hommes. Que dis-je ! tous ces « divertissemens » qu'il convoitait et qu'il épuisait ne lui étaient qu'un moyen, toujours inefficace, de tromper et de fuir, et d'user son inexorable ennui. On peut s'ennuyer, assurément, à la manière grise, monotone, — et ennuyeuse, — de Senancour; on peut s'ennuyer aussi à la ma-

nière somptueuse, ardente, poétique de Chateaubriand. Qui sait même si celui qui a tout connu, tout éprouvé, tout épuisé dans les innombrables jouissances qu'ont inventées, pour échapper à leur propre misère et pour se fuir eux-mêmes, les malheureux enfans des hommes, n'a pas, lorsqu'il s'ennuie, un ennui plus profond, plus absolu, plus irrémédiable et plus *vécu* que celui qui, voué à une vie mesquine, resserrée, inglorieuse, ignore tout ce que les soi-disant heureux de ce monde poursuivent de l'inlassable ardeur de leur désir? Et pourquoi ne s'ennuierait-il pas, ce privilégié de l'existence, s'il est né, ce qui arrive, avec une âme à la fois ardente et désenchantée, inquiète et un peu haute? Il aura si vite fait de faire le tour de la vie et des hommes, de voir l'envers du décor, de mesurer à son juste prix la friperie lamentable des oripeaux humains! Chacune de ses nouvelles expériences le confirmera dans sa conviction native du vide et du néant de tout, et cette conviction native à son tour empoisonnera chacune de ses expériences, mêlera comme un goût de cendre à chacun des divertissemens auxquels il se laissera séduire. Comment ne s'ennuierait-il pas de trouver l'existence si désespérément plate, monotone et vide? Comment ne bâillerait-il pas une vie dont il sait d'avance tous les secrets ressorts, et dont l'imprévu même ne l'a jamais trompé? Il faut une grande puissance d'illusion sur les autres et sur soi-même pour jouer son bout de rôle dans la comédie humaine; quand cette puissance d'illusion manque, on le joue toujours imparfaitement. C'est bien ce qui est arrivé à Chateaubriand. La meilleure preuve que son éternel ennui n'était pas une simple phrase, c'est qu'il n'a jamais su être un homme d'action complet.

Et qu'il y ait eu quelque chose de morbide dans cette disposition d'âme, comme d'ailleurs dans celle qui le livrait en proie à tous ses désirs, c'est ce que je crois très volontiers. Pareillement, — et M. Jules Lemaître l'a fort bien vu, — il y a eu, — sans métaphore, — quelque chose de maladif dans l'orgueil dont il a, toute sa vie durant, donné des preuves si multipliées. C'est là, ce semble, le défaut que l'auteur des *Contemporains* a le plus de peine à pardonner à Chateaubriand, et sur lequel il exerce le plus volontiers sa verve ironique. En un certain sens, ce sentiment est tout à l'honneur du critique, mais je crains cependant qu'il ne l'ait plus d'une fois entraîné à de réelles injustices. A chaque instant, il nous parle de la « vanité monstrueuse, »

« unique, » du grand écrivain ; il y voit la marque d'une « véritable niaiserie. » A propos des pages des *Mémoires* où Chateaubriand constate le grand succès du *Génie du Christianisme :* « Il peut y avoir du vrai dans ces vantardises : mais je trouve *misérable* de parler ainsi de soi-même. » — Oh ! que voilà, n'est-il pas vrai? de bien grands, et presque de gros mots! Admirons, vénérons, pratiquons la modestie; mais, hommes de lettres nous-mêmes, soyons un peu plus indulgens à ce grand homme de lettres! Et certes, nous aussi, nous voudrions qu'il eût laissé à d'autres le soin de constater le succès et les heureuses conséquences du *Génie;* mais si pourtant ce qu'il en dit est la rigoureuse vérité historique? Vous vous rappelez aussi les célèbres pages des *Mémoires* où Chateaubriand oppose ses années de misère à Londres aux honneurs qui, en 1822, pleuvent sur l'ambassadeur du Roi Très Chrétien. M. Jules Lemaître cite et commente ces pages, qui lui paraissent un « affligeant » témoignage de la plus sotte vanité : « Qu'il ait été pauvre, à Londres, dans sa jeunesse, et qu'il y retourne, dans son âge mûr, comme ambassadeur, Chateaubriand n'en revient pas... Jamais bourgeois n'a été à ce point ébloui d'être ambassadeur ou ministre... Une de ses plus grandes joies est d'être appelé *Votre Excellence.* » Mais est-ce que je me trompe à mon tour? Je ne vois là, je l'avoue, rien de semblable ; j'y vois au contraire un sentiment très naturel exprimé avec la verve amusée, l'humour hautain, la virtuosité d'un grand artiste. Je sais des gens très modestes et qui, après des débuts difficiles, étant parvenus à une fort belle situation, s'amusent assez souvent à opposer leur passé à leur présent, et, nullement dupes des rites de leur position nouvelle, s'égayent volontiers des changemens d'attitude qu'ils observent autour d'eux : il y a, certes, dans leurs propos, plus d'ironie que de vanité; et, s'ils avaient du talent de style, ils seraient fort capables de récrire les pages des *Mémoires d'Outre-Tombe.* M. Jules Lemaître aura quelque peine, je le crains, à transformer René en bourgeois gentilhomme. Pour mon compte, je ne crois pas du tout qu'il ait été « ébloui » de ses décorations et de ses titres; peut-être même ne les a-t-il pas pris toujours suffisamment au sérieux; son nihilisme, avant de s'appliquer aux autres, s'appliquait tout d'abord à lui-même. En tout cas, — les témoignages de ses subordonnés sont formels à cet égard : voyez en particulier ceux de M. de Marcellus et du chevalier de Cussy, —

les péchés mignons du parvenu « ébloui, » l'infatuation, la morgue, lui ont été, cela paraît certain, véritablement étrangers. « N'est-ce pas, monsieur, écrivait-il à son ancien secrétaire d'ambassade, le chevalier de Cussy, que vous aviez un peu peur de moi, lorsque j'arrivai à Berlin? Et moi aussi, j'étais tout effrayé de vous. Je désire que la peur vous ait passé, comme à moi, et que vous n'ayez conservé, pour moi, que le sincère attachement que j'ai pour vous. Si vous m'avez trouvé bon garçon, je suis heureux. J'ose croire que, si nous avions passé de plus longs jours ensemble, vous n'auriez plus su, au bout de quelque temps, quel était le ministre, de vous ou de moi. » Fasse le ciel que les ambassadeurs et les ministres de la troisième République écrivent souvent sur ce ton et de ce style!

Et, bien entendu, je ne vais pas m'aviser de prétendre que Chateaubriand ait été modeste. Mais quand M. Lemaître le proclame « l'écrivain le plus vaniteux de la littérature française, et probablement de toutes les littératures, » il m'est difficile de l'en croire. René, que je sache, n'a jamais écrit la Préface de *la Légende des siècles* que cite M. Jules Lemaître lui-même : « L'auteur... a esquissé dans la solitude une sorte de poème d'une certaine étendue où se réverbère le problème unique, l'Être, sous sa triple face : l'Humanité, le Mal, l'Infini; le progressif, le relatif, l'absolu... » Et je ne sache pas non plus que Chateaubriand se soit, comme Victor Hugo, fabriqué une généalogie. Le voilà, le véritable bourgeois gentilhomme : c'est Victor Hugo, et non pas Chateaubriand. « Hugo, dit M. Lemaître, paraît plutôt orgueilleux que vaniteux. » Tel ne doit pas être, j'imagine, l'avis de M. Lanson qui a, sur « l'immense vanité » de Hugo, une demi-page assez dure, et, selon moi, trop juste; mais la formule s'appliquerait assez bien à Chateaubriand. Celui-ci, ce me semble, était trop orgueilleux pour être vaniteux; ou, si l'on préfère, son orgueil a dévoré ses vanités (1). Il me paraît qu'il a eu fort modérément en partage les petitesses trop communes aux

(1) A propos des négociations relatives à son tombeau dans l'îlot du Grand-Bé, M. Jules Lemaître incrimine encore la vanité de Chateaubriand : « Ah! le pauvre être préoccupé d'étonner, même quand il ne le saura plus! Il est si facile pourtant d'être détaché de soi après la mort! Lui, non. *Il a même le squelette vaniteux.* » — Suis-je ici trop indulgent? Je vois là, bien plutôt qu'un dernier geste de puérile vanité, une très naturelle idée de poète, et qui ne me choque nullement. Ce qui me choque, c'est le corbillard des pauvres où a voulu être enterré le poète cinq fois millionnaire.

gens de lettres : il n'a point, comme Victor Hugo, poursuivi d'une rancune inexpiable ceux qui discutaient son talent ou ses idées; il était très docile à la critique, et non pas seulement, — ses éditions successives en témoignent, — à celle de ses amis. « Je n'ai pas la moindre confiance en moi, écrivait-il; peut-être même ai-je trop de facilité à recevoir les avis qu'on veut bien me donner; il dépend presque du premier venu de me faire changer ou supprimer tout un passage : je crois toujours que l'on juge et que l'on voit mieux que moi. » Il ne me semble pas ici qu'il se vante.

Et enfin, son immense orgueil n'était-il pas la rançon, et, qui sait? peut-être la condition d'une vertu assez rare, et sur laquelle, décidément, M. Lemaître n'insiste pas assez : je veux parler de ce haut sentiment, de ce culte de l'honneur qui lui a inspiré plus d'un acte de renoncement et de courage? L'avouerai-je? Je suis, pour ma part, disposé à beaucoup pardonner à celui qui, au milieu de la servilité générale, a tenu tête, très bravement, et non sans danger, à Napoléon.

Fort sévère, comme l'on peut voir, et peu sympathique à l'homme, M. Jules Lemaître a-t-il eu pour l'œuvre plus d'indulgence? Si l'on met à part *Atala*, « qui peut se relire encore avec délices, » *René*, peut-être, *le Dernier Abencérage*, — bref, les trois courtes « nouvelles, » — et les admirables *Mémoires d'Outre-Tombe*, — il ne nous dissimule pas que tous les autres ouvrages de Chateaubriand l'ont profondément ennuyé. Ennuyeux donc l'*Essai sur les Révolutions;* ennuyeux, *les Natchez;* ennuyeux, le *Génie du Christianisme;* ennuyeux, les *Martyrs;* ennuyeux, l'*Itinéraire*. A cela il n'y a rien à répondre : il est évident que l'auteur des *Contemporains* a cherché dans ces divers écrits l'espèce d'intérêt et de plaisir qu'il demande aux œuvres d'imagination d'aujourd'hui, et qu'ils ne le lui ont pas procuré. Seulement, que répondrons-nous aussi à ceux qui viendront nous déclarer ennuyeuses l'*Iliade* ou l'*Énéide*, les *Provinciales* ou *Athalie?* Est-ce que, à force de se cantonner dans la modernité, la critique impressionniste deviendrait incapable de jouir *historiquement* des œuvres du passé? Que M. Jules Lemaître y prenne garde! S'il faisait beaucoup de disciples, il ne se trouverait bientôt plus personne pour rêver « en marge des vieux livres. »

Mais Allah est Allah, et M. Jules Lemaître est M. Jules Lemaître. S'il a lu distraitement peut-être, et en bâillant copieu-

sement, l'œuvre de Chateaubriand, une partie tout au moins de cette œuvre, il l'a lue pourtant, — il a même lu *Moïse*, ce qui n'était sans doute pas indispensable, — et, chemin faisant, il n'a pu s'empêcher d'y faire quelques découvertes intéressantes. Je discuterais volontiers quelques-unes de ses impressions et de ses hypothèses ; j'insisterai plus longuement sur celles qu'il y a, selon moi, désormais lieu de retenir.

Par exemple, on sait que la première partie des *Natchez* est écrite sur le mode épique, et la seconde, « sur le ton de la simple narration. » « Pourquoi cette différence ? se demande M. Lemaître. — Chateaubriand ne nous le dit pas. Je crois que, tout simplement, travaillant sur l'énorme manuscrit primitif des *Natchez*, il n'a eu le temps et le courage d'élever au ton de l'épopée que la première moitié de son roman peau-rouge. » Le contraire, je l'avoue, me paraîtrait beaucoup plus vraisemblable. Si en 1827, — car c'est bien là, me semble-t-il, ce que M. Jules Lemaître veut dire, — Chateaubriand avait récrit et « stylisé » la première partie de son poème, on ne s'expliquerait guère qu'il y eût laissé subsister « le tube enflammé, » le « glaive de Bayonne, » et autres métaphores, périphrases et « truculences » de jeunesse. Je crois qu'en 1791, il avait, bel et bien, commencé à écrire *les Natchez* dans le style pseudo-épique du temps, et qu'au cours de la rédaction primitive, s'étant lassé de cet exercice, il était, de lui-même, revenu à un ton plus simple ; et j'inclinerais à penser que le texte actuel, en dépit de certaines corrections et de certaines retouches, nous rend assez fidèlement les deux états successifs de la première version.

Il m'est difficile aussi de partager sur *René* l'opinion de l'exquis écrivain. « *René*, nous dit-il, est un petit livre bizarre de quarante pages, où il n'y a peut-être pas plus de cinquante lignes qui aient été neuves à leur moment. » Et pour le prouver, il cite une des premières pages : « Tantôt nous marchions en silence... » — « Pas une expression trouvée, — ajoute-t-il, — (sauf « collines *pluvieuses*, ») pas un trait qui enfonce. Cela pourrait être de n'importe qui. Tout le monde écrivait comme cela avant la Révolution. » M. Jules Lemaître n'est-il pas un peu bien sévère ? D'abord, ces lignes « sont harmonieuses, » il en convient lui-même. Et puis, je ne crois vraiment pas que, tout le monde, au XVIIIe siècle, eût trouvé non seulement « collines pluvieuses, » mais encore cette jolie phrase de poète : « Le matin de la vie est

comme le matin du jour, plein de pureté, d'images et d'harmonie. » « Je ne serais pas éloigné de croire, écrit M. Lemaître, que *René* a d'abord été crayonné par Chateaubriand dans les bois de Combourg, avant son départ pour le régiment. » Et il affirme que « *René* a été conçu et une première fois écrit avant *les Natchez*, ou plutôt était d'abord une introduction à ce roman. » Il est possible ; mais la preuve sur laquelle on établit cette hypothèse est-elle bien péremptoire? « Dès les premières pages des *Natchez*, nous dit-on, l'auteur appelle René « le frère d'Amélie, » ce qui serait absolument inintelligible au lecteur, si l'histoire de René ne précédait pas celle des Peaux-Rouges. » Oui, si les *Natchez*, — ce que M. Lemaître nie avec raison ailleurs, — ont été publiés tels qu'ils ont été écrits ; mais *René* ayant vu le jour en librairie avant les *Natchez*, et les *Natchez* ayant été sûrement retouchés, qu'est-ce qui empêchait Chateaubriand, en le retouchant, de faire, dès le début de son grand poème, une allusion à la célèbre « nouvelle » de 1802? Bien plutôt qu'une « introduction, » *René* me paraît, ainsi qu'*Atala*, avoir bien été un « épisode » primitif des *Natchez*, et le témoignage de Chateaubriand ne me semble pas ici devoir être sérieusement infirmé.

Seulement, ce qui est non pas probable, mais certain, c'est que le *René* primitif devait être assez différent du *René* que nous connaissons. Chateaubriand a dû modifier plus ou moins profondément son œuvre et la *christianiser*, si l'on peut ainsi dire, pour la faire entrer dans le *Génie du Christianisme*, dont elle a fait tout d'abord partie. Y a-t-il toujours parfaitement réussi? Ne pourrait-on pas, sous la version actuelle, retrouver des traces de la conception première? « Si l'aventure d'Amélie, dit excellemment M. Jules Lemaître, faisait penser à quelque chose, ce ne serait certes pas aux histoires d'Amnon et de Thamar ou d'Europe et de Thyeste, on y verrait plutôt une recherche d'effets tragiques à la manière de Diderot, un ressouvenir de toutes les histoires de religieuses passionnées et brûlantes où se sont plu les gens du XVIIIe siècle. » Oui, tel pourrait bien être le fond primitif de *René* : une histoire fort peu « édifiante » dans le goût de Diderot.

Pareillemen pour *Atala*. M. Jules Lemaître a très finement démêlé la diversité des élémens et des intentions successives que Chateaubriand a fondus dans son petit roman. Il y a si longtemps, pour ma part, que je suis convaincu qu'*Atala* était

originairement un roman « anticlérical, » que j'ai été tout heureux de trouver cette idée fort nettement indiquée par le subtil et pénétrant critique. « L'histoire d'*Atala*, comme tant d'histoires du XVIIIe siècle, pouvait simplement être un exemple des dangers du fanatisme ignorant... Sans le Père Aubry, *Atala* pourrait être, par l'esprit, un conte de Marmontel ou de Saint-Lambert. Et il est vrai qu'il y a le Père Aubry ; mais, même avec le Père Aubry, on voit qu'après tout, si la religion console par des phrases harmonieuses Atala et Chactas, c'est elle qui a causé leurs malheurs et tué Atala. » On ne saurait, à mon avis, mieux dire : Chateaubriand a essayé de christianiser, après sa conversion, un roman d'intention voltairienne ; et je crois, comme M. Lemaître, que l'intervention du Père Aubry marque le point de suture des deux versions.

Pour rendre sa démonstration plus plausible encore, M. Jules Lemaître a justement rapproché l'histoire d'Atala et de Chactas de celle d'Alonzo et de Cora, dans *les Incas* de Marmontel : les deux fables présentent entre elles de telles analogies qu'il n'est pas douteux que la première en date est la « source » ou au moins l'une des « sources » de l'autre. Le récit de Marmontel, c'est presque, — et moins le style, — une *Atala* « philosophique, » et il est fort possible que l'*Atala* primitive ait ressemblé d'assez près à celle-là.

Le christianisme d'Atala, — dit encore M. Jules Lemaître, — n'est qu'une sorte de fétichisme. Si les deux amans ne rencontraient pas le vieux missionnaire, si Atala cédait pendant l'orage, et si elle mourait ensuite dans la forêt (désespérée et ravie d'avoir manqué à son vœu), l'histoire d'Atala pourrait finir comme celle de Manon Lescaut.

Il serait plaisant, et il ne serait pas impossible que telle eût été l'histoire d'Atala, quand elle se présenta pour la première fois à l'esprit de Chateaubriand jeune, incrédule, nourri de Marmontel et de Raynal, de Prévost et de Diderot.

On le voit, l'historien littéraire le plus exact, le plus « objectif, » trouvera plus d'une chose à prendre et à retenir dans le recueil des « impressions » de M. Jules Lemaître sur Chateaubriand, et il regrettera sans doute que le délicat écrivain n'ait pas appliqué avec plus de constance les merveilleuses qualités de son esprit et de son talent à ce magnifique sujet.

Au reste, si dur et, je crois, injuste, que le poète des *Médaillons* ait été pour le poète des *Martyrs*, il lui arrive parfois de se relâcher de sa sévérité, et peut-être tout n'est-il pas entièrement ironie et précaution oratoire dans les tendres protestations de sympathie qu'il prodigue de loin en loin à René :

Mais il est aimable. S'il était ici, nous l'adorerions. Je l'aime surtout vieillissant, comme j'ai aimé Racine et Fénelon, *comme j'ai fini par aimer le pauvre Jean-Jacques*, — parce que, à force de vivre avec les gens, on les comprend mieux, ou bien on s'habitue à leurs défauts, et aussi parce que, si dévorante et si illusionnée qu'ait été l'âme d'un homme, elle devient forcément, dans la vieillesse, un peu plus sincère et un peu plus détachée...

Et ailleurs :

Joubert avait pour Chateaubriand une admiration amusée et une indulgence presque paternelle, malgré le peu de différence des âges (treize ans). Il connaissait Chateaubriand beaucoup mieux que celui-ci ne se connaissait lui-même; et, tout en le jugeant et sans être jamais sa dupe, il l'aimait avec une vraie tendresse.

Peut-être a-t-il surtout manqué à M. Jules Lemaître de vivre assez longtemps avec Chateaubriand. S'il avait consenti à le faire, je crois bien qu'il aurait « fini » par l'aimer tout à fait, par éprouver à son égard les sentimens mêmes de ce délicieux Joubert. Il n'aurait pas chagriné quelques-uns de ses plus désintéressés admirateurs. Et je ne serais pas obligé, en terminant, de copier l'auteur des *Contemporains*, et de me dire : « Quel pauvre être de volupté suis-je donc, moi, pour aimer à la fois, — et peut-être également, — Chateaubriand et M. Jules Lemaître! »

VICTOR GIRAUD.

UN DRAME D'AMOUR (1)

A LA COUR DE SUÈDE

1784-1795 (2)

I

AUTOUR DES ACTEURS DU DRAME

I

Sous le règne de Gustave III, roi de Suède, qui ne dura pas moins de vingt ans, de 1772 à 1792, le château de Drottningholm situé à une courte distance de la capitale, sur l'une des îles qui émergent du lac Moelar et y sont comme des oasis, fut le séjour préféré de ce prince et de sa cour, pendant la belle saison. C'était déjà, comme c'est encore aujourd'hui, une résidence somptueuse. Tout y semblait combiné pour le plaisir des yeux et les agrémens de la vie. Construite au XVIIe siècle par l'architecte Tessin, elle avait été offerte en 1744, par Frédéric Ier,

(1) *Copyright by* Ernest Daudet.

(2) Les documens inédits utilisés dans cette étude proviennent des Archives royales de Suède et de Naples, de celles du Ministère des Affaires étrangères de Russie, conservées à Moscou et du Dépôt du quai d'Orsay. Dans les pièces du procès qui se termina par la condamnation du baron d'Armfeldt et de sa maîtresse Mlle de Rudenschold, j'ai trouvé les lettres de celle-ci. Quant aux extraits de son autobiographie et du Journal de son amant, ils sont tirés du livre savamment documenté que feu l'historien suédois, Elof Tegner, a consacré à ce personnage. Ce livre, qui n'a jamais été traduit, m'a fourni d'utiles renseignemens et de même celui de M. de Heidenstam : *La Fin d'une dynastie*, écrit en français et publié en France (Paris, Plon, Nourrit et Cie).

à l'occasion du mariage du prince héritier, le futur roi Adolphe-Frédéric avec Louise-Ulrique de Prusse, qui devait être la mère de Gustave.

Le château, de style Renaissance, mire dans les eaux du lac l'une de ses façades et les degrés de marbre qui, sur toute sa longueur, donnent accès à la rive. L'autre façade domine une terrasse de laquelle on descend, par un escalier monumental, sur un rond-point découvert, après avoir traversé une vaste esplanade qu'embellissent, comme en un décor de féerie, des pelouses étoilées de fleurs, des statues dispersées çà et là et un massif de buis, disposé à l'intérieur en labyrinthe. Au delà de ce rond-point, commence le parc, un parc immense planté d'arbres plus vieux que le château. Sous leurs ombrages vénérables s'allongent, à perte de vue, des allées hautes et larges dont la lumière du jour perce à peine les voûtes feuillues et qu'on dirait endormies dans le silence et le mystère. Au détour de ces allées, se dresse un pavillon chinois, « la Chine, » comme on l'appelle, dont Adolphe-Frédéric avait fait, en 1752, la surprise à la Reine, son épouse, le jour de sa fête.

C'est dans ce pavillon que, durant les après-midi de l'été, se réunissait la Cour ; elle y venait respirer l'air des bois et la fraîcheur qui tombait des arbres. Le caractère intime de ces réunions se trahissait par la liberté laissée à chacun de ceux qui y prenaient part. Là, le cérémonial et l'étiquette étaient oubliés. On allait et venait à sa guise. On pouvait travailler, lire à l'écart, deviser entre amis. On y vivait sans contrainte. Princes et courtisans se sentaient plus à l'aise dans cette « Chine » que lorsque, à d'autres momens du jour, ils naviguaient en gondole sur le lac, ou lorsqu'ils paradaient sur l'esplanade, ou lorsque, le soir venu, ils s'assemblaient dans les vastes salons et les galeries du château, autour des Majestés, ou encore lorsque Gustave donnait une de ces fêtes que nous décrirons tout à l'heure.

On peut dire que plus qu'en aucune autre de ses résidences, Gustave III a goûté à Drottningholm la douceur de vivre. Il jouissait de ce domaine royal depuis que sa mère s'étant, une fois veuve, lourdement endettée, avait dû, afin de désintéresser ses créanciers, le rétrocéder à la couronne, avec les richesses d'art qu'il renfermait, pour aller vivre dans le château plus modeste de Fredhriskof. Elle était partie de Drottningholm les yeux pleins de larmes, le cœur déchiré, irritée contre son fils qui l'en

dépossédait et résolue à n'y pas revenir. Bientôt, du reste, ce premier dissentiment s'envenima. La conduite de Louise-Ulrique, au moment de la naissance du prince royal, son petit-fils, héritier du trône, ses tentatives inconsidérées et coupables à l'effet de prouver que Gustave n'était pas le père du nouveau-né (1), donnèrent à la brouille accidentelle survenue entre le Roi et sa mère, un caractère définitif. La Reine douairière ne remit jamais les pieds à Drottningholm.

Gustave en avait pris aisément son parti. Trop fondés et trop irritans étaient ses griefs contre elle pour qu'il désirât la revoir. Il s'était approprié sans hésitations et sans remords le château royal d'où il l'avait en quelque sorte expulsée. A dater de ce moment, Drottningholm devint, durant l'été, le principal théâtre des plaisirs de la cour, ces plaisirs que de tout temps Gustave III avait aimés et dont son séjour en France, en 1772, lui avait donné plus vivement le goût. Toutes les occasions, naissances et mariages dans sa famille ou son entourage, lui étaient bonnes pour organiser des fêtes. C'est par des fêtes qu'aux anniversaires d'événemens importans, publics ou privés, il se plaisait à en commémorer le souvenir. Il les célébrait partout où il se trouvait, car sans parler du palais de Stockholm, il comptait dans son apanage plusieurs résidences : Carlberg, Ulriksdal, Swartsijo, Haga. Mais, nulle part, ces solennités ne revêtaient plus d'éclat que dans le cadre éblouissant de Drottningholm, devant le paysage magique qu'on découvre du haut des terrasses.

Durant le jour, dans le « Labyrinthe » aménagé en théâtre, étaient données des représentations en plein air; le soir, elles avaient lieu dans les luxueuses salles du château. Les acteurs du théâtre français de Stockholm étaient appelés à y concourir et le Roi y jouait avec eux. Tantôt il était Turcaret, tantôt Cinna, tantôt l'Avare ou le Malade imaginaire, héros de drame ou de comédie, familiers aux spectateurs, qui presque tous parlaient la langue française et, pour la plupart, les avaient applaudis à Paris. Parfois aussi, il se taillait un rôle dans ses propres pièces, écrites en collaboration avec le poète suédois Kellgren ou avec l'auteur et acteur français Monvel. Il arrivait même qu'après s'être costumé pour la représentation, il conservait jusqu'au soir le costume qu'il avait revêtu pour jouer et faisait, ainsi déguisé,

(1) Voyez dans mon livre : *Tragédies et Comédies de l'Histoire* (Hachette et Cie), le récit intitulé : *Autour d'une chambre royale.*

les honneurs de son palais, fantaisie innocente assurément, mais qui ne laissait pas de nuire à la dignité royale.

La Cour assistait encore à d'autres spectacles, carrousels, joutes et tournois inspirés à Gustave par ses instincts chevaleresques, par le souvenir des splendeurs de Versailles et par sa vive imagination qu'avaient influencée, dès le berceau, les légendes scandinaves et plus tard, après son voyage en Italie, les événemens et la littérature de la Renaissance.

On peut maintenant se figurer la physionomie qu'elle présentait au moment où va se dérouler ce récit, c'est-à-dire pendant l'été de 1785, alors que le roi de Suède, rentré depuis plusieurs mois d'un long voyage en Italie, était venu se reposer à Drottningholm, des fatigues et des soucis du gouvernement, y vivre en famille, parmi les personnes auxquelles il avait accordé sa confiance et y recevoir fréquemment ses ministres, les dignitaires de sa maison et leurs femmes, les diplomates étrangers et suédois, toute une société en un mot qui rivalisait par l'élégance et l'esprit avec celle de la cour de France.

Il faudrait le pinceau d'un Lancret ou d'un Watteau pour décrire ces réunions, pour nous montrer les grands bateaux à la proue resplendissante dans l'éclat de ses sculptures en bois, chargées d'or, et les barques légères, sillonnant, toutes voiles au vent, le lac étincelant sous les premiers feux du soleil estival si lumineux dans les ciels du Nord; les belles dames, parure de ce règne, étagées debout sur les degrés de marbre ou assises en des attitudes nonchalantes sur les pelouses fleuries, leurs sigisbés à leurs pieds ou s'égarant à leur bras sous les ombrages du parc. La beauté de ces ensorceleuses, leurs attitudes, le luxe de leurs toilettes, copiées sur celles des grandes dames françaises, les caresses de la lumière sur les étoffes soyeuses et sur l'or ou l'ébène des chevelures, toute cette magie des couleurs, se déployant dans la splendeur du paysage, évoquée par le pinceau des illustres peintres des fêtes galantes, nous auraient valu un tableau que la plume ne saurait égaler. Essayons cependant de le reconstituer, en lui donnant pour cadre les terrasses du château aux heures matinales ou le pavillon chinois, lorsque la cohue dorée vient y chercher un abri contre la canicule de l'après-midi.

Voici d'abord la reine régnante, l'épouse de Gustave III, Sophie-Madeleine de Danemark. Consolée, depuis qu'elle a

donné un héritier à la couronne, du long abandon où la laissa Gustave après le mariage et pendant plusieurs années, elle serait belle si des allures majestueuses, l'orgueil satisfait, le contentement d'occuper la place qui lui est due et la joie d'être mère suffisaient à créer la beauté. Mais, les dédommagemens qui lui ont été accordés n'ont pas réchauffé sa froideur native et déconcertante. Elle est restée glaciale et hautaine; toujours repliée sur elle-même, depuis surtout qu'elle a perdu son second fils mort au berceau, elle n'attire pas. Seuls le grand écuyer Munk, artisan de sa réconciliation avec le roi, et sa favorite, la baronne Mandeström, semblent avoir trouvé grâce auprès d'elle. C'est à peine si les gais propos de ses belles-sœurs, la princesse Sophie-Albertine, sœur de Gustave III, grosse fille dépourvue de charme, vouée volontairement au célibat, abbesse honoraire de Quildembourg en Allemagne, et la sémillante Hedwige-Élisabeth-Charlotte, duchesse de Sudermanie, née Holstein-Gottorp, parviennent à la dérider. Elle les regarde aller, venir, papillonner, comme presque indifférente à leurs ébats, sans même remarquer ce qui monte de mélancolie dans les yeux d'Hedwige-Élisabeth-Charlotte lorsqu'ils se posent sur son mari le duc de Sudermanie, frère du Roi, dont elle n'ignore pas les infidélités et qui ne prend même pas la peine de les lui cacher.

Soudain, l'attention de la duchesse est détournée de ce qui l'avait péniblement captivée, par l'apparition d'un charmant trio féminin qui s'est rapproché d'elle : Mlle de la Motte, la comtesse Sophie Piper et la cousine de celle-ci, la comtesse Augusta de Lowenhielm. Ces deux dernières appartiennent à l'illustre famille Fersen, l'une est la fille du comte de Fersen, grand maréchal de la Cour; le père de l'autre est le feld-maréchal du même nom, dont le fils Axel de Fersen réside en France où le retient l'intérêt que lui témoigne la reine Marie-Antoinette.

Augusta de Lowenhielm et Sophie Piper doivent à leurs aventures de cœur, non moins qu'à leur naissance, qu'à leur grâce et qu'à leur esprit, de ne pouvoir passer inaperçues. Augusta a été jadis, peu après son mariage, la maîtresse du duc de Sudermanie qui était encore célibataire. Un enfant est même né de leurs relations, dont le comte de Lowenhielm, mort depuis, s'est laissé attribuer la paternité. La liaison a été rompue sur l'initiative de la maîtresse, quand la raison d'État et la volonté du Roi ont obligé l'amant à se marier. Plus tard, elle s'est renouée

et a duré jusqu'au jour où le prince, mobile et débauché, a volé à d'autres amours. Maintenant, son ancienne amie appartient corps et cœur au chambellan Essen. Mais elle ne l'a pas plus fixé qu'elle ne fixa le duc de Sudermanie et, trop amoureuse pour rompre avec lui, elle souffre cruellement de se voir trahie.

L'histoire de Sophie, comtesse Piper, diffère un peu de celle de sa belle cousine. Elle aussi a été aimée, étant jeune fille, par l'un des frères du Roi, le duc d'Ostrogothie. Il en était si follement épris que, ne pouvant vaincre ses résistances, il voulut l'épouser. Elle refusa d'être sa femme, par crainte de déplaire au Roi, et accorda sa main au comte Piper, à qui depuis elle a été infidèle en faveur du secrétaire d'État, baron Taube, sur qui elle règne toujours. Elle est l'amie de cœur de la duchesse de Sudermanie, comme ne tarderont pas à l'être la comtesse de Lowenhielm et Mme de la Motte, fille du marquis de Pons, ambassadeur de France, qui, séparée de son mari, est venue rejoindre son père à Stockholm. Ces quatre femmes seront alors inséparables. L'attrait réciproque qui les rapprochera se devine déjà au plaisir qu'elles semblent éprouver en se trouvant réunies à Drottningholm.

A quelques pas d'elles, on remarque un autre groupe formé seulement de deux personnes, un homme et une femme. L'homme est beau comme un Apollon ; ses traits expriment l'énergie ; il n'a pas trente ans. La figure virginale de la femme en trahit à peine vingt et respire le bonheur. Issue d'une illustre maison suédoise, cette créature charmante s'appelle, encore aujourd'hui, Hedwige de La Gardie. Elle s'appellera demain la baronne d'Armfeldt. Elle est fiancée au brillant seigneur qui lui parle et qui se tient auprès d'elle dans une attitude d'adoration, Gustave-Maurice d'Armfeldt, l'Alcibiade de la cour de Suède, le favori du Roi. Leur mariage est prochain et le souverain, pour leur témoigner son amitié, a organisé des fêtes dont par avance on dit merveille.

De quoi parlent-ils ? De leur amour sans doute ; peut-être aussi de la solennité qui se prépare en leur honneur. Mais, quel que soit l'objet de leur entretien, il les absorbe et à ce point qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'à travers les groupes parmi lesquels ils sont isolés, une belle jeune fille, de mine résolue, Madeleine de Rudenschold, demoiselle d'honneur de la princesse

Sophie-Albertine, les surveille de loin et, sans en avoir l'air, les enveloppe d'un regard passionné comme si elle cherchait, en les regardant, à surprendre ce qu'ils se disent.

Brusquement apparaît le Roi. Il tient par la main son fils le prince royal, un bel enfant à la physionomie grave et hautaine, presque sévère, dont les yeux reflètent déjà des pensées au-dessus de son âge, comme s'il prévoyait les douloureux événemens qui assombriront sa jeunesse et dramatiseront son règne. Quoique Gustave III n'ait pas encore dépassé la quarantaine, sa démarche est lourde et la déformation visible de son corps, son visage échauffé, son front aplati d'un côté, sa dentition défectueuse accuseraient d'une manière déplaisante sa précoce maturité si son regard vif, ouvert, caressant ne donnait à sa physionomie une expression de bienveillance, fondue dans l'air vraiment royal qui le caractérise. Souvent négligé dans sa tenue, il porte, ce jour-là, un habit couleur gris de lin, à paremens de soie, discrètement brodé d'or, sur lequel brille la plaque de l'Ordre des Séraphins. Derrière lui se pressent ses chambellans et ses écuyers, le comte de Gyldenstolpe, gouverneur du petit prince, Rosenstein son précepteur. Mais, l'enfant a vu sa mère ; il court à elle, tandis que le Roi, après avoir salué au passage d'un geste familier Armfeldt et sa fiancée et s'être incliné devant la Reine, les princesses et les dames invitées, commence à parcourir les rangs des hommes groupés de tous côtés, attentifs et respectueux.

Dans la suite du règne de Gustave III, le château de Drottningholm ne présenta plus qu'en de rares circonstances la physionomie que nous avons essayé de lui rendre à l'aide des documens contemporains. La guerre engagée en Finlande contre la Russie, celle que le Danemark déclara à la Suède, leurs péripéties qui remplirent les années 1787 et 1788 et dont l'influence se fit sentir jusqu'à la paix de Véréla, signée le 10 octobre 1791, les orages parlementaires qui caractérisent l'Assemblée des États Suédois de 1789, l'arrestation des membres de la noblesse qui faisaient échec aux propositions royales, la rancœur qu'ils en gardaient et qui se traduisait en bouderies, autant d'événemens qui ne laissaient guère de place pour une vie de plaisirs. Drottningholm était tombé dans la solitude et la tristesse ; l'on n'y revit plus l'animation joyeuse dont nous venons de réveiller les échos.

Mais en 1785, ce théâtre de la plupart des intrigues politico-

galantes si fréquentes sous le règne de Gustave était bien tel que nous l'avons décrit. La Cour, depuis longtemps, avait quitté le deuil de la reine mère Louise-Ulrique, morte deux ans auparavant, et celui du petit duc de Smaland. Le Roi était revenu de son voyage en France et en Italie. Au moment de l'entreprendre, il avait visité en Finlande l'impératrice Catherine et, de sa longue excursion, il rapportait des résultats et des espérances propres à encourager les projets que lui suggérait son ambition pour la grandeur de la Suède. Tout était donc à la joie en lui comme autour de lui et il se livrait, libre d'inquiétudes, à l'organisation des fêtes par lesquelles il voulait manifester la satisfaction que lui causait le mariage du baron d'Armfeldt, son favori.

Personnage attachant et étrange, ce baron d'Armfeldt, d'origine finlandaise qui, nouveau venu à la cour de Suède, s'était fait en peu de temps une place éminente dans l'entourage du Roi. Naguère encore, simple enseigne dans la garde royale, il avait été nommé successivement, en quelques mois, capitaine, chambellan, lieutenant-colonel, aide de camp du Roi et enfin gentilhomme de la Chambre, charge de cour qui donnait rang de lieutenant général. A la même époque, le Roi lui confiait la direction des théâtres et la surintendance des menus plaisirs, toutes choses auxquelles Gustave III attachait une importance capitale. D'ailleurs, la faveur royale mettait Armfeldt bien au-dessus de sa fonction. S'il ne participait pas encore aux affaires de l'État, il n'en ignorait pas les secrets dont son prince s'entretenait souvent devant lui.

Maintenant, cette faveur ira toujours en grandissant. Elle ouvrira à celui qui en est l'objet l'Académie Suédoise nouvellement fondée. Un peu plus tard, elle fera de lui le confident de tous les projets de Gustave III. Elle lui vaudra en 1787, lorsque éclatera la guerre, un grand commandement qui lui fournit l'occasion de se distinguer par son courage et son esprit de décision sous le feu de l'ennemi.

Il n'entre pas dans le plan de ce récit de suivre Armfeldt aux diverses étapes de sa carrière. Mais, pour montrer sur quel sommet elle l'avait porté, il convient de reproduire ici ce qu'il en disait lui-même en 1794, lorsque, étant proscrit, après la mort de son protecteur, il s'efforçait de justifier sa conduite passée et de démontrer l'abominable injustice de ceux qui le persécutaient.

... « Au retour de mes voyages, écrit-il, je fus placé à la Cour en qualité de menin du prince royal : j'eus l'honneur d'être un de ceux qui le reçurent les premiers des mains des femmes. Le Roi, peu de temps après, me fit son premier gentilhomme de la Chambre, en me conservant ma charge auprès de son fils. Mais, la guerre qui survint ne me permit pas de rester inutile ; je préférai la gloire des armes au faste oisif de mes places et je marchai avec mon régiment aux frontières de la Finlande. Les événemens d'une guerre meurtrière entre deux nations me furent favorables; j'eus le bonheur de mériter l'estime des ennemis et la confiance de mes soldats. J'obtins le commandement en chef d'une division de l'armée. Là, je versai mon sang pour mon Roi et pour mon pays ; je reçus une grièvе blessure dont les suites m'accompagneront au tombeau et j'étais dans l'impuissance de garder le commandement lorsque se firent les premières ouvertures de la paix. Le Roi me choisit pour la traiter et, malgré mon état, ne consultant que mon zèle, je fis un travail au-dessus de mes forces et une paix au-dessus de mes espérances. Gustave ne s'en tint pas là et sentant qu'une alliance avec la plus grande souveraine de la terre, par sa puissance comme par son génie, assurerait la tranquillité de ses États, réunirait tous les intérêts politiques et particuliers, il songea à la conclure et me fit l'honneur de me nommer l'un des commissaires de cette grande affaire. L'alliance fut faite ; Gustave, rassuré du côté du dehors, tourna, dès cet instant, toutes ses pensées vers le bonheur de ses sujets et nous nous occupâmes, avec un espoir non équivoque, à rétablir les finances et à remédier aux désordres de l'administration. »

Malgré le caractère apologétique de ce langage, il y a lieu de reconnaître que tout y est vérité. A l'honneur d'avoir vaillamment combattu en Finlande, Armfeldt joignit celui de négocier la paix de Véréla et l'alliance de la Suède avec la Russie qui en furent la conséquence. Mais, en 1785, trois ans après ses débuts à la cour de Suède, il ne prévoyait pas les mémorables événemens que nous venons de rappeler. A l'heure où on l'a vu entrer en scène, il était uniquement occupé des préparatifs de son mariage.

Fixées au premier jour du mois d'août, les fêtes par lesquelles Gustave III voulait célébrer cet événement s'annonçaient comme devant être encore plus brillantes que celles dont il avait

donné souvent le spectacle à sa Cour. Dîners d'apparat au château, représentations suivies de bal, processions aux flambaux figuraient sur le programme des soirées. Durant les journées, on verrait se dérouler dans une somptueuse mise en scène, un épisode de la *Jérusalem délivrée*. La princesse Sophie-Albertine, sa demoiselle d'honneur Madeleine de Rudenschold, M[me] de la Motte, la comtesse de Lowenhielm, sa sœur la comtesse de Hopken y avaient un rôle et de même le Roi et son frère cadet, le duc de Sudermanie. Le Roi devait représenter le chef de l'armée musulmane et son frère figurer Renaud, le chevalier légendaire de l'épopée du Tasse.

Les vastes pelouses de l'esplanade de Drottningholm se prêtaient merveilleusement à ce pompeux spectacle. On y avait dressé des estrades et des tentes autour d'un décor monumental : c'est là que la représentation se déroula devant toute la Cour en présence des nouveaux époux placés au premier rang. Les récits contemporains mentionnent quelques accidens. Les chevaux d'Armide, — princesse Sophie-Albertine, — s'emportèrent et faillirent la jeter dans un fossé. Le duc de Sudermanie se foula le genou en joutant ; mais son frère, le duc d'Ostrogothie, prit sa place et la fête continua. Nous en trouvons un écho dans l'autobiographie de M[lle] de Rudenschold, dont la reproduction fera connaître, dès maintenant, l'héroïne de ce récit.

« Pour moi, je tenais le rôle de la fée Mélusine, protectrice des chrétiens ; le duc de Sudermanie était mon chevalier sous les traits de Renaud, que j'avais arraché à l'ensorcellement d'Armide. Je montais un joli cheval blanc, vêtue comme une nymphe, le cou et les bras nus, une ceinture éclatante de pierreries et un voile blanc qui pendait sur mon cheval. Suivie de Renaud, j'avançai au galop et le présentai aux arbitres. Mon apparition fit une vive impression sur tous les spectateurs : tout le monde battit des mains et on m'assura que, cette fois, j'avais été plus jolie que jamais. »

Cette courte citation révèle chez la narratrice une rare coquetterie féminine. Toutefois ce n'est pas uniquement par coquetterie qu'elle constate son succès ; c'est aussi pour marquer qu'elle en était flattée parce qu'elle l'avait obtenu en présence du seul homme à qui, parmi tant d'admirateurs de sa beauté, elle eût le souci de plaire. Et celui-là, c'était le nouveau marié, le baron d'Armfeldt dont elle venait, à sa grande joie, de surprendre

le regard fixé sur elle et à qui elle avait répondu, inconsciemment peut-être, par un regard révélateur de l'amour que déjà elle avait conçu pour lui.

Cet amour, non encore avoué, remontait à l'année précédente, c'est-à-dire à l'époque où, arrivée depuis peu à la Cour, elle avait vu le baron d'Armfeldt pour la première fois. C'était au mois d'août 1784. Fille du sénateur, comte de Rudenschold, elle venait de remplacer, à peine âgée de dix-sept ans, comme demoiselle d'honneur de la princesse Sophie-Albertine, sœur du Roi, sa sœur à elle, Caroline, mariée depuis peu au baron de Ehrencrone, écuyer de Sa Majesté. Dès ses débuts dans le monde royal, sa beauté, sa grâce, la vivacité de son esprit l'avaient fait admirer. Plusieurs demandes en mariage lui avaient été alors adressées. Mais, comme si elle eût prévu sa destinée, elle hésitait à se marier. Aucun des prétendans à sa main n'était parvenu à vaincre ses hésitations.

A ce moment, elle ne connaissait pas le baron d'Armfeldt. Il voyageait en Italie avec le Roi. Mais son retour suivit de près l'installation de la belle Madeleine à la Cour. Son attention se fixa aussitôt sur la nouvelle demoiselle d'honneur. Il exprima, dès le premier soir, l'attrait quasi foudroyant qu'il subissait, en disant à la princesse Sophie-Albertine :

— La Cour de Sa Majesté s'est singulièrement embellie en mon absence.

En le disant, il désignait du regard celle à qui il adressait cet hommage. Elle en resta comme foudroyée elle aussi, et dès lors sa destinée fut fixée.

Vingt ans plus tard, alors que, victime de ce malheureux amour et des catastrophes qui en furent la suite, elle déplorera sa faute et sera toute au repentir, elle dira en parlant de l'homme à qui elle attribue ses infortunes : « Il avait une âme dépravée qu'il savait cacher au moins pour moi. » Mais ce jugement date du moment où elle ne pouvait plus que gémir. Il diffère du tout au tout de celui qu'elle formulait presque au début de leur liaison, dans une sorte de confession adressée à son amant pour se mieux faire connaître de lui :

« Tous ceux qui ont vu et connu cet homme seront d'accord avec moi sur ce point qu'il réunit tout ce qui peut charmer un cœur de femme. Le bel idéal de mes rêves que j'avais cherché en vain s'est réalisé en lui. Un moment, il sembla vouloir me

distinguer parmi la foule des dames de la Cour auxquelles il présentait plus ou moins ses hommages. Avoir captivé l'homme le plus beau et le plus aimable était bien une chose propre à flatter mon amour-propre. A cette époque, il ne s'occupait pas encore d'affaires politiques; il était uniquement chargé d'organiser les fêtes de la Cour et il portait ses hommages à la beauté partout où il la trouvait. Cependant, quoique son penchant pour moi eût paru passager, l'impression en resta gravée dans mon cœur et ma fierté seule me fit paraître indifférente lorsque, au grand contentement du Roi, il épousa Mlle de la Gardie.

«... Déjà, quelques mois avant son mariage, le baron d'Armfeldt avait habité un appartement contigu au mien. Mlle de la Gardie sa fiancée se levait tard, tandis que je me levais de bonne heure. En l'attendant, il se mettait à sa fenêtre, moi à la mienne, et nous causions. Ma bonne humeur et mon état d'esprit lui plurent : il y avait tant de points de contact entre nous, dans notre manière d'envisager la vie et d'y réfléchir! Je trouvais un vrai plaisir dans ces conversations matinales et nulle place dans la chambre ne me plaisait autant que cette fenêtre et je crois bien qu'il en était de même pour lui, puisque, tant qu'il fut libre, il ne manqua pas une seule fois de venir ainsi causer avec moi. Son mariage mit fin à nos conversations et par la suite, lorsqu'il se trouvait en ma présence, il affectait beaucoup de réserve. Je n'en restai pas moins persuadée que je ne lui étais pas tout à fait indifférente et j'en ressentais une vive joie. Sans doute, ma raison, bien qu'égarée, me faisait comprendre la nécessité de cacher ce sentiment même à celui qui en était l'objet. Pensée téméraire! Nos cœurs s'entendaient déjà. Un seul regard ne suffit-il pas pour révéler tout ce que la bouche n'ose avouer. »

Il résulte de ces citations que, lors du carrousel, Madeleine aimait déjà et espérait être aimée. Au surplus, c'est d'elle-même que nous en tenons l'aveu. Faisant allusion aux applaudissemens qui ont salué sa jeune beauté, elle écrit :

« Ce qui plus que toutes ces gentillesses me rendit heureuse, c'est l'impression que je fis sur le baron d'Armfeldt. Je jouis pleinement de ce triomphe. Sans doute j'eus tort, très tort de ne pas étouffer ce sentiment qui était criminel puisque l'homme qui l'inspirait n'était plus libre. Mais l'amour raisonne-t-il dans un cœur chaud et déchaîné? Et les circonstances ne paraissent-

elles pas quelquefois contribuer à nous conduire au sort qui nous est destiné? Afin de pouvoir oublier Armfeldt, j'aurais dû éviter de le voir et de me trouver quotidiennement dans sa société. »

Le silence des documens qui nous servent de guide ne permet pas de préciser l'époque à laquelle furent échangés entre Madeleine et le favori du Roi les aveux décisifs. Il est certain toutefois qu'au moment du mariage d'Armfeldt, ils ne s'étaient encore rien dit, mais que, vers le milieu de l'année suivante, ils n'avaient plus rien à s'apprendre.

Dans sa confession écrite, nous l'avons dit, lorsqu'elle était déjà la maîtresse d'Armfeldt, elle rappelle encore que Gustave III, loin de mettre obstacle à leur liaison, la favorisa et que parfois même, en l'absence de l'amant, il s'inquiéta plus que de raison des coquetteries dont la maîtresse se faisait un jeu vis-à-vis d'autres personnes. « Cette faiblesse, dit-elle, n'était qu'une conséquence de ma vanité et de mon désir d'être toujours la plus jolie et Armfeldt le savait. » Au reste, Gustave III s'était rassuré en apprenant à la connaître. Il avait acquis la conviction qu'elle n'abuserait jamais des confidences qu'Armfeldt pourrait lui faire au sujet des affaires de l'État auxquelles d'ailleurs elle ne prétendait pas être initiée. Ce qu'elle voulait gagner surtout, c'était l'entière confiance de son amant, le droit de lire dans son cœur « qu'elle souhaitait de captiver par un sentiment plus fort que l'amour, qui, chez lui, n'était jamais de longue durée. »

« Personne n'a été plus léger que lui; mais personne n'a su mieux que lui obtenir le pardon de sa légèreté. Même le cœur qui était le plus épris de lui se sentait heureux du don de son amitié lorsque son amour s'était évanoui. Il sait y donner une telle chaleur qu'elle laisse l'illusion de ce qui a été. »

Il suffit de regarder à la vie intime d'Armfeldt pour reconnaître combien était exact et juste le jugement qu'on vient de lire. Son existence en effet abonde en aventures romanesques où les femmes qu'on y voit figurer se montrent aussi promptes à lui pardonner ses infidélités que passionnément attachées à lui. C'est qu'il a été de bonne foi quand il leur jurait un éternel amour et qu'elles en sont convaincues. Mais, ce qui ne laisse pas d'être plus surprenant, c'est que, lorsqu'il les trompe, il leur en fait l'aveu en se lamentant sur ses faiblesses, en sollicitant

son pardon, sans oser cependant promettre de ne pas recommencer. Ses relations avec sa noble femme, Hedwige de la Gardie, qu'il trouva toujours, même dans ses pires malheurs, dévouée jusqu'à l'héroïsme, ne sont pas à cet égard moins révélatrices de sa nature ondoyante et de la fragilité de ses engagemens que ses rapports avec Madeleine de Rudenschold.

A l'heure où il semble en proie aux sentimens les plus tendres pour Hedwige, il se laisse captiver par la beauté de Madeleine. Il se défend d'abord contre la tentation. Bientôt, elle s'empare de lui avec une irrésistible violence; finalement, il y succombe. Peut-être suppose-t-il que l'aventure sera passagère. Mais la jeune fille, qui se donne sans calculer les suites de sa faute, n'est pas de celles qui se laissent abandonner. S'il n'a pas été en son pouvoir d'empêcher Armfeldt de se marier, elle le tient; elle entend le garder; elle le gardera, l'ayant si fortement enchaîné qu'il renoncera à briser la chaîne et que, pendant plusieurs années, il portera fiévreusement le fardeau de deux amours, celui qu'il ressent pour sa femme et celui qu'il a conçu pour sa maîtresse.

Il y a lieu d'observer qu'à la cour de Suède, une situation aussi peu régulière n'était pas pour faire scandale. Il en était d'analogues et en assez grand nombre. On en parlait couramment. La famille royale elle-même fournissait maints alimens à la médisance.

La liaison du baron d'Armfeldt avec Madeleine de Rudenschold fut admise au même titre que les autres. Comme les deux amans ne se cachaient pas, leur constance réciproque publiquement avouée finit par imprimer à leur liaison une sorte de régularité qui semblait la rendre légitime. Fière de son amant, transportée par ses succès, heureuse de le savoir en possession de la confiance du Roi et tout-puissant à la Cour, Madeleine se livrait sans contrainte au bonheur de lui prodiguer sa tendresse et de recevoir les preuves de la sienne. Elle lui disait alors, ce qu'elle devait lui répéter plus tard, dans ses lettres, quand ils furent pour toujours séparés :

— Nous sommes l'un à l'autre pour la vie, car tant que je t'aimerai tu m'appartiendras, et jamais je ne cesserai de t'aimer.

Quelque volage que fût Armfeldt, il ne doutait pas de l'éternité de cet amour plus fort que ses remords et que n'avaient

pu détruire les constans et tendres témoignages de celui de sa femme. Mais alors qu'il s'abandonnait aux mêmes espérances que sa maîtresse, un événement inattendu allait les précipiter dans une longue suite d'infortunes, transformer en tragédie le beau roman auquel chaque jour ajoutait un chapitre plus enivrant.

Dans la soirée du 16 mars 1792, au bal de l'Opéra de Stockholm, Gustave III était frappé par la balle d'un assassin et, le 29 du même mois, il succombait aux suites de sa blessure.

II

Il n'y a pas lieu de s'attarder ici aux péripéties qui précédèrent la mort du roi de Suède. Il suffit de rappeler qu'Armfeldt figurait parmi les serviteurs fidèles qui reçurent son dernier soupir et qu'au moment de rendre l'âme, le mourant lui donna un suprême et dernier témoignage de sa confiance en exigeant de lui l'engagement formel de veiller sur le petit roi Gustave IV, qui n'avait alors que quatorze ans.

Quant à ses autres volontés, elles étaient exprimées dans un testament olographe daté de 1780, et dans un codicille daté de 1789, par lesquels il confiait la régence à son frère pendant la minorité de Gustave IV, qui ne serait majeur qu'à dix-huit ans. Quelques heures avant de mourir, il avait complété ces dispositions en nommant le baron d'Armfeldt gouverneur général de Stockholm, en ordonnant que le comte Gyldensdolpe, gouverneur du jeune prince, et Rosenstein, son précepteur, ne pourraient être dépossédés de leur charge jusqu'à sa majorité, et enfin en constituant, pour assister le Régent, un conseil composé de quatre membres qui étaient nominativement désignés et parmi lesquels Armfeldt figurait. Mais, soit que l'état du Roi ne lui eût pas permis d'énoncer clairement ses intentions au sujet de ce conseil, soit que le secrétaire d'État Schroderein, chargé de les rédiger, les eût mal comprises, elles étaient en contradiction avec le testament antérieur. En outre, la signature qu'avait mise au bas de la pièce la main défaillante du mourant, laissait supposer, tant les caractères en étaient brouillés, qu'au moment de signer, il ne s'appartenait déjà plus. Néanmoins, il est un point sur lequel sa volonté était d'autant moins douteuse qu'il

l'avait exprimée verbalement : il voulait que le Régent fût assisté d'un conseil.

Profitant des obscurités de rédaction qui rendaient imprécises les attributions de ce conseil, le duc de Sudermanie refusa d'adhérer au codicille. Il ratifia les dispositions de son frère en ce qui touchait la nomination d'Armfeldt comme gouverneur général de la capitale et le maintien de Gyldensdolpe et de Rosenstein dans leurs fonctions auprès du roi mineur. Mais, en lisant la clause constitutive d'un conseil de régence, il s'écria :

— Qu'est-ce que cela signifie? C'est incompréhensible. Je ne puis être Régent dans ces conditions.

Il consulta pour la forme le chancelier de Justice. Après avoir pris son avis, il annula purement et simplement la disposition qui réduisait ses pouvoirs en lui imposant des conseillers par qui devaient être approuvés ses actes. Armfeldt perdait ainsi la possibilité d'intervenir dans la conduite du gouvernement et d'y exercer son influence.

Sans doute, en confiant à sa sollicitude le jeune roi, en lui faisant promettre de ne le quitter jamais, enfin en le nommant gouverneur général de la capitale, Gustave III lui avait donné les moyens d'étayer l'autorité qu'il entendait lui conserver et Armfeldt aurait pu croire qu'elle ne serait pas atteinte s'il n'avait connu la malveillance du duc de Sudermanie à son égard. Mais il en possédait trop de preuves pour l'ignorer.

Elle datait de loin et tenait à plusieurs causes. La plus ancienne résultait de la faveur même dont il avait joui au temps du feu Roi. Tenu par son frère à l'écart de la politique et convaincu que cette marque humiliante de défiance était due au favori, le duc s'était souvent trouvé du côté de ses adversaires, trop souvent même pour qu'Armfeldt pût se faire illusion quant aux sentimens qu'il lui inspirait. On a toujours vu les courtisans honorés de l'amitié de leur souverain, jalousés par les membres de sa famille : sur ce point, le Régent ne démentait pas la tradition.

A cette première cause de son inimitié plus ou moins dissimulée du vivant de Gustave, était venue, dans ces derniers temps, s'en ajouter une autre d'une origine toute différente. Il s'était épris de Madeleine de Rudenschold et n'avait pas craint de le lui avouer. L'accueil fait à ses aveux n'étant pas de nature

à encourager ses espérances, il avait feint d'y renoncer et de se résigner au refus indigné par lequel Madeleine lui avait répondu. Mais sa résignation n'était que comédie. Tandis qu'Armfeldt, dans les bras de sa maîtresse, raillait l'étrange tentative du prince dont elle lui avait fait la confidence, celui-ci ne se décourageait pas et se promettait de revenir à la charge dans un moment plus opportun. Il n'est pas téméraire de penser qu'il songeait déjà à éloigner Armfeldt et à se donner ainsi une chance plus grande de vaincre la résistance que lui opposait la jeune femme.

Toutefois, quel que fût son dessein, il se montra d'abord plein d'attention pour le favori de son frère. Non content de ratifier sa nomination de gouverneur général, il lui déclara que les hommes qui avaient servi le feu Roi jusqu'à la dernière heure, sans marchander leur dévouement, seraient toujours considérés par lui comme les plus fidèles serviteurs de l'État et traités en conséquence.

Dès ce moment, sa conduite à l'égard d'Armfeldt présente tous les caractères de la perfidie. Il l'accueille toujours avec bonté. Dans les circonstances graves qui se produisent au lendemain de la mort de Gustave III, il lui demande conseil; il recourt même à ses services et notamment lorsque, à la nouvelle de la décision qui le nommait Régent, une émeute éclate dans la capitale; c'est à lui qu'il demande d'intervenir pour apaiser les masses populaires. Lorsque le soulèvement est conjuré, il le remercie avec la plus vive reconnaissance et avec le désir de le convaincre de sa durée.

Un homme moins perspicace et moins fin que le gouverneur général s'y serait mépris; mais il ne s'y méprit pas. S'il avait lieu d'être satisfait des paroles qui lui étaient adressées, il ne pouvait l'être des actes qu'il prévoyait et auxquels le Régent préludait en imprimant à la politique suédoise une orientation nouvelle.

Au moment de la mort de Gustave III, cette politique était fondée sur l'alliance de la Suède et de la Russie, conclue, on s'en souvient, à la suite de la paix de Véréla. Après s'être réconciliés, les deux adversaires de la veille avaient compris la nécessité de s'unir étroitement en vue des complications qui s'annonçaient pour le lendemain. Gustave s'était prêté à ce rapprochement avec d'autant plus de joie qu'il ne pouvait plus compter désor-

mais sur l'alliance du gouvernement français, devenu la proie des factions révolutionnaires et qu'il voyait dans l'impératrice Catherine l'instrument le plus actif et le pivot le plus solide d'une coalition des puissances monarchiques contre la nation qui voulait les détruire. Avec le concours de cette souveraine, l'Europe parviendrait à rétablir l'autorité royale en France et à écraser le jacobinisme dont l'influence se faisait déjà sentir de toutes parts. Telle était la politique du roi de Suède quand il avait été frappé par la balle d'un assassin. Telle était aussi celle d'Armfeldt. A l'exemple de son roi, il désirait préserver la Suède de la contagion du fléau qui menaçait tous les trônes.

En dernier lieu, cette politique avait eu pour résultat de faire rappeler à Stockholm le baron de Staël-Holstein, ministre du gouvernement suédois à Paris, à qui le Roi reprochait de s'être montré trop favorable aux idées nouvelles. Si Gustave eût été vivant lorsque cet ambassadeur était rentré en Suède, il l'aurait accueilli par des reproches. Non seulement, Staël n'en entendit pas dans la bouche du Régent avec qui il était lié d'amitié; mais encore, lorsqu'il eut expliqué sa conduite, elle fut approuvée.

Presque à la même date, le duc de Sudermanie mandait à Stockholm un personnage qui, lui aussi, était de ses amis. Cette amitié, comme celle qu'il avait conçue pour le baron de Staël, était née de leurs fréquentes rencontres dans les séances mystérieuses que tenaient entre eux les membres de la secte des illuminés, à laquelle tous les trois s'étaient affiliés. Ce personnage à qui le Régent songeait à confier la direction du gouvernement se nommait le baron Adolphe de Reuterholm. Ancien chambellan de la reine Sophie-Madeleine et membre de la Diète de 1789, il y avait pris contre Gustave III une attitude résolument hostile. Tombé alors en disgrâce, il avait quitté la Suède pour aller vivre à Paris. Là, il s'était mis en rapport avec les partis révolutionnaires; il avait adopté peu à peu la plupart de leurs idées en y mêlant celles de la franc-maçonnerie et une sorte de mysticisme moitié religieux, moitié profane, acquis au contact des milieux spirites que depuis longtemps il fréquentait.

Ces idées étaient, à peu de chose près, celles du duc de Sudermanie. Reuterholm, malgré son arrogance et sa vanité, lui était

sympathique. A Stockholm même, ils s'étaient maintes fois réunis pour évoquer les esprits. A plusieurs reprises, Reuterholm s'était flatté d'avoir obtenu d'eux des prédictions qui annonçaient au prince qu'il serait un jour le maître de la Suède et que lui, Reuterholm, était destiné à la gouverner sous ses ordres.

Intelligence brumeuse et âme pervertie, avide de plaisirs, libertin par nature, lent en toutes choses à se décider, redoutant les responsabilités, le duc de Sudermanie, encore qu'il affichât des prétentions autoritaires, ne demandait qu'à être mis en tutelle. Reuterholm, au sort duquel, à en croire les voix d'outre-tombe, le sien était lié, lui parut digne de le seconder dans la tâche qui lui était échue; sous l'influence des souvenirs qui leur étaient communs, il l'appela à Stockholm et en fit le maître de l'État.

Le baron d'Armfeldt en était déjà parti. Au lendemain de la mort du Roi, accablé de douleur, atteint dans sa santé et prompt à s'irriter des changemens qu'il voyait se produire dans la marche des affaires, ne croyant pas à la sincérité des témoignages de bienveillance auxquels semblait se plaire le Régent à son égard, il vivait assez retiré, se consacrant presque uniquement à ses fonctions de gouverneur général et ne paraissant à la Cour qu'autant qu'il y était appelé par les nécessités de son service. Elle était alors à Drottningholm. Lorsqu'il y venait, c'était surtout pour y voir le jeune roi vis-à-vis duquel il entendait conserver, autant qu'il le pourrait, le rôle qui lui avait été prescrit par Gustave III. Mais, par Madeleine de Rudenschold, il était tenu au courant de ce qui se passait autour du Régent.

Les intentions du prince, dont les échos lui parvenaient par cette voie, semblaient avoir été conçues pour l'exaspérer. Il voyait les volontés du roi défunt méconnues, le gouvernement suédois préparer la rupture de l'alliance russe et se rapprocher du gouvernement français qui était alors aux mains du parti Girondin. Le baron de Staël, réintégré dans les fonctions diplomatiques dont Gustave III avait voulu le déposséder, s'apprêtait à retourner à Paris muni d'instructions à l'effet de jeter les bases d'un traité d'alliance entre la Suède et la République : il se flattait d'en obtenir des subsides plus considérables que ceux qui étaient stipulés dans le traité conclu avec la Russie au commencement de l'année précédente.

Il n'était pas jusqu'à la lenteur des poursuites intentées contre les régicides dont Armfeldt ne fût offensé et irrité. Il la considérait comme un outrage à la mémoire de son maître. En un mot, de quelque côté qu'il tournât les yeux, il saisissait les preuves de la volonté du Régent de jeter la Suède dans des voies nouvelles, contraires à celles où l'avait engagée le règne précédent. Ces preuves apparaissaient surtout dans l'entourage que se formait le prince et où entraient peu à peu les hommes les plus hostiles au souverain qui venait de disparaître.

L'imagination d'Armfeldt était vive, fougueuse même, souvent jusqu'à l'exagération. Il se figura que les changemens dont il était le témoin avaient pour but d'annihiler la volonté de l'enfant qui attendait que l'heure de régner sonnât pour lui et, lorsqu'il aurait atteint sa majorité, de rendre son règne impossible, ce qui eût prolongé la régence ou fait passer la couronne sur la tête du duc de Sudermanie. Il y avait quelque exagération dans ces craintes; il ne semble pas que le Régent ait alors conçu de telles ambitions. Mais il n'en était pas de même autour de lui. Celles de ses courtisans qui ne devaient se réaliser qu'en 1809, après que son neveu eut été détrôné, se trahissaient déjà dans leurs propos.

On peut voir à ces traits combien, quelques semaines après la mort de Gustave, la situation était tendue. D'un côté, Armfeldt et ses amis, qui, dans la conduite du gouvernement, ne trouvaient rien qui pût être approuvé; de l'autre côté, les ennemis de l'ancien régime groupés autour du Régent, attendant impatiemment l'occasion de se délivrer de ceux qu'on appelait les Gustaviens.

Pour achever de décrire l'état de trouble en lequel ces rivalités avaient jeté la cour de Suède, il convient de constater que le comte de Stackelberg, l'ambassadeur de Russie, se conformant aux ordres de sa souveraine, avait pris parti pour les royalistes dévoués à la mémoire de Gustave III et à l'avenir de son fils. Ils se réunissaient chez ce diplomate, toujours prêt à leur ouvrir sa maison et à se concerter avec eux sur les moyens d'imposer au Régent l'alliance russe à laquelle il s'efforçait de se dérober. La nouvelle de l'arrivée prochaine de Reuterholm, la présence à Stockholm d'un envoyé de la République française, l'abbé de Verninac de Saint-Maur, la décision prise de faire partir pour Paris le baron de Staël furent donc les pre-

mières causes de l'irritation d'Armfeldt contre le nouveau régime.

Elles s'envenimèrent de diverses contrariétés qu'il éprouva dans l'exercice de ses fonctions de gouverneur général ainsi que de nominations à des postes élevés de personnages que Gustave III avait éloignés de la Cour; il interpréta ces mesures comme un témoignage du désir qu'avait le Régent de se débarrasser de lui. Il fut bientôt convaincu que son renvoi était décidé et que sa disgrâce totale était proche. Il conçut alors le projet de s'éloigner momentanément de Stockholm. Sa santé compromise et lente à se rétablir lui fournirent le prétexte dont il avait besoin. Elle justifia la demande de congé qu'il présenta au Régent en démontrant la nécessité où il se trouvait d'aller faire une cure à Aix-la-Chapelle.

Son désir ne pouvait qu'être agréable au prince. En y faisant droit, il supprimait un témoin de sa conduite, qui semblait toujours la lui reprocher; il éloignait de la Cour un rival dont la présence l'empêchait de donner carrière à ses convoitises amoureuses. Quoique contenue et dissimulée, sa passion pour la demoiselle d'honneur ne s'était pas refroidie. Malgré l'échec de sa première tentative, il n'avait pas renoncé à en faire une seconde. A tous les points de vue, le départ d'Armfeldt comblerait ses vœux. Néanmoins, poussant la perfidie à l'extrême et continuant à couvrir d'un masque de bonté ses antipathies et sa malveillance, il feignit de se faire tirer l'oreille et de vouloir refuser le congé qui lui était demandé pour quatre ou cinq mois. Il finit par l'accorder, mais pour trois mois seulement, sous le prétexte que les fonctions d'Armfeldt exigeaient son prompt retour.

« Il avait eu le temps de se préparer à la comédie qu'il me fit l'honneur de jouer devant moi, écrit Armfeldt. Son Altesse Royale ne se contenta pas de répéter les propos flatteurs qu'il avait déjà tenus à l'occasion de mon voyage qu'il voyait avec chagrin ainsi que sur mon retour, qu'il me pria de hâter, et sur tous les services que je lui avais rendus et qu'il attendait encore de moi. Il m'embrassa en employant les expressions les plus tendres et émouvantes; mais je ne me laissai pas donner le change. Je compris fort bien que cette attitude étudiée n'avait été prise que pour m'empêcher de parler de la liberté de la presse; il savait que j'avais la loi dans ma poche. Voyant qu'il

ne voulait à aucun prix entendre la vérité, je me dispensai, bien à contre-cœur, de lui décrire tous les malheurs qui, d'après mon avis, seraient le résultat du nouveau décret. Je m'empressai de le quitter, le cœur serré :

« — Que le ciel protège Votre Altesse Royale, lui dis-je, et que la disposition d'esprit que Votre Altesse Royale a eu la bonté de me montrer soit aussi sincère et aussi durable que les vœux de succès que je ne cesserai jamais de former pour le Roi, la patrie et Votre Altesse Royale dont les intérêts sont inséparablement [réunis.

« Encore une fois, au souper de la Cour du même jour, j'eus une conversation assez longue avec le Régent, au cours de laquelle il me dit entre autres choses :

« — Ne pourriez-vous pas aller en Angleterre pour voir les princesses anglaises et en choisir une pour notre jeune roi?

« Je lui répondis :

« — Quelque désir que j'aie d'obéir à la volonté de Votre Altesse Royale, je ne puis pourtant me charger d'une telle commission, parce que j'ai trop de respect pour les projets de feu le Roi et sens qu'une partie de la nation désire vivement que notre alliance avec la Russie soit raffermie par une alliance maritale.

« Le duc me plaisanta à ce sujet et chercha à me montrer que ces sortes d'alliance n'avaient que peu d'importance de nos jours ; le roi d'Angleterre était riche, et l'argent avait beaucoup plus de poids que de vastes projets et de brillantes perspectives qui, souvent, ne réussissent pas. Je ne voulais pas le contredire, car, au fond, il avait raison à ce sujet, et je me contentai de lui répondre :

« — Je crois que nos propositions à cet égard ne sont pas encore mûres; lorsqu'il y aura lieu de prendre une décision définitive, il sera nécessaire d'avoir l'avis du Roi, et on agira sagement en lui laissant toute liberté à ce sujet.

« Le duc me regarda fixement et se tut. »

Ces détails ne laissent aucun doute quant à l'existence d'une animosité réciproque entre les deux hommes qu'on vient de voir aux prises. Armfeldt s'éloignait contraint et forcé, bien que son départ parût volontaire; il se croyait condamné à une disgrâce certaine qui durerait jusqu'à la majorité du Roi. Le Régent, malgré les assurances menteuses qu'il lui

prodiguait, était heureux de le voir partir. Ainsi, chacun d'eux jouait à l'autre une comédie, mais sans parvenir à le tromper.

Le lendemain du départ d'Armfeldt, on vit paraître à la Cour le baron de Reuterholm dont l'arrivée était depuis longtemps annoncée. C'était, nous l'avons dit, un vieil ennemi de l'ancien favori de Gustave III. Il ne put que se féliciter de le savoir absent. Mais il n'était pas homme à se contenter d'une si mince satisfaction et il poursuivit avec opiniâtreté le dessein qu'il avait conçu de le perdre. C'est probablement alors qu'il attacha à ses pas des espions chargés d'exercer sur lui une surveillance rigoureuse et dont nous raconterons plus loin les exploits.

Il apportait d'autre part des projets sur lesquels il s'était déjà mis d'accord avec le Régent. Ils consistaient, on le sait, à briser l'alliance conclue avec la Russie et à se rapprocher de la France, ainsi que le conseillait fortement le baron de Staël. Mais, pour faire accepter par l'opinion ce grand changement, il fallait la flatter. Dans ce dessein, Reuterholm, à peine au pouvoir, promulguait la loi qui rendait à la presse la liberté que Gustave III lui avait ravie. Il est vrai qu'après avoir fait à la Suède ce don de joyeux avènement, il se hâta de le lui reprendre dès qu'il eut acquis la certitude que la liberté de la presse allait devenir aux mains de l'opposition une arme dangereuse pour lui.

En même temps, il pactisait avec les révolutionnaires français et déclarait la guerre au parti des Gustaviens dont Armfeldt était le chef. Il les calomniait auprès du jeune Roi, le mettait en défiance contre eux; d'autre part, il créait l'isolement autour de lui, en laissant entendre que ce malheureux petit prince était menacé de perdre la raison.

Ces calculs ténébreux, sur lesquels il est difficile à l'Histoire de se prononcer, n'échappaient pas à Armfeldt. A la date du 9 octobre 1792, dans une lettre écrite d'Amsterdam à Madeleine de Rudenschold, il les constate. Il va jusqu'à soupçonner « ces malfaiteurs et ces scélérats » de vouloir empoisonner l'enfant royal. Il songe à le mettre sous la protection de l'impératrice Catherine, en lui rappelant qu'elle a promis à Gustave IV de le défendre s'il était en péril. Comprenant du reste que, pendant la régence, ses adversaires seraient plus forts que lui, il commence à croire qu'il ferait bien de ne revenir à Stockholm que lorsque

le Roi sera majeur. Il sert ainsi, sans le vouloir, les projets de Reuterholm.

Quelles que fussent les idées du « vizir, » aussi bien sur la politique générale qu'en ce qui concernait Armfeldt, elles eurent, dès le début, l'entière approbation du Régent. Il les approuva non pas seulement parce qu'elles étaient conformes aux siennes et parce qu'il avait une confiance illimitée dans les talens du nouveau ministre, mais aussi parce qu'elles favorisaient ses desseins sur la belle Madeleine en tenant Armfeldt éloigné de la Suède. Celui-ci parti, il renouvela sa précédente tentative auprès de la jeune femme. Elle repoussa de nouveau ses offres, sous la forme la plus dédaigneuse. Puis, elle se ravisa. Quoique toujours énergiquement résolue à ne laisser aucune espérance à son adorateur et, comme elle le disait : « à ne jamais s'avilir » en se donnant à lui, elle pensa qu'elle pouvait tirer parti pour son amant de l'ardente passion qu'elle avait inspirée au prince.

Armfeldt, dont l'esprit était aussi mobile qu'agité, caressait en ce moment un nouveau projet. Le poste de gouverneur général de la Poméranie étant devenu vacant par suite de la démission du titulaire, il songeait à s'y faire nommer en abandonnant celui qu'il occupait à Stockholm. Écrivant au secrétaire royal Schroderein, il lui confiait son désir, en sollicitant son avis et ses bons offices. Schroderein communiqua sa lettre au Régent et à Reuterholm. Ils étaient bien loin de vouloir confier à leur adversaire la haute fonction qu'il cherchait à obtenir. Ils songeaient même déjà à l'envoyer comme représentant de la Suède auprès des cours d'Italie, emploi diplomatique qui, s'il l'acceptait, les délivrerait de sa présence et le ferait oublier. A Stockholm, ce projet n'était plus un secret ; on en parlait ouvertement, on y voyait la preuve de la disgrâce d'Armfeldt. Avec une insigne mauvaise foi, ils feignirent d'interpréter sa lettre comme une démission positive de l'emploi dont il était encore investi et contribuèrent à en accréditer le bruit. Ses amis s'inquiétèrent de ces rumeurs et Madeleine de Rudenschold plus qu'aucun d'eux. Depuis le départ d'Armfeldt, elle se consolait de son absence en défendant ses intérêts et, quand il s'agissait de les défendre, elle se transformait en lionne.

A cette heure, elle avait beau jeu pour intervenir. Le duc de Sudermanie ne lui dissimulait plus ses convoitises. Tel était le

langage qu'il tenait à cet égard même en public, soit en s'adressant à elle, soit en parlant d'elle, qu'on eût dit qu'il voulait la réduire en la compromettant. Son rôle à cette occasion est véritablement odieux. Lorsqu'on le rapproche de celui qu'il tint plus tard pour se venger des dédains qu'il n'avait pu vaincre, on ne peut n'y pas voir la preuve de la plus rare bassesse d'âme.

Seul avec Madeleine, il cherche à déshonorer son amant.

— Il vous est infidèle, lui dit-il ; il est indigne de votre amour et votre fidélité provoque la pitié de ceux qui savent combien vous en êtes mal récompensée.

Puis voyant que ces propos n'excitent que mépris, il change d'allure. Il déclare à Madeleine que le dévouement qu'elle témoigne à Armfeldt, au moment où tout le monde l'abandonne, a augmenté son admiration et qu'il ne nourrit plus d'autre désir que celui de gagner son amitié.

— Intéressez-vous à moi, ajoute-t-il, et il ne lui sera rien fait de ce qui pourrait vous déplaire.

Un jour même, il va plus loin dans le mensonge. Il annonce à Madeleine qu'il a désigné Armfeldt comme gouverneur général de la Poméranie. Elle s'empresse d'annoncer à son amant la bonne nouvelle. Mais, au bout de quelques jours, comme il n'en transpire rien, et qu'en même temps, il lui revient de toutes parts qu'on raconte qu'elle a cédé aux instances du Régent, elle décide de le mettre en demeure de démentir ces propos calomnieux, de renoncer à envoyer Armfeldt en Italie et de signer sa nomination au poste qu'il souhaite.

Dans une lettre écrite au voyageur, elle lui narre ce qui s'est passé entre elle et le duc de Sudermanie.

« — Mon parti est pris, dit-elle au prince en l'abordant. On raconte sur moi des choses que je ne puis supporter. Je ne suis, ni ne deviendrai votre maîtresse, et malgré cela, le comte de Ruuth et la comtesse ont hier prétendu cela devant d'autres personnes. Je mettrai fin à tout cela en partant pour la campagne la semaine prochaine. Toutefois, je prie Votre Altesse Royale, comme gage de tous les signes d'amitié qui m'ont été prodigués, de vouloir décider sur le sort d'Armfeldt avant que je parte, car, pendant mon absence, Votre Altesse Royale ne sera entourée que de ses ennemis qui ont juré sa perte. Si vous l'autorisez à conserver toutes ses fonctions et à revenir lorsque son congé sera

terminé, ou si, à la place de cela, vous lui donnez le poste de gouverneur général en Poméranie, tout en lui conservant sa pension, son régiment, ses fonctions de premier gentilhomme de la Chambre, alors Votre Altesse Royale pourra prétendre à mon amitié que je lui garderai pendant toute ma vie. Mais si Elle l'envoie en exil ou qu'Elle lui donne le poste en Italie, je vous dirai adieu à tout jamais. Je le rejoindrai, fût-il au bout du monde, et, malgré toute votre haine, vous ne réussirez pas à le rendre complètement malheureux, tant que je partagerai sa vie, et, au lieu de gagner mon amitié, vous gagnerez tout le contraire.

« La foudre n'aurait pu briser un mortel au point où il l'était après mon explication. Il fondit en larmes, me prit les deux mains et m'adjura d'avoir pitié de l'état dans lequel il se trouvait ; il me dit qu'il me laissait entièrement le soin de décider sur ton sort comme bon me semblerait. Quant à lui, il ne pouvait que penser à cette chose terrible : ne plus jamais me voir. Il promit de ne plus me parler pourvu que ses yeux pussent me regarder.

« Il était dans un tel état de surexcitation que je compris que je ne pourrais lui tirer une réponse sensée et que j'étais obligée d'attendre un moment plus calme. Je l'engageai à gagner ses appartemens pour reprendre ses sens, ce qu'il fit aussitôt. Un moment après, il revint, à peu près dans le même état. Il me dit que, puisque j'avais fait son malheur, il jetterait le royaume et la tutelle au diable, et qu'il voudrait que tu reviennes, car, ainsi, je n'aurais pas de raisons pour le haïr. »

Après l'entretien que nous venons de reproduire, Madeleine avait résolu d'aller passer quelque temps à la campagne. Avant de partir, elle écrivit au Régent une lettre non moins fière que le langage qu'elle lui avait tenu. Elle exigeait, en ce qui touchait Armfeldt, une réponse franche et définitive. Elle ne put l'obtenir et ne fut fixée qu'en apprenant que le comte Ruuth était nommé gouverneur général de la Poméranie et Armfeldt, ministre de Suède en Italie.

Dans l'explication verbale qu'elle provoqua, le prince essaya de se justifier en prétendant que ses conseillers lui avaient forcé la main ; mais il donna sa parole d'honneur qu'Armfeldt resterait libre, s'il ne voulait pas accepter le poste d'Italie, de conserver les fonctions qu'il occupait en Suède. Cette déclaration fut encore

accompagnée de larmes et de protestations d'amour et Madeleine eut ainsi l'avant-goût des lettres qu'elle devait recevoir pendant son séjour à la campagne, lettres brûlantes à travers lesquelles elle pouvait se figurer son amoureux « ne cessant de gémir sur son absence et pleurant comme un enfant pendant des journées entières. »

Vraie ou feinte, cette douleur ne pouvait l'émouvoir, car le jour même où le prince s'engageait sur l'honneur à laisser Armfeldt libre de choisir entre les fonctions qu'il occupait et celle à laquelle on l'appelait, il signait sa nomination comme ministre en Italie.

On ne saurait trop s'étonner qu'après avoir ainsi entassé mensonges sur mensonges, tromperies sur tromperies, pour vaincre la résistance opposée à ses prières, il ait pu conserver l'espoir d'en avoir raison un jour. Il est cependant vrai qu'il le conserva. Dans des lettres ultérieures, Madeleine, qui maintenant n'a plus que railleries pour cette « belle passion, » nous montre le Régent à Drottningholm « passant trois ou quatre fois par jour devant ses fenêtres et se tordant le cou pour essayer de la voir à travers les vitres. »

Une autre fois, au mois de mai 1793, elle le rencontre au souper du Roi où il venait rarement et, de nouveau, elle acquiert la preuve qu'il n'a pas renoncé à la séduire ou que, tout au moins, il veut feindre de n'y avoir pas renoncé.

« Pour mon malheur, il s'avisa de rappeler le temps passé de cet été, et cela assez haut pour être entendu de Taube, Gyldensdolpe et Stackelberg. Il me dit que, pour m'oublier, il avait fait flèche de tout bois, mais que, ne trouvant partout que des sottes et des mijaurées, ses sentimens retournaient toujours à moi, que plus je le dédaignais et je marquais mon amour et ma constance pour toi, et plus il m'aimait.

« Il me dit que je n'avais qu'un défaut qui était l'entêtement. Je me défendis que je n'étais pas plus entêtée qu'une autre.

« — Oh! que si, dit-il, ce qui vous est une fois entré dans la tête, le diable lui-même ne saurait le faire sortir.

« — Je vous demande pardon, monseigneur, je suis la première à céder à la raison, mais jamais à l'autorité.

« — Qui vous parle d'autorité; elle n'existe pas chez moi. Mais je vous dirai aussi que quand je me suis mis une idée en tête, je n'en démords pas.

« — Tant mieux, monseigneur; il est bon que vous soyez ferme dans vos idées et ne cédiez pas à celles des autres qui peuvent vous être funestes.

« — Comment! vous croyez que je ne suis pas toujours ma propre volonté! vous vous trompez fort, mademoiselle.

« — Non, monseigneur, je suis persuadée qu'avec vos lumières, votre esprit, votre caractère, vous devez conduire, non pas être conduit. Je m'en réjouis, voilà pourquoi je vous parle avec cette franchise.

« Il parut un moment interdit, puis voulut tourner la chose en plaisanterie, disant qu'il ne pouvait s'en rapporter à un juge aussi partial que moi, attendu que je lui en voulais toujours d'avoir éloigné celui que j'aime et finit par recommencer ses cajoleries et ses fadaises. »

Ces cajoleries et ces fadaises ne pouvaient pas plus troubler Madeleine de Rudenschold que ne l'avaient fait antérieurement les adjurations passionnées. Elle ne croyait plus aux sentimens qui lui étaient exprimés sous ces formes tantôt ardentes, tantôt plaisantes. Ce qui dans cette circonstance semble l'avoir contrariée, c'est que ce qui lui était dit avait été entendu par l'ambassadeur Stackelberg, par Gyldensdolpe, le précepteur du Roi, et par le baron Taube resté comme eux fidèle à la mémoire de Gustave III. S'inquiétant de la dureté avec laquelle la régence traitait les amis du feu roi et notamment Armfeldt, ils pensaient qu'avec un peu plus de bonne grâce envers le duc de Sudermanie, Madeleine pourrait obtenir un sort meilleur pour celui qu'elle défendait avec âpreté. Sans la pousser à céder aux instances du Régent, ils étaient d'avis qu'elle ne devait pas lui enlever tout espoir.

A en croire sa correspondance, ils le lui répétèrent ce jour-là. C'était vouloir amollir un roc. Elle était convaincue que le prince ne lui faisait encore la cour que pour couvrir sa retraite et que sa vanité seule était en jeu. Elle ne se trompait pas. Les favoris du duc de Sudermanie travaillaient depuis plusieurs mois à détourner ses convoitises de l'objet qui les avait allumées et dont ils redoutaient l'influence. Par leurs soins, le prince était retombé sous le joug de l'actrice Stolsberg, « son ancienne habitude. » Quand il était las de leurs obsessions, c'est chez elle qu'il cherchait un abri pour goûter un peu de repos et oublier les soucis que lui créait la politique. D'autre part, en ces derniers

temps, une certaine Frédérika Löve avait mis la main sur lui. Avide, exigeante et vénale, elle lui coûtait cher. Mais, en lui offrant les attraits de la nouveauté, elle le consolait de ne jouir chez la Stolsberg que de sensations épuisées et de n'avoir pu vaincre l'inflexibilité de la maîtresse d'Armfeldt.

Ses dévergondages alimentaient les potins de la Cour; Madeleine n'en ignorait rien et dans les protestations nouvelles qu'avaient surprises ses amis, elle ne voyait autre chose que les dernières étincelles d'un foyer en train de s'éteindre. Elle écrit : « Ils m'obsédèrent tout le reste de la soirée; mais, pour moi, je me flatte que tout cela n'était que des propos et que, repris dans les filets de Frédérika Löve, il m'oubliera. »

III

Le baron d'Armfeldt avait quitté Stockholm au mois de juillet 1792. Les fragmens que nous possédons de sa correspondance de cette époque témoignent du plus sombre pessimisme. Dans sa pensée, la Suède est perdue et deviendra bientôt la proie des factions révolutionnaires au même degré que la France. Ce sera le résultat fatal du gouvernement de la régence, tombé aux mains de ce Reuterholm, qui ne dissimule plus ses sympathies jacobines, encouragées par la faiblesse du Régent. On peut même craindre que cette politique funeste n'aboutisse au triomphe des révolutionnaires suédois et à l'établissement d'un état de choses qui fermera à Gustave IV l'accès du trône.

De son côté, Mlle de Rudenschold lui annonçait que de plus en plus les Gustaviens étaient persécutés. Le séjour de la capitale était interdit à plusieurs d'entre eux; on maintenait la garnison sous les armes sous le prétexte de réprimer les soulèvemens séditieux, mais, en réalité, disait la jeune femme, pour restaurer le gouvernement des États tel qu'il avait été constitué en 1720, et que l'avait détruit Gustave III à son avènement. De telles nouvelles ne pouvaient qu'accroître l'irritation d'Armfeldt, d'autant que de loin les événemens lui apparaissaient plus graves encore qu'ils n'étaient.

Elle atteignit le comble lorsque, vers la fin de 1792, il reçut à Dresde l'ordonnance royale qui le nommait ministre de Suède auprès des Cours d'Italie et l'ordre de gagner son poste dans

le plus bref délai, sans passer par Stockholm. Les formes de politesse dont était enveloppé cet ukase d'exil et les avantages pécuniaires attachés aux fonctions auxquelles on l'appelait, dissimulaient tant bien que mal la disgrâce définitive dont il était frappé. Mais il comprit qu'on le proscrivait. Néanmoins, il ne crut pas devoir refuser, puisque, après tout, il ne voyait pas de place pour lui en Suède, avant que le Roi eût atteint sa majorité.

« Puisque Votre Altesse m'a fait connaître sa volonté, mandait-il au Régent, je n'ai plus rien à dire. Comme sujet, je sais que l'obéissance est mon premier devoir. Dans quelque circonstance que ce soit, on ne me prendra jamais à renier ma profession de foi sous le règne de votre immortel frère et au milieu des intrigues de l'esprit de révolte et de fureur, qui divisait la patrie. »

Mais, que d'amertume sous cette soumission! Elle éclate dans les lettres qu'il écrivait à sa femme et à sa maîtresse. Il trouve humiliant qu'en échange de la situation la plus brillante, on le condamne à courir les chemins et à une carrière sans gloire. Un emploi de ministre en Italie lui convient d'autant moins qu'on ne lui a pas même conféré le titre d'ambassadeur. Tout au plus peut-il espérer qu'exilé, « il sera intéressant. »

Ainsi, de ce qui lui arrive, de ce qu'il voit, de ce qu'il apprend des événemens de Suède, que viennent assombrir encore ceux qui se déroulent à Paris, naissent les raisons qui alimentent ses colères et le jettent dans un état voisin du découragement. On ne saurait donc s'étonner si, d'une part, il songe à passer au service d'une puissance étrangère et si, d'autre part, il est résolu à ne pas se hâter de se rendre à son nouveau poste.

Telles sont les dispositions dans lesquelles, au commencement de 1793, il débarquait à Vienne. Il n'y était pas attiré seulement par le désir d'y chercher l'occasion de réaliser les desseins vagues encore dont son esprit était agité, mais aussi parce qu'il avait hâte d'y retrouver une femme dont les charmes et la séduction lui faisaient oublier qu'en Suède deux cœurs qui lui étaient passionnément attachés ne cessaient pas de battre pour lui. Née Galitzine, elle avait épousé le prince Mentschikoff, sujet russe, connu pour ses mœurs dépravées. Armfeldt l'avait rencontrée à Aix-la-Chapelle où elle se trouvait avec son mari et une nièce

de celui-ci. Promptement captivé par la beauté de la princesse, « personne ravissante, aimable et douce, douée d'une voix de rossignol, » il lui avait fait entendre des paroles d'amour. Écoutées avec complaisance, elles devaient nécessairement aboutir à une de ces liaisons que le volage amant de Madeleine de Rudenschold était toujours prêt à greffer sur ses autres attachemens.

Rien ne prouve que cette flamme amoureuse ait été couronnée à Aix-la-Chapelle. Ce qui est plus certain, c'est qu'en se séparant dans cette ville, la princesse et Armfeldt s'étaient donné rendez-vous à Vienne et que, là, il fut consolé de son isolement et de ses déboires par les témoignages du plus tendre dévouement. Il était destiné à en savourer la douceur plus d'un jour. Quelques mois plus tard, quand il résidait à Naples, il en jouissait encore et leur dut son salut dans une circonstance où sa liberté et sa vie étaient en jeu.

A Vienne, la princesse Mentschikoff le présenta dans la haute société dont elle était une des reines. En peu de jours, il fut l'homme à la mode, dans le monde russe surtout. Tout contribuait donc à lui inspirer le désir et l'espoir de se créer en Russie une situation assez brillante pour le dédommager d'avoir perdu celle qu'il occupait en Suède avant la mort de Gustave III. Dans la capitale autrichienne, il avait retrouvé le comte Razomowski, ambassadeur de l'impératrice Catherine, une de ses anciennes connaissances. Ce diplomate l'entretenait dans ses intentions. D'ailleurs, Armfeldt se rappelait qu'à Stockholm, le comte de Stackelberg lui avait donné l'assurance du bon vouloir qu'était disposée à lui témoigner la souveraine moscovite. Fort de ce souvenir et sur les conseils de Razomowski, il écrivait à celle-ci pour lui faire part de ses vœux.

« Du moment, lui disait-il, que la conservation purement passive d'un emploi quelconque pourra être interprétée comme une approbation des infortunes et du déshonneur de mon pays, je m'empresserai de me débarrasser de tout et de solliciter de Votre Majesté Impériale un asile dans ses États. »

Cette lettre fut confiée à l'ambassadeur qui s'était chargé de la faire parvenir à son adresse. L'Impératrice y répondit le 11 mai. Après avoir remercié et complimenté Armfeldt des sentimens qu'il lui avait exprimés, elle ajoutait :

« ... Si les événemens de la vie vous conduisent dans mes

États ou à ma Cour, soyez assuré que vous y recevrez un accueil qui confirmera les dispositions favorables dans lesquelles je suis à votre égard. »

Grisé par ce langage, se croyant assuré de l'appui de Catherine et cédant à la fougue de son imagination, Armfeldt considéra l'Impératrice comme l'arbitre des destinées de la Suède. Puisque cette patrie à laquelle il était passionnément attaché était tombée aux mains d'un gouvernement despotique, favorable aux idées révolutionnaires qui menaçaient toute l'Europe, il fallait la délivrer. Qui pouvait mieux contribuer à sa délivrance que cette souveraine dont le génie faisait l'admiration du monde ?

Ces réflexions, depuis longtemps, hantaient l'esprit d'Armfeldt. La lettre impériale leur donnait un fondement solide sur lequel il édifia le plan de révolution dont la découverte, avant même qu'il eût pu commencer à l'exécuter, allait bientôt procurer à ses ennemis les armes qu'ils cherchaient contre lui. Ce plan figure parmi les pièces du procès qui lui fut ultérieurement intenté. Bien qu'il ne soit pas écrit de sa main, l'authenticité n'en est pas douteuse ; il l'avait dicté à un secrétaire :

« J'ai médité pendant mon voyage, y dit-il, sur une révolution à faire en Suède et qui pourrait s'opérer sans effusion de sang, sans tumulte, sans aucune espèce de désordre.

« Pour arriver au but sans violence et afin que la révolution, qui est inévitable, soit paisible et heureuse pour tous, je désirerais que l'Impératrice fît proposer au Duc régent, amicalement, mais d'un ton très impérial :

« 1° Que le jeune Roi soit admis à tous les Conseils ;

« 2° Qu'il admît à son Conseil les personnes suivantes (suit une liste des personnes proposées pour former la nouvelle administration, sans parler de lui-même, Armfeldt, qui en sera le chef).

« Pour donner de la vigueur à cette capitulation du Duc, il faudrait une petite escadre russe à la hauteur de Stockholm jusqu'à ce que la machine fût montée. Le Régent, une fois dans nos mains, éclairé sur ses vrais intérêts, voyant que rien ne peut changer sa situation à l'égard de son influence, serait très content, très tranquille et ressemblerait à ces folles innocentes dont on a violé la vertu. »

Tout en élaborant ce plan, Armfeldt ne se dissimulait pas

qu'il était dangereux pour l'indépendance de la Suède de faire appel à l'intervention de la Russie. « Mais, dans les grands maux, disait-il, il faut des remèdes violens, et quand on veut le bien, il faut en accepter les moyens. »

Il n'avait pas communiqué ses projets à sa femme. Elle devait le rejoindre à Naples avec leurs enfans et il ne pouvait compter sur sa collaboration. Mais il en était autrement de sa maîtresse. Elle restait en Suède, mêlée au monde de la Cour, en relations avec les Gustaviens que Reuterholm n'avait pas chassés de Stockholm, en rapports de confiance avec l'ambassadeur Stackelberg. Elle pouvait donc lui être utile. Il n'avait pas hésité à faire appel à son dévouement dont la solidité lui était garantie par l'amour que, malgré l'absence, elle continuait à nourrir pour lui. Il ne prévoyait pas qu'en la faisant intervenir dans une entreprise qui revêtait la physionomie d'un complot contre le gouvernement royal, il la vouait à toutes les conséquences de sa conduite tout au moins imprudente et l'exposait à tous les dangers.

Ce n'est pas l'unique preuve de son imprévoyance et de sa légèreté. Quels que fussent ses desseins qui semblent avoir pris corps pendant son séjour à Vienne, il aurait dû, pour ne pas les laisser deviner, s'abstraire de certaines fréquentations propres à le rendre de plus en plus suspect au Cabinet suédois. Mais, entraîné par la princesse Mentschikoff dans la société moscovite, il ne cachait pas son antipathie pour la conduite politique de la régence; il parlait irrévérencieusement du Régent, de Reuterhohlm, de leur entourage: il ne quittait pas la maison de l'ambassadeur de Russie pour lequel il n'avait pas de secrets. Il s'était également lié avec le comte de Gallo, représentant de Naples en Autriche, qui, par conviction comme par état, professait des opinions conformes aux siennes.

A Stockholm, par suite des mesures de police qu'avait ordonnées Reuterholm, on commençait à connaître ces menées et on en prenait ombrage. Déjà, au moment où Armfeldt quittait Stockholm, un maître de poste de Hambourg, acheté par la police suédoise, s'était engagé à arrêter au passage sa correspondance et à la communiquer à l'agent consulaire de Suède dans cette ville. Quand on sut qu'il allait arriver à Vienne, des instructions secrètes furent envoyées au ministre de Suède près la cour d'Autriche, le baron Nolcken : il lui était enjoint de ne

pas le perdre de vue Tous ses actes, toutes ses démarches devaient être surveillés, car on était fondé à le soupçonner d'avoir suscité des troubles à Stockholm. Nolcken avait été l'ami du feu Roi. Par égard pour sa mémoire, il essaya de défendre Armfeldt. Mais son plaidoyer resta sans effet. D'autres voix étouffèrent la sienne : celle notamment du graveur Piranesi dont jadis un caprice de Gustave III avait fait l'agent consulaire de Suède dans les États romains. Lié avec Reuterholm, l'illustre artiste s'était fougueusement associé à sa haine contre Armfeldt. On le verra bientôt se répandre en ruses abominables pour la servir, multiplier les guets-apens contre le voyageur, lui dérober ses papiers et ne pas craindre de mettre des assassins à ses trousses. Espionné à son insu, durant son séjour à Vienne, Armfeldt, en arrivant à Rome, le 19 mars 1793, allait être l'objet d'une surveillance plus rigoureuse, non seulement de la part de Piranesi, mais aussi de la part de l'entourage de la princesse Sophie-Albertine que son excursion en Italie venait d'amener dans la ville pontificale. Il devait y rester avec elle et autant qu'elle. Il irait ensuite à Florence et à Gênes pour y présenter au grand-duc de Toscane et au Doge ses lettres de créance, et se rendrait ensuite à Naples. Il avait choisi la capitale des États des Deux-Siciles comme lieu de sa résidence parce que la princesse Mentschikoff lui avait promis de s'y fixer.

ERNEST DAUDET.

NOTES

SUR LA

GUERRE DE TRIPOLITAINE

Au mois d'avril dernier, entré en Tripolitaine par Ben Gardane sur le golfe de Gabès, j'ai parcouru la province qui s'étend de la frontière tunisienne à la banlieue de Tripoli. Des événemens de quelque importance se déroulaient sur la côte à cette époque : les Italiens débarquaient à Bou Kamech, le canon tonnait le long du rivage, les dirigeables poussaient de nombreuses reconnaissances dans l'intérieur des terres et lançaient des bombes sur les troupes. Tout l'intérêt de cette guerre surprenante, qui dure depuis huit mois sans aucun engagement sérieux, était concentré dans la région.

Je fus continuellement sur le qui-vive ; il me fut donné de voir et d'entendre bien des choses intéressantes. Toutefois, les notes que j'ai prises, les observations que j'ai pu recueillir sont trop fragmentaires pour que je me hasarde à donner mon sentiment sur l'issue de la guerre. Je laisserai à chacun le soin d'en tirer les conclusions qui conviendront le mieux à ses sympathies.

Mais, à mesure que je parcourais ces territoires désolés, je comprenais de moins en moins, à s'en tenir à l'aspect extérieur du pays, la ténacité que mettaient les deux adversaires, l'un à vouloir s'en emparer, l'autre à le conserver. A part certains îlots de verdure dans la région Tripoli-Homs, à part une bande côtière

plus étendue en Cyrénaïque et des vallons arrosés dans le Djebel-Nefoussa, la « Libye » équivaut à l'Extrême-Sud Algérien. Ce ne sont que plaines stériles, dunes de sable et, plus au Sud, collines et plateaux calcinés. Nul cours d'eau, quelques sources de faible débit, quelques puits... Le désert, en un mot.

De Ben Gardane à Regdaline, pendant plus de 100 kilomètres, la piste s'allonge à travers la plaine et le marais. Pas un arbre, à peine de la broussaille ; ni villages, ni troupeaux. La solitude, le silence, un morne soleil et des vents déchaînés ! Les rares puits que l'on y trouve contiennent une eau chargée de magnésie qui, si elle convient à l'indigène, est contraire à l'Européen.

Il en est ainsi dans l'ensemble de ces territoires. On y a remédié dans le Sud-Tunisien, en construisant de vastes citernes. A Ben Gardane, la jarre d'eau douce se vend de huit à quinze sous, selon la saison.

A Regdaline, seulement, commencent les palmiers qui se succèdent dès lors en groupes de plus en plus rapprochés jusqu'à Zouara, Zavié, Azizié. Ces palmiers furent plus nombreux autrefois. Avec un peu de soin, plusieurs oasis envahies par le sable pourraient renaître.

On sait que, pour tenir contre la résistance opiniâtre qui leur fut opposée, les Italiens ont dû débarquer en Tripolitaine plus de 120 000 hommes. Dès le début des hostilités, c'est-à-dire dès les premières semaines d'octobre 1911, ils occupèrent les ports de Tripoli, Homs, Derna, Benghazi et Tobruk.

Ils s'en emparèrent facilement, mais depuis lors, leurs troupes y restent entassées sous la protection des canons de la flotte. Cela fait huit mois d'immobilité.

Jamais ils n'ont cherché à se rencontrer avec les Turcs dans une bataille décisive ; jamais ils n'ont lancé quelques milliers d'hommes résolus dans l'intérieur des terres ; pas une seule fois, ils n'ont tenté la destruction du camp d'Azizié, qui, au bout d'une plaine toute plate, n'est qu'à 40 kilomètres au Sud de Tripoli. Tout s'est borné jusqu'à présent à des escarmouches d'avant-postes !

Les troupes, immobilisées sur la côte, s'énervent et se démoralisent ; l'escadre se fatigue à tenir la mer depuis si longtemps pour les protéger. Cet été, le choléra risque de causer de grands ravages dans une telle agglomération d'hommes.

Dans leurs « presidios » inutiles et si chèrement conquis, les Italiens semblent résolus à se tenir sur la défensive, comme l'ont fait, pendant des siècles, les Espagnols au Maroc. Ils construisent, en ce moment, un mur d'enceinte autour de Tripoli. Quand ce mur sera terminé, ils pourront « décongestionner la place, » estimant que 25 000 hommes suffiront à la défendre.

Une inaction aussi prolongée répond, sans nul doute, à un plan mûrement élaboré. Pour qui ne connaît pas ce plan, elle est inexplicable.

La possession d'un pays ne résulte pas seulement d'un décret d'annexion. Encore faut-il en occuper les points stratégiques principaux, avoir réduit l'adversaire à merci, y percevoir l'impôt, en tout, y faire acte de souveraineté !

•

Quelles sont les forces musulmanes qui tiennent les Italiens en échec ?

Une armée turque réduite à un millier d'hommes, dont un bon tiers de malades, et au maximum 10 000 volontaires indigènes accourus des points les plus divers. Il y a quelques mois, leur nombre fut plus considérable. Il peut augmenter de nouveau après la moisson, quand le danger sera pressant... Il est venu des Garamantes du Fezzan, des cavaliers de l'Aïr, des Touareg du Sahara, ces derniers armés de la lance et montés à méharis. Certains ont mis plus de deux mois à faire le voyage. Tous les Tripolitains employés en Tunisie, dans les mines et dans les vignobles, ont abandonné la Régence au début de la guerre, pour courir au feu. Des bandes de cinquante à cent hommes passaient journellement la frontière. Ils vendaient tout ce qu'ils possédaient afin de s'équiper : tapis, bijoux des femmes, jusqu'à leurs tentes. Partout l'on souscrivit. Les fellahs les plus pauvres donnèrent leur obole. Des sommes considérables furent ainsi recueillies. Un élan unanime souleva le monde musulman, de l'Arabie au Maroc. Au mois de mars dernier, une souscription pour le Croissant rouge réunissait 120 000 francs dans la Régence de Tunis, seule.

Les armes et les munitions ne manquent point au camp turc. D'habiles corsaires qui viennent surtout des îles de l'archipel grec, — de Sicile aussi m'a t-on dit, — assurent le ravitaillement. Tous ne passent point, mais les trois quarts par-

viennent à tromper la surveillance des torpilleurs italiens. La moitié serait encore suffisante.

Les Turcs disposent de 6 000 fusils Mauser. Ils possèdent, en outre, un assez grand nombre de Martini pris aux Italiens.

Mais que valent ces armes délicates en des mains inexpérimentées? Il faut mettre des tampons au canon, envelopper la culasse de chiffons, pour éviter l'encrassement par le sable. L'indigène qui arrive au combat n'a ni le temps, ni le goût de s'instruire de leur maniement. Même, un jeune soldat qui parlait français, natif de Tripoli, préférait une carabine de chasse à son Mauser. Il l'avait achetée pour 40 francs à un Maltais. Le Martini n'est pas apprécié; on le juge inoffensif: la balle est de trop faible calibre. Dans les engagemens à courte distance, on a vu des combattans avoir la poitrine traversée de part en part, sans hémorragie.

L'indigène continue d'employer ses armes habituelles; et personnellement, j'ai vu entre les mains de ces francs-tireurs beaucoup plus de fusils à pierre que d'autres; quantité de tromblons également à pierre; et il s'en faut que tous les caravaniers, la plupart combattans occasionnels, soient munis d'une arme à feu.

Mais les Tripolitains sont des guerriers redoutables qui rachètent leur faiblesse numérique et leur armement rudimentaire par une intrépidité sans égale et par un absolu mépris de la mort. Au surplus, ils savent tirer le meilleur parti de leur fusil à pierre. A 80 mètres, ils abattent leur homme.

Les Turcs sont, malheureusement pour eux, dépourvus d'artillerie. Ils possèdent quelques canons emmenés de Tripoli et qui, remisés au camp d'Azizié, attendent les événemens. Les canons firent merveille au début de la guerre. La batterie fantôme du capitaine Ahmed Chougri, composée de deux canons, harcela les Italiens pendant quarante-cinq jours. Elle est restée légendaire, même à Tripoli...

Pendant quelques jours, j'ai recours aux bons offices d'un volontaire tripolitain pour me guider à travers ce grand pays désolé. L'homme est petit, glabre, bien musclé. Son visage est celui d'un adolescent, ses traits ont de la candeur; et son existence est celle d'un bandit des grands chemins. Court vêtu d'une sorte de chemise en loques, jambes nues, le burnous jeté sur l'épaule, il porte un poignard à la ceinture et, dans le dos,

l'antique fusil à pierre. Il fera toute la route à pied, de jour et de nuit, à l'allure de mon cheval, et, sans essoufflement apparent, ne cessera de me narrer ses aventures.

Il fait la guerre depuis le début des hostilités. Il fut à Tripoli, à Homs, à Zouara, partout en un mot.

Un jour, dans un engagement aux avant-postes, il tua trois bersagliers à lui seul. Un autre jour, sur la promesse d'une prime de 20 francs que lui avait faite un officier, il se rendit à Tripoli pour acheter un litre de cognac. Une autre fois encore, il paria, pour l'insignifiant enjeu de deux livres de sucre, qu'il irait tuer une sentinelle au camp ennemi. En déplaçant devant lui un buisson d'épines, il y parvint, après une nuit de ruses, à travers les fils barbelés qui ont des sonnettes.

C'est à Regdaline que j'ai vu des Turcs pour la première fois.

Seul, à cheval, ayant devancé ma caravane dont la lenteur est fatigante (4 kilomètres à l'heure), je n'atteignis le village qu'au soir, à la fin d'une longue journée de marche Pendant toute l'étape à travers la solitude, j'eus les mains et le visage brûlés par le soleil, par le vent marin, par la scintillante réverbération des marais.

La palmeraie est vaste, mais le village se compose seulement d'un caravansérail, d'une ruelle de masures et de quelques tentes.

Trente hommes y tiennent garnison sous les ordres d'un lieutenant. Parmi les officiers, le lieutenant seul est musulman. Le secrétaire est Circassien, le médecin, Grec-orthodoxe, le pharmacien, Arménien-catholique. Le médecin a pour femme une Française de Tripoli, le pharmacien une Maltaise. C'est, en raccourci, une image vivante de l'Empire ottoman. A la tête, le Turc conquérant, et pour les autres besognes, le « giaour, » le fils des races soumises.

Cette petite garnison est installée dans le caravansérail qui tombe en ruines. J'y reçois le meilleur accueil. Chacun s'empresse autour de l'hôte qui apporte des nouvelles, qui rompt la monotonie des jours. C'est ici l'isolement, la stagnation dans une misère qui serre le cœur.

Dans la cour où s'amoncellent les immondices et les détritus

desséchés que le vent jette au visage, deux tentes sont dressées pour les malades. Ceux-ci représentent presque la moitié de l'effectif. La plupart sont fiévreux, car l'endroit est humide et malsain. Ils n'ont qu'une couverture pour s'étendre sur le sol et les médicamens font défaut. Les plus malades sont évacués sur le camp de Ghârian, à 100 kilomètres au Sud, ce qui représente au moins cinq journées de marche à dos de chameau.

Là, sont installés le Croissant rouge ottoman, la Croix-rouge allemande. Je n'ai pas vu d'ambulances dans la région du littoral.

A cause de ma caravane qui arrive trop tard pour que l'on dresse la tente, je suis obligé d'accepter le gîte et le couvert que les officiers m'offrent avec une insistance, avec une cordialité contre lesquelles il n'y a pas à lutter. Mais à goûter la cuisine indigène, mais à voir l'endroit où je devrai dormir, je regrette fort d'avoir pris les devans.

Tous ces gens vivent dans une malpropreté qui ne semble plus les incommoder. La vermine, les parasites de toutes sortes pullulent en Tripolitaine. On renonce bien vite à s'en garder, si l'on arrive mal à s'y accoutumer, et c'est l'un des tourmens du voyage !

Je passe une nuit des plus pénibles dans la cellule que je partage avec le lieutenant et, dès les premières lueurs du jour, je suis dehors.

La pureté du ciel, la fraîcheur de l'air, le balancement des palmes berceuses dans une brise qu'embaument les senteurs de l'étendue, tout annonce une matinée radieuse comme il dut y en avoir à la naissance du monde. Ma poitrine se gonfle d'allégresse, tout mon être déborde de la joie de vivre la plus franche ; instantanément, j'oublie les fatigues des jours précédens, l'inquiétude de ma nuit... et comme l'eau du puits est abondante, pas trop boueuse, je prolonge avec délices mes ablutions dans la cour, d'autant plus que, depuis deux jours bien longs, — oserai-je l'avouer ? — je n'ai pu faire ma toilette ! Autour de moi se presse un cercle de mendians, d'infirmes, d'indiscrets dont je ne tiens aucun compte.

Partout, dans les moindres agglomérations, l'on est harcelé par une troupe affreuse d'aveugles, d'êtres sordides couverts d'ulcères. Les vieilles femmes, réduites à l'état de squelettes, sont les plus impressionnantes. Il en est qui peuvent à peine se

mouvoir et qui viennent trier l'orge dans le sable à l'endroit où les chevaux ont mangé. Un jour, un négrillon m'arracha des mains une boîte de biscuits et les dévora sauvagement... La veille, je m'étais arrêté au bord d'un puits sous un auvent où l'on sert le thé. Quelques vieillards, deux enfans s'y trouvaient accroupis. Ils sont maigres, sans couleur; des mouches se cramponnent sur le bord de leurs paupières sans qu'ils songent à les chasser. S'il tombe une miette du pain que je mange, ils avancent tout doucement la main pour s'en emparer. J'abandonne dans le sable une cigarette à demi consumée et la repousse du pied. Le cafetier croit qu'elle lui revient, veut s'en emparer. Les autres lui disent : « Vas-tu bien la laisser à ce voyageur !... »

Mon interprète, qui est de Djerba et ne connaît pourtant de la Tunisie que Gabès et l'extrême-Sud, ne cesse de témoigner en toute occasion d'une pitié méprisante : « C'est ça la Tripolitaine! Celui-là, tu es sûr que c'est un officier? Si mal vêtu! Oh! chez nous!... »

Je n'ai pas terminé de déjeuner sous ma tente enfin dressée, que des cris, des conversations animées m'appellent dans la cour. Je sors, et j'aperçois à l'horizon, du côté de la mer, un dirigeable qui vient en droite ligne sur Regdaline. Il grossit à vue d'œil; bientôt on perçoit le ronflement des hélices. C'est alors l'affolement dans l'oasis. Les bédouines, hors de leurs tentes, poussent des clameurs, courent de droite et de gauche avec leur marmaille. Les chiens aboient. La femme du pharmacien s'agite, pleure, serre son enfant dans ses bras. Elle est vêtue à la mauresque, ne parle qu'italien. Son mari et le médecin l'entraînent on ne sait où, à la recherche d'un abri sous les touffes basses des palmiers encore jeunes. Quelques soldats prennent leurs fusils, — parmi eux se trouve un enfant de quatorze ans, ceinturé de cartouches, — et c'est, à travers la palmeraie, une fusillade brillante mais inefficace contre le dirigeable qui évolue maintenant au-dessus du caravansérail. Alors des bombes éclatent ici et là, dans le sable, petits panaches blancs autour d'un trou noir, huit bombes que l'on ne voit point tomber et qui heureusement ne causent aucun dommage. Déjà, — quel soulagement! — le dirigeable s'éloigne, s'éloigne pour ne plus revenir, reprend la route de Tripoli où se trouve le camp d'aviation.

Les officiers, accoutumés à ces visites qui sont fréquentes, ont fait preuve d'une placidité remarquable. Accroupis sur un

pan de mur, ils comptaient les coups en plaisantant... Le nombre des bombes que lance un dirigeable atteint rarement la douzaine et toutes n'éclatent point. Jusqu'à présent, elles n'ont produit aucun effet. Pourquoi n'en lance-t-on pas davantage et de plus efficaces? Pour moi, cela va sans dire, je ne réclame rien, je suis bien heureux de m'en être tiré indemne... Tandis que nous prenons le thé dans la cellule qui sert à la fois de cuisine et de salle à manger, un soldat arrive avec une bombe qui n'a pas éclaté. C'est une boîte cylindrique encore pleine de picrate de potasse. Elle porte à la base un percuteur en cuivre terminé à l'extérieur par une hélice, et au-dessus, la mitraille sans doute, dans une forte enveloppe de toile. Celle-ci est déchirée et le contenu est vide. Une tige de bois, pour maintenir le tout, plonge dans la poudre et porte ces mots : « détonateur Copenhague, patent universel. » Le secrétaire arménien s'empare de cette bombe, s'accroupit sur une couverture et s'amuse, avec la pointe d'un couteau, à creuser dans la masse de poudre comprimée. Il en pourrait résulter la pire explosion. Mais il n'en croit rien, et, avec le sérieux d'un enfant qui vide sa poupée de son, continue de creuser...

Dans la cellule, le vieux pharmacien apparaît, s'effondre sur une caisse, se relève, ne peut tenir en place. Ses yeux sont encore pleins de frayeur. Il se tâte le ventre, exhale des soupirs, perd son regard dans l'au-delà, fait « Tah ! tah ! tah ! Ah ! nous sommes bien malheureux, ma pauvre femme, mon enfant, nous avons eu bien peur avec ce dirigeable, ces bombes, toutes ces choses qui ont le bruit de la mort ! » Le docteur, petit et sec, entre à son tour, et prononce : « Ça dure depuis plus de six mois avec ces Italiens qui ont tout, des bateaux, des canons, des aéroplanes, des obus gros comme des enfans, plus de 100 000 hommes à Tripoli ! Quand se décideront-ils à en finir? »

Ce médecin et ce pharmacien sont depuis plus de vingt-cinq ans en Afrique. Lors de l'invasion italienne, ils n'ont pas hésité, en dépit de leurs droits à la retraite, à suivre l'armée turque dans sa campagne errante.

Braves gens qui regrettent Tripoli comme le Paradis perdu, que peut trahir un moment de trop forte émotion, mais qui supportent stoïquement toutes les privations et qui, ayant fait le sacrifice de leur vie, comme les autres, accompliront jusqu'au bout leur devoir.

***

Quoi qu'il en soit de la valeur individuelle des combattans, le contingent des troupes arabo-turques est numériquement faible.

Une autre cause de faiblesse réside encore dans ce fait que l'indigène est d'une inconstance extrême.

Les chefs de bande ne peuvent en répondre. Leurs hommes accourent, augmentent, diminuent avec une fantaisie que rien ne parvient à discipliner.

Un événement de famille, des soucis personnels, des questions d'intérêt, la célébration d'une fête religieuse les font souvent retourner chez eux alors que l'on en aurait un besoin urgent sur le champ de bataille. Autant qu'ils le peuvent, ils se cherchent des remplaçans, reviennent eux-mêmes avec diligence; mais une telle inconsistance empêche toute opération régulière.

L'affluence de ces bandes ou leur dispersion tient à des causes profondes et en quelque sorte organiques. L'indigène d'aujourd'hui conçoit la guerre de la même façon que le Libyen d'autrefois, que l'Africain de tous les temps. La guerre, à ses yeux, n'est qu'une lutte temporaire destinée à procurer un profit immédiat.

Le manque de persévérance et de cohésion est l'une de ses caractéristiques les plus marquées.

En temps ordinaire, qui est l'état de guerre à l'état chronique, l'ennemi n'est-il pas le plus souvent la tribu voisine qu'il faut dépouiller de sa récolte et de ses troupeaux?

Il y a quelques mois, dans un engagement près de Sciara-Sciat, plusieurs tribus momentanément unies contre les Italiens prirent à ceux-ci quelque butin. Aussitôt après le combat, elles s'en disputèrent la possession exclusive dans une mêlée sanglante.

Les exemples de cette sorte abondent. Comment y découvrirait-on, dans le cas actuel, le sacrifice à un idéal commun? La haine du musulman contre le chrétien passe au second plan.

On a beaucoup parlé de la secte des Senoussis, et de son influence toute-puissante en Tripolitaine sur le fanatisme musulman. Or, ceux qui prétendent les connaître affirment que cette influence, d'ordre purement religieux, ne cherche pas

à s'amoindrir par des compromissions d'ordre politique. Les chefs sont résignés d'avance à la domination étrangère, — le Turc était déjà pour eux l'étranger, — et la qualité du maître leur importe peu.

Les Tripolitains n'avaient jamais accepté la domination turque sans impatience. En 1851, les Berbères du Djebel Ghaziàn opposèrent une résistance acharnée aux troupes ottomanes quand celles-ci s'avancèrent dans leurs montagnes. De sorte que, à l'arrivée des Italiens si formidablement outillés, certaines tribus furent bien près de se rendre sans résistance. Elles inclinaient à la soumission immédiate, autant par haine de la domination turque que par le sentiment de leur faiblesse.

Traitées par les Ottomans de « turc à more, » ne parlant pas la même langue, habilement soudoyées par des émissaires gagnés à la cause italienne, leur reddition paraissait assurée. J'ai vu, un jour, dans un village, une fillette de douze ans servir d'interprète entre le cheik de l'endroit, vieillard aveugle, et un sergent turc qui, à la tête d'un détachement, recherchait le gros des troupes.

C'est alors qu'accoururent ces officiers que tout le monde connaît et admire aujourd'hui : Ferad bey, Enver bey, Fetih bey, Nechet bey, d'autres encore qui sillonnèrent la région et groupèrent autour d'eux les partisans de la lutte à outrance.

Les terribles massacres d'Aïn Zara où les Italiens, d'abord traqués dans l'oasis qu'ils croyaient soumise, mirent tout à feu et à sang pour se venger, firent une hécatombe de vieillards, de femmes et d'enfans, ces massacres arrivèrent à point pour changer définitivement la face des choses, pour unir désormais le Turc et l'Arabe, ces ennemis de la veille, pour agglutiner dans une résistance désespérée les tribus vagabondes qui accouraient de toutes parts.

Le fait paraît historique aujourd'hui. Nous ne le rappelons point pour en souligner l'atrocité. La guerre coloniale n'est qu'une longue suite de cruautés. Toutes les nations européennes en ont autant à leur passif.

Maintenant, les officiers turcs sont acceptés pour chefs. Ce n'est pas à dire qu'ils le soient aveuglément. Leurs ordres ne sont pas toujours exécutés sans murmure, surtout quand, pour ménager des vies humaines, ils tentent de modérer l'ardeur des combattans. Bien vite, leur prudence est taxée de couardise et

l'on cherche l'or italien au fond de leur poche. Encore ont-ils dû faire aux troupes maintes promesses de victoires et de prises fructueuses. Pourront-ils les tenir en haleine jusqu'au bout, et n'y a-t-il pas à craindre qu'un jour, fatiguées de trop attendre, ces bandes ne se retournent contre eux?

***

Depuis le début de la guerre, les côtes n'étant plus libres, tout le commerce tripolitain se fait par l'Égypte et par la Tunisie.

Du côté de la Tunisie, le marché principal d'approvisionnement en vivres de toutes sortes (orge, maïs, farine) est Ben Gardane, notre poste frontière près du lac des Bibans.

Il y vient en moyenne de 6 à 8 000 chameaux tripolitains par semaine. Le trafic mensuel de ce marché s'est élevé dans ces derniers temps à 800 000 francs.

Quelques jours avant mon départ, je vis arriver une caravane d'au moins 3 000 chameaux. Dans l'après-midi, elle atteignit les abords du village et s'arrêta pour passer la nuit, sur le terrain de campement que la Résidence a réservé à cet effet.

Ce fut une vision saisissante. Cette horde clairsemée, toute sombre et poussiéreuse, s'avançait sur un front immense.

La plaine aux tons bruns miroitait, des émouchets volaient mollement dans la brise marine, le soleil commençait de rougeoyer à l'horizon; le silence était partout. Tandis que les premiers groupes exécutaient des mouvemens tournans, s'installaient déjà, selon des règles que l'on devinait fixées par la tradition, les derniers apparaissaient encore dans le lointain, tout grandis sur le ciel, comme s'ils se balançaient dans l'azur d'un mouvement imperceptible et berceur.

J'errais parmi ces gens qui, demain, seraient mes compagnons de piste et de solitude. Je ne voyais point sur les visages d'hostilité déclarée, de mépris trop affiché; — quelques-uns m'offrirent le thé; — mais je ne parvenais pas à pénétrer les sentimens de ces nomades au front têtu, au regard court, pour qui la vie n'est que rudesse, fatigues et privations...

Les chameaux entravés, les ânons, les chevaux, crinière au vent, mangeaient en cercle leur ration d'herbes coriaces; les ballots s'amoncelaient tous en abris semblables; avec un sens avisé de l'orientation, des feux pétillans d'épines s'allumaient

par centaines pour le délassement des membres et la préparation du thé. Les gestes simplifiés et justes, la dignité des attitudes, la parfaite ordonnance de l'ensemble, tout révélait l'adaptation de cette multitude à des habitudes séculaires et comme le goût d'une pompe rituelle dans les moindres actes de la vie courante.

Des rumeurs, toutes sortes de relens, une vapeur rousse et dorée, pareille à quelque fumée d'holocauste, s'élevaient de ce rassemblement. Parfois, on entendait plus distincts des voix humaines, le chant d'une flûte ou des plaintes animales. Les premières étoiles s'allumaient au ciel et, dans la nuit qui montait, le silence des solitudes environnantes devenait plus absolu et plus impressionnant.

Les Italiens auraient un intérêt majeur à couper les pistes qui relient la Tunisie à la Tripolitaine, pour interrompre le trafic des caravanes et tarir, de ce côté du moins, le ravitaillement des troupes arabo-turques.

Pour cela, ils avaient jeté leur dévolu sur Zouara, qui devait leur servir de base d'opération. C'est un petit port à l'Ouest de Tripoli, à 80 kilomètres environ de la frontière tunisienne.

Mais la prise de Zouara, si souvent annoncée, n'est pas encore un fait accompli. Les Italiens l'ont déjà bombardé dix fois et il n'y a pas eu d'autre victime, parmi les assiégés, qu'une fillette blessée à l'épaule par un éclat d'obus. Zouara n'est plus aujourd'hui qu'un amoncellement de ruines. Le sol, alentour, est un vrai champ de projectiles où l'on chercherait en vain un brin d'herbe. C'est là qu'on ramasse des obus « gros comme des enfans, » selon l'expression du médecin. Beaucoup de ces obus, lancés par des canons fatigués, ne portent plus trace de rayures.

Les Italiens ont apporté une rage inutile et stupéfiante dans le bombardement de cette place, puisque jamais aucun débarquement ne s'ensuivit. Il est vrai que la configuration du sol en permet aisément la défense. Dans les dunes qui dominent la plage, les obus tombent amortis et l'indigène s'y tient aux aguets.

Tout débarquement ne s'effectuera pas sans coûter beaucoup de monde à l'assaillant.

Cent cinquante soldats turcs, un millier d'indigènes, pas davantage, gardent la ville. Ils sont commandés par Mehmet

Moussa, un Arabe du Yemen, de haute figure et d'indomptable énergie.

N'ayant pu prendre Zouara, les Italiens, vers la mi-avril, s'emparèrent de Bou Kamech, un fortin délabré, encore plus voisin que Zouara de la frontière tunisienne.

Ils avaient mobilisé 27 bâtimens de guerre : croiseurs, contre-torpilleurs et torpilleurs, pour convoyer les 11 chalands qui transportaient 12 000 hommes de troupe.

Pendant plus d'une semaine, ils croisèrent en vue des côtes. Le canon tonna presque sans discontinuer d'un mercredi à midi au vendredi soir.

Tandis qu'une partie de leurs bâtimens faisaient une diversion sur un autre point pour y attirer l'adversaire, ils parvinrent finalement à débarquer tout leur effectif à Bou Kamech, qui n'était point défendu.

Mais les premiers jours, ils n'y laissèrent pas plus de 150 hommes.

Fetih bey, avec lequel je me trouvais alors, envoya aussitôt ses bandes pour cerner le fort. Il était assuré de la prompte reddition de cette poignée d'Italiens; et, pour éviter un massacre général, il avait élevé à 15 livres turques (plus de 300 francs) la prime pour chaque prisonnier vivant.

Je conserverai le souvenir de la nuit pleine d'intérêt et d'émotion que je passai non loin de lui, dans une oasis voisine de Zouara.

La nuit était chaude et pesante; de grosses étoiles scintillaient à travers les palmes; partout des grillons lançaient leur note sonore et cristalline; un chien se lamentait au loin.

Je me tins continuellement sur le seuil de ma tente. J'entendais par momens les appels du tambour destinés à rassembler les partisans épars dans la région, et j'apercevais sur un tertre la silhouette immobile de l'officier qui attendait le retour de ses estafettes.

J'admirais l'énergie de cet homme qui venait de rester à cheval trente heures, à peine interrompues par les repos indispensables, qui relevait d'une grave maladie et qui passait encore sa nuit à veiller, prêt à partir de nouveau si l'événement l'y contraignait. Je ne pouvais en détacher mes yeux et j'attendais avec une curiosité grandissante l'arrivée d'un émissaire.

A l'aube, deux cavaliers surgirent d'entre les palmiers et s'arrêtèrent devant leur chef. Le colloque fut rapide; puis un ordre, quelques gestes, et une ordonnance amena au commandant son cheval tout sellé. J'accourus pour le saluer.

Sans me dire de quel côté il se dirigeait, il m'annonça cependant son retour prochain et, toujours confiant dans la capture des Italiens, me promit une bouteille de champagne pour fêter cet heureux fait d'armes. Il partit, et je n'eus plus l'occasion de le revoir...

Si les Italiens, par cette occupation de Bou Kamech, avaient pour objectif de couper la route aux caravanes, il ne semble pas qu'ils aient aujourd'hui beaucoup avancé dans la réalisation de ce projet.

Reconnaissons que les difficultés sont grandes, autant par l'insalubrité de la région que par son manque total de ressources. Il faudra, de toute nécessité, procurer de l'eau aux troupes, que cette eau vienne de Sicile ou d'ailleurs.

Et pour rendre le blocus effectif, il y aura, le long de la frontière, des centaines de kilomètres à couvrir, car la route des caravanes s'infléchira vers le Sud, à mesure que les Italiens s'avanceront. Autant de postes à tenir en relation étroite les uns avec les autres, et que l'indigène harcèlera.

Le « soldat, » régulier ou mercenaire, reçoit par jour un kilogramme de farine ou d'orge grillée et concassée, avec laquelle il se fait une pâtée à l'huile. De plus, il touche une solde de 20 francs par mois.

Pour beaucoup, faméliques des solitudes, c'est la sécurité de la pitance et presque la fortune. Payés régulièrement ils accourent, n'ayant jamais connu pareille aubaine. Or, tandis que les soldats touchent une solde inespérée par son importance et sa régularité, les officiers ont vu la leur réduite des trois quarts. La promesse leur a bien été faite qu'à la fin des hostilités, l'arriéré leur serait versé, mais cette promesse est soulignée de gestes hypothétiques et ils s'entraînent à n'y pas trop croire. Quel est celui qui me disait, au sujet de cette inégalité de traitement entre l'officier et l'homme de troupe :

— Prisonnier de son devoir, l'officier restera. Mais le soldat! Qu'on tarde à le payer régulièrement, et l'on verra plus d'une bande se dissoudre et disparaître!

La remarque est exacte. Nul ne pourrait contraindre ces nomades à demeurer indéfiniment au camp — surtout que l'on ne se bat point. Perdant, un peu plus chaque jour, l'espoir de prises fructueuses, cette haute paye les engage tout juste à rester. Et, depuis quelque temps, à la frontière tunisienne, on voit se dessiner un exode contraire à celui du début des hostilités. Maints Tripolitains abandonnent le camp turc et retournent à leurs mines ou à leurs vignobles tunisiens. Ils ont fait des économies, ils sont parfois revêtus partiellement d'un uniforme italien. Ce serait le cas de dire, à leur sujet : *Ense et aratro!*

Je passe quelques jours à Menchyïa, petit camp d'avant-garde improvisé dans une oasis, auprès d'un caravansérail plus délabré encore que celui de Regdaline. Le jour de mon arrivée, le site me parut enchanteur. C'était le soir. Sous des bouquets de palmiers, parmi les dunes aux molles ondulations, se dressaient quelques tentes. Des chevaux entravés hennissaient alentour; des graminées se doraient sur le sable au soleil couchant. Non loin, des caravanes fréquentes s'avançaient sur les pistes, disparaissaient bientôt dans la palmeraie, semblaient se promener à travers les allées d'un grand parc primitif. Tout était paisible et lumineux: le paysage entier baignait dans des lueurs roses et rappelait l'inexprimable sérénité des images bibliques.

Le lendemain, avec le soleil, le vent se leva, un vent brûlant qui augmenta peu à peu d'intensité et souffla toute la journée en tempête, obscurcissant le ciel, flétrissant les palmes, battant de ses rafales embrasées les toiles de la tente dont les cordes claquaient. A chaque ruée nouvelle du simoûn, je pensais que ma frêle demeure allait se déchirer et s'enfuir. Le sable coulait en ruisseaux sous la tente, s'infiltrait dans mes cantines, me remplissait les oreilles. Je passai toute la journée, haletant, la gorge sèche, sur mon lit de camp. Les chameaux, le cou tout allongé sur le sable, les chevaux, couchés sur le flanc, restaient complètement immobiles et semblaient des bêtes mortes.

Vers le soir, la tempête se calma. Le cuisinier put enfin allumer du feu pour le thé. Quelques officiers vinrent s'asseoir autour de ma table.

Leurs uniformes sont à bout, déchirés, graisseux. L'un d'eux, toujours de bonne humeur et qui parle admirablement français, me fait remarquer son accoutrement : bonnet d'artilleur,

veste de fantassin, culotte kaki, bandes molletières. Il dort enveloppé dans une couverture et, en route, porte en deux minces rouleaux, sur sa selle, tout son équipement. Au cours de l'hiver dernier, ils ont cruellement souffert du froid; ils vont maintenant avoir l'été à supporter; ils s'attendent à toutes les privations et savent encore sourire. Ce sont des âmes bien trempées.

C'est à peine s'ils peuvent se nourrir. Une soupe, un ragoût composent leur menu le plus habituel. Et l'on s'accroupit par terre autour du plat pour y tremper tour à tour son pain ou ses doigts. Les caisses d'eau minérale sont l'objet d'une vigilance spéciale, tant c'est boisson précieuse en ce pays. J'ai vu un pauvre lieutenant offrir à des chameliers jusqu'à 8 sous pour une boîte d'allumettes, — et n'en pas trouver. Celle que je lui donnai finalement le combla de joie.

En ce qui me concerne, je dois vivre de conserves, emporter mon pain qui devient dur comme du caillou, m'embarrasser de mille choses et veiller constamment sur mon bien, car les chameliers pillent tout, dévorent tout, d'un air conquérant et gouailleur.

Ces chameliers rendent le voyage extrêmement pénible. Par suite d'un décret récent du Résident général, le passage en Tripolitaine des chameaux tunisiens est interdit, et l'on est contraint de recourir à des Tripolitains.

Ceux-ci, habitués seulement à charger leurs bêtes de deux énormes sacs qui se font contrepoids sur les flancs, ne savaient quel choix faire dans mes fourreaux de campement, dans mes cantines et mes caisses de dimensions diverses. Au moment du départ, plusieurs, à la vue de ces choses hétéroclites, prirent un air soucieux et se dédirent, craignant le mauvais sort.

Les deux nomades qui ont enfin consenti à tenter l'aventure avec moi traitent sans ménagement mes richesses. Entêtés, querelleurs, ils n'acceptent aucun conseil, bien qu'ils ignorent tout des lois de l'équilibre et de la répartition des charges. De leur côté, les chameaux braillans se relèvent toujours avant la fin du chargement. Les caisses tombent, se brisent. Par fortune, je me suis approvisionné de sacs. Maintenant, tout s'y entasse dans la plus fragile confusion : paquets de sucre, bouteilles d'eau et boîtes de conserves.

L'un de ces chameliers, coiffé de la calotte blanche en tricot, dont le dessin vient d'Assyrie, rond de visage et trapu comme un archer de bas-relief, parle d'une voix musicale : il a des rires chantans qui lui feraient beaucoup pardonner, s'il me laissait plus de repos.

Un matin, nous atteignons un groupe de masures où nous apprenons bientôt, parmi les vociférations des hommes, parmi l'épouvante des bédouines, que les Italiens ont envahi le pays, qu'ils vont, d'un moment à l'autre, pénétrer dans l'oasis. Il semble déjà qu'il y ait un soldat ennemi derrière chaque palmier.

Là-dessus, mes chameliers, craignant la capture de leurs bêtes — toute leur fortune! — refusent de me conduire plus loin, font plier le genou à leurs chameaux et répandent sur le sable tout le chargement.

Colère, discussions, menaces, rien n'y fait. Il faut se soumettre. Après le règlement des comptes, j'aperçois, sous les haillons de l'archer au bonnet blanc, l'un de mes couteaux de cuisine. Il consent, en riant, à le rendre à mon interprète et dit qu'il s'en était emparé pour se venger si je lui avais fait tort. Il y a foule autour de nous, foule hostile, prête à croire ce bandit qui cherche à me faire passer pour un espion italien.

Et cependant, depuis mon entrée en Tripolitaine, je ne porte que le fez, coiffure insuffisante qui, malgré tous les voiles, m'a valu un coup de soleil où mon visage se cuit.

Très préoccupé de la situation, tout à la recherche de nouveaux chameliers, je me rends chez le cheik avec mon interprète, environné d'oisifs et de curieux, quand je me sens tiré par le bras. Je me retourne et j'aperçois mon chamelier qui cherche à me baiser la main, tout en me débitant des remerciemens et des souhaits de bon voyage! Tout est imprévu et contrastes en ce pays. Pour notre soulagement, nous apprenons, un peu plus tard, que les Italiens sont loin. Actuellement, ils n'ont pas encore pris le village!

Un jour, je rencontre des blessés qui retournent chez eux à dos de chameaux.

L'un d'eux a le poignet cassé, à peine enveloppé d'un chiffon noir de crasse. Un autre a sa culotte de cotonnade tout éclaboussée de sang. Deux balles lui ont traversé les cuisses. Un autre encore a une plaie au front, des marbrures de sang sur

le visage, et, soutenu par l'un des siens, semble dormir, tout en se balançant sur la bosse du dromadaire.

Ce ne sont pas des soldats turcs.

Bédouins de la région, montagnards du Djebel-Nefoussa, nomades du désert, où vont-ils à travers l'étendue plate et monotone ? Quand atteindront-ils la paillote grouillante de vermine, la tente en loques, où, privés de tout soin, ils s'étendront sur le sol muets et résignés ?

La chaleur du jour, le froid intense des nuits les accableront, les cingleront tour à tour. S'ils guérissent, ils retourneront au combat. Et pour défendre quel pays de misère et de désolation ! Héros obscurs, soumis à cet instinct puissant qui pousse tout homme à lutter contre l'envahisseur, ils accompliront leur destin en idéalistes, préférant la misère de leur clan à la prospérité que l'ennemi leur offre par delà ses canons.

La guerre durera-t-elle longtemps encore ?

C'est la question que l'on est tout naturellement porté à se poser.

D'un côté, 120 000 Italiens, un outillage formidable mais qui s'use. De l'autre, 10 000 Tripolitains armés de façon rudimentaire.

D'un côté, l'inertie, la temporisation. De l'autre, la sobriété, l'entraînement séculaire à vivre dans ces régions déshéritées, le goût de l'indépendance, le sentiment guerrier le plus exalté.

Dans ces conditions, il est difficile de rien augurer de la suite des événemens.

Toutefois, les Italiens se fortifient dans leurs positions, et apprennent à connaître un adversaire qui a plus de fougue que de persévérance.

Les tribus tripolitaines, comme celles de toute l'Afrique du Nord, manquent d'entente, de cohésion. Lors de la conquête de l'Algérie, indépendamment de nos qualités d'ordre, de méthode, de bravoure, ce manque de cohésion fut toujours un facteur important du succès de nos armes en Afrique. Il est à présumer que les Italiens arriveront un jour à le reconnaître et à en profiter.

Alors, ils avanceront progressivement dans le pays, et l'histoire seule pourra dire si les résultats qu'ils auront obtenus valaient un pareil effort.

R.-H. DE VANDELBOURG.

LA FEMME

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE

LA FEMME DANS LA FAMILLE

I

L'économie de notre sujet nous a amené au lendemain du mariage (1). La vie conjugale, la famille sont maintenant devant nous avec leur constitution juridique, leur solidarité morale, leur organisation domestique. C'est sous ces trois aspects que nous allons les étudier, mais la famille n'a pas à nous occuper en elle-même et dans son ensemble. C'est la femme qui va nous y introduire, comme elle nous a déjà introduit, comme elle nous introduira encore dans les autres milieux sociaux; c'est le rôle qu'elle joue dans celui-là comme épouse, comme mère et comme maîtresse de maison que nous essaierons de mettre en relief. Circonscrite ainsi par le point de vue où nous nous plaçons, l'étude historique qu'on va lire l'est nécessairement aussi par le temps où elle se renferme. Pour ceux de nos lecteurs qui ne connaîtraient pas les précédentes ou qui en auraient oublié le cadre chronologique, il ne sera pas superflu de rappeler que la société à laquelle elles sont consacrées, est celle dont les générations se sont succédé depuis la fin de la Ligue jusqu'à la veille de la Fronde (1598-1648).

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1911.

Les rapports entre époux se nouent et se caractérisent sous l'empire d'intérêts et de sentimens et, si c'est tantôt ceux-ci et tantôt ceux-là qui l'emportent, on peut dire qu'il n'y a pas d'union conjugale qui ne mette en jeu les uns et les autres. Ils se pénètrent et se balancent soit pour réaliser la belle définition de Modestin au Digeste : *Nuptiæ sunt conjunctio maris et feminæ et consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio*, soit pour composer, suivant l'expression de Nicolas Pasquier, « un mets difficile à cuire et à digérer, » soit plus souvent de façon à justifier la maxime de La Rochefoucauld : « Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux. » Nous avons déjà dit (1) comment les parties et la loi, à leur défaut, réglaient, à la veille de leur union, leurs intérêts matériels; mais nous avons dû nous borner à des indications sommaires. Le moment est venu de définir avec plus de détail et d'ampleur la situation que les divers régimes matrimoniaux faisaient à la femme, et l'influence qu'ils exerçaient sur les relations conjugales qui relèvent de l'ordre moral.

Étienne Pasquier, dans une lettre au président Brisson, a opposé l'esprit et les dispositions du droit romain et de ce qu'il appelle le droit de la France, c'est-à-dire du droit coutumier, dans l'organisation de la propriété et de la famille. Le premier, d'après lui, s'est préoccupé surtout de la liberté individuelle, le second de la conservation de l'association familiale. On est tout d'abord tenté d'établir la même opposition entre la législation coutumière et celle qui se présente comme une adaptation de la loi romaine à notre pays. C'est par là qu'on expliquerait dans la première les privilèges de masculinité et de primogéniture, la défaveur du testament, la renonciation des filles aux successions paternelle et maternelle, le retrait lignager, la communauté entre époux; dans la seconde, l'égalité des partages, la liberté et le devoir de tester, l'obligation de la dot, l'absence d'autorité maritale, le régime dotal. A ne tenir compte que des institutions respectives qne nous venons d'énumérer, il n'y aurait pas eu moins de contraste entre ces deux législations que Pasquier n'en fait ressortir entre celle des Césars et celle de nos coutumes; mais, si on examine comment ces institutions étaient appliquées, on constate que leur antinomie, pour réelle qu'elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1911.

fût en théorie, était beaucoup moins rigoureuse dans la pratique. La liberté de tester, par exemple, est bien un droit individuel, mais il faut voir si l'usage qu'on en faisait dans les pays soumis à la tradition romaine ne servait pas à fortifier la famille. L'absence d'autorité maritale est bien favorable à l'émancipation de la femme et par suite à l'individualisme, à condition pourtant que celle-ci ne passera pas avec son mari sous la puissance des ascendans de ce dernier. La dotalité constitue bien un régime de séparation de biens et par là un nouveau gage donné à ce même individualisme; mais elle tend, d'autre part, à la conservation des biens dans la famille et par suite à la stabilité de celle-ci. En d'autres termes, sans nous priver, pour saisir les conceptions et les tendances des deux systèmes juridiques qui ont régi fort inégalement notre pays, de la distinction lumineuse d'Étienne Pasquier, il faut naturellement juger ces deux systèmes moins par leurs principes abstraits que par les applications où les circonstances les ont conduits. C'est l'exposé des régimes matrimoniaux adoptés dans les diverses régions de l'ancienne France qui va faire ressortir leur esprit et leur effet sur la constitution juridique du mariage et de la famille.

La communauté de biens était le régime légal des pays coutumiers et celui qui obtenait, lorsqu'elles faisaient un contrat de mariage, la préférence des parties. Il n'y en a pas qui réponde mieux dans le règlement des intérêts à l'harmonie des affections et des volontés qui fait le caractère moral de l'union conjugale. Y avait-il eu un temps où, sous l'empire des idées chrétiennes, s'était réalisée dans la société de biens comme dans la société de vie qui constituent cette union, la belle conception d'une *collaboratio* faisant presque oublier l'inégalité des sexes? Pourrait-on l'admettre sans s'exagérer l'efficacité d'un idéal aussi transcendant, sans méconnaître la force d'intérêts qui n'étaient pas moins âpres, de passions qui n'étaient pas moins vives au moyen âge que la foi religieuse et le respect de la femme étaient répandus?... Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à cette communauté-là que nous avons affaire. Celle dont Du Moulin et son école ont construit la théorie, celle que les habitudes et la jurisprudence ont fait passer dans la pratique, est une œuvre de défiance et de précaution qui distingue les personnes et les intérêts que la communauté du moyen âge

aurait confondus. Le mari et la femme sont bien pour elle deux associés, mais les droits d'associée de celle-ci sont soumis, pour devenir effectifs, à une condition suspensive, à la dissolution de la communauté. *Non est proprie socia sed speratur fore*, dira Du Moulin. Cette fiction juridique procède de la prépondérance de la puissance maritale qui rompt l'équilibre inhérent aux sociétés ordinaires. Mais plus cette puissance est grande, plus il est nécessaire de protéger contre ses abus celle qui la subit, et la jurisprudence comme la doctrine qui, à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, ont conçu et établi ce système, se sont ingéniées à le faire. La personne que ses auteurs ont en vue est un être faible et dépendant (*fragilitas sexus*), mais, si sa faiblesse fait sa dépendance, elle appelle aussi toute la sollicitude de la loi, toute la fertilité d'expédiens des juristes.

Ce n'est donc, en principe, qu'au jour de la dissolution que la femme commune pourra faire valoir les droits dont elle est, en cette qualité, virtuellement investie. Ils ne diminuent rien de ceux du mari pendant la communauté. Il en était le chef et, comme tel, il pouvait toujours, sans le concours de sa compagne, disposer à titre gratuit ou onéreux des meubles et des conquêts immeubles qui faisaient partie des biens communs. Administrateur des propres de celle-ci, il en gardait les fruits et n'avait besoin de son assistance que pour les actes d'aliénation. Cependant à son pouvoir absolu sur le patrimoine commun la coutume de Paris, suivie par beaucoup d'autres, avait, dès sa première rédaction (1510), apporté une restriction qui fut confirmée par la seconde (1580). L'aliénation à titre gratuit ne fut dès lors valable que si elle avait lieu sans fraude et au profit de personnes capables. Cela allait *lato sensu* jusqu'à interdire les donations faites par le mari dans un intérêt personnel, par exemple à ses héritiers présomptifs, ou dans un intérêt dont la morale aurait eu à rougir, notamment à des bâtards.

Ce fut au début du XVe siècle que s'introduisit, pour conjurer la mauvaise administration et la dissipation de la communauté, à côté de la séparation de biens conventionnelle par contrat de mariage qui était rare, la séparation de biens judiciaire. On la trouve dans la première coutume de Paris. Elle ne dispensait pas l'épouse séparée de recourir, pour les actes d'aliénation, à l'autorisation de son conjoint et ne lui conférait que des pouvoirs d'administration. Elle était souvent accordée assez légèrement

sans que le danger couru par les biens communs du fait du mari fût bien établi et elle devenait pour celle qui l'obtenait un moyen de soustraire jusqu'à sa dot, affectée pourtant *ad onera matrimonii*, aux dettes inséparables des charges et des emplois dont elle avait partagé l'honneur.

La séparation de biens sauvegardait tous les droits de la femme commune. Le remploi servait à lui assurer la conservation de ses propres. Il s'exerçait pendant la communauté aussi bien qu'à sa dissolution, soit par application d'une clause du contrat de mariage, soit en vertu d'une clause de l'acte d'aliénation du propre. Le prix de celui-ci, au lieu de tomber dans la communauté, était remployé en un autre immeuble.

Bien qu'il ne soit question de l'hypothèque légale ni dans la première, ni dans la seconde coutume de Paris, elle semble avoir été adoptée dans les pays coutumiers, peut-être sous l'influence du droit écrit, dès le milieu du XVI[e] siècle. Elle garantissait l'exécution des conventions matrimoniales et l'exercice des recours de la femme et résultait du contrat de mariage ou simplement de sa célébration.

Au moment de la dissolution de la communauté, l'épouse commune trouvait différens moyens pour défendre ses intérêts, soit qu'elle eût à obtenir le remboursement de ses avances soit qu'elle eût à soustraire au passif sa part ou ses propres. Elle pouvait renoncer à cette communauté ou en poursuivre la liquidation de façon à faire ressortir la distinction entre la masse commune, son patrimoine personnel et celui de son conjoint, et en usant, pour rendre le sien indemne et réaliser ses avantages nuptiaux, des ressources que la législation nouvelle, œuvre de Du Moulin et de son école, avait mises à sa disposition : bénéfice d'émolument, récompenses, reprise d'apport franc et quitte, règlement du douaire. Elle entrait naturellement aussi en possession de sa part.

Il y avait eu un temps où l'opinion publique s'était montrée sévère pour la renonciation. Elle y voyait un blâme infligé à la mémoire du mari pour sa mauvaise administration. Patru va jusqu'à dire qu'elle n'était pas moins mal vue que la banqueroute et la cession de biens. C'était le temps où la veuve la rendait publique en déposant sur la fosse sa ceinture, sa bourse et ses clefs. Bien qu'elle fût peu à peu remplacée par une déclaration au greffe, cette cérémonie n'était pas tombée en désuétude.

Ce qui avait à peu près disparu, c'était la défaveur attachée à cette répudiation qui était approuvée généralement, au contraire, comme l'acte d'une mère prévoyante. La faculté de la faire était de droit, mais elle était aussi stipulée par le contrat de mariage. Celui de Jean Hurault de L'Hospital sieur de Goumerville et de Louise d'Allonville passé le 30 novembre 1600 l'avait, pour n'en citer qu'un exemple, réservée à celle-ci en même temps que son préciput sur ses habits, bagues, joyaux, coche et chevaux. La première coutume de Paris ne l'accordait qu'à la veuve noble, mais la seconde l'étendit à toutes les veuves, innovation qu'il faut encore attribuer à l'influence des juristes, notamment de Du Moulin et de Jean-Jacques de Mesme. La veuve en était déchue par le recel ou le défaut d'inventaire de la succession. Les contrats de mariage stipulaient souvent pour la femme renonçante le droit de reprendre ses apports francs et quittes ainsi que les biens qui lui étaient échus à titre gratuit.

De la renonciation on peut rapprocher le bénéfice d'émolument. C'était une acceptation limitée au profit que la veuve pouvait tirer de la communauté. Il avait surtout sa raison d'être dans ceux des pays coutumiers qui n'admettaient pas la renonciation et il était subordonné aussi à un inventaire.

La dissolution de la communauté donnait lieu aux récompenses légales, c'est-à-dire au règlement des indemnités dues par elle à la veuve ou réciproquement, selon que les propres de celle-ci avaient profité à la communauté ou cette dernière aux propres.

Les contrats de mariage assuraient à l'époux survivant, sous le nom de préciput, le droit de prélever, hors part en nature en argent jusqu'à concurrence d'un certaine somme, une partie des biens meubles consistant habituellement au minimum en objets à son usage personnel, armes et chevaux pour le mari, garde-robe et bijoux pour la femme.

Aux récompenses légales s'ajoutaient pour l'épouse survivante les avantages nuptiaux qui se réalisaient en même temps que les premières lui étaient acquises. Le plus important était le douaire. On désignait par là tantôt la partie des immeubles propres du mari hypothéquée à la jouissance de la veuve, tantôt ce droit de jouissance lui-même. Le douaire devait permettre à la veuve, généralement exclue de l'hérédité paternelle et maternelle, de ne pas trop déchoir de la situation qu'elle avait par-

tagée avec son mari. La quotité en était fixée par la coutume ou par les parties. Le douaire légal était quelquefois du tiers, plus souvent de la moitié des biens du mari. Il était constitué quelquefois non seulement au profit de la veuve mais aussi au profit des enfans. Il était vu favorablement par la loi civile et par l'Église qui en consacrait la constitution dans la cérémonie nuptiale par les mots traditionnels : « De mes biens je te doue à la coutume du pays. » Le douaire n'était pas le seul gain de survie de la veuve. Le don mutuel en était un aussi et celui-là, comme le mot l'indique, profitait à l'un et à l'autre des conjoints mais l'effet en était bien restreint parce que, ne portant d'ailleurs que sur l'usufruit, il n'était valable qu'à défaut d'enfans. Toutefois les parens pouvaient, en mariant leurs enfans, leur imposer par contrat de mariage l'obligation de laisser jouir le père ou la mère survivante de l'usufruit des meubles et conquêts immeubles du prédécédé. A défaut d'inventaire en règle, la communauté continuait entre la veuve et les enfans mineurs. Cela donnait naissance à l'une de ces sociétés taisibles qui, issues d'origines diverses, prolongeaient l'indivision dans la propriété et dans la famille.

En résumé quelle situation le droit et l'usage coutumiers, tels qu'ils avaient été fixés par les jurisconsultes réformateurs et la jurisprudence du XVI[e] siècle, faisaient-ils à la femme commune en biens ? Que devenaient, sous l'influence de la puissance maritale, ses intérêts pécuniaires ? On estimera sans doute comme nous qu'elle n'avait pas trop à se plaindre du régime de communauté. Il faut reconnaître que, si ces intérêts y ont été subordonnés à cette puissance, ils y ont été, après ce principe supérieur, le premier souci. On ne pourrait, sans être dupe d'une subtilité juridique, prétendre qu'ils n'étaient que réservés tant que durait la communauté, qu'ils n'étaient défendus que quand elle était dissoute, c'est-à-dire trop tard si le mari l'avait administrée de telle façon qu'elle n'offrait plus qu'un passif. Outre que dans ce cas la veuve pouvait avoir recours contre les propres du défunt, comment oublier, au cours même de la communauté, la nécessité de la participation de la femme commune pour l'aliénation des propres, celle du remploi des conquêts immobiliers, l'hypothèque générale, la séparation de biens ? Ces garanties, dont l'effet était immédiat, montrent assez que, pour la formule de Du Moulin que nous avons reproduite : *Uxor non est*

proprie socia sed speratur fore, comme pour les autres de même sens, il faut faire la part du relief excessif que l'esprit de système tend toujours à donner à des vérités relatives.

C'est encore, comme le régime de communauté, au point de vue de la capacité de la femme mariée, des garanties et des avantages qu'il lui accordait, que le régime dotal nous intéresse. L'épouse dotale jouissait, au regard des biens, de beaucoup plus de capacité que l'épouse commune. Si elle ne pouvait, ni seule ni avec le concours de son mari, aliéner sa dot, sauf dans des conditions très particulières, si elle ne pouvait pas davantage renoncer à son hypothèque légale, elle avait l'administration et la libre disposition de ses paraphernaux.

Il semblerait d'abord y avoir une bonne raison pour expliquer cette différence. C'est que les pays de droit écrit, à l'exception de quelques-uns tels que le Bordelais, l'Auvergne, ne connaissaient pas, en principe, la puissance maritale. Mais, comme elle y était, nous l'avons remarqué dès le début, remplacée par la puissance paternelle, cette raison est beaucoup moins bonne qu'elle n'en a l'air. La femme passait par le mariage sous l'autorité de son beau-père. En Limousin, c'était celui-ci et non le futur qui recevait la dot et qui l'administrait. Dans le Périgord, l'Agenais, le Quercy, pays de droit écrit comme le Limousin, les nouveaux mariés ne faisaient pas ménage à part. Ils venaient partager la vie du père du marié et des membres de la communauté familiale. Le chef de famille les nourrissait, mais s'appropriait, sauf conventions contraires, le produit de leur travail et les fruits de la dot. Le fils avait été, sous le nom d'héritier associé, institué par le contrat de mariage héritier universel, mais seulement en nue propriété, l'usufruit étant réservé au père et, à son décès, à la mère. Le contrat imposait aux futurs cette agrégation, dans une situation dépendante, à la copropriété familiale. L'émancipation venait quelquefois l'abréger, mais elle était trop profitable au père et à la mère pour qu'ils ne fussent pas jaloux de conserver jusqu'à la mort ou à une extrême vieillesse la situation de chef et de principal bénéficiaire de l'exploitation collective. Antoine Martin était marié depuis assez longtemps pour avoir eu six enfans au moins quand son père, Boniface Martin, qui était ce qu'on appelait en Provence un paysan ménager, se décida à lui transmettre la direction du domaine. Au moment où il se résigna à la retraite, il était riche et il

avoue que c'est à la dot fort honnête et à la collaboration de sa bru qu'il doit d'avoir développé ses affaires et d'être parvenu à l'aisance. Il arrivait aussi en pays coutumier, en Nivernais, par exemple, que le gendre et la bru vinssent vivre avec leurs parens et beaux-parens et formassent avec eux une communauté taisible, mais ces *parconniers* étaient copropriétaires en pleine propriété.

Bien que le droit coutumier ait eu recours, aussi bien que le droit écrit, pour empêcher la femme de s'engager, d'intercéder, comme on disait, au profit des tiers et surtout de son mari considéré à cet égard comme le plus dangereux des tiers, à la législation des Césars, l'application du sénatus-consulte velléien et de l'authentique *Si qua mulier* doit surtout être considérée comme une garantie de l'inaliénabilité dotale et c'est dans la région de la séparation de biens que cet emprunt au *Corpus juris* a eu le plus de force et de durée, puisque cette incapacité a résisté et survécu à l'édit d'août 1606 qui l'avait abolie. Si elle a été une entrave à la sécurité et au développement des affaires, nous devons y voir uniquement ici une précaution contre l'esprit de sacrifice de la femme, une mesure bien en harmonie avec toutes celles qui, dans les deux domaines juridiques de notre pays, étaient inspirées par une grande sollicitude pour une fragilité souvent imputable aux entraînemens du cœur.

Le régime dotal connaissait, comme le régime de communauté, les gains de survie. L'augment de dot y correspondait au douaire. Pour se l'assurer au prédécès du mari, l'intéressée pouvait, du vivant de celui-ci, prendre des mesures conservatoires. Si le mari était fortement endetté, si ses biens étaient décrétés et discutés, si, en conséquence, elle demandait à être colloquée tant pour son augment que pour ses deniers dotaux, elle ne pouvait, à la vérité, obtenir une collocation immédiate pour son augment du vivant de son mari, mais elle avait le droit de faire condamner les créanciers postérieurs à son contrat de mariage à fournir caution pour le rétablissement éventuel de l'augment.

Sous le nom de bagues et joyaux, le droit écrit accordait à la veuve à peu près le même privilège que les coutumes lui attribuaient sous le nom de préciput. Les bagues et joyaux ne consistaient pas seulement dans des meubles en nature, ils comprenaient aussi le dixième ou le vingtième de la dot. Tantôt ils

étaient acquis de plein droit, tantôt en vertu du contrat de mariage qui pouvait en faire bénéficier les deux futurs comme cela se passait, dans la région coutumière, pour le préciput. En Provence notamment ce privilège de préemption était stipulé par le contrat et sur le pied de la réciprocité. D'après une jurisprudence constante du parlement d'Aix, lorsque les bagues et joyaux avaient été estimés dans le contrat, la veuve pouvait les prendre à la fois en nature et en valeur, l'estimation valant vente et faisant du mari un acheteur redevable de la partie de dot que représentait cette estimation. Dans la région de l'Auvergne qui suivait la loi romaine, l'épouse survivante reprenait en nature, dans l'état où ils se trouvaient et à charge de faire les frais de funérailles, les lits, la garde-robe, le linge et les joyaux. C'était, sous le nom de *gaigne coutumière*, une variante du préciput et des bagues et joyaux.

Loin des bassins du Rhône et de la Garonne où survit et règne à des degrés divers la tradition romaine, on rencontre une coutume qui est allée plus loin que toute autre dans le sens de la puissance maritale et de l'incapacité féminine. C'est la coutume de Normandie. En Normandie, — c'est Du Moulin qui nous le dit, — la femme est traitée en servante et livrée aux pièges d'un mari cupide et retors. *Mulieres ut ancillæ multum viris suis subditæ qui sunt avari et fraudatores.* C'est l'esprit de la coutume, parce que c'est l'esprit de la race, d'une race guerrière, conquérante et féodale. Cela reste vrai, malgré les tempéramens apportés par le temps à la rudesse avec laquelle le sexe faible y est traité. La coutume normande lui appliquait rigoureusement la législation velléienne. Elle lui refusait une part quelconque dans les conquêts immeubles et excluait la communauté même comme régime conventionnel. Elle se relâchera pourtant de cette rigueur. Dès le XIIIe siècle, elle y déroge en accordant à la femme la moitié des bourgages, c'est-à-dire des immeubles urbains, puis, au moment où il se modifie et se fixe dans la rédaction de 1583, le droit matrimonial normand arrive à étendre sa part jusqu'au tiers en usufruit, sans distinction entre immeubles ruraux et urbains. Quant aux meubles, ce n'est pas comme femme commune qu'elle en prendra une part, mais comme héritière à la mort du mari, et ce qui lui en reviendra sera le tiers ou la moitié, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas d'enfans. Elle recevait en outre un douaire. Quoique

la dot fût inaliénable, son intervention dans l'aliénation faite par le mari rendait cette aliénation valide en ce sens qu'elle ne pouvait revendiquer l'immeuble aliéné en nature mais seulement sa valeur, son remploi ou une indemnité. Quant aux libéralités entre époux, le don mutuel lui-même était interdit.

Les régimes légaux pouvaient, dans une certaine mesure, être modifiés par les conventions des parties. Telles de ces modifications devenaient habituelles dans certains pays. Dans le ressort du parlement de Bordeaux, c'est-à-dire dans un pays de dotalité, les conjoints ajoutaient souvent à leur contrat une clause de société d'acquêts. Le droit matrimonial coutumier admettait même des clauses stipulant la séparation de biens, excluant la communauté, mais il ne permettait pas de toucher à certains principes : par exemple, il n'aurait pas laissé porter atteinte par l'introduction de l'inaliénabilité dotale à la conception qu'il se faisait des rapports entre époux ni, d'une façon quelconque, à l'autorité maritale.

Nous avons représenté la femme dotale comme jouissant de plus de capacité que la femme commune. Comment concilier cette façon de voir avec la situation dépendante qu'elle partageait avec son mari dans la maison de ses beaux-parens? Pour réduire cette contradiction apparente à sa juste valeur, il faut observer d'abord que l'épouse dotale ne devenait pas toujours la commensale de sa nouvelle famille et ensuite qu'alors même qu'elle entrait sous le toit de celle-ci, il pouvait intervenir entre les ascendans et le nouveau ménage des conventions de nature à sauvegarder les intérêts de celui-ci. Quelquefois c'était chez les parens de la femme que les nouveaux mariés venaient vivre. En 1624, dans le Berry, un valet de ferme, François Tixier, au lendemain de son mariage avec Jeanne Collin, s'engageait à habiter avec son beau-père et à rester six ans à son service pour pouvoir gagner son affiliation à la communauté qui n'avait pas à attendre de lui d'autre profit que son travail. Il payait à son beau-père, le jour de la bénédiction nuptiale, 30 livres. Il gagnera en moyenne 25 livres par an, 150 livres pendant les six années et sera habillé et chaussé. A ces conditions il obtenait de son beau-père Ét. Collin son affiliation immédiate et sa désignation comme héritier au même rang qu'un des enfans.

En terminant cet examen succinct de nos régimes matrimoniaux, où nous nous sommes surtout proposé de discerner la

sécurité et la capacité qu'ils procuraient à la femme mariée, nous ne pouvons nous empêcher de signaler, au sein des pays basques, qui se distinguent déjà par l'adoption de la communauté de conquêts, un îlot qui nous présente un type de demi-matriarcat. Nous voulons parler de la vallée de Barèges. Ici, la primogéniture effaçait la distinction des sexes. La fille aînée était héritière et, quand elle se mariait, elle gardait le nom de sa famille, elle le transmettait à ses enfans, elle devenait le chef de celle qu'elle fondait, elle administrait le patrimoine et en disposait.

Nous n'avons pu nous occuper des intérêts matériels de la femme mariée, tels qu'ils étaient réglés par la législation et les conventions matrimoniales, sans toucher par cela même, sinon expressément du moins en fait, à sa situation morale. Comment, en effet, la capacité que cette législation et ces conventions lui accordent ou lui refusent pour l'aliénation et l'administration des biens, les moyens qu'elles mettent à sa disposition pour défendre ces intérêts, n'auraient-ils pas influé sur son indépendance, sur son autorité, sur sa dignité? Elle obtiendra d'autant plus d'égards pour sa personne qu'elle sera plus protégée dans ses biens. Nous avons dit le compte qu'il faut tenir des limites que le régime de communauté avait mises, à cet égard, à l'exercice de l'autorité conjugale. Nous avons remarqué que, dans la région qui obéissait à la loi romaine, le droit matrimonial ne semblait ignorer la puissance maritale que pour soumettre l'un et l'autre des époux à celle des ascendans; mais on verra bientôt par la condition faite à la veuve, dans cette région comme dans la région coutumière, ce qu'il faut penser de celle de la femme mariée. Il apparaîtra alors que, si elle n'avait pas à se plaindre de la loi, elle avait beaucoup à se louer des mœurs.

C'est qu'en effet sa condition, envisagée au point de vue moral, subissait encore l'influence de certaines circonstances, de certaines idées, de certaines habitudes d'une portée générale. Il faut toujours se rappeler, quand on écrit un chapitre de l'histoire morale, le poids dont la vie publique a pesé sur les destinées privées. Que d'intelligences et d'aptitudes perdues ou mises à profit, que d'existences dévoyées ou utilement dirigées selon qu'elles sont laissées à elles-mêmes ou qu'elles s'encadrent et se disciplinent dans des institutions autonomes et traditionnelles!... De tous les effets de près de trente ans de guerre

civile et d'anarchie dont notre pays avait souffert, nous n'avons à signaler ici que le tort qu'ils avaient causé à la moralité qui règle les rapports des sexes. Nous nous contenterons de rappeler ce que nous avons dit ailleurs (1) de la multiplicité des rapts, des trop faciles annulations de mariages se répétant longtemps après que ces guerres avaient cessé. Jeune fille ou épouse, c'était la femme qui avait pâti de cette licence, de cette instabilité. Ce qui rend plus frappant encore ces défaillances morales, c'est la pureté de mœurs qui avait régné en France dans la période antérieure à nos luttes intestines ou, pour préciser davantage, dans la première moitié du XVIe siècle, et dont le père de Montaigne se donne à la fois pour témoin et pour exemple.

Ces temps troublés avaient eu un autre effet qui avait été, au contraire, de relever la considération de la femme autant que le libertinage avait pu lui nuire. Dans la vie de hasards, de surprises, de dangers qu'ils avaient faite à tout le monde et particulièrement aux habitans du plat pays, les paysans, les châtelains avaient trouvé maintes fois dans leurs compagnes d'utiles auxiliaires pour la défense du château, de la maison forte, du village auxquels surtout s'attaquaient les partis adverses, quelquefois celles-ci avaient dû et avaient su les défendre elles-mêmes. Plus d'une avait révélé une énergie et une habileté dont ceux qui les connaissaient les auraient crues, dont elles se seraient crues elles-mêmes incapables. Beaucoup avaient fait en petit ce qu'avait fait en grand une Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault, levant des gens d'armes, écoutée dans les conseils, disputant la Provence au duc de Savoie. Mme de la Guette avait eu à veiller plus d'une fois sur la sûreté de son château de Sussy en Brie et, martiale comme elle était, ayant acquis, dès l'âge de douze ans, l'habitude de l'escrime et des armes à feu, cela n'était pas pour l'embarrasser. La baronne de Bonneval n'était pas moins guerrière que son mari, mais c'était aux dépens de leurs voisins et particulièrement des habitans d'Uzerche que l'un et l'autre exerçaient leur besoin de se rendre redoutables. La comtesse de Saint-Balmont jouissait, au milieu du XVIIe siècle, d'une véritable réputation d'amazone et, si la nature, si son caractère l'avaient préparée à la mériter, c'étaient

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1911.

les circonstances qui la lui avaient value. Les contemporains nous la présentent comme une femme exempte de la coquetterie la plus légitime, d'une honnêteté inattaquable, d'une charité active, pieuse sans excès, d'une gaieté communicative, d'une verve naturelle, faisant des vers et même des tragédies sans prétention et surtout pour s'occuper, une femme virile, si l'on veut, mais sans avoir rien d'une virago, et elle serait restée une châtelaine plus passionnée qu'une autre pour le dressage des chevaux et pour la chasse si la nécessité de défendre ses terres contre les Français et leurs alliés, les Weimariens qui dévastaient la Lorraine, — elle était du Barrois, — si l'absence de son mari qui servait sous les enseignes de son maître, le duc de Lorraine, ne l'avaient forcée à monter à cheval, à organiser la protection de ses propriétés et bientôt, par le goût qu'elle y prenait, par la confiance qu'elle inspirait, celle des biens de ses voisins. On pourrait multiplier de pareils exemples. Il en résulterait que, sous l'empire de circonstances qui faisaient sans cesse appel au sang-froid et au courage, le sexe faible s'était élevé au-dessus de lui-même. Comment cette communauté de dangers et d'intrépidité n'aurait-elle pas grandi son autorité dans la famille et dans le ménage ?

Il y a encore une chose qu'il ne faut pas oublier. C'est la liberté dont jouissait, par opposition à la surveillance jalouse dont la femme italienne et espagnole était l'objet, celle de notre pays, celle qui était mariée plus encore que la jeune fille. De cette façon de comprendre l'autorité maritale que nous avons déjà remarquée, que nous serons amené à remarquer encore, parce que c'est une vérité qui domine et éclaire bien des parties de notre sujet, nous ne donnerons ici d'autre preuve que le témoignage du père de Montaigne que nous venons d'invoquer sur un autre sujet. Aux traits de chasteté qu'il racontait à l'honneur de son temps, Pierre Eyquem mêlait le souvenir d'étranges privautés qu'on se permettait, qu'il s'était permises lui-même et qui ne faisaient aucun tort à la réputation de celles qui s'y prêtaient. A peine, ajoute-t-il, y avait-il dans toute une province une femme de qualité qui donnât à parler.

Protection légale des intérêts féminins dans le régime matrimonial des biens, relâchement des mœurs et ébranlement de la solidité de l'union conjugale à la suite des guerres civiles et assez longtemps après, prestige inattendu acquis par le sexe

faible à se montrer en face du danger l'égal du sexe fort, liberté d'aller et de venir, d'avoir commerce avec le monde, voilà qui semble fait pour nous donner l'idée d'une personne, qui peut être certainement victime du libertinage ou de la cupidité d'un mari, mais qui trouve pourtant aussi dans la loi et plus encore dans des mœurs qui inclinent de plus en plus vers la sociabilité, de quoi se défendre et se faire écouter quand il s'agit des intérêts communs du ménage. Il faut aussi, en revanche, tenir compte des préventions que la théologie, le droit canon, le droit civil, la littérature populaire entretenaient dans les esprits contre la capacité et même la moralité féminines et qui, pour être moins raisonnées encore qu'instinctives et traditionnelles, n'en étaient pas moins fortes.

En dehors de son intervention dans le régime des biens, l'autorité maritale consiste dans la prépondérance du mari au point de vue de la direction de la vie commune. La première marque de cette autorité, c'est l'obligation pour la femme de suivre le mari, d'habiter sous le même toit. C'en est aussi la première condition. Il faut qu'elle vive avec lui pour le servir, suivant la forte expression qu'on trouve dans une sentence du bailliage de Bourges, il faut qu'elle soit *in manu mariti*, et l'on va voir que cette expression n'est pas une simple métaphore. Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que l'abandon du domicile conjugal n'était pas légitimé même par des sévices. Il appartenait à la justice de décider si ces sévices dépassaient l'exercice légitime de l'autorité du chef du gouvernement domestique. Celui-ci, en effet, pouvait corriger, enfermer sa compagne. Elle était, à cet égard, assimilée à l'enfant mineur. L'abus ne commençait qu'avec la blessure, le *mehaing*, comme avait dit autrefois à ce sujet Beaumanoir. Exceptionnellement, en Bourgogne, le droit de correction, même ainsi limité, était refusé au mari, et l'un d'eux, pour n'avoir pas respecté ce privilège, pour avoir fait ce qu'on faisait partout ailleurs, se vit condamner par le parlement de Dijon, le 6 mars 1597, à deux écus d'amende. Ainsi, devant la justice et ajoutons devant l'opinion, les coups ne portaient pas atteinte à la dignité de l'épouse. Il en était tout autrement, on le comprend, quand c'était le mari qui les recevait. Cela arrivait, même dans les classes élevées. M[me] Le Ragois de Bretonvilliers battait quelquefois le sien. Celui de la marquise de Vervins l'était si souvent et si outrageusement

que Louis XIII l'engagea à la faire enfermer. Le bon sens populaire avait compris que le plus coupable ici, c'était la victime qui laissait avilir en sa personne la hiérarchie domestique et il l'en punissait par le ridicule en lui faisant chevaucher un âne tête à queue, livré aux quolibets de la foule. La justice consacra longtemps cette expiation facétieuse d'une faiblesse préjudiciable à l'honneur collectif et elle ne cessa de l'admettre qu'en 1615 sans que l'usage de « faire courir l'âne » disparût radicalement pour cela.

Si les sévices subis par la femme ne donnaient pas lieu de plein droit à la séparation de corps, si les tribunaux exerçaient en pareil cas un pouvoir conciliateur et discrétionnaire, ils n'en étaient pas moins considérés comme une des deux causes principales de séparation judiciaire, la dilapidation du patrimoine par le mari étant la seconde. C'est ce dernier motif qu'invoqua Marie Brisson devant le parlement de Paris quand la Cour lui demanda pourquoi elle avait quitté le lieutenant civil Miron. Celui-ci avait, à l'entendre, largement entamé par ses prodigalités la dot et les propres apportés par elle. Quand on lui fait observer qu'elle a aidé à ces dépenses et qu'elle en a profité, que le lieutenant civil lui a constitué un train de maison honorable et lui a entretenu six chevaux et six serviteurs, elle affirme qu'au contraire elle n'avait à son service qu'une demoiselle et qu'un laquais et qu'au lieu de 200 écus par mois qu'on lui avait promis pour son entretien, elle n'en recevait que 150. Si, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres analogues, le parlement, au lieu d'homologuer, ainsi que le demandait Marie Brisson, l'acte de séparation amiable qu'elle avait passé avec son mari, procéda à une tentative de conciliation, il n'en faut pas moins tenir compte des séparations de fait qui n'avaient pas été prononcées par la justice. Celle-ci ne voulait pas et ne pouvait pas se borner à enregistrer des séparations volontaires, elle se croyait avec raison tenue de provoquer un retour à la bonne harmonie, de demander aux parties l'effort et la résignation dont les unions heureuses ont elles-mêmes besoin, elle devait aussi se préoccuper des intérêts des tiers qui pouvaient se trouver compromis par la séparation de biens, conséquence inévitable de la séparation de corps. Mais les passions n'acceptaient qu'avec peine la nouvelle épreuve qu'on voulait leur imposer. Beaucoup de ménages désunis refusaient de s'y soumettre et reprenaient tout

de suite leur liberté. Les tribunaux ne pouvaient guère faire autrement alors que de céder à une incompatibilité établie par cette résistance ou, si les intéressés avaient essayé de vivre de nouveau ensemble, par une nouvelle désertion du foyer commun. C'est ce qui paraît bien s'être produit dans le cas de Samuel Robert. Lieutenant particulier dans l'élection de Saintes, Samuel Robert avait été marié en 1639 par le ministre Baduel à Madeleine Merlat. La bonne intelligence des époux fut troublée six ans après et, comme nous n'avons, pour nous renseigner sur l'origine de ce désaccord, que les articulations du mari qui les a consignées dans son journal, force nous est bien de nous en rapporter en grande partie à lui, d'en attribuer la responsabilité à Madeleine que son conjoint nous présente comme une autre Xantippe. En tout cas, celui-ci n'aurait pas eu la patience de Socrate, car il reconnaît que, poussé à bout par les torts graves et l'humeur acariâtre de sa compagne, il se laissa aller à lui donner trois ou quatre soufflets. Madeleine n'était probablement pas habituée à ces vivacités, car son mari ne se les eut pas plutôt permises qu'elle quitta la maison et se retira chez le ministre Rossel dont la servante Sarah lui offrit la moitié de son lit. Ramenée par son époux au domicile conjugal, elle le quittait le lendemain à l'insu de tous les gens de la maison et se réfugiait cette fois au couvent des religieuses de Notre-Dame de Saint-Vivien à Saintes. Samuel Robert s'y rendit et eut avec la fugitive, à travers la grille, une conversation où il ne négligea rien pour la décider à reprendre la vie commune, lui prenant la main, la sommant de son devoir, lui promettant l'oubli du passé. Madeleine s'y refusa obstinément et se déclara résolue à changer de religion et à mourir dans le cloître qui l'avait accueillie. Vainement Samuel Robert combat cette résolution en disant qu'elle est contraire aux lois divine et humaine, qu'elle n'a pas été prise librement, qu'elle est le résultat d'une captation. Il obtient pourtant enfin que la contumace promette, une fois son abjuration faite entre les mains de l'évêque de Saintes, de retourner au foyer conjugal. Il ne peut plus se dissimuler qu'il y a là autre chose qu'un mauvais caractère, que l'inégalité d'humeur est venue surtout de la contrariété entre sa religion à lui, celle que Madeleine professait encore elle-même extérieurement et celle à laquelle elle est attachée par sa foi intime. Catholique ou protestante, il ne veut pas perdre une ménagère,

une femme ; il offre d'ouvrir sa maison aux docteurs de l'Église romaine pour achever l'instruction de la néophyte, de la confier, pour recevoir cette instruction, à son cousin germain et parrain, M. le Président, qui est un homme à ménager et qui semble bien avoir encouragé, sinon éveillé les premières inclinations de Madeleine vers le catholicisme, qui, avec des voisins du ménage désuni, a favorisé sa retraite au couvent. A peu de jours de là, le 13 novembre 1649, l'évêque de Saintes y recevait l'abjuration de Madeleine. Y prendra-t-elle le voile? Cela ne nous étonnerait pas, mais à ce moment nous la perdons de vue. Tout ce que nous pouvons affirmer, — et c'est là que nous voulions en venir, — c'est que la justice, qui jusqu'ici ne s'est mêlée de rien, est amenée à accepter une séparation amiable par suite de laquelle l'héroïne de ce débat domestique se verra assigner le couvent de Notre-Dame de Saint-Vivien ou tout autre pour y résider pendant la vie de son mari.

L'importance de la cohabitation, considérée comme première conséquence et comme première condition de la puissance maritale, est si grande qu'on nous permettra de donner de nouveaux exemples de la façon dont l'obligation en était appliquée ou éludée. La femme qui quittait le domicile conjugal était forcée par la justice à le réintégrer. C'était là le principe. Encore fallait-il que la justice fût saisie. Quand le tribunal du bailliage de Bourges condamna Aimée Mahas, absente depuis un mois de son intérieur, à y reprendre sa place et à y remplir ses devoirs, ce fut sur la requête de son mari, Pierre Hurtault. Il n'est guère douteux pourtant que, si la séparation de fait donnait lieu à un scandale, la juridiction civile intervînt d'office. Aux yeux de la juridiction spirituelle, le scandale résultait du fait même de la séparation non autorisée et elle avait à cœur de le faire cesser. En 1642, un mercier de Saint-Remy en Picardie nommé Tasse se vit refuser par le curé la communion pascale parce que, séparé de sa femme, il n'avait pas voulu, à l'occasion de Pâques, se réconcilier avec elle. Le doyen du chapitre d'Amiens, informé du fait par le curé au moment de sa visite pastorale, fit venir le réfractaire, lui fit sentir la gravité d'une situation qui n'était pas régularisée par l'Église et en obtint la promesse de faire son devoir.

Les circonstances qui pouvaient faire cesser la cohabitation étaient naturellement des plus variées. Dans un ménage pauvre

les époux qui avaient un intérêt si évident à vivre ensemble, pouvaient cependant exceptionnellement en avoir un plus grand à se quitter. Le plus souvent chacun s'en ira de son côté là où l'attire l'espoir de se créer plus facilement des moyens d'existence, mais il arrivera aussi que la femme croit devoir se faire décharger de l'obligation de rester au foyer conjugal. C'est ainsi que, pour alléger leur commune pauvreté, Eustache Boitte autorise la sienne à aller gagner sa vie où elle voudra, soit comme regrattière dans les foires et marchés, soit comme domestique.

Dans les ménages aisés plus que dans les autres, quand les époux vivent à part, c'est la passion, le caprice qui les a séparés. Si Mlle Garnier acheta de 20 000 écus le consentement de son mari, Mangot, seigneur d'Orgères, à une séparation amiable, c'est qu'elle voulait être plus libre de récompenser les assiduités de Champlatreux, le fils du premier président, du futur garde des Sceaux, Mathieu Molé. L'inconduite du mari eut sa part dans les dissentimens qui troublèrent l'union des T..., mais l'animosité de la mère de Mme de T... contre son gendre, secondée par une suivante, fut surtout ce qui inspira à la femme une aversion tenace contre son mari. Il faut dire que le mariage avait eu pour origine une indélicatesse et une illégalité, car c'était au mépris de la loi et de ses devoirs que le père de M. de T... avait marié son fils à Mlle de L..., dont il était l'oncle et le tuteur et qui était une riche héritière. Par cet abus d'autorité il avait fait de la mère de la jeune fille une ennemie acharnée de lui et de son fils. Des questions d'intérêt avaient empiré des rapports conjugaux qui se ressentaient de ces fâcheux auspices. Le mari, par exemple, avait vendu une charge de lieutenant aux gardes et n'avait pas rendu compte à Mlle de L... de l'emploi de l'argent, bien que cette charge fût sans doute un immeuble de communauté. Mme de T... s'était laissé persuader, par la suivante que sa mère avait placée auprès d'elle, que son mari ne reculerait devant aucun moyen pour devenir veuf. Elle quitta la maison conjugale et se retira dans un couvent de Rennes. Le ménage vivait dans cette ville. Le mari fit alors ce que nous avons vu faire à Samuel Robert. Ayant découvert que c'était au couvent de Saint-Georges que se cachait la fugitive, il s'y présenta, fut admis à la voir et à lui parler sous le voile et à travers la grille, lui demanda pardon et se soumit à toutes les réparations pour

obtenir seulement le droit de jouir de sa présence. Mais celle-ci ne se laissa pas fléchir. Elle poursuivit l'annulation du mariage en arguant de l'abus de pouvoir commis par son beau-père et aussi, en dépit d'une ancienne dispense, de la consanguinité au degré de cousin germain. L'affaire fut évoquée à Paris pour suspicion légitime. Le père de M[me] de T... avait été, en effet, conseiller au Parlement de Rennes et surtout la population avait pris vivement parti, généralement, contre la demanderesse qu'on trouvait trop vindicative. Elle perdit sur la question de dissolution mais obtint la séparation. Elle fut placée comme pensionnaire chez les religieuses de la Propagation de la Foi où son mari fut autorisé à lui faire visite.

Ce fut encore une suivante qui mit la division dans le ménage du vicomte et de la vicomtesse de Lisle. Celle-ci s'en était engouée et lui faisait faire beaucoup de choses dans la maison. Le mari, au contraire, ne pouvait la souffrir et voulait la renvoyer. La vicomtesse vint vivre avec elle à Paris. Ici encore, comme dans le cas de M. et de M[me] de T..., il s'agit d'une riche héritière, — M[me] de Lisle avait 20 000 livres de rente, — et d'un ménage breton. Or en ce temps-là on comptait les bons ménages en Bretagne. Il n'y en avait que trois à Rennes et, dans la province, il y en avait beaucoup d'assez mauvais pour qu'on pût raconter tout bas comment ils avaient fini par la mort tragique du mari, par le crime de la femme. Dans le conflit conjugal entre le vicomte et la vicomtesse de Lisle, ce fut cette fois encore le mari qui eut le dessous car il fut obligé de venir rejoindre la vicomtesse à Paris. Le ménage de Quatresols de Montanglos, riche auditeur des comptes, offre encore un exemple de séparations accomplies sans l'intervention de la justice. De ce ménage peu uni étaient nés trois enfans, deux garçons et une fille. Les garçons étaient élevés par le père et la fille par la mère.

La séparation prenait aussi le caractère d'une pénalité domestique et alors elle pouvait aller jusqu'à l'internement. C'est ainsi que Louis de Bourbon, marquis de Malauze, relégua Charlotte de Kervénio, sa femme, qui était en même temps sa cousine germaine, dans son château de Miramont. Il donna l'ordre de ne la laisser manquer de rien, mais de ne lui laisser voir personne. Elle y mourut sans avoir recouvré les bonnes grâces de son mari, qu'elle paraît bien avoir trompé, mais qui avait beaucoup plus de choses qu'elle à se faire pardonner.

Rigoureusement les bienséances ne permettaient pas aux femmes séparées de vivre ailleurs qu'au couvent, mais il n'en manquait pas qui ne se faisaient pas scrupule de rester dans le monde.

Nous n'aurions pu diminuer le nombre des cas particuliers que nous venons de produire, sans faire moins bien comprendre comment la vie commune était dissoute par des séparations de fait qui n'avaient d'effet légal que lorsqu'elles étaient sanctionnées par les tribunaux et par l'Église. Il faut se rappeler, pour réagir contre l'impression laissée par la fragilité des unions dont nous avons raconté l'histoire, que les foyers désorganisés ont toujours fait parler d'eux plus que les bons ménages, que la justice et la chronique ont eu à s'occuper des premiers beaucoup plus que des seconds.

Le trait le plus frappant, au point de vue moral, dans les rapports des époux, c'est peut-être la déférence que le chef du ménage obtient de sa compagne. Quand elle lui écrit, elle se qualifie sa très obéissante femme et servante, sa très humble servante et femme. Dans certaines provinces, dans le Morvan, notamment, elle lui parle à la troisième personne, elle le sert à table et assiste debout à ses repas. Cette déférence n'était pas comprise seulement comme un hommage à la suprématie maritale, mais tout autant comme un moyen, pour celle qui en était redevable, de s'assurer par une influence de tous les instans le pouvoir réel. Nicolas Pasquier a tracé avec agrément pour sa bru, Mlle de la Brangelie, une méthode qui établit la charte naturelle et permanente d'un régime domestique où, comme dans le régime constitutionnel, le roi règne et ne gouverne pas. Consultez toujours votre mari, lui dit-il en substance, de façon à l'amener à faire ce que vous voudrez. Laissez-lui l'honneur de paraître tout faire et jouissez de la réalité de tout faire avec son aveu. N'est-ce pas aussi de cette méthode qui part de la déférence pour arriver à l'influence et au gouvernement que s'inspire ce conseil d'un père à sa fille : « Rendez-vous aux occasions facile et adroite à lui faire croire que ses raisons, quoique vous les sachiez fausses, vous satisfont, et que personne ne vous peut mettre autre pensée dans l'esprit que ce qu'il vous dit. »

De même que la cohabitation était pour la femme mariée la première obligation légale, la fidélité était son premier devoir moral. Si l'opinion et la loi faisaient une grande différence

entre son infidélité et celle du mari, c'était à cause du respect dû à celui-ci et de l'honneur familial dont il était le gardien. Si l'on ajoutait que, répugnant à la translation des biens d'une famille dans une autre, elles devaient répugner bien davantage encore à la transfusion illégitime d'un sang étranger, à l'usurpation d'une paternité qui faisait entrer des enfans adultérins, à côté des enfans légitimes et en concours avec eux, dans une famille qui n'était pas la leur, on donnerait une raison de la sévérité qu'elles auraient pu avoir contre l'adultère, on n'en donnerait pas de l'inégalité de leur sévérité. La femme ne pouvait intenter une action en adultère contre son mari. L'adultère n'entraînait pour celui-ci ni la séparation de corps, ni l'incapacité de la demander pour la même faute, il n'avait pour lui d'autre sanction que la perte de la dot et des avantages nuptiaux. Le monde n'était pas moins indulgent et il demandait à la victime d'avoir la même indulgence. Vives la lui présente comme un devoir; tout ce qu'il lui permet, c'est de faire de la morale au coupable, mais une morale qui, en lui profitant, ne puisse pas l'irriter. Il s'en faut peu que M[lle] de Scudéry, qui peut être considérée comme un arbitre des bienséances, taxe de mauvais goût les récriminations les mieux justifiées sur ce chapitre. Toutefois elle fait une distinction qui sied bien à la métaphysique sentimentale où se complaisaient les précieuses; elle oppose, sur cette question de casuistique de la bonne éducation, les mariages de raison et les mariages d'inclination. La femme, en se mariant, a-t-elle moins écouté son cœur que tenu compte de telles ou telles convenances, elle doit se résigner, avoir l'air d'ignorer et, si l'évidence lui crève les yeux, ne pas en parler à l'infidèle. Mais si elle a aimé celui qu'elle a épousé, alors c'est un cœur qui lui échappe, et il est naturel qu'elle ne puisse prendre son parti de le voir passer à une autre. La duchesse de Montmorency, Marie-Félice des Ursins, commença par souffrir des infidélités de son mari, puis elle s'y résigna et trouva même une consolation singulière à recevoir ses confidences qu'elle voulait sans réticences.

A l'égard de la femme et de son complice, la répression de l'adultère rappelle le passé et annonce l'avenir. L'adultère est encore un crime public, il intéresse encore la société, mais on sent venir le moment où il sera considéré comme n'intéressant presque que le mari. Celui-ci est encore armé d'une juri-

diction domestique, la loi lui laisse le droit de venger son honneur par des sanctions disciplinaires. Nous avons vu tout à l'heure le marquis de Malauze séquestrer sa femme dans un de ses châteaux. Souscarrière fit enfermer la sienne dans un couvent à la campagne pendant un an et demi, au bout duquel il lui rendit la liberté en lui déclarant qu'il ne se considérerait jamais comme son mari. La puissance maritale permettait d'aller beaucoup plus loin. Elle autorisait à tuer l'épouse adultère et son complice quand ils étaient surpris en flagrant délit. C'est bien comme un droit, non comme une tolérance, que J.-P. Camus présente cette justice sommaire. Elle restait impunie, même quand elle ne s'exerçait pas *à la chaude*, comme dit l'évêque de Belley. Henri IV ayant fait honte au comte de Cheverni de sa patience à supporter les désordres de sa femme, le comte la fit, malgré sa situation intéressante, étouffer dans son lit. Le comte de Gramont poignarda l'amant attitré de la sienne et on le soupçonna de s'être, peu de temps après, débarrassé de celle-ci par le poison. Le comte de Vertus assassine un des galans de la comtesse, Saint-Germain la Troche, qu'il avait attiré dans un guet-apens par une lettre supposée. Il ne faisait, il est vrai, que devancer le sort que lui préparaient les deux complices dont les intentions criminelles lui avaient été révélées par leur correspondance. Un des plus grands seigneurs de Gascogne, dont le chroniqueur bordelais qui rapporte le fait, nous a laissé, intentionnellement sans doute, ignorer le nom, fit tuer sa femme par ses suisses à coups de hallebardes, parce qu'elle l'avait trahi avec un gentilhomme de sa maison, et le public, comme la justice, garda sur l'événement un silence prudent.

Quand le mari outragé demandait à la société de venger son honneur et de se défendre elle-même dans son institution fondamentale, la société mettait à sa disposition des peines infamantes. C'était aussi dans l'infamie que la justice populaire plaçait le châtiment, avec cette différence qu'elle ne se piquait nullement de l'impassibilité de la loi, qu'elle s'assaisonnait, au contraire, d'une gaieté sans frein où le scandale faisait presque oublier l'expiation. Il est bien entendu que nos ancêtres de ce temps-là étaient très malheureux, mais il faut avouer qu'ils ne perdaient pas une occasion de s'amuser, fût-ce dans les circonstances les plus graves, les plus tragiques. La foule que nous avons vue s'inviter aux noces et les faire tomber dans

une licence vers laquelle elles penchent déjà par elles-mêmes, qui faisait enfourcher un âne tête à queue par le mari battu et le poursuivait de ses quolibets, était la même qui obligeait les adultères à courir tout nus par la ville. Nous ne signalerons pas toutes les pénalités bouffonnes et cyniques que l'imagination populaire avait inventées contre l'adultère. Elles tendaient d'ailleurs à disparaître et le peuple lui-même arrivait à être choqué du tort que cette façon de venger la morale faisait à la morale elle-même. Ce fut la population d'Avansac qui demanda qu'on laissât tomber en désuétude, comme contraire aux bonnes mœurs, l'article de la coutume qui condamnait les adultères à se montrer tout nus à leurs concitoyens et qui l'obtinrent, en 1623, du parlement de Toulouse malgré l'opposition du seigneur. Les peines infamantes encore en vigueur étaient le carcan, le pilori, la fustigation; mais les deux premières étaient rares, tandis que la troisième était commune. La fustigation, qui était publique, était suivie du bannissement à temps ou à perpétuité ou de l'internement dans un couvent, spécialement, à partir d'une certaine époque, aux Filles repenties. Le bannissement, qui se présente le plus souvent dans nos textes, était destiné à être remplacé par la réclusion et il est probable qu'une étude particulière de la question montrerait dès lors cette seconde pénalité en train de se substituer à la première. Rien ne manifeste mieux que cette substitution l'indulgence qui s'introduisait et se répandait pour la femme coupable. La séquestration, bien que motivée en partie par la crainte du scandale, c'est-à-dire par une préoccupation sociale, semble être une application de la justice domestique et dénote qu'on arrive à considérer l'adultère comme un fait qui n'intéresse plus que la partie lésée, tellement qu'il dépend du mari, qui est tenu de pourvoir à l'entretien de sa femme au couvent, faute de quoi elle sera remise en liberté, de faire cesser cette séquestration en reprenant la coupable. S'il ne le fait pas, l'internement devient perpétuel. Déjà, en principe, il avait seul qualité pour accuser sa femme d'adultère. En réalité il suffisait qu'il y eût scandale pour donner lieu à l'action publique, soit qu'elle se joignît à celle de la partie; soit qu'elle s'exerçât d'une façon indépendante.

Nous n'avons encore parlé que de l'adultère simple. Parmi les circonstances aggravantes qui constituaient l'adultère qualifié nous n'en remarquerons qu'une. C'est celle qui consistait

dans la situation subalterne du complice par rapport au mari. Elle entraînait la mort pour les deux coupables. Cette sévérité s'explique beaucoup moins par l'indignité du complice, par la violation de la hiérarchie sociale que par l'abus de confiance qui augmentait la culpabilité et qui devait être d'autant plus sévèrement frappé qu'un contact intime donnait plus de facilité pour le commettre.

Aux sanctions pénales s'ajoutaient naturellement pour la femme adultère, dans l'ordre civil, la perte de ses droits matrimoniaux, de l'usufruit de ses deniers dotaux et même de ses paraphernaux.

A part la rigueur déployée contre ce qu'on pourrait appeler l'adultère domestique, on constate donc dans la répression un adoucissement, et cet adoucissement correspond naturellement à plus d'indulgence dans l'opinion. La multiplicité des adultères, la facilité des *démariages* avaient blasé l'indignation à l'égard de la violation de la fidélité conjugale et amenaient à y voir moins une atteinte à l'institution constitutive de la famille qu'une infortune particulière. Sans parler des maris complaisans, de ceux qui ne se reconnaissaient pas le droit d'être sévères, il y en avait beaucoup qui ne se servaient qu'à moitié des armes que la loi mettait dans leurs mains, abrégeant la réclusion, laissant écouler la prescription de cinq ans qui éteignait l'action privée. En voici un, Philippe Claus, qui avoue que pour tenir son ménage et l'assister dans sa vieillesse, il ne peut se passer de sa compagne qui a témoigné d'ailleurs un grand repentir et lui a fait souvent demander pardon. Il sollicite en conséquence pour elle des lettres patentes qui lui remettent le bannissement auquel elle a été condamnée et qui lui permettent de revenir près de lui.

La situation que la loi et les mœurs faisaient aux enfans naturels va nous aider encore à nous représenter comment on appréciait l'excellence morale et sociale du mariage, l'importance de ses devoirs. Les enfans naturels, même s'ils étaient adultérins et incestueux, avaient droit à des alimens. Ni les uns ni les autres de ces derniers ne pouvaient rigoureusement, sauf le compte à tenir des circonstances, prétendre à autre chose, mais ils pouvaient, à titre alimentaire, recevoir des libéralités particulières. Le père naturel s'acquittait de sa dette envers ses enfans illégitimes en leur faisant apprendre un

métier. Généralement il ne suffisait pas de les mettre en apprentissage, il fallait encore les établir. La fille née hors mariage n'était pas néanmoins admise à réclamer une dot, mais l'arrêt de la Tournelle du 20 juin 1598, qui la déclarait non recevable, enjoignait en même temps au père de saisir la première occasion pour la pourvoir d'une situation. Nous connaissons même un arrêt du parlement de Paris du 12 août 1638 qui condamne les héritiers du père à doter la fille, ce qui semble bien indiquer un changement de jurisprudence. Les bâtards avaient la capacité de tester. Ils transmettaient leurs biens à leurs enfans légitimes et à leurs père et mère, au moins pour ces derniers leurs meubles et conquêts. La plupart des coutumes leur refusaient l'hérédité paternelle et maternelle. En Dauphiné pourtant ils succédaient à leur mère en l'absence d'enfans légitimes. Certaines coutumes allaient jusqu'à les appeler en concours avec les enfans légitimes.

La société ne se montrait pas sévère pour l'irrégularité de leur naissance. Quand des intérêts matériels n'en faisaient pas pour elle des adversaires, la famille légale, qui comprenait souvent des enfans de différens lits et par suite des demi-frères et des demi-sœurs, les accueillait sans en rougir et comme s'ils en faisaient légitimement partie. Le 5 octobre 1578, Pierre surnommé Pilotus, bâtard de Guillaume Le Riche, avocat du Roi à Saint-Maixent, arrive chez ses frères légitimes qu'il n'avait pas vus depuis douze ou treize ans, après avoir fait son tour de France comme ouvrier sellier, et il est très bien reçu. Sa fille avait d'ailleurs pour marraines la femme et la sœur de l'avocat du Roi. C'était souvent par un acte de dernière volonté que le père naturel reconnaissait un enfant et lui assurait un avenir. Dans un testament empreint de la foi protestante la plus ardente, Claude de la Trémoïlle avoue pour son fils naturel un certain Hannibal, exprime la volonté qu'il soit traité comme tel et en gentilhomme, entretenu au collège jusqu'à seize ans, envoyé ensuite en Hollande pour y apprendre le métier des armes et lui assigne 6 000 livres qu'il touchera à son mariage.

G. FAGNIEZ.

FRANÇOIS PALACKÝ

HISTORIEN DE LA BOHÊME

1798-1876

Pendant trois jours, du 28 juin au 1er juillet, la Bohême a été en fête. Prague regorgeait d'hôtes accourus de tous les points de l'Europe et même des États-Unis. La cause de cet afflux extraordinaire des Slaves et des amis de la race slave dans la noble et pittoresque capitale de l'ancien royaume de Bohême, était une double solennité. La Société des Sokols, ces gymnastes tchèques, qui rendirent à la cause de la régénération nationale du peuple tchèque des services considérables et qui furent les ardens et dévoués propagateurs de l'idée patriotique, fêtait le cinquantenaire de sa fondation et, à cette occasion, d'autres groupes de Sokols étaient accourus de tous les pays slaves pour affirmer leur foi en l'avenir de leur race et leur volonté de le préparer en unissant leurs cœurs et leurs forces. En même temps, les représentans du monde savant et les amis du peuple tchèque et des Slaves étaient venus à Prague pour assister, le 1er juillet, à l'inauguration du monument grandiose élevé par la ferveur patriotique des Tchèques au grand historien de la Bohême, François Palacký.

Les Tchèques paient ainsi le juste tribut de leur reconnaissance à l'homme qu'ils appellent avec orgueil « l'organisateur de la nation, » car c'est bien grâce aux efforts de Palacký, savant

et homme politique à la fois (1), que la Bohême, réduite sous Marie-Thérèse et sous Joseph II à l'état de simple province de la monarchie des Habsbourg, a trouvé la force de se relever pour réclamer la reconnaissance de ses droits méconnus. Palacký a ressuscité la nation tchèque : c'est une gloire très pure et très rare qui lui assure, parmi les grands historiens, une place à part, à côté des grands conducteurs de peuples.

***

Pour apprécier à sa valeur l'œuvre de Palacký, il convient de se reporter à cent vingt ans en arrière. Écrasée en 1620 à la bataille de la Montagne Blanche, la Bohême était encore, à la fin du XVIIIe siècle, plongée dans une torpeur dont rien ne pouvait la tirer. Dépouillée de ses anciens droits et privilèges, elle n'existait plus comme nation, elle voyait venir le moment où, complètement germanisée, elle serait traitée à l'égal des pays dits héréditaires de la maison de Habsbourg.

L'aristocratie et les classes élevées ne gardaient que de vagues souvenirs du passé de la Bohême. Les descendans des plus grandes familles nobles ne faisaient, à peu d'exceptions près, que de courtes apparitions dans le pays. L'éclat de la Cour les attirait à Vienne, brillante résidence impériale où les fêtes et les réjouissances se suivaient sans fin. La population des grandes capitales des trois pays de la couronne de Bohême, Prague, Brno (Brünn), Opava (Troppau), et des villes secondaires était germanisée par les colons allemands, pour la plupart commerçans et industriels, et par les fonctionnaires de l'administration centrale, qui étaient exclusivement recrutés parmi les Allemands. La langue tchèque n'était parlée dans les campagnes que par les masses rurales, et dans les villes par les ouvriers, artisans et petites gens sans biens, sans instruction. Ce parler, déformé, altéré par le mélange d'élémens étrangers, ne rappelait que vaguement le beau et clair langage de Komensky (Comenius), le grand pédagogue tchèque au XVIIe siècle.

(1) Né dans l'humble cabane d'un maître d'école à Hodslavice, village situé aux confins de la Moravie et de la Slovaquie, François Palacký reçut les premières leçons de son père, un excellent pédagogue, descendant des Frères moraves. La famille était nombreuse; François était le puîné de douze enfans. Il fit ses études dans les écoles de Trencin et de Presbourg. Ce fut à l'âge de vingt-trois ans qu'il conçut l'idée de se vouer à l'histoire.

Tout ce qui subsistait de l'ancienne autonomie du pays, comme la Chancellerie aulique bohême, représentation des plus hauts pouvoirs régionaux, fut supprimé par Marie-Thérèse. Joseph II se montra encore plus ardent que sa mère à transformer le conglomérat d'élémens hétérogènes, dont est formée la monarchie danubienne, en un État uniforme et centralisé. Son rêve était de construire un État national, uni par la même législation, la même administration et la même langue, — l'allemand, — qui devait supplanter dans les pays slaves la langue autochtone. Ce moment où l'âme de la nation semble sur le point de disparaître, est celui où elle se réveille et se révolte. Pour empêcher la disparition de l'idiome national, quelques savans bohêmes à l'exemple de Dobrovsky, le premier des slavistes, entreprirent de restaurer la langue tombée au rang de patois, de créer une littérature nouvelle et de rendre au peuple le sentiment de sa nationalité. Ils n'étaient d'abord qu'une poignée, mais comme ils interprétaient un sentiment partagé par tous les hommes éclairés chez qui le souvenir de la Bohême indépendante n'était pas éteint, leur voix trouva dans le pays un écho retentissant, et l'essai réussit au delà de toute espérance. Ce mouvement régénérateur qui empêcha, au moment du danger suprême, l'absorption du peuple tchèque, eut Prague pour foyer. De là il ne tarda pas à s'étendre à la province et aux pays voisins, la Moravie et la Silésie.

Palacký commença en 1818 à prendre part à cette noble émulation littéraire et nationale. Il écrivit en collaboration avec Sàfařík, l'auteur des *Antiquités slaves*, un manifeste, *Les débuts de la Poésie tchèque*, qui attira l'attention sur le jeune écrivain. Il était alors préoccupé surtout de philosophie et d'esthétique ; il prit goût à l'histoire après avoir lu quelques anciennes chroniques de Bohême, les livres de Dalimil et de Hajek, avec ceux de Komensky et de Veleslavin. Il ne pensa plus dès lors qu'à écrire l'histoire de Bohême, voyant dans le passé la promesse de l'avenir et dans l'histoire l'instrument de la résurrection.

Un passage d'une lettre qu'il écrivit en 1822 à son ami Kollar, le célèbre chantre de *la Fille de Sláva*, nous fait voir sa résolution de se faire l'historien de son pays. « Mon parti est pris, dit-il, je suis fermement décidé à écrire l'histoire de Bohême. Si

je ne vis pas assez longtemps pour mener cette tâche à bonne fin, je chercherai à tirer au clair au moins les premiers âges de notre histoire et la période hussite. Il est révoltant de constater à quel point on est ignorant, en Bohême de même qu'à l'étranger, de l'héroïque passé de notre patrie. »

Lorsque, une année après, il vint se fixer à Prague, son plan était définitivement arrêté. Les premiers dix ans se passèrent en recherches dans les archives. Le jeune savant entreprit plusieurs voyages en Italie, en France et en Allemagne. Il exhuma de précieuses généalogies, mit en ordre le premier cartulaire (1), publia un grand nombre de documens historiques. Ses travaux : *Scriptores rerum bohemicarum* et *Würdigung der alten bœhmischen Geschichtschreiber*, puis quelques monographies qu'il écrivit pour plusieurs grandes familles nobles, — les Sternberk, les Kinsky, les Cernin, les Martinice, — auxquelles il fut présenté par le maître qui l'avait initié à la paléographie, le vieux Dobrovsky, lui valurent les faveurs de la noblesse bohème, effleurée par le souffle libéral venant de l'Occident. Les États de Bohême le nommèrent, en 1827, historiographe du royaume de Bohême. Le premier volume de l'*Histoire du Peuple tchèque*, écrit en allemand, parut en 1836. L'édition tchèque ne fut prête qu'en 1848. Les autres volumes, au nombre de cinq (dix fascicules), suivirent à des intervalles de huit à dix ans. Le dernier volume parut en 1876, peu de temps avant la mort de l'auteur. L'œuvre s'arrête à l'avènement des Habsbourg, en 1526.

Les chapitres les plus remarquables, palpitans de vie et écrits avec une chaleureuse éloquence, sont ceux qui se rapportent aux événemens du XVe siècle : la lutte héroïque de la Bohême, soulevée comme un seul homme pour la défense des doctrines du prédicateur de la chapelle de Bethléem, Jean Huss; la défense de la nation contre l'envahissement germanique ; le règne de Georges de Podiebrad.

Palacký possédait la maîtrise pleine et entière de tous les

(1) Après lui, Emler et Erben publièrent les *Regesta*, qui vont jusqu'à 1346. Les documens les plus importans, postérieurs à cette date, ont été reproduits par Friedrich : *Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiæ*. Nombre de documens furent publiés dans l'*Archiv èesky*, revue fondée par Palacký, et par l'Académie tchèque.

instrumens de recherche; son âme d'ardent patriote resplendit à travers son œuvre sans nuire à sa probité de savant et à sa loyauté d'historien (1). Son style est d'une élégance sobre et d'une souveraine clarté. Au point de vue philosophique, Palacký voit la loi de l'histoire dans l'antagonisme de deux forces agissant l'une sur l'autre. Tout progrès vient de leur lutte, comme dans la nature où ces deux forces se heurtent constamment, se pénètrent, se concilient et se repoussent pour recommencer sans cesse. Dans ses conclusions, Palacký est idéaliste : la force intellectuelle et morale est, pour lui, toujours victorieuse. Palacký est un historien de l'époque romantique : il est le Michelet de la Bohême.

Au cours de l'histoire de Bohême, il voit ce heurt des forces contraires dans le contact inévitable et les luttes perpétuelles des Slaves et des Germains. Ces rapports forment la trame fondamentale de l'histoire du peuple tchéco-morave. Mais loin de déplorer ce contact avec l'élément étranger, il le considère comme nécessaire, comme bienfaisant même. La décadence de la Bohême utraquiste, dans la seconde moitié du XVe siècle, est, à ses yeux, la conséquence de l'obstination du peuple à repousser l'influence de l'Occident : la Bohême resta trop figée dans son particularisme. Le contraste qui frappe entre le Slave et le Germain provient, d'après Palacký, de la différence du caractère et de la culture primitive de ces deux races : le Slave, doux, n'aimant pas la guerre, bon agriculteur; le Germain, agressif, conquérant, envahissant. Dans l'ancienne communauté slave régnait l'égalité absolue; la liberté et le droit étaient assurés à tous au même degré. En face de cette démocratie slave se dressait la société germanique, fondée sur le système hiérarchique : maîtres et esclaves; privilèges et immunités d'un côté, servitude et défaut absolu de protection de l'autre. Ces théories, aujourd'hui vieillies, étaient alors en faveur.

Après s'être prodigué durant plus de cinquante ans au service de l'histoire, Palacký tâcha d'en dégager la vérité pour la faire pénétrer dans l'âme du peuple, qui avait besoin d'un tel appui moral dans la lutte engagée pour reconquérir son autonomie d'autrefois. Le vrai but que Palacký poursuivit en écri-

(1) Ce fut notamment dans les polémiques qu'il fut obligé d'entamer avec quelques historiens allemands, surtout Hœfler, qu'éclata la grande érudition, l'impartialité et la probité morale de Palacký.

vant son histoire fut de donner aux aspirations nationales une base solide : le droit historique.

Les historiens tchèques venus après lui, Tomek, Gindelly, Erben, Emler, Kalousek, Goll, s'attachèrent à faire mieux connaître, d'une part, les institutions urbaines et les tendances de la bourgeoisie, — telle fut l'œuvre de Celakovsky, qui écrivit le *Corpus juris municipalis regni bohemiæ*, de Winter, etc., — et d'autre part, ils s'efforcèrent de dissiper la nuit qui enveloppait le sort des paysans et des classes asservies. Parmi ces derniers historiens prennent rang Kalousek et Pekar. Palacký, ayant été nommé historiographe par les États, donna une place peut-être trop large, dans son histoire, aux classes privilégiées, laissant dans l'ombre la bourgeoisie et les ruraux.

Parmi les historiens étrangers qui ont écrit des livres d'histoire sur la Bohème, le plus en vue est le très distingué professeur à la Sorbonne, M. Ernest Denis, dont les volumes : *Huss et la guerre des Hussites*, *Georges de Podiebrad*, *les premiers Habsbourg*, *les Origines de l'Unité des Frères Bohêmes* et *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, ont été traduits en tchèque.

Le premier effet de l'influence de Palacký et de l'école historique qu'il avait créée fut de rallier à la cause nationale tchèque les États de Bohème. S'étant décidés à revendiquer, à l'exemple des États hongrois, la restauration de leurs libertés et prérogatives, ils demandèrent, en 1842, à Palacký de les instruire sur la Constitution de 1627. Plus tard, ils appuyèrent de leurs voix les aspirations des patriotes tchèques à la Diète, espérant reconquérir, avec la restitution de la Constitution, leurs anciens droits.

Quand Palacký fut appelé en 1848 à la vie politique, il formula le programme national de la Bohème et posa nettement la question tchèque. Il voulait que l'Autriche, forte à l'extérieur, fût, à l'intérieur, la puissante égide sous laquelle vivraient les nationalités réunies sous le sceptre du souverain Habsbourg. Chacune de ces nationalités devait jouir de la liberté de se développer selon l'esprit et les traditions de sa race. La victoire exclusive d'une nationalité sur l'autre serait, à ses yeux, le signe avant-coureur du morcellement et de la ruine de la monarchie.

Au cours de cette mémorable année 1848, Palacký fut deux fois invité à entrer dans le Cabinet de Sa Majesté comme

ministre de l'Instruction publique, mais il déclina cette offre, de peur que les Allemands n'en prissent prétexte pour crier à la slavisation de l'Autriche. Une lettre qu'il écrivit au président du Congrès de Francfort pour décliner l'invitation de prendre part, comme délégué de la Bohême aux travaux du Congrès, montre à quel point il était un fervent défenseur de l'intégrité de l'Autriche. Il s'y exprime comme il suit sur la situation de la Bohême et de l'Autriche :

« Que certains liens aient rattaché autrefois les pays de la couronne de Bohême au Saint-Empire, c'est un fait que personne, connaissant l'histoire du moyen âge, ne peut contester. Il est cependant bien établi que ces liens ne furent jamais si étroits que ceux, par exemple, qui unissent à l'Allemagne les pays de la Confédération germanique. La souveraineté de la Bohême n'a jamais été mise en doute ; les chefs du Saint-Empire n'ont jamais possédé, *à ce titre*, des droits régaliens en Bohême.

« Demander aujourd'hui, à ce pays qui n'a pas abdiqué son individualité historique, et qui ne s'est, à aucun moment, considéré comme un pays germanique, de travailler, d'accord avec les représentans du peuple allemand, à la reconstitution de l'Empire germanique, c'est vouloir créer une situation qui n'a pas de fondement dans l'histoire et pourrait menacer l'existence de l'Autriche.

« Les Tchèques, habitans autochtones des pays de la couronne de Bohême, sont de race slave et ne peuvent avoir de place dans une Assemblée qui se préoccupe d'affermir la puissance de la race allemande. Ils ne peuvent prêter leur concours à la création d'un état de choses qui serait une menace continue pour le maintien de l'Autriche comme puissance indépendante.

« Or, le maintien de cette monarchie importe non seulement aux Tchèques, mais à l'Europe même, à l'humanité, à la civilisation. *Cette puissance a une mission si importante à remplir que, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer.* »

En 1860, quand l'Autriche revint au régime constitutionnel, après la défaite de ses armées en Lombardie et la terrible crise financière qui secouait la monarchie, Palacký défendit le principe fédéraliste. La période qui s'ouvrit en Bohême après la promulgation du diplôme impérial de 1860, qui annonçait la Constitution, est celle où le mouvement patriotique prit le plus

d'ampleur et d'intensité. Les patriotes tchèques se hâtèrent de profiter des libertés que la Charte leur promettait. Le sentiment national, si longtemps comprimé, éclata en bruyantes fanfares. La littérature et l'art s'unirent pour chanter la diane de l'émancipation. Des journaux se fondèrent, les sociétés patriotiques pullulèrent.

En 1863, Palacký écrivit une étude politique : *La raison d'être de l'Autriche*, qui fut très remarquée à cause surtout de la position que l'auteur y prend contre le dualisme qui commençait à ce moment à poindre à l'horizon.

Peu après, les hommes politiques tchèques se divisèrent en deux partis : l'un, parti conservateur, libéral-national, se préoccupait surtout de droits et de traditions historiques et poursuivait la reconstitution du royaume de Bohême : il avait à sa tête Palacký, Rieger et le clan des Vieux-Tchèques. Il trouva un appui auprès de la noblesse bohème. L'autre parti, radical-démocrate, invoquait surtout le droit naturel. Il trouvait son soutien dans le peuple et avait pour chefs Gregr, Sladkovský et d'autres pionniers du parti jeune-tchèque.

Pendant que cette crise de croissance poursuivait son cours en Bohême, à Vienne les événemens se précipitaient. Schmerling, forcé de donner sa démission, cédait le pas à Belcredi qui cherchait en premier lieu à apaiser les Hongrois. Le compromis de 1867, la division de la monarchie habsbourgeoise en deux États augmenta le désarroi politique de la Bohême. Les députés tchèques protestèrent contre l'institution d'un Parlement central, à Vienne, pour tous les pays cisleithans et réclamèrent un arrangement à l'instar de celui que la couronne venait de conclure avec les Hongrois. Le gouvernement de Vienne resta sourd à ces réclamations. Il fit procéder à de nouvelles élections pour la Diète de Bohême ; elles se firent sous la pression du gouverneur et donnèrent la majorité au parti constitutionnel, contraire au rétablissement de l'autonomie de la Bohême. Les députés tchèques s'abstinrent alors pour plusieurs années de participer aux travaux parlementaires et ne consentirent à reprendre leurs sièges au Reichsrath de Vienne que lorsque l'empereur François-Joseph eut signé, en 1871, le Rescrit impérial, qui donna satisfaction aux légitimes aspirations des Tchèques. Le comte Hohenwart, président du Conseil, inspirateur du Rescrit ne put tenir contre la campagne furibonde que les Allemands et les

Magyars menèrent contre son système. Il donna sa démission et le Rescrit fut rapporté.

Cet échec de l'action tchèque pour obtenir l'indépendance nationale détermina Palacký à se retirer de la lutte. Il résigna ses mandats de député à la Diète de Bohême et de membre de la Chambre Haute de Vienne. Il écrivit, en 1874, son *Testament politique* où il résume les principales phases que la Bohême a traversées depuis 1848. Il avoue les erreurs que le parti national tchèque a commises : il eut une trop grande confiance dans l'appui de la noblesse, il fit trop fond sur le sentiment de justice des Allemands. Attristé de voir se substituer à l'absolutisme d'un prince l'absolutisme d'une race qu'il regardait comme l'ennemie de la race slave, il laisse tomber le mot amer : « *La Bohême et la nation tchèque existaient avant l'Autriche, elles subsisteront après elle.* »

Il ne perdit jamais foi dans l'avenir de la Bohême autonome. Il aimait à citer des exemples tirés de l'histoire universelle prouvant que les destinées des nations sont déterminées plutôt par le degré de la civilisation que par la force numérique du peuple. Appliquant cette règle à la Bohême, il répétait que les alternatives de prospérité et de décadence qui se succédèrent dans ce pays avaient toujours correspondu au degré de l'instruction du peuple. « Tâchons donc, ajoutait-il, de nous élever surtout moralement et intellectuellement, ne recourons jamais à la force brutale. Voilà le moyen d'assurer notre existence nationale et de reprendre un jour, dans la vie et dans l'histoire, la place qui nous appartient de droit. »

Le programme politique que Palacký laissa à la nation tchèque est un legs précieux. Si ce programme, qui poursuit le rétablissement du droit historique de la Bohême dans une Autriche transformée en un État fédéraliste, ne pouvait encore être réalisé de son temps, il n'est pas démontré qu'il ne le sera jamais. Dans la vie des nations les idées, pour mûrir, ont besoin de beaucoup de temps.

Parmi les nombreuses créations nationales et civilisatrices dont Palacký prit l'initiative ou qui se développèrent sous son influence, il convient de citer la *Revue du Musée du royaume de Bohême*, fondée en 1827. Lorsqu'il fut question de la publication des premiers fascicules tchèques de ce recueil, le Comité

exprima des doutes sur la possibilité de trouver en Bohème assez de lecteurs pour une revue scientifique rédigée en langue tchèque. Palacký, indigné du peu de foi qu'il trouvait chez ses confrères, s'écria : « Si je descendais d'une famille de tziganes, et que je fusse le dernier représentant de ma race, je considérerais comme mon devoir de travailler de toutes mes forces à ce qu'elle laissât un souvenir honorable dans les annales de l'humanité. » Il enleva le vote à l'unanimité, et cette publication est encore aujourd'hui la source la plus précieuse de renseignemens et d'informations pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Bohème et à sa littérature ancienne et moderne.

La *Matice èeská* (la Mère tchèque) est une autre fondation nationale due à l'initiative de Palacký. Cette société facilita la publication des plus importans travaux littéraires tchèques, comme le *Dictionnaire* de Jungmann, les *Antiquités slaves* de Sàfarík, l'*Histoire du peuple tchèque* de Palacký. Elle commença en 1840 la publication en traduction autorisée des chefs-d'œuvre des littératures étrangères.

Palacký contribua ensuite à la fondation de l'*Archiv èesky* (les Archives tchèques) et de l'Institut archéologique du Musée de Bohème. Il est enfin l'un des fondateurs du *Svatobor*, société de secours, créée pour les écrivains tchèques, leurs veuves et orphelins.

***

L'idée d'élever un monument à la mémoire du grand historien et patriote prit naissance au lendemain de sa mort. Le 21 juin 1876, le Conseil municipal de Prague vota la première annuité de 10 000 couronnes, qui fut portée peu après à 20 000. Un comité fut constitué qui se chargea de la direction des travaux. Les projets et l'exécution du monument sont dus à un grand artiste tchèque, M. Stanislas Sucharda, statuaire, et à M. Aloïse Dryak, architecte. Les frais de construction s'élèvent à 570 000 couronnes, à peu près 600 000 francs. Les travaux d'architecture sont exécutés en granit de Bohème; les groupes décoratifs sont en bronze. Seule la statue de Palacký est taillée dans le granit.

Le monument, qui se dresse dans l'axe du pont Palacký, consiste en un vaste hémicycle, au milieu duquel s'élève un pylône massif. Palacký, grave, méditatif, semble regarder au

loin, comme s'il voulait pénétrer le secret de l'avenir. La tête du savant, modelée avec beaucoup de vigueur, reflète la puissance et la sérénité de la pensée. Le grand historien semble dire : « L'œuvre de ma génération est terminée. La voie est ouverte, les premiers jalons sont posés. A vous, ô jeunes, de faire le reste pour assurer le triomphe de demain. »

Aux extrémités basses du monument se dressent deux groupes symboliques : l'un représente l'effort du germanisme pour étouffer le réveil slave; dans l'autre on voit le peuple tchèque se soulevant à la voix de l'Histoire; il est encore sur les genoux, mais tout fait espérer que demain il sera debout. L'Histoire, sous les traits d'une vieille femme, raconte aux jeunes le passé de la Bohême! Ce groupe est d'un effet saisissant. Puis, voici une figure impressionnante, celle de la Bohême écrasée après la Montagne Blanche; c'est une jeune femme agonisante, image, foulée aux pieds des étrangers, de la patrie tchèque; elle gît là, à la droite de Palacký, encadrée de ses ailes comme un grand oiseau foudroyé. Au sommet du pylône, un autre groupe symbolique représente les trois pays de la couronne de Saint-Venceslas : la Bohême, la Moravie et la Silésie. A gauche, enfin, le Génie de la Nation est suspendu dans l'air, comme s'il traversait les espaces, poussant le cri de ralliement. Le monument est à la fois un hymne à la gloire de « l'organisateur de la nation » et un symbole des destinées tragiques du peuple tchèque.

HENRI HANTICH.

REVUE LITTÉRAIRE

UN ROMAN SUR LA RÉVOLUTION (1)

« La folie de la Révolution fut de vouloir instituer la vertu sur la terre. Quand on veut rendre les hommes bons et sages, libres, modérés, généreux, on est amené fatalement à vouloir les tuer tous. Robespierre croyait à la vertu : il fit la Terreur. Marat croyait à la justice : il demandait deux cent mille têtes. » C'est ainsi que M. Anatole France jugeait naguère notre Révolution dans un livre où il s'appliquait à raisonner suivant les principes de M. l'abbé Jérôme Coignard. Cet abbé professait en son temps une philosophie de tous points opposée à celle que Jean-Jacques Rousseau était à la veille de nous apporter et dont la Révolution devait faire son évangile. D'après lui, si l'on se mêle de conduire les hommes, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont de « mauvais singes. » A cette condition seulement, on a chance de se montrer humain et bienveillant. Une politique fondée sur la croyance à la bonté originelle de nos semblables ne peut être qu'absurde et cruelle. M. l'abbé Jérôme Coignard n'avait pas vécu assez longtemps pour lire le *Contrat social*, ni pour voir ce qui advint quand on voulut l'appliquer à la meilleure des républiques; mais tout, dans la complexion de ce sage, protestait contre des atrocités auxquelles il eût en outre reproché d'être si inutiles! Car il était persuadé que ces grands changemens qui bouleversent les États et dont l'histoire tient registre ne changent finalement rien aux choses ni à l'humanité qui est incurable. « Pour ma part, je prends peu d'intérêt à ce qui se fait

(1) Anatole France. *Les Dieux ont soif*, 1 vol. in-16 (Calmann-Lévy).

dans le cabinet du prince, observant que le train de la vie n'en est pas changé, qu'après les réformes les hommes sont, comme devant, égoïstes, avares, lâches et cruels, tour à tour stupides et furieux, et qu'il s'y trouve toujours un nombre à peu près égal de nouveau-nés, de mariés, de cocus et de pendus, en quoi se manifeste le bel ordre de la société. Cet ordre est stable, monsieur, et rien ne saurait le troubler, car il est fondé sur la misère et l'imbécillité humaine, et ce sont là des assises qui ne manqueront jamais. » Ces opinions étaient celles de M. Anatole France, jadis, au temps où il recueillait pour nous les propos qui s'échangeaient dans la Rôtisserie de la reine Pédauque. Il y a de cela une vingtaine d'années. Pendant ces vingt années, bien des événemens sont survenus qui ont donné à penser aux Français et auxquels M. Anatole France n'est pas resté indifférent. Il passe pour avoir reçu la révélation, un beau jour, et désormais adhéré au plus pur dogme révolutionnaire. Aussi trouvera-t-on doublement intéressant qu'il publie aujourd'hui un roman sur la Révolution, et que ce roman paraisse justement à la date où des fêtes officielles consacrent le culte de Rousseau comme culte national.

Les Dieux ont soif est un roman historique. Qui donc a dit que le roman historique est un genre faux? Cela ne l'aurait certes pas empêché d'avoir la vie dure : depuis le temps qu'on fait des romans on en a toujours fait d'historiques, les écrivains les plus consciencieux s'y sont essayés non moins que Dumas père, et, à l'heure qu'il est, le genre est plus que jamais à la mode. Prenons toutefois l'objection pour ce qu'elle vaut. Elle signifie sans doute que le roman historique a pour essence d'unir, sans jamais réussir à les fondre, et de juxtaposer, plutôt que d'unir, deux élémens entre lesquels il y a contradiction. Le roman est fiction, l'histoire est vérité. L'un est la négation de l'autre. Telle est la tare de ce genre hybride qui tente de marier le jour et la nuit et devait plaire aux romantiques amis des contrastes et férus d'antithèse... C'est merveille comme l'objection s'évanouit, pour peu qu'on prenne les choses par un certain biais qui est celui par où les prend M. Anatole France. L'argument suppose, en effet, la croyance à la vérité de l'histoire : il tombe si l'on est persuadé de sa vanité. Cette idée, que la vérité historique nous échappe et nous dépasse, s'est maintes fois retrouvée sous la plume de M. Anatole France. Il l'exprimait un jour en se jouant dans le *Crime de Sylvestre Bonnard* et, dix ans après, la reprenait dans un article de doctrine consacré à un essai de M. Louis Bourdeau sur l'histoire considérée comme science positive. « Qu'est-ce que l'histoire? L'histoire est la

représentation écrite des événemens passés. Mais qu'est-ce qu'un événement? Est-ce un fait quelconque? Non pas. C'est un fait notable. Or comment l'historien juge-t-il qu'un fait est notable ou non? Il en juge arbitrairement, selon son goût et son caprice, à son idée, en artiste enfin, car les faits ne se divisent pas, de leur propre nature, en faits historiques et en faits non historiques. Mais un fait est quelque chose d'extrêmement complexe. L'historien représentera-t-il les faits dans leur complexité? Non, cela est impossible. Il les représentera dénués de la plupart des particularités qui les constituent, par conséquent tronqués, mutilés, différens de ce qu'ils furent. Quant aux rapports des faits entre eux, n'en parlons pas. » C'est nous qui en isolant certains faits, en les simplifiant et les amplifiant, leurs attribuons une valeur qu'en eux-mêmes ils ne sauraient avoir. Dans la réalité, les faits sont tous sur le même plan. La dignité de l'histoire n'est qu'une illusion, un prestige de l'éloignement, un mirage de l'ignorance où nous sommes de tant d'autres faits qui méritaient aussi bien d'être retenus.

Voulez-vous une application de cette théorie? Aux premières pages de *Les Dieux ont soif*, un cortège passe, dans la lueur des torches et le cliquetis des sabres, escortant une charrette qui traîne un homme à la guillotine : c'est le premier condamné du tribunal révolutionnaire. Cependant un jeune homme, Desmahis, sans faire aucune attention à ce spectacle où s'ameutent les badauds, s'efforce de fendre la foule et de couper le cortège. Vainement quelqu'un essaie de l'arrêter. Tout à l'unique objet qui le préoccupe, il jette ces mots : « Je suivais une femme divine, en chapeau de paille, une ouvrière de modes, ses cheveux blonds sur le dos : cette maudite charrette m'en a séparé. Elle a passé devant, elle est déjà au bout du pont... Gamelin tenta de le retenir par son habit, jurant que la chose était d'importance. Mais Desmahis s'était déjà coulé à travers chevaux, gardes, sabres et torches, et poursuivait la demoiselle de modes. » Le passage de la première charrette, voilà, suivant le langage ordinaire, un fait historique. Mais pour ce Desmahis qui poursuit une demoiselle de modes, ce n'est qu'un embarras dans la rue. Et, suivant la philosophie de tout le livre, il n'y a rien de plus important que de poursuivre une demoiselle de modes. Les faits ont l'importance que nous leur prêtons; leur prétendue hiérarchie ne se règle que sur notre caprice. Qu'est-ce donc qui nous empêcherait de les faire entrer dans des combinaisons nouvelles dont le jeu amuse notre esprit?

M. Anatole France continuait : « Et je suppose que l'historien a

sous les yeux des témoignages certains, tandis qu'en réalité il n'accorde sa confiance à tel ou tel témoin que pour des raisons d'intérêt ou de sentiment. L'histoire n'est pas une science, c'est un art, et on n'y réussit que par l'imagination. » Ainsi achève de s'évanouir toute différence entre l'histoire et le roman, puisque l'historien et le romancier font pareillement œuvre d'imagination et de sentiment. Et le « roman historique » reprend cette harmonie et cette unité sans lesquelles il n'y a pas de véritable œuvre d'art. — C'est l'artiste qui nous intéresse d'abord et que nous étudierons surtout chez M. Anatole France. Mais qui ne serait curieux de savoir aussi comment il « imagine » la France révolutionnaire, et quels sont ses « sentimens » à l'endroit de ceux qui, dans ces temps troublés, firent l'époque à leur ressemblance ?

La période qu'il a choisie pour y placer son récit est celle où la Révolution devient le plus sanglante. « Les prisons regorgeaient, l'accusateur public travaillait dix-huit heures par jour. Aux défaites des armées, aux révoltes des provinces, aux conspirations, aux complots, aux trahisons, la Convention opposait la terreur. Les Dieux avaient soif. » Cela commence avec le triomphe de Marat et finit avec la chute de Robespierre. Tout l'entre-deux est rempli par les exploits sinistres du tribunal révolutionnaire. On demandait à l'abbé Sieyès ce qu'il avait fait pendant la Terreur. Il répondait : « J'ai vécu. » Que faisait, à ces heures tragiques, l'ensemble de la population ? Comment pour elle se continuait la vie avec son retour quotidien de travaux, de plaisirs, de soucis, de joies et de menus soins ? C'est ce que nous demandons au romancier de figurer à nos yeux, s'il est vrai que, suivant une féconde définition de Brunetière, le roman ait pour objet de peindre les mœurs du plus grand nombre de personnes à chaque époque. Et c'est bien le dessein que M. Anatole France s'est proposé.

Il a eu soin de ne pas mettre en scène les acteurs principaux. Dans un roman ou dans un drame, quand Danton ou Marat, l'Empereur ou le Pape prennent la parole et saisissent cette occasion de nous confier, une fois pour toutes, ce qu'ils avaient sur le cœur, c'est la déroute de toute vraisemblance, mais c'est surtout le goût qui s'afflige. M. France ne pouvait commettre cette faute. Son Marat ou son Robespierre ne nous sont présentés qu'en passant et dans leur apparence extérieure. Voici, dans une rapide vision, l'Ami du peuple. « Précédé d'un sapeur qui faisait place au cortège, entouré d'officiers municipaux, de gardes nationaux, de canonniers, de gendarmes, de hussards, s'avançait lentement, sur les têtes des citoyens, un homme au teint bilieux, le front

ceint d'une couronne de chêne, le corps enveloppé d'une vieille lévite verte à collet d'hermine. Les femmes lui jetaient des fleurs. Il promenait autour de lui le regard perçant de ses yeux jaunes, comme si, dans cette multitude enthousiaste, il cherchait encore des ennemis du peuple à dénoncer, des traîtres à punir. » Ailleurs nous verrons monter à la tribune « un homme jeune, le front fuyant, le regard perçant, le nez en pointe, le menton aigu, le visage grêlé, l'air froid : il était poudré à frimas et portait un habit bleu qui lui marquait la taille. » C'est Maximilien. Nous aurons aussi un Fouquier-Tinville : un magistrat laborieux, appliqué à ses devoirs, dont l'esprit ne sortait pas du cercle de ses fonctions. Car on imagine volontiers que la justice révolutionnaire fut le défi jeté à toutes les traditions de la justice civile ou ecclésiastique en France. Le fait est que « ces magistrats de l'ordre nouveau ressemblaient d'esprit et de façons aux magistrats de l'ancien régime. Et c'en étaient : Herman avait exercé les fonctions d'avocat général au conseil d'Artois ; Fouquier était un ancien procureur au Châtelet. Ils avaient gardé leur caractère. » Il est juste et conforme à la réalité que, dans un roman, on rencontre, une fois ou l'autre sans plus, ces fameux personnages, — comme, dans l'ordinaire de la vie, nous autres, gens du commun, nous entrevoyons, à la faveur d'une cérémonie, d'une catastrophe, d'un gala ou d'un procès, les hommes puissans, politiques, financiers, agitateurs, agioteurs, législateurs, de qui dépend notre destinée.

Ce sera donc une humanité anonyme, ce seront des êtres créés par lui de toutes pièces, que le romancier de *Les Dieux ont soif* fera vivre devant nous, dans le décor d'une époque soigneusement reconstituée. Afin d'évoquer le milieu, il dispose çà et là de petits tableaux soignés, achevés, finis, dont on dirait autant d'estampes anciennes. Ce fut de tout temps un des procédés familiers à M. Anatole France que cette manière savante dont il « illustre » son propre texte. On retrouve dans *Les Dieux ont soif* le même art « parnassien » avec lequel naguère l'auteur de l'*Étui de nacre* composait tour à tour des contes dans le goût de l'enluminure du moyen âge ou selon la peinture d'un vase grec. Pour rendre l'atmosphère et les sentimens d'une société, le moindre bibelot ou le moindre objet d'art vaut mieux que tous les discours. Personne n'est plus curieux que M. Anatole France de ces futilités qui retiennent, pour qui sait voir, un peu de l'âme du passé. Comme son Jérôme Coignard fréquentait autrefois chez le libraire Blaizot à *l'Image Sainte-Catherine*, une partie de son nouveau roman se passe chez le citoyen Blaise, marchand d'estampes

à *l'Amour peintre*, rue Honoré, vis-à-vis de l'Oratoire, proche des Messageries. Voici ce qu'on trouvait alors à l'étalage : « On y voyait des scènes galantes traitées avec une grâce un peu sèche par Boilly, *Leçons d'amour conjugal* et *Douces résistances...* la *Promenade publique*, de Debucourt, avec un petit-maître en culotte serin, étalé sur trois chaises, des chevaux du jeune Carle Vernet, des aérostats, le *Bain de Virginie*, et des figures d'après l'antique. » Il est clair que pour un lecteur un peu averti, il y a là, dans ce simple coup d'œil sur une vitrine d'estampes, l'évocation d'une époque, une rencontre de goûts qui n'a été possible qu'une fois, pendant quelques semaines et équivaut à une date.

Ainsi, les curiosités de l'artiste, du fureteur, servent le romancier ou l'historien. On feuillette *Les Dieux ont soif* comme une précieuse collection d'estampes, comme on consulterait, par exemple, la collection De Vinck, ou comme on se promène dans les salles du musée Carnavalet. Un meilleur connaisseur vous dirait, à chaque page, quelle réminiscence d'art a voulu provoquer l'écrivain. Ce sont tantôt des estampes du Paris révolutionnaire, comme celles de Prieur, tantôt des images champêtres ou libertines dans le goût de Vincent, de Moreau le Jeune, ou de Saint-Aubin. Lisez à cet égard tout le chapitre X : le récit de la promenade à la campagne, la traversée du village en calèche, le déjeuner à l'auberge, la scène des « gages touchés, » enfin la scène du grenier entre Desmahis et la fille de ferme, forment autant de tableaux de genre sur lesquels on pourrait placer un nom d'artiste. Plus loin les scènes du Luxembourg, tout le rôle de Julie, la jolie émigrée qui se déguise en jeune seigneur habillé à l'anglaise, sont encore des tableautins touchans et presque du genre « chromo. » Mais peut-être l'exemple le plus frappant est-il celui de la fin du chapitre XI, lorsque Évariste va posséder Élodie pour la première fois. « Il la pressa dans ses bras. La tête renversée, les yeux mourans, les cheveux répandus, la taille ployée, à demi évanouie, elle lui échappa et courut pousser le verrou... » Qui ne reconnaît ici la copie textuelle d'une composition de Fragonard? Et, de fait, c'est l'estampe fameuse : *le Verrou*.

Dans ce Paris révolutionnaire, ainsi évoqué en images, nous assistons tour à tour à une arrestation, à une fête populaire, à une séance du tribunal, nous pénétrons dans l'intérieur d'un club ou dans les cachots d'une prison, pour aboutir uniformément à la place où fonctionne la guillotine et où mènent tous les chemins. Les personnages, qu'y a groupés l'auteur, sont à la fois des individus et des types, à la

manière classique. Évariste Gamelin, peintre, élève de David, juré près le tribunal révolutionnaire, puis membre du conseil général de la Commune, est le jacobin. Maurice Brotteaux des Islettes est le ci-devant. Le Père Longuemare est le prêtre insermenté. Une certaine comtesse de Rochemaure, galante, intrigante, qui correspond avec l'étranger et tripote avec les spéculateurs, est la courtisane du grand monde, comme la fille Marthe Gorcut, dite Athénaïs, est la courtisane de bas étage. Et tous, après des aventures diverses, se retrouveront, avec quelques autres, dans la charrette qui réalise l'égalité dans les conditions et la fraternité devant la guillotine.

Deux « caractères » sont tracés avec un soin particulier, celui du jacobin et celui du ci-devant. C'est sur eux que l'auteur a concentré toute la lumière; ce sont eux qui donnent à l'œuvre son intérêt et sa signification. Il sont d'ailleurs en parallèle suivi et en antithèse continue. Maurice Brotteaux, en qui M. Anatole France a mis toutes ses complaisances, est éminemment le « personnage sympathique. » Il est le porte-parole de l'auteur, et, comme on dit au théâtre, le « raisonneur. » Ce n'est pas à dire qu'il soit ennuyeux, bien au contraire. Un raisonneur vaut ce que vaut celui qui le fait raisonner ou déraisonner à son gré. Les raisonneurs des pièces d'Alexandre Dumas fils sont étourdissans d'esprit, de fantaisie, de verve généreuse et paradoxale. Dans la *Théodora* de Sardou, ce rôle est confié à un Parisien qui a déjà toute l'ironie gouailleuse et la blague facile du boulevard. Maurice Brotteaux est un ancien traitant. Il a mené naguère, dans son hôtel fameux par ses fêtes et ses soupers fins, la vie fastueuse du financier de l'ancien régime. La Révolution lui a tout enlevé : ses offices, sa fortune, ses terres, jusqu'à son nom. Maintenant il gagne son pain à de petits métiers de rencontre. Il fait des portraits sous les portes cochères, donne des leçons de danse, fabrique des pantins pour le compte d'un marchand de jouets. A travers ces vicissitudes, il garde une âme sereine. Cette sérénité est celle du philosophe que ne sauraient troubler les contingences. Car ce vieil épicurien de mœurs l'est aussi de doctrine. La preuve en est qu'il porte sans cesse dans la poche de sa redingote puce un volume du poète Lucrèce qui mit en vers admirables, ardens et passionnés, la sèche doctrine d'Épicure.

Son rôle est de personnifier des idées chères à M. Anatole France, de les exposer dans un style d'une élégance dépouillée, et d'en prouver par son exemple les bons effets pour la conduite des hommes. Il a pu lire, lui, les écrits de Jean-Jacques, et il s'est fait sur eux une opinion

qu'il exprime sans ambages : « Jean-Jacques Rousseau, qui montra quelques talens, surtout en musique, était un jean-fesse qui prétendait tirer sa morale de la nature et qui la tirait en réalité des principes de Calvin. La nature nous enseigne à nous entre-dévorer et elle nous donne l'exemple de tous les crimes et de tous les vices que l'état social corrige ou dissimule. » Il est athée avec délices, comme disait de Chénier son biographe, non celui de Marie-Joseph, mais celui d'André. Cela le distingue d'Évariste, à qui Robespierre a enseigné les méfaits de l'athéisme, doctrine inventée par les aristocrates pour asservir le peuple. Il est égoïste sans vergogne et fuit le spectacle des larmes qui ne servent qu'à gâter le visage, tandis qu'Évariste donne dans le genre larmoyant. De là vient que la guillotine fasse horreur à l'un, qui n'est pas le sensible Évariste, et semble fort acceptable à l'autre, qui n'est pas le sec Brotteaux. « Je n'ai pas d'objection essentielle à faire contre la guillotine, répliqua le vieux Brotteaux. La nature, ma seule maîtresse et ma seule institutrice, ne m'avertit en effet d'aucune manière que la vie d'un homme ait quelque prix; elle enseigne au contraire, de toutes sortes de manières, qu'elle n'en a aucun. L'unique fin des êtres semble de devenir la pâture d'autres êtres destinés à la même fin. Le meurtre est de droit naturel : en conséquence, la peine de mort est légitime, à la condition qu'on ne l'exerce ni par vertu, ni par justice, mais par nécessité ou pour en tirer quelque profit. Cependant il faut que j'aie des instincts pervers, car je répugne à voir couler le sang, et c'est une dépravation que toute ma philosophie n'est pas encore parvenue à corriger. — Les républicains, reprit Évariste, sont humains et sensibles. Il n'y a que les despotes qui soutiennent que la peine de mort est un attribut nécessaire de l'autorité. Le peuple souverain l'abolira un jour. Robespierre l'a combattue et avec lui tous les patriotes; la loi qui la supprime ne saurait être trop tôt promulguée. Mais elle ne devra être appliquée que lorsque le dernier ennemi de la République aura péri sous le glaive de la loi. » Telles sont les maximes de deux écoles. Tels sont les fruits de deux philosophies. Celle du vieux Brotteaux a été honnie par les morales de tous les pays, anathématisée par les religions de tous les temps : elle est la ruine de toutes les certitudes, la négation de tous les principes, le scandale de tous les honnêtes gens... et elle n'inspire que des actions généreuses, compatissantes et douces! Brotteaux, mourant de faim, partage avec l'indigent son morceau de pain. Suspect, traqué, toujours à la veille d'être arrêté, il abrite dans son grenier le Père Longuemare, protège contre la fureur des patriotes la fille Athénaïs, que sais-je encore?

Je dirais presque qu'il exagère. Trop est trop. La perfection n'est pas de ce monde. Mais c'est toujours le défaut du « personnage sympathique » qu'il paraisse un peu convenu, arrangé et soufflé en baudruche.

Un trait l'achève de peindre, sur lequel M. Anatole France revient à maintes reprises, et avec une insistance qu'il est impossible de ne pas déplorer. L'ancien traitant qui fut jadis célèbre par ses galanteries est devenu un vieux galantin. Les glaces de l'âge le rendent inhabile aux plus douces des jouissances; mais son esprit ne cesse de lui en suggérer les images regrettées. C'est une obsession. Où qu'il soit, le voisinage d'un être du sexe allume dans ses yeux un regard attristé et égrillard. Dans la file qui stationne à la porte d'une boulangerie, il « jette les yeux sur la nuque de sa jolie voisine et respire avec volupté la peau moite de cette petite souillon. » Dans la charrette qui le conduit au supplice, placé à côté d'Athénaïs, il « contemple en connaisseur la gorge blanche de la jeune femme et regrette la lumière du jour. » C'est le vieux monsieur qui regrette les petites femmes. Ce trait de sénilité est un des plus déplaisans qui se puissent imaginer. Admettons qu'il y eût lieu de l'indiquer : M. Anatole France y a insisté, on ne sait pourquoi, non sans quelque lourdeur. Et le malheur est qu'il ne détonne pas dans l'ensemble du récit. On a constaté, paraît-il, que les époques les plus sombres furent aussi celles du plaisir effréné et de la volupté débridée. M. Anatole France s'est souvenu de cette particularité des mœurs : il a voulu la signaler et la souligner. Il en a mis partout. On sent qu'il s'est appliqué. Comme une fable ne saurait se terminer sans une morale, ni une ballade sans un envoi, tout chapitre ici se termine par une coucherie : c'est la règle. Chaque fois qu'Évariste vient d'envoyer à la mort de nouvelles victimes, Élodie trouve à ses caresses plus de saveur et se pâme plus voluptueusement dans ses bras. Il se peut : tous les goûts sont dans la nature. Toutefois ces scènes, dans leur impudeur voulue et leur dépravation étudiée, sont peu engageantes. Rien n'est plus froid que cet étalage de sensualité.

Mais il nous tarde d'arriver au personnage central du roman, qui en est aussi le caractère le plus étudié, le plus fouillé, et le plus solidement établi. « Évariste, ou le jacobin, » ressemble à beaucoup de jacobins dont l'histoire nous a conservé les traits. Comme David, il mêle l'art et la politique et subordonne celui-là à celle-ci. Il a commencé par traiter des scènes galantes dans la manière de Boucher et de Fragonard; puis répudiant tout ce qui porte l'empreinte de la

corruption monarchique, il s'est mis à dessiner des Libertés, des Victoires, des Hercules populaires et autres spécimens d'un art symbolique, éducateur, moralisateur et patriote. Comme Robespierre, il a été, dès son jeune âge, sensible et ami de la nature. « Quand les petits polissons du quartier dénichaient des nids dans les arbres, tu t'efforçais de leur tirer des mains les oisillons pour les rendre à leur mère. » Comme d'autres, il est bon fils et vertueux amant. Il est désintéressé et supporte fièrement la pauvreté. Par quelle voie la cruauté est-elle donc entrée en lui? Quelle pente l'a acheminé vers le rôle odieux où il a décidément versé? Comment est-il arrivé à être le terrible pourvoyeur de la guillotine que nous voyons opérer sans relâche tout au long du récit? La cause n'en est-elle pas qu'il fut toujours un faible d'esprit? Concentré en soi, replié sur lui-même et comme étranger aux choses de la vie réelle, il était plus que d'autres préparé à subir l'influence des idées abstraites et le pouvoir des mots. Habitué des réunions publiques, il est devenu la proie des déclamateurs. C'est la dupe qui se fait bourreau.

Une fois sa fureur allumée, tout lui sert d'aliment. Un jour il condamne un général coupable de s'être laissé battre, et le lendemain une porteuse de pain, suspecte d'avoir tramé une conspiration tendant à ramener le Roi en portant le pain chez le client. Il met une espèce de scrupule, une coquetterie d'honnêteté, à distribuer la mort également à tous, sans souci des distinctions de naissance, de fortune et de rang. Il exerce sa magistrature comme un sacerdoce. Il se tient lui-même pour le prêtre d'une religion laïque. Peu à peu il en est venu à se faire du châtiment une idée mystique, à lui prêter une vertu, des mérites propres. « Il pense qu'on doit la peine aux criminels et que c'est leur faire tort que de les en frustrer. » Il les en comble, il les en accable. Il a, coup sur coup, à juger un ci-devant convaincu d'avoir détruit des grains pour affamer le peuple, trois émigrés qui étaient revenus fomenter la guerre civile en France, deux filles du Palais-Égalité, quatorze conspirateurs bretons, femmes, vieillards, adolescens, maîtres et serviteurs. « Évariste opina constamment pour la mort... La semaine suivante, Évariste et sa section fauchèrent quarante-cinq hommes et dix-huit femmes. » Comment sa raison résisterait-elle à de telles épreuves où il la met quotidiennement? Dès lors, on aperçoit nettement la fissure qui ira chaque jour en s'élargissant. La manie soupçonneuse l'envahit et le possède. La nuit, il croit, par chaque soupirail, apercevoir dans la cave la planche aux faux assignats; au fond de chaque boutique, des magasins regorgeant de vivres accumulés par

les accapareurs. Partout des suspects et partout des traîtres. Les pantins, que Brotteaux découpe pour l'amusement des enfans, sont suspects. La fille de joie qui fait son métier rue Fromenteau trahit la République. C'est la bêtise à la base de la cruauté.

Et sans doute Évariste ne songe qu'au bien général et à l'intérêt de la République. A l'occasion pourtant, et toujours comme d'autres, il ne se fera pas faute de mettre le terrible instrument dont il dispose au service de ses rancunes personnelles et d'en faire un moyen de vengeance privée. Il s'est logé dans la tête que le séducteur de sa maîtresse devait être un aristocrate, et qu'il le retrouverait un jour à la barre. Il n'y manque pas. Un certain Jacques Maubel, ci-devant, ayant été amené au tribunal, il se persuade que c'est son infâme rival; et il l'envoie à la guillotine pour venger son amour humilié en même temps que la patrie offensée. Il est prêt à dénoncer sa sœur s'il apprend que celle-ci est rentrée en France, malgré la loi sur les émigrés : car la nature perd ses droits sur cet amant de la nature. Sa bonne femme de mère, obligée d'ouvrir les yeux à la réalité, prononce le mot : C'est un monstre. Ayant à juger son propre beau-frère, il ne se récuse pas, car les deux Brutus, eux non plus, ne s'étaient pas récusés quand il leur fallut condamner un fils, frapper un père adoptif; mais il verra, dressée devant lui, au sortir de l'horrible séance, sa sœur lui cracher au visage. Désormais possédé par une sombre démence, Evariste n'est plus un homme : c'est un maniaque, un malade torturé par le délire. « Vingt fois dans la nuit, il se réveillait en sursaut dans un sommeil plein de cauchemars... Un matin, après une nuit où il avait vu les Euménides, il se réveilla brisé d'épouvante et faible comme un enfant... Ses cheveux, mêlés sur son front, lui couvraient les yeux d'un voile noir : Élodie, au chevet du lit, écartait doucement les mèches farouches, » — comme Électre essuyant l'écume qui souille la bouche de son frère en proie aux Furies. Évariste est complètement fou. Et il continue à siéger, à juger, à condamner, à disposer de la vie et de la mort des hommes...

Rétrécissement et déformation du cerveau, niaiserie sentimentale, humeur noire, manie du soupçon, instinct de vengeance, vanité, déséquilibre mental, folie du sang, — en deux mots : sottise et méchanceté, — telle est la psychologie du personnage. Elle nous fait irrésistiblement songer à cette « psychologie du jacobin » que Taine a tracée jadis avec tant de vigueur et qui lui a été reprochée avec tant d'âpreté. Par d'autres moyens et par d'autres procédés, le romancier aboutit aux mêmes résultats que l'historien. Les conclusions sont les mêmes. Et

ce n'est pas le moins piquant de l'affaire, de voir M. Anatole France, adopté et même confisqué par les penseurs révolutionnaires, renchérir sur le jugement que Taine a porté de la Révolution.

Si j'en avais la place, et s'il s'agissait d'histoire, où d'ailleurs je suis peu compétent, j'aurais sans doute des réserves à faire. La Révolution a été ce que la montre M. Anatole France; mais elle a été aussi autre chose. Ce fut un grand événement, quoi qu'on en pense; il est ici diminué, réduit, étriqué : c'est petit. Et cela peut être exact, dans chaque trait et dans chaque détail : on a l'impression que dans l'ensemble, ce n'est pas équitable. On a souvent reproché à Taine d'avoir peint la France de 1793, sans souci de ce qui se passait alors en Europe : il a fait tort à la Révolution de sa diplomatie et de ses guerres; il manque à ses livres ce qu'ont mis dans les leurs Albert Sorel et M. Chuquet. M. Anatole France a fait de même. Ajoutons que ses personnages, même les plus sympathiques, sont étrangement choisis. Le représentant de l'ancienne France, Brotteaux, n'est qu'un vieux polisson. Le prêtre, le P. Longuemare, est un imbécile. Et toutes les femmes sont des filles. La guillotine a fait d'autres victimes, plus intéressantes, plus touchantes et plus nobles... Mais nous n'avons pas ici à juger le procès au fond : il s'agit uniquement de connaître les opinions et les sentimens de M. Anatole France. Au rebours de ce qu'on aurait pu croire, il n'a guère varié, depuis vingt ans, dans son opinion sur la Révolution. Sa philosophie est restée celle de l'abbé Jérôme Coignard, qui, en bon philosophe du XVIIIe siècle et du XVIIIe siècle antérieur à Rousseau, était le moins romantique des hommes. Ce sont les romantiques qui ont inventé la poésie de l'échafaud. Ce sont eux qui ont célébré la vertu féconde du sang versé. C'est Lamartine qui dans les *Girondins* idéalise Robespierre après Vergniaud. C'est Michelet qui exalte en héros les grands ancêtres. A les regarder de près, comme fait M. Anatole France, ces géans étaient des hommes de taille ordinaire et d'esprit médiocre, affolés par les circonstances et par la peur.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

UN MOZART INCONNU

W.-A. *Mozart.* Sa vie musicale et son œuvre, de l'enfance à la pleine maturité, par MM. T. de Wyzewa et G. de Saint-Foix, t. I et II. Paris, Perrin et Cie.

Sous ce titre, il n'y a guère plus de quinze ans, nous eûmes le plaisir d'entendre une conférence de M. de Wyzewa. Le Mozart dont il nous parla, — dès le début il avait pris soin de nous en avertir, — ne fut « ni M. Bruneau, ni même M. Erlanger, ni feu Benjamin Godard, ni personne autre que Wolfgang-Amédée Mozart, le rossignol de Salzbourg, l'auteur de la *Marche turque* et du *Trio des masques.* » Tout d'abord aussi l'orateur nous donna les raisons que nous avions d'ignorer le plus fameux des musiciens, ou de le méconnaître. La gloire de Mozart étant universellement répandue, il est arrivé ceci, que tout le monde a fini par trouver inutile de s'en assurer, ou, comme on dit vulgairement, « d'y aller voir. » Aussi bien les occasions « d'y aller voir » ne sont ni très fréquentes ni très favorables. Chez nous, si, de tant de musiciens illustres, Mozart est peut-être celui qu'on joue le moins souvent, il est, et de beaucoup, celui qu'on joue le plus mal. Or, depuis quinze ans, les choses sont demeurées en ce deux fois déplorable état. Le titre de la conférence de naguère pourrait servir au livre d'aujourd'hui, et même c'est assez de lire celui-ci pour nous convaincre encore davantage qu'avant de l'avoir lu nous ne connaissions pas Mozart.

Un ami, nous recommandant un jour certain manuscrit, nous disait : « Ne vous laissez pas effrayer par les cent premières pages. »

Il ne faut pas non plus avoir peur des deux gros volumes, chacun de cinq cents pages environ, dont se compose le *Mozart* de MM. de Wyzewa et de Saint-Foix. C'est beaucoup, et ce n'est pourtant que les vingt premières années de Mozart, le printemps d'une vie, qui devait toucher à peine à son été. Mais de ce printemps même, nous n'avions fait jusqu'ici qu'entrevoir la merveilleuse floraison. Fraîche, épanouie, embaumée, la voici tout entière devant nous. Les minutieux biographes ont distingué jusqu'à vingt-quatre périodes dans les vingt ans de l' « enfant prodige, » puis du « jeune maître. » Dans son œuvre, les judicieux critiques n'ont pas compté moins de deux cent quatre-vingt-huit ouvrages. Que dis-je! les compter ne leur a pas suffi. De tous, fût-ce du moindre, ils ont fait l'historique et l'analyse détaillée. De presque tous ils ont transcrit les premières lignes, afin de nous en donner au moins l'idée et comme la sensation dans l'ordre de la musique pure. Enfin ils ont partagé tous les chapitres entre la biographie et la critique. Et ces deux parties, qui se touchent, et même se tiennent, sont pourtant séparables. Ainsi le lecteur non musicien, j'entends musicien de goût seulement, non de pratique, pourra se contenter de lire l'histoire de Mozart et de ne prendre connaissance que des faits. Le musicien complet trouvera par surcroît dans les citations et dans les commentaires qui les suivent la confirmation des faits et comme une illustration vivante de l'histoire.

Aussi bien, et là n'est pas la moindre originalité de la méthode appliquée par MM. de Wyzewa et de Saint-Foix, lorsque les documens biographiques leur manquaient, c'est dans l'œuvre du maître qu'ils ont été chercher les traces ou les échos de sa vie. Pour eux alors la musique de Mozart a non seulement chanté, mais parlé, mais raconté, mais témoigné. S'ils ont rétabli, — vous devinez au prix de quel travail, de quelles peines, — la chronologie intégrale et rigoureuse de toutes les compositions de Mozart, ils ne l'ont pas fait par vanité d'érudits, mais dans le dessein plus vaste, avec l'espérance plus haute de reconstituer le développement intérieur du génie de Mozart et d'atteindre ainsi la vie et l'âme véritable du maître, par delà le détail tout anecdotique et souvent indifférent de son existence individuelle.

De ce génie, de cette âme, un caractère essentiel ou peut-être le principal caractère, n'avait pas encore été mis à sa place et dans son véritable jour : c'est la docilité, l'obéissance même, une obéissance naturelle et comme instinctive, aux influences musicales du dehors. La suite, exactement établie, ou rétablie, des œuvres de Mozart a suffi pour amener la critique à cette conclusion, qu'on peut appeler aussi

bien une découverte : « L'âme prodigieusement souple et mobile du maître s'est toujours librement abandonnée à l'impulsion, plus ou moins fortuite, de son goût du moment, si bien que toujours, tout au long de sa vie, Mozart s'est complu à adopter, à employer exclusivement, puis à écarter de son horizon non seulement telle ou telle coupe particulière, tel ou tel procédé d'expression musicale, mais encore jusqu'à telle ou telle manière de concevoir l'objet même et la beauté de son art. Aussitôt qu'un changement se produisait dans les idées du jeune homme, — et nul artiste peut-être n'a connu un plus grand nombre de ces révolutions intérieures, — aussitôt toutes ses œuvres, pendant une durée plus ou moins considérable, portaient la trace de ce changement, au point de nous présenter, parfois, une allure et un style tout contraires à ceux que nous offraient ses œuvres précédentes... A chacun de ces goûts nouveaux il se livrait sans réserve, s'obstinant à reproduire, jusque dans les genres les plus variés, un certain tour de pensée ou un certain mode d'« écriture » définis, jusqu'au jour où, sous l'influence de sa propre lassitude ou de la rencontre d'un modèle nouveau, tout vestige de ces signes caractéristiques disparaissait à jamais de sa production. »

Voilà l'évolution dont nul n'avait encore, du moins avec cette fidélité, cette finesse, noté les phases nombreuses et brèves. Nous disons l'évolution, non le progrès, ce mouvement ayant eu ses retours. Mais, dans un sens ou dans l'autre, il fut constamment déterminé par des mobiles extérieurs : « Toujours, avec sa nature essentiellement « féminine, » ce génie poétique a eu besoin de recevoir d'ailleurs l'élan nécessaire pour engager son œuvre dans des voies nouvelles... » Et les biographes alors d'imaginer Mozart et de nous le présenter sous les traits, mais pacifiés, mais spiritualisés de son Don Juan ; pèlerin d'un autre idéal et d'un autre amour, et le demandant moins aux filles de la terre, qu'aux nobles muses tour à tour apparues à ses regards, à son âme, dans les œuvres d'un Chrétien Bach, d'un Schobert, d'un Michel ou d'un Joseph Haydn et de bien d'autres encore.

Ceux-là, qui par l'exemple, sinon toujours par les leçons, furent en réalité les maîtres de Mozart, les critiques de Mozart les ont nommés tous et tous étudiés. Ils ont. avec précision et jusque dans le moindre détail, déterminé leurs zones et leurs périodes d'influence. Les unes étaient connues, d'autres demeuraient encore ignorées. Ainsi, nous saurons désormais à merveille que Wolfgang, — et cela dès ses premières années, — reçut de son père non seulement les principes techniques, ou la lettre, mais surtout l'esprit même de son art. Et cet

esprit, ou cette âme, pour le père d'abord et pour le fils après lui, selon lui, fut toujours l'expression de la sensibilité, la traduction par la musique, par tous les élémens de la musique, de tous les modes, de toutes les nuances des émotions humaines. Les preuves abondent de l'estime où le médiocre musicien qu'était Léopold Mozart tenait le pouvoir expressif du langage sonore. Et quant au génie de Wolfgang, on en pourrait hasarder, entre bien d'autres, cette formule ou cette définition : la rencontre et l'alliance miraculeuse, unique même, du sentiment pur avec la pure beauté.

Le jeune Mozart, qui ne nous aima guère, nous Français, aurait eu, ne fût-ce que par reconnaissance, des raisons de ne point nous haïr. Il nous doit quelque chose de lui-même et nous ignorions qu'il fût autant notre obligé. Déjà son premier voyage à Paris (1763-1764) ne lui fut pas inutile. Il avait alors huit ans et ce n'est pas communément l'âge des expériences profitables. Mais les années d'apprentissage d'un Mozart ressemblent à des années de maîtrise et l'on ne saurait étudier cet enfant, puis cet adolescent merveilleux, qu'en dehors, au-dessus de la condition et de la loi commune. Il est certain qu'entre novembre 1763 et avril 1764, Wolfgang « s'est profondément imprégné de musique française » et cette musique était — alors — « essentiellement simple et claire, la mieux faite du monde pour s'imposer à un cœur d'enfant. » Le petit garçon ne manqua pas de connaître à Paris l'œuvre de Rameau. Il ne fut pas non plus sans entendre, à la Comédie-Italienne, les pièces à ariettes de Danican Philidor et peut-être, à Versailles, certain pot-pourri de Favart, *Bastien et Bastienne*, dont Mozart, en 1768, reprendra le texte comme livret de son premier opéra-comique allemand. A travers les formes ou les formules de l'époque, l'esprit même de notre art se faisait sentir et révélait à l'enfant étranger, pour toujours, cet « idéal de précision expressive » où l'on doit reconnaître, avec M. de Wyzewa, l'un des signes éminens du goût français.

Que savions-nous jusqu'ici d'un certain Schobert? A peine son nom. M. de Wyzewa nous apprend que ce claveciniste du prince de Conti fut, en dépit de sa naissance et de son éducation étrangère (il était Silésien), l'un de nos plus grands musiciens d'alors, oui l'un des plus nôtres, et le premier vrai maître de Mozart. On ignore presque tout de sa vie. Il mourut, très jeune (en 1767), empoisonné par des champignons, ainsi que sa femme et l'un de ses enfans. Quant à sa musique, en particulier ses sonates, il suffit de l'étudier pour y trouver, avec autant de surprise que de certitude, l'une des origines ou des sources de Mozart. Cela suffit, mais encore le fallait-il faire. A ceux qui

l'ont fait, et très bien, nous sommes redevables de connaître un maître nouveau, et de le connaître deux fois: en lui-même d'abord, ensuite et surtout par rapport à Mozart et pour ainsi dire en fonction de Mozart.

Si l'on est toujours le fils de quelqu'un, il peut arriver qu'on le soit de plusieurs. Ce n'est pas la moindre nouveauté ni le moindre intérêt de l'ouvrage de MM. de Wyzewa et de Saint-Foix que la recherche et la découverte des diverses filiations de Mozart. A peine le petit voyageur (toujours dans sa huitième année) a-t-il passé de France en Angleterre, qu'à l'influence d'un Schobert va succéder celle d'un Chrétien Bach. Après avoir été l'élève, un peu de son père et plus encore de son frère Philippe-Emmanuel, après avoir étudié surtout, à Milan, pendant six ans, le genre et le style italien, Chrétien ou Christian Bach, le dernier fils de Jean-Sébastien, avait été appelé à Londres pour composer des opéras. Il en composait donc, en grand nombre, et d'élégans, de faciles, un peu mondains, parfois délicieux. « Remarquablement écrits pour le chant, et d'une orchestration plus fournie que chez les compositeurs italiens, ces opéras ont consacré la formation définitive d'un genre entièrement dépouillé de la raideur comme aussi du sérieux et de l'élaboration approfondie de l'ancien opéra... Leur influence sur lui (Mozart) fut véritablement énorme ; on peut dire que, durant toute sa jeunesse, Mozart est resté imprégné du style et de l'esprit même de Chrétien Bach dans le style de l'opéra... Ce mélange d'élégance discrète, de pureté mélodique, de douceur parfois un peu molle, mais toujours charmante, cette préférence de la beauté à l'intensité de l'expression dramatique, tout cela est venu directement à Mozart des opéras de Chrétien Bach. » — Resterait seulement à savoir, — et nous l'apprendrons tout à l'heure, — ce qu'à tout cela, qui lui venait en effet de Chrétien Bach, et des autres, Mozart a personnellement ajouté.

Ils étaient légion, les autres. Allemands ou italiens, musiciens de théâtre ou de musique pure, auquel d'entre eux le petit Mozart n'aurait-il point alors adressé le salut et le remerciement de Dante à Virgile ! Agé de douze ans, à Vienne, il écoute avec le même plaisir et le même profit (son œuvre d'alors en porte témoignage) les opéras sérieux d'un Gluck ou d'un Hasse, *Alceste* ou *Partenope* et des opéras bouffes italiens comme la *Buona figliuola* de Piccini.

Un Mozart français, un Mozart italien, un Mozart allemand, ces trois personnes coexistent en vérité dans la nature unique de Mozart. Chacune des trois s'y révèle. La dernière a maintes fois subi l'influence, l'empreinte même de deux grands maîtres fraternels, les Haydn : Joseph,

l'aîné, le plus grand, celui qu'on oublie, et le plus jeune, Michel, celui qu'on ignore. MM. de Wyzewa et de Saint-Foix ont suivi leurs traces à tous deux à travers l'œuvre du jeune Mozart. Au terme d'une véritable étude consacrée à Michel Haydn, les biographes-critiques ne craignent pas d'écrire : « Il n'est pas douteux que jamais, durant toute sa vie, Mozart n'a rencontré un homme dont le génie fût si singulièrement proche du sien, ni dont l'œuvre dût exercer sur lui une influence à la fois aussi vive et aussi durable. Jusqu'au terme de sa carrière, l'auteur de la *Flûte enchantée* et de l'*Ave verum* est resté l'élève et l'imitateur du vieux Michel Haydn. » C'est beaucoup dire, pensera-t-on peut-être d'abord. Mais, la thèse aussitôt posée, il faudra bien lire les pages suivantes, se rendre à des argumens assez nombreux, assez forts, pour la démontrer et la soutenir.

Pourtant, sur le génie de Mozart le génie de Joseph Haydn ne devait guère avoir une action moins efficace que le génie de Michel. On sait quelle admiration réciproque, quelle tendresse, paternelle et filiale, unit toujours l'un à l'autre Haydn et Mozart. Chaque fois qu'il revint d'Italie, en 1771, 1772, 1773, à quinze, à seize, à dix-sept ans, Wolfgang fut pris et repris par l'influence de Haydn. Elle le rendait en quelque sorte à l'esprit allemand. La reprise de 1773, à Vienne, fut la plus forte. Haydn traversait alors une des époques de sa vie où il conçut la notion la plus haute de l'objet et du caractère de son art. Il régnait en maître sur le monde musical viennois. Mozart, le sensible et souple Mozart, ne tarda pas à se constituer son élève et son imitateur. Il reconnut aussitôt combien l'idéal de Haydn dépassait en grandeur, en dignité, l'idéal plus léger et plus menu que lui avaient offert les œuvres de l'école italienne de son temps. On aimerait suivre jusqu'au bout, et dans le détail, l'action et la réaction réciproque des deux génies, car il se fit dès lors entre eux de nobles et pieux échanges. Mozart ne devait pas être ingrat, et tout ce qu'adolescent, presque enfant encore, il avait reçu de Haydn, sa maturité le rendra plus tard à la vieillesse de son maître. Ainsi l'un et l'autre et l'un par l'autre, ces deux grands hommes furent plus grands tour à tour.

Il semble en vérité que tous les principes, tous les élémens de la beauté sonore épars en ce temps-là dans le monde, se soient réunis pour composer la perfection unique de Mozart. Avec sa grâce, avec son sourire d'enfant, il allait, dérobant à tous les peuples, à tous les maîtres, le secret de leur chant et de leur âme elle-même. Et tous ils se laissaient dépouiller, un peu surpris, mais bientôt plus heureux encore de retrouver et de reconnaître, sans savoir par quel enchante-

ment, leur propre voix plus pure et leurs concerts plus harmonieux. Dans l'œuvre du jeune Wolfgang, l'apport italien ne fut pas le moins abondant. Les deux biographes-critiques en ont dressé le bilan après chaque séjour de l'enfant au delà des Alpes. Avec tous les documens, toutes les observations qu'ils ont réunies, on composerait un volume à la fois solide et charmant sur l'italianisme de Mozart. Une place d'honneur y serait faite à l'enseignement que Mozart, à Bologne, en 1770, reçut du célèbre Père Martini, « cet homme admirable, ce représentant parfait du génie de sa race et le dernier héritier de ce beau style italien qui naguère avait créé les chefs-d'œuvre des Frescobaldi et des Corelli, et de Haendel même. En se nourrissant de ses leçons, — dont bien d'autres, avant lui, avaient profité, mais personne aussi pleinement ni avec autant de passion, — Mozart s'est trouvé prendre contact avec ce que l'Italie avait à lui donner de plus précieux et de plus sacré. Et si, plus tard, son œuvre va se distinguer de celle de ses plus grands rivaux par un caractère de beauté plus pure et plus haute, peut-être le devra-t-elle, en grande partie, à la chance qui lui aura permis de consacrer ces trois mois de sa jeunesse à recueillir l'héritage des vieux maîtres italiens. »

Italiam! Italiam! Un siècle après Mozart, un autre, un tout autre grand musicien d'Allemagne devait aussi jeter ce cri de désir et d'amour que, depuis Virgile, ont proféré tant de lèvres humaines. Richard Wagner lui-même ne rêva-t-il pas je ne sais quelle alliance entre son génie et le génie latin? Dans une mémorable lettre adressée à Arrigo Boito, il exprima l'espoir que son Lohengrin, descendant alors en Italie, pourrait être le messager et comme le héraut de cette union mystérieuse. Mais c'est à Mozart, au seul Mozart, qu'avait été réservée la faveur de l'accomplir. Pour nul autre autant que pour le mélodieux enfant, l'Italie ne se montra bienfaisante et généreuse. L'amour dont elle l'aima n'eut rien de jaloux ni de sévère. Elle ne prétendit point régner seule en son cœur; elle accepta le partage avec sa patrie. Et même, par un contraste, sinon par une contradiction piquante, l'Italie fut un jour témoin de l'évolution ou de la révolution tout allemande qui vint, parmi tant d'autres, changer l'âme toujours changeante du jeune Mozart. L'ouvrage, abondant en surprises, que nous étudions, n'offre pas de plus curieux épisode, ni jusqu'ici de moins connu. C'était à Milan pendant l'hiver de 1772-1773. Mozart avait dix-sept ans. Hôte de l'Italie pour la troisième et dernière fois, il achevait la composition et préparait la représentation de l'opéra qui lui avait été commandé, *Lucio Silla*. L'ouvrage devait « passer » le 26 décembre

1772. Le 5 du même mois, vingt et un jours auparavant, Wolfgang écrivait tranquillement à sa sœur : « Encore quatorze morceaux à faire et puis j'aurai fini. » Au jour dit, il eut fini en effet. Le succès de *Lucio Silla* fut médiocre. L'ouvrage néanmoins contient plusieurs passages, un épisode en particulier (la scène des tombeaux) qui, par « l'ardente beauté, » par « la profondeur tragique, » se placent au premier rang de tout l'œuvre dramatique du maître. Et puis, et surtout, ces fragmens apparaissent comme les symptômes d'un état d'esprit et d'âme, d'un accès, d'une véritable crise de romantisme que va traverser pendant quelques mois le génie du jeune Mozart. L'Allemagne entrait alors dans la période d'agitation passionnée que l'on désigne communément par le nom de *Sturm und Drang* et que représentent, dans l'ordre littéraire, des œuvres telles que la *Lénore* de Bürger et le *Werther* de Gœthe (1774).

La musique ne pouvait échapper à cette influence. Il semble même qu'elle l'ait subie la première. Alors sur les fronts les plus purs, les plus calmes, un souffle d'orage passa. Jusque chez un Haydn, M. de Wyzewa naguère a constaté ce mouvement de fièvre. Il a surpris une chaleur, un trouble et vraiment un frisson nouveau dans certaines œuvres étranges et magnifiques telles qu'une sonate pour piano en *ut* mineur, une série de quatuors savans et dramatiques et surtout ces « prodigieux poèmes de douleur pathétique » que sont les symphonies appelées la *Passion*, les *Adieux* et la *Symphonie funèbre*. Aujourd'hui c'est, dans l'œuvre de Mozart, à la même époque, exactement la même année (la dix-septième de la vie de Mozart) que par les mêmes signes le même état nous est révélé. État, ou, comme disaient les anciens, *èthos* allemand, propre à l'Allemagne d'alors, et par où l'on ignorait communément que Mozart adolescent eût passé. Chose plus surprenante encore : le hasard ayant voulu que l'Italie fût témoin de ce passage et que le « mal romantique » atteignît Mozart pendant qu'il se trouvait à Milan et composait un opéra italien, c'est dans la langue musicale italienne qu'il exprima des sentimens allemands. Et cela, qui, chez tout autre, n'eût pas manqué de produire un contraste, voire une disparate, ne fit qu'ajouter une harmonie de plus à ce génie en tout et toujours harmonieux.

L'espace nous est ici trop mesuré pour suivre Mozart à travers les détours et les retours même d'un chemin qu'on avait, jusqu'ici, cru moins sinueux. Plus d'une étape encore, dans l'un ou l'autre sens, offrirait l'intérêt le plus vif et le plus imprévu. MM. de Wyzewa et de Saint-Foix, avec délicatesse, les ont toutes su distinguer et définir.

Par les œuvres seules, à défaut de documens, ils nous montrent quelle année bénie et féconde est la dix-septième année de Mozart, l'année du « grand effort créateur. « Un peu plus loin, rien que ce titre d'un autre chapitre : « la vingtième année, » quand c'est de Mozart qu'il s'agit, n'est-il pas une promesse et comme un programme de fête ! Nous parlions de régression tout à l'heure. Une fois, une seule, sur sa route enchantée, on dirait que Mozart s'arrête, s'il ne recule. Par un de ces reviremens qui lui sont familiers, il passe et peut-être il descend, du grand style à la « galanterie, » ainsi qu'on appelait de son temps le genre, ou l'idéal, — car après tout c'en était un encore, — de la musique seulement agréable et légère. C'est aux environs de sa dix-huitième année que le déjà savant et vigoureux artiste se transforme, — pour un temps, — en un poète assurément délicieux encore, mais « plus préoccupé d'amuser et de ravir ses auditeurs que de les émouvoir en exposant devant eux les passions de son propre cœur. »

Quoi qu'il en soit, et si l'on ne craignait de jouer sur les mots, on appellerait volontiers cette nouvelle biographie critique une histoire, — très neuve en effet à cet égard, — des variations du jeune Mozart. Mais sous ces variations, à travers les influences diverses, il fallait maintenir, sauvegarder l'unité et la personnalité du maître ; il importait de nous faire comprendre, sentir, comment et pourquoi Mozart et non point Chrétien Bach, ou Haydn, ou Schobert a été le vrai, l'unique Mozart. C'est à quoi les auteurs ont parfaitement réussi. Non pas qu'ils aient tenté nulle part, isolément, la définition ou le portrait du génie de Mozart. Mais plutôt ils en ont, un peu partout, à tout propos, et sans jamais les rassembler en masse, noté les élémens ou les traits. Dès le début, rappelant telle ou telle anecdote, ils ont bien montré, dans le caractère, dans la vie et dans l'œuvre de « l'enfant prodige, » l'alliance jusque-là sans exemple et qui depuis ne s'est pas renouvelée, du naturel et du merveilleux. Tout est miracle chez le petit Mozart, mais avec un air simple, familier, je dirais presque ingénu. Plus tard, en étudiant la formation ou la composition du génie de Mozart, les deux historiens-critiques ont pris soin d'y signaler, non seulement à côté, mais au-dessus de l'apport extérieur, l'élément personnel, enfin le don de Dieu, plus fort, plus sacré que toutes les influences humaines. Ainsi Mozart a reçu beaucoup d'un Chrétien Bach. Mais à tout ce qu'il lui doit il ajouta « le secret d'une beauté plus parfaite » et s'il a parlé quelquefois la même langue, il s'en est du moins servi pour « traduire des sentimens d'un degré plus haut. » Est-ce à l'œuvre d'un Michel Haydn que nous comparerons l'œuvre de Mozart? Il fau-

dra bien alors avouer, avec MM. de Wyzewa et de Saint-Foix, que « le produit de l'élève contient pour ainsi dire plus de musique, une portée expressive plus haute et une réalisation plus parfaite que n'en contenait son modèle immédiat. Et cela « sans compter un certain don mystérieux de vie artistique, qui toujours nous fera apparaître comme un seul et même ensemble un chef-d'œuvre de Mozart. » Enfin et surtout lorsque les deux auteurs, quittant, comme ils font souvent, comme on leur sait gré de le faire, le langage technique, en viennent à nous parler « de ce secret de simple et transparente beauté, de cette mélodie constante et vraiment « infinie, » de ce don de transfigurer toutes choses en chant ; » de ce besoin irrésistible, continu, absolu, de vivre en beauté et de représenter ainsi toute vie et toute la vie, alors il semble bien qu'on ne puisse manquer de reconnaître ici, dégagée des antécédens ou des alentours, la personnalité, bien plus, l'essence, et la plus pure, du génie de Mozart.

Elle se répand à travers le livre et, tout entier, le pénètre. On la respire en chacune des œuvres citées, de la première à la dernière. Oui, la première de toutes, un petit menuet composé par Wolfgang à l'âge de six ans (janvier 1762) est déjà du Mozart. « Le style est encore d'une simplicité tout enfantine ; la basse reste sèche et pauvre, se bornant à marquer le rythme. » Mais comparez-le seulement avec un autre menuet, gravé sur la même page, dont l'auteur est le père de Wolfgang et son premier maître : vous sentirez aussitôt la différence profonde, l'abîme entre les deux natures, « et combien l'enfant, par instinct, » avait déjà « le don de faire chanter sa musique, de la rendre vivante. »

En ce peu de notes, les premières que l'imagination de Mozart ait conçues, que ses petites mains aient jouées, je ne sais quoi nous émeut et nous attendrit. Le premier volume de MM. de Wyzewa et de Saint-Foix s'ouvre sur cette citation. Le second se ferme, ou peu s'en faut, sur une autre, qui, pour d'autres raisons, peut également nous toucher. L'œuvre, dont on lit ici les quatre premières mesures, est un graduel pour la fête de la Vierge. Daté du 9 septembre 1777, lendemain de la Nativité, peut-être fut-il composé pour la dite fête et recopié le jour suivant. Il est écrit pour quatre voix, avec accompagnement de quatuor et d'orgue, en contrepoint aisé. Quelques traces de styles « galant, » çà et là certaine concession au goût profane s'y découvrirait sans peine. L'expression générale du petit morceau n'en est pas moins pieuse et tendre, le recueillement profond avec simplicité. « Nulle part autant que dans ce *Sancta Maria*, — jusqu'à l'*Ave*-

verum de 1791, qui d'ailleurs n'est pas sans le rappeler singulièrement, — Mozart n'est parvenu à réaliser, à l'aide des procédés tout mondains de la musique de son temps, un idéal nouveau du chant religieux, traduisant l'émotion d'un cœur chrétien en présence de la Vierge, comme d'autres œuvres, instrumentales ou vocales, traduisent les émotions de l'amour ou de la souffrance profane. » Et puis il n'est pas jusqu'aux paroles, latines, qui ne donnent à cette composition de Mozart un sens particulier, un intérêt biographique, une valeur d'âme en quelque sorte autant qu'une valeur d'art. « Sainte Marie, mère de Dieu, je vous dois tout; mais, à partir de ce moment, je me voue expressément à votre service, et vous choisis pour ma patronne et ma gardienne. Votre honneur et votre culte ne s'effaceront plus de mon cœur; jamais je ne les abandonnerai ni ne les laisserai violer par d'autres personnes dépendant de moi, ni en paroles, ni en fait. Sainte Marie, accueillez-moi miséricordieusement, prosterné à vos pieds. Protégez-moi dans la vie et me défendez à l'heure de la mort. *Amen.* »

Quand il écrivit ce morceau religieux, en l'honneur de la Vierge, Wolfgang n'avait pas encore accompli sa vingt-deuxième année. Il se préparait à quitter encore une fois Salzbourg, le 23 septembre, pour commencer, en compagnie de sa mère, le grand voyage qui devait, par Munich, Augsbourg et Mannheim surtout, le mener, ou le ramener à Paris. On sait, par d'autres documens, qu'il était, à cette époque, engagé dans une congrégation ou une confrérie « mariale. » Dès lors on comprend, on goûte même, à la veille du jour où le jeune et pieux pèlerin allait se remettre en route, la beauté, la ferveur et la dévotion de cette « harmonieuse prière, » véritable consécration à la Vierge, des vingt ans de Mozart.

Ainsi, dans ce livre, chaque œuvre de Mozart, analysée en soi, comme pure musique, est traitée encore comme élément de biographie, mais d'une biographie surtout intérieure et psychologique, où l'esprit et l'âme ont plus de part que les événemens. MM. de Wyzewa et de Saint-Foix ont intitulé leur étude : *Mozart, sa vie musicale et son œuvre*. Le titre ne ment pas : c'est bien en musique que l'on voit ici vivre Mozart. De quelle vie ondoyante et diverse, nous avons essayé de vous en donner l'idée. Lisez le livre pour en avoir le sentiment et presque la sensation. Il n'est pas un genre musical où ne se soit essayée, illustrée l'Enfance et la Jeunesse de Mozart. Musique d'opéra, de concert, de chambre, d'église, à quoi Wolfgang, à vingt ans, n'avait-il pas touché de ses mains légères, de ses divines mains! Pour lui, par lui, tout devenait musique, parce que tout était musique en lui.

Rien, fût-ce un repas, ne lui paraissait indigne d'être accompagné, d'être honoré, d'être embelli pas les sons. Il a composé des « musiques de table » destinées aux festins que donnait le prince-archevêque de Salzbourg. C'était des « divertissemens, » ou de simples « entrées pour trompettes et timbales, » accompagnées parfois de deux flûtes, annonçant d'autres « entrées, » celle des hôtes et celle même, non moins solennelle, des plats. Et puis, quand le jeune Wolfgang avait rempli de ses chants les salles de fête et de théâtre, les églises et les chapelles, le palais des grands et la maison de Dieu, son génie débordant s'échappait au dehors. Les places, les rues de Salzbourg résonnaient de ses « musiques de plein air, » et les sérénades de Mozart faisaient la ville de Mozart harmonieuse, dans l'ombre claire des nuits d'été

Ce livre même, écrit à la gloire du maître, est une harmonie, un perpétuel concert. Les citations musicales y sont en si grand nombre que non seulement on le lit, mais on l'écoute. On l'a fermé depuis longtemps, que l'on croit toujours l'entendre. Il laisse en nous l'impression, l'écho, ou plutôt mille échos d'une fête sonore, d'une fête exquise, et la jeunesse de Mozart continue de chanter à nos oreilles. En son langage familier et mystique, il nous souvient qu'un jour Gounod nous disait : « Mon enfant, quand j'entrerai — si j'y entre, comme je l'espère, — au Paradis, je saluerai d'abord le bon Dieu. Mais après, tout de suite après, je demanderai : Maintenant, et Mozart? Où est Mozart. » Dès ce monde, en attendant l'autre, le lecteur sait désormais où trouver Mozart, le jeune Mozart.

Camille Bellaigue.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UN RECUEIL DE LETTRES DE WILLIAM COWPER

Letters of William Cowper, avec une introduction et des notes de J. G. Frazer, 2 volumes in-18. Londres, librairie Macmillan, 1912.

Il y avait à Londres, vers la fin de l'année 1762, un jeune avocat sans causes, appelé William Cowper, à qui l'un de ses oncles, fonctionnaire important de la Chambre des Lords, avait fait obtenir déjà une petite pension annuelle de 60 livres sterling, pour l'empêcher de mourir de faim. Et lorsque, vers ce même temps, deux emplois se trouvèrent vacans dans l'administration de ladite Chambre, l'excellent oncle s'empressa d'en offrir un à son neveu William, qui tout d'abord se montra profondément ravi de la perspective de pouvoir vivre ainsi de son propre travail. Bientôt, cependant, le jeune homme s'avisa que l'un comme l'autre des deux emplois vacans comportait une part de responsabilité, — ou, pour mieux dire, de « publicité, » — bien pesante pour le pauvre être timide et nerveux qu'il était par nature ; si bien que son oncle, touché de ses scrupules, lui promit de solliciter et d'obtenir pour lui un autre emploi beaucoup moins lucratif que ceux dont les charges l'avaient effrayé, mais ayant sur eux l'avantage de convenir le mieux du monde à son tempérament. Il ne s'agissait plus, en effet, de devoir assister et prendre part aux débats de la haute assemblée, mais simplement de rédiger tout à l'aise, dans le silence et la tranquillité d'un bureau, le compte rendu officiel des séances passées. Cette fois, William Cowper fut trop heureux d'accepter la proposition ; et déjà il confiait joyeusement à ses amis ses beaux

rêves de fortune et de gloire prochaines, — car il avait la passion des lettres, et espérait bien consacrer désormais ses loisirs à la composition de magnifiques poèmes qu'il avait en tête, — lorsqu'un détail lui fut révélé qui, suivant ses propres paroles, lui produisit l'effet d'un coup de tonnerre. L'emploi en question le dispenserait bien, il est vrai, de la terrible nécessité d'avoir à comparaître, chaque jour, devant l'assemblée des Lords : mais avant d'être admis à s'installer dans son calme et délicieux bureau, il aurait à comparaître au moins une fois en présence de l'auguste assemblée, afin de subir une espèce de petit examen, et encore suivi d'une prestation de serment !

La chose parut si effrayante au pauvre garçon qu'il fut tenté de signifier à son oncle l'impossibilité où il se sentait d'accepter cet emploi-là, tout de même que les autres. Il finit pourtant par s'armer de courage, sur les instances affectueuses de sa famille et de ses amis. Pendant six mois, par manière de préparation à un examen qui ne devait pas durer plus de quelques minutes, il dépensa ses journées et ses nuits à lire, à relire, à apprendre par cœur les comptes rendus de toutes les séances de la Chambre des Lords. Et sans doute, il aurait succombé à la fatigue de cette tâche inutile, s'ajoutant à l'affreuse épouvante qui décidément ne cessait pas de le torturer, si son oncle et d'autres parens ne l'avaient obligé, un mois environ avant la date fixée pour son examen, à aller se reposer sur la plage de Margate. Il eut là de courtes vacances qui réussirent très suffisamment, — semblait-il, — à lui rendre sa légère et charmante sérénité de jadis. Dans une lettre qu'il écrivait à une de ses cousines, dès la veille de son départ de Londres, il commençait déjà à railler ses folles alarmes des mois précédens et à célébrer de nouveau l'enviable existence que lui réservait l'avenir, — aussitôt qu'il aurait franchi l'insignifiante formalité de son examen. « Que si seulement je réussis dans mon entreprise, disait-il, j'aurai la satisfaction de pouvoir m'affirmer que les volumes que j'écrirai seront pieusement conservés d'âge en âge, et dureront aussi longtemps que la Constitution anglaise. »

Mais évidemment William Cowper ne se trompait pas sur soi-même en exprimant, quelques lignes plus loin, cet aveu ingénu : « Je vois bien que je suis d'une nature singulière, et très différent de tous les autres hommes que j'aie jamais rencontrés. » Car lorsque, après son retour de Margate, le jour du fameux examen, son oncle vint le chercher dans son petit logement du Temple pour le conduire devant les Lords, il trouva le malheureux candidat étendu à terre, une corde au cou. Le jeune homme avait eu si peur de mourir de peur, en

comparaissant devant l'assemblée, qu'il avait préféré mourir tout de suite, et avait essayé de se pendre! Encore les contusions qui lui restaient de sa chute n'étaient-elle rien en comparaison de l'horrible désordre qu'allait dorénavant laisser pour toujours, dans son esprit, cette crainte puérile d'avoir à affronter, durant quelques instans, plusieurs centaines de visages inconnus et sévères. En décembre 1763, après plusieurs tentatives de suicide, sa folie prit une tournure si grave qu'on fut forcé de l'enfermer à Saint-Albans, dans l'asile d'aliénés du docteur Cotton.

De tout temps, d'ailleurs, la folie avait projeté son ombre sur ce frêle cerveau, désormais effondré. William Cowper était né trente-deux ans auparavant, dans un village du comté de Hertford, où son frère exerçait les fonctions de pasteur. Par sa mère, petite-fille du poète et théologien John Donne, il descendait du roi d'Angleterre Henri III ; et pareillement son père, malgré sa pauvreté, appartenait à l'une des plus anciennes familles du royaume. Mais sans doute ce père devait avoir le sang vicié par quelque grave maladie contractée dans sa jeunesse ou peut-être héritée de ses parens : car le fait est que ses cinq premiers enfans étaient morts au berceau. Puis la jeune mère de William était morte à son tour, six ans après la naissance de celui-ci, en mettant au monde un nouvel enfant. Aussitôt après cette mort de sa mère, le petit garçon avait été envoyé dans une école lointaine où, pendant deux ans, il avait eu à endurer toute sorte de supplices corporels ou moraux de la part d'un autre élève beaucoup plus âgé, — une de ces jeunes brutes qui prennent leur plaisir à torturer d'infortunés petits êtres livrés à leur merci, simplement parce qu'elles les savent sans défense contre elles. Et déjà, sous l'effet de ces persécutions incessantes, la nervosité native de l'enfant menaçait de s'exaspérer, lorsqu'un mal d'yeux tout à fait insolite, — et qui semblerait, lui aussi, dénoter chez le futur poète la présence d'une incurable « tare » héréditaire, — l'avait sauvé très opportunément de la folie, ou peut-être de la mort, en l'obligeant à passer dix-huit mois dans la maison d'un médecin oculiste. Après quoi, il avait fait de brillantes humanités au célèbre collège de Westminster, et puis s'était inscrit au barreau, et n'avait pas tardé à émerveiller tous ses camarades par une verve poétique infiniment légère et chantante, imprégnée de cette lumineuse gaieté qui paraît bien avoir formé, jusqu'au bout, l'essence intime de l'esprit et du cœur de Cowper. Mais voici que tout d'un coup, vers l'âge de vingt-cinq ans, la mort accidentelle d'un ami, et le

chagrin de devoir renoncer à la main d'une belle cousine tendrement aimée, étaient venus substituer à cette joyeuse humeur native une hantise d'idées noires, de craintes sans objet et de folles angoisses, à tel point que le pauvre garçon s'était cloîtré dans sa chambre et avait rompu tous rapports avec sa famille. Heureusement une de ses cousines, — la sœur aînée de celle que le poète aurait voulu épouser, — avait deviné le caractère morbide du changement survenu dans son attitude à l'égard de ses proches. Sur la prière de la jeune fille, son fiancé s'était rendu chez le misanthrope improvisé et l'avait emmené avec soi, presque de force, à Southampton, où quelques mois de repos, et surtout une série de promenades en mer, avaient suffi à guérir Cowper de sa mélancolie. Aucun nuage n'avait plus troublé, depuis lors, la douce tranquillité de sa vie, jusqu'où jour où l'offre malencontreuse du major Cowper allait compromettre de nouveau, — et, cette fois, irréparablement, — l'équilibre d'un cerveau le moins fait qu'il y eût jamais pour supporter les cahots de notre existence terrestre. « Si j'étais aussi approprié à la vie de l'autre monde que je le suis peu à celle de ce monde-ci, — écrivait très justement William Cowper à sa chère cousine, — tous les saints de la chrétienté auraient le droit de m'envier. »

Entré dans la maison du docteur Cotton en décembre 1763, le poète n'en sortit que deux années plus tard. Sous l'influence, sans doute, de la stricte éducation protestante qu'il avait reçue en sa qualité de fils et de petit-fils de pasteurs, sa folie avait revêtu d'emblée une portée et une couleur essentiellement religieuses. Pendant la première année de son séjour à Saint-Albans, Cowper était torturé par l'horrible certitude de sa damnation éternelle. Puis au contraire, une voix céleste lui avait appris qu'il avait le privilège d'être à jamais sauvé; et si grande avait été sa joie, devant cette nouvelle, qu'il avait dorénavant tâché par tous les moyens à ne plus dormir, — les rêves de son sommeil lui apparaissant comme de plates et vilaines réalités, en regard du magnifique rêve qu'il vivait tout éveillé.

Peu à peu, cependant, cette seconde phase elle-même du délire de Cowper commença à s'apaiser; les médecins eurent l'agréable surprise de constater qu'un peu de lumière et de calme renaissait dans l'esprit de leur jeune client. Vers le milieu de l'année 1765, le malade se trouva suffisamment rétabli pour qu'on lui permît de quitter Saint-Albans et d'aller demeurer dans un village voisin de Cambridge, où demeurait son frère. Quatre ans après, ce fut dans

une autre bourgade de la même région, à Olney, que vint s'installer le futur poète, en compagnie d'une excellente femme, Mme Unwin, veuve d'un pasteur, qui lui servait à la fois de garde-malade et de confidente. Ce séjour à Olney se prolongea dix-sept ans, jusqu'en 1786 ; ou plutôt l'on peut dire qu'il se prolongea jusqu'au bout de la longue carrière du poète : car le village de Weston, où Cowper et Mme Unwin se transportèrent en 1786, n'était situé qu'à quelques pas de leur ancienne habitation d'Olney ; et lorsque Cowper, en 1795, fut emmené par un de ses neveux à Norfolk, où il allait mourir cinq années plus tard, l'étincelle de raison inespérément rallumée en lui à Saint-Albans s'était désormais éteinte pour toujours.

Pendant les trente années de sa « lucidité » relative, de 1765 à 1795, William Cowper a ainsi vécu misérablement dans un coin de province, sans autres ressources que la petite pension que lui accordait sa famille. Le logement qu'il occupait à Olney était si étroit et si sombre que tous ceux qui l'ont vu nous le décrivent comme une « prison : » après le départ du poète, un savetier l'a jugé trop incommode pour consentir à s'y installer. Trente années d'une existence obscure et monotone, sans autre distraction que de menus travaux domestiques et, chaque jour, la même promenade au bras de Mme Unwin. Mais le plus affreux est que, depuis sa sortie de Saint-Albans, William Cowper n'a plus jamais cessé d'être fou : obsédé d'une mélancolie à la fois plus persistante et plus douloureuse que celle qui, chez nous, a harcelé le cerveau d'un Jean-Jacques ou d'un Gérard de Nerval. Trois fois, durant ces trente années de sa vie solitaire, le poète anglais a été repris de crises violentes comme celle qui, naguère, l'avait fait enfermer chez le docteur Cotton, — mais avec ce trait aggravant que, désormais, nul espoir d'éternelle béatitude n'est plus venu se mêler en lui à l'effroyable attente d'une damnation éternelle. A trois reprises, le malheureux s'est trouvé hors d'état, pendant de longs mois, d'échapper par aucun « divertissement » à la vision de l'abîme infernal ouvert devant lui : de telle sorte qu'il pleurait et hurlait d'épouvante, se refusant à parler, à manger, à sortir de sa chambre, et ne voyant dans ses amis de la veille que des émissaires de Satan, ou bien encore de ténébreux ennemis acharnés à sa perte. Après quoi, comme je l'ai dit, cinq ans avant sa mort, une nuit profonde s'est répandue dans son cerveau ; et je ne sais rien qui égale l'horreur des quelques lettres écrites par lui durant cette période finale de son martyre. Qu'on lise, par exemple, la première en date de ces quelques lettres, adressée le 27 août 1795 à la tendre et fidèle cousine dont l'active amitié a été

l'une des plus précieuses consolations de William Cowper, tout au long des années. La lettre ne porte plus d'intitulé, et commence brusquement de la façon que voici :

Sans l'ombre d'espoir, comme toujours, et surtout afin de me satisfaire moi-même en appliquant une fois encore ma plume sur le papier, j'écris ces quelques brèves lignes à une personne que je serais trop heureux de pouvoir satisfaire pareillement en les lui envoyant. Le plus misérable et abandonné des êtres, je foule aux pieds, en pliant sous le fardeau d'un désespoir infini, un rivage que j'ai foulé jadis tout animé de gaîté et de joie. Chaque vaisseau qui approche de la côte, je le regarde d'un œil de haine et de terreur, craignant qu'il n'arrive avec la commission de s'emparer de moi. La falaise est ici d'une hauteur telle qu'il est effrayant de plonger ses yeux au-dessous de soi. Hier soir, au clair de lune, je suis passé plusieurs fois à moins d'un pied du rebord, avec la certitude d'être écrasé en miettes s'il m'arrivait de tomber. Mais encore que, peut-être, d'être écrasé en miettes eût été ce qui pouvait m'arriver de meilleur, je me suis détourné du précipice, et m'attends à être écrasé par d'autres moyens. A deux milles de la côte se trouve un haut rocher solitaire, que la falaise a laissé debout en s'écroulant alentour. Je l'ai déjà visité deux fois, et y ai reconnu un emblème de ma propre personne. Séparé violemment de tout mon entourage naturel, je me dresse debout, isolé, et attends la tempête qui va me renverser.

Je n'ai aucune perspective de vous revoir jamais, bien que mon domestique Samuel m'assure que je reverrai ma maison de Weston, et que vous viendrez m'y rejoindre. Mes terreurs, lorsque je suis parti de cette maison, ne m'ont point permis de lui dire : « Adieu à jamais ! » Je le lui dis maintenant : souhaitant, mais souhaitant en vain, de vous revoir une fois encore, et souhaitant aussi qu'il me fût permis à présent de m'appeler votre bien affectueux ami, avec autant de confiance et de chaleur que je le pouvais autrefois. Mais tout sentiment qui me permettrait de m'appeler ainsi a depuis longtemps, comme vous le savez trop bien, abandonné le cœur de — W. C.

« Mon état d'esprit, écrit-il dans une autre lettre, est un milieu à travers lequel les beautés mêmes du Paradis ne pourraient passer sans s'imprégner de douleur. » Telle a été l'existence de William Cowper pendant ces longues crises dont il était ressaisi après trois ou quatre années de relâche, et dont la dernière devait l' « écraser, miette par miette, » jusqu'à sa mort! Mais cela encore ne suffit pas à laisser entrevoir toute la rigueur de l'incroyable supplice qu'il a eu à subir. Car le fait est que, même dans l'intervalle de ces crises, et presque sans arrêt, Cowper s'est trouvé hanté de l'affreuse certitude de sa damnation. Pas un instant, depuis sa sortie de Saint-Albans jusqu'à sa mort, il n'a pu rester seul, et laisser à son esprit le loisir d'errer librement, sans qu'aussitôt la vision de l'enfer surgît devant lui, d'un

enfer béant sous ses pas, prêt à l'engloutir. La nuit, surtout, pour peu que le sommeil tardât à venir, c'était vraiment comme si le malheureux se fût déjà senti précipité au fond de la géhenne; et il avait beau renforcer les doses de laudanum, afin de hâter ou de prolonger le sommeil libérateur : toujours, d'année en année, ses insomnies devenaient plus fréquentes, entraînant à leur suite un tel cortège d'atroces visions que parfois, malgré tout son courage héroïque, le pauvre Cowper ne parvenait pas à produire, dans la matinée du lendemain, sa ration habituelle de vers alexandrins, — remède qu'il avait reconnu plus efficace encore que le laudanum pour rendre à sa pensée quelques heures de repos.

Les alexandrins qu'il produisait ainsi chaque jour étaient destinés à une traduction nouvelle de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, commencée dès l'automne de 1785, et dont le patient achèvement allait former jusqu'au bout la principale distraction de William Cowper. Mais il y avait longtemps déjà que celui-ci avait imaginé de chercher, dans un retour à son art d'autrefois, l'oubli des hideux cauchemars qui le torturaient. Tout d'abord, au sortir de Saint-Albans, il avait combattu son mal en faisant divers travaux de menuiserie ou de jardinage. A ces travaux avait succédé la peinture : mais cet art-là coûtait trop cher, et, de plus, force était bien à l'apprenti-peintre de s'avouer que ses figures « n'avaient que le seul mérite d'être tout à fait sans rien d'équivalent dans la nature ni dans l'art. » Un jour, Mme Unwin lui avait conseillé d'écrire un poème sur les « progrès de l'incrédulité. » Il avait écouté le conseil, et, après ce premier poème religieux, il en avait composé une demi-douzaine d'autres, toujours afin de lutter contre ses idées noires. Puis, insensiblement, le ton de sa poésie s'était détendu. Une dame de ses amies lui ayant raconté l'amusante histoire d'un gros bourgeois de Londres qui avait été emporté bien au delà de sa destination par un cheval désireux de s'en retourner rapidement jusqu'à son écurie, Cowper avait dû à cette histoire la chance miraculeuse de pouvoir passer toute sa nuit dans un éclat de rire; après quoi, le matin, pour chasser le retour de ses sombres hantises, il avait mis en vers le récit de son amie. L'*Histoire divertissante de John Gilpin*, tel était le titre qu'il avait donné à son poème; et le fait est que, jusqu'à l'apparition du non moins immortel M. Pickwick, aucune autre « histoire » n'allait « divertir » toutes les classes et tous les âges de la nation anglaise autant que celle-là. Mais qui sait si Cowper, en l'appelant de ce titre, n'a pas songé au genre particulier de « divertissement » qu'il en avait d'abord retiré pour son

propre compte? Un peu plus tard, la même amie, comme il se plaignait de n'avoir plus aucun sujet à mettre en vers pour résister aux assauts du mauvais Esprit, l'avait engagé à chanter le sofa où elle venait de s'étendre : et Cowper s'était employé aussitôt à chanter le sofa, et le charmant éloge qu'il en avait fait avait constitué le premier chant d'un grand poème familier, la *Tâche*, qui, dès le moment de son apparition, avait émerveillé le public anglais. Aujourd'hui encore, cette *Tâche*, comparable seulement aux spirituels tableaux poétiques du Milanais Parini, est justement appréciée des lettrés de son pays comme le chef-d'œuvre d'un art déjà tout « moderne » dans sa simplicité; et la révolution qu'il a produite dans la poésie anglaise, désormais émancipée de l'emphase « classique, » n'a pas été loin d'égaler celle qu'avait produite un peu auparavant, dans nos lettres françaises, le roman du glorieux frère en folie de William Cowper. Mais toute la beauté et tout le mérite de la poésie du solitaire d'Olney n'empêche pas celui-ci de s'être fait poète, uniquement, pour échapper à l'obsession continuelle de sa mélancolie. « Ma chère cousine, — écrivait-il le 12 octobre 1785 à lady Hesketh, — la dépression d'esprit qui, sans doute, aura interdit à bien des gens de devenir auteurs, c'est elle qui m'a amené à en devenir un. Mon état me met dans l'obligation absolue de m'occuper constamment; et, en conséquence, je tâche par tous les moyens à être constamment occupé. Or, il se trouve que les occupations manuelles ne distraient pas suffisamment la pensée, ainsi que je le sais par expérience, en ayant essayé un grand nombre; tandis que le travail littéraire, et surtout la composition d'œuvres poétiques, offre l'avantage d'absorber la pensée aussi complètement que possible. C'est pourquoi j'écris, chaque jour, pendant une moyenne de trois heures le matin; et, le soir, je transcris les vers composés dans la matinée. Je lis un peu, aussi, mais pas autant que j'écris : car il faut également que j'aie de l'exercice corporel, de telle façon que jamais je ne passe une journée sans ma promenade ordinaire. »

N'est-ce point là, en vérité, une existence épouvantable? Et ne semble-t-il pas que le poète qui s'est trouvé condamné à la vivre ait dû « toucher le fond de la souffrance humaine? » Oui, et le fait est que William Cowper l'a sûrement touché, aussi bien pendant ses trois crises passagères de folie délirante que pendant l'affreuse période des cinq dernières années de sa vie. Les lettres qu'il a écrites pendant cette période, comme je l'ai dit, dépassent en horreur tout ce que j'ai lu d'analogue : avec un mélange singulier de douceur poétique et de

sombre angoisse qui ferait songer à une joyeuse chanson transcrite en ton mineur, et revêtue des poignantes modulations d'une marche funèbre. Et pareillement on ne saurait concevoir l'impression désespérée qui s'exhale des trois ou quatre petits poèmes composés par Cowper durant la même période. Le dernier de tous s'appelle *Le Naufragé*. L'auteur y décrit, en des vers d'une grâce mélodieuse, l'aventure d'un matelot perdu au milieu de l'Océan, — aventure que ses gardiens viennent de lui lire dans les *Voyages* d'Anson :

Aucun poète ne l'a pleuré : mais la page — de récit sincère, — qui nous dit son nom, sa qualité, son âge, — est tout humide des larmes d'Anson. — Et les larmes versées par les poètes ou les héros — ont le pouvoir d'immortaliser les morts.

Quant à moi, je ne projette, ni ne rêve, — en décrivant son sort, — de donner à ce thème mélancolique — une durée impérissable. — Mais le malheur se plaît toujours à découvrir — sa ressemblance dans d'autres cœurs.

Aucune voix divine n'a apaisé la tempête, — aucune lumière propice n'a brillé, — lorsque, privés de tout secours efficace, — nous avons péri, lui et moi, seuls tous les deux ; — mais moi sous une mer bien plus rude que lui, — et englouti dans des abîmes autrement profonds !

Oui, mais, à l'exception de ces périodes de crise, je serais tenté de croire que peu d'hommes ont été plus satisfaits de leur sort, plus agréablement insoucians et gais, en un mot plus heureux, que ce tragique martyr de la destinée. Non seulement ses poèmes nous enchantent surtout par l'incomparable belle humeur dont ils sont pénétrés, — les poèmes les plus « sourians » qu'ait jamais produits la littérature anglaise : c'est aussi par leur sourire ingénu et charmant que ses lettres se sont assuré la place qu'elles occupent désormais dans cette littérature, — et qui est incontestablement la première de toutes, à moins que l'on réserve celle-ci pour les lettres de cette autre victime du sort que fut l'éternel moribond de Menton et de Samoa, Robert-Louis Stevenson. Une nouvelle édition de ces lettres de Cowper vient précisément d'être publiée par la librairie Macmillan : elles sont fameuses, dans leur pays, au même degré que chez nous les lettres de la marquise de Sévigné ; et peu s'en faut que leur lecture, dans le nouveau recueil, m'ait procuré un plaisir égal à celui que m'apportent toujours les expansions maternelles de l'aimable châtelaine de Livry et des Rochers. Ou plutôt je n'ai rien retrouvé, chez le poète anglais, de la profonde sagesse de Mme de Sévigné, écho d'une âme qui a très profondément connu tous les modes divers de l'amour et de la souffrance. Comparées aux lettres de

Cowper. celles de Mme de Sévigné ont une « humanité » bien plus émouvante : nous y découvrons à nu un magnifique cœur tout saignant des luttes de la vie. Mais il y a dans les lettres de Cowper une charmante lumière de printemps, une lumière attiédie et parfumée, qui prête aux détails les plus insignifians un relief, un attrait, une beauté poétique incomparables. D'un bout à l'autre des deux volumes du recueil, — à la condition seulement d'omettre les dix dernières pages, — c'est comme si nous voyions et entendions l'aimable sourire d'un poète tout à fait ignorant des choses de ce monde, mais qui en ignorerait surtout les laideurs et les tristesses, et d'autant plus se sentirait à l'aise pour nous exprimer les doux rêves de son propre cœur.

Est-ce donc que Cowper nous ait menti, ou encore à soi-même, en remplissant ses lettres de ce sourire immortel? La preuve manifeste du contraire nous est suffisamment fournie par d'innombrables passages où le poète, sans l'ombre d'un motif pour l'engager à dissimuler ses sentimens véritables sous un tel aveu, avoue à ses correspondans qu'il est pleinement satisfait de son sort, et ne saurait concevoir une vie plus heureuse. « Je mène l'existence que j'ai toujours souhaitée, — écrit-il le 11 novembre 1782, — et, sauf l'état de dépendance où je me trouve condamné, je n'arrive pas à découvrir en moi un besoin assez large pour qu'il me soit possible d'y édifier un nouveau désir. » D'année en année, ses lettres reflètent le même contentement ingénu. Et jusque dans les lettres des années qui précèdent la catastrophe suprême, Cowper ne manque pas une occasion de nous assurer qu'il tient infiniment à la vie, qu'il serait désolé d'avoir à mourir bientôt, et qu'en somme sa destinée lui plaît telle qu'elle est. Aussi bien conservera-t-il cette étonnante disposition d'esprit jusque pendant l'horreur de ses dernières années. La lettre que j'ai citée plus haut ne nous le montre-t-elle pas « se détournant » avec soin du bord de la falaise, par crainte d'un vertige qui le ferait tomber? Enfoncé dans un désespoir douloureux et sinistre, il nous dit encore qu'il désire vivre : pas une fois sa plainte ne se transforme en un souhait de délivrance, non plus d'ailleurs qu'en un grief contre la puissante main qu'il sent peser sur lui.

C'est là un phénomène psychologique assez étrange, mais d'une réalité incontestable. Peu d'hommes ont été plus parfaitement heureux que l'infortuné William Cowper, malgré tout le poids effrayant qu'il a eu à porter pendant toute sa vie. Et peut-être, en somme, l'étrangeté du phénomène ne l'empêche-t-elle pas de nous paraître explicable, si

nous nous rappelons que, par-dessous le cortège maladif de ses idées noires, le poète de la *Tâche* et de *John Gilpin* est né avec un caractère adorablement léger et joyeux, qui s'est toujours, par la suite, conservé chez lui avec toute sa fraîcheur juvénile en raison même de l'élément de folie dont il s'est trouvé recouvert. Non seulement Cowper a dû à sa tranquille existence de malade le privilège de pouvoir rester à jamais une espèce de grand enfant, libre de soucis matériels et tenu à l'écart des luttes de la vie : sans doute aussi le besoin de réagir contre l'invasion de l'élément morbide, dans son cœur et son esprit, l'aura inconsciemment obligé à renforcer les élémens primitifs et fonciers de son être, de telle manière que sous chacun des assauts continuels de sa mélancolie il s'armait d'une provision plus forte d'insouciance et de gaîté, — sauf parfois pour son implacable adversaire à renverser brusquement, d'un souffle, tout ce patient appareil de sa résistance. Et lorsque, durant les heures cruelles des nuits d'insomnie, le pauvre poète avait été le plus durement harcelé de ses noires visions, d'autant plus ensuite la société bienfaisante de Mme Unwin ou de lady Hesketh, d'autant plus la société même de sa plume et de son papier l'excitaient à profiter de sa victoire momentanée pour se laisser aller délicieusement à l'ardente joie de vivre qu'il sentait se réveiller et chanter en soi.

Encore cette lumineuse et charmante gaîté n'est-elle pas l'unique attrait de la correspondance de William Cowper. La littérature anglaise a l'enviable privilège de posséder deux œuvres infiniment originales, qui, l'une et l'autre, nous permettent de pénétrer jusque dans l'intimité la plus familière d'une vie humaine; et il n'importe guère d'ajouter, après cela, que l'une de ces deux œuvres a pour auteur un sot, la seconde un fou. La première est cette bizarre et merveilleuse biographie de Samuel Johnson par Boswell où s'est conservée toute vivante et parlante, — plus réelle pour nous que les figures de nos plus proches amis, — l'immortelle figure d'un personnage extraordinaire, mélange incroyable de pédantisme comique et de profonde sagesse, de grossièreté et de raffinement, d'apparent égoïsme et de la plus haute noblesse morale. L'autre ouvrage, ce sont ces lettres de Cowper.

Que l'on imagine un peintre de génie, un peintre doublé d'un psychologue et d'un poète, qu'on l'imagine forcé, par un caprice de la destinée, à passer un quart de siècle dans les limites resserrées d'un petit village, et s'amusant en outre, pendant une heure ou deux chaque

jour, à nous décrire minutieusement jusqu'aux moindres détails de tout ce qui l'entoure aussi bien que de ses propres pensées ! Ne voit-on pas le délicieux tableau qui aura chance d'en résulter, et combien le mérite littéraire d'un tel tableau sera encore rehaussé de l'intérêt « instructif » de ce qu'on pourrait appeler son contenu documentaire ? De jour en jour, durant un quart de siècle, un poète dont toute la maîtrise consiste précisément à animer d'une exquise douceur, à la fois musicale et sentimentale, les plus humbles aspects de la vie quotidienne s'est fidèlement ingénié à faire revivre, dans ses lettres, le « microcosme » gracieux de sa maison et de son village, — n'omettant ni les gambades de ses lièvres apprivoisés, ni les chansons de son bouvreuil en cage et des oiseaux qui viennent l'égayer dans son jardin tandis qu'il écrit, ni les menues aventures de ses quelques voisins, ni non plus ses réflexions, souvent admirables, sur les plus graves problèmes de la littérature et de la religion. Tout de même que pas un de nos amis ne nous livre aussi entièrement les clefs de son être que le docteur Johnson dans ses entretiens avec le stupide et consciencieux Boswell, de même il n'y a pas jusqu'à notre entourage ordinaire, l'appartement que nous habitons et notre rue et notre quartier, qui se découvrent à nous aussi pleinement que le fait, dans ces lettres de William Cowper, le milieu où se sont écoulées les souffrances et les joies du poète fou. Mais, au reste, je sens bien que tous les commentaires demeureraient insuffisans à donner une juste idée de l'agrément de ces lettres, avec la double richesse poétique de leur ton et de leurs sujets. J'ai voulu simplement aujourd'hui, à leur propos, rappeler aux lecteurs français l'étrange destinée d'un poète en qui naguère le Joseph Delorme de Sainte-Beuve se plaisait à saluer l'un des plus purs modèles de l'art qu'il rêvait : une autre fois, peut-être, je tenterai d'étudier d'un peu plus près la figure même de l'auteur de *John Gilpin*, en m'aidant de quelques citations de ces lettres fameuses, où, mieux encore que dans ses poèmes, revit et se déploie pour nous son aimable génie.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre poursuit la discussion de la réforme électorale au milieu des incidens les plus divers, les plus passionnés, les plus désordonnés; les partisans du système majoritaire les multiplient avec acharnement; mais, en dépit de leurs efforts, la réforme marche, avance, est sur le point d'aboutir. La grande bataille a été livrée sur la question du quotient électoral dont nous avons à maintes reprises expliqué le caractère et l'intérêt. Le gouvernement demandait, — et il posait à ce sujet la question de confiance, — que le quotient électoral fût calculé sur le nombre des votans et non pas sur celui des inscrits. S'il l'avait été sur le nombre des inscrits, les difficultés relatives à l'attribution des restes seraient devenues inextricables. Le gouvernement l'a emporté. Ce cap des tempêtes, une fois doublé, devenait un cap de bonne espérance avec un horizon éclairci, et si les partisans du régime majoritaire ne se sont pas découragés, c'est qu'ils sont, qu'on nous passe le mot, indécourageables, comme des gens qui combattent pour leur vie même, avec toute la violence du désespoir.

Le projet du gouvernement n'a été jusqu'ici fortement amendé que sur un point dont il n'avait pas fait une question capitale, à savoir le groupement de plusieurs petits départemens en une seule circonscription électorale. Ce groupement se rattachait à des idées très recommandables, mais peu populaires à la Chambre et qui se heurtaient à des mœurs administratives et politiques depuis longtemps établies. M. Poincaré s'est rendu compte des résistances qu'il rencontrerait et il a renoncé à se sacrifier pour les vaincre, remettant à l'avenir le soin de prouver qu'il avait raison, que ses vues étaient aussi justes que larges, enfin que la réforme, pour réaliser pleinement le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, avait besoin de

circonscriptions plus étendues que les limites d'un seul département, au moins lorsque sa grandeur territoriale est au-dessous de la moyenne. Et pour nous prouver à quel point son opinion était bien fondée sur ce point, M. Poincaré a conclu que le rejet de l'apparentement des départemens devait obligatoirement entraîner l'adoption de l'apparentement des listes dans un même département. A dire vrai, nous ne comprenons pas très bien comment ce dernier mal corrigera l'autre, ou même l'atténuera; la logique de cette corrélation nous échappe; mais si on nous dit qu'une nécessité de tactique s'est imposée au gouvernement et qu'il a dû faire une concession à un assez grand nombre de réformateurs tièdes et hésitans qui ne promettaient leur vote que conditionnellement, émettaient des exigences, présentaient presque des sommations, alors nous commençons à comprendre : il a fallu faire la part du feu et on l'a faite. Nous ne le reprocherons pas au gouvernement : il n'était sans doute pas libre de faire autrement et, au total, une réforme boiteuse vaut mieux en ce moment que pas de réforme du tout. Il n'en est pas moins vrai que l'apparentement est en opposition directe avec le principe de la réforme. On sait en quoi il consiste : plusieurs listes peuvent, avant le scrutin, déclarer qu'elles s'apparentent et, en vertu de cette déclaration, elles sont admises à unir les voix qu'elles ont obtenues en sus du quotient électoral, pour se faire attribuer les sièges non pourvus. Qui ne voit à quelles combinaisons de toutes sortes, à quels marchandages, à quelles compromissions cette faculté ne manquera pas de donner naissance? Le but, ou du moins un des buts de la réforme était précisément de faire les élections sur des listes qui représentaient des partis et des opinions définis, tranchés, exclusifs les uns des autres. Ce but ne sera pas atteint. Est-ce tout? Non. La loi a des adversaires avoués, qui l'attaquent directement; et à côté d'elle, parallèlement, un certain nombre de manœuvriers dont on ne serait dire s'ils sont amis ou ennemis, — ils sont tantôt l'un et tantôt l'autre, — lui portant de biais des coups qui l'entament. Ce sont eux qui ont fait voter l'apparentement; puis, encouragés par ce premier succès, ils ont demandé une prime à la majorité. Le mot est moins barbare, mais la chose ne vaut pas mieux. Elle consiste à décider que la majorité, — sera-ce la majorité relative ou la majorité absolue ? on n'est pas encore d'accord sur ce point; — mais enfin que la majorité aura une prime, c'est-à-dire un siège en plus de ce qui lui est strictement dû. Cette disposition est encore en opposition avec l'esprit de la loi, point n'est besoin de le démontrer. Cependant le gouvernement en a accepté le principe.

L'apparentement et la prime à la majorité resteront les deux tares de la loi : ils ne valent guère mieux l'un que l'autre et leur accouplement dénature, sophistique et corrompt une réforme qui, si elle avait abouti dans d'autres conditions, aurait grandement honoré la Chambre et le gouvernement.

Mais on fait ce qu'on peut et nous aurions tort sans doute de nous montrer trop difficiles. La composition de la Chambre actuelle ne permet pas de faire mieux. La réforme ne sera pas parfaite, loin de là; elle sera tout de même une amélioration sur l'état présent. Nous espérons du moins que les choses tourneront ainsi, mais rien n'est terminé. Les dernières convulsions sont quelquefois terribles et les arrondissementiers nous réservent peut-être encore des surprises. Et puis, il y a le Sénat, qui ne dit rien et n'a rien à dire pour le moment, mais qui parlera demain. Au fond, il est peu favorable à la réforme. Devant lui, comme devant la Chambre, le gouvernement aura besoin de tout son sang-froid, de toute son énergie.

Une autre discussion importante a eu lieu au Palais-Bourbon. Il s'agissait du Maroc : le traité qui établit sur lui notre protectorat était soumis à la Chambre. Une discussion sur le Maroc, après tant d'autres dont les dernières sont d'hier, ne devait pas nous apporter des lumières nouvelles ; toutefois la Chambre a entendu plusieurs bons discours : un de M. Barthou qui a remplacé M. Deschanel à la présidence de la Commission des affaires étrangères, un autre de M. Poincaré, et il serait injuste de ne pas faire mention de celui du rapporteur de la loi, M. Long, plein de détails précis et de conseils sensés. L'effet utile de ces discours a été la mise au point d'un certain nombre des questions pendantes : on ne pouvait pas en attendre davantage, car la situation ne se transforme pas toutes les six semaines.

M. Barthou et M. Poincaré ont été d'ailleurs à peu près d'accord sur tous les points et ils se sont montrés fort prudens tous les deux dans les appréciations qu'ils ont faites, soit du présent, soit de l'avenir. M. Barthou, qui venait d'étudier pour la première fois la question avec le supplément d'informations que lui donne sa situation parlementaire officielle, a qualifié de grave l'état actuel du Maroc. La Commission du Sénat, ayant eu l'occasion d'entendre M. le ministre des Affaires étrangères, lui a demandé ce qu'il fallait penser de ce mot et M. Poincaré a répondu qu'au mot grave il substituerait volontiers celui de sérieux qui a le même sens, un peu atténué. Que l'état du Maroc soit grave ou seulement sérieux, il mérite toute notre attention.

Des fautes ont été commises dans le passé, et nous ne parlons pas seulement ici des fautes politiques faites à Paris; d'autres encore ont été relevées avec une sévérité outrancière, excessive. Les orateurs qui les ont énumérées à la tribune n'ont pas tenu suffisamment compte de ce que les circonstances ont eu de difficile et d'impérieux pour nos officiers. Si la marche sur Fez a été improvisée et si les défauts de toute improvisation y ont été parfois sensibles, la responsabilité n'en est pas à nos généraux qui ont fait de leur mieux et pour le mieux : ils ont atteint le but avec la rapidité qui leur avait été recommandée. M. Millerand et M. Poincaré ont parlé comme il convenait de ces bons serviteurs du pays et la Chambre les a très justement applaudis.

Au reste, tout cela appartient au passé : il y a au Maroc une situation nouvelle depuis que tous les pouvoirs du gouvernement de la République ont été mis entre les mains d'un seul homme. Le général Lyautey n'a pas seulement besoin d'une grande liberté dans l'exercice de ces pouvoirs : il a besoin aussi de la pleine confiance du gouvernement et du pays et cette confiance lui a été témoignée par le gouvernement et par la Chambre. Sa tâche est délicate : il l'a d'ailleurs comprise admirablement, si on en juge par la manière même dont il l'a limitée. Il ne peut s'agir en ce moment d'étendre notre action sur le Maroc tout entier, ni même sur la partie du Maroc qui était territoire maghzen. On sait combien l'autorité du Maghzen était faible en réalité, intermittente, chancelante sur ces territoires soumis à une féodalité exigeante et rapace avec laquelle il fallait toujours s'entendre, traiter, composer. Le général Lyautey a émis l'avis que la première tactique à suivre était de se concentrer sur quelques points stratégiques bien choisis. On verra ce qu'il conviendra de faire ensuite, on s'étendra davantage plus tard, par échelons successifs, au fur et à mesure que l'action militaire, secondée par l'action politique, permettra d'avancer à coup sûr, sans avoir à redouter des surprises pénibles qui pourraient obliger à rétrograder. Pour le moment, et c'est assurément par là qu'il fallait commencer, l'opération principale a pour objet d'assurer la liberté de la capitale : c'est à quoi travaille le général Gouraud dont le premier succès nous a remplis d'espérance; mais ce n'était qu'un succès partiel; il s'agit maintenant d'exécuter un plan d'ensemble. Avons-nous pour cela le nombre d'hommes nécessaire? C'est la question qui se pose, elle n'est pas encore résolue. M. Poincaré a donné le chiffre de nos forces au Maroc. Nous y avons 48 967 hommes, dont 11 266 sont rattachés à la frontière algérienne : il en reste donc

37 701 à la disposition directe du général Lyautey. Sur ce chiffre, 32 050 hommes appartiennent au corps expéditionnaire et 5 651 sont des auxiliaires indigènes. Est-ce assez? Le contraire est à craindre. Le général Lyautey a déjà demandé une première fois des renforts. M. Poincaré a dit qu'on lui enverrait tout ce qu'il demanderait, mais en même temps il a exprimé la conviction que le général « ne perdrait jamais de vue la situation de la France en Europe.» Le mot n'a pas laissé d'inquiéter un peu. Ce n'est pas seulement aujourd'hui ou demain qu'il faut ou qu'il faudra ne pas perdre de vue la situation de la France en Europe ; il aurait fallu y songer beaucoup plus tôt et nous avons bien le droit de dire qu'on ne l'a pas toujours fait, puisque nous n'avons négligé aucune occasion de le faire, pour notre compte, au jour le jour. Maintenant nous sommes engagés, nous ne pouvons pas reculer. Le général Lyautey est un homme trop intelligent pour ne pas se préoccuper de la situation de la France en Europe ; mais il n'en a ni la responsabilité ni la charge ; elles appartiennent au gouvernement : son affaire, à lui, est de faire connaître à Paris notre situation au Maroc. Elle est grave, dit M. Barthou ; elle est sérieuse, dit M. Poincaré : nous n'avons rien à ajouter.

M. Jaurès est naturellement intervenu dans la discussion : nous disons naturellement, parce qu'il n'a jamais manqué l'occasion, lorsqu'elle s'est offerte, de faire connaître son avis sur les affaires marocaines, et nous sommes un peu gêné pour dire que cet avis a été quelquefois le nôtre. Nous sommes gêné parce que, même lorsque nous avons été d'accord avec M. Jaurès, les motifs qui nous guidaient lui et nous étaient bien différens. M. Jaurès est ennemi de toute politique coloniale ; ne voulant pas la fin, il ne veut pas non plus les moyens, et il a rêvé, pour l'extension de notre influence au Maroc, toute une idylle de pénétration pacifique à laquelle nous n'avons jamais cru. Il rêve aujourd'hui de substituer à notre protectorat sur le Maroc une sorte de coopération, d'association bénévole avec le Sultan qui nous donnerait à peu près les mêmes charges que le protectorat sans ses bénéfices. M. Barthou, qui était en verve, n'a pas eu de peine à montrer à la fois l'inanité et le danger de la combinaison. Nous aimions vraiment mieux M. Jaurès lorsqu'il se contentait de dire : — Qu'allons-nous faire au Maroc? Qu'allons-nous faire dans cette galère? Nous avons eu tort d'y aller : allons-nous-en au plus vite et laissons le Maroc aux Marocains, qui sont de bons citoyens, d'excellens nationalistes et dont les mœurs sont respectables comme le sont toutes les mœurs indépendantes et libres. — Ce lan-

gage avait sans doute le défaut de révéler d'étranges illusions, mais il était d'une belle franchise et, le principe admis, d'une logique irréfutable. M. Jaurès propose tout autre chose maintenant. On dit que le Sultan a en lui une confiance particulière qui nous paraît bien justifiée. Le Sultan, quand il nous a appelés à Fez, avait conçu lui aussi une association dans laquelle nous aurions fait ses affaires avec un désintéressement parfait; nous aurions été simplement son bras droit, et c'est parce qu'il a vu que les choses ne tournaient pas tout à fait ainsi qu'il a parlé d'abdiquer.

Puisque M. Jaurès et le Sultan se comprennent si bien, nous les laissons à leur entente. Quant à la France, à tort ou à raison, elle a contracté au Maroc des obligations qu'elle doit remplir, des charges qu'elle doit supporter et, pour cela, elle a besoin des moyens que lui donne le protectorat. Rien de plus, rien de moins; elle ne demande pas autre chose; elle ne poursuit pas la conquête; elle a su borner ses prétentions et elle saura y conformer son action. Mais, même ainsi réduite, la tâche est lourde, et nous ne sommes pas surpris qu'à l'épreuve, on commence à en sentir le poids.

Les échos, en ce moment encore, retentissent des coups de canon tout pacifiques qui ont été tirés à Port-Baltique pour célébrer la rencontre des deux empereurs du Nord, de l'empereur Nicolas et de l'empereur Guillaume. Les rencontres de ce genre ne sont pas une nouveauté; elles ont été fréquentes et, toutes les fois qu'elles ont eu lieu, elles ont provoqué des commentaires à l'infini; les journaux en ont ou exagéré ou atténué l'importance suivant les intérêts de leurs pays respectifs et les influences du moment; mais il est permis de dire qu'elles n'ont jamais eu de grandes conséquences et il en sera sans doute cette fois-ci comme les précédentes.

Non pas que ces visites soient indifférentes en elles-mêmes; elles ont eu dans plus d'un cas des effets heureux; mais si elles ont servi à dissiper quelques nuages et à éclaircir quelques questions, elles n'ont jamais modifié ni la politique générale, ni l'attitude des diverses puissances relativement à cette politique, ni les conventions ou traités qu'elles ont faits, ni les groupemens dans lesquels elles sont entrées. Les notes officielles ou officieuses s'accordent à dire qu'il en sera aujourd'hui comme hier. On a causé à Port-Baltique des différentes questions actuellement posées en Europe; on a sans doute échangé des vues; on n'a certainement rien conclu et le train du monde sera le lendemain de la visite ce qu'il était la veille. Les gouvernemens

ont d'autres moyens d'action, d'intelligence et d'entente et il est à croire qu'ils en ont usé dans ces derniers temps. L'entrevue de Port-Baltique ne nous réserve aucune surprise. En tout cas, notre gouvernement sera bientôt fixé sur ce point, car le gouvernement russe ne manquera pas de le mettre au courant de ce qui s'est fait, s'il s'est fait quelque chose, et le gouvernement allemand fera de même pour ses alliés. Quoi qu'il en soit, la Triple Alliance et la Triple Entente resteront ce qu'elles sont. Si les bonnes relations entre Saint-Pétersbourg et Berlin deviennent plus faciles et plus cordiales, pourquoi le regretterions-nous ? Est-ce que nous ne nous appliquons pas nous aussi à ce que les nôtres deviennent toujours meilleures avec l'Italie, avec l'Autriche, avec l'Allemagne même, avec laquelle nous désirons vivre en bons voisins? En le faisant, nous savons bien que nous restons fidèles à nos amitiés et à nos alliances : la Russie et l'Allemagne en font autant.

Puisque nous avons parlé de l'Italie, disons en passant combien nous sommes heureux de voir que le léger malentendu qui s'était produit entre elle et nous, il y a quelques mois, se dissipe de plus en plus. Les choses n'ont d'importance que par les intentions qu'on y met et nos intentions à l'égard de l'Italie ont toujours été amicales, comme l'ont toujours été, nous n'en doutons nullement, les siennes à notre égard. La France, scrupuleusement respectueuse des engagemens qu'elle avait pris avec elle, s'est appliquée à ne créer à l'Italie aucune difficulté dans son entreprise tripolitaine. Sans doute nous n'avons montré aucune préférence pour l'un ou pour l'autre belligérant: notre neutralité ne nous le permettait pas; mais, tout en réservant à l'avenir le règlement des intérêts qui ont été mis en cause ou qui pourraient l'être, nous nous sommes appliqués à ne gêner en rien l'Italie, pas plus que la Porte, dans la manière dont elles usaient des droits que donne l'état de guerre. Nous avons, d'autre part, saisi toutes les occasions de témoigner à nos voisins nos sentimens de traditionnel attachement. C'est ainsi que, ces jours derniers, le gouvernement de la République a tenu à être tout entier à la Sorbonne le jour où a été dignement célébré un des plus grands hommes de l'Italie et de l'humanité, l'artiste, le savant, l'inventeur, le précurseur plein de génie qu'a été Léonard de Vinci. M. Poincaré, comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, a prononcé des paroles qui traduisaient le sentiment de la France et qui, nous l'espérons bien, ont été entendues au delà des Alpes, tandis que l'ambassadeur d'Italie auprès de nous, M. Tittoni, traduisait, avec non moins de

bonheur et certainement d'exactitude, les sentimens de son gouvernement et de son pays. M. Tittoni a publié tout récemment, dans un recueil très précieux et très instructif, les discours qu'il a prononcés pendant qu'il était ministre des Affaires étrangères. Ces discours peuvent être lus ou relus avec la même satisfaction des deux côtés de la frontière, car on n'y trouve nulle part l'énonciation ou la défense d'un intérêt italien qui ne puisse s'accorder avec un intérêt français : et cette lecture aide à se bien connaître mutuellement, ce qui est toujours un avantage. La fête de la Sorbonne est un incident sans importance politique : elle n'a été qu'une occasion d'échanger l'expression de sympathies sincères et cet échange ne pouvait mieux se faire qu'avec le souvenir d'un grand homme qui a vécu en Italie et qui est venu mourir en France, c'est-à-dire par l'évocation d'un artiste admirable et d'un génie qu'on a pu qualifier d'universel.

Les conversations de Port-Baltique ont naturellement porté sur d'autres sujets, d'un intérêt non pas plus grand, mais plus actuel et plus pressant. Un communiqué concerté, russe et allemand, a fait savoir au monde en termes explicites que ces conversations « ont porté sur toutes les questions du jour. » On a donc parlé, et comment aurait-il pu en être autrement? de la guerre qui se poursuit toujours entre la Porte et l'Italie. Quand en verrons-nous la fin? Y a-t-il quelque moyen de la hâter? Ce moyen a-t-il été envisagé et précisé? Comme nous l'avons dit plus haut, s'il l'a été à Port-Baltique, il est probable qu'il l'avait déjà été avant et ailleurs; mais la conversation des deux empereurs a pu aider à préparer une solution, si on en a aperçu une, et si on s'est mis d'accord pour la faire aboutir. Quant à nous, public, nous ne pouvons juger que sur les apparences, et les apparences n'indiquent malheureusement pas encore une solution aussi prochaine qu'elle est désirable. L'Italie voyant que, pendant la saison d'été, elle ne pouvait rien faire dans la Tripolitaine et que, plus que jamais, elle était obligée d'y stopper, a tourné son effort d'un autre côté, elle s'est emparée des Sporades. Si elle a cru par là faire capituler la Porte, elle n'y a pas réussi : la Porte est restée immobile, indifférente en apparence, résolue à ne pas céder. Ces îles, en somme, ont une population grecque et chrétienne, tandis que la Tripolitaine est habitée par une population arabe et musulmane : on aime mieux à Constantinople, s'il faut perdre quelque chose, perdre les premières que la seconde. Au surplus, on y pense que l'occupation des Iles méditerranéennes soulève des questions qui ne sont pas seulement ottomanes et dont l'Europe tout entière aura à s'occuper un jour. Et c'est

pourquoi on attend sans impatience. L'Italie n'a donc pas atteint le but immédiat qu'elle s'était proposé; mais, si elle a voulu prendre des gages, se procurer des objets d'échange, et attendre, elle aussi, avec confiance que le règlement des questions complexes soulevées par son initiative lui apporte des avantages appréciables, il est possible qu'elle ne se soit pas trompée et cela même est probable.

Qui vivra verra. Certains symptômes qui viennent de se produire dans l'Empire ottoman travailleront peut-être au dénouement avec plus d'efficacité que les coups portés par l'Italie, soit sur les côtes tripolitaines, soit dans les îles de la mer Égée. D'abord le ralentissement du commerce entre la Turquie et le reste du monde, en diminuant les ressources de la Porte, qui étaient déjà faibles, l'oblige à songer sérieusement à ce que la situation a de préoccupant pour elle à mesure qu'elle se prolonge. C'est là un des symptômes inquiétans dont nous parlons, ce n'est toutefois pas le plus grave : la mutinerie militaire qui s'est produite en Albanie et qui a eu ailleurs des contre-coups révèle un état de choses encore plus fâcheux.

Nous ne parlons pas de la question albanaise, bien qu'elle soit posée, elle aussi; elle l'est toujours, elle n'est jamais résolue; si elle paraît s'éteindre un jour, c'est pour se rallumer le lendemain avec plus d'intensité; s'il y a des trêves, il n'y a pas d'apaisement. Les causes en sont connues. Le gouvernement jeune-turc a le malheur d'être féru, sous prétexte d'unité, de cette manie d'uniformité qui a aussi hanté le cerveau de nos Jacobins et qui la hante encore : mais nos Jacobins ont eu des moyens d'action et de répression qui font défaut aux Jeunes-Turcs, et ceux-ci se trouvent d'ailleurs en face d'un problème infiniment plus compliqué que leurs devanciers français, puisqu'ils ont affaire à des populations de races et de religions différentes. Ils ont été maladroits un peu partout, mais particulièrement en Albanie, pays guerrier, amoureux de son indépendance, sachant la défendre, difficile à dompter, que l'ancien Sultan, grand criminel si l'on veut mais politique avisé, avait pris soin de ménager : il se l'était par là assez attaché pour lui demander ses gardes du corps et ses plus intimes défenseurs. La Jeune-Turquie a procédé autrement et ne s'en est pas bien trouvée; elle a voulu imposer à l'Albanie le même droit public qu'au reste de l'Empire et la révolte y est devenue à l'état chronique. L'armée restait comme une suprême garantie : avec une armée dévouée, c'est-à-dire satisfaite, on pouvait espérer que, le temps aidant, on vaincrait les résistances ou qu'on les empêcherait de s'étendre et de se développer. Le malheur est que l'armée n'est pas

satisfaite. Pourquoi? Nous n'en savons rien, probablement parce que tous les officiers voudraient devenir ministres de la Guerre et qu'il n'y en a qu'un, qui est Mahmoud Chefket pacha. Ce dernier a joui d'une grande popularité; il a disposé d'une autorité très forte : n'est-ce pas lui qui a conduit les troupes de la Jeune-Turquie à Constantinople et détrôné l'ancien Sultan? Mais tout s'use à la longue et, si le prestige de Chefket pacha n'est pas encore dissipé, il semble bien qu'il soit quelque peu diminué. Avons-nous besoin de dire que celui du gouvernement et du Comité Union et Progrès, dont le gouvernement est l'émanation, a baissé dans les mêmes proportions? Comité, gouvernement, tout enfin dans la Jeune-Turquie reposant sur l'armée, si l'armée s'irrite et se rebelle, l'anarchie devient générale. On n'en est pas là sans doute, mais le mécontentement augmente et avec lui le malaise : enfin des mutineries locales se produisent et il serait dangereux de fermer les yeux à de pareils avertissemens. La première mutinerie a éclaté en Albanie, à Monastir. Des soldats, encouragés et bientôt suivis par leurs officiers, ont déserté et gagné la montagne, ce qui est une manière de se retirer sur une sorte de Mont Aventin où ils ont cherché à devenir menaçans. Quand nous disons qu'on aurait tort de fermer les yeux à de pareils avertissemens, ce n'est pas un reproche à adresser au gouvernement jeune-turc. Il a parfaitement compris le danger, il s'en est ému, il a donné l'ordre à Abdullah pacha, qui commande une trentaine de mille hommes en Asie Mineure, de s'embarquer avec eux et de passer immédiatement en Europe; mais Abdullah pacha a refusé de le faire en déclarant qu'il avait juré à ses officiers de ne jamais porter les armes contre les Albanais. Il a fallu le remplacer au plus vite. Ainsi mutinerie en Albanie, refus d'obéissance en Asie Mineure, le second symptôme venant aggraver le premier, ce sont là des faits alarmans. Les révoltés de Monastir ont demandé la dissolution du Comité Union et Progrès et la démission d'un certain nombre de ministres qu'ils ont désignés nominalement. Le gouvernement a montré de l'énergie et tout fait croire qu'il est encore assez fort pour dominer la situation; il le sera encore aujourd'hui, mais qui pourrait répondre de l'avenir? Le gouvernement a déposé un projet de loi pour interdire aux officiers de s'occuper de politique, et ce projet a été défendu par Chefket pacha avec la plus grande vigueur. O ironie de l'histoire! *Quis tulerit Gracchos de seditione quærentes?* Combien de fois les gouvernemens n'ont-ils pas été victimes de leur origine, c'est-à-dire des exemples qu'ils ont donnés eux-mêmes pour se fonder? Le gouvernement jeune-turc traverse en

ce moment une phase également difficile à l'intérieur et à l'extérieur. Il en sortira. La mutinerie s'apaise. On a compté les officiers et les soldats déserteurs et on s'est aperçu qu'ils étaient peu nombreux. Beaucoup sont déjà rentrés dans l'ordre. Après l'anxiété du premier moment, l'espérance, la confiance même sont revenues. Mais les faits sont des faits et comment ne pas y voir un avertissement?

Il n'est pas démontré, toutefois, que les difficultés avec lesquelles il est aux prises rendront le gouvernement jeune-turc plus conciliant à l'égard de l'Italie et on serait même tenté de dire: au contraire. Il faudrait un gouvernement très fort et qui se sentît tel pour prendre sur lui de traiter avec Rome. Le gouvernement actuel, s'il peut retrouver quelque popularité, ne la retrouvera que dans la résistance. S'il fallait émettre des probabilités, nous le ferions dans le sens de la continuation de la guerre. Mais nous ne savons pas ce qui s'est dit à Port-Baltique ni, par conséquent, ce qui peut en résulter. Quoi qu'il en soit, cette guerre est décevante pour les belligérans et pénible, dangereuse pour tout le monde : on ne peut que souhaiter d'en voir la fin.

La Convention démocrate de Baltimore a choisi pour candidat à la Présidence de la République M. Woodrow Wilson : il ne lui a pas fallu pour cela moins de quarante-huit tours de scrutin au cours desquels les chances ont été tour à tour pour M. Champ-Clarke d'abord, puis pour M. Wilson, puis de nouveau pour M. Clarke, puis finalement pour M. Wilson. Il semble que le fléau de la balance ait été entre les mains de M. Bryan qui, désespérant d'être élu lui-même, a tenu du moins à montrer sa puissance en favorisant tantôt un candidat, tantôt l'autre, et sans doute en imposant ses conditions avant de donner son indispensable concours.

La Convention a montré d'ailleurs de l'esprit politique en votant pour M. Wilson qui était un candidat plus avancé que M. Clarke. Elle avait d'abord élu pour la présider M. Parker contre le candidat de M. Bryan. Peut-être a-t-elle voulu seulement par là éliminer ce dernier et lui faire comprendre que, s'il pouvait encore jouer un rôle important au second plan, il devait renoncer au premier. Toutefois, quand M. Parker a été porté à la présidence de la Convention, nous avons dit que rien ne pouvait mieux faire les affaires de M. Roosevelt qui, après avoir coupé en deux le parti républicain, espérait sans doute voir se couper en deux le parti démocrate : avec les deux moitiés de chaque parti, on en aurait fait un troisième sur lequel M. Roosevelt et M. Bryan se seraient sans doute disputé l'influence définitive : mais il y avait des

chances pour qu'elle revînt de préférence au premier. Seulement il aurait fallu pour cela que la Convention démocrate élût un candidat modéré, comme avait fait la Convention républicaine : la fraction avancée des deux partis n'étant alors représentée nulle part, la scission aurait pu se produire à Baltimore comme à Chicago et on aurait réuni sous une nouvelle bannière tous les mécontens, devenus des dissidens. Les choses ont tourné autrement; la Convention démocrate a élu un candidat avancé, plus avancé même que M. Roosevelt, et, au lieu d'une scission, c'est l'union qui s'est faite pleine et entière. M. Clarke s'est désisté et a voté pour M. Wilson, qui a eu alors l'unanimité. M. Clarke a été le premier à le féliciter; M. Bryan a déclaré qu'après avoir porté si longtemps le drapeau du parti, il était heureux de le remettre entre ses mains. Tout le monde s'est embrassé dans le camp démocrate et, si les sentimens exprimés sont sincères, si la résolution arrêtée est définitive, chaque opinion ayant son représentant, l'opinion modérée dans M. Taft et l'opinion radicale dans M. Wilson, il est à craindre pour M. Roosevelt qu'il ne trouve plus sa place et ne reste seul avec quelques fidèles. Mais on connaît l'homme, rien ne le décourage ni ne le lasse, il est déjà revenu de loin, il a dans l'opinion une force immense dont il sait jouer. L'élection présidentielle n'aura lieu qu'en novembre : il serait prématuré de dire qu'il n'y aura que deux candidats en présence à ce moment et, s'il y en a trois, il serait téméraire de dire quel est celui qui l'emportera. Contentons-nous de constater que la Convention de Baltimore a manœuvré de manière à enlever à M. Roosevelt le plus gros atout de son jeu.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA VALLÉE BLEUE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I. — LES DEUX FRÈRES

— Allons, bon ! qui est-ce qui s'est invité à dîner ?

Lèvres rasées de près, le smoking fleuri d'un œillet lie de vin, les mains dans les poches, Maxime Baroney a lancé son apostrophe vers la table elle-même au nombre insolite de couverts. Sa mère, également habillée pour sortir, arrive sur ses pas et le rassure :

— Personne, personne, ne crains rien. Ce n'est que l'oncle Gabriel...

— Je l'avais oublié, ce bon rural... Qu'est-ce qu'il vient faire à Paris à cette époque ?

— Sa lettre ne le dit pas.

— Mystère et discrétion... Imitons sa réserve et mettons-nous à table, hein ? C'est à huit heures tapant la petite histoire de Grostard et j'ai promis à Jabot d'arriver pour son entrée. Il s'est fait une tête impossible, la tête de Brisson dans les grandes séances : « Je vais mettre aux voix l'expulsion de notre honorable collègue ! » Bien entendu Grostard est plus gâteux que jamais. Tous les mots sont de Marathon et de Jabot. Risine elle-même, qui cependant est loin d'avoir inventé la poudre, a collaboré. Le vieux maître est enchanté de ses interprètes, tu

penses, et il va décrocher un nouveau succès! Quel malin, ce Grostard... il fait la bête et on lui apporte du foin... Ah! voici Rolande... Fichtre! mademoiselle ma sœur, quelles épaules... Tu vas faire sensation... Dis donc, maman, on ne débouche pas une vieille bouteille, en l'honneur de l'oncle Gabriel... et pour nous représenter en notre absence...

— Oh! tu as raison. Et il appréciera la compensation... Dévoue-toi, Maxime.

— Ayez donc des idées généreuses!

— Au fond de l'office, à droite, deuxième rayon...

— Je sais, je sais.

Sa serviette sur la manche de son smoking, Maxime Baroney sort en glissant sur le parquet de la salle à manger, laissant sa mère servir le potage.

— Tu ne m'en donneras pas, dit Rolande, ses beaux bras levés vers les torsades noires de ses cheveux.

— Ma foi, je n'en prendrai pas non plus, ajoute Mme Baroney. L'oncle Gabriel pourra y revenir...

— Il n'y manquera point.

— Est-ce qu'il compte rester quelques jours à Paris? Nous avons une façon de le recevoir...

— Oh! il n'est point homme à s'en formaliser...

— D'ailleurs le voici.

Le timbre du vestible venait en effet de retentir. La bouteille qu'il apportait mise en sûreté, Maxime alla ouvrir, sans façon, en criant à la bonne de ne pas se déranger.

— Bonsoir, oncle des Champs. Donnez votre chapeau, votre canne... Ah! une bourriche! La Bourriche! entrez directement dans la salle à manger, le potage est sur la table : nous allons vous expliquer! Tout le monde va bien, sur vos terres?...

Nu-tête, le visage épanoui, l'oncle Gabriel agitait dans l'air ses mains encore gantées, tandis qu'on arrivait à sa rencontre.

— Il ne me donnera pas le temps de dire bonsoir... Ma chère Fanny, je vous embrasse de la part de toute ma petite famille, en bon état, pour le moment, Dieu merci! Ma belle Rolande, ce n'est certainement pas en mon honneur que tu montres de si jolies choses, mais je te remercie tout de même. La sagesse conseille d'accepter sans contrôle les complaisances du sort. Maxime, mon ami, à ton tour. Tes moustaches sans doute allongent, mais tu y mets ordre. Tu es plus américain que

jamais. L'Amérique est un beau pays. Es-tu toujours un joyeux vivant?

— Toujours, toujours.

— Bravo!

L'oncle Gabriel ayant embrassé tour à tour, de tout son cœur, sur les deux joues, sa belle-sœur, sa nièce et son neveu, clignota vers la table au milieu de laquelle le potage répandait des volutes de vapeur.

— Ah! Parisiens que vous êtes! Voyons, est-ce qu'on sert la soupière sans son couvercle! Le fumet s'en va en fumée.

— Mon oncle, vous avez raison. Asseyez-vous pour mettre fin à ce déplorable exode.

— Avec plaisir; c'est effrayant ce que Paris me creuse. Dix pas sur l'asphalte et j'ai l'estomac dans les talons.

Le nouveau convive se tut. Il n'aimait pas à parler en mangeant. Tout à son potage, il ne pensait guère à interroger ses hôtes sur leur propre abstention et sur leur hâte à se mettre à table. Maxime ne fut pas long à le renseigner.

— Mon bon oncle, prenez votre temps, mais souffrez que nous continuions notre dîner. Il faut que, dans une demi-heure, nous soyons dans un taxi-auto et filions vers les Nouveautés! C'est ce soir la générale de *Bâton de chaise* et nous avons promis à Jabot d'arriver pour sa première scène...

— Jabot? dit l'oncle Gabriel, en arrêtant sa cuiller à mi-chemin de sa destination.

Maxime éclata de rire. Le visage de sa mère, celui de sa sœur s'épanouirent à l'unisson.

— Jabot, répéta le jeune homme en imitant son oncle. Vous ne pouvez pas vous figurer ce que vous étiez drôle, oncle Gabriel, en prononçant votre « Jabot? » « Jabot, » cela ne vous dit rien? Vous ignorez Jabot?

— J'ignore Jabot.

— Mon oncle! mon oncle, vous me désespérez. Mais Jabot, c'est la gloire de Paris. C'est le comique du jour. Quand il entre en scène, tous les yeux pétillent, toutes les bouches s'élargissent de joie et, quand il parle, c'est du délire, tout de suite, quoi qu'il dise. Jabot, mon oncle, mais c'est une des raisons de vivre. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. Sans lui le boulevard ne serait plus le boulevard...

— Attends, attends. Ça me revient, ton Jabot n'a-t-il pas le

nez comme une pomme de terre? J'ai dû voir son portrait dans un journal...

— Comme une pomme de terre! si l'on peut dire! Le nez le plus spirituel d'Europe? Voulez-vous que nous vous emmenions? Ce serait la meilleure façon de vous instruire...

— Écoute, mon petit Maxime, j'aime mieux dîner tranquille...

Tandis que Maxime parlait, le dîner continuait, au galop, et c'est après la disparition, sans doute irrévocable, du premier plat, un poulet chasseur dont il eût volontiers repris, que l'oncle exprima franchement sa préférence, qui d'ailleurs n'était pas pour étonner Maxime. L'oncle Gabriel avait l'horreur des repas précipités... Il y eut donc un moment de silence, puis :

— Si je restais une semaine à Paris, dit le nouveau venu, je ne dis pas que, le trois ou quatrième jour, je ne me laisserais pas tenter. Les improvisations me troublent. Je suis entré ici pour dîner en famille et voilà qu'au légume tu veux tout à coup m'enlever et m'enfermer tout chaud dans quelque loge étroite et malsaine. Laisse-moi le temps de m'acclimater... Ce soir, je tomberais foudroyé à l'instant où je passerais le seuil de ton théâtre... Est-ce que tu veux m'assassiner, jeune monstre? Rien que cette idée d'aller digérer sur une chaise de velours en regardant, de guingois, des pantins s'agiter sur des planches au-dessous de moi, me tourne le cœur et me coupe l'appétit...

— Oh! mon oncle, mon oncle! N'en parlons plus et pardonnez-moi... Un peu de cette mousse?

— Non, merci; tu sais, les sucreries ne me disent rien... Je préférerais... mais peut-être que...

— Dites, dites, mon cher Gabriel, insista la maîtresse de la maison... Vous n'allez pas vous gêner avec nous...

— Eh bien! voilà... Un dîner sans fromage, a dit...

— Du fromage? Nous avons oublié le fromage... Personne n'en mange ici... à moins qu'à la cuisine...

On interrogea la femme de chambre. Oui, il y avait un camembert à l'office. La nouvelle rasséréna un peu le pauvre homme. Mais tout à coup une exclamation de Maxime le fit sursauter :

— Sapristi, savez-vous quelle heure il est?

Puis, tout de suite :

— Et le vin! on allait oublier la vieille fiole sortie exprès

pour vous, oncle Gabriel !... Vous allez la boire en compagnie de père, qui va arriver d'un moment à l'autre...

— Oh ! s'écria le provincial en recevant la bouteille, avec précaution, des mains de son neveu, je ne vous ai même pas demandé des nouvelles de Jérôme !

— En route ! en route ! nous allons arriver en retard ! Père va bien, très bien. Toujours sombre et robuste. Hier il a dîné en notre compagnie.

L'oncle Gabriel regardait son neveu, cherchant à démêler la vérité de l'espièglerie. Mais il n'en put savoir davantage. Rolande et sa mère trempèrent leurs doigts dans une coupe d'eau et s'éclipsèrent avec de confuses excuses. Maxime vint mettre son pardessus dans la salle à manger, puis, le melon à la toute dernière mode sur la tête, il fit sauter le couvercle de son briquet et lança une bouffée de tabac blond au plafond en s'écriant :

— Ah ! mon oncle ! Jabot, voyez-vous, c'est le meilleur digestif qu'on ait fabriqué en ce bas monde depuis que les hommes vivent en société et qu'ils mangent...

— Qu'est-ce que tu veux, mon pauvre Maxime, moi, j'aime mieux le fromage...

Le bon provincial était prêt à développer son idée, mais son neveu lui coupa la parole, écourta les adieux et disparut en laissant derrière lui un sillage de jasmin et de tabac russe.

Extrêmement blond, l'oncle Gabriel portait de fortes moustaches qu'il effilait à leur extrémité, mais ce qu'il avait de plus caractéristique était sa calvitie, tout le haut du crâne était découvert, lisse et rose et gagnant chaque jour sur la couronne des fins cheveux blonds, coupés courts. Un beau nez droit, des joues pleines et fraîches et, éclairant le tout, de beaux yeux bleu clair.

La tristesse et la joie transformaient ce visage, ouvert à toutes les impressions. Les mains qui s'agitaient volontiers étaient petites et nerveuses. L'oncle Gabriel était si vif, si guilleret que c'est à peine si l'on s'apercevait qu'il était devenu replet.

Il n'était point à son avantage à la ville. Sa jaquette et son gilet de cérémonie ne lui allaient pas mal, mais, dans cet accoutrement, il ne se sentait pas tout à fait à l'aise : il fallait le voir sur ses terres, dans son veston de chasse couleur kaki, la large ceinture bouclée sur le devant, le bâton ferré à la main,

ou bien la bandoulière du fusil sur l'épaule... Il eut une minute cette vision de lui-même, lorsqu'il se trouva seul dans la salle à manger de sa belle-sœur... Il haussa les épaules, puis se caressa le menton pour réfléchir.

— Monsieur ne prend pas de camembert, dit la servante.

— Tout à l'heure, mon enfant... Dites-moi... Rose ; c'est Rose qu'on vous nomme ?

— Oui, monsieur.

— Dites-moi, Rose, on a bien mis le poulet chasseur sur le bain-marie... pour mon frère Jérôme...

— Oh ! je pense, monsieur.

— A quelle heure arrive-t-il mon frère, d'habitude ?

— Vers huit heures, monsieur, huit heures et quart... Je l'entends qui cherche ses clefs... Je vais lui ouvrir, il a toujours cinq ou six trousseaux sur lui... ce sera plus vite fait.

Et Rose disparut.

L'oncle Gabriel se demanda s'il devait se lever et aller au-devant de son frère, ou bien tout simplement l'attendre. Il adopta cette dernière attitude, plus sage. Il faut éviter de s'agiter au beau milieu d'un repas. Jérôme certainement ne s'en choquera point.

Non seulement Jérôme Baroncy ne s'émut pas, mais il était si myope qu'il s'avança d'abord sans remarquer son frère, dont il avait oublié la venue. Quand enfin il le découvrit, il lui mit les deux mains sur les épaules pour l'empêcher de se soulever :

— Ah ! mon cher Gabriel, je suis content de te voir... Comment vas-tu ? Bien, parbleu ! Heureux homme !... Mais où est ma femme et... les autres ?

— Jabot ! lança l'oncle Gabriel d'un air entendu...

— Jabot ? répéta, sans comprendre, son frère.

— Jabot ! Ils sont tous enjabotés, ce soir... Tu n'en es pas, toi, tu me restes, j'espère...

— Ah ! mon ami, j'ai bien le temps d'aller au théâtre, moi. Tiens !...

Il avait encore sa serviette sous son bras, une grosse serviette noire coupée, usée aux bords, et gonflée de paperasses...

— Tiens, j'ai tout ça à débrouiller avant d'aller me coucher...

— Fichtre !... Mais tu vas dîner, avant ?...

— Il faut bien !

— Il faut bien ! ça a l'air de t'ennuyer ?

— Non, seulement... j'ai tant à faire, que parfois, je suis tenté d'oublier de me mettre à table. Mais ça n'est pas possible...

— Non, ça n'est pas possible. Débarrasse-toi de ton fardeau et assieds-toi, là, près de moi... Ça sera plus commode pour causer... Tu vois, je n'ai pas voulu continuer de dîner... je me suis accordé un petit entr'acte... comme les amis de Jabot...

— Tu ne me parles que de Jabot, tu le connais donc, toi aussi...

— Si je le connais! notre Jabot national! qui ne connaît Jabot, l'homme le plus spirituel d'Europe...

— Qu'est-ce que tu racontes là ? Tu te moques de moi...

— Non, pas de toi...

— Je l'ai vu deux fois, leur Jabot, une fois, ici, à déjeuner! Il est bête et grossier.. Une autre fois, à son théâtre, dans une pièce de je ne sais qui, stupide. J'avais envie de hurler tellement il me portait sur les nerfs. Le soir, Maxime m'a fait une scène, ah ! quelle scène... il était à gifler !

— Et alors ?

— Alors, je suis allé m'enfermer dans mon cabinet...

— Belle retraite, mon cher Jérôme. De telle sorte que c'est Maxime qui a eu, comme on dit, le dernier mot...

— Il y a longtemps que je n'essaie plus de lutter...

— Tu as pourtant tes bons poings de jadis...

Jérôme en effet ne ressemblait guère à son frère. Il avait la tête de plus que Gabriel Baroney, de grands bras, de larges épaules, une toison jadis noire, aujourd'hui grisonnante, une barbe de fleuve et, au milieu du visage, masquant les yeux, de larges lunettes bleues.

On avait apporté à Jérôme une assiette de potage et il venait de l'avaler sans y prendre garde.

Le frère rural considérait avec une grande pitié le frère citadin et, à part lui, se disait : « Je parie bien qu'il ne sait pas ce qu'il mange. » Mais bientôt on apporta le poulet chasseur qui répandait autour de lui une odeur des plus alléchantes. Et Gabriel Baroney oublia l'indifférence de son frère pour songer à sa propre faiblesse.

— Rose, dit-il, vous ferez compliment de ma part à la cuisinière. La sauce est réussie, et je m'y connais ; ça n'est pas un plat de débutante.

— Si Monsieur veut en reprendre un peu, dit Rose en souriant.

— Eh bien! ma fille, j'accepte. Je suis prêt à prouver ce que j'avance.

Gabriel, d'un œil exercé, plongea dans le plat pour en retirer un joli morceau d'aile, tandis que son frère maugréait de s'être maladroitement adjugé un pilon. Souriant au verre de vieux beaune, qu'il s'était versé, Gabriel Baroney prit en patience ce repas mouvementé et se mit à donner gaiement des nouvelles du Berry à son frère qui, le nez dans son assiette, oubliait de lui en demander.

Jérôme répondait par des hochemens de tête, des exclamations, des haussemens d'épaules. Plusieurs fois, il porta sa main gauche à son front pour le pétrir et en chasser la fatigue :

— Tu as le temps de vivre, toi! Ah! si tu savais! Galérien, galérien, voilà ce que je suis!... quelquefois j'ai peur que mon front n'éclate littéralement...

— Repose-toi!

— Impossible. Je suis pris dans un engrenage... Il faut que tout le corps y passe.

— Qu'est-ce que vous ferez cet été?

— Ce que les enfans voudront. Maxime hésite beaucoup... Ce qu'il voudrait au fond c'est une randonnée en auto... Seulement, dans ce cas, moi, je n'en serais pas... Tout ce que je puis donner c'est mes dimanches, et de temps en temps un samedi... aussi avons-nous jusqu'à présent choisi les côtes normandes... Rolande en est saturée...

— Et ta femme?...

— Oh! Fanny, tu sais, elle est toujours la même. Elle n'a de volonté que celle de Maxime...

— Alors c'est Maxime qui mène la maison...

— Oui, autant dire, pour tout le côté agrément de l'existence...

Gabriel Baroney fit une moue et hocha la tête. Cet arrangement lui paraissait bien singulier. Il n'en allait pas ainsi à Filaine et son fils Étienne, qui était cependant son collaborateur et son ami dans la gestion de ses domaines, ne s'était jamais avisé de commander en quoi que ce fût.

— A Paris, dit Jérôme, comme s'il avait deviné l'aparté de son frère, il y a toute une nécessité de plaisirs dont je n'ai pas

matériellement le loisir de m'occuper... Il est assez naturel que ce soit Maxime qui m'y supplée...

— En effet,... conclut Gabriel qui n'aimait point à juger les actes de son aîné...

La conversation tomba un instant. Le frère terrien fit, des yeux, le tour de la pièce. Il la connaissait bien, mais il ne parvenait pas à s'en souvenir d'un voyage à l'autre. C'était la salle à manger de luxe banal qu'on retrouve à des centaines de mille d'exemplaires dans les appartemens parisiens. Rien d'original, de typique, de personnel : la classique salle à manger bourgeoise, buffet Henri II, servante, chaises en cuir de Cordoue aux initiales jadis dorées. Lourde suspension de bronze modifiée pour l'éclairage électrique. Aux murs, de grandes gravures représentant le château de Versailles, le Louvre, le Parvis Notre-Dame et le château de Blois, quatre chefs-d'œuvre d'architecture, seule concession au métier du maître de la maison.

Il y avait dans cette pièce quelque chose d'anonyme qui choquait Gabriel Baroney. Mais ce soir, l'impression était plus pénible encore à cause des serviettes que Rolande et Maxime avaient abandonnées sur le dossier de leurs chaises. Gabriel eut une rapide vision de table d'hôte dans une gare. Mais il fronça les sourcils pour se gronder lui-même de toutes ces pensées qui l'assaillaient, où il ridiculisait son pauvre Jérôme pour qui cependant il professait une vive admiration...

Le dîner était fini. Gabriel réclama un petit verre de fine champagne et allait demander la permission d'allumer sa pipe « puisqu'ils étaient entre hommes, » quand il aperçut la main de son frère qui, machinalement, se tendait vers la serviette noire bourrée de paperasses déposée près de lui, sur une chaise inoccupée :

— Dis donc, vieux, s'écriait-il, tu ne vas pas te gêner pour moi. Allons dans ton cabinet. J'y fumerai quelques instans, en digérant. Puis j'irai me coucher. Paris m'endort, moi.

Les deux frères, portant, l'un sa lourde serviette, l'autre, dans son poing, son verre de cognac, gagnèrent, par un long corridor, le cabinet de travail de l'architecte.

A peine assis à sa table, encombrée à droite et à gauche de dossiers dans des chemises multicolores, Jérôme se mit à compulser, à annoter, à classer les documens et les lettres qu'il

retirait de sa serviette. Penché sous l'abat-jour de la lampe, les lunettes à quelques centimètres du papier, il traçait, vite, des mots menus, menus :

— Tu t'abîmes les yeux à travailler ainsi le soir pendant ta digestion, dit Gabriel. Tu obliges le sang à se porter en même temps vers ton cerveau et vers ton estomac... comment veux-tu qu'il s'y reconnaisse ?

Jérôme posa sa plume et releva un instant la tête :

— Mon cher, je perds la vue, tout simplement...

— Qu'est-ce que tu dis là?

— La vérité! Un petit docteur à qui je faisais signer un bail dernièrement m'a regardé et, avec la brutalité de la jeunesse, il m'a prévenu que, si je continuais, je deviendrais aveugle avant un an...

— Il plaisantait.

— Non. D'ailleurs, il y a des mois que je m'en suis aperçu et que j'en souffre. J'ai parfois des éblouissemens qui durent plusieurs minutes...

— Alors, qu'est-ce que tu fais pour te soigner?

— Moi, rien !

— Et ta femme, qu'est-ce qu'elle dit?

— Elle hausse les épaules.

— Sans doute parce que tu ne veux pas faire ce qui serait raisonnable.

— Mais, mon pauvre Gabriel, ce qui serait raisonnable, ce serait de fermer boutique et de me retirer à la campagne.

— Eh bien? Que diable! vous avez de quoi vivre, je pense, depuis trente ans que tu travailles de l'aube à la nuit...

— Mais non, mais non, nous n'avons pas de quoi vivre sans rien faire. J'ai gagné pas mal d'argent, le plus que j'ai pu ; mais la maison est lourde, et puis je fais une petite rente à Maxime. Il a vingt-cinq ans et ne gagne rien encore. Enfin il y a la dot de Rolande. A la Châtre, une fille de la bourgeoisie peut trouver un excellent parti avec 25 000 francs; à Paris, il faut 200 000 francs. Et tout est dans cette proportion...

— Et tu tiens à la marier à Paris?

— Je ne la vois pas bien épousant un notaire de chez nous ou quelque receveur d'enregistrement... Elle a une vie mondaine.

— Oui, oui. Tu dois avoir raison... Eh bien! où en es-tu

de sa dot? Tu ne peux pourtant pas te tuer afin d'arriver juste au chiffre que tu t'es fixé!

Gabriel Baroney tirait à petits coups de sa pipe une bouffée qu'il lançait ensuite savamment vers le plafond. Devant le silence de son frère, il se reprit vite :

— Tu sais, ce que je t'en dis, c'est pour toi. Tu m'as effrayé avec tes idées de l'autre monde... Et puis, vraiment, tu prendrais deux ou trois mois de congé, cela pourrait te faire le plus grand bien sans nuire à tes affaires. Au retour, tu retrouverais tes cliens.

— C'est ce qui te trompe. Tout ou rien. Ou je continue en assumant toutes les charges du métier, ou j'abandonne la partie.

— Je ne comprends pas...

— En effet, tu ne peux pas comprendre.

Gabriel Baroney se souleva un peu du fauteuil où il s'était nonchalamment installé, retira sa pipe de sa bouche et regarda son frère qui hésitait, semblait-il, à parler davantage. Il eut tout à coup peur de l'avoir contrarié et chercha à changer de conversation.

— Voyons, combien as-tu construit d'immeubles cette année? Jadis tu m'envoyais les photographies de tes bâtisses nouvelles. Je suis très en retard. Tu ne m'as rien montré, je crois bien, depuis ta villa d'Auteuil, tu sais, avec ton atrium à colonnade où tu avais si adroitement mêlé l'art antique et les plus récentes améliorations modernes. Je l'ai fait encadrer et c'est Philippe qui a voulu l'avoir dans sa chambre. Tu sais que Philippe manifeste le goût le plus vif pour l'architecture.

— Ah!

— Il faudra même, — plus tard, — que je t'interroge à ce sujet...

— C'est une belle profession!

— Je me souviens de tes enthousiasmes de jadis : « L'architecture est le premier des arts! le plus utile et le plus beau, tout à la fois. » Et tu avais les plus vastes projets. Tu voulais rénover l'architecture française! Tu voulais faire des livres à ce sujet... Et déjà, tu voyais l'Institut t'accueillir...

Jérôme eut un court ricanement, puis :

— Ah! il est loin, l'Institut; ils sont propres, mes rêves de jadis... Il est joli le métier où je suis tombé! Tu me demandes

ce que j'ai bâti cette année. C'est très simple : rien! L'an dernier : rien. Depuis cinq ans : rien! rien! rien!

— Voyons! qu'est-ce que tu dis là?...

— Mon cher Gabriel, je ne suis plus architecte. Ou plutôt, ne sursaute pas, je suis d'une sorte d'architectes, assez répandue, qui n'a que le nom de la profession! Veux-tu que je te raconte, par le menu, l'emploi d'une quelconque de mes journées?

« Ce matin, à six heures, j'étais sur pied, j'avais un rendez-vous à sept heures à l'autre bout de Paris. Le gérant d'un des immeubles dont j'ai la haute surveillance m'appelait en témoignage près d'un locataire grincheux qui demandait une réparation impossible. Il y avait, paraît-il, urgence. De là, je suis allé jeter un coup d'œil, sur le rafistolage d'un établissement de bains, à Montrouge. A huit heures et demie, j'étais rentré pour le courrier, qui m'apportait sept rendez-vous échelonnés entre aujourd'hui et jeudi, sans préjudice de ceux qui étaient déjà fixés. Une heure de correspondance par petits bleus et, à dix heures, j'étais à Asnières. — Oui, je fais la ville et la banlieue. — Là, il s'agissait de faire le devis d'un préau de cinquante mètres de long, dans un terrain vague transformé en vélodrome d'essai. Il y avait aussi une maisonnette de concierge à édifier! Le tout en carreaux de plâtre! A onze heures, rue Geoffroy-l'Angevin, du côté de la rue Rambuteau, je devais assister au remplacement de trois vieilles poutres du XVIIe siècle par trois poutres de fer dans une maison qu'on devrait abattre pour une foule de raisons (sécurité, propreté, alignement, etc.), et que je suis au contraire payé pour faire durer encore une dizaine d'années pour la plus grande joie d'un Grandet du quartier des Halles qui ne possède pas moins de dix masures également répugnantes. C'est à croire qu'il les collectionne. Et si tu voyais ses locataires! Il y a entre autres, rue Aubry-le-Boucher, une librairie israélite (c'est du moins ce qu'annonce une pancarte crasseuse écrite en hébreu), où un balai n'est certainement pas entré depuis deux siècles. Un enduit de poussière gluante tapisse le plancher. Personne ne se souvenait de la nature du sol. J'ai découvert à quarante centimètres de profondeur, en établissant vers le milieu de la boutique un poteau de soutènement, qu'il existait réellement un parquet! Mais j'anticipe, la rue Aubry-le-Boucher, c'est de cet après-midi. A midi, j'avais une consultation avec deux propriétaires mitoyens, tous deux

mes cliens et qui se chamaillent tous les trimestres. Ils m'ont retenu jusqu'à une heure et quart dans un café de la rue des Abbesses, aux Batignolles, où j'ai fini par déjeuner, horriblement, comme bien tu penses, en vingt minutes. A deux heures, apparition chez moi, pour recevoir deux jeunes confrères que j'emploie en province. A trois heures, rue Aubry-le-Boucher, déjà décrite. De trois heures quarante-cinq à six heures, séance à mon bureau du faubourg Saint-Honoré. Tous les jours je suis là de quatre à six. La concierge sait-elle que je suis architecte? Je ne le parierais pas. Pour le quartier, je suis expert en bâtisse, je donne des consultations aux gérans, gérant moi-même d'un tas d'immeubles. J'établis des baux, des états de lieux. J'ai reçu une douzaine de personnes cet après-midi. Puis, correspondance ! Ah ! ça n'est pas la moindre de mes besognes... J'ai dû écrire à peu près vingt lettres aujourd'hui. J'ai des journées plus chargées. Je vais parfois à quatorze rendez-vous... Voilà ma vie, mon cher Gabriel ; depuis cinq ans, je n'ai pas planté un clou dans un bâtiment neuf. Je suis ce qu'on appelle un architecte d'entretien.

Gabriel Baroney avait laissé éteindre sa pipe. Il s'attendait si peu à recevoir de pareilles révélations. Ses yeux bleus s'étaient faits graves et sa main libre caressait son grand front blanc.

— Ah ! mon pauvre Jérôme, quel métier !

— Métier est le mot. Je ne suis plus un artiste, je suis un manœuvre.

— Et bon an mal an, tu te fais?...

— Une quarantaine de mille francs...

— Sapristi !

— Je ne les vole pas.

— Non, certes, mais c'est tout de même un assez joli résultat... Sais-tu ce que j'ai gagné cette année, moi, — et j'en suis tout fier? — Huit mille, pas un maravédis de plus. Si, quelques poules et quelques dindons... Huit mille et j'ai onze bouches à la maison !

— Huit mille à Saint-Chartier, c'est superbe, ça équivaut à quatre-vingt mille à Paris, au bas mot... Et puis tu vis, toi, tandis que je m'agite, que je perds la vue et, qu'en somme, je me tue...

— Mais comment es-tu arrivé à abandonner la construction?...

— Est-ce qu'on sait? On croit qu'on dirige sa vie et c'est la vie qui vous pousse où elle veut. On se fait un plan, après cent hésitations; on le met au net; on en tire des « bleus » qu'on distribue à ses amis et connaissances, à sa famille (tu as eu le tien), on se croit architecte pour la vie et digne de rivaliser avec les maîtres qu'on s'est choisis... et puis, la vie est là, qui ricane, derrière vous. On se marie. On épouse la fille d'un architecte, pour consolider encore les raisons que l'on a de persévérer dans la voie où l'on s'est élancé. Le beau-père vous lègue sa clientèle. On est sûr de la réussite. Les dépenses croissent; on travaille davantage. On accepte tout. Et quand on a le choix, on opte pour ce qui doit rapporter le plus dans le moins de temps. Ce jour-là, sans qu'on s'en doute, on a bifurqué. C'est la première concession et il n'y a que la première qui coûte. Les enfans viennent et avec eux l'ambition de leur donner une vie facile, élégante... On se lève avant le jour, on se couche le dernier..., On consent à gérer des immeubles et à bâtir des remises en carreaux de plâtre. On perd les yeux, mais votre femme peut recevoir deux fois par semaine et sortir les cinq autres jours... On gagne quarante mille francs, sans se servir de ses compas, et l'on est un homme fichu...

Gabriel s'écrasait les moustaches d'une main tandis que l'autre maniait le cadavre refroidi de sa pipe. Il était très ennuyé par toutes ces confidences. Lui qui croyait son frère si heureux ! Et puis il était mécontent d'avoir ainsi, par ses questions, contribué à humilier son aîné, car il était certain que Jérôme était humilié... On ne confesse pas ainsi sa déchéance sans en souffrir.

L'architecte avait enlevé ses larges lunettes bleues pour en essuyer les verres et, d'un regard perçant de chasseur, Gabriel Baroney aperçut les yeux sans vie de son frère. Une sorte de taie blanchâtre envahissait l'iris marron. Le blanc de l'œil était mat. Le ravage était si manifeste que Gabriel retint sur ses lèvres le cri qui allait s'échapper de sa poitrine. Son pauvre Jérôme, comme la vie intense de Paris l'avait abîmé !

Jérôme remit promptement ses lunettes et ses mains tâtonnèrent vers ses dossiers :

— Tu permets, n'est-ce pas, que j'achève?...

— Je crois bien... Je te fais perdre ton temps.

— Bah ! ça fait du bien de se décharger un peu le cœur.

— Diable de vie de Paris...

— Oui, oui, elle est dure. Mais tu sais, je ne gémis pas tous les jours comme ça... Je l'aime au fond... Quoi qu'on fasse, lorsqu'on le fait avec passion, avec fougue, on se sent une force, une nécessité... Et c'est cette sorte d'admiration qu'on a pour soi-même qui prolonge l'effort et discipline l'âme...

— Ah! ah! dit Gabriel en riant, voilà le Parisien qui remonte sur sa bête.

Il avait une folle envie de voir la conversation se terminer sur une parole réconfortante. Cette parole, Jérôme venait lui-même de la laisser échapper. Il n'y avait donc rien de désespéré dans son cas. Sans remords, Gabriel Baroney nettoya sa pipe et la bourra de tabac...

— Je la fumerai en montant à mon hôtel...

Et il se leva tout engourdi de sommeil :

— A demain, mon bon Jérôme.

— A demain, mon petit Gabriel.

Dans le vestibule, la femme de chambre remit à Jérôme un billet qu'avait apporté un chasseur des Nouveautés. Il était de l'écriture de Maxime :

« Maman avait perdu la tête, ce soir, en invitant l'oncle Gabriel pour demain soir. Elle dîne avec Rolande chez les Périllo, avenue d'Antin; et moi avec mon vieil ami Malagar. Impossible de nous dégager. Arrangez-vous tous les deux. »

Déjà Jérôme Baroney haussait les épaules et froissait brusquement le papier en grommelant; mais Gabriel s'écria, heureux de saisir l'occasion :

— Bravo! Laissons les tiens prendre leur plaisir où ils le trouvent, et allons faire « la bombe » tous les deux. Demain, tâche d'être à sept heures et demie à mon petit hôtel. Je te mènerai quelque part.

***

A chacun de ses séjours à Paris, Gabriel Baroney descendait dans un paisible hôtel de la rue Bonaparte, entre Saint-Germain-des-Prés et Saint-Sulpice, une de ces maisons familiales, tenue de père en fils, où l'on voit les enfans grandir, où les domestiques vous reconnaissent et où les hôtes se souviennent gentiment de vos moindres manies.

En sortant, ce jour-là, Gabriel avait averti l'hôtesse et sa

fille, Mme Polaillon et Mlle Francine, qu'il ne dînerait pas et que son frère l'architecte viendrait le prendre :

— Dès qu'il arrivera, vous le ferez monter dans ma chambre, n'est-ce pas? J'y serai.

Jérôme arriva bien à l'heure dite, mais son frère n'était pas rentré. Cependant Mlle Francine le conduisit jusqu'à la chambre n° 7, la chambre préférée du provincial et que, par bonheur, il avait trouvée libre à son arrivée. Gabriel y reconnaissait deux avantages, dont il ne s'était du reste jamais expliqué : Cette chambre, située au premier étage, donnait, d'un côté, directement sur le palier de l'escalier et de l'autre sur un balcon ; en cas d'incendie c'était deux issues, et Gabriel, sans être peureux le moins du monde, aimait à prendre ses précautions. Il avait aussi pour le chiffre « sept » une certaine prédilection : « Il exprime un nombre harmonieux, bien équilibré! » prétendait-il. Pour le reste, avec son mobilier en acajou et ses vues de Rome, la chambre 7 ressemblait à toutes les autres chambres de l'hôtel Fénelon.

Un seul détail attira les regards de Jérôme : bien en vue sur la cheminée, déployé en paravent, un long porte-photographies offrait les portraits de Mme Baroney et de ses sept enfans. Gabriel ne voyageait jamais sans sa « petite famille, » comme il disait. Jérôme souleva ses lunettes vers son front et se pencha pour mieux voir et tâcher de reconnaître ses neveux berrichons. Il sourit au beau visage grave de sa belle-sœur Madeleine et à ses sages bandeaux en ailes grisonnantes. Puis il passa à Étienne, aux longues moustaches blondes à la gauloise, le fils aîné, réplique un peu grise de son père ; il se souvint aussi de Paul et de Philippe : l'un, soldat, l'autre, collégien. Après il s'embrouilla dans les noms, dans les âges, Lucien, René, et les deux filles, Solange qui avait huit ans et la petite dernière, Gabrielle, qui allait sur ses sept ans. Il les passa lentement en revue, cherchant les ressemblances selon l'usage. Paul, malgré son caractère froid, pratique, était l'exact portrait de sa mère, Philippe se rapprochait plutôt de l'aïeul paternel, père de Jérôme et de Gabriel, dont il avait les yeux noirs et vifs, la taille élancée et le sourire moqueur. Lucien et Solange avaient le même nez rond, aux narines un peu vastes, — le nez des Lormeau, famille de leur mère, — et le même regard affectueux et profond; René et la benjamine Gabrielle, le nez droit du père et ses yeux clairs.

« Quels beaux enfans ! » dit à mi-voix le père de Maxime. A cet instant, la porte s'ouvrit brusquement et Gabriel entra, le chapeau d'une main, de l'autre s'épongeant le front :

— Ah ! ce Paris, quel enfer ! comment peut-on vivre là dedans? Moi, j'y perds mon latin... Tu m'excuses, hein? Il n'y a pas de ma faute, je t'assure... Je sortais à sept heures, rue de Rome, de chez un fabricant de plaques photographiques, — une commission pour Étienne. J'avais tout le temps, soit par l'autobus, soit dans un fiacre, d'arriver à notre rendez-vous à la minute précise, comme je l'aime... J'avais compté sans la foule qui assiégeait le bureau, sans la pluie qui transforma la place en une suite de mares de toutes tailles. Après une douzaine de minutes perdues, je renonçai à mes projets économiques et je grimpai dans un fiacre qui passait. Mais il paraît que je n'allais pas dans la direction préférée de l'automédon et force me fut de sauter à terre ou plutôt dans l'eau. Ma boîte de plaques m'y avait précédé. Mais, par bonheur, la boue amortit la chute. Ah ! la boue de Paris, quelle belle invention ! Sans m'en apercevoir j'avais traversé la chaussée et me trouvais sur un autre trottoir, juste à côté d'une bouche de métro ; pour cacher ma honte, je m'y précipitai comme, à bout de ressource, on se jette à la rivière. Je n'ai pas une très vive sympathie pour les voyages dans le royaume des égouts. Cependant, je m'inclinais devant la nécessité, lorsque, au bas de l'escalier, j'aperçus environ deux cents personnes qui avaient, peinte sur le visage, ma propre résignation. Une petite sueur me chatouilla la colonne vertébrale... Mais déjà je n'étais plus le dernier. Des familles, en grappes, se tassaient derrière moi. Les minutes passèrent et je n'étais pas très éloigné du très désiré guichet quand j'appris des lèvres d'un monsieur précis et laconique que la ligne de l'Odéon n'était pas encore livrée à la circulation et que force me serait, à mi-chemin de mon parcours, de prendre un autre véhicule. Je remerciai mon conseiller et abandonnai la file, ce qui déchaîna un murmure de blâme. Comme la foule se révolte facilement : je lui cédais ma place et pour un peu elle m'eût houspillé ! Me voici donc revenu à la surface du globe. Le jour avait baissé. Les autos, omnibus, autobus, taxis, voitures de toutes formes semblaient s'être multipliées. Des gens couraient vers la gare, d'autres descendaient vers la ville. Les abords d'une fourmilière en déroute ! et un grand cadran narquois me re-

gardait tout en me criant : *Tu seras en retard, homme de la province!* De désespoir, je brandis mon parapluie ; alors, comme par enchantement, un fiacre s'arrêta à mes côtés. La chance tournait. Je souris à mon sauveur, un vieux cocher du genre molosse bon enfant : cinq minutes plus tard, le sympathique molosse, son cheval et moi, étions arrêtés rue Auber, dans le plus extraordinaire enchevêtrement de véhicules. Impossible d'avancer, de reculer. Les autos cornaient, coin! coin! les cyclistes sifflaient. Sur les impériales des omnibus, des citoyens de banlieue, debout, levaient au ciel des bras ornés de paquets ficelés. Seuls les sergens de ville conservaient un air calme. On se fait à tout, même au malheur d'autrui... Impossible surtout de descendre de voiture... L'heure avançait toujours... Enfin, il se fit une trouée en face de nous. Le cocher abattit son fouet ; le cheval, qui sans doute avait profité des circonstances pour s'endormir, se réveilla en sursaut, glissa des quatre fers et s'étala dans les brancards... Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Je laissai une pièce dans la main du malheureux molosse, résolu à faire le chemin à pied... Et me voici !

La verve de Gabriel s'était accentuée au cours de son récit commencé parmi les gestes du courroux et de la lassitude. Mais le naturel avait vite repris le dessus et le bon provincial n'était pas enclin à la mauvaise humeur pas plus qu'au ressentiment. Du fond du fauteuil où il s'était jeté sans façon, il mimait toute les phases de sa petite histoire, banale en elle-même, mais racontée avec tant de brio que Jérôme, debout près de la cheminée, laissait ses épaules sursauter de plaisir.

« Diable de Gabriel! se disait le Parisien! Ah! en voilà un qui ne se fait pas de bile. »

Sur le point d'achever son histoire, Gabriel avait quitté sa jaquette, son gilet, son col et il s'ébrouait, le nez dans sa serviette. Il fut bientôt rhabillé :

— Et maintenant, à la tour de Nesles! s'écria-t-il en enfonçant son melon sur son beau crâne luisant.

— Où m'emmènes-tu ?

— Il n'y a pas deux restaurans! affirma le voyageur, déjà sur le palier.

Gabriel Baroney avait voué une complète admiration au restaurant Lapérouse. C'était là, dans une petite salle de l'entresol, dont on touche le plafond avec la main, qu'il avait fait

« son premier vrai dîner; » c'était là qu'il avait toujours traité ses amis ; c'était là qu'il eût aimé à revenir si les prix n'en avaient pas été fort au-dessus d'un budget de modeste cultivateur. Il savait d'ailleurs très bien s'accommoder des maisons à sa portée. Mais cette fois, il lui paraissait utile de conduire son frère au Lapérouse et pas ailleurs. A cet homme voué aux repas hâtifs et quelconques, il fallait offrir un échantillon de dîner parfait. Au Lapérouse, il aurait tous les élémens d'une concluante démonstration...

Bien entendu, il était allé dans la journée « faire le menu » avec le patron. « Pas un menu d'entretien, s'était dit le provincial, un menu de construction, un menu d'artiste. » Et le patron, après quelques minutes de réflexion, lui avait soumis la carte suivante :

CONSOMMÉ LAPÉROUSE
LE HOMARD MIMI
SELLE D'AGNEAU STUART
CANETONS ROUENNAIS SUIRAM
SALADE CLÉMATITE
PÊCHE SUZANNE

Comme vins, un chablis moutonné et un clos-Vougeot 1893; avec le café, la fine Napoléon... Gabriel se fit donner quelques explications qui le satisfirent.

Tout le jour, il rêva de ce dîner qu'il offrait en somme beaucoup plus à lui-même qu'à l'indifférent Jérôme et il monologuait parmi le bruit intense des rues de Paris :

« Comprendra-t-il l'utilité du consommé froid et saura-t-il apprécier cette sauce crémeuse du homard mimi. Le homard mimi? Une nouveauté sans doute... »

Le repas servi dans le salon La Fontaine, au milieu des fables illustrées par Boucher, fut tel que l'avait prévu notre gourmand. Il s'en délecta et sa bonne humeur ne fit que croître. Jérôme en avait meilleur appétit et participa peu à peu à cette franche gaieté. Gabriel, de temps à autre, s'arrêtait de jouir pour lui-même des plats qui défilaient, afin de les « expliquer » à son frère.

— Cette sauce Stuart est à base de crème de champignons accentuée de pointes d'asperges. Le clos-Vougeot qu'on va nous servir est un 93 qui ne peut être comparé qu'au 62 de

nos pères. Le soleil n'est pas toujours en forme et ses enfans ne se ressemblent pas d'années en années...

A ce moment, le maître d'hôtel apporta sur un large plateau d'argent tout ce qu'il faut pour confectionner devant le client le caneton suiram, foie gras, foie de volaille et sauce au fumet de truffe. Jérôme haussait les sourcils; Gabriel triomphait modestement.

Puis ce fut la salade clématite qui comprend de la romaine, de la banane et une julienne de céleri. Enfin, triple primeur, la pêche Suzanne ferma la marche, accompagnée de fraises et de framboises.

Jérôme, cependant, mettait un frein à sa satisfaction et, au lieu d'écouter les beaux discours du gastronome, évoquait pour soi-même le Gabriel des champs qui ne ressemblait guère à celui qu'il avait devant les yeux, le Gabriel avec ses métayers rendant des comptes en face des batteuses qui ronflent et versent dans des sacs, d'abord flasques, puis vite rebondis, le beau blé lourd, ou encore le Gabriel des lectures du soir en famille, le Gabriel du banc d'œuvre à l'église... Et cela le chagrinait un peu de le voir se livrer avec excès à ces éloges du homard mimi et de la pêche Suzanne... Son Gabriel valait mieux que ce glouton loquace...

Gabriel sentit tout à coup qu'il n'était point écouté et il lut de la pitié dans le regard de son frère. Il se tut, puis, ayant laissé passer un silence comme pour bien séparer sa conversation de tout à l'heure de celle qui allait suivre, il dit, ayant repris conscience de la réalité :

— A propos, mon bon Jérôme, que je te dise le but de ma visite : mon cher Étienne est fiancé...

— Ah! bah.

— Je n'ai pas voulu t'écrire la nouvelle; la détermination des deux intéressés date de dimanche. Comme il convient, tu es le premier averti...

— Et qui épouse-t-il?

— Marthe Bourin.

— La fille de Paul Bourin, le notaire...

— Ah! tu n'as pas oublié.

— Pour ne pas vivre à Saint-Chartier, on peut tout de même se souvenir des gens. C'est un honnête homme.

— Oui, et sa fille est gentille. Ce n'est pas tout à fait le

mariage que j'avais rêvé pour Étienne, mais les jeunes gens se plaisent beaucoup et, ma foi, il m'a semblé que, tout de même, on pouvait laisser aller les choses... Marthe Bourin est une assez jolie brune, un peu fluette, qui a été élevée dans un grand pensionnat de Tours. Élégante sans être par trop coquette, elle parle nettement, avec un certain esprit naturel. Elle est musicienne et cultive volontiers la bicyclette. Nous avons assisté d'années en années à toute sa sommaire évolution. Son père chasse avec Étienne et le projet s'est, je crois, d'abord élaboré, entre eux, dans nos guérets, l'automne dernier. Les enfans se sont vus davantage cet hiver. Étienne nous a demandé conseil. Madeleine et moi avons étudié la jeune personne, et finalement nous avons donné notre consentement. La petite paraît très heureuse d'entrer dans notre famille.

— Qu'est-ce que Bourin donne à sa fille?

— Cinquante mille francs, dont six mille de trousseau et de mobilier.

— Elle est fille unique?

— Non. Il y a un frère aux colonies; un coup de tête. Pas un mauvais diable, mais un peu désorbité... Bourin en parle peu; il a dû y avoir quelque scène violente entre eux. Ce qu'il veut, il le veut bien ; il a bâti son étude tout seul. C'est un travailleur. Son fils n'a hérité de lui que son entêtement. Ils ont dû mettre les mers entre eux. C'est une calamité qu'un enfant qui veut sortir de nos traditions et qui ne sait plus obéir...

Gabriel Baroney ne pensait qu'au fils Bourin en prononçant ces mots; mais ces paroles elles-mêmes évoquèrent à ses yeux un autre fils, son propre neveu Maxime, qui ne devait pas suivre non plus le sillage normal. Dans l'encombrement de la rue Auber, il l'avait aperçu dans une luxueuse auto, en compagnie d'une non moins élégante jeune personne. Tous les deux, renversés sur les coussins, les pieds appuyés sur la banquette d'en face, causaient avec une nonchalance un peu théâtrale, s'exerçant à ne pas paraître étonnés de cet arrêt forcé et à ne pas se mêler à l'énervement général. La jeune femme, sous son abat-jour à plumes comme en portaient jadis les chefs peaux-rouges, jouait avec son sautoir au bout duquel pendait une montre minuscule ornée de brillans; Maxime fumait un cigare de volume inusité. L'oncle Gabriel avait pu les examiner à loisir et comme ils désiraient sans doute qu'on les examinât.

« C'est ça, probablement, le vieil ami Malagar avec qui dîne monsieur mon neveu. A moins qu'auto et petite dame n'appartiennent au dit Malagar. »

L'oncle Gabriel se répétait ses suppositions de la rue Auber. Puis tout à coup, s'adressant à Jérôme qui rêvassait :

— En somme, qu'est-ce qu'il fait Maxime? Je ne parle pas de ses soirées. Je commence à en connaître l'emploi. Mais le jour?

— Il est attaché à l'étude de Me Rallier, boulevard Haussmann, et achève son droit.

— En quelle année est-il?

— Trois ou quatrième, je crois.

— Et que pense-t-il faire?

— Je n'en sais fichtre rien! Est-ce qu'on sait aujourd'hui à quoi destiner ses enfans? Ils n'en savent rien eux-mêmes... Chacun pour soi. Je fais mon devoir; il fera le sien quand il faudra...

Avec le plus vif étonnement, Gabriel Baroney écoutait son frère émettre ces extraordinaires théories :

« Certainement, il ne voit pas ce qui se passe et il ne devine qu'une toute petite partie de la vérité. Ce Maxime est sur une très mauvaise pente et il doit donner un triste spectacle et, qui sait? un déplorable exemple à sa sœur... Tout cela finira très mal... Et ce n'est pas des choses à dire à Jérôme. Il a assez d'ennuis et de tracas comme ça! Il conviendrait que je voie davantage Maxime et à part. Il ne faut pas y songer à Paris... »

Tout en monologuant, il caressait Cunégonde, sa pipe inséparable. C'est à ces momens-là que les idées lui venaient d'habitude. Tout à coup, il se leva et, appuyant sa main sur le bras de Jérôme, il s'écria :

— Sais-tu ce que tu devrais faire? Plus j'y réfléchis et plus cela me paraît nécessaire... Tu ne peux pas continuer cette existence que tu m'as dépeinte. Et puisque tu ne peux pas ne plus travailler, change ton fusil d'épaule tout simplement. . Il y a six semaines, Malard, tu sais le baron Malard, le fils du vieux grigou d'Epirange, me disait : « Je voudrais bien retaper de fond en comble ma baraque, — sa baraque, c'est ce merveilleux château Renaissance qui se dresse à deux kilomètres de La Châtre, sur l'Indre; — il me faudrait un architecte sur place, pas une savate de par ici, un vrai artiste, un Parisien. Qu'est-ce qu'il fait votre frère? » Alors, je lui ai expliqué ta situation

et combien de peu de temps tu disposes. « Je payerais ce qu'il faudrait. » J'estime qu'il y aurait pour quatre ou cinq années de travail. Je n'ai pas débattu de prix, comme de juste. Mais je sais qu'il n'a traité avec personne. Je lui ai promis de te faire la proposition de vive voix. Voilà qui est fait. Réfléchis. Pour toi, ce serait le salut...

Et il ajouta, à part lui : « et pour toute ta famille peut-être. »

Jérôme s'était mis à frotter ses lunettes, geste qui favorisait sa réflexion. Ce n'était pas à lui qu'il pensait, à ses yeux, à sa santé, à son bonheur de revenir à un travail intelligent, c'était aux siens seulement et à l'argent que pourrait lui rapporter ce nouveau labeur.

Gabriel devina ses préoccupations et ajouta :

— Qu'est-ce que tu voudrais gagner?

II. — « AGE QUOD AGIS »

De la place qu'il occupe à table, Gabriel Baroney, par une large fenêtre, voit sa ferme de Filaine, la ferme aux longs et larges toits de tuiles vieux-rose patinées par le soleil et les orages. L'un des bâtimens se développe tout entier sur la droite à l'ombre d'une rangée de noyers luisans et ronds, l'autre bâtiment offre son pignon en forme de cœur, la pointe dressée vers le ciel. Entre les deux, on aperçoit la cour et dans son prolongement le chemin qui sort de la ferme et qui s'en va vers la rivière et vers les pâturages. Et ainsi, même pendant les repas, rien n'échappe à l'œil du maître.

Entre la maison et la ferme s'étend une large pelouse qui dévale sur la gauche, vers trois ormes séculaires, au tronc robuste et bas, tapis là on dirait depuis toujours et pour l'éternité. On ne les saurait imaginer plus vieux et ils gardent l'aspect de la plus fière jeunesse.

Un seul massif de fleurs éclate de ce côté de la maison, large ovale formé d'un triple cercle de géraniums de toutes les teintes, de cannas jaune d'or et de ces sauges d'un rouge flamboyant qui vous viennent du Brésil.

C'est à partir de ce massif, situé comme en terrasse et qu'entoure une large allée sablée, que le sol s'incline doucement vers la vallée. Aussi du perron qui donne accès à la maison et de toutes les fenêtres orientées de ce côté, par-dessus la

ferme, par-dessus les noyers et les ormes du chemin, par-dessus les peupliers qui forment une double et bruissante barrière le long de l'Igneraie, aperçoit-on les toits du village, les tours pointues du château, l'humble clocher de Saint-Chartier et, sur la gauche, la vallée énorme, et familière, la *vallée bleue*, appellation qu'il préférait à celle de *vallée noire* qu'avait trouvée George Sand, sans trop chercher, selon son propre aveu.

Ce bleu laiteux de la vallée, Gabriel Baroney l'avait « dans les yeux » depuis sa toute petite enfance. Il était devenu à la fois la couleur de son pays et la couleur de son âme, toute en douceur et en étendue. Au saut du lit, les volets poussés avec soin, afin de ne pas réveiller la maisonnée, il avait coutume d'embrasser, d'un premier regard de reconnaissance et d'espoir, le petit clocher, ses champs et la vallée. C'était devant ce tableau dont les saisons modifient le détail mais dont l'ensemble reste immuable, que les yeux de Gabriel se rouvraient à la vie en même temps que son âme. Il réfléchissait, longuement. Ce n'était pas du temps perdu. Il appelait cela son bain spirituel. Jamais il ne manquait à s'y plonger. Loin de nuire à sa méditation, ce beau développement d'arbres et de cultures donnait une favorable ampleur à sa pensée. Gabriel Baroney était resté un croyant intégral, pratiquant, à l'occasion, militant. Et sa foi avait la couleur de la vallée, c'était une foi harmonieuse, féconde, bienfaisante, lumineuse.

Grâce à elle, la vie de Gabriel Baroney avait une puissante et flexible armature. Conscient de sa noblesse et de ses devoirs, il se dressait sur le coteau comme un de ces arbres, solides et murmurans, ornemens de la vallée et refuges des troupeaux aux heures d'orage.

Son troupeau à lui, c'était sa femme et ses enfans, toute la tablée, à sa droite, à sa gauche et en face de lui. Sauf Paul, en garnison à Épinal, la famille était au complet. D'un côté, entre sa femme qui lui faisait face et lui-même, les « petits, » Lucien, René, Solange et la benjamine Gabrielle près de sa mère; de l'autre côté, les aînés, Étienne, Philippe et Marthe, la fiancée d'Étienne. Sans orgueil inutile, Gabriel Baroney les tenait tous sous son regard bienveillant. Visage à visage, il égrenait ce chapelet vivant. Par bonheur, tout le monde allait bien aujourd'hui. Le rhume de Solange était enrayé et le bras de René, en écharpe depuis une chute d'un arbre, ne donnait plus de souci.

Dans une famille de neuf personnes, il y a toujours un éclopé; mais Gabriel Baroney prétendait que cela aguerrissait tout le monde et que, par conséquent, c'était excellent. Un tendre regard à sa femme : pour être de vieux époux, on n'en est pas moins amoureux constans; un petit clin d'œil pour la gentille dernière; Gabriel Baroney, dirait-on, prolonge son examen, fait l'école buissonnière. Oublierait-il sa voisine? Eh! non. Il brûle même de lui parler, de lui faire sa cour paternelle. Il est intimidé. Il n'ose commencer... Les débuts de repas sont toujours peu bruyans. Étienne n'est guère bavard et les enfans ont été habitués à ne parler que si on les interroge. C'est Mme Baroney qui rompt le silence :

— Onze poussins sont nés hier à la ferme.

— Et la Marquise?

— C'est pour demain ou après-demain.

— Ah! ah! Vous devriez aller l'encourager après déjeuner, dit le maître de la maison. Ma charmante voisine ouvre de larges yeux. Ignorerait-elle la Marquise? Ma chère enfant, la Marquise, ainsi appelée parce qu'elle a fort grand air, un air de l'ancien temps, et qu'elle porte des paniers, des paniers pleins d'œufs, est une poule pondeuse, la meilleure de Filaine et du pays. Elle a quatorze œufs, et, depuis vingt jours, elle les a couvés sans une distraction, et elle les fera très probablement tous éclore. C'est sa spécialité. Comment! vous ne connaissez pas la Marquise?

Marthe Bourin regardait son futur beau-père avec une sorte d'admiration craintive. Elle était pleine de bonne volonté, mais elle se rendait compte de son ignorance. Saint-Chartier n'est pas un village bien important et il n'est guère de maison dont le jardin ne donne directement dans les champs. Les troupeaux traversent les rues sans façon et la jeune fille n'est pas sans avoir aperçu des couples de grands bœufs, le front lié, arrêtés devant la porte à panonceaux de son père, à son grand émoi, du reste. Elle connaît, de vue, toutes les bêtes, mais elle ne comprend pas le grand intérêt qu'on leur porte chez les Baroney. Étienne peu à peu l'initie, en riant, pour ne pas avoir l'air d'un pédant. Elle écoute, de toutes ses forces, mais vite son esprit s'évade. De la campagne elle comprend surtout les promenades, les parties de pêche, les déjeuners sur l'herbe... Non, elle ne connaît pas « la Marquise. »

— Vous me présenterez, dit-elle avec un sourire qui embellit ses yeux bleus de brune aux cheveux insoumis.

Étienne est heureux de ce sourire où il voit tout un désir de s'instruire des choses de la ferme. Mme Baroney accueille avec reconnaissance cette bonne intention :

— Vous vous y mettrez, ma petite Marthe. Vous verrez comme tout cela est amusant... Ces quatorze petites bêtes qui vont naître, je puis dire que je les ai couvées, moi aussi, et non pas seulement de mes yeux : de mes soins... Mais je vous expliquerai tout cela sur place après déjeuner.

Solange, tout enguirlandée de boucles blondes, se penche pour voir l'air de sa future sœur. C'est que, malgré ses huit ans, c'est déjà une vraie petite fermière et qui sait aider sa maman et la basse-courière, dans la recherche des œufs et dans la surveillance de toute la gent caquetante.

Lucien et René s'intéressent aussi à cette scène d'initiation, chacun avec son caractère : René, le sourcil froncé au-dessus de son joli nez droit; Lucien, épanoui, l'œil malin, la bouche prolongeant sa courbe jusqu'aux oreilles, le nez plus rond que jamais... Mais ni l'un ni l'autre ne prononce une parole.

Philippe, en vacances depuis quelques jours ainsi que Lucien, a un appétit de collégien qui lui enlève tout autre souci que celui de la bonne mastication. Et puis Marthe, qui le traite en garçon sans importance, ne l'intéresse que médiocrement.

Quant à la benjamine Gabrielle, elle est en train de se morigéner intérieurement. Sa mère l'ayant grondée quelques instans auparavant à cause d'un léger manquement à l'obéissance, elle se punit. Elle s'impose de petites privations, s'interdit la pratique de ses manies. Elle place de travers sa fourchette et son couteau et met sa timbale d'argent un peu en dehors de l'alignement habituel et elle souffre de ce désordre. Elle pince les lèvres et murmure : « Cela vous apprendra, mademoiselle ! »

Gabriel Baroney assiste vraiment à toutes ces comédies intimes. Il connaît si bien tous ses enfans. Il est content de tous. Ce sont de bons enfans et la grande silhouette de Paul, tout récent maréchal des logis, passe devant ses yeux : un Paul froid, cassant, moderne en diable ! C'est le seul qui lui donne du souci ; mais qui n'en a ?... Il sourit, ému, et son cœur accé-

lère ses battemens. Il ne manque jamais à ces momens-là d'envisager tout à la fois le passé et l'avenir et de bénir la Providence qui l'a fait chef de cette jolie famille. A cet élan de gratitude se mêle la conscience de son perpétuel devoir, où toutes les minutes comptent pour ainsi dire sept fois, car elles sont sept fois grosses du destin de ses enfans. Mais ses rêveries, qui avaient toutes la réalité pour base, le ramenaient vite à la conversation :

— Combien d'œufs ce matin, Solange?

— Sept, papa, ou plutôt six et demi, car il y en avait un de Pique-à-la-main, ma préférée, un plus petit que d'habitude.

— Ah! sapristi, s'écrie à ce moment Étienne, et moi qui oubliais que j'en avais trouvé deux, il y a une heure, derrière les nouveaux fagots. Pourvu, mon Dieu...

Il n'ose porter les mains à son veston.

— Ils sont là dans votre poche, monsieur Étienne? demande Marthe. C'est bien dangereux...

— Mais oui, vous allez voir...

Il n'y a plus à hésiter. Il palpe son vêtement à travers l'étoffe, puis triomphalement sort les deux œufs, deux énormes œufs de dinde, à la coque foncée.

— Alors, cela fait neuf, dit René gravement.

— Comme hier, ajoute Solange, qui tient exactement ses comptes.

— Qu'ils sont beaux! s'écrie Marthe : on dirait des boules à repriser...

— Ce sont des boules à repriser qui ressemblent à des œufs de dinde, insinue Philippe à mi-voix.

L'observation fait sourire tout le monde. Marthe convient qu'elle a mis la charrue avant les bœufs :

— Je regarde encore la ferme du bas du village, ajoute-t-elle.

— C'est tout naturel, assure le maître de la maison. Vous allez peu à peu vous rapprocher de nous et de la nature. Vous vous intéresserez à la vie des bêtes; à la vie des champs. Tout, autour de nous, travaille sans cesse, et pour nous : l'herbe des pâturages, toujours verte, pousse pour nourrir les bœufs, tandis que tout près, sous terre, lentement germe le blé qui sera demain notre pain, les poules pondent, les poulains grandissent, les agneaux se muent d'heure en heure en moutons, les

dindonneaux prennent le rouge, les oies s'engraissent sur les chemins...

Tout en parlant, Gabriel Baroney souriait, de ce sourire limpide des yeux bleu clair; et ce sourire allait plus loin que la salle à manger; on devinait que celui qui parlait souriait à toutes ses bêtes, à toutes ses terres et qu'il les voyait véritablement.

— Et à mesure que tout cela pousse, que tout cela grandit, notre petite fortune grossit, sou à sou. L'agriculteur gagne sa vie lentement. Les années grasses font oublier les années maigres. Et quand on a au logis une bonne ménagère, il n'y a point à s'inquiéter. La terre et les bêtes sont les meilleurs auxiliaires que le Bon Dieu ait mis entre les mains des hommes... Et notre vie, voyez-vous, Marthe, est la plus saine, la plus naturelle et la plus noble. Il faut plaindre ceux qui se moquent de nous. Ils ne nous connaissent pas.

Les petits, filles et garçons, regardaient leur père parler; ils le regardaient de la même façon qu'ils regardaient, le dimanche, à la grand'messe, M. le curé commentant l'Évangile du jour. L'espiègle Lucien lui-même modérait la malice de ses regards toujours en quête d'une moquerie. Marthe hochait lentement son beau front tandis qu'entre ses sourcils se creusait une ride qui donnait à son visage la gravité convenable. Antonin, le fils d'Augustine la cuisinière, et qui, hier bouvier, avait été promu au service de la table, marchait sur le bout de ses gros souliers pour ne pas perdre un mot des discours de son maître. Il régnait autour de Gabriel Baroney un bel accord qui lui plaisait. Mais le plus ému de tous les auditeurs était son fils Étienne, qui comprenait que si toutes ces paroles étaient prononcées avec un soin particulier, c'était à cause de sa jolie voisine, de Marthe, qui allait devenir sa femme et à qui Gabriel Baroney essayait d'inspirer cet amour de la terre sans lequel elle ne pourrait être complètement heureuse sous ce toit à demi paysan.

Gabriel Baroney découpait. Quand il eut fini, il regarda son œuvre, satisfait :

— Étienne, mon ami, quand tu seras, à ton tour, chef de famille, tu me suppléeras de temps à autre. Dans une maison bien ordonnée, c'est l'homme qui doit découper et bien découper... D'ailleurs, mes enfans, il y a une grande règle dans la pratique de l'existence, une règle qui tient en trois petits mots

qui pourraient être signés par le plus grand des sages et par M. de La Palice s'il avait su le latin, il le savait peut-être ; ces trois petits mots, vous les savez par cœur, mais il n'était pas mauvais de les faire précéder d'une digne avant-garde ; les voici : *Age quod agis :* occupe-toi de ce que tu fais, fais-le à fond, consciencieusement. De la plus petite chose à la plus importante, il faut se donner à tout ce que l'on fait, à tout ce qui est commandé, à tout ce que vous vous imposez... Philippe, mon ami, mange posément... Tu n'es plus au réfectoire... Ici, ton estomac qui supporte, Dieu merci, toutes les gymnastiques, peut se reposer... Moi-même, en ce moment, je me blâme de tant parler en mangeant. Ce n'est pas bon. Mais je ne vous demande pas de m'imiter jusque dans mes erremens. Quand on est en classe, c'est pour travailler ; quand on est à table, eh ! mon Dieu ! c'est pour manger, — voilà qui étonnerait fort votre oncle Jérôme, qui n'a que ce moment-là pour lire son journal et, comme il est rarement content de la politique du jour et en général de tout ce qui se passe, cette lecture intempestive lui procure de déplorables digestions, — c'est pour manger, et non pour discourir (ça c'est pour moi)... Je sais bien qu'il est de bon ton de ne pas s'occuper de ce qui défile sur la table... Détestable politesse qui consiste à ne pas exprimer tout haut son contentement. Que si l'on remarque des défaillances culinaires, je veux bien qu'on jette un voile. Il ne faut désespérer personne. Mais l'indifférence totale me paraît être une grossièreté... Sans être gourmand (ce qui, hélas ! est un vice), on doit s'intéresser à ce que l'on vous sert, par hygiène, et aussi par reconnaissance... Croyez-m'en, ne négligez pas, plus tard, l'art de bien manger. Il s'en va. Retenez-le... A Paris, on ne sait plus vivre... Ah ! ces repas ! Je connais des maisons où c'est pitoyable ! Les uns mangent de ceci, les autres de cela. Les dîners n'ont ni queue ni tête ; plus de potage, plus de fromage. Les heures sont bouleversées. On dîne un soir à sept heures, le lendemain à neuf. Le maître de la maison, lui, voudrait pouvoir ne pas dîner du tout. Sa femme ne pense qu'à dîner en ville ou à recevoir... Pour les jeunes demoiselles, ce qui est le plus important dans un dîner, c'est la robe ! Alors, il faut voir ces mines de chat ébouriffé, ces faces de carême ou plutôt de mi-carême, et poudre par-ci, et rouge par-là, la mère a l'air de la sœur de sa fille, les fils ont l'air d'amis frais débarqués de New-York, et le

père, d'un vieux domestique maniaque qu'on admet à table à la fin des repas et qui tripote des papiers pendant que ses maîtres pris de la folie du départ se brûlent les lèvres à leur tasse ou avalent de travers leurs grains de raisin, comme s'ils avaient le feu à leurs trousses. Mais, pauvres fous! aurait-on envie de dire, manquez-le une bonne fois votre train et dînez en repos! Dîner! ma chère petite voisine, il ne faut pas me prendre pour un vilain goinfre : je suis un être raisonnable qui met toute chose à sa place. *Age quod agis.* J'ai bien rempli ma journée, mes jambes me rentrent un peu dans le corps, l'estomac commence à me tirailler. J'arrive de loin. Ah! la bonne odeur de cuisine qui vient au-devant de moi. Vite, comme M. Vieux-Bois, homme prudent, je vais changer de linge. De mon cabinet de toilette où j'étais entré ayant faim simplement, je sors allant dîner, exquise sensation. Voici la table, voici ma femme et mes enfans. Un dîner bien ordonné est une sorte de cérémonie qu'il convient d'accomplir consciemment. Après le labeur de la journée, le dîner est un aboutissement légitime, une trêve, une récompense... Les Parisiens, — je parle de ceux que je connais, — ne s'arrêtent jamais. Ils n'ont que le sommeil et encore ils doivent le peupler des cauchemars les plus trépidans. Croyez-moi, mes enfans. Il faut bien travailler, bien manger, bien dormir. *Age quod agis...*

Marthe Bourin en oubliait de terminer son dessert. Elle connaissait bien les boutades de Gabriel Baroney, mais jamais elle ne l'avait entendu se livrer à de pareils développemens. Il ne faisait que les pauses absolument nécessaires et parfois il buvait à contretemps, ce qui lui faisait froncer les sourcils.

— Mais, dit-il pour finir, assez de morale pour ce matin! Antonin, verse-nous du muscat. Va doucement. Le vin n'aime pas à courir la poste... Ma chère Marthe, je lève mon verre en votre honneur. Que votre vie sous ce toit reste toujours limpide et lumineuse comme ce nectar! Ce vin non plus n'est pas du pays, il nous vient de Rivesaltes, en Roussillon, et je vous assure qu'il a toujours été le bien reçu à cette table. Il en sera de même pour vous, « Mademoiselle d'ailleurs, » jolie fleur du Midi transplantée, dès son plus jeune âge, dans la bonne terre du Berry. Nous aurons bien soin de vous. Nous vous arroserons de prévenances... Je m'arrête ; il y a, en moi, un vieux poète à comparaisons tout à fait incorrigible. Pardonnez-moi... Et

vous, mes enfans, si vous avez de petites histoires à raconter, le moment est venu. Gabrielle, ta figure me dit que tu as envie de quelque chose...

— Oh ! mon papa ! comment peux-tu savoir cela ?...

— Je me trompe ?

— Non, mon papa... Car j'ai justement envie d'aller embrasser Marthe...

— Eh bien ! mais, c'est très gentil cela, ma petite Brielle. Et si Marthe n'y voit pas d'inconvéniens...

Marthe, rouge de plaisir et d'émotion d'être ainsi mise sur la sellette, se laissa embrasser et rendit baiser pour baiser en balbutiant des remerciemens, tournée tantôt vers le maître de la maison, tantôt vers Étienne, pour leur faire partager sa joie.

Le bonheur n'inspirait point d'éloquence au fiancé de Mlle Bourin mais illuminait son visage. Ses fines moustaches blondes, dont la pointe s'abaissait, ses yeux clairs, ses joues hâlées et fermes, ses cheveux en brosse drue, lui donnaient un air de jeunesse confiante qui seyait à sa physionomie générale. Marthe le remarqua et en eut du contentement et un accès de timidité qui n'était point dans sa nature.

Il y eut alors dans la salle à manger, autour de Gabriel Baroney, toujours habile à voir ce qui se passe dans l'âme des siens, quelques minutes de silence qui ne lui déplurent pas. Il faut prendre garde à troubler ces velléités de réflexion qui tout à coup se manifestent. C'est dans ces haltes de conversations que le cœur prend le mieux conscience de son domaine. L'amitié spontanée de la fillette transportait chacun jusqu'à ce tout prochain avenir qui verrait Marthe devenir la grande sœur, la femme d'Étienne. C'était comme une prise de possession en même temps qu'une déclaration d'amour générale. Et puis chacun songeait aussi à la nouvelle vie d'Étienne. L'aile droite de la maison allait être aménagée pour recevoir le jeune ménage qui cependant continuerait de prendre ses repas en famille.

— Apporterez-vous votre bicyclette ici, Marthe, quand vous serez mariée ? demanda Lucien. Il y a encore des places à l'écurie...

— Mais oui.

— Vous m'apprendrez à monter, n'est-ce pas, Marthe ? dit Solange toujours pratique.

— Avec plaisir.

— Vous serez prudentes, recommanda par avance Mme Baroney.

Son mari mangeait avec une sage lenteur un « beurré d'Aremberg » de son verger, cueilli à l'arbre le matin même, quand tout à coup il s'écria :

— Voici justement un cycliste. C'est le père François, le porteur de dépêches.

— Mon Dieu, qu'est-ce qu'il y a? demanda la mère de famille, qui tout de suite pensa à son fils absent.

— Ça ! c'est un télégramme de Paris qui nous avise de l'arrivée des Jérôme...

— Ils ne doivent venir qu'à la fin du mois.

— Justement, c'est pour cela qu'ils débarqueront demain. Et s'ils avaient dû venir demain, la dépêche dirait : « Voyage remis fin août. » Lucien, va au-devant du père François, dirige-le vers la cuisine : la côte est dure à monter, il doit avoir soif, — et apporte-nous le mystérieux papier.

Au bout d'un instant, Gabriel Baroney lisait tout haut ces mots :

« Avons pu mettre bouchées doubles ; allons coucher ce soir à Tours ; arriverons demain ; préparez garage trente chevaux. — Maxime. »

Il y eut un grand silence. Toute la jeunesse restait bouche bée. La petite Gabrielle était la plus émerveillée :

— Trente chevaux ! s'écria-t-elle avec une telle sincérité ingénue que toute la compagnie éclata de rire.

La mignonne fillette, d'abord confuse, reprit vite son assurance et se mit à rire comme tout le monde sans trop savoir pourquoi l'on riait.

— Heureusement que la récolte d'avoine a été bonne, dit Lucien pour continuer d'amuser la tablée.

— Tu n'es pas généreux, Lucien, interrompit son père. Ma petite Brielle, ton oncle arrive en automobile... et il expliqua à sa benjamine l'expression de Maxime.

Mais Gabrielle avait un excellent caractère :

— En automobile ! c'est encore mieux, assura-t-elle.

C'était, du reste, l'avis de tout le monde. L'arrivée des Parisiens, dès qu'elle avait été annoncée, avait fort ému les calmes habitans de Filaine ; les uns, tels que Mme Baroney et son fils Étienne, craignirent la pire perturbation dans leurs chères habi-

tudes quotidiennes, les autres, c'est-à-dire toute la jeunesse, ne virent que la nouveauté, l'attrait de l'inconnu : c'était Paris qui allait débarquer tout vivant à leurs yeux. Quant à Gabriel Baroney, auteur responsable, sans se dissimuler les inconvéniens de cette invasion, il pensait surtout à la bonne influence que les siens et tout le pays allaient pouvoir exercer sur ces « pauvres fous. »

La nouvelle de leur arrivée au pétrole acheva de troubler les premiers et d'émoustiller les autres. Mme Baroney lançait vers son mari ses regards les plus désolés, mais en vain, M. Baroney étant tout occupé à considérer l'émotion de ses enfans :

— Mais, papa, disait Lucien, tu ne nous avais pas dit que l'oncle Jérôme avait un auto.

— Il n'en avait pas en juin, mais il y a des marchands à tous les carrefours, sans parler des loueurs...

— Trente chevaux, reprenait René en hochant gravement le front, ce doit être une limousine...

A ce mot, qui est du pays, la petite Gabrielle ouvrit la bouche, mais vite la referma, craignant de dire encore quelque bêtise.

— Non, affirma Philippe, avec l'autorité que confère la classe de « première; » non, avec une limousine on ne fait pas assez de route, ce doit être un landaulet à capote mobile ou encore un de ces double-phaétons de forme allongée à la fois confortables et légers...

— Comme vous êtes renseigné, Philippe, dit Marthe. Est-ce que vous avez un cours d'automobilisme à votre collège ?

— C'est de la mécanique, mademoiselle, et puis les parens de Charles Morel ont une voiture et nous parlons quelquefois moteur et carrosserie...

Tandis que les enfans étaient tout yeux et tout oreilles aux explications de leurs aînés, les grandes personnes songeaient à cette arrivée impromptu.

— Heureusement, dit Mme Baroney, que tout est prêt. Il n'y a plus qu'à mettre les draps dans les lits.

— J'irai prévenir Anna, ajouta son mari.

— Elle va être bien surprise...

— Bah ! ça la secouera ; cela ne lui fera pas de mal.

— Cette pauvre Anna ! murmura Mme Baroney en hochant la tête.

Cette Anna, dont on parlait, était une cousine des Baroney, plantureuse veuve qui habitait, à cinq cents mètres de Filaine, une grosse maison bourgeoise flanquée de petites poivrières tapissées de lierre, singeant le castel authentique et que les gens du pays appelaient le Château neuf.

Mme Anna Bouquet vivait avec sa mère, Mme Biseau, veuve depuis un demi-siècle.

Mme Biseau et Mme Bouquet, que les Baroney appelaient couramment tante Anna et tante Malvina, avaient une existence des mieux organisées.

Elles se levaient tard et tout de suite s'attablaient devant une large tasse de chocolat dont l'odeur faisait luire leurs yeux. De mouillettes en [mouillettes, ce premier repas se prolongeait jusque vers neuf heures. Afin de gagner de l'appétit pour le déjeuner de dix heures et demie, Mme Bouquet allait gronder ses bonnes et Mme Biseau partait pour le bourg. A pas lourds et lents, elle gagnait la route, appuyée sur un vieux parapluie de cotonnade ficelé à la taille. Sans s'arrêter nulle part, sans parler à qui que ce fût, elle atteignait les maisons, longeait « la rue » de bout en bout jusqu'au débit de tabac, situé non loin du pont. Elle poussait la porte, posait une pièce sur le comptoir et prononçait ces seuls mots :

— Deux sous!

La marchande, habituée à cette visite et à ce laconisme, tendait un petit cornet de papier en forme de chapeau de gendarme renversé et ajoutait, non moins régulièrement :

— Au revoir, madame Malvina. A demain...

Et Mme Biseau repartait, avec dans sa poche deux sous de tabac à priser. Depuis plus de vingt ans, chaque jour, en toute saison et quelque temps qu'il fît, elle venait elle-même acheter sa provision de la journée. Parmi ses habitudes anciennes, cette course, passée à l'état d'obligation, était restée intacte dans l'écroulement de sa raison. Mme Biseau était en enfance ; elle ne divaguait pas, car elle ne disait mot, mais elle était incapable de la moindre initiative. Ses mouvemens du jour étaient calqués sur ceux de la veille et sa vie faisait songer à ces glaces en vis-à-vis, un peu d'équerre, dans lesquelles une multitude de silhouettes identiques font, jusqu'à l'infini, un identique geste.

Rentrée chez elle, elle allait s'asseoir dans *son* fauteuil, auprès d'une fenêtre de *sa* chambre, et là, le visage épanoui,

elle reniflait sa première prise. Et la matinée se passait, scandée d'éternuemens homériques. Après le déjeuner, nouvelle série de prises, nouveaux éternuemens. A cinq heures et demie, dîner. De six à huit, trois parties de piquet de cent cinquante points. A huit heures et demie, ces dames ronflaient dans leur chambre respective. La porte qui les séparait était ouverte à deux battans, tante Anna et tante Malvina mêlaient leurs nuits sonores comme elles avaient mêlé leurs muettes journées.

Car la vie de Mme Bouquet ressemblait étrangement à la vie de sa mère; non pas que Mme Bouquet battît le moins du monde la campagne; elle disposait de toutes ses facultés, si l'on peut appeler ainsi l'intelligence rudimentaire, le flair essoufflé et la délicatesse obtuse qu'elle avait reçus en partage. Mme Bouquet ne prisait pas, elle brodait, assise en face de sa femme de chambre et d'une jeune ouvrière qui brodaient avec acharnement, tout l'après-midi, sous sa haute direction. Et entre ces trois personnes, les sujets de conversation ayant été vite épuisés, le calme régnait. Les doigts seuls avaient l'air d'exister. On entendait le bruit des respirations et le tic tac de l'horloge qui, du fond de la pièce, semblait élever d'autant plus la voix que le silence était plus absolu.

C'était chez ces dames que les Jérôme allaient débarquer.

Leur maison était vaste et elles n'en habitaient qu'une toute petite partie. Le reste, brossé, épousseté, ciré, aéré, régulièrement tous les samedis, demeurait hermétiquement clos les autres jours de la semaine, sauf le salon qu'on ouvrait également le dimanche pour la forme, car Mme Bouquet préférait recevoir dans l'ancien cabinet de son mari, asile des tambours à broderie et de la table à piquet qui venait du grand-père Biseau, notaire à La Châtre au temps du roi Louis XVI.

Il y avait un rite immuable à l'arrivée de tout visiteur au Château neuf. Au coup de marteau, la bonne accourait, regardait par le judas grillé, puis à grand bruit de galoches sur le dallage du vestibule, s'en allait chercher la clef et prévenir Madame. La porte s'ouvrait enfin et déjà commençaient de se montrer les perplexités de la domestique. Fallait-il faire attendre le visiteur, l'introduire dans le salon obscur ou le guider vers le cabinet de M. Bouquet ?... Au cours de ces hésitations, la maîtresse de la maison avait le temps de faire son apparition. Tout de suite, elle levait les bras très haut, —

aussi haut du moins que son embonpoint le lui permettait, — et s'écriait :

— Ah! ah! ah! ma fille, vous n'avez pas ouvert le salon!

— Mais, madame Bouquet, pourquoi voulez-vous me faire entrer dans votre salon? disait le nouveau venu.

— Ah! ah! ah! s'éplorait encore la plantureuse veuve. Vous ne tenez pas à entrer dans le salon. Alors, venez par ici. Il y fait bien meilleur, du reste. Oh! oui, bien meilleur.

Et le cabinet aux broderies et au piquet accueillait finalement le visiteur.

Lorsque cet après-midi-là Gabriel Baroney se présenta chez sa cousine la petite scène préalable ne manqua pas d'avoir lieu. La domestique avait déjà ouvert sur la nuit la plus profonde la porte du salon quand Mme Bouquet surgit :

— Bonjour, Anna.

— C'est toi, Gabriel? Ah! ma fille, vous n'avez pas ouvert le...

— Inutile, inutile... je n'entre qu'un instant...

— Tu n'entres qu'un instant? Ah! bien, par exemple, tu ne viens pourtant pas si souvent. On pourrait bien ouvrir le salon pour toi...

— Mais non, mais non. On sera mieux, chez toi...

— Ah! ça, c'est sûr, par exemple, on sera mieux chez moi.

— Je ne te demande pas de nouvelles de tante Malvina, je viens de l'entendre éternuer. Ah! elle en a un coffre!

— Oh! oui, par exemple, elle a un coffre, ça, c'est vrai, un vrai coffre...

Et tout en répétant sans relâche les mots qu'elle entendait, Mme Bouquet ne cessait de rire, ce qui faisait remuer tout son corps, son ventre, sa vaste poitrine, son petit chignon...

— Ah! ah! ah! Oh! oui, par exemple, un vrai coffre... Ah! par exemple, un vrai coffre... Ah! par exemple, c'est vrai...

On eût dit un écho en délire qui, après avoir reçu une phrase, ne pourrait plus s'arrêter et la répéterait à tort et à travers.

— Je viens t'annoncer une nouvelle, ma bonne Anna...

— Une nouvelle, tu viens m'annoncer une nouvelle! Ah! bien, par exemple, ça n'est pas une mauvaise nouvelle, j'espère? ...

— Non. Les Jérôme...

— Ah! c'est des Jérôme. Ah! bien, par exemple, tu m'as fait peur. Les Jérôme... ça ne sera pas une petite affaire, quand ils seront là...

— Ils arrivent demain.

— Ils arrivent demain! Ah! bien. Ah! bien. Demain, ils arrivent demain!

— Tout est prêt, n'est-ce pas?

— Ah! pour cela, oui, tout est prêt...

— Madeleine me disait qu'il n'y avait plus que les draps a mettre dans les lits...

— Oui, plus que les draps à mettre dans les lits. Ah! pour cela, par exemple, Madeleine a raison. Il n'y a plus que les draps à mettre dans les lits...

— Seulement, il y a peut-être un dernier coup de balai à donner...

— Oh! oui, un dernier coup de balai.

— Et puis ouvrir un peu les volets...

— Ah! oui, ouvrir un peu les volets...

— Je préviendrai au domaine pour le lait.

— C'est ça. Tu préviendras au domaine pour le lait...

— Et puis je vais parler à Sidonie...

— Oui, oui, veux-tu que je l'appelle? Tu as raison. Tu as raison, par exemple, de parler à Sidonie...

Sidonie était une maîtresse cuisinière à qui la consigne fut vite passée. Les Jérôme amenaient leur personnel, mais, malgré tout, on comptait sur Sidonie pour mettre tout en train.

— Allons, au revoir, ma bonne Anna. Madeleine viendra te voir dans la journée s'il y a encore quelques décisions à prendre...

— Ah! par exemple, oui, tant mieux, je serai contente de voir Madeleine; je ne t'ai même pas demandé comment elle allait?

— Très bien, très bien, et tous les petits aussi.

— Ah! tant mieux, tant mieux...

Ils étaient dans le vestibule quand un sourd éternuement se fit entendre :

— Au revoir, tante Malvina, cria Gabriel Baroney, comme réponse, — quel coffre!

— Oh! oui, on peut le dire, dit Mme Bouquet, quel coffre!

Ils passaient devant la porte du salon :

— Une autre fois, on ouvrira les fenêtres, dit la maîtresse de la maison, comme hantée de son éternel remords de ne pas recevoir les gens avec assez d'honneur.

— Mais oui, mais oui, dit Gabriel Baroney, ne te tourmente donc pas, ma bonne Anna.

Et il ferma lui-même la porte derrière lui de peur d'être retenu davantage.

Pendant que Gabriel Baroney faisait, au pas de chasseur à pied, sa visite à Mme Bouquet, le reste de la famille s'était rendu chez « la Marquise. »

La Marquise était un trop grand personnage pour habiter un simple poulailler. Elle tenait « ses assises, » — on ne saurait mieux dire, — au rez-de-chaussée d'un fruitier.

On forma le cercle autour d'une large touffe de plumes d'un jaune tirant sur le vieux rose d'où, soudain, sortirent : un cou, une tête ébouriffée, des yeux étonnés et une sorte de gloussement craintif et affectueux :

— Croou-ou-ou!

— Bonjour, grosse maman, dit Solange. Tu permets?

— Crou, crou, crou, crou!...

Mme Baroney souleva la poule délicatement à deux mains et laissa à découvert quatorze beaux œufs d'un blanc immaculé, lumineux, rangés en cercle et si près les uns des autres qu'on n'aurait pas su dire où la poule posait ses pattes.

— Quelle belle bête! s'écria Marthe, sincère mais n'osant pas s'approcher. Elle ne va pas nous sauter à la figure?

— Oh! non, dit Mme Baroney, les Faverolles, les meilleures couveuses françaises, sont en même temps les plus douces mamans. Celle-ci n'a qu'une idée en tête : couver. Elle a même le défaut de sa vertu et, si nous n'y prenions garde, elle se laisserait mourir de faim de peur de manquer à son devoir. Tous les jours, vers cette heure-ci, je viens la prendre entre mes bras et je la force à avaler sa pitance, sans compter que ses œufs aussi ont besoin de respirer. Pour l'empêcher de retourner immédiatement à eux, je mets cette planche en travers du nid. Un jour j'ai oublié de revenir mettre les choses en ordre; le soir j'ai trouvé notre pauvre Marquise qui, consciencieusement, couvait la planche...

En sortant du fruitier, la petite troupe fit un tour dans les allées du jardin potager. Marthe admirait beaucoup les pom-

miers en cordon, tout couverts de gros fruits, les uns jaune d'or, les autres d'un rouge éblouissant.

— C'est moi qui les ai créés, dit Étienne... Toute cette partie était en luzerne. Père et moi avons décidé d'y planter des poiriers : voici les doyennés de Juillet, petites mais savoureuses, et les doyennés d'hiver, rondes comme des pommes et qu'on est si heureux de trouver dans sa réserve, après les beaux jours. Cette énorme, qui a beaucoup donné cette saison, la « belle angevine, » est une poire à cuire. Mais mon triomphe, ce sont mes pommiers. Ils sont en pleine puissance. La récolte sera très belle et les fruits sont intacts. Voici le grand Alexandre et ici la calville rouge, mes deux espèces préférées. Le grand Alexandre se mange en été, il se conserve assez difficilement. Mais la calville rouge a tout pour elle, la beauté extérieure, le parfum intime et la faculté d'attendre le bon plaisir du gourmet.

— Tiens, qu'est-ce qu'on a collé sur celle-ci, dit Marthe Bourin en se penchant.

Étienne rougit, se baissa et cueillit le fruit avec précaution, avec l'ongle il détacha le papier découpé qui y adhérait, puis il le présenta à sa fiancée, en disant :

— Pardonnez-moi cette fantaisie..., cette dédicace. J'ai désiré que le jardin vous offrît son plus beau fruit.

En effet, sur la pomme se trouvaient dessinées par le soleil les initiales M. B. de la jeune fille, entourées d'un joli motif où se mêlaient les roses et les épis, les épis rappelant la culture de la terre, Étienne lui-même, et les roses, la jeunesse et la beauté de Marthe.

— Quelle jolie surprise, dit la jeune fille..., c'est vous qui avez dessiné cela ?

— Mais oui.

— Oh ! mais je ne vous savais pas ce talent.

— Il n'y a pas là de quoi tirer vanité.

— Vous êtes trop modeste...

Étienne était tout à fait à son avantage sur sa terre. Il le sentait confusément. Il désira guider sa fiancée jusqu'à la prairie que douze hommes étaient occupés à faucher. M[me] Baroney prétexta l'ouvrage du logis. Les enfans étaient déjà dispersés, les uns vers la ferme, les autres vers la maison des jeux. On appelait ainsi une serre en forme de hutte qui s'élevait en contrebas de Filaine, et où l'on trouvait des livres d'images, un piano

à tout jouer, toutes sortes de boîtes de construction et un régiment de poupées. C'était le domaine de René et de ses sœurs. Lucien condescendait encore à aller s'y asseoir. Mais Philippe préférait promener l'ombre de ses moustaches sur les chemins qui mènent à l'Igneraie.

Dès qu'Étienne et Marthe se trouvèrent seuls, notre cultivateur fut repris de sa timidité. Il n'osa plus parler pendant un grand moment. C'était sa façon de goûter son bonheur. Ils marchaient l'un près de l'autre, dans un chemin creux, tunnel de verdure, décoré d'une façon fort piquante par d'énormes ronces dont les pousses de l'année tombaient droites au-dessus des têtes et parfois jusque sur les épaules des promeneurs. Étienne les écartait brusquement, au risque délicieux de se déchirer les mains au service de celle qu'il avait élue pour femme.

A mi-chemin, tout à coup, Étienne se retourna vers sa compagne et, comme pour résumer ses pensées, il dit :

— Vous verrez, Marthe, comme je vous aimerai bien !

— Oui, je le crois, répondit la jeune fille en donnant spontanément ses mains à son fiancé.

Étienne dompta sa réserve habituelle. Son regard ému illumina ses yeux bleus, et Marthe, conquise, heureuse, dans la pénombre favorable, sous ce dais de ronces vertes, s'abandonna entre les bras robustes d'Étienne pour recevoir son premier baiser.

Puis, d'un pas plus alerte, ils reprirent leur promenade et débouchèrent bientôt, par une barrière de bois, à l'extrémité d'une vaste prairie bordée de vieux ormeaux qui paraissaient exécuter autour du champ une ronde fantastique. Marthe fit en souriant cette remarque :

— Ils sont cocasses et impressionnans !

Étienne, qui connaissait ses arbres pour les avoir fait plusieurs fois élaguer, sourit aussi, mais sans chercher à poursuivre la conversation. Il regardait ses hommes.

Le spectacle ne manquait pas de grandeur. Il y avait d'abord la vallée, vaste et intime, toute en menus détails disparates et délicieusement harmonieuse, verte et bleue, solide et aérienne. Puis, s'élevant doucement de leurs pieds jusqu'à un rideau d'arbres, sommet du coteau, il y avait la prairie. Une douzaine d'hommes y travaillaient, les uns à faucher, les autres à faner l'ouvrage de la veille.

Les Baroney n'étaient pas des cultivateurs ancrés dans la routine. Ils suivaient au contraire les comices de la région, se tenaient au courant de tous les perfectionnemens apportés aux machines agricoles et lisaient avec soin les journaux qui pouvaient les instruire. Aussi y avait-il à Filaine deux faucheuses et une faneuse qui faisaient l'admiration des petits propriétaires voisins.

De l'ombre de la haie où ils s'étaient arrêtés, Étienne et Marthe assistèrent à la triple manœuvre. Grimpés sur le petit siège en forme de coquille, trois jeunes paysans excitaient ou apaisaient de la voix leurs chevaux pleins d'ardeur parmi les difficultés de la tâche. Et les grandes machines rouges allaient dans l'herbe haute, mystérieuses et implacables. Derrière elles, de larges rubans de verdure se couchaient. Et cette mort de l'herbe, en bataillons serrés, faisait songer à la féroce grandeur de la guerre moderne qui, avec un seul boulet, fauche des centaines d'hommes... Si bien que les progrès de l'œuvre de paix et les progrès de l'œuvre de guerre vont de front, dans les chemins parallèles que suit l'humanité, guidée par son double instinct bienfaisant et fratricide... Non loin de chacune des machines, marchait un garçon de ferme, corrigeant les fautes et prêt à s'élancer à l'appel du conducteur, en cas d'arrêt subit. Les deux faucheuses se suivaient, tantôt montant vers le haut du pré, tantôt tournées vers le vallon.

A l'autre bout des champs, la faneuse aux grandes roues bleues faisait aller ses fins râteaux, écartant l'herbe grasse, présentant au soleil ce qu'il n'avait pas encore séché, en construisant régulièrement toute une chaîne de collines vertes, que des hommes avec leur fourche n'avaient point de peine à séparer en petites meules arrondies :

— Pour nos bêtes, cet hiver, dit Étienne, en ramassant une poignée de fourrage. La récolte est à peu près saine, cette année, et abondante.

A ce moment, déboucha, d'un chemin, tout au bas de la prairie, une longue charrette traînée par deux bœufs.

— On commence à rentrer ce qui est sec, reprit le jeune cultivateur. C'est le père Clément qui conduit le chariot. Il a avec lui ses deux petits-fils, de rudes gars... Là-bas, aux machines, les trois fils : Charles, Luc et Augustin. Les autres hommes sont loués, à l'année... Il y a toujours du travail, ici ou là... Il

n'y a jamais de chômage à Filaine... Et tous, ils aiment bien leur métier. De la famille, il n'y a que Florent qui soit allé à Paris. Il avait, à son retour du régiment, rapporté des idées. Ça n'a pas plu au père Clément. Il y a eu des mots entre eux et puis Florent est parti, pour Paris, bien entendu... Il est garçon de café et joue aux courses...

Étienne haussa les épaules, garda un moment le silence, puis, oubliant le déserteur, il étendit la main sur tout le champ :

— Pour bien travailler la terre, il faut l'aimer. Tous les Delage l'aiment, de père en fils !

Dans la grande clarté chaude de la journée, les douze hommes, en effet, ne songeaient guère à flâner. Sans se presser, à la manière du Berry où tout se fait à son heure, ils accomplissaient leur labeur et, malgré son laconisme, Étienne avait révélé à la jeune fille un peu de la majesté qui se dégage des travaux de la terre.

Ils allaient regagner le chemin de Filaine quand, en haut du pâturage, sur un tertre, se détacha une silhouette. Une main dans la poche, l'autre appuyée sur un bâton, l'homme dominait tout le champ. On eût dit qu'il apparaissait pour achever, pour contresigner les paroles d'Étienne. Il regardait autour de lui. On le devinait grave, attentif, heureux. C'était le maître : celui qui commande, celui qui est responsable. Marthe l'avait reconnu ; cependant Étienne, relevant la tête, crut devoir dire d'une voix claire où l'on devinait de l'orgueil :

— Mon père !

JACQUES DES GACHONS.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

GUERRE DE 1870

A L'ARMÉE DE METZ (1)

Les souvenirs que je résume dans ces pages, sont appuyés sur des notes prises au jour le jour.

J'étais attaché, en qualité de capitaine d'état-major, à la division de Cissey, 1re du 4e corps.

Mon chef, qui m'honora de son amitié et d'une confiance particulière, a pleinement approuvé mes impressions recueillies d'après la marche des événemens. Il m'a éclairé dans mes jugemens, avec sa haute expérience des hommes et des choses; je puis donc dire que les vues d'ensemble que je vais exprimer sont en parfaite concordance avec les siennes, fréquemment manifestées pendant la campagne proprement dite, et durant les jours de la triste captivité à Hambourg.

I. — LES DÉBUTS DE LA GUERRE. — LA CONCENTRATION AUTOUR DE METZ

22 juillet-11 août 1870. — Chacun sait comment fut engagée la malheureuse guerre de 1870!

L'Empereur, qui voulut la diriger personnellement, était dans un très mauvais état de santé, qui ne lui permettait pas d'en supporter les fatigues.

(1) Dans le journal que nous publions pour faire suite aux articles de M. Émile Ollivier, le général Garcin rend compte avec clarté et précision, et sans autre souci que celui de l'exactitude, des événemens militaires auxquels il a participé jusqu'à la chute de Metz.

Lorsqu'on vit la guerre inévitable, l'élaboration du plan de campagne fut très précipitée, alors qu'on aurait dû l'assurer longtemps auparavant; elle se traduisit par une concentration défectueuse, par un dispositif en rideau étendu, de Thionville à gauche jusqu'à Strasbourg-Belfort à droite.

Cette ligne de front, faible sur tous les points, était sans cohésion, et surtout sans moyens d'action efficaces, pour prendre, à une heure donnée, l'offensive hardie et vigoureuse qui eût été conforme à nos traditions françaises!

Dans l'entourage de l'Empereur, des influences diverses et très multipliées exercèrent, de façon variable, une pression plus ou moins heureuse sur l'esprit du souverain.

Pourquoi l'Empereur, qui se savait malade, et dans l'impossibilité de conduire personnellement les opérations, pourquoi l'Empereur n'avait-il pas fait choix, à l'avance, de l'homme de grand caractère et de réel savoir, auquel il aurait confié, de façon absolue, la direction des destinées militaires de la France?

Nous nous trouvions en présence d'un adversaire redoutable! Cet ennemi se préparait de longue main à la guerre qu'il déchaîna sciemment, et qu'il voulait pour l'accomplissement de ses desseins ultérieurs; on le savait pertinemment; de nombreux documens avaient été réunis à cette fin; il était facile d'être fixé en haut lieu sur les éventualités les plus graves, et absolument inévitables dans un délai de temps quelconque.

C'était donc avant, et non pas à l'heure où la guerre éclatait, qu'aurait dû être élaboré notre plan de campagne. Si le chef suprême des armées françaises choisi par l'Empereur, et désigné par lui en temps utile, avait connu la mission qui lui était réservée, il se serait certainement préparé à la remplir le cas échéant. Alors, dès le début de la guerre, notre concentration aurait pu, en restant logique, être resserrée au lieu d'être éparpillée; on aurait été maîtres de l'heure et par conséquent de l'offensive; on aurait pu la prendre incontinent, avec tout ce que nous avions de disponible sous les drapeaux, pour agir en coup de foudre, de manière à troubler la mobilisation et la concentration des Allemands, détraquer par un premier choc audacieux leur savant mécanisme du temps de paix. Nos magasins, dans les places frontières, étaient, il est vrai, insuffisamment approvisionnés quand éclata la guerre, mais, même en ayant égard à cette condition défavorable, le chef suprême désigné par

le Souverain, sentant sa responsabilité engagée, aurait fait approvisionner ces places et l'armée dans le minimum de temps. La plus grande activité s'imposait d'ailleurs, dès la première heure des hostilités; elle serait restée des plus productives, parce que le chef, choisi et qualifié pour ordonner, l'aurait entretenue et soutenue avec méthode et réflexion. Les effectifs, déjà si faibles dans nos unités d'infanterie, n'auraient pas, dès le commencement, subi des prélèvemens de combattans, néfastes et déplorables, au profit de l'administration de l'armée dont l'outillage laissait à désirer ; on aurait assuré les services administratifs par d'autres moyens, tels que les réquisitions, auxquelles il fallut forcément recourir par la suite en improvisant du train auxiliaire.

Quand une guerre, comme celle de 1870, éclate brusquement et, si on le veut, en coup de tonnerre, le premier moment de surprise, voire même de saisissement, est admissible. Mais on doit se reprendre et surtout se reprendre vite.

En résumé, l'unité de vues, jointe à l'unité de direction, permettaient seules de résoudre le problème qui surgissait, troublant la quiétude d'esprit et un peu aussi l'insouciance générale! Sous une bonne impulsion, nous serions certainement arrivés à la production rapide, quoique laborieuse, de tous les efforts commandés par les circonstances.

Rien de cela n'a été réalisé!

Qu'en résulta-t-il?

Chacun des chefs des groupes importans, lancés précipitamment à la frontière, et répartis sur notre front de longueur démesurée, resta, durant des jours si précieux, dans une attente passive et incertaine des événemens, c'est-à-dire des manifestations d'attaque du côté adverse. Les Allemands, qui pendant ce temps n'étaient pas inquiétés, eurent tous loisirs, toutes facilités, pour se mobiliser, pour se concentrer, puis pour choisir enfin les points d'où ils pouvaient avantageusement fondre sur nous. Nous n'arrivions même pas à être renseignés comme il convenait, sur les projets d'irruption de l'ennemi sur notre territoire; nous n'avons pas connu en temps utile les points qu'il choisissait pour franchir la frontière; nous aurions dû savoir, et nous aurions pu tout au moins chercher à mieux agir.

Comme conclusion, et l'on ne saurait trop insister à cet égard, il nous aurait fallu, avant tout et par-dessus tout, un chef

autoritaire, vif et alerte, sagace et prévoyant; il fallait le *Dux* des anciens, secondé par un bon état-major, possédant son entière confiance, et qui aurait su, à tous instans, assurer la réalisation entière de la pensée dirigeante, celle de l'homme de commandement choisi entre tous, envers et contre toutes influences.

Quand on dispose de troupes, merveilleuses d'endurance et d'entrain, comme l'ont été celles de l'armée de Metz, rien ne devait être impossible; il fallait débuter avec elles en allant hardiment de l'avant; l'harmonie dans les efforts, la confiance en soi, se seraient manifestées; l'espoir du succès, dans ce choc formidable de deux nations fortes, aurait certainement pu devenir, pour nous, très fondé et très légitime.

II. — PÉRIODE DES GRANDES BATAILLES

Du 22 juillet au 8 août, notre situation au 4e corps, aile gauche de l'ordre de bataille français, fut un état d'expectative et d'incertitude.

Nous restions dans une attente anxieuse, bien que nos reconnaissances journalières, poussées très loin dans la direction de Sarrelouis, donnassent à penser que l'effort allemand ne se produirait pas tout d'abord de notre côté.

La division de Cissey, placée en avant du gros du 4e corps, à Sierck d'abord, puis à Bouzonville, Teterchen et Boulay, avait servi de couverture à son corps d'armée, depuis le 23 juillet jusqu'au 8 août.

Le 8 août, nous recevions des ordres, pour commencer une marche rétrograde vers Metz où l'armée allait se concentrer.

Le 10 août, nous apprenions que le maréchal Bazaine avait été investi du commandement suprême de l'armée; le général Jarras lui avait été donné, contre son gré je crois, comme chef de l'état-major de l'armée.

Cette désignation du général Jarras, a dit le général de Cissey, ancien chef d'état-major du maréchal Bosquet en Crimée, qualifié par conséquent pour porter un jugement, ne pouvait permettre d'espérer un utile fonctionnement de l'état-major général de l'armée. Et cependant, cet état-major était composé d'officiers distingués, particulièrement choisis, les uns en raison de leur grande expérience de la guerre, les autres parce qu'ils avaient

une connaissance approfondie de l'organisation militaire de l'Allemagne.

Mais le général Jarras n'avait pas la confiance du maréchal Bazaine, qui le tint autant que possible à l'écart, et ne le mit jamais au courant de ses projets ni de ses combinaisons.

Ce manque de liaison, entre le généralissime et son chef d'état-major, devait être des plus préjudiciables au cours de la campagne, pour le bon fonctionnement de l'organe essentiel qu'est un état-major d'armée.

Au lieu d'être employés de façon incessante au service actif, le seul qui permette au chef suprême d'être constamment renseigné, de pouvoir ordonner, et surtout de faire assurer l'exécution de ses ordres, ces officiers d'élite furent particulièrement absorbés par un travail de bureau; en fait, la plupart du temps, ils restaient immobilisés, inutilisés, alors qu'ils auraient pu si bien faire! En station, dans les marches et surtout au combat, il aurait fallu les employer sans cesse, au lieu de les garder inertes en paralysant leur bonne volonté et leur ardeur. Dans notre modeste état-major divisionnaire, nous étions constamment à cheval, et notre chef, qui savait se servir de nous, voyait par nos yeux quand il lui était impossible de voir par lui-même. Quand il n'y a pas utilisation rationnelle d'un état-major, le chef qui est appelé à se faire seconder par lui, fût-il un homme très supérieur, se place inévitablement dans des conditions d'infériorité certaine vis-à-vis de son adversaire, car il se prive gratuitement de son organe de liaison et d'investigation auprès de ses troupes, il reste ignorant de bien des choses, qui peuvent lui être utiles pour le travail de la pensée, celui qui amène les résolutions!

La concentration sous Metz était réalisée le 13 août et l'armée se disposait à passer le 14 août sur la rive gauche de la Moselle, en vue d'une marche générale de repli dans la direction de Verdun.

De notre côté, au 4e corps, la division Lorencez (3e) tenait la tête de la marche vers les ponts de la Moselle; la division de Cissey, 1re, venait ensuite; la division Grenier, 2e, attendait sur le plateau, à proximité de Mey, son tour d'entrer dans la colonne.

Tout à coup, le canon tonne violemment, la division Grenier, qui avait à sa droite les troupes du corps Lebœuf (3e corps), est très fortement attaquée.

La division de Cissey, déjà à proximité des ponts de l'île

Chambière sur la Moselle, entendant la violente canonnade, laisse vivement ses sacs à terre le long de la route, remonte au pas gymnastique, accompagnée par son artillerie, sur le plateau à Mey; elle vole au secours de la division Grenier, que les Allemands avaient déjà poussée très vivement et délogée des bois en avant de Mey.

La division de Cissey, appuyée par sa droite à la division Grenier, s'empare à nouveau du village de Mey, puis des bois avoisinans. Attaqué avec une extrême vigueur, l'ennemi, refoulé, se replie en désordre en éprouvant de très grosses pertes.

La nuit arrive, les Allemands tentent un violent retour offensif, mais ils sont à nouveau repoussés et se retirent définitivement.

Nous bivouaquons sur les positions conquises.

Cette première rencontre avec nos adversaires, dénommée *bataille de Borny*, nous indiquait déjà ce que nous pouvions espérer de nos belles troupes!

Les pertes de la division, dans cette affaire, furent : Officiers : 2 tués, 4 blessés. — Troupe : 11 tués, 81 blessés, 11 disparus.

Les heureux résultats obtenus dans cette journée, par le 4e corps, peuvent être attribués sans conteste à l'initiative du général de Ladmirault, admirablement secondée par l'intrépidité de la division de Cissey, qui courut avec vivacité et entrain au secours de la division Grenier. Les Allemands, bien renseignés, avaient espéré culbuter les forces françaises laissées sur la rive droite, pendant que leurs principales masses, par un mouvement de grande envergure, traversaient la Moselle en aval de Metz, afin de nous couper de la ligne de Verdun. Le général Jarras, chef de l'état-major de l'armée, avait cependant été avisé, dès le 13 août, qu'une avant-garde de cavalerie prussienne avait passé la Moselle au pont d'Ars, qu'il eût été si facile de faire sauter le 13 au soir. Il ne tint pas compte de ce précieux renseignement, restant par surcroît sans liaison avec son général en chef, qui, déjà, ne se souciait guère de l'avoir auprès de lui. On perdit une occasion superbe d'infliger un sanglant désastre à l'adversaire, qu'on prenait en pleine exécution d'une manœuvre trop audacieuse.

La direction générale de l'armée de Metz se manifesta, dès ce début de haute lutte, très incertaine et flottante.

Rien d'heureux ne résulta pour nous du brillant combat de

Borny, premier succès par lequel nous avions vengé nos échecs en Alsace!

Après avoir bivouaqué sur son champ de bataille, la partie du 4ᵉ corps qui avait été engagée reprenait le 15 août à la pointe du jour, suivant les ordres reçus, son mouvement interrompu la veille; elle passait sur la rive gauche de la Moselle; la division de Cissey s'installait à Voippy.

L'armée de Metz devant toujours se replier sur Verdun, le corps de Ladmirault, 4ᵉ, avait l'ordre de se porter le 16 août sur Doncourt.

La division Lorencez était dirigée par Rozérieulles sur une route déjà très encombrée; les divisions Grenier et de Cissey par Saulny et Saint-Privat.

On devait savoir que le gros des forces allemandes ne serait pas loin de Doncourt, puisque, depuis deux jours, elles passaient la Moselle sur plusieurs points en amont de Metz. Malgré cela, le grand quartier général de l'armée commit la lourde faute de laisser s'engager sur la route de Saulny, entre les divisions Grenier et de Cissey, un parc de réserve d'artillerie, un lourd convoi d'ambulances et de bagages. Or, le village de Saulny présente un long défilé étroit; c'était compliquer singulièrement la marche de la division de Cissey, qui, prête à suivre immédiatement la division Grenier, avait un intérêt majeur à atteindre promptement le plateau, c'est-à-dire Saint-Privat, pour gagner ensuite Doncourt, son objectif de marche assigné. S'il y avait eu des officiers du grand état-major de l'armée, non seulement pour régler méthodiquement l'ouverture de nos marches de guerre à proximité de l'ennemi, mais encore pour en surveiller l'exécution au nom du général en chef, nul doute que nos mouvemens dans le 4ᵉ corps, au commencement de la journée du 16 notamment, n'eussent été assurés avec la régularité et la ponctualité nécessaires; l'encombrement par les *impedimenta*, sur les routes affectées aux élémens de combat, eût en particulier été évité.

Il arriva forcément que la division de Cissey, échelonnée derrière la division Grenier, ne put la suivre immédiatement; elle éprouva en outre, dans la traversée du défilé de Saulny, les plus grands retards et les plus grandes difficultés; elle perdit beaucoup de temps avant de gagner le plateau de Saint-Privat. Elle y parvint cependant, aussitôt qu'elle le put, grâce à l'initiative de son chef. Quittant la route encombrée par les équi-

pages, dès qu'elle fut sortie du long défilé, elle put enfin atteindre Saint-Privat vers 11 heures du matin, après avoir marché à travers champs.

Un arrêt à Saint-Privat venait d'être ordonné, afin d'y faire le café, et d'y grouper en même temps les deux brigades de la division, qui avaient formé deux échelons de marche, mais, à ce moment même, une très forte canonnade éclata du côté de Gravelotte, Mars-la-Tour. On put pressentir tout de suite, à la vivacité et à l'intensité du feu, une sérieuse attaque dirigée contre l'armée française pour l'empêcher de poursuivre sa marche sur Verdun.

Fidèle au principe de courir au canon, le général de Cissey, sans songer un instant à attendre passivement des ordres du commandement supérieur, prescrit de renverser les marmites et de se remettre en marche vers Doncourt, tout en prenant sa direction sur la ferme de Butricourt.

C'était aller droit à l'attaque allemande. La brigade de Golberg, 2e de la division, marche en tête; la brigade Brayer, 1re de la division, s'arrête quelques minutes à Saint-Privat pour reprendre haleine, puis elle doit continuer à la suite de la 2e brigade, formant comme auparavant le deuxième échelon de marche.

La division de Cissey est, à partir de Saint-Privat, en formation de marche condensée; elle coupe à travers champs pour atteindre le terrain de la lutte dans le minimum de temps. Un officier, envoyé par le général de Ladmirault, arrive au galop, annonçant qu'une grande bataille est engagée et qu'il est urgent de hâter le plus possible notre marche, pour arriver au secours de la division Grenier, déjà fortement aux prises avec l'ennemi et qui a un impérieux besoin d'être secourue. La chaleur est écrasante, nous franchissons 10 kilomètres sans nous arrêter, l'infanterie en colonnes par sections, l'artillerie par demi-batteries, les troupes bien massées. Pas un homme ne reste en arrière.

De la ferme de Butricourt, où le général de Cissey, suivi de son état-major, s'est porté au galop, il est facile de se rendre compte que la bataille du 16 est en plein développement.

L'intention indiquée par le général de Ladmirault, commandant du 4e corps, est de tourner l'aile gauche ennemie par Mars-la-Tour; il fait canonner vigoureusement l'adversaire, pour

assurer le mouvement de la division Grenier, malheureusement dessiné un peu trop tôt. Nos batteries divisionnaires, devançant la brigade de Golberg, vont se mettre en ligne avec les batteries de réserve du 4e corps; elles ouvrent un feu nourri sur les lignes prussiennes.

Bientôt arrive la brigade de Golberg, qui garnit la partie de la ligne de front qui lui est assignée, de façon que la division de Cissey, après l'arrivée de la brigade Brayer, puisse se trouver rangée par brigades accolées sur deux lignes, sur la rive droite du ravin de la Cuve. Notre entrée en action permet de porter plus à droite une masse de cavalerie française qui continuera à former l'extrême droite de notre ordre de bataille général.

Mais, pendant notre entrée en ligne, l'ennemi recevait de nouveaux renforts, à la faveur desquels il prononçait un vigoureux retour offensif sur la division Grenier; il l'obligeait à céder du terrain et à passer même assez brusquement en échelon défensif derrière nous. Notre masse d'artillerie, qui se sentit alors menacée à son tour, vint chercher rapidement une autre position plus en arrière.

A un certain moment, notre adversaire se crut assuré du succès; il poussait nos tirailleurs, les rabattant sur notre masse, et sa tête d'attaque (brigade Vedel) s'avançait jusqu'à quarante pas de nous.

L'instant était critique, car, au même moment, un coup de mitraille ennemie balayait le général de Cissey et son état-major, dont un seul officier, le capitaine Garcin, était resté à cheval et indemne. Sans perdre une minute, le général de Cissey fut promptement dégagé de dessous sa monture qui venait d'être tuée, et alors qu'un officier allemand s'apprêtait à lui casser la tête; il put remonter vivement à cheval en prenant celui du capitaine Garcin, qui venait de le débarrasser de l'officier ennemi. Alors, sur les ordres brefs et rapides du général, sa division s'ébranlant comme une masse puissante, se jette avec furie sur les troupes ennemies. Celles-ci, fauchées en même temps par notre artillerie, qui venait de prendre une position rapprochée très avantageuse, furent littéralement écrasées et vivement refoulées dans le fond du ravin de la Cuve qui nous séparait de Mars-la-Tour. A ce début de la lutte acharnée, le général Brayer, commandant notre 1re brigade, et son aide

de camp le capitaine de Saint-Preux tombaient mortellement frappés tous deux. Cette mort brillante sur le champ de bataille semblait avoir été en quelque sorte pressentie par le valeureux commandant de la 1re brigade. Il répondait en effet quelques instans auparavant, au capitaine Garcin, envoyé par le général de Cissey, pour le presser d'arriver sur la ligne de feu avec ses régimens : « J'accours; on va toujours vite quand on va à la mort! » Son aide de camp, le capitaine de Saint-Preux, camarade de jeunesse du capitaine Garcin, lui avait, lui aussi, déjà manifesté peu auparavant, dans une rencontre amicale, les plus noirs pressentimens! Tous les deux recevaient simultanément la palme du martyre, en offrant ensemble leur vie pour la Patrie! Singulier phénomène que les gens de guerre constatent parfois, tout en allant au sacrifice, avec insouciance, hardiment, sans peur ni reproche!

Mais reprenons la suite du combat.

Le général de Cissey et son état-major, l'épée à la main, en tête de la division, poussaient l'adversaire, la baïonnette dans les reins et achevaient sa déroute complète; nos drapeaux victorieux étaient plantés sur les positions ennemies; le drapeau du 16e poméranien, ainsi que divers trophées, tombaient entre nos mains.

Pour tâcher de sauver leur infanterie, en pleine déroute vers Mars-la-Tour, les Allemands lancèrent sur la division de Cissey leurs escadrons disponibles, qui, avec beaucoup de bravoure, exécutèrent sur nous la charge de la mort. Notre infanterie, pleine de sang-froid, formant rapidement des carrés, laisse arriver cette cavalerie, la fusille, de face, sur les flancs et à revers : elle l'anéantit si complètement, que pas un seul des cavaliers engagés n'échappe au désastre; tous sont tués, blessés ou faits prisonniers.

Nous étions entièrement maîtres du champ de bataille.

Ah! il eût fallu alors faire occuper tout de suite Mars-la-Tour, avec tout le 4e corps et une réserve; nous aurions ainsi intercepté la route de Paris et empêché les Allemands de garder ce point important en se renforçant pendant la nuit.

Mais le haut commandement n'a pas dirigé cette bataille du 16.

Nous n'avons pas vu le général en chef; pas un officier de son état-major n'est venu voir ce qui se passait de notre côté,

qui était peut-être, à un instant donné surtout, celui où l'engagement général était le plus important.

Cette inertie fut coupable, puisqu'on ne tira pas profit des efforts et des sacrifices si volontairement consentis par les troupes engagées; pareille inertie ne pouvait résulter que d'une grande insuffisance, dans les capacités de direction et de conduite des masses. Tel qui a pu briller parfois au second rang, s'éclipse totalement au premier.

Sur l'ensemble du 4e corps, une seule division, la division de Cissey, avait réellement donné son maximum d'efforts. La division Lorencez, arrêtée longtemps dans sa marche par des *impedimenta* de toute sorte, avait tardé pour atteindre le champ de bataille, ne pouvant accourir au canon, à travers champs, comme l'avait spontanément fait la division de Cissey, en dépit de la chaleur et d'une marche des plus fatigantes au cours de la journée.

La nuit étant proche, nos tirailleurs, qui avaient atteint Mars-la-Tour, ne pouvaient songer à y rester, si notre division n'était appuyée, ni soutenue. Le capitaine Garcin avait été envoyé auprès du général de Ladmirault, pour lui exposer notre situation si avantageuse, et pour lui demander avec insistance, de la part du général de Cissey, l'aide nécessaire pour garder le terrain gagné, en occupant fortement Mars-la-Tour. Malheureusement, en dépit des instances de cet officier, le commandant du 4e corps crut devoir ordonner l'abandon du terrain conquis, et le repli de la division sur la rive droite du ravin de la Cuve.

Malgré les efforts surhumains produits dans la journée par tous les élémens de notre division, les troupes étaient remplies d'un enthousiasme indescriptible ; elles acclamaient au passage leur vaillant chef, qui une fois encore les avait menées à la victoire.

L'action terminée, parce que le jour avait disparu, on s'occupa à relever les blessés et à les diriger sur la ferme de Butricourt, où avait été organisée une ambulance à l'aide de nos ressources divisionnaires; les nombreux prisonniers que nous avions faits furent conduits en arrière des troupes. L'hécatombe des Allemands dans le ravin de la Cuve et sur ses bords avait été telle que les tués s'y trouvaient amoncelés en masses épaisses, montrant bien ainsi qu'ils y avaient été littéralement écrasés.

La prise du bivouac réalisée au cours des premières heures de la nuit, la 1re division, qui n'avait de toute la journée du 16 absolument rien mangé, s'alimenta comme elle le put autour des feux allumés, puis elle prit un peu du repos dont elle avait si grand besoin. Chacun était persuadé que la lutte reprendrait certainement acharnée dès le 17 au matin ; on s'était endormi avec cette pensée enthousiaste et réconfortante !

Hélas ! vers une heure du matin, l'ordre nous arrivait de nous replier vers Metz, et la 1re division, groupée à 3 heures du matin, après de grandes difficultés dans la marche à cause de l'obscurité, se trouvait, autour de la ferme de Butricourt, prête à se remettre en marche.

Nos pertes dans la division, à la fin de cette glorieuse journée du 16, étaient : Officiers : 20 tués, 58 blessés. — Troupe : 179 tués, 692 blessés, 97 disparus.

Le 16 août, les 2e et 6e corps d'armée, avec la Garde, avaient tenu, depuis le matin, la gauche et le centre de notre ordre de bataille général. Le 3e corps était venu les renforcer vers 3 heures du soir. Le 4e corps, à la droite, avait tout d'abord occupé Bruville et Saint-Marcel avec la division Grenier ; il avait rejeté les forces ennemies dans la direction de Vionville. La division de Cissey, entrée en action vers 5 heures et demie du soir, avait immédiatement réalisé son hardi et vigoureux mouvement offensif sur Mars-la-Tour, après avoir relevé en première ligne la division Grenier. A l'extrême droite, une masse importante de notre cavalerie avait chargé la cavalerie ennemie non sans succès, mais avait éprouvé des pertes sérieuses. Les Allemands avaient produit, vers 5 heures du soir, un retour offensif général sur leur ligne de combat ; ils avaient échoué et avaient été partout repoussés.

Cette bataille du 16 août, qui n'avait cessé qu'entre 8 et 9 heures du soir, était dans son ensemble un succès réel pour l'armée française. Elle aurait produit les plus grands résultats, si nos masses, amenées méthodiquement sur le terrain de la lutte, avaient été dirigées avec suite et habileté, si nous avions répondu à la hardiesse imprudente de l'adversaire qui n'était pas en nombre, en prenant toujours et toujours l'offensive, qui est dans notre tempérament, et qui aurait été des plus fécondes avec nos admirables soldats.

Le destin, hélas ! était contre nous.

Le 17 août au matin, nous exécutions donc, ainsi que cela avait été absolument prescrit, le mouvement de repli, qui pour nous était sur Amanvillers, Saint-Privat. C'est de cette opération néfaste que résulteront tous nos désastres!

Elle était, selon le maréchal Bazaine, motivée par la nécessité de se rapprocher de Metz, afin de se ravitailler plus aisément en vivres et en munitions.

Bien pauvres motifs! L'idée dirigeante qui aurait dû l'emporter sur toutes autres considérations, eût été de reprendre résolument l'offensive, le 17 dès l'aube, en profitant de notre succès du 16. Nous aurions rejeté sur la Moselle notre ennemi empêtré dans des ravins difficiles. Nous aurions pu transformer sa retraite en une complète déroute.

En tout cas, puisque cette idée si naturelle était écartée, pourquoi ne se portait-on pas franchement dans les directions Étain, Briey? Nous n'aurions pas cessé alors de rester en communication avec Metz et Thionville, nous aurions encore pu nous y ravitailler rapidement, tout en nous appuyant sur l'Argonne et en faisant plus tard notre jonction avec Mac Mahon. Les désastres de Sedan et de Metz eussent été évités et le sort de la campagne fût peut-être resté finalement à notre avantage.

Pour justifier encore, si possible, son repli sur Metz, cette place, disait le maréchal Bazaine, eût été investie et bombardée aussitôt après notre départ; elle n'eût pas tardé à succomber, puisque ses forts incomplètement armés et mal approvisionnés auraient été hors d'état de résister efficacement.

Ce sont ces faibles raisons, données pour masquer de l'impéritie et un manque de résolution, qui ont en tout cas fait perdre de vue que le sort d'un pays se résout par la lutte en rase campagne et non pas en s'accrochant à une place que l'ennemi finit par encercler et bloquer.

Il aurait fallu penser à la capitulation d'Ulm.

Reprenons maintenant les faits, tels qu'ils se déroulèrent par la suite.

La division de Cissey avait l'ordre de venir s'établir le 17, sa droite à Saint-Privat, sa gauche à Amanvillers. Elle installait donc son bivouac dans la matinée. Vers 4 heures du soir, le corps de Canrobert (6e) se plaçait à notre droite; l'extrême-gauche du 6e corps était installée dans le village même de Saint-Privat.

Le 18 août au matin, une brusque canonnade éclate, nous couvrant de projectiles. Sans prendre le temps de lever le bivouac, la division de Cissey garnit rapidement la ligne de front qu'elle avait à tenir, entre le 6e corps à droite, les autres divisions du 4e corps à gauche.

Pendant plusieurs heures, ce ne fut qu'un combat d'usure, sans effort décisif. Encadrée, notre division restait impassible sous le feu de l'artillerie ennemie, toujours renforcée. Les Allemands, qui augmentaient constamment le nombre de leurs pièces postées en face de nous, finirent par obtenir une supériorité de feu écrasante. Nos batteries furent successivement démontées, aucun renfort ne nous parvint, malgré des demandes incessamment renouvelées.

A un moment de la lutte engagée, se dessina nettement à nos yeux la préparation par les Allemands de leur attaque décisive sur Saint-Privat.

De la ligne de front que nous occupions, nous nous rendions facilement compte des agissemens de l'adversaire; les forces ennemies chargées de donner l'assaut se massaient, le canon tonnait de plus en plus vite et criblait d'obus Saint-Privat et la division de Cissey. Ce village ne nous semblait pas, d'autre part, occupé de façon suffisante pour pouvoir résister au choc prochain de la masse prussienne.

Le maréchal Canrobert, du point où il stationnait sur la hauteur, ne pouvait se rendre compte, comme nous-mêmes, de ce qui se préparait contre Saint-Privat, c'est-à-dire contre la gauche de son corps d'armée. Il fallut même une grande insistance de la part de l'auteur de ce récit envoyé auprès de lui, pour le convaincre du péril qui menaçait ce point important de notre ligne de bataille et contre lequel allaient se produire tous les efforts de nos adversaires.

J'avais insisté en effet de telle façon, que M. le maréchal Canrobert, m'interrompant, me donnait à entendre que je pouvais me retirer. Comme je ne bougeais pas : « Vous êtes donc Breton, mon capitaine! s'écria-t-il. — Non, monsieur le maréchal! Je suis désespéré, ajoutai-je, d'avoir aussi mal rempli ma mission, puisque mon exposé du péril qui menace Saint-Privat ne me semble pas vous convaincre! » J'avais, entre temps, indiqué au maréchal un point du terrain à proximité, d'où l'on pouvait se rendre compte des préparatifs d'attaque de l'ennemi.

« Eh bien! j'y vais avec vous! » s'exclama le maréchal. A peine la vision du péril avait-elle lieu, que le maréchal, me serrant la main, me disait affectueusement et rapidement : « Merci. Dites au général de Cissey que je compte sur lui pour me soutenir. »

Le maréchal renforce à la hâte Saint-Privat, effectivement assez dégarni de troupes, parce que le gros du 6e corps avait été amené à s'étendre sur sa droite, dans la crainte d'un mouvement tournant dirigé par le général allemand Steinmetz, qui, d'après le maréchal, voulait le séparer de Metz.]

L'attaque de Saint-Privat déjà prévue a donc lieu; les troupes à l'aile gauche du corps Canrobert sont écrasées et refoulées de Saint-Privat malgré leur éclatante bravoure, la situation devient pour nous des plus dangereuses, puisque la ligne de bataille française sera tout à fait rompue, si les Allemands réussissent et parviennent finalement à occuper le village.]

C'est alors qu'intervient, si utilement et si efficacement, *proprio motu*, la division de Cissey. Par un rapide changement de front sur sa droite, qui reste toujours appuyée à Saint-Privat, notre division se place à petite portée de fusil, face au flanc droit de la colonne d'assaut allemande. Elle la décime en moins d'un quart d'heure par une fusillade des plus rapides; elle arrête net l'élan des troupes chargées de l'attaque, qui subissent alors les pertes les plus terribles, voyant nombre de fois tomber leurs drapeaux dont les porteurs sont tués successivement!

Ah! si, à ce moment psychologique, le secours des réserves tant de fois réclamées était survenu, c'était la victoire, la brillante victoire!

Le maréchal Bazaine, loin du champ de bataille, ne savait pas ce qui se passait alors!

Bientôt les Allemands se ressaisissent, de nouveaux groupes d'artillerie viennent s'ajouter à la masse des pièces déjà en position; un feu d'une intensité inouïe, puisque les obus tombaient comme grêle, s'abat sur notre division, la décime et l'écrase.

Pour donner une idée de la violence de ce feu de l'artillerie allemande, une batterie française, rencontrée disponible en arrière de notre ligne de feu, y avait été amenée par le capitaine de la Boulaye, de notre état-major. Ouvrant son feu aussitôt après sa mise en batterie, elle fut immédiatement repérée par l'artillerie allemande, et si vite écrasée, qu'elle ne put tirer qu'un

seul coup par pièce; ses affûts, ses caissons furent brisés, ses officiers, sous-officiers et servans tués ou blessés; le capitaine de cette batterie, tout couvert de sang, venait, peu d'instans après l'ouverture du feu par ses canons, dire au général de Cissey : « Voilà ce qui reste de ma batterie, moi seul disponible! »

La division de Cissey tint bon cependant autant qu'elle le put, malgré des pertes considérables en officiers et troupe. Bien que Saint-Privat ait été complètement abandonné par les derniers élémens du 6e corps en retraite sur Metz, notre résistance est si héroïque à ce moment de la lutte que la tête de la colonne d'assaut allemande reste comme figée à mi-pente, sur la croupe de terrain qu'elle suivait pour atteindre Saint-Privat; elle y restera immobile et terrifiée par ses pertes jusqu'à la nuit venue!

Le général de Cissey, considérant qu'il ne sera pas secouru, malgré ses demandes de renforts réitérées, voyant que sa division va être entièrement anéantie sous le feu le plus violent qu'on puisse imaginer, recule très lentement par échelons de brigade afin d'aller prendre une position de résistance en arrière à la lisière des bois de Saulny. L'attitude de ses troupes en impose toujours à l'adversaire, qui n'agira plus désormais jusqu'à la fin de la bataille que par des feux très puissans d'artillerie auxquels nous ne pouvons répondre qu'avec quelques pièces en nombre insuffisant. La nuit approchait, il était sept heures du soir; à cet instant, le soleil rouge comme du feu allait descendre au-dessous de l'horizon; Saint-Privat, Amanvillers étaient en flammes, laissant échapper vers le ciel de longs tourbillons de fumée; le peu qui nous restait de l'artillerie du 4e corps, non démonté et utilisable, tonnait et vomissait obus et mitraille! Quel spectacle grandiose et impressionnant! C'était, à cette heure tragique, l'effort suprême pour l'honneur que nous donnions à la France! Il fallut, dans l'obscurité qui nous avait enfin gagnés, abandonner ce champ de bataille couvert de nos morts et de nos blessés; il fallut, suivant les ordres reçus, rallier Metz au cours de la nuit : mais, malgré tout, la vaillance restait au cœur de nos soldats incomparables; ils avaient soutenu une lutte gigantesque et se tenaient encore prêts, jusqu'à la fin, à de nouveaux sacrifices!

Nous avions perdu dans notre division : Officiers : 20 tués, 71 blessés, 21 disparus. — Troupe : 184 tués, 1 177 blessés, 375 disparus.

Si le 6e corps (Canrobert) avait été appuyé le 18 par les nombreuses batteries de la réserve générale, que l'on n'a jamais utilisées dans les journées de haute lutte, le général de Ladmirault aurait pu, avec les divisions Grenier et Lorencez, jointes à la division de Cissey marchant en échelons, se jeter résolument sur les Allemands arrêtés dans leur premier élan quand ils donnaient l'assaut à Saint-Privat. Cette puissante contre-attaque aurait permis d'infliger à l'ennemi une sanglante défaite, malgré leurs corps d'armée accumulés devant nous. La Garde, qui serait venue à la rescousse derrière le 4e corps, aurait complété notre effort d'ensemble et nous aurions pu arriver à nous rendre définitivement maîtres de la situation.

Malheureusement, notre chef suprême n'était pas là, pour profiter de l'occasion qui s'offrait à lui pour la seconde fois, afin de déterminer un grand succès final ! Son état-major restait immobilisé auprès de lui, loin du champ de bataille ; le maréchal Bazaine ne voulut pas se renseigner, et par conséquent connaître, d'instans en instans, les incidens graves qui caractérisaient les phases de la bataille décisive de Saint-Privat. L'inertie et l'insouciance rendaient inutiles les impressions apportées par ceux qui venaient de la ligne de feu, demandant à être soutenus et renforcés sur les points les plus menacés.

Pour la journée du 18 août le dispositif général de l'armée de Metz avait été le suivant :

La ligne de front de combat allait de Rozérieulles à Saint-Privat.

Le 6e corps, à la droite, tenait Raucourt et Saint-Privat.

Le 4e corps, divisions de Cissey et Grenier en première ligne, division Lorencez en seconde ligne, occupait Amanvillers, Montigny-la-Grange et se reliait à Saint-Privat, par la droite de la division de Cissey, à l'extrême gauche du 6e corps.

Le 3e corps, à gauche du 4e, avait son front couvert par les fermes La Folie, Leipzig, Moscou, sa gauche arrivant à la ferme du Point-du-Jour.

Le 2e corps couronnait la hauteur qui domine Rozérieulles, un bataillon du 97e d'infanterie à Sainte-Ruffine.

La Garde avait une brigade de voltigeurs au chalet Billaudel, formant réserve pour le 3e corps ; la division de grenadiers, avec le général Bourbaki, fut d'abord placée sur le plateau de Plappeville, puis plus tard, mais beaucoup trop tard, elle vint à l'en-

trée du bois de Saulny. La 2e brigade de voltigeurs se tint avec le général Deligny au col de Lessy.

Le maréchal Bazaine resta à Plappeville avec son état-major.

Dès le début de la bataille, l'ennemi fit effort contre notre droite ; Sainte-Marie-aux-Chênes, un instant occupé par le 6e corps, fut écrasé d'obus et dut être abandonné. Roncourt fut ensuite attaqué, et le 6e corps, bien qu'il fût soutenu par la brigade de cavalerie du Barail et d'autres élémens de même arme, finit par l'évacuer.

Dans le 4e corps, la division Lorencez n'avait pas tardé à être portée en ligne, à gauche de la division Grenier.

Dans le 3e corps, une brigade, tenant bien le bois de Génivaux, avait couvert efficacement la partie de notre front défendue par les divisions de ce corps d'armée.

Dans le 2e corps, les positions occupées avaient été facilement gardées, et, de ce côté, l'ennemi se contenta d'une démonstration de mouvement tournant vers Jussy, mouvement qui fut repoussé par la brigade Lapasset.

Le 19 août au matin, la division de Cissey, après une marche de nuit rétrograde, pénible et difficile, sur une route encombrée d'*impedimenta*, atteignit enfin le village de Voippy.

Après quelques heures de repos bien courtes, et dès cinq heures, son chef la faisait rassembler provisoirement, puis, conformément aux ordres reçus, l'établissait au-dessous du fort Saint-Quentin.

Une pluie diluvienne avait mis dans un état lamentable nos malheureux soldats, démunis de tout, puisqu'ils n'avaient pas eu le temps de reprendre leurs effets, laissés au bivouac de la veille, quand on avait commencé la bataille de Saint-Privat. Ces braves garçons, résignés et admirables en tout, nous rendaient plus malheureux encore, en raison de leurs souffrances et de leurs privations, qu'ils enduraient après des heures de combat acharné et sans avoir pris le repos nécessaire.

III. — COMMENCEMENT DE L'INVESTISSEMENT. — ENCERCLEMENT DE L'ARMÉE DE METZ. — TENTATIVES DE PERCÉE DES 26 ET 31 AOUT

A partir du 20 août, commence l'encerclement de l'armée et de la place de Metz ; il sera soigneusement assuré par les Allemands !

Notre général en chef va, au fond, rester passif jusqu'à la

fin du drame. Nous, infortunés, nous allons subir le supplice d'un enlizement fatal, contre lequel nous voudrons nous débattre, mais qui forcément aura raison de nous, puisque la passivité restera à l'ordre du jour!

Sentant déjà que, quoi qu'il advienne, nous devons remplir notre rôle du mieux que nous pourrons, nous allons nous organiser aussi fortement que possible, pour une résistance énergique.

Les Allemands finiront peut-être par nous réduire, mais ce sera en nous affamant et non pas en nous maîtrisant par le combat!

Les forts de Metz étaient à compléter pour être mis en mesure de soutenir un siège, il faudra fournir pendant un certain temps de nombreux travailleurs pour assurer leurs conditions défensives.

Les Allemands, très renseignés sur nous, grâce à leur service d'espionnage parfaitement organisé, peuvent déjà compter, qu'en établissant un blocus sévère, ils viendront à bout de la résistance de Metz sans coup férir et dans un nombre de jours qu'ils peuvent presque escompter à l'avance.

26 août. — Le 26 août doit avoir lieu, nous dit-on, une première tentative pour forcer, sur la rive droite de la Moselle, un point du cercle ennemi qui nous enserre! Les forces françaises, établies sur la rive gauche, doivent, à cet effet, quitter leurs emplacemens dans la nuit du 25 au 26 et franchir la rivière. Pour cette démonstration, le 6e corps tiendra la gauche entre le château de Grimont et la Moselle; le 4e corps sera à hauteur de Mey avec les divisions de Cissey et Grenier en première ligne, la division Lorencez en seconde ligne, formant réserve du 4e corps. Le 3e corps doit se placer à la droite du 4e. Le 2e corps devait être maintenu en réserve générale de l'armée avec la Garde.

L'ennemi, qui est en forces dans les villages de Servigny, Poix et Sainte-Barbe où il a déjà établi de nombreuses batteries, reste immobile en attendant notre attaque!

Quant à nous, nous sommes maintenus dans l'expectative des ordres du maréchal Bazaine, qui préside un conseil de guerre réuni au château de Grimont.

A 6 heures du soir, et sans que nous ayons combattu, il nous est enjoint d'aller reprendre sur la rive gauche de la Moselle, nos positions primitives!

La pluie torrentielle qui n'a pas cessé de tomber, au cours de la journée, dure toute la nuit : elle alourdit cette épreuve inutile imposée à nos soldats !

On n'utilise même pas notre concentration sur la rive droite, pour s'assurer la possession des approvisionnemens en denrées de consommation existantes sur le terrain que nous quittons et qui plus tard nous auraient été si précieuses si on les avait fait entrer dans Metz.

Ce furent les Allemands qui en profitèrent! Après une marche de nuit déprimante, la division de Cissey gagnait avec grandes difficultés Longeville-lès-Metz, nouveau point de stationnement assigné.

Ce ne fut qu'à la pointe du jour, le 27, qu'il nous fut possible de faire un établissement définitif. Une brigade s'installe en avant de Longeville-lès-Metz, l'autre, sous le fort Saint-Quentin, avec avant-postes à Scy et à Chazelles; l'artillerie de la division a son parc établi à l'extrémité de Longeville, du côté de Metz; le quartier général est à Longeville.

Le 2e hussards, qui avait été adjoint à la division, assura un service de vedettes à nos avant-postes.

Beaucoup se sont demandé à quel effet avaient eu lieu les marches du 26 août, pour concentrer l'armée sur la rive droite de la Moselle? L'utilité de cette démonstration est restée un mystère!

31 août. — Dans la nuit du 30 au 31 août, nouveaux ordres pour se porter le 31, dès 5 heures du matin, sur la rive droite de la Moselle, et aller prendre position sur le plateau de Grimont.

Les 2e et 3e corps d'armée avaient été maintenus sur cette rive le 26 au soir.

A 8 heures du matin, la division de Cissey est formée, la droite au bois de Mey, la gauche à la route de Bonzonville ; la division Grenier est à sa gauche, à hauteur de Villers-l'Orme. La division Lorencez est en seconde ligne.

Le 4e corps d'armée a le 6e corps à sa gauche et le 3e corps à sa droite; plus à droite encore, le 2e corps d'armée. La Garde, formant la réserve générale, est placée derrière le 6e corps, entre le château de Grimont et la Moselle.

Vers midi, le général de Ladmirault, sortant du conseil de guerre qui vient d'être tenu, annonce avec une joie rayonnante que nous allons avoir enfin une vraie bataille! Nous aborderons

l'ennemi de front, en cherchant à le tourner par sa gauche. On ne se bornera pas à le canonner, mais nous le forcerons à mesurer son infanterie avec la nôtre! Cette nouvelle, vite répandue dans les corps de troupe, rend nos soldats tout heureux, à la pensée de n'être pas tenus immobiles sous le feu des canons allemands, mais de pouvoir rendre coups pour coups, et de se servir énergiquement de leurs baïonnettes.

La division Aymard, du 3e corps, à notre droite immédiate se précipitera sur Servigny; nous soutiendrons cette attaque, et le mouvement d'offensive générale sera appuyé par trois pièces de gros calibre de 24 et une batterie de 12 établies à 800 mètres en avant du fort Saint-Julien.

L'attaque,. par les autres élémens du 3e corps, sera subordonnée aux progrès du mouvement du 2e corps, agissant à l'extrême droite de notre front de bataille. Le 2e corps, qui va menacer l'extrême gauche ennemie, doit encore l'empêcher de fournir une résistance à outrance, dans les villages qu'il occupe et dans les retranchemens qu'il a construits.

Mais tous ces mouvemens ordonnés sont retardés par des causes restées inconnues; la division Aymard n'entre en action qu'après 4 heures du soir!

Pendant qu'on perd ainsi un temps précieux, l'ennemi riposte violemment aux feux de nos grosses pièces d'artillerie en position fixe : le tir de l'adversaire est sans grande efficacité, grâce à la précaution prise de tenir les troupes d'infanterie très déployées et en arrière des crêtes.

La division de Cissey, appuyant l'attaque commencée par la division Aymard, se porte en avant en lignes échelonnées; notre artillerie divisionnaire, réduite à 4 pièces par batterie, inaugure une nouvelle manière de combattre. Elle se porte rapidement derrière les crêtes successives, ôte les avant-trains hors de la vue de l'ennemi, met en batterie à bras d'hommes, tire rapidement plusieurs salves efficaces, remet les avant-trains, puis change de position par un mouvement de flanc au galop. L'ennemi couvre immédiatement d'obus le terrain que viennent de quitter nos batteries, et comme il n'y a plus personne, ce sont des munitions consommées en pure perte! Par cette manière de faire, notre artillerie supplée à son infériorité numérique!

Le 20e bataillon de chasseurs à pied, attaché à notre divi-

sion, ne tarde pas à devancer la division Aymard; nos tirailleurs et les partisans de nos compagnies franches pénètrent dans les premières maisons de Servigny et causent de grandes pertes aux Allemands. En même temps, notre masse d'infanterie enlève, avec une rare énergie, les tranchées-abris et les retranchemens de toutes sortes qui protègent nos adversaires; un grand nombre de canons ennemis de position tombent entre nos mains, mais doivent être encloués, faute d'attelages pour les emmener.

La nuit survient malheureusement avec un brouillard épais; il devient très difficile de remettre l'ordre nécessaire dans ces troupes qui viennent de combattre avec acharnement, jusqu'à ce que la lutte soit devenue impossible. Les Allemands, guidés par les feux de bivouac imprudemment allumés dans la division Aymard, repoussent de Servigny nos avant-postes, qu'on ne peut plus soutenir efficacement à cause de l'obscurité complète.

Les pertes subies par la division de Cissey dans cette journée du 31 août furent :

Officiers : 4 tués, 29 blessés, 4 disparus. — Troupe : 41 tués, 449 blessés, 255 disparus.

1er septembre. — Le 1er septembre, à la pointe du jour, la division Lorencez nous remplace en première ligne et ce mouvement est favorisé par le brouillard toujours très épais.

La division de Cissey va remplir le rôle de réserve du 4e corps, si, comme nous l'espérons, l'ensemble des troupes doit marcher de l'avant, afin de profiter du premier succès obtenu la veille.

Mais, vers 9 heures du matin, le maréchal Bazaine apprenant que notre 3e corps (Lebœuf) est attaqué par des forces considérables, prescrit de battre en retraite sur toute la ligne, et de venir prendre une position de rassemblement à proximité du fort Saint-Julien.

A 1 heure du soir, la division de Cissey quittait cette position de rassemblement, allait passer la Moselle, puis venait reprendre sa situation du 30 août sur la rive gauche, après une marche exténuante, provenant surtout de l'encombrement de la route suivie.

Diverses améliorations, au point de vue de l'installation, comme à celui des conditions de résistance éventuelles, sont réalisées à cette heure du retour vers Longeville-lès-Metz.

Le village de Moulins-lès-Metz, qui est un des points principaux de notre ligne de couverture, est particulièrement renforcé. Deux compagnies de grand'gardes, relevées toutes les 24 heures, y feront le service concurremment avec une des quatre compagnies franches de la division.

Le commandement supérieur de ce poste important de Moulins-lès-Metz est donné à M. Arnous-Rivière, chef d'une compagnie de volontaires, installée en permanence dans cette localité.

M. Arnous-Rivière, ancien officier au régiment étranger, avait une grande habitude de la guerre d'avant-postes, qu'il avait pratiquée en maintes circonstances et notamment durant le siège de Sébastopol; il a rendu des services très appréciables au cours du blocus de Metz, non-seulement en assurant la sécurité de la division, dans la direction d'Ars-sur-Moselle et dans celle de Sainte-Ruffine, mais encore en nous procurant des approvisionnemens en denrées diverses pour la subsistance de la troupe, qu'il savait découvrir, et que nous faisions enlever par nos compagnies franches, composées d'hommes résolus et adroits.

Le 2e hussards ayant été de nouveau rattaché à la division de Cissey, un groupe de cavaliers alimentait chaque jour le service des vedettes.

Les villages de Scy et de Chazelles étaient occupés par des corps de notre division, qui assuraient d'autre part la sécurité en avant de ces localités, et toujours en liaison avec les grand'-gardes de Moulins-lès-Metz.

Le mouvement de retraite de l'armée de Metz, dans la journée du 1er septembre, fut désastreux à tous les points de vue!

Il avait fait constater notre impuissance, même après un succès; il témoignait, à partir de ce moment, de l'abandon absolu de l'idée de faire une trouée pour rejoindre l'armée de Mac Mahon; il indiquait nettement la résolution de rester confinés sous Metz.

On a prétendu que le maréchal Bazaine croyait avoir devant lui, le 1er septembre au matin, 220 000 Allemands venus en partie pendant la nuit après avoir franchi la Moselle! Il ignorait donc à ce moment que les deux principales armées allemandes manœuvraient pour envelopper Mac Mahon? Les prisonniers que nous avions faits le 31 août, sans compter un service d'espionnage bien assuré, auraient pu nous l'apprendre! mais le

service des renseignemens, au grand quartier général de notre armée, a été, du commencement à la fin, tout à fait insuffisant; nous n'avons jamais su ce que nous avions exactement devant nous, et encore moins ce qui se passait à l'extérieur!

IV. — BLOCUS DE L'ARMÉE DE METZ. — PRIVATIONS ET MISÈRES 1er SEPTEMBRE-24 OCTOBRE

Nous entrons dans la période du blocus proprement dit :

Les journées des 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 septembre sont particulièrement employées à une forte organisation défensive de nos positions.

Par des retranchemens, des tranchées-abris, des maisons crénelées aux endroits indispensables, nous arrivons à des conditions d'ensemble excellentes pour la résistance! L'ennemi, qui sait très bien ce qui se passe de notre côté, ne tentera jamais de nous surprendre et surtout de foncer sur nous avec l'intention de nous réduire par le combat pendant le temps que durera le blocus.

Un service d'avant-postes, rigoureux et très soigneusement asssuré, fonctionnera chez nous sans relâche jusqu'au dernier jour.

Avec nos quatre compagnies franches, soutenues quand il est nécessaire, nous enlevons de vive force tous les approvisionnemens à notre portée en céréales et denrées fourragères, nous assurons avec nos propres moyens, dans la division, la fabrication de notre pain quotidien.

Cet ensemble de mesures nous sauvegardera et nous empêchera de mourir de faim dans les derniers jours.

La plus grande propreté doit constamment régner dans nos cantonnemens et à nos avant-postes; nous éviterons par là toutes causes d'épidémies qui auraient été la ruine complète de nos effectifs, si diminués déjà dans les combats antérieurs!

L'état-major de notre division se multiplie sous l'impulsion intelligente et ardente du général de Cissey, pour surveiller l'exécution des mesures de sécurité prises et de tous les détails du service quotidien. Cet état-major fournit surtout du service actif et non exclusivement un service de bureau.

A dater du 8 septembre, la viande de cheval est mise en distribution.

Des pluies torrentielles tombaient très fréquemment, et venaient accroître de façon marquée nos premières misères.

Des bruits alarmans et sinistres courent alors dans les camps ! D'après ces rumeurs, l'armée de Mac Mahon aurait été anéantie à Sedan. La France était entièrement ouverte à l'invasion de l'ennemi.

On ne savait comment ces nouvelles, que le grand quartier général disait non confirmées, avaient pu être mises en circulation ! D'aucuns assuraient que c'était l'ennemi qui nous les faisait parvenir pour nous démoraliser et nous énerver.

9 septembre. — A 7 heures du soir, par une pluie diluvienne et un ouragan très violent, une forte canonnade commence sur toute la ligne ennemie ; elle est dirigée contre nos positions et nos cantonnemens.

Les Allemands ont leur artillerie déployée sur la rive gauche de la Moselle, c'est-à-dire vers Ars-sur-Moselle, à Vaux, Jussy, le Point-du-Jour, etc. Nos forts de Saint-Quentin et de Plappeville répondent à cette canonnade. Nous n'éprouvons pas de pertes, grâce aux dispositions de préservation adoptées ; toutefois, comme c'est peut-être là le prélude d'une attaque générale préparée contre nous, tout le monde se rend à son poste de combat.

Le bruit a été accrédité, à propos de cette canonnade, terminée vers 8 heures et demie du soir, que les troupes prisonnières de l'armée de Sedan contournaient Metz à ce moment même ! Le découragement dont elles étaient sans doute déjà envahies ne devait-il pas être augmenté par cette démonstration de l'artillerie allemande ?

10 septembre. — A partir du 10 septembre, la ration des chevaux est sensiblement réduite. Le temps continue à être épouvantable. Dans la soirée du 10, a lieu, à nos avant-postes de Moulins-les-Metz, une échange de 600 prisonniers.

Nous apprenons par les nôtres, qui nous sont rendus et proviennent de l'armée de Sedan, combien le désastre y a été complet et malheureux pour notre cause. Désormais, notre général en chef devait être certain de ne plus pouvoir compter sur des renforts venant par le Nord de Metz.

Il aurait pu, croit-on, avant notre affaiblissement définitif, tenter une trouée par le Sud, se jeter sur Château-Salins en coupant les chemins de fer à l'ennemi, et chercher ensuite à

gagner le plateau de Langres pour avoir l'appui de cette place et de celle de Besançon.

Cette conception aurait, paraît-il, été envisagée et même étudiée à l'état-major général de l'armée, mais il n'y fut donné aucune suite.

Nous apprenons, par un émissaire venant d'Ars-sur-Moselle, la nouvelle de la révolution du 4 septembre.

11 et 12 septembre. — Travaux de perfectionnement et d'achèvement dans notre organisation défensive. Réduction nouvelle de la ration d'avoine pour nos chevaux, on la remplace par de la graine de minette et de sorgho.

M. Debains, jeune diplomate attaché en qualité d'historiographe à l'état-major de l'armée, essaie de franchir en parlementaire nos avant-postes de Moulins-les-Metz.

Il est, en fait, envoyé par le maréchal Bazaine au gouvernement de la Défense nationale, pour lui exposer notre situation exacte.

M. Debains s'était donné comme sujet belge, avocat au barreau de Liège, enfermé dans Metz par suite de circonstances fortuites.

Les Allemands l'accueillent poliment, le gardent toute la journée à leurs avant-postes, puis nous le renvoient le soir dans nos lignes, se refusant à le laisser sortir de Metz.

13 et 14 septembre. — L'avoine disparaît progressivement de la ration journalière de nos chevaux; elle est remplacée par tout ce qu'il est possible de trouver.

Le mauvais temps persiste et le froid se manifeste.

L'effectif de notre division est réduit à 5 500 hommes environ.

Une brigade de la Garde nous avait été promise comme renfort pour garder nos positions très étendues, mais cette promesse n'est pas suivie d'effet; la brigade de la Garde reste tranquillement maintenue au Ban Saint-Martin.

15 septembre. — Un service postal, par petits ballons, est inauguré dans la place de Metz ; ce service est avantageusement utilisé.

16 septembre. — Un ordre général apprend officiellement à l'armée de Metz la composition du gouvernement nouveau qui s'est formé à Paris.

18 septembre. — Il nous est prescrit de livrer tous les jours,

à partir de cette date, un certain nombre de chevaux d'artillerie et de cavalerie, afin d'assurer le service de distribution de la viande aux troupes.

Depuis longtemps déjà, il ne nous reste plus que du cheval à manger !

19 septembre. — Nous recevons l'ordre d'utiliser les feuilles de vigne et d'arbres encore existantes, pour assurer la nourriture des chevaux qui nous restent.

20 septembre. — Un ordre général réduit d'une quantité très notable les rations de sel, sucre et café.

23 septembre. — Un parlementaire prussien amène dans la journée, pour franchir nos lignes, un homme aux allures mystérieuses, qui se dit envoyé diplomatique auprès du maréchal Bazaine.

C'était le célèbre Régnier, comme nous le sûmes plus tard !

Il nous paraît, dès l'abord, très peu au courant des usages diplomatiques, car il avait pris, pour drapeau de parlementaire, une chemise attachée au bout de son parapluie.

C'était un bavard et un incohérent, qui, à première vue, n'avait pas l'air sérieux et ne paraissait pas susceptible d'inspirer confiance.

Le capitaine Garcin, de l'état-major de la division, chargé de le conduire en voiture, les yeux bandés, au maréchal Bazaine au Ban Saint-Martin, avait tout de suite remarqué ses allures étranges et assez louches, pendant le trajet depuis Longeville-lès-Metz ; il avait eu de la peine à l'amener à se taire et à se dispenser de réflexions formulées à haute voix.

Après avoir eu un entretien secret d'une certaine durée avec le maréchal, ledit M. Régnier fut reconduit, sur sa demande et d'après l'ordre du maréchal, directement à nos avant-postes de Moulins-lès-Metz.

Il était sûr, affirmait-il au capitaine Garcin, de pouvoir repasser nos lignes sans difficultés, car c'était, d'après lui, entendu avec les Allemands ; ils l'en avaient assuré au moment où il venait à nous. Mais la chute du jour se produisait quand nous fûmes à proximité des avant-postes ennemis, une grêle de balles fut la réponse aux sonneries du trompette qui accompagnait les parlementaires.

M. Régnier, qui ne se souciait nullement d'être tué ou même

blessé, demanda alors très instamment qu'on le gardât pendant la nuit à Moulins-lès-Metz. Il y fut donc retenu, gardé à vue bien entendu, car la confiance qu'il nous inspirait était vraiment des plus médiocres.

24 septembre. — L'étrange diplomate retourne donc de grand matin au quartier général du prince Frédéric-Charles à Frascaty.

Il revient, le soir même de ce jour, mais cette fois, et contrairement aux usages habituels, il est introduit dans nos lignes par un officier de l'état-major général de l'armée, envoyé à l'avance à Moulins-lès-Metz pour le recevoir et l'amener directement au maréchal Bazaine.

25 septembre. — Le matin, à la pointe du jour, M. Régnier retournait au quartier général prussien, emmenant avec lui le général Bourbaki habillé en civil, ainsi que des médecins luxembourgeois en séjour à Metz appartenant à une ambulance internationale, qui avaient demandé à sortir de la place.

27 septembre. — A 9 heures du matin, la canonnade se fait entendre du côté du fort de Queuleu; elle correspondait à une pointe tentée sur Peltre et Mercy-lès-Metz, action offensive que nous devions soutenir au besoin.

Le général Lapasset, du 2e corps, réalisa à cette occasion un brillant coup de main, faisant à l'ennemi plus de 200 prisonniers et enlevant des approvisionnemens assez considérables.

Nos hommes avaient enlevé avec un entrain remarquable dans ce combat tous les retranchemens de l'ennemi; les wagons blindés qui avaient porté une partie des troupes assaillantes jusque sur le théâtre du combat, avaient servi ensuite pour ramener les prises faites aux Allemands.

Toute l'armée eut grande joie quand elle apprit ce succès dû à la hardiesse et à la vivacité de nos soldats habilement dirigés.

28 septembre. — La ration des chevaux est de nouveau réduite de 500 grammes et composée en grande partie de tourteaux. Les pauvres animaux font pitié, tant ils sont maigres et décharnés; on en voit constamment qui tombent d'inanition sur les routes! Aussi, le petit nombre qui reste vivant n'est-il guère propre à faire un service et encore moins bon pour la boucherie!

30 septembre. — Une mentalité particulière, causée par

l'irritation et les souffrances endurées, commence à se manifester chez certains !

Des menées, plus ou moins secrètes, sont ourdies en vue de faire remplacer le maréchal Bazaine comme commandant en chef, par le général de Ladmirault, qui prendrait alors le général de Cissey comme chef de l'état-major général de l'armée. Le général de Ladmirault, en présence du maréchal Bazaine, flétrit comme il convient ces fâcheuses tendances à l'indiscipline, toujours condamnables, fussent-elles motivées par une irritabilité assez naturelle, qui résultait de nos épreuves et de nos infortunes accumulées !

L'abandon du sentiment du devoir, manifesté par un certain nombre, eut malheureusement et par surcroît une triste répercussion, car notre ennemi l'apprit tout de suite, grâce à son habile service d'espionnage ; il fut édifié sur notre situation militaire intérieure et encouragé à nous serrer toujours de plus près.

2 octobre. — Les Allemands, à 1 heure et demie du soir, canonnent nos avant-postes extrêmes placés à Sainte-Ruffine ; ils paraissent disposés à agir de vive force contre nous. L'artillerie de nos forts répond avec ses grosses pièces à celles de l'ennemi et éteint leurs feux vers 2 heures et demie. Notre adversaire renonce à prononcer son attaque décisive et nos forts continuent à tirer sur Ars-sur-Moselle et sur Frascaty où ont lieu des mouvemens de troupes allemandes.

A 4 heures du soir, l'alerte étant passée, nos troupes reprennent leurs conditions de vie habituelles. La ration de tourteaux de colza donnée à nos chevaux est remplacée par un équivalent de betteraves ; les pauvres bêtes font plus que jamais pitié ! Quelques chevaux d'officiers, seuls, sont encore capables de faire du service en étant très ménagés.

3 octobre. — L'ennemi, exaspéré de n'avoir pu nous déloger de nos avant-postes de Sainte-Ruffine, qu'il n'avait pas voulu la veille attaquer à l'arme blanche, nous canonne à nouveau avec une grande intensité de feux. Il n'a pas plus de succès que le 2 octobre ; nos troupes, remarquablement aguerries et très alertes, le tiennent en respect de façon absolue. Le fort Saint-Quentin répond d'ailleurs très efficacement aux batteries allemandes.

4 octobre. — Gardant encore, malgré tout, une dernière

espérance au cœur, celle de nous frayer, les armes à la main, un des jours prochains peut-être, un chemin à travers les mailles qui nous enserrent, nous préparons tout en vue de la réalisation d'une percée à outrance.

Le chargement du soldat d'infanterie est réduit à son dernier minimum d'effets, afin de pouvoir emporter un plus grand nombre de cartouches.

On voudrait tout faire pour écarter la hideuse vision d'une capitulation, vision qui commence à nous hanter sans répit.

Cette pensée d'échapper à une triste fin ne devait être, hélas! qu'une illusion dernière.

Pour tout esprit calme et réfléchi, ce qu'on aurait pu envisager avec chances de succès les 26 et 31 août, ne pouvait l'être désormais ; nous n'avions plus ni artillerie ni cavalerie en état d'agir !

Il ne nous restait plus qu'une résolution dernière, celle de mourir en braves pour la France.

6 octobre. — Nous tentons, à 3 heures du matin, un coup de main audacieux contre les avant-postes prussiens établis entre Châtel et Lessy. L'attaque, réalisée avec plein succès, nous indique que nos hommes ont gardé toute leur ardeur.

A 1 heure et demie du soir, une forte canonnade s'engage en avant de nos lignes ; les batteries allemandes bombardent à nouveau Scy, Chazelles et Maison-Neuve.

A 3 heures et demie, la canonnade cessant tout à coup, une forte colonne d'infanterie prussienne se porte sur le village de Lessy pour l'enlever. Mais, accueillie de front, par une vive fusillade du régiment de la division Lorencez du 4e corps qui occupe Lessy, en flanc et à revers par nos propres avant-postes qui sont voisins, la colonne allemande est forcée de se retirer précipitamment après avoir subi de fortes pertes.

7 octobre. — Il n'est plus fait de distribution de sel, cette denrée manquant de façon absolue. Indépendamment des chevaux qu'on abat pour les distributions de viande quotidiennes, l'armée en fournit 200 par jour à l'administration qui les transforme en viande de conserve.

La misère est telle dans les villages que nous occupons, qu'il nous faut venir en aide aux habitans pauvres par l'intermédiaire des maires ; on donne des chevaux pour leur nourriture et aussi des secours en argent. Une souscription faite à cet effet

dans notre division, où chacun, quel que soit son rang, a voulu donner, a produit plus de 2600 francs!

Dans cette journée du 7, continuation de vives escarmouches aux avant-postes ; affaire brillante de Ladonchamp, menée par le général Deligny avec les voltigeurs de la Garde.

La dernière espérance de sortir en masse dans la nuit du 7 au 8 octobre est déçue comme tant d'autres. Il ne nous reste même plus la pensée de pouvoir aller au dernier sacrifice pour l'honneur! Nos squelettes de chevaux encore sur pieds auraient été, assurait-on, incapables de traîner un canon de 4 dans les terres détrempées. Nous aurions toujours eu nos fusils et l'arme blanche!

9 octobre. — La ration journalière de pain ayant été réduite à 300 grammes, celle de viande de cheval est portée à 750 grammes. Les chevaux ont atteint un tel état de dépérissement qu'on a grand'peine pour les faire marcher jusqu'à l'abattoir. Ils sont entièrement maigres et décharnés, leur viande ne contient presque plus de principes nutritifs, et, comme elle est mangée sans sel, l'estomac se l'assimile difficilement.

Chez nos soldats, bien que le moral soit encore bon et que l'esprit reste excellent, les forces physiques diminuent à vue d'œil, les affections gastriques se multiplient de façon effrayante!

10 et 11 octobre. — Notre état de misère s'accentue.

Dans la soirée, un parlementaire prussien vient au Ban Saint-Martin pour s'entretenir avec le général en chef : il repart accompagné du colonel Boyer, premier aide de camp du maréchal Bazaine; ce colonel va se rendre en mission au quartier général du roi Guillaume à Versailles. C'est la reprise ou la continuation des négociations Régnier dont il a déjà été question!

Le maréchal Bazaine voit avec terreur s'approcher le jour où il ne lui restera plus un cheval, ni un grain de blé à manger! Il s'est laissé endormir par le fol espoir de réussir avec des négociations; incapable jusqu'au bout, il est acculé à la nécessité de nous livrer sans merci, car nous n'avons plus la moindre chance de réussite en essayant un coup de force. Les jours qui suivent passent mornes et désolés; ils ne sont marqués que par des canonnades continuelles dirigées contre nos positions; l'artillerie de nos forts répond aux tirs des batteries ennemies.

V. — DERNIERS JOURS DU BLOCUS. — NÉGOCIATIONS FINALES. — REDDITION DE LA PLACE ET DE L'ARMÉE DE METZ

17 octobre. — Journée sans incidens militaires.

Le colonel Boyer rentre de sa mission infructueuse à Versailles, nous n'avons plus rien à espérer d'une armée de secours quelconque! Les Allemands, sachant à quoi s'en tenir sur ce que nous pouvons avoir encore de vivres, édifiés sur l'état physique de nos soldats, peuvent patienter aisément, convaincus qu'il nous faudra sous peu nous résoudre à accepter les conditions qu'il leur plaira de nous imposer.

21 octobre. — Par une sorte d'accord instinctif et tacite, les avant-postes cessent complètement de tirer les uns sur les autres. Les soldats allemands en arrivent, par humanité, à offrir de quoi manger aux nôtres qui leur font face!

C'est notre agonie que respecte notre ennemi lui-même!

23 octobre. — On arrive à pouvoir encore distribuer dans notre division 25 grammes de blé par homme.

25 octobre. — Distribution de 30 grammes de riz et de 25 grammes d'orge et de seigle par homme.

Nous apprenons le résultat d'une nouvelle mission du colonel Boyer, envoyé auprès de l'impératrice Eugénie en Angleterre.

L'Impératrice a déclaré qu'elle ne pouvait que souhaiter et désirer ardemment le salut de notre armée, mais qu'elle ne pouvait intervenir, pas plus cette fois-ci qu'à l'époque où avaient commencé les négociations Régnier!

Il fut alors décidé, dans un conseil de guerre, que le général Changarnier, dont personne n'avait à suspecter la grande loyauté, se rendrait auprès du prince Frédéric-Charles pour entamer des négociations!

Le général de Cissey est appelé ensuite d'urgence, à 5 heures du soir, au grand quartier général du Ban Saint-Martin. Il y trouve le maréchal Bazaine en conférence avec le général Changarnier. Le maréchal lui fait savoir qu'il doit se rendre au château de Frascaty, le soir même et sans retard.

Le général Changarnier expose alors lui-même qu'il s'est déjà rendu le matin chez le prince Frédéric-Charles. Le prince, après l'avoir reçu avec de grands honneurs militaires et l'avoir

traité avec la plus haute courtoisie, n'a rien voulu céder aux demandes du général Changarnier; il s'est retranché derrière les ordres du Roi, qui exigeait la reddition absolue de Metz, et celle de l'armée entière avec son matériel.

Il fut impossible au général Changarnier d'obtenir que l'armée sortît avec les honneurs de la guerre, pour se retirer soit dans des départemens du nord de la France, qui auraient été neutralisés, soit en Algérie, avec l'engagement de ne plus prendre les armes contre l'Allemagne.

Le prince avait prié le général Changarnier, au moment de se séparer, de demander au maréchal Bazaine d'envoyer à Frascaty le chef de l'état-major général français, pour qu'il pût envisager avec le général de Sthiele, chef d'état-major du prince, les détails de la convention à intervenir.

C'est alors que le maréchal Bazaine, gardant encore un inutile espoir de conditions améliorées, prescrivit au général de Cissey de se rendre personnellement au quartier général du prince Frédéric-Charles.

Le général de Cissey, aussitôt après son arrivée à Frascaty, dut entrer en rapports avec le général de Sthiele et s'efforça de remplir sa mission au mieux de nos intérêts!

Il rencontra les mêmes sentimens d'inflexibilité et le même esprit de résistance qu'avait trouvés auprès du prince le général Changarnier.

Toutes considérations rappelant l'héroïsme dont nous avions fait preuve, les souffrances multiples que nous avions endurées, trouvèrent un cœur sec, hautain et égoïste. Dans toutes les réponses faites, les ordres du Roi étaient invoqués.

Et cependant, nous restions des affamés et non des vaincus! Nous avions rempli noblement notre devoir, en gens de guerre dévoués à leur patrie!

Tout fut inutile! Tout sentiment de générosité chevaleresque, fréquent entre adversaires qui ont motifs de s'estimer réciproquement après la lutte, fut de parti pris systématiquement écarté.

Le général de Cissey quitta alors Frascaty, emportant le protocole de la capitulation de Sedan, auquel on devait se conformer, pour rédiger la convention à intervenir pour notre armée.

Revenu auprès du maréchal Bazaine, pour lui faire connaître les résultats infructueux de sa mission, il lui demanda de lui

épargner tout au moins la tristesse d'apposer sa signature au bas d'un acte de capitulation et de faire terminer les arrangemens concernant cet acte par le général Jarras, son chef d'état-major, puisque l'établissement d'un tel document le concernait et non pas d'autres !

Le général de Cissey, rentré à son quartier général de Longeville-lès-Metz, nous narra les incidens de cette cruelle soirée, et la nuit que nous passâmes, les uns et les autres, fut une nuit de désespoir et de larmes qu'on ne saurait jamais oublier !

26 octobre. — Distribution de 20 grammes de pain par homme et de 100 grammes de semence de trèfle et de luzerne pour faire de la bouillie.

Les hommes des quatre compagnies franches de la division, qui avaient rendu jusqu'au dernier jour des services signalés, rentrent à leurs corps respectifs et reprennent place dans leurs unités.

Le 57e régiment d'infanterie de notre division, qui avait été forcément maintenu au bivouac sous la tente, faute de place dans les villages de notre secteur, est réparti en entier dans Moulins-lès-Metz.

A 8 heures du matin, a lieu le grand conseil de guerre réuni au Ban Saint-Martin chez le maréchal Bazaine.

Le général de Cissey y est appelé pour rendre compte de sa mission de la veille à Frascaty.

Il fait savoir que le général de Sthiele avait particulièrement insisté sur la question de la remise de nos drapeaux ! Le général de Cissey lui avait alors répondu que, le gouvernement impérial ayant été renversé, ces drapeaux, suivant l'usage après un changement de gouvernement, avaient été versés à l'artillerie pour être brûlés !

On ne peut donc s'expliquer pourquoi l'incinération de nos drapeaux, *formellement annoncée comme une chose déjà faite*, n'a pas été réalisée avant la signature de la capitulation.

27 octobre. — Signature de la capitulation de la place de Metz et de l'armée qui était restée sous ses murs.

28 octobre. — Notre division verse ses armes à 4 heures du matin au fort de Plappeville.

Le général de Cissey fait ses adieux à ses vaillantes troupes; il demande aux officiers de se mêler à leurs soldats, de soutenir leur moral dans une aussi pénible épreuve, de leur faire

comprendre enfin, qu'après en avoir imposé à leurs adversaires par leur courage, ils devaient alors se faire respecter par leur dignité dans le malheur.

Je joins à ce travail ce bel ordre d'adieux aux troupes de la 1re division.

ORDRE DE LA DIVISION

Officiers, sous-officiers et soldats de la 1re division,

Nous avons combattu ensemble et supporté les plus rudes épreuves. Votre courage, votre constance et votre discipline ne se sont pas un instant démentis; vous avez excité chez vos ennemis un sentiment d'admiration et de respect.

Malgré vos efforts valeureux, le sort des armes ne nous est pas favorable.

Nous ne sommes pas vaincus, mais nous cessons la lutte devant des armées innombrables et devant la famine! Nous avons épuisé toutes nos dernières ressources; notre pays ne peut nous demander davantage, car, après avoir livré plusieurs sanglantes batailles, vous avez fait tout ce que l'on pouvait attendre de vous pour donner à la France le temps de s'armer et de se défendre.

Malheureusement, aucune armée de secours ne peut venir à nous.

Forcés de subir une bien douloureuse fatalité, vous partirez d'ici le front haut, car votre honneur est sauf!

Vous allez entrer en Allemagne pour y séjourner pendant peu de temps, je l'espère. Je suis convaincu que vous subirez cette dernière épreuve avec dignité et calme, comme il convient à des hommes d'honneur. Vous continuerez dans l'exil à vous faire respecter de vos ennemis, par votre discipline, votre résignation, et par les mâles vertus que vous avez montrées.

Avant de me séparer de vous, le cœur brisé par les malheurs de notre Patrie, je tiens à vous dire combien je suis fier d'avoir commandé à d'aussi valeureux soldats, et combien je suis profondément affligé de vous dire adieu.

Vous emportez mon affection et mon estime.

Tous les corps de la division ont rivalisé de courage, et, en vous remerciant de vos nobles efforts, je ne puis oublier de mentionner les services que nous ont rendus, pendant cette mémorable lutte, le 2e régiment de hussards, les compagnies de partisans et des francs-tireurs d'Ars, par une fraternité d'armes qui leur fait le plus grand honneur.

Adieu, soldats, ou plutôt : au revoir!

Votre général espère que vous ne serez pas perdus pour votre pays et que vous aurez plus tard d'importans services à rendre.

Metz, 28 octobre 1870.

Le Général commandant la 1re division du 4e corps

Signé : De Cissey.

29 octobre. — A 11 heures du matin, les troupes de notre division, après être passées une dernière fois devant leur général, profondément ému et bouleversé, sont conduites dans l'ordre le plus parfait et un silence morne, sur le plateau d'Amanvillers, où elles sont remises aux autorités prussiennes. Il est facile de penser combien la séparation finale, entre des chefs estimés et aimés et d'aussi braves soldats, fut cruelle et déchirante pour tous !

30 octobre. — Nous passons cette journée du dimanche 30 octobre de la façon la plus pénible, jusque dans les moindres détails qui la marquèrent.

Le général Jarras avait, comme son chef, quitté Metz dès le matin ; son état-major général n'était plus en fonctions. Il nous fallut nous enquérir directement, auprès des autorités allemandes, de l'heure du départ du convoi qui nous emmènerait en Allemagne, ainsi que des divers détails concernant notre mise en route.

Nous avions hâte de nous soustraire au spectacle navrant des campagnes désolées que nous allions quitter et des ruines involontairement amoncelées autour de nous !

Nous partons enfin, pour accomplir, sans interruption jusqu'à Hambourg-sur-l'Elbe, notre long voyage de plusieurs jours et plusieurs nuits consécutifs.

Au passage à Nancy, nous y sommes grossièrement insultés par une lâche populace qui nous jette de la boue au visage parce que nous sommes des vaincus !

C'était, avant de quitter notre chère France, l'ultime sacrifice et la dernière douleur qui nous étaient imposés dans notre infortune si grande et si peu méritée !

Général E. Garcin.

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

M. Joseph Drouet a fait une étude très consciencieuse de toutes les œuvres de l'abbé de Saint-Pierre. De plus, il a trouvé, pour renouveler sa biographie, des documens d'une grande importance qui dormaient dans la Bibliothèque de Caen. Ce sont des manuscrits de l'abbé, ceux-là mêmes, sans aucun doute, que J.-J. Rousseau avait été chargé par le comte de Saint-Pierre de trier et d'extraire, et qui l'avaient rebuté si vite. — De plus, M. Joseph Drouet a dépouillé attentivement le manuscrit de la Bibliothèque de Rouen qui est une très copieuse biographie de l'abbé de Saint-Pierre écrite par lui-même. Nous avons donc dans le volume de M. Joseph Drouet un abbé de Saint-Pierre authentique et *complet*, et ce n'est pas une chose méprisable.

J'aurais bien quelques critiques à adresser à M. Joseph Drouet. Il ne paraît pas surveiller toujours d'assez près ses assertions ou ses jugemens. Il écrit quelque part : « Il y a quelqu'un, *disait Voltaire*, qui a plus d'esprit que vous et moi, c'est Monsieur tout le monde. » M. Drouet aurait bien dû indiquer où Voltaire a dit cela. Quand on me cite le mot : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde, » j'ai l'habitude de répondre : « Je ne sais pas qui a dit cela; mais, à coup sûr, ce n'est pas Voltaire. » En tout cas, c'est bien invraisemblable (On attribue généralement le mot à Talleyrand.)

M. Drouhet écrit ailleurs : « M[me] Dupin n'eut-elle pas la fâcheuse inspiration, après la mort de son vieil ami [l'abbé de Saint-Pierre], de remettre son fils entre les mains de l'auteur d'*Émile!* Le résultat fut ce qu'il devait être. » Rousseau rendu responsable des désordres de M. de Chenonceaux, cela est

étrange. Il l'a eu pour élève pendant huit jours ! « Mme Dupin m'avait fait prier de veiller pendant huit ou dix jours à son fils, qui, changeant de gouverneur, restait seul pendant cet intervalle. Je passai ces huit jours dans un supplice que le plaisir d'obéir à Mme Dupin pouvait seul me rendre souffrable ; car le pauvre Chenonceaux avait dès lors cette mauvaise tête qui a failli déshonorer sa famille et qui l'a fait mourir dans l'Ile de Bourbon. Pendant que je fus auprès de lui, je l'empêchai de faire du mal à lui-même ou à d'autres et voilà tout. Encore ne fut-ce pas une médiocre peine *et je ne m'en serais pas chargé huit autres jours quand Mme Dupin se serait donnée à moi pour récompense.* » Il est peu probable que l'influence de Rousseau sur Chenonceaux ait été très considérable ; on ne peut guère tenir la vie déplorable de Chenonceaux pour le résultat de l'éducation donnée par Jean-Jacques.

Je lis encore : «... S'il y a dans l'histoire de notre littérature un moment où les poètes, les écrivains et les orateurs, quelle que soit leur tribune, font pauvre figure, c'est l'époque de la Régence qui ne fut pas moins désastreuse sous ce rapport que sous beaucoup d'autres. » Ceci n'est pas tout à fait faux. Cependant une période de sept ans qui voit paraître au jour l'*Œdipe* de Voltaire, les *Odes* de Voltaire, une vingtaine d'épîtres de Voltaire, le *Médisant* de Destouches, la *Sémiramis* de Crébillon, le *Petit carême* de Massillon, le *Gil Blas* de Lesage, les *Révolutions romaines* de Vertot, la *Grâce* de Louis Racine, les *Fables* de la Motte-Houdart, la *Surprise de l'amour* de Marivaux et les *Lettres Persanes* de Montesquieu ne fut pas absolument dénuée et l'on trouverait sans doute quelques septennats littéraires beaucoup moins bien partagés.

Sur quoi je chicanerais surtout M. Drouet si je causais avec lui, c'est sur son idée principale, qu'il a exprimée avec vigueur dans sa préface et dans ses conclusions, qui est que l'abbé de Saint-Pierre n'est nullement le chimérique et l'utopiste que l'on a cru et qu'il est au contraire très terre à terre, très positif et très peu original. Cette idée paraît très intéressante dans la préface de M. Drouet et elle paraît très fausse dans ses conclusions, parce que, entre la préface et les conclusions, il y a tout le volume qui précisément met en lumière, malgré lui, il faut le croire, l'utopique, le chimérique, l'originalité et même l'excentricité, très intéressante du reste, de beaucoup des idées

de l'abbé de Saint-Pierre, si ce n'est de la plupart. Il est rare qu'autant que M. Drouet on mette en avant une idée et l'on prouve en trois cents pages le contraire même.

Tout cela n'empêche point que le volume ne soit très bon en soi comme belle exposition des idées du célèbre abbé et certainement, même après l'ouvrage brillant du spirituel Goumy, ce livre était à faire et il a été fait.

L'abbé de Saint-Pierre était né à Saint-Pierre-Église, près de Barfleur. C'était un cadet de très bonne famille remontant au XIIIe siècle. Il fit ses études chez les Jésuites du collège de Rouen où il connut Varignon et Fontenelle. Il y fit de mauvaises études, n'ayant aucun goût pour les humanités, mais garda de ses maîtres un excellent souvenir qu'il ne cacha pas. A peine ses études finies, possesseur d'un petit capital qui lui venait de sa mère qu'il avait perdue à l'âge de six ans, il vint à Paris où il se fit étudiant ès sciences, suivant les cours, conférences, entretiens et conversations de tous les savans du temps et étudiant avec ferveur la seule chose qu'il aimât et la seule qu'on ne lui eût pas enseignée.

Il attira à lui, dans sa petite maison du faubourg Saint-Jacques, Varignon, avec qui il partagea ses revenus ; il y convia Fontenelle ; il y convia Vertot, et cette seconde *société des quatre amis*, inférieure en génie à celle de La Fontaine, Molière, Boileau, Racine, ne fut pas moins significative de son temps. Dans cette « cabane » de l'abbé de Saint-Pierre c'était le XVIIIe siècle, philosophique, historique, scientifique, qui naissait et s'agitait, dru et fort déjà dans son berceau. J'y vois tout son esprit et déjà son audace. L'abbé, du reste, se répandait dans le monde et s'y plaisait. Il agréa à la marquise de Lambert chez qui Fontenelle avait ses grandes et ses petites entrées, et la marquise de Lambert, qui était au moins vice-roi à l'Académie française, en fit un académicien. On le nomma en 1694. Il n'avait rien écrit du tout. Entre nous, c'était bien le moment de le nommer.

Il fut de plus aumônier de la princesse Palatine qui l'aima beaucoup et dont il a tracé ce portrait : «... princesse très respectable pour son courage et par sa fermeté pour la justice ; son *humeur douce, affable, complaisante,* libérale, *la faisait aimer de tout le monde...* » Voilà ce qu'en vingt-cinq ans le bon abbé de Saint-Pierre a remarqué chez la Palatine. Il y a des cas où

l'éloge est si éloigné de la vérité qu'il paraît d'une ironie féroce. Mais rien n'est plus étranger à l'abbé de Saint-Pierre que l'ironie.

On sait assez que la *Polysinodie* (1718) contenant des passages très durs pour le feu Roi (et aussi contre la politique du Régent et son grand conseil, qualifié de conseil de parade), et l'abbé de Saint-Pierre ayant eu le tort d'imprimer candidement ce que tout le monde pensait, il fut exclu de l'Académie très brutalement et avec un mépris incontestable des formes et des règles. Cela le mit à la mode pour une bonne vingtaine d'années.

Il remplaça l'Académie par le fameux *Club de l'entresol*, que du reste il fit fermer ou contribua beaucoup à faire fermer. Cet homme infiniment doux, par sa hardiesse inconsciente, provoquait les coups d'État. Il se faisait chasser des compagnies ou il faisait disperser celles qui avaient le tort de le recevoir. C'était le type même de l'enfant terrible.

Il vieillit très doucement, très caressé par Mme de Tencin, après l'avoir été par Mme de Lambert et adoré de Mme Dupin, après avoir été très aimé de Mme de Tencin. Il est, comme Fontenelle, un peu moins seulement, la chaîne vivante entre les grands salons successifs du XVIIIe siècle. C'est qu'il était doux, sincère sans brusquerie, candide et qu'il aimait à écouter. Savoir écouter c'est le premier talent du causeur.

Du reste il avait de l'esprit. D'une dame qui parlait bien, mais dans le monologue seulement (oh! comme elle ressemblait à un homme!) il disait : « Elle danse bien; mais elle ne sait pas marcher. »

D'une autre qui s'exprimait avec une grâce charmante sur un sujet frivole : « Quel dommage qu'elle n'écrive pas ce que je pense! »

Un jour, se trouvant à Versailles, il se rencontra avec un évêque : « Oh! monsieur, quel séjour pour un philosophe! — Pensez-vous, monseigneur, qu'il vaille mieux pour un évêque? »

Quelqu'un lui disait, avec beaucoup de raison du reste : « Je vois d'excellentes choses dans vos ouvrages; mais elles y sont trop répétées. — Indiquez-m'en quelques-unes, je vous en prie. » Et comme son interlocuteur lui en citait plusieurs : « Vous les avez donc retenues; j'ai donc bien fait de les répéter. »

A quelque grand seigneur qui lui faisait sentir un peu rudement qu'il l'ennuyait : « Je sais bien, monsieur, que je suis, moi, un homme très ridicule; mais ce que je vous dis ne laisse

pas d'être fort sensé; et si vous étiez jamais obligé d'y répondre sérieusement, soyez sûr que vous joueriez un personnage plus ridicule encore que le mien. »

Il avait dans la conversation, dans la discussion, à quoi il assure qu'il avait renoncé, mais à quoi il ne renonça jamais, des formes de courtoisie un peu ironiques, peut-être sans le savoir, qui nous rappellent Renan, l'homme d'ailleurs à qui, certainement, il ressemble le moins. Il disait : « C'est mon opinion, toute personnelle, et pour le moment; » et il ne disait point, comme Brunetière : « Je ne suis pas du tout de votre avis; » mais ce qui est d'une bien jolie politesse : « Je ne suis pas encore de votre avis. » — Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, peut-être grâce à l'extrême régularité et à l'extrême sobriété de son régime, peut-être malgré cela. Il paraît bien qu'il mourut doucement et spirituellement. Il aurait été visité par Voltaire peu de jours avant sa mort et lui aurait dit : » J'envisage *cela* comme un voyage à la campagne. » A un autre il aurait répété le mot de Patru : « Un mourant a bien peu de chose à dire, lorsqu'il ne parle ni par faiblesse, ni par vanité. »

Il croyait en Dieu, à l'immortalité de l'âme, aux récompenses et aux peines d'outre-tombe. C'était tout. Il était un chrétien *limited*. Il paraît bien, cependant, qu'il était prêtre; il n'aurait pas pu être aumônier de la princesse Palatine sans cela. La princesse Palatine, qui avait « son petit religion à part soi, » aimait les messes d'un quart d'heure. Sans doute il les lui disait telles. C'était un prêtre *limited*. Il avait eu dans le passage de l'adolescence à la jeunesse une velléité de se faire religieux. Il en parlait soixante ans environ plus tard de cette sorte : « Le vieux Segrais me dit un jour que la plupart des jeunes gens, filles et garçons, avaient des envies, vers dix-sept ans, de se faire religieux ou religieuses; que c'était une attaque de mélancolie, et il appelait cette maladie la petite vérole de l'esprit, parce que peu s'en sauvent. J'ai eu cette petite vérole, mais je n'en suis pas demeuré marqué. » Non, on ne peut pas dire que l'abbé de Saint-Pierre soit resté marqué de l'affection religieuse.

Ses ouvrages sont illisibles, mais ils méritent d'être lus. Sa *Polysinodie* est un système de gouvernement parlementaire, très difficilement praticable, je le reconnais, mais qui ouvre des voies nouvelles et, à mon avis, préférables à celles de la monarchie absolue. Il est complété du reste par son *Projet pour*

perfectionner le gouvernement des États, où, d'une part, les Conseils superposés, hiérarchisés, d'où le Roi devra tirer ses ministres, sont composés par élection et M. Drouet a tout à fait raison de rapprocher ce système de la Constitution de l'an VIII — où, d'autre part, est instituée une *Académie politique*, protectrice et directrice du *pouvoir exécutif*, chargée de lui donner des idées et de penser ce qu'il *agira*, et cela est tout à fait le système du : 1° *Pouvoir spirituel*, 2° *Pouvoir temporel*, d'Auguste Comte. Personne, en théories politiques, ne ressemble plus à Saint-Simon (Saint-Simon le saint-simonien) que l'abbé de Saint-Pierre. Il avait, *à la fois confusément et minutieusement*, beaucoup d'avenir dans l'Esprit.

Son projet de *paix perpétuelle* n'est pas autre chose qu'à la fois l'*arbitrage européen* et les *États-Unis d'Europe*. Or l'arbitrage européen est une chose à quoi l'on ne parviendra jamais, je crois, parce qu'on ne saura jamais où trouver la sanction de l'arbitrage, c'est-à-dire la force qui l'imposera si on le conteste; mais une chose cependant à quoi il faut toujours viser et dont l'idée seule, la considération seule est déjà bienfaisante, étant salutaire que ce qui devrait être soit l'entretien le plus fréquent de l'esprit : cela donne un pli.

M. Drouet a raison, partiellement, de rapprocher le rêve de l'abbé de Saint-Pierre d'une *rêverie* de Napoléon à Sainte-Hélène : « La paix dans Moscou, disait-il à Las Cases le 24 décembre 1816, accomplissait et terminait mes expéditions de guerre... Un nouvel horizon allait se dérouler; le *système européen* allait se trouver fondé; il n'était plus question que de l'organiser. Tranquille partout, j'aurais eu *mon* « congrès » et *ma* « sainte alliance. » Ce sont des idées que l'on m'a volées. Dans cette réunion de tous les souverains, nous eussions traité de nos intérêts en famille et compté de clerc à maître avec tous les peuples... L'Europe n'eût bientôt fait qu'un même peuple, et chacun, en voyageant partout, se fût trouvé toujours dans sa patrie commune... Un code européen, une cour de cassation européenne... Mon cher, voilà encore de mes rêves. » — Il est vrai, c'est bien là la grande pensée napoléonienne et c'est un peu celle de l'abbé de Saint-Pierre. L'Europe désormais est trop petite pour contenir vingt peuples vivant relativement les uns aux autres en état *naturel;* il faut qu'ils vivent en état social; il faut qu'ils aient un gouvernement général commun, des lois

générales communes et une commune magistrature générale. Oui, c'est bien l'idée et de l'abbé de Saint-Pierre et de Napoléon.

Seulement, cela, l'abbé de Saint-Pierre croit qu'on peut l'imposer par la persuasion et Napoléon a cru qu'on ne pouvait l'imposer que par la force. Ce gouvernement général sera celui du peuple qui par la victoire définitive aura conquis l'hégémonie et dont les autres ne seront que les vassaux, libéralement traités du reste et à demi indépendans. Il s'agit de la *Pax Romana*, la plus belle chose assurément (tout compte fait) que le monde ait vue ; mais *nusquam pax romana nisi per bellum*. Voilà la différence entre l'idée napoléonienne et l'idée de Saint-Pierre.

Ce qu'il y a d'assez curieux et que M. Drouet a bien fait de saisir au passage, c'est que de son *idée à lui*, l'abbé de Saint-Pierre en voit le point faible quand il la rencontre chez un autre. Le marquis d'Argenson, celui de qui Voltaire disait qu'il mériterait d'être secrétaire d'État de la République de Platon, dans son *Essai de l'exercice du tribunal européen par la France pour la pacification universelle*, avait proposé que la France commençât à exercer et exerçât seule tout ce que le Tribunal général (rêvé par l'abbé de Saint-Pierre) eût exercé, c'est-à-dire un arbitrage armé; et il concluait ainsi : « Voilà la véritable monarchie universelle : juger c'est gouverner. Décider avec équité devrait être le seul empire admis par les hommes. » C'est précisément parce que juger c'est gouverner, se dit l'abbé, qu'aucune puissance n'acceptera que la France, et, du reste, aucune puissance, joue le rôle de juger ; et il écrit à d'Argenson : « A l'égard de votre proposition que le Roi de France se proposât pour l'arbitre de l'Europe, je vous ai déjà dit les obstacles invincibles qui s'opposeront à l'acceptation des autres souverains. *S'il n'est pas de beaucoup le plus fort, ils se moqueront de ses jugemens ;* s'il est de beaucoup le plus fort, ils craindront la tyrannie. Nul établissement solide que là où la grande supériorité de force est intimement unie à la grande supériorité de justice et de raison... »

Fort bien, et réciproquement nul établissement solide que là où la supériorité de justice et de raison est unie à la supériorité de force. Or, un arbitrage, constitué par les différentes puissances nommant des arbitres, n'aura aucune force que la bonne volonté des puissances à se soumettre à lui, n'aura

aucune force contraignante; donc le système de l'abbé de Saint-Pierre ne vaut rien: donc, en montrant comme inefficace un arbitrage qui n'a pas *assez de force*, l'abbé condamne le sien qui n'en a pas du tout; donc il revient sans s'en douter à l'idée qui sera celle de Napoléon. Que quelqu'un soit le plus fort et ensuite qu'il soit juste; il n'y a pas d'autre solution. C'est toujours le mot de Pascal; il faut fortifier la justice, ou justifier la force. Or fortifier la justice qui arbitrera les querelles européennes, le moyen? Donc, malheureusement, il faut une force qui se justifiera ensuite; il faut que quelqu'un devienne le roi de l'Europe par la victoire et ensuite qu'il la juge et c'est-à-dire la « gouverne. »

Remarquons que les États-Unis d'Amérique eux-mêmes, c'est par la force qu'ils se sont constitués définitivement, non pas en 1776, mais en 1865. Une moitié de ce peuple a vaincu l'autre, puis a été juste dans l'organisation et la pratique de l'union. C'est bien l'idée napoléonienne; il fallait que même là elle fût prouvée vraie.

M. Drouet a examiné tout cela, comme c'était son devoir; mais ce qui fait l'intérêt de son livre c'est qu'il a examiné avec le même soin les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre beaucoup moins connus, ses ouvrages non plus de politique mais d'éducateur, de sociologue, de critique littéraire, etc.

Il était ennemi déclaré des jansénistes sans être moliniste pour autant : « La Cour fait bien de viser à expulser la doctrine de Jansénius sur la liberté humaine; mais il ne faudrait que veiller sur les professeurs et sur les supérieurs des communautés à qui il faudrait donner des pensions fortes et ne donner des bénéfices qu'aux molinistes; et cette doctrine empoisonnée, opposée aux bonnes mœurs, s'en irait par insensible transpiration, sans faire de bruit, sans augmenter en France l'autorité du Pape. Sans que, par cette élimination douce, on augmentât l'autorité du Pape, et sans diminuer l'attention du Parlement aux entreprises de la Cour romaine qui tendent toutes à diminuer l'autorité royale. » D'autre part : « Les jésuites seraient plus souhaitables et meilleurs citoyens s'ils avaient un général français indépendamment de leur général italien. Tout ce qui tend à diviser l'autorité porte les citoyens à la division, aux partis et peu à peu aux guerres civiles. »

Il était l'ennemi fieffé des couvens, des moines, des reli-

gieux, surtout des religieux contemplateurs; il aurait voulu que les moines se transformassent ou fussent transformés d'office en ingénieurs et en architectes. Dans les couvens, on eût dressé les novices à la science et à l'art de faire des routes et de bâtir des maisons. Chaque couvent eût été une école des ponts et chaussées (ce qu'étaient déjà les *frères pontifes* d'Avignon et quelques autres congrégations). Voilà au moins des gens utiles à la société. Il insiste surtout sur cette idée que les travaux publics deviendraient ainsi moins coûteux pour l'État. En ceci, il n'est pas « moderne ; » car de nos jours, l'État préfère un service laïque coûtant beaucoup plus à un service religieux coûtant beaucoup moins. C'est une conviction philosophique.

Comme éducateur, il est très intéressant et c'est bien là qu'il est moderne, comme du reste Diderot et tous les philosophes du XVIIIe siècle, excepté Voltaire. Il a en horreur les études gréco-latines. Il veut les remplacer par les sciences et les langues vivantes. Il est essentiellement « enseignement spécial » et « enseignement moderne » : « ... Nous avons, par exemple, dix fois plus besoin, dans le cours de la vie, des opérations de l'arithmétique et de la géométrie pratique, pour niveler, pour mesurer les parties de la terre, pour lever des plans, pour arpenter ; de la géographie, de l'histoire des hommes illustres, que de nous amuser à faire des vers grecs, des amplifications de rhétorique, des vers latins, etc., nous avons besoin de citoyens laborieux et appliqués... On nous apprend l'inutile et on nous laisse ignorer le plus important... » Il y a eu toujours un peu du « primaire » chez l'abbé de Saint-Pierre. C'est pour cela, sans aucun doute, que Sainte-Beuve a été si sévère ou si dédaigneux pour lui. Chose curieuse, du moins pour quelques-uns, l'abbé veut que l'on consacre beaucoup plus de temps et d'efforts à l'*éducation* qu'à l'*instruction* et il ne voit pas la grande force précisément éducative de l'étude des auteurs anciens. Il est probable que, s'il avait songé à cette considération, cette grande force éducative de l'antiquité, tout simplement il l'aurait niée. *Pour mon compte* et *quant à présent*, je ne suis pas *encore* de son avis et plus je vais au contraire, plus je suis frappé de l'étroitesse d'horizon des esprits qui ont reçu ou se sont donné une très forte instruction, mais qui n'ont pas commencé par les études classiques. C'est sans doute un préjugé.

Pour ce qui est de l'éducation des femmes, l'abbé est beau-

coup plus moderne que ne sera tout à l'heure Jean-Jacques Rousseau. Il veut, *pour permettre aux femmes de comprendre leurs maris* et aussi pour leur utilité personnelle, qu'elles aient une instruction *scientifique* poussée assez loin. Un peu d'astronomie, de physique, de physiologie, d'histoire naturelle. Cela fera qu'elles ne seront pas tout à fait étrangères à la nature et particulièrement par « un peu de connaissance » qu'elles auront « des causes naturelles des effets surprenans, » elles seront « éloignées de la superstition, qui cause tant de maux. »

Ne croyez pas, que, pour autant, l'abbé soit un « féministe. » Une des bonnes trouvailles que M. Drouet a faites dans les manuscrits de Caen c'est l'abbé de Saint-Pierre anti-féministe déclaré, c'est-à-dire opposé à l'indépendance des femmes et à leur immixtion dans la vie sociale. La femme, quelle qu'elle soit, et l'abbé ne fait aucune acception ni exception, doit strictement vivre à la maison et n'en point sortir que pour les soins du ménage lui-même. L'abbé rapporte, sans l'approuver, mais au moins avec une demi-complaisance l'exemple de Frédéric Ier qui ne pouvait souffrir une femme dans les rues et qui, lorsqu'il en rencontrait quelqu'une, la chargeait à coups de canne en disant : « Que fait là cette gueuse? Les honnêtes femmes restent chez elles. » L'abbé de Saint-Pierre vivant de nos jours eût été satisfait de l'application de quelques-unes de ses idées; mais à d'autres égards il eût bien souffert.

On ne s'étonnera pas que l'abbé de Saint-Pierre, d'une part anti-humaniste et d'autre part moraliste intransigeant, ait peu aimé la littérature. A cet égard, on peut le considérer comme le vrai et très important précurseur de Rousseau et de Tolstoï. Le *Discours sur les lettres et les arts*, c'est lui qui l'a écrit le premier. Son raisonnement, à le résumer, car son défaut est toujours d'avoir besoin d'être résumé; est celui-ci. Ou les lettres dépravent les hommes ; ou, au moins. elles ne les améliorent pas; donc elles sont ou dangereuses ou inutiles. Il ne faut dans un État ni empoisonneurs ni inutiles. Il n'y faut pas d'hommes de lettres. Qu'est-ce que c'est, je vous prie, que ces romanciers et petits poètes qui font des chansons et des épigrammes satiriques et personnelles ou des ouvrages qui tendent à inspirer l'intempérance, la licence, la débauche, la vengeance, le mépris pour les bienséances ou pour les lois, qui louent la paresse, la mollesse, la fainéantise, qui excusent l'in-

différence envers la famille, envers les domestiques, envers les voisins et envers les pauvres? »

Aussi est-il très en colère contre Corneille (lui-même), contre Racine et, comme Rousseau plus tard, contre Molière. Le *Cid* est le panégyrique du duel et cela est anti-social au premier chef. Molière est un « corrupteur public » et n'a jamais visé « qu'à faire sa réputation et sa fortune. » Quant à Racine, s'il a écrit *Athalie*, de quoi, du reste, il y aurait beaucoup à dire, il a écrit *Phèdre* et savez-vous bien l'histoire de Phèdre? C'est une gageure qu'a faite Racine de rendre sympathique et de faire applaudir une adultère et une incestueuse et de faire pleurer sur elle : « J'ai ouï dire à Mme de La Fayette que, dans une conversation, Racine soutint qu'un bon poète pourrait faire excuser les grands crimes et même inspirer la compassion pour les criminels; que Cicéron disait que l'on pouvait porter jusque-là l'éloquence; et il ajouta qu'il ne faut que de la fécondité, de la justesse et de la délicatesse d'esprit pour diminuer tellement l'horreur des crimes ou de Médée ou de Phèdre qu'on les rendrait aimables au spectateur au point de lui inspirer de la pitié pour leurs malheurs. Or, comme les assistans lui nièrent que cela fût possible et qu'on voulut même le tourner en ridicule sur sa thèse extraordinaire, le dépit qu'il en eut le fit se résoudre à entreprendre *Phèdre*, où il réussit si bien à faire plaindre les malheurs de celle-ci que le spectateur a plus de pitié de la criminelle que du vertueux Hippolyte. »

Voilà ce que sont les hommes de lettres et les plus grands et ce qu'ils font. Ce sont des ennemis de la morale et par conséquent de la société. Tout ce qu'on pourrait dire à leur défense, c'est qu'ils ne la corrompent point et l'on n'aurait prouvé que ceci qu'ils sont inutiles et il ne faut point, dans l'État, d'inutiles qui pourraient ne l'être point.

Exception est faite pour les hommes de lettres, très rares, qui précisément sont utiles, pour les moralistes quand ils ne se parent point de ce titre afin de dissimuler qu'ils sont simplement des satiriques, pour les sermonnaires, pour les romans à tendances morales (le *Télémaque* est au premier rang, la *Pamela* de Richardson est infiniment louable). Mais, ces réserves faites, il reste que la littérature est le plus souvent, est presque toujours une dépravatrice.

Comment pourrait-on la purifier? Par mesures législatives

et administratives; c'est toujours là que l'abbé de Saint-Pierre en revient. Il faudrait une direction des Beaux-Arts, comme nous disons, ou un « bureau des gens vertueux et connaisseurs, » comme il dit. Ce bureau serait d'abord une censure; mais, et c'est ici que l'abbé est original, il n'aurait pas seulement un rôle prohibitif: il encouragerait par des récompenses la littérature vertueuse et il ferait *raccommoder*, il n'y a pas d'autre mot et dans son sens étymologique il est très juste, les anciens ouvrages. L'abbé de Saint-Pierre y voit deux avantages: cela sauverait les ouvrages anciens menacés sans cette mesure de tomber en désuétude comme les vieux monumens en ruines; — cela mettrait les ouvrages anciens, au niveau de la raison publique, laquelle, comme on sait, est toujours en progrès: « Les anciennes pièces [il songe surtout au théâtre] ainsi modifiées produiraient du nouveau et de l'excellent nouveau, ce qui serait un moyen de les faire vivre toujours, sinon elles périraient avec la langue ancienne ; on ne joue plus de pièces de cent vingt ans, on ne jouera plus Racine dans deux cents ans [mauvais prophète très probablement]. Ensuite ce changement serait conforme à la nature humaine dont la raison va toujours en croissant, dont le bon goût se perfectionne tous les cinquante ans. Et enfin [troisième avantage que j'avais oublié] nous aurions de nouvelles pièces meilleures, car personne ne voudrait donner une pièce de moindre valeur que les bonnes pièces [ainsi perfectionnées] de Corneille, Racine et Molière... On imprimera donc: « Comédie de *Sertorius*, de P. Corneille, perfectionnée par M. B... » et cinquante ans plus tard: « par M. B... et depuis par M. R... » et ainsi chaque auteur pourra espérer que son nom durera autant que l'ouvrage. »

Il ne faut pas s'étonner outre mesure de cette proposition. M. Drouet fait remarquer qu'en pratique ces raccommodages ont été très fréquens au XVIIIe siècle; que Marmontel a restauré Rotrou et Quinault et Ducis Shakspeare; que Voltaire a « habillé la *Sophonisbe* de Mairet à la moderne » et qu'il a recommandé d'appliquer cette recette à la moitié du théâtre de Corneille: « Nous avons des jeunes gens qui font très bien des vers sur des sujets assez inutiles; ne pourrait-on pas employer leurs talens à soutenir l'honneur du théâtre français en corrigeant *Agésilas*, *Attila*, *Suréna*, *Othon*, *Pulchérie*, *Pertharite*, *Œdipe*, *Médée*, *Don Sanche d'Aragon*, la *Toison d'Or*, *Andromède*..., même

Théodore... On pourrait même refaire quelques scènes de *Pompée*, de *Sertorius*, des *Horaces* et en retrancher d'autres. Ce serait à la fois rendre service à la mémoire de Corneille et à la scène française qui reprendrait une nouvelle vie. Cette entreprise serait digne de votre protection (il s'adresse au duc de La Vallière) et même de celle du ministère. » C'est l'idée même de l'abbé de Saint-Pierre et l'on voit si Voltaire met de la chaleur à la faire sienne. Remarquez encore qu'ils ne font autre chose, ceux qui de nos jours adaptent les œuvres d'Euripide et de Sophocle en en changeant l'esprit pour les mettre à la hauteur du nôtre, tenant compte du progrès de la raison et du perfectionnement du goût, comme l'abbé de Saint-Pierre le recommandait si judicieusement.

Sur l'art ou plutôt contre l'art, l'abbé de Saint-Pierre a des idées analogues et qui le font se rencontrer exactement avec Proudhon. A propos de Colbert, il dira dans ses *Annales politiques:* « Il vit que les Italiens s'étaient perfectionnés dans la peinture et dans la sculpture par des académies où... Cela le détermina à établir une pareille académie à Paris. La peinture, la sculpture, la musique, la poésie, la comédie, l'architecture, prouvent les richesses présentes d'une nation. Elles ne prouvent pas l'augmentation et la durée de son bonheur ; elles prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantise qui suffit à entretenir et à nourrir d'autres espèces de fainéans, gens qui se piquent d'esprit agréable mais non pas d'esprit utile ; ils veulent exceller sur leurs pareils ; mais ils se contentent sottement d'exceller dans des bagatelles... Qu'est-ce présentement que la nation italienne où ces arts sont portés à une haute perfection ? Ils sont gueux, fainéans, paresseux, vains, poltrons, occupés de niaiseries. Ils sont devenus, peu à peu, par l'affaiblissement du gouvernement, les misérables successeurs de ces Romains si estimables... »

Il avait aussi ses idées, qui n'étaient point banales, mais qui ont eu moins de succès, sur l'éloquence de la chaire. Il avait remarqué que parmi les prédicateurs, les uns savaient composer, mais ne savaient pas débiter, et que les autres savaient débiter et ne savaient pas écrire. Pour remédier à ce mal, il proposait que les sermons fussent écrits par ceux qui savent écrire et prononcés par ceux qui savent dire ; il y aurait ainsi des sermonnaires *compositeurs* et des sermonnaires *déclamateurs*. C'est

encore une idée ingénieuse. J'ai dit qu'elle avait eu peu de succès et c'est vrai. Encore faut-il dire que nombre de sermonnaires du XVIIIe siècle faisaient écrire pour un louis ou deux leurs sermons par des jeunes gens pauvres et bien doués et ces « déclamateurs » pouvaient se réclamer des théories de l'abbé de Saint-Pierre.

Cet homme était très intelligent. Il remuait beaucoup d'idées dont beaucoup étaient de lui, dont quelques-unes étaient décidément trop chimériques, dont beaucoup étaient telles qu'au moins nous les discutons et très ardemment encore aujourd'hui. Beaucoup, Montesquieu, Voltaire, le marquis d'Argenson, Rousseau, lui ont fait des emprunts dont une discrétion de bon goût les a empêchés de se vanter. Ses œuvres sont une mine d'idées, de vues et de projets que l'on n'exploite plus, mais où l'on pourrait puiser encore aujourd'hui. Il fut soutenu toute sa vie par l'amour du vrai et particulièrement du vrai *à utiliser* pour le bien des hommes. C'était un « pragmatique. » Il avait une qualité éminente et une force incomparable qui consistait à n'avoir pas le sentiment du ridicule et à être insensible à la risée. Le cardinal Dubois a dit de sa *Paix perpétuelle :* « C'est le rêve d'un honnête homme. » S'il vous plait, c'est toute sa vie qui fut le rêve quelquefois saugrenu, quelquefois très respectable et très intéressant, d'un très honnête homme.

ÉMILE FAGUET.

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA PAIX

(1878-1889)

III (1)

LE RÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS AVEC ROME
LA DEUXIÈME LOI RÉPARATRICE

(1880-1882)

I

L'État prussien, s'appuyant sur la loi de juillet 1880, signifiait désormais aux évêques de Prusse : Vous continuez d'avoir, dans vos diocèses, deux catégories de prêtres. Il y a, d'une part, ceux que vous avez ordonnés depuis 1873, ou ceux que depuis cette date, sans l'agrément de l'État, vous vous êtes permis de nommer à des cures : je continue, de par la loi, à leur défendre tout ministère. Mais il en est d'autres, pourvus d'une cure antérieurement à 1873 : je ne les autorisais, jusqu'ici, qu'à exercer le sacerdoce dans leurs paroisses. Aujourd'hui, devenu généreux, je leur ouvre toutes les paroisses vacantes : s'ils ont le temps et la force, ils peuvent y porter les sacremens, y dire la messe, sans crainte de mes gendarmes. Ainsi les prêtres que les lois de Mai condamnaient au chômage ou acculaient à l'illégalité, continuaient d'avoir les mains liées; mais les prêtres qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er avril 1912.

avant 1873 étaient curés, et dont l'État, dès lors, avait toujours considéré le ministère paroissial comme parfaitement légal, pouvaient, si bon leur semblait, tenter hors de leurs paroisses d'apostoliques évasions, et ramener le Christ, de temps à autre, pour quelques brefs instans, dans les nombreuses églises dénuées de tout sacerdoce. La faculté de reprendre contact avec toutes les âmes catholiques de Prusse était rendue à l'Église de Prusse; mais les seuls ecclésiastiques qui pussent en profiter étaient ceux qui occupaient, quelque part en Prusse, un poste légal, considéré par l'État comme leur appartenant légalement.

Le caprice législatif proposait ainsi un notable surcroît de besogne, une besogne de missionnaires, à des prêtres déjà âgés, déjà responsables du soin de toute une paroisse : ils acceptèrent avec une joie conquérante cette fatigue longtemps inespérée. On vit tout de suite les curés qui étaient membres du parti du Centre se partager entre eux, dans un certain périmètre autour de Berlin, les paroisses vacantes, et s'en aller le dimanche, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, pour vivifier les hosties et les âmes. Le Dieu de l'Eucharistie, dans certaines mains sacerdotales nettement indiquées par la loi, avait cessé d'être un délinquant : il pouvait réapparaître sans fraude, dans les sanctuaires où depuis sept ans il lui fallait, furtivement, braver la police. Çà et là, cette rentrée fut triomphale; et la *Gazette de Cologne* s'en plaignait; la sécurité toute nouvelle de ce Dieu apparaissait comme une humiliation pour l'État; et l'humiliation, remarquait-on, durerait peut-être dix ans, quinze ans même, jusqu'à ce qu'eussent disparu du monde tous ces curés légitimes, dont l'État venait de déchaîner le zèle. Ainsi, pour dix ou quinze ans, la Prusse avait « lâché son arme essentielle contre l'Église; » et le journal rhénan, après avoir vainement espéré que, pressées par l'inanition spirituelle, les âmes catholiques iraient s'abreuver à d'autres sources que les sources « ultramontaines, » s'apitoyait sur le désarmement provisoire de l'État.

Dans ce duel entre les âmes et l'État bismarckien, c'est l'État qui finissait par être gêné. Il se sentait à l'aise à Berlin, du haut de la tribune, pour affirmer la souveraineté des lois qui privaient d'évêques les diocèses, et qui, depuis sept années, excluaient de tout service utile les nouvelles recrues du sanctuaire; mais lorsqu'il fallait affronter directement, chez elles, sur le terrain même de leurs souffrances et de leurs luttes, les popu-

lations catholiques, l'État sentait fléchir sa morgue, et son assurance s'affaisser. Les fêtes qui devaient, à l'automne de 1880, célébrer l'achèvement de la cathédrale de Cologne, causèrent aux ministres de l'Empereur un grave embarras. Trente-huit ans auparavant, Frédéric-Guillaume IV avait solennellement posé la première pierre du portail méridional, et l'archevêque Geissel, dont l'avènement avait, en ce temps-là, scellé la paix religieuse, s'était tenu aux côtés du Roi, suscitant avec lui dans les imaginations allemandes le long et vaste espoir de voir le Dôme de Cologne terminé. L'année 1880 réalisait cet espoir, mais si les imaginations étaient satisfaites, les consciences étaient mornes. Car cet épisode suprême de la construction du Dôme, inauguré dans une époque de concorde, finissait dans une ère de déchiremens : au fond du chœur, le trône archiépiscopal était vide depuis quatre ans; Melchers, l'occupant légitime, avait été déposé par l'État; il communiquait, clandestinement, par des messages expédiés de Hollande, avec les curés et les fidèles, et 63 paroisses de l'archidiocèse étaient sans prêtres. Un deuil accablant pesait sur le catholicisme rhénan; et c'était l'heure, pourtant, d'être en liesse, puisque les flèches de Cologne, toutes fières, toutes joyeuses, élevaient jusqu'au ciel l'hommage d'une prière séculaire, et puisque l'Allemagne du XIII[e] siècle était exaucée par l'Allemagne de Guillaume I[er]. Le président de la province, dès octobre 1879, avait sondé Auguste Reichensperger pour savoir ce que ferait le clergé, ce que feraient les ultramontains. « Leur attitude sera passive, avait répondu Reichensperger; le Dôme est en deuil. »

Guillaume I[er] aimait le Dôme; il aimait cette synthèse de pierres, pour laquelle avaient collaboré, à six siècles de distance, le Saint-Empire et l'Empire des Hohenzollern. Il voulait qu'elle s'inaugurât au milieu des pompes. Il voulait aller là-bas, lui-même, et il y tenait. Mais Bismarck avait une peur : il craignait que Melchers, l'archevêque déposé, contumace, émigré, ne revînt secrètement et ne réapparût, à l'improviste, au seuil de sa cathédrale pour recevoir l'Empereur, et pour que l'Empereur ainsi sanctionnât de sa présence un affront public aux lois de Mai. Et Guillaume, aussi, n'était pas rassuré, mais chez lui prévalait une crainte inverse : il redoutait le cas où le clergé de Cologne, à la dernière heure, prohiberait toutes cérémonies religieuses et refuserait au Dôme, privé par l'État

de la bénédiction de Melchers, la bénédiction même de Dieu.

Hohenlohe, dans un rapport que le 7 août il présentait au conseil des ministres, refusait de croire à cette éventualité; il lui semblait plutôt que les chefs du parti ultramontain saisiraient l'occasion des fêtes de Cologne pour manifester leur loyalisme envers la personne de Guillaume. Mais il ajoutait : « C'est précisément cet accueil aimable et respectueux réservé à l'Empereur, ce sont précisément les discours et les démonstrations inséparables de ce genre de cérémonies, qui sont propres à nous inquiéter. » Il se trouvait déjà des protestans pour déplorer le vote du récent projet de loi; ils verraient, à Cologne, l'Empereur avoir l'air de faire des avances à des opposans, à des révoltés; et les progressistes de gauche, au moment des élections, profiteraient du trouble des esprits pour faire leur trouée. Hohenlohe tenait pour nécessaire que le ministère invitât Guillaume à réfléchir un peu plus : et comme il advient dans les situations gauches, on trouvait pareillement difficile, et que Guillaume n'allât pas à Cologne et qu'il y allât. « Beaucoup d'encre coulera, écrivait Herbert de Bismarck, avant qu'on accouche d'une décision : et ce sera peut-être une fausse couche. »

L'Allemagne apprit en septembre que Guillaume, Augusta, le prince Frédéric seraient le 15 octobre à Cologne, pour présider à cette triomphante heure d'histoire : les catholiques de la ville, dans un meeting, décidèrent d'observer un « digne effacement. » La décision fut observée : le chapitre de la cathédrale n'accorda pas d'autre office que le chant d'un *Te Deum;* l'évêque auxiliaire, Baudri, tint à l'Empereur, en le recevant dans l'édifice, une allocution sobre et grave, où il appela de ses vœux le jour qui rendrait à l'Église la paix, à la cathédrale son pasteur; beaucoup de maisons catholiques s'abstinrent de pavoiser; tous les chanoines, sauf deux, refusèrent d'aller banqueter avec l'Empereur. L'effacement des liturgies, le silence de la chaire, la nudité des façades, disaient sans provocation, mais avec éloquence, que Melchers n'était pas là; et qu'il souffrait, et qu'après le jour où l'on avait fermé son séminaire, le jour où sans lui s'inaugurait sa cathédrale était le plus amer de sa vie. Ne pas rendre à l'Empereur, peut-être, tout ce qu'on lui devait d'honneurs, c'était la seule façon qu'eussent les catholiques de Cologne pour rendre à Melchers lointain quelque chose de ce qu'ils lui devaient. Ils ne pouvaient acclamer, puisqu'ils avaient à protester.

La presse nationale-libérale se consola par d'ambitieuses théories : que les ultramontains fussent demeurés étrangers aux fêtes, cela prouvait, d'après elle, qu'ils ne considéraient pas la cathédrale de Cologne comme incarnant leurs aspirations; elle était trop germaine, trop nationale, pour être ultramontaine; et les siècles futurs jugeraient entre elle et Saint-Pierre de Rome. Ce fut une démonstration anti-ultramontaine grandiose, lisait-on dans la *Post :* le monde n'en a pas encore vu de pareille. Et la correspondance de l'*Association allemande*, organe des nationaux-libéraux les plus fougueux, s'était à l'avance réjouie que le 15 octobre le Dôme « fût au moins débarrassé de cette classe de visiteurs qui regardent comme un honneur suprême de baiser la pantoufle d'un grand prêtre romain, et que la majesté de l'Empereur ne risquât pas d'être profanée par le voisinage des esclaves de Rome, intrus dans une église allemande. »

Quant à Guillaume Ier, il tirait sans doute, des spectacles qu'il avait eus sous les yeux, de tout autres leçons. Il savait qu'à l'endroit de son trône, les Rhénans n'avaient rien de frondeur; et s'ils avaient boudé, c'est parce qu'un autre trône, celui de Melchers, était vide. Goerres autrefois avait salué la cathédrale comme la représentation épique et symbolique du devenir allemand, comme l'expression esthétique de l'unité future; aujourd'hui cette unité était faite; cet éloquent monument, victorieusement achevé, paraissait convier toutes les âmes allemandes à un élan de fierté. Mais le *Culturkampf* divisait les âmes, il paralysait l'élan; et dans cette grande fête d'unité que des siècles entiers avaient invoquée, que le romantisme avait rêvée, que l'active dynastie prussienne avait préparée, voilà qu'au contraire émergeaient les divisions, d'autant plus profondes, peut-être, qu'elles demeuraient un peu voilées. Une Allemagne souffrante, l'Allemagne catholique, s'effaçait à demi, sur les marches du Dôme, de ce Dôme qui était sien, pour laisser entrer l'Allemagne gouvernementale; la rencontre était froide; les saluts contraints. Guillaume était homme à le sentir, et à s'en tourmenter; et c'était avec sincérité, avec émotion, qu'il disait à l'évêque auxiliaire Baudri : « En cette journée que toute la nation salue joyeusement, l'épanouissement dans tout l'Empire d'une paix de Dieu, d'une paix non troublée, demeure, ayez-en l'assurance, le but de mes constans efforts, de mes quotidiennes prières. » Il avait été impossible de lui organiser, à Cologne, un de ces

voyages à la Potemkine, qui trompent l'œil des souverains; Guillaume et le prince Frédéric avaient vu clair, comme avait vu clair, toujours, l'impératrice Augusta : au Nord comme au Sud, en Prusse rhénane comme en Alsace, le « Rhin allemand » baignait des terres de souffrances.

II

Dans le *Landtag* une majorité existait, très mêlée, très nuancée, qui, en bloc, parce qu'elle voulait une Allemagne chrétienne, ne voulait plus du *Culturkampf*. Mais le *Culturkampf* se prolongeait, parce que, dans cette majorité, il y avait une fraction, les conservateurs, qui ne voulait rétablir la paix religieuse qu'avec l'agrément du gouvernement et conformément aux initiatives gouvernementales, et une autre fraction, le Centre, qui derrière ces initiatives inclinait à flairer des pièges, et qui voulait, non point aider le gouvernement à faire la paix, mais la lui imposer. Ainsi cette majorité, qu'unissait un commun désir de pacification, se laissait tout de suite désunir et défaire par certaines divergences de tactique : on avait failli voir, en juin, le projet de loi gouvernemental échouer, parce que le Centre lui avait refusé ses votes; et l'on voyait d'autre part les motions du Centre échouer, parce que les conservateurs n'acceptaient pas que le gouvernement fût l'objet d'un ultimatum.

Mais ces motions du Centre, régulièrement repoussées, étaient représentées par Windthorst, avec une périodicité tenace : une caricature, le grandissant, lui prêtait les traits et l'allure d'un Démosthène écrasant de son geste un petit homme coiffé d'un casque à pointe, Bismarck. Avant de harceler le ministère, il avait, à Vienne, consulté Jacobini (1) : le cardinal, recevant Windthorst, lui marquait son approbation pour l'attitude du Centre, et puis s'en allait à Rome occuper près du Pape le poste de secrétaire d'État. Alors Windthorst, rentrant à Berlin, s'arrangea, durant l'hiver, pour que, chaque mois à peu près, se déroulât au *Landtag* un grand débat religieux; il y en eut un dans les journées des 9 et 10 décembre 1880, à propos du budget des Cultes; un second, les 26 et 27 janvier 1881, au sujet d'une motion de Windthorst, qui réclamait pour tout prêtre,

(1) Dans les *Stimmen aus Maria Laach*, 1912, I, p. 364 et suiv., le P. Pfülf a publié de fort intéressans documens sur ces entretiens entre Windthorst et Jacobini.

quelle qu'eût été son éducation, quelle que fût sa situation vis-à-vis de l'État, le droit de dire la messe et d'administrer les sacremens; un troisième, le 16 février, suscité par Windthorst, encore, et ayant trait au rétablissement des revenus ecclésiastiques suspendus. Windthorst, de son mince filet de voix, criait la misère des âmes, demandait ce qu'on avait fait pour appliquer la loi de 1880, quelles facilités on avait données aux ordres religieux, et quels revenus d'Église on avait restitués; il montrait que l'État, qui s'était fait octroyer la permission de réparer certaines injustices, en usait peu; il demandait où en étaient les négociations avec Rome. Puttkamer s'efforçait d'établir qu'il était clément et juste, plus clément et plus juste que ne le disait Windthorst; il multipliait les chiffres, pour qu'on vérifiât son bon cœur. Il proclamait que sur 2 148 prêtres catholiques qui, au moment de son arrivée au ministère, étaient exclus de l'enseignement religieux, 1 369 avaient été réintégrés par ses soins; que 953 paroisses vacantes, peuplées de 913 000 âmes, avaient de nouveau connu, au cours des six derniers mois, les bienfaits d'un ministère sacerdotal régulier; et que les présidens supérieurs étaient autorisés à prélever des subsides sur les biens épiscopaux qu'ils administraient et à rémunérer ainsi les prêtres qui cumulaient avec leur propre ministère paroissial le souci des paroisses voisines. « Le gouvernement, déclarait-il en décembre, observe une attitude calme, expectante, caractérisée par une application continue et obligatoire, mais opportunément indulgente, des lois de Mai. » Et il ajoutait : « Si la possibilité se présente de négocier à nouveau avec Rome, le gouvernement négociera. » Puis, en janvier 1881, Puttkamer, sans se laisser griser, lui-même, par l'optimisme de ses chiffres, reconnaissait tout le premier que, si l'état de choses actuel durait un certain nombre d'années, l'avenir religieux de la Prusse serait trouble; mais il proclamait avec quelque agacement : « Le remède ne consiste pas dans un orage ininterrompu contre notre législation. » Et sur ces mots, dans la journée du 27 janvier, s'engageait une stérile bagarre des partis. Bennigsen, au nom des nationaux-libéraux, reparlait de l'hostilité de la Papauté contre l'Empire évangélique; et Windthorst répliquait aux nationaux-libéraux que le *Culturkampf* datait de plus haut, qu'il datait de Sadowa; on put croire, un moment, qu'après dix ans d'unité allemande, les vieilles idées

de Grande Allemagne et de Petite Allemagne allaient derechef se livrer un duel, sous le regard des députés prussiens. Il s'agissait de la liberté des messes et l'on arrivait à philosopher sur l'histoire allemande. L'ordre du jour proposé par les conservateurs réclamait de l'État le rétablissement d'un ministère paroissial régulier, mais repoussait la motion Windthorst, qui risquait, disaient-ils, de compromettre la paix au lieu de l'accélérer. Ils furent seuls à voter pour leur texte; le Centre fut seul à voter pour le texte de Windthorst, et le débat fut clos, sans conclusion. Windthorst se disait attristé, abattu, atterré par l'attitude des conservateurs et de Puttkamer; et puis il rebondissait, et, le 16 février, il se levait de nouveau, pour demander à l'État d'en finir avec sa politique de confiscations; ce jour-là, on le laissa parler, lui et ses collègues, sans leur répondre; et quelques conservateurs seulement, au vote, appuyèrent la motion, qui naturellement succomba.

La presse hostile au Centre riait de ces échecs successifs. « On voit M. Windthorst rôder de bonne heure au palais, chantonnait un satiriste; son œil curieux demande en haut : Rien à faire? Car je ferais volontiers une affaire, à la vieille et réelle façon; pourtant on paie d'avance, même j'ai des prix fixes. » Une caricature le représentait en don Quichotte, chevauchant avec sa lance contre le moulin des lois de Mai; une autre le transformait en chat, à l'affût devant une souricière où était écrit le mot *Culturkampf*.

Bismarck s'effaçait de tous ces débats; mécontent de tous les partis, il les laissait s'arranger ou se gourmer entre eux. Le Centre méritait d'être mis en pénitence, parce qu'il avait, en juin, voté contre la loi religieuse, et parce qu'il continuait l'agitation contre les lois de Mai : « Il n'y a pour l'instant ni paix religieuse, ni guerre religieuse, disaient les *Grenzboten* : le chancelier attend. » Mais les nationaux-libéraux avaient cette tare d'être plutôt des juristes, des formalistes, captifs d'abstractions, que des hommes politiques soucieux des réalités; ils persistaient aussi à traîner avec eux une gauche avancée, une gauche plus dangereuse encore que la vraie gauche « progressiste, » à remorquer des gens qui, « n'aimant pas les cuisiniers du Progrès, aimaient pourtant leur cuisine, » et qui voulaient la servir au peuple allemand, en la cuisant eux-mêmes. Quant aux conservateurs, auxquels Bismarck en voulait encore de sept ans de brouille, il les voyait élaborer, de plus en plus

allégrement, un programme religieux, politique, économique, qui affectait quelque originalité; Bismarck, chez les parlementaires, n'aimait pas l'originalité mais l'obéissance. Il hésitait entre les diverses combinaisons possibles, ne se compromettait pas, semblait souhaiter, en février 1881, que Bennigsen fît partie du bureau du *Reichstag*, mais il n'osait pas le dire formellement; le bureau, finalement, était formé par les conservateurs et le Centre. Le conservateur Arnim, élu président, regimbait contre le voisinage du catholique Franckenstein, et démissionnait; alors on élisait Gossler, un conservateur que ce voisinage n'effrayait pas; et la bonne entente des deux partis survivait, d'autant plus ferme, à ces manœuvres hostiles. Auguste Reichensperger, dans une lettre du 2 mars, prévoyait que Bismarck, sortant de ses tergiversations, pourrait bientôt être forcé de jeter vers le Centre un nouveau pont.

Ce fut vers Reichensperger lui-même que Bismarck le jeta. A la soirée parlementaire du 29 mars, on les vit trinquer ensemble, et causer un peu de tout, des fouilles d'Olympie, de celles de Pergame, du parlement de Francfort. Reichensperger s'extasia sur la bonne bière que fabriquaient certains moines, expulsés d'Allemagne : « Il peut bien arriver qu'ils y rentrent, » interrompit Bismarck. On écoutait autour d'eux; un témoin disait, à la sortie : « Cette soirée appartient au Centre, » et Reichensperger songeait malignement à la belle surprise qu'allait éprouver la *Gazette de Cologne*. Bismarck, en pleine soirée parlementaire, avait étalé et comme affiché l'influence des parlementaires catholiques, cette influence que la *Gazette*, après leur refus de participer aux fêtes de Cologne, avait déclarée définitivement ruinée. Cinq jours après, Reichensperger retournait chez Bismarck, et sans mécontentement le chancelier lui disait : « On me soupçonne, depuis la dernière soirée, d'être passé complètement du côté du Centre. » Les *Grenzboten*, bientôt, voulant apparemment dissiper le soupçon, signifièrent qu'on pouvait faire la paix avec Rome, mais jamais avec le Centre, jamais avec « les troupes, jésuitiquement dressées, de la démocratie hostile à l'Empire. »

III

On avouait causer avec Rome; que Berlin causât avec Rome, et puis boudât, et puis causât encore, c'était désormais pleine-

ment admis. Le *Figaro* de Vienne représentait Bismarck tenant dans ses bras une poupée, qui avait les traits de Léon XIII, avec cette légende : « Les voilà de nouveau, tous les deux, si étroitement unis, qu'on peut craindre de les voir s'étouffer. »

Cette feuille plaisante était bien informée : le secrétaire d'État Jacobini avait, en effet, pris l'initiative d'une correspondance avec Bismarck; le chancelier s'y était prêté. C'était une occasion, pour lui, de faire collaborer Rome, en quelque mesure, à l'application de la loi de 1880. Cette loi, on se le rappelle peut-être, autorisait le pouvoir civil à dispenser de l'obligation du serment les ecclésiastiques chargés provisoirement par l'Église d'administrer les évêchés vacans, et à les reconnaître, dès lors, comme administrateurs diocésains, sans leur poser aucunes conditions inacceptables. Sur neuf diocèses en souffrance, quatre l'étaient par la volonté de Dieu, cinq par la volonté de la Prusse. A Posen, à Cologne, à Münster, à Breslau, à Limbourg, l'État prussien avait déposé les évêques. L'Église n'admettait pas que ces diocèses-là fussent vacans; le retour des pasteurs légitimes était pour elle la seule solution, et l'amusante caricature sur laquelle Bismarck, les mains encombrées par les lois de Mai, se cognait la tête contre une cathédrale, pouvait passer pour un symbole très exact des embarras du chancelier. Mais à Paderborn, à Osnabrück, à Fulda, à Trèves, la mort avait frappé les évêques; il y avait là quatre diocèses effectivement veufs, dont les deux pouvoirs pouvaient utilement converser. Les chapitres de Paderborn, d'Osnabrück, de Fulda, désignèrent des vicaires capitulaires : ces trois personnages furent agréés par l'État, et dispensés du serment : dès le mois de mars 1881, le fonctionnement de la hiérarchie était ainsi rétabli dans trois circonscriptions ecclésiastiques, et Guillaume Ier, écrivant à son ami l'historien Reumont, se réjouissait que la glace fût brisée entre Rome et Berlin; il espérait, même, qu'elle finirait par fondre toujours davantage. Mais la glace, à Trèves, était plus lente à fondre : le chanoine di Lorenzi, recevant quelques notables de la ville, leur expliqua que, pour donner au gouvernement la preuve de son esprit pacifique, il remettait au Pape le soin d'étudier la difficulté, et qu'il était confiant dans la sagesse du Saint-Siège, dans la Providence, dans la sagesse, aussi, de l'État. Bismarck, de son côté, pour rétablir à Trèves la paix et la hiérarchie, étudiait un curieux projet : il chargeait Varnbüler,

plénipotentiaire de Wurtemberg au Conseil fédéral, de conférer avec Kuhn, le célèbre théologien catholique de Tubingue, et de demander à Kuhn si Hefele, évêque de Rottenburg, consentirait, le cas échéant, à négocier auprès du Vatican la nomination d'un prélat wurtembergeois comme vicaire apostolique de Trèves. La réponse de Kuhn donna peu de confiance dans l'acceptation de Hefele; mais une lettre de Jacobini fit espérer à Bismarck que le Vatican ferait bon accueil à l'évêque de Rottenburg, et Bismarck ne renonçait pas à son projet.

C'étaient là des pourparlers qui ne regardaient pas les députés : ils ne devaient, eux, connaître qu'un fait : le refus de l'État de laisser Lorenzi s'installer à Trèves; le reste, c'était le secret du chancelier. On eût dit qu'il faisait effort pour se rendre incompréhensible aux divers partis, et il y réussissait.

Le 6 mai, dans un discours au *Reichstag*, il semblait esquisser à l'endroit de Bennigsen quelques gestes coquets; et puis, le 7 mai, il avait à dîner plusieurs membres du Centre, et les couvrait d'affabilités. Il mettait à sa gauche, à table, le chanoine Moufang; il plaçait Franckenstein à droite de la princesse et s'amusait à conter aux frères Reichensperger l'histoire des trois excommunications qui avaient jadis frappé trois de ses ancêtres; et voilà pourquoi, continuait-il, j'ai reçu du Pape une lettre si amicale. « Ce Bismarck, notait Auguste Reichenspenger, est vraiment l'un des plus originaux hommes d'État qui aient jamais été, un mélange de contrastes. » Il s'amusait, au fond, à jouer au bon garçon, voire même au bon plaisant, avec les hommes du Centre, et puis à les voir partir comme ils étaient venus, sans renseignemens. Son confident à ce moment-là, c'était Mittnacht, le président du conseil wurtembergeois; il lui faisait part, le 11 mai, d'un très grand projet. Il ne s'agissait de rien de moins que de rétablir la légation de Prusse à Rome : Bismarck observait qu'en fait ce poste avait survécu au vote des lois de Mai; qu'on ne l'avait supprimé que dix-huit mois après, en raison du langage de Pie IX; et que dès lors on pouvait le rétablir sans rien préjuger de la destinée future de ces lois. Mais auparavant, Bismarck, à titre d'essai, songeait à envoyer à Rome une mission extraordinaire; et il souhaitait que Hefele s'en fût voir le Pape, et que cet évêque préparât le terrain en mettant bien au point, d'avance, la question des évêchés à pourvoir. Bismarck priait Mittnacht d'insister, pour que Hefele con-

sentît. Celui-ci objecta sa mauvaise santé, son grand âge, et la réputation qu'il avait, aux yeux de certains, d'être complaisant pour le pouvoir civil ; l'archevêque Melchers, par exemple, mettait en lui peu de confiance, et de telles suspicions pouvaient être gênantes, pour négocier. Hefele rappelait aussi que deux ans plus tôt, lorsqu'il avait une première fois tâché de rendre quelques services au Pape et au roi de Prusse, il n'avait pas réussi ; et puis, avec une netteté qui l'honorait, il tenait à faire savoir à Bismarck que les auteurs des lois de Mai se trompaient lorsqu'ils alléguaient, en faveur des exigences prussiennes, l'organisation de l'Église wurtembergeoise. En Wurtemberg, l'évêque dressait la liste des candidats à la cure vacante : l'État en prenait connaissance, et avait, une fois seulement, rayé un nom ; en Prusse, au contraire, l'État exigeait qu'on lui présentât, pour un poste déterminé, un curé déterminé, et qu'on lui laissât le droit de dire oui ou non. Hefele ne consentait pas à soutenir, à cet égard, les prétentions de la Prusse. Ainsi se déroulait sa lettre : il ne refusait pas formellement à Mittnacht le concours demandé par Bismarck, mais il ne montrait aucun enthousiasme pour cette besogne et ne laissait espérer à la Prusse aucune complaisance. Le ministre wurtembergeois transmit à Bismarck la réponse épiscopale, et Bismarck ne songea plus à se servir de Hefele.

IV

Il avait sous la main, à Berlin, son vieil ami Conrad de Schloezer, représentant de la Prusse à Washington, qu'il avait eu pour secrétaire, vingt ans plus tôt, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, et qui, de 1864 à 1868, avait appartenu à la légation de Prusse auprès du Saint-Siège ; il résolut de se servir de lui. Bismarck connaissait Schloezer, Schloezer connaissait Rome ; et Schloezer savait, tout à la fois, comprendre Bismarck à demi-mot et comprendre Rome à demi-mot. L'Allemagne bismarckienne était pauvre en grands diplomates ; glorieuse dans l'art de la guerre, elle estimait peut-être que la diplomatie, cet art de la paix, était un art de valeur moyenne, fait pour des génies moyens. La diplomatie, c'est souvent l'arme de la faiblesse ; l'Almagne, elle, appréciait la force ; et d'ailleurs, quand il y avait de grandes négociations à mener, Bismarck s'en chargeait, et les subordonnés étaient annulés. Les circonstances, qui furent pro-

pices, et la distinction même de son talent, assurèrent à Schloezer une place à part, dans le corps diplomatique de l'époque bismarckienne : des initiatives lui furent laissées, des responsabilités aussi. En bon bismarckien, il envisageait les problèmes qui se posent à Rome comme des questions de puissance (*Machtfragen*). D'esprit trop élégant, peut-être, pour parler de Rome comme d'une Babylone ou du successeur de Pierre comme de l'Antechrist, ou pour s'attarder, avec certains de ses coreligionnaires, à des récriminations contre la guerre de Trente Ans, ses propres origines confessionnelles et son scepticisme ultérieur le rendaient incapable de comprendre l'importance de l'établissement catholique pour l'éducation religieuse de l'humanité; on ne pouvait demander à un esprit comme le sien d'attacher quelque valeur spirituelle au grand fait religieux qu'est la Papauté. Schloezer, à Rome, ne faisait point de métaphysique; il faisait de la politique. Dès 1871, alors qu'en Prusse les nationaux-libéraux s'imaginaient que la Papauté détrônée ne comptait plus dans le monde, Schloezer, qui venait d'être nommé à Washington, éprouvait la nécessité d'aller d'abord passer trois semaines à Rome. « L'Église catholique, écrivait-il alors à Bismarck, prend une importance croissante dans l'Amérique du Nord, eu égard aux élémens allemands : il serait pour moi d'un haut intérêt d'utiliser mon séjour en Europe pour jeter un coup d'œil sur la situation romaine actuelle. » La place que gardait le Saint-Siège dans la politique internationale, voilà ce qui intéressait Schloezer, et voilà ce qu'il observait, avec une subtile acuité, sans bienveillance, mais sans esprit de secte, avec un certain penchant à traiter le Pape, — cet homme fort, — non point en ami, non point en ennemi, mais en partenaire d'une belle partie. Lefebvre de Behaine, qui fut bientôt son collègue, et qui, de longues années durant, se mesura contre lui sur l'échiquier romain, lui savait gré d'un autre trait : « De relations très sûres, écrivait-il en 1898, connaissant à fond l'Italie et les Italiens, M. de Schloezer était étranger à ces passions qui ont dominé depuis vingt-cinq ans la politique du gouvernement du roi Humbert, et au nom desquelles les hommes d'État de la Consultà se sont constamment efforcés de faire de la Triple-Alliance une arme offensive contre la papauté autant que contre la France. » La croisade internationale contre la papauté avait échoué lorsque l'Allemagne bismarckienne la projetait. Schloezer,

lorsqu'il verrait l'Italie crispinienne s'y essayer, ne ferait rien pour encourager cette emphase.

On avait affaire, en lui, à un joueur très agile, au jeu ferme et serré, prompt à s'afficher, prompt à s'effacer, sachant, suivant les heures, se mettre en vue, ou bien être introuvable; très entrant, lorsque l'exigeaient ses fins, mais jamais encombrant; ne ménageant pas ses courses, ne craignant pas les escaliers, habile à s'arrêter dans les antichambres où les murs avaient des oreilles, à y dire ce qu'il voulait dire, et ayant des oreilles, lui aussi, pour écouter; toujours prêt à venir causer, à badiner aussi longuement que c'était nécessaire, à se taire sur les choses sérieuses sans pour cela cesser d'y songer; fermement convaincu que les plus petits sont parfois les plus puissans; assez familier d'allures pour mériter de plaire aux plus petits, et sachant abriter, derrière cette familiarité même, toutes sortes d'indiscrets manèges, flatteurs pour leur puissance ou pour l'illusion qu'ils en avaient; exploitant avec maîtrise tous les moyens, grands ou futiles, dont dispose, pour agir, un familier de Rome; étalant, comme une originalité imprévue chez un messager bismarckien, certaines complaisances apparentes pour la Rome papale; d'autant plus avenant par sa bonne humeur, par son air de bien s'amuser, par sa bonne grâce à se rendre amusant, que l'on pouvait craindre, chez un ami du chancelier, des plissemens de front et des raidissemens de torse. Tel était Conrad de Schloezer, que le prince de Bismarck dépêchait à Rome pour marchander, retarder ou accélérer la paix, et qui, à la longue, lorsque Bismarck décidément la voudrait, la ferait.

Il prit le chemin de Rome, en juillet 1881, avec mission de causer. Le Pape, recevant des pèlerins allemands le jour de l'Ascension, leur avait dit : « Nous visons avec constance à supprimer les causes du conflit et à rétablir une paix durable. » Schloezer étudia les visées pontificales, revint à Berlin voir le chancelier, et puis repartit pour Rome : ce second voyage, succédant de très près au premier, fut remarqué. Bismarck, deux ans plus tôt, voulait que les envoyés du Vatican vinssent conférer à Berlin; il acceptait, aujourd'hui, qu'un envoyé du Hohenzollern allât conférer à Rome.

Les évêques de Prusse, réunis en juillet à Aix-la-Chapelle, persistaient à déclarer que les prétentions prussiennes au sujet de la nomination des curés étaient inacceptables; ils constataient

avec joie que les avances papales de février 1880 avaient été expressément retirées; ils tombaient tous d'accord, pour souhaiter que le Centre réclamât sans trêve, en faveur de l'Église, le rétablissement des anciennes garanties constitutionnelles : cette stabilité de leurs protestations, cette inflexibilité de leurs desseins, était connue de Léon XIII et devinée de Bismarck. Il n'y avait pas lieu, pour Rome, de s'en plaindre, puisqu'en alléguant les sentimens des évêques, elle aurait ainsi l'occasion de vendre d'autant plus cher au chancelier les concessions mêmes que, malgré eux peut-être, elle croirait devoir envisager comme possibles. A mesure que se resserrerait le dialogue entre Bismarck et Léon XIII, la voix des évêques d'Allemagne, assourdie mais jamais silencieuse, aiderait du moins Léon XIII, en paraissant parfois le gêner, à ne pas accorder à Bismarck plus d'avantages qu'il n'avait l'intention de lui en accorder.

L'une des questions dont Schloezer eut tout de suite à causer, concernait le diocèse de Trèves. Ce vaste diocèse, si cruellement ravagé par le *Culturkampf*, demeurait sans hiérarchie : faute d'entente sur le nom du vicaire capitulaire, la loi de 1880 y restait inappliquée. Jacobini, à deux reprises, avait insisté auprès de Bismarck pour que cette situation cessât, le chancelier ne répondait pas, tergiversait. Mais une troisième lettre du cardinal avait plus de succès : il demandait qu'à Trèves un évêque fût nommé, et il proposait un nom. Pour la première fois depuis les lois de Mai, Rome et Berlin s'essayaient à faire un évêque.

Le prêtre auquel songeait Léon XIII était l'abbé Félix Korum : d'origine alsacienne, il passait, jeune encore, pour un des grands orateurs sacrés de l'époque, et savait, avec une souveraine aisance, asservir les deux langues, la française et l'allemande, aux élans de son éloquence. Le maréchal de Manteuffel, gouverneur d'Alsace-Lorraine, n'avait pas voulu, pour des motifs politiques, que l'abbé Korum fût coadjuteur en Alsace-Lorraine, mais il l'appréciait fort, et se mit en quête, pour lui, d'autres destinées ; on pourrait presque dire que pour le siège de Trèves la présentation de l'abbé Korum à Bismarck fut faite, tout à la fois, par le maréchal de Manteuffel et par le Vatican. Bismarck n'y fit pas d'objections ; il envoya Puttkamer et Gossler jusqu'à Ems, pour obtenir le consentement de l'Empereur. Le souverain, ce jour-là, s'inquiétait de la santé de l'Impératrice : il donna son assentiment, rapide et distrait. Mais un dernier oui

manquait, celui de l'abbé Korum : trois fois de suite l'abbé refusa, trois fois de suite Rome insista. Tarnassi, auditeur de nonciature à Munich, parut à Strasbourg, le pressa, l'obligea d'accomplir, sans retard, les formalités canoniques nécessaires pour la consécration épiscopale. L'abbé Korum obéit, et s'en fut à Rome, avec un dernier espoir : de vive voix, peut-être, il saurait persuader à Léon XIII de ne pas persister à faire de lui un évêque. Mais pour la première fois l'éloquence de l'abbé Korum manqua d'efficacité. Léon XIII lui répondit en fixant la date de son sacre.

Il allait donc devenir évêque de Trèves, mais il n'aurait pas la possibilité, une fois là-bas, de nommer un curé, puisque les lois de Mai duraient toujours. C'était absurde, qu'il eût ainsi les mains liées. Schloezer et Jacobini, par la force des choses, furent amenés à parler de ces lois de Mai, et des formalités qu'elles exigeaient des évêques pour la nomination des curés. La *Correspondance politique* de Vienne, dans un article qui parut être du publiciste bismarckien Constantin Roessler, expliquait, déjà, qu'en dispensant les ecclésiastiques des conditions d'examen prévues par ces lois, l'État n'irait pas à Canossa. Mais entre Schloezer et Jacobini les entretiens, bientôt, faillirent dégénérer en brouille; Schloezer, un instant, menaça de s'en aller : pour vouloir se mieux entendre, on risquait de défaire le résultat obtenu, la nomination même de l'abbé Korum... Rome, prudente, s'empressa de le sacrer; au soir du 14 août, l'abbé Korum était évêque.

Mais à ce moment même tout semblait remis en question. L'Empereur avait, pour le siège de Trèves, un candidat personnel, le professeur Kraus, de Fribourg : il se plaignit d'avoir été trop peu consulté, accusa ses ministres d'avoir surpris son consentement en faveur de l'abbé Korum. Que n'avaient-ils interrogé sur l'abbé Korum le prévôt Holzer, de Trèves, en qui Guillaume avait confiance? Et le souverain montrait une lettre du prévôt qui conjurait son roi d'écarter de Trèves cet évêque-là. Guillaume s'échauffait, s'ulcérait, expédiait à Bismarck, à Gossler, des lettres irritées. Bismarck passa quelques mauvaises heures : allait-on le forcer, à la dernière minute, de manquer de parole au Pape et de fermer Trèves à Mgr Korum? C'eût été, pour longtemps, la pacification reculée, et les catholiques, qui commençaient l'agitation électorale en vue du renouvellement du *Reichstag*,

auraient exploité l'incident contre Bismarck, et l'auraient accusé d'avoir volontairement offensé le Pape. On était à l'un de ces momens où les susceptibilités des souverains doivent fléchir devant la raison d'État. Guillaume apprit que ses ministres dispensaient Mgr Korum de prêter le serment et lui ouvraient ainsi, toutes grandes, les portes de son diocèse; alors, le 16, il s'en fut chez Bismarck, fit une visite d'une demi-heure, qui peut-être fut une scène, et puis céda. Un prêtre, né hors d'Allemagne et sacré au delà des monts, allait régner sur les consciences prussiennes sans avoir promis aux lois prussiennes une impossible obéissance; et dans l'acte par lequel Guillaume le reconnut, la bulle *De Salute*, de 1821, et les émolumens d'État, qu'elle garantissait à l'évêque, étaient mentionnés expressément. On avait affecté, durant tout le *Culturkampf*, de considérer cette bulle comme périmée : aujourd'hui l'on reparlait d'elle, en la réputant valable, impérieuse même, comme tout bon contrat.

« Voilà le commencement de la fin du *Culturkampf*, s'écriait joyeusement, dans son évêché de Metz, l'illustre Dupont des Loges, le premier pas pour aller à Canossa était le plus difficile, et le voilà fait. » Mais dans la *Gazette générale* de Munich, un sérieux cri d'alarme s'élevait, aussitôt répercuté par toute une partie de la presse : « Ce n'est pas sur le chemin de Canossa que nous sommes, disait la *Gazette;* nous voilà déjà très avant dans le vestibule de cette intéressante citadelle où la fière parole du chancelier avait promis de ne jamais traîner la nation allemande. »

L'article s'épanchait comme un flot d'amertume : il était signé des deux initiales : *V. S.* On l'attribua d'abord à un canoniste vieux-catholique : on se trompait. L'article était l'œuvre d'un catholique, d'un prêtre, d'un professeur qui dans une faculté de théologie catholique instruisait les futurs prêtres. François-Xavier Kraus, candidat de Guillaume I[er] pour l'évêché de Trèves, se consolait ainsi de l'éloignement de la mitre, à laquelle jusqu'à ses derniers jours il ne devait pas cesser d'aspirer. L'archéologie chrétienne, l'histoire de l'art, l'exégèse de la *Divine Comédie*, durent à Kraus des enrichissemens et lui procurèrent une gloire de bon aloi, qui durera. Mais ni le passé chrétien ne suffisait à le retenir, ni l'immensité de la *Divine Comédie* ne suffisait à l'absorber; au delà des visions de jadis, en deçà des visions d'éternité, il s'évadait, avec un fiévreux attrait, dans les ténébreuses broussailles de la politique religieuse contemporaine.

Il voyait Bismarck, volontairement, effacer peu à peu les prétentions de l'État; il voyait la « démocratie » des chapelains travailler à la victoire de Rome. Deux spectres qui ne quittèrent plus Kraus, l' « ultramontanisme jésuitique » et la « démagogie, » commençaient de le hanter; son imagination les alliait, ne faisait d'eux qu'un seul et même spectre, et son effroi redoublait. Apeuré, déçu, il s'essayait alors, de sa plume incisive, à exciter l'Allemagne contre le geste bismarckien, qui là-bas, à Trèves, rendait à des millions de catholiques, après huit ans d'épreuves, un peu de joie.

V

Mais le geste bismarckien se prolongeait : un publiciste officieux, nommé Hahn, faisait paraître, à l'instigation de Bismarck, une *Histoire du Culturkampf*, dont la préface, pacifique et sereine, était très remarquée, et l'on apprenait bientôt que Bismarck, après avoir installé Mgr Korum à Trèves, allait installer définitivement, à Rome, le ministre Schloezer.

Le 9 septembre 1881, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonçait à la Prusse que l'on invoquerait de ses députés un crédit pour le rétablissement d'une légation auprès du Saint-Siège. Il y avait quelque embarras dans la rédaction de la note : « le rétablissement de ce poste, disait-on, n'a rien à faire avec les concessions au Saint-Siège; il n'est pas l'objet d'une entente réciproque, encore que naturellement cette légation ne puisse fonctionner que si le Saint-Siège l'accepte. » Le mot d'ordre officiel était bien net : il ne fallait pas dire, le pensât-on, qu'en expédiant Schloezer au Pape Bismark faisait à Léon XIII une concession, fût-ce même celle d'un sourire.

Mais personne ne fut dupe : les journaux catholiques et les journaux hostiles s'accordèrent pour prendre acte de ce bon procédé ; les premiers s'en réjouirent, les seconds s'en irritèrent ; et les uns et les autres ressuscitèrent, avec des commentaires différens, certaine lettre, vieille de seize mois, où Bismarck laissait entendre au prince de Reuss, qu'avant de rétablir avec le Saint-Siège des rapports diplomatiques, il fallait que le Saint-Siège payât. Le Saint-Siège n'avait encore rien « payé ; » il n'avait rien accordé encore, au sujet de la nomination des curés, et Schloezer, après une halte à Berlin, puis une halte à Varzin,

s'en allait à Washington faire son déménagement, — son déménagement pour Rome ; même, dans certains cercles protestans de Berlin, l'on se demandait avec inquiétude si quelque nonce, un beau matin, n'allait pas survenir sur les bords de la Sprée. Car on apprenait coup sur coup que Mgr Korum, l'évêque du « jésuitisme, » faisait à Trèves une entrée triomphale ; que Puttkamer, devenu ministre de l'Intérieur, prodiguait aux ordres hospitaliers toutes les facilités susceptibles d'aider leur recrutement, que les novices commençaient d'y affluer, — on devait, peu de mois après, en compter 700, — et que des processions catholiques, autorisées par une récente circulaire du même ministre, recommençaient de circuler dans certaines villes prussiennes. Avec une malveillance alarmée, on appelait l'époque où l'on était entré l'ère Korum, et l'on s'attendait, parmi les ennemis de Rome, à toutes les abdications de Berlin. Les *Grenzboten* essayaient d'un langage rassurant, niaient formellement que l'État se laissât glisser aux pieds du Pape, et prétendaient que, tout au contraire, le Pape renonçait à cette maxime : « vaincre avec le Centre, » et que c'était là pour Bismarck un succès. Le chancelier lui-même, recevant le prince de Hohenlohe, lui disait : « Il n'a jamais été question de nonciature, ni d'un contrat réciproque entre Rome et Berlin. Je compte donner satisfaction aux catholiques prussiens en pourvoyant les évêchés et en me montrant généralement conciliant, et je m'en tiendrai là. »

Il continuait, en effet, de concert avec Rome, de faire des évêques ou d'y travailler : à Breslau, pour l'instant, on se contentait d'un vicaire capitulaire, parce que la Prusse, voulant tenter, peut-être, d'installer sur ce siège le cardinal de Hohenlohe, refusait la liste de noms présentée par le chapitre ; mais l'on nommait, à Fulda, Mgr Kopp, qui dans son premier mandement épiscopal exprimait sa confiance de voir bientôt tomber toutes les chaînes de l'Église et qui devait lui-même quelques années plus tard avoir la gloire de briser les plus lourdes.

VI

Les catholiques, cependant, n'estimaient pas, quoi qu'espérât Bismarck, que ce fût là pour eux une satisfaction, et ils continuaient de demander : Jusques à quand nos jeunes prêtres seront-ils exclus des presbytères, et des confessionnaux, et des

chaires, et même de l'autel? Les concessions de l'État n'endormaient pas Windthorst; elles ne le débusquaient pas de son terrain de lutte. Il les acceptait, mais ne permettait pas qu'à leur faveur les questions plus graves, et vraiment décisives, fussent éludées.

Restons équipés, complètement équipés, criait-il au congrès catholique de Bonn. Nous sommes comme une armée pendant qu'on négocie les préliminaires d'une suspension d'armes, l'arme au pied, mais la poudre sèche, soit qu'il faille, contre nos désirs et nos espérances, combattre de nouveau, soit que nous puissions, à notre joie, tirer de joyeux feux de salve. Nous ne sommes pas encore au bout, mais l'aurore commence à poindre, et quand elle point, vous savez, cela avance constamment, et dans un proche délai, le soleil resplendit. Ce que nous avons demandé, ce que nous demandons, c'est le rétablissement de l'état de choses antérieur aux lois de Mai.

Les élections au *Reichstag* s'approchaient : le Centre, pour les préparer, redoubla d'ardeur. Adversaire systématique des nationaux-libéraux, il était tout prêt, là où il disposait d'une minorité notable, à ménager le succès d'un conservateur, ou le succès d'un progressiste, d'un homme de droite, ou d'un homme de gauche avancée : on demanderait à l'un et à l'autre ce qu'ils pensaient du *Culturkampf*, et quelles promesses ils donnaient, et l'on déciderait. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, Windthorst appliqua cette tactique, sous l'œil déconcerté de Bismarck impuissant. Bennigsen, dans un discours à Magdebourg, expliquait que les nationaux-libéraux ne songeaient pas à prolonger le *Culturkampf*, que cette lutte avait été nécessaire, pour remettre en vigueur les vieux principes du droit territorial prussien; que l'on pouvait, aujourd'hui, étudier les concessions compatibles avec les droits de l'État; que les libéraux y étaient prêts, et que cette œuvre, peut-être, leur serait plus facile qu'elle ne l'était aux conservateurs. Windthorst laissait dire, agissait, et visant toutes les cimes, il faisait culbuter le prince de Hohenlohe lui-même, en Franconie, par un progressiste obscur : Hohenlohe payait ainsi de son mandat sa retentissante dépêche au prince de Reuss, du précédent mois de mai. Les nationaux-libéraux étaient partis 98; au *Reichstag* élu le 27 octobre 1881, ils rentraient 45. Les progressistes, qui naguère avaient 26 sièges, en avaient désormais 59; le Centre, qui comptait la veille 93 membres, en possédait maintenant 98; et ces 98 voix, jointes à celles des Polonais, des Guelfes, des Alsaciens, allaient être,

dans le nouveau *Reichstag*, l'axe de la majorité. La *Correspondance politique*, qu'inspirait Bismarck, reconnut, non sans amertume, ce malencontreux résultat ; et l'aveu qu'elle en faisait se transformait en une demi-avance. « Le Centre, expliquait-elle, peut prendre le rôle qu'ont eu douze ans durant les nationaux-libéraux, s'il sait distinguer les concessions possibles des concessions impossibles, » et elle ajoutait : « Le moment a pour Rome une importance que soupçonnent peu de membres du Centre. » A quoi la *Germania* répondait : « Nous n'avons jamais dit : A bas Bismarck ! Nous sommes encore en plein *Culturkampf ;* nous souffrons par lui ; mais nous sentons que la nation ne peut se passer de sa forte main. Nous ne voulons pas d'ailleurs prendre le rôle des nationaux-libéraux, mais soutenir loyalement le chancelier dans toutes ses réformes pour le bien de la nation, délivrer le pays de l'hégémonie libérale, et préparer la politique conservatrice de l'avenir, qui n'est possible que lorsqu'on en aura complètement fini avec le *Culturkampf.* »

Qu'est-ce à dire ? interrogeaient les *Grenzboten*, et que veulent dire ces mots : « en finir complètement avec le *Culturkampf?* »

Bismarck questionnait, faisait questionner, et n'écoutait pas les réponses, trop dures à entendre, de l'inflexible Windthorst ; il les devinait, s'en irritait. « Ce nouveau *Reichstag !* criait-il devant Busch, pas de majorité : partout l'inintelligence et l'ingratitude. » « Je voudrais qu'on me jetât une bombe comme au Tsar, disait-il à Schloezer, et que c'en fût fait de moi. » Dans le Parlement de l'Empire, le Centre et les progressistes étaient les maîtres : ce paradoxe était devenu la très amère réalité, qui l'humiliait. Bismarck tonnait contre les progressistes : « Ce Mommsen, qui juge si faussement le présent, peut-il être un bon historien du passé ? » Il bavardait contre le Centre : « Rien à faire avec cette fraction ; elle a partout marché contre nous ; » et puis, s'amusant un peu pour cesser d'enrager, on l'entendait en plein dîner, offert aux membres du Conseil fédéral, crier au plénipotentiaire bavarois : « Je songe à prendre un vice-chancelier pour les affaires intérieures, préparez un peu Franckenstein à l'entrevue que je veux avoir avec lui. » Franckenstein, un homme du Centre, un Bavarois, un particulariste, associé à la chancellerie de l'Empire ! Bismarck était-il sérieux ? voulait-il rire ? Il ne lui déplaisait pas de susciter ce point d'interrogation. On racontait, par ailleurs, qu'à la suite des troubles auxquels

avait donné lieu, dans les rues de Rome, le transfert du corps de Pie IX, les prélats se demandaient si l'Italie royale serait une meilleure protectrice pour la sécurité du pape vivant qu'elle ne l'avait été pour l'auguste et inoffensive dépouille du pape défunt, et si Léon XIII ne devait pas quitter Rome ; on ajoutait que peut-être il allait s'installer à Fulda, et que le cardinal de Hohenlohe, que l'on voyait rôder en Allemagne, était peut-être venu comme fourrier. On s'attardait aux faux bruits, on se repaissait de légendes, faute de savoir exactement quelle était la page d'histoire que le chancelier s'apprêtait à écrire.

A peine le *Reichstag* fut-il rassemblé, qu'un indiscret questionneur se leva. C'était Virchow en personne, Virchow, qui avait baptisé le *Culturkampf* et tenté de faire croire à l'Allemagne et au monde que l'enjeu de cette bagarre n'était rien de moins que la civilisation. Allant tout droit à la question capitale, il demanda au chancelier : Est-il vrai que l'Empire et le Saint-Siège se rapprochent? Bismarck, dans sa réponse, justifiait l'intention qu'avait la Prusse, de rétablir un poste diplomatique auprès du Pape ; et il admettait comme possible, dans l'avenir, que ce poste pût devenir un poste d'Empire, si d'autres États de l'Allemagne souhaitaient, à leur tour, être représentés à Rome. « Nous sommes, déclarait-il, dans les relations les plus courtoises et les plus amicales avec le pontife qui occupe actuellement le siège Romain. » Il y avait donc quelque chose de nouveau dans les rapports entre Bismarck et l'Église romaine : cet hommage à Léon XIII l'attestait. Mais la suite du discours était singulièrement plus grave, il y avait aussi quelque chose de nouveau dans la conception que se faisait Bismarck de l'Église romaine. « Puis-je, demandait-il, considérer l'Église catholique en Allemagne comme une institution étrangère, qui ressortit aux relations purement diplomatiques? » Et il répondait : « Non, car je compte les membres de la confession catholique en Allemagne parmi nos compatriotes assimilés les uns aux autres, et je tiens les institutions de l'Église catholique en Allemagne, y compris la Papauté qui est leur sommet, pour une institution indigène des États confédérés allemands. » Le temps n'était plus où Bismarck reprochait aux catholiques d'Allemagne d'être les esclaves d'un souverain étranger ; il affectait aujourd'hui de rendre au catholicisme allemand droit de cité dans l'Empire allemand. Il proclamait, sans nulle gêne, que Rome et Berlin négociaient ;

qu'un accord de principes serait la quadrature du cercle, mais qu'on pourrait toujours arriver à un *modus vivendi*.

Windthorst, en termes calculés, offrit au chancelier l'hommage de sa « gratitude expectante; » son langage, aussi, offrait quelque chose d'imprévu; renouvelant son vœu d'une paix religieuse rapide, il déclarait y aspirer « pour que l'Empire fût plus solidement fondé; » ce « petit Guelfe » s'intéressait à l'Empire! Il signifiait à Virchow, ensuite, que protestans croyans et catholiques avaient d'avance partie liée. Mais alors, riposta Virchow, nous faudra-t-il donc, tous, ramper sous la croix? Nos nuques ne se courbent pas. Et Virchow, parrain du *Culturkampf*, se retournant vers le chancelier, auteur du *Culturkampf*, lui reprocha tout d'un coup, avec rage, non de projeter la paix, mais d'avoir déchaîné la guerre. L'heure était émouvante : sous les regards épanouis du Centre, Virchow, bravant Bismarck, lui criait :

J'ai voté les lois de Mai, parce que j'ai cru que M. le chancelier serait plus conséquent qu'il ne l'a été, j'ai cru qu'il affranchirait réellement l'école de l'Église, et qu'il édifierait à nouveau cette dernière, sur la base d'une véritable liberté de conscience. Si j'avais prévu la situation présente, j'aurais dit : Non.

Bismarck alors, merveilleux de souplesse, retrouva, dans ses discours mêmes de 1873, de 1874, de 1875, certaines théories esquissées, sur lesquelles aujourd'hui il n'avait qu'à appuyer pour justifier sa palinodie; on l'entendit redire que le *Culturkampf* n'était qu'un épisode transitoire, après tant d'autres, de la lutte séculaire entre les rois et les prêtres; et puis que le but final des batailles, c'était la paix, et qu'aucune bataille ne pouvait être considérée par lui comme une institution durable, et dont la durée fût utile. D'ailleurs, au cours de cette bataille les nationaux-libéraux l'avaient abandonné, ou bien avaient trop exigé de lui : ainsi, de même que naguère il avait, à certaines heures, rejeté sur l'abandon des conservateurs la nécessité où il était de faire voter les lois antireligieuses, de même, il se préparait à rejeter sur les nationaux-libéraux la nécessité où il se trouverait un jour de retirer ces lois. Il apparaissait de plus en plus comme l'homme dédaigneux des idées pures, et préoccupé surtout d'avoir derrière lui une armée bismarckienne. Puis, subitement, d'un geste plus expressif que gracieux, il ouvrait au Centre les rangs de cette armée : « S'il me faut opter, disait-il, entre l'alliance du Centre et celle des progressistes, je

choisis le Centre; entre les deux, le Centre est le moindre mal; entre les deux il est le parti qui, d'après moi, met le moins en péril le vaisseau de l'État. »

Ainsi, dans la séance même où Bismarck justifiait devant le *Reichstag* le rétablissement par la Prusse des rapports diplomatiques avec Rome, il s'affichait comme désireux de nouer entre le Centre lui-même et la chancellerie de l'Empire certaines relations amicales; il grommelait à vrai dire, plutôt qu'il ne souriait, à l'idée d'avoir désormais de tels amis; il les prenait, sans nullement le cacher, comme un pis aller; mais ce discours du 30 novembre contenait, cependant, deux avances formelles: l'une s'adressait au Pape, avec un geste large; l'autre, plus parcimonieuse et de moins bonne humeur, s'adressait au Centre. Et tandis que Bismarck, pour tenir Rome en haleine avant le retour définitif de Schloezer, se préparait à envoyer Maurice Busch passer là-bas quelques jours, on projetait d'autre part, sur les bancs du Centre, de se rendre en masse, le 6 décembre 1881, à la soirée parlementaire du chancelier, et de sanctionner ainsi ses ouvertures, à demi caressantes déjà, à demi hautaines encore. Mais une sotte averse vint détruire l'arc-en-ciel. L'averse éclata dans les bureaux de la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* et s'abattit sur Windthorst; une phrase qu'il avait dite, dans la commission parlementaire où l'on étudiait la navigation de l'Elbe, fut mal rapportée, mal interprétée, et la *Gazette* accusa Windthorst d'être en Allemagne l'avocat de l'étranger. Il se fâcha, obligea le ministre des Finances à déclarer que cette feuille officieuse s'était fourvoyée. Mais les membres du Centre furent plus susceptibles encore que leur chef; au soir du 6 décembre, pas un ne vint chez Bismarck.

Ils rendaient le chancelier responsable des inconvenances commises par la *Gazette*; ils l'en punissaient par une grève mondaine, en dépit de sa récente avance parlementaire. C'est qu'ils le connaissaient, et que le connaissant ils se défiaient; ils avaient souvenir qu'un jour de 1872 il avait voulu les séparer de Windthorst; et ils redoutaient que la presse bismarckienne, — au moment surtout où Bismarck leur faisait appel, — ne renouvelât pareille tentative et n'essayât de les décapiter, afin de faire d'eux, plus sûrement, un parti bismarckien. Leur attitude fut éloquente: resserrés autour de Windthorst, ils firent sécession, et boudèrent avec éclat l'invitation du chancelier.

Bismarck en fut très marri, déclara qu'il n'était pour rien dans l'article de la *Gazette*, fulmina contre l'incroyable grossièreté de pareils invités et finit par dire, en riant : « Comment ! ma bonne bière de Munich reste au fond des bouteilles, et me voilà réduit à être moi-même mon meilleur consommateur ; Windthorst me revaudra cela ! »

VII

Un parti parlementaire est presque toujours maniable ; des flatteries partielles, des avances de détail, des complaisances individuelles, le divisent contre lui-même ou bien l'apprivoisent, le disloquent ou l'enchaînent. Mais le Centre persistait à se grouper derrière Windthorst, et Windthorst n'était pas maniable. Il semblait qu'il mît toute sa coquetterie à laisser s'approcher le chancelier, puis à reculer pour que le colosse doublât ses enjambées, puis à obliquer pour le dérouter ; et tandis que Bismarck marchait droit vers lui, on le voyait, avec d'agiles manèges, promener dans les directions les plus diverses ses demi-propositions de demi-amitié, comme une coquette promène, d'un bout à l'autre d'un salon, ses mines et sa souriante beauté. Entre vous et les progressistes c'est vous que je choisis, avait dit Bismarck aux membres du Centre, le 30 novembre 1881. Et voici que Windthorst, dans la séance du 11 janvier 1882, était assez adroit pour embrigader les progressistes et pour les mener à l'assaut, derrière lui, contre la loi de 1874, qui permettait d'exiler les évêques et d'exiler les prêtres. Tel un despote de harem jetant le mouchoir à la favorite éphémère, Bismarck avait jeté au Centre ce mot impérieusement condescendant : « J'opte pour vous. » Il retrouvait le Centre fraternisant avec les progressistes pour défaire, dans la bâtisse du *Culturkampf*, le morceau qu'avait agencé le *Reichstag* et que le *Reichstag* seul pouvait faire tomber.

Windthorst, ce jour-là, dans le Parlement de l'Empire, apparut le maître ; devant les représentans du gouvernement, qui, faute d'une consigne bismarckienne, se taisaient, la loi sur l'expatriation des hommes d'Église fut rayée du code, sous réserve de l'acquiescement du Conseil fédéral. Bismarck permettrait-il cet acquiescement ? C'est ce qu'on ne pouvait présager ; mais Windthorst avait, à brûle-pourpoint, fait condamner le *Culturkampf* par le *Reichstag*. « Le gouvernement s'esquive,

criait Virchow, il laisse retomber sur nous tout l'odieux de cette lutte. » « Le parti gauche, ripostait plaisamment un conservateur, fut parrain de l'enfant *Culturkampf;* personne, aujourd'hui, ne veut avoir été le père de cet enfant-là. » Windthorst avait amené les représentans de l'Allemagne à signifier implicitement à la Prusse qu'il y avait des démolitions à faire, et qu'ils démolissaient pour leur part ce qu'ils avaient le droit de démolir.

Le *Landtag*, trois jours après ce vote, était averti par le discours du trône que les « progrès accomplis dans le sens de la paix réjouissaient Sa Majesté et qu'un nouveau projet de loi ecclésiastique se préparait. » Il était nécessaire, en effet, de remettre en mouvement la machine législative, pour accorder derechef au ministre les permissions que lui avait données la loi de 1880, et qui expiraient, on se le rappelle, au 1er janvier 1882; c'est à quoi visa l'article premier du projet nouveau, déposé le 17 janvier. Mais d'autres articles suivaient, qui marquaient une étape nouvelle dans la résipiscence de l'État.

Le ministère, ressuscitant certains articles auxquels n'avait pas consenti le législateur de 1880, insistait auprès de la Chambre pour qu'il lui fût permis, enfin, de réinstaller les évêques déposés, — c'était le but de l'article 2, — et pour qu'il lui fût permis, aussi, de par l'article 3, d'autoriser à l'exercice des fonctions sacerdotales les prêtres étrangers et les prêtres qui n'avaient pas satisfait au programme d'éducation et d'examen fixé par les lois de Mai. Le ministère maintenait en principe l'obligation, pour les évêques, de présenter aux présidens supérieurs les noms des curés qu'ils voulaient installer; mais, tandis que le législateur de 1872 s'était complaisamment étendu sur toutes les raisons qui pourraient justifier légalement le *veto* de ces hauts fonctionnaires, le projet de loi renfermait une formule d'aspect moins chicanier; puis, avec l'arrière-pensée, sans doute, de laisser peu à peu tomber en désuétude la « cour royale pour les affaires ecclésiastiques, » tribunal injurieux pour l'Église, on proposait qu'à l'avenir le recours des évêques contre de telles oppositions fût porté, directement, devant le ministre des Cultes. Ainsi se déroulait l'article 4; et l'article 5, par un surcroît de concessions, permettait au ministère de restreindre les cas où l'évêque serait forcé de présenter les prêtres. Si cet article était voté, Bismarck aurait le droit de tolérer que l'évêque, sans soumettre leurs noms à l'approbation du président supérieur,

installât, à titre d'auxiliaires, dans les paroisses où existait déjà un curé reconnu par l'État, des prêtres qui auraient satisfait aux conditions d'examen prescrites par les lois de Mai, ou bien qu'il obtînt, en vertu de l'article 2, la dispense de ces conditions; et Bismarck, d'ailleurs, serait libre, s'il le voulait, de retirer cette tolérance, comme il serait libre de n'en jamais user.

En 1882 comme en 1880, Bismarck réclamait du *Landtag* des pouvoirs discrétionnaires. Il avait affaire à une Chambre dont la majorité était lasse du *Culturkampf*, mais il persistait à vouloir qu'elle lui laissât toutes facultés pour atténuer certaines détresses, ou pour les faire durer, et à ne vouloir rien de plus. Pourquoi cet arbitraire? demandaient, mus par des sentimens divers, les hommes politiques du Centre et ceux du parti national libéral. C'est la faute aux Polonais, répondait-on; le ministre Gossler montrait du doigt cette terre de Posen sur laquelle l'Allemand, aujourd'hui encore, ne se sent pas le pied sûr, et sur laquelle Bismarck voulait garder le droit de faire appliquer les lois de Mai, dans toute leur rigueur. C'est la faute aux Polonais : avec ce belliqueux mot d'excuse, Bismarck s'était, dix ans plus tôt, engagé dans le *Culturkampf;* avec ce même mot, il s'y empêtrait. Mais Windthorst le releva, déclara que les catholiques n'abandonneraient pas les Polonais, et que le Centre voulait le rétablissement de la paix, et non point l'établissement de l'arbitraire; et puis, lorsque Virchow eut redit, une fois de plus, que le Pape n'était qu'un souverain étranger, et que l'avenir appartenait, non aux Églises, mais à des communautés libres, lorsque le progressiste Richter eut accusé Bismarck de vouloir, pour sa lutte contre le Centre, réduire le clergé catholique au rôle d'otage, lorsque le national-libéral Gneist eut défendu, non sans quelque gène, les maximes du *Culturkampf*, et lorsque deux orateurs conservateurs les eurent condamnées, Windthorst se leva encore, et constata que ce qu'il fallait et ce qu'évidemment la Chambre voulait, c'était la revision des lois.

Le projet gouvernemental fut renvoyé à une commission de 21 membres. « Il est tel quel inacceptable pour le Centre, écrivait Auguste Reichensperger. Naturellement nous nous efforcerons de le rendre acceptable. Il faut manœuvrer avec une particulière prudence, regarder les autres partis, le gouvernement, et Rome, ne faire ni trop ni trop peu; ce qui est d'autant plus difficile qu'on ne voit pas clair dans ces trois facteurs. Espérons

que Dieu aidera. » Pour que Dieu aidât, Windthorst aidait. Il noua partie avec les conservateurs, comme un mois plus tôt, au *Reichstag*, il nouait partie avec les progressistes; il disposait dans la Commission, grâce à cette alliance, de 11 voix sur 21; il était souverain. Gossler eut à comparaître; et Windthorst lui demanda si Schloezer traitait à Rome de la revision des lois de Mai, et si le gouvernement projetait cette revision pour une date prochaine. « Schloezer, expliqua le ministre, a des pouvoirs pour négocier avec la Curie au sujet du présent projet de loi; si les pourparlers marchent bien, il est à prévoir qu'il aura des pouvoirs pour des pourparlers plus étendus. Le fait que nous réglons, par une législation unilatérale, la frontière entre l'État et l'Église, n'exclut pas cet autre fait, d'une entente matérielle avec la Curie. Pour l'instant, le gouvernement ne peut pas dépasser les concessions contenues dans le projet. » Windthorst riposta, résuma les explications de Gossler en disant qu'il n'y avait pas à compter sur une revision fondamentale des lois. La Commission travailla lentement. Il advint au projet gouvernemental la même destinée qu'au projet de 1880 : il fut rendu méconnaissable. Windthorst s'arrangeait pour faire traîner la besogne. Avant de prendre position au sujet des articles 4 et 5, relatifs à l'ingérence de l'État dans la collation des postes ecclésiastiques, il voulait savoir ce que Rome pensait.

Rome, en ce moment même, d'accord avec la Prusse, venait de nommer trois évêques, à Paderborn, Osnabrück et Breslau : à cet égard, la détente était sérieuse, mais à cet égard seulement. Schloezer, définitivement installé là-bas, voyait Léon XIII; et le Pape lui disait en substance : « Ayez des instructions pour traiter sur des bases solides, et je serai conciliant. » Bismarck expédiait le bureaucrate Hübler, chargé d'assister Schloezer comme il avait assisté Reuss; mais les bases solides faisaient toujours défaut. En fait, il ne pouvait pas y avoir d'amélioration sérieuse; il ne pouvait pas, surtout, y avoir de paix, tant que la Prusse et le Saint-Siège ne se seraient pas entendus au sujet de la collation des fonctions ecclésiastiques. La législation bismarckienne et la résistance du Pape rendaient impossible toute nomination de curé; du jour où sur ce point le Pape aurait définitivement fait les concessions auxquelles, d'ores et déjà, il était disposé, les populations recouvreraient des curés, des pompes religieuses; aux yeux de beaucoup de catholiques le *Culturkampf* serait

chose finie. Que dans certains cas ces curés demeurassent révocables par l'État; qu'un tribunal subsistât dans Berlin, créé tout exprès pour prononcer ces révocations; que les évêques ne fussent pas libres d'élever leurs clercs comme ils le voulaient, c'étaient là des abus que l'État pourrait ensuite faire durer, sans que les masses catholiques en sentissent le poids, sans qu'elles en souffrissent, directement, personnellement, au fond de leurs bourgades. La dislocation de la vie paroissiale était une ruine visible pour tous; les empiétemens du pouvoir civil sur la liberté de l'éducation cléricale, les empiétemens du pouvoir judiciaire sur la liberté du ministère sacerdotal, faisaient sur les populations une impression moins immédiate, moins saisissante, et créaient des menaces dont ouvriers et paysans ne voyaient pas toujours toute la portée. La pression populaire forçait Bismarck de s'entendre avec le Pape pour rendre des curés aux paroisses; elle serait moins rigoureuse, moins ardente, pour lutter contre des usurpations qui ne touchaient pas le peuple d'aussi près. La simple tactique commandait donc à Léon XIII d'exiger d'abord que l'État, par une revision des lois de Mai, renonçât à se faire l'éducateur des clercs et le juge des curés ou des évêques : l'Église ensuite, par des concessions opportunes, mettrait Bismarck en mesure de satisfaire le peuple, qui réclamait un ministère paroissial régulier; elle ne remédierait à cette suprême détresse que lorsque l'État, de sa propre initiative, aurait mis un terme aux autres.

Voilà pourquoi Léon XIII et Windthorst, insensibles aux avances prussiennes, réclamaient la revision des lois de Mai; et voilà pourquoi, au printemps de 1882, ils n'éprouvaient ni l'un ni l'autre aucun goût pour un projet d'après lequel le gouvernement pourrait à son gré, suivant les cas, maintenir ou supprimer, pour tel évêque et non pour tel autre, au profit de telle paroisse et non au profit de telle autre, l'obligation de soumettre au pouvoir civil les noms des prêtres appelés à des fonctions auxiliaires. Léon XIII, à qui la Prusse demandait d'agréer ce projet, répondait non. Et Windthorst à son tour décida que le *Landtag* devait répondre non. « Le but, le salut, sont encore bien loin, versifiait un chansonnier satiriste. Le chancelier est pressé, mais Rome a tout le temps. »

Vom Ziele, vom Heile, wie sind wir noch weit!
Der Kanzler hat Eile, Rom aber hat Zeit.

La *Correspondance politique*, que Bismarck chargeait d'entrer en rage lorsque cela ne valait pas encore la peine qu'il y entrât lui-même, prit un ton bien rude pour faire savoir que le Vatican jouait gros jeu, et que le chancelier avait les moyens de reprendre le *Culturkampf* « dans un style plus efficace. » On crut ainsi faire peur à Windthorst; une image le montrait tout tremblant, racontant à cinq de ses collègues, effrayés comme lui, qu'il avait, en rêve, vu le retour de Falk au pouvoir. Mais Windthorst et Schorlemer, sans prêter attention à de pareils spectres, concluaient un accord très précis avec les conservateurs Hammerstein et Koeller, et cet accord allait transformer le projet de loi.

VIII

On décida de repousser les articles 4 et 5, ainsi que le comportaient les indications du Vatican : la grosse question qui mettait aux prises la Curie et la cour de Prusse allait ainsi demeurer en suspens; des libertés éventuelles et révocables, offertes à l'Église comme un appât, n'avaient, aux yeux de Windthorst, rien de commun avec la liberté. En revanche, les deux fractions alliées s'attaquaient à deux autres points de l'édifice des lois de Mai. D'une part, elles s'occupaient des exigences de ces lois au sujet de l'éducation cléricale : l'État demandait qu'on l'autorisât à en dispenser les clercs; le Centre et les conservateurs préféraient stipuler certaines conditions, moyennant lesquelles les prêtres, indépendamment de tout caprice gouvernemental, devraient être, en droit, dispensés de l'examen d'État : il leur suffirait de faire la preuve par témoin, qu'ils avaient subi l'examen de sortie d'un gymnase, fait trois ans d'études théologiques dans une université allemande ou dans un séminaire prussien reconnu par l'État, et suivi régulièrement des cours de philosophie, d'histoire et de littérature allemande. D'autre part, le Centre et les conservateurs envisageaient les étranges articles par lesquels les lois de mai 1874 avaient accordé, soit aux patrons des paroisses, soit aux électeurs paroissiaux, le droit de pourvoir eux-mêmes aux cures vacantes : l'État, en 1880, avait proposé, vainement d'ailleurs, de subordonner à l'agrément du président supérieur l'exercice d'une telle prérogative; les deux fractions alliées, allant plus loin, s'accordèrent sur un article qui la déclarait supprimée : elles ne voulaient plus qu'à

l'avenir pussent être installés, en dehors de toute investiture épiscopale, des prêtres que le mépris public qualifiait de curés d'État (*Staatspfarrer*). Plus de curés d'État; plus d'examen d'État: telle était la double décision par laquelle le Centre et les conservateurs corrigeaient le projet gouvernemental; et puis ils consentaient par surcroît à voter, sous une forme qui le rendait moins choquant pour les susceptibilités catholiques, l'article qui permettait au ministère, s'il le jugeait bon, de rendre aux évêques déposés le droit d'exercer les fonctions épiscopales. Ainsi collaborèrent, durant une partie du printemps, les bons catholiques du Centre et les bons protestans du parti conservateur.

En 1880, le compromis dont était résultée la première loi réparatrice avait été négocié, sous les auspices du ministère, entre les conservateurs et les nationaux-libéraux. Aujourd'hui le compromis dont la seconde loi devait être le fruit s'était concerté. à l'écart du ministère, entre les conservateurs et le Centre. « Le *Culturkampf* n'est pas encore fini, mais il est brisé, » écrivait Auguste Reichensperger. Une caricature montrait le pasteur Stoecker, habillé en Faust, déclarant à Windthorst que le mot de Canossa n'avait rien d'effrayant, et Windthorst, dans l'accoutrement du *Famulus Wagener*, lui disant galamment : « Se promener avec vous, docteur, c'est honneur et profit. » La promenade se poursuivit, avec de nombreux zigzags mais sans encombre, dans la Chambre basse, puis dans celle des Seigneurs; puis, de nouveau, dans la Chambre basse; sauf de légères modifications, le texte qu'avaient élaboré les deux partis alliés devint loi. Le 31 mai 1882, Guillaume la signa. C'étaient trois entorses nouvelles données aux lois de Mai : elles différaient, d'ailleurs, de caractère et de portée. L'État ne pouvait plus, à lui seul, installer des curés : c'était là, définitivement, un fait acquis. Les évêques déposés pouvaient être rappelés : c'était une simple possibilité, dont l'État devenait, tout à la fois, le juge et le maître. La nécessité pour les clercs de subir l'examen d'État était supprimée; mais encore fallait-il que l'Église permît à ses clercs de donner à l'État les justifications moyennant lesquelles ils obtiendraient des dispenses; et ce serait affaire à l'Église, de décider si oui ou non elle y devrait condescendre. D'ailleurs, alors même que l'Église condescendrait, elle ne pourrait pas, ensuite, leur donner un poste, puisqu'elle se heurtait à l'obligation, non acceptée par Rome, de soumettre leurs noms au pouvoir civil :

un des obstacles qui empêchaient l'Église d'employer leur zèle était désormais écarté, mais l'autre, et le plus grave, subsistait, et c'est pourquoi l'article par lequel l'examen d'État cessait d'être une inéluctable exigence n'était pas susceptible, pour l'instant, de recevoir une application utile.

Un familier de Bismarck, Tiedemann, désireux de rassurer les partisans des lois de Mai, leur disait : « L'obligation persiste de soumettre au pouvoir civil les noms des curés ; le droit de révoquer les évêques persiste ; la cour royale pour les affaires ecclésiastiques existe toujours ; ce sont là les points essentiels de notre système de défense ; la loi nouvelle n'y touche point. Peut-on dire, sans l'exagération la plus néfaste, que notre législation ecclésiastique soit mise de côté ? » Et cependant beaucoup de nationaux-libéraux se plaignaient, d'une voix très haute, en termes très amers ! A les entendre, le fier vaisseau de l'État prussien baissait pavillon devant le Vatican. Ils avaient une formule piquante pour caractériser les attitudes successives de l'État : « En 1873, disaient-ils, la Prusse conquérante disait au Vatican : Je prends pour que tu donnes ; en 1880, la Prusse, coquette, lui disait : Je donne si tu donnes ; en 1882, la Prusse, humiliée, en arrive à dire : Je donne pour que tu donnes. » Et ils demandaient si Rome, enfin, allait donner quelque chose, et ce que Rome allait donner.

IX.

L'été, puis l'automne de 1882, s'achevèrent en une sorte de stagnation. Bismarck, évidemment, ne cherchait pas de nouvelles occasions de conflit. Herzog, le nouvel évêque de Breslau, avait dans son diocèse quelques « curés d'État : » il crut pouvoir exiger leur déménagement, en alléguant que la loi récente abolissait pour l'avenir cette catégorie de prêtres ; la plupart résistèrent ; la presse tonna contre le prélat, mais Bismarck ne prit aucune mesure contre lui. A Sainte-Hedwige, de Berlin, qui relevait du même diocèse, fut affichée, par erreur, bien que certaines tolérances papales l'eussent depuis longtemps abolie, une législation canonique très intransigeante relative aux effets des mariages protestans : cet affichage fit scandale parmi l'évangélisme prussien ; on fit campagne contre Herzog ; mais Bismarck, cette fois encore, se tut, et laissa dire les journaux qui deman-

daient l'arrestation d'Herzog. Mais pas plus qu'on ne reculait d'un pas vers l'état de guerre violente, on ne s'avançait d'un pas vers l'état de paix. Le vote par lequel le *Reichstag* avait aboli la loi sur l'expatriation des prêtres ne fut pas sanctionné par le Conseil fédéral ; le paragraphe par lequel le *Landtag* permettait aux ministres de rappeler les évêques ne fut pas appliqué ; des pétitions demandaient que l'archevêque Melchers pût rentrer à Cologne, que l'évêque Blum pût rentrer à Limburg ; ce fut en vain, Bismarck demeura sourd. Un peu déçus, peut-être, les comités provinciaux du Centre, dans les manifestes qu'ils préparaient en vue des prochaines élections au *Landtag*, affectèrent certains accens de mécontentement. Windthorst, mieux informé, disait au congrès catholique de Francfort : « Les choses vont moins bien qu'elles n'ont déjà été, mais elles vont mieux, beaucoup mieux, que les libéraux ne le croient. »

Le Centre fut consolidé, en même temps que grossi, par les élections qui, le 26 octobre 1882, renouvelèrent le *Landtag ;* et ces élections en même temps marquèrent une grande victoire pour les conservateurs : le peuple prussien justifiait ainsi, par son vote, les deux partis qui avaient ensemble élaboré la récente loi religieuse et qui venaient d'applaudir, ensemble, au coup d'éclat par lequel le ministre Gossler, supprimant dans la grande ville de Crefeld les écoles simultanées, y rétablissait les écoles confessionnelles. Cette « coalition cléricale conservatrice » apparaissait aux derniers partisans du *Culturkampf* comme le suprême péril ; Jolly, l'auteur du *Culturkampf* badois, du fond de la retraite définitive où l'avait relégué le besoin de paix religieuse, se tourmentait de cette constellation nouvelle qui planait sur la politique berlinoise, et dans les colonnes des *Annales Prussiennes* s'apitoyait longuement sur les destinées de l'Allemagne. Mais les esprits obstinés qui aspiraient à une continuation de cette lutte devenaient de plus en plus rares. Un des anciens avocats parlementaires du *Culturkampf*, le libre-conservateur Kardorff, expliquait dans un discours public :

Le *Culturkampf* était un événement naturel ; contre la tactique originelle du Centre, les plus rigoureuses mesures étaient requises ; maintenant nous avons un pape conciliant, et s'il est indifférent à la prélature italienne qu'une grande partie de nos catholiques tombent dans la sauvagerie, notre gouvernement, lui, ne peut se désintéresser de ce péril. Au surplus, les lois de Mai ont une foule de défauts. Continuer la lutte, ce serait faire les affaires des progressistes, qui ont déjà pactisé avec le Centre.

Et dans ces mêmes *Annales Prussiennes* où Jolly laissait voir un stérile dépit, Treitschke en personne, l'ancien député national-libéral, l'historien cher aux nationaux-libéraux, avait la franchise de hasarder un aveu singulièrement grave :

Nous avons besoin de la paix religieuse, moins pour des raisons politiques que pour des raisons morales. Au cours des années, la lutte entre l'État et l'Église a perdu beaucoup de son caractère primitif, qui était exclusivement politique ; elle a donné une puissante impulsion, dans notre peuple, aux élémens anticonfessionnels. Quiconque étend son regard au delà du lendemain, peut à peine se défendre de penser que dès le début, peut-être, du siècle prochain, une immense lutte peut s'engager, dont le christianisme, dont tous les principes de la moralité chrétienne, seront l'enjeu. Partout en Europe, de violentes forces de négation et de dissolution sont à l'œuvre. Le jour peut venir, où tout ce qui est encore chrétien devra se rassembler sous un drapeau. Lorsque au ciel apparaissent de tels signes, il n'y a rien de plus dangereux qu'une lutte qui trouble les consciences.

De plus en plus nombreuses étaient les voix qui réclamaient la paix; et cependant, de mai à novembre 1882, on n'avait rien fait pour s'y acheminer. En novembre même, l'idée d'un projet de loi sur la liberté des sacremens traversa l'esprit de Bismarck, qui trouvait que l'État gaspillait en vexations insupportables son prestige et sa force ; et puis il ajourna, pensant avec de Hohenlohe, avec le juriste Friedberg, qu'il fallait éviter toute complaisance jusqu'à ce que Rome fît d'autres concessions.

Il y avait de la cordialité, un parti pris d'espérer, mais aucune promesse dans les phrases par lesquelles Guillaume, le 13 novembre, résumait devant le nouveau *Landtag* la politique ecclésiastique : le monarque affirmait la « tendance conciliante » du gouvernement prussien, mentionnait avec joie les rapports amicaux noués avec le Pape, exprimait la confiance que la situation politico-religieuse en serait améliorée, et donnait l'assurance que la Prusse voulait « faire droit aux besoins religieux de ses sujets, en tant que cela était compatible avec les intérêts généraux de l'État et de la nation. » C'était bienveillant, mais vague. Moins de trois semaines après, Léon XIII adressait à l'Empereur une longue lettre, pleine d'effusions gracieuses : il marquait sa joie pour ce discours, sa joie pour le rétablissement des relations diplomatiques ; il redisait comment l'Église peut contribuer à l'éducation et à l'affermissement des vertus civiques ; et pour qu'en Allemagne elle pût exercer ce rôle, il

invoquait la paix. Cette paix, continuait-il, ne pourrait être vraie et durable, si elle n'était établie sur des bases solides: aussi demandait-il que l'Empereur couronnât « son long et glorieux règne » en faisant adoucir et amender les lois de Mai, d'une manière définitive, au moins dans les points essentiels pour la vitalité de la religion catholique. Guillaume, le 22 décembre, non moins aimablement, non moins courtoisement, répondait à Léon XIII. L'Empereur observait que, grâce aux avances de son gouvernement, les sièges épiscopaux avaient reçu des titulaires; il réclamait, dans l'intérêt de l'Église plus encore que de l'État, une avance du Pape, pour qu'enfin les cures pussent être pourvues. Il feignait, ainsi, d'avoir fait les premiers pas ; mais des évêques n'avaient été nommés que parce que le gouvernement avait consenti à faire usage de ses pouvoirs discrétionnaires ; et ce qu'on demandait au Pape, au contraire, au sujet de la collation des cures, c'était une concession de principe, une concession durable. L'assimilation faite par l'Empereur entre ce que la Prusse avait accordé et ce que la Prusse voulait obtenir était plus adroite que légitime. Guillaume ajoutait que lorsque le Pape aurait fait cette avance, le *Landtag*, alors, pourrait examiner les lois de Mai. Mais avec une netteté très discrète et pourtant excessive, il distinguait, parmi ces lois, celles qui étaient nécessaires, d'une manière permanente, à des relations pacifiques, et celles qui n'étaient « utiles que dans la période de lutte, pour la défense des droits contestés de l'État ; » il laissait comprendre que le *Landtag* pourrait toucher aux secondes, mais semblait admettre que les premières, de par la définition même qu'il leur donnait, étaient intangibles.

Léon XIII avait tout le temps, comme disait en avril le chansonnier du *Kladderadatsch*. La lettre de l'Empereur était subtile et dense ; pour la bien juger, pour en tirer toutes les conséquences et pour concerter sa propre conduite, Léon XIII attendait que son secrétaire d'État Jacobini eût causé avec le ministre Schloezer.

GEORGES GOYAU.

LE MUSÉE DU LOUVRE

AU TEMPS DE NAPOLÉON

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

I. — LES ORIGINES AVANT LE CONSULAT

Aux XVIe et XVIIe siècles, les précieuses collections d'objets d'art formées par les rois de France n'avaient eu d'autre destination que de décorer les résidences princières où elles se trouvaient disséminées; les courtisans étaient seuls admis à les contempler, avec quelques visiteurs privilégiés. C'est vers le milieu du XVIIIe siècle que l'idée s'accrédita de les faire servir à l'agrément et à l'éducation esthétique des simples particuliers. Marigny, le frère de Mme de Pompadour, qui sous le titre de *directeur général des bâtimens du Roi* exerçait une véritable surintendance des beaux-arts, Marigny n'éprouvait aucun scrupule à orner son château et son parc de Ménars de statues appartenant au domaine de la couronne; mais en même temps, il aménageait au Luxembourg un petit musée de 110 toiles, dont l'accès, à partir du 14 septembre 1750, était ouvert au public deux fois par semaine, en même temps que celui de la galerie contenant la suite consacrée par Rubens à Marie de Médicis. Le comte d'Angevillers, directeur des bâtimens sous Louis XVI, conçut le projet d'agrandir cet embryon de musée et de le transporter dans la grande galerie reliant le Louvre aux Tuileries, galerie alors encombrée par les plans des forteresses et principales villes du royaume : il aurait voulu y « réunir tout ce que la

couronne possédait de beau en peinture et en sculpture, » et l'exposer sous le nom de *Muséum*, imité de l'Angleterre ou renouvelé de l'Alexandrie des Ptolémées. Il en fut du *Muséum* prôné par d'Angevillers comme de tant d'idées utiles ou ingénieuses, mises en avant dans les derniers temps de la monarchie : non seulement la réalisation en fut indéfiniment ajournée, mais, par suite de l'attribution du palais du Luxembourg au Comte de Provence, les toiles qui y étaient réunies furent expédiées à Versailles à partir de 1785 et soustraites aux regards du public.

C'est Barère, le futur « Anacréon de la guillotine, » qui reprit le projet dans un rapport à la Constituante, et qui fit voter, le 26 mai 1791, un décret de principe, décidant la création d'un Muséum dans la galerie du Louvre. Après la chute de la royauté, le ministre Roland annonçait au peintre et conventionnel David cette création comme imminente. Le 8 février 1793 pourtant, Barère devait revenir à la charge dans un rapport à la Convention ; le 27 juillet, un nouveau décret ordonnait l'ouverture pour le premier anniversaire du Dix Août. En fait, c'est à une date qui n'avait encore rien d'historique, le 18 brumaire an II (8 novembre 1793), que le *Muséum Français* ouvrit ses portes : le public y était admis les trois derniers jours, et les artistes les cinq premiers jours, de chaque décade.

Il avait fallu non seulement triompher des résistances de la municipalité de Versailles, acharnée à conserver les collections royales, mais trier l'abondant produit des confiscations révolutionnaires, et surtout récupérer une partie des locaux du Louvre sur les hôtes qui s'y étaient plus ou moins indûment installés. Sous l'ancien régime déjà, malgré les protestations et les actes de rigueur intermittens de Marigny, écrivains, artistes et courtisans avaient obtenu des ateliers et des logemens soit au-dessous de la grande galerie, soit sur la façade de la colonnade de Perrault, soit même dans des baraques surgies au milieu des cours. La Révolution expulsa les serviteurs de la monarchie, mais pour leur donner des successeurs moins discrets et plus entreprenans : « Le Louvre fut envahi, » a écrit le comte de Clarac, qui avait pu entrevoir ces campemens ; « c'était une ville prise d'assaut, livrée au pillage, et que chacun se partageait à son gré... On bâtissait des maisons entières dans des salles qui n'étaient pas terminées : on ne respectait pas plus

celles qui l'étaient ; elles recevaient de nouvelles distributions : on criblait de trous les plus belles parties de l'architecture. Les corridors, les salles, encombrés d'immondices, ne présentaient plus de tous côtés que des murs dégoûtans de saleté, et d'où l'on aurait dû être chassé par l'air infect qui s'en exhalait. »

***

Les collections royales comprenaient surtout des tableaux des maîtres italiens de la Renaissance, avec quelques spécimens des écoles flamande et hollandaise. La fermeture des couvens, la spoliation des églises avaient mis à la disposition du gouvernement de nombreuses toiles des peintres du XVIIe siècle. Avec une largeur d'esprit qui leur fait honneur, les membres de la « commission du Muséum » résolurent de réagir contre le préjugé dominant, de le déraciner si possible, en réhabilitant les œuvres nationales ; leur intention, comme l'expliquaient un peu plus tard leurs successeurs, « fut de présenter à l'admiration des étrangers des tableaux de l'école française qui puissent par leur beauté lutter avec succès contre les écoles italienne et flamande... On exposa donc les ouvrages de Le Sueur, de Poussin, de Le Brun ; la sublimité et la sagesse de leurs compositions firent revenir les Français eux-mêmes, enthousiastes inconsidérés des productions des peintres italiens, sur les beautés des ouvrages de leurs compatriotes... » Mais bientôt l'afflux imprévu des chefs-d'œuvre étrangers vint rompre décidément l'équilibre, en apportant d'ailleurs à l'amour-propre national d'incomparables compensations.

Tout d'abord, à la suite de l'occupation et de l'annexion de la Belgique, on n'hésita point à traiter les églises flamandes ou wallonnes comme les françaises, c'est-à-dire à les dépouiller au profit de la nouvelle collection parisienne : c'est ainsi que les Rubens d'Anvers, que le célèbre tableau d'autel des frères van Eyck à Gand, prirent le chemin du Muséum. Dans le rapport même où, après Thermidor, il flétrissait les ravages du vandalisme terroriste, Grégoire faisait ingénument valoir que les conquêtes belges aideraient à combler des pertes déplorables. Ce fut une protestation à peu près isolée que celle du voltairien révolutionnaire Ginguené, s'obstinant à écrire, sept ans après la translation du tableau de la *Mise en croix :* « Il serait à désirer,

pour le bien des arts, qu'on en privât le Muséum et qu'on le replaçât au lieu même pour lequel Rubens l'avait fait. » De Belgique, les armées républicaines débordèrent en Hollande. Ce pays calviniste ne recélait plus guère de « monumens de la superstition ; » mais, à défaut des trésors du « fanatisme, » ceux du « despotisme » furent déclarés de bonne prise, et les collections du stathouder enrichirent à leur tour le Muséum.

Il y avait donc déjà comme une sorte de tradition instituée quand Bonaparte franchit les Alpes. Pour les hommes à formation classique de la fin du XVIII[e] siècle, non seulement l'Italie était par excellence la terre des chefs-d'œuvre, le foyer de la Renaissance, l'asile des principaux vestiges de l'art antique ; mais en vertu de cette conception romaine de la conquête et de l'hégémonie intellectuelle, qui jadis avait fait affluer dans la péninsule les dépouilles de la Grèce et de l'Orient hellénisé, la France, héritière moderne de Rome, se devait à elle-même de centraliser à son tour dans sa capitale, devenue celle du monde civilisé, les merveilles de la Renaissance et de l'antiquité, pour attester sa prééminence, pour mieux assurer aussi le progrès des arts et des « lumières. » Comme le Directoire le notifiait à Bonaparte : « Le temps est arrivé où leur règne (des beaux-arts) doit passer en France pour affermir et embellir celui de la liberté. Le Muséum national doit renfermer les monumens les plus célèbres de tous les arts. » Quant aux peuples dépossédés des chefs-d'œuvre dont tant de générations s'étaient enorgueillies, leur consolation serait de se sentir « affranchis » et rattachés à la « grande nation » par un lien d'alliance ou de vassalité.

Le jeune général de l'armée d'Italie partageait et encourageait cet état d'esprit. Dès ses premières victoires, à côté des contributions destinées à satisfaire un gouvernement famélique, il eut toujours soin de faire figurer des prélèvemens d'objets d'art, qui iraient enrichir le Muséum, susciter l'admiration des amateurs, exalter la vanité des Parisiens ; le jour même où il avait signé le traité par lequel Pie VI consacrait l'abandon de *cent* d'entre les joyaux du Vatican et du Capitole, Bonaparte écrivait triomphant : « Nous aurons tout ce qu'il y a de beau en Italie, excepté un petit nombre d'objets qui se trouvent à Turin et à Naples. »

Triés sur place par une commission d'artistes et de savans,

les trophées des victoires d'Italie furent concentrés à Livourne, et de là transportés par mer à Marseille, puis acheminés vers Paris par le Rhône et le réseau des canaux. Le choix et l'emballage des objets, le voyage même avaient nécessité de longs délais, et le convoi ne parvint point à destination avant l'été de 1798. Quand il approcha de Paris, un des commissaires qui le dirigeaient, Thouin, manifesta son indignation à la pensée de voir débarquer tant de trésors « sur le quai du Louvre comme des caisses de savon ; » il suggéra l'organisation d'une fête pompeuse, qui accueillerait et célébrerait leur arrivée. L'idée était trop conforme aux goûts du temps pour ne pas séduire un gouvernement en quête de popularité : le Directoire, qui en cette année 1798 avait maille à partir avec les « exclusifs, » héritiers plus ou moins directs de l'ancienne « Montagne, » imagina de faire coïncider la réception des objets d'art conquis en Italie avec l'anniversaire de la chute de Robespierre. Le 9 thermidor an VI (27 juillet 1798), un cortège triomphal partit du voisinage du Jardin des Plantes, où étaient amarrés les chalands, et se dirigea vers le Champ-de-Mars : escortées par des détachemens de troupes, par les principales autorités constituées, par les membres de l'Institut, les précieuses caisses défilèrent sur des chars ornés de feuillages et de rubans ; des inscriptions placées sur des banderoles signalaient à l'ébahissement des Parisiens les chevaux de Venise, l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, le Brutus du Capitole, la Transfiguration de Raphaël, le Saint Jérôme du Corrège, et tant d'autres merveilles. Au Champ-de-Mars, les chars furent rangés sur trois lignes circulaires, et les commissaires firent la remise officielle du convoi au ministre de l'Intérieur. Le lendemain, le Directoire en corps vint en prendre possession : après échange de discours entre Reubell et Thouin, le cortège se reforma, pour se diriger vers le Louvre. De cette double cérémonie l'orgueil patriotique et, si l'on peut ainsi parler, la passion de rapine artistique furent exaltés à un degré incroyable : un général qui n'était point le premier soudard venu, mais un lettré, un futur directeur de la librairie sous l'Empire, Pommereul, proposait sérieusement d'enlever encore de Rome la colonne Trajane et de l'ériger à la pointe de l'île de la Cité. D'autre part, la fête de 1798 laissa chez les contemporains un si durable souvenir que quinze ans plus tard, au déclin de la fortune napoléo-

nienne, Denon, chargé de pourvoir à la décoration du grand escalier du Musée, commandait à Gérard comme sujet de fresque « l'arrivée à Paris des monumens des arts conquis par le traité de Tolentino. »

***

Pour préparer le digne aménagement de tant de richesses, le Louvre ferma momentanément ses portes. On avait renoncé depuis le début de 1797 au vocable exotique ou pseudo-antique de *Muséum*, dont, par une destinée bizarre, devait hériter l'ensemble de collections, de chaires et de laboratoires d'histoire naturelle groupé dans le vénérable « Jardin des Plantes (1). » Le *Muséum français* avait fait place au *Musée central des arts*, et la *commission du Muséum* à une organisation plus centralisée. Le conseil d'administration, composé de sept artistes avancés en âge (2), n'avait plus guère qu'un rôle consultatif : la direction effective appartenait à un *administrateur*, l'architecte Dufourny, assisté d'un *administrateur-adjoint*, Foubert, et d'un secrétaire, Lavallée. Au-dessous d'eux un commissaire-expert (Jean-Baptiste-Pierre Lebrun, mari de Mme Vigée-Lebrun), un garde des dessins (Morel d'Arleux), un marbrier-sculpteur, un expéditionnaire, douze *gardiens-travailleurs* et deux *portiers extérieurs* complétaient le personnel du Musée.

Comme toutes les administrations publiques, le Musée central des arts fut victime de l'effroyable pénurie financière qui demeure un des traits caractéristiques du gouvernement directorial. La vente des catalogues, grâce à la curiosité provoquée par les récens enrichissemens des collections, produisit en trois ans environ 34 000 francs, et permit de parer à quelques dépenses d'extrême urgence : mais sur les sommes régulièrement allouées par le budget, l'administration ne toucha que 1 000 francs en dix-huit mois. Dans la lettre où il se plaignait de ce retard, Dufourny représentait que les sept membres du

(1) Le bon Littré, plus lexicographe qu'historien, prononce d'un ton tranchant : « On ne dit pas : le Muséum du Louvre. » C'est vrai aujourd'hui, mais *on* l'a dit à la fin du XVIIIe siècle, et cette locution, qui se trouve encore en 1802 dans un arrêté du Premier Consul (*Correspondance de Napoléon*, 6139), a persisté dans le langage courant jusque sous l'Empire.

(2) A la fin de la période directoriale, les sept membres du Conseil étaient Jollain, Hubert Robert, Suvée, Barthélemy, Vien, Pajou et Moitte.

conseil étaient « pour la plupart octogénaires et sexagénaires, ayant tous des droits à la bienveillance du gouvernement, soit par les services qu'ils ont rendus aux arts, soit par la perte totale de leur fortune, soit enfin par la suppression des pensions et des rentes : » il y avait une vraie cruauté à différer le paiement de leur modeste traitement de 2 500 francs, déjà écorné par les lois de circonstance issues de la détresse budgétaire. Les dépenses du matériel demeuraient pareillement en souffrance : quinze mois après la fastueuse cérémonie de thermidor an VI, on n'avait pas encore, faute de fonds, « décaissé » les chefs-d'œuvre venus d'Italie; Dufourny rougissait de ce qu'il appelait à juste titre « un délit envers nos frères d'armes et nos concitoyens. »

II. — LE MUSÉE CENTRAL DES ARTS

Pas plus au Louvre qu'ailleurs, la substitution du Consulat au Directoire ne ramena instantanément la prospérité matérielle. Au printemps de 1800 encore, Dufourny annonçait que les employés subalternes, à bout de ressources, en étaient réduits pour subsister à vendre leurs hardes et leurs effets mobiliers : à la fin de janvier 1801, il rappelait « ses demandes répétées sur les besoins prouvés d'un établissement qui depuis neuf mois n'a reçu du gouvernement que 1 250 francs. » Le 1er décembre 1799, Bonaparte, qui n'était encore officiellement que l'un des trois consuls provisoires, mais qui prenait insensiblement le rôle et le langage de chef de l'État, Bonaparte vint au Louvre, et manifesta le vœu que le public fût admis le plus tôt possible à contempler les statues rapportées d'Italie; comme on alléguait le manque de fonds, il suggéra de percevoir un droit d'entrée. Les administrateurs exposèrent les objections déjà classiques alors, sinon décisives, fondées sur les principes démocratiques et le soi-disant honneur national. Le général n'insista point, mais six mois plus tard, à son instigation sans nul doute, son frère Lucien, devenu ministre de l'Intérieur, réclama un projet de règlement pour la perception des rétributions à la porte du Musée. Les administrateurs renouvelèrent leurs objections et la question demeura pendante : elle l'est encore après plus d'un siècle écoulé.

Mais à défaut de ressources pécuniaires immédiates, au Louvre comme partout, l'événement de Brumaire ramena la

confiance en l'avenir, le courage d'édifier des projets et d'en tenter l'exécution. A part les courtes périodes de fermeture nécessitées par la présentation et l'aménagement des nouveaux arrivages, la galerie des tableaux demeurait publique les trois derniers jours de chaque décade, puis le samedi et le dimanche à partir de la promulgation du Concordat et de la reprise officielle du régime hebdomadaire ; les autres jours étaient en principe réservés aux artistes, mais on admettait les visiteurs étrangers sur la présentation de leur passeport ; le vendredi, jour réservé pour le nettoyage, la porte ne s'ouvrait que sur l'autorisation spéciale du ministre de l'Intérieur.

***

Presque immédiatement après le coup d'État de Brumaire, le personnel du Musée s'accrut d'un éminent archéologue, bien qualifié pour classer et placer les marbres et les bronzes conquis en Italie. Descendant d'un bâtard des anciens seigneurs de Milan, Ennio-Quirino, ou, comme on disait plus volontiers en ce temps féru de latinisme, Ennius-Quirinus Visconti était le fils du principal collaborateur de Winckelmann à Rome et de l'organisateur du musée Pio-Clementino ; lui-même, après avoir été un enfant prodige, avait conquis une renommée européenne en continuant et en décrivant l'œuvre paternelle. Mais ce haut fonctionnaire pontifical avait donné avec enthousiasme dans le mouvement révolutionnaire, acceptant, lors de la crise de 1798, d'être l'un des cinq *consuls* de l'éphémère *République romaine*. Quand l'armée d'occupation française dut battre en retraite, Visconti s'estima trop compromis pour ne pas la suivre au delà des Alpes (1). Bonaparte, bientôt consul à son tour d'une république plus puissante, sinon plus durable, voulut fixer à Paris le savant fugitif et utiliser sa compétence : après quelques hésitations, non point sur les fonctions, mais sur le titre à lui attribuer, on l'attacha au Musée central des arts en qualité d'*antiquaire* (le mot n'avait point pris alors une désobligeante acception de brocante), avec entrée au conseil d'administration et un traitement de 4 000 francs.

(1) Il fit naturaliser dès 1799 son fils enfant, Louis-Tullius-Joachim, qui devint par la suite un architecte réputé, et fut chargé par Napoléon III de l'achèvement du Louvre.

Sans l'ombre de scrupule ni même d'embarras, Visconti s'employa de son mieux à disposer dans les salles du rez-de-chaussée du Louvre les merveilles dont une bonne partie avait été naguère cataloguée et « conservée » par lui au Vatican ou au Capitole. Malgré sa diligence et celle de l'architecte Raymond, la mise en état de la collection des antiques demanda bien près d'une année : par un trait de cet esprit de courtisanerie qui commençait à partout prévaloir, on décida de l'ouvrir au public pour le premier anniversaire de la Révolution du 18 brumaire. L'avant-veille (16 brumaire an IX-7 novembre 1800), Bonaparte parcourut les salles, suivi d'un cortège d'élite : son collègue Lebrun, Joséphine et Hortense, Murat, le conseiller d'État Benezech, qui sans en avoir le titre remplissait les fonctions de grand chambellan, Duroc, Eugène, le jeune Lebrun, Denon enfin, le directeur du lendemain, dont les ambitions se dissimulaient sous cette désignation inoffensive, « l'un des savans de l'expédition d'Égypte. » Le maître félicita chaudement Foubert, Visconti, Raymond, le vieux peintre et « sénateur » Vien, membre du conseil d'administration. Comme le temps avait manqué pour frapper une médaille commémorative de cette inauguration, on pria le général de daigner fixer lui-même, sur le socle de l'Apollon du Belvédère, une plaque de bronze avec une inscription dans laquelle Visconti, en style déjà presque monarchique, glorifiait Bonaparte conquérant et chef de gouvernement (1).

L'ouverture officielle eut un tel succès que les membres du conseil d'administration et les commissaires envoyés en Italie résolurent d'en perpétuer le souvenir par un banquet annuel. Les journaux célébraient « le théâtre pompeux où les chefs-d'œuvre de l'antique s'étonnent eux-mêmes de se voir fixés parmi nous et brillans d'un éclat tout nouveau. » Les visiteurs affluaient, badauds parisiens ou provinciaux, artistes, touristes surtout, très nombreux en ce premier hiver de paix continentale. Si tous admiraient une accumulation de chefs-d'œuvre telle qu'on n'en avait jamais réalisé auparavant, ceux qui avaient jadis été à Rome se divisaient sur la question de savoir si

(1) « La statue d'Apollon qui s'élève sur ce piédestal, trouvée à Antium sur la fin du XV[e] siècle, placée au Vatican par Jules II au commencement du XVI[e] siècle, conquise l'an V de la République par l'armée d'Italie sous les ordres du général Bonaparte, a été fixée ici le 20 germinal an VIII, première année de son consulat. »

l'Apollon en particulier était plus ou moins heureusement présenté au Louvre. Avec la belle désinvolture de certains transfuges, Visconti n'admettait point la discussion à cet égard; montrant l'Apollon à un politicien français qu'il avait connu comme agioteur au temps de la République romaine, il s'écriait triomphant : « Il est mieux là qu'au Vatican..., mieux placé, mieux éclairé, mieux vu dans toutes ses parties. » C'était l'opinion aussi enthousiaste et plus désintéressée d'une Anglaise, miss Berry. En revanche, les personnes attachées à l'ancien état de choses par leurs convictions ou par leur âge étaient généralement de l'avis de cette dame de l'émigration, qui, quelques années plus tard, adressait ses doléances à la veuve du dernier Stuart : « Vous pleurerez en voyant le bel Apollon du Belvédère presque jaune et très peu élevé devant une niche de poèle... Qu'il était rayonnant de charmes dans sa tribune! » Le musicien allemand Reichardt, tout en se félicitant qu'on eût supprimé au Louvre « les affreuses feuilles de vigne vertes, imaginées par la pruderie romaine, » et « les inscriptions dorées rappelant les noms des papes, qui enlaidissaient presque chaque statue, » estimait lui aussi que l'Apollon, et surtout la Vénus du Capitole, étaient moins bien mis en valeur qu'à Rome.

Très fière de sa collection de sculpture, l'administration du Musée n'en était point satisfaite. Elle revendiquait contre le propriétaire actuel du domaine de Menars les marbres jadis accaparés par Marigny, en déclarant qu'elle ne se désisterait de ses prétentions que si on lui opposait une donation régulièrement consentie par Louis XV. Elle se préoccupait surtout de compléter les antiques venues d'Italie. Onze des objets d'art cédés à la suite du traité de Tolentino, et notamment les groupes colossaux personnifiant des fleuves, trop lourds pour être transportés à Livourne sur des chariots, n'avaient point fait partie du grand convoi, et étaient demeurés à Rome dans un magasin. Après la retraite de l'armée française, les Napolitains, usant à leur tour des droits de la victoire ou de l'occupation, avaient fait main basse sur ces trophées, ainsi que sur une statue de Pallas, récemment déterrée près de Velletri, sur les antiques de la villa Albani et sur la collection du duc Braschi (les Français avaient spolié ce dernier en sa qualité de neveu de Pie VI). Dès que le gouvernement consulaire eut engagé des

négociations avec les puissances italiennes, l'administration du Musée multiplia les instances pour que ces différens articles fussent réclamés par voie diplomatique ; elle écrivit même directement à Cacault, après sa nomination à Rome, pour intéresser au succès son amour-propre et son goût artistique. Le traité de Florence, signé le 28 mars 1801, entre la France et les Deux-Siciles, spécifiait expressément la restitution au gouvernement consulaire des objets litigieux. Mais il fallut compter alors avec les démarches tendant à en obtenir la rétrocession gracieuse à Rome : tantôt c'étaient les Albani qui s'adressaient à la générosité de Bonaparte ; tantôt le gouvernement pontifical, en échange de la bonne volonté dont il faisait preuve dans la délicate négociation du Concordat, sollicitait l'abandon du reliquat des trophées de Tolentino. Le Premier Consul fut bien près de se laisser ébranler, si près que Talleyrand conseillait sous main de presser à Naples l'embarquement, afin de pouvoir opposer aux Romains le fait accompli. Heureusement pour le Musée, Dufourny, que Foubert avait remplacé comme administrateur titulaire depuis l'automne de 1800, fit en 1801 et 1802 un long séjour en Italie avec une mission officielle : il seconda, inspira au besoin les requêtes diplomatiques de Cacault et d'Alquier. Bonaparte, par ménagement pour la noblesse romaine, finit par accorder la rétrocession d'une partie des collections Albani et Braschi, mais il fut inflexible sur les « onze articles du traité de Tolentino, » à l'exécution complète duquel sa gloire personnelle était intéressée. « Toutes réflexions faites, » écrivaient à Dufourny les autres administrateurs, « la superbe collection que vous avez expédiée de Naples, si vous pouvez y joindre la belle Pallas, doit nous consoler de celle qui est restée à Rome. »

La question de la Pallas demeurait en effet en suspens, et cette statue, que le Louvre devait garder après les reprises de 1815, n'y parvint qu'après bien des péripéties. Elle avait été exhumée, à l'automne de 1797, d'une vigne proche de Velletri ; le 15 avril 1798, les commissaires de la République française l'avaient séquestrée et mise en dépôt au château Saint-Ange, où les Napolitains s'en étaient emparés en octobre 1799. A Dufourny, qui la réclamait en vertu du traité de Florence, le gouvernement de Naples objectait que la Pallas ne faisait pas partie des cessions de Tolentino, et que d'ailleurs il l'avait régulière-

ment achetée au propriétaire de la vigne. Assez disposé d'abord à abandonner la Pallas en échange de la Vénus de Médicis, que les hasards de la guerre avaient pareillement fait tomber entre les mains des Napolitains, Bonaparte fut stimulé par une note de Dufourny, et fit ordonner à Alquier de réclamer impérieusement la statue de Velletri. Mais au moment où les administrateurs croyaient avoir cause gagnée, ils apprirent que Gallo, l'ambassadeur des Deux-Siciles, représentait Talleyrand comme affichant l'indifférence en cette affaire, et prêtait même au Premier Consul ce mot, qu'il ne ferait jamais la guerre pour une statue. Il fallut de nouvelles instances, et c'est le 11 septembre 1802 seulement qu'Alquier pouvait officiellement annoncer le départ imminent de la Pallas : quand elle arriva à Paris, le Musée avait changé de direction.

***

Pour les tableaux, en grande majorité plus faciles à déplacer que les sculptures, on adopta un système tout différent. Au fur et à mesure de leur arrivée et de leur mise en état, les toiles les plus belles ou les plus fameuses étaient provisoirement exhibées dans le Salon Carré, consacré alors aux expositions temporaires, et notamment à l'exposition annuelle ou bisannuelle des œuvres des artistes vivans (de là le nom de *Salon* employé encore aujourd'hui pour désigner cette exposition, quoiqu'elle ait changé de local et singulièrement augmenté d'étendue). C'est ainsi que le public fut successivement convié à venir contempler le *Portrait de Léon X* et la *Vierge à la Chaise*, les grandes toiles de Paul Véronèse et plusieurs Rubens, d'autres Rubens encore avec des van Dyck venus de Gênes et des Fra Bartolomeo, puis la *Madone de Foligno* et la *Mort de Saint Pierre Martyr*, du Titien. Un touriste anglais prétendait que la reconnaissante admiration des Parisiens avait baptisé le Salon Carré, à cause des chefs-d'œuvre que nos victoires y renouvelaient, le « bouquet de Bonaparte. » Mais ces chefs-d'œuvre n'y séjournaient point : c'est après la période napoléonienne que l'idée prévalut de réunir dans le Salon Carré du Louvre, comme dans la Tribuna des Offices à Florence, les tableaux les plus réputés de l'ensemble du Musée.

A l'occasion de la venue à Paris du nouveau souverain de

l'éphémère royaume d'Étrurie, on décora le Salon Carré des deux immenses tableaux de Véronèse, les *Noces de Cana* et le *Repas chez Lévi*, et des *Batailles d'Alexandre* de Le Brun. « L'administration, » écrivait Dufourny, « a eu pour but, en faisant cette exposition provisoire du grand salon, de montrer à M. le comte de Livourne le Musée dans toute sa magnificence. » A la réflexion, on estima que cet ensemble de grandes toiles se trouvait admirablement à sa place dans le Salon Carré : comme, d'autre part, il était incommode et même dangereux de les déménager (les *Noces de Cana* étaient venues de Venise en deux morceaux), l'architecte Raymond fut chargé de préparer un jeu de cloisons, qui, à l'époque des *Salons* traditionnels, masqueraient les tableaux de Véronèse et de Le Brun et pourraient recevoir les œuvres des peintres modernes.

Les autres toiles italiennes avaient leur place définitive dans la grande galerie du bord de l'eau, à la suite des écoles française, allemande, hollandaise et flamande. L'installation traîna quelque peu, à cause de la disette d'argent et du manque de place : dans ce vaste Louvre, l'espace était si chichement mesuré au Musée, qu'on avait dû prendre le fond de la galerie pour y camper les ateliers de restauration. C'est seulement le 26 messidor an IX, pour célébrer l'anniversaire encore officiel du 14 juillet, que la partie de la galerie contenant l'école italienne fut ouverte au public. La première impression fut d'éblouissement : « Quelle galerie, mais quelle galerie! » s'écriait une Anglaise ; « telle que le monde n'en a jamais vu, comme grandeur et comme décoration!... tout ce que je puis dire, et en vérité tout ce que je pus voir, c'est que chacune de ces divisions générales contient toutes les toiles fameuses et excellentes admirées autrefois dans leurs pays respectifs. » A la réflexion seulement, les délicats se plaignaient, soit que l'entassement des tableaux empêchât de bien jouir de certains d'entre eux, soit que l'éclairage, donné exclusivement par les fenêtres des deux côtés de la galerie, multipliât les faux jours. Mais l'architecte Raymond songeait déjà à remédier à ce dernier défaut en pratiquant des ouvertures dans le plafond ; et quant à l'excessive accumulation des œuvres d'art, la masse des visiteurs était plutôt portée à y trouver un sujet d'admiration.

III. — DENON ET LE MUSÉE NAPOLÉON

L'organisation du Musée central des arts, telle qu'elle avait été réglée par le Directoire, avec une *administration* plus ou moins collective, avec un conseil appelé en théorie à délibérer sur les questions qui intéressaient l'établissement, cette organisation n'était plus en harmonie avec le régime gouvernemental instauré par la Constitution de l'an VIII, ni surtout avec la centralisation de plus en plus autocratique qui avait accompagné l'établissement du Consulat à vie. A l'automne de l'année 1802, où tant d'événemens de capitale importance s'étaient accumulés, un arrêté consulaire, peut-être dicté et sûrement inspiré par le Premier Consul, modifia profondément le statut administratif du Musée (28 brumaire an XI-19 novembre 1802).

« Il y aura un directeur (1) général du Musée central des arts. Il aura sous sa direction immédiate le Muséum *(sic)* du Louvre ; le Musée des monumens français; le Musée spécial de l'École française à Versailles ; les galeries du palais du gouvernement ; la Monnaie des médailles ; les ateliers de chalcographie, de gravure sur pierres fines et de mosaïques; enfin l'acquisition et le transport des objets d'art... Il sera assigné un logement au directeur général. » Toutes les dépenses devaient être ordonnancées par le ministre de l'Intérieur. L'arrêté statuait encore que les membres *(sic)* du Musée cesseraient leurs fonctions le 1er frimaire, soit dans un délai de trois jours, et que ceux qui n'exerçaient pas d'emplois effectifs dans la nouvelle organisation recevraient, avec le titre d'administrateurs honoraires, une gratification annuelle égale à la moitié de leur traitement pour l'an XI.

Au bout de quelques mois et sans attendre la proclamation de l'Empire, le changement d'organisation intérieure fut doublé d'un changement de nom très significatif. Pour ménager en apparence la modestie du Premier Consul, on affecta d'agir en dehors de lui ; pendant qu'une tournée triomphale et toute monarchique le retenait en Belgique, son collègue Cambacérès vint, le 22 juillet 1803, visiter au Louvre les nouvelles salles

(1) Ce mot a été introduit par une correction sur la minute, qui portait d'abord « administrateur. » AF, IV, plaq. 441.

des Antiques, non encore ouvertes au public; rentré chez lui, il adressa au directeur une lettre où, après avoir chaleureusement exprimé son admiration, il ajoutait : « Le titre qui convient le mieux à cette précieuse collection est le nom du héros à qui nous la devons. Je crois donc exprimer le vœu national en vous autorisant à donner pour inscription à la frise qui domine la porte d'entrée ces mots : *Musée Napoléon.* »

Depuis le vote du Consulat à vie, le général Bonaparte accolait à sa signature ce prénom exotique, destiné à une renommée sans égale, mais tourné jadis en ridicule par les condisciples de Brienne, et laissé depuis lors dans une ombre prudente. C'était ici la première fois que le prénom s'isolait, à la mode princière : le Musée Napoléon précédait et annonçait le Code Napoléon et l'établissement même du trône impérial.

A la suite de la proclamation de l'Empire et conformément à la tradition monarchique, le Musée, rattaché au domaine impérial, fut placé dans la dépendance de l'intendant général de la couronne. Attribuée d'abord à un ancien ministre de Louis XVI, Fleurieu, cette intendance échut bientôt à Daru, que son étonnante puissance de travail et sa forte culture intellectuelle mettaient à même de s'intéresser efficacement au Musée. Quand, en 1811, Daru eut remplacé Maret à la secrétairerie d'État, le nouvel intendant général, Champagny, paraît avoir quelque peu négligé le Louvre ; du moins, à partir de cette date, c'était plutôt le ministre de l'Intérieur, l'affable et laborieux Montalivet, que le directeur prenait pour confident de ses projets et de ses mécomptes, toutes les fois qu'il s'agissait d'une question délicate.

Ainsi qu'il avait été établi lors de la promulgation du Concordat, le Musée demeura ouvert au public les samedis et dimanches de 2 à 4 heures. Ces jours-là, il s'y pressait une foule très mêlée ; mais Napoléon tenait à ce que, dans ces limites étroites, le principe du libre accès au Musée fût rigoureusement respecté : en septembre 1806, au lendemain de l'agression prussienne, quatre jours avant de quitter Saint-Cloud pour entamer la campagne d'Iéna, il trouvait le temps de se plaindre qu'on eût un samedi « retardé l'entrée du Muséum » et contraint le public à attendre à la porte : « On ne peut rien faire qui soit plus contraire à mon intention. »

***

Le bruit se colportait dans certains cercles parisiens qu'après avoir été préposé à l'installation de la Galerie des Antiques, Visconti croyait pouvoir compter sur la direction générale du Musée, et que le gouvernement aurait été effarouché par l'excessive liberté de son langage, par l'exaltation de ses idées démocratiques ou anti-religieuses. Il n'y a vraisemblablement de fondé dans ce racontar que la déception de Visconti ; sous le titre de *Direction générale du Musée central des arts*, Bonaparte ressuscitait l'antique direction générale des bâtimens, avec ses multiples attributions, ou plutôt il créait une surintendance des beaux-arts : il y fallait, outre les aptitudes de l'administrateur et la dextérité du courtisan, la notion approfondie et jusqu'à un certain point la pratique des diverses branches de l'art, la connaissance exacte du personnel des artistes contemporains, toutes qualités dont se trouvait évidemment pourvu l'éminent archéologue romain. Ce qui est certain, c'est que le jour même où était remaniée l'organisation du Musée, un second arrêté consulaire, minuté de la main de Chaptal, nommait directeur général, avec un traitement de 12000 francs, « le citoyen Denon. »

Ce futur baron de l'Empire s'était appelé sous l'ancien régime le « chevalier de Non : » sensiblement plus âgé que la majorité des collaborateurs de l'œuvre napoléonienne, il comptait alors cinquante-cinq ans. On a maintes fois rapporté comment, venu de Bourgogne pour étudier le droit à Paris, l'antiquaire Caylus l'avait déterminé sans peine à suivre sa vocation artistique ; comment il avait forcé en quelque sorte, par l'audacieuse assiduité de ses hommages, la faveur de Louis XV à Versailles et celle de Voltaire à Ferney ; comment, secrétaire et un moment chargé d'affaires de l'ambassade de France à Naples, il avait mené de front la diplomatie, l'art, la galanterie, et renouvelé auprès de la reine Marie-Caroline les exploits légendaires de La Chétardie à la Cour de la tsarine Élisabeth ; comment enfin il avait ouvert un atelier de gravure à Venise, puis traversé la Terreur à Paris, grâce à la protection du peintre David. Nous savons aussi que Denon avait volontiers le propos leste dans l'intimité, que sa plume était à l'occasion badine, comme en témoigne un petit conte trop vanté, *Point de*

lendemain (1), et que son crayon, spirituel autant que facile, s'oubliait parfois jusqu'à reproduire ou imiter les plus infâmes inspirations de l'art païen. Sans être prude ni même vertueux, Bonaparte n'avait aucun goût pour le libertinage des roués : c'est à contre-cœur que, sur les instances de Joséphine, il s'était résigné à emmener Denon en Égypte. « Mais bientôt... il fut charmé par cette conversation si vive, si spirituelle et si nourrie, par cette infatigable curiosité qui poussait Denon à risquer sa vie pour prendre un croquis, par cette vision qu'il avait si juste et si graphique des faits contemporains, par cette instruction encyclopédique qui en faisait le meilleur juge en matière d'art (2). » De son côté, Denon fut ébloui et conquis, comme tant d'autres, par un génie si dissemblable de tout ce dont il avait approché dans une carrière déjà longue. Dès l'Égypte, il entrevit combien il serait honorable et passionnant pour un artiste d'*illustrer* cette fabuleuse destinée. Devenu directeur du Musée avec des attributions qui en faisaient « le ministre, si l'on peut dire, chargé du portefeuille des idées d'art et d'histoire, » il conçut l'ambition, non seulement de reprendre et de développer l'œuvre de Marigny et de d'Angevillers, mais par les richesses entassées au Louvre, par les peintures décoratives, les statues, les monumens suscités à Paris et sur toute l'étendue du territoire français, de donner à la gloire napoléonienne une consécration grandiose. Six semaines après sa nomination, il écrivait au Premier Consul : « Je passe mes jours à me mettre au fait de tout ce que vous m'avez confié, afin de m'en rendre maître et de justifier peut-être à l'avenir l'opinion que votre choix a donné de moi ; et chaque fois que j'aperçois une amélioration à faire, je vous en fais l'hommage et vous adresse des remerciemens de m'avoir élu pour l'opérer. »

Sans doute, Denon en tenant ce langage demeurait l'adroit courtisan qu'il avait toujours été, de même que le directeur du Musée Napoléon conservait les préjugés antireligieux de l'ancien visiteur de Ferney. Pour obtenir la restitution des salles du Louvre naguère mises à la disposition de l'Institut, il raillait

(1) En dehors de la question de moralité, ces scènes de libertinage encadrées et stimulées par des « trucs » mécaniques à la Vaucanson sont étrangement artificielles et même monotones, malgré la brièveté du récit : on comprend qu'une société mise à ce régime se soit pâmée d'émoi à la lecture de *Paul et Virginie*.

(2) Frédéric Masson, *Napoléon chez lui*, p. 136.

agréablement l'incohérence parlementaire qui avait présidé aux délibérations de la Convention. Le désir de contenter le maître l'entraînait même, — et ceci était une vraie faute professionnelle, — à machiner une supercherie archéologique. C'était au moment où se préparait la descente en Angleterre, où Bonaparte cherchait à mettre en évidence les souvenirs de Guillaume le Conquérant. Denon lui signalait, dans les caves du Musée des monumens français, aux Petits-Augustins, une statue anonyme, « costume du XIe siècle, visage gras, les yeux à fleur de tête et l'air colérique : » on l'emballerait en cachette, puis une charrette la transporterait mystérieusement sur les bords de la Seine, à deux lieues en aval de Paris. De là, un bateau la ramènerait en grande pompe au port Saint-Nicolas, pendant que les journaux dûment stylés annonceraient la découverte près de Cocherel d'une effigie authentique du duc Guillaume. Le préfet Frochot, « sans être instruit que de ce qu'il doit savoir, c'est-à-dire que l'on a véritablement trouvé cette statue en Normandie et qu'elle est arrivée à Paris, » voudrait sûrement l'ériger sur une des places de la capitale, et, concluait Denon triomphant, « l'illusion sera telle que moi-même, ainsi que tout Paris enchanté de la trouvaille, je voudrais me la contester que je ne le pourrais plus. » Ce dernier trait était exquis, et toute l'invention d'ailleurs faisait honneur à la fertilité d'imagination de l'auteur de *Point de lendemain*, sinon à la probité scientifique du directeur du Musée. On n'en était pas moins à la merci du bavardage d'un ouvrier ou d'un marinier : par prudence ou par scrupule, le Consul s'abstint de donner suite à cette trop ingénieuse suggestion.

A côté du courtisan, il y avait chez Denon un administrateur fort avisé. Quand il entra en fonctions, la Monnaie des médailles était dans un tel dénuement, qu'il dut avancer de ses deniers les sommes indispensables pour continuer la fabrication : sous sa direction, cet établissement combla rapidement le déficit de la période antérieure, puis connut des bénéfices qui dépassèrent 61 000 francs pour la seule année 1808. Mais surtout, Denon était passionné pour l'accroissement et l'embellissement de la merveilleuse collection dont il avait la garde. A chacune des grandes campagnes napoléoniennes, il sollicitait l'autorisation de suivre le quartier général, pour prendre sans doute les croquis qui lui serviraient à commander les tableaux

commémoratifs des actions d'éclat, mais aussi et principalement pour inventorier les trésors artistiques des vaincus, pour les écrémer au profit des galeries du Louvre. Indifférent à l'humiliation de ceux qu'il dépouillait, dédaigneux de dissimuler son orgueil de conquérant et ses convoitises de collectionneur, ses prélèvemens d'objets d'art provoquaient presque autant de malédictions dans les pays envahis que l'inflexible fiscalité de son ami Daru ; les rancunes accumulées se traduisirent parfois en propos calomnieux, que Mme de Rémusat a recueillis sans parvenir à les accréditer. Si les grognards de la Grande Armée s'amusaient à appeler Denon « l'huissier priseur, » ce sobriquet était dépourvu sur leurs lèvres de toute intention outrageante. Ils savaient ou ils devinaient que Denon s'estimerait pleinement récompensé au retour, en organisant une de ces triomphales exhibitions des « objets conquis, » qui provoquaient la curiosité et l'enthousiasme des Parisiens.

IV. — LES SCULPTURES ANTIQUES

A la fin de mars 1803, les journaux annonçaient l'arrivée à Paris d'un premier convoi des antiques rétrocédées par le gouvernement napolitain ; le reste, comprenant les pièces les plus volumineuses et les plus précieuses, devait suivre de près.

Plus tard, en séance publique de l'Institut, Denon se mit en frais de rhétorique et d'adulation pour exalter les conditions prodigieusement favorables dans lesquelles le transport s'était accompli : « Une étoile, qui est devenue la nôtre, a présidé à tous les événemens relatifs à ces envois. » En réalité, s'il n'y eut aucun marbre sérieusement endommagé, le second convoi, le plus impatiemment attendu, chemina avec une désespérante lenteur. Par négligence ou indolence, le commissaire qui le dirigeait, un certain Psesser, se laissa surprendre par la baisse estivale du plan d'eau dans les canaux, et il fallut faire une halte prolongée à Saint-Aubin, non loin de Moulins. Des animaux vivans exotiques, que le convoi amenait au Jardin des Plantes, souffrirent beaucoup de cette navigation interminable : Denon rapportait sérieusement, et même avec une pointe d'émotion, l'histoire d'un lionceau qui, depuis le départ de Marseille, aurait grossi au point de ne plus pouvoir faire un mouvement dans sa cage !

Avec le restant des trophées de Tolentino, notamment les groupes colossaux dits des *Fleuves*, ce convoi retardé comprenait la célèbre Vénus de Médicis, venue en la possession de la France par une suite assez compliquée d'événemens et de négociations.

En 1797, à l'approche des Français, le grand-duc Ferdinand de Toscane avait fait emballer en 74 caisses et déposer à Livourne les plus précieux objets des collections de Florence. Peut-être insoupçonné et en tout cas inviolé pendant l'occupation, ce dépôt avait été, à l'automne de 1800, transporté à Palerme par la flotte anglaise, sous prétexte de mieux garantir les droits du propriétaire. Lorsqu'en 1801 la Toscane eut été attribuée, sur l'initiative du gouvernement consulaire, à Louis de Bourbon-Parme, avec le titre de roi d'Étrurie, notre envoyé à Naples, l'ancien conventionnel Alquier, eut mission de négocier la restitution à la cour de Florence des objets d'art naguère amenés en Sicile par les Anglais. C'est alors que l'idée fut mise en avant, peut-être par l'administration du Louvre, de prélever la Vénus pour le compte de la France, comme récompense des bons offices rendus en cette circonstance par notre diplomatie : « La Vénus de Médicis, » écrivait ingénument Foubert, « est une des statues antiques les plus renommées et les plus précieuses ; il serait glorieux pour la France d'en faire ainsi l'acquisition... » Et il suggérait qu'on pourrait en échange offrir des produits de nos manufactures, pour une valeur de 300 000 francs. Le roitelet d'Étrurie eût préféré, comme il l'écrivait piteusement au Premier Consul, « un agrandissement et un arrondissement plus régulier de mes États, » pour moins humilier l'amour-propre de ses nouveaux sujets. Bonaparte fut inflexible : sa convoitise était maintenant allumée, et son orgueil intéressé à placer la Vénus de Médicis à côté de l'Apollon du Belvédère ; d'autre part, son sens politique répugnait à un remaniement immédiat des territoires italiens. Par son ordre exprès, Clarke se montra exigeant à Florence, Alquier menaçant à Naples, et, le 7 septembre 1802, la Vénus fut embarquée à Palerme pour Marseille.

Les Toscans demeurèrent inconsolables. L'année suivante, un conservateur des Uffizi, désignant du doigt à un officier français le piédestal resté vide, osait lui dire : « Nous n'avons rien mis à sa place, parce que rien ne peut remplacer notre

Vénus ; c'était la gloire de Florence. » En vain plus tard l'Empereur commandait-il à Canova une statue destinée à occuper la place vacante ; en vain le directeur de la police française en Toscane écrivait-il : « les artistes assurent que la *Vénus de Napoléon* égale la *Vénus de Médicis,* » rien ne fut capable de satisfaire les Florentins, rien que le retour après Waterloo de la statue tant pleurée.

Il faut dire qu'à Paris l'arrivée de la Vénus avait été saluée par des transports de joie bien propres à aviver les regrets des précédens possesseurs. Grâce aux incroyables lenteurs dont il a été question plus haut, la statue, partie de Marseille le 7 septembre 1802, ne parvint au quai du Louvre que dans la matinée du 14 juillet 1803 : il fut donc impossible d'en inaugurer l'exposition pour ce jour de fête nationale, comme l'aurait désiré Bonaparte. Denon profita du mécompte pour préparer à loisir l'installation de la Vénus dans le musée provisoirement fermé ; son admiration s'épanchait en termes dithyrambiques : « La Vénus sera prête dans quelques jours et plus belle qu'elle n'a jamais été. C'est sans contredit la plus belle production de l'art ; c'est ce dont je me suis convaincu depuis qu'elle est arrivée et que je m'en occupe plusieurs heures par jour. Comme certains êtres dont la nature est avare, elle est encore au-dessus de sa réputation. »

C'est au Premier Consul, alors en tournée dans les départemens belges, que s'adressaient ces effusions. « J'attendrai votre retour, » poursuivait le directeur, « pour ouvrir le musée des statues. C'est vous, général, qui l'avez rassemblé, c'est à vous d'en faire l'inauguration, et c'est à tout jamais le monument des monumens. »

Bonaparte accepta de présider à l'inauguration, mais il y mit un cachet marqué de simplicité. Revenu depuis peu à Saint-Cloud, il avait passé à Paris la journée du 15 août 1803, la première où l'anniversaire de sa naissance fut solennisé par des fêtes religieuses. Il coucha aux Tuileries, et le lendemain 16, à *six heures du matin,* en compagnie de Joséphine, qui savait à l'occasion faire violence à son indolence de créole, il se présenta à la porte du Musée Napoléon, comme venait de le baptiser Cambacérès. Denon le promena à travers les nouvelles salles, et, en face de la Vénus, lui offrit une médaille commémorative gravée par Jeuffroy : d'un côté, l'artiste avait repro-

duit la célèbre statue, avec une légende, et de l'autre l'effigie même du Consul.

Le caractère intime et matinal de cette cérémonie excluait les grandes envolées d'éloquence. Six semaines plus tard (8 vendémiaire an XII-1er octobre 1803), Denon, récemment entré à l'Institut, profita de la séance publique de la classe des beaux-arts pour donner lecture d'un « discours » sur les monumens de l'art antique récemment acquis par le Musée. Brillant, spirituel, adulateur, alliant la fierté patriotique à une pointe de sentimentalité libertine, ce morceau est un échantillon caractéristique de la façon dont on entendait alors la critique d'art. Après avoir agréablement énuméré et décrit les principales sculptures qui venaient d'arriver d'Italie, Denon effeuillait aux pieds de la Vénus de Médicis les fleurs les plus précieuses de sa rhétorique. Avec une assurance qu'un avenir peu lointain devait cruellement démentir, il la proclamait définitivement fixée au Louvre : « Aujourd'hui nous pouvons dire aux arts rassurés qu'elle est sous la sauvegarde de la plus puissante des nations, et que le sanctuaire où elle est déposée est pour elle le temple de Janus dont les portes sont fermées à jamais. » Venait enfin l'obligatoire parallèle entre l'Apollon du Belvédère et la Vénus de Médicis, modèle d'archéologie galante à la mode du XVIIIe siècle : « L'Apollon vivant intimiderait la femme la plus hardie ; le jeune homme le plus timide accompagnerait d'une expression de sensibilité la première phrase qu'il adresserait à la Vénus. »

A peine était calmée l'émotion causée par l'installation au Louvre de la Vénus de Médicis, que les journaux annonçaient l'arrivée de la Pallas de Velletri. « Cette statue », avait naguère écrit le diplomate Alquier, « n'est pas aussi précieuse que la Vénus de Médicis, mais elle ne déparera pas la collection des chefs-d'œuvre dont le Premier Consul a enrichi la France. » Si sa célébrité était moindre, elle offrait par contre l'attrait de la nouveauté, puisque, exhumée depuis six ans seulement, elle avait été ensuite séquestrée, contestée, ballottée de Rome à Naples et de Naples à Marseille, au demeurant à peu près invisible. Les artistes qui l'avaient aperçue à Rome la déclaraient d'ailleurs « aussi parfaite dans son genre que l'Apollon, la Vénus du Capitole, celle de Médicis, le Laocoon, l'Antinoüs, » auprès desquels elle allait prendre place au Musée Napoléon. Ce fut

aussi l'opinion de Denon : « Mon cher collègue, » écrivait-il au savant Monge, naguère commissaire du Directoire à Rome, « la Pallas est arrivée. Elle n'est point au-dessous des éloges que vous lui donniez; la juste appréciation que vous m'en avez faite prouve que vous l'aviez vue avec les yeux d'un amateur éclairé des beaux-arts. Venez la voir, mon cher collègue : elle est maintenant décaissée. J'ai pensé que les soins que vous aviez pris pendant votre administration à Rome pour procurer ce chef-d'œuvre à la France méritaient que vous fussiez un des premiers à en jouir. » Avec le Premier Consul, Denon entrait dans des détails plus didactiques, expliquant comment la statue, antérieure à la domination romaine, avait dû être apportée de Grèce après la conquête; mais son admiration s'exprimait en termes aussi enthousiastes : « On peut l'annoncer avec assurance comme la plus belle figure drapée qui soit connue. »

Provisoirement placée dans la première salle des antiques, la Pallas reçut, le 19 décembre 1803, la visite du Consul et de Mme Bonaparte. Quelques semaines plus tard, de l'examen d'un fragment original de la main et de l'avant-bras, expédié de Rome par le chargé d'affaires Artaud, Denon conclut que la restauration effectuée en Italie trahissait la pensée de l'auteur, et il la fit reprendre sur d'autres données. Loin d'estimer comme nous que toute tentative de restauration constitue une sorte de sacrilège, on se croyait alors obligé de réparer les injures du temps ou des hommes, et de rétablir les chefs-d'œuvre antiques dans leur état soi-disant primitif.



Au moment où la galerie des antiques, enrichie des statues récemment arrivées, allait être rouverte au public, le directeur laissait échapper un excusable cri d'orgueil : « Ce monument si précieux de la gloire de nos armées est maintenant, par les nouvelles dispositions qui lui ont été données et les nombreux chefs-d'œuvre qu'il renferme, le plus bel établissement de l'univers. » Mais Denon avait l'ambition d'augmenter encore cette incomparable collection. S'il devait renoncer à l'espoir de posséder au Louvre les chevaux de Venise, transportés en 1807 de la grille des Tuileries à l'arc de triomphe du Carrousel, et le quadrige de Berlin, destiné au futur *temple de la Victoire;* s'il

avait le bon goût et la discrétion de se refuser à dépouiller les villes françaises de leurs antiquités (1), il se dédommageait ardemment, âprement, en pays étranger; une guerre victorieuse, les embarras financiers de quelque riche collectionneur, une fouille heureuse en Italie ou en Grèce, toutes les occasions lui étaient propices pour ajouter à la splendeur du Musée Napoléon. Admis à suivre l'Empereur dans ses campagnes, à être son interlocuteur familier pendant les déjeuners des Tuileries, il lui était facile de suggérer des revendications ou des achats que le maître prenait à cœur, comme tout ce qui intéressait sa gloire et la splendeur de son règne.

C'est ainsi que Denon participa sûrement non seulement à l'aménagement, mais à l'acquisition des antiques de la villa Borghèse, dont la vente fut en 1808 imposée par Napoléon à son beau-frère Camille. Pour transporter les pièces les plus considérables, on construisit des chars spéciaux, attelés, dans les passages de montagnes, de douze et quinze paires de bœufs. « Un premier convoi des sculptures de la villa Borghèse vient d'arriver, » écrivait joyeusement Denon le 14 octobre 1808. « J'en ai fait déposer les caisses dans l'ancienne salle des séances de l'Institut. Je procéderai à leur ouverture aussitôt après l'exposition, et, si V. M. l'ordonne, le placement de ces chefs-d'œuvre sera pour Paris une curiosité qui succédera à l'intérêt qu'inspire aujourd'hui le Salon. »

Vers la même époque, Denon pressait son maître de mettre à profit l'annexion de la Toscane pour attribuer au Louvre une partie des antiques de Florence. « C'est peut-être actuellement, » représentait-il, « la seule occasion d'ajouter à la sublime collection du Musée Napoléon huit morceaux de sculpture de premier ordre, principalement l'Apollon, qui est le pendant naturel de la Vénus, et deux bas-reliefs les plus beaux connus. » Le tentateur insinuait cet argument spécieux, que les marbres en question, transférés de la villa Médicis de Rome depuis

(1) Cf. cette lettre caractéristique au maire de Vienne en Dauphiné : « Le Musée Napoléon est fondé, Monsieur le Maire, pour recevoir et exposer à la curiosité du public et à l'instruction des artistes les illustres trophées des armées et les richesses du gouvernement en objets d'art, mais non pour dépouiller les villes de l'Empire des antiquités qu'elles possèdent. Si quelques monumens épars dans quelques villes de France ont été demandés pour le Musée Napoléon, c'est que l'insouciance des autorités locales et des administrés pour leur conservation exigeait cette mesure. » (10 septembre 1807. *Archives des musées nationaux.*)

moins de quarante ans, par le grand-duc et futur empereur Léopold, ne faisaient point partie, à proprement parler, du patrimoine artistique de Florence. Mais soit qu'il voulût ménager la susceptibilité de ses nouveaux sujets, soit par égard pour sa sœur Élisa, qui allait être promue au gouvernement de la Toscane, Napoléon ne se décida point à la revendication proposée.

L'ambition de l'Empereur était de grouper au Louvre les antiques qui avaient une célébrité européenne : c'est ainsi qu'il avait si passionnément convoité la Vénus de Médicis. Il méditait d'extorquer un présent analogue à son beau-frère Murat; certain jour de 1810, causant avec Canova qui assistait à son déjeuner, il se laissa aller à dire : « C'est ici que sont les anciens chefs-d'œuvre de l'art; il ne manque que l'Hercule Farnèse, mais nous l'aurons aussi. » Le sculpteur s'est vanté d'avoir répliqué : « Que V. M. laisse au moins quelque chose à l'Italie! Ces anciens monumens forment une chaîne ou collection avec une infinité d'autres qui ne peuvent être transportés, ni de Rome, ni de Naples. » L'objection, renouvelée de Quatremère de Quincy, n'était point de nature à ébranler la détermination de Napoléon : elle s'appliquait d'ailleurs avec moins de justesse aux antiques, déjà déplacées à plusieurs reprises depuis leur création, qu'aux monumens ou tableaux des églises. L'Empereur laissa pourtant l'Hercule à Naples.

A la fin du règne de Napoléon, le nombre des antiques exposées au Louvre, statues, bustes et bas-reliefs, dépassait 400. Dès le temps du Consulat, on se plaignait de l'encombrement des salles, qui forçait à entasser pour ainsi dire les chefs-d'œuvre, au lieu de ménager entre eux un espace convenable. Aussi Denon et Visconti saluèrent-ils avec joie le décret du 29 ventôse an XIII, qui transférait l'Institut sur l'autre rive de la Seine, dans l'ancien collège des Quatre-Nations. Cet exode, accompli dans l'été de 1806, laissa à la disposition du Musée les locaux que l'Institut occupait au rez-de-chaussée du Louvre et notamment la salle dite des *Caryatides*, où se tenaient les séances publiques. Cette salle, qui doit son nom aux célèbres sculptures de Jean Goujon, avait depuis la Renaissance servi de théâtre à bien des scènes dramatiques ou mémorables : c'est là notamment que pendant la Ligue quatre des plus compromis parmi les *Seize* avaient subi le dernier supplice; là qu'avait

tout d'abord été transporté Henri IV blessé à mort; là que la troupe de Molière avait joué le *Nicomède* de Corneille; là enfin que le 4 avril 1796, en présence des cinq directeurs, l'Institut National avait tenu son interminable première séance publique. Mais, comme l'écrivait sans exagération un contemporain de Louis-Philippe, en 1806 « il y avait au moins deux cent vingt ans que l'on ne s'était occupé, si ce n'est pour la dégrader, de la belle salle des Caryatides : » la décoration en était demeurée inachevée, et les murs portaient la trace des nombreux méfaits des tapissiers. Fontaine et Percier, chargés de la mettre en état, eurent le tact de conserver le style Renaissance, de placer auprès des statues de Jean Goujon des bas-reliefs en bronze d'André Riccio et de Benvenuto Cellini, et de dessiner une ornementation en harmonie avec les cariatides ou la nymphe de Fontainebleau. Denon attendait impatiemment la fin des travaux d'appropriation : « Cette salle conviendra parfaitement à l'exposition des statues colossales et à quelques-uns des chefs-d'œuvre de la collection de la villa Borghèse. » On y plaça notamment les groupes du Nil et du Tibre, venus du Vatican, d'où le nom de salle des *Fleuves*, qui lui était parfois attribué.

V. — LES TABLEAUX

L'aménagement de la grande galerie du bord de l'eau, affectée à la peinture ancienne, fut le souci dominant de Denon pendant les premières années de son directorat.

A peine entré en fonctions, il consacrait tout un « trumeau, » ou, comme nous dirions plutôt aujourd'hui, toute une travée, comprise entre deux fenêtres, aux œuvres de Raphaël; seize tableaux du maître étaient groupés autour de la *Transfiguration* et permettaient de suivre l'évolution de son génie. « Je continuerai dans ce même esprit pour toutes les écoles, » expliquait le nouveau directeur au Premier Consul, « et dans quelques mois, en parcourant la galerie, on pourra faire sans s'en apercevoir un cours historique de l'art de la peinture. » Mais les visiteurs qui affluaient, tout en se déclarant émerveillés d'un tel ensemble, dénonçaient plus que jamais un mode d'éclairage qui empêchait de jouir pleinement des chefs-d'œuvre de Raphaël. Aussi, peu après la proclamation de l'Empire, Denon

était-il tout joyeux d'annoncer que l'architecte Raymond avait trouvé le moyen d'éclairer la galerie par la voûte, ce qui procurerait aux toiles une lumière plus douce et plus égale : « Le nouveau développement que va donner à la collection des tableaux la suppression des croisées me met dans le cas d'assurer Votre Majesté que cette galerie prendra dans son genre un caractère aussi imposant que celle des statues, et que les deux collections réunies seront le plus grand monument qui aura jamais existé. »

La transformation indiquée par Raymond s'accomplit par les soins de Fontaine et de Percier; la galerie fut divisée en travées, le jour ménagé par la voûte, et l'on tira, comme peuvent s'en assurer les innombrables visiteurs du Louvre, le meilleur parti possible d'un local qui n'avait pas été construit pour servir de musée. Mais cette opération souffrit bien des lenteurs et des contretemps. Tantôt c'était la bibliothèque du Conseil d'État, qui, entreposée dans le fond de la galerie soi-disant pour quelques semaines, l'encombrait pendant plus d'une année et retardait d'autant les travaux; tantôt c'étaient les tableaux mêmes qu'on était obligé de déplacer et de soustraire aux regards du public : « Ce que j'avais prévu arrive en ce moment, » écrivait Denon exaspéré; « la moitié du Musée devient le magasin de l'autre moitié; il faut que je ferme la totalité de la grande galerie. » Ce qui était plus grave, c'est qu'un dissentiment fondamental persistait entre le directeur et l'architecte : mal converti aux idées de son prédécesseur Raymond, Fontaine tantôt insinuait qu'on pourrait ne pas étendre à toute la galerie l'éclairage par le haut, et tantôt mettait à poursuivre l'opération une lenteur calculée. Avant le départ de Napoléon pour la campagne d'Eckmühl et de Wagram, une vive discussion, presque une altercation, eut lieu en sa présence : Denon, non content d'avoir obtenu le plafond vitré sur toute l'étendue de la galerie, aurait voulu qu'on bouchât les fenêtres, pour gagner de la place et mieux éviter les faux-jours; Fontaine s'y opposa avec indignation, au nom de la symétrie, de l'élégance, et finit par avoir gain de cause. Cependant ces travaux, ainsi que la construction de l'escalier monumental (détruit sous le Second Empire), avaient pour résultat d'interdire complètement au public l'accès de la collection des tableaux pendant plus de dix-huit mois.

L'aménagement était enfin terminé, au début de 1810, quand le musée des tableaux fut inopinément désigné pour servir de cadre à l'une des plus mémorables cérémonies du régime. C'est trois semaines d'avance seulement que Denon fut avisé par Daru : « Le mariage religieux de Sa Majesté, monsieur, sera célébré à Paris, dans la salle de l'Exposition des tableaux, qui sera décorée en chapelle... Il y aura des places particulières pour tous les ordres de l'État, et tout y sera disposé de manière qu'il n'y ait point de confusion. Il y aura dans la galerie du Muséum deux rangs de banquettes pouvant servir à asseoir 3 000 personnes des deux côtés, et derrière deux rangs d'hommes debout formant 3 000 hommes, ce qui fera 6 000 personnes. On ne saurait prendre trop de précautions pour qu'il ne puisse résulter aucun accident du rassemblement d'une aussi grande quantité de personnes dans cette galerie. »

Dressé à exécuter promptement des ordres catégoriques, le personnel des administrations intéressées déploya une activité plus fébrile encore que de coutume. Le problème pourtant parut d'abord insoluble, non pas tant d'aménager le Salon Carré en chapelle que d'y disposer des tribunes pour 400 assistans. Une tentative faite pour déménager les *Noces de Cana* faillit amener la destruction du tableau, et devait servir en 1815 d'argument décisif pour en obtenir le maintien au Louvre. Comme Denon se risquait à objecter la difficulté de déplacer tant de tableaux volumineux et précieux, Napoléon répondit par une boutade de despote mal civilisé et d'enfant gâté de la fortune : « Eh bien, il n'y a qu'à les brûler ! » Il se fût indigné sans doute d'être pris au mot, mais il entendait marquer que sa volonté était inébranlable. « Là-dessus, on s'ingénia, » a écrit l'un de ses plus récens historiens : Denon fit détendre et rouler plusieurs tableaux : les autres furent masqués et protégés tant bien que mal, par les soins de Fontaine et d'Isabey, à l'aide de tentures de taffetas et de velours.

Quant à la galerie, où le cortège nuptial devait défiler devant l'élite de la société parisienne, le directeur général avait craint au contraire qu'elle ne parût par endroits dégarnie de tableaux, en raison des prélèvemens improvisés pour les résidences impériales. Il s'en expliquait spirituellement avec Daru, une semaine avant le grand jour : « Depuis le dernier envoi que j'ai fait à Compiègne, j'ai fait travailler jour et nuit

à la restauration de quelques tableaux extraits de notre hôpital, non pour remplacer, mais pour boucher tant bien que mal les lacunes qu'avait laissées la décoration du salon de Compiègne. Il y aura peut-être parmi ces tableaux quelques productions qui pèseront sur ma conscience, mais le public, occupé de la grande cérémonie et de l'intérêt attaché aux augustes personnages qui en sont l'objet, n'apercevra pas ce qu'en d'autres temps il pourrait prendre pour des négligences ou des fautes de connaissances. Vous pouvez donc, monsieur l'intendant général, assurer Sa Majesté que le public et les étrangers verront et que sa Cour traversera le plus beau musée de l'univers. »

Plus encore que la bénédiction nuptiale dans le Salon Carré, assombrie par l'abstention de la majorité des cardinaux, le défilé dans la galerie du bord de l'eau fut le point culminant, l'épisode triomphal de la cérémonie du 2 avril 1810, celui qui laissa aux assistans le plus saisissant souvenir. Comme l'avait prévu Denon, le cortège impérial, attendu avec curiosité, acclamé par ce public d'élite avec un enthousiasme quasi populaire, accapara l'attention, et nul ce jour-là ne se soucia du détail des tableaux, de la vue desquels les Parisiens étaient pourtant sevrés depuis de longs mois.

Dès le surlendemain, Napoléon fit à la nouvelle Impératrice les honneurs du Musée : mais cette fois, loin de consentir à donner sa lune de miel en spectacle aux Parisiens, il prescrivit une consigne rigoureuse. « Monsieur le comte, » mandait Duroc à Daru, « LL. MM. comptent aller demain à deux heures de l'après-midi visiter le Musée. L'Empereur désire que les portes en soient bien fermées, et de n'y trouver absolument personne, si ce n'est vous, M. Costaz, M. Denon et M. Fontaine. Je vous prie de recommander que l'on fasse retirer tous les gardiens et autres employés que Sa Majesté ne veut pas y rencontrer. »

Cette visite solitaire, presque mystérieuse, fut enfin suivie de l'ouverture ou de la réouverture de la galerie au public. Les Parisiens, les provinciaux et étrangers venus en foule pour le mariage furent éblouis d'une telle accumulation de merveilles. Le succès alla surtout aux quatre travées consacrées aux écoles italiennes : la dernière en particulier, la plus proche du pavillon de Flore, ornée de cent chefs-d'œuvre, aurait fait « à elle seule la plus riche galerie de l'Europe, » comme Denon

en donnait l'assurance à Napoléon, en proposant pour cette travée le nom de *salon impérial*. Quant aux jeunes artistes, formés plus ou moins à l'école de David, c'était une révélation pour eux que le coloris des Vénitiens et de l'école de Rubens, admirablement représentée dans la travée des Flamands : on a pu assigner l'ouverture du Musée Napoléon comme point de départ à l'évolution qui allait se marquer dans la peinture française.

Judicieusement classées, restaurées avec respect, convenablement éclairées, les peintures ne trouvaient point, dans la grande galerie du Louvre, les conditions les plus favorables à leur conservation. En été, il manquait des stores pour tamiser l'éclat du soleil; l'humidité de l'hiver était surtout redoutable. Pour la combattre, on ne disposait que de poêles chauffés au bois, rares et mal commodes. Au retour de la campagne de Russie, Napoléon se plaignait de l'atmosphère glaciale qu'il avait trouvée au Musée. Pour activer le tirage des poêles, on était obligé d'ouvrir les vasistas, ce qui avait le double résultat de mettre les visiteurs en fuite et de détériorer les tableaux, principalement les Italiens, dont les auteurs ne s'étaient point prémunis contre le climat brumeux des bords de la Seine.

***

Loin de se contenter de cette collection incomparable, Denon jusqu'à la fin de la période impériale travailla assidûment à l'agrandir. Accouru en Allemagne après Iéna, il pressait Napoléon d'exiger du roi de Saxe, en remplacement d'une partie des contributions de guerre, quelques toiles de la fameuse galerie de Dresde, notamment des Corrège et des Holbein : « Ce dernier peintre manque à Votre Majesté... Je dois répéter à Votre Majesté qu'en faisant la conquête du reste de l'Europe, elle ne retrouvera jamais l'occasion que Lui offre la Saxe en ce moment. » Napoléon tenait à ménager Frédéric-Auguste, dont il voulait se faire un allié. Déçu à Dresde, Denon se dédommagea à Cassel, où il préleva 299 tableaux (1), sans compter 153 objets

(1) Une cinquantaine des plus beaux tableaux de la galerie de Cassel (notamment la *Descente de croix* de Rembrandt et la célèbre *Vache* de Paul Potter avaient été après la bataille d'Iéna cachés par l'ordre de l'électeur de Hesse dans une maison de garde forestier; le général Lagrange les y saisit et les expédia à

d'art et 367 pièces de laque, porcelaine ou faïence, à Brunswick, à Berlin et à Potsdam. Par manière de consolation et presque d'aumône, on accorda dédaigneusement à l'Académie de Berlin une collection de reproductions en plâtre des antiques du Musée Napoléon. Cependant Denon organisait au Salon Carré, avant le placement définitif, « l'exposition des monumens conquis en Allemagne; » il écrivait triomphant à Daru : « Tout Paris a admiré avec étonnement une si grande quantité de chefs-d'œuvre, et n'a pas été moins surpris de l'activité avec laquelle un si grand nombre d'objets précieux avaient été réparés. Il fallait, pour que cette exposition eût lieu le 14 octobre, anniversaire de la bataille d'Iéna, un travail qu'on devait croire impossible. » Mais le maître avait habitué alors ses meilleurs serviteurs à de tels prodiges de diligence, que rien n'était plus impossible.

Les affaires d'Espagne vinrent ouvrir un nouveau terrain aux chasses artistiques de Denon. Ici pourtant, il se heurtait à la fiction de la souveraineté de Joseph Bonaparte : « Si tout autre prince que le frère de Votre Majesté eût occupé le trône de Madrid, je les aurais sollicités (les ordres impériaux) pour ajouter à la collection du Musée vingt tableaux de l'école espagnole dont elle manque absolument et qui auraient été à perpétuité un trophée de cette dernière campagne. » Denon, qui, entre temps, avait noté un certain nombre de toiles dans les hôtels des grands seigneurs madrilènes adhérens à la junte insurrectionnelle, Denon ne renonça point au rêve de mettre à contribution les collections royales. Il travailla certainement, dans ses conversations avec l'Empereur, à suggérer un décret que le docile Joseph signa le 30 décembre 1809, et dont les considérans déclamatoires annonçaient l'intention de « disposer au profit des beaux-arts du nombre considérable de tableaux ensevelis dans les cloîtres, remettre en honneur l'école espagnole peu connue des nations voisines, assurer le tribut de gloire qu'ils méritent aux noms immortels de Velazquez, Ribera, Murillo, Rivalta, Navarrete, Juan San-Vicente et autres. » Quant

Mayence à l'impératrice Joséphine, qui, forte de l'acquiescement tacite de l'Empereur, se les adjugea malgré les réclamations de Denon et les fit placer à Malmaison; après la mort de Joséphine, en 1814, sa collection fut vendue près d'un million au tsar Alexandre, et c'est ainsi qu'une partie des merveilles de Cassel est depuis lors demeurée en Russie, à la vive déception des Hessois.

au dispositif, entre deux articles dont l'un prescrivait la formation d'un musée de peinture à Madrid et l'autre réservait la décoration des deux palais des Cortès et du Sénat, on en avait glissé un troisième, ordonnant en outre la formation d'une collection « générale » des grands peintres espagnols, « afin que Nous puissions l'offrir à Notre auguste frère l'empereur des Français et lui manifester Notre désir de la voir placée dans l'une des salles du Musée Napoléon. »

En transmettant cette nouvelle, l'ambassadeur La Forest y joignait la liste des 46 toiles destinées au Louvre : mais la remise du cadeau plus ou moins spontané se fit singulièrement attendre. Avec l'évidente intention d'inspirer des regrets au roi Joseph, on avait compris dans la liste un certain nombre des toiles qui décoraient ses propres appartemens : quand il en fut averti, il ne déguisa point son mécontentement, et ordonna qu'on lui soumît d'autres propositions. De là des retards considérables, si bien que Denon, perdant confiance et patience, écrivait, comme si l'affaire était manquée : « Il a été longtemps question d'un choix de tableaux des peintres de l'école espagnole que Sa Majesté le roi d'Espagne devait envoyer à Sa Majesté l'Empereur. » Lorsque enfin, après une attente de trois ans et demi, le convoi fut arrivé à Paris, le déballage provoqua une très vive déception : « Il se trouve tout au plus six tableaux qui pourront entrer dans le Musée Napoléon, et l'on peut s'apercevoir facilement par ce choix combien Sa Majesté le roi d'Espagne a été trompée par les personnes qu'Elle avait chargées du soin de les désigner. »

D'autres envois d'Espagne compensèrent la médiocrité de l'hommage fraternel. Au printemps de 1813, Soult offrit quatre tableaux au Musée, peut-être pour désarmer les censures importunes et prévenir les recherches indiscrètes. Surtout, la « Commission impériale des séquestres et indemnités en Espagne » expédia à Paris un lot de 250 tableaux « choisis tant par vous, lors du voyage que vous avez fait à Madrid, » écrivait-on à Denon, « que par les membres de la commission dans les galeries des hôtels appartenant au domaine extraordinaire de Madrid. » C'était l'application, au préjudice des grands d'Espagne fidèles à Ferdinand VII, de ce droit de conquête que Denon avait regretté de ne pouvoir invoquer en 1808 et 1809. Le directeur charmé déclarait que, sur les 250 tableaux, tous estimables, deux étaient

de premier ordre et 150 se prêteraient admirablement à la décoration des résidences impériales. Mais on était arrivé à l'automne de 1813, et les événemens se précipitaient; le temps fit défaut pour exposer les tableaux espagnols. Dès le mois de mai 1814, Louis XVIII en ordonnait la restitution.



Avec une indépendance de goût fort rare parmi ses contemporains, Denon appréciait les primitifs italiens : il pensait et il disait que leur présence au Louvre était nécessaire « afin de compléter la collection impériale, qui maintenant est bien la plus magnifique réunion de l'Europe, mais à qui cependant il manque encore cette partie érudite et historique qui constitue réellement un musée. » Lors de la réunion de la Toscane à l'Empire, il signalait la convenance d'annexer aussi au Musée Napoléon « quelques peintres de l'école florentine, les plus anciens de la restauration des arts en Europe. » Il redoubla d'instances quand fut prononcée la suppression des couvens de la Toscane, du duché de Parme et des États Romains, tout en protestant que son ambition saurait se borner : « Vous pouvez, monseigneur, compter sur ma discrétion. Je ne demanderai jamais des tableaux de peintres dont nous aurions déjà des productions. »

A sa demande sans nul doute, il reçut en 1811 une double mission en Italie. Il devait d'abord parcourir les champs de bataille de la première campagne qui avait fondé la gloire du général Bonaparte, pour en joindre les croquis à ceux des guerres impériales. Mais en même temps, il s'était fait charger par Montalivet, le ministre de l'Intérieur qui partageait et secondait ses désirs, de visiter les monastères supprimés, depuis la Ligurie jusqu'aux États Romains, « afin d'indiquer à Son Excellence les objets d'art à conserver, ceux à laisser à la disposition du culte et ceux à abandonner au domaine pour être vendus. » Il fit douze cents lieues, séjourna assez longtemps à Rome, revint émerveillé et ravi, comme après ses voyages à la suite du quartier général : « Si le Musée Napoléon, monseigneur, peut obtenir de Votre Excellence que les tableaux dont j'ai l'honneur de lui adresser l'état lui soient envoyés, il n'aura plus rien à désirer. Il se trouvera complété par cette partie his-

torique de l'art qui lui manquait, et il devra à votre administration une collection éminemment intéressante de la renaissance des arts en Italie, commençant au (*sic*) Cimabue et finissant à Raphaël... Si on ne saisit cette occasion, on ne pourra, vu la rareté des peintures sur bois des premiers maîtres, la retrouver... Je n'ai indiqué qu'un tableau de chaque peintre, et deux au plus. »

Denon se faisait illusion sur sa propre modération. Non seulement ses préoccupations artistiques étaient à l'antipode de celles de Canova, suppliant Napoléon de ne point dépouiller les églises de Florence de leurs tableaux et objets d'art, « qui sont un accompagnement nécessaire des ouvrages à fresque, lesquels ne peuvent être transportés ailleurs, » mais les fresques mêmes ne lui inspiraient pas un respect sans limites. Sans doute, à l'énoncé de la monstrueuse proposition de deux prétendus artistes, qui offraient d'enlever du Vatican et de transporter au Louvre la *Dispute du Saint-Sacrement* et l'*École d'Athènes*, le directeur du Musée s'exclamait tout indigné que ce serait là « le comble du vandalisme; » mais il ajoutait que l'enlèvement s'imposerait pour les fresques des couvens supprimés, notamment pour la charmante et profane décoration donnée par le Corrège au réfectoire des bénédictines de Parme; quatre ans auparavant, il avait reçu et probablement provoqué les ordres de Napoléon pour « faire enlever de l'église de la Trinité-du-Mont à Rome la fameuse fresque représentant la *Descente de Croix*, de Daniel de Volterre, l'une des plus célèbres productions des arts. » Au cours du voyage de 1811, il jeta son dévolu sur un certain nombre de tableaux de l'Académie des Beaux-Arts de Florence et de la Brera de Milan. Dans ce dernier musée, il nota cinq toiles de primitifs non représentés au Louvre, et en négocia l'échange contre un Rubens, un van Dyck et un Jordaens, « peintres coloristes qui sont essentiellement nécessaires à l'école de Milan; » comme les conservateurs milanais faisaient mine de regimber, Denon le prit de très haut : « Mais de quoi s'agit-il enfin! L'Empereur prend dans son musée de Brera cinq tableaux pour son musée de Paris. Dans ce dernier, il cherche à compléter la collection la plus étonnante qui ait jamais été faite, et due presque en totalité à ses victoires. Sa Majesté eût pu les prendre sans envoyer en compensation les trois beaux tableaux de l'école flamande. » Il gour-

mandait vertement aussi le chevalier degli Alessandri, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Florence, qui au Fra Filippo Lippi choisi par lui dans cette collection avait substitué un tableau très endommagé du même peintre : Denon faisait valoir cet argument inattendu, que, le Louvre étant à la veille d'acquérir un très beau Filippino Lippi, il serait inconvenant que le père fût moins avantageusement représenté que le fils.

Soit négligence dans l'emballage, soit vétusté des tableaux, le premier envoi de primitifs italiens, arrivé en août 1812, subit de sérieuses avaries : un Cosimo Roselli et surtout un Rafaelino del Garbo durent être considérés comme à peu près perdus. Denon multiplia les recommandations pratiques, et suggéra même de spécifier sur l'acte de voiture que le commissionnaire en roulage répondrait des dégâts à dire d'expert ; précaution ingénue de la part d'un aussi spirituel amateur, et qui fait penser au légendaire proconsul Mummius, prétendant exiger le remplacement des dépouilles artistiques de Corinthe.

Les arrivages d'Italie se succédèrent littéralement jusqu'à la chute de l'Empire. Les caisses étaient transportées par eau de la Spezia à Arles et Chalon-sur-Saône, d'où des chariots les amenaient à Paris. En novembre 1813, une voiture reçut un chargement si volumineux qu'elle ne put franchir les portes de Villeneuve-sur-Yonne, et dut contourner cette bourgade. Le 8 décembre 1813 encore, Denon faisait ordonnancer les frais de transport de « cinq caisses de tableaux de la primitive école d'Italie, expédiées de Florence. » Le *12 décembre 1813*, avec une raideur qui à cette date tient de l'inconscience ou de l'héroïsme, il réprimandait le baron Rœderer, fils du sénateur, préfet du département romain du Trasimène, sur sa nonchalance à mettre en route les dix-neuf caisses de tableaux « marqués à Pérouse, Foligno, Città di Castello et Todi. »

Ce convoi, le dernier qu'on attendît, ne quitta jamais l'Italie. Mais grâce à la largeur du goût ou plutôt à l'étendue de la curiosité artistique de Denon, grâce aussi au zèle passionné qu'il déployait dès qu'il s'agissait de son cher musée, le Louvre se trouvait en possession d'une collection de primitifs italiens fort importante, sinon tout à fait complète. Comme on dédaignait alors un art soi-disant barbare, presque tous ces tableaux échappèrent aux reprises de 1814 et 1815, et les acquisitions de Denon

constituent non seulement le noyau, mais la meilleure part de notre galerie actuelle de quattrocentistes.

***

La splendeur prodigieuse des collections du Louvre devait être aussi éphémère que la fortune de Napoléon. Les traités de 1814, qui réduisaient la France à peu près à son territoire de 1789, lui conservaient à la vérité ses conquêtes artistiques, et plus d'un officier des armées coalisées, plus d'un diplomate étranger, en parcourant les galeries où étaient entassées tant de merveilles, dut maudire à part lui la générosité des souverains alliés. De son côté, le gouvernement de la Restauration ne pouvait déguiser que ces trophées des guerres de la Révolution et de l'Empire lui étaient parfois indifférens, sinon importuns : la Vénus de Médicis et l'Apollon du Belvédère ne lui tenaient guère plus au cœur que les départemens de Jemmapes, Montenotte ou Marengo. Quand le coup de folie du retour de l'île d'Elbe eut déchaîné une seconde invasion plus haineuse et plus rapace, les revendications s'élevèrent impérieuses, bientôt brutales. Après un semblant de discussion, les ministres de Louis XVIII s'inclinèrent : ils admirent même les reprises de la cour de Rome, quoique les cessions de Tolentino, consenties par traité, fussent venues en déduction d'une indemnité pécuniaire. Pour avoir protesté trop vivement, Denon fut mis à la retraite et le secrétaire Lavallée frappé de révocation. Il convenait de rappeler tout au moins ce sombre épilogue d'une magique et étincelante féerie.

DE LANZAC DE LABORIE.

LA FEMME

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII[e] SIÈCLE

LA FEMME DANS LA FAMILLE (1)

II

Dans la psychologie de la vie conjugale que nous essayons d'esquisser, nous avons pu isoler deux choses, la cohabitation sans laquelle elle n'existerait pas, la fidélité à défaut de laquelle elle peut sans doute subsister mais dont la violation, trop souvent, trop outrageusement répétée, arrive, par la méconnaissance du premier de ses devoirs, à en relâcher, à en rompre le lien moral, à ne plus laisser au foyer que des cendres peu à peu refroidies. Mais il y a dans la vie des époux, est-il besoin de le dire, bien autre chose encore que l'existence sous le même toit, que le dualisme dans l'affection, il y a un échange de sentimens, de devoirs et d'efforts dont la complexité défie l'analyse. Ce n'est que dans son ensemble qu'on peut étudier cette collaboration pour arriver à une impression générale de l'association morale qu'elle établit. On réussirait peut-être, malgré la variété qui distinguait nécessairement les intérieurs de nos ancêtres de la première moitié du XVII[e] siècle, à se rapprocher de cette impression en présentant plusieurs types de ces existences à deux fondues dans une unité composite. Dans les tableaux d'intérieur que nous allons mettre sous les yeux de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

nos lecteurs il ne sera question ni de la maternité ni de l'administration domestique. Nous avons fait comprendre dès le début que nous réserverions une place à part à la mère et à la maîtresse de maison. Nous reviendrons pour elles à la méthode analytique que nous ne délaissons en ce moment qu'à cause de l'indivisibilité qui existe dans les relations morales des époux.

Catherine de Meurdrac avait repoussé les partis que son père lui avait proposés et ne s'était réconciliée avec l'idée du mariage que le jour où M. de la Guette lui déclara directement ses sentimens et ses vœux. L'aimant bien vite autant qu'elle en était aimée, elle fut assez hardie pour l'épouser clandestinement de l'aveu de sa mère et contrairement à la volonté de son père; mais elle unissait à cet esprit d'indépendance un assez grand respect de l'autorité paternelle et assez d'ingénuité pour se faire promettre par son futur de la traiter comme une sœur jusqu'au jour où le mariage aurait acquis par le consentement du père toute sa validité. Il fallut, pour qu'il fût consommé, que le protecteur de M. de la Guette, le duc d'Angoulême, fit comprendre la nécessité de le rendre par là indissoluble au moment où il se chargeait de l'annoncer à M. de Meurdrac et d'obtenir sa ratification. Catherine a cru pouvoir suivre le mouvement de son cœur sans s'arrêter devant une résistance que celui-là même qui la lui oppose déclare aussi peu motivée qu'invincible; mais, en même temps qu'elle se montre pour sa mère, qui a donné raison à sa conduite, une fille excellente, elle reste inconsolable d'encourir encore, malgré l'intervention du duc d'Angoulême, la désapprobation de son père, la privation de le voir. Cela ne l'empêche pas de remplir les devoirs de la vie conjugale et d'en goûter les joies avec une droite et cordiale simplicité, avec une bonne humeur qui semblent avoir été les traits dominans de sa nature. Quand le mari est là, on est tous les jours à cheval pour chasser et pour rendre visite à la noblesse du voisinage. Est-il en campagne, les distractions sont plus rares. L'entrain un peu viril, que l'on remarque chez Mme de la Guette comme chez beaucoup de ses pareilles de la noblesse campagnarde, la rend pourtant empressée à s'associer aux parties de plaisir dont l'occasion se présente. C'est ainsi que, pendant une des absences de son mari, elle s'habille en homme, monte à cheval avec M. de Vibrac et va courre le cerf dans le parc pour gagner de l'appétit. Le soir ce sont des momons, des

gentilshommes en masque qui viennent la surprendre et elle n'a pas encore quitté ses habits masculins quand elle les reçoit. On se met à jouer, puis les visiteurs ôtent leurs masques. On fait collation et les momons vont faire carême prenant avec leurs femmes « comme c'est la coutume en France. » M. de Vibrac et les autres invités de Mme de la Guette se mettent à table. Quand on a desservi, « on danse aux chansons, » c'est-à-dire sur une chanson que chacun chante à son tour, et c'est la maîtresse de la maison qui chante la sienne la première. Ici se produit un coup de théâtre. Arrive le mari qu'on croyait en Flandre ou sur le Rhin et qui a fait plus de deux cents lieues pour venir. La bonne chère recommence, on régale le bienvenu de grillades, de capilotades, de vins exquis, on porte force santés. Quand les époux sont restés seuls, « que de caresses de part et d'autre ! » nous dit Mme de la Guette qui saisit l'occasion de faire à ce sujet une profession de foi : « Je ne biaise point ici, car une femme ne saurait trop aimer son mari... je ne fais pas beaucoup de cas de celles qui font les sucrées parce qu'elles sont très sujettes à caution... » Le mari, qui certainement a profité de cette façon de penser, se souvient qu'il est père, il va voir son enfant qui est en nourrice à une lieue de là. Sa femme lui en donnera dix, cinq garçons et cinq filles. Quand il partira pour la campagne de Catalogne en 1648, il emmènera l'un de ses fils âgé de neuf ou dix ans, en qualité de cornette. Chargé par le prince de Condé, peu de temps avant la bataille de Nordlingen, en 1645, de porter une dépêche, il trouvait le moyen de s'arrêter chez lui le temps de faire manger les chevaux de poste pour embrasser Catherine. Son apparition inattendue causa à celle-ci une telle émotion qu'elle fut, nous dit-elle, trois mois entiers sans pouvoir dormir. Attachement respectueux aux parens, bien qu'il n'aille pas jusqu'à sacrifier une inclination raisonnable à une autorité arbitraire, abandon chaste et pourtant sans réserve à l'époux que le cœur a choisi, maternité féconde et courageuse qui n'essaie pas de soustraire un fils aux dangers auxquels le père va l'associer, entrain et bonne humeur dans les relations sociales, n'y a-t-il pas là tout ce qu'il faut pour nous rendre sympathique Mme de la Guette et son ménage et avec lui tous ceux des gentilshommes campagnards qui ressemblaient au sien?

De Mme de la Guette et de son intérieur on peut rapprocher

Mme de Cavoie et son intérieur. « Jamais femme n'a plus aimé son mari, » nous dit Tallemant, qui a prouvé par le vivant médaillon qu'il a fait d'elle et de lui que sa maligne complaisance à accueillir les commérages ne l'empêchait pas de voir le bien et de se plaire à le dire. Cavoie, qui aimait la jolie veuve à laquelle il donna son nom, la conquit d'un coup par une preuve d'amour bien significative. A la veille de se battre en duel, il fit un testament par lequel il l'instituait sa légataire universelle, en avertit une amie commune et supplia celle-ci de lui déclarer, s'il était tué, qu'il mourait son serviteur. La chose divulguée, on cherche Cavoie. Il était sorti sain et sauf et en vainqueur de cette rencontre. Celle qu'il aimait fut si touchée qu'elle l'épousa. Quand le service de son mari, qui était capitaine de la compagnie des mousquetaires de Richelieu, le tenait loin d'elle, elle avait toujours une lettre à donner pour lui à la première personne qui allait rejoindre la Cour et, cette lettre remise, elle en écrivait une autre et quelquefois une troisième. Elle ne se consola jamais de sa mort. Grâce à la protection du cardinal, elle put, quoique chargée d'une douzaine d'enfans, vivre honorablement. Tallemant ne nous introduit pas, à proprement parler, dans son ménage. Il nous permet toutefois de nous le représenter comme pénétré d'une chaude et cordiale affection, pas façonnière, bien gaillarde au contraire comme le prouvent les mots et les manières que rapporte l'indiscret chroniqueur et qui faisaient d'elle, pour la verdeur et la liberté des uns et des autres, une émule de Mme Pilou et de Mme Cornuel. Mme de la Guette, qui n'aimait pas les femmes « sucrées, » aurait aimé Mme de Cavoie.

C'est aussi parmi les unions fondées sur une intimité cordiale et sans complication sentimentale qu'il faut ranger celle de Madeleine d'Accosta et d'Antoine Brun, diplomate et magistrat au service de l'Espagne, qui nous appartient en qualité de Franc-Comtois. Pour se faire une pareille idée de leur intérieur, il suffirait de la lettre que, de Ratisbonne où il représentait l'Espagne à la Diète de 1641, Antoine Brun adressait à sa femme. Après l'avoir louée de la générosité qui lui fait accepter de pénibles séparations et préférer ainsi le devoir et l'ambition à leur bonheur domestique, il lui déclare qu'il ne peut, quant à lui, les supporter plus longtemps et qu'il est résolu à l'emmener à l'avenir dans ses missions diplomatiques et, dès à présent, à

la faire venir à Ratisbonne si la Diète se prolonge. Puis passant, pour lui dire adieu, au tutoiement et à la tendre familiarité à laquelle sa correspondante était habituée : « Adieu, chère Madelon, écrit-il, montre-toi aussi vaillante à mettre au monde ton enfant que Thérèse à enfanter ses dents, je la baise bien fort, la petite donzelle avec son polisson de frère, et mille fois la dame Ninon, de qui je suis parfaitement le très affectionné mari. »

Les relations conjugales du vicomte de Pompadour et de Marie Fabri ne paraissent pas avoir été très différentes de celles qui unissaient Antoine Brun et Madeleine d'Accosta. Le ton de leur correspondance révèle chez tous deux une tendresse très vive et très familière, une impatience très grande de se revoir quand ils sont séparés ; chez Marie Fabri, un dévouement actif aux intérêts communs, le vif désir d'éviter au vicomte des soucis d'argent, de le voir satisfaire sans scrupule ses fantaisies. Leur union avait associé un grand seigneur imprévoyant et prodigue comme il y en avait beaucoup en ce temps-là et la fille d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui de ses origines tenait le goût de l'ordre. Tallemant représente Mme de Pompadour comme se compromettant jusqu'au scandale avec des subalternes de sa maison et des gens du dehors. Nous n'avons rien découvert qui justifie l'imputation du célèbre anecdotier et M. Clement-Simon qui a eu sous les yeux « les volumineuses correspondances, les papiers de famille » des Pompadour, n'y a rien trouvé non plus de nature à l'accréditer. Le seul document relatif à la conduite de Marie Fabri est une lettre de Pompadour à sa femme au sujet d'une missive galante à elle adressée. Cette lettre pourrait tout au plus la rendre suspecte d'un peu de coquetterie et les termes dans lesquels elle est conçue ne permettent pas, bien au contraire, de voir dans Pompadour un mari complaisant.

Si ce n'est pas par l'abandon que se distinguaient les intérieurs protestans, c'était par une gravité, voire une austérité qui laissaient apparaître et comme jaillir à l'occasion une affection profonde. Tel fut, par exemple, le caractère de celui de Du Plessis-Mornay et de Charlotte Arbaleste, de celui du maréchal de La Force. Ce dernier mérite de nous arrêter quelques instans. On connaît le maréchal de La Force. Soldat heureux, n'ayant compté à la guerre que des succès, popularisé par sa bonhomie, par ses longs états de services prolongés jusqu'au

delà de quatre-vingts ans, sévère dans ses mœurs, Nompar de Caumont fut aussi un époux modèle. Sa première femme, Charlotte de Gontaut qui lui donna douze enfans, le suivait dans ses campagnes avec sa bru, dont le mari, le marquis de La Force, partageait les fatigues et les dangers de son père le maréchal. La femme de son petit-fils, le marquis de Boisse, se joignait à elles et toutes trois soignaient les blessés et veillaient à la bonne tenue des hôpitaux. Ce fut dans une de ses campagnes, à Metz, que mourut, en 1635, à soixante-quatorze ans, après cinquante-huit ans de mariage, Charlotte de Gontaut. Les lettres que le vieux maréchal écrivit à cette occasion témoignent d'une façon aussi touchante que discrète de sa douleur et de sa piété. Il faut tout dire. Ce patriarche, nourri de la Bible, se flattant peut-être de partager le privilège de la verdeur comme de la longévité de ceux dont les livres saints lui racontaient l'histoire, ne sut pas se contenter des consolations, des affections que lui réservait, pour finir dignement ses jours, sa nombreuse postérité. Il épousa, à quatre-vingt-deux ans, malgré l'opposition de ses enfans, une fille de Du Plessis-Mornay, veuve de M. de la Tabarière. Exemple qui décida bien des vieilles gens encore hésitans à faire des mariages non moins ridicules. Veuf de nouveau, après avoir rendu sa seconde femme aussi heureuse que la première, que faire ? Depuis qu'il avait atteint l'âge de quatre-vingt-six ans, il ne pouvait plus courre le cerf ; d'autre part, il n'avait plus de charge et ne voulait pas en solliciter de la nouvelle Cour. C'était sous Mazarin. Il ne se vit pas d'autre ressource que de se créer un troisième intérieur. Il épousa à quatre-vingt-neuf ans la veuve de Langherac, l'ancien ambassadeur des Provinces-Unies en France.

A côté des intérieurs protestans il faut mettre ceux où les époux étaient de religion différente. Les mariages mixtes, nous l'avons dit ailleurs, étaient fréquens. Malgré les engagemens pris devant l'Église et les consistoires au moment du mariage, chacun des conjoints cherchait souvent à élever les enfans dans sa religion. Le 11 avril 1610, Louis Paris, sieur de la Haie, faisait baptiser au temple, malgré sa femme, son fils nouveau-né. Le 22 avril, l'enfant était, par les soins de sa mère, présenté à l'église. Le 14 octobre 1647, Jeanne de Ségur profitait, pour faire ondoyer sa petite fille, de l'absence de son mari, Alain Filhiol, sieur de Paranchier, qui, contrairement à sa pro-

messe de faire instruire ses enfans dans la religion catholique, avait fait entrer par le baptême ceux qu'il avait déjà dans la communion protestante. La paix du ménage était encore plus difficile à conserver quand l'un des conjoints abandonnait la religion qui leur était commune. Si Sam. Robert et sa femme firent, comme on l'a vu, mauvais ménage, ce fut beaucoup à cause du désir de celle-ci de se convertir au catholicisme. Bien peu de femmes surent s'y prendre comme M[lle] de Neuvillars qui, convertie elle aussi après son mariage, réussit, à force de réserve, de tact, de déférence et de vertus, en pratiquant ses dévotions en secret, en ne parlant presque jamais à son mari de religion, à obtenir de lui pour ses nouvelles croyances une tolérance qui alla jusqu'à permettre que ses fils fussent élevés dans l'orthodoxie sous la direction de Pères Jésuites.

Sortons de ce milieu exceptionnel où les dissidences religieuses s'ajoutaient à tous les risques qui menacent le bonheur domestique, pour rentrer dans la vie commune, dans ce que cette vie commune a de plus ordinaire. C'est, en effet, parce qu'il ressemble beaucoup aux autres ménages de commerçans marseillais que leurs intérêts dans le Levant éloignaient de leur foyer, que nous nous arrêterons un instant devant celui de Jeanne Reynette et de Benoît Ferrenc. Jeanne entretient son mari de ses affaires, se plaint de son silence, se montre touchée des nouvelles qu'elle reçoit, prie beaucoup pour lui, fait dire des messes pour son retour, lui envoie du linge. Malgré la sobriété de l'expression, on sent dans sa correspondance une affection vraie, on devine une vie attristée par l'absence.

Le moment serait venu, semble-t-il, de placer dans leur cadre matériel les figures dont nous aurions voulu faire les types de couples conjugaux appartenant à des milieux différens; mais ce que nous aurions à dire de l'harmonie entre la vie morale des époux et la distribution des intérieurs sera, croyons-nous, mieux placé ailleurs. Nous nous bornerons ici à quelques observations.

Le ménage des petits et même des moyens commerçans et artisans se contentait d'une installation étroite et sommaire. Charles Dieu, maître passementier à Troyes, couchait avec sa femme dans une chambre haute, où se trouvaient deux autres lits pour leurs sept enfans et où l'on faisait aussi la cuisine. Au rebours de cette promiscuité qui, en tant qu'elle consistait à faire coucher ensemble les enfans du même sexe, a encouru la

censure de saint François de Sales, dans les ménages de la haute société on faisait habituellement lit à part et même chambre à part. L'importance morale et sociale du lit conjugal se manifestait par la façon dont il était isolé et abrité contre les intempéries et les indiscrets et en même temps abordable aux visiteurs. Souvent il était apporté en mariage par la fiancée, souvent la garniture, — rideaux, pentes, cantonnières, couverture de parade, etc., — était l'œuvre de ses mains. C'est sur le lit nuptial que la nouvelle mariée en grande toilette recevait, le lendemain des noces, les visites de félicitations. Ce n'est pas la seule circonstance où les visiteurs trouvassent la femme sur son lit. On pourrait donc ne voir dans les réceptions de la nouvelle mariée qu'un usage sans signification morale et sociale, à peine digne d'être relevé. Il faut y voir autre chose. Il y avait là un exemple de plus de la publicité dont étaient entourés les actes intimes de la vie domestique. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit ailleurs de celle des noces (1). Celle des couches, la toilette de l'accouchée, les visites qu'on lui fait et où s'échangent des commérages comme ceux dont l'auteur des *Caquets de l'accouchée* s'est fait l'écho, sont présentées par l'avocat Ant. Arnauld comme une façon pour la mère de famille de rendre tout le monde témoin d'une fécondité dont elle doit être fière par opposition à la maternité inavouable et clandestine de la concubine. Le mariage était consommé. Les amis, les connaissances venaient en prendre acte et en féliciter la mariée de la veille. Le temps n'est pas encore arrivé où les nouveaux époux se déroberont par l'absence aux embarras de leur nouvelle situation. C'est qu'on n'est pas sensible à ces embarras. On le sera à la fin du siècle. L'usage que nous signalons indignera La Bruyère. Mme de Sévigné nous le présentera comme n'étant plus pratiqué que par les paysans. Dans la première moitié de ce même siècle on trouvait encore naturel de faire assister le public aux événemens qui intéressaient la famille. La première des familles françaises, celle qui donne l'exemple aux autres, la famille royale, ne devait-elle pas, parce qu'elle était celle de tout le monde, vivre aussi, plus qu'aucune autre, sous les yeux de tout le monde (2)?

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1911.

(2) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'autorité avec laquelle M. Funck-Brentano a mis en lumière et en action ce caractère fondamental de la Monarchie française. Voyez son livre *Le Roi* (Hachette).

En abordant les rapports de la mère et des enfans nous ne délaissons qu'en apparence ceux des époux. Les uns et les autres ont une intime corrélation.

Si, pendant la durée de l'union conjugale, la puissance paternelle masque et semble absorber l'autorité maternelle, celle-ci n'en est qu'éclipsée, elle subsiste en droit et s'exerce en fait, soit concurremment, soit toute seule en cas d'absence ou d'incapacité du mari. Le consentement de la mère était nécessaire aussi bien que celui du père pour la validité du mariage des enfans, de leur entrée en religion. En cas de désaccord, c'était, il est vrai, la volonté du père qui l'emportait, mais il arrivait aussi que les tribunaux donnassent la préférence à celle de la mère. En matière d'éducation, c'était elle qui avait la haute main, surtout quand il s'agissait de la première éducation et de celle des filles, et le père la lui abandonnait pour s'en tenir au rôle le plus souvent platonique de surveillant et d'arbitre. L'éducation faisait partie du régime intérieur de la famille. Or ce régime relevait de la femme, comme les occupations professionnelles regardaient le mari. Le mariage ne mettait pas fin à l'autorité morale de la mère. Jeanne du Laurens acceptait docilement les admonestations et les sermons maternels auxquels elle avait été habituée quand elle était jeune fille. La rudesse avec laquelle Marie Buatier gourmande sa fille au sujet de ses imprudences pendant sa grossesse, indique qu'elle n'avait rien perdu de ses droits. Il y avait, on le comprend, des circonstances où la mère pouvait être privée de l'éducation, soit qu'elle fût incapable de la diriger, soit qu'elle s'en rendît indigne ou qu'appartenant à la religion prétendue réformée, tandis que le père était catholique, la justice la lui retirât pour que les enfans fussent élevés dans l'orthodoxie. C'est au père, en sens inverse, quand il sera mal sentant de la foi, qu'on enlèvera les enfans. Catherine Arnauld, plaidant en séparation de corps contre son mari, Jean Lemaistre, obtint la garde et l'éducation de ses cinq fils, parce que leur père, au cours du procès, s'était déclaré protestant. Cette intervention de la justice ne se produisait guère qu'en l'absence d'arrangemens réglant la confession que devaient suivre les enfans.

La mort du père ne pouvait qu'accroître l'autorité maternelle. Celle que la veuve en acquérait n'était pas toujours pourtant pleine et entière. La volonté du défunt, la coutume elle-

même lui imposaient parfois des limites. Ni celle qui s'applique à la personne ni celle qui s'applique aux biens ne s'exerçait toujours sans contrôle et sans partage. Bien que la jurisprudence se montrât, pour l'éducation, favorable aux droits de la mère et exigeât, pour qu'elle en fût privée, des causes graves, les dispositions prises à ce sujet par le père défunt prévalaient sur ces droits, et la coutume de Bretagne attribuait même le règlement de la question au conseil de famille. Pour le mariage, la volonté de la mère était bien plus souvent soumise à l'avis du tuteur et des plus proches parens. Au milieu du XVII[e] siècle, le tuteur de Marie de Peschart fit opposition au mariage de sa pupille qui avait été fiancée par sa mère à un cadet de la maison de Maillé et, comme on avait passé outre, le fit annuler. En Normandie, le mariage dépendait beaucoup moins de la mère ou du tuteur que d'un conseil de famille formé de six parens de chaque ligne. Le pouvoir de la mère sur les biens était à plus forte raison soumis à certaines restrictions, mais elle n'en était pas moins presque toujours tutrice testamentaire, légitime ou dative.

L'autorité de la mère survivante échappait à ces limitations légales quand le mari défunt, éclairé sur les vertus et la capacité de la mère par celles qu'il avait reconnues dans l'épouse, avait réglé de la façon la plus honorable et la plus avantageuse pour elle les rapports qui devaient exister entre sa veuve et ses enfans. Or cela arrivait communément et dans les pays de coutume et dans les pays de droit écrit. On voit beaucoup de pères de famille instituer leur femme survivante héritière universelle, avec dispense d'inventaire et de reddition de compte, lui laisser toute leur autorité sur leurs enfans, en faire le chef de l'hoirie dans ce qu'elle a à la fois de moral et de matériel. Les enfans n'étaient inscrits alors sur le testament qu'à titre de légataires. Tantôt cette hérédité comprend la pleine propriété qui est alors grevée de substitution au profit d'un ou de plusieurs des enfans, tantôt elle ne comprend que l'usufruit, soit jusqu'à la mort de l'héritière, soit jusqu'à la majorité de vingt-cinq ans des enfans, dont l'entretien et l'éducation sont, jusqu'à ce qu'ils l'aient atteinte, mis à sa charge. Le choix de l'enfant à qui passera le patrimoine, la liberté de prendre des dispositions qui tiendront compte des mérites de chacun lui sont quelquefois réservés. Ce règlement de biens, dans ce qu'il a d'essentiel et sous sa forme la plus usitée de succession usufructuaire, répondait si bien

aux sentimens et aux habitudes que, dans les coutumes d'Orléanais, de Touraine, d'Anjou et du Maine, il était de droit pour les successions *ab intestat* et qu'un avocat pouvait dans un factum en parler en ces termes : «... Il n'y a point de cas plus favorable et commun en droit que celui d'un mari qui laisse à sa femme non pas simplement l'administration ou même l'usufruit entier de tous ses biens, mais, qui plus est, le pouvoir d'en laisser la propriété à l'un des enfans que bon lui semblera, dont il a même été jugé en ce cas, par arrêt solennel rendu en l'audience de la grande chambre le 7 juillet 1642, qu'elle n'était pas privée par un second mariage. » Ces dispositions testamentaires donnaient naissance à une indivision fondée, non seulement sur l'autorité et les devoirs de la mère, mais généralement aussi sur la solidarité des enfans, dont les cadets étaient confiés aux soins, placés sous le patronage de l'aîné.

On aperçoit tout de suite la forte constitution qu'un pareil régime successoral révèle dans la famille et qu'il lui assure, la confiance qu'il atteste chez le mari à l'égard de la femme, l'indépendance, le pouvoir et la dignité qu'il conférait à la mère. On en voudrait à Montaigne d'avoir méconnu la portée et la moralité sociale de ce mode de transmission héréditaire si au moraliste qui a visé à atteindre, sous ses multiples diversités, sous ses costumes de Grec, de Romain, de civilisé et de sauvage, l'homme en soi, il était légitime de demander de se préoccuper, tout comme un Montesquieu ou un Bonald, de l'adaptation de l'individu à la plus grande prospérité des sociétés. Montaigne nous apprend qu'il n'a pu voir sans scandale un officier de la Couronne, futur héritier de 50 000 écus de rente, mourir à cinquante ans dans la gêne, laissant une mère en possession, à l'âge de la décrépitude, de l'immense fortune de son mari. Ce délicieux compilateur de faits divers ne s'est pas demandé si ce n'était pas par sa faute que ce personnage, si bien placé pour s'assurer de larges moyens d'existence, était resté accablé de dettes. Et il prend occasion de ce cas particulier, qui serait peu concluant, même s'il était mieux circonstancié, pour nous donner ses vues sur la question. Ce qui lui paraît le plus raisonnable, c'est de laisser l'administration des biens à la mère tant que les enfans sont mineurs, surtout de ne pas la placer dans leur dépendance, de l'avantager plutôt à leur préjudice, particulièrement au préjudice des enfans mâles, parce que la gêne serait plus

pénible pour elle que pour eux. Enfin il n'approuve pas qu'on s'en remette à elle du choix de l'enfant auquel sera attribué l'héritage. Ce choix, à ses yeux, ne peut être dicté que par le caprice.

Beaucoup de femmes jouissaient ainsi de la considération et des avantages matériels attachés à l'espèce de survivance par laquelle le défunt avait voulu se continuer lui-même dans leur personne et, ce que l'on aurait peine à croire si le fait n'était établi par l'arrêt solennel que nous mentionnions tout à l'heure, un second mariage ne les leur faisait pas toujours perdre. Parmi celles qui contractaient de nouvelles unions, il y en avait qui n'attendaient pas, pour le faire, l'expiration du délai légal, c'est-à-dire de l'an vidual. L'Église et la loi civile manifestaient bien leur désapprobation des secondes noces, la première en leur refusant sa bénédiction, la seconde en frappant la femme de certaines peines, surtout de certaines incapacités; mais en cette matière la jurisprudence, toujours obligée de compter avec les mœurs, tendait à l'indulgence et l'arrêt que nous venons de signaler montre jusqu'où elle la poussait. En Provence, les secondes noces, même celles qui étaient célébrées prématurément, n'entraînaient que l'application des garanties justifiées par l'intérêt des enfans du premier lit. Le monde n'était pas plus sévère, mais le vulgaire ne voulait pas renoncer au droit de s'amuser aux dépens de ceux et de celles qui se laissaient tenter par le convol. Aussi n'était-il pas facile, bien que l'Église et l'autorité civile, dans leur souci un peu chagrin de la décence publique, s'y employassent de concert, de lui faire perdre l'habitude des charivaris qui, sous le nom d'*ouvoulé*, de *pelote*, de *chevet*, etc., étaient souvent rachetés par des droits en nature auxquels les intéressés ne tenaient pas moins.

Sans être rare, la fidélité d'outre-tombe l'était asez pour attirer l'estime et presque l'admiration. Dans son livre de raison, un avocat au présidial de Soissons, Claude du Tour, parlant de son père qui venait de mourir le 3 mai 1648 âgé de soixante-sept ans, remarque qu'il est resté veuf jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de vingt-quatre ans, par fidélité à la mémoire de sa femme et par affection pour le fils unique qu'elle lui avait laissé. Montaigne présente Mme d'Estissac, à cause de sa longue viduité, des nombreux et brillans partis qu'elle avait refusés, de sa gestion épineuse et habile des intérêts de ses enfans, de

l'impulsion qu'elle a donnée à leur fortune, comme le modèle des mères de son temps.

Que devenaient les rapports de la mère et des enfans quand la veuve, au lieu de perpétuer l'autorité et comme la personne du défunt, lui donnait un successeur? Malgré les variations de la législation et de la jurisprudence, qui allait jusqu'à conserver à la veuve remariée la situation morale et pécuniaire que le mari défunt lui avait constituée, nous croyons pouvoir dire qu'en matière d'éducation le droit de la mère était si bien compris et si bien accepté que le convol ne suffisait pas pour le lui faire perdre, il y fallait des circonstances graves, une suspicion légitime, il fallait qu'elle en mésusât, qu'elle s'en rendît indigne par son inconduite, par de mauvais traitemens. Il en était de même pour la tutelle, bien qu'à cet égard il n'y eût pas non plus uniformité. Ici, elle en était déchue de plein droit; là, elle ne lui était retirée que par le conseil de famille qui ne pouvait le faire que pour de sérieux motifs. En Bourgogne, la femme noble baillistre qui se remariait conservait le bail, et par analogie un arrêt du parlement de Dijon du 4 avril 1588 avait étendu cette disposition de la coutume à la tutelle roturière.

L'édit de juillet 1560, connu sous le nom d'édit des secondes noces, protégeait les enfans d'un premier lit contre les libéralités excessives que la femme aurait faites à leurs dépens à son nouveau mari. Elle ne pouvait disposer de ses meubles, de ses acquêts et de ses propres en faveur de celui-ci que dans la proportion d'une part d'enfant, si les parts étaient égales et, en cas d'inégalité, que jusqu'à concurrence de la part de l'enfant moins prenant.

On ne peut parler des rapports d'intérêt entre la mère et les enfans sans dire un mot des droits de celle-là sur la succession de ceux-ci. Dans la législation coutumière comme dans celle qui suivait la tradition romaine, la mère succédait à ses enfans concurremment avec les collatéraux les plus proches ou préférablement à eux. Mais la première de ces législations tenait compte, dans le règlement de cette succession, de la nature et de l'origine des biens, et appliquait le principe *Propres ne remontent*, qui était, sous une forme moins claire, celui qu'exprimait plus explicitement le brocard : *Paterna paternis, materna maternis*. Ces deux adages signifiaient que les biens dévolus au *de cujus* par succession ou donation ne pouvaient, dans la

succession *ab intestat*, passer à un héritier qui n'appartenait pas à la ligne d'où ils étaient provenus. Le droit écrit ignorait ces distinctions que toutes les coutumes elles-mêmes ne faisaient pas et suivait, pour ces successions, la novelle 118 de Justinien. Dans la région qui lui était soumise, les ascendans et les collatéraux qui représentaient la ligne paternelle, qui portaient le nom et les armes de la maison, se trouvaient évincés de biens qui, au lieu de soutenir le rang et l'éclat de cette maison, pouvaient être portés par la veuve dans une maison étrangère. Ce fut principalement de la noblesse de Guyenne, de Languedoc, de Provence et de Dauphiné, que partirent les réclamations qui obtinrent du gouvernement de Charles IX un édit destiné à assurer la conservation de l'aristocratie méridionale en étendant aux bassins du Rhône et de la Garonne la distinction des biens qui était propre à la région coutumière. Cet édit rendu à Saint-Maur en mai 1567, et vulgairement connu sous le nom d'*Édit des mères*, réserva les propres paternels de la succession des enfans à la ligne d'où ils tiraient leur origine en même temps qu'il attribuait à la mère l'usufruit de la moitié de ces biens. Mais l'édit n'intéressait qu'une minorité aristocratique et était contraire aux habitudes de la grande majorité de la population méridionale, à l'esprit égalitaire d'un pays qui ne connaissait pas le droit d'aînesse, au respect qui s'y associait pour la mère survivante à la persistance de la *patria potestas*. Voilà sans doute pourquoi il n'avait pas encore, en 1629, reçu d'application dans les ressorts des parlemens de Toulouse, de Bordeaux, d'Aix et de Grenoble, c'est-à-dire dans la plus grande partie des pays pour lesquels il avait été fait. Le code Michau, qui le sanctionna, n'était pas propre à lui donner une efficacité qui lui manqua à lui-même et il est probable que, lorsqu'il fut abrogé en 1729, il n'avait plus depuis longtemps qu'une existence nominale.

La situation dont héritaient beaucoup de veuves donne l'idée la plus favorable des unions que la mort du mari était venue dissoudre. Rien ne peut attester davantage l'affection et la confiance que l'épouse et la mère avaient su obtenir de celui qu'elles venaient de perdre. L'idée que nous cherchons à nous faire de la vie conjugale dans la période réparatrice que nous étudions, en est singulièrement relevée, et il faut avouer qu'elle en avait besoin, après les exemples de mauvais ménages que la

chronique scandaleuse et les archives judiciaires nous avaient fournis. Cette affection, cette confiance, les femmes les durent beaucoup à leurs mérites de ménagères, de maîtresses de maison, de gérantes du patrimoine commun, d'auxiliaires de la carrière du chef nominal de l'association domestique. C'est sous cet aspect qu'il nous reste à les envisager.

Il y a un principe qui domine le partage des attributions dans la vie des conjoints. Il vient de loin, puisque Aristote y a attaché son nom (*Pol.* III, II, 10) et c'est sous son empire que s'est constituée pendant longtemps leur collaboration. C'est celui qui attribue à l'époux la mission d'acquérir, à l'épouse celle de conserver. C'est par suite de cette conception que les biens acquis par elle après son mariage étaient présumés provenir de l'industrie du mari et qu'il incombait à sa compagne de faire la preuve, si cela était contesté, que l'acquisition lui en était due. Parmi les services qu'elle rendra aux intérêts communs, c'est d'abord les plus humbles, ceux de la ménagère qui vont nous occuper.

Nous avons établi, quand nous avons parlé de l'éducation (1), qu'après la formation morale et chrétienne qui en était le premier objet et dont ils ne séparaient pas les bienséances en rapport avec la condition sociale de la jeune fille, il n'y avait pas, pour nos ancêtres de la première moitié du XVII[e] siècle, de partie plus importante dans la pédagogie féminine que les connaissances ménagères. C'était à quoi s'appliquait tout d'abord la sollicitude maternelle. Catherine de Meurdrac, que nos lecteurs, nous l'espérons, n'ont pas oubliée, était à peine sortie de la première enfance que sa mère lui donnait de petites tâches à remplir dans la maison et lui faisait rendre compte de la façon dont elle s'en était acquittée, et la fillette ne semble pas, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, s'être occupée d'autre chose. M[me] de Brézal ne s'y prenait pas autrement que la mère de Catherine. Seulement ce n'était pas à des enfans qu'elle avait affaire, c'était à des jeunes filles, et ces jeunes filles elle n'en était pas la mère. Restée veuve à vingt-deux ans avec un seul enfant et décidée à ne pas se remarier, elle avait vendu son écurie et son équipage de chasse et employé le produit de la

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1909.

vente à assurer des moyens d'existence à des vieillards des deux sexes. Elle vivait entourée de cinq ou six demoiselles de qualité à qui elle enseignait l'économie domestique en assignant à chacune une besogne hebdomadaire et en l'interrogeant sur la manière dont elle s'en était tirée. Comme il s'agissait de grandes filles, ces exercices pratiques étaient naturellement plus difficiles que ceux qui avaient appris à Catherine et à ses contemporaines le *b a ba* du ménage. On ne s'étonnera pas que la petite école ménagère de Mme de Brézal fut assiégée de postulantes, surtout quand on saura qu'on y apprenait aussi les arts d'agrément et que, tout en étant réglée comme un couvent, on y recevait la bonne compagnie, on y donnait des *sauteries* et d'autres distractions. Élevée à la campagne par un oncle désireux de faire éclore chez elle les heureuses semences que sa mère y avait déposées, Madeleine de Scudéry apprit toute seule la cuisine, l'économie rurale et horticole, un peu de médecine, l'art de composer des remèdes, de distiller des parfums, des produits utiles et agréables. Vivès, dans son *De institutione feminæ christianæ*, recommande à la maîtresse de maison d'avoir une petite pharmacie domestique, et il est probable que plusieurs fabriquaient elles-mêmes les drogues dont elle se composait. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des habitudes pratiques que l'on donnait à la jeune fille. Ce serait nous répéter. Nous nous contenterons de rappeler que Mme Acarie et Françoise de Chantal les firent entrer dans l'éducation de leurs filles et de signaler l'expérience qui en était souvent le résultat précoce. La sœur de Pascal, Gilberte, qui devint Mme Périer, n'avait pas encore quinze ans qu'elle tenait la maison de son père, qui était veuf. A seize, Claude du Chatel, qui épousa plus tard Gouyon de la Moussaye, était capable aussi d'en tenir une. Dans les établissemens d'enseignement public destinés au peuple, c'était moins l'enseignement ménager que l'enseignement professionnel qu'on avait en vue. Chez les Ursulines et chez les Augustines qui, avec les Visitandines, firent l'éducation de presque toutes les filles de la classe moyenne et de la classe élevée, le travail ménager était un peu subordonné aux travaux d'aiguille mais, en revanche, on y enseignait les connaissances nécessaires à l'administration d'une maison et d'une fortune.

Même dans la bourgeoisie, la femme ne dédaignait pas les soins les plus humbles du ménage. Celle d'André du Laurens,

afin d'assurer à son mari, qui était médecin, la liberté d'esprit et le bien-être dont il avait besoin pour ses études, se faisait sa servante. C'est aux femmes qu'il appartenait presque toujours de procéder aux recouvremens, de délivrer les quittances, d'apurer les comptes, de faire les emplettes ménagères et même, à la campagne, les ventes et les achats qui se rapportent à l'exploitation agricole. Mme de Charmoisy, la Philothée de saint François de Sales, occupait une partie de son temps, pendant les absences fréquentes de son mari, à classer, à coter de sa main, à étudier les papiers d'affaires. Quand Antoine Arnauld, dans un plaidoyer dont nous nous sommes déjà servi, présente l'administration domestique comme l'une des attributions distinctives de l'épouse légitime par opposition à la concubine, le clavier qu'elle porte à la ceinture comme le symbole de son autorité dans cette administration, il allègue Festus et Cicéron et évoque la matrone romaine, mais il pense à ses contemporaines et c'est pour elles qu'il parle.

Cette vocation était si bien établie que la maîtresse de maison était de droit investie d'un mandat tacite et général du mari pour gérer les affaires du ménage, et que de ce chef elle obligeait celui-ci sans avoir besoin de procuration spéciale. Le mari était tenu de payer les dettes contractées par elle dans cet intérêt, et le premier président de la Chambre des comptes, Antoine Nicolaï, fut déclaré redevable de toutes les fournitures faites à crédit à la présidente, Marie Amelot, qu'il laissait sans argent.

Il y a peut-être lieu de distinguer, au point de vue de la responsabilité maritale, entre les dépenses purement ménagères et celles qui intéressent le patrimoine et, par exemple, le domaine rural. Le juriste Bouvot décide que, pour celles-ci, la femme ne peut engager son conjoint, mais tout à l'heure, quand nous la présentions comme capable d'agir au nom de celui-ci pour les besoins d'un faire valoir aussi bien que pour ceux du ménage, c'était l'opinion de Coquille que nous reproduisions. L'étendue de ses pouvoirs, la solidarité du mari dans ses actes d'administration domestique, peuvent être rangées parmi les matières controversées. Si le désaccord que nous venons de signaler à cet égard entre Coquille et Bouvot ne nous inclinait pas à le faire, nous y serions conduit par le plaidoyer d'un avocat qui soutient que Mme de Chemeraut avait qualité, sans autorisation maritale, pour recevoir un dépôt et s'obliger vala-

blement à le restituer parce qu'elle était exceptée, comme toutes celles de son rang, de la rigueur de la coutume qui exige cette autorisation. De cette argumentation, il faudrait conclure, d'une part, que ceux de ces actes qui ne se rapportaient pas exclusivement aux besoins domestiques n'étaient valables qu'en vertu d'une autorisation particulière, de l'autre, que les femmes de qualité avaient le privilège d'être affranchies de cette condition. En fait, le mari tirait rarement parti de ces distinctions juridiques. Plus il se sentait rassuré dans sa dignité et ses intérêts par la situation prépondérante que lui faisaient la loi et l'opinion, plus il abandonnait complaisamment à celle dont il avait éprouvé le savoir faire et le dévouement, la conduite de sa maison et même la gestion de son patrimoine. Plus d'un, pour se soustraire à la tentation de s'en mêler, donnait à sa compagne une procuration générale. On ne compte pas les ménages où l'ordre a été assuré, défendu tout au moins par la maîtresse de maison. Que de grands seigneurs généreux, prodigues, dédaigneux d'une comptabilité sévère eurent à s'applaudir d'avoir fait de leur femme l'intendante de leur fortune ! Quand Marie-Félice des Ursins épousa, à dix-sept ans, Henri II de Montmorency, ce n'était pas seulement au chef d'une des plus illustres maisons du royaume qu'elle confiait sa destinée, c'était à un gentilhomme aussi imprévoyant et aussi peu ordonné que brave et séduisant. La maison du duc ne pouvait recevoir la nouvelle duchesse sans que le train s'en trouvât augmenté. Ce fut elle qui choisit le personnel nouveau. Elle le voulut peu nombreux et se contenta pour elle de six pages. Elle voulut aussi réduire à douze les vingt-quatre qui servaient son mari, mais celui-ci se refusa à cette diminution en disant galamment qu'ils seraient à elle comme à lui et suppléeraient au petit nombre de ceux qu'elle avait pris à son service. Le duc avait remis entre ses mains la conduite de sa maison. Elle se rendit compte du revenu et des charges, et ayant établi pour l'ensemble l'actif et le passif, elle entreprit de convaincre son mari qu'il fallait faire des économies et qu'elles étaient urgentes. Ici, nous voyons une femme lutter contre les prodigalités de son conjoint. Le ménage de Philibert de Pompadour et de Marie Fabri nous fait assister au même spectacle. Seulement, dans ce cas, c'est la femme, c'est l'ordre et la préservation du patrimoine qui l'emportent. Ce résultat ne fut pas obtenu sans peine. Le

gentilhomme dont Marie Fabri va partager la vie n'a jamais voulu voir un livre de recettes et de dépenses et ne veut pas entendre parler d'épargne. La domesticité, celle surtout qui est affectée à la chasse, dépasse les besoins et est aussi mal payée que surabondante. Les intérêts du maître sont abandonnés sans contrôle à un homme d'affaires qui laisse tout aller au hasard. La nouvelle vicomtesse prend tout de suite en mains l'administration. Le vicomte se rebiffe un peu contre certaines économies, se plaint qu'on veuille restreindre les frais de l'hospitalité seigneuriale, retrancher sur ce qu'il doit à une clientèle qui n'en finit pas, où, comme le dit un intendant qui, lui, n'est guère moins dévoué que bon administrateur, « chaque saint demande sa chandelle et son suffrage, » c'est-à-dire chaque parasite sa sportule. Philibert de Pompadour n'en conçoit pas moins, pour la capacité de celle qui le remplace si bien, une telle estime qu'il lui laisse le soin de mettre ses châteaux en état de défense, et de fait elle dirige avec une fiévreuse ardeur les travaux de fortification de celui de Pompadour. Elle est si nécessaire à la bonne gestion de la fortune, que quand, par une circonstance quelconque, sa surveillance fait défaut, le gaspillage recommence. Il arrivera même que sa vigilance et sa fermeté se trouveront impuissantes à conjurer le désordre, et que le beau-père, l'ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, Fabri, qui veillait de loin sur une fortune dont il se considérait avec raison comme en grande partie l'auteur et qui avait subvenu plus d'une fois aux embarras du ménage, ne crut pouvoir la sauver qu'en faisant rentrer dans la maison l'intendant éprouvé dont nous venons de parler. Marie Fabri pourtant n'abandonna pas à cet intendant l'administration du patrimoine. Elle continua à s'en occuper elle-même et procéda à la liquidation très épineuse de la succession de son père avec une intelligence des affaires et un succès remarquables. Elle réussit à assurer au vicomte de Pompadour la large existence seigneuriale dont il avait besoin et à laquelle elle tenait elle-même. Les absences de son mari, qui était lieutenant général du Limousin, l'amenèrent plus d'une fois à se mêler des intérêts de la province. Restée veuve à trente-cinq ans avec huit enfans, elle se montra, dans leur tutelle et pour leur établissement, aussi avisée qu'elle l'avait été pour sauvegarder le patrimoine commun de la ruine dont le menaçaient l'incurie de

son chef et les charges d'une situation aussi lourde que brillante.

Mme de Cavoie n'aurait pas été l'épouse parfaite que nous connaissons, si elle n'avait évité à son mari tout le tracas du ménage et des affaires. Celui-ci n'entendait jamais parler de rien de fâcheux, du mariage il ne connaissait que les douceurs. Enfin, nous dit-elle avec sa crudité ingénue, « c'était comme si le sacrement n'y eût pas passé. » Mme de Vieillevigne dispensait aussi son mari, qui lui avait donné une procuration générale, de s'occuper de quoi que ce fût. Elle affectait de s'en plaindre, tandis que Mme de Cavoie qui avait le cœur sur la main le disait naturellement comme elle disait toute chose, pour le plaisir de montrer à tout le monde combien elle aimait son mari.

L'inventaire après décès d'Anne Phelypeaux, comtesse de Palluau, fait mention d'un livre en partie écrit de sa main où était enregistré le revenu annuel de ses rentes constituées et de ses terres. Il est vrai que le mari, Henri de Buade de Frontenac, n'était plus là pour tenir un pareil livre. Dans la comptabilité de la maison ducale de La Roche-Guyon, les états de recette et de dépense fournis par l'intendant étaient vus, clos et arrêtés par la duchesse, c'est-à-dire par Catherine de Matignon, puis par Jeanne de Schomberg.

Il y avait des femmes qui, en assumant l'administration de la fortune commune, semblaient agir moins pour en décharger leur mari que pour satisfaire le besoin d'ordre et de contrôle, le génie des affaires qui distinguent tant de personnes de leur sexe. Ces qualités pouvaient dégénérer en avarice, en fourberie et décrier celles qui en étaient douées. Ce fut le cas de Lucrèce Desplas, fille d'un opulent bourgeois de Toulouse et femme du premier président du Parlement de Bordeaux, Guillaume Daphis. Quand elle mourut en 1605, elle laissa la réputation d'une personne non seulement « merveilleuse en la ménagerie d'une grande maison », comme dit Étienne de Cruseau dans sa Chronique bordelaise, mais aussi tellement intéressée, tellement appliquée à faire commerce de tout, si peu scrupuleuse que, si elle eût vécu plus longtemps, elle eût sans doute enrichi beaucoup sa maison, mais aussi perdu d'honneur son mari et sa famille et même, ne craint pas d'ajouter le même chroniqueur, « rendu la ville de Bordeaux sans commerce. » La capacité féminine s'élevait, cela ne surprendra personne, jusqu'à des opérations commerciales importantes, et nous ne ferons que rappeler

ici les preuves que nous en avons données quand nous nous sommes occupé de la vie professionnelle.

Après avoir établi que, dans l'économie domestique y compris l'administration des biens, la première place appartenait aux femmes et qu'elles la méritaient par leurs qualités, il faut ajouter qu'il y en avait un certain nombre qui faisaient exception à la règle, à qui il aurait été imprudent de confier la gestion des intérêts communs et qui étaient même de mauvaises ménagères. On connaît tous les dons qui rendaient la marquise de Rambouillet, Catherine de Vivonne, si séduisante et si respectable, mais il lui manquait de savoir conduire les affaires de sa maison. La marquise de Sablé, Madeleine de Souvré, était bien romanesque et bien chimérique pour tenir la sienne. Elle ne laissa presque rien à ses enfans. La maréchale de Châtillon, toute à la dévotion, en était aussi tellement incapable, que son mari, Gaspard de Coligny, fut obligé de lui en ôter la direction. Mme Roger trompa la confiance du sien, fils d'un riche orfèvre de Paris qui lui avait donné une procuration générale et l'endetta de 50 000 écus. Marie de Montauron, fille du célèbre financier, Puget de Montauron et femme de Gédéon Tallemant, cousin germain de Tallemant des Réaux, ne faisait œuvre de ses dix doigts, elle ne s'en servait que pour tenir des cartes. C'est ici le lieu de rappeler les intérieurs dont parle Montaigne où Monsieur rentrant vers midi « maussade et tout marmiteux du tracas des affaires, » trouvait encore Madame à sa toilette. On pourrait multiplier ces exemples. On pourrait même, pour prétendre que le commun des femmes ne remplissait pas le rôle que les idées du temps leur assignaient et à laquelle l'éducation les préparait, invoquer une remarque générale de La Mothe Levayer qui parle du mépris que font celles de son temps des soins domestiques; mais ni ces exemples ni l'affirmation d'un écrivain, qui fut beaucoup moins un observateur qu'un philosophe livré à des spéculations abstraites, ne peuvent prévaloir sur les témoignages plus nombreux et plus autorisés que nous avons recueillis.

Dès qu'on essaie de se représenter l'économie d'un intérieur familial, on retrouve la domesticité. On se rappelle peut-être qu'elle nous a déjà occupé (1), mais nous ne l'avons envisagée

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1911.

que comme une carrière de nature à fournir aux femmes isolées des moyens d'existence et notre attention s'est portée surtout sur celle qui était au service de la classe moyenne et urbaine. Nous avions supposé que le jour où nos investigations nous feraient pénétrer dans un autre milieu, dans celui de la grande propriété rurale, nous avions chance de rencontrer une domesticité assez différente par les rapports avec les maîtres et par l'esprit. Nous n'affirmerons pas qu'elle n'existait pas. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les sujets qui auraient pu la représenter ne se sont pas offerts à nous avec un caractère assez spécifique, assez tranché pour constituer une classe à part. Et, par exemple, pas plus dans les domaines, les châteaux et les hôtels de la noblesse que dans les intérieurs de la bourgeoisie, nous n'avons trouvé, à quelques exceptions près, ces vieux serviteurs, ces serviteurs héréditaires que, sur la foi d'une tradition fort accréditée, nous nous attendions à voir venir à nous. Dès à présent pourtant nous connaissons de grandes maisons où l'on savait apprécier le prix des longs services. Celle du comte d'Avaux, celle de Richelieu étaient du nombre. Dans celle des Sourdis, les domestiques se succédaient de père en fils. Le texte qui mentionne le fait, le présente, il est vrai, comme une singularité. Une tradition d'ailleurs ne saurait avoir tort, il ne lui manque jamais, pour avoir raison, que d'être bien comprise et pour cela soigneusement circonstanciée. Nous ne désespérons donc pas de pouvoir un jour confirmer la portée générale dont celle-là se prévaut. En attendant, nous donnerons sur l'économie des grandes maisons certaines particularités qui ne paraîtront peut-être pas dépourvues d'intérêt.

C'était, nul ne s'en étonnera, un intendant qui présidait au mouvement des fonds auquels donnait lieu le train de vie des grandes familles. La comptabilité de la maison de La Roche-Guyon peut, à cause de l'uniformité qu'elle présente, être prise pour modèle. La dépense de bouche et d'entretien des maîtres et du personnel à Paris, à Liancourt et dans les autres résidences du duc et de la duchesse, sur le pied de 92 personnes et de 45 chevaux, s'éleva annuellement, dans les années 1629, 1630, 1631, 1633, 1635, 1636, à une moyenne de 58 848 livres. Les sommes dont nous donnons la moyenne étaient versées, mois par mois, par l'intendant aux sous-comptables, maître d'hôtel, argentier et à leurs commis, qui répartissaient, conformément à

l'état général dressé par lui, leurs allocations respectives entre les différens services. Par exemple ces sous-comptables versaient dans les mains du duc, pour ses menues dépenses et plaisirs, à raison de 300 livres par mois, un comptant de 3600 livres, dans celles de la duchesse, pour sa toilette et les gages de ses demoiselles et femmes de chambre, à raison de 400 livres par mois, 4800 livres. La duchesse recevait pour ses aumônes une annuité dont le chiffre s'éleva en 1639 à 6924 livres 19 sols. Les gages de l'intendant Robineau étaient de 400 livres par mois, ceux du maître d'hôtel Queret de 300, ceux de l'argentier Malortic de 150. L'administration et la comptabilité des grandes maisons présentaient naturellement, en même temps que de grandes analogies, certaines différences. Dans celle du marquis et de la marquise de Montausier, née Lucie d'Angennes, les charges, qui s'élevaient annuellement à 48000 livres, ne comprenaient pas les gages, mais seulement les dépenses de bouche et sans doute aussi d'entretien. Le montant en était remis mensuellement par l'intendant non, comme chez les La Roche-Guyon et dans la plupart des grandes maisons, au maître d'hôtel et à l'argentier, mais au secrétaire du marquis, M. de La Châteigneraie. Les gages fixes de l'intendant ne dépassaient pas 2500 livres par an. Dans la maison de Richelieu, qui était administrée avec autant d'ordre que de faste et dont les dépenses annuelles s'élevaient, sans compter les charges des deux compagnies des gardes et des mousquetaires et le personnel des écuries, pour 180 personnes et 140 chevaux ou mulets, à 316902 livres 15 sols 6 deniers, il n'y avait pas d'intendant. C'est le maître de chambre qui en remplissait les fonctions. On y trouvait en revanche, comme dans les autres, un maître d'hôtel et un argentier et en plus un contrôleur. C'est sous leur surveillance et leur direction que fonctionnaient les différens services : cabinet, aumônerie, chambre, bouche, grande et petite écurie. Les inventaires après décès, en indiquant la destination des pièces des hôtels et des châteaux seigneuriaux, indique en même temps les différentes classes de serviteurs. Dans un inventaire de l'hôtel de Soissons, rue des Deux-Écus, à Paris, dressé en 1644, nous remarquons la fourrière, c'est-à-dire le magasin au fourrage et au combustible et aussi les gens de service commis à sa manutention; la salle du commun, c'est-à-dire des bas officiers, la som-

mellerie, la chambre des officiers, la chambre de l'écuyer de cuisine, celle de l'aumônier, celle de l'apothicaire, celle des filles d'honneur, celle de « l'homme des filles, » c'est-à-dire de l'homme attaché à leur service, celle des valets de chambre, celle du brodeur.

L'idée que nous avons donnée de la femme mariée, dans son triple rôle d'épouse, de mère et de maîtresse de maison, préjuge celle qu'il faut se faire de la famille où c'est elle seule que nous avons cherchée. La place qu'y tient le mari nous aide encore à comprendre celle qu'elle y tient elle-même. L'établissement de la famille, son ascension à un rang aussi élevé que possible dans la société, voilà la principale affaire du mari, et elle ne lui laisse guère le loisir de s'occuper d'autre chose. Il est à l'armée, il est au palais, il est déjà à la Cour. Il ne peut faire autrement que de laisser à sa compagne le gouvernement domestique. De l'éducation il ne se mêle le plus souvent que quand il s'agit de garçons, et encore au moment où ceux-ci font leur apprentissage et leur début dans la vie pratique et professionnelle, qui commence, il est vrai, de bonne heure. La première éducation virile, sans parler de celle des filles, incombe donc à la mère. L'administration des intérêts domestiques lui appartient aussi, depuis les soins les plus humbles du ménage jusqu'à la gestion du patrimoine. C'est donc à elle qu'il faudrait savoir gré ou demander compte de la prospérité de la famille comme de sa déchéance, si les vicissitudes qui font monter ou descendre celle-ci dans l'échelle sociale n'étaient encore plus, comme nous venons de le dire, l'œuvre du mari qui la représente au dehors, qui la fait profiter ou souffrir de ses mérites ou de ses défaillances. Telle est la conception d'après laquelle s'opère le partage des attributions. Mais il y a autre chose qu'une division du travail dans l'organisation de la famille. Elle a besoin, malgré son dualisme, d'un gouvernement unitaire. Il sera exercé par le mari, à moins que ce ne soit par le père du mari encore soumis à la puissance paternelle. Mais la nécessité d'un chef ne s'impose jamais sans faire songer tout de suite aux abus auxquels peut donner lieu son autorité. Scrupule d'autant plus fort ici que la personne qui l'éveille est considérée comme plus faible, plus exposée à être la dupe de son cœur, qu'elle a droit à une protection proportionnée à l'incapacité qu'une tradition,

qui pourra s'affaiblir mais qui ne disparaîtra jamais, lui attribue trop libéralement. Aussi la loi l'arme-t-elle contre son seigneur et maître, et en même temps contre elle-même. D'autre part, la situation que lui fait son mari, pour le cas où elle lui survivra, prouve qu'elle avait dans le cœur de celui-ci, dans l'estime et l'affection qu'elle a su lui inspirer, de quoi se rassurer contre les dangers qui ont provoqué la sollicitude du législateur. Héritière universelle en pleine propriété ou en usufruit du patrimoine laissé par l'époux prédécédé, héritière de l'autorité paternelle, elle devient l'âme et le chef de ces co-propriétés, de ces indivisions familiales qui sont plus communes qu'on ne croit. C'est d'après cette situation de beaucoup de veuves qu'il faut juger celle de la femme mariée durant l'union conjugale. La façon dont elle en a rempli les devoirs se trouve attestée ainsi dans un acte suprême et solennel par le témoin le plus autorisé en même temps que le plus cher.

En la mettant à la tête du gouvernement intérieur de la famille, en montrant dans cette demi-incapable de la loi la collaboratrice et l'héritière du mari, nous n'oublions pas les objections que l'enquête même qu'on vient de lire peut fournir contre l'image que nous voudrions faire prévaloir. Par le soin avec lequel nous avons relevé les cas particuliers qui prouveraient, s'il en était besoin, que la destinée des époux ne se conformait pas toujours à ce plan normal de la vie conjugale, nous avons suffisamment indiqué ce qu'il y a de relatif dans la conclusion à laquelle nous voulons amener le lecteur. Pourquoi celui-ci refuserait-il à l'histoire des idées, des sentimens et des mœurs le droit qu'il accorde à celle de la politique, des institutions et à toutes les autres, d'établir des vérités générales qui ne peuvent être ébranlées par des anomalies particulières, ces anomalies eussent-elles même une portée assez étendue? C'est toujours sous la réserve de certaines dérogations, de certains tempéramens que prennent légitimement place dans l'histoire les vérités où se résume le passé et qui pourraient faire, si on savait mieux la lire, le profit de l'avenir.

G. Fagniez.

UN DRAME D'AMOUR[1]

A LA COUR DE SUÈDE

1784-1795

II[2]

A TRAVERS UNE CORRESPONDANCE

I

Quoique, au moment où le baron d'Armfeldt quittait Stockholm pour se rendre à Aix-la-Chapelle, Madeleine de Rudenschold fût en proie à de sombres pressentimens, elle ne désespérait pas cependant de le voir revenir dans un délai de trois mois, ainsi qu'il l'avait promis au Régent et à elle-même. Pendant les quelques jours qu'ils avaient passés ensemble à Drottningholm, avant de se dire adieu, il opposait cette promesse à ses plaintes et à ses larmes. Lorsque, inquiète et tourmentée, elle lui objectait que les inimitiés liguées contre lui entraveraient son retour, il relevait son courage en lui disant qu'en ce cas, c'est elle qui le rejoindrait.

Peu de temps après qu'il fut parti, la princesse Sophie-Albertine se prépara à entreprendre un long voyage. Comme tous les ans, elle passerait l'automne à son abbaye de Quildenbourg ; puis elle irait à Berlin, de là à Rome et à Naples ; son absence devait durer plusieurs mois. Il n'eût tenu qu'à Madeleine de se faire désigner pour être du voyage. Mais c'était le moment où, confiante dans la parole du Régent, elle croyait qu'Armfeldt allait être nommé gouverneur général de la Pomé-

(1) *Copyright by* Ernest Daudet.
(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1912.

ranie. Convaincue qu'il lui serait alors facile de se réunir fréquemment à lui, elle ne voulait pas en être empêchée. Elle déploya donc toute son habileté pour être dispensée d'accompagner la princesse et manœuvra si bien qu'elle atteignit son but. La princesse s'éloigna en la laissant à Stockholm.

Quand elle n'était pas de service à la Cour, elle vivait auprès de sa mère déjà très âgée. Sa sœur était mariée; ses deux frères, officiers l'un et l'autre, étant souvent absens, l'existence de Madeleine eût été monotone autant que reposante si, d'une part, elle n'eût continué à fréquenter la Cour, à subir l'empire des devoirs mondains que lui créaient ses nombreuses relations et si, d'autre part, l'éloignement d'Armfeldt n'eût entretenu en elle une mélancolie douloureuse. Mais c'était une âme agitée en qui les espoirs et les craintes prenaient une forme exaltée. Tel est, comme on va le voir, le caractère de sa correspondance avec son amant. Cette exaltation naturelle s'accrut encore lorsqu'elle apprit que le Régent, au mépris de ses promesses, avait nommé Armfeldt ministre de Suède auprès des cours italiennes.

Nous ne possédons pas les lettres qu'échangèrent les amans aussitôt après leur séparation. Celles d'Armfeldt, nous l'avons dit, ont été détruites; il n'en reste que de rares fragmens, souvent peu compréhensibles. Quant aux lettres de Madeleine, c'est seulement à partir du mois de janvier 1793, que s'ouvre la série de celles qui sont sous nos yeux. Elles suffisent cependant pour nous laisser deviner ce qu'étaient les autres. Dans les réponses de la maîtresse, dans les nouvelles qu'elles contiennent, dans l'ardeur qu'elles révèlent, dans les cris d'amour qui les remplissent, dans les lamentations et les reproches qui trop souvent viennent les assombrir, on voit, comme dans un miroir, la mobilité de l'amant, la multiplicité de ses projets souvent contradictoires, ses jalousies, ses tromperies, son amour et l'éloquence persuasive avec laquelle il l'exprime, même quand il est infidèle. Les lettres de Mlle de Rudenschold constituent donc à la fois un document historique, un tableau de la Cour de Suède à cette époque et celui des égaremens d'une passion qui brûlait deux cœurs et ne s'éteignit que lorsque des événemens tragiques vinrent la foudroyer.

Dans les dernières semaines de l'année 1792, Madeleine recevait de son amant le fameux plan de révolution qu'on a lu dans la première partie de ce récit. Il s'agissait, on s'en souvient, de

contraindre le Régent à revenir à la politique de Gustave III, à chasser Reuterholm, à rappeler les Gustaviens aux affaires et à rompre les négociations engagées avec la République française par le baron de Staël, à l'effet de nouer une alliance entre elle et la Suède. Pour que ce plan pût réussir, il fallait l'appui de la Russie. Armfeldt était disposé à le solliciter. Mais, afin de rendre efficace sa démarche, il voulait être muni d'une lettre de Gustave IV, le présentant à Catherine comme un homme en qui elle pouvait avoir confiance. Il avait rédigé lui-même cette lettre. En la communiquant à sa maîtresse, il la chargeait de la faire signer au jeune Roi. Quand cette lettre serait revêtue de la signature royale, elle devait être envoyée à l'Impératrice avec le plan de révolution et un écrit d'Armfeldt qui le compléterait. Pour accomplir cette mission, il avait jeté les yeux sur un jeune et brillant officier de l'armée suédoise, le colonel Aminoff, dont il connaissait les opinions et le dévouement.

Dans ces projets, tout n'était pas pour plaire à Madeleine. Ardemment patriote, elle redoutait pour son pays les suites de l'intervention moscovite. Mais, son amant ayant parlé, elle ne s'attarda pas à discuter ses dires et s'empressa de suivre ses instructions. Dès le 25 janvier 1793, elle lui mandait (1) :

« J'ai fait la proposition à Aminoff; voici sa réponse : Il embrasse avec avidité ton plan ; mais il ne voit pas la possibilité de partir avant le commencement du mois d'août parce qu'il ne veut pas mettre sa femme entièrement dans sa confidence ; elle pourrait commettre une indiscrétion vis-à-vis de sa sœur qui est bavarde. Partir, sans prétexter une maladie, l'obligerait à une confidence vis-à-vis de son beau-père qui, surpris d'un départ aussi subit, voudrait en savoir l'objet, comme la source de l'argent. Au lieu qu'en allant d'abord aux manœuvres de son régiment, au mois de juin, fort tranquillement, il pourrait, au mois de juillet, demander au duc un congé d'une année pour aller en Poméranie chez son beau-père avec sa femme. Une fois-là, il en partirait bien vite pour Pyrmont dans le mois de décembre pour suivre après cela ponctuellement le plan que tu lui as tracé. Mais il dit que ses moyens le mettent dans l'impossibilité de faire les dépenses de ce voyage, à moins qu'il ne les prenne dans

(1) Les lettres de Mlle de Rudenschold sont écrites en français, comme d'ailleurs celles d'Armfeldt. On peut s'en expliquer ainsi les incorrections, puisqu'elle était Suédoise. Elle dit cependant quelque part qu'elle parle et écrit fort mal le suédois.

ta bourse. Il accepte donc tes offres, que je ne lui fis cependant qu'après qu'il m'eut présenté cet obstacle. Je désire donc, pour persuader au Roi de lui donner un billet de sa main pour l'Impératrice, que tu lui écrives pour l'en prier... »

Lorsque Mlle de Rudenschold expédiait cette lettre, Aminoff venait de quitter Stockholm pour rejoindre son régiment. Mais, pendant le séjour qu'il y avait fait, ils s'étaient trouvés souvent ensemble et les échos de la Cour commençaient à laisser entendre que la demoiselle d'honneur, pour se consoler de l'absence d'Armfeldt, avait écouté avec complaisance les tendres aveux, que, séduit par sa beauté, le brillant colonel s'était permis de lui faire, bien qu'il fût marié. Tout était calomnie dans cette histoire ; jamais Madeleine n'avait été moins disposée à ouvrir l'oreille à des déclarations amoureuses. Les mauvais propos n'en circulaient pas moins, sans que les deux personnages qui en étaient l'objet pussent les soupçonner. Madeleine, pour sa part, les soupçonnait si peu qu'au moment du départ d'Aminoff, elle écrivait à Armfeldt :

«... Aminoff est parti hier, la rage dans le cœur. Pour un homme jaloux de son naturel, il doit être affreux de quitter sa femme au moment qu'un jeune fat lui fait la cour ; car il faut savoir que le baron Bunge lui en conte très assidûment et le cas est d'autant plus épineux qu'elle est au moment d'une grossesse.

« Mais, puisque me voilà sur le chapitre de la galanterie, Malla doit faire à *Pojke* (l'aimé) une confession, qu'elle vient de faire une conquête d'un jeune et joli garçon, sans être un Adonis dangereux pour ton amante, qu'il faut amuser pour lui plaire, et celui-ci n'a aucun talent pour cela. C'est Axel de La Gardie. Comme les novices ne se cachent pas quand ils sont amoureux, celui-ci a mis toute la société au fait de son inclination, qui cependant n'est vieille que de huit jours... Au moins, si on te dit que La Gardie me fait la cour, j'espère que *Pojke* ne s'abandonnera pas derechef à des soupçons injurieux pour le sentiment sacré que je porte pour toi au fond du cœur. »

Ce n'est point là, on le reconnaîtra, le langage d'une femme qui a trahi la foi jurée ou qui est disposée à la trahir. Mais, déjà, Armfeldt avait été averti des propos qui se tenaient à Stockholm. La lettre qui précède était à peine partie que Madeleine en recevait deux, datées du 10 janvier, qui lui reprochaient avec véhémence son inconstance et sa légèreté.

« Plus je les relis, mon ange, écrivait-elle le 29, et plus je sens l'étendue de mon malheur de n'avoir pas inspiré plus de confiance en mon amour, en ma constance, comme au caractère décidé que j'ai mis dans ma conduite et que je ne voudrais pas, sans même la passion qui m'unit à toi, démentir pour aucune considération du monde ! Supposé même que j'eusse eu la faiblesse de prendre du goût pour ce jeune homme, me crois-tu assez folle pour ne pas voir que cette inconséquence me rendrait le rire de tout l'univers, après avoir manifesté aussi hautement mes sentimens pour toi? Et cette tête que tu accuses de tant de légèreté n'a connu qu'un seul entraînement dans l'espace de sept ans que nous avons été unis. J'aurais pu bien souvent, ne fût-ce que pour me venger, me permettre quelque étourderie. L'ai-je fait ?... J'ai senti toute l'horreur de devoir t'abandonner quand tu étais malade. Que serait-ce donc quand tu es malheureux et que tes chagrins te rendent mille fois plus cher à mon cœur ! Mettons à part mon amour et le chagrin que je te causerais par une inconstance, que serais-je aux yeux du public, dont je suis méprisée à cause du préjugé que j'ai bravé? Il ne me reste qu'une seule vertu, celle de ne pas changer avec la fortune et de rester ta fidèle amante jusqu'au dernier souffle de ma vie.

« Quelle gloire aurais-je tirée de mon refus au Duc si je pouvais aimer un autre que toi? Ce refus ne serait plus de la constance chez moi, mais seulement que mon goût ne m'y portait pas.

« Ah! tu n'as pas envisagé toutes ces circonstances avant de me déclarer coupable. Ah! *pojke*, quel injuste et affreux soupçon tu t'es permis! Pourras-tu jamais effacer les larmes amères qu'il m'a coûtées. Moi t'oublier ; moi m'avilir ainsi à mes propres yeux! Comment as-tu pu t'imaginer? Non, ta Malla te jure en face du ciel que, depuis ton départ, tu as toujours été l'objet de toutes ses pensées, de son amour le plus illimité... »

Trois jours plus tard, faisant part au voyageur « d'une histoire ridicule » qui courait sur son compte et qui la présentait comme prête à partir pour la Russie, en qualité de « dame d'atours » de l'impératrice Catherine, elle en profitait pour affirmer de nouveau son entière innocence et pour protester de son amour :

« Je reprends la plume pour te remercier, cœur de ma vie, de ta charmante lettre du 18, de Prague. Dieu ! comme il me tarde que tu reçoives la mienne à Vienne. Ah! *pojke*, tu ne peux

être plus impatient d'être rassuré sur mon amour que je ne le suis de me savoir disculpée à tes yeux, que tu reconnaisses mon innocence. Il est affreux pour un cœur sensible de se savoir injustement soupçonné par celui qu'on idolâtre. Mon ami, au nom de Dieu, rassure-toi sur l'inviolabilité d'une passion qui a été à l'épreuve du temps et du malheur... »

L'incident que nous venons de raconter n'avait pas fait perdre de vue à Mlle de Rudenschold la mission qu'elle était chargée de remplir auprès du Roi. A cette époque, il n'avait pas été mis en garde contre elle, du moins elle le croyait; elle l'approchait assez fréquemment; elle vivait familièrement avec son gouverneur et son précepteur et toujours bien reçue, surtout lorsqu'elle lui parlait d'Armfeldt, elle se flattait d'être en possession de sa confiance. Toutefois, avant de lui présenter la lettre qu'elle devait lui faire signer, elle voulut le préparer à la recevoir. Le 10 février, se trouvant seule avec lui, elle lui dit qu'elle avait un papier à lui remettre. Mais elle se heurta à une attitude glaciale et au refus le plus inattendu. Le surlendemain, elle faisait connaître à Armfeldt le triste résultat de sa démarche :

« La réponse du Roi m'a terrifiée : il m'a demandé s'il lui serait permis de la montrer à Gyldenstolpe, son gouverneur.

« — Non, dis-je, je désire que vous ne la montriez à personne.

« — En ce cas, me dit-il en secouant la tête, je ne dois sans doute pas la recevoir.

« — Votre Majesté me fait de la peine, ajoutai-je. Cette réponse, qu'elle me donne, marque une grande méfiance pour moi, ce qui m'afflige.

« Ceci prouve clairement, mon ange, qu'on a monté son esprit contre nous... Je désire donc avoir tes ordres et connaître tes idées à cet égard. Un coup de foudre m'aurait moins surprise et moins découragée. »

Il sera souvent question, dans la suite de cette correspondance, de cette lettre destinée à l'impératrice Catherine. Mais on verra que l'occasion ne se présenta plus de la communiquer au Roi, bien que la mandataire n'eût pas cessé de déployer toute son habileté afin d'obtenir sa signature. Elle s'agitait encore pour essayer de l'obtenir que, déjà, Armfeldt avait changé d'avis, ainsi que le prouve ce billet : « La bonne manière de soutenir le jeune Roi est de ne fomenter aucun trouble pendant la durée

du gouvernement actuel, car l'issue de tels troubles est incalculable. Résignons-nous et supportons ce gouvernement comme on supporte une année de mauvaise récolte. » Il est donc certain que le « plan » n'eut pas même un commencement d'exécution, ce qui n'empêcha pas le Régent et Reuterholm, quand ils eurent connaissance de ces vagues pourparlers, de les utiliser et d'y puiser les élémens d'une accusation de complot contre la sûreté de l'État.

Avant d'en arriver à ces tragiques incidens, il convient de parcourir les lettres que Madeleine écrivit à Armfeldt pendant l'année 1793, qui vit se clore le roman de leurs amours. Elles révèlent dans toute son ardeur la passion qui consuma cette malheureuse femme, la souffrance de son cœur et les poignantes épreuves que lui firent subir les imprudences et les infidélités de son amant. Elles permettent aussi de suivre Armfeldt à travers les incidens de son séjour en Autriche et en Italie.

14 février. — « Te voilà donc à la fin arrivé à Vienne. Heureuse nouvelle. Mais ta Malla n'est pas encore justifiée aux yeux de son amant; cela est bien cruel pour une âme sensible et innocente du tort qu'on lui a imputé. Cependant, mon *bästa pojken* (cher aimé) est doux, il est tendre dans la pensée de notre amour; cela me console un peu en me prouvant que ton amour, ce bien précieux de mon cœur, tu me le conserves en dépit des calomnies qu'on t'a débitées sur mon compte.

« Dieu veuille que ta santé ne se ressente pas, mon bel ange, de ta leste équipée. Ce trait de jeunesse sied bien à l'homme bien portant; mais tu es bien loin de l'être et je te conjure, âme de ma vie, de te bien reposer à Vienne, y recueillir des forces pour le reste du voyage, et surtout pour le régime déréglé que tu seras obligé de suivre en Italie...

« J'ai reçu par le dernier courrier une longue lettre de Mme l'Abbesse (1) qui ne paraît pas extrêmement contente de son séjour à Rome. Elle y était dans le moment d'une émeute de la populace contre les Français, en faveur du Pape. Sa voiture même a été insultée, on y a jeté des pierres, les laquais ont été mis aux arrêts et ses femmes de chambre, qui se promenaient dans les rues, ont été assaillies par la populace qui les prenait pour des Françaises, parce qu'elles ne criaient pas :

(1) La princesse Sophie-Albertine, abbesse de Quildenbourg.

Vive le Pape! Moi je dis à tout cela le mot : — Que diable allait-elle faire dans cette maudite galère?

« Je lui ai fait aujourd'hui une réponse au sujet d'un article de sa lettre, qui, je suppose, lui donnera un peu d'humeur. Elle me dit que l'on trouvait ici que je me mêlais de critiquer un peu tout ce que fait le gouvernement et que, comme elle s'intéresse infiniment à moi, elle me conseille en amie de ne plus le faire. Je lui réponds que, reconnaissante de ses bons conseils, je serai soigneuse de les suivre, que je n'aurai du reste pas grand mérite de garder le silence sur tous ces objets, ayant déjà contracté l'habitude de me taire, lorsqu'il était de bon ton de dénigrer tout ce qui émanait du gouvernement (1)...

« Mais voilà mes frères qui viennent me prendre avec la voiture pour aller au bal. Mais jé prendrai ma revanche le prochain courrier. En attendant, compte sur l'amour de ta Malla! Il est inséparable de son existence. Je t'aime et t'embrasse, âme de ma vie, soigne ta santé. Songe que le temps approche où tu seras réuni à ton amante. Il faut être bien portant. Encore une fois adieu, idole de mon cœur. »

19 février. — « Ah! pour le coup, ta Malla est au comble de la joie; je bénis ta charmante lettre de Vienne, idole de mon âme. Dieu, que tu es divin! Quel style, quelle grâce dans tout ce que tu dis! Non, il n'y a que mon *pojke* au monde qui sache écrire, qui sache aimer ainsi; je savoure chaque phrase de ta lettre...

« Il faut que je te dise tout bas à l'oreille que ta petite Malla a tellement embelli cet hiver que même les femmes en conviennent. Juge donc si, une fois près de toi, je ne conserverai pas ma fraîcheur. Mais, gare! Pojke peut se fâcher de cette plaisanterie et croire que je ne voudrais plus chercher le plaisir dans ses bras. Oh! mon ange, je ne rêve que de l'y chercher, m'y fixer à jamais pour qu'une autre ne puisse m'être préférée...

« Ta Malla donne à déjeuner vendredi à toute la colonie russe (2). Comme j'y vais souper très souvent, j'ai voulu leur faire une petite politesse à mon tour, qui leur fasse sentir que ce n'est pas le besoin de trouver du friand qui m'a fait aller chez eux, et, afin que cela n'ait pas l'air d'un déjeuner du parti russe, j'ai invité aussi des Suédois, qui n'en sont pas du tout. »

(1) Allusion à l'opposition qu'avait faite la princesse à la politique de Gustave III.

(2) L'ambassadeur comte de Stackelberg et les membres de l'Ambassade.

21 février. — « J'ai reçu ce matin ta divine lettre du 2 février. Si tu pouvais concevoir l'excès de mon bonheur, tu serais réellement heureux et m'écrirais plus souvent, sentant le plaisir que tu me fais. Oui, mon ange idolâtré, jamais mon âme ne se détachera de la tienne et quand même mon projet de départ échouerait, j'adopterai le tien, rien n'est impossible à l'amour, à ma passion, dont la vivacité aurait pu servir de modèle à Ovide...

« Saint-Priest (1) te fait un million de complimens. Ce digne vieillard est abîmé dans la douleur. Avec la larme à l'œil, il lui faut sourire. Il y a eu hier un service divin pour l'âme de Louis XVI (2). L'église était très bien décorée. On n'y entrait qu'avec billet, pour éviter la foule et le désordre. »

26 février. — « Mille et mille grâces, âme de ma vie, pour ta charmante lettre du 6 février qui m'est parvenue ce matin...

« Malheureusement, je n'ai que de tristes nouvelles à te communiquer aujourd'hui, en confirmant celles que je t'ai mandées, dans une de mes précédentes, au sujet de la réponse du Roi et que sûrement la cabale avait allumé son esprit contre tous les fidèles serviteurs de Gustave III.

« Stackelberg se plaint qu'il est traité froidement, Taube (3) de même, cela me chagrine à un point inconcevable, puisque je perds par là tout espoir de l'obliger à écrire cette lettre à l'Impératrice.

« Jeudi passé, le Duc entra chez le Roi et lorsque Gyldenstolpe voulut entrer avec lui, il lui ferma la porte au nez. Il resta seul avec le Roi deux heures. J'ai en outre découvert qu'on m'a dénigrée, me présentant comme une personne de mauvaises mœurs par ma longue liaison avec un homme marié. Tu vois par là, mon bel ange, que la contrariété fut de tout temps mon partage.

« J'ai relu ton apostille du 26, mon cœur, et je me figure

(1) Le comte de Saint-Priest, l'ancien ministre de Louis XVI. Ayant émigré avec sa femme, il s'était fixé à Stockholm et le ménage fréquentait assidûment le monde de la Cour.

(2) Le gouvernement du Régent, craignant de déplaire au gouvernement de Paris avec lequel le baron de Staël négociait, négligea d'ordonner un service pour le roi de France. Des catholiques résidant à Stockholm, le Corps diplomatique et les Gustaviens en firent célébrer un à leurs frais.

(3) Ancien secrétaire de Gustave III, chargé par le Régent du ministère des Affaires étrangères, il s'était démis de ses fonctions pour ne pas se prêter à la politique de Reuterholm ; mais il conservait encore une certaine influence.

que c'est toi qui as mal saisi le sens de mon chiffre, car j'ai parfaitement compris le tien et ton intention. Hélas! que ne l'ai-je pu exécuter de même?

« J'ai fait ta commission à Stackelberg (1), il est demeuré stupéfait, n'ayant pas pu deviner cela de mille ans. C'est que cela n'était pas à portée de sa science; ainsi il ne pouvait le prévoir. Comme tu dis fort bien, mon bel ange, le physique chez cet homme est le point essentiel. S'il peut faire en toute tranquillité un bon repas, il sacrifierait tous les intérêts du monde. »

1er mars. — « Ta pauvre Malla est aujourd'hui d'une mélancolie extrême, et que je devrais avoir la discrétion de ne pas te communiquer. Mais le bonheur d'épancher mon âme dans le sein du plus tendre des amis m'entraîne et je ne puis renoncer au premier de mes plaisirs, celui de te répéter que je t'idolâtre, que tu es l'unique objet de mes pensées et qu'un seul mot tracé de ta main me vaudrait aujourd'hui la tranquillité. Je ne sais pas pourquoi, depuis deux ou trois jours, je suis d'une inquiétude extrême et que mon imagination sur ton sujet est si assombrie. Cependant, je crains bien de ne pas recevoir de tes nouvelles aujourd'hui en calculant que tu auras déjà entamé ton voyage pour l'Italie. Dieu! combien cet éloignement va retarder notre correspondance. Il faudra trois semaines pour écrire et autant pour recevoir une réponse. Hélas! mon ami, aurions-nous pu imaginer, il y a aujourd'hui un an, que notre sort serait aussi cruellement changé!...

« Je dois te rendre compte, mon ange, d'une explication que j'ai eue hier avec Gyldenstolpe au sujet du Roi et du changement que je redoute dans ses sentimens. Il me dit l'avoir remarqué de même, et suppose que cela provient de ce qu'il observe que le Duc, ainsi que tout son parti, lui font assidûment la cour et cherchent à s'insinuer auprès de lui, ce qui flatte son orgueil. Bien plus que cela, ils changent ses principes. Ayant longtemps supporté ses humeurs, le Duc lui en a enfin demandé l'explication lorsque le Roi a nié d'être changé. J'ai appris que Bonde (2) est fort avant dans ses bonnes grâces. Stackelberg m'a dit que si le Roi change, on n'a plus aucune mesure à attendre

(1) Armfeldt l'avait chargée de prévenir l'ambassadeur qu'il savait que son gouvernement allait le rappeler.

(2) Chambellan du duc de Sudermanie et son favori.

du côté de la Russie. Je me hâte de t'avertir à temps, en cas que tu veuilles le prévenir.

« J'ai fait tes complimens au général Taube, qui m'a fortement recommandé de te parler de lui dans ma lettre. On m'a dit qu'Axel de Fersen revient. Cela serait-il vrai? Mon Dieu! que je le plains en ce cas; il sera ici sur un pied très désagréable, car le Duc ne le souffre pas, ni le Vizir, ni tous les autres favoris.

« Le séjour à Drottningholm est retardé jusqu'au mois d'août. Le Duc m'a fait l'honneur, l'autre jour, de m'ordonner d'en être; il trouva qu'en lui répondant que j'irais, j'avais un petit air qui indiquait que j'avais l'intention de ne pas accomplir cette promesse. Et ce fut avec toute la peine du monde que je parvins à le dérouter. Dieu me garde d'y aller. C'est le vœu que forme mon cœur... »

5 mars. — « Pour être bien sûre d'avoir tout mon temps pour causer avec l'idole de mon cœur, me voilà déjà, à huit heures du matin, ma plume à la main pour te rendre grâce de tes deux charmantes lettres du 9 et du 10 février...

« Je ne sais trop pourquoi, mais je crains ce séjour en Italie. Est-ce parce qu'on m'a dépeint la femme italienne comme si attrayante, si pleine de complaisance. Je tremble que tu ne puisses leur résister.

« Ce que tu me dis de ma chère Abbesse (1) me surprend. Comment sa tournure a-t-elle jamais pu paraître agréable? Cela me donne une pauvre idée des princesses autrichiennes. Quant à ce qu'on a remarqué sur sa Cour et la laideur de ses dames, elle a été la même partout où elle a passé, à ce qu'on m'a raconté. Taube a dit à ce sujet quelque chose de très flatteur pour moi. Dans un cercle de dames, on se moquait un peu de moi et du désespoir que je devais ressentir de ne pas avoir été choisie pour accompagner Son Altesse, d'autant plus que tu étais nommé ministre là-bas.

« — C'est la princesse qui doit être au désespoir de ne pas l'avoir, dit Taube, puisque c'est une femme jolie et aimable, tandis qu'elle n'est entourée que de laideronnes sottes. Celles-ci ne font guère honneur à la femme suédoise; Mlle Rudenschold en eût donné une idée bien plus avantageuse.

(1) La princesse Sophie-Albertine venait de quitter Vienne lorsque Armfeldt y arriva et, ayant recueilli les témoignages de l'impression qu'elle y avait produite, il en faisait part à Madeleine de Rudenschold.

« Je suis flattée du jugement favorable que ces dames ont bien voulu porter sur moi dans leurs lettres. Elles ignorent apparemment que Son Altesse n'a pas cessé un instant de me faire la cour, soit en affectant de l'humeur, de l'indifférence ou en reprenant ses assiduités, que ce n'est chez moi nullement la crainte d'une passade, mais une résolution inébranlable qui fait que je ne cède point. »

La lettre qu'on vient de lire était à peine achevée que Madeleine en recevait une d'Armfeldt datée du 12 février. Il lui disait avoir reçu des billets anonymes remplis de menaces contre sa vie. Il en parlait avec mépris et comme un homme qui ne les redoutait pas. Mais il y voyait la preuve que des assassins avaient été soudoyés pour en finir avec lui. Madeleine en fut bouleversée, ainsi que le prouve ce post-scriptum qu'elle ajoutait à sa missive :

« Grand Dieu ! mon ami, quelle affreuse nouvelle tu me mandes ! à quel sort suis-je réservée ! Je prévoyais bien un malheur et ma crainte a toujours été de te voir la victime de la scélératesse de tes ennemis. »

C'est sans doute de la même époque que datent quelques lignes détachées d'une lettre qui s'est perdue et qui se trouvent parmi ces tristes reliques du passé :

« Non, je ne survivrai pas un seul instant à la perte du seul homme que je puisse aimer de la vie. Si tu aimes encore ta Malla, soigne-toi, fais ce que tu peux pour te sauvegarder. Adieu, idole de mon âme et recueille les baisers ardens que je dépose sur ce papier. »

Ses tourmens apparaissent de nouveau avec violence dans une autre lettre, écrite le 6 mars :

« Depuis l'instant fatal où tu m'as communiqué les funestes avis qui te sont remis, je n'ai plus de repos ; mon esprit agité se forme des fantômes de malheurs que rien ne dissipe, dont rien ne peut détruire la triste image. Je te revois sans cesse exposé aux dangers qui menacent ta vie. Trop magnanime, tu ne voudras jamais prendre de précautions et partout, à tout instant du jour, la main d'un scélérat peut t'atteindre. Tout mon sang se glace à cette pensée.

« Hélas ! mon cher ami, que ne m'as-tu pas laissé ignorer cette affreuse nouvelle, qui a détruit jusqu'à l'espoir d'un bonheur à venir ? Comment pourrais-je du moins m'en promettre

quand, jusque dans tes bras, il me faudra trembler pour tes jours? Heureuse illusion qui m'est ravie de voir finir mes chagrins en me réunissant à celui que j'aime. Sais-tu, mon ami, ce qu'une pensée pareille a de désolant pour l'affection et le cœur sensible de ta Malla? Quel destin m'est-il réservé au bout de mon voyage? Les barbares ne choisiront-ils pas le moment où tous nos vœux s'accomplissent pour nous séparer à jamais?... Contrariés dans tous nos projets, il ne faut pas moins qu'un amour comme le nôtre pour ne pas succomber sous le joug de l'adversité. Mon idée de convertir ma pension qui nous eût mis à l'aise, entièrement détruite, tous les plans, les arrangemens que tu avais si sagement préparés, également échoués, tout dérivant de la même source : l'inimitié de Reuterholm. Sans elle, sans les soins qu'on a pris d'exciter contre toi l'esprit du Roi, la lettre que tu voulais faire écrire l'eût été et toute notre inquiétude à cet égard dispersée, toi-même rassuré à jamais. Si pourtant tu t'adressais à Taube ; qu'il engage le Roi; peut-être que la persuasion d'un homme tel que lui parviendrait à l'enhardir. »

II

En lisant ces pages enflammées, on doit croire qu'à l'époque où elles furent écrites, Armfeldt avait promis à Madeleine de l'appeler bientôt auprès de lui. Mais comment ajouter foi à la sincérité de cette promesse quand on se rappelle qu'à Vienne, au même moment, il était attelé au char de la princesse Mentschikoff et que, devant bientôt se séparer, ils avaient pris l'un envers l'autre l'engagement de se retrouver à Naples? N'est-on pas plutôt autorisé à penser qu'il avait surtout en vue de conjurer les éclats de la jalousie de Madeleine, en la berçant d'une illusion difficilement réalisable? Au surplus, quelles que fussent ses intentions, Madeleine ne doutait pas de sa sincérité. Elle se voyait, dans un avenir prochain, réunie à lui, peut-être en Italie, plus probablement en Russie, car il lui laissait entendre qu'il ne conserverait pas ses fonctions diplomatiques et qu'il irait chercher fortune à Saint-Pétersbourg, où il se croyait assuré de la faveur de l'Impératrice. C'est dans la capitale russe qu'elle songeait à aller, en s'arrêtant à Vienne où elle le retrouverait et d'où elle le suivrait partout où il irait. Elle avait même

fait choix d'une compagne de voyage, Mme Davidoff, femme du premier secrétaire de l'ambassade de Russie à Stockholm, choix d'autant plus étrange qu'elle se défiait d'elle et ne le cachait pas à Armfeldt.

« Il y a des cabales dans la mission russe, lui mandait-elle, qui ne me donnent pas une haute opinion de la moralité de Mme Davidoff, puisque enfin on ne vient pas recevoir des politesses de gens qu'on cherche à dépouiller de leur place. Elle intrigue à la Cour de Pétersbourg pour faire nommer son mari ambassadeur, s'appuyant sur ce qu'il est ici en très mauvaise odeur, tandis qu'elle a eu le talent de se faire bien venir partout et est très en crédit à la Cour... »

Ce jugement n'exprimait que la vérité. Mme Davidoff, tout en se montrant l'amie de Madeleine et dévouée au parti d'Armfeldt, les trahissait auprès du Régent et de Reuterholm. Ils détestaient Stackelberg ; ils avaient même demandé son rappel et entretenaient l'espoir que nourrissait cette femme de voir son mari succéder à l'ambassadeur. Malgré tant de raisons qu'avait Mlle de Rudenschold de se défier d'elle, Mme Davidoff lui avait demandé la permission de l'accompagner et il était convenu qu'elles partiraient ensemble. Mais encore fallait-il que Madeleine obtînt le consentement de sa mère. La comtesse de Rudenschold âgée et infirme le refusait ; elle ne voulait pas se séparer de sa fille. Néanmoins, celle-ci ne se décourageait pas et conservait l'espoir d'avoir raison de sa résistance.

Vers le même temps, elle reçut de son amant, avec prière de la communiquer au Régent, une note dans laquelle il énumérait les périls que ferait courir à la Suède une alliance avec la République française. Puis, à l'improviste, ce fut la communication d'une nouvelle apprise par hasard et bien propre à déconcerter ses espérances. Armfeldt avait invité sa femme à partir pour Naples où il devait la retrouver. Un peu plus tard enfin, une confidence, aussi malveillante que calculée, apprenait à Madeleine les assiduités de son amant auprès de la princesse Mentschikoff. Les lettres qu'on va lire s'alimentent de ces informations et continuent à nous révéler le trouble et l'exaltation de la maîtresse d'Armfeldt.

Mardi le 14 mars. — « Depuis ma dernière lettre, j'ai eu le plaisir de recevoir deux des tiennes, âme de ma vie, celles du 16 et du 18 février...

« Je crois, mon ange, qu'il serait inutile de communiquer au Régent l'écrit dont tu fais mention ! Supposé même qu'il lui fît impression, elle n'aurait que la durée d'un moment. Il est entouré avec trop d'assiduité pour que je ne sois sûre qu'on dissiperait immédiatement toute réflexion heureuse qui puisse lui venir ; tu ne ferais donc que porter des coups inutiles aux principes dominans et il me paraît que le sage ne doit pas prodiguer ses conseils à des gens d'autant plus sourds qu'ils ont tout intérêt à ne pas entendre ; et quoique je sois très persuadée que le Duc ne protège pas le Jacobinisme de son propre chef, on le fait agir en sa faveur lorsqu'il croit s'y opposer. Mais le moment approche où le principe du gouvernement doit se démasquer, puisque l'argent français est en chemin, et il faudra bien alors déclarer positivement si nous sommes les ennemis ou les alliés de la France. Là on ne se contentera pas de promesses équivoques et de puérils faux-fuyans...

« Quant à la lettre, je ne m'avancerai pas davantage avant de recevoir ta réponse du rapport que je te fis de la mal réussite de ma première démarche auprès du Roi et si tu veux que je revienne à la charge.

« De grâce, mon ange, point d'humeur sur ma lettre du 25. Partageons les torts. Si mon *bästa pojken* se croyait des raisons pour être inquiet de la rivalité des histoires, je m'en croyais autant d'être fâchée en le voyant encore porter le plus tendre comme le plus constant attachement à ta femme. Pourquoi, mon *bästa pojken*, devions-nous jamais être séparés ? Étant l'un à l'autre, nos joies comme nos peines devraient s'écouler ensemble... Oui, aimons-nous jusqu'au trépas ; il ne peut en être autrement. Je te jure que ma constance et mon amour sont incapables de changer... »

15 mars. — « Gyldenstolpe fut chez moi hier pour me prier de lier conversation avec le Roi et chercher à ramener en lui ses anciens sentimens, car il était excessivement alarmé des changemens, du refroidissement qu'il remarque en lui. Je lui fis sentir alors, quoique indirectement, que j'avais eu l'occasion de m'apercevoir de la même chose et redoutant que mon raisonnement ne lui fît aucune impression, attendu que son opinion à mon égard s'est cruellement modifiée, je profitai de l'occasion pour lui faire sentir, avec énergie, mais sans l'offenser, que c'était une suite de sa trop grande faiblesse à lui. Au lieu de

ne jamais perdre le Roi de vue, il le laissait des heures avec des personnes qui ne lui inspiraient que des principes contraires à nos plans.

« En ce moment, on m'apporte ton portrait. Dieu! que de larmes de tendresse cette image me fait verser! Mais qu'est devenu ce regard séduisant qui attirait tous les cœurs à mon amant? Son œil devient farouche et me plonge dans la douleur. Ah! Pojke ne reprendra son ancienne sérénité qu'en serrant sa Malla dans ses bras. Ces traits enchanteurs perdront leur amertume quand ton amante sera là, partageant avec toi le fardeau de tes peines...

« Oui, mon ami, je pars, je vole dans tes bras, aussitôt que la Davidoff aura fixé son voyage: rien ne pourra me retenir. J'écris le courrier prochain à la princesse pour lui demander d'abord un congé de six mois, que je prolongerai après et je serai auprès de toi, âme de ma vie...

« Ah! mon ange, à quand le moment heureux de nous répéter de vive voix ces assurances qui doivent éterniser notre attachement? Mais, je ne le cache pas, je tremble pour l'avenir. Mme Armfeldt avec toi, ta pauvre Malla courant le monde, ne goûtant le bonheur de t'avoir qu'un instant à Vienne et, après cela, obligée de passer tout l'hiver dans un pays étranger, loin de toi, où à coup sûr tu ne viendras pas, te sachant au fond de l'Italie enseveli dans ta famille... Mais enfin, tu le veux, tu l'exiges, il faut m'y résigner, si ce n'est que pour te convaincre de la force de mon amour.

« Comme tu vois, mon ange, mon imagination broie du noir. Mais je ne connais pas d'autre bonheur que celui de vivre et de mourir à tes côtés; cet heureux espoir est loin de moi, il faut me résigner, le bonheur n'est réservé qu'à ta femme. A ta Malla il est tombé en partage le triste sort de l'isolement. Pardon, mon tendre ami, cette plainte, elle échappe à ma plume malgré moi, malgré ma résolution de ne pas t'en importuner.

« J'ai été l'autre jour chez Stackelberg; il m'a demandé si le Roi ne m'avait pas parlé de toi. Il tenait à savoir où tu en es avec le Roi, si tu étais sûr de son agrément en ce que tu entreprendrais. Sur quoi, j'ai pris sur moi de lui répondre que j'en avais parlé au Roi qui me dit qu'à ton départ, il t'avait donné sa parole d'agir selon tes principes et tes vues et qu'il ne rétrac-

terait jamais cette promesse. Supposant que Stackelberg avait été chargé par sa Cour de s'en informer, je crois avoir bien fait en lui répondant ainsi.

« J'ai encore fait une bonne chose ces jours passés. Il faut commencer par te dire que le jeune Gyldenstolpe est amoureux de moi. Ayant observé qu'il est fort avant dans les bonnes grâces du Roi, je l'ai ménagé pour tirer de lui des éclaircissemens, si le petit entrait par hasard en confidence avec lui. J'ai donc appris que cette longue conversation que le Duc avait eue avec le Roi lorsqu'il refusait à Gyldenstolpe d'en être en lui fermant la porte au nez, fut pour engager le petit à se faire franc-maçon ; mais le petit, qui est timide et peut-être soupçonneux, n'a rien voulu répondre de suite. Alors, il lui a dit, apparemment pour mieux le persuader, qu'il faisait la même proposition au jeune Gyldenstolpe. Effectivement, Reuterholm le lui proposa, offrant de lui obtenir tout de suite le troisième grade. Mais Gyldenstolpe lui demanda quelques jours pour réfléchir et il me demanda mon avis, ne penchant pas du tout lui-même à accepter, dans la crainte de se voir entraîné à faire des engagemens fâcheux pour sa place, mais craignant que, s'il refusait, cela pourrait le rendre suspect et qu'on chercherait tout de suite à l'éloigner du jeune Roi. Je lui dis donc que, s'il se sentait assez de caractère et de fermeté pour ne pas se laisser séduire, il devait entrer, mais exiger du petit de ne pas y consentir avant que lui ne soit reçu, et qu'après, il me donnerait sa parole de faire tout ce qui dépendrait de lui pour en détourner le jeune Roi. Ceci nous prouve clairement le projet qu'ils ont de s'emparer absolument du Roi et peut-être de lui tourner l'esprit par les mystères mystiques. J'espère avoir ton approbation sur la manière dont je me suis conduite. »

22 mars. — « C'est de ce jour que je vois combler ma disgrâce. Je sors de chez ma mère. J'ai tout employé, prières, larmes, elle est inébranlable. Tout conspire contre moi. Le rappel de Stackelberg, le prompt départ de Mme Davidoff lui font croire que nous sommes prêts à avoir la guerre avec la Russie, ce qui autorise son refus. Tous mes amis me conjurent de ne pas faire une démarche qui entraînerait ma perte comme la tienne en nous faisant soupçonner d'avoir donné dans les sourdes menées qu'on accuse Stackelberg d'avoir tramées. On m'accuserait d'avoir été un espion russe. Nos ennemis saisi-

raient cette occasion pour se venger en me déshonorant et me chassant de la Cour, ce qui me fermerait à jamais les portes de la Suède si tu devais y rentrer un jour. Le Duc profiterait de l'occasion peut-être pour te narguer en ma personne. Enfin, on fait tout au monde pour m'en dissuader. Pour moi, je me moquerais de toutes leurs raisons si je parvenais seulement à persuader ma mère, mais je l'implore en vain... Le ciel se venge des jours heureux que j'ai eus...

« J'ai parcouru ton apostille en chiffre (1); j'ai très bien saisi tes idées, j'en reconnais la sagesse, comme la possibilité de leur exécution. Malgré cela, je désespère de les pouvoir mettre à profit, car tout va de mal en pis, à tel point que je ne vois plus, dans un mal aussi extrême, qu'un remède violent, et celui-ci me paraît même trop modéré pour qu'il puisse être encore efficace. Le Régent ne fait plus rien par lui-même, uniquement adonné à ses plaisirs; c'est Reuterholm, Sparre, Rosenstein et Engeström qui font tout, et une lettre de l'Impératrice leur serait tout de suite montrée, ne produirait par conséquent rien. Mais, comme il ne faut pas être dans le cas de se reprocher de n'avoir pas tout fait avant de laisser des choses venir à une telle extrémité, je me consulterai avec Ehrenström (2), qui voit bien les choses telles qu'elles sont dans notre pauvre patrie.

« Le Roi a été reçu franc-maçon. Pour persuader le vieux Gyldenstolpe, on lui a fait la proposition d'un grade très élevé, qu'il n'a pu accepter, ayant déjà refusé il y a dix ans. Mais flatté, néanmoins, il a eu la faiblesse d'y laisser entraîner le Roi. »

26 mars. — « Au nom du ciel, mon *bästa pojken*, n'ajoute pas à ma douleur par ton désespoir. Prends pitié de mon infortune et ne t'abandonne pas au chagrin de façon à détruire ta santé...

« Mais je vais répondre à tes lettres, idole de mon âme. Quels sont donc ces projets charmans, chevaleresques, dignes d'un homme de courage et d'honneur (3)? Je te connais trop bien pour ne pas les deviner. Mais, songe, mon cher ange, que

(1) Armfeldt pensait qu'on pourrait gagner le Régent en lui offrant de faire payer ses dettes par l'Impératrice : elles étaient nombreuses et il faisait en vain flèche de tout bois pour donner satisfaction à ses créanciers.

(2) Ancien secrétaire de Gustave III, tombé en disgrâce sous la régence et dévoué au parti d'Armfeldt dont il partagea le sort.

(3) Armfeldt proposait de rentrer secrètement en Suède pour opérer une révolution et mettre fin à la régence en déclarant le Roi majeur.

l'action hardie, lorsqu'elle n'est pas couronnée de succès, devient sottise. Personne plus que moi ne reconnaît la supériorité et la puissance du génie accompagné de courage, disons même de l'audace; j'admets même qu'il puisse se rendre maître des circonstances; mais, dans un siècle comme celui-ci, il faut craindre les conséquences et les défaillances. L'incapacité des personnes pour lesquelles tu auras agi détruira toute ton œuvre. T'ai-je deviné? Ne crois pas cependant que ta Malla n'ait le cœur assez élevé, assez magnanime pour saisir avec enthousiasme un pareil projet...

« Les succès rapides des armées coalisées paraissent en éloigner l'exécution, en mettant en même temps ces cannibales à la raison. Leurs protecteurs ici ont le nez long, à chaque heureuse nouvelle qui nous parvient, qui semble abattre leur courage. Adieu les trois millions de subsides que Staël et consorts avaient promis si généreusement. Taube m'avait déjà annoncé l'arrivée de ce premier à Paris. Je donnerais mon dernier sol pour qu'il ait déjà annoncé à l'Assemblée nationale que le Régent reconnaissait la République française. Au moment de la défaite entière, la honte serait double. Avouez que les admirateurs de Gustave III persécutés ont encore des momens de sstisfaction. Ils ont soin, ces messieurs du gouvernement, de nous venger d'eux-mêmes...

« Le Duc ne s'était pas attendu que l'Impératrice rappellerait sitôt Stackelberg. Dans le conseil intime, sa surprise à cette nouvelle a été notoire, et pour s'en être fait un ennemi irréconciliable, il n'a pas gagné son but en le mettant plus que jamais dans le cas de lui nuire. Il ne gagne rien à l'échange avec Romanoff, qui passe pour être, plus que tous les Russes, fier de la gloire de sa souveraine. Je l'ai beaucoup vu à Berlin. Ne crois-tu pas, mon ange, que pour mieux cacher notre jeu, je devrais saisir cette occasion de paraître m'éloigner de la mission russe? Si tu trouves cela à propos, peut-être voudras-tu l'avertir de cela. Moins observés de cette façon, nous pourrons avec plus de facilité communiquer ensemble.

« Toute cette intrigue avec Stackelberg est allée au mieux. Il est dans la ferme persuasion que c'est par les intrigues du Duc et de la Davidoff pour faire nommer son mari, qu'il est rappelé, et cela avec d'autant plus de raison que l'Impératrice lui a envoyé la lettre originale du Duc où il lui en fait la demande.

« Ce que tu me dis du Roi me surprend après ce que j'ai moi-même éprouvé et ce que Gyldenstolpe m'a dit il y a quinze jours. Dieu veuille que ce qui t'a fait si grand plaisir! soit l'effet d'un heureux changement en lui; cela me rendrait l'espoir que je commençais à perdre de ce côté. Je pense que celle où je te faisais part de l'issue de ma démarche auprès de lui ne t'est pas parvenue, cher ami. J'attends tes ordres pour la renouveler...

« Au dernier souper du Roi, j'étais triste et embarrassée. Ayant l'envie de pleurer, je pris le parti de me mettre au jeu de cartes. Désœuvré de son côté, le Duc vint s'asseoir à côté de moi. Je gagnais considérablement lorsqu'il me dit avec un air plein de sous-entendus :

« — Avouez que je vous porte bonheur.

« — Je vous jure, dis-je avec vivacité, que ce n'est qu'au boston.

« Les larmes qui m'assaillirent garantissaient la vérité de ce que je disais. Il devint rouge de colère et me quitta sur-le-champ... »

29 mars. — « La dernière poste ne m'a apporté aucune nouvelle de toi, mon cher ange. J'en conclus donc que, conformément à tes projets, tu étais en route pour Rome le 4 mars, et qu'ainsi, ce ne sera que de cette capitale du monde que je recevrai un petit mot de l'ami de mon cœur. J'espère qu'il sera un peu remis des fatigues du voyage et des ennuis de faire la cour à ma chère Abbesse et à causer avec toutes les laideronnes de sa suite. Je supplie mon *bästa pojken* de ne pas se laisser mettre sur la liste de leurs conquêtes...

« Le Duc doit être très embarrassé avec la démarche précipitée de Staël qui avait ordre d'attendre à Hambourg que la campagne se décide, et si cela était en faveur des Français, alors seulement il devait suivre ses instructions de se rendre à Paris. Cet ordre pusillanime n'a guère réussi. Quand il a vu Breda pris, sûr de la victoire, il vola à Paris. Mais à peine y était-il arrivé que les Français sont partout battus et le Régent embourbé dans une vilaine affaire. Je me flatte de le voir forcé par leurs défaites à se rétracter. Cette double honte sera un triomphe de plus pour nous. Il se réserve le sort d'être en abomination chez toutes les nations. Aussi, à l'arrivée du dernier courrier, il était de si mauvaise humeur que, malgré toute sa fausseté, il ne fut pas maître de la cacher, malgré que Stackelberg fût présent. »

A la fin du mois de mars 1793, époque où nous ont conduits les lettres qu'on vient de lire, Armfeldt était à Rome, mais ne devait pas tarder à en partir pour s'acquitter de ses obligations diplomatiques dans les autres capitales italiennes. Naples devait être le terme de sa tournée : c'est là qu'il entendait se fixer, mais pour peu de temps sans doute, puisque, à la même époque, on voit Madeleine concevoir de nouveau l'espérance de le rejoindre en Russie. Avait-elle eu raison de la résistance de sa mère? Était-elle résolue à partir quand même? Sa correspondance ne nous le dit pas. Nous y voyons seulement qu'elle songeait toujours à se mettre en route avec Mme Davidoff lorsque, après le rappel de Stackelberg, elle fut obligée de renoncer à son projet. L'ambassadeur rappelé, attribuant sa disgrâce aux intrigues de la femme du secrétaire de l'ambassade, s'en était plaint à l'Impératrice, et la souveraine avait enjoint à Mme Davidoff de venir rendre compte de sa conduite.

« Ce qui me met au désespoir, écrit Madeleine, c'est que l'Impératrice a appris que la Davidoff faisait des rapports au Duc. Elle lui a ordonné de se rendre en droiture à Pétersbourg. Ainsi voilà tout mon projet entièrement détruit! J'en ai été si saisie que j'ai manqué me trouver mal. Il m'est impossible de m'en aller en Russie en compagnie d'une disgraciée comme le sera désormais cette Davidoff. »

En s'ajoutant à tant d'autres qui, depuis le départ d'Armfeldt, se succédaient dans la vie de Mlle de Rudenschold, cette dernière déconvenue aggrava ses tourmens dont sa santé commençait à se ressentir. Fréquemment souffrante, obligée de s'aliter, elle ne cesse de se lamenter. Sa correspondance, de plus en plus, trahit son agitation, son découragement et sa douleur ; elle en devient même quelque peu monotone par suite de la répétition des mêmes plaintes et des mêmes reproches. Aussi n'en retiendrons-nous que ce qui est rigoureusement nécessaire à l'intérêt de ce récit.

III

Jusqu'à ce jour, les divers projets imaginés par Armfeldt pour obtenir du Régent le renvoi de Reuterholm avaient été jugés impraticables par ses amis à qui sa maîtresse les communiquait. Mais il n'en fut pas de même de celui qui consistait à

gagner le prince, en faisant payer ses dettes par l'impératrice Catherine. Bien que, dans sa lettre du 22 mars, Madeleine eût laissé entendre que l'exécution en était difficile, elle n'avait pas renoncé cependant à essayer de l'utiliser. Puis, à la réflexion, elle l'avait vu sous un jour plus favorable. Malheureusement, au moment de tenter de le mettre en pratique, elle était tombée malade et c'est seulement lorsqu'elle fut convalescente qu'elle put aviser aux moyens d'y parvenir, en profitant de l'impression que devaient produire sur le Régent les succès des armées coalisées.

12 avril. — « Comme c'est le premier jour depuis ma maladie que je puis être assise sur une chaise et que j'ai beaucoup de choses à te dire, il faut que j'entre vite en matière.

« Le Duc est dans une disette d'argent épouvantable, ce qui facilitera l'affaire. Mais voici un petit changement que je te propose : c'est qu'à la place de la lettre que tu veux que l'Impératrice écrive au Duc, je pense qu'elle devrait envoyer un agent secret qui serait devancé par la réputation d'être franc-maçon ; il parviendrait bien plus aisément, car si le Duc reçoit une lettre, il la montrera tout de suite à Reuterholm et tout deviendrait inutile. Après cela, il me paraît nécessaire, s'il se laisse gagner, comme je n'en doute pas, que l'exécution de cette affaire se fasse pendant qu'il sera en voyage avec le Roi, cet été, éloigné de tous ses ministres et que tout soit expédié avant son retour, car s'il les voit, tout est perdu ; il n'aura plus le courage à rien. »

16 avril. — « Que dis-tu des bonnes nouvelles de l'armée française? Je ne désespère pas de voir ces abominables assassins de Louis XVI punis comme ils le méritent. Que ne pouvons-nous y joindre tous ceux du grand Gustave pour en tirer une vengeance complète? Le Régent doit être édifié des bons avis qu'on lui a donnés. J'espère qu'il recevra leurs têtes en guise des subsides qu'on lui avait promis si magnifiquement. »

19 avril. — « Les bonnes nouvelles de France ont fait leur effet. Les Jacobins suédois ont été sinon anéantis, du moins intimidés. Le général Taube sort à l'instant de chez moi. Ce fut par Son Excellence que Fersen envoya sa dépêche au duc. Il est monté tout de suite la remettre à Son Altesse. Elle eut la duplicité de recevoir cette nouvelle avec toute la démonstration d'une véritable joie. Le Vizir survint, qui reçut le coup de foudre avec toute l'émotion de la rage contenue, fendant la bouche jusqu'aux oreilles pour s'écrier que c'était la journée aux surprises. Le

petit Grand Chancelier arriva tout effaré, suppliant le Duc de tirer parti des circonstances en ordonnant à Fersen d'entamer les négociations. Taube, avec son fiel ordinaire, fit sentir qu'il serait peut-être un peu tard pour passer l'éponge sur le passé, mais qu'en tout cas, si c'était réellement l'intention du Duc de réparer, il ne devait pas tarder une minute d'envoyer un courrier à Fersen. Aussi, le même soir, Reutersdart partait, muni des ordres à Fersen de suivre en tout exactement le plan que le feu Roi lui avait tracé. Quel triomphe pour les amis du Grand Roi! Aussi je ne me sens pas d'aise. J'aurais donné tout au monde pour avoir été du souper de mardi; j'aurais eu l'occasion de leur détacher quelque épigramme, que ma satisfaction et ma haine auraient rendue doublement amère. Mais, dussé-je mourir dans l'escalier, mardi prochain, si ces nouvelles se confirment, j'irai au souper de la duchesse. »

Les nouvelles qui mettaient Madeleine en joie ne se confirmèrent pas et les espérances auxquelles on l'a vue se livrer furent anéanties par les revers des armées coalisées. A en croire la jeune femme, le Régent, qui avait caché son dépit quand les informations envoyées par Axel de Fersen présentaient les Français en déroute, n'en dissimula pas moins sa satisfaction quand il fut prouvé qu'elles étaient erronées.

26 avril. — « Ayant soupé hier soir chez la duchesse, c'était ma première sortie ; je vis le besoin qu'il avait de me parler des dernières nouvelles. Il me dit dès qu'il m'aborda :

« — Eh bien, toute cette belle équipée de Dumouriez n'a été qu'un coup d'épée dans l'eau.

« — Oui, malheureusement, monseigneur. Nous caressions déjà l'heureux espoir de voir les Jacobins régicides suffisamment punis.

« — Les Autrichiens ne sont pas maîtres de Lille, comme l'avait annoncé le comte Fersen, dit le Duc avec un sourire amer. Il trouvait la nouvelle sans doute trop bonne pour ne pas la débiter.

« — Oui, il s'est trop hâté, en recevant cette nouvelle qu'il croyait vraie, de la communiquer. Persuadé du plaisir qu'elle devait faire à Monseigneur, il n'a pu résister d'être le premier à vous l'apprendre.

« Il me quitta sans dire mot et se garda bien de m'adresser la parole de toute la soirée. »

29 avril. — « Je suppose qu'à l'arrivée de celle-ci, tu seras au moment de perdre notre belle Abbesse. Je t'en fais mon

compliment. Pour moi, je désire la savoir loin de l'Italie. Tant qu'elle y sera, je suis persuadée qu'elle aura un soin extrême de t'affliger par de mauvaises histoires sur mon compte. Cependant j'aurais voulu que tu aies le plaisir de la voir quand elle recevra la nouvelle de la perte des 250 aunes de damas dont le feu Roi lui avait fait cadeau. Arrivés de Lyon, où il les avait commandés, on les porta à la garde-robe du Régent. Ils ont eu le même sort que d'autres effets que le Roi faisait venir de pays étrangers, d'être employés aux appartemens du Duc ou donnés à une de ses maîtresses.

« On a beau faire chercher, ils ne se retrouvent plus. Le Duc soutient ne les avoir jamais reçus ; le commissaire Peyron prétend les lui avoir livrés; je ne suis pas fâchée de cette cacophonie. La chère Abbesse regrettera la perte qu'elle a faite du meilleur des frères et, comme elle n'est sensible qu'à l'intérêt personnel, c'est par là même qu'elle sera convertie.

« En rentrant en Suède, elle trouvera son appartement aussi peu avancé que lorsqu'elle est partie. Dès que Silversparre en parle au Duc, il lui tourne le dos en répondant qu'il n'a pas d'argent...

« Le Régent, assoupi dans la mollesse et la volupté, sacrifie tout à sa nouvelle passion pour la Löve, qui, pour s'être un peu brouillée avec lui, n'en a repris que plus d'empire. Elle lui coûte déjà, outre les cadeaux en bijoux, 22 000 riksdalers en plus des 1 500 de pension annuelle qu'elle lui a fait donner sous prétexte qu'elle avait été la maîtresse du feu Roi. »

21 mai. — « Le monde semble me rendre plus de justice aujourd'hui par le vif intérêt qu'on m'a témoigné au sujet de ma faible santé. Ce fut à la mode de venir me voir tout le temps que j'étais malade. Tu peux en juger quand je te dis que Mme de Brahe, à qui je n'ai pas dit deux mots cet hiver, la fuyant comme la peste, ne manqua pas un jour de venir prendre de mes nouvelles, sans parler des autres dames de la Cour et de la ville. Essen, par exemple, ne manquait pas un jour de venir me voir et offre de m'accompagner à cheval, persuadé qu'il me faut de l'exercice et de la dissipation. On a bien dit que j'avais fait une fausse couche; mais je leur ai donné le meilleur démenti en relevant de ma maladie. On n'a pas le visage frais et la gorge telle que je l'ai après un tel accident.

« On m'a dit aussi que les hommes entre eux prétendent que j'étais malade du changement de régime et que si je repre-

nais un amant, je me porterais mieux. Ces messieurs ont la bonté de croire que j'ai plus de tempérament que la nature ne m'en a donné et je confesse que je n'ai presque jamais de pensées libertines. Ce qui est vrai, c'est que, malgré les saignées, sangsues et ventouses, mon sang est aussi brillant et je dois continuer mon régime, ne boire que de l'eau et du lait.

« Moi, j'attribue cela à l'agitation de mes esprits, car, tu le croiras ou non, c'est un fait que depuis que j'ai perdu l'espoir de te revoir, je suis rarement seule dans ma chambre que je ne me mette à pleurer.

« Avant-hier, chez le Roi, le Duc et Mme de Saint-Priest parlaient d'Augusta Fersen. Je dis :

« — Cette femme doit être bien heureuse; elle est aimée de tout le monde.

« — Et pourtant, elle ne l'est pas, dit Mme de Saint-Priest, vu les infidélités de celui qu'elle aime.

« — Qu'importe, dis-je, qu'il soit infidèle : elle le voit, l'a auprès d'elle; tout en lui ne lui est pas indifférent.

« Et je sentais les larmes me monter à la gorge. Le Duc m'a regardée avec aigreur et nous quitta. »

31 mai. — « Hier soir, j'ai soupé chez la duchesse. Je croyais le départ de Mme Armfeldt encore éloigné, n'ayant jamais eu le courage de m'en informer, lorsque la duchesse a dit que Mme Armfeldt partait le lendemain. La foudre ne m'aurait pas frappée plus que ne firent ces paroles. Ta pauvre Malla en présence de tout le monde fondit en larmes. Je ne pus me remettre de toute la soirée, ne voyant devant moi que ce malheur. Mon *basta pojken* finira par m'oublier. Partagé entre tant d'objets d'intérêt, il ne me réservera que la plus petite part de sa tendresse, moi qui en suis séparée. Je connais le pouvoir de ta femme. Il lui sera bien facile, moi étant à quatre cents lieues de mon pojke, de m'effacer de sa pensée. Mon Dieu ! que je suis malheureuse! Au nom du ciel, ne m'abandonne pas... »

11 juin. — « Oui, âme de ma vie, quoique nous soyons séparés, ta Malla est mille fois plus heureuse aimée de toi dans tes lettres qu'avec le plus bel homme du monde à ses côtés. Aimons-nous donc, en dépit de l'univers et des événemens. Un jour viendra où un instant radieux compensera tous nos chagrins passés... Ah! Pojke, si jamais je rattrape ce bonheur, j'en jouirai. Je suis sûre que ton cœur te dit tout ce que sent

le mien, à cette pensée. Si ma mère n'existait pas, rien au monde ne m'empêcherait de m'envoler immédiatement pour hâter notre réunion. »

18 juin. — « Je viens de recevoir ta lettre du 23 mai qui m'a fait bien pleurer. Mon Dieu, Pojke, que ne puis-je m'abandonner aux douces illusions que me laissent les assurances de ton amour? Pourquoi doivent-elles être empoisonnées par la jalousie qui me dévore, tous les soupçons que l'on aime à faire naître en moi? Mon *bästa Pojke*, je te conjure de ne pas me tromper. Dis-moi la vérité, la vérité tout entière; si cruelle qu'elle soit, je la préfère aux cruels propos du monde qui finiront par troubler ma raison. »

9 juillet. — « Comme mon cœur plaide pour toi, je m'en veux presque d'avoir douté de ton amour, quoique tu ne sois pas encore tout à fait justifié à mes yeux. Mais tes expressions sont si passionnées, si conformes à tout ce que mon cœur sent, que je me fais un scrupule d'en révoquer en doute la vérité. Mille grâces donc, mon ange, pour ta charmante lettre du 15 juin, qui a versé du baume dans mon cœur. Aime-moi seulement un peu et tu verras que rien au monde ne peut changer les sentimens que je t'ai voués. Ils font partie de mon existence, je ne l'ai que trop éprouvé à cette occasion où je me suis crue oubliée par toi. Je n'ai pas cessé de t'aimer un seul instant. Il me semblait que mon amour luttait avec ma colère pour faire sentir encore plus vivement toute l'étendue de mon malheur. Je désire ne jamais rencontrer cette princesse Mentschikoff, car dans dix ans, je lui en voudrai encore du chagrin qu'elle m'a fait. La douleur était trop vive pour être jamais oubliée... La santé de maman se remet, elle a l'air de vouloir atteindre le siècle. Aussi, depuis qu'elle est mieux, je pars avec la petite Augusta Fersen et Charlotte Bielke pour Wijk, chez Essen, où nous resterons jusqu'à la fin du mois. Je rentre après cela en ville pour quelques jours, mais je tâcherai de quitter la ville avant le retour de la Cour; j'irai passer tout le mois d'août en Ostrogothie. »

15 juillet. — « Hélas! mon bon ami, quel triste anniversaire, quelle douloureuse impression il réveille en ma mémoire; il y a juste un an que tu me quittais. Mon cœur ressent encore la déchirure de ce moment d'adieu avec la même violence. Tu me jurais de revenir en trois mois. Quel espoir me fais-tu entre-

voir à cette heure?... Ah! mon Dieu! si mes yeux pouvaient te fixer encore une fois. Je crois que je voudrais me tuer à ce moment, pour ne pas survivre à une nouvelle séparation.

« Dieu! comme je t'aime; avec quelle impétuosité l'amour s'accapare de tous mes sens! Puis-je jamais trahir un cœur qui ne respire que par toi *(sic)*! Pourrais-tu me reprendre le tien! Mais je le connais, ton cœur, je sais en apprécier tous les battemens. Il me rassure contre toutes les alarmes du mien. Tu m'aimeras toute ta vie; un lien sacré ne saurait se rompre. Si tu oublies les instans de bonheur que nous avons eus, jamais ceux que nous avons arrosés de nos larmes ne pourront s'effacer de ta pensée, j'en suis bien sûre. »

18 juillet. — « Oui, mon ange, j'accepte ton rendez-vous. A la mort de ma mère, rien ne m'arrêtera d'aller recevoir de toi un enfant qui rendra la chaîne qui nous lie doublement sacrée... Je crois qu'avec un sentiment aussi profond, l'âge même ne pourra le glacer.

«... Quoi qu'il arrive, je partagerai ton sort. Connais-moi donc une fois et crois bien que mon cœur ne demande au ciel que le bonheur de te prouver tout son dévouement et d'autre félicité que de vivre et de mourir à tes côtés. »

Au moment où Mlle de Rudenschold poussait ce cri qui nous donne la mesure de sa passion et des espoirs que, malgré tout, elle conservait, elle était à la campagne. Il était une réponse à des lettres d'Armfeldt, réconfortantes et rassurantes tant elles trahissaient un indestructible amour. Après de cruelles épreuves, l'amante qui avait craint d'être trahie et délaissée, se livrait tout entière au bonheur de se savoir toujours aimée. Mais il était écrit que le volage, auquel elle s'était donnée, ne la laisserait jamais en repos et serait incessamment pour elle, sous les formes les plus inattendues, un artisan de malheurs et une cause de larmes. Nous en trouvons une preuve nouvelle dans la lettre suivante, écrite le 6 août, de Stockholm, où elle était revenue pour quelques jours, avant de partir pour l'Ostrogothie.

« En arrivant à Adon samedi, où j'ai trouvé Essen, j'ai reçu de lui la brebis égarée, la lettre du 29 juin qui m'eût causé un bonheur infini par tout ce qu'elle renferme de tendre et de consolant, si, par une cruelle ironie et par suite d'une distraction de ta part, tu ne l'avais enveloppée du brouillon d'une lettre adressée à une princesse, apparemment la princesse

Mentschikoff. Qui cela pourrait-il être, sinon elle? Tu lui écris donc? Et tu m'en fais mystère! Que dois-je conclure de cela? Ou que j'ai perdu ton amour, ou bien ta confiance. L'un ou l'autre, et l'un comme l'autre me serait également pénible. La certitude de cela que j'avais devant les yeux m'a déchiré le cœur.

« Ah! Pojke, est-ce ainsi qu'on devrait agir avec une amie? Supposé qu'il n'y eût entre la princesse Mentschikoff et toi qu'une liaison d'amitié, rien n'était plus simple que de m'en parler. Mais le soin que tu mets de taire son nom dans tout ce que tu me dis des femmes qui t'intéressent me paraît plus qu'équivoque.

« Ceci n'est pas une histoire que tes ennemis ont forgée; ce n'est pas une fable au sujet de laquelle ma jalousie me rend incrédule et injuste. C'est toi-même qui, non content de trahir ma confiante amitié, te charges de déchirer le bandeau de l'illusion que mon amour conservait jalousement, même lorsque tout le monde se plaisait à me dénoncer ton inconstance. Mon cœur, qui continuait bénévolement à t'adorer, prenait ta défense contre ma tête, qui cherchait en vain à démêler ce qu'il pouvait y avoir d'intérêt à faire dire ces choses à ceux qui me les répétaient. Je te renvoie ce malheureux brouillon, qui est devenu pour moi une source de chagrin; tu jugeras si j'ai tort de me plaindre et si je puis me tromper quant à la personne à qui cette lettre était adressée. Ah! Pojke, si j'avais agi ainsi avec toi, de quels amers reproches ne m'aurais-tu pas accablée! »

Quelle que soit la vivacité de ces reproches, il n'apparaît pas que Madeleine ait tenu rigueur à son amant du mystère qu'il lui avait fait de ses relations avec la princesse. Dans les lettres postérieures, elle ne lui en parle plus. Il faut en conclure ou qu'elle n'en soupçonnait pas le véritable caractère, ou qu'à la condition de n'être pas abandonnée, elle se résignait à être trompée ou même jugeait bon de n'en pas acquérir la certitude. A lire ce qui suit, on ne se douterait pas qu'elle est dévorée de jalousie.

Drottningholm, 9 août. — « Tu seras étonné, mon cher ami, de trouver ma lettre datée de cet endroit. Hélas! j'y suis, à mon grand regret, mais seulement pour huit jours. Ne pouvant aller en Ostrogothie qu'à la fin de la semaine prochaine, j'ai craint, en restant tout ce temps en ville, que le Roi ne le prît en mauvaise part, ce que je lui ai dit en arrivant hier ici. Il a paru en être content, d'autant plus que sa société n'est composée

que de la duchesse, ses trois dames d'honneur, Mmes Höpken, Hamilton, Saint-Priest et moi...

« Le Régent me traite avec une froideur marquée qui ne me paraît pas affectée, mais dérivée d'un fond d'humeur. J'ignore cette nouvelle raison de me bouder depuis son retour, puisque nous nous séparâmes en bons termes lors de son départ en voyage. Mais aussi je me sens un fond de résignation inépuisable à endurer ses boutades, sans vouloir seulement en connaître la raison, ayant de mon côté des sujets de griefs contre lui, qui ne s'effaceront jamais de mon âme.

« Sa persécution, sa haine contre toi, dont je reçois constamment de nouvelles preuves, me font croire que je ne réussirai pas dans mes négociations pour ton retour. Quand le Roi est arrivé à Gothembourg, on lui a annoncé la nouvelle certaine de ta mort. On aurait pu croire que cette nouvelle devait, pour le moment du moins, désarmer la haine du Régent. Point du tout. En présence même du Roi, il en a marqué une joie barbare, et, pour la justifier, il t'a diffamé. Le Roi a baissé les yeux. Gyldenstolpe, Horn et Essen se sont tus ; les autres en bas valets étaient de l'avis du Régent, qui n'avait pas même le sens de l'indignité de leur conduite. Mais, si jamais l'occasion s'en présente, je la lui ferai bien comprendre, ce qui lui fera faire un retour sur la sienne dont il devrait rougir.

« Il affecte au reste un grand fond de gaieté ; ce n'est qu'un jeu, car il doit se trouver dans de mauvais draps. L'Impératrice doit lui avoir écrit tout récemment une note plutôt désagréable et, malgré son extrême économie, il se trouve dépourvu d'argent, son projet d'emprunt n'ayant pas réussi. M. l'ambassadeur Staël était chargé de persuader à son beau-père de prêter au Régent son argent, au lieu de le placer en France, à un taux plus élevé. Necker y a consenti ; mais l'Assemblée nationale, en apprenant cette transaction, refusa de lui rendre ses fonds ; ainsi cette belle négociation est tombée dans l'eau.

« Nos grands orateurs réduits aux abois se bornent à leurrer le public en lui faisant croire que les économies depuis la mort du feu Roi ont amassé des fonds considérables. Apparemment que la Stolsberg et la Löve sont regardées comme les bijoux de la Couronne qui représentent des valeurs et qu'en les vendant, on pourrait éviter la banqueroute, car elles sont les seules dépositaires des richesses de la Couronne.

« On m'a conté une histoire caractéristique du Vizir. Dans une société où l'on parlait des événemens de France, il s'est apitoyé sur la reine de France et ses malheurs, sur la mort de Louis XVI, dont il paraissait vivement frappé. Et c'est un tel hypocrite qui gouverne la Suède !... »

Drottningholm, le 13 août. — « C'est à la veille de quitter ce séjour, mon cher ami, que je t'écris. Grâce au ciel, je pars demain... Le Duc, qui, jusqu'à ce moment, avait affecté de l'indifférence, a pris mon départ fort vivement et a voulu me persuader d'y renoncer, prétextant que c'était manquer au Roi, qui m'avait ordonné d'être du séjour ici. Je répondis que nous n'étions pas encore à l'époque où le Roi ferait lui-même la liste des personnes qu'il voulait admettre à sa société ; que pour le moment, je le croyais assez indifférent quant à ceux qui allaient et qui venaient ; que je serais pourtant au désespoir si mon départ allait l'offenser ; que j'irais de ce pas le supplier de ne pas prendre en mauvaise part si je m'absentais pour une couple de semaines. Et effectivement, j'y fus, et le Roi consentit gracieusement.

« Le Duc, par pique, me dit qu'il voyait très bien que ce n'était qu'à lui que j'étais indifférente de faire de la peine ; que je ne pouvais ignorer qu'il m'aimait toujours et que je faisais une étude de lui être désagréable. J'ai cherché à tourner cette petite déclaration en plaisanterie et me suis esquivée. Cela n'a pas empêché qu'on me dît après que j'y avais mis de la coquetterie pour me faire mieux regretter.

« Le Duc, après que je lui ai annoncé mon départ, a semblé s'émanciper de la tutelle du Vizir. Il recherchait toutes les occasions de me parler et, pour me mettre bien en train, il m'a parlé de toi. Il m'a demandé de tes nouvelles et cela naturellement, sans aigreur. Je lui en ai donné sur le même ton en toute simplicité, car je trouve qu'il faut les laisser croire à ta sérénité, comme si tu ne songeais plus aux injustices qu'on t'a faites. Plus ils croiront à ton impassibilité et moins ils se rebuteront à te laisser revenir un jour, ce que pour le moment, on me paraît bien éloigné de vouloir. »

Le lendemain, Madeleine de Rudenschold quittait Drottningholm et, le 16 août, elle partait pour l'Ostrogothie. Son absence devait durer trois semaines. Il n'y a pas lieu de la suivre dans ce voyage dont les circonstances sont étrangères à ce récit. Nous nous contenterons de nous arrêter avec elle à deux des

étapes de son excursion. A la première, la petite ville de Westeras, elle devait voir ce fils d'Armfeldt qu'il avait eu à Paris de Mlle l'Éclair et qui était au collège. Elle avait toujours témoigné à cet enfant le plus tendre intérêt.

« J'aime ce petit Maurice comme mon propre trésor, mandait-elle au père, et plus je me sens malheureuse, plus je m'y attache. Abandonnée de toi, il ne me resterait plus que lui sur la terre. »

Elle le vit et en parla avec émotion à Armfeldt :

« J'ai examiné ses études. Il est à la deuxième leçon de mathématiques, il a traduit, du suédois en français, l'histoire de Suède depuis Gustave Ier jusqu'à Sigismond ; il est très avancé en géographie ; il comprend l'anglais en le lisant et compte assez bien. Il sera grand et robuste comme toi ; il a déjà la taille de mon frère cadet. Sa jambe est plus droite et il n'en ressent pas souvent des douleurs. Il sera à coup sûr un de nos plus beaux hommes ; sa physionomie s'est beaucoup développée, tout le bas du visage te ressemble et il a les plus belles couleurs. Enfin, j'en raffole plus que jamais. »

La seconde étape du voyage solitaire de Madeleine fut la terre de Lénas, qui appartenait à Armfeldt. Il l'avait invitée à s'y reposer quelques jours et des ordres étaient donnés pour qu'elle y fût traitée comme la châtelaine. Elle y arrivait le 27 août, et, le même jour, elle écrivait à Armfeldt :

« Devine, mon ange, d'où je t'écris cette lettre? De Lénas même. Mais tu ne croiras jamais qu'en cet endroit qui ne devait m'offrir que l'image d'un bonheur futur, j'ai commencé par verser des larmes amères. En voici la raison : d'abord, je me suis dit que quand Pojke était dernièrement ici, ce fut au moment de s'éloigner peut-être pour la vie de sa Malla. Quand Mme d'Armfeldt y a passé, ce fut pour t'aller rejoindre. J'y viens et c'est pour déplorer ton absence, y trouver l'ennui et les chagrins. Que nos trois sorts sont différens et qu'à cette comparaison mon cœur se déchire!

« Te l'avouerai-je, mon bon ami ; ce qui a achevé de m'accabler, c'est la réception de ta lettre du 29, qui m'attendait ici pour m'annoncer l'arrivée de Mme d'Armfeldt auprès de toi? Crois-tu qu'après cela, cet endroit, tout charmant qu'il soit, puisse me donner des images riantes. Hélas! non, je ne fais que broyer du noir et ne puis croire que mon *bästa pojke* viendra jamais habiter Lénas auprès de sa Malla. Il ne l'aime pas assez

pour abandonner ainsi le monde, même s'il était en son pouvoir de revenir en ce moment en Suède. Que ne suis-je à la place de Mme d'Armfeldt. Elle te voit, elle reçoit tes baisers. Mais, pardonne-moi, cher ami, ce transport de jalousie; il m'échappe, je n'ai pas été maîtresse de le réprimer. Mais c'est fini, n'en parlons plus. »

Au commencement de septembre, elle rentrait à Stockholm et, dès le 4, elle réapparaissait à Drottningholm. Le surlendemain, elle annonçait son retour à Armfeldt :

« Je suis ici depuis avant-hier, assez triste et chagrine. De mauvaises histoires sur ton compte m'attendaient derechef ici, et je ne te cacherai pas à quel point j'y suis sensible. »

Quelles étaient ces mauvaises histoires, elle ne le disait pas. Mais il nous est aisé de le deviner. Elles s'inspiraient des rapports que le gouvernement de la régence recevait des espions à qui il avait confié la surveillance de son ministre en Italie, rapports malveillans, venimeux, qui, pour une part de vérité, contenaient une plus grande part de mensonge et qui, rapprochés des papiers d'Armfeldt traîtreusement dérobés dans sa maison, allaient servir de base à une accusation de crime d'État. Dans la matinée du 18 décembre, la population de Stockholm apprenait à l'improviste la découverte d'un complot contre le Régent et l'arrestation pendant la nuit des conspirateurs, parmi lesquels se trouvait Madeleine de Rudenschold.

Ernest Daudet.

POÉSIES

JOURNÉE SANS VOUS

D'abord l'aube : l'éveil du rustique labeur ;
Le ciel rose partout, dès la porte franchie ;
Les platanes où reste une humide senteur ;
Du vent sur la maison provençale et blanchie !...

Puis, chauffant les couleurs fragiles du matin,
Le soleil a brûlé la lande et les genièvres
Et mûri les carrés odorans du jardin...
Et chaque fleur devint tiède comme des lèvres.

— Le splendide sommeil des vignes et des champs ;
L'après-midi : l'ombre des bois où l'on se couche
Puis, parmi les paniers, les pampres et les chants,
La vendange qui rit, une grappe à la bouche !

Puis le déclin doré ; l'approche du repos...
Dans l'air triste, là-bas, une chouette crie :
Et l'on dirait, tandis que rentrent les troupeaux,
Que le jour las regagne aussi la bergerie...

Enfin l'étoile entre les mûriers obscurcis !
Mais puisqu'il ne se peut qu'avec vous je partage
Ni mon jeune désir ni mon vieux paysage,
Ce soir j'écris pour vous et vous offre ceci :

Des parfums, des reflets, du raisin de septembre ;
Les bonheurs que ce jour en mes yeux a laissés,
Et l'or doux de la lampe au plafond de ma chambre...
Ceci, quelques mots noirs vainement cadencés...

PREMIER BONHEUR

Le fragile bonheur qu'aujourd'hui m'a donné,
Je vous le dois. Il est tout jeune, il est sincère,
Il va vivre... De mes mains jointes je le serre
Silencieusement sur mon cœur étonné...
Ce n'est qu'un reflet d'aube et ce n'est qu'un présage :
De vous je ne sais rien sinon que je prévois
Des caresses dans vos regards et sous vos doigts,
Et je ne connais pas très bien votre visage,
Puisque au fond de mes yeux, ce soir, en les fermant,
Loin de vous je vous cherche encore vainement...
Pourtant je suis heureux de l'ombre et du silence,
Et j'écoute l'accent persuasif et doux
Que prennent mes désirs pour me parler de vous.
Voici que le prodige éternel recommence,
— L'âme des roses reste aux rosiers engourdis, —
Et j'invente pour vous des mots souvent redits...
Que m'importe comment les floraisons s'achèvent :
Tout l'avenir s'émeut lors des éclosions,
Et, grâce à vous, ce soir, content d'illusions,
Je crois au renouveau délicieux des rêves !
Car ce n'est pas encor la fièvre et le tourment,
Mais l'éveil d'une joie indéfinie et tiède,
Un tranquille plaisir fait d'attendrissement,
Une tentation d'aimer, à qui je cède...

NE LES CROIS PAS

Les pauvres, les jaloux, ceux que l'amour déserte,
Prédiront, si jamais tu parles de nous deux,
Que tu n'auras, après le plaisir hasardeux,
Que la déception d'être moins inexperte...

La sagesse leur vient de rêves disparus,
Leurs yeux se sont ternis à regarder la cendre;
Ils voudront t'avertir, ils voudront te défendre
Contre les beaux périls qu'ils n'ont jamais courus!

Ils sont jaloux. Ne les crois pas. Sous tes paupières
Cache le désir jeune aux étincelles d'or,
Et, pour garder le grave et splendide trésor,
Prudemment, sur ton sein, croise tes deux mains fières...

Surtout réjouis-toi de ton isolement :
Souris, songe à demain et, la tête baissée,
Pour te rassurer mieux écoute simplement
Le bruit que fait mon cœur au fond de tes pensées,..

L'ORAGE

Les nuages montans ont obscurci l'espace ;
Le rosier las semble expirer contre le mur;
L'été sous la chaleur éblouissante et basse
Respire à peine... Il va pleuvoir sur le blé mûr,
Sur les chemins brûlans où dormait la poussière,
Sur le sable et la branche et l'ardoise du toit.
— Je pense à ton regard, à ta lèvre un peu fière,
A l'adieu si distrait que j'ai reçu de toi.
Où donc étaient partis tes rêves, tout à l'heure ?
Une ombre de nuage avait couvert ton front...

Déjà des larmes d'eau s'étoilent au perron :
Quelle est l'inquiétude indicible qui pleure?
Voici qu'un vent brutal épouvante l'air lourd ;
Les arbres éperdus et mêlés se révoltent ;
Je songe au sort toujours menacé de l'amour
Et je songe au trésor fragile des récoltes,
A quelque enfant rustique et peureuse qui court
Vers le hameau natal à travers le pré sombre!
Là-bas roule la voix solennelle des cieux,
Puis le vent tombe, et sur le feuillage anxieux
La pluie autour de moi commence un bruit sans nombre...

Il faut rentrer. Je pense à toi. L'averse vient :
Ton jardin doit souffrir aussi comme le mien ;
Tu rentres comme moi dans ta chambre et, peut-être,
Vaguement énervée et triste tout à coup,
Vas-tu pencher un peu ton front vers la fenêtre...
Le poids de tes cheveux a fatigué ton cou,
Tu vois l'orage au loin courber les moissons d'août,
Sur le gazon, tout près, s'écroulent des pétales
Et l'eau, cinglant la vitre en subites rafales,
Y fait un éphémère et transparent dessin !
Tu penses, toute seule en ta chambre. J'espère
Que, lasse, ayant trop chaud sous ton vêtement fin,
Tu sens monter la fièvre à ton cœur solitaire.
Tu te souviens que j'ai quelquefois supplié,
Tu découvres que j'eus raison d'être fidèle ;
Puis, parce qu'un éclair coupe le ciel mouillé,
Tu trembles longuement d'une angoisse nouvelle...
— Mais bientôt le soleil redescendra vers nous.
Alors t'arriveront par la croisée ouverte
Une froide senteur de verdure plus verte,
L'odeur de l'air lavé, l'odeur des sentiers mous,
Les parfums sensuels éclos après l'orage...
Et toi, sans volonté, vaincue et sans courage,
Défaillante devant l'adorable danger,
Tu connaîtras enfin le vertige que j'ai,
Et, comprenant qu'un mal délicieux commence,
Tu vas être alanguie et tu regretteras
Pour ta jeune faiblesse et pour ton ignorance,
L'abri mystérieux et tendre de mes bras.

SOIR PRÈS DU LAC

Du vent glisse dans les châtaigniers frémissans,
Puis tout se calme en une lourde rêverie...
Qu'il fait sombre ! Pas une étoile... Je descends
Vers le lac invisible au bas de la prairie.
Une senteur d'eau morte et d'orage et de nuit
Par souffles sur le flot ténébreux se soulève :
Le lac vient s'étirer aux galets de la grève,
Je sais qu'il est immense et ne vois rien de lui !

Le soir est chaud... Je pense aux romantiques âmes
De ces lacs où l'amour soupirait sur les eaux
Des aveux que rythmait le bruit mouillé des rames...
Tant de lyres ont frissonné dans les roseaux,
Du lac de lord Byron au lac de Lamartine,
Et tant d'hommes, émus d'un mirage ignoré,
O mon lac noir, aujourd'hui même, ont adoré
Ton âme bleue où passe une voile latine!...
Tout près d'ici, sous les platanes de Vevey
Jean-Jacques sensuel et subtil écrivait
Les lettres de Saint-Preux dont s'exaltait Julie,
Et quand la lune est comme un nénuphar d'argent,
Sur les rives j'ai vu, leurs lèvres se touchant,
Frissonner le désir et la mélancolie...

Et puis les soirs de fête apportant aux flots mous
Des bateaux éclairés où des ombres s'enlacent;
On entend, par sursauts, rire les femmes lasses,
Des couleurs de lampions tournent dans un remous;
Le lac sentimental chante ses barcarolles!
Mais la nuit peu à peu fait taire les paroles,
Et les femmes, nouant leurs mains à leurs genoux,
Délicieusement laissent descendre en elles,
Au lieu du plaisir brusque et vain qu'on leur offrait,
Un attendrissement plus intime et plus vrai,
L'amicale douceur des beautés naturelles...

Il fait sombre. Pas une étoile... Je n'ai rien,
Ni compagne, ni cœur battant, ni sérénade;
Sur le gravier l'imperceptible va-et-vient
De l'eau donne une odeur mystérieuse et fade.
L'orage rôde au fond des ténèbres. Je vois,
Très loin, cligner les feux d'un village vaudois
Comme tremble une flamme au chevet d'un malade...
J'écoute l'éternel et faible clapotis...
Et de même qu'au temps où nous étions petits,
Approchant une oreille étonnée et crédule,
Nous retrouvions au fond d'un coquillage amer
Le ressac et le vent salé qui s'y module
Et l'aventure, et le vertige de la mer,

Je m'incline, écoutant, vers la nuit et l'eau noire,
Comme sur une conque où pleure encor le flot...
Et d'entendre à mes pieds l'obscur et lent sanglot
Me fait songer à tous les lacs de ma mémoire!
Ces jours où, quand au vent les drapeaux ont flotté,
On s'embarque, cinglant dans l'azur. Et j'évoque
Le bruit de l'eau fuyante au flanc doux de la coque;
Le blanc sillage est comme une neige d'été,
On a du plaisir frais plein sa poitrine pure,
Et l'on croit, sous l'essor penché de la voilure,
Que l'on part conquérir la jeune liberté!...
Lac changeant... Je connais si bien chaque nuance,
Depuis l'heure où l'aurore au ciel froid se fiance
Jusqu'au chaud crépuscule où les barques ont l'air
D'ibis roses prêts à voler vers le soir clair!
Ou bien la pluie et les sarcelles dans la brume;
L'aile d'un cygne enflée aux brises du beau temps;
La vague verte avec ses volutes d'écume
Ou les après-midi de calme, miroitans...

— Le lac vient là, tout près... Je sais qu'il est immense.
Il berce la langueur sensible de la nuit
Et j'écoute... Et j'entends que s'exhale de lui,
Soupir d'une divine et sereine indolence,
Vaguement, la nocturne haleine du silence...

LE MALADE

Ne venez pas trop près. Je me recueille. Il faut
Laisser combattre en moi ma mourante jeunesse.
Pour qu'un peu de ferveur courageuse renaisse,
Peut-être, dans mon corps allongé, faible et chaud.
Je me tais... Comprenez mes yeux et mon silence
Et plaignez-moi d'être déjà si loin de vous
Parmi l'ombre où je sens tous mes rêves dissous...
Continuellement la pendule balance
L'heure qui parfois tombe en débris argentins
Car ce jour lentement décroît... un jour encore!
Voici que mon rideau fleuri se décolore,
Et la pitié du soir descend vers les jardins.

— Je ne sais plus penser à ma jeunesse heureuse :
Libre et robuste, avec des rires dans sa voix,
Elle est restée au fond des vergers et des bois.
A présent sur ma face ardente qui se creuse
Je n'ai plus de soleil ni de vent passager,
Et si l'amour voulait venir jusqu'à ma couche,
Il pâlirait, voyant le dessin de ma bouche
Immobile... Je suis devenu l'étranger,
Et mon bonheur m'oublie ainsi qu'un fils prodigue,
Et la douceur des fruits plus jamais ne tiendra
Dans cette main déserte et blême au bord du drap.
Je suis enveloppé de fièvre et de fatigue...
— J'ai compris ma faiblesse hier, en épiant
Tes yeux mouillés et ton mensonge souriant,
O toi qui lis un peu croyant que je repose.
J'ai compris ma faiblesse et regretté des choses...
Un instant j'ai voulu garder comme un trésor
Mon sang de pourpre lente et ma force fanée.
Mais, plus sage à présent, je glisse vers mon sort...
Le crépuscule a clos mollement la journée,
Et l'immobile nuit me tient dans ses réseaux :
Est-ce l'humain sommeil ou l'autre qui commence ?...
J'ignore... Je suis calme et vaguement, d'avance,
J'ai peur de l'aube froide où chantent des oiseaux !...

LE SILENCE

Il est l'ami des cœurs farouches et meurtris;
Lui seul nous parle après que plus rien ne nous reste;
Dans l'émoi d'un regard ou la ferveur d'un geste
Il fait tenir tous les aveux et tous les cris.

Il est persuasif autant que l'éloquence;
Il nous ouvre, loin des propos habituels,
D'autres espoirs, d'autres âmes et d'autres ciels;
Il enseigne le prix sacré de ce qu'on pense...

Il redit les sermens qu'on n'a pas entendus,
Il murmure ceux qu'il fallait que l'on devine;
Près de nous le silence est une voix divine,
Qui continue alors que les mots se sont tus.

Certains soirs désolés, sous le halo des lampes,
Il éclôt cependant que meurt le dernier bruit;
Puis il ferme nos yeux et caresse nos tempes,
Et mûrit gravement le rêve comme un fruit.

Il porte dans ses mains patientes et sûres
Les pavots du sommeil, le lierre des tombeaux,
Le calme de la mort et l'ombre du repos...
Il guérit le chagrin secret et la blessure.

Après la passion brûlante, il rentre en nous,
Pur comme un crépuscule où perle la rosée;
Le silence renaît de la fièvre apaisée;
Il est puissant, il est invisible, il est doux.

Alors les souvenirs fleurissent la mémoire
Et, dans un instant noble, intime et précieux,
Il semble que l'amour encor chaud vienne boire
A quelque source calme où se mirent ses yeux...

— Il fait nuit; le silence est maître de la terre;
Il remplit les chemins; il baigne l'horizon,
Il endort le feuillage et bénit la maison
Et le jardin où le jet d'eau vient de se taire...

Je suis loin d'elle... Alors, silence qui veillez,
Je vous donne à deux mains, ce soir qu'elle est absente,
Ma tendresse isolée et toujours frémissante,
Mon labeur simple et mes songes émerveillés!...

Dites-lui, si jamais son cœur vain vous écoute,
Que les espoirs muets sont les moins inconstans;
Silence, parlez-lui très bas, troublez-la toute,
Silence, frère obscur et fidèle du temps...

JACQUES CHENEVIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre des députés a voté la loi électorale avant de se séparer, à une majorité de 122 voix. C'est plus qu'on ne pouvait espérer lorsque le Cabinet Poincaré est arrivé aux affaires. Beaucoup de ceux qui se sont finalement prononcés en faveur de la réforme étaient en effet hésitans, perplexes, hostiles même : quelques-uns l'étaient sans oser l'avouer parce qu'ils étaient gênés par leurs engagemens électoraux, mais ils n'auraient pas été fâchés que la loi échouât sans qu'on pût les rendre directement responsables de son échec. Pour tous ces motifs, la situation du Cabinet était difficile et il a fallu au gouvernement, en même temps qu'une conviction très forte des mérites de la réforme, une somme de courage peu ordinaire pour affronter comme il l'a fait les obstacles, les briser ou les tourner.

Quand la discussion a été terminée, M. Poincaré a pris la parole une dernière fois pour expliquer quelle avait été l'attitude du gouvernement dans cette affaire. Lorsqu'il s'est formé, la situation n'était pas intacte; la question de la représentation proportionnelle était posée; la Chambre avait déjà émis plusieurs votes dont il fallait tenir compte; elle avait pris parti sur certains points importans. M. Poincaré l'a rappelé avec raison. Il a rappelé aussi les concessions nombreuses qu'il avait faites sur des points de la loi qui ne touchaient pas à ses principes essentiels, en vue de ramener au projet le plus grand nombre possible de républicains. Il a ramené les votes, mais non pas les cœurs. Les radicaux-socialistes, qui sont une fraction considérable du parti républicain et ont la prétention d'être ce parti tout entier, ne lui pardonneront pas de n'avoir pas écouté leurs cris de détresse, de ne s'être pas arrêté devant leurs objurgations impérieuses et désespérées, enfin d'avoir réalisé les promesses de son programme et d'avoir fait voter une loi qu'ils avaient chargée de leurs malédictions. Peut-

être leur opposition irréconciliable rendra-t-elle l'avenir du Cabinet plus incertain; mais, quoi qu'il arrive, M. Poincaré aura fait un grand acte; il ne se sera pas traîné dans l'ornière accoutumée; la physionomie de son ministère tranchera sur celle de la plupart de ses prédécesseurs; il sera une date dans l'histoire de la République.

Date néfaste! crie M. Clemenceau et quand M. Clemenceau crie, il le fait très fort. Il a crié cette fois plus fort encore que d'habitude, tant il est convaincu, à l'inverse de M. Poincaré, que la réforme électorale, au lieu d'être un bien, est un mal et même le souverain mal. M. Clemenceau est sénateur : on doit donc s'attendre à ce que la discussion qui vient de finir, au moins momentanément, au Palais-Bourbon, soit reprise au Luxembourg, faut-il dire avec d'autres armes? non sans doute, car on n'en inventera pas de nouvelles; mais avec d'autres combattans qui les brandiront différemment. Rien qu'à la pensée de cette lutte prochaine, M. Clemenceau a senti en lui comme un regain de jeunesse et, la tribune n'étant pas encore ouverte, il a pris sa plume de publiciste, sa plume de combat, pour écrire à l'adresse de « tous les républicains » un morceau qu'il est permis de trouver trop verbeux. La bataille n'est donc pas finie, ou plutôt elle va recommencer, et c'est un spectacle piquant de voir les radicaux et les radicaux-socialistes, qui n'ont pas l'habitude d'exalter le Sénat, mettre en lui leurs dernières espérances. Faites donner la garde, la vieille garde! disent-ils. Nous croyons que, dans le cas actuel, le Sénat leur causera une déception. En vain M. Clemenceau a-t-il lié partie avec M. Combes : ces deux grands débris ne formeront pas, pour la défense du scrutin d'arrondissement, un rempart bien solide; en vain ont-ils formé un comité qui s'est intitulé hardiment « comité de défense du suffrage universel; » en vain ont-ils annoncé qu'ils allaient commencer, dans la France entière, une campagne de propagande extrêmement active; en vain M. Clemenceau a-t-il rédigé, pour servir de programme à cette campagne, le manifeste touffu, décousu et violent dont nous avons déjà dit un mot; il y a tout lieu de croire que tant d'efforts seront dépensés en pure perte. Le Sénat tiendra certainement compte de la volonté de la Chambre et de celle du pays et si le gouvernement, comme nous n'en doutons pas, continue de montrer la même fermeté, le résultat n'est pas douteux. Mais, dit-on, le Sénat, au fond de l'âme, est hostile à la réforme! C'est bien possible. Cependant, que M. Clemenceau fasse appel à ses souvenirs. Le Sénat n'a jamais été plus hostile à une loi quelconque qu'il ne l'a été à celle du rachat du chemin de fer de l'Ouest. Il ne l'en a pas moins

votée et on sait pourquoi : il n'a pas osé renverser M. Clemenceau. On serait surpris qu'après avoir voté une loi néfaste pour conserver M. Clemenceau, pour en repousser une excellente il renversât M. Poincaré. Si le rachat de l'Ouest n'avait pas été voté, nos finances ne s'en porteraient que mieux ; mais, si la réforme électorale venait s'enlizer au Sénat, nous entrerions dans une ère de conflits dont les accidens seraient très graves et le terme très incertain. Le Sénat est trop sage pour s'exposer à de tels hasards.

Et ce n'est pas le manifeste de M. Clemenceau qui pourrait l'y engager. Il débute ainsi : « Les ennemis de nos institutions — réactionnaires et révolutionnaires refusant le budget — se coalisent au grand jour dans une entreprise de prétendue réforme électorale qui n'est rien moins qu'un attentat contre le suffrage universel. » On voit le ton ; il se poursuit longtemps ainsi. L'Apocalypse n'a pas plus d'anathèmes! Cherchant dans le passé des analogies à ce qui se fait aujourd'hui, à ce qu'on menace de faire demain, M. Clemenceau passe en revue l'aventure boulangiste, les entreprises de M. de Broglie dont la réforme électorale sera la revanche, les entreprises bien plus redoutables encore de l'Église qui, elle aussi, cherche à réparer ses défaites et en trouvera, paraît-il, le moyen dans la représentation proportionnelle, et il accuse enfin le gouvernement d'accepter les pires ennemis de la République pour collaborateurs. Que tout cela est vieux, nous allions dire rance ! Laissons s'écouler ce flot tumultueux et bourbeux pour en venir à des choses plus sérieuses. Quel est donc l'objet de cette loi? Est-ce seulement d'assurer au pays une représentation plus ressemblante ? Quand même elle n'aurait pas d'autre but, la loi porterait en elle-même sa justification.

Si notre système électoral actuel doit être condamné et remplacé, ce n'est pas tant parce qu'il donne du pays une représentation fausse que parce qu'il corrompt nos mœurs publiques. Ici nous cédons volontiers la parole à M. Clemenceau. « M. le président du Conseil, dit-il, s'est expliqué sur ce point devant la Chambre. La raison supérieure qui le fait passer outre aux objections les plus redoutables, c'est la nécessité, urgente paraît-il, primant toute autre considération d'intérêt public, de mettre l'élu à l'abri des influences locales. Il a découvert que l'ingérence quotidienne des parlementaires dans toutes les questions administratives rendait difficile au ministre de défendre son impartialité. Les faveurs fatalement se glissent çà et là et les mécontentemens risquent de se multiplier. Le mal assurément n'est pas imaginaire, car il s'étale publiquement aux yeux de tous comme la

conséquence infiniment fâcheuse de notre excessive centralisation... Le remède ici n'a rien de mystérieux. Tout le monde sait qu'il n'y a d'efficacité que dans la réforme administrative. Et le gouvernement le sait si bien qu'il n'a pas craint de nous présenter sa réforme électorale, qui ne change rien et ne peut rien changer de l'administration, comme une amorce de réforme administrative. » M. Clemenceau reconnaît donc l'existence du mal ; il propose seulement un autre remède, à savoir la réforme administrative, et sur ce point il semble bien que M. Poincaré soit d'accord avec lui, puisqu'il a dit, en effet, que la réforme électorale, en créant des circonscriptions plus larges, faciliterait la réforme administrative et la préparerait. Mais, de ces deux réformes, par laquelle faut-il commencer? Par la réforme électorale, dit l'un ; par la réforme administrative, dit l'autre. Il est évident pour tout homme de bonne foi que la priorité donnée à la réforme administrative aurait pour conséquence de renvoyer la réforme électorale aux calendes grecques, si même elle ne l'avait pas positivement pour objet. Rien n'est plus difficile à faire que la réforme administrative. La question de la centralisation et de la décentralisation, qui en est le point saillant, est une des plus délicates et même des plus redoutables qu'un pays comme la France puisse se poser, et il s'en faut de beaucoup qu'elle soit résolue dans notre esprit. Elle l'est dans celui de M. Clemenceau. Décentralisons, dit-il, et tout sera sauvé ! A quoi nous répondrons : Qui sait? Quelques réformes décentralisatrices ont déjà été faites ; les pouvoirs locaux ont été augmentés ; nous n'avons pas remarqué que la somme des abus en ait été diminuée ; la source seulement en a été déplacée. Il n'y a pas de pires tyrannies que les tyrannies locales ; il n'y a pas de pire favoritisme que le favoritisme local et les reproches qu'on adresse si justement à nos ministres, trop dociles aux influences des députés, qui le sont trop eux-mêmes à celles des électeurs, ne s'appliqueraient pas moins à nos maires et à nos conseillers généraux qui, eux aussi, ont des électeurs. Le pouvoir central était considéré autrefois comme un arbitre présentant de plus grandes garanties d'impartialité, parce qu'il avait plus d'indépendance et d'autorité : cette indépendance et cette autorité, il ne les a plus. Les abus qui se produisent en bas n'ont pas diminué pour cela, bien au contraire : ils ont perdu seulement le correctif qu'ils avaient en haut. Alors le mal a été partout et on s'est plaint de la centralisation qui, ne remplissant plus son office, l'aggravait en effet au lieu de le supprimer ou de l'atténuer.

Justement, dit M. Clemenceau, nos hommes d'État manquent de

caractère, et il ajoute qu'aucune loi ne peut leur en donner. Aucune ne peut leur en donner en effet, mais il y en a qui peuvent leur en ôter. Les caractères des hommes étant ce qu'ils sont, nos institutions les mettent à une épreuve à laquelle ils sont incapables de résister. C'est du moins ce qui est arrivé trop souvent. Peut-être en sera-t-il autrement avec M. Poincaré : il vient, en effet, de prononcer à Gérardmer un discours qui tranche singulièrement, nous voulons dire heureusement, avec ceux auxquels nous sommes habitués. « Nous n'entendons pas, a-t-il dit, faire figure d'un gouvernement qui se laisse gouverner. » Langage admirable, que nous n'avions pas entendu depuis longtemps et qui, à lui seul, est tout un programme. M. Poincaré a touché à bien des points sur lesquels nous ne le suivrons pas aujourd'hui, parce que cela nous détournerait de la loi électorale : au surplus, il lui a consacré la plus grande partie de son beau discours, et il s'est exprimé à son sujet avec une netteté, une précision, en même temps qu'avec une élégance de langage qui nous ont tiré de l'embrouillamini de M. Clemenceau. M. Clemenceau s'est senti touché ; il a répliqué par une lettre à M. Poincaré, dont le style n'est plus le même que celui de son manifeste ; nous reconnaissons qu'il est meilleur ; mais, à travers sa clarté reconquise, l'insuffisance des argumens n'apparaît que mieux. M. Poincaré a répondu en deux mots, par une sorte d'accusé de réception, qui a mis fin à une correspondance assez inutile : rendez-vous est pris devant le Sénat. En attendant le débat qui se prépare, nous nous en tenons à l'explication suivante de M. Poincaré. « Autant il est indispensable, a-t-il dit, que ce soit la majorité qui décide, autant il est juste que toute la nation soit appelée à délibérer, et, puisqu'elle délibère par ses représentans, il faut que cette représentation soit l'image, aussi fidèle que possible, du pays tout entier. » Tel est effectivement l'objet en quelque sorte philosophique de la réforme, mais son but pratique, on ne saurait trop le répéter, est d'assainir nos mœurs publiques. Si le pays la veut, c'est dans l'espoir que les influences qu'il a vues s'exercer cyniquement perdront quelque chose de leur force au profit de la force et de l'indépendance du pouvoir central.

Là est, à nos yeux, le véritable intérêt et le sens vrai de cette réforme. Le comité qui s'est formé, sous l'égide de M. Clemenceau et de M. Combes, pour la défense du suffrage universel, comité composé par moitié de députés et de sénateurs, annonce qu'il multipliera les brochures et les conférences. Soit : on lui répondra. La volonté du pays se dégagera. M. Clemenceau, dans un passage de son manifeste,

regrette la suppression des élections partielles qui, dit-il, en attendant les élections générales, donnent sur l'état de l'opinion des renseignemens précieux. Sur dix élections partielles, huit tournent aujourd'hui en faveur des partisans de la représentation proportionnelle, et les radicaux-socialistes eux-mêmes, pour être élus, sont obligés d'en accepter le principe. Quel parti M. Clemenceau tire-t-il de cet enseignement qu'il juge si salutaire? Aucun. Mais le Sénat sera mieux avisé.

Toute une révolution vient de se produire à Constantinople. Nous avions trop présumé, il y a quinze jours, des ressources de vie qui restaient encore au Comité Union et Progrès et au ministère qui le représentait. Sans doute la situation de l'un et de l'autre nous semblait très ébranlée, compromise même à échéance plus ou moins prochaine, mais nous avions cru que la crise actuelle pourrait se dénouer provisoirement sans changement profond, et, tout au contraire, le déclanchement s'est précipité avec une étrange rapidité. Nous avions encore il y a quinze jours le ministère Saïd pacha; nous avons aujourd'hui le ministère Mouktar pacha.

Le ministre qui a été visé le premier par l'opposition a été le plus considérable de tous, celui qui pendant quelque temps avait paru être le maître de l'Empire et qui l'aurait été en effet s'il avait été un ambitieux de grand style. Mais Mahmoud Chevket pacha n'a voulu être qu'un militaire, son horizon était borné à celui de l'armée : hors de là, sa vue s'obscurcissait et l'énergie même de son caractère s'atténuait dans une demi-indifférence. On se rappelle ses luttes contre le ministre des Finances auquel il refusait de soumettre les comptes de son ministère. L'armée était pour lui au-dessus des lois, ou du moins des règles de la comptabilité. C'est à ces petitesses qu'il réduisait son action. Ce type de militaire est d'ailleurs vieux comme le monde : Horace le décrivait dans son *Art poétique* en disant : *Negat sibi leges*, il nie que les lois soient faites pour lui. Tel était Chevket pacha, honnête homme à l'esprit étroit; mais, comme il avait battu la contre-révolution, maintenu la constitution, mis le nouveau Sultan sur le trône, tout s'inclinait devant son importance. Pour d'autres motifs que les siens, tout le monde sentait que l'armée était tout dans l'Empire, qu'elle en constituait le seul pivot solide et que son mécontentement, s'il venait à naître ou à renaître et se traduisait de nouveau par des actes, serait une force contre laquelle rien ne prévaudrait. Et, précisément, l'armée est devenue mécontente. A côté du Comité Union et Progrès et contre lui, s'est formée une Ligue militaire qui travaillait

dans l'ombre en attendant de se manifester au grand jour. Ses griefs étaient d'ordres divers, mais, naturellement, ils portaient tous contre Chevket pacha puisqu'il était le grand chef militaire et que, après avoir exercé une sorte de dictature occulte, il avait accepté, avec les fonctions de ministre de la Guerre, la responsabilité qui s'y attache. On lui reprochait d'avoir introduit dans l'armée le régime du favoritisme et du passe-droit et d'avoir mis à sa tête une coterie qui, ayant tout accaparé pour elle, avait fini par devenir odieuse. L'anarchie s'y était introduite. Les chefs y avaient cessé d'être respectés et bientôt Chevket pacha ne l'a pas été plus que les autres. Aux griefs tirés de l'intérêt lésé des personnes, d'autres se sont joints. On a été surpris, ému, indigné, que, disposant de toutes les forces de l'Empire, Chevket Pacha n'eût rien fait pour mettre la Tripolitaine en état de défense, pas plus d'ailleurs que les îles de la mer Égée. N'avait-il donc rien prévu ? Cependant les ambitions de l'Italie n'étaient pas un mystère et il fallait s'attendre tôt ou tard à ce qu'elle essayât de les réaliser. La situation générale de la Méditerranée, l'entreprise de la France au Maroc, les dédommagemens qu'elle avait donnés à d'autres puissances, à l'Angleterre, à l'Espagne, et qu'elle avait consentis à l'Italie elle-même devaient exercer sur celle-ci une tentation irrésistible. La moindre psychologie politique devait suffire à faire apparaître le danger. Cependant Chevket pacha n'en a pas eu l'intuition et le gouvernement ne l'a pas eue plus que lui. Ni l'un ni l'autre n'ont rien fait.

Après les griefs militaires, les griefs politiques. Sans doute, l'armée ne devrait pas faire de politique et Chevket pacha le lui a rappelé avec une vigueur d'accent qui, dans sa bouche, pouvait faire sourire. Ses objurgations n'ont rien arrêté. L'armée, qui a fait de la politique, il y a trois et quatre ans, pour fonder le régime actuel et pour le maintenir, y a pris goût. Elle regarde le régime constitutionnel comme son œuvre et elle fait profession d'y tenir. Or il faut bien reconnaître qu'on n'en avait plus que l'apparence : il était difficile d'en voir la réalité représentée dans un gouvernement qui ne pouvait vivre qu'avec l'état de siège, une presse muselée, des élections falsifiées et des pratiques corruptrices qui rappellent à s'y méprendre les plus mauvais jours d'Abdul Hamid. De cet ensemble de choses, résultait dans la nation un malaise et dans l'armée une irritation qui croissaient sans cesse. De tant de nuages accumulés, l'orage devait sortir. Il a été tout de suite si menaçant que le gouvernement a pris peur et que Chevket pacha a donné sa démission. Si le reste du Cabinet a cru se sauver par ce grand sacrifice, il se trompait : quand la poutre princi-

pale d'un édifice vient à tomber, tout tombe avec elle. La Ligue militaire ne voulait pas plus de Djavid bey, de Talaat bey et de leurs collègues que de Chevket pacha. La démission de ce dernier ne dénouait donc pas la crise, elle l'ouvrait. La difficulté qu'on a rencontrée pour le remplacer a montré qu'il n'était pas remplaçable, ou plutôt que tout devait être remplacé à la fois. Le gouvernement ne l'a pas compris tout de suite; il a essayé de se défendre; il a organisé une mise en scène parlementaire dont nous reparlerons dans un moment, à la suite de laquelle la Chambre lui a voté un ordre du jour de confiance à une majorité que, dans tous les sens du mot, on peut qualifier d'écrasante: il n'a manqué à Saïd pacha que quatre voix. Mais l'autorité de la Chambre n'est pas plus grande que celle d'un gouvernement dont elle est l'émanation trop directe. Élue, il y a deux mois, sous une pression politique, administrative et même militaire peut-être sans exemple, cette Chambre, qu'on a dit avoir été élue « à coups de bâton, » n'avait d'autre existence que celle que le gouvernement lui avait communiquée : elle ne pouvait pas la lui rendre s'il venait à la perdre lui-même. Saïd a cherché vainement un nouveau ministre de la Guerre, il s'est heurté à des exigences inacceptables pour lui. Tout d'un coup le ministre de la Marine, Hourchid Pacha, a joint sa démission à celle de Chevket. Saïd a aussitôt donné la sienne. Quelques-uns de ses collègues l'ont accusé de trahison. Le Comité Union et Progrès a été atterré et indigné. Mais Saïd avait fort bien jugé; le ministère ne pouvait plus même se survivre; le système qu'il a appliqué était usé au point de n'être plus raccommodable; la mutinerie de Monastir lui avait donné le coup de mort. Plusieurs causes ont déterminé sa chute, mais la principale est dans la manie d'uniformité que, sous prétexte d'unité, le parti Jeune-Turc a voulu imposer à tout l'Empire. Cette conception jacobine a abouti à un échec complet. On s'explique mal par suite de quelle aberration des hommes intelligens ont appliqué ce système étroit et violent à une province de caractère aussi indépendant que l'Albanie. L'Albanie s'est insurgée et rien ne l'a maîtrisée : les nouvelles qui en viennent sont de plus en plus alarmantes, même après le changement de ministère. Chevket pacha a pu s'apercevoir que le sabre ne suffit pas à trancher toutes les questions. Là est l'explication des événemens qui viennent de se produire : ils étaient sans doute inévitables et n'ont surpris que par leur soudaineté. Comme il arrive d'ailleurs toujours en pareil cas, le fait une fois accompli, tout le monde a déclaré l'avoir prévu.

Bien coupé, mais il fallait recoudre, et ce n'était pas facile. Qui succéderait à Saïd pacha ? Qui serait grand vizir ? La question s'adressait au Sultan. Ce modèle de souverain constitutionnel a fait appeler en consultation les présidens des deux Chambres : d'après ce que nous avons dit de celle des députés, on peut juger de l'autorité de ses conseils. Le choix de Mahomet V s'est porté d'abord sur Tewfik pacha, ambassadeur de Turquie à Londres, qui, absent de Turquie depuis trois ans, n'avait pas été mêlé aux intrigues des partis. Au premier moment, le choix a paru bon ; il a été bien accueilli par l'opinion européenne ; dans une proclamation qu'il a adressée à l'armée, le Sultan l'a présenté comme définitif, et tout le monde a remarqué, dans le document impérial, la phrase suivante qui a paru significative : « Je désire et je juge nécessaire que le nouveau Cabinet soit composé de personnalités ayant une large expérience des affaires de l'État et ayant des opinions indépendantes, affranchies de toute influence. » On a dit que cette proclamation était la condamnation définitive du Comité Union et Progrès. En effet, les anciens ministres et le dernier en particulier étaient loin d'avoir des opinions indépendantes : ils avaient celles du Comité. Ils étaient loin d'être affranchis des influences : ils subissaient docilement celles du Comité. Tewfik pacha allait-il être vraiment libre de suivre une politique personnelle ? On l'a cru un moment, mais ce moment a été court. Tewfik a posé ses conditions, qui n'ont pas été acceptées. La première était, paraît-il, la dissolution de la Chambre et la seconde celle des Comités, ce qui n'était pas trop mal vu. La dissolution de la Chambre s'imposera fatalement à prochaine échéance et il aurait mieux valu commencer par où on sera obligé de finir. Il reste quelque chose de mystérieux dans la manière dont Tewfik, après avoir été mis en avant, a été éliminé. Ce premier tâtonnement, cette première hésitation du Sultan montrent que, tout en rompant avec le Comité, il a voulu encore le ménager. Il a appelé au grand-vizirat Ghazi Mouktar pacha. Mouktar le victorieux est le général le plus glorieux de l'Empire, dont il a soutenu il y a trente-cinq ans, en Asie Mineure, lors de la guerre contre la Russie, les intérêts et l'honneur par des manœuvres qui lui ont valu l'admiration de tous les gens du métier. Mais en politique Mouktar est un neutre. Il a confié le ministère de la Guerre à Nazim pacha, choix excellent, a-t-on dit tout de suite, mais Nazim s'est empressé de déclarer aux Jeunes-Turcs qu'il n'était d'aucun parti, d'aucun comité et qu'il ferait strictement son devoir de ministre de la Guerre. La présence de Hussein Hilmi pacha à la Justice a paru être

une garantie, mais Hilmi a fait donner, assure-t-on, aux Jeunes-Turcs des assurances analogues à celles de Nazim. On a cru avoir besoin de Férid pacha, qui est Albanais, et dont la nomination ferait, pour ce motif, un bon effet en Albanie ; mais il demande le ministère de l'Intérieur et on hésite à le lui donner de peur de déplaire aux Jeunes-Turcs. On a voulu avoir Kiamil pacha : il ne s'est pas refusé, mais il a demandé la présidence du Conseil d'État, ce qui le met en marge du ministère, dans une situation d'attente, et tout le monde commence à dire qu'il est le grand vizir de demain. Quand le ministère Mouktar s'est formé, on l'a qualifié de grand ministère, à cause de la haute personnalité de la plupart de ses membres : le lendemain, on l'a appelé seulement ministère de transition et il semble bien qu'il ne soit pas autre chose. Sous cette couverture, brillante mais de faible contexture, les partis vont continuer d'intriguer et de s'agiter. La nouvelle révolution menace d'être changée en nourrice comme la précédente et il est naturel que l'Albanie manque de confiance et reste en insurrection. L'avenir reste en effet très incertain. Les intentions sont louables, mais faibles et dès lors suspectes. Le Comité Union et Progrès est battu, mais non pas vaincu. Il est composé d'hommes énergiques et sans scrupules qui n'acceptent pas leur défaite. On n'en a pas fini avec lui. Sa chute est profonde pourtant et, soit dit en passant, si on s'étonne de voir passer et repasser les noms de Saïd, de Kiamil, de Mouktar, qui ont tous plus de quatre-vingts ans, l'explication du rôle que jouent encore ces revenans perpétuels n'est-elle pas dans le fait que le régime nouveau, celui du Comité, n'a pas fourni des hommes capables de les remplacer ?

Nous avons dit un mot de la séance de la Chambre des députés que Saïd a organisée et mise en scène, après la démission de Mahmoud Chevket pacha, soit pour essayer de raffermir sa situation ébranlée, soit, s'il devait mourir, pour faire une belle mort. Il a prononcé un grand discours, qui a été complété par un autre du ministre des Affaires étrangères, Hassim bey. Il résulte de ces harangues d'apparat, dont on aurait sans doute tort de prendre les déclarations au pied de la lettre, que jamais la situation extérieure de la Turquie n'a été meilleure qu'en ce moment. On est bien, très bien avec toutes les puissances et particulièrement avec chacune d'elles. Saïd pacha a eu un mot aimable, obligeant, confiant, reconnaissant, pour les unes et pour les autres. A l'entendre, la Porte a repris, conformément à de vieilles traditions, les meilleurs rapports avec l'Angleterre. Elle n'a jamais cessé de les avoir avec la France. La présence de M. Sasonoff au minis-

tère des Affaires étrangères de Russie lui est une preuve manifeste des sentimens amicaux de ce pays. Il en est de même, en Autriche, de la haute situation dont le comte Berchtold remplit si bien les charges. L'Autriche et l'Allemagne ont été mises à l'épreuve par une guerre qui, les plaçant entre un ami et un allié, devait leur causer quelque embarras, mais elles en sont sorties de manière à mériter les remercicmens de la Turquie. Tout est donc pour le mieux dans la meilleure des Europes. Quant à la guerre, elle continuera jusqu'au moment où l'Italie accordera à la Porte des conditions de paix honorables, c'est-à-dire où elle reconnaîtra sa pleine souveraineté sur la Tripolitaine, la Porte étant décidée à ne céder jamais une parcelle de territoire ottoman et encore moins à la vendre. Ce sont là de fières paroles : sont-elles bien d'accord avec la vérité? Il semble que Saïd pacha ait voulu sortir en quelque sorte tous ses avantages, soit pour en parer sa chute, soit pour en écraser ses successeurs s'ils en compromettent et en perdent quelque chose. En réalité la situation de la Turquie est critique, en dépit des bonnes volontés qu'elle rencontre en effet en Europe, mais qui ne suffisent pas à la tirer des difficultés qui l'assaillent. On répète volontiers à Constantinople que la guerre peut durer indéfiniment sans que la Turquie en souffre ; les événemens d'hier montrent que cela n'est pas tout à fait vrai; la crise intérieure est en grande partie l'effet du mécontentement causé par la prolongation de la guerre dans une armée qui, malgré toute sa valeur, se sent impuissante à y mettre un terme. Peut-être en est-il de même du côté italien ; mais en Italie l'esprit public a un autre ressort qu'en Turquie, l'opinion a une autre tenue et, bien qu'elle n'ait pas encore produit, à beaucoup près, le résultat qu'on en attendait, la guerre y reste populaire. Un beau fait d'armes que la flotte vient d'accomplir a produit dans toute la péninsule un enthousiasme indescriptible. Cinq ou six torpilleurs sont entrés de nuit dans les Dardanelles; lorsqu'ils y ont été découverts, ils avaient déjà fait du chemin et ils ont continué d'en faire sous les feux convergens du rivage, poussant jusqu'à la flotte ottomane qu'ils avaient formé le projet de couler. La flotte était garantie par des chaînes de métal qui ont arrêté les torpilleurs italiens; mais ils n'en avaient pas moins fait vingt kilomètres et ils s'en sont retournés comme ils étaient venus, toujours sous le canon ennemi qui ne leur a causé que des avaries insignifiantes. Cet acte héroïque, qui rappelle un peu ceux de notre amiral Courbet, ne saurait être trop admiré, bien qu'il n'ait pas atteint son but. L'audace de la conception et l'énergie de l'exécution montrent ce que

peuvent faire les marins italiens. Nous ne savons pas quelle impression en a ressentie l'opinion ottomane, mais nous savons quelle a été celle du Sultan. Dans une proclamation qu'il a adressée à l'armée pour lui recommander la discipline et l'obéissance : « Agir contre ces prescriptions, a-t-il dit, serait commettre une trahison envers la nation et la patrie. Ce sont les tendances qui se sont manifestées à la suite d'un grave incident qui ont encouragé l'ennemi à oser venir, dans la nuit, jusqu'aux portes de la capitale. Ces faits constituent un avertissement. »

Le Sultan exagère un peu, car les torpilleurs italiens ne sont pas venus et n'ont jamais eu l'intention de venir jusqu'aux portes de la capitale. Mais enfin le canon a retenti dans les Dardanelles, et cela doit suffire pour rappeler au Comité Union et Progrès, à l'Union libérale, à la Ligue militaire, c'est-à-dire à l'opinion et à l'armée, qu'il est dangereux, en pleine guerre, de se livrer à des opérations de politique intérieure qui renverseraient des ministères les uns sur les autres et donneraient au dehors l'impression de l'incohérence et de l'anarchie. Le ministère Saïd ne tenait plus debout ; on ne l'a même pas renversé, il est tombé ; soit, mais il est à désirer qu'on ne recommence pas. Et pourtant, nous l'avons dit, le ministère Mouktar pacha n'est qu'une belle façade derrière laquelle nul ne peut dire avec certitude ce qu'il y a aujourd'hui, et encore moins ce qu'il y aura demain. La personne du Sultan est bien effacée. Il n'était question que d'Abdul-Hamid quand il était sur le trône : qui parle de Mahomet V? On en a parlé, il est vrai, dans ces derniers temps, mais pour se demander s'il n'y avait pas lieu de le déposer lui aussi et de lui donner un successeur. Ces velléités sont abandonnées, paraît-il, et cela est fort heureux. Détrôner un sultan ne diminuerait pas les inconvéniens qu'il y a déjà à jeter à bas des ministres. Puisse-t-on s'inspirer à Constantinople du proverbe si sage d'après lequel ce n'est pas au milieu du gué qu'il est prudent de changer les chevaux!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA VALLÉE BLEUE (1)

DEUXIÈME PARTIE (2)

III. — L'INVASION DES CIVILISÉS

La vie s'organisa très vite au Château Neuf grâce à l'énergique initiative combinée de Maxime et de Rolande.

Tout de suite après le petit déjeuner du matin, l'auto conduisait Jérôme à Épirange, concession de Maxime à son père. — C'était à Épirange que se trouvaient la grande maison moderne du baron Malard et les ruines du château que Jérôme allait avoir à réédifier. — Puis, le chauffeur remettait le volant aux mains de son jeune maître et la première randonnée commençait.

Le matin, seul ou en compagnie du chauffeur, Maxime faisait de la vitesse, s'exerçait à de savans virages, traversait bourgs et hameaux, pétaradant, cornant, à l'ahurissement général.

Puis à déjeuner, négligemment il disait à sa mère, à Rolande :

— J'arrive de Bourges.

Et, comme pièces à l'appui, il offrait des friandises, des spécialités du pays :

— Voici des forestines...

— Ah bien ! par exemple, s'écriait la tante Anna en laissant sa poitrine tressauter de rire. Si je m'attendais à cela ! Tu

(1) *Copyright by* Jacques des Gachons, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er août.

arrives de Bourges. Ah bien ! par exemple. C'est bien parce que tu me le dis...

Les étonnemens quotidiens de la tante Anna étaient une des joies de Maxime.

— Il faudra que je vous emmène un jour, que je vous enlève, tante Anna...

— Ah ! par exemple, Maxime, non, je ne veux pas que tu m'enlèves. Ah bien ! par exemple, je ne me vois pas sur ta machine ! Je suis trop lourde. Oui, oui, je suis trop lourde.

— Mais vous êtes une plume, ma tante, une plume pour ma trente chevaux !

— Une plume ! tu es bien la première personne qui me dit cela ! une plume ! Ah bien ! par exemple...

Quoique la voiture fût excellente, il y avait de temps à autre une panne. La panne, c'est un des rites de cette nouvelle religion. Mais les pannes de Maxime avaient lieu d'ordinaire en ville, à Châteauroux, au Blanc, à Saint-Amand, à Montluçon, et l'obligeaient à déjeuner dans une de ces bonnes auberges de jadis que l'automobile et le Touring Club font renaître peu à peu de leur poussière ! Alors, au dîner, qui avait lieu tantôt chez les tantes, tantôt à Filaine, Maxime triomphait :

— Fauveau m'a fait faire un petit déjeuner au vin gris avec un coquin de salmis de volaille dont j'ai encore le parfum dans les narines ! Pour sa peine je l'ai conduit à Cluis où il avait affaire. Impossible, ce Fauveau, il ne voulait pas que je le paye. « Donnant, donnant ! » s'écriait-il. Alors nous nous sommes mis à nous tutoyer. « Les parens de mes amis sont mes parens, s'écriait-il. Passe donc déjeuner de temps en temps au buffet ! » Il sait vivre... Mais ce qu'il a été épaté d'apprendre que nous allions rester toutes les vacances à Saint-Chartier ! Il prétend que c'est un trou. Il n'a pas tout à fait tort : « Alors, quoi ? me disait-il, c'est l'invasion des civilisés... »

Gabriel Baroney laissait parler son neveu à tort et à travers, et il souriait de voir tous les visages amusés de ses enfans. Il était plein d'indulgence pour Maxime. Au bout de quinze jours, il le trouvait déjà plus acceptable.

— Il est de son époque, ce pauvre garçon ; ici, son auto sera un excellent dérivatif.

***

L'auto des Jérôme était munie d'une trompe qui jouait le « Roi Dagobert » pour avertir les passans, et cette musique nasillarde avait achevé de conquérir les enfans de Gabriel Baroney. Ils l'entendaient de plus d'un kilomètre. Dès qu'une note de la célèbre chanson avait retenti au fond de la vallée, ou bien, au loin, sur la route qui suit le faite du coteau, tous les petits tendaient l'oreille et en même temps, sans hésiter, ils murmuraient :

— Voilà Maxime !

Car, très vite, l'auto et Maxime n'avaient plus formé qu'un seul personnage. L'auto, c'était le bruit, la vitesse, le danger ; Maxime, c'était l'élégance, la verve, la raillerie. Et tout cela allait très bien de pair. C'était surtout autre chose que ce qui formait la vie habituelle à Filaine, à Saint-Chartier et même à La Châtre. L'auto et Maxime, c'était Paris, c'était la vie moderne, sorte de vin mousseux dont tous les jeunes cerveaux s'enivrent vite. *C'était les vacances!* Mais des vacances, vraiment, tout à fait rares, des vacances extraordinaires qu'ils n'auraient pas su prévoir, même en rêve. Filaine, le calme Filaine, était transformé en une sorte d'embarcadère d'où l'on s'évadait, chaque jour, pour un lieu ou pour un autre. Maxime était, à la fois, le directeur des excursions et le chauffeur : il donnait des ordres et les exécutait.

Tout, en Maxime, frappait : sa voix, nette, autoritaire, absolue ; ses vêtemens à la fois sauvages et du dernier genre ; sa science de la mécanique ; et son visage, son visage surtout, avec ses lèvres rasées où l'ironie se dessinait à tout propos et même hors de propos. Lucien copiait déjà ses gestes, sans s'en douter, écartait, en marchant, deux bras raides comme s'il avait eu autour du corps la peau de bête de Maxime. Philippe sentait pousser en lui l'orgueil d'être le cousin de ce chauffeur émérite et de ce spirituel gamin de Paris... Quant aux petites Solange et Gabrielle, elles étaient figées de joie. René seul, toujours plus réservé, faisait bande à part, ce qui ne l'empêchait pas de se laisser volontiers enlever avec tous les autres.

L'auto n'était pas encore au milieu de l'allée des tilleuls que les cinq Baroney étaient en rang le long du perron, avec leurs

cache-poussière, leurs casquettes, leurs gants et leurs cinq visages épanouis.

Maxime ne descendait pas de voiture. Il écrasait deux ou trois fois, brusquement, entre ses doigts le caoutchouc de la trompe, ce qui faisait sauter et rebondir les petites comme des balles élastiques et il attendait ses voyageurs en consultant sa carte d'état-major, à travers son mica.

Gabriel Baroney apparaissait bientôt guêtré, le bâton ferré à la main.

— Salut, oncle des champs !

— Bonjour, neveu de ville!... Tu sais, nous n'avons que deux heures à te donner. Il faut qu'à la demie de quatre heures nous soyons rentrés pour le goûter des enfans chez la tante Anna...

— Ah! tante Anna a convié les enfans à un goûter. Ah bien ! par exemple, je n'aurais garde de manquer à ce charmant rendez-vous. Ah bien ! par exemple !

Maxime parlait du nez, « riboulait » des yeux et imitait le gros rire de tante Anna, ce qui amusait toujours les petits.

— Voyons, voyons ! Maxime, grondait l'oncle Gabriel pour la forme.

— Deux heures, réfléchissait Maxime. Voici ce que je propose. Châteaumeillant par Briantes et Champillet. Retour par Néret et Montlevic. Une demi-heure pour aller, une heure et demie pour le retour, par les petites routes qui ménagent toujours des surprises, cela vous va ?

— Tu ne pourras pas nous mener à Châteaumeillant en une demi-heure !

— Voulez-vous y aller en vingt minutes ?

— Non, non. Je te confie ma nichée à la condition que tu sois prudent.

— Je le suis, je le serai. Ouoût ! ouoût ! Nous perdons de précieuses secondes ! Bonjour, ma tante !

Mme Baroney se montrait sur le seuil de la maison, le front ridé d'anxiété. A Filaine, elle seule, jusqu'à ce jour, avait résisté aux propositions de son neveu et ces départs des enfans la rendaient malade. Son mari, plus brave, ne manquait pas de l'exhorter au calme :

— Allons, la mère, ne sois pas en retard, au petit goûter de Fanny. L'air va nous fouetter l'appétit.

Mme Baroney haussait les épaules, puis suppliait :

— Maxime, je t'en prie, pas d'imprudences...

— Mais, ma bonne tante, je vous assure que je tiens essentiellement à ma peau...

Deux sourdes clameurs de trompe :

— Oùoùt ! oùt !

L'âpre bruit de l'embrayage, le grondement sourd du moteur, quelques brusques détonations et l'auto démarrait vivement, faisant le tour de la pelouse, aux aboiemens de Rip et de Jap, les deux chiens de Filaine, pas encore habitués à ce tapage, et disparaissait dans l'allée des tilleuls.

« C'est-le roi-Da gobert... » chante la trompette. — Oùt, oùoùt ! » beugle la trompe. Une petite secousse à la traversée du caniveau et l'auto file sur la grand'route, traverse le pays, ralentit une minute devant les poivrières des tantes Anna et Célina, puis Maxime met le capot sur La Châtre...

« C'est-le roi-Da... oùt, oùoùt ! »

Les sept Baroney soulèvent la poussière de la route. Personne ne parle. Les petites se serrent les unes contre les autres. Lucien, Philippe, René pincent les lèvres. L'oncle Gabriel à la gauche de son neveu appuie fortement la paume de la main sur sa canne, fichée en face de lui. Quant à Maxime, le visage grave derrière le masque, il n'a qu'une idée : bien conduire. Et, ma foi, après trois semaines d'essai, il conduit parfaitement.

« Aurait-il trouvé sa voie ? » se demande ironiquement son voisin. Mais l'auto aborde déjà la forte côte d'Ars. Gabriel Baroney clignote des yeux ; dans la voiture, on se cramponne : chacun à sa façon jouit du soleil, de la vitesse et de la moderne sensation de se voir poivré des pieds à la tête par la bonne poussière natale.

Le goûter offert par Mme Jérôme Baroney avait lieu dans la grande salle à manger de la tante Anna, dont on avait ouvert à deux battans la porte qui la faisait communiquer avec le grand salon. Jamais ces deux pièces ne s'étaient si bien vues l'une l'autre. Dès le matin, les volets étaient ouverts, et le soleil, à travers les rideaux, posait des taches d'or sur le tapis et sur le dos des meubles ; des rayons bondissaient sur le parquet, ricochaient sur les glaces. Un portrait, au pastel, de la tante Anna

à seize ans, écarquillait ses yeux gris, — comme s'il sentait vraiment qu'il émergeait de l'obscurité. Les fauteuils, tout à coup dépouillés de leur housse perpétuelle, n'osaient pas se regarder, tels des conscrits pudiques devant le major: et, de fait, ils n'étaient guère beaux avec leurs bras pelés et leur tapisserie luisante. Enfin la pendule marchait : un pêcheur, debout, balançait sans relâche un filet, qu'il ne se résolvait jamais à laisser tomber dans l'eau, symbole des perpétuelles hésitations de ce bas monde. Et cependant l'heure avançait, tic tac, tic tac, la vie s'écoulait emportant les bonnes occasions comme le fleuve ses poissons... tic tac... Deux fées, Rolande et sa mère, étaient entrées dans ce salon, cette salle à manger de la Belle au Bois Dormant et, à leur voix, tout s'était éveillé.

La tante Anna était à la fois fière et inquiète. Elle avait jusqu'alors vécu dans la croyance qu'un jour luirait certainement, durant lequel son château serait ouvert à la curiosité du dehors et qu'elle pourrait enfin montrer à quelques amis privilégiés les fameuses broderies dont elle avait fait le but intégral de ses journées. Mais elle n'avait jamais essayé de deviner à quelle occasion elle inaugurerait son exposition. C'était un de ces mystères de la vie quotidienne qui, approfondis, enlèveraient toute énergie à bien des créatures ; à défaut de grand devoir, elles s'en suggèrent une multitude de mesquins et inutiles. Une fois achevées, après des mois et parfois des années de travail, les broderies de la tante Anna et de ses zélées caméristes étaient soigneusement couchées dans de la mousseline azurée, empaquetées, étiquetées et rangées avec une scrupuleuse méthode dans d'énormes et vénérables armoires, sombres et hermétiques geôles.

Rolande avait un soir surpris le secret de tante Anna qui, après une belle défense, avait avoué ses trésors. Et Rolande avait voulu tout voir, tout étaler, tout comparer.

— Ma bonne tante, s'était écriée la jeune fille, vous êtes comme l'avare qui laisse trop vieillir ses vins... Donnons un banquet !

— Un banquet ? Ah bien ! par exemple...

Rolande, qui était obstinée, parvint à réaliser son idée. Parmi les chefs-d'œuvre de la brodeuse, elle choisit les pièces maîtresses ; un dessus de cheminée, une série de voiles de fauteuils et de canapés, des stores, des discrets et enfin une extraor-

dinaire draperie de piano... Chargée de ces trophées, elle avait fait une impressionnante invasion dans le salon...

Une heure après, la métamorphose était accomplie. La tante Anna n'en croyait pas ses yeux et poussait elle-même les plus admiratives exclamations.

— Ah! sainte Province! monologuait Rolande, tu ne connais pas tes richesses. Que de belles choses y moisissent dédaignées, que de jolies filles y tournent en vinaigre, que de talens cachés! Il n'y a qu'à frapper la terre, et il en sort des merveilles... Ma tante Anna, vous avez la discrétion du vrai savant, du grand artiste, tout entier à son œuvre. Mais, aujourd'hui, on n'a plus le droit de vivre obscur et de jouir seul de ses découvertes et de son talent : le devoir est d'en faire profiter tout le monde! Et considérez la joie de ces belles dentelles faites à muche-pot, comme dit l'oncle Gabriel. Le silence n'est pas à la mode, nous sommes dans le siècle de la grosse caisse.

La tante Anna, sans trop comprendre les bondissantes pensées de Rolande, opinait docilement du chignon maigrelet qui servait de couronne à sa grosse tête ronde.

Ressuscités par les mains ingénieuses de Rolande et de sa mère, suivante docile, le salon et la salle à manger de la tante Anna ne pouvaient demeurer longtemps inutilisés. Ces dames comptaient pour rien leurs propres repas. Il convenait de recevoir. Après un premier dîner, Madeleine Baroney ayant montré peu d'enthousiasme à se séparer, à nouveau, de sa nichée, dont une partie se couchait de bonne heure, Rolande résolut d'organiser des goûters, en attendant qu'elle pût convier, cérémonieusement, les « châtelains » des environs. N'avait-elle pas des amis en villégiature à moins de vingt-cinq kilomètres? Les Morel du Gard, l'élégante Mme Morel du Gard et ses trois filles, et leur cousin François de Chigné, le meilleur bostonneur de Paris. Les Fritz, banquiers, un fils, une fille, n'habitaient pas loin non plus. L'été, Paris est en province.

Et le Château Neuf vraiment dépassait les plus optimistes prévisions de Rolande qui prenait au sérieux son rôle de châtelaine...

Pour l'inauguration de cette série de goûters, la jeune fille avait préféré ne pas être de la promenade en auto, afin de tout préparer elle-même; sa frivolité n'allait point sans un certain sens de la « présentation. » Et bien avant quatre heures, la

table était ordonnée et fleurie. Nappe, napperons, serviettes à thé sortaient de l'« atelier » de la tante Anna.

— Vous savez, ma tante, avertit Rolande, il ne faut pas vous émouvoir aujourd'hui, c'est ce qu'on appelle la répétition des couturières. Nous n'avons convié que la famille, afin de voir si tout est au point. Bientôt ce sera le tour des belles dames de La Châtre.

— Les belles dames de La Châtre. Ah bien! par exemple! mais quelles belles dames?

— Je n'en sais rien encore. Mais ce dont je suis sûre, c'est qu'elles viendront...

Et les yeux de tante Anna de s'écarquiller davantage...

C'est Rolande, bien entendu, qui fit à Mme Gabriel Baroney et à Marthe Bourin les honneurs des beautés inédites du salon et de la salle à manger.

— Bonjour, cousine, s'écria gentiment Rolande en allant au-devant de la jeune fille.

— Bonjour, mademoiselle.

Depuis l'arrivée des Jérôme, Marthe avait pris un air grave qui réjouissait Étienne, mais qui étonnait un peu Gabriel Baroney : il eût voulu chez la jeune fille un plus naïf étonnement. Elle s'appliquait. Elle domptait son admiration pour l'élégance aisée de la jolie Parisienne, Rolande devinait très bien cette circonspection, et sa vanité en était agréablement chatouillée.

Le tour de la table accompli, les complimens reçus, Rolande installa ces dames dans le salon et s'assit elle-même au fond d'une bergère, les jambes croisées sans façon. Un de ses pieds battait la mesure lentement, et découvrait par instant une cheville charmante, gantée de soie rose. Dans ses cheveux, un ruban du même ton paraissait, disparaissait, et faisait adorablement ressortir ses lourdes torsades noires. Sa robe et son corsage étaient tout simples, mais on sentait partout le doigt du bon faiseur. Et puis, quelle aisance dans ses gestes! Elle avait une telle habitude de l'élégance, que ce qui chez toute autre eût paru excentrique semblait ici tout naturel. C'était une fleur compliquée, mais dont l'exotisme constituait une grâce de plus ajoutée à la fraîcheur de la jeunesse.

Marthe n'était pas très fière de son petit tailleur beige. Et puis, elle comparait la toilette de Mme Jérôme Baroney, si jeune, à celle de sa future belle-mère, d'une sobriété par trop cam-

pagnarde. Elle jetait un regard éploré vers la tante Anna qui était toujours en retard de deux ou trois ans sur la mode. Un malaise embruma un instant sa pensée. Pourquoi prenait-elle garde à ces détails? Chacun porte le costume de son milieu. Ce qui paraissait délicieux chez la jolie Parisienne eût été prétentieux et exagéré chez une jeune fille destinée à habiter toute sa vie une simple bourgade au fond de sa vallée.

— Est-ce que nous verrons Étienne? demanda Rolande.

— Étienne? répéta la jeune fille tirée tout à coup de ses réflexions. Non. Il a beaucoup à faire cet après-midi... Nous ne le verrons guère qu'à l'heure du dîner...

— Vous le gronderez de ma part, n'est-ce pas? Vous lui direz qu'on peut très bien mener de front ses fonctions d'agriculteur et ses devoirs d'homme du monde. On n'est un homme complet qu'à cette condition.

— Ma chère Rolande, dit Mme Gabriel Baroney, venant au secours de sa future belle-fille, Étienne sera assez puni de n'avoir pu assister à cette charmante réunion. C'est aujourd'hui la fin des foins; il ne peut quitter ses hommes.

— Il pouvait les finir demain ses foins, ou hier.

— Tout ne s'arrange pas selon notre gré, ma chère petite, le temps...

— Mais si, ma tante, mais si! Il s'agit de ne pas se laisser complètement envahir par les obligations de sa profession, de se garder un peu à soi et aux autres. Nous sommes quelques jeunes filles de cet avis, et qui n'épouserons qu'un homme assez intelligent, assez malin, si vous voulez, pour le comprendre.

— Comme tu as raison, Rolande! s'écria, avec un soupir, Mme Jérôme Baroney. Je vais dans des maisons où mon mari n'a jamais mis les pieds, où l'on ignore peut-être son existence. Il n'a pas su faire la part du feu. Aujourd'hui toute sa vie personnelle est anéantie... La jeune génération ne veut plus de cela... Elle est dans le vrai !

— Aujourd'hui père est incurable! insista Rolande... Ici même, il ne nous donne pas plus de son temps qu'à Paris. Depuis avant-hier, il déjeune à Épirange. Si jamais il prend sa retraite, vous verrez qu'il passera ses journées à errer à l'aventure. Il a perdu le sens de la vie de famille.

— Ma petite, put enfin répliquer Madeleine Baroney, je suis persuadée que si votre père pouvait matériellement vous donner

un peu de sa vie, il le ferait avec joie. Il ne se tue pas de travail par simple amusement.

— Comme vous le connaissez peu, ma pauvre tante! Mais papa adore son existence de « glob-trotter. » Il prend sur ses nuits. Il s'enivre de fatigue comme d'autres d'alcool. Il me l'a dit un soir : « Ma petite Rolande, le jour où je n'aurai rien à faire, je suis un homme mort!... » Allez, allez, ma tante, il ne faut pas le plaindre, ni l'admirer outre mesure.

Marthe ne trouvait rien à dire. Elle songeait à son père, à elle, qui n'était heureux que dans son étude ; elle songeait à Étienne qui n'était vraiment lui-même qu'au milieu de ses champs ou parmi les arbres qu'il avait plantés. Et elle ne comprenait pas très bien les reproches de Rolande. Mais ce qui l'étonnait par-dessus tout, c'était le ton de la petite causeuse, son assurance, la netteté de ses propos, la désinvolture de ses jugemens.

Cependant, Rolande allait un peu loin. Elle-même se mit à rire pour atténuer la portée de ses paroles et elle ajouta :

— Ce qu'il y a de certain, c'est que nous pourrions l'aimer dix fois plus, si nous le voyions plus souvent.

Madeleine Baroney se tourna vers sa belle-sœur; elle avait hâte de changer la conversation :

— Eh bien! Fanny, commencez-vous à vous y retrouver avec nos modestes commerçans et avec les fournisseurs de La Châtre? N'avez-vous pas trop d'ennuis?

— Aucun, ma bonne Madeleine. D'ailleurs, je ne m'occupe de rien. Avec mes migraines!... C'est Julie et Rose qui se débrouillent. Je leur ai laissé leur budget de Paris. Elles doivent faire de jolis bénéfices. Mais quelle quiétude pour moi! Tout leur incombe, sauf l'arrangement de la table quand nous recevons. Et encore, depuis quelques années, c'est Rolande qui me supplée dans ce soin.

Mme Gabriel Baroney cherchait à comprendre.

— Leur budget de Paris, dites-vous?

— Oui, vous connaissez cette méthode, importée d'Amérique? On verse à la cuisinière la somme que l'on veut dépenser dans le mois, en y comprenant trois, quatre, six dîners de cérémonie. Et c'est à elle de combiner les menus de façon à ne pas dépasser le chiffre prévu. Les absences de la maison ne sont pas défalquées...

— C'est ingénieux, n'est-ce pas? dit Rolande en s'installant au piano. Cousine, venez près de moi, — ajouta-t-elle en s'adressant à Marthe, tout en préludant, — j'ai horreur d'entendre parler « domestique. » Connaissez-vous ce motif?... C'est dans l'introduction d'*Aphrodite*... Vous aimez la musique moderne? Quand on a vingt ans, on comprend tout ce qui est neuf, tout ce qui se renouvelle... Allez-vous quelquefois au théâtre? Quand êtes-vous allée à Paris, la dernière fois?

— Je n'y suis allée qu'une fois, il y a trois ans. Papa m'a menée à l'Opéra. On donnait *la Juive;* puis aux Français où j'ai entendu *le Député de Bombignac.*

— Brr!... C'est tout?

— J'ai été deux fois au théâtre à Tours, une fois à Châteauroux. J'ai entendu *Faust, les Huguenots* et *le Maître de Forges.*

— Tous nos classiques, quoi! Eh bien! vous devez avoir une idée plutôt fâcheuse du théâtre contemporain... Nous avons le même âge. Savez-vous combien de fois je suis allée au théâtre, en quatre ans? Trois cent vingt fois. Bien entendu, je ne parle pas des petites comédies jouées sur les tréteaux mondains.

— Vous allez dans tous les théâtres?

— Dans tous, et vous voyez, je ne m'en porte pas plus mal. C'est fini, aujourd'hui, de la jeune fille élevée dans le gynécée. Nous sortons nos mères qui en sont enchantées. Conférences, visites, expositions, répétitions, voilà nos journées. Le soir, dîners, bals, théâtre. Ah! la vie est courte, je vous assure! Mais à toutes ces cérémonies, c'est le théâtre que je préfère, de beaucoup. Le théâtre d'aujourd'hui, voyez-vous, ce n'est pas seulement un amusement, c'est la véritable école des mœurs. Ce que j'ai appris grâce à Bataille et à Bernstein, c'est étonnant. Je ne sais auquel donner ma préférence. J'ai mes jours « Bataille » et mes jours « Bernstein. » Henri Bataille, ma petite, c'est le plus grand poète d'aujourd'hui, le plus profond, si vous aimez mieux. C'est à la répétition de *la Marche nuptiale* que j'ai eu ma plus grosse émotion. J'ai senti que cet homme pénétrait jusqu'au tréfonds de moi : il me découvrait à moi-même. J'avais les yeux pleins de larmes, larmes de joie et de reconnaissance, larmes aussi de terreur. Ah! que peu de chose nous sommes sans la douleur. La femme est faite pour pleurer, pleurer, pleurer toute sa vie, toute sa vie... Bernstein, c'est autre chose. Il n'est pas poète, lui. Ah! non; mais il voit clair, il est pratique.

il vous prend par les épaules, vous secoue et vous crie : « Combien te faut-il? trois, quatre, huit cent mille francs? Il s'agit d'abord de te les procurer. L'homme n'est rien sans argent. Et maintenant, où veux-tu aller? ici ou là, qu'importe, mais choisis! Il faut faire sa vie, sans rechigner aux moyens, sans se préoccuper d'autrui. L'homme est fait pour jouir et le plus vite possible et le plus longtemps possible... » Seulement, ma chérie, si vous n'avez vu jouer que *les Huguenots* et *le Député de Bombignac*, vous ne pouvez guère comprendre ce dont je vous parle...

Il y avait un peu de dédain, dans les derniers mots de Rolande. Marthe sentit l'offense et fronça le sourcil.

— Si je ne suis pas allée souvent au théâtre, j'ai beaucoup lu...

— Ah! on vous permet de lire? Quels auteurs, ceux de la « Bibliothèque de ma fille » et les auteurs à astérisque, les mièvres, les gnangan, en un mot messieurs les auteurs moraux. Mais, sapristi! la morale nous la savons par cœur et même jusqu'à la rancœur. Qu'est-ce qu'on veut que cela me fasse que : (première partie) la fille du vieux colonel blessé à Patay refuse d'épouser le jeune Bavarois qu'elle a rencontré à Vichy (et qu'elle aime) pour ne pas faire mourir son père de honte, puis que (seconde partie) elle accepte de donner sa main à un gentilhomme décavé et albuminurique qui est le neveu de la cousine du brave colonel, laquelle cousine fut la bonne amie du colonel, sous l'Empire?... Qu'ils s'arrangent : eux et moi n'avons rien de commun... Ce qui m'intéresse, c'est l'étude d'une âme d'aujourd'hui, orgueilleuse et passionnée comme on en rencontre chez d'Annunzio ou chez Mme de Noailles, amoureuse comme chez Delarue-Mardrus, avertie de toutes les roublardises de la vie, et qui cependant succombe lorsque surgit le maître de ses sens... Je vous prêterai des livres... Tout de suite, en les lisant, vous sentirez vos yeux s'ouvrir à la lumière. Les femmes d'aujourd'hui doivent sortir du harem des traditions vermoulues, sous peine de mort...

— Vous êtes féministe?

— Je suis juste le contraire... Les féministes voudraient être des hommes, moi je veux être une femme accomplie, corps et âme!

Les deux dames Baroney et la tante Anna continuaient à parler entre elles de la cherté de la vie, de la difficulté de se

faire servir et de maints autres sujets d'intérêt domestique. Malgré ses belles théories d'émancipation, Mme Jérôme n'était pas la moins éloquente, car elle avait inauguré depuis quelques mois seulement son système de ministère des fourneaux qui lui coûtait, elle finit par l'avouer, « les yeux de la tête. »

L'heure avançait, et les voyageurs n'étaient point encore signalés.

— Pourvu qu'il ne leur soit rien arrivé! murmura Madeleine Baroney.

— Maxime n'est point homme à risquer de recevoir un reproche, assura sa belle-sœur.

Cependant, la demie de quatre heures était sonnée depuis longtemps et par les fenêtres ouvertes l'on n'entendait rien que le pépiement ininterrompu des moineaux dans le sable et un bêlement obstiné qui partait d'une bergerie.

— Il y a quelque chose, sûrement il y a quelque chose! affirma la tante Anna, inhabile à cacher ses impressions du moment.

— Mais, ma bonne tante, assura Rolande debout, au milieu du salon, il n'y a pas d'accidens d'automobile! On est beaucoup plus en sûreté dans une trente chevaux que dans une voiture à âne.

Et Mme Jérôme Baroney de renchérir :

— Il faudra qu'un jour tous les gens comme il faut aient leur voiture... A Paris, déjà, on ne peut plus vivre sans auto... Les journées sont si brèves et l'on a tant d'obligations! Jérôme ne s'en rend pas compte encore, mais il y arrivera! Maxime est beaucoup plus pratique.

Mme Gabriel Baroney n'était point de cet avis. Elle ne tenait plus en place. A tous momens, elle se levait et allait se pencher à l'une des fenêtres pour mieux écouter les bruits de la campagne. Elle ne dissimulait plus son anxiété. Tout à coup, elle se rasséréna. Le « roi Dagobert » venait de faire connaître sa lointaine existence.

— Les voilà!

— Ma chère Madeleine, je n'ai pas été une minute inquiète, affirma la mère du jeune héros. Maxime est un excellent chauffeur.

— Trois quarts d'heure de retard, c'est pourtant quelque chose.

— Bah! s'écria Rolande, c'est l'imprévu : cela rompt la monotonie de l'existence...

Mme Gabriel Baroney n'écoutait plus. Elle brûlait d'aller contempler ses poussins. La tante Anna ne trouvait pas de mots pour exprimer sa pensée, mais elle riait à tous les propos d'autrui : elle riait des certitudes de Mme Jérôme, des peurs de Madeleine, de la désinvolture de Rolande. Elle riait même quand les répliques se croisaient autour d'elle et qu'elle n'entendait plus rien. Elle riait au milieu du silence. Mais personne ne prenait garde à tous ces rires intempestifs. On les connaissait, on les prévoyait, ils étaient la tante Anna elle-même, bruyante et vide, excellente et fatale personne.

Ses éclats redoublèrent lorsque les voyageurs envahirent, tout poussiéreux, la salle à manger. C'était à qui dirait son mot. Ils entouraient Mme Gabriel Baroney qui, les bras tendus vers ses enfans, cherchait à comprendre quelque chose à leurs exclamations.

— Alors... Figure-toi... J'ai poussé un cri... Pas moi... Si tu nous avais vus!... C'était comique... Nous étions dans le fossé... Papa a eu sa canne cassée, net... Il y a aussi la corne qui a reçu un atout... Alors... nous nous sommes tous mis à rire... mais à rire!... C'était si amusant... Nous étions en salade... Personne n'avait rien...

— Il n'y a que la pauvre canne de papa, répéta avec émotion la petite Gabrielle. Il voulait la jeter, mais moi j'ai demandé la permission de la rapporter...

A ce moment apparut Maxime dans sa peau de chèvre du Thibet. Tous les regards se portèrent vers lui. Très maître de ses gestes, il salua toute la compagnie, puis, en particulier, Marthe qui s'était levée et qui s'était mêlée aux enfans.

— Ma chère tante, dit enfin le jeune triomphateur, en se tournant vers Mme Baroney, je vous ramène la maisonnée au complet et intacte.

— Mais qu'est-ce qu'il y a eu, Gabriel? demanda Madeleine à son mari.

— Un incident banal...

— Un chien que nous n'avons pas voulu écraser! interrompit Maxime. Un tas de cailloux qui est venu à notre rencontre. Un fossé de tout repos qui nous a reçus, tous à la fois, le plus honnêtement du monde.

— Vous alliez vite?

— Au pas! Et je le regrette. En vitesse, on est moins sentimental, nous aurions écrasé le stupide animal, mais nous serions ici depuis trois quarts d'heure... C'est bien le dernier cabot que j'épargne!

— Oh! Maxime!

— Oh! monsieur Maxime!

Au milieu de l'intérêt général, Maxime haussa les épaules et, s'approchant de la table, il prit un gâteau sans façon :

— Et savez-vous ce que j'en ferai, du prochain toutou? — il avala son gâteau et ajouta : — une bouchée.

Le goûter se ressentit de l'excitation générale. Il fut très gai, mais un peu bruyant. Les petites plusieurs fois quittèrent leur chaise pour montrer, assises sur le tapis, dans les bras l'une de l'autre, leur position critique dans le fossé. Philippe et Lucien, tout haut, comparaient leur accident à des accidens arrivés à leurs amis. Maxime en faisait l'historique, seconde par seconde, à Marthe, sa voisine. Gabriel Baroney avait eu peur, il en convenait; mais, maintenant, il était ravi d'avoir été là :

— Ce fossé était vraiment fort bien capitonné...

La tante Anna riait, riait et personne ne s'apercevait que, dans le brouhaha de l'arrivée, elle avait changé les petites serviettes à thé brodées de ses mains contre de vulgaires serviettes à thé à fleurs de couleur...

— Où allons-nous demain? dit tout à coup Maxime, avec un flegme qui déchaîna l'hilarité générale.

— Je demande une trêve de vingt-quatre heures! répondit Gabriel Baroney une main levée.

— Pas nous, pas nous! s'écrièrent en chœur les enfans.

Madeleine Baroney dut calmer tout le monde, en donnant le signal du départ.

— Demain, c'est dimanche, et nous avons M. l'abbé à déjeuner. L'après-midi se passera à la maison.

Les enfans étaient debout et entouraient le cousin Maxime. Au mot catégorique de sa tante Madeleine, Maxime fit une grimace, à la ronde, en imitant avec la main une clef qu'on tourne dans la serrure.

— Crrrr!...

Ce menu détail n'échappa point à Mme Gabriel Baroney qui, sur le chemin de Filaine, en fit part à son mari :

— Je n'aime pas beaucoup cela!

— Bah! dit Gabriel Baroney ne te mets donc pas martel en tête. C'est un enfantillage.

— Sans doute, mais qui peut avoir les conséquences les plus fâcheuses...

— Allons, allons, la mère, n'exagérons rien. Regarde ton troupeau... on ne peut guère être plus raisonnable...

En avant, trottant la main dans la main, les petites Solange et Gabrielle, puis René, les yeux vers les haies et le fossé, à la recherche de plantes pour son herbier. Philippe et Lucien encadraient Marthe qui s'avançait d'un pas léger, son joli visage tourné tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre de ses interlocuteurs.

Madeleine Baroney sourit :

— Mettons que je n'ai rien dit.

Dès qu'ils se trouvaient séparés de Maxime, les jeunes Baroney reprenaient en effet leurs bonnes habitudes d'enfans bien élevés, prompts à l'obéissance et heureux de leur vie coutumière.

Le soir après dîner, il y avait à Filaine lecture à haute voix. De sept heures et demie à huit heures et demie, lecture profane et lecture de la vie d'un saint, pour les plus jeunes. A huit heures et demie, prière en commun, puis la petite équipe, sous la surveillance de la mère, allait se coucher. Pendant ce temps, conversation générale; à neuf heures, reprise de la séance, par des lectures un peu plus élevées de ton. A neuf heures et demie, couvre-feu! De neuf heures et demie à dix heures, Étienne et son père, tout en fumant, s'entretenaient des travaux du jour et se partageaient la tâche du lendemain.

Gabriel Baroney et sa femme tenaient beaucoup à cette soirée intime et tous les enfans s'y pliaient avec joie. Leur père savait mêler l'utile et l'agréable. Seul Paul toujours autoritaire s'était jadis regimbé contre cette règle. Sans doute, le régiment avait raison de cette indépendance...

L'arrivée des Jérôme n'avait point modifié la tradition.

Ces réunions se tenaient dans une sorte de salon qu'on avait coutume d'appeler la « grande salle. » C'était la pièce familiale par excellence. Au fond, il y avait une vaste cheminée avec d'énormes chenets de fer forgé, luisans comme s'ils étaient

neufs, et cependant dix générations de Baroney y avaient tour à tour posé de ces bûches sèches et dures qui vont d'un jour sur l'autre après un chaud sommeil sous la cendre. A droite de la cheminée, se dressait un large corps de bibliothèque où les vieilles reliures en veau voisinaient avec les modernes bradel et les couvertures jaunes des volumes récens. On n'y trouvait pas seulement les livres préférés de Gabriel Baroney, mais aussi les ouvrages que son père et le père de son père et tous les autres Baroney avaient acquis, pas toujours au hasard, au cours de leur vie. On y voyait aussi, sous leur toile verte ou rouge, tous les prix obtenus par les Baroney et par leurs femmes. A gauche de la cheminée, s'appuyait, contre la muraille, un lit très simple, en acajou, sans rideaux et drapé d'une couverture de cretonne blanche à fleurs rouges et bleues, mais qui était un meuble vénérable et vénéré.

C'était dans ce lit que tous les Baroney du pays étaient nés. On pouvait voir au bas du village, à l'entrée du cimetière, un petit monument blanc en forme de chapelle où dormaient les Baroney de jadis, et tous, ainsi, avaient, au total, accompli le même chemin de ce lit à cette tombe. Ceux que la mort surprenait loin de Saint-Chartier étaient pieusement ramenés dans la terre natale. C'était la coutume aussi, lorsque la femme d'un Baroney était sur le point de devenir mère, de l'installer dans la « grande salle » dont le lit, alors, était amené au beau milieu et monté sur une petite estrade d'une marche comme un trône. Ce qui allait se passer était un grand événement, devant lequel la vie quotidienne ordinaire devait s'incliner : la famille s'augmentait d'un petit être, fille ou garçon, et cette nouvelle naissance était considérée comme un bonheur, comme une richesse, comme un don de Dieu.

Tous les jeunes Baroney dont le babil animait, en cet instant, la grande salle étaient nés ici même. L'oncle Jérôme aussi avait vu le jour au milieu de cette pièce, mais sa femme n'avait pas voulu se plier à la règle de la famille. Maxime et Rolande étaient nés, l'un rue de Clichy, l'autre rue de Rennes, à un étage quelconque d'un immeuble quelconque dont ils ne se souciaient pas plus l'un que l'autre.

Cette tradition rompue, Étienne comptait bien la reprendre. Mais, en attendant, le lit était relégué à sa place de repos le long du mur et le centre de la grande salle était occupé par une

lourde table de chêne dont les pieds étaient ronds et massifs comme des colonnes de temple.

Au signal habituel, tous les enfans se rangèrent, ce soir-là, autour de la table. Leur père avait allumé sa pipe et s'était installé dans le fauteuil préparé pour lui de biais, tout près de la lampe. Sa femme avait déjà un ouvrage de couture entre les doigts. Étienne et Marthe s'assirent un peu à l'écart. Les plus jeunes formaient une brochette du côté opposé à leur père.

C'était pour ces derniers que Gabriel Baroney lisait la *Vie et les aventures de Robinson Crusoé*, dans la traduction de Thémiseul de Saint-Hyacinthe. On en était au moment où, après six ou sept ans de captivité dans son île, Robinson a failli être emporté dans son canot, par un courant, et n'a dû son salut qu'à une manifeste intervention divine.

Le silence établi, Gabriel Baroney commença. Il dit la reconnaissance de Robinson reprenant possession de son île, l'abandon de la barque, le retour « à sa maison de campagne » et le profond sommeil auquel il succombe après les émotions et les fatigues de cette journée, puis son réveil, — qui lui parut d'abord un rêve, — aux appels de son nom : « Robinson, Robinson Crusoé, pauvre Robinson Crusoé ! où êtes-vous ? où avez-vous été ? » C'était son perroquet venu à sa rencontre... Les enfans écoutaient religieusement... Puis il y eut une digression, considérations philosophiques auxquelles Daniel de Foë aime à faire une large part... Les jeunes auditeurs clignaient des yeux, se regardant les uns les autres, à la dérobée... La petite Gabrielle, au bout de la table, laissait ses mains s'agiter par saccades, autour d'un « volant imaginaire. » Le mouvement est contagieux ; Solange fut prise à son tour d'une sorte de frénésie. Penchée en avant, la main trépidante, elle allait, elle allait la fièvre aux doigts.

« Je me passai donc de canot, continuait le lecteur, et me résolus ainsi à perdre le fruit d'un travail de plusieurs mois... Dans cet état, j'ai vécu près d'un an dans une vie retirée, comme on peut bien se l'imaginer. J'étais tranquille par rapport à ma condition. Je m'étais résigné aux ordres de la Providence ; et hors la société, il ne me manquait rien pour être parfaitement heureux... »

Toute la rangée des enfans était maintenant penchée vers la

table, manœuvrant, les regards vers l'obstacle, cinq volans, les pieds aux pédales...

« Durant cet intervalle de temps, je me perfectionnai beaucoup dans les professions mécaniques... »

A ce mot, Gabriel Baroney s'étant arrêté, pour tirer une bouffée de sa pipe, des onomatopées bizarres arrivèrent à son oreille :

— Crr... crr... toufl... toufl... touff... cracracra touffou ! touffou ! touffou ! coinc coinc... toufl-touff toufl... clougne clougne clougne... cracra...

Gabriel Baroney leva lentement les yeux vers ses enfans... Ah ! ils étaient loin du rocher de Robinson ! Ils filaient, à qui mieux mieux, sur la route, élèves de Maxime, secoués par les soubresauts des pneus...

— « C'est-le-roi-Da-gobert ! » chante à mi-voix la petite Solange.

Ce fut le bouquet. Gabriel Baroney vit bien qu'il était, ce soir-là, inutile de prolonger davantage la lecture.

Il passa la main sur son grand front blanc, sourit et donna le signal pour que la séance fût levée.

Il ne voulut gronder personne : il n'avait pas lui-même la conscience absolument tranquille ; il se souvenait très bien d'avoir plusieurs fois songé aux promenades en automobile, tandis que ses lèvres lisaient seules la vieille histoire de Robinson Crusoé.

IV. — ÉPIRANGE

Dès le lendemain de son arrivée à Saint-Chartier, Jérôme Baroney, qui ne savait point perdre son temps, alla voir le jeune baron Malard dans son château d'Épirange.

Le domaine d'Épirange, en pleine vallée Bleue, un peu au Nord de Montgivray, n'était pas à plus de quatre kilomètres de La Châtre. Il comprenait un gros domaine, une maison de maître moderne construite sous Charles X par un ancien médecin de l'Empereur, anobli après Wagram, et l'importante ruine d'un château Renaissance, inhabité depuis plus d'un siècle. Le parc comprenait un grand bois, d'immenses pelouses plantées de bouquets de sapins : bordé à l'Est par la grande route de Tours à Clermont, le cours de l'Indre le longeait à l'Ouest. Un

pont privé enjambait même la rivière et reliait la propriété à un second domaine, Moulin-Vert, tout en pâturage.

C'était le château Renaissance que Jérôme Baroney allait avoir à restaurer, ou plutôt à réédifier sur les plans anciens.

Louis-Napoléon Malard devait aux sages économies de son père, membre du Conseil d'administration de plusieurs grosses sociétés d'assurance et de crédit, une assez coquette fortune. Mais si Louis-Napoléon avait hérité d'une belle terre, de solides rentes, et d'un château confortable, son père avait complètement négligé de lui léguer un caractère en rapport avec sa situation. Louis-Napoléon était ce qu'on appelle couramment « un type. » Extérieurement, il rappelait assez bien le financier son père et le savant son bisaïeul. C'était la même haute taille, la même carrure quasi athlétique. C'était la même voix, un peu bourrue; la même familiarité avec tout le monde qui allait souvent jusqu'au sans gène.

Mais là s'arrêtait la ressemblance. Tandis que l'esprit du grand aïeul s'était tourné du côté de la science, et celui du père vers les finances, l'esprit du dernier rejeton de cette race estimable, — qui n'allait que par unité, — s'appliquait à satisfaire toutes sortes de menues manies. Il aimait la chasse, mais la chasse silencieuse, solitaire, un peu à la manière des braconniers : la chasse à l'affût. Il aimait les livres, ou plutôt certains livres, particulièrement les mémoires, les correspondances, avec un culte fanatique pour Napoléon et pour son armée. Enfin, il collectionnait les vieux meubles, mais pas du tout les meubles Empire, les meubles Renaissance, ce qui n'était qu'à demi contradictoire puisque ce bonapartiste forcené possédait les magnifiques restes d'un château commencé sous Henri II par l'architecte préféré de ce prince, Philibert Delorme, l'auteur des premières Tuileries et du château d'Anet. Sans ordre, au fur et à mesure des achats, les bahuts, stalles, bas-reliefs, tapisseries, tableaux, crosses, aiguières, statuettes, s'entassaient dans toutes les pièces du château « Charles X » d'un style caserne tout à fait fâcheux. Faute d'une allée pour y circuler, on ne pénétrait même plus dans les salons où la poussière recouvrait cent chefs-d'œuvre :

— C'est la bonne housse du temps! assurait le jeune baron qui avait horreur du monde.

Aussi jouissait-il d'une fort déplorable réputation dans la

région. On l'appelait couramment « l'Ours d'Épirange » et encore « Bric-à-brac. » Mais un grief plus sérieux lui était fait par la « société, » par les anciens amis de sa famille : sa liaison avec une simple couturière de La Châtre et ses séances prolongées dans un café de second ordre et fréquenté par les « cocottes » de cette calme sous-préfecture. Méthodique dans son désordre, il quittait Épirange le samedi. Il dînait chez Suzanne Miroir, y déjeunait le lendemain, puis, aux environs de quatre heures, il se dirigeait vers le Café des Voyageurs où il prenait un troisième repas de ville, mais sans son amie qu'il ne revoyait plus que le samedi suivant. Il regagnait son château dans la nuit, à pied, et l'habitude était excellente, car il ne rencontrait d'ordinaire personne, et le grand air aidait à le dégriser si d'aventure il avait absorbé un peu plus de liquide que de raison.

Ces vingt-quatre heures d'« orgie » étaient la fable de la petite ville. Louis-Napoléon s'en inquiétait fort peu. Il vivait à sa guise, ne devant de compte à personne. Il avait fort mal reçu un vieux camarade de son père qui était venu le morigéner et lui proposer de « reprendre son rang » par un bon mariage.

— Je me trouve assez marié comme cela, avait-il répondu. Une nuit de noce par semaine me satisfait amplement.

— Si même elle était jolie, cette personne !

— Ça, mon vieux monsieur, c'est mon affaire.

Le « vieux monsieur » se le tint pour dit.

Le jeune baron Malard menait déjà depuis cinq ans sa double vie lorsque les deux Baroney vinrent lui rendre visite. Le long du chemin, Gabriel avait renseigné Jérôme ; avec sa verve habituelle et sa bienveillance foncière, il avait raconté les amours de la lingère et du châtelain. Il en savait plus long que beaucoup de bavards, car un soir de chasse, dans le crépuscule favorable aux épanchemens, il avait reçu les confidences de son jeune ami.

— Au demeurant, avait conclu Gabriel Baroney, un original qui en remontrerait en générosité à beaucoup de nos bienfaiteurs patentés et en compétence aux membres les plus vénérables de nos sociétés savantes !

Jérôme, du reste, n'écoutait que d'une oreille paresseuse. Il était tout à son étonnement de s'être ainsi laissé « transplanter. » Il regardait le paysage, les bonnes femmes que l'on croisait,

les troupeaux au pâturage. Il écoutait les bruits oubliés. Les paroles de son frère, dont il souriait de confiance, ne lui parvenaient que scandées par le grincement sec de ses souliers sur le silex de la route... Rip et Jap allaient et venaient autour d'eux, affairés.

Gabriel avait passé son bras dans celui de son frère (tout gêné de se promener sans sa lourde serviette) et ils marchaient sans se presser. Ils étaient en avance.

« En avance, songeait Jérôme, comment peut-on être en avance? »

Et il avait dans les mollets des fourmillemens d'impatience.

Enfin ils arrivèrent à Épirange. On écourta les présentations et tout de suite on se rendit aux ruines.

Elles étaient imposantes et pittoresques. Les toits, les étages n'existaient plus. Seules les voûtes des caves avaient résisté aux orages et aux révolutions. Sauf d'un côté, tous les murs étaient intacts et les fenêtres, à travers lesquelles on apercevait le ciel, avaient conservé tout le charme de leurs fins détails. Deux cheminées monumentales s'élançaient à droite et à gauche du corps principal. Mais la merveille était le centre de la façade avec sa porte à triple étage encadrée de colonnettes superposées, coupées de niches veuves de leurs statues.

On eût dit que Jérôme avait retrouvé ses yeux de vingt ans, et qu'il voyait Épirange pour la première fois. Il gesticulait, puis passait ses doigts dans ses cheveux :

— Dieu! que c'est beau. Ah! les bougres, ils savaient faire chanter la pierre!

— N'est-ce pas? disait Louis-Napoléon, heureux de cet enthousiasme.

Et leurs deux barbes se tournaient l'une vers l'autre, comiquement.

Un peu à l'écart, Gabriel Baroney, qui connaissait les ruines par cœur, regardait son frère et le jeune châtelain. Tout à coup, il se mit à rire tout seul :

« Mais... ils se ressemblent! constata-t-il, même indifférence pour le costume et le dessin de la barbe, mêmes gestes sincères, même amour des belles choses pour elles-mêmes. Tout va bien. Ils s'entendront à merveille... Sans compter que cette restauration peut très bien réhabiliter Jérôme à ses propres yeux, ce qui serait la plus heureuse des cures.

Écartant les arbustes qui avaient envahi la cour d'honneur, la vasque qui ornait le centre et jusqu'à l'intérieur du château, l'architecte et son guide allaient à la découverte, oubliant tout à fait Gabriel. Ils n'avaient plus besoin de lui.

Loin de s'en choquer, Gabriel mit son bâton sous son bras, se frotta les mains, siffla ses chiens et, de son petit pas gaillard, il reprit le chemin de Filaine...

Jérôme Baroney passa les quinze premiers jours à faire, avec son dessinateur, le relevé de toutes les parties conservées du vieux château du baron Malard. Firmin Vial, le dessinateur que l'architecte avait engagé pour trois mois, grimpait aux murailles, prenait les dimensions que son patron notait à mesure sur ses croquis. Et, chaque jour, on mettait au net et à l'échelle les dessins des parties examinées.

On commença bientôt, avec l'aide d'un maître maçon de La Châtre, les sondages pour se rendre compte de l'épaisseur, de la profondeur et de l'état des fondations. Pendant ce temps, un sculpteur-modeleur prenait les empreintes des motifs de l'ornementation qui avaient résisté aux injures du temps.

On examina avec attention la pierre qui avait servi à l'édification du château. Il s'agissait de découvrir, aux environs, sa carrière d'origine afin de marier plus intimement comme grain et comme couleur les vieux moellons et la pierre nouvelle.

Jérôme Baroney visita aussi, dès les premiers jours, les chantiers des marchands de bois d'alentour. Pour le « solivage » et les plafonds à poutres visibles, il voulait employer du bois ancien, bien flotté, ayant de dix à vingt ans de chantier et il tenait à s'assurer tout de suite des provisions disponibles à proximité.

Il se rendit compte de l'état des cheminées et de la possibilité d'établir un calorifère à vapeur, « comme à Langeais, » et de poser l'électricité. La rivière qui coulait le long du parc allait rendre de grands services.

Louis-Napoléon suivait son architecte partout ; les travaux le passionnaient. Il avait trouvé en Jérôme le collaborateur idéal, à la fois consciencieux et enthousiaste. A les entendre discuter, un profane n'eût pas su distinguer lequel travaillait pour l'autre. Ils étaient comme les champions d'une même cause.

Le jeune baron possédait deux très précieux documens, une estampe représentant une vue du château, côté de la cour

d'honneur, avec, au centre, la vasque, sa colonnette et sa délicieuse statue de marbre rose, et un dessin au crayon, un peu naïf, mais d'une amusante exactitude, montrant une royale réception dans la salle principale d'Épirange. Louis XIII avait en effet, un soir du mois de mai 1638, fait le grand honneur au marquis d'Épirange de souper dans son château et d'y coucher.

Le dessin avait été exécuté après le départ du Roi par le marquis lui-même, désireux de léguer à ses petits-fils ce beau souvenir. Les personnages, tous de même taille, avaient une raideur un peu risible, mais les détails du décor devaient être exacts, et c'était là le principal, aussi bien pour le baron Malard que pour Jérôme Baroney.

Il s'agissait de ressusciter ce que les hommes avaient détruit. Et l'image, même imparfaite, de ce qui avait été remplissait les deux hommes d'une singulière émotion. Tous les métiers qui défendent, qui construisent, qui élèvent, soit matériellement, soit au moral, ont quelque chose de sacré. Quand les deux hommes se revoyaient, le matin, ils allaient l'un à l'autre avec une sorte de respect : le baron admirait le talent et la science de Jérôme, et Jérôme avait de la déférence pour ce jeune homme prêt à dépenser une partie de sa fortune pour une œuvre d'art.

Lorsque les dessins et les plans nouveaux furent achevés, Jérôme Baroney dit à Louis-Napoléon :

— Vous savez que cela vous coûtera au bas mot un million et demi.

— C'est, à peu près, ce que j'avais calculé... et combien de temps vous faut-il ?

— Trois années au maximum.

— Trois années qui compteront dans mon existence. Et puis, vous savez, je vous tiens, je vous garde...

— Trois ans, ici ; mais, cher monsieur, c'est impossible.

— Oh ! vous n'allez pas me lâcher comme ça...

— Je viendrai tous les huit jours, s'il le faut !

— Tous les huit jours ! Eh bien ! ce serait du joli. Mais j'ai absolument besoin de vous avoir à toute heure : ça n'est pas une maison de rapport que nous construisons : le plus menu détail a son importance...

A quelques jours de là, Louis-Napoléon revint à la charge.

— C'est pourtant intéressant, sacrédié, cette bâtisse-là. Elle vaut qu'on s'y consacre tout entier.

— Sans doute; cependant, mes cliens de Paris...

— Lâchez-les.

— J'en meurs d'envie depuis que je suis ici. Mais ce ne serait pas raisonnable...

— Augmentons les honoraires...

— Ne faisons de folies ni l'un, ni l'autre.

— Et puis, vous auriez dans le pays les cliens que vous voudriez !

— Vous croyez ?

— J'en suis absolument sûr. On est routinier en province, mais on aime aussi à imiter le voisin. Quand on vous saura disposé à rester sur place, vous ne saurez plus auquel entendre !

Ces propos firent une grande impression sur Jérôme Baroney. Pour sa santé et, qui sait ? pour son avenir matériel, il ne serait peut-être pas mauvais qu'il vendît son cabinet de Paris, — il avait d'ailleurs des propositions fort avantageuses, — et qu'il s'installât à La Châtre avec la spécialité de restauration... Le plus grand obstacle était sa femme et ses enfans. Aussi n'osa-t-il pas faire allusion à quoi que ce fût devant eux. Mais il vivait dans son rêve... Plus de courses en fiacre, de gérance en gérance, plus de discussions avec d'absurdes locataires, plus de congé à donner à des concierges indélicates : un château Renaissance à construire avec carte blanche pour les dépenses ! De quotidiennes et charmantes relations avec un homme d'esprit prime-sautier, très informé de l'époque dont on s'inspirait et d'une piquante familiarité...

Selon sa coutume, Jérôme se donnait corps et âme à son travail. Il ne quittait plus son chantier. Toute une aile du château Charles X lui était abandonnée. Il avait fallu entasser des meubles dans le grenier. Une sorte de hall fut transformé en atelier : il y installa son dessinateur, Firmin Vial, garçon à l'imagination alerte, et un vérificateur, vieux célibataire un peu grognon, mais d'une honnêteté ultra-scrupuleuse, M. Raveau. Le cabinet de Jérôme était porte à porte avec l'atelier. Sous les yeux du baron, les trois collaborateurs ne perdaient pas un instant.

Et quand l'architecte avait une course à faire à La Châtre ou

aux alentours, pour ne pas priver Maxime de l'auto, il préférait emprunter la charrette anglaise et le cheval d'Épirange; le baron était enchanté de conduire Jérôme où qu'il voulût aller.

Maxime aimait la contradiction. Il ne comprenait pas le désintéressement de son père à l'égard de leur voiture.

— Vous verrez qu'un beau jour, assura-t-il à sa mère, il fera prendre à l'auto le chemin de Paris, sous prétexte que c'est une dépense inutile. Ce Malard, herbu comme ses vieux murs, l'hypnotise, littéralement... Père finira par coucher à son Épirange.

Alors Maxime chercha à se rendre utile. Un matin, comme il partait en ballade, sans but, il rencontra Étienne se rendant à pied à La Châtre.

— Quelle pitié! Comment peut-on au XXe siècle aller sur ses jambes?

— Je vais à pied, c'est vrai, dit Étienne, mais je sais où je vais. Je parie que vous n'en pourriez dire autant.

— Erreur! je le sais fort bien : Je vais *où il me plaît d'aller*. Gageons que vous n'en pourriez dire autant... Et pour une fois, il me plaît d'aller où vous allez vous-même. Voulez-vous gagner vingt-cinq minutes?

Étienne ne pouvait pas refuser et il monta près de son cousin. Après un instant de silence, en pleine vitesse; Maxime reprit :

— C'est pressé, ce rendez-vous?

— Si j'arrive en avance, j'irai faire une autre course, voilà tout.

— Si nous passions par La Berthenoux?

— Pourquoi diable?

— Pour rien; pour ne pas arriver en avance.

Maxime allongea donc le trajet d'une douzaine de kilomètres. Chemin faisant, il réalisa quelques menues prouesses qui faisaient sourire en lui-même le calme campagnard. Ils n'avaient plus rien à se dire... Ils n'avaient jamais beaucoup sympathisé. Ni dans leur passé, ni dans leurs préoccupations présentes, ni dans leur avenir, ils n'avaient de lien; pas le moindre point de contact. Ils se serraient la main machinalement, souriaient et se quittaient. Ils avaient l'un pour l'autre un égal dédain. Pour Étienne, Maxime était un cerveau creux. Pour Maxime, Étienne était un rustre sans culture, ce qui n'empêchait pas le fringant chauffeur de rechercher, à l'instant même, l'étonne-

ment, l'admiration du fruste et discret agriculteur, l'homme du « quartier des Ternes, » comme l'appelait Maxime devant sa sœur.

Une autre fois, Maxime fit une plus piquante rencontre et qui lui fit bénir le « patron » des indiscrets. C'était un dimanche, dans l'après-midi, sur la petite route qui mène de La Châtre à Épirange et à peu près à mi-chemin.

— Monsieur Malard ! ayez pitié de mon essence qui brûle en pure perte, et faites-moi la grâce d'accepter mon hospitalité.

Or, le jeune baron n'était pas seul. Il commença par froncer le sourcil; il n'aimait point ces intrusions dans sa vie privée; mais il sentit, à la pression du bras de sa compagne, qu'on le gronderait de ne pas accepter, et il fit monter Suzanne dans le beau phaéton des Baroney.

— Où voulez-vous aller, mademoiselle? demanda Maxime en se retournant vers ses invités.

Suzanne Miroir rougit d'être ainsi interrogée directement, puis :

— Oh! monsieur, ça m'est égal. Où M. Louis voudra. Mais pas en ville...

C'était la première fois que la jeune fille montait dans une auto, mais son plaisir, doublé d'une certaine appréhension, ne lui faisait pas perdre le sens des convenances.

Ce sens-là était le cadet des soucis de Maxime. Le soir, il y avait dîner de tous les Baroney à Filaine. Et notre malin chauffeur attendit le dessert pour servir sa petite histoire :

— Cet après-midi j'ai recueilli dans ma voiture une bien délicieuse personne : la... femme d'un de nos plus distingués hobereaux, un des gentilshommes qui remontent à Cinq-Louis par la Banque de France, celui-là même qui se fait construire un château historique pour abriter ses enfans et petits-enfans.

— Voyons, voyons, Maxime! gronda l'oncle Gabriel, sois charitable.

— Puisque je vous dis que je les ai voiturés jusqu'à Épirange...

Les enfans ouvraient de grands yeux, les uns scandalisés, les autres intrigués. Étienne mordait sa moustache et cherchait à distraire Marthe, sa voisine, de cette bizarre conversation.

Rolande s'amusait beaucoup. Elle mit les points sur les *i*, feignant de se moquer de son frère.

— On dirait vraiment que tu as découvert le pot aux roses. Tout le monde connaît l'aventure du baron Malard.

— Tu veux dire l'aventurière! insista Maxime.

— Tu oublies vraiment de qui tu parles, Maxime, dit tout à coup Madeleine Baroney, et surtout au milieu de qui tu parles. Tu pourras continuer ton histoire au fumoir, avec ton père et ton oncle.

— Allons, bon! la gaffe! s'écria Maxime, le nez dans son assiette.

Jérôme Baroney se contenta de hausser les épaules. Puis, il y eut un froid. Cependant le repas s'acheva sans nouvelle escarmouche.

Gabriel n'aimait pas ces sortes de scènes. Tout de suite après dîner, il prit Maxime sous le bras et l'entraîna dans le jardin. Il faisait une nuit splendide. La lune n'était pas encore levée, mais des milliards d'étoiles faisaient du ciel, tout entier découvert, une coupole féerique. La vallée, en taches plus ou moins sombres, se devinait. Au milieu de sa terrasse, Gabriel s'arrêta :

— Dieu! que c'est beau!

— Oui, dit Maxime, on dirait un décor de Jusseaume... On peut tout de même fumer un cigare, n'est-ce pas? Aucun danger d'incendier les portans?

— Diable soit de votre théâtre! Vous regardez toujours la vie par le petit bout de la lorgnette... Mon petit Maxime, veux-tu m'accorder un quart d'heure d'entretien? Un quart d'heure sans plaisanterie. Je ne tiens pas à faire l'oncle d'opérette et à gronder hors de propos, mais je ne veux pas non plus que tu me prennes pour un parent indifférent. Tu approches de tes vingt-cinq ans. Tu n'es plus un petit garçon. Quand te mettras-tu à être un homme?

— C'est-à-dire?...

— C'est-à-dire à prendre un emploi, à travailler.

— Mais... le plus tard possible.

— Et que penses-tu faire?

— Quelque chose de pas trop fatigant.

— Voilà que tu te moques, déjà.

— Non, mon oncle, je vous assure. Vous me demandez à brûle-pourpoint de choisir une profession et, comme je n'ai pas encore beaucoup réfléchi à mon suicide, je louvoie. D'ailleurs,

nous sommes en vacances, août s'achève, la chasse va bientôt ouvrir. La « chasse, » oncle Gabriel, voilà une belle carrière, pour le mois de septembre.

— Tu n'as pas honte?

— De quoi? d'être jeune, d'aimer à rire, à courir, à fumer, de ne croire à rien qu'à moi-même?

— Oui, c'est entendu, tu es plein d'esprit. Seulement, ce n'est pas avec des mots qu'on paye son tailleur.

— C'est ce qui vous trompe, mon pauvre oncle. Tel que vous me voyez, je dois trois années à l'un d'eux, car j'en ai plusieurs.

— Ton père ne doit rien en savoir.

— Mon père ne s'occupe pas de ces vétilles.

— Vétilles, vétilles, et combien lui dois-tu?

— A cet honneste tailleur? Exactement, je n'en sais rien; aux environs de neuf cents francs.

— Et il ne réclame rien?

— Si, quelquefois, pour la forme. Mais il n'est pas inquiet. Il sait bien qu'un soir, en revenant des courses, ou un lendemain d'heureux baccara, je lui apporterai le bon billet de mille.

— Tu joues?

— Faut bien! La vie coûte cher!

— Elle coûte cher à ton père, surtout.

— Papa, il me donne cinq cents francs par mois, pas un radis de plus...

— Cinq cents francs! c'est abominable. Mais si je connaissais beaucoup de garçons dans ton genre, je finirais par devenir socialiste, par dégoût. Ton cynisme est révoltant. Où donc as-tu pris ces leçons d'égoïsme et d'inconscience?

— Mon cher oncle, c'est de la bonne politique. Il faut imiter la fleur de son temps. Celle d'aujourd'hui n'est pas la petite bleue du vôtre... Un homme sentimental est du dernier ridicule : on devrait l'enfermer comme on fait pour celui qui sort déguisé en sénateur romain... Quand je voudrai, j'épouserai une héritière, et je me ferai caser dans un conseil d'administration. Je protégerai vos fils et, si le cœur m'en dit, je me ferai nommer député. Je me vois très bien ministre des Colonies ou sous-secrétaire aux Postes et Télégraphes.

— Exquis, le *curriculum vitæ!*

— Moderne. Logique. Il n'y a plus de filières. Il s'agit de se montrer quand l'heure sonne.

— Combien d'années te donnes-tu à vivre aux crochets de ton père?

— Tant qu'il sera sur la brèche, je n'ai pas besoin de m'inquiéter.

— Sapristi! tu as de la chance de n'être pas mon fils.

— Mon oncle, le monde est très bien fait. Et vous avez d'excellens cigares.

Les propos de Maxime détonnaient terriblement dans l'illumination paradisiaque du firmament. L'oncle Gabriel en était profondément choqué.

« Il ne voit donc rien, il ne sent donc rien, » pensa-t-il; puis, tout haut, il conclut :

— Mon enfant, vis donc à ta guise. Ta génération a l'air de vouloir se passer de nos conseils de prudence. Vous ferez beaucoup de mal, à vous-même, ce n'est que justice, et aux autres, ce qui est vilain. Je ne te demanderai donc qu'une chose, c'est un peu de discrétion dans l'exposé de tes théories. Je désire que mes enfans ne soient pas contaminés...

— Eh bien! mon oncle, vous avez tort. Ce sont les enfans élevés dans du coton qui sont le plus dangereusement atteints par les maladies du jour. Nous autres, nous sommes mithridatés.

Il était écrit que Maxime aurait le dernier mot. Gabriel s'y résigna, et les deux hommes rentrèrent dans la grande salle où, devant un parterre de Baroney, Rolande initiait sa famille aux danses esthétiques d'Isadora Duncan. De discrets applaudissemens accueillirent sa fuite finale. Elle revint saluer, puis elle ajouta :

— Pour bien faire, il aurait fallu enlever mes bas...

Pendant les journées de grosse chaleur qui se succédèrent en août, le zèle de Maxime pour la route se modéra quelque peu et finit par tomber tout à fait. Mais pour rien au monde il n'aurait voulu rester une journée sans « remuer. » Il partait donc pour La Châtre!

Il commençait, d'ailleurs, à s'habituer à la bonne petite sous-préfecture. Il avait si souvent traversé la grande rue, de bout en bout, — pour aller soit vers Neuvy-Saint-Sépulcre et Argenton,

soit vers Aigurande, ou tout bonnement en se rendant chez quelque fournisseur, en service commandé, — qu'il était déjà connu. Les jolies filles, et il y en a beaucoup à La Châtre, se montraient aux fenêtres et sur le seuil des boutiques. Maxime se sentait apprécié et en était ravi. Il avait déjà quelques occasions de saluer et même de sourire en remuant un tout petit peu la tête d'une façon bien à lui et qui amusait ces demoiselles. On n'est point très farouche à La Châtre ; la beauté des filles leur donne droit à la bonne grâce et les émancipe quelque peu.

Lorsqu'elles étaient en groupe, elles riaient, en se poussant le coude ; mais quand elles étaient seules en face du petit signe de reconnaissance de Maxime, plusieurs rougissaient de plaisir.

— Oh ! ma chère, j'ai encore rencontré le fils Baroney de Paris. Je me damnerais bien pour lui.

— Tu n'es pas la seule, ma petite !

Quand on sut son nom, il circula de bouche en bouche, familièrement.

— Maxime a traversé la ville en tourbillon, ce matin, sans regarder personne. Ce qu'il conduit bien !

— J'ai entendu sa musique, mais je suis arrivée trop tard à la fenêtre ; il était passé.

Maxime n'était point homme à en rester aux admirations platoniques et aux petits saluts à distance. A peine avait-il circulé pendant trois semaines dans la ville qu'il avait déjà noué deux intrigues, d'un côté avec une demoiselle de magasin, dans un bazar, d'un autre avec la préposée d'un bureau de tabac : toutes deux peu « cruelles » du reste, la première même, qu'on disait au mieux avec son patron, avait ses coudées franches et plusieurs fois elle accepta de faire un petit tour en auto, dans la campagne. Pour sauver ce qui lui restait d'apparence, elle faisait semblant de porter un paquet dans l'auto qui attendait dans une rue peu fréquentée, elle montait dans la voiture, se couchait entre les sièges, Maxime jetait quelques couvertures sur elle et il enlevait, pour une heure, la jeune personne, dont le patron se trouvait en voyage... Le retour s'effectuait de la même façon.

Un jour, Étienne sortait du bazar juste à l'instant où la demoiselle soulevait ses couvertures.

— Flûte, pincée ! s'écria-t-elle.

— Ne le frappe pas! C'est mon cousin...

Étienne, du reste, ne sachant trop quelle contenance adopter, fit mine de n'avoir rien vu d'anormal. Il se contenta d'adresser à Maxime un petit signe de la main.

Il est assez malaisé de poursuivre une intrigue, deux intrigues, dans une petite ville « de cinq mille âmes, » sans attirer l'attention des badauds, surtout lorsqu'on fait ses visites dans une 30 HP. Les fournisseurs, qui ne s'étaient pas entendus avec la cuisinière de Mme Jérôme Baroney, firent des gorges chaudes, et c'est Étienne qui reçut les premières confidences :

— Vous devez être bien ennuyé, monsieur Étienne, avec votre cousin. Il fait les quatre cents coups ici; ça finira mal, vous verrez... Est-ce que M. Gabriel le sait, et Mme Gabriel qui est une si digne dame?

Étienne, qui ne demandait pas de détails, fut renseigné d'office :

— Si encore il ne s'adressait qu'à des effrontées, on ne dirait rien. Mais voilà-t-il pas, maintenant, qu'il tourne autour de la femme d'Ernest le coiffeur. Il lui a fait cadeau d'un peigne en écaille avec monture en vieil argent, pas laid du tout! et il a donné une pipe à Ernest. Ce gros serin n'y voit plus rien, comme de juste, à travers la fumée de sa pipe. Mais nous, dans le quartier, ça nous gène et, s'il continue, il y aura du bruit !

Étienne alla voir son ami Carraut, le notaire, pour se rendre compte de l'étendue du « scandale. » Il n'eut pas la peine de parler :

— Dis donc, il va bien ton cher cousin. Il se croit dans le centre de l'Afrique, ma parole. Nos filles, nos femmes, nos bonnes, tout lui est bon qui porte cotillon, et il a de la pacotille pour chacune! Ah! il a la bosse du commerce, on ne peut le nier, et la conscience élastique...

— Tu exagères.

— C'est plutôt lui qui exagère, mon vieux. Tu me connais, je ne suis pas des plus collet monté, — et quand je suis à Paris, j'aime à me distraire; — mais, ici, au vu et au su de chacun, il dépasse les limites. Pourquoi ne se contente-t-il pas de sa cocotte?

— Quelle cocotte?

— Une belle fille, ma foi! brune avec des grands voiles

roses. Ils ont encore traversé la ville hier, tous deux, filant sur Châteaumeillant...

— Ce n'est pas une cocotte. C'est sa sœur.

— Allons donc! Elle était dans le fond de la voiture, les bras nus, les jambes croisées et lisait un journal à images polissonnes!... Après tout, tu as peut-être raison, une cocotte aurait plus de tenue...

Étienne se rendait compte que son ami Carraut ajoutait des détails de son cru; cependant chaque fois, il rentrait de La Châtre plus ennuyé, plus troublé. La jalousie dictait une bonne moitié des propos que l'on tenait sur Maxime, mais si Maxime méritait la moitié des cancans, c'était déjà trop. Étienne résolut d'avertir son cousin, à la première occasion.

Maxime, qui était complètement dépourvu de constance et incapable même d'une toquade, continuait à entremêler les écheveaux de ses passagères intrigues. Dès qu'il sentait une résistance un peu sérieuse, il tirait sa révérence pour, huit jours plus tard, tenter une autre escarmouche. Au fond, il n'était pas très fier de ses victoires, peu nombreuses et assez peu reluisantes... Sa vanité, mal nourrie, regimbait à ce « régime départemental, » comme il disait à sa sœur. Rolande, de son côté, s'ennuyait au Château Neuf. Les visites étaient rares et les visiteurs, venus en curieux, ne récidivaient pas. Elle proposa à Maxime d' « élargir le cercle, » et Maxime fut trop heureux d'accepter.

Depuis quelque temps, Mme Jérôme était reprise de ses migraines, malaise périodique qui l'anéantissait complètement. Maxime et Rolande décidèrent de passer outre et de faire tous deux les visites promises à certaines relations parisiennes, jusqu'au fond du Haut Berry et dans le Bourbonnais. Par malheur, les Morel du Gard et le petit Chigné, sur lesquels ils avaient beaucoup compté, n'habitaient leur château qu'en octobre, et les Fritz déjà partis, après un court séjour, devaient revenir, mais n'avaient pas donné de date à leur régisseur ; leur propriété du reste était à vendre : ce pauvre régisseur avait même cru, tout d'abord, que les jeunes automobilistes venaient pour visiter!

Et Maxime et Rolande essayèrent d' « élargir encore le cercle; » de vingt-cinq ils passèrent à cinquante kilomètres. Les Durand-Macquet possédaient depuis quelques mois, entre

Charenton-sur-Cher et Saint-Amand-Montrond, un petit château qu'ils seraient ravis de montrer; les Guiraudet passaient l'été à Boussac, dans la vieille maison de famille : ceux-ci n'avaient malheureusement pas d'auto; mais, au besoin, s'ils manifestaient l'intention de rendre la visite des jeunes Baroney, Maxime proposerait de venir les chercher. Il n'était pas à dix litres d'essence près! Tout fut très bien combiné. Mais il y eut encore des déboires : les Durand-Macquet étaient absens pour la journée; les Guiraudet de Boussac ne ressemblaient pas du tout aux Guiraudet du boulevard Malesherbes : Mme Guiraudet, l'élégante femme du vieux maëstro, avait sur sa tête un vieux canotier de sept ans au moins d'existence, sa fille brandissait une ombrelle brûlée et trouée par le soleil; quant au maëstro, il vint s'excuser, en sabots, de n'avoir pas de faux-col... Mais leur visage à tous trois ne montrait aucune honte de toutes ces anomalies :

— C'est que, voyez-vous, mes enfans, expliqua le cher maître, à Paris je parade, ici je travaille!

Rolande était furieuse et une après-midi où ils avaient fait chou blanc, il lui passa par la tête une idée assez audacieuse. Elle n'hésita point à la communiquer sur l'heure à son frère :

— Dis donc, Maxime, à ton sens, le baron Malard est-il un homme épousable?

A quoi le jeune Baroney répondit imperturbablement :

— Un homme est toujours épousable quand il a plusieurs millions... une femme aussi, du reste.

— Ça, je le sais aussi bien que toi. Je te demande si celui-là en particulier se laisserait épouser.

— L'ours d'Épirange? Essaie! Tu verras bien. Veux-tu qu'on passe chez lui ce soir, sous prétexte de prendre papa?

— Pourquoi pas?

Le dialogue avait lieu en auto. Pour mieux causer, Rolande s'était mise à la gauche de son frère. Ils traversèrent La Châtre sans y prendre garde. Maxime ne songeait guère à ses petites aventures. L' « idée » de Rolande le passionnait pour le moment. Rolande épousant le jeune baron, c'était tout un avenir pour Maxime.

— Comment est-il fait, au juste? s'enquit la jeune fille.

— Il a du poil partout, jusqu'aux paumes des mains. C'est le « surflemmard. » Je suis certain que s'il ne s'est pas marié, c'est

par cagnardise. Il n'a même pas su se choisir une maîtresse...

— Elle est « moche » alors?

— Comme les trois vertus théologales!

— Intelligente, peut-être?

— Pas même. Juste la roublardise nécessaire pour appâter le bonhomme.

La légende qui courait sur la liaison du jeune baron n'était pas d'accord avec l'histoire. Pour la bourgeoisie des environs, le dernier des Malard avait simplement abusé de sa lingère, et son faux ménage hebdomadaire prouvait tout à la fois sa pingrerie et son mauvais goût.

La vérité était que Louis-Napoléon ayant congédié un peu brusquement une jeune lingère venue au château en journée et ayant appris, par ses domestiques, qu'elle faisait vivre sa mère et sa grand'mère, alla porter des provisions chez les deux femmes, y retourna la semaine suivante, prit l'habitude d'y dîner le samedi, et retenu là, un soir, par un violent orage, accepta un lit de fortune. Il arriva bien plus tard ce que les gens de La Châtre contaient déjà comme une réalité. Le célibataire ennemi des conventions de la vie de société, poussé par le besoin de se créer une sorte de foyer, tout en gardant jalousement son indépendance, avait trouvé dans la petite maison de la rue du Pont-aux-Laies, où logeaient les dames Miroir, cette intimité sans contrainte qui lui manquait. Si bien que son geste initial, spontané et excellent, prit tout à coup une tournure assez vilaine ou, si l'on veut, des plus banales. Il y a les préjugés, frêles barrières maintenues par le bon ton, puis il y a la morale, le devoir, grand mur blanc qui défend la dignité humaine. Poussé par son caractère libéré de toute entrave, Louis-Napoléon ne sut pas s'arrêter à temps. Il arriva aussi que la calme Suzanne s'éprit de toutes ses forces, contenues jusqu'alors, de ce bon gros garçon qui semblait si heureux en sa compagnie et qui ne demandait rien en retour de ses prodigalités. Et n'ayant qu'elle-même pour toute fortune, elle se donna, sans condition.

Maxime n'en savait pas si long, il se contenta de répéter à sa sœur tous les potins malpropres des ateliers et des cafés de La Châtre. Suzanne n'était qu'une mijaurée qui désirait se faire épouser, et le baron, un malin qui ne se souciait nullement de se laisser passer autour du cou ce collier de cuirs

(on prétendait que la jeune couturière abondait en liaisons fâcheuses).

— Tu lui rendrais un fier service, à ce pauvre baron! conclut Maxime.

Ils arrivaient à Épirange. La journée n'était pas achevée. On entendait, partant des ruines, les ordres d'un contremaître à ses hommes et de sourds coups de pioche. L'auto s'approcha le plus possible du vieux château. Rolande voulait faire une entrée convenable. Trois hommes au bruit du moteur se retournèrent, le jeune baron et les deux Baroney, Jérôme et Gabriel. Les jeunes gens firent une même grimace à la vue de leur oncle, dont ils n'avaient pas prévu l'intempestive présence. Gabriel, cependant, ne fut pas inutile :

— Ce sont mes neveux, s'écria-t-il, en brandissant son bâton. Mon cher Malard, je crois bien que vous ne connaissez pas Mlle Rolande, ma nièce? Ma chère petite, je te présente le baron Malard, archéologue, collectionneur et vieux garçon, le tout avec acharnement.

Louis-Napoléon s'approcha en grognant des excuses. Rolande sauta légèrement de voiture et tendit sans façon sa main au jeune châtelain sur qui cette aisance et cette familiarité produisirent le meilleur effet.

Maxime n'avait point encore cherché à se lier avec le baron dont la rusticité ne le séduisait guère. Il jugea bon cette fois de faire quelques avances :

— Oh! mais ça prend tournure! s'exclama-t-il en s'approchant des murs. Regarde, Rolande, toi qui gobes la Renaissance. Quel ensemble! C'est un peu « là! »

Rolande avait rejeté en arrière son grand voile de gaze rose qui voletait dans son sillage. Sous son manteau ouvert, sa svelte silhouette apparut, moulée dans une robe claire. L' « ours d'Épirange, » sa casquette à la main, clignait des yeux tantôt vers son château, tantôt vers cette gracieuse apparition. Il savait vaguement que son architecte avait une fille, mais il était loin de l'avoir supposée si fine, si belle, si parisienne.

L'oncle Gabriel lissait ses grandes moustaches blondes, satisfait d'avoir une nièce aussi accomplie et fier de voir le trouble du jeune baron.

Jérôme, le chapeau rabattu sur ses lunettes bleues, était déjà,

à grands pas, retourné vers ses hommes, suivi du jeune dessinateur, un peu distrait par cette irruption. Les ouvriers étaient occupés à reprendre en sous-œuvre la base du mur ouest du château qui avait plus souffert que le reste. Les pierres endommagées étaient extraites et l'on glissait à leur place des moellons neufs. Jérôme tenait à assister à la délicate manœuvre.

Mais ce n'était pas cela qui intéressait Rolande. Elle se faisait expliquer les projets du baron : l'aménagement intérieur, les décorations, le mobilier :

— Vous pensez bien que mon père ne nous dit rien ! Le secret professionnel !

Et Louis-Napoléon, sur son terrain, parlait sans contrainte, de verve. Rolande écoutait :

— C'est passionnant ! avouait-elle de temps en temps.

L'oncle Gabriel dut donner le signal du départ :

— Tu nous emmènes, n'est-ce pas, Maxime ? Allons, Jérôme, mon ami. Tu sais, à Filaine, on aime bien dîner à l'heure. Au revoir, mon cher Malard...

C'était en effet un jour de dîner chez les Gabriel. Sur le chemin, du siège de devant où il aimait s'asseoir, l'oncle loquace, à demi tourné vers sa nièce, ne tarissait pas :

— Eh bien ! ma chérie, tu vois que notre baron Bric-à-brac, comme on l'appelle en ville, n'a rien d'un vulgaire antiquaire. Il a un goût des plus avertis. Et puis il me semble que tu as apprivoisé notre sauvage ! Il était poli, ma parole, et il n'a pas prononcé le moindre mot qui ne fût pas de bon ton. C'est un bon garçon que j'aime beaucoup. Tu devrais le convier de temps en temps à tes five-o'clock. Je serais curieux de le voir dans un salon... Il y ferait, parbleu ! meilleure figure qu'un tas de freluquets ignorans comme leurs escarpins...

Maxime riait derrière ses lunettes et Rolande approuvait finement de la tête. Leur père, au fond de la voiture, le nez plongé dans sa grande serviette noire qu'il n'avait pu se résoudre à abandonner, alignait des chiffres sur des lettres reçues le matin de Paris. Il n'entendait rien ; il ne voyait rien.

Et cependant le spectacle était merveilleux.

Le ciel s'était chargé de nuages, de grands nuages blancs laissant entre eux des lacs d'un bleu sombre et, sous cette coupole qui s'appuyait au cirque des coteaux, la route montait de la vallée vers Filaine en gentils méandres, faits, on eût dit, pour

ménager de continuelles surprises aux voyageurs. De l'endroit où la voiture était parvenue, on ne voyait que des pâturages, les uns tout petits, les autres si vastes qu'on n'en pouvait deviner la fin. Tous étaient d'un vert somptueux, plus clair vers le sommet de la colline, plus foncé à mesure qu'ils descendaient. Les uns, derrière leurs hautes et larges haies, faites de jeunes ronces et de vieux ormeaux, étaient vides, avaient l'air tout neufs, inviolés. Les autres étaient habités : en tas, vautrés jusqu'au mufle, ou disséminés, la queue battant leurs flancs, de belles vaches tachetées et cirées comme des marrons et de grands bœufs blancs animaient le paysage. Parfois le soleil perçait le voile des nuages, promenait de longs rayons sur les troupeaux indolens et faisait de larges taches claires sur l'émeraude des prés. De loin en loin, de gros ormes, ronds, accroupis sur leur tronc court, avaient l'air de bergers attentifs.

Ce fut Rolande qui signala cet harmonieux et paisible tableau champêtre :

— Mais c'est le paradis des bêtes, ici. Oncle Gabriel, à qui ce magnifique troupeau, là-haut ?

— Il est de Filaine.

— Vous faites donc de l'élevage, mon oncle ?

— Mais oui, ma petite Rolande. Nous avons quarante-sept têtes dans la bouverie, dont quinze vaches et deux taureaux.

— Deux taureaux ! en liberté ?

— Sans doute !... Le long de la haie, à droite, le mufle en l'air, c'est Bastien.

— Bastien ? On donne donc des noms aux bêtes ?

— Parfaitement ; quand elles le méritent. Bastien est un puissant personnage. Nous irons le voir un jour où vous resterez dans le pays. Mais vous êtes toujours par monts et par vaux.

— Est-ce un mot, oncle Gabriel ? demanda Maxime.

— Non, mon neveu.

Ils avaient atteint le sommet du coteau et la vallée s'offrait tout entière, verte et bleue, avec, au centre, le vieux donjon restauré de Saint-Chartier. Des fumées montaient des fermes disséminées. L'oncle Gabriel eut envie d'étendre la main, d'appeler un cri d'admiration, mais il devina que Rolande n'était plus à l'unisson et il garda au fond de lui l'hymne de reconnaissance qui était toujours sur le point de s'échapper de ses lèvres.

Le dîner fut très gai. Maxime, suivant sa coutume, parla presque constamment. Mais cette fois, il avait abandonné toute amertume. Les projets de Rolande, dont il avait le secret, l'électrisaient. Il raconta, avec une verve jaillissante, leur visite aux Guiraudet à Boussac, leurs haltes aux châteaux inhabités. Il avait le don du portrait campé en quelques phrases et du dialogue; il imitait les gestes, le son de la voix des interlocuteurs; le tout un peu poussé vers la caricature. Madeleine Baroney elle-même riait, et quand Madeleine Baroney riait, c'était un déluge... Il lui fallait se moucher tour à tour et tamponner ses yeux. C'est dire le succès de Maxime. Pour les enfans, ce n'était plus un repas, c'était une récréation supplémentaire.

Marthe Bourin, toujours sur la défensive, s'efforçait de ne pas regarder le beau causeur, mais elle y parvenait difficilement. Quand la gaîté devenait générale, elle y prenait part et, vite, tournait les yeux vers le visage si comiquement grave de Maxime.

Étienne, seul, restait à l'écart de la fête. Cette verve l'agaçait et le triomphe de son cousin achevait de l'exaspérer. Il y avait certes de la jalousie dans son cas. Il se sentait incapable de ces trouvailles de mots, de cette malice ingénieuse, de ce pétillement d'esprit, il se croyait relégué à un rang inférieur, dédaigné, diminué, tourné en ridicule. — Mais il y avait aussi de la sagesse, — toute cette comédie était de mauvais aloi! Sagesse intempestive, hélas! il s'en rendait compte.

A un moment, il eut la vision d'un grand fossé qui se creusait entre Marthe et lui. Ils se touchaient presque, et cependant Marthe était à l'autre bout du monde, et cela causa au malheureux garçon une intolérable douleur. Tout son visage se crispa. Sa fiancée s'étant retournée le considéra avec étonnement.

— Qu'est-ce que vous avez, monsieur Étienne? Pourquoi ne riez-vous pas? C'est amusant, ce que raconte...

— ... ce pitre!

— Oh! le vilain jaloux, gronda la jeune fille en fronçant le sourcil, et vite elle se détourna de son maussade voisin.

La soirée était si tiède, si engageante que toute la compagnie accepta de faire le grand tour du jardin avant de se séparer.

Maxime avait remarqué le mutisme de son cousin et deviné

son hostilité. Sur la terrasse, il resta en arrière du défilé pour lui adresser quelques mots :

— Tu as beaucoup travaillé aujourd'hui ?

— Oui, dit l'agriculteur, tout mûrit à la fois cette année, et il faut commencer la moisson par tous les bouts. Mais je me demande pourquoi tu t'inquiètes de ma journée...

— Tout m'intéresse, mon cher !

— Tout et rien !

— Pas de bonne humeur, hein !

— C'est mon affaire. Mais puisque tu m'en procures l'occasion et que nous sommes seuls, je ne serais pas fâché de te dire ce que j'ai sur le cœur. Tiens, entrons là.

Il poussa la porte du kiosque aux jeux, et les deux cousins entrèrent et s'assirent dans un coin d'ombre. Maxime alluma une cigarette, ce qui éclaira un moment son visage ironique. Étienne n'était pas diplomate : il exposa brutalement ses griefs.

— Est-ce que tu ne t'aperçois pas que tu te conduis comme un goujat ?

— Tu dis ? s'écria Maxime interloqué par cette brusque attaque.

— Je dis que j'en ai assez des réticences et des cancans dont on me salue à ton sujet, — où que j'aille à La Châtre. Tu te conduis comme un commis voyageur en goguette, et tu annonces tes triomphes d'arrière-boutique ou d'office à son de trompe. C'est honteux. Tu es le premier Barоncy qui fasse ainsi litière de son honneur...

— Allons, allons ! pas de grands mots. Qu'est-ce qu'on raconte ? Qui est-ce qui se plaint ?

— Personne !... Tout le monde !...

— Il faudrait savoir si c'est l'un ou l'autre.

— Tu es la risée publique.

— Pas des jolies filles... je te le promets.

— Mais tu ne comprends donc pas ce que je te dis. C'est très grave, mon cher. L'honneur d'une famille, d'un nom, c'est un capital dont le premier morveux venu n'a pas le droit de disposer.

Les deux hommes, ensemble, s'étaient dressés, comme deux coqs prêts à se jeter l'un sur l'autre. Une main, toute claire dans l'obscurité, une main qui hésitait, qui tremblait, les sépara,

les fit s'éloigner. C'était Marthe qui, redoutant une algarade, rôdait autour de la maisonnette.

Maxime haussa les épaules et, marchant vers la porte, il dit :

— Il est à enfermer, ma parole !

Puis il disparut, en sifflotant un air de café-concert, satisfait d'être quitte à si bon compte.

Étienne se précipitait déjà pour le suivre. Marthe chercha à le retenir :

— Monsieur Étienne, il faut que je vous parle !

— Vous ne voyez donc pas qu'il fuit comme un lâche ?

— Écoutez-moi.

Étienne déjà sur le seuil revint sur ses pas. Habitué à l'obscurité, il aperçut Marthe toute droite et immobile au milieu de la pièce.

— Pourquoi êtes-vous entrée, Marthe ? demanda un peu sèchement Étienne, comme pour répondre à cette attitude agressive.

— Pour vous empêcher de faire quelque sottise.

— Une sottise ? Je n'ai pas l'habitude...

— Et cependant, vous voyez... M. Maxime ne méritait pas...

— Ne méritait pas ! Vous défendez cet énergumène !

— C'est votre cousin...

— C'est un malotru, un garçon malpropre...

— Il est chez vous...

Étienne eut un rire ironique :

— N'est-il pas partout chez lui ?

— Allons, allons, monsieur Étienne, calmez-vous ; M. Maxime est plus jeune que vous, voilà tout, moins sérieux, mais ce n'est pas un malhonnête homme.

— Ne le jurez pas,. mademoiselle. C'est trop grave. Ce chenapan va faire notre malheur à tous.

— Oh ! comment cela se pourrait-il ? Ce que je sais, c'est qu'il est bien amusant, puis que, ce soir, vous m'avez fait de la peine et lui, au contraire, il a fait beaucoup de plaisir à tout le monde.

— Marthe ! Marthe ! que dites-vous ?

— M. Maxime est aimable pour les siens. Dès qu'il entre, il est avec nous. Vous, monsieur Étienne, on ne vous voit guère et vous ne vous montrez que préoccupé, grognon... Vous grondez tout le monde !

— Je gronde tout le monde, moi ?

— Enfin vous avez l'air, c'est la même chose...

Étienne écartait les bras d'étonnement :

— Mais, Marthe, cela ne se peut pas, cela ne se peut pas ! Pourquoi me parlez-vous ainsi ? Avez-vous déjà oublié nos promenades, nos bonnes causeries, vos promesses et ces paroles de mon père qui vous avaient tant remuée ?...

— Oui, mais alors, je ne savais pas...

— Que voulez-vous dire ?

— Je ne puis m'expliquer. Il y a quelque chose de changé...

— Oh ! Marthe, Marthe, en effet, je ne vous reconnais plus !

— Je ne me reconnais plus moi-même... Aussi vous êtes trop..., vous n'êtes pas assez... Oh ! je ne sais plus, je ne sais plus. Il faut que je m'en aille... Tout de suite...

— Tout de suite ? Vous êtes fatiguée ? Je vais vous reconduire.

— Non, oh ! non. Je veux m'en aller seule, toute seule !

Et déjà elle s'échappait.

— A demain ! jeta, comme on implore, Étienne anéanti...

Marthe tremblait tout entière comme un pauvre oiseau qui court dans le sillon, ne pouvant plus prendre son vol. Elle avait envie de rire, de pleurer, d'aller se cacher chez elle, à l'abri. Elle sortit en trébuchant.

Une petite allée serpentait derrière le kiosque, entre deux haies de fusains. Une ombre se détacha des arbustes et tendit les mains à la jeune fille, puis à voix basse :

— Merci, Marthe ; j'ai tout entendu, merci.

C'était Maxime dont on voyait, dans la nuit, le front et le visage. Marthe ne savait que faire. Elle tendit machinalement les mains vers celles qu'on lui offrait. Maxime attira la jeune fille à lui, la courba vers sa poitrine et, sans un mot, appuya longuement ses lèvres sur celles de Marthe.

JACQUES DES GACHONS.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LES QUESTIONS FÉMININES

DANS

L'ANCIENNE ROME

« Transporter dans des siècles reculés toutes les idées du siècle où l'on vit, c'est, des sources de l'erreur, celle qui est la plus féconde. » Cette pensée de Montesquieu est fort vraie, mais elle deviendrait très discutable si, au mot « idées, » on substituait celui de « préoccupations. » Autant il est pernicieux d'appliquer à l'étude d'autrefois nos préjugés d'aujourd'hui, autant il est légitime, dans une certaine mesure et avec les plus prudentes réserves, d'y apporter un peu de nos curiosités. Se demander comment les hommes de jadis ont envisagé ou résolu les problèmes actuels, les interroger loyalement, sans vouloir dicter leur réponse, sans fausser leurs croyances ou leurs mœurs pour donner à ses propres opinions une autorité plus haute, c'est peut-être un des profits les plus précieux, et en tout cas un des plus vifs plaisirs, qu'un historien qui aime à réfléchir puisse trouver dans la connaissance du passé.

C'est dans cet esprit de recherche impartiale, mais non indifférente, que nous voudrions ici examiner comment se posait pour les Romains la question des droits de la femme. Question « contemporaine, » s'il en fut, puisque chaque jour quelque occasion nouvelle, — un livre ou une pièce de théâtre, un fait divers ou une proposition de loi, — remet en lumière le conflit social des deux sexes, et puisque l'on peut déjà prévoir l'heure où les élections législatives se feront sur la plate-forme du

« suffrage vraiment universel. » De ce sujet qui s'impose, si pressant, à notre attention, qui a provoqué et provoquera encore tant de discussions passionnées, qu'est-ce que l'on pensait dans l'ancienne Rome, dans cette Rome dont nous sommes malgré tout les héritiers, au sol de laquelle la plupart de nos institutions plongent leurs profondes racines? Car c'est ce qui rend plus intéressant l'objet de cette étude; par les lois, par les mœurs, par l'éducation, par ce qui a survécu de leur civilisation dans la morale chrétienne, les Romains sont les maîtres qui nous ont façonnés : il n'en est que plus utile de savoir comment leur apparaissait ce qui nous préoccupe tant à cette heure, la situation de la femme dans la société?

Reconnaissons qu'à la différence des penseurs modernes, ils ne paraissent pas avoir institué là-dessus de controverses théoriques. Nous ne trouvons pas, dans leur poésie ou dans leur théâtre, d'œuvres « à thèse » comparables à celles de notre temps : la littérature latine ne compte pas d'Alexandre Dumas fils ou de Paul Hervieu. Et l'histoire romaine ne nous montre pas non plus d'homme d'État, de publiciste ou de philosophe, qui se soit voué à faire rendre aux femmes une justice qu'on leur refusait. La prédication féministe n'existe pas à Rome, — pas plus d'ailleurs que la prédication anti-féministe; ou, du moins, celle-ci se réduit à quelques boutades plus ou moins spirituelles, qui ont tout juste autant d'ampleur et de portée que des épigrammes de petits journaux ou de revues de fin d'année. Ni d'un côté ni de l'autre, la question ne semble avoir été ouvertement discutée.

Mais il n'en faut pas conclure qu'elle n'ait pas existé en fait. Ce serait bien mal connaître la mentalité des Romains. Plus avides de réalités positives qu'épris de conceptions dogmatiques, ils n'éprouvent jamais le besoin de systématiser, de généraliser leurs manières de faire. Il leur suffit d'agir, sans définir leur action. Les faits les plus frappans de leur histoire ne les incitent pas à des explications conscientes et réfléchies comme celles où se complaît, par exemple, la fine dialectique grecque. Ils conquièrent l'univers, mais nulle part ils ne tracent un programme de politique impérialiste. Ils remplacent la république par la monarchie, mais c'est à peine s'ils indiquent discrètement, et seulement après coup, l'étonnante révolution qu'ils ont accomplie. De même, dirons-nous volontiers, il im-

porte assez peu qu'on ne rencontre chez eux aucune trace de débat sensationnel sur les droits des femmes : il est fort possible que, sans les avoir discutés *ex professo*, ils les aient, en réalité, progressivement reconnus et étendus. Ils peuvent bien avoir été féministes sans le dire, — au rebours de tant de gens qui disent l'être et qui ne le sont pas.

Mais peut-être ce terme est-il trop vague, et la question que nous posons, par suite, trop complexe. Être féministe, dans notre langue du xxe siècle, cela veut dire bien des choses : c'est réclamer pour la femme, tantôt la libre direction de sa vie privée, tantôt l'administration autonome de ses biens; quelquefois, c'est lui attribuer une part dans le gouvernement de la chose publique ; quelquefois, c'est vouloir lui ouvrir l'accès de carrières jusqu'alors réservées aux hommes ; c'est aussi revendiquer à son profit un développement moral et intellectuel identique à celui de l'autre sexe. Toutes ces demandes procèdent, à coup sûr, d'une même tendance : cependant elles sont assez diverses pour qu'il soit sage de les considérer isolément. Il y a plusieurs problèmes féminins distincts, quoique connexes : voyons, — d'après les faits à défaut des théories (puisque celles-ci font défaut), — comment l'antiquité latine a résolu chacun d'eux.

I

C'est peut-être en ce qui concerne la vie privée et familiale que l'évolution a été la plus complète; c'est là que la femme avait à l'origine le moins de liberté, et qu'elle a fini par en conquérir le plus. Rappelons-nous ce qu'est la matrone romaine au foyer archaïque, comment elle est entrée dans la maison et comment elle y vit. Elle a été fiancée toute enfant, à sept ans, à trois peut-être, et mariée à douze ans au moins, à vingt ans au plus. La loi, il est vrai, a exigé qu'elle donnât son consentement à l'union décidée par son père, mais la tradition, le *mos majorum*, aussi respectable que la loi, ne lui a permis de dire « non » que si le fiancé était d'une immoralité notoire. Par ce mariage, où sa volonté a eu si peu de part, elle est tombée, suivant la forte expression du vieux droit romain, « dans la main » de son mari; elle est devenue (c'est encore un terme juridique) « sa fille, » non son égale, mais sa subordonnée. Elle règne sur les

serviteurs, mais elle règne en son nom, par délégation de son pouvoir, comme une sorte d'intendante ou de femme de charge : ainsi que le dit l'historien Denys d'Halicarnasse, c'est par la complète obéissance à l'époux qu'elle devient en même temps que lui la maîtresse de la maison. Elle est exempte de travaux serviles, tels que la mouture du froment et la fabrication des mets, parce que la dignité patricienne, à laquelle elle participe, en subirait quelque atteinte humiliante; mais elle est loin d'être oisive, ou libre de son activité. Sans parler des enfans qu'elle nourrit et qu'elle élève, elle contrôle le train quotidien de la vie domestique, garde les clefs, dirige les esclaves, assure le bon approvisionnement du garde-manger et de la cave. Surtout, assise dans l'atrium au milieu de ses servantes, elle leur distribue la laine ou le lin, file et tisse avec elles, si bien vouée à cette besogne que, jusqu'à la fin de l'empire, les épitaphes des matrones les loueront pour leur habileté de fileuses, et qu'on sculptera sur leur tombe un métier à tisser en guise d'armoiries. Elle ne peut sortir qu'avec la permission de son mari, et escortée de gens âgés dont le seul aspect suffit pour éloigner les galans. Elle ne peut avoir de relations personnelles : elle doit avoir les mêmes amis que son mari, et pas d'autres. Elle assiste aux repas, mais il lui est interdit de boire du vin. Elle n'a aucun droit légal sur la destinée de ses enfans : lorsqu'ils sont en âge de se marier, ce n'est pas elle qui décide de leur sort, c'est le père de famille; il la consulte souvent, s'il a confiance en son jugement, mais parce qu'il le veut bien, étant en principe le seul dont le consentement soit requis par la loi. C'est également du mari que dépend le maintien ou la rupture du lien conjugal : il peut divorcer, non pas à sa fantaisie, il est vrai, ni sans avoir pris l'avis du tribunal de famille; mais enfin, dans certains cas déterminés, si la femme est coupable d'adultère ou d'empoisonnement, si elle a introduit dans la famille un enfant supposé, ou si même, tout simplement, elle a usé de fausses clefs, il peut la répudier, — et en quels termes outrageans! la formule indiquée par la vieille loi des Douze Tables est celle-ci : « il lui redemande *les clefs*, » comme à une domestique que l'on renvoie. La femme, au contraire, dans la législation archaïque, ne peut jamais réclamer le divorce. Il semble même que le mari ait, en un certain sens, droit de vie et de mort sur elle, si l'on en croit cette phrase célèbre de Caton

l'Ancien, dans laquelle s'étale avec un cynisme naïf la superbe confiance masculine en l'inégalité des sexes : « Quand tu surprends ta femme en flagrant délit d'adultère, tu peux impunément la tuer sans jugement; si c'est toi qui es coupable, elle n'osera pas te toucher du bout du doigt ; la loi le lui défend. » Cette différence de traitement entre la faute de l'époux et celle de la femme subsistera dans les codes jusqu'au milieu du IIe siècle de notre ère : c'est assez dire combien elle était d'accord avec les préjugés les plus enracinés dans la vieille société romaine. Peu importe, après tout cela, que la matrone, dès les temps anciens, reçoive certains honneurs officiels, qu'on lui vienne offrir des présens et des souhaits le 1er mars, le jour de la « Fête des femmes, » que son mari l'appelle solennellement « Madame, » et qu'après sa mort, si elle appartient à une grande famille, on prononce en grande pompe son oraison funèbre. Toutes ces marques de déférence ne sauraient faire oublier les sujétions légales et morales auxquelles elle est astreinte, si nombreuses, si pressantes, si immuables, que Tite-Live n'exagère nullement quand il fait dire à un contemporain des guerres puniques que « jamais les femmes ne sortent d'esclavage, » *numquam exuitur servitus muliebris.*

Elles en sont sorties cependant, et si le tableau que nous venons de tracer est vrai des premiers siècles de la république, rien ne serait plus faux que de le transporter à l'époque de Sylla, ou de César, ou d'Auguste. Nous ne saurions, naturellement, dire d'une façon précise quand et comment les choses ont changé : il est probable que l'évolution s'est faite peu à peu, par suite de cette dissolution progressive des anciens principes et des anciennes mœurs qui remplit toute la fin de la période républicaine. A mesure que la société s'enrichissait, que les classes se confondaient, que les façons de vivre étrangères, grecques ou orientales, s'insinuaient à Rome, que les croyances disparaissaient, la forte et dure discipline qui jadis avait servi d'armature à l'aristocratie latine s'effritait lentement. Ceux qu'elle avait tenus dans la soumission prenaient un insatiable appétit d'indépendance, et ceux qui étaient autrefois les maîtres n'avaient plus assez de foi en leurs prérogatives pour les maintenir contre les assauts des rebelles. De ce mouvement universel d'émancipation, les femmes ont bénéficié comme les plébéiens, comme les enfans, comme les esclaves, comme tous ceux dont

l'asservissement avait été la base sur laquelle reposait le vieil édifice.

Quoi qu'il en soit, les textes de l'époque classique nous montrent la femme dans un cadre singulièrement moins austère que celui où elle nous apparaissait tout à l'heure. Une chose, à vrai dire, n'a pas été modifiée : les mariages continuent à se conclure comme par le passé; il ne paraît pas que l'on ait pris l'habitude de consulter les jeunes filles avant de leur choisir un époux. Cicéron, par exemple, est un père très tendre; tout le monde sait combien il se préoccupe de sa « petite Tullia, » et avec quel désespoir il la pleurera une fois morte : pourtant, quand il s'agit de la marier, il ne semble guère s'inquiéter de ses goûts; il prend son gendre dans ses amis politiques; il pense sans doute, comme l'Argan de Molière, qu'une fille d'un bon naturel doit être heureuse d'épouser ce qui peut être utile aux intérêts de son père. Cela ne lui réussit d'ailleurs pas beaucoup : ses déceptions, et les tristesses de la jeune femme, prouvent assez combien il a eu l'égoïsme peu clairvoyant. Est-il besoin aussi de rappeler les mariages successifs de Julie, la fille d'Auguste, tour à tour unie à tous les héritiers présomptifs de l'empire, Marcellus, Agrippa, Tibère, pour des raisons où son cœur n'avait pas la moindre part, comme elle sut du reste fort bien le leur montrer? Mais chez les amis de Pline le Jeune, dans une société plus « bourgeoise, » moins dominée par les grands intérêts politiques et la raison d'État, c'est encore l'autorité paternelle qui est souveraine : tel correspondant de Pline lui demande de lui fournir un gendre, sans songer à faire une place aux préférences de sa fille. Alors encore, presque autant qu'au siècle de Camille ou de Cincinnatus, la femme entre dans la vie conjugale sans savoir ce qu'elle fait, ni qui elle prend.

Seulement, une fois qu'elle y est entrée, elle a sa revanche. Le genre d'existence de jadis, tout de labeur, d'obéissance et d'effacement, n'est plus qu'un souvenir quasi mythique. La matrone, à présent, ne contrôle plus la marche de la maison : elle s'en repose sur des intendans. Elle n'allaite plus ses fils : elle les confie à des nourrices mercenaires. Elle ne dirige plus leur éducation : elle en abandonne le soin à des esclaves, souvent à de médiocres esclaves, si bien que les moralistes comme Tacite voient dans cet usage une cause essentielle du déclin de la société. Quant aux travaux domestiques, les épitaphes conti-

nuent à célébrer l'assiduité qu'y apportent les femmes, parce qu'en tout pays, et à Rome plus qu'ailleurs, la littérature funéraire est encombrée de survivances et infestée d'illusions : mais des témoins désintéressés, tels que Columelle, se plaignent que leurs contemporaines négligent pour leurs plaisirs les soins du filage et du tissage. Si l'empereur Auguste oblige ses filles et ses petites-filles à s'acquitter de cette besogne, s'il ne porte que des vêtemens fabriqués par sa femme ou sa sœur, l'application même qu'il met à réhabiliter ces vieux usages prouve à quel point ils ont disparu. Comment n'en serait-il pas ainsi, puisque, à chaque instant, en lisant les ouvrages de cette époque, nous voyons les femmes absentes du foyer? On nous les dépeint au théâtre, aux fêtes, au cirque, aux cérémonies des temples, sur les promenades publiques, dans les festins, partout, en un mot, partout ailleurs que chez elles. Il est vrai que, parmi ces documens, quelques-uns, — les poèmes de Tibulle et d'Ovide, — se rapportent sans doute aux courtisanes aussi bien et mieux qu'aux matrones, et qu'on est assez embarrassé de préciser certaines allusions. Mais cela même est un signe de l'évolution accomplie. Pour l'époque archaïque, jamais de telles incertitudes n'auraient été possibles : si, maintenant, les honnêtes femmes peuvent être confondues avec celles du demi-monde, c'est qu'elles mènent une existence aussi extérieure, aussi indépendante. Car on devine ce qui peut subsister, dans ces conditions, de l'ancienne autorité conjugale : pour que le mari pût être encore le maître de sa femme, à tout le moins faudrait-il qu'ils vécussent sous le même toit.

La femme s'est donc affranchie, dans le mariage même, du joug si lourd autrefois. Elle n'est plus « esclave. » ni de son mari, ni de la tradition. Mais de plus, mais surtout, de ces liens pourtant si peu gênans, elle est libre de sortir dès qu'elle veut et comme elle veut. Là réside la grande nouveauté, et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette transformation, si capitale pour le sort des femmes, nous est très mal connue. Les historiens ont beaucoup discuté pour savoir à quelle date la faculté du divorce s'était introduite dans la législation romaine : selon les uns, la première rupture du lien conjugal aurait été l'œuvre d'un certain Carvilius Ruga, deux cent trente ans environ avant notre ère; d'autres croient que la chose était possible déjà d'après la loi des Douze Tables; d'autres enfin remontent jus-

qu'à l'époque fabuleuse de Romulus. Les textes, à ce sujet, sont obscurs et contradictoires. Mais, en quelque sens qu'on les interprète, il faut bien noter qu'ils se rapportent tous au divorce prononcé par le mari lui-même et à son profit. A quel moment le divorce a-t-il été au contraire demandé par la femme? A quel moment est-il devenu pour elle, non plus une humiliation qu'on subit, mais une libération qu'on réclame? Les documens anciens sont malheureusement muets sur cette question. Les premières œuvres où l'on parle de mariages dénoués sur l'initiative de l'épouse sont les comédies de Plaute. Il est vrai que ce ne sont guère que des traductions du grec, et qu'en bonne logique leur témoignage vaut pour les mœurs helléniques plutôt que pour les mœurs romaines. Cependant, à cette date, la traduction se complique toujours d'une certaine adaptation aux goûts et aux habitudes du public. Il est probable que Plaute n'aurait pas mis aussi fréquemment sur la scène des matrones qui parlent de divorcer, si, parmi ses spectatrices, plus d'une n'avait été prête à en faire autant. On peut donc admettre que, dès le commencement du IIe siècle avant Jésus-Christ, le divorce au gré de la femme était déjà chose connue, en attendant qu'il devînt, par un progrès insensible, chose tout à fait fréquente.

A la fin de la république, en effet, et sous l'empire, les femmes romaines paraissent bien avoir eu le droit de rompre leur mariage quand bon leur semblait, et avoir largement profité de ce droit. Non pas qu'il faille peut-être invoquer ici, comme l'ont fait beaucoup d'historiens, les textes célèbres de Sénèque, de Juvénal et de Tertullien. L'un nous dit que les grandes dames comptent les années, non par les noms des consuls, mais par ceux de leurs maris. L'autre nous parle de femmes qui trouvent le moyen d'avoir huit époux en cinq ans. Le dernier déclare que le divorce est devenu le vœu des matrones et le fruit naturel du mariage. Tous ces mots sont spirituels et frappans, mais ce sont des « mots, » auxquels il serait sans doute imprudent de se fier, d'autant plus que Sénèque est un moraliste, qui, par définition, doit être sévère à l'excès pour les mœurs de son temps, que Juvénal est un pamphlétaire et un déclamateur, et Tertullien un adversaire systématique de la société païenne. Leurs assertions ne peuvent donc pas servir de preuves, mais les preuves sont ailleurs. Elles sont dans les faits

mentionnés en passant par les historiens, à propos de tel ou tel grand personnage, de telle ou telle femme célèbre. Elles sont aussi, et plus encore peut-être, dans les anecdotes que l'on peut glaner dans des correspondances comme celles de Cicéron et de Pline le Jeune : quand Cælius écrit à Cicéron qu'une certaine Valeria Paula, « sans raison aucune, » a divorcé le jour même où son mari devait revenir de sa province, et qu'elle va épouser Decimus Brutus, on ne sait ce qu'on doit admirer davantage, de l'aisance avec laquelle l'héroïne de ce récit s'est débarrassée de son premier époux, de la rapidité qu'elle a mise à en prendre un second, ou de l'aimable insouciance que le narrateur apporte à constater l'événement, comme s'il s'agissait de la chose du monde la plus naturelle. Ce « fait-divers » jeté incidemment dans une lettre, sur le ton le plus détaché, en dit plus que toutes les boutades des satiriques ou que tous les sermons des moralistes : il nous fait sentir combien radicale est la disparition des anciennes mœurs, combien absolue l'émancipation individuelle de la femme romaine.

Ce n'est pas à dire, comme bien on pense, que toutes les matrones aient profité pour leur compte des très larges facilités que la loi et l'opinion leur laissaient. Ce n'est pas à dire non plus que nul effort n'ait été tenté pour revenir en arrière et rendre plus étroits les liens très relâchés du pacte conjugal. Tout le monde sait, par exemple, ce que l'empereur Auguste a essayé de faire en ce sens. S'il n'est pas allé, comme il l'aurait désiré sans doute, jusqu'à rendre le divorce impossible, il s'est ingénieusement appliqué à le rendre beaucoup plus difficile, l'interdisant totalement aux affranchies, et, pour les personnes d'un rang supérieur, l'assujettissant à des formalités assez compliquées. Mais, du point de vue où nous nous plaçons ici, il importe de remarquer que cette réforme législative, — dont les effets, d'ailleurs, sont restés très inférieurs à ce que le prince en avait attendu, — n'est pas plus particulièrement dirigée contre les femmes que contre les hommes. Même l'article relatif aux affranchies, que nous signalions tout à l'heure, semble avoir été dicté par un désir de réaction aristocratique bien plus que par une pensée hostile aux libertés féminines : si l'affranchie était astreinte à demeurer malgré elle unie à l'homme libre qui l'avait épousée, c'était seulement en raison de sa condition sociale ; il s'agissait de consacrer la subordination d'une classe,

non celle d'un sexe. Quant aux personnes de naissance libre, rien n'autorise à penser que les lois Juliennes aient fait entre l'époux et l'épouse la moindre distinction. L'un comme l'autre peut provoquer la dissolution du mariage ; l'un comme l'autre, pour y arriver, est obligé de se conformer à une certaine procédure ; l'un comme l'autre, si le divorce est prononcé contre lui, est exposé à certaines pénalités pécuniaires. Par les permissions qu'elle octroie comme par les sanctions qu'elle édicte, cette législation tient la balance en parfait équilibre entre les deux sexes. Elle ne ressemble pas du tout au code archaïque, où nous avons observé une disproportion si flagrante. Elle restreint la liberté de la femme, mais dans la même mesure que celle de l'homme, et pour les mêmes motifs, — des motifs d'utilité sociale et civique, — et ainsi elle se trouve consacrer leur égalité.

Ce que nous venons de dire de la réforme légale essayée par Auguste n'est pas moins vrai de la réforme morale opérée par le stoïcisme. Les stoïciens, eux aussi, ont tâché de remettre en honneur les mœurs d'autrefois : ils se sont fait, du mariage et du rôle de la femme, une conception très austère et très stricte. Mais les obligations qu'ils prescrivent à la femme se rattachent à une doctrine qui est, en son fond, la même pour les deux sexes ; elles ne proviennent point d'une prétendue infériorité. La matrone stoïcienne obéit à sa conscience, non à une contrainte juridique ; le principe de sa vie morale est en elle. C'est pour réaliser, dans sa sphère, l'idéal rationnel de dignité humaine, qu'elle s'acquitte de ses devoirs d'épouse. On ne peut pas dire qu'elle soit soumise à son mari, mais plutôt qu'elle se soumet comme lui et avec lui à la loi de l'honneur. L'union conjugale telle que se la représentent les stoïciens, telle qu'elle apparaît par exemple dans les beaux vers de Lucain sur Caton et Marcia, est aussi forte que celle qui était en usage dans la famille primitive, mais elle en diffère totalement par son esprit. C'est comme l'amitié fraternelle de deux sages de sexe différent, qui communient dans une même foi philosophique, tout en gardant chacun sa personnalité. L'association volontaire est sa règle essentielle, et non plus la sujétion imposée.

Ainsi, de quelque côté que nous l'envisagions, la société de l'empire nous montre les femmes tout à fait émancipées des contraintes que les lois et l'opinion faisaient peser sur elles

dans des temps plus reculés. Dans les milieux frivoles, elles vivent, comme les hommes, au gré de leur caprice ; dans les groupes plus sérieux, elles adhèrent, comme les hommes, à un devoir spontanément choisi. Mais, dans un cas comme dans l'autre, dans la libre obéissance comme dans la complète indépendance, elles sont devenues maîtresses de leur destinée individuelle.

II

Elles sont devenues aussi, dans une large mesure, maîtresses de leurs biens, et ceci ne constitue pas, si l'on se reporte en arrière, une innovation moins considérable.

A l'origine, en effet, le droit de propriété n'existe pour la femme qu'avec des restrictions qui, en pratique, l'annulent ou peu s'en faut. On ne définirait pas mal sa condition juridique en disant qu'elle peut posséder, mais qu'elle ne peut disposer de ce qu'elle possède. Elle peut posséder, et, sur ce point, se distingue de la femme orientale, voire de la femme grecque : c'est ainsi qu'à Rome, contrairement à ce qui a lieu à Athènes, fils et filles ont des droits égaux sur l'héritage paternel. Mais la fortune qui peut lui échoir ne lui appartient, si l'on ose dire, que nominalement. Elle n'est pas libre de l'aliéner ni de la dénaturer. A quelque âge qu'on la considère, et dans quelque situation, on la voit soumise, en ce qui concerne ses biens, à un contrôle rigoureux et inéluctable. Tant que vit le père de famille, elle est naturellement sous son pouvoir, aussi bien que ses frères : toutes les sommes qui entrent dans la maison, à n'importe quel titre, sont aussitôt versées à la masse de la communauté, et administrées par le chef tout-puissant de cette communauté. Mais, de plus, à la mort du père, alors que les fils deviennent maîtres de faire ce qu'ils veulent de leur part d'héritage, la fille reste incapable d'administrer la sienne comme elle l'entend. Elle passe sous la tutelle de ses plus proches parens, de ceux qui, le cas échéant, hériteraient d'elle, et ont donc comme une sorte d'hypothèque ou de créance anticipée sur ses biens. Sans leur autorisation, elle ne peut accomplir aucun acte qui entraîne, ou qui seulement risque d'entraîner, une diminution de son patrimoine. Même avec leur autorisation, elle ne peut le léguer par testament. C'est qu'en réalité ce

patrimoine ne lui appartient pas, mais plutôt à la famille, à la *gens* dont elle est née. Elle ne le reçoit qu'afin de le transmettre. Dans la chaîne des héritiers successifs, elle est un anneau indispensable, mais un anneau qui n'a de raison d'être que par la place qu'il occupe et le lien qui l'unit aux autres. Enfin, si le mariage émancipe la femme de la sujétion financière où la tenait sa *gens* originelle, il l'expose du même coup à une nouvelle servitude non moins lourde. Dans le mariage par *confarreatio*, le plus ancien de tous et le seul qui primitivement ait existé, le mari devient le libre administrateur des biens de sa femme ; ils tombent « dans sa main, » comme dit le code ; ou, si l'on préfère les termes de Cicéron, « tout ce qui était à elle est désormais à lui. » Si peut-être il en est en certains cas responsable, — car la question est obscure, — s'il est tenu à restitution lorsqu'il divorce, c'est envers son beau-père, non envers sa femme. Celle-ci, en vérité, n'a aucune part aux tractations financières auxquelles son hymen donne lieu : elle n'en est que le prétexte. Ainsi, qu'elle soit fille, orpheline, ou femme mariée, sous la puissance paternelle, la tutelle de la famille, ou la *manus* conjugale, elle est dépourvue également de tout rôle actif dans la gestion de sa fortune ; elle y assiste sans y participer. Comme le dément ou l'incapable, dont les textes législatifs la rapprochent souvent, elle est toujours une mineure.

Voilà la situation de la femme, au point de vue financier, dans les temps les plus anciens, telle que nous la font connaître les souvenirs archaïques conservés dans la législation postérieure. Mais sa subordination économique, de même que sa subordination personnelle, s'est modifiée par une lente évolution et sous l'influence de causes multiples. Il est probable que, lorsque les mœurs commencèrent à s'adoucir, ceux mêmes au profit desquels la fortune de la femme était grevée de si lourdes obligations, se relâchèrent, par une renonciation bénévole, de l'extrême rigueur de leurs droits. Dans la famille naturelle, comme dans la seconde famille où le mariage la faisait entrer, la femme put bénéficier de concessions pour lesquelles l'affection faisait fléchir la loi. Par exemple, il vint un moment où les pères eurent la faculté de désigner par testament les tuteurs de leurs filles : ils en profitèrent souvent pour choisir des tuteurs bienveillans, complaisans même, dont le large et affectueux libéralisme ne ressemblait point du tout à la surveillance

inquiète et jalouse des proches parens, héritiers présomptifs, et, en attendant, gardiens inquisitoriaux des biens de l'orpheline. La tutelle primitive était instituée dans l'intérêt des tuteurs : celle-ci le fut dans l'intérêt de la pupille. Le mari avait, à cet égard, la même faculté que le père, et quand la sympathie avait présidé aux rapports conjugaux, il nommait, lui aussi, un tuteur qui devait être pour la veuve un ami, et non un tyran. Il pouvait encore, au lieu d'indiquer un tuteur, conférer par testament à sa femme le droit de le choisir elle-même, et, peu à peu, l'usage s'établit d'interpréter en un sens très large cette autorisation : on reconnut à la veuve la liberté de faire son choix, non pas une fois pour toutes à la mort de son mari, mais aussi souvent qu'elle avait un acte légal à accomplir, en prenant pour chacun de ces actes un nouveau tuteur. Dans de pareilles conditions, la tutelle devenait peu gênante ; elle se réduisait à une simple et illusoire formalité, — comme bien des obligations qui avaient eu, dans l'ancien droit, une autorité impérieuse, qui continuaient à subsister en apparence parce que le génie romain a toujours répugné à détruire les vestiges du passé, mais qui ne subsistaient qu'à l'état d'enveloppes vides, desséchées, destituées de toute efficacité vivante.

Dira-t-on, peut-être, que les expédiens que nous venons de décrire sont subordonnés à la bonne volonté du père ou du mari, qu'ils ne constituent donc pas à la femme une liberté assurée? Cela est vrai ; il y aurait quelque péril à trop idéaliser les mœurs romaines, à se figurer les relations familiales ou conjugales comme empreintes toujours d'une douceur idyllique. Même à une époque relativement récente, il continua à y avoir des pères et des maris assez despotiques pour ne pas admettre que leurs filles ou leurs femmes fussent, après leur mort, exemptes de la vraie tutelle, de la tutelle stricte et rigoureuse, telle qu'on l'avait jadis entendue. Seulement, celles-ci ne se tinrent pas pour vaincues. Ce qu'on ne voulait pas leur concéder de bon gré, elles le conquirent par un moyen détourné, grâce à la complicité de jurisconsultes peu sévères et d'hommes d'affaires peu scrupuleux. Le formalisme des codes romains, très gênant à première vue, était au fond très commode pour qui savait l'exploiter. La loi ne permettait pas à la femme en tutelle de s'émanciper de ses tuteurs, mais elle lui permettait de se marier; et l'autorité de son mari, sa *manus*, annihilait la puis-

sance tutoriale. Or il ne lui était pas malaisé de trouver un homme complaisant qui consentît à lui servir de mari fictif ou nominal, juste le temps de la soustraire au contrôle des tuteurs, et à la céder ensuite à un autre personnage qui, à son tour, l'affranchissait. Sa liberté de gestion financière était donc achetée au prix de procédés un peu compliqués, mais d'un effet sûr. Bientôt même elle n'eut plus besoin de recourir à ce stratagème. Sous Auguste, la femme qui avait été mère de plusieurs enfans fut affranchie de la tutelle, et, sous Théodose, ce privilège fut étendu à tout le sexe. C'est tardivement, il est vrai, à la veille de la chute de l'empire, que cette réforme fut opérée; mais comme il arrive souvent, elle s'était faite dans les mœurs bien avant de s'inscrire dans les lois. Quand parut le code Théodosien, il y avait longtemps que l'autorité des tuteurs familiaux n'était plus qu'un nom, et que veuves et orphelines pouvaient faire de leurs biens ce qu'elles voulaient.

Quant aux femmes mariées, elles avaient atteint la même indépendance de la façon la plus simple, à l'aide de la dot. Ici encore, elles avaient su utiliser à leur profit une arme qui n'avait point été forgée pour elles. Lorsqu'en prévision d'un divorce possible, on prit l'habitude de faire promettre au mari la restitution des biens apportés par l'épouse, lorsqu'on en vint plus tard à sous-entendre cette clause, si bien qu'elle fût implicitement contenue dans tous les contrats, on n'avait pas pour but de sauvegarder les intérêts féminins : non, les biens dotaux ayant été fournis par la famille de la jeune femme, il fallait en assurer le retour à cette famille; c'est par le père (ou par le plus proche parent) que l'action dotale était exercée, et c'est pour lui qu'elle était établie. Mais, qu'elle fût ou non au profit de la femme, cette action dotale avait toujours pour résultat d'appauvrir le mari : l'hypothèse d'un divorce était donc suspendue sur sa tête comme une menace effrayante et perpétuelle, et une femme habile à jouer de cette menace pouvait obtenir tout ce que bon lui semblait, y compris l'administration d'une partie de sa fortune. Le mari, ce mari tremblant que nous dépeignent les comédies de Plaute, ce mari « qui a vendu son pouvoir contre une dot, » aime encore mieux laisser sa femme diriger, — ou même gaspiller, — la moitié de ses biens, que d'être condamné à restituer le tout. C'est par cette espèce de chantage sans cesse renouvelé que les matrones romaines ont fini par se constituer

une véritable autonomie financière au sein même de la communauté conjugale.

Dès la fin de la république, cette autonomie est passée dans les mœurs. Les femmes ont si bien leur fortune à part que, souvent, ne sachant pas ou ne voulant pas la gérer elles-mêmes, elles emploient des hommes d'affaires qui dépendent d'elles directement, et dans la conduite desquels leurs maris n'ont rien à voir. Parmi ces « procureurs pour dames, » il y en a dont les documens nous vantent les probes et loyaux services : il est vrai que ces documens se rencontrent surtout dans l'épigraphie funéraire, qui est un peu sujette à caution. Cicéron est moins indulgent ; trouvant sur son chemin, au cours de son plaidoyer pour Cæcina, un de ces personnages, il fait un portrait satirique de l'espèce entière. « C'est une espèce très répandue, dit-il ; on les rencontre dans la vie de tous les jours. Ils sont aussi rusés et experts parmi les femmes qu'ineptes et sots au milieu des hommes. » Sénèque, et après lui saint Jérôme, précisent les insinuations malveillantes de Cicéron, en laissant entendre que ce n'est pas seulement à sa science du droit que le « procureur frisé, » comme ils disent, doit ses succès auprès de sa clientèle. Martial le montre aussi dans une attitude légèrement scabreuse, chuchotant à l'oreille de sa patronne, passant le bras autour de sa chaise, faisant figure de sigisbée plutôt que d'intendant.

Mais à côté de ces femmes qui, dans l'homme d'affaires, voient avant tout le joli garçon, il y en a de plus pratiques et positives, pour lesquelles la libre gestion de leurs biens n'est qu'une occasion d'enrichissement, et non un prétexte à la coquetterie. De ces matrones avides et retorses, qui ont toutes les qualités et tous les défauts des financiers de profession, la femme de Cicéron, Terentia, offre le type accompli. Aussi rapace, aussi âpre au gain, que son mari est fastueux et prodigue, elle use de tous les moyens pour accroître sa fortune au détriment de la communauté. Quelquefois, lorsqu'elle remet à Cicéron les sommes qu'il lui a confiées, elle prélève quelques milliers de sesterces, à titre de commission probablement, mais sans le dire. Sur la dot de leur fille, versée au gendre par son entremise, elle ne retient pas moins de douze mille francs. Elle impose à son mari comme intendant l'affranchi Philotimus, qui le pille effrontément pendant son absence, et qui, au retour, lui présente une note fantastique : il est très probable que, de ces profits scanda-

leux, Terentia touche une bonne part. L'histoire de ces tripotages et de ces conflits domestiques est piquante à suivre à travers la correspondance de Cicéron. Elle nous atteste que l'émancipation financière de la femme est bien complète, puisqu'elle peut gérer ses affaires, non seulement sans son mari, mais contre lui.

Parfois, au contraire, elle fait cause commune avec lui, et de telle sorte que les tiers n'ont pas à s'en louer. Ses biens, distincts de ceux de son époux, sont insaisissables, même en cas de banqueroute : si elle a un mari peu scrupuleux, et si elle-même est d'une probité peu farouche, ils peuvent profiter de cette disposition de la loi pour frustrer les créanciers du ménage. Le mari, quand il se voit perdu de dettes, acculé à la faillite, n'a qu'à faire passer sur la tête de sa femme les sommes qui lui restent avant de se déclarer insolvable. Apulée, dans son Apologie, parle d'un personnage qui a eu recours à cette manœuvre dolosive, et le Digeste, en examinant les conséquences d'une telle manière d'agir, prouve qu'elle est assez répandue. Le théâtre et le roman modernes, — et même la vie réelle quelquefois, — nous avertissent que nos financiers n'ont pas laissé perdre cet ingénieux artifice, imaginé par leurs prédécesseurs de l'antique Rome.

L'entente économique entre les époux n'a pas toujours ce caractère de coalition frauduleuse. Ainsi, dans l'éloge funèbre qu'il a fait graver sur la tombe de sa femme Turia, Q. Lucretius Vespillo la remercie de lui avoir donné le maniement de son patrimoine, comme à un protecteur bienveillant et loyal. Elle n'a pas eu à s'en plaindre, semble-t-il, puisque, dans la proposition si curieuse et si touchante qu'elle lui fait de divorcer et de lui chercher une autre femme susceptible de lui donner des enfans, elle lui promet de lui laisser l'administration de sa fortune personnelle. Cette oraison funèbre, un peu emphatique de temps en temps, mais vraisemblablement sincère, nous offre un joli exemple, non plus, comme tout à l'heure, d'un couple armé en guerre pour détrousser les passans, mais d'un ménage de braves gens, qui mettent tout en commun parce qu'ils savent pouvoir compter l'un sur l'autre. Toutefois, notons bien que l'abandon de ses droits consenti par Turia est entièrement volontaire : elle remet ses biens entre les mains de son mari par sympathie, par confiance, non par nécessité. Et d'une

manière générale, dans toutes ces opérations d'argent auxquelles nous font assister les textes de l'époque impériale, que la femme cherche à s'enrichir aux dépens de son mari, ou, de concert avec lui, aux dépens d'autres personnes, ou bien qu'elle veuille vivre sous sa tutelle bénévole, qu'elle lui soit une adversaire, une complice ou une honnête associée, elle en demeure toujours indépendante. C'est une puissance autonome, qui a ses prérogatives, qui peut en user bien ou mal, qui peut aussi en abdiquer l'exercice, mais qui ne cesse pas de les posséder.

III

Dans la famille, donc, comme personne et comme propriétaire, la femme romaine est parvenue à s'assurer autant de liberté qu'elle en avait eu peu tout d'abord. En a-t-il été de même dans l'État ? Les femmes ont-elles jamais réussi à y jouer un rôle actif? Leurs droits politiques se sont-ils développés en même temps et de la même façon que leurs droits civils ? C'est ici, plus peut-être que partout ailleurs, qu'il faut distinguer avec soin entre l'apparence et la réalité, entre la théorie et les faits.

Officiellement, les femmes n'ont jamais exercé d'autorité légale dans le gouvernement des affaires publiques. Pour les premiers temps de Rome, la légende ne les montre jamais placées à la tête de l'État, et la légende est précieuse à consulter, car, outre qu'elle renferme parfois des souvenirs historiques plus ou moins déformés, elle est historique encore en ce sens qu'elle reflète les conceptions morales et sociales de l'époque où elle s'est élaborée. Si les traditions fabuleuses sur les siècles primitifs ne connaissent pas de femme qui ait gouverné, il est permis de conclure que, pendant la période où ces traditions ont pris leur forme définitive, on regardait les femmes comme naturellement exclues du gouvernement. La chose n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre. La famille romaine étant sous la domination exclusive du père, l'État, qui n'est qu'une agglomération de familles, doit également être dirigé par le sexe fort. Le même phénomène s'observe dans le monde grec, si fortement apparenté au monde latin. On a récemment constaté que les villes helléniques où les inscriptions nous font

voir des femmes magistrats sont des villes d'Asie, à moitié orientales, dans lesquelles les populations primitives avaient pratiqué le régime du matriarcat, et qui en avaient conservé d'obscures survivances. Mais dans la pure et véritable Grèce, les femmes n'ont aucun pouvoir politique, non plus qu'à Rome. Le nom même du régime originel sous lequel a vécu la société romaine, « patriciat, » indique à lui seul que les femmes n'y sauraient être comptées pour quoi que ce fût. C'est un gouvernement de *patres*, de chefs des grandes maisons : nulle place n'y existe pour les femmes, pas plus que pour les plébéiens ou les esclaves.

Il est vrai que, dans la suite, cette infériorité s'est prolongée seulement pour les femmes, et non pour les autres catégories dont nous venons de les rapprocher. Les plébéiens se sont ouvert peu à peu l'accès de toutes les magistratures. Les esclaves mêmes ont réussi à entamer la vieille citadelle patricienne, puisque les affranchis possédèrent les droits de citoyens, et qu'on a vu quelquefois leurs fils arriver à la dignité sénatoriale ou au consulat. Les femmes, au contraire, sont restées constamment à la porte de la cité. Jamais elles n'ont exercé de magistrature, tant qu'a vécu la république romaine ; jamais elles n'ont siégé au Sénat ; jamais même elles n'ont voté aux comices pour l'élection des consuls ou l'établissement des lois. Cette immuable sujétion des femmes, contrastant avec l'émancipation politique, au moins relative, des autres victimes de l'oligarchie patricienne, ne laisse pas d'être frappante, et l'on est conduit à se demander si elles sont restées dans cet état parce qu'elles n'ont pas voulu en sortir, ou parce que, le voulant, elles ne l'ont pas pu.

Il n'est pas absolument sûr qu'elles ne l'aient pas voulu, — du moins certaines d'entre elles, et à certains momens. Il est assez remarquable, par exemple, que la période qui suit immédiatement la seconde guerre punique, le commencement du IIe siècle avant notre ère, a vu se produire plusieurs événemens célèbres, sur lesquels nous sommes moins bien renseignés que nous ne le souhaiterions, mais où les femmes ont joué un rôle très actif. En 195, pour obtenir l'abrogation de la loi Oppia, qui restreignait leurs dépenses somptuaires, elles se livrent, en plein forum, à une manifestation collective que les hommes d'État du parti opposé comparent aux sécessions de la plèbe. Dix

ans plus tard, dans les associations formées pour célébrer les Bacchanales, — associations qui semblent avoir eu un but politique autant que religieux, et qui ont été traquées par le Sénat romain avec une sauvagerie impitoyable, — les femmes occupent un rang égal à celui des hommes, et même supérieur : ce sont elles qui ont fondé cette corporation secrète ; elles n'y ont admis les hommes que plus tard, comme par grâce ; et, comme en témoigne le sénatus-consulte rendu à ce sujet, elles y sont restées les plus nombreuses. Trop de détails nous échappent, dans ces mystérieuses affaires, pour que nous puissions affirmer qu'il y a eu alors un mouvement politique féministe : nous n'avons le droit que de poser un point d'interrogation. Peut-être ce mouvement a-t-il existé; mais, en tout cas, il ne s'est pas généralisé, et il n'a pas abouti.

La plupart des femmes ne paraissent pas s'être souciées d'acquérir des droits civiques : nous ne trouvons nulle trace de revendications à cet égard, de revendications nettes, systématiques, opiniâtres, comme celles des plébéiens par exemple, qui ont été reprises et maintenues avec tant d'acharnement. Et, au surplus, ces revendications eussent-elles été formulées qu'elles auraient probablement avorté : elles ne pouvaient pas s'appuyer, comme celles des plébéiens, sur une force susceptible de s'imposer. Les plébéiens n'ont obtenu gain de cause que parce qu'on avait besoin d'eux pour la guerre, et qu'ils le savaient : leurs sécessions ont été des grèves militaires, et c'est par là qu'ils ont triomphé. Les femmes n'avaient pas ce moyen-là à leur disposition. Un moment est venu où elles ont constitué, elles aussi, une puissance sociale capable d'exiger que l'on comptât avec elle. Quand elles ont eu de l'argent, elles ont, du même coup, eu de l'influence, une influence dont il leur était loisible d'user pour se faire octroyer une large part dans le gouvernement de l'État. Seulement, il était trop tard : on était à la fin de la république, à une date où la vie politique régulière était anéantie. En pleine guerre civile, l'obtention du droit de suffrage n'était pas une conquête assez séduisante pour valoir la peine d'être tentée. L'époque où les femmes auraient pu obtenir la participation aux droits civiques était celle où ces droits n'avaient plus d'existence réelle.

Quant au régime impérial, il y avait une bonne raison pour qu'il ne leur conférât pas les pouvoirs qui jusqu'alors leur avaient

été refusés : c'est qu'il s'appliquait, officiellement et extérieurement, à respecter les traditions les plus invétérées. Du moment que, sous la république, les femmes avaient été éliminées des assemblées et des magistratures, les empereurs, même les plus audacieux, auraient cru faire scandale en leur en ouvrant la porte. On nous dit bien qu'Héliogabale institua un « petit sénat » de matrones, *senaculum :* mais cette institution, qui d'ailleurs ne devait pas survivre à son fondateur, n'avait aucun caractère politique ; les sénatus-consultes féminins ne tranchèrent que des questions de costume, d'équipage ou de préséance mondaine. On nous dit aussi que la femme et la sœur d'Auguste reçurent l'inviolabilité tribunitienne, qu'Agrippine eut, comme les magistrats, des licteurs et des faisceaux, que certaines impératrices furent appelées « mères des légions » ou « mères du peuple : » mais quelle répercussion ces honneurs, réservés aux princesses de la famille régnante, pouvaient-ils avoir sur le sort des autres femmes? Enfin, nous savons par les inscriptions que, dans quelques endroits, les femmes ont exercé des magistratures municipales : on trouve en Afrique une femme duumvir, dans les Baléares une autre, « qui a rempli toutes les charges officielles de l'île ; » mais ce sont des exceptions tout à fait rares. A prendre les choses dans l'ensemble, on peut assurer que sous l'empire aussi bien que sous la république, et dans les provinces aussi bien qu'à Rome, les femmes n'ont jamais possédé de droits politiques.

Mais cela ne veut pas dire qu'elles n'aient pas eu une influence politique, plus grande en certains cas que celle de bien des gens investis des plus hautes magistratures. Ici encore, la légende, qui place une Tanaquil auprès d'un Tarquin, auprès d'un Coriolan une Véturie, peut être interprétée comme un symbole de l'action occulte, mais puissante, que les Romains de l'époque républicaine voyaient exercer par les femmes sur les chefs de l'État. Le nom d'une femme, Cornélie, est inséparable du souvenir des premières réformes démocratiques tentées par les Gracques. Une femme, Cærellia, est la confidente des projets et des ennuis de Cicéron. Une autre, Sempronia, est la complice de Catilina. Plusieurs femmes, entre autres la mère et la sœur de Brutus, sont initiées aux desseins de César, dont elles servent l'ambition avec un zèle où se mêlent le dévouement et l'intérêt personnel. Il n'y a presque pas d'événement, à la fin de la répu-

blique, dans lequel on ne rencontre une ou plusieurs interventions féminines. Sous l'empire, cela est encore plus sensible. Les exemples de Livie, inspiratrice d'Auguste, d'Agrippine, maîtresse du monde sous le nom de Néron, sont demeurés célèbres pour avoir été immortalisés par la prose de Tacite et par les beaux vers de Corneille et de Racine ; mais ils ne sont nullement exceptionnels. Du haut en bas de l'échelle sociale, les femmes s'immiscent partout. Sénèque obtient son premier poste, la questure, par les démarches de sa tante maternelle, ce qui ne l'empêchera pas, l'ingrat, d'être un des moralistes les plus misogynes de la littérature latine. Josèphe nous parle d'un gouverneur de Judée nommé grâce à une amie de Poppée ; Philostrate, d'un professeur d'Athènes choisi sur la recommandation de l'impératrice Julia Domna ; Tacite, d'un personnage consulaire qui était arrivé aux plus hautes dignités parce qu'il avait su se concilier la faveur des dames. Dans les provinces, les femmes des gouverneurs assistent quelquefois avec leurs maris aux manœuvres des troupes, haranguent les soldats, reçoivent des placets, sollicitent, — pas toujours par pure bienveillance, — pour les hommes d'affaires compromis dans des négociations véreuses. Les choses en viennent à un tel point, dès le règne de Tibère, qu'on discute au Sénat pour savoir s'il n'y a pas lieu d'interdire aux proconsuls et propréteurs d'emmener leurs femmes : on voudrait le faire, on ne l'ose pas, tant les nouveaux usages ont pris d'ascendant, et les provinces continuent d'être souvent dirigées, — et exploitées, — par les grandes dames romaines autant que par leurs époux. Dans les petites villes, les mêmes phénomènes se reproduisent avec de moins amples proportions : les femmes recommandent des candidats aux fonctions publiques, signent des affiches électorales, comme à Pompéi, patronnent certaines associations, en forment elles-mêmes de nouvelles, où l'on examine les actes des magistrats. Partout, en un mot, dans la vie municipale comme dans celle de l'empire, dans les plus lointaines bourgades comme à la cour ou dans la capitale, la main des femmes se fait sentir. Rien, peut-être, ne montre mieux combien sont trompeuses les fictions officielles et vaines les prohibitions légales, puisque jamais les femmes n'ont été réputées compter pour quoi que ce soit dans la politique romaine, et que jamais pourtant la politique ne s'est faite sans elles.

IV

Au surplus, la vie d'une société ne consiste pas tout entière en des actes légaux. Si le droit de participer à l'élection des magistrats ou au vote des lois n'est pas négligeable, bien plus important est sans doute celui d'exercer certaines professions qui semblent douées d'un prestige particulier et d'une influence prépondérante. Ce dernier droit, on sait avec quelle ardeur les femmes se sont appliquées, dans la société contemporaine, à le maintenir ou à l'étendre. La situation n'était pas du tout la même dans l'ancienne Rome, et ne pouvait pas produire des luttes aussi vives.

Prenons, par exemple, les deux professions dites « libérales » autour desquelles se sont livrées chez nous les batailles les plus acharnées, celle d'avocat et celle de médecin. Les femmes romaines, pour y arriver, n'avaient à vaincre aucune prohibition légale : c'étaient deux métiers libres, ouverts à tout individu sans condition de capacité aucune, et, semble-t-il, sans condition de sexe non plus. Mais, d'un autre côté, ils ne pouvaient exciter chez les femmes des convoitises aussi fortes qu'aujourd'hui. La médecine était presque toujours un métier d'esclaves ou tout au moins d'affranchis, lucratif parfois, mais, selon les idées des anciens, médiocrement honorable, souvent confondu avec les emplois de domesticité, et en tout cas absolument dépourvu de l'importance sociale que nous lui donnons actuellement. Il n'en est pas de même, à vrai dire, de la profession d'avocat, dont Cicéron, Tacite et Quintilien ont fait un si pompeux éloge : mais elle était peut-être moins estimée pour l'argent qu'on y pouvait gagner que pour l'accès facile qu'elle donnait aux charges publiques. Ceux qui la choisissaient n'étaient pas, en général, ceux qui voulaient s'enrichir, mais ceux qui rêvaient de s'élever aux grandes dignités, et qui, dans ce dessein, travaillaient à se faire connaître du peuple, à obliger beaucoup de gens influens en plaidant pour eux, à se constituer cette clientèle électorale dont le frère de Cicéron, dans son *Traité de la candidature au consulat*, nous a laissé un tableau si précis et si curieux. En un mot, à Rome plus encore qu'à Paris, le barreau était avant tout le chemin de la tribune. C'est dire que son plus puissant attrait devait forcément rester lettre morte pour

les femmes, puisque la loi ne les admettait pas aux magistratures. L'opposition est donc complète, en ce qui concerne le métier d'avocat aussi bien que celui de médecin, entre les mœurs romaines et les nôtres. Chez nous, les femmes ont été longtemps arrêtées à l'entrée de ces professions par des barrières qu'elles ont renversées à cause de la grande utilité qu'elles y trouvaient; à Rome, rien ne les empêchait de soigner les malades ou de plaider pour les accusés, mais rien ne les y poussait non plus. Elles n'y rencontraient ni aucun obstacle, ni aucun profit.

Par là s'explique à la fois qu'il y ait eu un certain nombre de femmes médecins ou avocats, et que ce nombre soit demeuré assez restreint. Les « doctoresses » romaines n'intéressent guère que l'histoire anecdotique de l'art médical. Parmi les « avocates » au contraire, il en est une qui mérite de retenir un peu plus l'attention à divers titres. Par sa naissance d'abord : elle était fille de cet Hortensius qui avait été le plus brillant orateur de l'époque républicaine avant Cicéron, et l'un des hommes les plus marquans du parti aristocratique. La circonstance où elle prit la parole n'est pas indifférente non plus : c'était sous le triumvirat, au moment des proscriptions et des confiscations; Octave, Antoine et Lépide avaient établi un impôt arbitraire sur les biens des quatorze cents femmes les plus riches de la ville, et ce fut pour protester contre cette mesure vexatoire qu'Hortensia prononça son discours, appuyée par un grand nombre de ses compagnes. C'était donc une femme qui parlait pour des femmes, et c'est aussi sur le terrain des droits féminins qu'elle semble avoir porté la discussion, autant que nous pouvons en juger à travers la traduction grecque que l'historien Appien nous a laissée de sa harangue. Ses argumens se ramènent à une idée essentielle : les femmes ne doivent pas être appelées à subir les conséquences des luttes civiles, parce qu'elles ne participent pas effectivement à ces luttes. « Si jamais nous n'avons déclaré l'un de vous ennemi public, détruit sa maison, soudoyé son armée, levé des soldats contre lui, contribué à l'exclure d'un commandement ou d'une charge, pourquoi aurions-nous part au châtiment, puisque nous n'en avons pas eu à la faute?... Pourquoi nous faire contribuer de nos biens, puisque nous ne sommes pour rien dans les combats, dans les magistratures, dans le commandement des armées, en un mot dans ce gouver-

nement pour lequel vous vous faites tant de mal réciproque? » Et Hortensia continue en démontrant que, même en temps de guerre, les femmes sont exemptes d'impôts; tout au plus admet-elle la nécessité de subvenir aux besoins de la patrie si la sécurité de l'empire était menacée par une attaque étrangère ; mais tel n'est pas le cas, et elle revendique pour son sexe le privilège de rester à l'abri des exigences tyranniques des triumvirs. Il y a dans toute cette argumentation beaucoup de rigueur et de force, — non sans quelque sécheresse peut-être, — et surtout une limitation très nette du débat. Hortensia ne conteste pas la légitimité du pouvoir des triumvirs; elle entre si peu dans la controverse politique qu'elle affecte presque de l'ignorer; elle se cantonne dans la défense des prérogatives féminines : abstention de la vie publique, et par suite, comme contre-partie nécessaire, exemption des charges financières que cette vie entraîne, voilà la formule qu'elle met en relief avec insistance, et qui lui était d'ailleurs imposée par les conditions de la cause. Elle réussit, nous disent les historiens, à obtenir au moins une notable atténuation des exigences fiscales : au lieu de quatorze cents femmes assujetties à l'impôt, il n'y en eut plus que quatre cents, et en même temps, le taux de l'impôt fut considérablement abaissé. L'histoire de l'éloquence féminine à Rome compte donc un beau triomphe, remporté dans une occasion dramatique, sur des juges tout-puissans et durs. Malheureusement, cette histoire n'est pas très riche en noms célèbres et en épisodes connus. Le plaidoyer devant les triumvirs fut une exception dans la carrière d'Hortensia, et Hortensia elle-même une exception parmi les femmes romaines. Il y eut d'autres avocates, mais trop peu nombreuses et trop peu glorieuses pour que nous puissions nous les représenter sous un jour concret et vivant : elles sont pour nous des noms, et rien de plus.

Avec la pratique de l'éloquence, ce qui attire surtout l'activité d'un Romain des classes dirigeantes, c'est la spéculation financière. Caton aussi bien que César, Brutus aussi bien que Cicéron, ont été des manieurs d'argent en même temps que des orateurs. Ce domaine n'était pas, lui non plus, fermé à l'initiative féminine. Maîtresse de gérer ses biens, la femme pouvait chercher à les augmenter par les mêmes moyens que les hommes : exploitation de vastes domaines agricoles, spéculation sur les terrains et les immeubles, prêt aux gens besogneux

(souvent à un taux outrageusement usuraire), participation aux grandes entreprises commerciales dans les provinces, aux sociétés formées pour la perception des impôts ou pour l'adjudication des travaux publics, tous les modes d'enrichissement dont usaient les patriciens et les chevaliers étaient aussi bien offerts à leurs femmes et à leurs filles. Tout au plus l'usage leur prescrivait-il dans certains cas (par exemple pour les fermes et entreprises des publicains) de se dissimuler derrière un prête-nom, mais ce subterfuge, qui ne trompait personne, ne leur apportait pas une gène réelle. En fait, les lettres de Cicéron et celles de Pline nous les montrent mêlées autant que les hommes, sans différence appréciable, à la vie financière de leur époque.

Quant aux autres occupations masculines, il n'est pas très aisé de savoir jusqu'à quel point elles y étaient associées. Les auteurs latins nous en parlent peu, et quand ils en parlent, c'est quelquefois pour se contredire. Ainsi Juvénal, dans sa sixième satire, dépeint les femmes comme possédées d'une fureur de rivaliser avec les hommes sur tous les champs d'action : les unes faisant de la gymnastique ou de l'escrime, les autres se lançant à corps perdu dans la chicane, d'autres se passionnant pour les nouvelles politiques, diplomatiques et militaires. Mais ailleurs, le même Juvénal déclare que ces femmes émancipées sont fort peu nombreuses : voilà qui infirme singulièrement les portraits satiriques qu'il a tracés avec tant de verve, et voilà aussi qui nous replonge dans l'incertitude. Une seule chose est sûre, c'est que nulle part nous n'apercevons d'interdictions formulées par la loi. A part les fonctions publiques, il n'y a pas de profession dont les hommes se soient réservé le monopole. Les femmes ont eu la faculté de les exercer toutes, faculté dont elles ont profité plus ou moins selon l'avantage qu'elles y trouvaient, mais dont, en théorie, rien ne les privait. A cet égard, la société romaine paraît à la fois en avance et en retard, sinon sur la nôtre, au moins sur celle de nos pères : en retard, puisqu'en fait les femmes cherchaient moins à pénétrer dans les professions masculines; en avance, parce que ces mêmes professions leur étaient plus librement accessibles. Elles avaient plus de droits, encore qu'elles en usassent moins.

V

Ce qui est vrai de l'activité professionnelle ou économique de la femme à Rome l'est peut-être encore davantage de son activité intellectuelle. Là non plus il n'y a point de fossé creusé entre les deux sexes, point de rempart protecteur derrière lequel l'égoïsme masculin puisse mettre à l'abri ce qu'il croit son bien exclusif. Aucune institution, — on pourrait même presque dire aucun préjugé, — ne tient les femmes à l'écart de ce qui constitue la vie de l'esprit.

L'éducation, notamment, ne met nulle différence entre elles et les hommes, du moins à partir du moment où il commence à y avoir « éducation » véritable et complète, formation de l'intelligence en même temps que du corps ou du caractère. Auparavant, dans les siècles primitifs, il est bien probable que l'enfance des garçons et des filles n'était pas remplie des mêmes occupations : ici, la lutte, l'équitation, les jeux violens, l'apprentissage de la guerre; là, les travaux manuels et la tenue de la maison. Mais dès que l'on songe à cultiver l'esprit, à donner quelques connaissances positives, l'instruction est conçue de la même manière pour les deux sexes. Dans les familles riches, les filles reçoivent comme les garçons, et souvent avec eux, les leçons d'un précepteur, — le plus communément un affranchi grec. Dans les classes moins fortunées, elles vont à la même école que leurs frères; elles ont le même maître, et le poète Martial nous dit qu'elles s'accordent fort bien avec leurs petits camarades dans la haine du commun tyran scolaire, *invisum pueris virginibusque caput.* Rien ne nous autorise à supposer qu'il y ait eu des écoles spécialement réservées aux jeunes filles : en tout cas, s'il y en avait eu, on y aurait enseigné la même chose que dans les autres, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, le calcul, la connaissance des auteurs grecs et latins, et, à propos de ces auteurs, un peu d'histoire, de géographie et de sciences. Cette fois, la Rome ancienne devance de beaucoup les sociétés actuelles : sans fracas, sans théorie ambitieuse, elle nous montre réalisé ce qui n'est encore que réclamé parmi nous par une minorité, la coéducation des sexes et l'identité des programmes.

Ceci s'applique à ce que nous nommerions aujourd'hui l'en-

seignement primaire et l'enseignement secondaire, à celui du *litterator* et à celui du *grammaticus*. On peut l'appliquer aussi à l'enseignement des beaux-arts. Il ne faut pas nous laisser abuser par les jugemens sévères arrachés à quelques moralistes par la vue des femmes instruites dans la danse et la musique. La question de sexe n'a rien à voir ici. Scipion Émilien, dans un de ses discours, s'indigne que les jeunes filles de famille noble aillent dans des écoles de danse, parmi des baladins, et y apprennent ce qu'il appelle « des arts malhonnêtes : » mais il en dit autant des jeunes gens, et sa description même prouve que, là comme chez le maître d'école, la communauté d'éducation était complète. Un siècle plus tard, Salluste reproche à Sempronia, la complice de Catilina, de savoir mieux danser qu'il ne sied à une honnête femme : mais, exactement à la même date, les adversaires du consul Murena lui adressaient une pareille accusation. L'enseignement de la « musique » (en prenant le mot au sens large, et en y comprenant à la fois le chant et la danse) était donc jugé de la même manière, qu'il s'agît de l'un ou de l'autre sexe : les uns le blâmaient, les autres le toléraient, mais ceux qui le blâmaient chez les filles ne le toléraient pas davantage chez les garçons. Du reste, ce fut bientôt le parti le moins sévère qui l'emporta. N'invoquons pas ici, comme le font beaucoup d'historiens des mœurs romaines, le témoignage d'Ovide : car l'éducation dont il trace dans l'*Art d'aimer* le programme charmant et frivole est destinée probablement à former des courtisanes plutôt que des femmes du monde. Mais des exemples moins équivoques, celui de Cornélie, la femme de Pompée, ceux de la fille de Stace et de la femme de Pline le Jeune, nous attestent que la culture artistique était reçue par les jeunes filles aussi complètement que par les jeunes gens.

En était-il de même pour la culture philosophique? Ici les conditions ne sont plus tout à fait semblables. A l'âge où l'esprit peut utilement être initié aux spéculations métaphysiques ou morales, les Romaines étaient presque toujours mariées : leur éducation proprement dite était finie, et les lectures qu'elles pouvaient faire variaient beaucoup, selon qu'elles étaient plus ou moins soumises à leurs époux, et aussi selon que ceux-ci étaient d'intelligence plus ou moins ouverte. Nous en connaissons un qui contrôla et restreignit jalousement les études de sa femme : c'est le père de Sénèque. Il ne lui permit, nous dit son

fils, que de prendre une légère teinture de la philosophie, et non de s'y plonger tout entière; et Sénèque le regrette fort. Voilà un exemple d'hostilité systématique contre l'émancipation intellectuelle de la femme. Mais c'est un exemple dont il ne faut pas exagérer la portée. D'abord Sénèque le Père semble bien avoir été un original, un isolé, un homme de tendances très « réactionnaires, » *majorum consuetudini deditus*, égaré dans son siècle. De plus, on nous dit qu'il n'a été aussi sévère pour sa femme que parce qu'il en voyait beaucoup autour de lui qui avaient suivi un régime tout contraire, et qui en abusaient : c'est donc que la tendance générale de l'époque allait en sens inverse de la sienne, et que la plupart des Romaines de bonne condition étaient au courant du mouvement philosophique. Il faut remarquer, enfin, que si cet obstiné partisan des vieilles mœurs ne voulait pas de la philosophie pour les femmes, il ne l'aimait pas davantage pour les hommes : il s'opposa de toutes ses forces à la vocation stoïcienne de son fils; les philosophes étaient à ses yeux des rêveurs téméraires et dangereux, contre lesquels on ne pouvait trop tenir en garde les esprits jeunes ou faibles. Qu'un tel homme ait été l'ennemi de la culture philosophique pour les femmes, cela s'explique, mais cela ne prouve rien pour l'ensemble de la société. D'autres, à coup sûr, partageaient ses répugnances, et tâchaient de les justifier par des argumens dont le compilateur Stobée nous a conservé le résumé. Mais d'autres encore, plus nombreux, les combattaient par de fortes raisons : entre eux, au premier rang, le bon Plutarque déclare qu'on ne peut donner à une femme trop de notions philosophiques et même scientifiques, que cela lui met dans l'esprit des goûts sérieux et des idées saines, la préservant ainsi d'aimer trop les plaisirs frivoles ou d'adhérer trop complaisamment aux pratiques superstitieuses. La philosophie sera pour elle un lest solide, dont elle a besoin autant et plus que l'homme, et qu'il y aurait à la fois injustice et imprudence à prétendre lui refuser.

C'est ainsi que, depuis les connaissances les plus rudimentaires jusqu'aux méditations les plus élevées, la formation intellectuelle des femmes de Rome a été de tout point semblable à celle des hommes. Le résultat s'en est fait sentir, et l'on ne peut douter qu'elles se soient associées dans une large mesure aux mouvemens d'idées de la société latine. Non pas que nous connaissions parmi elles beaucoup d'esprits créateurs : l'histoire lit-

téraire de Rome, — qui, il est vrai, ne nous a été que très imparfaitement conservée, — ne nous cite que deux ou trois femmes poètes, et pas une seule femme philosophe. Mais le progrès ne se fait pas seulement par les génies inventeurs : le public, le milieu, y a sa part aussi, et en ce sens les femmes ne s'en sont point tenues à l'écart. Elles s'intéressaient aux questions littéraires : Juvénal dit même qu'elles s'y intéressaient trop, et que leurs controverses pédantesques sur les beautés respectives d'Homère et de Virgile, leurs citations de vieux auteurs, leurs discussions grammaticales inspirées par le purisme le plus étroit, les rendaient insupportables. Mais un satirique est toujours suspect de quelque outrance; et puis cet excès d'érudition n'était-il pas la conséquence ou la rançon nécessaire d'un goût général pour les lectures sérieuses? D'ailleurs, à côté des types caricaturaux que nous dépeint le poète, nous en voyons d'autres, qui, plus réels, sont aussi plus sympathiques. Une femme comme Cornélie, capable d'apprécier les beaux vers et de discuter géométrie, bonne joueuse de lyre au surplus, mais soigneusement appliquée à ne pas faire parade de ses talens, n'a absolument rien d'un « bas bleu. » Ce que nous en dit Plutarque nous ferait volontiers songer à une M[me] de Sévigné ou de La Fayette, de même que les héroïnes de Juvénal ressemblent beaucoup à Philaminte. Il est probable que les deux genres de femmes lettrées existaient dans le monde de l'empire : les unes avec exagération, les autres avec une discrétion modeste, toutes avaient l'amour des lettres et des arts, et en servaient plus ou moins heureusement la cause.

Il en va de même pour la philosophie. Si aucune des femmes romaines n'a inventé ni même perfectionné de système, la plupart des écoles leur ont dû un concours empressé et souvent fort utile. Ici encore il y a lieu de distinguer entre le sain usage et l'abus fâcheux ou puéril. Quand, au temps d'Épictète, les belles dames se passionnent pour la *République* de Platon parce que l'abolition du mariage y est prêchée, et qu'elles y croient trouver la justification de leurs fantaisies sentimentales, — ou quand, à l'époque de Lucien, elles ont dans leur cortège des philosophes à gages, confondus avec la valetaille, chargés de veiller sur la chienne favorite de la maison, — il est trop clair que ni la philosophie ni les femmes ne tirent grand profit de modes comme celles-là. Mais ce ne sont, à

vrai dire, que des parodies du zèle philosophique : il existe ailleurs, sous sa vraie forme, réel, sincère, efficace. Voici, à la cour d'Auguste, l'impératrice Livie, qui se console de son deuil maternel en écoutant les exhortations du stoïcien Arée. Voici, un peu plus tard, la patricienne Marcia, qui reçoit de Sénèque le même office. Voici, auprès de Sénèque encore, sa jeune femme Pauline, qui l'assiste si courageusement dans son agonie et garde si pieusement sa mémoire. Voici, autour de Thrasea, un grand nombre d'auditrices fidèles qui recueillent ses nobles paroles. Comme on le voit, c'est surtout le stoïcisme qui paraît avoir compté parmi les femmes des sectatrices ferventes. Cette dure et haute doctrine avait de quoi les effrayer, mais elle avait aussi de quoi les fortifier : les meilleures d'entre elles l'ont senti, et c'est pourquoi elles sont venues lui demander, tout comme leurs époux ou leurs frères, le vivifiant réconfort de leur pensée et de leur volonté.

Sur ce point comme sur bien d'autres, les excellentes habitudes prises par la philosophie antique ont été adoptées, amplifiées même, par le christianisme. Tout le monde sait ce qu'il a fait pour les femmes, et ce n'est pas ici le lieu d'examiner la place qui leur a été donnée dans l'Église des IIIe et IVe siècles : en réalité, il y a là un ordre d'idées et de choses nouveau, qui se forme alors, et le peu que nous pourrions dire de cette société naissante déborderait hors du cadre de notre étude. La seule remarque que nous voulions présenter, c'est que le christianisme n'a pas conquis les femmes seulement par ses élémens affectifs et mystiques. A lire certains historiens, on dirait vraiment qu'elles ne sont allées vers lui que parce qu'elles étaient séduites et comme troublées dans leur sensibilité et dans leur imagination. C'est peut-être vrai pour d'autres sectes plus ou moins exotiques, qui sont venues à Rome en même temps que le christianisme, mais dont il s'est victorieusement distingué; c'est même vrai, si l'on veut, de certaines parties de la société chrétienne, mais non de toutes, non des meilleures et des plus actives. Celles-là ont compris, aimé, embrassé le dogme et la morale dans ce qu'ils avaient de plus robuste. Les pénitentes de saint Ambroise ne voient pas dans leur foi un prétexte à émotions, à rêveries ou à extases, mais bien une règle pour leur conduite et une réponse à leurs doutes. De même aussi les correspondantes de saint Jérôme, les Marcelle et les Paule, les

Blésille et les Eustochie, celles à qui il dédie ses opuscules d'exégèse ou de controverse, qu'il préfère à tout le reste du public parce qu'il les trouve plus attentives et plus curieuses que les hommes. « Je n'aurais pas besoin de parler aux femmes, dit-il quelque part, si les hommes me posaient des questions sur l'Écriture. » Les théologiens d'alors ont été pour les femmes, dans la plus noble et large acception du mot, des maîtres de pensée et de conscience. Par là ils ont repris, — avec un autre esprit, et avec un succès plus complet, — les efforts tentés deux siècles auparavant par des stoïciens comme Sénèque. En faisant ainsi appel et confiance à l'intelligence féminine, la religion nouvelle allait peut-être plus loin que la philosophie ancienne, mais elle marchait dans le même sens.

De tous les faits que nous avons rassemblés, que se dégage-t-il? Une conclusion systématique risquerait d'être fausse; elle offrirait un démenti à la complexité mouvante des réalités, que nous avons au contraire essayé de faire apercevoir. Tout au plus nous sera-t-il permis de rappeler les exemples que nous avons rencontrés du désaccord entre les lois et les mœurs, et du danger qu'il y aurait à juger des unes par les autres : quelquefois, par exemple pour l'administration des fortunes privées, le code édicte des prescriptions rigoureuses dont les femmes, en pratique, savent parfaitement s'affranchir; parfois au contraire, comme en ce qui touche à certaines professions, les femmes ont tous les droits, mais n'en usent pas. Nous pouvons remarquer aussi que, si les lois sont impuissantes à gèner le cours de l'évolution, les théories ne sont pas très nécessaires à l'accélérer : nous ne voyons pas que les Romaines se soient mal trouvées de ce qu'aucun penseur ou aucun publiciste n'avait solennellement proclamé leurs droits. La force des choses se moque des prohibitions et se passe des systèmes : et c'est ainsi que, chez un peuple qui ne se piquait nullement d'être féministe, les femmes ont eu autant de liberté, d'activité et d'influence, que dans les sociétés qui s'en targuent le plus.

René Pichon.

SUISSE ET SAVOIE

LA ZONE FRANCHE DE LA HAUTE-SAVOIE

Que dans un État centralisé comme la France il puisse aujourd'hui subsister, entre le Léman, le Rhône et les Alpes, un vaste territoire jouissant d'un régime spécial d'exterritorialité économique, sans parler d'autres franchises, tel qu'il semble bénéficier des privilèges de la nationalité sans en subir toutes les charges : qui le croirait ? C'est pourtant le cas de la « zone franche de la Haute-Savoie (1), » qui comprend les anciennes provinces du Chablais et du Faucigny, avec une fraction du Genevois, soit les arrondissemens actuels de Bonneville et Thonon avec la majeure portion de celui de Saint-Julien. Disons tout de suite que dans cette zone franche on doit distinguer deux parties, l'une très petite, dite zone sarde, qui résulte des traités de 1815, et l'autre, dite zone de 1860 ou zone d'annexion, créée par Napoléon III, bien autrement vaste et qui occupe les deux tiers du département de la Haute-Savoie. Ajoutons que, de cette zone économiquement franche, il faut d'autre part distinguer le territoire, encore plus spacieux, puisque du lac de Genève il s'étend jusqu'au midi des lacs d'Annecy et du Bourget, dont les traités de 1815 ont prononcé la neutralité militaire. Voilà d'étranges anomalies, de singulières restrictions apportées sur une terre française à la loi commune des Français. Comment s'expliquent-elles ? Quelles

(1) C'est aussi le cas de la zone franche du pays de Gex, voisine de celle qui nous occupe, mais bien moins importante par son étendue, et dont nous devrons ici, pour nous borner, laisser entièrement de côté l'étude.

sont, au point de vue économique, le seul ici qui ait une portée pratique, les raisons d'être de cette institution de la zone franche de la Haute-Savoie, quels sont ses avantages, ses inconvéniens, les motifs actuels qui militent pour ou contre sa suppression? C'est ce que nous voulons examiner, en prévision du renouvellement prochain de la convention franco-helvétique du 14 juin 1881 relative à cette zone franche. Question économique, question politique aussi : c'est l'aboutissement moderne de l'histoire de la Savoie, notamment dans ses rapports avec Genève et la Suisse, et c'est de cette histoire qu'il nous faut d'abord rappeler quelques traits.

I

Elle a voulu, cette histoire, qu'avant de faire l'Italie, les princes de Savoie, « ces portiers des Alpes, » eussent l'ambition de faire, non pas une France, mais du moins une « Bourgogne. » Pendant trois siècles ils s'agrandirent aux dépens de la France et de la Suisse : c'est Amédée V le Grand, qui acquiert la Bresse et le Bugey et qui, après avoir chassé les comtes de Genevois, prend pied, à titre de « vidomne » épiscopal, à Genève, où l'ont appelé les bourgeois en lutte avec leur évêque suzerain (1290) ; c'est Amédée VI, le « comte vert, » qui prend Gex, Vaud, le Valromey; c'est Amédée VIII, premier duc de Savoie, — celui-là même qui, retiré à Ripaille après son abdication, devait être pape sous le nom de Félix V, — qui s'annexe le Genevois, et, dans un règne glorieux, voit l'apogée de cette politique « bourguignonne » dont les rois de France, et leurs alliés les Suisses, allaient aux xve et xvie siècles ruiner l'édifice et ravir les dépouilles. En 1477, la Savoie perd le bas Valais, le pays de Vaud, le protectorat de Berne et Fribourg. En 1535, après vingt ans de luttes, Genève, révoltée et réformée, chasse son évêque, son vidomne, et, s'érigeant en république, rejette le joug de ces princes de Savoie qui, depuis plus d'un siècle, régnaient sur elle en maîtres, par les évêques leurs créatures, et par leurs partisans dans la bourgeoisie, les « Mamelus. » Ils verront dès lors paralysés par la France tous leurs efforts contre Genève, et leurs provinces du Nord souvent occupées et ravagées par les Suisses. En 1603, au traité de Saint-Julien, le duc Charles-Emmanuel devra reconnaître l'indépendance genevoise,

au lendemain de cette malheureuse tentative de l'Escalade, dont les Genevois célèbrent encore chaque année la mémoire, non sans quelque excès de chauvinisme. Dépouillée de ses possessions helvétiques, la Savoie perdra en même temps toutes ses possessions en France : au traité de Lyon, en 1601, elle cédera à Henri IV ce qui lui en restait en échange du marquisat de Saluces.

Voilà, en ce tournant de l'histoire, les portes du Nord fermées aux convoitises des princes savoyards. Celles du Midi s'ouvrent à eux, et leur politique, de bourguignonne devenue italienne, s'oriente dès lors vers la Lombardie et vers la péninsule dont ils réaliseront un jour à leur profit l'indépendance et l'unité. Séparée du Piémont par la nature avant de l'être par l'histoire, la Savoie, cette « marche » transalpine, n'est pour eux qu'une charge dans la paix, un risque dans la guerre. Comment assurer contre les Français la défense de cet *Usbergo di Savoia?* Pendant deux cents ans, tous les efforts des ducs de Savoie, et de leurs successeurs les rois de Sardaigne, convergeront pour demander, à l'encontre de la France, la neutralité militaire de la Savoie, à garantir par qui? par le corps helvétique. Dès 1611, la prétention est posée; elle l'est en 1690 et en 1703 à Berne, elle l'est à Utrecht et à Aix-la-Chapelle : toujours la France s'y oppose. — Durant ce même temps, Genève qui, depuis sa rupture avec la Savoie, étroitement enserrée, enclavée entre ses puissans voisins, manquant de terre et d'air, étouffe; Genève, qui s'est volontairement séparée de son « grenier » savoyard, et que les princes de Savoie peuvent affamer, qu'ils affament parfois, par la simple interdiction de sortie de leurs denrées alimentaires; Genève, qui aspirerait à se constituer dans la Savoie du Nord la banlieue agricole qui lui manque, s'efforce au moins d'obtenir la liberté du commerce avec la Savoie, cette liberté qui est nécessaire à sa vie économique, et que sanctionnent, assez vaguement d'ailleurs, les traités de 1530, de 1564, de 1603 et de 1754.

Avec la Révolution, voici pour un temps Genève et la Savoie réunies sous l'égide française et rendues à leur communauté d'intérêts. Envahie par Montesquiou, la Savoie se donne à la France en 1792; elle subira les confiscations et les proscriptions, elle s'associera avec un enthousiasme vraiment national aux guerres et aux gloires napoléoniennes : de ce jour, elle sera de

cœur française. Genève, de son côté, est annexée en 1798; la Savoie du Nord, à laquelle est jointe le pays de Gex, forme avec Genève pour capitale le département du Léman. Pour la première fois depuis près de trois siècles, Genève est politiquement unie à la Savoie, union qui va être à nouveau brisée à la chute de l'Empire, lorsque Genève, ayant repris sa liberté et s'étant réunie à la Confédération helvétique, la Savoie est restituée au roi de Sardaigne, pour partie en 1814, et en totalité en 1815. Tous les vieux différends entre Genève et la Savoie se font jour alors au Congrès de Vienne. La Sardaigne présente avec succès cette fois à l'Europe sa vieille demande de neutralisation de la Savoie. Genève, par la bouche de l'habile Pictet de Rochemont, découvre ses ambitions sur la Savoie du Nord et demande de ce côté un agrandissement de territoire avec de bonnes frontières, des limites stratégiques, le Fier ou les Usses : prétention écartée de prime abord par le Congrès, qui rejettera même la demande de Pictet de Rochemont tendant à obtenir de la Sardaigne l'engagement qu'aucune partie de la Savoie septentrionale ne serait jamais cédée à d'autres qu'à la Suisse. Genève demande et obtient la libre sortie des denrées du duché de Savoie destinées à sa consommation. Elle obtient, moyennant le prix de cent mille livres, le reculement de la ligne des douanes sardes à une petite distance de la frontière politique, c'est-à-dire la réserve d'une zone franche de minime étendue en bordure de sa frontière méridionale : voilà la « zone sarde » constituée. Elle obtient enfin la cession par la Sardaigne de douze communes destinées à arrondir son territoire et à désenclaver certaines de ses possessions, ceci comme contre-partie de la neutralité qui est conférée à la Savoie. Par l'article 92 de l'acte final du Congrès et l'article 7 du traité de Turin du 16 mars 1816, le privilège de la neutralité helvétique est en effet accordé à la Savoie septentrionale au nord d'Ugine, Faverges et Lescheraines, et de là au lac du Bourget jusqu'au Rhône : « En conséquence, toutes les fois que les puissances voisines de la Suisse se trouveront en état d'hostilité ouverte ou imminente, les troupes de S. M. le roi de Sardaigne qui pourraient se trouver dans ces provinces, se retireront, et pourront à cet effet passer par le Valais, si cela devient nécessaire; aucunes autres troupes armées d'aucune autre puissance ne pourront traverser ni stationner dans les provinces et territoires susdits, sauf celles que

la Confédération suisse jugerait à propos d'y placer... » C'est une situation étrange et sans précédent, fort mal définie au surplus, qui est faite alors à la Savoie septentrionale. La Confédération n'y est investie d'aucun droit territorial, mais de la seule faculté d'y faire respecter par ses troupes, en cas de guerre, une neutralité qui est décrétée, non pas à sa demande, mais à la demande (si souvent réitérée depuis deux siècles) de la Maison de Savoie, non pas comme une faveur, mais comme une charge dont elle reçoit d'ailleurs le prix. Cette charge, cette fonction de « concierge » comme on l'a bourgeoisement appelée, la Suisse y a vu depuis lors un privilège qui lui aurait été concédé dans son intérêt propre, comme un renforcement de la neutralité helvétique : c'est ainsi qu'en 1860 elle s'en fera un argument pour soutenir ses revendications sur la Savoie du Nord, et qu'elle s'efforcera ultérieurement de maintenir ouverte une question à laquelle l'annexion de 1860 ne pourra qu'enlever toute portée sérieuse. Que restera-t-il en effet pratiquement de la neutralité savoyarde, instituée contre la France en faveur de la Sardaigne, du jour où la Sardaigne cédera la Savoie à la France? Si la lettre des traités de 1815 est restée, je veux dire si cette lettre a été respectée par le traité d'annexion de 1860, l'esprit qui la vivifiait sur ce point s'est éteint. La question de la neutralité de la Savoie du Nord, si elle reste « actuelle » pour une partie de l'opinion suisse, n'a guère plus à nos yeux qu'un intérêt théorique. Il n'en est pas de même de la question des rapports économiques entre Genève et la Savoie; celle-ci va passer au premier plan avec l'annexion de la Savoie à la France.

II

Redevenue sarde à la chute de Napoléon, la Savoie, sous le *buon governo*, sous ce régime de police militaire plus ridicule que tyrannique, plus pesant que blessant, et dont le pire vice est d'être Piémontais, c'est-à-dire étranger, la Savoie, conquérante autrefois du Piémont et maintenant sa vassale, ne fut point heureuse. « Pauvre Savoie, sire, comme cet antique héritage est traité! » s'écriait Joseph de Maistre. Elle est traitée en terre sujette, exploitée comme une colonie : ses intérêts sont négligés, le plus clair de ses revenus s'en va en tribut au delà des Alpes,

ses habitans sont écartés des emplois, son administration est d'une négligence proverbiale : *affari interni affari eterni*, dit-on. De là une désaffection marquée pour l'autorité de Turin, notamment chez les libéraux, un détachement qui ne fait que s'accroître avec les deux guerres malheureuses de 1848 et 1849 où la Savoie, tout en donnant largement le sang de ses fils pour une cause qui n'est pas la sienne, sait qu'elle a tout à perdre et rien à gagner. Elle n'est pas et ne peut pas être italienne, elle comprend que plus le Piémont s'agrandira, plus elle sera déchue et sacrifiée, elle ne veut pas devenir, selon un mot prêté à Cavour, l' « Irlande de l'Italie. » Sans doute le statut de 1848 et la politique anticléricale de Cavour rallient bientôt au gouvernement les libéraux, les démocrates, les amis de la France républicaine devenus les adversaires de la France impériale; mais ce sont alors les conservateurs qui, sans renier leur loyalisme au prince, de « Piémontais » qu'ils étaient, deviennent « Français, » tandis que la masse garde au cœur son affection pour la grande nation dont la rapprochent la langue, les intérêts, et tant de glorieux souvenirs! Tout le monde pressent qu'une nouvelle campagne sur le Pô décidera du sort de la Savoie, et l'angoisse est à son comble quand éclate la guerre de 1859 où la brigade de Savoie va faire encore une fois brillamment son devoir. La Savoie se survivra-t-elle? Se réveillera-t-elle Française? Subira-t-elle l'humiliation d'un démembrement franco-helvétique?

On sait comment à Plombières, en juillet 1858, Cavour s'était assuré de l'aide de l'Empereur dans une guerre italienne d'où le Piémont sortirait agrandi de la vallée du Pô, de la Romagne et des légations; en échange, le roi Victor-Emmanuel sacrifierait « l'enfant et le berceau : » il donnerait à l'Empereur la Savoie, il donnait de suite au prince Napoléon la main de la jeune princesse Clotilde. L'Empereur, un an après, s'étant à Villafranca retiré du jeu, alors que le but à atteindre n'était qu'à demi atteint, et paraissant dès lors s'opposer aux progrès du Piémont dans l'Italie centrale, dut laisser pour un temps sommeiller la question savoyarde. Il la reprit en douceur dans l'automne de 1859, puis avec fermeté au début de janvier 1860, après qu'il se fut décidé, devant le progrès des révolutions italiennes, à rendre la main à la monarchie sarde en Italie. Le 12 mars, il y a accord secret, notifié le lendemain aux puis-

sances; enfin le 24 mars, le traité officiel de cession, ce « bon contrat de droit monarchique, » comme disait alors M. Forcade dans la *Revue des Deux Mondes*, est signé et publié : la Savoie et Nice sont « réunies » à la France; cette « réunion » sera effectuée sans nulle contrainte de la volonté des populations, les gouvernemens devant se concerter sur les moyens de constater la manifestation de cette volonté. Après trois siècles et demi d'épreuves, l'histoire atteignait donc son but, et en même temps que la Maison de Savoie devenait la dynastie d'Italie, la Savoie, rendue par ses princes à sa destinée, devenait française pour toujours : jamais Savoie comme a dit le marquis Costa, ne repassera les Alpes!

Ce sont là des faits connus de tous. Il y en a d'autres moins connus, mal connus encore aujourd'hui, et sur lesquels il faut insister, car on y démêle l'origine de l'établissement, par l'initiative impériale, de la zone franche de 1860. Ce qu'on sait peu, ce qu'on s'explique moins encore, c'est que, bien avant le jour de l'annexion, l'Empereur se soit disposé à céder à la Suisse la Savoie du Nord, le territoire même de la zone franche actuelle. Ses intentions étaient sans doute fixées depuis longtemps lorsqu'il déclara verbalement au ministre de Suisse à Paris, Kern, le 31 janvier 1860, que, « si l'annexion devait avoir lieu, il se ferait un plaisir, par sympathie pour la Suisse à laquelle il portait un intérêt tout particulier, de lui abandonner, comme son propre territoire et comme une partie de la Confédération helvétique, les provinces de Chablais et de Faucigny. » Les 6 et 7 février, des déclarations analogues furent faites à Berne et à Genève; Turin et Londres furent mis au courant (1). Pourquoi cette libéralité gracieuse? Pourquoi l'Empereur se préparait-il à offrir à la Suisse cette part du gâteau de Savoie, et à créer de son plein gré au Sud du Léman un nouveau Tessin? On a imaginé bien des raisons, et pas une bonne. Sans doute, dès l'automne de 1859, saisissant l'occasion de faire valoir ses prétentions sur la Savoie septentrionale, la Suisse avait d'avance et officieusement protesté contre une annexion éventuelle de la Savoie à la France : Genève serait écrasée par la ligne des douanes françaises; la défense militaire de la Confédération deviendrait impossible; la neutralité de la Savoie du

(1) Kern, *Souvenirs politiques*, Paris, 1887, p. 186. — Cf. L. Thouvenel, *Le Secret de l'Empereur*, Paris, 1889, I, p. 29.

Nord, dont elle est garante, ne serait plus qu'un vain mot... En « bon chien de garde, » disait encore M. Forcade, elle « entend partager le déjeuner (1). » Mais en janvier 1860, la vraie campagne de la presse et de la diplomatie helvétique, qui sera très violente, et qui, chose curieuse, sera l'une des causes du revirement de l'Empereur dans l'affaire de la cession, n'était pas activement commencée. Il en était de même, à ce même moment, de la campagne séparatiste qu'allait mener dans la Savoie du Nord un groupe de démocrates helvétisans; cette campagne, qui sera largement propagée, alimentée par la Suisse, et qui aboutira à une pétition plus ou moins sincère, revêtue de 12000 signatures, en faveur d'une réunion à la Confédération, ne commença réellement qu'à la fin de janvier (réunion de Boëge, 28 janvier); elle n'a donc pu influer sur le projet, alors déclaré, de l'Empereur. Ce n'est pas non plus, quoi qu'on ait dit, aux instances de Cavour que céda Napoléon. Serait-ce à son propre sentiment d'amitié pour la Suisse, de gratitude à l'égard de la Confédération dont il avait été le citoyen, qu'il avait servie comme capitaine d'artillerie et qui, après l'affaire de Strasbourg, avait donné asile au proscrit, malgré les menaces de Louis-Philippe? Certaines paroles de l'Empereur pourraient le faire croire. Mais, en vérité, la reconnaissance personnelle a-t-elle un tel pouvoir en politique, et peut-on bien croire qu'il ait voulu payer ses dettes privées, au prix d'une trahison des intérêts français, avec des lambeaux d'un pays qui se donnait alors à la France? Peut-être vaudrait-il mieux voir dans le geste de l'Empereur un effet de certaines appréhensions qu'il aurait conçues sur l'accueil que les puissances, l'Angleterre surtout, feraient à l'annexion savoyarde, un contre-coup tardif du coup de barre de Villafranca et des fluctuations qui s'ensuivirent dans sa politique.

Toujours est-il qu'il ne se passa pas longtemps avant que l'Empereur, par un brusque et nouveau coup de barre, ne revînt avec quelque embarras, non pas à la vérité sur des « promesses » qu'il n'avait pas faites, du moins sur des « espérances » qu'il avait autorisées : il abandonne son plan de largesses territoriales à la Suisse et, par une compensation bénévole, décide de créer une zone franche sur ce même territoire qui avait été

(1) Voyez la *Revue* du 14 février 1860.

sur le point de devenir suisse et qui devait devenir et rester français. La création de la zone apparaît ainsi comme la conséquence indirecte d'une manœuvre imprudente de l'Empereur, d'une faute politique qu'il a voulu réparer, quand il en était temps encore, par un adroit subterfuge. Le 1er mars, à l'ouverture du Parlement, l'Empereur, en annonçant l'annexion savoyarde, s'abstient de toute allusion à l'idée du partage. Le 13 mars, Thouvenel fait savoir officiellement à Berne, comme il en a déjà avisé Kern à Paris, que la Savoie ne sera pas démembrée contre son gré, autrement dit qu'elle sera française tout entière (1). — Pourquoi, dirons-nous ici encore, ce soudain, — et heureux, — revirement? L'Empereur y fut porté d'abord par l'attitude agressive du gouvernement helvétique qui, poussé par l'Angleterre, cherchait à provoquer contre la France une intervention diplomatique des puissances. D'autre part, en France, l'opinion publique réclamait, en compensation des charges de la guerre, non pas un demi-succès, mais un succès plein, et n'aurait pas admis que, pouvant avoir la Savoie entière, il se fût contenté d'une moitié de Savoie. Enfin, et surtout, un fort mouvement s'était dessiné en Savoie contre l'éventualité d'un démembrement. Dès le milieu de février, une déclaration, partie de Chambéry, « repoussant comme un crime de lèse-patrie toute idée de morcellement ou de division de l'antique unité savoisienne, » se couvre de signatures, et sous l'impulsion des conservateurs unis aux libéraux modérés, toutes les classes, toutes les provinces, même la Savoie du Nord, s'unissent dans une protestation angoissée contre un nouveau partage de la Pologne. En même temps, l'idée de la zone franche, lancée dès janvier, a fait son chemin; on apprend de source officieuse que l'Empereur est disposé à accorder la zone à la Savoie du Nord, ce qui ne peut qu'y favoriser le mouvement « français. » Les 8 et 10 mars, les conseils provinciaux de Chambéry et d'Annecy, représentans autorisés de la nation, signent des adresses officielles de protestation contre le démembrement. Une députation de 40 notables savoyards, présidée par le comte Greyffié de Bellecombe, va présenter ces adresses et pétitions à l'Empereur qui, dans l'audience solennelle du 21 mars, leur confirme l'assurance qu'il « ne contraindra pas au profit d'autrui le vœu des

(1) *Documens diplomatiques de 1860*, p. 43.

populations, » et ajoute que, « quant aux intérêts politiques et commerciaux qui lient à la Suisse certaines portions de la Savoie, il sera facile de les satisfaire par des arrangemens particuliers (1) : » c'est la promesse de la zone franche, dont le *Moniteur* du 7 avril sanctionnera l'annonce. Il faut ici reconnaître à la Savoie l'honneur d'avoir, dans des circonstances difficiles, préservé son intégrité nationale, par un beau mouvement patriotique, du danger d'une mutilation sacrilège, et empêché ce crime politique, cette « division de l'indivisible, » comme disait déjà Joseph de Maistre en 1814.

L'idée première de la zone franche n'émanait pas de l'Empereur ; déjà en 1849 elle avait été agitée dans la Savoie du Nord et portée au Parlement de Turin. Ce qui est certain, c'est que l'Empereur s'empressa de l'adopter comme un moyen de faciliter son changement de front, tant vis-à-vis de la Suisse que de la Savoie. Un plébiscite doit avoir lieu en Savoie sur la question de la réunion à la France ; une quasi-unanimité y est désirable : la concession de la zone ralliera les votes de cette Savoie du Nord où pendant six semaines une agitation, en partie factice d'ailleurs, était menée en faveur d'une réunion à la Suisse. Ce don de joyeux avènement n'était peut-être pas indispensable, car les helvétisans du Chablais et du Faucigny eussent été loin de se retrouver au vote aussi nombreux qu'ils paraissaient l'être sur les listes de la pétition suisse, et le plébiscite eût en tout cas réuni une énorme majorité de votes « français. » Mais, d'autre part, il y a la Suisse, dont l'Empereur a imprudemment « autorisé les espérances; » il y a Genève, dont les revendications économiques lui sont connues. Bien plus qu'à l'avantage des « zoniens, » dont l'Empereur paraît avoir peu de souci puisqu'un mois auparavant il était prêt à les faire suisses, la zone est faite au bénéfice de Genève. Bien que froissé des agissemens helvétiques, il veut pallier les mauvais effets de sa volte-face : en avril, il fera offrir, sans succès d'ailleurs, à la Suisse la cession de quelques communes au bord du Léman ; dans le même esprit de bonne volonté, il décide la zone, fiche de consolation allouée à Genève et aux intérêts genevois ; et si la Confédération refuse alors, comme elle refusera pendant vingt ans, de reconnaître officiellement cette zone de 1860,

(1) *Moniteur* du 21 mars 1860.

n'est-ce pas qu'elle se refuse à reconnaître, en prenant acte d'une compensation, l'échec de ses prétentions territoriales sur la Savoie du Nord ?

Quoi qu'il en soit, l'affaire de l'annexion se résout dès lors vite et bien. La Savoie du Nord reçoit avec empressement l'assurance officielle que le vote « oui et zone » sera « déclaré valable et considéré comme affirmatif. » Dans toute la Savoie, l'influence des modérés de droite et de gauche réalise l'union des partis en faveur de la France. Le parti sarde disparaît comme par enchantement après la publication du traité d'annexion, non sans laisser un bel et digne adieu au Roi : « Nous sommes, sire, les aînés de vos sujets, et votre plus haut titre de noblesse est fait de notre nom... » Quel loyalisme au souverain pouvait prévaloir contre l'abandon, par ce souverain, du berceau de sa maison ? Les conservateurs, fidèles au prince, ont perdu leur prince ; les démocrates, fidèles à Cavour, sont joués par Cavour ; la Savoie ne peut plus appartenir à l'Italie ; que sera-t-elle, sinon française ? Le plébiscite du 22 avril est moins un vote qu'une fête. Sur 130 839 votans, il y a 130 533 *oui ;* les *non* ne sont que 235 ; la Savoie du Nord, où le parti suisse voit son effondrement, donne, sur 47 474 votans, 47 076 *oui et zone.* L'unanimité ne peut être plus complète, plus frappante aux yeux de l'étranger. Le Cabinet de Londres, qui a poussé la Suisse à la lutte et protesté lui-même aigrement à Paris, abandonne son opposition ; la Suisse voit échouer toute sa campagne diplomatique, et après s'être donné « l'émotion d'une petite agitation militaire, » isolée et impuissante, elle laisse tomber ses protestations, sans toutefois se résoudre à considérer comme close la « question de Savoie. » Le traité d'annexion, ratifié le 29 mai par le Parlement de Turin, est promulgué à Paris par le sénatus-consulte du 12 juin, en exécution duquel un décret, rendu le même jour, crée officiellement la zone.

III

Voilà donc constituée la zone franche de la Haute-Savoie. Bornée au Nord par le Léman, la frontière genevoise et le Rhône, elle l'est au Midi par la rivière des Usses et la ligne de partage qui sépare le bassin de l'Arve des bassins du Fier et de l'Arly. Sa population actuelle est d'environ 171 000 habitans,

sur une population départementale de 255 737 habitans, et sa superficie d'environ 3 112 kilomètres carrés, sur une superficie départementale de 4 445 kilomètres carrés : la zone franche, comprenant à la fois la petite zone sarde de 1815 et la zone dite d'annexion de 1860, représente donc à peu près 70 p. 100 du département de la Haute-Savoie.

Sa caractéristique est d'être en dehors de la ligne des douanes françaises : elle est « ex-douane. » Donc, sa porte d'accès est grande ouverte de toutes parts; tout entre chez elle librement et sans contrôle : elle vit (chose inouïe en Europe) sous le régime du libre-échange absolu. Autre corollaire de l'exterritorialité douanière : c'est l'exonération d'un certain nombre de taxes intérieures (droits sur les bières, les sucres, les huiles autres que minérales, droits de garantie des métaux précieux, diverses licences de fabricans), la minoration de quelques autres (droits sur le sel, sur les cartes à jouer), à quoi il faut ajouter de grosses réductions dans les prix de vente des produits de régie (poudres, tabac, allumettes). Les « zoniens » échappent ainsi à un tiers environ des charges fiscales payées par les autres Français. Grâce à l' « entrée libre » d'une part, et de l'autre aux adoucissemens fiscaux, ils ont bon nombre de denrées de consommation à des prix un peu inférieurs aux prix de France : ils ont la vie moins chère.

La zone est, disions-nous, hors la loi douanière. Ses importations en France seront donc taxées par la douane française? Ainsi le voudrait, en bonne logique, l'application stricte du principe des zones franches, territoires « réputés étrangers, » ouverts sur l'extérieur et fermés sur l'intérieur. Cette conséquence rigoureuse, le gouvernement impérial s'efforça d'en adoucir la sévérité lorsqu'il organisa le régime zonien par arrêté du 25 juillet 1860 (1) : il entr'ouvrit légèrement à la zone la porte d'entrée en France, en lui donnant le droit d'importer en franchise un petit nombre de ses produits (5 en tout), en quantités limitées et à des conditions déterminées. De fait, il pouvait

(1) Cet arrêté a été pris en exécution du décret du 12 juin 1860 et du sénatus-consulte du même jour, qui avaient prescrit que le régime de la zone serait organisé *avant le 1er janvier 1861*. Le droit réglementaire ainsi conféré au ministre des Finances a donc été épuisé à cette date du 1er janvier 1861, et juridiquement on peut douter de la légalité de toutes les décisions ministérielles, de tous les arrêtés qui sont intervenus depuis lors pour élargir les privilèges zoniens : des décrets auraient été nécessaires. — On peut d'autant plus regretter que les ministres des

être alors équitable de compenser dans une petite mesure aux zoniens de la Haute-Savoie, comme on le faisait depuis longtemps aux zoniens du pays de Gex, ce qu'il y avait d'excessif dans ce régime d'exterritorialité appliqué à des Français. Mais ce privilège limité, cette modique franchise d'importation, on ne tarda pas à l'élargir, à l'étendre démesurément : c'est ce qu'on commença de faire dès 1863; c'est ce qu'on fit surtout en 1892-93, à l'occasion de la guerre commerciale franco-suisse dont la zone devait avoir particulièrement à souffrir; c'est ce qu'on faisait hier encore et ce qu'on fera peut-être demain, car quand on est entré dans la voie du privilège, on ne s'arrête plus que malaisément. Entre-bâillée seulement en 1860, la porte française est maintenant plus qu'à moitié ouverte à la zone, concession d'autant plus appréciable que depuis 1860 la France, devenue protectionniste, a singulièrement haussé ses murailles douanières : la zone n'est plus une zone « franche, » mais une zone « privilégiée, » et de faveur en faveur, les zoniens en sont arrivés à cumuler, avec tous les avantages que leur assure en tant que consommateurs leur régime de libre-échange, une bonne partie de ceux qu'assure le protectionnisme à la production française.

C'est le cas des agriculteurs de la zone, c'est-à-dire de la majorité des zoniens. Depuis 1893, qu'ils soient Français ou Suisses, ils ont la franchise d'importation en France pour tous les produits de la terre ou à peu près, tantôt sans limitation de quantité, tantôt dans la limite des crédits annuellement et d'ailleurs très libéralement fixés par le ministre des Finances. Ils ne paient rien des charges douanières françaises, et ils n'en ont pas moins le droit de vendre leur blé, par exemple, dans l'intérieur de la France, sous la protection de la douane française et aux prix de faveur que vaut cette protection à l'agriculture nationale, et l'on conçoit que ce privilège, modique au début quand les droits sur les blés étaient modiques, soit devenu des plus précieux depuis que ces droits se sont haussés à 7 francs. Sans doute cela ne va pas sans contrôle ni formalités : déclarations fondamen-

Finances aient procédé vis-à-vis de la zone par voie d'arrêtés et de décisions, qu'il est de notoriété publique que des influences politiques sont, depuis une vingtaine d'années surtout, constamment en instance auprès des autorités pour l'obtention de faveurs nouvelles aux zoniens; les ministres successifs eussent été moins désarmés si, pour les satisfaire, il eût fallu la signature de M. le Président de la République.

tales et extraits-permis, marque métallique pour le bétail bovin, certificats d'origine à délivrer par les maires pour les produits secondaires, surveillance permanente par le service des douanes. La porte s'ouvre, mais non sans délai, examen, discussion; on ne peut faire un pas sans ses papiers. Et quelque stricte et gênante que soit cette réglementation, quelque forte que soit la pénalité qui menace le fraudeur, la fraude, nourrie par le privilège, a pris racine dans la zone et autour de la zone, elle y prospère et elle y règne. Il y a de la fraude sur toutes les frontières, mais ici mille fois plus qu'ailleurs parce que le privilège zonien lui procure mille fois plus de facilités et plus de tentations. Modérée au début, elle a grandi avec les faveurs faites à la zone, et si depuis une dizaine d'années, devant la protestation publique, on a réussi à la réduire, elle reste encore considérable. Fraude « légale, » d'abord, si l'on peut dire, j'entends fraude tolérée par les règlemens : celle, par exemple, qui se pratiquait naguère sur les farines, ou celle qui résulte de ce que les agriculteurs zoniens sont admis à importer en franchise en France une moyenne de 100000 quintaux de blé, après avoir fait venir pour leurs besoins des blés étrangers, alors qu'on sait que la zone ne produit bon an mal an qu'à peine ce qui lui est nécessaire pour sa consommation. Puis fraude condamnable, et trop rarement condamnée : fausses déclarations, trafic des permis de franchise, certificats d'origine signés par complaisance ou en blanc, vulgaire contrebande enfin, mais contrebande profitable et exorbitante, sollicitée par le bas prix en zone des denrées coloniales et des produits de régie. Tangente extérieurement au cordon de douanes, la zone libre-échangiste est un vaste et commode entrepôt de fraude. Et plus que les agriculteurs, dont les franchises d'importation sont achetées par bien des entraves administratives, les vrais bénéficiaires du régime zonien sont les fraudeurs. La fraude est l'industrie nationale de la zone.

C'est aussi la seule qui prospère, car l'industrie zonienne n'a pas réussi, — pas encore réussi, — à obtenir les mêmes privilèges que l'agriculture. Plus soucieux, faut-il croire, de la protection industrielle que de la protection agricole du territoire, moins sollicités sans doute par les rares manufacturiers de la zone que par la masse des agriculteurs zoniens, les pouvoirs publics ne se sont guère prêtés à favoriser la concurrence que

pourrait faire aux fabricans de l'intérieur le développement industriel d'un territoire exonéré par la loi d'un certain nombre des charges nationales. Ce souci de l'équilibre économique explique que l'arrêté ministériel du 31 mai 1863 n'ait accordé qu'à une quarantaine d'articles manufacturés la faveur de l'importation en franchise, dans la limite des crédits annuels; encore faut-il que les propriétaires des manufactures soient français, qu'ils se soumettent à un « exercice » permanent, que leurs matières premières soient françaises ou francisées par le paiement des droits. De plus, aucun établissement créé postérieurement au 1er janvier 1863 (limite reportée au 1er janvier 1883 par arrêté du 1er avril 1863), n'est admis à bénéficier des crédits de franchise, ce qui s'explique par le fait qu'en accordant ces crédits le gouvernement n'a voulu que respecter des droits acquis et non pas en créer de nouveaux (1). On voit la gravité de cette réserve : aucune usine nouvelle ne peut se créer en zone, puisque le marché français comme les marchés étrangers lui seraient fermés; les anciennes ne pourront que végéter, beaucoup d'ailleurs ont disparu déjà : c'est la condamnation de la zone à la stagnation, à la paralysie industrielle. Voilà le prix du privilège, le lourd sacrifice qu'elle a dû faire pour payer à la France ses prérogatives de neutralité douanière, ses avantages fiscaux, ses franchises d'importation agricole. N'a-t-elle pas acheté un peu cher ses faveurs? Et reçoit-elle du moins une compensation du côté de la Suisse?

IV

Nous avons dit quels ont été les efforts faits par Genève, du jour où elle eut séparé son histoire de celle de la Savoie, pour s'assurer, à défaut d'un agrandissement territorial toujours recherché sur la Savoie du Nord, du moins la liberté de commerce avec le duché voisin; nous avons vu comment le roi de Sardaigne, en 1815-1816, en lui garantissant à nouveau la libre

(1) Tout récemment, la franchise d'importation a été accordée aux produits zoniens suivans : fonte, ferro-manganèse, ferro-silicium, ferro-chrome, carbure de calcium, à condition que les matières premières, l'outillage et les combustibles soient originaires de la zone française ou francisés par le paiement des droits. Les industries seront « exercées. » — Cette franchise spéciale semble devoir profiter à tout établissement créé ou à créer en zone. (Voir Tarif des douanes de 1910, p. 71 et 84.)

sortie des denrées savoyardes nécessaires à sa consommation, se résigna à constituer le long de la frontière genevoise une petite zone franche, dite zone sarde, concession qui lui coûta beaucoup, et dont il chercha tout de suite à pallier les dangers par une réglementation très sévère. Genève, pas plus que la Confédération où elle venait d'entrer, n'avait alors de douanes à sa frontière : c'est ce qui explique que le roi de Sardaigne ait négligé de faire inscrire dans les traités la contre-partie logique de l'entente, c'est-à-dire la libre entrée des produits savoyards en Suisse. Or il arriva que de cette réciprocité que semblait garantir l'esprit, sinon la lettre, des accords, la Confédération ne tint nul compte quand elle imposa dès 1816 au canton de Genève comme aux autres cantons de légers droits de péage, puis surtout lorsqu'elle établit en 1849-1851 des taxes de douanes dont les tarifs ne firent depuis lors que s'aggraver. Les importations savoyardes, les produits de la zone sarde se virent frapper comme les autres à l'entrée à Genève, à l'exception d'un très petit nombre de denrées pour lesquelles la Sardaigne obtint en 1851 un traitement de faveur : de là toutes les difficultés commerciales actuellement pendantes entre la Savoie et la Suisse, entre la zone et Genève.

Elles ne firent que s'accroître, ces difficultés, le jour où l'Empereur Napoléon prit l'initiative de créer, à côté et en plus de la petite zone sarde, la zone dite d'annexion, près de vingt fois plus importante en superficie. Ce n'était pas seulement une facilité nouvelle donnée à Genève pour s'approvisionner dans la Savoie septentrionale, c'était encore un débouché important ouvert à l'industrie et au commerce helvétiques. Si considérable qu'elle fût, la libéralité gratuite que consentait l'Empereur n'eut pas alors le don d'être appréciée par la Suisse, qu'il avait trop vivement blessée dans l'affaire de la cession, et qui, de la zone, avait espéré obtenir non seulement le domaine *utile*, mais le domaine *direct*, comme disent les jurisconsultes (1); il ne put réclamer aucune réciprocité, aucun avantage au profit des zoniens qu'il laissa désarmés devant les rigueurs des douanes suisses. Pendant vingt ans, la Confédé-

(1) L'expression est de M. Léonce Duparc, avocat à Annecy, dont les deux brochures sur la *Question de la zone franche* (Annecy, Hérisson et Cie, 1902 et 1903), singulièrement riches en faits et en déductions, sont bien intéressantes même pour ceux-là qui n'oseraient en accepter toutes les thèses.

ration s'obstina à « ignorer » la zone, malgré les protestations qui d'année en année s'élevaient en Savoie; et ce n'est qu'en 1881 que le gouvernement français parvint à s'entendre avec la Suisse au sujet de la zone, dans des conditions que nous ne dirons pas satisfaisantes, mais un peu moins défavorables.

La Convention du 14 juin 1881, conclue pour vingt ans à dater du 1er janvier 1883, — elle est donc toute proche de son terme, — a donné certaines satisfactions aux intérêts de la zone, sous la forme de franchises d'entrée en Suisse (10 000 hectolitres de vins) ou dans le canton de Genève (6 articles), ou de réduction de droits (2 articles), ou d'exemptions très strictement limitées pour l'entrée à Genève des approvisionnemens de marché (1). On admettait en somme en franchise ou à tarifs réduits à Genève un petit nombre de produits zoniens, ceux dont Genève a besoin pour sa consommation : pour tout le reste, le tarif ordinaire demeurait applicable. Et ce « reste » était considérable. En 1892, lors de la guerre commerciale franco-suisse, ce « reste » dut subir comme tous les autres produits français des droits prohibitifs, et ce n'est qu'avec peine, après de difficiles négociations, qu'on put obtenir que le Conseil fédéral conférât en 1895 l'avantage de son tarif minimum à un certain nombre de produits zoniens non visés par la Convention de 1881. Mêmes difficultés en 1905-06, quand les relations douanières entre la Suisse et la France subirent une nouvelle crise, et si quelques facilités nouvelles furent consenties par la Suisse en 1908, en supplément à la Convention de 1881, elles ne résultèrent comme celles de 1892 que d'arrêtés du Conseil fédéral, actes unilatéraux et partant révocables.

Dans les délicates négociations que provoqua ainsi la question de la zone, il y a lieu de noter que les réclamations zoniennes trouvèrent le plus souvent autant de faveur à Genève que de défaveur à Berne. Genève a besoin de la zone, elle soutient ses demandes et s'efforce d'éclairer le gouvernement

(1) Les approvisionnemens de marché (12 articles), dont le prix maximum est fixé pour chaque importation à 5 quintaux (5 kg. pour le beurre), sont admis en franchise à Genève à condition qu'ils soient amenés par les vendeurs eux-mêmes : disposition qui a pour objet d'amener les zoniens à faire à Genève leurs achats. — A l'expiration du terme de 30 ans, la Convention sera maintenue d'année en année, sauf dénonciation douze mois d'avance (art. 11). Si la zone franche vient à être supprimée ou modifiée, la Suisse aura le droit de faire cesser les effets de la Convention dès le jour de la suppression ou modification, laquelle devra d'ailleurs être notifiée douze mois d'avance.

fédéral sur l'intérêt que présente le régime zonien non seulement pour le canton genevois, mais pour la Suisse en général. A Berne au contraire, on est surtout sensible aux revendications des « agrariens » et de la puissante « ligue des paysans, » aux plaintes que fait entendre l'agriculture suisse contre les privilèges d'importation de la zone; le gouvernement fédéral n'a donc jamais témoigné de beaucoup de bonne volonté dans cette affaire zonienne, dont il a d'ailleurs essayé parfois de se servir comme d'une arme diplomatique dans les négociations relatives aux rapports douaniers franco-helvétiques.

De fait, à examiner de près la teneur et les résultats de la Convention de 1881 complétée par les arrêtés fédéraux de 1895 et de 1908, on est amené à constater que les faveurs faites à la zone pour ses importations en Suisse se réduisent en somme à bien peu de chose. Elles ne touchent, comme nous l'avons vu, qu'un petit nombre de produits zoniens, encore ces produits favorisés ne sont-ils pas tous admis à la franchise, plusieurs d'entre eux ne bénéficiant que de simples réductions de droits. Signalons un fait assez étrange. Nous avons dit que la Convention de 1881 accordait la franchise d'entrée à Genève, sous certaines conditions, aux approvisionnemens de marché venus de la zone (12 articles) ; or sur ces 12 articles, il y en a 8 qui jouissent par ailleurs d'une exemption générale à l'entrée en Suisse en vertu du tarif général des douanes helvétiques (1); il n'y a donc, quant à ces 8 articles, nul privilège offert à la zone, il y a simple application du droit commun. Mieux encore : la Convention de 1881 fixe une limite de quantités à l'importation de ces 8 articles (5 quintaux par chaque importation), alors que le tarif général suisse ignore une pareille limitation, si bien qu'à s'en tenir aux textes, on pourrait croire que la zone est ici l'objet non d'une faveur particulière, mais d'une particulière rigueur. Si maintenant nous examinons le tableau officiel (1910) des importations zoniennes en Suisse, nous trouvons que, sur une valeur totale de 24 921 556 francs, il y a d'abord pour 9 809 727 francs de marchandises taxées au taux du tarif conventionnel, c'est-à-dire au taux du tarif applicable à toutes autres marchandises françaises ; puis pour 8 843 438 francs de

(1) Légumes frais, fruits frais, pommes de terre, son, paille, foin, poissons d'eau douce et lait. Ajoutons un neuvième article, les œufs, qui sont exemptés dans le trafic de marché par la loi sur les douanes, art. 7, lettre O.

marchandises admises en franchise par application de la loi sur les douanes ou du tarif fédéral ; de sorte que la valeur des produits zoniens ressortissant à la Convention de 1811 et aux arrêtés ultérieurs ne s'élève qu'à 6 268 391 francs (1), soit au quart environ du chiffre global des importations de la zone. Nous en conclurons que l'application utile de cette convention et des arrêtés subséquens n'occupe qu'une place secondaire dans le jeu des relations commerciales de la zone avec la Suisse, et que le bénéfice net qu'en retirent les zoniens est bien réduit.

En revanche, et tandis que la Suisse se montre si avare de concessions à la zone, que voyons-nous? Nous voyons que l'industrie suisse importe librement en zone ses produits, et le commerce suisse toutes ses marchandises, suisses ou étrangères. La porte zonienne est ouverte en grand à la Suisse; la porte suisse n'est qu'au quart ouverte à la zone. D'une part, liberté absolue ; de l'autre, des concessions douanières très restreintes quant aux quantités, conditions et destination des importations. La France a donné à la Suisse un débouché économique appréciable, et n'a obtenu pour la zone en retour que de très modestes avantages : il y a un évident manque d'équilibre (2). Et voyez la conséquence : c'est l'invasion lente de la zone par le commerce helvétique, au détriment du commerce national. Un négociant, un industriel français, établi en zone, s'il veut étendre ses affaires en Suisse ou en France, se voit arrêté par les douanes suisses comme par les douanes françaises ; il est emprisonné, et souvent on le verra émigrer en France ou même en Suisse. Le commerçant genevois au contraire, avec ses succursales en zone,

(1) Là-dessus il n'y a qu'une valeur de 2 983 675 francs qui bénéficie de la franchise complète; le reste ne jouit que de réductions sur les taux du tarif conventionnel. — Pour être exact, le chiffre de 6 268 391 francs devrait d'ailleurs être diminué de 1 550 603 francs (valeur des importations d'œufs, exemptes en vertu de la loi sur les douanes), ce qui réduirait à 4 717 788 francs le chiffre correspondant à l'application *utile* de la Convention de 1881 et des arrêtés subséquens. — Une analyse très précise et très instructive du tableau des importations zoniennes en Suisse a été faite dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce française de Genève* (n° du 20 septembre 1907) par un auteur des plus éclairés et compétens, M. H. Villeneuve.

(2) On a calculé qu'en 1901 la Suisse avait bénéficié, dans ses exportations dans les zones franches de Gex et de la Haute-Savoie, d'une exonération de droits de douane s'élevant à 2 251 000 francs, tandis que le bénéfice réalisé par les zoniens du fait des facilités douanières helvétiques dans leurs importations en Suisse n'avait atteint que 161 503 francs, soit 0 fr. 78 par tête d'habitant des zones. (Debussy, *Rapport au nom de la Commission des Douanes sur la question des zones franches*, 1905.)

fait librement ses affaires en Suisse et en zone à la fois ; sa concurrence sera ruineuse pour son rival zonien. La Suisse est à même non seulement d'inonder la zone de ses produits, ou de tous produits étrangers (allemands surtout), mais même d'accaparer, si les zoniens ne se défendent, une bonne partie du commerce de la zone. Telle est la conséquence du régime. Le bénéfice en est pour la Suisse bien plus que pour la zone : Genève a, de la zone, plus besoin, et la Suisse en général tire plus profit, que la zone ne fera jamais de la Suisse ou de Genève.

V

Si le régime de la zone franche présente ainsi pour les zoniens eux-mêmes, à côté de certains avantages, tant et de si graves inconvéniens, je crois qu'on peut se l'expliquer si l'on observe combien la situation économique de la Savoie septentrionale a changé depuis cinquante ans. Au temps de l'annexion, la difficulté des communications rendait malaisés les rapports commerciaux du Chablais et du Faucigny avec le reste de la Savoie; Genève était par la force des choses le centre économique, le débouché naturel de ces provinces. Or, depuis ce temps, d'admirables routes ont été ouvertes entre la vallée de l'Arve et les vallées du Fier et de l'Isère, plusieurs voies ferrées ont mis Bonneville et Thonon en rapports avec Annecy et la Savoie propre, avec Bellegarde et la France : la zone n'est plus nécessairement tributaire de la Suisse. D'autre part, les tendances libre-échangistes en faveur en 1860 ont fait place à un protectionnisme toujours grandissant ; plus la France et la Suisse ont élevé leurs barrières douanières, plus difficile s'est trouvée la situation de la zone franche, demeurée libre-échangiste entre deux voisins devenus protectionnistes, et cela en dépit des facilités que lui consentirent la France et la Suisse, l'une très libéralement, l'autre avec parcimonie. Enfin nul n'ignore quelle importance a prise depuis un quart de siècle l'exploitation de cette richesse nouvelle, la houille blanche. Partout l'industrie recherche la force hydraulique. L'Isère, la Savoie, ont rivalisé d'ardeur pour mettre en valeur leurs chutes d'eau. La zone franche cependant n'a encore réussi à utiliser que 28 à 30 000 chevaux de force sur la merveilleuse réserve de 150 000 chevaux que lui offrent ses torrens. Pourquoi, nous

le savons : c'est qu'il y a incompatibilité de principe entre le régime zonien et l'industrie. N'est-il pas regrettable pour la zone et plus désastreux encore pour la production française de voir inexploitée, — et pour quelle cause! — une richesse dont la France a besoin?

Toutes ces raisons, et d'autres encore qui font que le régime de la zone franche ne correspond plus à l'état actuel des choses, il semble que les zoniens eux-mêmes aient commencé à les comprendre, depuis que les difficultés douanières avec la Suisse leur ont ouvert les yeux. Ils commencent à s'apercevoir qu'ils n'ont plus au maintien de leurs soi-disant privilèges le même intérêt qu'autrefois, qu'ils ne retirent qu'un bénéfice minime de leurs franchises d'exportation en Suisse, et que les avantages du libre-échange zonien ne compensent pas ses inconvéniens, je veux dire l'isolement économique et l'envahissement de la zone par le commerce étranger, par les produits étrangers. Sans doute l'agriculture a prospéré, mais veut-on condamner la zone à rester exclusivement agricole, alors qu'elle possède d'admirables sources d'industrie, et ne faut-il pas chercher au contraire à étendre son champ de production, à lui dégager la route du progrès? — En face des politiciens de la zone, qui affectent de voir un droit supérieur et intangible dans ce régime zonien dont ils se sont fait une plate-forme électorale, en face de la majorité zonienne encore hypnotisée sur des prérogatives plus fiscales qu'économiques, une forte minorité, — commerçans, industriels, hôteliers, vignerons, etc., — s'est depuis peu levée en zone pour protester contre la zone : les uns, les plus braves et les moins nombreux, réclament franchement la réintégration dans le territoire français; les autres, désireux de ménager une transition, de réserver notamment aux zoniens, pour un temps, le bénéfice des produits coloniaux à bon marché, demandent ce qu'ils ont appelé le « double cordon, » c'est-à-dire l'établissement, en plus de la ligne de douane actuelle, d'un cordon douanier à la frontière, lequel arrêterait, pour les taxer au taux des droits français, toutes les importations étrangères à l'exception des denrées coloniales, celles-ci ne devant être taxées qu'à leur entrée en territoire « assujetti. » Le procédé, coûteux et compliqué, n'est sans doute pas bien recommandable; mais ce qui est à retenir, c'est qu'en zone même on souffre, on se plaint, on commence à revendiquer, directement ou indi-

rectement, à terme ou sans délai, le retour au droit commun.

En dehors de la zone, il est naturel que de nombreuses protestations se soient fait entendre contre le privilège zonien, surtout depuis l'avènement du protectionnisme en France. Dans les vingt dernières années, une cinquantaine de Chambres de Commerce se sont à diverses reprises élevées, par délibérations motivées, non seulement contre les fraudes que favorise le régime de la zone, mais contre ce régime lui-même, contre les exemptions et les immunités dont il est constitué. Pourquoi, dit-on, laisser subsister sur notre frontière, en un temps où chaque pays renforce ses barrières protectrices, cette brèche par où s'infiltre la fraude? Pourquoi maintenir ces faveurs fiscales, dont la charge retombe sur la masse des contribuables, ces franchises douanières qui permettent aux zoniens de se faire traiter comme étrangers pour tous leurs achats et comme Français pour une bonne partie de leurs ventes? La Constitution n'assure-t-elle pas l'égalité des citoyens devant la loi? — Si dans le voisinage immédiat de la zone, notamment dans l'arrondissement d'Annecy, les réclamations ont été spécialement vives et nombreuses, c'est que le contre-coup du privilège zonien s'y fait sentir d'une façon spécialement dommageable. Du fait des franchises d'importation zonienne, du fait aussi des fraudes à l'importation, les agriculteurs de la région voient en effet les prix de vente de leurs produits artificiellement abaissés; les commerçans sont entravés dans leurs affaires avec la zone par cette ligne de « douanes intérieures » qui, en favorisant Genève, appauvrit Annecy, comme une haute muraille appauvrit l'arbre auprès duquel on l'a dressé : l'arrondissement d'Annecy, qui ne jouit d'aucune des faveurs du régime zonien, revendique son droit à n'en pas subir les préjudices. En matière administrative, isolé en face des trois arrondissemens zoniens, il souffre de l'antagonisme, de la suprématie de la zone; ses intérêts ont souvent été négligés par la majorité zonienne du Conseil général au profit de ceux de la zone; sur trois sénateurs de la Haute-Savoie, il n'y en a actuellement pas un pour Annecy; l'union, la bonne harmonie sont détruites dans le département.

Séparés de leurs concitoyens par la barrière douanière, comme ils l'étaient autrefois par le manque de communications, les zoniens, en revanche, se sentent naturellement attirés vers la

grande ville toute proche, vers la vieille cité genevoise où trente mille des leurs sont établis, et dont la prospérité s'est merveilleusement accrue depuis un demi-siècle, en partie grâce à eux. Comme les Genevois dans la zone, où ils ont d'ailleurs d'importans intérêts, les zoniens se sentent, à Genève, un peu chez eux. Ils y sont appelés par leurs affaires, leurs plaisirs ; ils y vont fêter à l'occasion l'Escalade, — singulier oubli de l'histoire chez des Savoyards; — tel est l'ascendant de la « capitale » sur les ruraux du voisinage qu'ils se laissent influencer peu à peu par les idées et les tendances genevoises, ils s'imprègnent inconsciemment d'une certaine dose d'*helvétisation* dont on peut se demander s'il est bien opportun de favoriser les progrès par le maintien de privilèges économiques qui tendent justement à « helvétiser » les intérêts matériels des zoniens. Je sais bien que si, en 1860, une campagne un peu artificielle a pu être menée dans la Savoie septentrionale en faveur d'une réunion à la Suisse, si en 1870 on a pu encore entendre agiter à Bonneville par quelques esprits égarés l'idée d'une annexion helvétique, on ne saurait trop affirmer que les zoniens d'aujourd'hui sont aussi Français que les autres Français, et qu'on ne trouverait plus parmi eux personne pour dire, comme il a été dit en 1860 : « Si Genève est française, il faut être français; si Genève est suisse, il faut être suisse, et si Genève est cosaque, il faut être cosaque ! » Mais pour quiconque sait l'importance prise de nos jours par les relations économiques dans les relations politiques, il ne saurait paraître désirable de laisser éternellement les zoniens sous ce régime d'exterritorialité qui risque de nuire à la longue et malgré eux à leur nationalité. — Faut-il enfin rappeler que la Suisse a depuis de vieux temps nourri, sur la Savoie du Nord, des ambitions territoriales dont nous avons constaté l'échec, une première fois en 1815 au congrès de Vienne, et une seconde fois en 1860, lors de l'annexion de la Savoie à la France? Nous avons plaisir à rendre ici témoignage non seulement aux sentimens d'amicale cordialité que ne cesse de témoigner à la France le gouvernement helvétique, mais encore aux liens de confiante affection qui unissent les deux peuples dans des rapports toujours plus intimes. Mais nos voisins et amis ne sauraient se formaliser si nous remarquons que, dans une certaine partie de la presse suisse, la question de la Savoie du Nord, toujours tenue en observation, se voit assez souvent agitée, discutée, et

que la question connexe de la neutralité savoyarde, dont on s'efforce de maintenir la survivance, en l'interprétant d'ailleurs d'une façon très spéciale, semble être parfois considérée bien moins comme un vestige respectable du passé que comme un enjeu gardé en vue d'une compensation éventuelle. Sans insister sur des tendances que nous ne voulons pas croire vraiment représentatives de l'opinion helvétique, bien que nous ne puissions en négliger les manifestations, nous dirons seulement qu'au point de vue français, la prévoyance politique et le souci de l'intérêt national nous paraissent réclamer qu'à côté de cette neutralité militaire de la Savoie du Nord qu'il ne dépend pas de nous d'abolir en droit, nous ne laissions pas survivre une neutralité douanière qui retranche un vaste territoire et 170 000 citoyens français de la vie économique du pays, et porte ainsi, dans une certaine mesure, atteinte à l'unité de la patrie : il faut rattacher lès zoniens à la France par les intérêts matériels, comme ils le sont déjà par le sentiment patriotique.

VI

La suppression de la zone franche de la Haute-Savoie est donc désirable. Est-elle légalement possible? Et comment? C'est notre dernier point.

A en croire les zoniens intransigeans, la France n'aurait pas le droit d'abolir la zone d'annexion sans l'assentiment des intéressés, parce que l'existence de cette zone résulte d'engagemens officiels pris en 1860 par le gouvernement impérial et ratifiés par les populations au plébiscite du 23 mars (47 076 votes *oui et zone*). Il y aurait, au point de vue historique et juridique, beaucoup à dire sur la valeur du quasi-contrat ainsi intervenu entre la France et les zoniens ; qu'il nous suffise de remarquer que rien en tout cas ne s'opposerait en droit à l'abolition de toutes les franchises gracieuses que des arrêtés ministériels d'une légalité d'ailleurs contestable ont octroyées à la zone postérieurement à 1860, et qu'il est hors de doute qu'à un retour éventuel au régime strict de 1860 les zoniens d'aujourd'hui ne préféreraient encore la suppression de la zone. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de faire violence à ces populations dont les vues sur la question de la zone franche ont d'elles-mêmes commencé à se transformer. Il suffit de les éclairer sur leurs

propres avantages en leur montrant de quel prix elles paient, — et font payer à la France, — des privilèges plus dangereux que, profitables, et si, en même temps, les autorités veulent bien comme c'est leur devoir, poursuivre rigoureusement la fraude et s'opposer résolument (là est peut-être le plus difficile) aux influences officieuses qui s'entremettent trop souvent pour faire octroyer aux zoniens des faveurs additionnelles, on ne tardera pas à voir en zone le mouvement antizonien assez fort pour que la suppression du régime puisse s'opérer sans heurt ni pression. Ce jour-là, nous croyons que la solution bâtarde du « double cordon » devra être écartée, mais que le retour au droit commun pourra être accompagné de quelques ménagemens temporaires et limités qui atténueront aux intérêts particuliers le trouble d'une transition trop brusque (1).

Du côté suisse, la suppression se heurtera-t-elle, le cas échéant, à des difficultés diplomatiques? Point en ce qui touche la zone de 1860, l'hypothèse étant prévue par la Convention de 1881. En ce qui concerne la petite zone sarde, dont l'origine remonte, on le sait, aux traités de 1815, il y aurait lieu à négociation tant avec la Suisse, principale intéressée, qu'avec les puissances du Congrès de Vienne; notre diplomatie ne se trouverait d'ailleurs pas ici en mauvaise posture pour négocier (2), s'il n'est jugé préférable, pour prévenir tout embarras, de maintenir hors du cordon douanier cette très étroite petite bande de territoire qui ne comprend qu'environ 140 kilomètres carrés, et dont la bordure ne serait guère plus étendue ni plus difficile à garder que la ligne frontière. Craindra-t-on enfin qu'à une suppression de la zone la Suisse veuille riposter par des tarifs de rigueur appliqués aux importations de la Savoie du Nord? Nous rappellerons d'abord qu'une partie des franchises d'entrée

(1) Un des privilèges les plus chers aux zoniens étant la franchise des denrées coloniales, on pourrait, par exemple, leur réserver cette franchise, à titre transitoire et pour un temps donné, par le moyen de bons d'importation.

(2) L'établissement de la zone sarde en 1815 a eu pour contre-partie, nous l'avons dit, la libre importation des denrées de cette zone en Suisse. Du jour où la Confédération a imposé ces produits à l'entrée de son territoire, la liberté commerciale qui existait jusqu'alors entre la zone sarde et la Suisse étant détruite, l'institution de cette zone a perdu son fondement juridique et son caractère d'obligation contractuelle; elle est « sortie du droit public européen. » (Cf. Charousset, *Les zones franches*, Annecy, 1902, p. 167.) — Il est d'ailleurs à noter que l'article 11 de la Convention de 1881, qui prévoit le cas de la suppression de la zone de la Haute-Savoie, ne fait aucune distinction entre la zone sarde et la zone d'annexion.

dont jouissent actuellement les denrées zoniennes à Genève découle des dispositions du tarif fédéral ou de la loi fédérale des douanes, dispositions d'une portée générale que la Suisse a établies à son bénéfice et dont elle ne se départirait qu'à son détriment; d'ailleurs n'avons-nous pas notre meilleure sauvegarde dans l'intérêt même de Genève qui a nécessairement besoin des vivres savoyards pour la subsistance d'une population toujours croissante?

En attendant le jour, — prochain, nous le souhaitons, — d'une suppression de la zone, la Convention franco-suisse du 14 juin 1881 doit être maintenue à titre temporaire et transitoire, elle doit sortir améliorée des négociations qui vont s'ouvrir pour son renouvellement. Nous résumerons l'essentiel des desiderata zoniens à ce point de vue en demandant qu'eu égard à la franchise générale d'entrée dont jouit en zone la Suisse entière, le nombre des denrées zoniennes admises aux douanes fédérales en franchise ou avec réduction de droits soit largement augmenté, ainsi que les quantités à admettre, que ces privilèges soient accordés à l'importation non seulement dans le canton de Genève, mais encore dans les cantons limitrophes de Vaud et Valais; qu'ils fassent l'objet non plus d'arrêtés fédéraux révocables, mais de conventions synallagmatiques; qu'enfin le droit de modifier ou de supprimer la zone soit réservé explicitement et en tout temps au gouvernement français.

« Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, disait naguère un zonien. Laquelle? La porte française ou la porte suisse? » Il faut en effet choisir. La zone ne peut rester à la fois « franche » et « France, » dans cette situation singulière d'exterritorialité privilégiée qui a pu avoir son opportunité il y a cinquante ans, mais qui, déformée depuis lors, a fait son temps, qui a perdu au milieu de conditions économiques nouvelles sa raison d'être, et qui, tout en bénéficiant de la fraude, porte préjudice à la fois aux vrais intérêts de la population, à ceux de la production nationale, au bien supérieur du pays. Reconnaissons donc les nécessités actuelles, et, en supprimant la zone, faisons, de ce territoire « franc, » un territoire « français. »

L. Paul-Dubois.

UN DRAME D'AMOUR (1)

A LA COUR DE SUÈDE

1784-1795

III (2)

LES DESSOUS D'UN PROCÈS CRIMINEL

I

Le baron d'Armfeldt était arrivé à Rome le 19 mars 1793, pour y prendre possession de la Légation de Suède. En attendant qu'il vînt occuper son poste, l'intérim avait été fait par un jeune chargé d'affaires, Claës Lagersvard. Mais ce diplomate, en dépit de l'autorité attachée à sa fonction, subissait l'ascendant de l'agent consulaire, Francesco Piranesi, dont nous avons déjà parlé, personnage plus connu comme artiste que comme homme politique. Il devait l'influence dont il jouissait et qu'il exerçait très habilement sur Lagersvard, à ses anciennes relations avec Gustave III. Elles avaient eu pour objet ces questions d'art auxquelles ce souverain s'était toujours intéressé et plus particulièrement durant son séjour à Rome. Ayant chargé Piranesi de divers achats d'œuvres de peinture et de statuaire, satisfait de ses services, il les avait récompensés en le nommant consul de Suède.

Piranesi occupait cet emploi lorsque, à Stockholm, Reuter-

(1) *Copyright by* Ernest Daudet.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août 1912.

holm fut mis à la tête des affaires. Les deux hommes étaient liés; ils professaient les mêmes opinions, attachaient le même prix à entretenir des rapports cordiaux avec la République française. Maintenu dans ses fonctions, Piranesi s'était fait l'âme damnée de Reuterholm. Le ministre lui écrivait souvent. Les messages officiels allaient hiérarchiquement au chargé d'affaires; mais c'est à l'agent consulaire qu'allaient les communications officieuses. Tenu au courant des soupçons qu'excitait à Stockholm la conduite d'Armfeldt, Piranesi exerçait sur lui une surveillance de tous les instans. Par les correspondans qu'il entretenait un peu partout en Italie, il l'avait suivi à toutes les étapes de son voyage.

Cette surveillance devint plus active lorsque Armfeldt fut arrivé à Rome. Piranesi contraignit Lagersvard à s'y associer. Le chargé d'affaires, après avoir manifesté quelque répugnance à épier la conduite de son chef, finit par subir l'influence de l'agent consulaire et par consentir à le seconder dans sa vile besogne. Ses dires ajoutés à ceux de Piranesi alimentaient les rapports que ce dernier envoyait régulièrement à Reuterholm. Les faits et gestes d'Armfeldt furent ainsi dévoilés à la Cour du Régent.

Ils l'étaient aussi par la princesse Sophie-Albertine qui se trouvait à Rome, sous le nom de comtesse de Wasa. Elle n'avait jamais aimé Armfeldt. Déjà sous le règne de son frère, elle s'irritait souvent de la confiance qu'il accordait à son favori. Elle n'était donc que trop disposée à partager les ressentimens du duc de Sudermanie, dont la correspondance lui révélait à tout instant la vivacité. En présence d'Armfeldt, elle dissimulait les siens; derrière lui, elle ne prenait pas la peine de les cacher. Dans son entourage, personne n'ignorait qu'elle se défiait du ministre de Suède. Obligé de se montrer à la suite, Armfeldt ne se méprenait pas aux témoignages de bienveillance qu'elle affectait de lui prodiguer. « Ma personne ne lui est pas agréable, écrivait-il, et si elle n'était pas de sang royal, je dirais la même chose d'elle. »

Au mois d'avril, la princesse quitta Rome pour aller faire une visite à la Cour de Naples. Dispensé de l'accompagner, Armfeldt se mit en route pour Florence où il devait présenter au grand-duc de Toscane les lettres qui l'accréditaient en qualité de représentant de la Suède. A Rome, la présence de la prin-

cesse Sophie-Albertine l'avait obligé à manifester ses opinions moins bruyamment qu'il ne l'avait fait à Vienne. Mais, quand il se fut séparé d'elle, il en revint à ses anciens erremens; il recommença à parler sans mesure et sans retenue du Régent et de Reuterholm. Il en fut ainsi durant les six mois qu'il passa à Florence, à Pise, à Lucques et à Gênes. Dans cette dernière ville, en présentant au Doge ses lettres de créance, il ne craignit pas de couvrir de louanges les puissances qui se coalisaient pour défendre les monarchies menacées. A Florence, il accentua son attitude en refusant de se mettre en rapport avec le citoyen La Flotte, représentant de la France, et en se liant d'amitié avec lord Harvey, le ministre d'Angleterre, homme d'ancien régime, adversaire ardent de la République, qui cherchait à faire entrer dans la coalition la Cour toscane restée neutre jusqu'à ce jour entre les belligérans.

En fréquentant assidûment, au mépris de toute prudence, la Légation anglaise en un moment où le gouvernement qu'il représentait négociait avec la République en vue d'une alliance, Armfeldt ne s'inspirait pas uniquement de raisons politiques. Au siège de cette légation, où il pouvait parler librement, certain d'être toujours approuvé, il avait rencontré une personne spirituelle et séduisante, lady Anna Hatton, la sœur de lord Harvey. Quelle fût la nature de ses rapports avec elle? Lui fit-elle oublier sa femme, et ses deux maîtresses, Madeleine de Rudenschold et la princesse Mentschikoff? Nous l'ignorons. Mais il n'est pas douteux qu'entre la sémillante Anglaise et lui, se créa, durant son séjour à Florence, une intimité affectueuse et confiante. C'est à elle et à lord Harvey, qu'au moment de quitter la Toscane, à la fin d'octobre, ne jugeant pas prudent de transporter ses papiers avec lui, il les confia, convaincu qu'entre leurs mains, ils seraient en sûreté. C'était compter sans Piranesi et méconnaître son audace et son esprit de ruse. On verra bientôt comment cet Italien astucieux parvint à s'en emparer et précipita ainsi la catastrophe dont malheureusement Armfeldt ne devait pas être la seule victime.

Son plan de révolution n'avait pas encore transpiré; il ne fut connu qu'au moment de la saisie des papiers opérée par Piranesi. Mais on savait à Stockholm qu'il suivait une politique toute contraire à celle du gouvernement suédois et qu'il entretenait des rapports avec la Cour de Russie et ses agens à

l'étranger. On en eut une preuve, grâce à Piranesi, au moment où Armfeldt quittait Florence pour se rendre à Naples.

Quelques semaines auparavant, en vue de l'histoire du règne de Gustave III, qu'il se proposait d'écrire, il avait rédigé et fait imprimer un prospectus annonçant cet ouvrage et en expliquant l'objet. Avant de lancer ce prospectus dans le public, il en avait envoyé un exemplaire à l'impératrice Catherine en sollicitant son patronage et un autre à un prélat romain, Mgr de Bernis, neveu du cardinal. Piranesi, toujours aux aguets, s'en procura une copie dans l'entourage de ce prélat et l'expédia à Stockholm. C'en était assez pour mettre le feu aux poudres et pour faire éclater la sourde colère que le Régent et Reuterholm contenaient depuis longtemps. Par leur ordre, le grand chancelier Sparre écrivit à Armfeldt une lettre où, pour la première fois, était exprimée sans réticence l'irritation que provoquait sa conduite. Après avoir blâmé sévèrement l'attitude affectée par lui depuis son départ de Stockholm, on incriminait le prospectus et le livre qu'il annonçait. « C'est un événement unique dans l'histoire qu'un tel ouvrage ait pu être écrit par un ministre suédois accrédité dans plusieurs cours. » Armfeldt était mis en demeure de détruire tous les exemplaires manuscrits ou imprimés, sous peine d'être révoqué.

Cette missive furibonde lui fut remise par Lagersvard à son passage à Rome où il s'était arrêté en allant de Florence à Naples. En lui communiquant cet ordre écrit, Lagersvard lui en transmit un verbal : Défense lui était faite de résider à Naples. Il devrait en repartir aussitôt après avoir présenté ses lettres officielles et choisir une autre résidence ; on lui désignait la ville de Gênes comme celle où son gouvernement préférait le voir s'établir. Il semble bien qu'à ce moment Armfeldt ait résolu d'abandonner ses fonctions diplomatiques.

« Je suis trop agité pour répondre au grand chancelier, mandait-il à Mlle de Rudenschold ; mais, de Naples, je te ferai connaître ma décision et le même courrier portera ma réponse. Dès maintenant, je suis résolu à n'être qu'un sujet attaché à mon Roi, à la monarchie et à ses bases, à l'honneur et à la gloire, et par conséquent un sujet tel que les régens devraient en désirer. Ils croient m'effrayer par leurs menaces et m'humilier en me privant de tout. Mais qui a vaillamment affronté la mort ne craint pas les menaces injustes, et qui n'a jamais

entrevu la possibilité d'être vil, trouve dans la misère même une nouvelle satisfaction... Je n'agirai jamais comme un traître; je n'oublierai jamais que j'ai été le sujet et l'ami d'un grand malheureux prince, le père de mon Roi. Mais je dois à sa mémoire et à moi-même de ne pas me laisser déshonorer en subissant sans protester les ignominies les plus féroces et la persécution la plus basse. »

Ce qu'il ne dit pas dans cette lettre, c'est que son irritation provenait surtout de la défense qui lui était faite de prolonger son séjour à Naples. A cet égard d'ailleurs, il était résolu à ne pas obéir; il le déclara à Lagersvard : son installation dans la capitale des Deux-Siciles était prête et ses dispositions prises en vue d'un long séjour dans cette ville. Plusieurs autres raisons, dont vraisemblablement il ne parla pas à son interlocuteur, l'eussent empêché de se soumettre sur ce point aux ordres du Régent, y eût-il été disposé. Sa femme devait le rejoindre à Naples ; il devait y retrouver la princesse Mentschikoff et lady Anne Hatton. C'est donc en rebelle qu'il franchit la frontière du royaume des Deux-Siciles. Néanmoins, il n'avait pas donné sa démission. Le 1er novembre eut lieu sa présentation au roi et à la reine de Naples.

On sait ce qu'était à cette époque la Cour napolitaine. Comme celle de Danemark, quelques années auparavant, et comme celle d'Espagne, quelques années plus tard, elle offrait le spectacle d'une reine plus puissante que son mari, réduit par elle à n'être rien qu'un soliveau, et d'un ministre omnipotent, qui s'étant rendu maître de son cœur et de ses sens, gouvernait sous son nom le royaume. Le général Acton était à Naples ce qu'avait été Struensée à Copenhague et ce que fut ensuite Godoï à Madrid. Il avait en mains tous les pouvoirs. Son habileté consistait à les exercer à son gré au nom du Roi, en laissant croire à celui-ci qu'il obéissait, alors qu'en réalité il ordonnait.

Beau, entreprenant, aimé des femmes et connu par ses aventures galantes, Armfeldt devait plaire à une reine telle que Marie-Caroline. En outre, elle admirait en lui le serviteur dévoué de Gustave III, fidèle au fils de ce prince comme il l'avait été au père, et qui avait encouru la disgrâce du Régent en blâmant de toutes ses forces et sous toutes les formes ce gouvernement suédois qui ne craignait pas de s'allier à la République française et de scandaliser ainsi tous les princes de l'Europe.

Le Roi pensait de même à l'égard du ministre de Suède et le général Acton, lorsqu'il se fut assuré que le nouveau venu ne serait pas, auprès de la Reine, un rival pour lui, ne lui marchanda ni sa bonne grâce, ni ses services.

D'autre part, quelques-unes des grandes dames étrangères, qui se trouvaient alors à Naples, ne dissimulaient pas l'estime en laquelle elles tenaient Armfeldt et la tendre admiration qu'il leur avait inspirée. La princesse Mentschikoff, fidèle à sa promesse, était venue passer l'hiver auprès de lui. Ils habitaient le même palais, elle, au rez-de-chaussée avec sa famille, lui, à l'étage au-dessus avec sa femme accourue à Naples à son premier appel. Un petit escalier mettait en communication les deux appartemens. La grande dame moscovite n'était pas la seule qui attirât les hommages d'Armfeldt. Lady Hatton était arrivée de Florence, amenant avec elle sa sœur, lady Élisabeth Monck, amie intime de la Reine.

A signaler encore, dans ce galant escadron, la comtesse Skavronska, femme du ministre de Russie à Naples. Née Catherine Engelhart, elle était la nièce du fameux Potemkine. Comme ses deux sœurs, Alexandra et Barbara, elle avait été sa maîtresse. Quoiqu'elle eût dépassé la trentaine, elle conservait les attraits de sa première jeunesse. Devenue veuve depuis peu, elle se laissait courtiser en attendant de se remarier. Un peu plus tard, elle devait épouser le comte Litta auprès duquel elle vécut jusqu'à sa mort, en femme revenue de ses anciens égaremens. De ce second mariage, elle eut deux filles : l'une d'elles épousa le comte Pahlen, et l'autre a fait beaucoup parler d'elle sous le nom de son mari, le général prince Bagration, tué en 1812 à la bataille de Borodino.

Il est assez difficile de préciser quel fut le rôle d'Armfeldt dans la société de ces grandes charmeuses. S'il faut en croire la légende, il aurait été aimé de toutes, mais les preuves sur lesquelles elle s'appuie sont aussi rares que fragiles. Il n'y a de certitude que pour la princesse Mentschikoff. Ce qui n'est toutefois pas moins vrai, c'est que lorsque, un peu plus tard, il dut s'enfuir de Naples, ces adoratrices s'unirent à la reine Caroline pour favoriser sa fuite. Lady Monck lui écrivait : « L'amour et l'amitié veillent sur vous. »

On peut conclure de ces détails qu'à cette époque, Madeleine de Rudenschold n'était pas moins oubliée comme maîtresse, que

la baronne Armfeldt comme épouse. Seulement, la baronne Armfeldt était présente et sa présence obligeait l'infidèle à employer la ruse pour lui dissimuler ses désordres, ou à se les faire pardonner, tandis que, Madeleine étant loin, il était plus aisé d'entretenir les illusions qu'elle conservait encore, sinon sur la fidélité de son amant, du moins sur sa constance. Il continuait à lui écrire et elle continuait à lui répondre. Nous ne le savons d'ailleurs que par quelques rares fragmens des lettres d'Armfeldt. Nous ne possédons pas celles que Madeleine lui écrivit après qu'il fut installé à Naples. La dernière de notre dossier porte la date du 6 septembre. Armfeldt l'ayant reçue à Florence, elle se trouva parmi les papiers qui lui furent dérobés dans cette ville par les agens de Piranesi. Il est vraisemblable qu'une fois averti du vol dont il avait été victime, il détruisit celles qui lui furent écrites ultérieurement.

Quant aux informations relatives à son séjour dans la capitale des Deux-Siciles, nous les devons à son Journal. Entre les traits attachans qu'il relate, il en est un qu'il y a lieu de mentionner ici parce qu'il rappelle l'un des épisodes les plus tragiques de la Révolution française :

« La reine accoucha dans les premiers jours de décembre, raconte Armfeldt. Quelques jours avant, était arrivée la nouvelle de l'exécution de la malheureuse reine de France. C'est au théâtre San Carlo qu'elle fut communiquée au général Acton, dans la loge de qui je me trouvais. Leurs Majestés occupaient leur petite loge. Nous fûmes si frappés de cette nouvelle que nous ne pûmes nous défendre d'en parler avec effarement, au risque d'attirer l'attention de la reine Marie-Caroline, dont l'imagination était hantée par la crainte de subir le même sort que sa sœur. Comme, au même moment, elle nous avait regardés, nous décidâmes de ne plus nous parler pendant le reste de la représentation pour ne pas l'inquiéter. Elle me dit ensuite qu'elle avait vu un tel changement sur ma figure qu'elle était sûre que j'avais reçu de mauvaises nouvelles. »

La suite du Journal d'Armfeldt nous le montre menant à Naples une existence agitée et brillante, vivant dans l'intimité de la famille royale, frayant avec les représentans des puissances étrangères les plus hostiles à la France, accueilli avec faveur par l'aristocratie napolitaine, promenant partout son élégance, sa jactance, sa liberté de langage, se conduisant, en un mot,

non comme un diplomate pour qui la discrétion et la réserve sont un devoir, mais comme le censeur acerbe des actes du gouvernement qu'il représentait.

Ce n'eût été que demi-mal si son imprudente attitude n'avait compromis que lui. Malheureusement, elle avait pour effet de compromettre aussi et de rendre suspects ses correspondans de Suède, les amis auxquels il écrivait à toute heure pour les inviter à s'unir à lui afin de les faire aboutir. C'étaient le secrétaire royal Ehrenstrom, le colonel Aminoff, Madeleine de Rudenschold, d'autres encore qu'on savait en relations suivies avec lui. On ne pouvait encore invoquer contre eux aucune charge positive. Dans les lettres interceptées à Hambourg, il y avait des parties en clair qui ne suffisaient pas à dresser un acte d'accusation ; il y avait aussi des parties chiffrées; mais on ne possédait pas la clé du chiffre ; elles restaient par conséquent intraduisibles.

Néanmoins, quoique Reuterholm ne fût pas encore assez armé pour intenter à Armfeldt et à ses complices un procès criminel, il avisait déjà aux moyens de les poursuivre comme conspirateurs et auteurs d'une entreprise contre la sûreté de l'État. Il est vrai qu'Armfeldt restait hors de sa portée et il ne croyait pas qu'il consentirait à revenir en Suède pour répondre à l'accusation. Mais il n'était pas impossible de se saisir de lui, soit en lui tendant un piège, soit en demandant au roi de Naples de le livrer. Telle paraît avoir été l'origine du projet que, d'accord avec le Régent, Reuterholm n'allait pas tarder à exécuter.

Dès le mois de novembre, il songeait à s'assurer de la personne d'Armfeldt. Plusieurs navires de guerre suédois mouillaient dans la Méditerranée. L'un d'eux, commandé par le baron Palmquist, était à Gênes. Le Régent écrivit à cet officier pour l'inviter à se tenir prêt à faire voile pour Naples. Quelques jours plus tard, le 5 décembre, ordre lui était donné de partir. Il recevait en même temps une lettre destinée au roi des Deux-Siciles, qu'il devait lui remettre en mains propres. Elle avait pour objet d'obtenir pour le porteur l'autorisation d'arrêter le baron d'Armfeldt. Le Régent avait également écrit au général Acton, afin de le rendre favorable à cette demande. Ces ordres devaient rester secrets; mais une indiscrétion fut commise par Claës Lagersvard qui était alors à Gênes. Il raconta que le baron

Palmquist avait mission d'aller à Naples, d'attirer Armfeldt à bord de son navire, de l'arrêter et de le ramener en Suède. La nouvelle étant parvenue à lord Harvey à Florence, il s'empressa de la transmettre à l'intéressé. Déjà celui-ci, comme s'il eût pressenti le coup qui le menaçait, avait écrit à son gouvernement pour demander son rappel. « Il jugeait contraire à tous les principes d'honneur de conserver une fonction représentative auprès d'une Cour étrangère, alors que dans les documens officiels il était attaqué comme assassin et conspirateur. »

Il était sans réponse à sa demande et ignorait encore l'expédition qui se préparait contre lui, lorsqu'une lettre de Stockholm lui apporta une nouvelle terrifiante. Dans la nuit du 17 au 18 décembre, le gouvernement de la régence avait fait arrêter M[lle] de Rudenschold, le secrétaire royal Ehrenstrom, son frère lieutenant-colonel, deux autres officiers du même grade, un restaurateur, l'ancien valet de chambre d'Armfeldt et un employé de commerce dont la présence au milieu de ces accusés semblait d'autant plus inexplicable qu'il était connu comme jacobin. Plusieurs d'entre eux furent remis plus tard en liberté. On les avait arrêtés sur de simples soupçons et surtout pour faire croire à l'existence d'un vaste complot ourdi par Armfeldt, et qui méritait un châtiment inexorable.

Nos documens sont muets sur les circonstances qui précédèrent et suivirent l'arrestation de Madeleine. Ils disent seulement que, prévenue à l'avance de la visite des gens de police, elle eut le temps de détruire les nombreuses lettres de son amant, pieusement conservées jusque-là, et que la perquisition opérée dans son domicile ne fit découvrir aucune pièce propre à démontrer sa culpabilité. Mais, à défaut d'informations plus complètes, on peut se figurer quelles furent, en ce pressant péril, les réflexions de cette malheureuse femme. Elle expiait son amour, sa longue fidélité à Armfeldt, le dévouement qu'elle avait mis à le défendre, la docilité avec laquelle elle s'était toujours empressée de suivre ses instructions, même quand elle ne les approuvait pas. Toutefois, elle avait lieu d'espérer que sa détention serait de courte durée : non qu'elle eût à attendre du Régent et de Reuterholm justice ou clémence, mais parce que, n'ayant rien à se reprocher en tant que patriote, il lui paraissait impossible qu'on la condamnât. Et puis, elle se connaissait de nombreux amis qui ne manqueraient pas d'intercéder en sa

faveur. Sur ce point, elle ne se trompait pas. Dès que la nouvelle de son arrestation se fut répandue, ils entreprirent des démarches afin d'obtenir sa mise en liberté.

Au surplus, ce n'est pas contre elle que l'opinion se prononçait, mais contre le Régent. Dans la mesure inique dont elle était l'objet, tout le monde voyait une manifestation de la vieille rancune du prince contre une femme à laquelle il ne pardonnait pas d'avoir osé lui résister. Il y avait unanimité pour flétrir cet acte de basse vengeance. Personne ne sentait mieux que sa femme combien le sentiment public lui était hostile. Ce qu'elle pensait de sa conduite et la compassion que lui inspirait le malheur immérité de la demoiselle d'honneur, la décidèrent à aller plaider auprès de lui en faveur de cette infortunée. L'épouse si souvent outragée fit entendre des remontrances sévères et s'efforça de prouver à celui dont elle avait tant à se plaindre qu'il serait à jamais déconsidéré s'il laissait frapper une femme dont le crime consistait uniquement à n'avoir pas voulu se donner à lui. Le prince finit par céder à ses prières ou par feindre d'y céder et promit qu'il ne laisserait pas condamner Madeleine de Rudenschold. Il fit la même promesse à sa sœur, Sophie-Albertine, qui voulait aussi tirer de ce péril sa demoiselle d'honneur. Mais on verra bientôt qu'à la honte du Régent, ce double engagement ne fut pas tenu, et que, par faiblesse ou par désir de vengeance, le duc de Sudermanie laissa Reuterholm assouvir jusqu'au bout, sur la personne d'une innocente, la haine qu'il nourrissait contre Armfeldt.

II

L'ordre de partir pour Naples qu'avait reçu à Gènes le baron Palmquist porte la date du 5 décembre. Pour des causes qui nous échappent et dont Palmquist dut répondre ultérieurement devant un conseil de guerre, il ne l'exécuta qu'au commencement du mois de février 1794. Prévenu de ce qui se préparait, Armfeldt se tenait sur ses gardes, assuré que, s'il était attaqué, il serait défendu par les amies qui dès ce moment, à l'instigation de la reine Marie-Caroline, faisaient sentinelle autour de celui qu'elles appelaient « le cher petit, » bien qu'il fùt grand et fort et qu'il eùt trente-six ans. Cependant, ne voulant pas que sa femme restàt exposée aux dangers contre lesquels il devait se

protéger, il décida de la faire partir. La baronne d'Armfeldt quitta Naples le 7 février pour se rendre dans sa famille qui habitait les provinces baltiques. Pour la protéger pendant son voyage, son mari lui avait donné comme compagnon un homme qui lui était passionnément dévoué, le major de Peyron, de la garde royale de Suède. Quant à lui, il comptait se réfugier à Saint-Pétersbourg ; il avait écrit à l'impératrice Catherine pour lui demander un asile dans ses États, en lui rappelant les promesses qu'il avait reçues d'elle. Mais il ne se pressa pas de partir ; il resta à Naples, attendant les événemens.

Dans la matinée du 10 février, il vit entrer chez lui une femme affolée. C'était lady Monck. Elle accourait lui annoncer, de la part de la Reine, que Palmquist venait d'arriver, avait débarqué, s'était rendu au palais royal et qu'il n'était que temps de s'enfuir. L'historien Elof Tégner, qui raconte cette scène, nous apprend que la fuite d'Armfeldt fut si vite préparée qu'à cinq heures, il sortait de Naples dans la voiture de lady Monck et que, le même soir, il était à l'abri dans un couvent franciscain de la banlieue napolitaine. Ce ne devait être pour lui qu'un asile provisoire où il resterait jusqu'à ce que la Cour eût pris d'autres mesures pour le protéger contre les guets-apens tendus par Piranesi. D'accord avec ses amies, le Roi, la Reine et Acton s'en occupaient activement. A leur demande, Piranesi était arrêté à Rome et tenu provisoirement sous les verrous.

Le 26 février, Armfeldt quittait le couvent, dans la soirée, rentrait à Naples à la faveur de la nuit et allait prendre domicile dans la maison du marquis del Vasto, grand maréchal de la Cour. Il y restait quelques jours, gardé par la police et partait bientôt pour le château de Montesarchio appartenant au marquis qui s'était chargé de pourvoir à sa sûreté.

La sollicitude de la Reine ne devait pas s'en tenir là. Lorsque, peu après, Armfeldt se mit en route pour la Russie, elle lui fit compter une somme de 10 000 ducats pour couvrir ses frais de voyage, en même temps qu'elle donnait des ordres afin que, partout sur sa route à travers les États napolitains, il trouvât la protection des fonctionnaires du royaume.

On se souvient que le baron Palmquist était porteur d'une lettre adressée par le régent de Suède au roi des Deux-Siciles. Il en avait une autre pour le général Acton. C'est à l'audience de celui-ci qu'en abordant à Naples, il se présenta après avoir

eu soin de se déguiser afin de ne pas attirer l'attention. Le premier ministre s'empressa de le recevoir. Lorsqu'il eut pris connaissance de la lettre du Régent, il conduisit le mandataire auprès du Roi. Sa Majesté montait en voiture pour aller à Portici. L'entretien ne dura que quelques minutes. Palmquist remit la lettre du Régent au royal destinataire. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur mon frère, me voyant dans la fâcheuse nécessité de rappeler subitement de la Cour de Votre Majesté le ministre que je viens d'envoyer résider auprès d'Elle, le baron d'Armfeldt, mais encore de le faire arrêter pour crime d'État au premier chef, je n'ai pas dû manquer d'en faire part à Votre Majesté, parfaitement convaincu qu'Elle ne regardera cette démarche, à laquelle je me vois forcé par les raisons d'État les plus graves, et les plus pressantes, que comme une suite naturelle de ma juste sollicitude de maintenir le repos et la tranquillité de mon royaume, qu'un sujet rebelle et audacieux ose vouloir troubler par ses sourdes intrigues. J'attends donc des sentimens d'amitié de Votre Majesté, et de l'intérêt qu'Elle a toujours voulu prendre à ma satisfaction, qu'Elle daigne donner ses ordres, de façon que la personne chargée des miens puisse *se saisir du baron d'Armfeldt ainsi que de tous ses papiers*, savoir mon aide de camp général et commandant d'un de mes vaisseaux de ligne, le baron de Palmquist, qui aura l'honneur de lui présenter cette lettre, *puisse s'acquitter de sa commission* avec le secret nécessaire en pareil cas.

« Ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que je me suis décidé d'ôter d'une manière aussi brusque d'auprès d'un prince, que j'aime et que j'estime aussi particulièrement que Votre Majesté, mon envoyé, malgré qu'il y a longtemps qu'individuellement il ne l'a que trop mérité; mais, ne me laissant plus le parti de la clémence possible, et comblant la mesure de ses témérités, il conspire ouvertement contre moi, et l'État. C'est un délit de nature à être ressenti partout, et aucun souverain légitime, j'en suis sûr, ne voudra soustraire à la punition des lois un sujet aussi coupable.

« J'espère que l'amitié vraie et solide qui subsiste entre nous ne souffrira en rien de cet événement. Elle m'est trop chère pour que je ne la cultive pas soigneusement toute ma vie. Une nomination plus heureuse que cette dernière, pour occuper la

même place auprès de Votre Majesté, s'ensuivra aussitôt que les circonstances dans lesquelles je me trouve par rapport à ce baron pourront me le permettre. »

Cette lettre lue, le Roi, sans s'expliquer autrement, promit qu'il y répondrait le même jour à cinq heures. Le rapport de Palmquist au Régent, d'où sont tirés ces détails, ajoute :

« Je sais qu'à dix heures, la Reine a écrit un billet à lady Monck, afin de permettre à l'oiseau de s'envoler : à cinq heures de l'après-midi, il était parti. Ce n'est qu'à cette heure que j'aurais dû recevoir la réponse de la « personne principale, » et de cette façon, le temps passa jusqu'à sept heures du soir. A ce moment, on me présenta avec force complimens deux ou trois mauvaises raisons du refus de délivrer l'oiseau, par exemple qu'on n'avait pas reçu ma requête en bonne et due forme, que la lettre n'avait pas été rédigée dans une certaine forme, etc. Bref, je vis fort bien que les femmes avaient en leur pouvoir les hommes à qui j'avais affaire et qu'elles avaient montré les dents. Vous savez ce qui en résulte, si l'homme ne résiste pas. »

Le lendemain, Palmquist reçut la réponse promise. Elle était adressée à Gustave IV, au nom duquel le Régent avait écrit au roi de Naples.

« Monsieur mon frère, c'est avec peine et le plus grand étonnement que j'apprends, par la lettre de Votre Majesté du 5 décembre, la fâcheuse circonstance qui a donné lieu à l'expédition du baron Palmquist, et à la destitution subite du baron d'Armfeldt, du caractère dont il était revêtu de la part de Votre Majesté auprès de moi. Je sens la nécessité d'une telle démarche pour le maintien du repos et de la tranquillité dans les États, et je n'hésiterais pas un instant à concourir aux vues de Votre Majesté si je pouvais le faire sans compromettre ma dignité et sans exposer la tranquillité de mes sujets par le procédé et l'opération dont elle a chargé personnellement le baron de Palmquist.

« Le délit est de nature à mériter le ressentiment universel ; mais la façon dont Votre Majesté s'exprime en commettant de l'arrêter, et *de le saisir* dans mes États, c'est ce que je trouve inadmissible. Feu mon Auguste Père qui avait sur moi l'autorité que Dieu et la nature lui avaient donnée, ne s'est jamais servi, dans les occasions, d'expressions pareilles, ni donné des commissions qui portassent atteinte à la dignité de ma cou-

ronne. Il en a toujours agi vis-à-vis de moi avec cette circonspection qu'il employait avec tout autre souverain. Une réquisition faite dans des termes plus analogues à ce principe, m'aurait pu fournir des moyens de marquer à Votre Majesté la part et l'intérêt que je prends à tout ce qui la regarde, sans blesser ma dignité, sans faire aucune offense à mon territoire, et sans alarmer mes sujets. D'autres époques pour motifs et circonstances tout aussi critiques ont donné à Naples un exemple cité dans l'histoire de Pierre le Grand, que je me dispense de lui rappeler. Les différens sentimens, dont je suis agité dans cette occasion, d'estime et d'amitié pour Votre Majesté et de ce que je dois à ma couronne, me tiennent dans une vive inquiétude et j'attends de Votre Majesté qu'elle suggère le moyen de satisfaire l'une et de ne pas manquer à l'autre. »

La réponse du général Acton était conçue dans le même sens. Palmquist comprit alors qu'il avait été joué ; il dut repartir les mains vides et « sans ramener l'oiseau. »

A Rome, Piranesi, qui avait contribué à cette démarche, en attendait anxieusement le résultat. On doit croire qu'il l'avait prévu et qu'il s'était apprêté à réparer l'échec de la diplomatie suédoise. En effet, quelques jours plus tard, le gouvernement de Naples était averti que quatre individus soudoyés par l'agent consulaire venaient de partir de Rome avec l'ordre d'enlever le baron d'Armfeldt mort ou vif. Deux d'entre eux furent arrêtés en arrivant à Naples ; l'un des deux autres s'échappa et trouva un refuge sur le bâtiment que commandait Palmquist. C'en était assez pour convaincre la Cour que cet officier avait trempé dans une tentative d'assassinat.

Cette affaire, qui donna lieu à un procès criminel engagé à Naples contre les émissaires de Piranesi, eut alors un grand retentissement. Il n'y a pas lieu d'en détailler ici les innombrables incidens. Nous rappellerons seulement qu'ils allumèrent entre la Cour de Naples et celle de Suède une querelle longue et violente qui durait encore en 1795. On en retrouve les échos dans un grand nombre de rapports diplomatiques. La violence en fut poussée si loin qu'on vit la Cour de Suède, à la date du 15 octobre 1794, déclarer à celle de Naples « que la Providence a mis assez de forces entre ses mains pour qu'elle puisse se procurer la juste satisfaction qui lui est due, mais que, par humanité, elle ne veut pas augmenter les malheurs sous

lesquels gémit l'Europe. » A cette fanfaronnade, le gouvernement napolitain répond par des railleries : « Peut-on se rendre plus ridicule qu'en tenant un tel langage? On croit entendre la Cour de Russie morigéner un prince de Moldavie ou de Valachie et on ne peut s'empêcher de rire quand on réfléchit que c'est la Cour de Suède qui parle ainsi à celle de Naples. »

La discussion ne s'arrêta pas là. L'année suivante, le gouvernement suédois l'ayant résumée dans un rapport adressé à toutes les Cours et rendu public, le roi de Naples se considéra comme outragé par ce libelle et le fit brûler par la main du bourreau sur une place de sa capitale.

Il résulte de ces détails que le régent de Suède et Reuterholm étaient exaspérés par l'attitude du souverain des Deux-Siciles. Tandis que ce prince les accusait d'avoir voulu violer le droit des gens en cherchant à s'emparer d'Armfeldt sur un territoire étranger et même à le faire assassiner, ils répliquaient qu'en cette circonstance le roi de Naples s'était fait le complice d'un grand criminel.

Ce qui contribuait à accroître leur fureur, c'est que les Cabinets européens donnaient raison au monarque napolitain. Partout, leur conduite était critiquée et blâmée. Faisant allusion au traitement dont était l'objet Mlle de Rudenschold, le duc de San Teodoro écrivait que toute cette affaire n'était « qu'une affaire de femme. » Par ailleurs, on racontait, en dénaturant la vérité, « que le Régent ne pardonnait pas au baron d'Armfeldt de lui avoir enlevé sa maîtresse. » Enfin, lorsque, un peu plus tard, le gouvernement suédois, cruellement déçu par les piètres résultats de l'alliance qu'il avait contractée avec la République française, cherchait à renouer ses anciens rapports avec la Russie et mettait comme condition à ce rapprochement que l'Impératrice lui livrerait le baron d'Armfeldt réfugié dans ses États, elle répondait à cette demande par un refus, à la suite duquel les pourparlers furent rompus.

Les choses n'en étaient pas encore à ce point au moment où Armfeldt se mettait en route pour Saint-Pétersbourg, sous le nom de Frédéric Brandt. La querelle que nous venons de résumer commençait à peine. Il n'en connut les premiers détails qu'après être arrivé dans la capitale moscovite, le 20 mai 1794, et probablement par le duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples en Russie, chez qui il avait pris domi-

cile. Il s'était attendu à recevoir à la Cour moscovite un accueil exceptionnellement favorable et à y être l'objet de la bienveillance impériale. Il y comptait d'autant plus qu'elle s'était antérieurement manifestée envers lui et que, d'autre part, il recevait de tous côtés des témoignages de l'indignation et de la pitié qu'excitait son malheur. Le Pape lui-même lui avait fait parvenir des condoléances et, pour marquer qu'il désapprouvait la conduite du Régent, il avait refusé de recevoir officiellement Piranesi qui venait d'être nommé ministre de Suède auprès du Saint-Siège. Armfeldt se croyait donc assuré de la faveur de Catherine. Mais l'Impératrice caressait déjà le projet qu'elle essaya vainement de réaliser plus tard et qui consistait à marier l'une de ses petites-filles, la grande-duchesse Alexandra, au jeune roi de Suède. Elle était intéressée à ne pas offenser le Régent et son ministre en ajoutant à la protection dont elle couvrait Armfeldt des faveurs trop apparentes. Alors qu'il espérait recevoir un grade élevé dans l'armée russe ou une haute fonction civile, il trouva l'ordre de ne pas s'arrêter dans la capitale et de se rendre à Kalouga où des moyens d'existence lui seraient assurés. Il ne pouvait qu'obéir et s'y résigna. C'est dans cette petite ville de la Russie d'Europe, à quatre cents lieues de Saint-Pétersbourg, qu'il allait vivre obscurément, entouré de sa famille qui avait été autorisée à se réunir à lui. Cet exil devait se prolonger durant plusieurs années; il ne cessa qu'en 1798. A cette époque, la régence n'existait plus; Gustave IV, devenu majeur, avait pris possession de sa couronne, inauguré son pouvoir en renvoyant Reuterholm, avec défense de paraître à la Cour et rappelé à Stockholm les anciens amis de son père.

Tout entier à sa haine, le tout-puissant ministre, en 1794, ne s'inquiétait pas de ce dénouement, que cependant il aurait dû prévoir. Abusant de la faiblesse du Régent, il continuait à en faire le complice de ses perfidies. Il n'était pas parvenu à s'emparer d'Armfeldt. Mais il tenait les comparses de ce qu'il appelait un complot contre la sûreté de l'État ; il se flattait, en les frappant, d'atteindre le fugitif. Cependant, il n'avait découvert encore aucune preuve qui permît de les convaincre de conspiration. A la Cour comme dans toutes les villes du royaume où l'opinion s'était violemment émue de cette affaire, on se divertissait de la déconvenue du Régent et de Reuterholm et de leur impuissance à établir la culpabilité des accusés. Aux fragiles

argumens des accusateurs, ces malheureux opposaient des dénégations énergiques et irréfutables. L'embarras du gouvernement devenait plus grand de jour en jour. Le bruit commençait à se répandre qu'il serait obligé d'abandonner les poursuites; on s'en réjouissait ; un profond revirement s'était fait dans l'opinion de plus en plus indignée de la véritable cause des persécutions exercées contre Mlle de Rudenschold, cause déshonorante pour le Régent et que personne n'ignorait plus. Mais, à ce moment, c'est-à-dire au commencement du mois d'avril, se produisit un coup de théâtre. A Florence, Piranesi était parvenu à s'emparer des papiers d'Armfeldt laissés à la garde de lord Harvey, le ministre d'Angleterre, et il les envoyait à son gouvernement.

Dans l'épisode que nous racontons, le vol de ces papiers rappelle les actes de brigandage si fréquens en Italie à l'époque de la Renaissance et les personnages qui l'accomplirent apparaissent comme les héritiers des sicaires d'autrefois : ils en ont les mœurs, les habitudes et usent des mêmes moyens. Tandis que Piranesi lançait derrière Armfeldt des espions et des spadassins, il avait entrepris de découvrir en quel lieu étaient déposées les correspondances privées que recevait le représentant de la Suède. Un hasard le lui apprit. Avec la complicité de Lagersvard, il intercepta une lettre que lady Anne Hatton écrivait à Armfeldt et il sut ainsi que le précieux dépôt dont il avait tant d'intérêt à s'emparer était à la Légation d'Angleterre à Florence, dans la chambre de lord Harvey.

Celui-ci allait partir pour Naples, en laissant les papiers aux mains de sa sœur qui ne devait le suivre qu'un peu plus tard. A ce moment, ils étaient officiellement réclamés au grand-duc de Toscane par le gouvernement suédois. Mais Piranesi, prévoyant qu'il ne serait pas fait droit à cette requête, prit ses mesures pour conjurer les effets d'un refus. Deux de ses agens partirent pour Florence, s'abouchèrent avec l'un des serviteurs du diplomate anglais et le décidèrent à prix d'argent à trahir son maître. Lord Harvey s'était mis en route le 2 février. Le lendemain, le domestique tirait les papiers de l'armoire dans laquelle ils étaient enfermés et les apportait chez l'un des envoyés de Piranesi. Tout ce que contenait l'enveloppe fut aussitôt expédié à Rome, remplacé par de vieux papiers et le paquet remis en place sans que personne à la Légation pût soupçonner

la substitution qui venait d'être pratiquée. Elle fut si peu soupçonnée que l'année suivante lord Harvey écrivait à Armfeldt : « Ce que vous m'avez confié est en sûreté et à votre disposition. »

Le Régent et Reuterholm durent se réjouir en recevant ce précieux envoi. Ils allaient y trouver les élémens d'accusation qu'ils n'avaient pu se procurer jusque-là, c'est-à-dire toutes les lettres qu'Armfeldt avait reçues depuis son départ de Stockholm jusqu'à la fin de son séjour à Florence et qu'il avait imprudemment négligé de détruire : celles de sa maîtresse, celles d'Ehrenstrom, d'Aminoff, de Gyldensdolpe, le gouverneur du Roi, celles d'Axel de Fersen, qui heureusement pour lui n'était pas en Suède, celles enfin de plusieurs autres personnages avec qui Armfeldt entretenait une correspondance suivie. Tout ce qu'il avait voulu, rêvé, projeté, ses critiques des actes de la régence, ses blâmes contre le Régent, ses railleries amères contre Reuterholm, les propos amoureux de Madeleine, la clé du chiffre dont il se servait en lui écrivant et dont elle usait elle-même, enfin ce fameux plan de révolution rédigé plusieurs mois auparavant, en un mot tout ce qui pouvait le compromettre était ainsi livré à ses ennemis. Dans les pages de Fersen, ils pouvaient lire des phrases telles que celles-ci : « Nos cousins de Suède sont fous. » — « L'entourage du duc Régent est indigne de porter le nom de Suédois. » Dans les fragmens chiffrés des missives d'Armfeldt dont il avait gardé les minutes, dans les élucubrations de sa maîtresse, Reuterholm pouvait se repaître des railleries dont il était l'objet. Armfeldt le désignait sous le nom de Son Excellence Cagliostro ; il disait de lui : « C'est un hypocrite, un illuminé, un imbécile, en un mot un fou qui, bien qu'il puisse faire du mal et cela d'une façon dure et altière, n'est ni un méchant, ni un coquin, car il ne possède ni calcul ni adresse. » Des jugemens analogues se trouvaient sous la plume de Madeleine de Rudenschold, mêlés de plaisanteries assurément innocentes, mais que Reuterholm, offensé dans son orgueil, ne devait jamais pardonner.

Au lendemain des premières arrestations, une perquisition avait été pratiquée au château de Lénas en Ostrogothie, appartenant au baron d'Armfeldt. Les papiers saisis dans cette résidence étant d'une date antérieure à la mort de Gustave III, n'avaient fourni aucune charge contre le principal accusé, ni

contre ses complices. Les lettres de Madeleine, écrites durant les premières années de sa liaison avec Armfeldt, formaient la majeure partie de ce dossier et ne contenaient rien qui pût étayer l'accusation. Ce fut pour le Régent et pour son âme damnée une cruelle déconvenue; ils avaient dû s'y résigner. Mais le dépit qu'elle leur causait leur suggéra une idée qui entache à jamais leur mémoire et qu'on voudrait n'avoir pas à mentionner. Ne pouvant convaincre Madeleine de Rudenschold d'avoir participé à un complot dont la preuve restait à faire, ils tentèrent de la déshonorer. Un libelle infâme fut rédigé par leurs soins, imprimé et mis en vente. Elle en était l'héroïne sous le nom de Charlotte Carlsdotters. On y racontait ses amours avec Armfeldt; on y publiait ses lettres et de certaines phrases mystérieuses, mises en lumière à dessein, on inférait qu'au moment d'être mère et pour cacher les suites de sa faute, elle avait consenti à ce que son amant fît disparaître le nouveau-né. Ce pamphlet n'atteignit pas le but que poursuivaient ses auteurs, et toute la honte en retomba sur eux.

Il était déjà publié lorsque arrivèrent à Stockholm les envois de Piranesi. Ils apportaient aux accusateurs des armes plus meurtrières et ils s'empressèrent d'en user. La première mesure prise consista à mettre à prix la tête d'Armfeldt. Une somme de trois mille écus fut promise à quiconque le livrerait. Les agens de Suède à l'étranger reçurent l'ordre d'en donner avis dans les gazettes des pays où ils étaient accrédités. Constatons en passant que, nulle part en Europe, les gouvernemens n'en autorisèrent l'insertion et que leur refus donna lieu à des difficultés diplomatiques qui tournèrent à la confusion du Cabinet de Stockholm.

Au même moment, il préparait le procès auquel la découverte faite à Florence donnait maintenant une base solide. Jusqu'à ce jour, les accusés arrêtés en décembre n'avaient subi que de rares interrogatoires à la suite desquels plusieurs d'entre eux furent mis en liberté. Seuls le major Ehrenstrom, Madeleine de Rudenschold et deux comparses, Mineur et Forster, restaient en prison, bien qu'aucune preuve n'eût été faite contre eux et qu'aux griefs qu'on leur imputait, ils eussent répondu par des dénégations énergiques et hautaines. Elles figurent dans une protestation écrite du major Ehrenstrom. Il déclare que le prétendu complot n'est qu'une fable et que le vrai conspirateur est le personnage « qui a ourdi les soupçons odieux sur la base

desquels a été ordonnée l'arrestation du 18 décembre, mesure telle que Son Altesse Royale frémira devant l'usage qu'on a fait de son nom. » Après que la justice eut pris connaissance des papiers envoyés par Piranesi, elle se sentit en état de convaincre les accusés et leur donna un compagnon de captivité en faisant arrêter le colonel Aminoff dont les lettres se trouvaient parmi les documens saisis. Le gouverneur du Roi, Gyldensdolpe, son précepteur Schrodereim étaient également compromis par leurs relations avec Armfeldt, dont on tenait les preuves. Mais le jeune Gustave IV intervint en leur faveur et, soutenu par le Régent, il les arracha aux griffes de Reuterholm. Après leur avoir adressé une remontrance sévère, on se contenta d'exiger leur démission et de les éloigner de la Cour.

Pareille mesure aurait dû être prise envers les autres accusés, car aucun d'eux n'était coupable. Lorsque aujourd'hui, à une si longue distance de ces événemens, on examine la conduite qu'on leur reprochait, il est impossible de comprendre qu'on ait osé les traduire en justice comme complices d'Armfeldt. Ehrenstrom, tout en critiquant violemment les actes de la régence et en cherchant les moyens d'en conjurer les suites, avait néanmoins désapprouvé ceux que proposait Armfeldt. Aminoff, qui d'abord s'était montré disposé à porter à l'impératrice Catherine les propositions de son ami, y avait ensuite renoncé et s'il était resté en correspondance avec lui, c'était moins encore pour l'encourager dans un dessein qu'il jugeait plus dangereux que le mal qu'Armfeldt voulait empêcher, que pour l'en détourner. Quant à Mlle de Rudenschold, son rôle s'était borné à essayer d'ouvrir les yeux du jeune Roi sur les dangers que faisait courir à l'État la politique de la régence et à transmettre à l'ambassadeur Stackelberg les communications de son amant. En admettant même qu'Armfeldt fût coupable et qu'en envisageant la possibilité de recourir aux bons offices de l'impératrice Catherine pour obtenir du Régent le renvoi de Reuterholm, il eût commis un crime, il est évident qu'aucun de ceux dont on faisait ses complices n'y avait participé.

Tout était donc monstrueux dans le procès qu'on leur intentait : les contemporains sont d'accord sur ce point et c'est aussi le jugement de la postérité. Elle a même trouvé juste, tout en reconnaissant que la conduite d'Armfeldt fut répréhensible, de lui tenir compte de la non-exécution de ce plan abandonné

depuis longtemps à l'heure où on en faisait la base d'une accusation criminelle. Son projet n'existait que sur le papier. L'impératrice Catherine n'en avait jamais entendu parler et c'est avec raison que, le 10 avril 1795, elle écrivait à Grimm en lui parlant de cette prétendue révolution en Suède : « Si j'avais voulu m'en mêler et qu'elle eût réellement existé, je vous promets qu'elle aurait réussi. »

Ces considérations ne pouvaient échapper au Régent et à son ministre. Mais Reuterholm s'acharnait à la perte d'Armfeldt et de ses amis. La faiblesse du Régent comme aussi sa rancune d'amoureux évincé lui laissaient le champ libre. Dans tout ce qui va se passer maintenant, il faut voir sa main; il est le chef de cette odieuse entreprise; il conduit, dirige, ordonne, impose sa volonté aux juges et bientôt leur dictera la sentence.

III

La procédure contre le baron d'Armfeldt et ses prétendus complices s'engagea officiellement dans la seconde quinzaine d'avril 1794, devant la cour criminelle de Stockholm. Elle avait été précédée de la réunion au palais royal d'un Conseil de gouvernement présidé par le duc régent et auquel assistaient le Roi mineur et son oncle le duc d'Ostrogothie. Dans cette séance, il fut donné lecture des documens envoyés par Piranesi, sur lesquels se fondait l'accusation, et la responsabilité de chacun des accusés fut nettement établie. Par ordre du Roi, que représentait le Régent, furent envoyés devant la cour pour y répondre de leurs actes : Armfeldt, principal accusé, le major Ehrenstrom, le restaurateur Forster, Mineur, l'ancien valet de chambre du baron, devenu le régisseur de ses biens, et enfin Mlle de Rudenschold, tous considérés comme ayant participé au complot dont il était l'auteur. En ce qui le concernait, l'accusation lui imputait le crime d'avoir voulu faire intervenir une puissance étrangère pour renverser le gouvernement légal du pays et priver sa patrie de son indépendance et de sa liberté.

Une phrase du procès-verbal de la séance royale, lequel fut rendu public, ayant paru mettre en cause l'impératrice Catherine, elle écrivit ultérieurement au Régent pour se plaindre d'avoir été désignée. Le Régent protesta et déclara dans sa réponse qu'ayant évité de nommer la souveraine, il ne croyait

pas avoir outrepassé ses droits. Du reste, cette discussion fut alors ignorée et n'exerça aucune influence sur le procès.

Le jeune Roi assista silencieux à ces préliminaires. Il parut approuver tout ce qui se faisait en son nom. Mais l'impassibilité qu'il conserva jusqu'au bout et la conduite qu'il tint à l'égard des condamnés, lors de son avènement, permet de croire qu'il doutait du bien fondé de l'accusation et que, s'il eût été libre, il eût fait pour tous ces malheureux ce qu'il fit pour son gouverneur et son précepteur, qui, grâce à lui, échappèrent à la justice. Le colonel Aminoff ne figurait pas encore parmi les accusés ; il ne fut arrêté que le 30 avril au cours de l'instruction.

Au début des interrogatoires qu'ils eurent à subir, ils avaient répondu par des dénégations ; mais, lorsqu'on leur eut présenté les lettres qu'ils avaient échangées avec Armfeldt, ils entrèrent dans la voix des aveux. Ils reconnurent que, bien qu'ils n'eussent pas adhéré au plan de révolution, ils en avaient examiné et discuté les bases. Il est d'ailleurs remarquable que chacun d'eux essaya de mettre ses co-accusés hors de cause.

Les débats s'ouvrirent au mois de juin et, le 19, le procureur général prononça son réquisitoire contre les complices d'Armfeldt en se réservant de requérir plus tard contre lui. Il termina en demandant la condamnation à mort d'Ehrenstrom, d'Aminoff et de Mlle de Rudenschold avec, pour le premier, cette aggravation de peine qu'il aurait la main droite coupée et serait roué vif. Ces conclusions lui avaient été imposées par Reuterholm ; bien qu'il les trouvât excessives, il s'était vu dans la nécessité d'obéir. Il ne requit contre Armfeldt que le 7 juillet. Il demanda sa condamnation capitale et la confiscation de ses biens, étant entendu que, puisqu'il s'était soustrait à l'action des lois, il serait banni à perpétuité du royaume et que son nom serait mis au pilori.

La cour n'admit pas toutes les conclusions du procureur général. Elle prononça la peine de mort contre Armfeldt, Ehrenstrom, Aminoff et Madeleine de Rudenschold. Mais elle ne voulut pas qu'Ehrenstrom eût le poing coupé, ni qu'Armfeldt subît la peine infamante du pilori. Elle ne la prononça pas non plus contre Mlle de Rudenschold, bien que le procureur général l'eût réclamée. Ce semblant d'indulgence eut pour effet d'exaspérer Reuterholm, son entourage fit écho à sa colère. On eut alors le honteux spectacle d'un gouvernement qui, non content

de la sévérité des condamnations prononcées, exigeait qu'elles fussent encore plus sévères. Le grand chancelier Sparre, pour faire sa cour au Régent, témoigna d'une fureur barbare contre la pauvre Madeleine : il déclarait qu'elle devait être fustigée publiquement avant d'être conduite à l'échafaud. Influencée par ces fureurs, la cour n'osa se soustraire aux exigences dont elle était l'objet. Au mépris de toute justice, elle rendit un second jugement où il était fait état de toutes les conclusions du procureur général.

Mais l'excès même de ces violences les fit avorter. L'opinion publique se soulevait et se révoltait. Elle comparait les condamnations prononcées contre les ennemis de Reuterholm avec l'indulgence dont il avait fait preuve envers les assassins de Gustave III ; elle n'admettait pas que les condamnés d'aujourd'hui, en cherchant à renverser un ministre omnipotent, eussent été plus coupables que les meurtriers auxquels on avait fait grâce. Enfin, elle s'indignait de la dureté des peines prononcées contre Madeleine de Rudenschold, flétrissait la conduite du prince qui consentait à laisser périr cette infortunée.

D'autre part, la duchesse de Sudermanie et la princesse Sophie-Albertine remuaient ciel et terre pour obtenir la grâce de Madeleine. La première rappelait à son mari la promesse qu'il lui avait faite; la seconde plaidait auprès de son frère pour son ancienne demoiselle d'honneur; elles s'abaissèrent jusqu'à supplier Reuterholm et, bien qu'il leur reprochât avec insolence de s'intéresser à des traîtres, elles insistèrent. Sous la pression du sentiment public et en présence des sollicitations qui arrivaient de toutes parts, le gouvernement décida que les condamnés auraient la vie sauve. Mais c'est tout ce que les solliciteurs purent obtenir de lui ; les autres peines furent maintenues.

Le 23 septembre, les habitans de Stockholm purent voir le nom d'Armfeldt cloué au pilori et sur la même estrade Ehrenstrom exposé. Quelques jours plus tard, l'ancien secrétaire royal était conduit au pied de l'échafaud. Là on lui donna lecture de la décision royale qui lui accordait la vie. Puis, en vertu du jugement qui le vouait à une détention perpétuelle, « sans que jamais il pût être compris dans une amnistie, » il fut incarcéré dans la forteresse de Carlsberg où Aminoff l'avait devancé. Mineur et Forster, mêlés à cette affaire sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, étaient emprisonnés pour plusieurs années.

Quant à Madeleine de Rudenschold, les démarches faites pour lui éviter la pire des humiliations avaient été vaines. Vêtue de bure, les bras chargés de chaînes, elle fut exposée le 24 septembre sur la place de la maison des Nobles. Aux termes de la condamnation, elle aurait dû avoir un carcan au cou. Mais, plus clément que les juges, le bourreau lui épargna ce supplice. Elle supporta pendant une heure celui qu'on lui imposait, voyant défiler autour d'elle une foule apitoyée, des femmes en larmes, des hommes qui murmuraient et ne dissimulaient pas leur colère contre le Régent et contre Reuterholm. Quand ce fut fini, on l'emporta évanouie dans la prison des femmes perdues où elle devait être enfermée à perpétuité : le duc de Sudermanie était vengé. Tel fut, en ce qui touchait les condamnés, le dénouement de cette affaire scandaleuse dont des haines atroces et les imprudences d'Armfeldt avaient été le mobile. Le gouvernement de la régence n'en sortait pas grandi. Dans toutes les Cours, sa conduite n'excita qu'horreur et mépris.

Pendant que se déroulaient ces douloureux événemens, Armfeldt était à Kalouga, oisif, rongeant son frein, irrité de se sentir inutile et redoutant que sa destinée ne le vouât à l'oubli. Mais, plus heureux que son ancienne maîtresse, il avait conservé sa liberté. Resté debout et au milieu des anxiétés qui le dévoraient, il pouvait espérer qu'il prendrait un jour sa revanche. Il était dans sa nature de se consoler aisément de ses plus grands chagrins et d'être indulgent envers lui-même quant aux fautes qu'il avait à se reprocher. Par ce que nous savons de son existence à cette époque, nous sommes en droit de supposer que les malheurs de Madeleine de Rudenschold excitaient déjà les remords qu'on l'entendra exprimer à son retour en Suède. Mais, depuis qu'il était séparé d'elle, trop d'aventures avaient traversé sa propre existence pour que l'amour embrasât encore son cœur. Lorsqu'il pensait à Madeleine, c'était uniquement pour s'apitoyer sur son propre sort. Son héroïque femme et ses enfans étaient auprès de lui : leur présence et leur tendresse lui assuraient des jours paisibles, sinon complètement heureux. Grâce à la tranquillité de son foyer, il attendait sans trop d'impatience que Gustave IV eût atteint sa majorité et, en montant sur le trône, rappelât auprès de lui les anciens amis de son père, persécutés et proscrits par le Régent et Reuterholm.

Ce jour impatiemment attendu arriva le 1er novembre 1796.

A cette date, Gustave IV prend possession du pouvoir, le duc de Sudermanie abandonne la direction des affaires et se condamne à la retraite, bien loin de prévoir qu'à douze ans de là, en 1809, une révolution l'en fera sortir et mettra sur sa tête la couronne arrachée à son neveu ; Reuterholm est chassé de la Cour que, durant trois ans, il a tyrannisée et la Suède salue avec enthousiasme, dans la personne du jeune successeur de Gustave III, l'aurore, pleine de promesses, de l'ère nouvelle qui vient de s'ouvrir.

Il semble que l'heure est propice pour ramener Armfeldt dans son pays. Mais, averti que le Roi est encore prévenu contre lui et que, s'il demande l'autorisation de rentrer en Suède, il est à craindre qu'elle ne lui soit refusée, il ne se hâte pas de la demander. Il se contente un peu plus tard de faire partir sa femme pour Stockholm : c'est elle qui plaidera sa cause, si c'est nécessaire, et préparera son retour.

La baronne d'Armfeldt avait laissé en Suède la réputation d'une femme passionnément dévouée à ses devoirs d'épouse et de mère. Son inépuisable patience envers son mari, son courage dans l'infortune avaient accru l'estime dont elle jouissait jadis. Elle en eut la preuve en reparaissant à la Cour. De toutes parts, elle recueillait des hommages. Ceux du Roi ne furent pas les moins éclatans. Il venait de se marier et, après la rupture de ses fiançailles avec la grande-duchesse Alexandra, petite-fille de Catherine, d'épouser la princesse Frédérique de Bade, sœur de l'impératrice Élisabeth, femme d'Alexandre Ier. Pour témoigner à la baronne d'Armfeldt les sentimens qu'elle lui inspirait, il la nomma en 1799, après la naissance du prince royal, grande maîtresse de la maison de la Reine ; en même temps, supplié par elle de laisser revenir l'exilé, il donna son consentement à ce retour.

Armfeldt avait déjà quitté Kalouga pour entreprendre un voyage à travers l'Europe et revoir les pays qu'il avait parcourus aux jours brillans de sa jeunesse. En se rappelant qu'il avait alors quarante-quatre ans, on serait autorisé à penser qu'il ne possédait plus les mêmes illusions qu'autrefois, ne serait plus exposé aux entraînemens dont nous l'avons vu subir l'influence. Il n'en est rien cependant ; la fidélité conservée à sa femme, durant l'exil en Russie, allait se briser au premier écueil rencontré sur son chemin.

A Carlsbad, il retrouva la duchesse de Courlande qu'il avait connue antérieurement et de laquelle il disait qu'elle était « bonne et douce comme un ange. » L'amitié ébauchée entre eux se renoua et devint promptement une intimité de toutes les heures. La duchesse, veuve depuis longtemps, était là avec ses quatre filles Wilhelmine, Pauline, Jeanne et Dorothée. On sait que celle-ci devint un peu plus tard duchesse de Dino, alors que ses sœurs étaient mariées et l'une d'elles, Wilhelmine, au prince Louis de Rohan, émigré français, sans fortune, dont la résidence habituelle était à Vienne. Séduit par le charme de ces délicieuses femmes à qui manquaient un protecteur et des conseils, Armfeldt se considéra bientôt comme de leur famille. Lorsque, à la fin de la saison, la duchesse de Courlande regagna son château de Lobichau en Allemagne, il l'y suivit. Le bruit courut alors qu'il était son amant. Mais ceux qui le disaient se trompaient. Bien qu'elle le comblât d'attentions, voire de cadeaux, et qu'elle lui eût confié la direction de ses affaires, il n'était pour elle qu'un ami. C'est à sa fille, celle qui épousa Louis de Rohan, que son cœur s'était donné, malgré la différence des âges. Quadragénaire, il avait conçu une ardente passion pour cette adolescente de dix-neuf ans et celle-ci y répondait :

« Oui, j'ai aimé, lui écrivait-il, ce sentiment était inséparable de ma vie ; mais je ne croyais pas qu'après avoir atteint l'âge où le calme doit succéder aux passions, mon cœur pût encore brûler, comme il brûle pour toi... Je m'étais flatté de la pensée vaniteuse que je pourrais développer ton caractère et ton cœur. Je me suis perdu moi-même et je me suis laissé aller à un sentiment qui, avant, avait déjà agi sur moi et qui a toujours fini par me rendre esclave plutôt que maître. C'est dans cet état d'esprit que je veux lire dans tes yeux et entendre ta bouche me dire que je suis aimé. Je peux à peine le croire ; mais, hélas! la faiblesse de la nature humaine est telle qu'on croit toujours ce que l'on désire. »

On s'explique maintenant les quelques lignes que, dans ses souvenirs d'enfance, la duchesse de Dino a consacrées à notre personnage : « Ma famille tout entière était sous le charme de ce baron d'Armfeldt, si fatal au repos de ceux dont il se disait l'ami. Il gouvernait despotiquement notre intérieur ; mais son règne fut court et ne laissa d'heureux souvenirs que dans ma vie. » Elle veut dire par là qu'Armfeldt lui apprit à lire et diri-

gea ses études jusqu'à ce qu'on lui eût choisi une gouvernante.

Cet étrange et pénible roman ne s'était pas encore dénoué lorsque Armfeldt fut rappelé à Stockholm au printemps de 1801. Peu de jours après son arrivée dans la capitale, il fut admis à l'audience du Roi. Quoiqu'il ait ensuite écrit que Gustave IV l'avait reçu « d'une manière digne de Gustave III, » il est certain que les espoirs d'avenir qu'il s'était plu à fonder sur cette entrevue furent trompés. L'accueil avait été glacial. Aux yeux de ce prince d'une piété rigide et d'une irréprochable correction de mœurs, l'ancien favori de son père portait le poids des désordres de sa vie privée, et, sans doute aussi, Gustave IV se souvenait des imprudences politiques commises par Armfeldt pendant la régence et condamnées par la justice du royaume. Quoi qu'il en soit, ils ne se revirent pas. Ces circonstances contribuèrent à rendre déplaisant au baron d'Armfeldt le séjour de la Suède ; il n'y retrouvait plus les mêmes attraits qu'autrefois; on le tenait pour un homme vieilli et quelque peu déconsidéré. Néanmoins, l'année suivante lui apporta un témoignage de la bienveillance royale : il fut nommé ministre de Suède auprès de la Cour de Vienne. Il ne tarda pas à partir pour aller occuper ce poste qu'il ne quitta qu'à l'époque de la Révolution de 1809, pour passer au service de la Russie. Il y resta peu d'années. La mort le frappa à Saint-Pétersbourg au mois d'août 1814. La faveur de l'empereur Alexandre avait embelli la fin de sa vie. Ce prince se plaisait à discuter avec lui les questions militaires et les discutait encore, assis à son chevet, la veille même de son décès. Quant à la baronne d'Armfeldt, elle ne mourut qu'en 1832, à Stockholm où elle vivait, entourée de ses enfans et objet du respect universel.

La destinée de Madeleine de Rudenschold fut plus douloureuse. Gustave IV, à son avènement, avait ouvert sa prison, prononcé sa réhabilitation et assuré son avenir en lui assignant pour résidence un petit domaine appartenant à l'État; d'autre part, le duc de Sudermanie, à la prière de sa femme, servait à cette infortunée une petite pension. Elle aurait donc pu trouver dans cette retraite l'oubli de ses fautes et de ses malheurs. Mais, comme le prouve tout ce que nous savons d'elle, c'était une âme agitée et surtout avide de tendresse. Dans son existence solitaire, elle écouta de nouveau la voix d'un séducteur. Celui-ci, loin d'être un brillant seigneur comme

Armfeldt, sortait du peuple. Par son éducation, par ses habitudes, il différait du tout au tout de Madeleine; mais il lui promettait de lui créer des jours paisibles et doux et d'être pour elle un consolateur. Elle se donna, croyant que c'était pour la vie. Elle fut promptement désillusionnée. L'homme était indigne, cherchait à la dépouiller du peu qu'elle possédait, la maltraitait, bien qu'elle lui eût donné un fils. Ce scandale l'avait brouillée avec ses amis et sa famille; sa mère elle-même refusait de la recevoir.

Elle passait par ces cruelles épreuves lorsque le baron d'Armfeldt revint à Stockholm. Elle lui écrivit pour lui raconter ses souffrances et pour implorer son secours. Probablement aussi, elle lui demandait un rendez-vous, puisqu'on l'entend déclarer qu'il ne veut pas la revoir. Ce n'est pas qu'il ne ressentît pour elle la plus vive compassion. Il dit quelque part : « Je me considère comme la source de ses malheurs et cette idée me tourmente toujours. » Mais il redoutait de se trouver en sa présence : « Sa vue me ferait infiniment de mal; sa lettre seule m'a presque paralysé. » Il s'offrait seulement pour la réconcilier avec sa mère, à la condition qu'il ne fût jamais question du « misérable » avec qui elle vivait. Il entendait aussi l'aider à vivre et pourvoir à l'insuffisance de ses ressources.

Il chargea sa femme de faire connaître ses dispositions à Mlle de Rudenschold; il lui disait : « C'est là une commission qui semblerait étonnante s'il s'était agi de n'importe quelle autre épouse; mais, toi, tu connais mon cœur et ma façon de parler, ainsi que mes erremens et mes faiblesses... » Nous ignorons ce qui se passa entre les deux femmes qui jadis avaient été rivales. Mais une lettre écrite par Madeleine, le 16 février 1800, nous le laisse deviner et nous révèle autant de grandeur d'âme dans l'épouse trahie que de repentir dans la maîtresse abandonnée.

Celle-ci écrivait :

« Pénétrée jusqu'au fond de mon âme, madame, des expressions pleines de sensibilité qui vous ont échappé à mon sujet, c'est pour mon cœur un devoir aussi sacré qu'il y trouve une véritable consolation, de vous en marquer tout l'excès de ma reconnaissance. Ah! madame, est-ce bien vous qui jugez avec clémence les horreurs d'une infortunée, vous qui êtes la seule au monde qu'elle ait véritablement offensée? L'image des cha-

grins que je vous ai causés est maintenant retombée en poids accablant sur mon cœur, et l'excès de votre générosité en aggrave l'amertume. Mais ce triomphe vous était dû, et les événemens sinistres qui se sont succédé depuis six ans ont développé toute la grandeur de votre âme, et vous venez encore d'ajouter à son éclat en vous informant avec intérêt sur mon triste sort. Hélas! rejetée du sein du monde entier, ne tenant plus à rien sur la terre, je croirais avoir vidé la coupe des malheurs, si tous les jours ne m'offraient pas de nouveaux chagrins. Mais, telle que puisse être ma cruelle destinée, j'ai eu et j'aurai le courage de la remplir sans blesser les oreilles délicates des personnes sensibles qui daignent m'écouter, par des plaintes aussi indiscrètes que déplacées, heureuse dans mon adversité d'avoir trouvé une occasion à mettre sous vos yeux, madame, les sentimens d'admiration, j'ose ajouter de vénération, dont je suis profondément pénétrée pour vous. Puissiez-vous jouir désormais d'un bonheur permanent, sans mélange d'aucun revers! puisse-t-il être aussi parfait que votre cœur le désire! Et dans ma solitude, oubliée de l'univers, la nouvelle de votre félicité, madame, soulève le poids accablant de mes peines. »

Cette lettre clôt le roman des dramatiques amours d'Armfeldt avec Madeleine de Rudenschold. Désormais, ayant brisé les liens presque honteux noués dans un moment d'affolement et de désespoir, elle vivra obscure, repentie, ne faisant à Stockholm que de rares apparitions, cherchant l'oubli, et la fin de sa vie échappe à l'histoire. Les dernières lettres que nous possédions d'elle vont de 1811 à 1819. Elles sont adressées au baron d'Engenström, ministre des Affaires étrangères en Suède, et contiennent des remerciemens pour les secours que, à la recommandation du ministre, le roi Charles XIII, l'ancien duc de Sudermanie, lui faisait annuellement parvenir. Elles prouvent qu'à l'époque où elle les écrivait, la dignité de sa vie avait ramené autour d'elle un peu de considération et toute la pitié que méritaient ses malheurs. Celle de 1811 porte aussi la preuve que le baron d'Armfeldt, jusqu'à sa mort, ne cessa de s'occuper d'elle et de chercher à améliorer son sort. C'était bien le moins qu'il pût faire pour celle qui, grâce à lui, était tombée du plus haut sommet social dans un abîme de souffrances.

Ernest Daudet.

L'ARMÉE NOIRE

La question des troupes noires a soulevé, depuis deux ans, des polémiques passionnées. En 1910, l'opinion de la presse était, en grande partie, favorable à l'idée neuve; certains journaux laissaient même déborder leur enthousiasme. On cherchait des chiffres en toute hâte, on remettait en lumière les hauts faits accomplis, de tout temps, par les tirailleurs sénégalais, on voyait enfin le moyen de donner une solution à l'angoissant problème qui nous menace en présence de la diminution progressive de la natalité française. — Solution de Bas-Empire, objectaient, non sans raison, les contradicteurs. — Qu'importe! répondaient les partisans, puisque nous sommes assurés de posséder en Afrique des réserves d'hommes à peu près inépuisables. A dire vrai, tout restait dans le domaine théorique et, malheureusement, les argumens invoqués de part et d'autre semblaient surtout servir des intérêts particuliers et des querelles d'armes rivales, parce qu'elles vivent sans se connaître bien. L'armée coloniale, trouvant dans la création des troupes noires un puissant remède à la crise dont elle souffre, ne craignait pas de faire un panégyrique un peu tendancieux des mercenaires qu'elle offrait; après avoir parfaitement plaidé sa cause, elle demandait une application immédiate et sur une grande échelle : le premier essai devait porter sur 20 000 hommes! C'était aller bien loin quand les difficultés restaient à résoudre. De leur côté, les officiers métropolitains avaient peur de se voir enlever l'Algérie ; ils considéraient les soldats noirs comme des Barbares envahisseurs. Alors s'accumulaient tous les dénigremens : les Sénégalais étaient encore de vrais sauvages, leur

valeur ne s'était exercée qu'aux dépens de populations peu dangereuses, sans armement moderne et sans discipline; leur endurance paraissait bien surfaite; ils apporteraient dans l'Afrique du Nord des maladies inconnues jusqu'à ce jour et ne pourraient vivre sous un climat si différent des températures tropicales; enfin ils ne seraient pas du tout à leur place au milieu des Berbères dont on suspecterait le loyalisme au point de les faire surveiller par des bataillons de nègres, c'est-à-dire, pour tout Arabe, par des esclaves.

Il serait parfaitement inutile de revenir sur cette campagne et de prendre parti dans la dispute. Des facteurs nouveaux sont intervenus, qui permettent de fixer maintenant les limites de temps, d'argent et de lieux. C'est d'abord le recrutement en Afrique des tirailleurs et la valeur des contingens qui sont mis à notre disposition. C'est ensuite l'expérience du bataillon qui, depuis deux ans, tient garnison dans le Sud-Oranais. Enfin, l'expédition du Maroc, à peine amorcée au moment des discussions les plus orageuses, a placé la question sous son vrai jour.

I

Avant d'examiner ces différens points de vue, il n'est pas inutile de discuter une objection qui fut opposée, dès les premiers jours, aux partisans des troupes noires : les Sénégalais ne pourraient vivre en Algérie ; de plus, ils propageraient dans la population arabe les affections qui peuvent se développer avec la filariose. Beaucoup d'indigènes, originaires de l'Afrique centrale, véhiculent dans leur sang des parasites visibles au microscope sous la forme de vers contournés, en perpétuel mouvement. Ces *filaires* préparent le sujet soit à la fièvre jaune, soit à la maladie du sommeil. C'est là, du moins, une hypothèse assez couramment admise. Toutefois, les bactériologues doivent reconnaître que la filariose se gagne dans certaines régions bien localisées et qu'elle n'éprouve guère l'état de santé des tirailleurs. Dans une des compagnies du bataillon d'Algérie, la proportion des « filariés » dépassait 30 p. 100 de l'effectif, et la plupart d'entre eux comptaient parmi les plus robustes. On en est encore à chercher si la filariose est contagieuse quand on voit un indigène contaminé vivre avec sa femme et ses enfans sans leur transmettre ce prétendu germe d'infection. Admettons

quand même les conclusions de la Société de bactériologie, nous verrons que le renvoi des tirailleurs filariés et l'examen sévère auquel on soumet désormais les recrues de l'Afrique Occidentale sont des mesures qui ne supportent pas la critique du bon sens.

On veut ignorer que le Sénégal et l'Algérie font partie du même continent et que les relations entre le Soudan et le Moghreb n'ont jamais cessé. La quantité de nègres implantés sur le littoral méditerranéen, de l'Égypte au Maroc, se chiffre par plus d'un million d'individus. Il suffit, pour s'en convaincre, de se promener dans les rues d'Oran, de voir quels sont les cultivateurs des oasis sahariennes ou, plus simplement, de regarder une compagnie de tirailleurs algériens ; de tout temps, les caravanes ont conduit les esclaves des bords du Niger aux jardins de Blidah. Malgré les précautions prises contre la traite, cette infiltration ne se ralentit guère. En pleine gare de Saïda, nos Sénégalais voyaient accourir une de leurs compatriotes portant des tatouages qui lui permettaient de faire connaître sa tribu. Cette femme pleurait de joie en retrouvant l'occasion de parler sa langue maternelle. Tout le long du voyage d'Oran à Beni-Ounif, les tirailleurs apercevaient aux stations des nègres qui dansaient, en leur honneur, les pas échevelés du Soudan. A Colomb-Béchar, trois esclaves noirs, échappés des oasis marocaines, demandaient à contracter un engagement au bataillon ; originaires du pays Mossi qu'ils avaient quitté dans leur enfance, à la suite d'un rezzou de Touareg, il leur tardait de revivre parmi leurs frères.

Il ne faut pas oublier que, pendant de longues années, Tombouctou subit la domination marocaine et que la fameuse garde noire du Sultan se recrutait en pays sourhaï. Soumis par leur condition aux travaux les plus pénibles, les nègres se sont néanmoins parfaitement acclimatés ; il est certain qu'ils ont apporté depuis longtemps la filariose, et le service médical ferait, à coup sûr, de stupéfiantes découvertes, s'il soumettait à l'analyse le sang des ksouriens et des captifs du Maroc. Il ne faut pas compter que cette émigration noire prendra fin. Depuis la conquête des oasis sahariennes, le commerce des esclaves a bifurqué ; les caravanes de « bois d'ébène » ont naturellement évité nos postes et se sont dirigées vers Marrakech et Tripoli ; les noirs ont passé en Algérie, soit par la frontière tunisienne,

soit à l'Ouest, par l'oasis du Tafilalet. L'organisation de notre protectorat sur l'empire chérifien, l'occupation prévue de Mourzouk et de Ghadamès par les troupes italiennes permettront de faire cesser complètement la traite des esclaves. La civilisation européenne installée sur tout le rivage africain de la Méditerranée, du cap Spartel à Port-Saïd, devra, pour se maintenir, purger l'arrière-pays de ses derniers brigands et, lorsque les routes du Sahara deviendront sûres, un grand courant d'émigration libre ne tardera pas à faire affluer dans la Berbérie les travailleurs noirs qui sont déjà très appréciés par nos colons. Mais cet avenir, pour être assuré, demeure encore lointain. Les esprits se sont illusionnés en croyant qu'un décret suffirait pour faire surgir du continent noir des légions innombrables. Ce qu'il faut rechercher pour le moment, c'est le moyen d'organiser des contingens mercenaires pour obtenir un rendement rapide et pratique. Dans l'état actuel des choses, cette organisation est-elle possible? Quelle est la vraie valeur de ces soldats? où doivent-ils être stationnés? Nous avons établi sans peine que le noir peut vivre en Algérie, mais nous verrons que les troupes sénégalaises ne sont guère en état de tenir garnison dans nos trois départemens de l'Afrique du Nord.

On peut transporter dans les terres lointaines des soldats de toutes les races, en vue d'une opération de guerre déterminée; mais, pour l'occupation permanente d'un territoire, les troupes indigènes doivent être recrutées dans la population même du pays conquis, ou tout au moins dans les groupemens de la même famille ethnique. Les tirailleurs algériens ne seront jamais dépaysés au Maroc et les Sénégalais trouvent dans les parages du lac Tchad les mêmes conditions d'existence que sur les rives du Niger. Dès qu'il s'agit de transplanter les individus, il est bon de s'assurer que la situation économique et sociale du nouveau milieu se prête à cette délicate opération. Voilà pourquoi les troupes européennes sont en quantités restreintes dans les colonies, qu'elles soient françaises, anglaises ou allemandes. Si les tirailleurs sénégalais se sont très bien habitués au séjour de Madagascar, c'est qu'ils trouvaient dans la grande île, non seulement le climat et les ressources alimentaires de leur patrie, mais encore, nous le verrons plus loin, le moyen de s'y créer la vie familiale qui leur est indispensable. L'Algérie, pour le moment, ne réalise aucune de ces conditions.

Les tirailleurs annamites pourraient se battre au Tonkin, mais non pas y vivre; ils ne supportent pas davantage l'épreuve du Laos et du Cambodge ; les tirailleurs tonkinois ne s'accommoderaient pas de la Cochinchine, et les Algériens feraient piètre figure dans les territoires militaires du Soudan. Comment les Sénégalais des derniers recrutemens se comporteraient-ils en Algérie?

II

Lorsqu'on parle en France des tirailleurs sénégalais, on évoque aussitôt l'épopée de la mission Marchand, la tragique aventure Voulet-Chanoine, la grande lutte contre Samory. On se représente un soldat vigoureux, fruste, passionnément dévoué, mauvais fusil, mais sabreur redoutable; ce mercenaire est orgueilleux et digne; il fait crédit pendant longtemps et reste un an sans réclamer sa solde; en revanche, il ne faut pas lui demander une sévère discipline de marche et l'empêcher de se gaver de nourriture lorsque, après les fatigues et les privations d'une colonne, on tombe sur des villages riches et sur des troupeaux de bœufs. Il faut de même fermer les yeux sur les êtres qui l'accompagnent, sur la femme recueillie en cours de route, sur le « petit frère » qui porte les provisions, sur la chèvre qu'on traîne jusqu'à la fin de l'étape, sur le poulet qui se débat furieusement, pendu par les pattes à la poignée de la baïonnette. Des vêtemens réglementaires il ne reste plus rien; la veste bleue s'est accrochée à tous les buissons de mimosas, le large pantalon « bounioul, » taillé dans une pièce de guinée, a remplacé la culotte mince; un vieux reste de chéchia couronne le sommet du crâne et sa tache rouge est le dernier vestige de l'uniforme. Les cadres européens sont en petit nombre, les gradés indigènes sont de vieux serviteurs, inflexibles pour les recrues, jaloux de leurs prérogatives, intelligens et débrouillards. Avec une pareille troupe, on traverse l'Afrique; en cas de résistance, on ne s'arrête pas longtemps à tirer, car les cartouches sont rares; on forme la colonne d'assaut et la trombe se déchaîne sur les ennemis qu'elle balaye ou qui la submergent; mais si quelques hommes font la trouée, soyez sûrs qu'ils iront au but ou qu'ils feront une retraite épique. Deux tirailleurs se chargent d'escorter un convoi d'argent, trois

tirailleurs lèvent l'impôt d'une province ou vont arrêter un chef targui dans le campement de sa tribu. Leur courage est immense et naïf, ils ne doutent vraiment de rien. Le sergent Malamine refuse d'abattre le drapeau français sur la rive gauche du Congo. Laissé là tout seul par Brazza pour maintenir notre droit de conquête, il arme tranquillement son fusil devant l'escorte de Stanley et somme le journaliste américain de passer au plus vite. Un régiment sénégalais suffit pendant longtemps à nous assurer la possession de Madagascar; quelques compagnies s'emparent de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie et du Kanem.

Les tirailleurs qui nous servent maintenant ont-ils gardé la même valeur? C'est ce qu'il faut examiner avec prudence et sans parti pris. Tant qu'a duré l'ère des conquêtes, les engagemens ont été nombreux. Les épreuves endurées, les pertes subies rendaient les officiers indulgens pour les faiblesses de leurs hommes. Les noirs, intelligences tout à fait simplistes, croient que la guerre doit non seulement nourrir la guerre, mais enrichir le soldat : « Peut-être gagner crever, peut-être gagner la vache, » me disait l'un d'entre eux au moment de partir en expédition. Mais, de nos jours, on se bat moins souvent; les colonnes de pacification prennent le caractère de tournées de police, préparées avec soin et dotées de tous les services accessoires : ambulance, intendance, ravitaillemens de toute nature. On ne fait plus de captifs, on n'enlève plus de troupeaux, la discipline est rigoureuse et l'auxiliaire noir a dû se résigner à ce changement imprévu sans l'avoir bien compris.

Nos premiers tirailleurs sénégalais, de race ouolove, ont conquis le pays bambara. Les Bambaras à leur tour sont venus se ranger sous nos drapeaux et se sont comportés admirablement. Pendant vingt ans ils ont formé la grosse majorité de nos troupes, mais ils ne montrent plus, pour s'engager, leur enthousiasme d'autrefois et les autres familles du Centre africain ne possèdent pas les mêmes qualités militaires.

Notre ancienne colonie du Sénégal est tout entière adonnée au commerce et à l'agriculture. Les Ouolofs et les Sérères qui la peuplent cultivent l'arachide, sont ouvriers, mais ne contractent plus d'engagement. Lorsqu'un maçon arrive à se faire des journées de trois francs, l'idée ne lui viendra jamais d'échanger son salaire et sa liberté contre les vingt-deux sous

du tirailleur qui tient garnison à Dakar. La race mandé représentée par les Bambaras, Malinkés, Sarrakolés, Kassonkés est en train de subir la même évolution économique et sociale. D'importantes villes, Kayes, Bammako, Koulikoro, Segou, se sont créées, parfois de toutes pièces; les chemins de fer Sénégal-Niger, Thiès-Kayes absorbent des milliers de travailleurs largement rétribués. Robustes, intelligens, actifs, les Bambaras se sont vu rechercher par toutes les administrations; le Congo Belge a fini par les attirer pour en faire des mécaniciens et des ouvriers d'art. Les vrais Mandés n'entrent plus dans nos formations de tirailleurs que pour 60 p. 100 de l'effectif. Le reste provient soit des races de la Haute-Côte d'Ivoire, Samokos, Kados, Bobos, soit de toutes les autres familles de l'Afrique occidentale, Peuhl, Toucouleurs, Mossis, Soussous, Baoulés, Djermas, Dahoméens. Si l'on excepte les Toucouleurs, intelligens et braves, mais terriblement ombrageux et, de plus, accessibles au fanatisme musulman, toute la nomenclature des tribus que nous venons d'énumérer ne permet pas un grand espoir. Les races de la côte sont malingres, décimées par l'alcoolisme et la tuberculose; les Peuhl sont cavaliers ou pasteurs et ne conviennent aucunement au service de l'infanterie. Seuls, les Mossis forment un réservoir à peu près intact dans la boucle du Niger. Ils sont vigoureux, mais d'intelligence très bornée; leur instruction militaire est longue et difficile.

Tôt ou tard, il faudra revenir au recrutement bambara. Il subit un temps d'arrêt, mais l'augmentation de la population, très rapide avec la paix que nous procurons au pays, conjurera bientôt cette crise regrettable. Il vaut mieux renoncer à faire des expériences désastreuses avec les races de la côte et se limiter momentanément, que d'engager des non-valeurs. Rien n'alourdit une compagnie comme une ou deux douzaines de soldats indisciplinés, anciens domestiques pour la plupart, ivres-morts le jour du paiement de la solde. L'Afrique donnera toujours une quantité de recrues, mais une sélection très sévère s'impose, si l'on veut éviter les mécomptes.

Le tirailleur de race mandé représente le plus bel échantillon du mercenaire. De taille haute, bien découplé, marcheur infatigable, soldat fier et sobre, entièrement dévoué à notre cause, fidèle à son contrat, brave jusqu'à la témérité, quels services ne rendra-t-il pas? Il ne faut pas toutefois le garder indé-

finiment au service. Sauf de rares exceptions, le noir, une fois la trentaine dépassée, galope vers la décrépitude. Dix ou douze années de régiment, voilà ce qu'il convient d'en attendre, mais pas davantage.

Si l'on tient au recrutement bambara, si d'autre part on élimine les tirailleurs trop âgés ou les recrues non dégrossies, il est facile de voir que les ressources, pendant quelques années, seront assez restreintes. Le gouverneur général de l'Afrique occidentale française, M. William Ponty, s'est bien vite aperçu qu'avant de songer à former des brigades en Algérie, le bon sens voulait que l'on créât au Sénégal un véritable réservoir pour sélectionner les indigènes appelés à servir au loin et pour assurer leur relève dans les conditions normales. Quelques semaines passées à Dakar ou à Saint-Louis montrent combien les anciens erremens étaient défectueux. L'armée coloniale ne possède pas de loi des cadres ; un simple décret suffit pour augmenter ou réduire ses effectifs. Ce procédé paraît très souple et bien fait pour répondre à toutes les éventualités qui se produisent d'un jour à l'autre. Malheureusement, la question budgétaire intervient dans tous les cas pour retarder les mesures les plus urgentes. La colonie du Sénégal a dû fournir, dans un délai très court, des unités nouvelles pour rétablir des situations troublées en Mauritanie, à la Côte d'Ivoire, au Congo. L'autorité militaire ne pouvait répondre à toutes les demandes qu'en désorganisant ses corps de troupe. Le 1er régiment sénégalais se trouva dispersé pendant longtemps de Port-Étienne au lac Tchad ; la garnison de Dakar fut parfois réduite à deux compagnies d'employés et de malingres. On était obligé d'accepter tous les engagemens, d'incorporer à la hâte des tirailleurs trop jeunes ou des miliciens, de faire partir des soldats fatigués par deux ans de colonnes. Sans le retour du 3e régiment, définitivement rapatrié de Madagascar, un des bataillons demandés par le Maroc n'aurait jamais pu se former. De tous ces mouvemens de va-et-vient, la faiblesse du commandement et de l'instruction n'a pas été le seul mauvais résultat. Les tirailleurs se sont lassés. Ils ne partent plus qu'avec répugnance pour certaines colonies. La Côte d'Ivoire et la Mauritanie n'ont plus rien qui les attire. Si l'on n'y prend pas garde, si l'on n'assure pas aux soldats noirs quelques périodes nécessaires de repos dans leurs pays d'origine, on peut appréhender une véritable crise

du recrutement. Il est grand temps d'y remédier et de renforcer les effectifs du Sénégal de manière à pourvoir méthodiquement et sans précipitation aux besoins toujours grandissans de notre expansion coloniale.

La formation d'une armée noire est possible, mais il faudra plusieurs années d'un travail suivi pour assurer le maintien permanent d'une division dans l'Afrique du Nord. Il n'y a pas un moment à perdre soit par la Direction des troupes coloniales, soit par le gouvernement de l'Afrique occidentale française.

III

Cette division pourrait-elle être stationnée en Algérie? L'expérience qui vient d'être faite nous oblige à formuler bien des réserves.

Le bataillon de tirailleurs, constitué dans les premiers mois de 1910 pour tenir garnison dans l'Extrême-Sud oranais, fut recruté d'une manière hâtive. La Côte d'Ivoire était alors en pleine révolte, le Gabon et le Congo entraient à peine dans la voie de la pacification ; nos compagnies du Tchad se voyaient bloquées dans leurs postes. Toutes les semaines, des unités partaient de Dakar; il fallut, pour achever la formation du bataillon d'Algérie, faire appel aux tirailleurs épuisés par les colonnes de Mauritanie et aux gardes-cercle des territoires civils, miliciens pour la plupart dépourvus d'instruction militaire. Les 800 indigènes du bataillon ne donnaient pas l'impression d'une troupe homogène ; toutes les races de l'Afrique s'y coudoyaient. Fait bien plus grave, nombre de tirailleurs n'étaient guère en état de supporter de grosses fatigues. Le choix de leurs garnisons allait cependant leur infliger de nouvelles épreuves; le bataillon fut débarqué à Oran et dirigé, par moitié, sur Beni-Ounif et Colomb-Béchar. En descendant du train, on s'aperçut aussitôt du manque de préparation de l'entreprise. Il n'y avait pas de casernement prévu ; lorsqu'on voulut construire un village, les matériaux manquaient. Les Sénégalais affectionnent la case ronde en pisé, couverte en palmes d'un toit conique, mais le pays ne donnait pas de bois de charpente et les palmiers sont, dans les oasis, des arbres trop précieux pour qu'on les dépouille de leurs feuilles. Les branches

de palmiers, les « djérids, » pour employer l'expression locale, se vendaient à raison de un franc le cent; comme il est indispensable de renouveler chaque année la toiture, le prix de revient dépassait de beaucoup les allocations budgétaires. On envisagea donc l'établissement de maisonnettes en briques séchées au soleil, avec un toit de planches recouvertes de terre battue; les travaux durèrent plus d'un an et coûtèrent 100000 francs en chiffres ronds. Pourtant les ressources en casernement abondaient dans la province. La marche continue vers l'Ouest des troupes de la division d'Oran avait laissé disponibles des casernes à Tlemcen et surtout les constructions et les cultures des deux smalas de spahis installées à Medjahed et Bled-Chaaba.

Pendant de longs mois, les ménages sénégalais vécurent sous les tentes surchauffées en plein jour et glaciales dès les approches de la nuit. On avait voulu faire vite; en deux mois, le commandement hésita, ne sachant où placer le bataillon, soit à Blidah, Djelfa et Laghouat, soit à Tlemcen, soit dans l'Extrême-Sud oranais. Il se serait épargné bien des mécomptes s'il avait fait précéder l'envoi des tirailleurs par une reconnaissance méthodique du pays. Des officiers rompus à l'existence de nos troupes indigènes auraient choisi, en toute connaissance de cause, les garnisons les meilleures ou plutôt les moins mauvaises pour l'organisme et le genre de vie de leurs soldats.

Le début s'annonçait mal. Il fallut se mettre à l'ouvrage dès le lendemain de l'arrivée, alors que les tempêtes de sable, si fréquentes dans ces régions, rendaient l'atmosphère irrespirable, balayaient les cuisines installées en plein air, renversaient le campement. Après la courte accalmie de l'automne, la neige apparut sur les montagnes; l'hiver abaissa la température jusqu'à sept degrés au-dessous de zéro pendant la nuit, tandis que la chaleur de midi restait suffocante. A ces conditions climatériques si défectueuses se joignit l'obligation pour les soldats noirs de participer aux opérations des troupes voisines, tournées de police, reconnaissances, escortes de missions et de convois. La mortalité sévit dans des proportions assez fortes, — en deux ans, le bataillon d'Algérie a perdu 68 tirailleurs; — elle était due, presque toujours, aux congestions pulmonaires, à la tuberculose, à l'épuisement et frappait les sujets affaiblis par des campagnes antérieures ou les jeunes tirailleurs, de

races peu résistantes. Les femmes se comportèrent beaucoup mieux et la mortalité infantile ne fut pas plus élevée qu'au Sénégal. Bref, l'expérience démontra ce que le bon sens faisait prévoir : les Sénégalais pouvaient très bien vivre en Algérie, à la condition expresse de les choisir parmi des individus sains et robustes; autant que possible il faudrait les soustraire aux effets d'un climat par trop continental. Le Sud-Oranais était loin de convenir à leur tempérament. Le séjour sur la côte ou dans le Tell eût été bien préférable, les événemens du Maroc l'ont surabondamment prouvé.

Dans d'autres ordres d'idées, les difficultés ne tardèrent pas à surgir. Le prix de revient des troupes noires, que l'on croyait inférieur aux dépenses normales des régimens de tirailleurs algériens, augmenta de jour en jour. On dut bientôt leur donner des vêtemens de drap et des couvertures, distribuer des fournitures de literie pour les femmes et les enfans, prévoir une solde et une ration plus élevées. Les noirs qui marchent les pieds nus dans leur pays étaient mal à leur aise sur les « hamadas » pierreuses ou sur les hauts plateaux garnis d'herbes rudes; on leur distribua des brodequins pour éviter d'avoir des blessés ou des traînards. L'existence monotone de garnison, sans espoir de faire la guerre, assombrissait l'humeur de tous ces auxiliaires dont la plupart avaient déjà fait le coup de feu, soit à Madagascar, soit en Afrique. D'autres soucis, plus urgens, les empêchaient de se résigner : dès les premiers jours, leur solde, nettement insuffisante, ne leur permettait pas de nourrir convenablement leurs familles, et voici que nous touchons au point critique du problème de l'armée noire. La femme et les enfans de chaque tirailleur ne sont pas une lourde gène au Soudan. Mais en Algérie, ce ménage complique singulièrement l'existence du soldat. Ne peut-il s'en passer? Est-il donc indispensable d'avoir des gens mariés, et pourquoi ne pas se contenter de tirailleurs célibataires?

IV

On s'imagine volontiers en France que chaque tirailleur entretient un ménage. Les bataillons du Sénégal et du Soudan ont pourtant une bonne moitié de leurs effectifs constitués par des célibataires; mais il ne faut pas oublier que les vieux

garçons vivent alors « sur le pays, » et, grâce aux mœurs assez libres des populations, sont assurés de ne pas vivre dans la solitude.

Ce qu'il faut retenir comme un fait indiscutable, c'est que le noir ne se passe pas de femme. Il y goûte assez jeune, et cette précocité n'est pas une des moindres causes de l'usure physique et de la déchéance intellectuelle des nègres. L'enfant est, là-bas, un être vif, intelligent, débrouillard. Il apprend vite à lire et à écrire. Mais, vers quinze ans, on assiste presque toujours à sa régression vers la barbarie. Son attention ne s'éveille plus, son ardeur au travail décline et bientôt la paresse l'engourdit et le livre aux plus mauvais instincts. Vous avez dans votre poste un jeune interprète; il connaît trois ou quatre dialectes africains et fait, dans la langue française, des progrès remarquables. Presque du jour au lendemain, le voici qui se néglige. Il se lève tard, perd la mémoire, abrège les heures de classe des enfans du village; il cherche des excuses pour ne pas vous accompagner dans les tournées; au cours des enquêtes, il perd le fil de l'idée, bredouille, étouffe des bâillemens. Ne cherchez pas plus avant, la femme a passé dans sa vie. Dans la plupart des cas, le mal est incurable, et se prolonge jusqu'à l'extrême vieillesse. Dans tous les villages que l'on traverse, le chef vous offre une femme en même temps que le poulet, le beurre et les œufs. Partout on trouve « la femme de la caravane » qui remplit au continent noir un rôle social tout naturel.

L'Islam n'a malheureusement pas réformé ces mœurs, et c'est d'ailleurs un secret de sa progression parmi les populations primitives. L'idéal qu'il propose ne gêne pas les anciennes habitudes; bien mieux, il les consacre et les exaspère en les faisant continuer dans une vie meilleure de l'au-delà. Aussi l'instinct de la reproduction se donne-t-il libre carrière et revêt-il en Afrique le caractère le plus matériel. Les Maures et les Touareg s'allient sans répugnance aux femmes noires, les tirailleurs bambaras prennent des femmes peuhl; Madagascar fut pour eux une terre d'élection, une patrie nouvelle qui leur faisait oublier bien vite les rives du Niger et les paradis enchantés de Siguiri et de Kankan; la femme hova ou sakalave était agréable et facile et cette considération primait tout à leurs yeux. Il ne faut pas s'étonner de trouver dans toute l'Afrique occidentale ce métissage qui déconcerte, car il entre-

mêle toutes les races et complique à l'excès les recherches de nos anthropologues.

Lorsque le bataillon noir destiné à l'Algérie fut rassemblé à Dakar, les tirailleurs demandèrent en premier lieu s'ils trouveraient des femmes en arrivant dans leurs garnisons. Sur la réponse négative de leurs officiers, tous ceux qui se trouvaient à la tête d'un ménage se préparèrent à l'emmener. Les célibataires contractèrent des unions avec les femmes qui voulurent bien les suivre. Plusieurs tirailleurs s'associèrent clandestinement pour commanditer une femme qui passait, aux yeux du capitaine, pour être l'épouse légitime de l'un d'entre eux. Et je dois dire que, pour toute sorte de raisons, tirailleurs mariés ou célibataires agirent fort sagement.

On doit donc envisager, à côté des tirailleurs sénégalais, la présence de femmes en grand nombre. C'est une nécessité, c'est aussi le plus souhaitable des états de choses. Nos auxiliaires n'ont toute leur valeur que s'ils gardent le caractère un peu sauvage de leurs devanciers. Une compagnie de tirailleurs forme un village où fourmille toute une population qui les retient. En vivant auprès des femmes de leur race, en élevant des enfans, ils n'entr'ouvrent qu'une fenêtre sur le monde civilisé dont l'attrait les conduit le plus souvent à l'alcoolisme. Le tirailleur marié, forcé de mener une vie sobre et régulière, s'il veut nourrir sa famille, est un bien meilleur soldat que le célibataire, il est plus vigoureux, plus discipliné, plus résigné. La femme et les enfans sont, pour le commandement, une lourde gêne. Les officiers doivent consacrer deux heures par jour à régler leur existence, à faire la police du camp, à prévenir les contestations. Mais dès que l'on part en colonne, il est bien entendu que la femme reste au poste, et lorsque, par hasard, au cours des longs déplacemens pour changer de garnison, les compagnies ont fait le coup de feu, les femmes ont été braves et se sont fait tuer souvent en portant des cartouches aux tireurs de la première ligne. La question des femmes dominera toujours l'emploi de l'armée noire; on ne peut pas la négliger, malheureusement.

V

Mais avant de philosopher, il faut vivre, et le problème se complique dès qu'on transporte des tirailleurs dans les pays

civilisés. On crut bien l'avoir résolu par le choix des garnisons du bataillon d'Algérie. Les oasis du Sud-Oranais rappelleraient aux indigènes, croyait-on, les paysages de leur patrie. On oubliait qu'en les fixant dans des régions pauvres, la subsistance de leur famille serait, pour eux, un souci de tous les instans. La vie, dans le Sud-Oranais, est très chère; le pays ne produit à peu près rien; il n'y a pas de bétail puisqu'il n'existe pas le moindre pâturage; on cultive les légumes de France dans les jardins des palmeraies, mais leur prix les rend à peu près inabordables aux « moussos » des tirailleurs. Les poulets se vendaient 4 francs en 1910, le poisson n'arrivait qu'en hiver, trois fois la semaine, par le train d'Oran, au prix minimum de 0 fr. 75 le kilogramme; le kilogramme de riz était à 0 fr. 40 et la solde du tirailleur, en dehors de sa ration personnelle (1), était de 0 fr. 60! Or, les indigènes de la compagnie saharienne de Colomb, vivant en smala, touchaient, par jour, 2 fr. 50 et ne se recrutaient que d'après ce tarif. Bref, nos tirailleurs noirs étaient dans la misère.

Alors, on a cherché pour eux des conditions meilleures. Le deuxième bataillon noir tiendra garnison dans le Tell, au bord de la mer; évidemment, cette mesure sera bonne, puisque nos tirailleurs y trouveront une des bases de leur nourriture, le poisson, très abondant sur le littoral de l'Algérie. Mais le voisinage des villes sera, pour eux, l'occasion de tentations continuelles; des besoins nouveaux se feront sentir chez ces grands enfans et on peut craindre qu'en prenant le contact des populations européennes, ils ne dépensent en alcool l'argent qui leur servait dans le Sud-Oranais aux achats de première nécessité. On tourne dans un cercle bien difficultueux : dans le Sud, la solde est trop faible; dans le Nord, les tirailleurs perdent leur valeur utilisable. Et si l'on augmente leurs allocations, le prix de revient de ces bataillons sera tellement élevé qu'ils deviendront pour le budget une lourde charge.

Les partisans de l'armée noire ont fait ressortir les avantages que nous aurions, en temps de paix comme en temps de guerre, à maintenir des divisions sénégalaises dans l'Afrique du Nord. En temps de paix, elles remplaceraient les contingens européens dont la place est tout indiquée en France où

(1) Riz : 0kg,500, viande : 0,400, sel : 0,020, café : 0,016, sucre : 0,021, saindoux, 0,020.

la natalité décroît d'une manière inquiétante. En temps de guerre, elles permettraient d'embarquer nos régimens de tirailleurs algériens pour renforcer les troupes d'opérations. L'armée noire préviendrait un soulèvement qui serait, s'il se produisait, infiniment plus terrible qu'en 1871. Au moment de la guerre contre l'Allemagne, nous n'avions que les trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine. Aujourd'hui, nous possédons, en plus, les régions sahariennes, la Tunisie, le Maroc. Une insurrection musulmane, dans des circonstances difficiles, sonnerait le glas de notre immense empire africain. Quelques auteurs sont allés plus loin encore. Pourquoi n'utiliserait-on pas des divisions noires en France, dans le cas d'une conflagration européenne?

Nous ne croyons pas que la suppression, en temps de paix, des garnisons françaises d'Algérie serait une bonne mesure. Il faudra toujours prévoir le cas de soulèvemens locaux, peu graves en vérité quand l'autorité dispose des moyens de répression nécessaires. Si l'Arabe est peu suspect d'affection pour le Roumi, de tout temps il a méprisé le nègre. Des bataillons noirs exaspéreraient la résistance des révoltés, la rendraient plus acharnée, plus longue à vaincre, tandis que l'arrivée des zouaves et des chasseurs d'Afrique suffit toujours à déconcerter les agitateurs. Les événemens récens de Tunisie l'ont bien fait voir, une fois de plus. En temps de guerre, les Sénégalais aideraient les troupes françaises à garder les populations algériennes dans l'obéissance, mais ils ne remplaceraient pas le contingent européen. Quant à l'hypothèse qui consiste à transporter des bataillons noirs dans la métropole, elle est tout simplement irréalisable. La guerre future éclatera certainement à l'improviste, sans avertissement préalable de nos voisins; elle se prolongera sans doute pendant l'hiver et je ne vois pas bien comment on pourrait amener en temps utile des régimens sénégalais pour les conduire à la frontière. Nos mercenaires abandonneraient-ils leurs femmes et leurs enfans? Résisteraient-ils aux tourmentes de neige, au froid intense, à la privation de nourriture? Je ne mets en doute, pour les avoir éprouvés au Soudan, ni leur courage au feu ni leur sang-froid; mais, dans l'état actuel de leur instruction et de leur mentalité, peut-on se porter garant de leur attitude sous les rafales de projectiles tirés par un ennemi qu'on ne voit pas toujours? Si l'on arrivait à maintenir intacte,

pendant l'action, une division sénégalaise jusqu'au moment de l'assaut, à coup sûr la position serait enlevée d'un élan irrésistible, mais la circonstance est fortuite et ne s'accorde pas avec l'expérience de la guerre.

On n'obtiendra pas les résultats qu'on faisait escompter en 1910 sans transformer les mœurs des troupes noires, et c'est une œuvre de longue haleine ; le temps l'accomplira, mais non la volonté des hommes. D'ailleurs, il n'est plus question de se lancer dans les rêveries. Les événemens du Maroc se sont chargés d'imposer l'emploi rationnel des troupes sénégalaises.

VI

Un seul bataillon sénégalais tenait garnison dans la Chaouïa lorsque la marche sur Fez fut décidée. Ce mouvement allait engager la France dans une politique nouvelle et faire surgir de nombreuses difficultés diplomatiques. Mais, fait plus grave, notre situation militaire dans l'Afrique du Nord se trouva modifiée de fond en comble. Au lieu de continuer l'action lente, mais sûre, d'une pénétration méthodique, avec les effectifs de notre 19e corps d'armée, le gouvernement jugea préférable de frapper un grand coup et se trouva pris dans l'engrenage d'une expédition. Nos troupes entrèrent dans la capitale. Mais il fallut s'y maintenir et, pour cela, garder les communications avec la côte. Avait-on prévu la révolte de Fez et l'hostilité des tribus voisines ? Avait-on préparé la marche nécessaire d'Oudjda sur Taza et le mouvement sur Kasba el Maghzen et l'oasis du Tafilalet des troupes des confins Sud ? Les ressources dont disposait le général Lyautey pour mener à bien cette œuvre colossale se sont révélées insuffisantes. Le courage héroïque de nos soldats a sauvé la situation jusqu'à ces jours derniers, mais il ne serait ni prudent ni désirable d'abuser de leur dévouement.

En s'embarquant pour le Maroc, le nouveau résident général demanda l'envoi immédiat de 4 000 hommes ; les opérations des généraux Gouraud et Dalbiez ont démontré qu'il fallait expédier au plus tôt de nouveaux renforts. Où les prendra-t-on ? La métropole a rendu quatre bataillons de zouaves à l'Algérie, ce qui permet de garder 32 bataillons dans les trois provinces et dans la Régence de Tunis : c'est là un minimum au-dessous duquel la domination française et la mobilisation du 19e corps d'armée

se trouveraient compromises. Sans doute, on recrute fiévreusement de nouveaux bataillons algériens. Mais on n'arrivera pas à satisfaire aux demandes si l'on ne crée pas rapidement de nouvelles unités sénégalaises.

Nous ne referons pas ici l'historique des services rendus par les trois bataillons noirs envoyés successivement au Maroc ; les formations levées à la hâte se sont montrées, comme en Algérie, légèrement au-dessous de leur réputation ; le dernier bataillon rapatrié de Madagascar et composé de vieux tirailleurs a, en revanche, fait des prodiges. En tout cas, le pourcentage des maladies a été insignifiant chez les Sénégalais, alors que la fièvre typhoïde a littéralement décimé l'infanterie coloniale et les autres contingens européens. Deux nouveaux bataillons s'embarqueront au mois de juillet à Dakar ; un troisième les suivra bientôt. Le Maroc aura donc une brigade noire en attendant qu'il réclame une division.

Dès lors, il ne saurait plus être question de poursuivre en Algérie une expérience dont le bénéfice échappe à tous les esprits. A quoi bon conserver dans l'inaction tant de forces vives au lieu de les jeter, à pied d'œuvre, dans un pays neuf où, pendant longtemps encore, il faudra continuer la guerre ! Pourquoi s'obstiner à soumettre les tirailleurs au climat extrême du Sud-Oranais ou à la vie, pour eux déprimante, des garnisons du Tell ? Toutes les ressources actuelles du Sénégal et du Soudan vont être absorbées par l'expédition du Maroc et, pendant bien des années, le gouvernement de l'Afrique occidentale devra faire flèche de tout bois pour former des bataillons présentant quelque valeur et les relever en temps utile.

La question de l'armée noire est donc reléguée au rang des préoccupations lointaines ; les troupes sénégalaises constituent un élément de la force expéditionnaire ; on pourra s'en servir pour amorcer la création d'une armée d'occupation permanente, mais à condition de procéder avec prudence et méthode, en suivant un plan rationnel et en réservant à cette armée les seuls territoires qui lui reviennent. La jonction du Sénégal et du Maroc est une nécessité d'ordre politique et stratégique : voilà quelle est vraiment la zone d'action des troupes qu'on voulait immobiliser dans des garnisons perdues au milieu des terres infidèles. Nous faisons la conquête du Maroc, mais notre situation y sera toujours précaire si nous commettons la faute de ne

pas relier tous les tronçons du continent africain où flotte le drapeau français, si nous n'organisons pas solidement et progressivement les confins algéro-marocains et la Mauritanie. L'armée d'Algérie et l'armée noire se partageront le travail d'après ces données simples.

Si l'on veut entretenir une armée sénégalaise en lui conservant toutes ses qualités et en réduisant les frais au minimum, il faut trouver le moyen de la placer dans son milieu, parmi des populations de même couleur. Si, de plus, on évite les transports de troupes par voie de mer, on diminue, en même temps que les dépenses, l'appréhension naturelle à l'homme qui part de son pays pour des régions mystérieuses. Le tirailleur recruté sur les rives du Sénégal rejoint volontiers une compagnie stationnée à trois mois de route, dans le Ouadaï ou le Kanem. Le voyage n'est plus une fatigue ; de poste en poste, notre soldat rencontre des indigènes de même race et des camarades avec lesquels il a parfois servi. Le jour de sa libération arrivé, le tirailleur refait le chemin en sens inverse, juche la femme et les enfans sur un bœuf porteur et, d'étape en étape, arrive enfin dans son village.

La jonction pratique d'Alger et de Tombouctou reste encore très aléatoire ; l'itinéraire est long, le pays désert, les routes ne seront jamais sûres. Il n'en va plus de même si l'on traverse la Mauritanie pour se rendre de Saint-Louis à Marrakech. Lorsque le gouvernement se laissa entraîner à la conquête du Tagant et de l'Adrar, il ne s'attendait certes pas à préparer une route nouvelle de pénétration vers le Maroc dont l'indépendance était alors considérée comme un dogme intangible. Sous la vigoureuse impulsion du colonel Gouraud, nos troupes ont pacifié ces régions difficiles ; nous occupons Atar et Chinguetti, les reconnaissances ont dépassé Tourine et la sebkha d'Idjil. Il reste à maîtriser la route d'Anadjim, Grona, Tendouf, Taroudant. L'itinéraire Saint-Louis-Taroudant n'aura pas moins de 2500 kilomètres, soit la distance de Saint-Louis à Gao, mais le tiers du chemin est acquis et 2500 kilomètres pour un noir ne représentent que dix semaines de route.

Les relations entre la Mauritanie et le Maroc n'ont jamais cessé. Notre plus terrible ennemi de l'Adrar, le célèbre Ma el Aïnin, le chef aux cavaliers bleus, se ravitaillait à Fez en armes et en munitions. On sait qu'il vint demander appui à

Moulay-Hafid et qu'il faillit tomber aux mains des troupes françaises de la Chaouïa. Il est mort à l'heure actuelle, et son fils a fait sa soumission. La route est à peu près libre; elle ne présente qu'un seul parcours de quatre jours sans eau; l'obstacle n'a jamais arrêté le courant d'échanges entre les deux pays, l'étape est ordinaire pour les chameaux des caravanes. Il suffira de creuser quatre puits pour la rendre praticable à tous les convois. Nos tirailleurs se familiariseront bientôt avec la nouvelle ligne de pénétration; leur marche précédera l'émigration continue et fructueuse des travailleurs à la recherche de salaires agricoles et des marchands, colporteurs de noix de kola, « Dioulas, » Maures et Peuhl conducteurs de troupeaux.

Les noirs ne sont pas rares au Maroc et principalement dans la vallée du Sous. Lorsque cette région, définitivement reliée à la Mauritanie, servira de débouché naturel au trop-plein des populations de l'Afrique Occidentale, la création d'une armée noire sera peut-être l'aboutissement logique d'une politique bien entendue. Cette armée pourra pacifier et garder le Sud du Maroc à Marrakech, Agadir, Mogador et Safi. La construction de la voie ferrée Oudjda-Taza-Fez-Marrakech mettra les troupes sénégalaises à trois jours d'Oran, quatre jours d'Alger, cinq jours de Constantine et six jours de Tunis. Mais pour le moment, qu'on se borne à recruter le nombre de bataillons suffisant pour aider la métropole dans l'effort militaire qu'elle doit produire pendant quelques années. Jusqu'à ce jour, la question de l'infanterie a fait oublier les autres armes. Par une mesure d'économie assez mesquine, on a réduit à un seul escadron ces magnifiques spahis sénégalais dont la bravoure s'est affirmée sur tous nos champs de bataille du Soudan. L'artillerie coloniale trouve parmi les indigènes des auxiliaires précieux. Il y aurait tout avantage à constituer des escadrons noirs et des batteries mixtes au Maroc. Mais le bon sens indique très clairement que si les troupes sénégalaises peuvent rendre des services dans une expédition coloniale, leur constitution et leur genre d'existence ne les ont nullement préparées à l'occupation de l'Algérie, encore moins à la guerre européenne.

VII

La création d'une armée noire dans l'Afrique du Nord rencontre donc, pour le moment, de nombreuses difficultés. La première et la plus redoutable est la pénurie des ressources offertes par le recrutement. Nos tirailleurs sont d'excellens soldats, pour la plupart, et sauront, le cas échéant, renouveler tous les exploits de leurs devanciers. Leur livre d'or, si riche en exemples de bravoure, leur réserve de belles pages si toutefois on n'accepte dans nos rangs que les indigènes vigoureux des races de l'intérieur. Certes, le nombre est une force, mais il ne doit pas nuire à la qualité des troupes. On semble avoir oublié quelque peu ce principe ; il est grand temps d'y revenir. Au Soudan, l'élimination des mauvais tirailleurs se fait sans grand dommage ; en Algérie ou au Maroc, on est obligé trop souvent de garder les dégénérés et les malingres. Ce choix sévère n'est pas le seul obstacle qui limite les possibilités. Les soldats robustes ne résisteront pas indéfiniment ; il faut songer à la relève et, pour être assuré du bon fonctionnement de l'armée noire, chaque bataillon qu'on destine aux garnisons lointaines devrait avoir un dépôt de même effectif chargé de recruter, d'instruire et de fournir les remplacemens demandés. Si, par exemple, on envoie 10 000 hommes dans l'Afrique du Nord, le Sénégal entretiendra 10 000 soldats pour relever périodiquement les unités qu'il détache. Ces chiffres paraîtront élevés, mais ils s'imposent.

Une grosse pierre d'achoppement sera toujours la question des femmes. Les tirailleurs vivent en « smalas » et « madame Sénégal » est fort encombrante. Elle rend au camp de précieux services, mais encore faut-il qu'elle n'entrave pas le commandement lorsqu'il s'agit de mener à bien une opération militaire. Un officier a dépeint ici même le découragement des soldats noirs séparés de leur ménage (1) ; les rengagés ont été rares dans les rangs des bataillons envoyés au Maroc ; en Algérie, la mortalité fut grande parce que les tirailleurs, obligés de partager avec leur famille la ration individuelle, n'ont pas eu la nourriture que réclamait leur appétit. Le noir est un gros

(1) Pierre Khorat. *En colonne au Maroc*. Voyez la *Revue* du 1er novembre 1911.

mangeur ; à ses yeux, le pays est bon lorsque les vivres sont à bon marché. On peut affirmer que l'Algérie sera pour lui la terre maudite de la faim, à moins qu'on ne le place dans des régions agricoles en lui concédant des cultures. Encore faudra-t-il augmenter sa solde et ne pas abuser de l'expédition militaire qui ruine les familles. Dans ces conditions, le soldat noir devient extrêmement coûteux et ne rend pas les services qu'on est en droit de lui demander.

La solution de l'armée noire est donc reculée à une échéance lointaine ; elle dépend de la situation économique de la région qu'on lui destine. Un bataillon sénégalais ne se contente pas d'une caserne, il demande un village et des terres maigres, mais suffisantes pour que le mil pousse dru et haut. C'est une véritable colonisation du pays, à l'écart des populations européennes et du débitant d'alcool. L'Algérie n'offre plus guère de territoires inoccupés ; l'Arabe y vivote sur les parcelles du sol natal qu'on a bien voulu lui laisser. Qu'on envoie le Sénégalais se battre au Maroc, son instinct guerrier lui fait supporter beaucoup d'épreuves parce qu'il les sait passagères. Dès lors qu'il reste en garnison, l'arme au pied, pour occuper un pays, il prétend vivre en famille, procréer, élever des enfans.

On ne saura trop faire appel à son concours dans la tâche ardue que la guerre marocaine impose à la France. Mais si l'on veut garder plus tard des forces noires à proximité de l'Algérie et de la Métropole, le seul moyen d'y parvenir est de faire essaimer, de proche en proche, la population noire elle-même vers le Moghreb. La mise en valeur de la Mauritanie, la jonction économique et stratégique du Maroc et du Sénégal sont seules capables de donner à nos auxiliaires les conditions d'existence qu'ils trouvent dans le reste de l'Afrique. Ce jour-là seulement il sera permis de parler de l'armée noire telle que la désirent tous les officiers qui ont eu l'honneur et la satisfaction de servir dans les troupes sénégalaises.

ANDRÉ DUSSAUGE.

LES ORIGINES

DE

LA SCULPTURE ROMANE

Pendant les cinq premiers siècles du moyen âge on a cessé presque complètement en Europe de faire des statues. C'est là un fait considérable et les historiens l'ont signalé avec raison comme une des preuves les plus certaines que la culture antique était bien morte. A partir du ve siècle, les écoles artistiques qui se partagent le monde ne font plus de place à la statuaire ; elle n'a pu vivre ni dans l'art byzantin, ni dans l'art musulman, ni à plus forte raison chez les peuples barbares d'Occident. Le bas-relief, destiné à la décoration des édifices ou du mobilier, fut désormais la seule survivance admise d'un art plastique.

Puis brusquement, au xiie siècle, des écoles de statuaire reparaissent en Occident : des statues sculptées dans l'espace sont adossées aux piliers des cloîtres monastiques ou aux pieds-droits des églises romanes. Alors que l'Orient reste réfractaire à la sculpture en ronde bosse, la statuaire trouve dans les écoles provinciales de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, un terrain merveilleux où elle développe de profondes racines. La tradition interrompue se renoue pour toujours et, malgré tout ce qu'elle emprunta à l'antiquité gréco-romaine au cours de la Renaissance du xvie siècle, la statuaire moderne n'en est pas moins issue des œuvres lointaines dues à nos imagiers romans et gothiques. C'est en grande partie à ses écoles de sta-

tuaire que l'art occidental doit sa physionomie propre; c'est grâce à leur développement qu'il a réussi à se dégager de l'imitation orientale, et c'est justement au XII[e] siècle, au moment de la renaissance de la statuaire, qu'il commence à manifester son originalité.

Il y a donc là un double problème qui a été souvent aperçu, mais qui ne paraît avoir encore reçu de solution satisfaisante. Pourquoi la statuaire a-t-elle disparu au V[e] siècle et pourquoi, après une longue éclipse, reparaît-elle soudain dans notre art roman? De quel ordre sont les raisons qui poussèrent les hommes à abandonner un art si familier aux anciens, et comment se fait-il qu'à cette répulsion ait succédé au XII[e] siècle un véritable engouement pour les statues? L'histoire de l'art présente peu de questions plus attachantes et aussi plus mystérieuses. Il est possible que l'ignorance où l'on fut longtemps de l'art du moyen âge, et de l'art oriental en particulier, ait contribué à en obscurcir les données. Mais les découvertes archéologiques de ce dernier demi-siècle ont augmenté singulièrement nos connaissances et peut-être est-il possible aujourd'hui de proposer une explication.

I

De ces deux termes du problème, c'est le premier qui a surtout attiré l'attention. L'opinion courante attribue la disparition de la statuaire à des causes religieuses, et l'on n'hésite pas à soutenir que sa décadence est en fonction même des progrès du christianisme. Un des plus récens historiens de notre art du moyen âge attribue à l'Église une hostilité systématique contre les statues. « Ce sont, déclare-t-il, les conceptions religieuses des clercs qui proscrivirent pendant de longs siècles la statuaire (1). »

Il est bien certain que l'aversion pour l'idolâtrie est un des caractères essentiels du christianisme à ses origines. Dans leurs traités de morale ou d'apologétique, les Pères de l'Église rappellent souvent la prohibition rigoureuse du Décalogue : « Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le ciel et en bas sur la terre, ni de tout ce qui

(1) Marignan, *Histoire de la sculpture en Languedoc*, Paris, 1902, p. 5.

est dans les eaux sous la terre. » (*Exode* XX, 4.) Hostiles à l'art en général, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, saint Irénée s'attaquent en particulier aux statues, qui sont à leurs yeux comme le symbole de l'immoralité païenne. La condamnation de l'idolâtrie n'était pas d'ailleurs quelque chose de nouveau dans le monde; sans parler des Juifs, dont la haine des idoles était telle que les Romains avaient renoncé, au moment de l'occupation de la Judée, à faire pénétrer les aigles d'argent de leurs légions dans l'enceinte de Jérusalem, on trouve, et c'est là un fait moins connu, un véritable courant iconoclaste chez les philosophes païens eux-mêmes. Six cents ans avant l'ère chrétienne, l'anthropomorphisme est condamné par les Ioniens, comme Xénophane ou Héraclite, et l'on a la preuve que le culte sans statues était aussi un des articles de foi de la communauté religieuse fondée par Pythagore. Il n'est pas rare d'ailleurs de voir les apologistes chrétiens trouver dans les œuvres des auteurs grecs et latins des argumens contre l'idolâtrie, et c'est même ainsi que beaucoup de ces opinions nous sont parvenues. C'est par saint Justin que nous connaissons un passage des comédies de Ménandre hostile aux idoles (1), et saint Augustin nous a conservé de curieuses discussions, dues à Varron, sur le même sujet (2). Plus tard des stoïciens comme Dion Chrysostome ou des néoplatoniciens comme Maxime de Tyr entreprirent, à l'aide de leur méthode allégorique, de justifier le culte des idoles : le caractère apologétique de leurs dissertations prouve suffisamment qu'ils avaient à réfuter des contradicteurs.

Le paganisme a donc eu sa querelle des images : à plus forte raison la sculpture, condamnée par la loi mosaïque, devait choquer les premiers chrétiens, et même lorsque l'art eut acquis droit de cité dans le christianisme, des protestations ne cessèrent d'être formulées contre les abus auxquels donnait lieu l'usage des icones. On a cité bien souvent celle d'Eusèbe qui détourne une princesse impériale de se faire fabriquer une image du Christ, celle de saint Épiphane qui ne craint pas de lacérer un tissu où l'on voyait une représentation de ce genre, celle du concile d'Elvire en Espagne (300), qui interdit formellement de peindre des images sur les murs des églises. Dans des régions très différentes, des évêques témoignèrent parfois

(1) Justin, *Apolog.*, I, 22, 5.
(2) *De Civit. Dei*, IV, 31; VII, 5.

d'une véritable ardeur iconoclaste comme Xenaïas, évêque monophysite d'Hiérapolis en Phrygie, à la fin du ve siècle, et quelques années plus tard, Serenus, évêque de Marseille. Ces tendances aboutirent au mouvement formidable, dont les empereurs byzantins prirent l'initiative au VIIIe siècle, et qui mit en question l'existence même de tout l'art chrétien. Il est exact, d'autre part, que l'Islam, comme le christianisme, fut à sa naissance une réaction contre l'idolâtrie séculaire des Arabes : Mahomet renversa les idoles qui ornaient la Caaba, et le Coran condamne formellement la représentation de toute figure animée.

On sait que les chrétiens comme les musulmans durent atténuer par de nombreux tempéramens cette doctrine trop rigoriste. Il n'en est pas moins vrai que la haine de l'idolâtrie, commune à la chrétienté et au monde musulman, était une condition très défavorable au développement de la statuaire. Mais peut-être est-ce aller trop loin que de chercher dans la seule prohibition religieuse la cause unique de sa disparition.

Il faut remarquer en effet que les proscriptions iconoclastes, chrétiennes ou musulmanes, atteignent non seulement la statuaire, mais toute espèce de représentation religieuse, qu'elle soit peinte, sculptée ou gravée. Il a été surabondamment démontré, par exemple, que l'art arabe lui-même connaît non seulement le décor animal, mais même la figure humaine. Il s'agit donc d'expliquer comment les autres arts, tels que la mosaïque, le bas-relief, la fresque, ayant pu traverser la crise iconoclaste, la statuaire seule aurait été condamnée. Est-il possible d'admettre qu'elle fut particulièrement proscrite parce qu'elle rapppelait davantage le culte des faux dieux? Mais d'abord on ne peut citer un seul texte juridique, soit chrétien, soit musulman, qui condamne formellement cet art. Lorsque le second concile de Nicée proclama en 787 la légitimité du culte des images, il spécifia qu'il s'agissait des images « en couleur, en mosaïque ou en toute « autre matière, » et il autorisa par là implicitement la statuaire aussi bien que les autres arts.

Est-il besoin d'ailleurs de rappeler qu'il s'était développé aux IVe et Ve siècles une école de statuaire chrétienne? Sans parler du groupe légendaire de bronze vu par Eusèbe dans la ville de Panéas et dont on attribuait l'érection à l'Hémorrhoïsse, la célèbre statue de saint Hippolyte au musée de Latran, celle de saint Pierre au Vatican, ont, malgré leurs rapports avec l'art

antique, un caractère chrétien incontestable. La statuaire chrétienne est encore représentée par plusieurs effigies du Bon Pasteur, au Vatican ou au Musée impérial Ottoman, analogues sans doute à celles dont Constantin avait, au témoignage d'Eusèbe, orné les places publiques de Constantinople. Le même empereur avait érigé une statue de bronze du Christ au-dessus de la porte de la Chalcé qui servait de vestibule au palais impérial de Byzance; d'autres statues de la Vierge et de l'Enfant-Jésus avaient été placées par ses soins auprès de la Colonne de porphyre (1). Il suffit enfin de considérer certains sarcophages romains ou arlésiens pour comprendre que le modelage et le haut-relief ne sont pas entièrement étrangers à l'art chrétien : les personnages sculptés sur leurs panneaux se détachent parfois aux trois quarts du fond auquel ils sont adossés. La tradition de la sculpture religieuse paraît même s'être conservée à Rome assez longtemps et la chronique officielle des papes mentionne au VIIIe et jusqu'au IXe siècle l'érection dans les basiliques romaines de statues d'argent doré dédiées au Rédempteur et à la Vierge (2). Bien que ces œuvres « ornées de pierres précieuses, » et sans doute de petites dimensions, relèvent autant de l'orfèvrerie que de la sculpture, elles n'en sont pas moins une survivance de la statuaire.

De même la tradition des effigies impériales élevées sur les places publiques, soit au sommet de colonnes triomphales, soit sous la forme de statues équestres, s'est perpétuée à Constantinople et à Rome jusqu'au IXe siècle. L'auteur anonyme d'un guide de Constantinople, qui écrivait à la fin du Xe siècle, nous a laissé l'énumération de toutes ces œuvres; les dernières qu'il mentionne sont celles de l'impératrice Irène et de son fils Constantin VI (3). Les cochers vainqueurs aux luttes de l'Hippodrome conservèrent même, selon un usage fort ancien, comme en témoigne l'Aurige de Delphes, le privilège d'avoir leurs statues. Enfin nous savons par un grand nombre de sources que les places et les rues de Byzance avaient été transformées par les empereurs en un véritable musée où étaient venues s'accumuler toutes les merveilles arrachées aux temples païens, le Jupiter de Dodone, le colosse d'Apollon dû à Phidias, le groupe

(1) Banduri, *Imperium orientale*, I, p. 9, 60.
(2) *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, I, p. 418, 46; II, p. 144.
(3) Banduri, I, 8.

de Persée et d'Andromède d'Iconium, les chevaux de bronze qui ornent aujourd'hui la façade de Saint-Marc de Venise et une quantité prodigieuse de chefs-d'œuvre qui furent détruits en grande partie au moment du pillage de Constantinople par les croisés en 1204.

Il en fut d'abord de même en Occident. A Ravenne, Théodoric fit placer sa statue de bronze sur un cheval qui avait été d'abord destiné à supporter l'effigie de l'empereur Zénon. Charlemagne fit transporter plus tard cette œuvre comme un trophée de victoire à Aix-la-Chapelle. Le goût pour la statuaire antique était encore assez grand au vie siècle pour que le même Théodoric protégeât par des mesures spéciales « le peuple abondant des statues, le troupeau innombrable des coursiers » qui ornaient encore les places et les rues de la Ville Éternelle. Un voyageur syrien, venu à Rome dans la première moitié du vie siècle, nous donne une statistique édifiante des œuvres d'art qui avaient échappé aux pillages de Genséric : 80 grandes statues d'or des dieux, 66 statues d'ivoire des dieux, 3785 statues de bronze, 22 grands chevaux de bronze, 2 colosses (1).

Tous ces témoignages forment un ensemble qu'il est impossible de récuser. Si la statuaire n'avait éveillé chez les chrétiens que des souvenirs odieux, si l'Église avait vu dans son existence quelque danger pour le salut des âmes, on ne comprend pas comment des princes qui se disaient les défenseurs de l'orthodoxie se seraient plu à embellir ainsi leurs capitales au détriment des intérêts religieux de leur peuple. Il semble du moins que des voix courageuses se seraient élevées quelquefois pour condamner cette pratique : or on ne peut citer aucune protestation de ce genre.

Les explications qu'on a proposées jusqu'ici pour rendre compte de la décadence de la statuaire ont donc un caractère trop simpliste. Le seul sentiment religieux ne peut en être rendu responsable. Les iconoclastes, chrétiens ou musulmans, ne se sont pas acharnés plus particulièrement sur les statues que sur les peintures et si, de tous les arts, la statuaire seule a succombé à leurs attaques, c'est sans doute à la diffusion dans le monde d'une nouvelle doctrine en matière d'art qu'il faut attribuer ce phénomène.

(1) Zacharias le Rhéteur. (Guidi, *Bull. della Commiss. archeol. di Roma*, 1884.)

II

Pendant près de mille ans en effet l'hellénisme fit triompher dans l'art sa conception à la fois plastique et naturaliste de la beauté. On sait à quel point la fortune des sculpteurs grecs fut prodigieuse : au service des dynastes asiatiques ou des empereurs romains, appelés au même moment par les cités gauloises ou africaines et par les rajahs hindous du lointain Gandhara, ils fournirent des idoles à toutes les religions, des effigies et des symboles à toutes les puissances. Ils poussèrent jusqu'à la perfection l'art du modelage et presque seuls ils eurent dans l'antiquité la science des proportions du corps humain et le sens de la vérité dans les attitudes. La sculpture dans l'espace domine l'art grec tout entier. Non seulement elle permit de couvrir les villes et les places d'un peuple de statues, mais les édifices eux-mêmes relevèrent de son autorité et le modelage servit à profiler dans l'espace les lignes de l'architecture. Les Grecs eurent de l'art une conception exclusivement plastique.

L'évolution de l'art oriental est toute différente. A l'aurore de son histoire, en Chaldée vers le vingtième millénaire, au temps de Goudea et d'Our-Nina, en Égypte à l'époque de l'ancien empire, l'Orient connut des écoles de statuaire. Des œuvres comme le Scribe accroupi du Louvre ou le « Cheik-el-beled » de Boulacq montrent avec quelle délicatesse et quelle précision les maîtres égyptiens savaient rendre les caractères ethniques de leurs modèles. Mais ces qualités très réelles ne tardèrent pas à être étouffées par la recherche de la pompe et du hiératisme. Loin de se développer et de se perfectionner comme en Grèce, la statuaire orientale perdit de plus en plus tout contact avec le modèle vivant.

Dans ce domaine comme dans les autres, les Orientaux manifestèrent leur préférence pour les gestes symétriques et hiératiques : la statue de majesté assise et immobile, l'orant aux deux bras levés ou l'atlante, dont les épaules supportent une architrave, tels sont les sujets de prédilection de la statuaire égyptienne. Devant l'invasion de l'hellénisme qui se produisit en Orient après les conquêtes d'Alexandre, la statuaire indigène ne fut pas longue à disparaître. Il y eut un compromis entre les formules artistiques du vieil Orient et les procédés de l'art grec.

Telle fut l'origine des ateliers qui couvrirent de leurs œuvres les grandes villes hellénistiques, Alexandrie, Antioche, Rhodes, Pergame, Éphèse. La culture indigène ne fut pas toutefois entièrement détruite, et c'est là un fait que les découvertes de ces dernières années ont contribué surtout à mettre en lumière. Tandis que l'art hybride des grandes villes faisait la conquête de l'Empire romain, dans les régions continentales des pays d'Orient, à l'intérieur du plateau d'Anatolie, en Perse, en Syrie, en Égypte, les procédés de l'ancien art oriental résistèrent à l'invasion de la mode hellénique.

Ce furent justement ces territoires qui devinrent à la fin de l'antiquité les centres d'une vraie renaissance nationale. Au même moment, les langues indigènes reparaissent dans les inscriptions à côté du grec (à Palmyre par exemple), le paganisme est abandonné pour les religions orientales ou le christianisme, enfin il n'est pas jusqu'au domaine de l'art où l'hellénisme ne subisse aussi de profondes défaites. Dès le ve siècle on trouve en Orient un art national mésopotamien, un art national syrien et un art national copte.

Il est un trait commun à toutes ces écoles : c'est leur aversion pour la sculpture dans l'espace et le modelage. Les arts plastiques n'y sont guère représentés que par des bas-reliefs qui couvrent des panneaux de pierre et de bois ou ornent les nombreux objets d'ivoire en usage à cette époque. La statuaire ne tient plus aucune place dans un art qui devient de plus en plus essentiellement décoratif. Des monumens considérables, comme les églises syriennes ou le palais de Mschatta dans le pays de Moab, étaient dépourvus entièrement de statues. La mode même de constructions en briques qui tend alors à prévaloir en Orient, est réfractaire par nature à toute décoration tirée du modelage. Pour dissimuler l'intrados des coupoles ou pour revêtir les murailles, on employa comme dans l'ancienne Perse les panneaux de faïence émaillée, les grandes compositions en bas-relief, les mosaïques à fond d'or et aussi les étoffes précieuses.

Telle est, à partir du ve siècle, la nouvelle forme d'art qui tend à se répandre dans le monde entier et à éliminer les traditions hellénistiques. Non seulement Constantinople et l'art byzantin en sont tributaires, mais son influence s'exerce sur les contrées les plus lointaines de l'Occident, comme le prouvent les rapports incontestables que la miniature irlandaise présente

avec l'art copte. La rénovation religieuse de l'Islam marqua enfin pour cette conception artistique l'heure du triomphe définitif. Le développement des arts musulmans n'est que le terme de l'évolution séculaire qui éloignait de plus en plus les Orientaux du naturalisme. La meilleure preuve que la nouvelle formule décorative était parfaitement adaptée à leur tempérament, c'est que, depuis ces epoques lointaines, ils ne l'ont pour ainsi dire jamais abandonnée et qu'aujourd'hui encore c'est elle qui inspire les productions abâtardies de leurs arts industriels.

Ce fut cette expansion dans le monde de l'« orientalisme » artistique qui condamna la statuaire à une mort irrémissible. Il ne faut pas croire en effet que l'accroissement de la barbarie suffise à expliquer cette disparition. Si le secret du modelage s'est perdu, c'est parce que le goût était ailleurs. Les artistes les plus habiles ne songeaient plus à se perfectionner dans une discipline qui n'excitait plus que l'indifférence, et c'est dans d'autres techniques qu'ils s'appliquaient à déployer toutes les ressources de leur invention. A défaut de la statuaire en effet, la sculpture n'en a pas moins continué à subsister, profondément modifiée, il est vrai, par la destination qu'on lui donnait désormais et par les procédés nouveaux introduits dans sa technique. On assiste au moyen âge à ce développement paradoxal d'écoles de sculpture redevables de leurs procédés à des techniques aussi éloignées que possible des arts plastiques, telles que l'orfèvrerie ou la tapisserie. Le modelage est alors réduit à sa plus simple expression et il finit même par être éliminé tout à fait.

L'histoire de la sculpture byzantine est à cet égard des plus instructives et l'on peut suivre de siècle en siècle sa transformation suivant les formules de l'Orient. Au moment où Constantin fonde sur le Bosphore sa Nouvelle Rome, l'art des grandes villes hellénistiques règne encore, mais fortement imprégné déjà d'ornemens orientaux. La statuaire, religieuse ou officielle, concourt à la décoration de la nouvelle capitale, mais déjà de nouveaux procédés de sculpture apparaissent : les fonds d'ornemens sur lesquels se détachent les statues des sarcophages dits d'Asie Mineure sont obtenus à l'aide du trépan, instrument qui perce la pierre au lieu de la modeler comme le ciseau. Aux masses largement traitées et destinées à se grouper en un profil d'ensemble se substituent des surfaces surchargées de détails qui, cernés en quelque sorte par

les trous creusés au trépan, semblent s'enlever en clair sur un fond obscur. L'effet maximum de relief est obtenu ainsi avec le minimum de modelage et cette recherche du trompe-l'œil sera désormais le but de la sculpture. L'ornement au trépan domine l'art byzantin du v[e] siècle et caractérise les chapiteaux à feuilles d'acanthe dits théodosiens. Il n'est pas rare de le voir s'allier à l'ornement modelé, en particulier sur les chapiteaux où les volutes d'angle sont remplacées par des êtres animés, aigles, béliers, griffons, anges, etc. Quelques œuvres de cette époque d'incohérence étaient d'abord modelées à l'aide du ciseau, puis reprises dans le détail avec le trépan. Tels sont les curieux chapiteaux de Ravenne et de Saint-Marc de Venise dont les larges feuilles semblent couchées dans la même direction par un vent violent. Chacune de ces feuilles a été modelée par masses, puis sa surface a été ensuite littéralement criblée de coups de trépan.

Plus tard, au vi[e] siècle, à l'époque de Justinien, un procédé plus savant et plus décoratif, mais destiné à produire le même effet, est employé couramment dans la sculpture byzantine. Sur les admirables tympans qui séparent les arcades dans la nef de Sainte-Sophie, sur les gros chapiteaux cubiques de la même église, sur les chapiteaux plus petits de la petite Sainte-Sophie, de Saint-Vital de Ravenne, de Saint-Marc de Venise, les motifs d'ornement, au lieu d'adhérer au fond, n'y tiennent que par leurs extrémités et sont entièrement découpés comme un grillage de marbre. L'ombre produite par les découpures a pour effet de mettre les motifs, feuilles d'acanthe, oves, rais-de-cœur, en pleine lumière, et l'impression de relief est obtenue d'une manière plus parfaite encore qu'avec la technique du trépan. Les maîtres byzantins de l'âge de Justinien traitèrent cette « sculpture à jour » avec une véritable virtuosité : on peut dire que la décoration intérieure de Sainte-Sophie est le chef-d'œuvre de cette technique. L'effet produit est celui d'une admirable étoffe dont les motifs baignés de lumière tranchent de la manière la plus nette sur l'obscurité du fond ; l'impression de douceur est la même que celle que produisent les plus beaux tapis persans.

Comme la technique du trépan, la sculpture à jour se conciliait parfois avec le modelage et nombreux sont les chapiteaux dont la corbeille, imitée d'un travail de vannerie, est surmontée d'oiseaux au repos ou aux ailes éployées. Les traditions helléniques se maintenaient à Byzance, puisque nous savons qu'on y

élevait encore des statues. On frémit d'ailleurs en songeant aux formes barbares que devaient enfanter ces sculpteurs dégénérés. Le dessin, fait au xve siècle, de la statue de Justinien nous laisse voir un corps d'enfant aux formes grêles que semble écraser le poids d'une énorme coiffure en plumes de paon. Quelques bas-reliefs du Musée impérial Ottoman, l'ambon de l'Adoration des Mages, les bustes des Évangélistes, le Baptême du Christ sculpté sur un fût de colonne ont encore un certain accent de vérité. Chaque jour cependant se perdent la science des proportions et le sens de la vie. L'humanité des sculpteurs de cette époque devient de plus en plus monstrueuse : sur des corps lourds et trapus s'élèvent des têtes démesurées et le sourire niais des temps archaïques revient animer les figures de cette sculpture en enfance. On sent que la survivance de cet art est due au seul respect de la tradition : l'intérêt politique que les empereurs avaient à ériger leurs propres statues sur les places publiques prolongea sans doute de quelques siècles l'agonie de la statuaire.

Cette tradition elle-même disparut pendant la querelle des images qui fut pour l'art comme pour la société le point de départ d'une ère nouvelle. Les monumens qui datent d'une manière certaine de cette époque sont malheureusement très rares; du moins ceux des xe et xie siècles sont là pour attester le changement profond qui se produisit alors dans le développement de l'art byzantin. Le mouvement iconoclaste, qui débuta avec l'édit de Léon l'Isaurien en 726 et qui trouva sa législation dans les décrets du concile d'Hieria en 753, n'a pas un caractère exclusivement religieux; ce n'est pas la seule vénération des images qu'il met en cause, c'est la question de la légitimité même d'un art chrétien. Non seulement le culte des images fut condamné, mais les images elles-mêmes furent partout détruites avec acharnement. Il y a des ressemblances réelles entre le point de vue iconoclaste et celui des musulmans, et d'ailleurs on sait aujourd'hui que la doctrine religieuse de Léon l'Isaurien vint d'Orient. Envisagé dans ses conséquences artistiques, le mouvement est en réalité une nouvelle invasion d'orientalisme qui faillit emporter pour toujours ce qui restait encore des traditions helléniques.

On sait qu'après avoir été imposée quelque temps par la force, la nouvelle doctrine, qui heurtait trop le sentiment populaire, fut abandonnée une première fois en 780, à l'avènement

de Constantin VI et d'Irène; puis, après un retour offensif qui fut éphémère (813-842), l'église grecque la condamna d'une manière définitive. Mais si la doctrine théologique des iconoclastes fut ainsi ruinée sans espoir de retour, il s'en faut de beaucoup que la révolution artistique tentée par eux n'ait laissé aucune trace. En architecture par exemple, c'est à cette époque qu'à la coupole sur pendentifs succède dans les églises le dôme persan supporté par des trompes d'angle. Mais si nous nous en tenons au domaine de la sculpture, nous constatons des changemens profonds. Et d'abord la statuaire disparaît pour toujours de l'art byzantin : Irène et Constantin VI paraissent être les derniers souverains qui aient orné les places publiques de leurs effigies. La célèbre statue du Christ qui surmontait la Porte de Chalcé au Palais Impérial avait été détruite par ordre de Léon l'Isaurien; lorsque Irène eut restauré le culte des images, elle fit rétablir à cet endroit une image du Christ, mais qui fut exécutée en mosaïque (1). Il n'est plus désormais de statue qu'on puisse attribuer à l'art byzantin.

Trois procédés techniques sont usités désormais dans la sculpture byzantine jusqu'au xve siècle. Le seul qui se rattache aux traditions helléniques est celui de la sculpture en méplat; malgré la faiblesse de son relief cette sculpture fait encore une certaine place au modelé qu'indiquent soit de simples traits, soit de faibles ressauts. Il y a de grands rapports entre ce travail et celui de l'ivoirier : en fait, beaucoup de ces icones de pierre, telles que les admirables archanges de la façade de Saint-Marc de Venise, par exemple, ressemblent à des agrandissemens de certaines feuilles de triptyques du xie siècle.

Une autre catégorie de monumens s'éloigne au contraire franchement des traditions antiques : on y trouve, reproduits sur le marbre et la pierre, les motifs des étoffes précieuses et les dessins de la passementerie qui tenaient une place si importante dans le mobilier civil et religieux. Ce ne sont pas seulement les sujets qui décoraient ces étoffes, animaux affrontés ou adossés, palmettes stylisées, mais jusqu'à leurs détails techniques, jusqu'aux points de broderie qui sont copiés minutieusement. L'engouement pour ces étoffes orientales était tel que l'on allait jusqu'à figurer sur des panneaux de marbre destinés

(1) Banduri, I, p. 9.

aux églises chrétiennes les inscriptions en caractères coufiques qui encadraient parfois les étoffes musulmanes. Un des plus curieux spécimens de ces monumens fait partie du musée byzantin d'Athènes. Il représente deux lions affrontés, la tête renversée, la langue pendante, les griffes posées symétriquement sur le tronc et les feuilles du « hom » ou arbre sacré. On peut reconnaître facilement dans les tresses et les lignes striées qui représentent la racine de l'arbre ou la crinière des lions, les différens points de broderie appartenant au modèle; une inscription en coufique fleuri court sur les montans; d'après la forme de ses caractères, l'étoffe ainsi copiée pourrait remonter au début du XIe siècle (1). Cette « sculpture-broderie, » comme on peut l'appeler, est évidemment la négation même des principes qui régissent les arts plastiques; elle témoigue de l'importance prise dans l'art byzantin après la querelle des iconoclastes par les élémens orientaux.

Il en est de même des monumens de la troisième catégorie : la technique dont ils relèvent est familière à l'art arabe et peut être désignée par l'expression de « sculpture champlevée. » Elle est bien l'aboutissement logique de la tendance qui poussait les artistes à renoncer au modelage et à lui substituer, pour obtenir des effets de relief, le contraste entre l'éclairage des motifs et les ombres du fond. Sur les corniches et sur certains chapiteaux de Saint-Marc de Venise, des églises de Daphni et de Saint-Luc en Phocide les contours des motifs, feuilles, palmettes, animaux, sont réservés sur un fond qui, d'abord légèrement creusé, est rempli d'un mastic sombre sur lequel les sujets s'enlèvent en clair. C'est la technique des émaux champlevés, rhénans ou limousins. C'est à peine si l'on peut considérer comme de la sculpture un procédé qui ne laisse plus la moindre place au modelage et ne représente guère que la silhouette des objets. Or c'est après la querelle des images qu'on trouve cette pratique implantée dans l'art byzantin où elle est encore en usage au XVe siècle, comme en témoignent les spécimens si nombreux trouvés à Mistra (2).

Tel est dans ses grandes lignes le développement de la sculpture byzantine : on voit que les procédés inspirés des techniques orientales n'y laissent plus aucune place à la sta-

(1) Voyez nos *Études de sculpture byzantine*, Paris, 1911, p. 38.
(2) G. Millet, *Monumens byzantins de Mistra*, Paris, 1910.

tuaire. La sculpture a perdu sa destination propre, qui est de représenter des objets dans l'espace ; elle ne sert plus qu'à couvrir d'ornemens certaines surfaces et elle est employée au même usage que les mosaïques ou les revêtemens de marbres précieux dont elle forme parfois le cadre.

Les arts musulmans ne connaissent pas davantage la statuaire. Le calife de Cordoue du VIIIe siècle, Abderrhaman, qui, au grand scandale de ses sujets, éleva à sa favorite une statue dans son palais, paraît avoir trouvé peu d'imitateurs, et encore est-il permis de croire qu'il attribua simplement à une statue antique de Flore le nom de celle qu'il voulait honorer. Les seuls exemples d'objets modelés par des musulmans sont fournis par quelques bronzes de petites dimensions, tels que les récipiens en forme d'animaux connus sous le nom d'aquamaniles, assez communs dans les collections. A part quelques chapiteaux traités en méplat, la technique qui domine dans l'art arabe, soit sur les panneaux décoratifs de pierre, soit sur les œuvres de menuiserie comme les chaires des mosquées, est celle de la sculpture champlevée telle qu'elle s'est introduite dans l'art byzantin.

Enfin l'on peut dire que tous ces procédés de sculpture furent importés aussi en Occident dès les temps barbares et y restèrent en usage jusqu'à la période gothique. On retrouve la sculpture au trépan, la sculpture à jour, la sculpture-broderie, et même la sculpture champlevée tant sur les débris qui nous sont parvenus de l'époque mérovingienne que dans les grands ensembles constitués par les chapiteaux et les façades de nos églises romanes. Certains rapprochemens curieux permettent d'affirmer la communauté d'inspiration qui apparaît dans toutes les écoles de sculpture du moyen âge. Tels oiseaux alternativement affrontés et adossés, avec les queues entre-croisées, sur un chapiteau du musée des Augustins de Toulouse, sont reproduits d'une étoffe persane, dont le dessin devait être très voisin de celle qui inspira les sculpteurs des beaux chapiteaux aux aigles du narthex de Saint-Marc de Venise et ceux du portique sud, à Sainte-Sophie de Trébizonde. Les portes en bois de la cathédrale du Puy sont une œuvre de menuiserie champlevée, où l'on voit dans des compartimens accompagnés d'inscriptions latines toute la vie du Christ. Mais l'encadrement de cette œuvre éminemment chrétienne est formée par une inscription coufique défigurée qui reproduit à peu près la formule si connue : « Il n'y a

d'autre Dieu qu'Allah ! » Cette œuvre relève évidemment de la même inspiration que le bas-relief aux lions du musée d'Athènes.

Le fait qui domine toute l'histoire de la sculpture médiévale est donc la substitution au modelage de procédés susceptibles de donner l'illusion du relief. L'aversion pour le naturalisme, la prédilection pour les motifs irréels, le parti pris de « styliser » la nature et de réduire les formes végétales ou animales, et même la figure humaine, à la régularité et à la symétrie, tels sont les principes que l'on trouve appliqués au même moment dans les édifices byzantins, dans les mosquées arabes et dans les églises romanes. Et pourtant, malgré ces élémens communs, le développement de ces trois formes d'art fut différent. L'art musulman n'a cessé de restreindre au minimum le rôle de la sculpture et de la figure humaine. L'art byzantin a dû, au contraire, à la victoire des images la conservation d'élémens helléniques. Enfin dans l'art occidental où ces méthodes de sculpture, importées d'Orient, avaient d'abord trouvé un terrain favorable, une révolution s'est accomplie au XII[e] siècle : à côté de la sculpture décorative exécutée suivant les principes de l'Orient, le modelage a reparu et des écoles de statuaire se sont formées. Quelles sont les causes directes de cet événement ? Tel est le second terme du problème que nous avons à examiner.

III

L'art occidental de l'époque barbare vécut presque exclusivement d'importations et d'imitations. Ce n'est pas trop de dire que, du VI[e] au X[e] siècle, le plagiat et la copie du modèle antique ou oriental forment l'unique méthode de travail. La sculpture subit donc la même évolution qu'en Orient : elle atteint même sur certains sarcophages mérovingiens, où les sujets sont simplement gravés au trait, les limites extrêmes de la barbarie. La statuaire ne pouvait donc trouver aucune place dans un pareil milieu et le rôle même de la sculpture se restreignit de plus en plus. Dans le chapitre de son encyclopédie consacré à « l'ornementation des édifices, » Isidore de Séville énumère comme procédés de décoration les plafonds caissonnés, les revêtemens de marbre, les mosaïques, les stucs, la peinture : de statues ou même de sculptures sur pierre il n'est nullement question. Cet

éloignement pour les arts plastiques s'est même fait sentir sur les œuvres plus minuscules de la glyptique, et l'on a constaté qu'à partir du ve siècle on ne trouve plus sur les pierres fines que des représentations informes et barbares (1); on prit même le parti de graver simplement sur verre les scènes et les sujets qu'on voyait autrefois sur l'agate, le jaspe ou le cristal.

Malgré ces conditions défavorables, la sculpture décorative ne disparut pas tout à fait, comme en témoignent les panneaux sculptés, chancels, devans de sarcophages, autels, etc., couverts d'une passementerie d'entrelacs ou de rinceaux stylisés et d'animaux symboliques. Les ressemblances frappantes que l'on constate dans ce domaine comme dans celui de la miniature, entre les productions franques, visigothiques, italiennes, anglo-saxonnes, montrent suffisamment la dépendance commune de tous les pays barbares vis-à-vis de l'Orient. Dans l'empire de Charlemagne, les communications fréquentes entre les écoles épiscopales et les ateliers monastiques contribuèrent à sauvegarder l'unité de la culture et du développement artistique : entre les œuvres d'ateliers aussi éloignés que Tours et Saint-Gall, par exemple, il n'y a pas de différences essentielles.

Mais à partir du xe siècle il ne reste plus rien ni de l'unité politique, ni de l'unité intellectuelle. Les guerres civiles et les invasions normandes ou sarrasines ont ruiné la prospérité économique et rendu très difficiles les communications d'un pays à l'autre. Chaque canton s'est en quelque sorte replié sur lui-même, et l'horizon des hommes s'est rétréci aux limites de leur pays natal. Dans les monastères où s'étaient conservés quelques élémens de culture on continua sans doute à imiter et à copier les modèles dont on disposait, mais ils étaient différens suivant les régions, et parfois même ils vinrent à manquer. Il semble que ces moines-artistes, poussés par une nécessité inéluctable, se soient résolus avec beaucoup de répugnance à puiser dans leur propre fonds. En beaucoup d'endroits, les marbres antiques, dont on se servait pour revêtir les murs des basiliques, firent défaut, et l'on prit le parti d'employer pour les édifices les matériaux mêmes du pays. Les conditions de l'architecture et de l'art ornemental furent bouleversées par ce changement et, à une époque difficile à déterminer dans l'état

(1) Babelon, Séances de l'Académie des Inscriptions, 1895, p. 408.

actuel de nos connaissances, se dessinèrent les premiers linéamens de nos écoles provinciales d'architecture.

Or c'est aux représentans de l'une de ces écoles qu'il faut, à notre sens, faire honneur d'avoir retrouvé le secret de la statuaire. Les premières statues occidentales, sculptées sous les trois dimensions, furent exécutées dans les provinces du centre de la France, et c'est à une forme originale prise par le culte des reliques qu'on doit cette innovation.

Il est inutile d'insister sur la place prépondérante que la vénération des « corps saints, » comme on disait alors, tenait dans les préoccupations des hommes depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne. Des pèlerins de toute race et de tout pays n'hésitaient pas à entreprendre les voyages les plus périlleux pour aller vénérer les reliques qui reposaient dans les sanctuaires célèbres, à Rome, à Constantinople, en Palestine. Chaque monastère, chaque église cherchait à posséder quelques parcelles de ces trésors, et Charlemagne passait pour avoir envoyé, dans toute l'Europe, des moines chargés d'en récolter. Les corps des saints étaient ensevelis à l'origine dans des sarcophages précieux, mais de très bonne heure on prit l'habitude, blâmée par Guibert de Nogent, d'en séparer certaines parties et de conserver à part quelques pièces de leurs vêtemens. Ces fragmens furent en général déposés dans des châsses (*capsæ, arcæ*) : c'étaient des sortes de coffres analogues à de petits sarcophages, dont la cuve rectangulaire était surmontée d'un toit à double rampant. Tel est l'usage universel suivi dans la chrétienté depuis une époque très reculée, comme le prouve le curieux reliquaire de Saint-Trophime du musée de Brousse : ce petit monument, que l'on date du IIIe siècle, est la reproduction à très petite échelle d'un sarcophage de type asiatique (1).

Mais par une innovation qui, nous allons le voir, parut aux contemporains une grande hardiesse, il arriva que, dans certaines provinces reculées du Massif central et du midi de la France, on eut l'idée de conserver les reliques dans l'intérieur de statues qui représentaient le saint même auquel elles appartenaient. Ces statues-reliquaires, exécutées en bois recouvert de métal, sont les premières œuvres qu'on ait modelées dans l'espace depuis la fin de l'antiquité. Par un hasard exceptionnel

(1) Mendel. *Catalogue du Musée de Brousse*, Athènes, 1908, n° 102.

nous possédons un double témoignage qui nous permet de déterminer les conditions dans lesquelles eut lieu cette renaissance de la statuaire : c'est, d'une part, la célèbre statue de sainte Foy conservée au trésor de Conques en Rouergue, de l'autre, le récit d'un pèlerinage à Conques entrepris au début du XIe siècle par un clerc de Chartres et intercalé par lui dans son *Livre des Miracles de sainte Foy* (1).

La statue d'or de sainte Foy est célèbre depuis qu'elle a figuré à l'Exposition Universelle de 1900 sous une vitrine du Petit Palais ; mais, si l'on veut comprendre l'influence que cette statuette barbare à figure d'idole exerça jadis sur les préoccupations des hommes, c'est chez elle qu'il faut aller la contempler, dans la basilique, grande comme une cathédrale, qui couvre de son ombre le hameau suspendu au-dessus des gorges sauvages de l'Ouche. Malgré tant de révolutions, le décor n'a pas beaucoup changé depuis les temps lointains où des foules accourues de tous les pays d'Europe campaient au milieu de cette nature pittoresque. La statue d'or règne toujours là, au milieu d'un trésor de légende, où s'accumulèrent au cours des siècles les pièces de massive orfèvrerie, les tables d'autels, les monstrances, les châsses, les reliures d'évangéliaires. L'or, l'argent, l'ivoire, les émaux, les pierres précieuses resplendissent autour de cette œuvre unique au monde et lui composent un cadre à souhait.

Assise sur une trône carré dont le dossier et les montans sont semés de croix symétriques, tandis que des boules de cristal de roche amortissent les bras, la sainte penche légèrement la tête en arrière et lève ses deux bras au même niveau, dans un geste d'orante. Sa tête, grosse et ronde, est coiffée d'une couronne fermée en forme d'hémisphère ; ses yeux de verre bleu et d'émail blanc regardent dans le vide avec une fixité obsédante ; les pieds démesurés, chaussés de souliers pointus, sont posés à plat ; le costume très simple est presque entièrement dissimulé par les somptueux *ex-voto* d'orfèvrerie de tout âge et de toute provenance qui la couvrent littéralement de la tête aux pieds. Pendans d'oreilles garnis de pierreries, gemmes et camées antiques, cabochons de toute nature, plaques d'or et d'argent travaillées au repoussé, fournissent des spécimens de l'art de toutes les époques. Déjà au temps où les clercs de Chartres

(1) *Liber Miraculorum Sancte Fidis*, Paris, 1897.

vinrent à Conques, on admirait sur la statue cette abondance de joyaux; on racontait même qu'elle apparaissait en songe aux pèlerins pour leur réclamer leurs bracelets, leurs anneaux, leurs pendans d'oreilles, et ceux qui résistaient à ses demandes ne tardaient guère à s'en repentir.

Cette statue est bien celle qui fut vénérée en l'année 1013 par Bernard, écolier de Chartres, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en la comparant à la description pittoresque qu'il en donne : « L'image est faite d'or le plus pur et les diverses parties de ses vêtemens sont séparées par des rangées de pierres précieuses habilement disposées. La tête offre le même mélange remarquable d'or et de gemmes. Des bracelets d'or sont suspendus à ses bras d'or; sur un escabeau d'or reposent ses pieds en or; la chaise sur laquelle elle est assise n'offre que pierres précieuses et or le plus pur. » La seule variante consiste dans des colombes d'or, à la place des boules de cristal qui ornent aujourd'hui les appuis du trône.

La statue actuelle de sainte Foy existait donc certainement déjà au début du XIe siècle, mais certains détails du *Livre des Miracles* permettent d'en faire remonter l'exécution aux temps d'Étienne, qui fut à la fois abbé de Conques et évêque de Clermont, entre 942 et 984. De plus, cette statue précieuse n'est, au témoignage même de Bernard, que le remaniement d'une statue plus ancienne; comme d'autre part on sait qu'il faut placer vers 883 la translation des reliques de la jeune martyre d'Agen au monastère de Conques, on peut affirmer que l'idée de renfermer son chef dans une statuette date au moins des dernières années du IXe siècle.

L'enquête que l'on fit en 1878 démontra que les plaques d'or repoussé de la statue actuelle reposent sur une âme de bois qui constitue peut-être l'œuvre primitive. L'intérieur est creux et, par une ouverture pratiquée dans le dos, on a pu constater qu'il renferme encore « le crâne entier de la sainte doublé d'une plaque d'argent, quelques sachets d'étoffe précieuse et de drap d'or enveloppant de nombreux fragmens de la tête et des lambeaux de tissus d'amiante imbibés du sang de la glorieuse martyre (1). » La statue d'or de sainte Foy peut donc passer à juste titre pour la plus ancienne statue-reliquaire que l'on possède

(1) Bouillet, *l'Église et le trésor de Conques*, p. 37.

actuellement, et l'on peut faire remonter sa première exécution à la fin du IXe siècle.

Un siècle plus tard, cette vénération de la « majesté de sainte Foy, » ainsi qu'on la désignait, n'était pas dans le midi de la France un fait isolé. « C'est, nous dit Bernard l'écolier, une antique coutume dans les pays d'Auvergne, du Rouergue et de Toulouse et dans les régions voisines que chacun érige à son saint patron une statue en or, en argent ou en tout autre métal dans laquelle on enferme avec honneur son chef ou une portion plus importante de son corps. » Ces statues de majesté incarnaient aux yeux des hommes la toute-puissance du saint, patron de l'église ou du monastère et propriétaire de son domaine. Il suffit de parcourir le *Livre des miracles de sainte Foy* pour comprendre de quelle vénération on entourait ces effigies. Devant elles allaient prier les malades dans l'attente d'un miracle; à elles étaient faites les donations de terres ou de joyaux. L'abbaye de Conques, très pauvre à l'origine, devint bientôt, grâce à la renommée de sainte Foy, « répandue dans presque toute l'Europe, » un des monastères les plus riches de la France méridionale.

Un synode ecclésiastique ayant été tenu à Rodez dans les premières années du XIe siècle, chaque congrégation de moines et de chanoines apporta ses corps des saints, « soit dans des châsses, soit dans des images d'or. » Un véritable camp fut dressé dans une prairie, au pied de la montagne sur laquelle s'élève la ville. « Le bataillon des saints y était distribué sous des tentes et des pavillons. » On y voyait la « majesté d'or de saint Marius, » disciple de saint Austremoine, premier évêque de Clermont, et patron de l'abbaye de Vabres en Rouergue; la « majesté d'or de saint Amand, » deuxième évêque de Rodez; la « châsse d'or de saint Saturnin, » premier évêque de Toulouse; l'« image d'or de sainte Marie, mère de Dieu, » et enfin la « majesté d'or de sainte Foy. »

Nous voyons par là que l'usage des statues-reliquaires était déjà à cette époque profondément enraciné dans les habitudes des populations du Massif central. De même deux inventaires du trésor de la cathédrale de Clermont, et dont l'un remonte à l'évêque Étienne II (vers 970), l'autre à Bégon son successeur (980-1010), mentionnent une « majesté de sainte Marie placée sous un ciborium orné d'un cabochon de cristal (1). » Il n'est

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme. Voyez nos *Études archéologiques*, Clermont, 1910, p. 40.

pas indifférent de rappeler qu'Étienne II et Bégon furent tous deux abbés de Conques en même temps qu'évêques de Clermont. En Auvergne aussi le cartulaire de Sauxillanges signale en 1095 la destruction d'une « majesté de saint Pierre, » conservée sur une des terres qui dépendaient de cette abbaye (1). Enfin c'est évidemment à Aurillac qu'était la « majesté de saint Géraud » couverte d'or et de pierreries, dont parle Bernard d'Angers.

Que cet usage ait été particulier aux régions méridionales et qu'il ait paru aux pèlerins du Nord une nouveauté presque choquante, c'est ce que démontre clairement le récit du clerc de Chartres. Nous avons des preuves multiples que l'idée d'enfermer des reliques dans une statue était entièrement étrangère aux pays septentrionaux. En 794, le Concile des évêques francs assemblés par Charlemagne à Francfort rédigea une violente diatribe contre la doctrine des images proclamée au Concile de Nicée en 787. A la différence des Grecs, les Occidentaux se refusaient à attribuer aux icones une valeur surnaturelle. Ils trouvaient même « insolent » d'établir un parallèle entre les images des saints et leurs reliques. Les reliques, d'après les Livres Carolins, sont vénérables parce qu'elles ont appartenu de quelque manière aux corps des saints qui doivent ressusciter glorieusement un jour : les images au contraire, qui n'ont jamais vécu et ne ressusciteront pas, qui sont exposées à l'incendie et à toutes les injures du temps, ne sauraient être l'objet d'un culte qui n'appartient qu'à Dieu (2).

L'innovation méridionale consista justement à unir de la manière la plus étroite le culte des reliques à celui des images. Il est même permis de se demander si cette idée ne vint pas du parallèle établi ainsi dans les spéculations théologiques entre les deux cultes, et dont les Livres Carolins nous ont conservé un écho. Il est possible que cette pratique, malgré son apparence populaire, soit le résultat des méditations compliquées d'un clerc. Le culte des reliques, admis universellement, justifiait suffisamment la vénération réclamée pour ces statues et s'opposait victorieusement au reproche d'idolâtrie.

C'est ce qu'il est facile de voir par le récit tout à fait savoureux que Bernard nous fait de son pèlerinage. Originaire d'Angers, mais élevé dans les écoles de Chartres sous la disci-

(1) *Cartulaire de Sauxillanges*, édit. Doniol, n° 485.
(2) *Patrologie latine*, 98, 1165.

pline de Fulbert, il entendit parler des miracles de sainte Foy et, en 1013, il résolut de partir pour le Rouergue avec l'écolâtre Bernier, afin de constater lui-même la réalité des récits merveilleux qu'on en faisait.

Ce fut à Aurillac que le culte des statues-reliquaires se révéla aux voyageurs et leur première impression fut nettement hostile. En voyant sur l'autel la statue d'or de saint Géraud, Bernard ne put s'empêcher de dire à son compagnon : « Que te semble, frère, de cette idole? Ne conviendrait-elle pas bien à Jupiter ou à Mars? » Ce culte lui paraît alors une superstition toute païenne. « Ce n'est pas à tort, dit-il, que les sages y voient un acte superstitieux; il semble qu'on ait conservé les rites par lesquels on honorait autrefois les dieux ou plutôt les démons. »

Trois jours après, les voyageurs arrivent à Conques et le premier spectacle qui s'offre à leurs yeux est celui de la crypte étroite où s'entassait la foule prosternée devant la statue d'or. « Sainte Foy, prie mentalement Bernard, toi, dont une partie du corps est enfermée dans le présent simulacre, secours-moi au jour du jugement, » et il se retourne en souriant vers Bernier. Il n'est pas encore converti et regarde comme inepte de voir tant d'êtres raisonnables adresser des supplications « à un objet sans parole et sans vie. » Sa prière prouve cependant que son esprit fertile en ressources a déjà découvert le biais qui lui permettra d'admettre le nouvel usage. Bernard et son compagnon ne tardent pas en effet à revenir à d'autres sentimens : le récit des miracles accomplis par la statue et ceux dont ils sont témoins eux-mêmes suffisent à emporter leur conviction. Quand ils reprennent le chemin de leur pays, Bernard, devenu un apologiste du culte des statues, regrette amèrement les lazzi qu'il a lancés à celle de sainte Foy, qu'il avait comparée avec irrévérence « à un simulacre de Diane ou de Vénus. »

Ce témoignage curieux nous montre quelles traces, plus importantes qu'on ne le suppose d'ordinaire, la querelle des images avait laissées en Occident. Sans aller jusqu'à condamner l'art religieux, la plupart des clercs réprouvaient la doctrine transcendantale des images qui régnait chez les Grecs ; elles ne devaient avoir, selon eux, que la valeur d'une commémoration ou d'un enseignement. Agobard, archevêque de Lyon, avait écrit en 825 un livre « contre la superstition de ceux qui croient qu'il faut rendre hommage aux peintures et aux images des saints. »

Si nous en croyons Bernard d'Angers, la crainte de tout ce qui pouvait rappeler l'idolâtrie avait fait condamner en particulier l'usage des statues. On pensait même que l'effigie en relief devait être réservée exclusivement au Christ en croix. « Il paraît nuisible et absurde, dit Bernard, de modeler des statues de plâtre, de bois ou de bronze, exception faite pour celle du Seigneur crucifié. » Quant à des statues de saints, on ne saurait les souffrir en « aucune manière. »

IV

Telle est dans toute sa rigueur la doctrine qui s'est formée dans les pays du Nord pendant l'époque carolingienne, et qui règne encore sans conteste au début du XIe siècle. Les provinces du Midi, au contraire, se sont déjà engagées dans une autre voie : aux yeux de leurs théologiens le culte des reliques sert à justifier celui des statues et, grâce à cette interprétation subtile, les Méridionaux, poussés par une sorte d'instinct ethnique, ont pu satisfaire leurs goûts et retrouver le secret de la statuaire. Les textes et les monumens que l'on peut attribuer à cette époque viennent d'ailleurs confirmer le témoignage de Bernard d'Angers.

Il est d'abord remarquable que les plus anciennes statues-reliquaires, parvenues jusqu'à nous, appartiennent surtout aux provinces du Massif central et du midi de la France. Les reliques de la Vierge ayant été particulièrement recherchées, il est tout naturel que les statuettes de Vierges soient les plus répandues. Or la plupart proviennent de ces régions et elles ont entre elles un air de parenté qui ne laisse aucun doute sur la communauté de leur origine. Bien que beaucoup de ces petits monumens datent du XIIe siècle et même parfois d'un âge plus récent, elles n'en reproduisent pas moins le type traditionnel de majesté qui est celui de la statue d'or de sainte Foy.

Plusieurs de ces Vierges sont aujourd'hui dans des musées du Nord : on en trouve de beaux spécimens au Louvre et au musée de Cluny, mais leur provenance méridionale est incontestable. L'une d'elles, originaire d'une église de Brioude, appartient aujourd'hui au musée archéologique de Rouen. D'autres sont restées dans les sanctuaires de leurs montagnes où elles sont toujours l'objet d'un culte traditionnel; des foules de pèlerins se pressent encore chaque année dans les Monts Dores autour

des antiques effigies de Notre-Dame d'Orcival et Notre-Dame de Vassivières. Le domaine de ces statues-reliquaires comprend exactement les départemens actuels de l'Allier (1), de la Creuse (2), de la Corrèze (3), du Puy-de-Dôme (4), du Cantal (5), de la Haute-Loire (6), de l'Aveyron (7), c'est-à-dire la région où les avait découvertes Bernard d'Angers; elles se sont propagées cependant vers le Sud, dans le Roussillon (8) et jusqu'en Espagne (9).

La plupart ont des dimensions très modestes (0m,40 à 0m,70 de hauteur); elles sont taillées dans le chêne ou le noyer, parfois dans le même bloc que leur trône et que l'enfant assis sur leurs genoux. Tantôt, comme la Vierge de Brioude, elles ont été couvertes de peinture, sauf au visage et aux mains (et c'est là peut-être l'explication de la couleur des fameuses vierges noires); tantôt, au contraire, elles sont, comme la statue de sainte Foy, revêtues de plaques de métal ornées de gemmes. Toutes sont assises sur un trône carré, dont quatre colonnettes, élevées sur un escabeau, supportent le siège; les bras et le dossier, qui s'arrête aux épaules, sont en général garnis d'arcatures. Les pieds bien écartés et posés à plat comme ceux de sainte Foy, elles sont vêtues de la robe talaire dont les plis dessinent dans le bas une série de godets symétriques; par-dessus est jeté un voile qui couvre la tête en laissant voir quelques cheveux partagés sur le front en deux bandeaux; ce voile vient former sous les bras de longues manches pendantes et retombe plus bas que les genoux en formant des plis parallèles à ceux de la robe. Dans le

(1) Moulins. — Saint-Germain-des-Fossés. — Saint-Léon (N.-D. de Montéroux). — Vernouillet. — Cusset (restaurée). — Toulon-sur-Allier (château de Colombier). — Château de Montaigüet-Quirielle.

(2) Grandbourg (granit). — Évaux. — Saint-Quentin.

(3) Beaulieu.

(4) Clermont (Notre-Dame du Port, d'un type différent; vierge du couvent de la Providence; vierge du musée). — Châteauneuf. — Marsat. — Mailhat (2 statuettes de N.-D. de la Montgie). — Orcival. — Saint-Nectaire (N.-D. du Mont Cornadore). — Saint-Rémy de Chargnat. — Ileume-l'Église. — Grandrif. — Saint-Gervazy. — Vertolaye. — Saint-Victor-Montvialleix.

(5) Bredons (au-dessus de Murat). — Molompize.

(6) Le Puy (Vierge Noire qui passait pour avoir été rapportée par saint Louis, détruite en 1793). — Sainte-Marie des Chazes. — Saugues. — Monistrol d'Allier. — Sorlhac.

(7) Marcillac.

(8) N.-D. de Thuir. — Perpignan. — Serrabonne.

(9) N.-D. de Montserrat. — N.-D. de los Reyes. — Salamanque (N.-D. de la Vega).

dos s'ouvre en général la porte de la petite armoire aux reliques.

La tête droite et les deux bras jetés en avant, elles soutiennent de leurs mains trop longues l'Enfant Jésus qui est assis bien au milieu entre les deux genoux. C'est en vain que dans ce Christ de majesté, couvert de draperies antiques, bénissant les hommes d'une main et portant de l'autre le livre des Évangiles, on chercherait le moindre caractère enfantin. Il est trop visible que la gravité et la rigidité même de cette attitude n'ont rien à voir avec l'émotion touchante qu'éveillent les gestes maternels de certaines madones. Le type de la Vierge de majesté est une conception enfantée par le cerveau d'un théologien. Marie y est considérée, non comme la jeune mère qui veille sur son enfant, mais comme le trône de Dieu, le siège de la sagesse divine, expressions qui reviennent si souvent dans le langage mystique de tous les temps. « Ses mains, dit saint Jean Damascène dans une homélie, ses mains porteront l'Éternel, et ses genoux seront un trône plus sublime que les chérubins (1). » Il semble que la statue de la Vierge de majesté ne soit que la réalisation concrète de cette figure.

Cette conception porte bien la marque de l'époque du grand développement théologique qui suivit le Concile d'Éphèse où fut proclamée en 431 la maternité divine de Marie. C'est à partir du v[e] siècle en effet que le type de la Vierge de majesté devient banal dans l'art chrétien. C'est celui des madones qui figurent dans la scène de l'Adoration des Mages, ou entourées de donateurs, comme sur une fresque du cimetière de Domitilla, sur le bas-relief de la basilique de Damous-el-Karita à Carthage, sur des briques estampées trouvées au même endroit, sur l'ambon de Salonique au musée de Constantinople, sur plusieurs sarcophages romains, sur les mosaïques de Saint-Apollinaire le Neuf de Ravenne ou de Parenzo en Istrie, sur la fresque de la basilique du cimetière de Commodilla. Ces monumens s'échelonnent entre le iv[e] et le vi[e] siècle; on y trouve des formes variées de sièges, depuis le fauteuil de vannerie à haut dossier jusqu'au trône impérial garni de riches coussins, avec des montans tout constellés de pierreries. Mais ce qui est invariable, c'est l'attitude rigide, rituelle pour ainsi dire, de la Mère et de l'Enfant. Ce groupe de madones se distingue essentiellement

(1) *Patrologie grecque*, t. 96, 676

des Vierges d'inspiration naturaliste que l'on rencontre dans l'art chrétien dès les premiers siècles.

Les antiques imagiers qui taillèrent au xe siècle les premières statues-reliquaires de la Vierge ne peuvent donc être considérés comme les créateurs du type qu'ils reproduisirent ainsi. Mais ce qu'il y eut de vraiment nouveau dans leur œuvre, ce fut l'interprétation dans l'espace d'un motif qui n'avait été traité jusque-là qu'en bas-relief ou en peinture. C'est par là qu'ils firent preuve d'un véritable esprit d'invention : réagissant d'instinct contre l'idéal décoratif importé d'Orient, ils retrouvèrent la statuaire et engagèrent ainsi le développement de l'art religieux dans des voies nouvelles. Peut-être les modèles leur furent-ils fournis par des étoffes précieuses. Des spécimens de tissus attribués à l'époque carolingienne sont couverts d'une série ininterrompue de Vierges de majesté (1). Peut-être s'inspirèrent-ils de quelque bas-relief ou de quelque ivoire. Quoi qu'il en soit, ils eurent le mérite de traduire à l'aide du modelage un motif qu'ils ne pouvaient connaître que par un dessin linéaire et, quelque barbares que nous paraissent aujourd'hui ces figures, dont le regard fixe et les draperies rigides éveillent tout naturellement l'idée de statues bouddhiques, elles n'en furent pas moins le point de départ d'une révolution artistique.

Par une coïncidence remarquable en effet, les plus anciens spécimens de sculpture monumentale que l'on puisse dater d'une manière certaine appartiennent au midi de la France. Il suffit de rappeler des œuvres comme le linteau de Saint-Genis-des-Fontaines (Roussillon), daté par une inscription de la vingt-quatrième année du règne de Robert le Pieux (1021), et qui est un essai barbare de grande composition, avec un Christ de majesté au milieu des apôtres ; comme les statues d'apôtres adossées aux piliers du cloître de Moissac ou les plaques sculptées du déambulatoire de Saint-Sernin de Toulouse, qui sont antérieures à 1100. Le relief y est encore très faible, la science des proportions et des draperies y paraît enfantine, mais les rapports que présentent ces œuvres avec les statues-reliquaires sont incontestables.

Il est impossible, par exemple, de ne pas saisir l'air de parenté qui relie les madones-reliquaires au Christ de majesté

(1) Dupont-Auberville, *l'Ornement des tissus*, Paris, 1877, p. 19.

du déambulatoire de Saint-Sernin. C'est le même visage régulier et sans expression : c'est la même simplification des plis qui forment des lignes parallèles et peu accentuées, comme si le vêtement était collé au corps; c'est la même attitude et la même expression d'hiératisme. De même il y a des ressemblances évidentes entre les statues de saints adossées au portail de l'église Saint-Just de Valcabrère (Haute-Garonne) et certains bustes-reliquaires de bois, tels que le saint Baudime du trésor de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme) ou le saint Chaffre de l'église du Monastier (Haute-Loire). Avec leurs cheveux bouclés et ondulés sur le front, par la fixité de leur regard, les statues de Valcabrere ressemblent à des agrandissemens en pierre des bustes-reliquaires de saints.

C'est à l'Auvergne qu'appartient aussi le moine-sculpteur de la Chaise-Dieu, Guinamond, dont la réputation était telle qu'il fut chargé en 1077 par le chapitre de Périgueux d'exécuter le tombeau de saint Front. Enfin c'est à l'atelier toulousain que l'on doit les premières manifestations d'une sculpture moins barbare. Gilabert, qui sculpta deux des apôtres de l'ancienne porte de Saint-Étienne de Toulouse et qui a transmis son nom avec orgueil à la postérité, peut être regardé comme un des créateurs du naturalisme. Tous ces faits montrent bien que ce fut dans le midi de la France que la statuaire et la sculpture monumentale reparurent tout d'abord.

L'examen des conditions dans lesquelles s'est développée la sculpture dans les pays du Nord entre le VIIIe et le XIIe siècle vient confirmer cette conclusion. Il serait certainement trop absolu de soutenir que le relief y fut complètement abandonné pendant cette période. Nous savons par Bernard d'Angers que les crucifix en relief y étaient en usage. Il est même possible que certains ateliers aient exécuté des statuettes de métal de petite dimension, mais sans aucun caractère religieux. Tout le monde connaît la curieuse statuette de bronze du musée Carnavalet qui provient du trésor de la cathédrale de Metz et passe pour représenter Charlemagne. Bien que l'on ait voulu en faire une œuvre de la Renaissance, la ressemblance qu'elle présente avec les effigies princières des miniatures carolingiennes ou avec la fameuse mosaïque de Saint-Jean de Latran semble bien la dater du IXe siècle. Quelques fragmens du décor de la basilique d'Aix-la-Chapelle, les mufles de lion qui décorent les portes de

la chapelle Palatine et la balustrade du triforium ornée de croix symétriques, analogues à celles du fauteuil de la statue de sainte Foy, prouvent qu'il existait un atelier de fondeurs à la cour de Charlemagne.

Les traditions de cet atelier paraissent même s'être perpétuées dans certains monastères saxons, comme le prouvent les curieuses portes de bronze de la cathédrale d'Augsbourg ou la colonne, imitée de la colonne Trajane, de Bernward, évêque d'Hildesheim au XIe siècle. Il en fut de même de l'orfèvrerie en relief. Sur un autel portatif, dont la table est faite d'une plaque de verre antique, Egbert, archevêque de Trèves (977-993), fit représenter en relief le pied de saint André, chaussé d'une sandale dont l'ornementation de gemmes présente les plus grands rapports avec celle des chaussures de sainte Foy. Il est inutile de rappeler aussi le magnifique autel de Bâle conservé au musée de Cluny et exécuté pour l'empereur Henri II (1002-1024). A une autre extrémité de l'Europe, Salomon, roi des Bretons, dans une lettre adressée en 869 au pape Hadrien II, lui annonce l'envoi en offrande d'une statue d'or qui représentait le Pape lui-même monté sur une mule et qui valait « 200 sous d'or (1). »

Il n'y a rien dans ces faits isolés qui soit comparable au développement de la statuaire religieuse du Midi. Les détails abondans que l'on trouve dans les chroniques sur les trésors des églises, l'ornementation des autels, la translation des reliques, ne laissent aucun doute à cet égard. Ils démontrent que les populations du Nord sont restées fidèles à l'usage d'enfermer les reliques dans des châsses. En 864 par exemple, le chef de saint Riquier est transféré « d'une châsse de bois dans une châsse d'argent ornée d'or et de pierres précieuses, » et des châsses du même genre ornaient les 30 autels des 4 églises de la colonie monastique dont il était le patron (2).

De même dans les détails qu'Helgaud nous donne sur l'ornementation offerte par Robert le Pieux à Saint-Aignan d'Orléans, il n'est question que de châsses ou de tables d'autels ornées de pierres précieuses. Le moine Théophile qui vivait au XIe siècle a écrit une véritable encyclopédie technique dans laquelle il passe en revue tous les arts qui peuvent concourir à la décoration

(1) Dom Bouquet, H. F. VII, 596.
(2) Hariulph, *Chronique de Saint-Riquier*, éd. Lot, p. 120.

d'une église, la peinture, la verrerie, les arts du métal : il est remarquable que la sculpture n'y soit même pas mentionnée.

Lorsque de saintes images étaient exposées au-dessus des autels dédiés à la Vierge ou aux saints, elles consistaient toujours en peintures ou en reliefs d'orfèvrerie. Tous les textes que nous possédons permettent d'établir une distinction fondamentale entre l'usage suivi au même moment dans les provinces du Nord et celles du Midi. Ce fut sans doute sous un bas-relief ou une peinture qu'Hincmar, archevêque de Reims (845-882), fit inscrire un distique de sa composition en l'honneur de la Vierge (1). De même le Christ de majesté entre saint Pierre et saint Paul, placé, au début du XIe siècle, au-dessus du tombeau de saint Vanne, par l'abbé Richard, devait être une gravure au trait ou une œuvre de métal repoussé (2).

Il est vrai que l'on trouve, dans certains sanctuaires du nord de la France et de Belgique, des statues archaïques de Vierges très vénérées qui ressemblent aux statues-reliquaires du Midi. Mais lorsqu'on étudie les légendes qui sont le point de départ de ce culte, on voit qu'elles ne remontent pas plus haut que le XIIe ou le XIIIe siècle, comme celle de Notre-Dame de Laval, près de Montbrison, que l'on croit avoir été rapportée d'Orient par saint Louis, ou celle de Notre-Dame de Liesse (arrondissement de Laon), venue aussi de Syrie en 1134. Quant à la célèbre statue de Chartres, détruite en 1793, et qui passait pour avoir été taillée par les druides dans un tronc d'arbre, il est évident que sa légende même exclut l'hypothèse d'une statue-reliquaire, bien que le type qui nous en a été conservé soit bien celui d'une Vierge de majesté. Il est bon d'ailleurs de remarquer que l'étonnement témoigné par Bernard, écolier de Chartres, en 1013 devant les statues méridionales, rend l'existence de cette madone au XIe siècle fort douteuse. Si elle eût été alors à Chartres l'objet d'un culte, on ne s'expliquerait pas que Bernard n'eût pas eu l'idée de la rapprocher des œuvres analogues du Midi. Bien plus, l'existence à Chartres de reliques insignes de la Vierge et en particulier du fameux « Voile » est certaine depuis la fin du IXe siècle; or, jusqu'à la Révolution, ce voile fut toujours conservé dans une châsse, et c'est devant cette châsse, et non devant la statue qu'ont lieu les faits racontés dans les anciens

(1) Flodoard, *Patrologie latine*, t. 135, 144.

(2) *Monumenta Germaniæ. Scriptores*, VIII, 373-375.

recueils de « Miracles de Notre-Dame de Chartres (1). » On peut donc affirmer qu'aux environs de l'an mille, l'usage des statues-reliquaires était entièrement inconnu dans le nord de la France.

En était-il de même de la sculpture monumentale? En 1035, Gérard, archevêque de Cambrai, tint à Arras un concile dirigé contre une secte de manichéens qui attaquaient l'usage des images dans les églises. Dans la profession de foi qu'il oppose à ses adversaires, il est question des « linéamens de la peinture » qui permettent aux illettrés de contempler le Christ et les saints (2) : la sculpture n'est pas mentionnée et nous avons par là une preuve certaine qu'elle ne tenait pas encore une place très importante dans l'ornementation iconographique des églises.

Faut-il croire cependant, comme vient de le soutenir M. Marignan (3), que son rôle ait été entièrement nul et que même les chapiteaux historiés n'apparaissent pas dans les églises « avant le dernier tiers du XIIe siècle? » Des faits nombreux, nous l'avons vu, démentent cette théorie pour le Midi. Le Nord lui-même a connu, avant le XIIe siècle, des rudimens de sculpture monumentale. Flodoard cite l'inscription qui accompagnait les effigies de Louis le Pieux et d'Étienne III au portail de la cathédrale de Reims, sculpté sous l'épiscopat d'Ebbon (816-827). La vérité est que la sculpture employée dans l'ornementation des édifices du Nord, s'inspirait surtout de la formule décorative. Des chapiteaux couverts de feuillage en méplat ou d'ornemens géométriques, des têtes décoratives, des animaux réels ou fantastiques, voilà ce qu'on devait voir surtout dans les églises du Nord avant le XIIe siècle. Tel est par exemple le caractère des chapiteaux si barbares qui furent sculptés par Hunald entre 1016 et 1018 dans la crypte de Saint-Bénigne de Dijon; les faces de leurs corbeilles sont ornées d'oiseaux à gros bec, de têtes fantastiques, de torsades, d'entrelacs.

Un essai de décor iconographique apparaît même sur les chapiteaux de Saint-Germain-des-Prés conservés au palais des Thermes, où l'on peut voir un Christ de majesté entouré d'anges. Toutes ces figures d'un style très barbare montrent que la sculpture monumentale n'était pas inconnue dans le

(1) Thomas, *les Miracles de N.-D. de Chartres*. (Biblioth. École des Chartes, 1881, 509).

(2) *Patrologie latine*, t. 142, ch. XIII-XIV.

(3) *Les Méthodes du passé dans l'Archéologie*, Paris, 1911, p. 58 et 77.

Nord dès le début du XIe siècle, mais elle y était restée engagée dans les voies de l'art décoratif venu d'Orient à la fin de l'antiquité. Les sculpteurs septentrionaux n'eurent véritablement la notion du relief que lorsqu'ils eurent été initiés à leur tour aux méthodes de la statuaire méridionale.

Dès le milieu du XIe siècle les rapports de tout genre qui s'établirent entre le Nord et le Midi rendirent cette pénétration possible. Les pèlerinages tels que ceux de Bernard d'Angers, qui fit trois fois le voyage de Conques et vint aussi à Notre-Dame du Puy, eurent sans doute sur ce mouvement une influence décisive. L'écolier de Chartres nous raconte lui-même les efforts qu'il fit à son retour dans le Nord pour répandre autour de lui le culte de sainte Foy. Il n'est pas interdit de supposer que l'usage des statues-reliquaires pénétra dans le Nord par cette voie, et il ne faut pas s'étonner de l'y trouver implanté dès la fin du XIe siècle. C'est évidemment au cou d'une statue de la Vierge que la comtesse Godiva de Malmesbury suspend le collier de pierres précieuses dont parle son chroniqueur (1). Une Vierge de majesté en bois peint, du début du XIIe siècle, est conservée à Gassicourt (Seine-et-Oise). Des statues du même genre et de la même époque existent à Foy et à Scherpenheuvel en Belgique, à Maria-Zell en Allemagne. La fameuse madone de la crypte chartraine, reproduite sur le tympan Sud du Portail Royal, paraît avoir été aussi créée au même moment. Grâce aux colonies de Cisterciens, ces statues pénétrèrent jusque dans les pays scandinaves. On a pu en voir à l'exposition d'art religieux tenue à Strängnäs (Suède) en 1910 un certain nombre d'exemplaires (2). Enfin, cette représentation de la Madone fut accueillie dans le Nord avec une telle faveur, qu'elle servit parfois à orner les chapiteaux et devint un motif courant sur les tympans des portails.

En même temps que l'usage des statues-reliquaires la sculpture monumentale pénétrait dans les principales écoles provinciales du Nord ; au Midi elle franchissait les Alpes et les Pyrénées et par delà la Méditerranée on retrouve ses œuvres dans les monumens élevés par les croisés en Syrie et dans l'île de Chypre. A la fin du XIIe siècle, l'évolution était terminée. Tandis que l'ancienne formule décorative allait continuer à régner dans

(1) Guill. de Malmesbury, *Rolls Series*, t. 52, p. 311.
(2) *Revue de l'Art chrétien*, 1911, p. 293.

l'art byzantin et dans l'art arabe, l'Occident était conquis pour toujours à la statuaire. C'est l'époque où les provinces du Nord prennent à leur tour la direction du mouvement artistique : c'est alors que le frère Martin sculpte l'admirable tombeau de saint Lazare d'Autun et que « le maître des deux Madones » embellit le portail royal de Chartres et le portail Sainte-Anne de Paris. Au même moment, la statuaire prend une place prépondérante dans l'ornementation des églises et produit les ensembles des grands portails de Chartres, Saint-Denis, Senlis, Bourges, etc. Sans doute son épanouissement, si magnifique qu'il fût, laissa subsister tout d'abord les anciens procédés de sculpture décorative. L'art roman continue à user en plein XIIe siècle de la sculpture à jour, de la sculpture-broderie, de la sculpture champlevée ; il reste longtemps fidèle aux motifs stylisés, feuillages et animaux irréels, qu'il devait à l'art oriental. Mais, avec ces élémens qui représentent le passé, coexiste désormais un élément nouveau qui est la sculpture dans l'espace. Pour la première fois depuis la fin de l'antiquité on recommence à décorer les édifices avec des statues, et, pour assurer à cet art un avenir illimité, il ne restait plus qu'un pas à faire : en abandonnant la copie des œuvres du passé pour le modèle vivant, en remplaçant les draperies irréelles par la reproduction exacte du costume de leurs contemporains, les maîtres gothiques engagèrent l'art dans les voies du naturalisme d'où il était sorti depuis huit cents ans.

Les destins de la sculpture occidentale étaient ainsi fixés, mais il ne faut pas oublier les débuts modestes qui rendirent possible sa brillante évolution. L'histoire doit rendre justice à ces moines obscurs des montagnes d'Auvergne et du Rouergue qui, désireux de propager le culte de leurs reliques, réinventèrent avec l'audace de la jeunesse le procédé du modelage dans l'espace. Ce n'est pas trop de dire que leurs œuvres, d'une saveur toute barbare, se présentent au début de l'histoire de notre sculpture comme les statues taillées dans des troncs d'arbre, comme les « xoana » à l'aurore des temps helléniques.

LOUIS BRÉHIER.

LA FALSIFICATION DES ALIMENS

DE

PREMIÈRE NÉCESSITÉ [1]

Voilà un sujet très ancien et pourtant toujours actuel; très complexe en apparence, et cependant assez simple au fond; épuisé et toutefois encore original et nouveau. C'est ce que nous tâcherons de faire ressortir dans le présent travail dont les élémens ont été empruntés au fonds inépuisable du double recueil dont le nom suit le titre et dans lequel la question est périodiquement approfondie au point de vue scientifique (*Annales*) et légal (*Bulletin*). Mais, simple vulgarisateur, sans faire œuvre de technicien ni de légiste, nous n'examinerons les questions qu'autant que nous les jugerons intéressantes à exposer. Dieu merci! même après cette sévère restriction, le champ à explorer restera encore assez vaste.

Prévenons d'abord le lecteur que nous n'imiterons point la minutie des auteurs compétens qui distinguent la fraude, fourberie étrangère au produit, question « surtout » commerciale, tenant surtout à l'apposition d'une étiquette mensongère, de la « falsification, » laquelle constitue une tromperie sur le produit lui-même par incorporation de matières étrangères. A dire vrai, cette seconde face du sujet rentre mieux dans notre plan.

(1) *Annales des falsifications. — Bulletin international de la répression des fraudes alimentaires. — Passim.*

I

Fraude ou falsification, pour que la pratique déloyale soit constatée, il faut ou que le plaignant lésé apporte l'échantillon suspect, pour l'examen, à un laboratoire agréé, ou que des autorités compétentes procèdent chez qui de droit à des saisies ou inspections. M. Curtel, directeur de la station œnologique et agronomique de Dijon, nous apprend que la première descente de ce genre, narrée par Suétone, eut lieu sous l'empereur Claude, dans les établissemens de Rome nommés *calda*, rappelant exactement nos cafés actuels, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil. On y consommait du vin chaud, sans doute épicé, que les « mastroquets » du premier siècle avaient peu à peu remplacé par de l'eau tiède aromatisée. Les consommateurs se plaignirent, mais il est douteux que cet affadissement plus hygiénique qu'honnête ait définitivement cessé pour cela.

Le moyen âge pratiquait beaucoup la réglementation, et des inspecteurs, sinon chimistes, du moins bons dégustateurs et excellens techniciens, examinaient sévèrement les denrées et surtout les boissons offertes au public. Si on épluche avec minutie, sans parti pris, ces antiques statuts, on les trouve pleins de sagesse. Quant aux temps modernes, ils ne le cèdent en rien à la période précédente, car sous la Régence on ne crée pas moins de 200 offices d'inspecteurs des marchés à Paris. A ce sujet, certains historiens superficiels ne manqueront pas de gémir sur cette profusion de places médiocrement utiles. Soit! mais le fonctionnarisme d'aujourd'hui?...

Jouissent à l'heure actuelle du droit de prélèvement les commissaires de police, les agens spéciaux tant départementaux que municipaux, les employés assermentés des syndicats, les commissaires spéciaux et enfin les vétérinaires. Ces saisies, d'après la loi en vigueur qui a élargi sensiblement les anciens usages, peuvent s'opérer non seulement aux étalages des magasins, non seulement dans les recoins les plus reculés des arrière-boutiques ou des dépôts, mais, s'il s'agit de vins, dans les chais du propriétaire non négociant, pourvu cependant qu'on s'attaque à des produits destinés à être mis en vente.

En pareil cas, le propriétaire, le négociant, le débitant

enfin n'ont qu'à s'incliner. Un cas assez curieux se présente toutefois. Supposons qu'un garçon laitier, qui ne se sent pas la conscience nette, voie déboucher devant lui, à Paris par exemple, un des deux mille inspecteurs chargés de glaner les échantillons suspects. Il avait jadis une ressource suprême : celle de faire un beau geste, à la fois heureux et maladroit, et d'envoyer son lait trop mouillé se précipiter en blanche cascade dans le ruisseau. Du moment qu'il n'y avait ni violence, ni outrage aux agens, la loi du 1er août 1905 ne prévoyait pas de pénalité. Mais un jugement du tribunal de la Seine est intervenu qui a déclaré illicite le fait d'avoir empêché le prélèvement d'un échantillon par les agens compétens.

Cet échantillon, bien entendu, doit être recueilli en quadruple exemplaire, numéroté et cacheté. De ces quatre exemplaires, un seul, désigné simplement par son numéro d'ordre, est analysé immédiatement ; les trois autres sont mis en réserve pour le cas seulement où cet examen préliminaire ferait classer la denrée comme suspecte.

Une précaution essentielle veut que les agens se procurent, en sus de la marchandise incriminée, un ou plusieurs échantillons de comparaison purs, authentiques et de même provenance. Il est clair que, sans cette précaution, l'on serait amené à des conclusions bizarres. Quoique n'ayant pas quitté encore les généralités, prenons un exemple : un bon vin blanc sec du Bas-Languedoc, bien que coupé d'un quart d'eau, restera encore plus généreux en apparence qu'un petit chablis des plus loyaux. Cependant, dans le premier échantillon, la fraude éclate aux yeux. La règle moderne, en fait de sophistication ou de dol, est de ne rapprocher que ce qui est de même ordre, comme en mathématiques on ne compare entre elles que des grandeurs de nature semblable.

Les laboratoires qui procèdent aux analyses des 70 000 échantillons présentés annuellement sont au nombre de quarante répartis sur toute la France. Mentionnons d'abord le laboratoire central de la rue de Bourgogne, à Paris, puis les laboratoires « municipaux » d'Amiens, Brest, Clermont, Grenoble, le Havre, Lézignan (Aude), Lille, Nice, Nîmes, Reims, Rennes, Rodez, Rouen, Saint-Étienne, Saintes, Toulon et Toulouse. Les mêmes services sont rendus par des établissemens qualifiés de « départementaux » à Marseille et à Poitiers, par le laboratoire

« départemental d'agriculture » à Tours, par les stations agronomiques » qui fonctionnent à Arras, Auxerre, Besançon, Blois, Chartres, Nancy, Nantes. Châteauroux compte à la fois comme station agronomique et laboratoire municipal. Travaillent encore à la même œuvre l' « Institut pomologique » de Caen, les « stations œnologiques » de Bordeaux, Beaune, Montpellier, l' « Institut œnologique » de Bourgogne à Dijon. Les titres varient beaucoup, comme l'on voit, et nous n'en avons pas fini, car les laboratoires douaniers qui se rattachent au ministère des Finances : Port-Vendres à l'Est des Pyrénées, Bayonne à l'Ouest, s'occupent aussi de la répression des fraudes alimentaires. De chacun de ces laboratoires dépend un ressort territorial avec des anomalies assez curieuses. Pourquoi choisir Lézignan, simple chef-lieu de canton de cinq ou six mille âmes plutôt que Narbonne ou Carcassonne? Orléans est sacrifié à Auxerre, Bourges à Châteauroux, Saintes ne fonctionne pas sur toute la Charente-Inférieure, mais La Rochelle se rattache à Bordeaux qui, avec Dijon et Toulouse, jouit d'un ressort très étendu.

Qu'on ne s'attende pas à nous voir procéder ici à une fastidieuse énumération de personnel; nous ne discuterons pas non plus pour savoir s'il est trop ou pas assez nombreux, bien ou mal payé. En tout cas, il n'est pas exclusivement masculin, car, à Paris du moins, il compte quelques dames dactylographes et à Grenoble, il y a peu d'années de cela, une jeune personne prêtait son concours aux analyses.

Quelles études préliminaires doit entreprendre le futur attaché à un laboratoire de répression de fraudes, car les connaissances, non seulement utiles, mais indispensables, sont aussi variées que profondes? Avant tout s'impose la chimie dans toutes ses branches : chimie minérale et organique, chimie biologique surtout, et non seulement la théorie est nécessaire, mais aussi la pratique, correcte, élégante, rapide de la manipulation s'impose absolument. On n'acquiert de sérieuses connaissances en chimie biologique et l'on ne peut manier avec fruit un microscope que si l'on est bon naturaliste. D'autre part, la chimie analytique, ne pouvant se passer du concours de la physique, pour approfondir celle-ci, certaines études mathématiques s'imposent en toute rigueur. Voilà déjà bien des études en perspective, et ce n'est pas tout; les produits alimentaires sont assez généralement des produits agricoles de la région, et

notre expert ne saurait trop se familiariser avec les cultures, le mode d'élevage du territoire qui l'environne; à Caen, il doit être cidrier, à Montpellier viticulteur, à Lille brasseur. Traditions du commerce local, questions économiques, législatives, il doit tout savoir, et encore la possession des connaissances que nous venons d'énumérer ne tirerait pas d'affaire un érudit ou un praticien qui ignorerait les élémens du droit et qui ne saurait pas rédiger un rapport avec ordre et clarté.

Des Facultés des Sciences peuvent sans doute sortir de bons sujets, mais les mieux préparés seront les anciens étudians en médecine ou pharmacie ou les diplômés de l'Institut agronomique qui auront complété leurs études par un stage dans les Facultés des Sciences. N'oublions pas les écoles vétérinaires qui peuvent fournir d'utiles spécialistes, ce qui nous amène à dire qu'il y a plus d'avantages que de sérieux inconvéniens à ce que l'expert se cantonne ultérieurement dans les études de son choix.

Nous risquerions fort d'ennuyer nos lecteurs en exposant tout au long l'histoire du concours tenu en 1911, à Paris au ministère de l'Agriculture, pour l'emploi de chef agréé au laboratoire municipal de Grenoble. Ne retenons que les épreuves pratiques qui suivaient la discussion préalable des titres, et diverses épreuves écrites éliminatoires. On offrait aux candidats en vue de l'examen au microscope un échantillon de moutarde, intelligemment fraudé, quoique sans excès, avec de la farine de riz, du maïs et un peu de curcuma. Puis on présentait un vin rouge aseptisé avec des fluorures et des borates; il s'agissait non seulement de déceler la présence de ces dangereuses matières, mais d'analyser la coloration du liquide; or celle-ci se trouvant naturelle, la question constituait une « colle (1). » Pour finir, les concurrens devaient procéder à l'analyse assez approfondie d'un échantillon de vin rouge.

Avant sa réorganisation qu'avait précédée une fermeture provisoire, Grenoble avait subi une épreuve assez intéressante et dont l'exposé mérite d'être résumé ici. Il s'agissait d'un chocolat fabriqué à Lyon au sujet duquel le laboratoire municipal de Grenoble avait émis, il y a peu d'années, un avis carrément défavorable. Les usiniers se jugeant lésés assignèrent le direc-

(1) Mentionnons seulement une épreuve qui s'écarte du cadre de cet article : l'examen d'une teinture pour cheveux.

teur du laboratoire et, ne respectant même pas le sexe, s'en prirent aussi à l'attachée Mlle B...; ils demandaient 20000 francs de dommages-intérêts sous prétexte qu'avait été commise une faute lourde entraînant la responsabilité des agens. Le préfet de l'Isère formule alors un déclinatoire d'incompétence que le tribunal de Grenoble accueille favorablement; B..., l'industriel, a beau faire appel, le tribunal des conflits décide l'année suivante que l'affaire en question ne concerne pas l'autorité judiciaire, qu'il s'agit d'un service public et administratif fonctionnant à l'aide d'un personnel régulièrement nommé. Il est évident que, sans cette interprétation, bien des tentatives de répression de fraudes seraient étouffées dès l'origine.

Si, en France, au sentiment des fraudeurs, les laboratoires d'analyse nuisent en diffamant, il n'en est pas de même dans les Pays-Bas. A Amsterdam on recourt au moyen inverse; on publie dans les journaux les résultats d'analyse des denrées alimentaires avec le nom et l'adresse du débitant, ce qui constitue assurément la meilleure des réclames. On usait, paraît-il, au moyen âge, en Brabant, d'un procédé plus cruel et plus radical; la guerre contre la fraude était si acharnée que les mouilleurs de vins trop éhontés se voyaient trancher le doigt, tout simplement.

II

Les eaux minérales ne servent pas exclusivement aux malades, car les gens bien portans en consomment des quantités toujours croissantes. Il existe à leur sujet une réglementation très sévère, très ancienne et assez compliquée.

C'est l'Académie de Médecine, succédant à la Société royale de médecine de l'ancien régime, qui après analyse, examen et rapport favorable, décide si une eau récemment découverte peut être distribuée ou interdite. Jadis c'était le gouverneur de la province qui servait d'intermédiaire auprès de la Société royale; à présent, c'est le préfet qui transmet la demande à l'Académie. Ce n'est que sous Louis XVIII qu'on a visé dans la législation les eaux factices ou artificielles telles que les eaux gazeuses: ce sont les seules dont nous ayons à parler. Suivant les techniciens compétens, la surveillance laisse encore à désirer: le public, se voyant présenter un liquide limpide dans

une bouteille soigneusement bouchée et garnie d'une capsule, s'imagine de bon cœur que le contenu est sanitairement irréprochable. Or le contraire est souvent la vérité, et l'absence de règlement strict à ce sujet est d'autant plus singulière que la plus infime des agglomérations rurales ne peut consommer une eau de source que si elle est reconnue parfaitement salubre.

Mais comment distinguer nettement une eau de table d'une eau médicamenteuse ? On trouve fort peu de principes minéraux dans les eaux d'Évian, Saint-Galmier, Couzan, Vittel, Aleth ou Vals. Les considérera-t-on comme boissons justiciables en règle stricte du Conseil supérieur d'hygiène ou comme des remèdes dont l'usage concerne l'Académie de médecine ?

Parlons d'abus récens fort graves et, ce qui est singulier, commis dans des restaurans parisiens de tout premier ordre et fort chers. Lorsque des cliens plus ou moins dyspeptiques (et peut-être aussi un peu naïfs et timides) demandaient une bouteille d'Évian, de Vittel, de Badoit, le sommelier leur présentait de l'eau du robinet dans une bouteille débouchée d'avance, portant, il est vrai, l'étiquette de la Société ; d'autres fois, on décorait de la vulgaire eau de puits d'un nom pompeux de fantaisie, ainsi « La Désirée, eau de table digestive, apéritive, rafraîchissante. » Vendre de l'eau plus ou moins suspecte à 0 fr. 75 ou 1 franc le litre : l'opération, comme on voit, était fructueuse. Mais tout finit par se dévoiler; et sont intervenues constatation d'huissier, saisies, analyses et finalement condamnations assez sévères frappant les chefs d'établissement et aussi le personnel qui tantôt n'en ignorait, tantôt trompait pour son propre compte. Les Chambres syndicales ou les Sociétés civiles concessionnaires des eaux ont sollicité et obtenu des dommages et intérêts, et, pour les patrons et employés, la loi de sursis n'a pas toujours fonctionné.

De ce que la fraude s'exerce ainsi au détail, il n'en résulte pas qu'elle chôme en gros. Le tribunal de la Seine (son intervention était tout indiquée, vu la matière première employée) a condamné des drogueries ou soi-disant dépôts d'eaux minérales qui livraient sans vergogne des centaines d'hectolitres d'un liquide quelconque emmagasiné dans des bouteilles parfaitement imitées ainsi que les étiquettes, capsules, bouchons. Dans un certain cas, on a pu calculer le volume intégral de l'eau ainsi déguisée, au moyen du compteur de la canali-

sation et estimer la proportion de l'acide carbonique liquide qui servait à gazéifier les prétendues eaux de Vichy ou d'Évian.

III

Après l'eau elle-même qui n'est pas à l'abri de la falsification parce que, il faut bien le dire, les Compagnies concessionnaires des sources minérales débitent leurs produits authentiques à des prix assez forts; après l'eau, vient le lait, premier liquide indispensable à l'alimentation de l'enfant, puis de l'adulte, le lait dont les dérivés forment en outre la base de notre cuisine et l'adjuvant le plus important de nos desserts.

D'abord, qu'est-ce que le lait? Commentons la définition qu'en a donnée le Congrès de Genève en 1909: « Le lait normal est le produit intégral de la traite totale d'une vache bien portante et bien nourrie non surmenée, produit recueilli proprement et ne contenant pas de *colostrum.* »

Le produit *intégral* parce que le lait du soir est plus riche que celui du matin.

La traite *totale* parce que le début de la traite ne fournit pas le meilleur lait.

Il va de soi que la vache ne doit pas être malade et que si on la fait tirer sur le joug, la qualité de son lait déchoit. Le bon sens dit que la bête ne peut fournir à la fois du travail externe pour la charrue ou la charrette et du labeur interne pour sécréter du lait. Il faut choisir. Les anciens, et encore de nos jours les Chinois, ont opté pour la production d'énergie; aussi le lait de vache ne jouait chez les Grecs et les Latins et ne remplit aujourd'hui en Extrême-Orient qu'un rôle secondaire.

Le *colostrum* est le lait d'une vache qui vient de vêler. Pour diverses raisons physiologiques, il n'est pas salubre, et il faut attendre une semaine après le part pour traire du lait marchand.

Enfin si le lait tout chaud au sortir des mamelles découle dans un récipient souillé de germes et demeure au contact des poussières de l'air, comme il constitue un parfait bouillon de culture, il se contaminera dans des conditions remarquables de facilité.

Comme pratique assez dangereuse et frisant la supercherie,

quoiqu'elle ne paraisse pas absolument blâmable de prime abord, nous mentionnerons la « polylactie » ou « mouillage au ventre. » Est-ce qu'un laitier commet un délit lorsqu'il suralimente ses bêtes en matières aqueuses susceptibles de forcer le volume brut de la marchandise au détriment de ses qualités alimentaires? Diverses autorités concluent pour la négative. Ne permet-on pas à un vigneron du Midi de submerger sa terre et de la gorger d'engrais variés pour faire produire des flots de vin faible, quoique loyal? Le tribunal de la Seine n'a pas admis cet argument et il a bien fait, mais nous connaissons un jugement plus intéressant encore du tribunal d'Avignon, fondé sur les expertises de M. le professeur Porcher, de l'École vétérinaire de Lyon.

Les experts du laboratoire de Marseille avaient déclaré un certain lait mouillé à 8 p. 100, tandis que l'inculpé, un Italien, soutenait avoir simplement livré le produit tel qu'il sortait du pis de ses vaches. Alors intervinrent les expériences du professeur susnommé qui prouva sans peine qu'une bête suralimentée en « drèches » et copieusement abreuvée pouvait et devait fournir des torrens de lait sans pouvoir nutritif.

Admettant cette thèse, le tribunal condamna l'ultramontain à 100 francs d'amende et aux dépens. Mais les juges d'Avignon, en gens lettrés, ne manquèrent pas de le qualifier de compatriote de Virgile, tout en convenant que probablement jamais il n'avait lu, depuis les 25 ans qu'il fournissait du lait aux comtadins, les vers célèbres :

Ipse manu salsasque ferat præsepibus herbas,
Hinc et amant fluvios magis et magis ubera tendant.

Nous sommes en Italie et il s'agit de brebis; ajoutons alors qu'une autre fraude, à peu près inverse, s'y pratique, sans qu'il y ait chance de la voir s'étendre dans le midi de notre France. On débite chez nos voisins du Sud-Est, comme lait de vache pur, du lait de vache coupé de lait de brebis, non parce que celui-ci est meilleur marché, mais parce qu'étant beaucoup plus gras que celui-là il facilite mieux un mouillage modéré.

Revenons à une curieuse conséquence de l'alimentation des vaches. Il y a peu d'années, des employées aux hospices d'Amiens constatèrent qu'après cuisson, le lait qu'on leur livrait prenait une bizarre teinte rouge. Elles s'adressèrent

aux chimistes du laboratoire municipal qui crurent tout d'abord à la présence, soit de sels de manganèse, soit de microbes chromogènes. Évaporé, puis desséché, enfin incinéré, le lait mystérieux abandonnait un fort dépôt de cendres riches en fer. Ce détail fut un trait de lumière; on le rapprocha du double fait que la cuisson avait lieu dans des vases en fer et qu'elle aurait dû détruire les microbes. Pour confirmer l'hypothèse, on ajouta simplement au lait cru quelques gouttes d'un sel à base de fer comme le perchlorure médicinal, et l'on aperçut la teinte rouge. Or tous les chimistes savent que cette nuance en pareil cas implique la présence des sulfocyanures. Ce principe abonde dans la graine de moutarde, et les vaches avaient été nourries, non de tourteaux de moutarde, mais de tourteaux de lin falsifiés par des résidus de moutarde au détriment de leur santé et de la qualité du lait. On ne se borna pas à rédiger une curieuse note pour les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, mais on changea la nourriture des bêtes et la coloration disparut.

Le voleur, fournisseur de ce lait étrange, aurait pu objecter qu'en l'espèce il était le volé, si l'agent verbalisateur chargé, dès le début, de pratiquer les prélèvemens officiels, n'avait fait une première constatation intéressante : les bidons étiquetés pour 110 litres ne contenaient qu'un hectolitre et, outre cela, le lait au sulfocyanure renfermait 25 p. 100 d'eau. Un mouillage honnête, comme l'on voit! et le nourrisseur picard enfonçait de beaucoup en rouerie le modeste laitier d'Avignon. Aussi les juges, avec raison, se sont-ils montrés sévères : trois mille francs d'amende, affichage du jugement avec publicité et enfin rupture du contrat de fourniture.

Physiquement, le lait est à la fois une solution et une émulsion : une solution de caséine, matière azotée, et de galactose ou sucre de lait; une émulsion, c'est-à-dire que le liquide contient un nombre infini de globules gras, flottant intérieurement, qui peuvent bien se diviser, mais non s'incorporer à fond dans l'ensemble.

Heureusement pour la fabrication du beurre, heureusement aussi pour les fraudeurs, malheureusement pour les consommateurs, lorsque le lait est livré au repos dans un endroit frais, ces globules s'agglomèrent et, triomphant par leur réunion de la résistance du liquide, remontent à la surface, à raison de

leur légèreté en formant la crème (1). C'est une tentation bien grande pour le laitier ou le débitant que de prélever la crème, c'est-à-dire, le meilleur, de la vendre à part, et de fournir le lait écrémé comme lait pur, au prix de celui-ci. D'autres opèrent de même, mais, moins déloyaux, ils vendent la marchandise sous la qualification de « lait écrémé. »

Quelques esprits paradoxaux n'ont pas manqué de dire qu'un corps gras est toujours plus ou moins indigeste, que le lait écrémé l'emporte en salubrité à certains égards sur le lait pur, qu'après tout il est permis de vendre une marchandise pour ce qu'elle est à vil prix, pour l'avantage des pauvres gens. Or, ces théories plus ou moins saugrenues, si elles choquent le bon sens, sont contraires à l'esprit de la loi de 1905 sur les fraudes, contraires aussi à la jurisprudence de la Cour de cassation. Un préfet même qui autoriserait sous son vrai nom la vente publique de « lait écrémé » verrait son arrêté cassé par le Conseil d'État.

En vérité, le fraudeur agit avec moins de franchise et plus d'habileté. Il ne cherche nullement à obtenir un lait de trop bonne qualité pour l'affaiblir ensuite; la quantité lui suffit, si elle se concilie avec une richesse en corps gras juste passable et permettant de côtoyer la falsification sans la pratiquer trop brutalement; si, d'autre part, il récolte malgré lui une certaine proportion de lait trop riche, il aura recours soit à un coupage avec un liquide pauvre dont il ne manquera jamais, soit à un écrémage partiel et modéré, soit enfin à un mouillage discret et il vendra sa marchandise comme lait pur.

Écrémage et mouillage! En somme, toutes les fraudes sur le lait se réduisent à ces deux procédés, combinés en général. Peut-on les découvrir scientifiquement? Avant de discuter ce sujet qui n'est pas peu complexe, nous allons voir comment dans le nord de la France on procède pour fournir aux Parisiens leur ration de lait quotidienne et indispensable. M. Bonjean, chef de laboratoire du Conseil supérieur d'hygiène publique, nous servira de guide.

Il nous conduira d'abord le soir dans un vaste entrepôt en rase campagne où reposent des centaines et des centaines de bidons d'une vingtaine de litres chacun. On les rince avec de

(1) C'est pour cela que l'agent qui prélève un échantillon ne le puise dans le récipient de lait qu'après avoir retourné le vase pour homogénéiser l'ensemble.

l'eau ordinaire, puis on les stérilise avec de l'eau contenant quelques gouttes d'eau oxygénée commerciale, et le liquide désinfectant passe ainsi de bidon en bidon. On s'est préoccupé de ce rinçage à l'eau oxygénée diluée et on s'est demandé si ce réactif, renfermant quelquefois des traces d'acide chlorhydrique ou sulfurique, ne risque pas de souiller plus tard le lait introduit dans le récipient. Mais le Conseil supérieur d'hygiène a estimé avec raison que les très faibles proportions du réactif ou de ses impuretés susceptibles de passer dans le lait ne présentaient aucun inconvénient sérieux. A partir de quatre heures du matin, les bidons, bien propres et égouttés, sont emportés par des carrioles qui les emmènent vides dans les fermes et les rapportent pleins. A mesure qu'ils arrivent dans une ferme, les bidons recueillent le lait trait la veille au soir aussi bien que celui qui, tout chaud, a été récemment exprimé du pis ; le premier, au moins dans les petits exploitations, a passé la nuit dans des vases plus ou moins nets, plus ou moins bien bouchés et renferme quelquefois un nombre formidable de germes; dans les grands vacheries, on le conserve dans des bidons nettoyés et obturés qu'on livre avec leur contenu en échange du récipient vide, et les conditions sont meilleures, comme toujours pour le lait du matin, qui n'a pas le temps de se contaminer.

Vers huit heures et demie, à l'heure où beaucoup de futurs consommateurs sont à peine levés, le « ramassage » est fini et le dépôt concentre tout le lait des environs : mettons un millier de litres. On décharge les bidons et l'on goûte leur contenu, éliminant ceux dont la saveur laisse à désirer. Alors intervient un filtrage rudimentaire sur un tamis de toile de coton qui élimine les poils, les brins de paille, etc.

Rassurons maintenant les gens timorés : c'est le moment de la pasteurisation à 70°; après quoi, le lait est refroidi « avec de l'eau » de puits fraîche, par contact bien entendu, et expédié sur Paris dans des bidons propres, ordinairement nettoyés avec de l'eau oxygénée et souvent réfrigérés. Tel est du moins le règlement d'hiver, car, en été, on procède à un second ramassage dans l'après-midi et à un second traitement le soir.

Voyageant dans le courant de l'après-midi, le lait arrive à Paris le soir plus ou moins tard, et il est mis en vente le matin de très bonne heure, de sorte qu'entre la traite et la consommation il s'écoule parfois jusqu'à 36 heures.

Hygiéniquement, ce service suffit à peu près. Nous disons « à peu près, » car il se présente encore, en été surtout, bien des chances de contamination, et il faudrait que le lavage à l'eau oxygénée diluée fût complété par un rinçage final au moyen de quelques gouttes de lait qu'on sacrifierait ensuite. Mais quel ramasseur se résignerait à une semblable déperdition? Quant à la température de pasteurisation, 70 degrés, elle est un peu basse et ne fait que restituer au lait chauffé, en le rajeunissant, les propriétés du lait frais. Le massacre des bactéries n'est pas intégral, et il faudrait pour cela arriver à 85 degrés. Mais alors on se heurte à une alternative embarrassante. D'après les hygiénistes, en effet, le lait cuit est moins digestible et aussi moins nourrissant, d'où il résulte qu'en théorie, mieux vaut un lait cru très propre, et, en pratique, du lait cuit, mais chauffé juste à point.

Suralimentation en vue d'accroître le volume du lait, écrémage discret, mélanges rationnels de produits inégaux, addition modérée d'eau claire : toutes ces pratiques accumulées finissent par aboutir à la synthèse d'un lait moyen, tantôt passable, tantôt médiocre, point très salubre, point très malsain non plus, d'une combinaison côtoyant de près la falsification sans en franchir ouvertement la limite. La fraude grossière et brutale par addition d'eau, surtout après écrémage perfectionné à la machine centrifuge, présente, elle, trop de danger pour celui qui la tenterait.

En tout cas, dans la région de Paris, il faut procéder habilement pour constater un mouillage. Qu'on en juge d'après un rapport de M. Noulens, député; pour une même affaire, il faudra se procurer : un premier échantillon du lait sorti de chez le cultivateur avant qu'il ne soit ramassé, en compagnie de bien d'autres, par la société laitière, un deuxième au dépôt, un troisième à la gare sur les quais d'arrivée, un quatrième sur les voitures du garçon livreur, un cinquième sur les pots vendus cachetés au détaillant, un sixième enfin au cours du débit. Heureusement, par compensation, qu'on dispose d'agens préleveurs très exercés par habitude et que secondent des employés commissionnés par le syndicat des laitiers et crémiers. Grâce aux automobiles dont disposent les membres de ce personnel, il leur est facile de se transporter aisément sur les différens lieux où leur présence est utile, et ils rentrent à Paris bien

avant l'arrivée des produits dont ils ont recueilli les échantillons sur place. En province, les difficultés à vaincre pour prendre les délinquans sur le fait sont moindres, mais on ne dispose pas d'agens aussi débrouillés.

Malgré tout le zèle et la bonne volonté des commissaires préleveurs et la célérité des chimistes du laboratoire, un lait risquerait fort de s'altérer, même en flacon cacheté et de fournir à l'analyse des résultats suspects, si, au moment précis de la prise d'échantillon, on ne l'additionnait pas d'une pastille de bichromate de potasse, puissant microbicide qui permet au lait de se conserver pendant plusieurs semaines. Au surplus, en usant de procédés bien choisis, l'opérateur peut parfaitement reconnaître si un lait, même aigri, a été primitivement baptisé.

En somme, les fraudes sur le lait se ramenant toujours à deux procédés, toujours les mêmes et identiques au fond, l'écrémage et le mouillage, voyons comment on procède pour les démasquer. On a songé par exemple à mettre en usage des tours de main permettant à un non-chimiste de s'apercevoir de la pauvreté du liquide. On peut observer la densité du lait au moyen du lacto-densimètre, sorte d'aréomètre spécial, mais comme, en pareil cas, on n'a que faire d'une donnée théorique, il est plus pratique de se servir d'un flotteur approprié qu'on immerge dans le lait suspect. Surnage-t-il, le lait est présumé pur; s'enfonce-t-il, le lait est presque certainement mouillé, d'où forte présomption de fraude. Or le lait est un fluide à base d'eau, allégée par de la matière grasse (crème ou beurre), mais alourdie par de la caséine et du sucre, substances toutes les deux plus denses que l'eau. L'écrémage, naturellement, appesantit le lait par départ du beurre et le mouillage, en le diluant, l'allège, et il peut y avoir compensation. Donc un lait dont la densité est médiocre est, ou pur, ou très altéré, tandis qu'un lait dense constitue une marchandise moyenne, tout au plus un peu écrémée. Mais dans la première hypothèse, un simple connaisseur se prononcera très bien, par dégustation, entre les deux alternatives; on se fondera sur l'opacité, méthode connue et pratiquée depuis longtemps. Effectivement, le lait n'intercepte la lumière qu'à cause de la multiplicité des globules gras interposés; bien écrémé, il devient presque transparent, et en le diluant progressivement avec une quantité croissante d'eau, on

arrive au même résultat, et l'eau dépensée indique la teneur en beurre.

L'expert chimiste du xx[e] siècle dispose d'un assez grand nombre de procédés d'examen dont nous ne citerons que les plus curieux. Mouilleurs de lait, et mouilleurs de vins aussi, étendent très souvent leurs liquides avec de l'eau de puits, par parenthèse d'une propreté douteuse et d'une salubrité équivoque, parce qu'il est plus facile de dissimuler ainsi leur mauvais acte, les fontaines étant trop en vue la plupart du temps. Or, les eaux de puits sont fréquemment souillées de nitrates et de nitrites, naturellement absens du lait pur et exclus du vin naturel ; donc, toutes les fois qu'on aura découvert ces élémens dans un lait ou un vin, c'est que lait ou vin auront été intentionnellement mouillés. Le réactif chimique spécial à ces deux catégories de sels voisins fournit des indications très nettes (une belle teinte bleue), entre les mains du premier praticien venu. Malheureusement, en sens inverse, l'échec de l'épreuve ne prouve pas que le lait soit loyal et montre seulement que le mouillage, s'il a été pratiqué, résulte d'une eau non polluée par les infiltrations organiques.

On a proposé de débarrasser le lait de sa matière grasse pour l'étudier à part et de mesurer la densité ou le pouvoir réfringent du résidu, mais il existe un procédé beaucoup plus simple qui ne nécessite pas un instrument aussi coûteux qu'un réfractomètre. On observe tout simplement le point de congélation du lait fortement refroidi, car, chose curieuse, les liquides de l'organisme, comme le lait ou le sang, se concrètent à une température presque invariable : —0°,55, ou —0°,56. L'eau pure, tout le monde le sait, se prend à 0°. Donc un lait qui, plongé dans un mélange réfrigérant, — une sorbétière, par exemple, — se glace trop vite ou trop facilement, est mouillé. Si la congélation se produit à un demi-degré sous zéro, par exemple, la fraude est patente.

Il faut, par exemple, expérimenter sur du lait frais et bien conservé. S'il a reçu du bichromate de potasse (1 gramme par litre, suivant les instructions ministérielles), l'expérience réussit bien, mais au prix d'une petite correction ; s'il n'en a pas reçu, avec le temps, le sucre de lait fermentant produit de l'acide lactique, qui fausse les résultats, mais qui est facile à reconnaître et à doser, ce qui permet d'éliminer l'erreur après calcul.

Des explications plus détaillées fatigueraient sans profit l'attention du lecteur et nous les négligerons, mais nous observerons que, d'après la théorie et conformément à l'expérience, cette excellente méthode qui trahit très bien un mouillage de 10 p. 100 est impuissante à déceler l'écrémage parce que l'écrémage retranche partiellement une matière, le corps gras, sans rien ajouter et que l'abaissement du point de congélation ne dépend ni des corps gras, parce qu'ils ne sont pas incorporés au liquide, ni même de la caséine ou matière azotée qui n'est pas non plus diffusée intimement. Mais le dosage précis des corps gras ne présente aucune difficulté pour un chimiste, et l'analyse approchée peut être pratiquée par un simple professionnel exercé.

Douze centimètres cubes de lait qu'on rafraîchit au préalable suffisent pour déterminer le point de congélation. On les introduit dans un tube de congélation où on immerge le thermomètre, soigneusement vérifié au préalable, cela va sans dire (1). Le tube lui-même baigne dans de l'alcool qui, n'étant pas congelable, conserve sa transparence et modère la brusquerie de l'action du froid. Enfin on dispose le tout dans un mélange de glace pétrie et de très peu de sel de cuisine, et on met l'agitateur en activité. Bientôt il y a « surfusion, » c'est-à-dire que le lait, tout en restant liquide, se refroidit jusqu'à — 1°. Appliquant alors une loi physique classique, on projette dans le lait un imperceptible fragment de glace d'un centigramme ou deux. Le thermomètre remonte brusquement et reste fixe pendant une bonne demi-minute au moins; c'est l'instant de l'observation. On peut d'ailleurs répéter l'expérience deux ou trois fois et, en moins de 3 à 5 minutes en tout, l'on est fixé sur le coefficient cherché.

Pour en finir avec le lait, il nous faut parler d'une fraude aussi malhonnête qu'élégante qui dernièrement a été constatée par un expert belge, en étudiant le lait dont une importante maison de Liége avait obtenu l'adjudication pour un établissement public : une crèche pour les bébés, si l'on veut. Comme

(1) La sensibilité doit être telle que l'intervalle de 1 degré C. occupe sur l'échelle une longueur de 70 millimètres. Le centième et même le demi-centième de degré devient alors facilement appréciable à la loupe. Le verre du thermomètre subit bien le rétrécissement graduel bien connu qui déplace le zéro, mais cette ascension, qui exige de fréquentes vérifications avec un thermomètre neuf et ne s'arrête jamais, devient de plus en plus lente avec le temps.

sucre, matière azotée, matière minérale, un sensible déficit faisait soupçonner le mouillage (que la congélation ou « cryoscopie » aurait trahi tout de suite), mais la teneur en beurre ou en corps gras, trop considérable, discordait avec la constitution de l'ensemble. Notre chimiste agitant le lait avec de l'éther isola facilement le beurre ; il put en étudier le pouvoir réfringent après fusion et en apprécier d'autres capacités que nous ne songeons pas à exposer ici. Ce prétendu beurre était mélangé par moitié de graisse de coco (ou végétaline). Le fournisseur écrémait à fond à la centrifugeuse une moitié de son lait ; il coupait le résidu avec du lait pur ou point trop baptisé et suppléait au beurre éliminé par de la végétaline. Sur ce, clameurs de l'inculpé qui produisit sur-le-champ toute une série de bulletins favorables rédigés par un expert compétent et de toute honorabilité. Ce dernier ne s'était pas trompé, mais jamais n'avait procédé qu'à une analyse en bloc. Heureusement la loi belge prévoit le dépôt d'un échantillon de contrôle au greffe du tribunal : il fut facile de faire retrouver la cocoline par un tiers expert, et le laitier confondu se vit gratifier de deux mille francs d'amende avec affichage et insertions.

Nous voici amenés, par cet incident, à parler des fraudes sur les beurres. Nous avons vu que 99 fois sur 100 la falsification du lait se borne à enlever du beurre (écrémage) ou ajouter de l'eau (mouillage). Avec le beurre la tromperie tend encore à se simplifier et se réduit au simple mouillage. Comme le beurre, en sa qualité de corps gras, ne s'incorpore spontanément que des traces d'eau, on en interpose rationnellement une suffisante quantité au moyen d'un battage bien exécuté. On y ajoute aussi sous forme de sel un « poids mort » complémentaire ; on quadruple carrément la dose suffisante pour la bonne conservation du beurre salé.

Cette fraude, dira-t-on, est innocente ; elle n'offense pas la santé du consommateur, et ne nuit qu'à sa bourse. Encore l'avocat du prévenu peut-il soutenir que la tromperie en question n'est ni prévue, ni punie par la loi. Il faut convenir cependant que l'épicier de la région de Dijon qui débitait naguère à ses pratiques un soi-disant beurre de provenance étrangère à 30 pour 100 d'eau, abusait singulièrement du droit de mouillage et réalisait un bénéfice illicite d'au moins 15 pour 100, attendu que les auteurs compétens estiment la tolérance extrême admis-

sible à 18 pour 100 au plus et souhaiteraient qu'un texte de loi explicite déclarât bel et bien fraudé tout beurre renfermant moins de 82 centièmes de matière grasse.

M. Curtel, auteur qui nous a fourni cet exemple et auquel nous avons fait et ferons encore de fréquens emprunts, affirme que des poudres mystérieuses permettent de gonfler encore plus le beurre en le saturant d'eau jusqu'à 50 pour 100 (1). Cela enfonce la margarine et l'huile de palme trop faciles à reconnaître séparément, mais on les mélange, on les ajoute à la crème dans la baratte, et un chimiste trop novice risque de ne plus s'y reconnaître, car la mixture est bien homogène, l'acidité volatile normale, et la réfringence satisfaisante. C'est la fraude scientifique dans tout son éclat !

A l'autre extrémité de la France, en Bretagne, pays plus arriéré, on ne se montrait naguère ni plus honnête ni moins pratique. Lorsque du beurre refusé par son destinataire comme un peu rance retournait à l'envoyeur primitif, la denrée ne jouissait pas à sa rentrée d'un goût bien agréable. Alors on le faisait fondre, ce qui en atténuait toujours un peu la mauvaise saveur, on l'additionnait de beaucoup d'eau et de pas mal de sel, et on le revendait comme « beurre fort » à vil prix, aux populations agricoles, lesquelles, suivant l'auteur qui nous a fourni ce renseignement, l'appréciaient, grâce à son bon marché, à l'égal du beurre frais.

IV

Immédiatement après le lait, le pain constitue l'aliment nécessaire par excellence, et la farine, quoique moins souvent que le lait, a subi des fraudes intéressantes. Notre intention n'est pas de rappeler l'affaire des célèbres farines du Sud-Ouest additionnées de talc, matière inerte trop facile à découvrir après simple incinération ; cette pratique déshonnête ne se renouvellera plus. On a bien essayé de blanchir artificiellement la farine à l'aide des oxydes d'azote, poisons redoutables, il est vrai, mais

(1) Il suffit d'introduire dans un tube à essai gradué un petit morceau du beurre qu'on estime mouillé. En immergeant le tube dans l'eau chaude, le beurre fondu surnage à l'eau. Pour opérer dans les règles, on évapore dans l'étuve à 100° un poids connu et l'on repèse le résidu au bout de quelques heures : la perte de poids dénote la quantité d'eau primitive.

dont les dernières traces s'éliminent avant même la panification ou au cours de celle-ci, en sorte qu'il a fallu reconnaître l'innocuité de ce traitement à l'égard de la santé publique. Les farines avariées ou mélangées d'ivraie, les repasses corrompues occasionnent quelquefois de terribles accidens, mais à la suite de négligences très coupables plutôt que de mixtures intentionnelles. Reste enfin une fraude très commune, mais non nuisible hygiéniquement : le mélange de farine de riz à la poudre de froment qu'on pratique lorsque le blé est cher et dont on n'use qu'avec discrétion, car, en cas d'excès, le boulanger ne réussirait pas à panifier. En petite proportion, la féverole est tolérée, mais elle jaunit la farine et la blancheur du riz compense ce défaut. Pour découvrir le riz dans le blé, il existe des méthodes techniques assez délicates, très longues, mais certaines, quoique embarrassantes pour un débutant, puisque les caractères de l'innocent riz broyé ne divergent pas beaucoup de ceux de la toxique farine d'ivraie.

Passons maintenant au sucre jadis simple condiment, maintenant assimilé aux alimens. Les règlemens administratifs actuels en définissent les diverses variétés, depuis les sucres « raffinés, » c'est-à-dire cristallisés deux fois, presque chimiquement purs, sauf des traces infimes de colorans bleus qu'on tolère très bien, jusqu'aux mélasses, aux glucoses, aux miels naturels ou non. La dénomination qu'emploie le confiseur ou l'épicier ne doit jamais laisser supposer que le produit est constitué de véritable sucre pur, alors qu'il a été confectionné avec une matière sucrée, saine, licite, mais inférieure. Il est même interdit de vendre sous un autre nom que celui de « miel de sucre » le produit exclusif de la récolte des abeilles, lorsque celles-ci ont été nourries avec d'autres substances que le suc des fleurs, et la proportion d'eau, — il serait trop aisé de forcer l'humidité naturelle du miel, — ne doit pas dépasser 25 pour 100. Pour les confitures, gelées, ou marmelades, on est plus large et l'on passe jusqu'à 40 pour 100.

Le mot « fantaisie, » obligatoirement ajouté à celui d'un produit quelconque non authentique, dénote qu'il s'agit d'une préparation artificielle d'ailleurs innocente. Il est permis de vendre du « miel de fantaisie » obtenu avec des matières sucrées alimentaires pures, des « bonbons de fantaisie » avec de la gélatine et de l'empois sans gomme ni blanc d'œuf, d'user

d'aromes ou de couleurs factices. On imite très bien, et sans danger aucun pour la santé publique, le parfum de la fraise ou de la mandarine, et quant aux nuances artificielles, légalement admises, il existe une gamme interminable aussi riche, aussi variée de tons que l'arc-en-ciel, de couleurs d'origine végétale et surtout industrielle (1).

On recommande surtout l'emploi de termes qui ne peuvent tromper personne, grâce à leur impropriété même, comme sucre « d'orge ou de pommes, » comme bonbons « coquelicot, » parce qu'il est avéré que ces ingrédiens ne sauraient contenir orge, ni pomme, ni coquelicot. Enfin, pour ce qui concerne particulièrement les bonbons on tolère un léger maquillage à la poudre de talc à la dose maxima de un gramme de talc pour un kilo de bonbons.

Ce même talc joue un rôle assez important dans le « lustrage » du café vert. En quoi consiste cette opération curieuse, mais non répréhensible ? Tout d'abord, les grains verts sont agités énergiquement dans un récipient avec de la sciure, ce qui les polit en éliminant une certaine pellicule superficielle; après quoi, le criblage ou l'aspiration enlèvent sciure et poussière, et on secoue de nouveau les grains nettoyés avec un mélange de talc, de cire, et de matière colorante jaune ou bleue. Le café acquiert ainsi un beau brillant, une jolie couleur; il se conserve plus longtemps, reste strictement hygiénique tout en supportant mieux la torréfaction. Ce traitement, pratiqué au Havre sur une grande échelle, ne saurait s'appliquer aux cafés avariés et n'a aucun rapport avec certains tours de main par lesquels les Belges déguisaient naguère d'ignobles cafés corrompus, avariés par l'eau de mer, et trouvaient moyen de leur procurer un aspect presque passable, sans qu'ils fussent plus sains pour cela.

En mélangeant en proportions convenables du sulfate de cuivre à de l'acide tartrique et à un fort excès d'alcali, les chimistes obtiennent une superbe liqueur bleu foncé. Si on fait bouillir une prise de cette liqueur et qu'on y projette de l'eau contenant des traces des matières sucrées tirées du raisin, des fruits, du lait, la liqueur se décolore et se trouble. Un précipité rougeâtre d'oxyde cuivreux se dépose, réaction qui a fait donner

(1) Les couleurs minérales inoffensives et autorisées sont peu nombreuses Citons notamment le bleu Guimet, les ocres.

le nom de « sucres réducteurs » ou « réducteurs » à ces matières. On dose notamment par ce procédé de décoloration le sucre d'un lait dont on a éliminé la matière grasse, coagulé la caséine et filtré le résidu ; c'est même un moyen classique de déceler le mouillage. Le sucre de canne dans ces conditions, lui, ne réduit pas, mais il acquiert cette propriété, ainsi que celle de fermenter quand il a été « inverti » au moyen d'un acide. Dans toutes ces opérations, la liqueur à essayer doit être incolore ou presque, pour ne pas masquer le moment précis de la disparition totale de la teinte bleue.

C'est ce qu'on fait pour le café ; on en défèque l'infusion par le sous-acétate de plomb, et le noir animal parachève la décoloration. Le jus ainsi obtenu et suffisamment dilué est ajouté progressivement à une quantité connue de liqueur cupropotassique ; la teinte bleue ne disparaît qu'à la longue si le café est authentique, au lieu que la chicorée et le gland doux sont beaucoup plus riches en matières réductrices.

Si nous passons du café au cacao, nous sommes conduits à aborder une question à la fois chimique, hygiénique, économique des plus complexes, qui a donné lieu à des polémiques longues et passionnées et a divisé les membres de plus d'un congrès. Torréfiée, décortiquée, moulue, l'amande de cacao fournit une sorte de pâte riche en matières grasses (de 50 à 55 pour 100).

Le fabricant français, traitant cette pâte par la vapeur d'eau sous pression, ou par compression mécanique à chaud, expulse une partie de la substance grasse et obtient un cacao dégraissé de nuance blonde qui se mélange plus ou moins bien à l'eau. La graisse ainsi séparée constitue le beurre de cacao qui se vend à peu près aussi cher que la pâte à laquelle elle était primitivement associée, de sorte que l'industriel n'a pas intérêt à forcer ni modérer le dégraissage.

En Hollande, on procède autrement. On arrose au moment de la torréfaction les amandes de cacao avec une solution de carbonate de potasse. La pâte se fonce ; une simple pression suffit pour éliminer l'excès de corps gras, et le tourteau obtenu, appauvri de moitié en graisse, se broie facilement en donnant une poudre miscible à l'eau, mais non « soluble, » comme l'indiquent les prospectus.

Beaucoup de spécialistes et non des moindres, au premier

rang desquels nous placerons M. Bordas, membre du Conseil supérieur d'hygiène de France, critiquent vivement ce tour de main. La teinte foncée de la décoction de cacao alcalinisé donne la fausse illusion d'une richesse supérieure, ce qui est malhonnête ; de plus, le prix du cacao surpassant du décuple celui de la potasse, l'introduction de celle-ci, même à petite dose, entraîne un bénéfice illicite non négligeable, d'autant que le cacao, ainsi traité, attire l'humidité de l'air et gagne encore en poids. Enfin le carbonate de potasse, indéniablement, est toxique.

Les fabricans hollando-belges et divers industriels français ont répliqué avec énergie. S'il faut les écouter, les cacaos alcalinisés se digèrent mieux que les cacaos purs ; s'ils ne sont pas « solubles » au sens chimique du mot, ils s'émulsionnent mieux, au grand bonheur des cuisinières. Quant à la dose d'alcali supplémentaire introduite, elle ne peut pas plus nuire à la santé des plus actifs consommateurs de cacaos que le fait de manger un petit pain ou de boire une demi-bouteille de bordeaux, puisqu'il y a de la potasse dans le pain et le vin. Au contraire, l'alcalinisation permet d'expulser une forte proportion de matière grasse sans goût ni parfum et de concentrer davantage les principes nourrissans azotés.

Mais alors, a répliqué M. Bordas, votre raisonnement rappelle celui du laitier qui écrème et mouille son lait par humanité, sous prétexte que les matières grasses sont lourdes à l'estomac ! Malgré le talent et l'énergie des prôneurs des cacaos étrangers, la majorité des hygiénistes de France s'est rangée à l'avis opposé, et, conformément aux décisions de la Commission supérieure d'hygiène, le gouvernement a déclaré que seuls les cacaos traités sans alcalis méritaient l'épithète de « purs. » Il est d'ailleurs permis de livrer des cacaos « solubilisés » au carbonate de potasse, pourvu que la proportion de cet ingrédient ne dépasse pas 5 gr. 75 pour 100 grammes de marchandise sèche et dégraissée. La dénomination « soluble, » qui risque de produire dans l'esprit de l'acheteur une fâcheuse confusion, est interdite. Encore faut-il que l'addition de potasse carbonatée reste inférieure au pouvoir nettement acide du cacao naturel que, dans aucun cas, on ne saurait transformer en produit alcalin.

Qu'est-ce que le chocolat ? Personne n'ignore qu'on le définit « un mélange de cacao et de sucre. » Mais comme le sucre

vaut sept à huit fois moins cher que le cacao, à poids égal, le chocolatier économise celui-ci au profit de celui-là. La loi a prévu cet abus ; tout chocolat, pour mériter ce nom, doit contenir 32 pour 100 au moins de cacao en pâte ou poudre. Il n'est pas d'ailleurs interdit de vendre du « sucre au chocolat » ou « chocolaté » ou « au cacao, » et lorsque le chocolat sert de « couverture, » on se montre un peu moins difficile sur sa pureté.

L'incinération suivie de l'examen des cendres établit tout de suite si un cacao est pur ou solubilisé, parce que, à conditions égales, les cendres triplent de poids dans ce dernier cas. La matière grasse, entraînée par la benzine ou l'éther, est étudiée à part, ce qui permet souvent d'y retrouver des principes parfaitement étrangers au cacao, comme la graisse de palme, la pâte d'arachide. Quant au sucre, il est diffusé dans l'eau et, après l'avoir inverti, le chimiste le dose au réactif cupro-potassique ou par d'autres procédés que nous n'avons pas à exposer ici.

En terminant un travail que nous restreignons aux seules matières alimentaires indispensables à la nourriture de l'homme et de l'enfant surtout, nous nous excuserons d'avoir peut-être trop présumé de nos forces en entreprenant quelques timides incursions dans un sujet si vaste qu'il a inspiré de volumineux recueils surpassant les forces et les facultés d'un seul auteur, mais exigeant le concours en collaboration de chimistes, d'hygiénistes, d'avocats, d'économistes. La lecture de ces énormes livres épouvanterait le public instruit et ils sont peu connus, malgré leur utilité et leur mérite.

Maintenant, que nos vagues extraits ne fassent pas juger que tout ce dont la France contemporaine se nourrit et s'abreuve est constamment fraudé. Il en est des alimens loyaux comme des honnêtes filles : les uns et les autres ne font guère parler d'eux. Ce n'est pas à dire que les produits d'excellente qualité soient bien répandus. Nous vivons, hélas ! au temps de la médiocrité et de la banale uniformité. Les gourmets le savent de reste.

Antoine de Saporta.

REVUE LITTÉRAIRE

LE *DIX-SEPTIÈME SIÈCLE* DE FERDINAND BRUNETIÈRE[1]

Quand un écrivain d'idées, historien, philosophe ou critique, est interrompu par la mort au milieu de son labeur, c'est un pieux devoir de recueillir tout ce qu'on peut sauver de l'œuvre préparée et inachevée. Je n'en dirais pas autant pour l'écrivain d'imagination, poète, romancier, auteur dramatique, dont l'œuvre vit surtout par la forme, et qu'on trahit en nous livrant ses ébauches. Mais les idées ont en elles quelque chose d'impersonnel et qui appartient à tous. Les lignes que devait suivre la construction ont leur vertu ; les matériaux réunis serviront à d'autres. Combien il eût été regrettable que l'*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, de Fustel de Coulanges, n'eût pas été terminée comme elle l'a été, d'après les notes du grand historien, par l'un des plus fidèles dépositaires de sa pensée, M. Camille Jullian ! De même, le dernier volume des *Origines de la France contemporaine*, consacré au *Régime moderne*, a été publié après la mort de Taine, par M. André Chevrillon. Tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre littérature seront d'avis qu'il convenait de donner au public, dans l'état du moins où l'auteur avait pu l'amener, cette *Histoire de la littérature française classique* à laquelle travaillait Ferdinand Brunetière, au moment où une mort prévue et prématurée vint le frapper, encore penché sur la page commencée, et fit tomber la plume de ses mains jusqu'au bout diligentes.

Ce devait être l'occupation des dernières années de sa vie. Il en avait, de jour en jour, et quoiqu'il en fût de tous côtés sollicité, remis à plus tard l'exécution. Ce n'était certes pas qu'il reculât devant une

entreprise de longue haleine et qu'il éprouvât ni difficulté à coordonner ses idées, ni scrupule à présenter un aperçu général. Nul n'eut moins que lui l'esprit fragmentaire. Il pensait au contraire par grandes masses, il voyait d'ensemble. C'était un trait essentiel de sa vigoureuse intelligence de n'être satisfaite que par cette impression de plénitude que donne la connaissance de ce qui a précédé, amené, déterminé un mouvement; il fallait encore qu'il en suivît la lente décomposition jusqu'au moment où les forces dissociées vont se prêter à des combinaisons nouvelles. De très bonne heure il avait été en possession de ses idées maîtresses. Il ne s'y était pas entêté comme à autant de dogmes immuables; il les avait sans cesse contrôlées, éprouvées, modifiées sur des points de détail, élargies et assouplies, mais sans jamais varier sur quelques principes qui ont été l'âme même de sa critique et lui ont imprimé sa forte unité. Alors qu'au grand public il offrait seulement des études séparées, il avait déjà composé pour lui et pour quelques-uns une histoire suivie de notre littérature : cela même explique que, dans chacune de ces études qui paraissaient au jour le jour, à propos d'un livre nouveau, au gré de l'actualité, on trouvât toute prête une telle richesse d'information, une si magistrale sûreté de doctrine, et de l'une à l'autre un lien si étroit. Cette histoire, c'était le cours qu'il avait professé à l'École normale, quelque temps après qu'il y fut nommé, et qui, commencé en 1886, se développa sur un espace de quatre années. Il s'était de tout temps promis de rédiger ce cours pour le public; mais avant de lui donner sa forme définitive et de le présenter comme une histoire, il ne croyait jamais avoir réuni une documentation assez complète, ni donné à ses méthodes assez de précision.

Le jour arriva enfin, où il se mit au travail de rédaction. Sans doute ce qui avait levé ses dernières hésitations, c'est qu'il sentait ses années mesurées et ses jours comptés : les livres ont leur destin, et parfois il est tragique. Le mal qui déjà étreignait son corps avait laissé à son intelligence toute sa liberté et toute sa puissance. Je ne crois pas que jamais il eût rien écrit d'aussi large, d'aussi fort et d'aussi achevé que ces études sur Ronsard, sur Rabelais, sur Montaigne, parues ici même, et qui allaient devenir des chapitres de son livre. Par là on peut apprécier ce qu'eût été, si le temps lui en eût donné le loisir, cette « Histoire » entièrement écrite par lui, et amenée à son point de perfection. Lui-même en avait fait paraître deux fascicules; un troisième, — publié avec un soin, un souci d'exactitude, et un goût au-dessus de tout éloge par M. Michaut, le savant profes-

seur en Sorbonne, — compléta le premier volume, embrassant la période du XVI[e] siècle. Voici maintenant un second volume consacré au XVII[e] siècle (1). Comment il a pu être mis au jour et quelles garanties il offre au lecteur, peut-être n'est-il pas inutile de le dire, et c'est ce que j'essaierai ici, ayant assisté de très près au travail, qui a été en quelque sorte exécuté sous mes yeux.

D'abord, on possédait les plans préparés par Brunetière pour chacune de ses leçons et qui le guidaient pendant qu'il parlait devant ses élèves. Ces plans de Brunetière sont fameux : ce sont des modèles du genre, et nulle part on n'y surprend mieux ses procédés et le secret de son art. Ils témoigneraient, s'il en était besoin, de son admirable conscience et de cet absolu dévouement qu'il apporta toujours à sa tâche. Qu'on me permette, à ce propos, un souvenir. Je le félicitais, un jour, du succès brillant et durable qu'avait obtenu son enseignement auprès des élèves de l'École normale, public difficile entre tous, parce que c'est un public de jeunes gens, qui sont déjà des maîtres et chez qui l'esprit critique est très développé. Il me fit cette réponse, charmante de modestie : « Ce que vous appelez mon succès, n'est que la récompense — ou la reconnaissance — de la peine que je prends, comme je le dois. Les élèves de l'École normale, qui sont d'acharnés travailleurs, demandent qu'on travaille pour eux. S'ils ont fait parfois un accueil assez froid, et même glacial, à des professeurs éminens, c'est que ces grands professeurs prenaient leur professorat avec quelque légèreté. Je fais ce que je peux, mais je fais tout ce que je peux : on m'en sait gré. » Il se faisait tort à lui-même de toutes sortes de qualités que je n'ai pas besoin d'énumérer ici ; mais il est vrai que chacune de ses leçons représentait une somme de travail considérable. Et c'est ce que montrent, à l'évidence, ces plans si caractéristiques. Quelques lignes d'abord résumaient la leçon précédente et annonçaient l'objet de la leçon nouvelle. Les divisions en étaient soigneusement indiquées. Dans chaque chapitre, non seulement toutes les idées étaient notées, classées, étiquetées, numérotées, mises à leur rang et subordonnées les unes aux autres, mais Brunetière, avec ce besoin d'ordre et de logique qu'il poussait à un si haut degré, en marquait la liaison, s'attachait à souligner les transitions. Il établissait ainsi le schéma, l'architecture ou l'armature de la leçon. Il indiquait chaque citation à sa place, avec sa référence reportant à l'édition dont il s'était servi. Plus encore. Partout où il rencontrait sur son chemin une idée

(1) *Histoire de la littérature française classique.* — Tome II : *le Dix-septième siècle,* par Ferdinand Brunetière, 1 vol. in-8° ; Delagrave.

particulièrement importante, dont l'expression d'ailleurs était délicate et voulait plus de nuances et plus de précision, il la développait par écrit, ne s'en remettant pas à l'improvisation qui pourtant était chez lui d'une abondance et d'une netteté si magnifiques. De la sorte, des pages entières, et, à vrai dire, celles qui dans la suite du développement sont essentielles, ont été écrites de sa main : elles sont dans ces scénarios, d'une si minutieuse ordonnance, mais forcément décharnés, comme des illustrations. En prenant ces plans pour guides, on était assuré de reproduire non seulement les grandes lignes, mais toutes les lignes qu'avait suivies la pensée du maître, — comme fait le praticien qui reproduit la maquette du sculpteur ou qui met au carreau un dessin d'architecture.

Voilà pour la pensée. Mais la parole même? Comment la retrouver, avec sa richesse, sa sonorité, son accent, ses bonheurs d'expressions rencontrés au cours de cette exposition passionnée, ardente, frémissante et fiévreuse où Brunetière mettait toute son âme, généreuse et inquiète ? Disons plutôt : comment ne l'eût-on pas retrouvée dans les notes que prenaient, en l'écoutant, quelques-uns de ses élèves, les plus fervens, désireux de ne rien laisser perdre d'un enseignement dont ils comprenaient tout le prix? Pour être sûrs de n'avoir pas trahi par quelque inadvertance une pensée si serrée tout ensemble et si subtile, et pour permettre au professeur de reprendre après coup telle expression qui n'eût pas été absolument adéquate à l'idée, ils faisaient passer sous ses yeux leur rédaction. Lui, la relisait à loisir, annotait, corrigeait. On le voit : les plans ont fourni le squelette : les rédactions d'élèves devaient y mettre la chair, y faire courir le sang et circuler la vie.

C'est en combinant ces plans et ces notes qu'on a pu établir le texte qu'on publie aujourd'hui. Un jeune savant, agrégé des lettres et professeur de l'Université, M. Cherel, s'est chargé d'effectuer ce travail, dont on voit sans peine quelle était la délicatesse. Un principe l'a dirigé, auquel il s'est tenu rigoureusement : c'est de ne rien donner sous la signature de Brunetière, qui ne fût de Brunetière. Plutôt que de combler des lacunes ou d'exécuter des raccords, il a préféré laisser ici ou là un trou, une fissure, un heurt et ne rien introduire qui fût d'une main étrangère. On ne saurait trop l'en louer. Nous sommes en sécurité. On n'essaie pas de nous leurrer. De toute évidence, ce livre n'est pas celui que Brunetière aurait publié, mais aussi ne le présente-t-on pas comme tel. Lui seul pouvait donner à sa pensée une ampleur, à son style une couleur et une élo-

quence, irrémédiablement perdues. Du moins nous pouvons nous faire une idée de ce qu'aurait été ce livre que Brunetière portait en lui. On nous donne ce qu'on a pu en sauver : puisqu'on pouvait le sauver, on le *devait*.

Parcourons donc ce volume qui, apparemment, condense et résume la matière de plusieurs volumes; indiquons, aussi rapidement que ce soit, ce qui en fait l'intérêt, comment Brunetière envisageait le XVIIe siècle, de quels traits il en composait la physionomie originale, quelle place il lui assignait dans le développement et dans la suite de notre histoire littéraire. Tel était en effet son souci dominant : faire sentir cette continuité et ces transformations ininterrompues qui sont le signe et la condition même de la vie, souligner ce mouvement progressif ou du moins alternatif et successif, sans lequel il n'y a pas d'histoire, mais seulement tableau et énumération. C'est à quoi lui servait cette idée d'évolution que, de l'histoire naturelle il avait transportée dans l'histoire littéraire, et pour laquelle on l'a tant et si injustement attaqué, comme si jamais il avait pris les genres pour des êtres et réalisé des entités ! Non certes, mais puisque la science a répudié l'idée de progrès telle que, de Voltaire à Condorcet, l'avait admise le XVIIIe siècle, et puisqu'elle y a substitué la notion plus nuancée et plus complexe d'évolution, Brunetière avait raison sans doute de ne pas l'ignorer, et de tirer parti de cette hypothèse, caduque comme les autres, mais plus récente que les autres, pour serrer de plus près ces problèmes littéraires que nul ne fut plus éloigné que lui de confondre avec les problèmes scientifiques.

Une comparaison, qu'il place au seuil même de son histoire, nous renseigne aussitôt sur le rôle qu'il attribuait à notre XVIIe siècle. « Représentons-nous, écrit-il, un large fleuve, au cours lent et presque insensible, un pont sur ce fleuve et sur les parapets de ce pont quelques admirables statues. Les statues, c'est Pascal, c'est Bossuet, c'est Molière, c'est La Fontaine, c'est Racine, c'est Boileau ; ce pont, c'est le siècle de Louis XIV, et sous ce pont ce fleuve qui va lentement, mais sûrement de sa source à son embouchure, c'est l'esprit du XVIe siècle, qui deviendra celui du XVIIIe, renforcé d'élémens nouveaux et plus riche dans sa composition d'un peu de tous les terrains qu'il aura successivement baignés. La comparaison est de Sainte-Beuve : seulement, ce qu'il s'est contenté d'indiquer dans cette comparaison fameuse, nous pouvons aujourd'hui, sans être pour cela bien braves, l'accepter plus hardiment que lui-même et en tirer une division pour l'étude du XVIIe siècle. Entre le XVIe et le XVIIIe siècle,

il n'y a pas seulement une ressemblance, mais une identité que le XVIIe siècle est venu momentanément interrompre. » En quoi consiste d'ailleurs cette identité des XVIe et XVIIIe siècles ? Elle est tout entière dans ce que Brunetière appelle la philosophie de la Nature et que tour à tour il signale ou il dénonce chez Rabelais, chez Molière, chez Diderot et chez Rousseau.

Cette philosophie de la Nature allait-elle dans le sens de notre tempérament gaulois? Raison de plus pour qu'il fût nécessaire de réagir et d'arrêter l'esprit français sur une route où il risquait de perdre sa noblesse et jusqu'à sa dignité. Cela explique l'attitude de Brunetière vis-à-vis de quelques-uns des plus grands écrivains de ce XVIIe siècle même. Il n'aimait guère Corneille ; et si je me sers d'un terme contre lequel je sais bien qu'il eût protesté, parce qu'il y aurait vu cette intervention de sa personne et de ses goûts qu'il mettait tant de soin à s'interdire, c'est que l'originalité de Brunetière restera dans cette âpreté qu'il mettait à confesser sa foi littéraire, dans cette conviction enthousiaste et ces haines vigoureuses qui lui font tant d'honneur, et qui inspiraient, aux adversaires mêmes de ses idées, tant de respectueuse admiration. Corneille était, à son gré, trop imaginatif, trop guindé, trop amoureux de l'excessif, du rare, de l'extraordinaire, et, d'un mot, trop romantique. Personne pourtant n'a mis en plus éclatante lumière le service que Corneille a rendu à l'esprit français, en l'arrachant au terre à terre de la vie coutumière et le haussant à cet état d'exaltation morale qui devient avec l'occasion le principe des grandes actions. Comme il a soin de le remarquer, il ne pouvait en faire de plus grand éloge, car c'est le mettre au très petit nombre de ceux de nos grands écrivains qui nous défendent, encore aujourd'hui, contre les étrangers, de tant de reproches qu'on nous a si souvent adressés, d'insouciance, de légèreté, de gauloiserie. « Sans eux, notre littérature risquerait de n'être représentée que par l'auteur de *Pantagruel* et celui des *Essais*, par Molière et La Fontaine, ou par l'auteur enfin de *Candide* ou celui du *Neveu de Rameau*. C'est alors que nous ne serions que les amuseurs de l'Europe ! Mais nous avons les *Pensées* de Pascal, nous avons les *Sermons* de Bossuet, et nous avons les *Tragédies* de Corneille. Et c'est pour cela qu'avec tous ses défauts, le bonhomme est de ceux qui font éternellement honneur, non seulement comme les Molière ou les La Fontaine à l'esprit français, mais à notre caractère, qui nous ont relevés ainsi au-dessus de nous-mêmes et qui nous ont enfin enseigné, contre les leçons de l'épicurisme facile des Montaigne ou des Rabelais, le prix de la volonté, l'héroïsme du

devoir et la beauté du sacrifice. » Inversement, je ne crois pas que personne, fût-ce parmi les enragés du moliérisme, ait eu pour Molière une admiration plus profondément ressentie. Brunetière subissait, de façon à ne pouvoir s'en défendre, l'action de ce véritable génie de la comédie, l'intensité de cette raillerie et cette puissance de vérité. Mais justement pour cela, il luttait avec plus d'obstination et d'énergie désespérée contre l'esprit de ce théâtre qu'il jugeait funeste et auquel le mérite extraordinaire du dramaturge prêtait une force d'expansion presque irrésistible. Il supportait avec impatience que l'œuvre de Molière fût devenue pour la critique à peu près intangible, et qu'on en eût institué la « religion » à titre de culte national. « Deux siècles tantôt passés ont bien pu nous conquérir toutes les libertés, les nécessaires, les superflues et même les dangereuses : ils ne nous ont pas encore donné le droit de penser sur Molière comme nous voudrions et de le dire comme nous le penserions. » Ce droit, il le prenait. Et on s'y est trompé. Maintes fois on l'a accusé d'être un contempteur de Molière, parce que, disait-on, l'homme de pensée qu'il était n'avait pas le « sens du théâtre. » Quelle erreur ! Et quelle sottise ! La violence même de sa critique à l'adresse d'un Molière, d'un La Fontaine, d'un Fénelon, pour ne pas sortir du XVII[e] siècle, atteste à quel point il était accessible au prestige de leur art.

Un chapitre, le plus considérable de cette histoire et qui en donne la clé, est celui qui est consacré aux *Jansénistes et Cartésiens*. Brunetière a voulu traiter, ensemble et dans leurs rapports, du jansénisme et du cartésianisme, parce que d'après lui la lutte entre ces deux doctrines et les tendances qu'elles représentent a été la grande bataille intellectuelle du siècle. On ne l'a pas vu, on n'y a pas fait assez d'attention dans les histoires de notre littérature, et n'a-t-on pas même reproché à l'auteur de cet admirable *Port-Royal*, — un des trois ou quatre grands livres du XIX[e] siècle, comme le répétait Brunetière, — d'avoir développé hors de toutes proportions l'histoire d'un couvent ? Ce que Descartes apportait, c'était, entre autres idées, celle de la toute-puissance de la raison, celle du progrès à l'infini, résultant du développement de la science et de ses applications « pour la diminution ou le soulagement des travaux des hommes, » celle enfin de l'optimisme, aucune philosophie n'ayant plus hardiment soutenu que la vie se compose de plus de biens que de maux. On a voulu voir en Descartes le maître à penser du XVII[e] siècle, alors que, pour trouver des œuvres directement inspirées par son influence, il faut aller jusqu'aux *Parallèles* de Charles Perrault et à la *Pluralité des Mondes* de Fontenelle

qui, précisément, annoncent un siècle nouveau. Cette maîtrise sur les âmes d'alors, il faut la restituer à Port-Royal. « Pendant plus de cinquante ans, la conscience française, si l'on peut ainsi dire, incarnée dans le jansénisme et rendue par lui à elle-même, a fait contre la frivolité naturelle de la race le plus grand effort qu'elle eût fait depuis les premiers temps de la Réforme ou du Calvinisme. Et c'est même pour cette raison qu'à de certains égards la destruction de Port-Royal, qui semble n'être dans notre histoire politique intérieure qu'une mesure d'ordre administratif, à la vérité violente et tyrannique, est, dans notre histoire intellectuelle et morale, un fait presque aussi considérable que la Révocation de l'édit de Nantes. » Aux dernières années du siècle, l'influence du jansénisme va sans cesse en décroissant; c'est qu'en effet les hommes du cartésianisme sont nés : ce sont les « philosophes » du XVIIIe siècle professant, eux aussi, une foi exclusive dans la vérité scientifique, dans le progrès et dans la bonté de la Nature.

Soucieux avant tout de montrer l'enchaînement des idées, la direction des courans, la genèse des œuvres s'engendrant l'une l'autre, l'historien de notre XVIIe siècle ne pouvait donner à la biographie des écrivains que peu de place. Il se borne la plupart du temps à quelques indications sommaires et pourtant suffisantes, les écrivains du XVIIe siècle étant ceux qui se sont le moins engagés de leur personne dans leurs écrits. Il n'entre dans quelque détail que si, comme il arrive pour un Pascal, la vie est un commentaire indispensable de l'œuvre, ou encore s'il est nécessaire de redresser telles de ces erreurs que se repassent pieusement les historiens de la littérature, et qui affadissent et banalisent une figure, quand elles ne vont pas jusqu'à en dénaturer et fausser tout le caractère. « On nous représente toujours un Corneille grave, héroïque et naïf à la fois, presque inconscient de sa sublimité, juché sur son *Horace* ou son *Polyeucte*, comme sur un piédestal, un vieillard enfin à l'ancienne mode, un vieillard classique, méditatif et austère, uniquement absorbé dans le souci de son art et dans la contemplation des vérités morales. C'est aussi bien, pour tous les grands hommes, le privilège ou l'inconvénient du génie : la postérité les voit à travers leurs chefs-d'œuvre, elle les fixe, elle les immobilise dans l'attitude qui ressemble le plus à la physionomie même, pour celui-ci de ses *Pensées*, pour celui-là de ses *Oraisons funèbres*, pour un troisième enfin de son *Polyeucte* ou de sa *Rodogune*, et c'est ainsi que de main en main les générations littéraires se passent un Pascal toujours inquiet, agité et anxieux, un

Bossuet toujours vaticinant, tonnant et foudroyant, ou un Corneille enfin constamment éloquent, tendu, pompeux, déclamatoire et sublime. » Lui-même ne fut-il pas la victime de cette erreur d'optique qui nous fait apercevoir l'homme à travers son œuvre, et prendre le tour de son style pour la tournure de son caractère? *On nous représente toujours* un Brunetière grave, guindé, gourmé, juché sur la tradition, absorbé dans le souci de ses formules et dans la contemplation de ses dogmes, tantôt rendant des oracles et tantôt s'armant de sa férule pour écarter les auteurs rebelles au joug de son dogmatisme. Tout au rebours, ce fut un des esprits les plus libres qu'ait connus notre temps, curieux de toutes les nouveautés, ouvert à toutes les hardiesses de la pensée moderne, — et doutant de lui-même, au point de prendre le contre-pied de sa propre opinion quand il croyait en avoir trop aisément persuadé son interlocuteur. Ajoutez une sensibilité délicate et souffrante, une perpétuelle inquiétude, et aussi, pour compléter et équilibrer le portrait, une simplicité de manières, des saillies de belle humeur, un élan et une fidélité d'amitié qui ne s'expliquaient que par ce qui fut le trait dominant de sa nature, et à quoi tous ceux qui l'ont fréquenté le reconnaîtront : la bonté. C'est un portrait qu'il faudra faire ou refaire dans quelques années. On me pardonnera d'avoir donné en passant cette indication. Tout mon dessein n'était que d'attirer l'attention sur quelques portraits d'une touche neuve et vive qui çà et là, dans cette histoire, éclairent et égaient la trame du récit. Je renvoie au portrait de Descartes, un original, un bizarre, presque un malade, ou à celui de Bossuet, modeste, simple et doux.

Après cela, par quel heureux concours de circonstances et par quelle rencontre d'élémens, qu'on n'a pas vus chez nous une autre fois réunis, le XVIIe siècle s'est-il trouvé donner la plus complète et la plus exacte expression de notre génie? c'est tout le livre de Brunetière. Est-il besoin de dire que tout ce livre tend à maintenir ou rétablir le XVIIe siècle à la place qu'une juste admiration lui avait toujours assignée et qu'on lui conteste aujourd'hui pour des raisons qui n'ont rien de littéraire : « Le grand siècle, c'est le XVIIIe siècle que je veux dire... » ce mot, qu'on prête à Michelet, a servi de mot d'ordre à un parti qui ne saurait admettre que le siècle de Voltaire et de Rousseau le cède à aucun autre, mais surtout à celui de Pascal et de Bossuet. Brunetière, dans son enseignement, ne cessait de protester contre cette entreprise intéressée qui, déplaçant le centre de notre littérature, rendrait inintelligible l'histoire de son développement. Encore ne réserve-t-il qu'à une très courte période, qu'il appelle « l'âge classique, » l'honneur d'avoir

pleinement réalisé ce que le XVIIe siècle apportait de nouveau et d'inestimable. Les quarante premières années du siècle sont tout encombrées des défauts qu'il restait à éliminer avant d'élever sur un terrain, débarrassé des ruines et des matériaux suspects qui s'y entassaient, l'édifice de pur style français où notre génie serait enfin chez lui. C'est d'abord le fatras d'érudition où s'était complu le XVIe siècle, qui a gâté les plus grands écrivains d'alors et qui fait par exemple qu'avec les dons les plus magnifiques que peut-être un poète ait jamais possédés, Ronsard est devenu pour nous à peu près illisible. Mais Malherbe lui-même, quand il vint, traînait encore après lui ce bagage; et la plus « populaire » de ses pièces, la Consolation à Du Périer, entre un début et une fin que leur plénitude et leur simplicité ont gravés dans toutes les mémoires, contient des strophes que les allusions les plus obscures à la plus pédantesque mythologie changent en un logogriphe. Tout de même les poètes ne doivent pas écrire pour les seuls érudits, et les vers ne sont pas faits pour s'accompagner d'un commentaire de Marc-Antoine Muret. Les écrivains du XVIIe siècle allaient s'en aviser, et plût au ciel que ceux du XIXe siècle ne l'eussent pas plus d'une fois oublié! Puis c'est l'indécence et la grossièreté qui ont souillé toutes les œuvres d'un temps où on ne s'était pas encore avisé de s'en rapporter au goût des femmes. Enfin les littératures étrangères, qui étaient alors l'italienne et l'espagnole, et dont l'influence, à d'autres égards, nous a rendu d'incontestables services, nous avaient inoculé deux défauts : la préciosité et le burlesque. Brunetière ne les sépare pas, car, contrairement à l'opinion courante qui fait du burlesque la réponse à la préciosité, il n'y voit qu'un autre aspect de la même maladie littéraire qui consiste dans une déformation de la réalité. Et tandis qu'on regarde généralement les macaroniques et baroques inventions des Saint-Amant, des Sorel, des Cyrano, des d'Assouci et surtout de Scarron, comme un épanouissement de notre verve gauloise, Brunetière en rapporte l'honneur dérisoire à ceux qui nous en ont gratifiés. « En réalité, dans la formation de ce genre qualifié de national, deux courans étrangers apparaissent : l'un italien qui remonte jusqu'à Francesco Berni par l'intermédiaire de ses imitateurs, et l'autre espagnol qui procède, pour une part, de Gongora, et, pour une autre part, de la veine du roman picaresque. » Chez Voiture, en qui se personnifie la préciosité, il y a des coins de burlesque dont il est vrai de dire qu'ils firent les délices de l'Hôtel de Rambouillet. Et c'est bien cette confusion, ce désordre, ce mélange de l'excellent et du pire qui rendit chère aux romantiques l'époque Louis XIII.

Cependant un travail s'opérait qui peu à peu et chaque jour davantage tendait vers l'ordre, l'harmonie, la noblesse. Avant toutes choses il était l'effet de cette admirable renaissance religieuse qui depuis saint François de Sales jusqu'à Fénelon allait faire passer dans tout le siècle un courant d'une puissance irrésistible, soulever les âmes, les mettre en présence des grandes questions qui sont l'éternel tourment de la pensée humaine, vivifier les genres profanes et nous doter d'une littérature sacrée à laquelle on n'en connaît pas de supérieure. Voilà pour le sérieux de la pensée, mais voici pour la perfection de la forme. Les ouvriers les plus modestes n'y sont pas les moins utiles. Les grammairiens s'y emploient comme les critiques. On sait volontiers gré aux premiers d'avoir épuré la langue : on ne pardonne pas aux seconds d'avoir inventé ces règles contre lesquelles protestait Corneille, et auxquelles Boileau devait donner la consécration de son vers proverbe. Et il est vrai que le XVIIe siècle a eu dans le pouvoir des règles une foi absolue et superstitieuse; il a cru qu'en appliquant les procédés des maîtres on peut, à l'infini, refaire des chefs-d'œuvre : Chapelain et le Père Lemoyne sont là pour prouver ce que valait la théorie. Il n'en reste pas moins qu'en rappelant aux plus grands écrivains l'existence de lois dont le génie lui-même ne saurait s'affranchir, il les a défendus contre eux-mêmes et empêchés de verser du côté où peut-être ils penchaient. Surtout, on voyait enfin se former et s'organiser une société éprise de bon goût et de bonnes lettres, et notre littérature achevait de se caractériser en liant, une fois pour toutes, ses destinées à celles de la société polie.

Le résultat de ce travail a été de nous donner ces cinquante années que Voltaire avait raison de comparer aux plus brillantes périodes qui illustrent l'histoire de l'esprit humain. L'idéal classique s'y réalise : entendez par là que l'idée même de notre littérature, l'idée créatrice, au sens platonicien du mot, y arrive à la pleine expression d'elle-même. Car d'abord cette littérature est nationale : elle n'est plus italienne et espagnole, elle n'est pas encore allemande et anglaise. Chez Pascal et chez Racine, chez Bossuet et chez La Fontaine, chez Boileau et chez La Bruyère, il n'y a rien que de français. Et c'est à quoi leur sert l'imitation des anciens, telle qu'ils l'ont comprise et pratiquée : elle leur est un moyen de défense contre les influences étrangères modernes. La langue y arrive à son point de maturité, et les genres à leur point de perfection.

Faut-il maintenant énumérer les traits communs et spéciaux à cette époque unique ? Le XVIIe siècle est *psychologue*, ou, comme on

disait alors, *moraliste*. Dans l'échelle des connaissances il n'y en a pas qui soit supérieure à la connaissance du cœur humain. Or jamais n'en avait-on poussé l'étude aussi avant. Cette remarque de Brunetière est très fine et pleine de conséquences, à savoir que la psychologie des *Essais* est certes une psychologie, mais uniquement traditionnelle. Toutes les phrases de Montaigne sont autant de souvenirs empruntés aux anciens; il ne fait, lui moderne, que revêtir de son imagination un fonds psychologique qui appartient à l'antiquité. Les *Pensées* de Pascal, au premier abord, semblent n'avoir été que découpées dans les *Essais*. En fait tout y est renouvelé par l'observation directe, personnelle, réelle. — Le xviie siècle est *artiste;* et les théoriciens de « l'art pour l'art » ne s'y sont pas trompés, ayant maintes fois emprunté à Racine, à La Fontaine, à Boileau, des exemples ou des préceptes que d'ailleurs ils détournaient de leur large signification pour les interpréter dans le sens étroit de leur doctrine particulière. — Le xviie siècle est *naturaliste*. Il a pour règle qu'« il ne faut pas quitter la nature d'un pas. » Mais cette nature qu'il imite, il ne la réduit pas à la nature matérielle et physique : il s'attache aussi bien et de préférence aux réalités spirituelles. — Le xviie siècle est *pessimiste*. La Rochefoucauld et La Fontaine, les mondains et les incrédules sont ici d'accord avec les Pascal et les Bossuet : la vie est douloureuse, la somme des maux l'y emporte sur celle des biens et toute la dignité de l'homme consiste à se dégager de ces servitudes ou de cette corruption qui est au fond de lui.

Tels sont, brièvement résumés, les traits essentiels de cette histoire du xviie siècle. Composée par Brunetière, enrichie de tout ce que sa pensée n'avait cessé d'acquérir, écrite dans ce style qui, en gardant toute sa force et tout son relief, n'avait cessé de prendre plus de souplesse, d'aisance et de naturel, nul doute qu'elle n'eût égalé l'ampleur, la noblesse et la beauté du sujet. Le livre, tel qu'il est, écho affaibli mais fidèle de la parole du maître, rendra d'incontestables services à quiconque fait son étude de notre littérature. Et l'accueil qu'il a déjà trouvé auprès du public lettré sera un encouragement aux éditeurs qui nous promettent, dans un avenir prochain, l'achèvement de cette œuvre de pieuse restitution.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

WILLIAM COWPER, D'APRÈS SES LETTRES INTIMES (1)

Les lettres du poète anglais William Cowper sont incontestablement, comme je le disais l'autre jour, les plus belles à la fois et les plus célèbres qu'ait à nous offrir toute la littérature classique de leur pays. Pénétrées d'une exquise lumière de printemps, doucement souriantes et spirituelles dans leur naïf abandon, elles ne nous révèlent, en vérité, que l'un des deux aspects opposés de ce qu'on serait tenté d'appeler la « double existence » du poète fou, — trop heureux de pouvoir échapper momentanément, pendant qu'il écrit, à la terrible hantise de ses « diables noirs : » mais nous n'en avons pas moins l'impression d'y voir s'ouvrir librement à nous son âme tout entière, telle que toujours elle s'est conservée par-dessous l'espèce de « possession » qu'elle a eu à subir. Une âme d'enfant, mais aussi une âme de poète et de peintre, infatigable à imprégner de tendres et délicates émotions « lyriques » le spectacle familier d'une réalité dont elle percevait jusqu'aux moindres nuances avec une précision, une clarté, un relief merveilleux. Ainsi de page en page elle revit sous nos yeux, dans la longue série de lettres intimes dont un choix nouveau vient d'être publié par M. Frazer; et c'est elle que je vais essayer d'en dégager aujourd'hui, après avoir dû me borner, le mois passé, à rappeler brièvement l'étrange et douloureuse carrière du poète de la *Tâche* et de *John Gilpin*.

Le 17 juin 1765, William Cowper est sorti de l'asile d'aliénés de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1912.

Saint-Albans, où son délire l'avait fait enfermer deux ans auparavant. Sans le tenir encore pour complètement guéri, — et même avec la crainte secrète de l'impossibilité pour lui d'une telle guérison, — les médecins l'autorisaient à vivre désormais en liberté dans la calme solitude de quelque coin de province. Et comme l'unique frère du malade demeurait alors à Cambridge, c'est dans un endroit voisin de cette ville, à Huntingdon, que Cowper est venu s'installer, en compagnie de l'un de ses anciens gardiens de la maison de santé, « vrai miroir de fidélité et d'attachement. » Quelques jours après son arrivée, le 1er juillet, il écrit de Huntingdon à sa cousine lady Hesketh :

Depuis la visite que vous avez eu la bonté de me faire, il y a deux ans, dans mon logement du Temple, — la seule fois de toute ma vie où je n'aie pas goûté de plaisir à vous voir, — que n'ai-je pas souffert ? Et depuis qu'il a plu à Dieu de me rendre l'usage de ma raison, quelles joies n'ai-je pas éprouvées ? Vous savez par expérience combien c'est chose agréable, de sentir les premières approches de la santé après une fièvre : mais oh ! quand il s'agit d'une fièvre du cerveau ! Avoir conscience du relâchement de ce feu-là, c'est en vérité une faveur que personne, je crois bien, ne saurait recevoir sans une gratitude profonde. Quant à moi, pour terrible que soit une telle forme du châtiment, je suis prêt à y découvrir la main d'une justice infinie ; et je n'ai pas de peine, non plus, à y reconnaître la main d'une bonté infinie, lorsque je considère l'effet qu'a eu sur moi cette lourde épreuve. Je demande seulement au ciel qu'il me soit toujours permis de me rappeler la signification secrète de celle-ci : moyennant quoi, je suis sûr de continuer toujours à être, comme je le suis à présent, parfaitement heureux.

La « signification secrète » de la « lourde épreuve » qu'il a traversée, le pauvre Cowper croit l'avoir trouvée dans ce qu'il appellera dorénavant sa « conversion. » Il s'imagine que la « bonté infinie » de Dieu ne l'a frappé, comme elle l'a fait, qu'afin de le tirer de son ancienne tiédeur religieuse, — ne soupçonnant pas la nouvelle « épreuve » que va devenir pour lui, jusqu'à son dernier jour, cette même ferveur de sa piété, qui ne cessera plus de lui montrer l'image effrayante d'un enfer tout prêt à l'engloutir. Mais peut-être, au fond, le malheureux poète ne se trompe-t-il pas autant que nous serions tentés de le supposer ? Car le fait est que cette « conversion, » qui va le torturer dorénavant sous la forme de mille visions ou angoisses morbides, c'est elle aussi, d'autre part, qui lui donnera l'admirable résignation de ses heures de lucidité, sa confiance ingénue et son doux sourire, et sa certitude inébranlable d'être toujours « parfaitement heureux. » L'un des élémens principaux du charme poétique de ses lettres leur viendra précisément de la délicieuse atmosphère de piété

enfantine dont on les sentira comme parfumées : et qui sait si ce résultat de la « conversion » de Cowper ne vaudra pas, vraiment, l'immense et tragique prix qu'il lui aura coûté ?

Ses lettres suivantes de Huntingdon nous le font voir s'abandonnant de plus en plus à l'attrait de sa nouvelle existence, où déjà ses qualités personnelles et son infortune lui ont procuré de précieuses amitiés. Le 14 septembre 1765, il écrit à lady Hesketh :

Plus je vis ici, plus j'aime cet endroit, ainsi que les gens qui l'habitent. Me voici desormais en excellens termes avec au moins cinq familles, sans compter deux ou trois flâneurs de ma sorte! La dernière connaissance que j'aie faite est celle de la famille des Unwin, consistant en un père et une mère, un fils et une fille, toutes personnes merveilleusement agréables et commodes à fréquenter. Le fils, âgé d'environ vingt et un ans, est bien le jeune garçon le plus naturel qu'il m'ait été donné de rencontrer jamais. Il n'est pas encore arrivé à ce moment de la vie où le soupçon se recommande à nous sous la forme de la sagesse, et rejette à une distance incommensurable de notre estime et de notre confiance tout ce qui n'est pas notre cher « moi. » De telle façon que ce jeune Unwin se trouve connu presque aussitôt que vu : n'ayant rien dans son cœur qui rende nécessaire pour lui de tenir ce cœur barré et verrouillé, il l'ouvre tout grand à la disposition du premier venu. Le père est un pasteur, et pareillement le fils se destine à la vie religieuse; mais cette destination ne lui vient que de son plein gré, résultant simplement de ce que toujours il a été et demeure sincère dans sa foi et sa tendresse envers l'Évangile.

Un mois après, le 18 octobre, Cowper écrit qu'il a rencontré Mme Unwin dans la rue, qu'il l'a ramenée chez elle, et que là, dans le jardin, il s'est promené avec elle pendant près de deux heures. « Cette conversation m'a fait plus de bien que m'en eût fait une audience du premier prince de l'Europe. Le fait est que Mme Unwin est pour moi une vraie bénédiction : je ne puis la voir sans que sa société me profite infiniment. Je suis d'ailleurs traité, dans toute la famille, comme si j'étais un proche parent. Vous savez quel être timide et sauvage je suis par nature ; mais la prière la plus fervente que j'adressais au ciel, avant de quitter Saint-Albans, consistait précisément à demander que, en quelque lieu qu'il plût à la Providence de m'envoyer, je pusse y rencontrer une amitié comme celle que j'ai trouvée chez Mme Unwin. » Enfin, dès le 4 novembre, nous apprenons que Cowper s'est fixé à demeure chez ses amis les Unwin ; et toutes ses lettres, depuis lors, ne s'emploient qu'à nous décrire le calme et profond bonheur que ne cesse pas de lui apporter la société de ces braves gens.

Il se pourrait même, à en juger par le ton de ces lettres, que le

séjour du poète dans l'accueillante maison des Unwin l'eût entièrement délivré de toute trace de ses idées noires : ne le voyons-nous pas discutant avec ses amis l'idée de sa prochaine entrée dans les ordres, — ce qui n'aurait guère été possible si l'ancien pensionnaire de la maison de santé avait continué à montrer des signes trop manifestes de déséquilibre mental? Hélas! bientôt une nouvelle catastrophe allait s'abattre sur lui, et détruire à jamais l'heureux effet de cette douce vie d'« enfant gâté » qu'il avait trouvée au presbytère de Huntingdon. Dans les premiers jours de juillet de l'année 1767, le pasteur Unwin mourait subitement, d'une chute de cheval; et sa veuve avait beau garder auprès de soi le pauvre Cowper, l'emmener avec soi dans une petite ville du voisinage, à Olney, où l'avait attirée le renom du célèbre pasteur John Newton : de jour en jour, sous l'influence du nouveau « choc » qu'avait été pour lui la mort de son hôte et ami, les troubles de naguère reparaissaient dans le fragile cerveau du poète, pour aboutir enfin à une crise à peine moins violente que celle qui, dix ans auparavant, avait motivé son internement à Saint-Albans. Entre les années 1769 et 1776, le recueil de M. Frazer ne nous offre pas une seule lettre de William Copwer. Il y a là, une fois de plus, une de ces lacunes que nous rencontrons de temps à autre dans la correspondance de l'auteur de la *Tâche*, et qui n'en sont pas l'un des traits les moins singuliers : des arrêts tantôt brusques, tantôt précédés d'une période où les lettres s'espacent, deviennent sensiblement plus courtes, plus banales, parfois presque maussades; et puis c'est le silence complet pendant des mois, ou parfois des années, et nous devinons que, de nouveau, le malheureux se trouve exclu du monde des vivans!

Mais lorsque ensuite nous le voyons, une fois de plus, renaître à la vie, aussitôt le visage du poète ressuscité recommence à s'illuminer d'un délicieux sourire enfantin; aussitôt ses lettres nous le montrent revenu à l'état qu'il décrivait lui-même, en 1765, à sa cousine lady Hesketh : convaincu de la « signification » providentielle de l' « épreuve » qu'il a traversée, et, au demeurant, « parfaitement heureux. » C'est ainsi qu'au sortir de sa crise de 1773 l'obligation où il est de s'occuper de travaux manuels, — pour tâcher à se délivrer d'idées noires qui jamais plus, cependant, ne consentiront à lui laisser de repos, — nous vaut une série de lettres infiniment amusantes, toutes remplies de détails familiers d'une grâce exquise, avec de petits « tableaux de genre » qui font songer aux chefs-d'œuvre d'un Metsu ou d'un Pieter de Hooghe. Ou bien il nous raconte les aventures de ses

bêtes, de ses chats et de ses pigeons, de deux lièvres qu'on lui a donnés, et dont l'apprivoisement est désormais l'un de ses grands soucis. Qu'on lise, par exemple, ce passage d'une lettre du 21 août 1780 :

L'événement que voici ne saurait être passé sous silence, dans un endroit où les événemens considérables sont toujours si rares! Mercredi soir dernier, entre huit et neuf heures, tandis que nous étions en train de souper, j'ai entendu un bruit inaccoutumé dans la chambre du fond, comme si l'un de mes lièvres s'était embarrassé quelque part et s'efforçait de se dégager. Je m'apprêtais à me lever de table pour aller voir ce qui en était, lorsque le bruit a cessé. Environ cinq minutes plus tard, une voix, de la rue, a demandé si l'un de mes lièvres ne s'était pas échappé. Je me suis aussitôt précipité dans la chambre du fond, et j'ai constaté que ma pauvre favorite Puss, en effet, s'était enfuie. Elle avait rongé secrètement les mailles d'un filet au moyen duquel je me figurais avoir suffisamment garanti l'accès de la niche, et qui m'avait paru préférable à toute autre espèce de fermeture, en raison du libre passage qu'elle offrait à l'air du dehors. De là, j'ai couru à la cuisine, où j'ai trouvé notre voisin Thomas Freeman : il m'a dit que, ayant vu le lièvre juste au moment où il s'élançait dans la rue, il avait essayé de le recouvrir de son chapeau, mais que la petite créature avait poussé un cri, et puis avait sauté par-dessus sa tête. J'ai alors prié Thomas de la poursuivre aussi vite que possible, et je lui ai adjoint, pour cette chasse, Richard Coleman, comme étant plus agile, et portant moins de poids. Non pas que j'eusse l'espoir de retrouver ma chère Puss, mais je désirais apprendre, tout au moins, ce qui était arrivé d'elle. Au bout d'une petite heure, nous voyons reparaître Richard, tout essoufflé, avec la relation suivante : que, s'étant mis à courir, et n'ayant point tardé à laisser Tom en arrière, il avait aperçu une troupe d'hommes, de femmes, et de chiens, tous occupés à la même chasse ; qu'il avait fait de son mieux pour retenir les chiens, et avait même réussi à distancer tout le monde, de telle façon que la course n'avait plus enfin été disputée que par le lièvre et lui ; que Puss avait couru droit par toute la ville, et puis avait descendu le sentier qui conduit à Dropshort ; que là, un peu avant qu'elle approchât d'une maison, il l'avait dépassée, et l'avait obligée à s'en retourner vers la ville ; et que, sitôt rentrée dans la grande rue, elle avait cherché abri dans la tannerie de M. Wagstaff. Les moissonneurs de Sturges étaient à leur souper, et ont vu la bête, de l'autre côté de la rue. Dans la tannerie, il y a une foule de trous remplis d'eau ; la pauvre Puss se débattait là, ne sortant de l'un des trous que pour plonger dans un autre, et déjà à demi noyée, lorsqu'un des hommes l'a tirée de l'eau par les oreilles, et a pu ainsi la reconquérir. On l'a alors proprement lavée, et on me l'a rapportée dans un sac, vers les dix heures. Cette escapade nous a coûté quatre shillings : mais vous pouvez bien croire que nous n'en avons pas regretté un liard. La pauvre Puss n'a eu qu'un peu de mal à l'une de ses pattes et à l'une de ses oreilles : dès maintenant, la voici presque dans son état ordinaire!

Ou bien encore ceci, dans une lettre du 4 août 1783 :

J'ai en ce moment deux chardonnerets, qui, pendant l'été, habitent la serre. Il y a quelques jours, m'occupant à nettoyer leurs cages, j'avais mis sur la table celle que j'étais en train de nettoyer, tandis que l'autre pendait au mur ; les fenêtres et les portes étaient grandes ouvertes. A mon retour de la pompe, où j'étais allé remplir la baignoire de l'oiseau, j'eus l'extrême surprise de voir un chardonneret assis sur le toit de la cage dont je m'occupais, et chantant à l'oiseau de la cage, et le caressant. Je me suis approché, et le chardonneret étranger n'a laissé voir aucune frayeur ; encore plus près, et toujours aucun signe d'effroi. J'ai étendu ma main vers lui sans qu'il essayât de résister, je l'ai pris, et j'ai été certain d'avoir attrapé là un nouvel oiseau : mais en levant les yeux sur l'autre cage, j'ai reconnu mon erreur. L'habitant de cette cage, pendant mon absence, avait réussi à s'enfuir, par l'ouverture que lui offrait l'un des barreaux, qui s'était un peu tordu ; après quoi l'oiseau n'avait profité de sa délivrance que pour venir saluer son ami, et s'entretenir avec lui d'une façon plus intime qu'auparavant. Je l'ai ramené dans sa demeure propre : mais en vain. Moins d'une minute après, de nouveau il avait glissé sa petite personne par la même ouverture, et de nouveau il s'était perché sur la cage de son voisin, le caressant, et chantant à pleine gorge, comme si l'heureuse aventure l'avait transporté de plaisir. Je ne pouvais que respecter une amitié aussi touchante : si bien que, consentant à l'union de mes deux pensionnaires, j'ai décidé qu'à l'avenir une seule cage les contiendrait tous les deux. De tels incidens sont pour moi une vraie bonne fortune : car non seulement ils me ravissent par soi-même, mais, en outre, lorsque ensuite j'ai par trop besoin d'un divertissement, je m'ingénie à les mettre en vers, et cela me procure quelques heures de repos.

D'autres fois, Cowper nous raconte les événemens mémorables d'Olney. Le 17 novembre 1783, toute la petite ville est venue assister au châtiment d'un jeune drôle, qui avait volé certains « ustensiles de fer » à M. Griggs, le boucher. « Dûment convaincu, il a été condamné à subir le fouet. On l'a attaché derrière une charrette, et il a eu à marcher ainsi, d'un bout à l'autre de la place, pendant que le bedeau procédait à l'exécution. Le gaillard semblait montrer un courage merveilleux : mais tout cela n'était que tromperie. Le bedeau avait rempli sa main gauche d'une solution de couleur rouge, où, après chacun de ses coups, il trempait son fouet : de telle sorte qu'il laissait sur la peau du condamné l'apparence d'une entaille rouge, alors qu'en réalité il ne lui faisait aucun mal. Cependant le constable, qui suivait le bedeau, a fini par s'apercevoir de la comédie : sur quoi ce fonctionnaire a frappé de sa canne les épaules du trop compatissant exécuteur, et, cette fois, sans l'ombre d'un ménagement ni d'une précaution du même genre. Aussitôt la scène est devenue

beaucoup plus intéressante. Le bedeau, qui sans doute s'était engagé à ne point frapper fort, continuait à user d'une extrême douceur, ce qui provoquait le constable, lui, à user de plus de rigueur dans les coups qu'il donnait au bedeau ; et ainsi cette double exécution se poursuivait, jusqu'au moment où une demoiselle du bas de la ville, prise de pitié pour le compatissant bedeau qu'elle voyait souffrir sous les mains de l'impitoyable policier, est venue se joindre, elle aussi, à la procession, et, se plaçant derrière le constable, l'a saisi par les cheveux, et l'a souffleté avec l'ardeur d'une véritable amazone. Cet enchaînement de faits m'a pris plus de papier que j'avais eu d'abord l'intention de lui en accorder : mais comment aurais-je résisté au désir de vous informer de la manière dont le bedeau a battu le voleur, le constable battu le bedeau, la dame battu le constable, et de quelle manière le voleur a été la seule de ces diverses personnes qui n'eût ressenti aucun mal? »

Mais que l'on ne se représente pas les lettres de Cowper comme toutes remplies seulement de ces petits tableaux, qui cependant y surgissent devant nous à chaque instant avec une abondance et une variété surprenantes, entremêlés de nobles ou gracieux paysages, — les plus beaux, peut-être, qu'ait jamais produits la prose anglaise! C'est avant tout le cœur et l'esprit du poète qu'il nous plaît de voir s'épancher librement, dans l'immortelle série de ses lettres ; et je ne saurais assez dire à quel point l'un et l'autre nous y apparaissent à la fois vivans et profonds, différens de ce que l'on pourrait attendre d'une espèce de vieil enfant qu'une maladie mentale incurable a toujours gardé à l'écart du commerce des hommes. Littérature et théologie, actualités de la politique et problèmes éternels de la destinée, sur tout cela ces lettres de Cowper nous apportent une foule d'aperçus d'autant plus précieux qu'ils risquent moins d'avoir subi le poids d'une influence étrangère : car l'ermite d'Olney n'a pas même de livres, pour lui tenir compagnie dans sa solitude! Tout au plus sa prodigieuse mémoire lui permet-elle de demeurer, jusqu'au bout, en contact familier avec l'œuvre des poètes anciens et modernes : de telle sorte que ses nombreux jugemens sur Shakspeare et Milton, plus tard sur Homère, — lorsque son besoin de « divertissement » l'aura poussé à entreprendre la traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, — comptent aujourd'hui à bon droit parmi les pages les plus autorisées de la critique littéraire, dans son pays. Pareillement, toutes les questions scientifiques de son temps lui fournissent un sujet inépuisable de réflexions toujours ingénieuses, attestant l'ardeur passionnée de sa curiosité. L'invention des ballons,

en particulier, est un thème sur lequel il ne se lasse pas d'insister. A vingt reprises, il se demande quels changemens résulteront, dans notre vie humaine, d'une conquête décisive de l'air qu'il prévoit imminente. « Le jour est proche, dit-il, où l'homme n'aura plus à regretter que la nature lui ait refusé des ailes; et qui sait si, dès la génération prochaine, une envolée d'académiciens ou de belles dames ne constituera pas un spectacle banal ? » Mais en fin de compte, après de longues et touchantes hésitations, il en vient à admettre que cette conquête de l'air ne sera pas, pour l'humanité, un aussi grand bienfait qu'il l'a d'abord supposé. « Je prévois, parmi ses effets, une confusion de tout ordre et une destruction de toute autorité, avec des dangers à la fois pour la propriété et pour les personnes, sans compter l'impunité pour les malfaiteurs. » Si bien que le doux Cowper, pour peu que par miracle il eût le droit de légiférer, s'empresserait de décréter la peine de mort « contre tout homme convaincu de voler dans les airs. »

Ainsi le poète s'amuse à « philosopher : » mais surtout il prend plaisir à s'observer soi-même, et ses lettres nous offrent un répertoire incomparable de fines et charmantes analyses psychologiques. Écoutons-le, par exemple, nous parler de son attachement à sa maison d'Olney, qu'un savetier, après son départ, jugera trop misérable pour daigner s'y loger :

En réalité, je suis à la fois libre et prisonnier. Le monde s'ouvre au large devant moi ; il n'y a pas de fossés autour de mon château, ni de serrures à ma porte telles que je ne puisse pas les ouvrir : mais un pouvoir invisible et irrésistible, un penchant plus fort que celui même que j'éprouverais pour le lieu de ma naissance, c'est cela qui me tient lieu de murs et de prison, de limites visibles qu'il me serait interdit de franchir. Précédemment, mes souffrances avaient pour effet de me rendre odieuse la vue des lieux où je les avais subies, et de me fatiguer d'objets que trop longtemps j'avais considérés d'un œil d'abattement et de désespoir. Mais à présent il en va pour moi d'une autre façon. Les moindres pierres du mur de mon jardin me sont devenues d'intimes amis. Éloigné d'ici, j'en regretterais jusqu'à ce qui m'y est le plus incommode ; et que, s'il pouvait se faire que je quittasse mon misérable trou pendant quelques mois, je suis sûr que j'y retournerais avec ravissement, et ressentirais des transports de plaisir à la vue de choses même aussi déplaisantes que la toiture galeuse et les murs à demi effondrés des maisons voisines. Mais cela est ainsi, et mon misérable trou est dorénavant l'endroit que j'aime le mieux au monde : non pas en raison du bonheur qu'il me procure, mais parce que c'est ici qu'il m'est le plus supportable d'être malheureux.

Aussi bien n'y a-t-il pas jusqu'à de véritables romans que ne nous laissent deviner ces lettres du poète. Plus d'une fois, son pauvre cœur

s'illumine d'un rayon d'amour; et sur-le-champ le ton de ses lettres se réchauffe et s'élève, nous apporte l'écho des exquises chansons qui jaillissent en lui. C'est une belle jeune femme, la dame d'un château du voisinage, qui l'a complimenté de ses vers avec un tendre sourire; ou bien c'est la chère cousine, lady Hesketh, avec qui il s'est brouillé quinze ans auparavant, dans une de ses crises de soupçon maladif, et qui lui annonce sa prochaine visite. Désormais Cowper ne pense plus à rien d'autre, il frémit d'impatience et compte les heures, s'exalte en de naïfs espoirs d'un bonheur merveilleux. Et puis il s'aperçoit de l'impossibilité, pour lui, de goûter jamais ce bonheur qu'il vient d'entrevoir; et de nouveau l'amoureux redevient l'humble ami de naguère, avec à peine une nuance de mélancolie transparaissant par-dessous son aimable sourire résigné.

Combien je regrette de ne pouvoir pas raconter avec un peu de détail l'un au moins de ces petits romans de la vie du poète! Celui-ci, un jour, a aperçu dans la rue, devant sa maison, une jeune dame dont la figure lui a semblé si charmante qu'il s'est enhardi jusqu'à l'aborder. C'est une certaine lady Austen, une veuve, fort éprise de poésie; et bientôt Cowper, à force de lui témoigner son admiration, la décide à venir passer toutes ses vacances à Olney. Alors commence pour lui une période de ravissement ininterrompu; ses lettres nous le montrent enivré d'une joie qui s'épanche délicieusement en une infinité d'inventions imprévues ou de gais souvenirs, prêtant à toute cette partie de sa correspondance un attrait exceptionnel d'effusion poétique. C'est sous l'inspiration de lady Austen qu'il se met à décrire en vers le sofa de son salon, inaugurant ainsi son grand poème de la *Tâche;* c'est un récit de lady Austen qui, après l'avoir fait rire durant toute une nuit, nous vaut, le lendemain, son *Histoire de John Gilpin.* Une brouille, survenue au printemps suivant, ne sert qu'à lui rendre plus douce la réconciliation avec son amie; et celle-ci revient demeurer à Olney, et de nouveau les lettres de Cowper chantent et rient, comme si une couvée d'oiseaux était revenue habiter le cœur ensoleillé du poète. Mais tout d'un coup les oiseaux s'envolent; le soleil, qui tout à l'heure étincelait joyeusement dans les lettres de Cowper, reprend ses tièdes et pâles reflets d'autrefois; et nous apprenons que la « santé » de lady Austen a forcé la jeune dame à partir pour Brighton. Et c'est seulement maintes années plus tard qu'une confidence de Cowper nous explique le secret de cette rupture. L'excellente M[me] Unwin, tout en n'ayant pour son compagnon que des sentimens maternels, n'a pu souffrir qu'une autre femme se trouvât admise à

partager avec elle son rôle de consolatrice et de garde-malade : si bien que le pauvre poète, lorsque déjà lady Austen avait expressément consenti à devenir sa femme, s'est vu forcé de sacrifier à sa reconnaissance le plus fervent et bienfaisant amour qu'il eût jamais éprouvé.

« N'est-il pas étonnant, — écrivait hier encore un critique anglais de l'*Athenæum*, — de voir quels mondes d'émotion, d'intuition, et d'observation se trouvent reflétés dans les lettres de Cowper, ou plutôt nous y apparaissent comme à l'intérieur d'une petite sphère de limpide cristal? » Et vraiment, nous ne pouvons lire la série de ces lettres sans avoir l'impression d'être transportés dans une espèce d'univers en miniature, de vivant et délicieux microcosme qu'a su se créer l'active fantaisie d'un poète. Sentimens et idées, figures et paysages, tout est réuni là de ce qui, dans la vie du dehors, a le pouvoir de nous toucher ou de nous ravir : de telle façon que, pour nous aussi, « les moindres pierres » de l'ermitage d'Olney ne tardent pas à devenir « d'intimes amis. » De page en page, nous prenons l'habitude de borner notre horizon à ces murs de l'humble maison villageoise où s'écoulent les journées de l'auteur de la *Tâche;* et il n'y a pas une des pensées de celui-ci, ni pas un de ses rêves, qui désormais ne pénètre d'emblée au plus secret de nos cœurs.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le voyage de M. Poincaré en Russie a une signification sur la portée de laquelle le monde diplomatique ne s'est point trompé. On avait fait courir le bruit que l'alliance franco-russe s'était depuis quelque temps relâchée, et M. Ribot, dans une séance du Sénat qui date de quelques mois à peine, avait manifesté le regret qu'elle n'eût pas été suffisamment pratiquée, c'est-à-dire qu'on ne l'eût pas tenue constamment en haleine, et qu'on n'en eût pas tiré tout le parti possible. Il était d'autant plus opportun d'en resserrer les liens que la situation générale de l'Europe n'est pas sans présenter ce qu'on a appelé autrefois quelques points noirs à l'horizon : il est dès lors naturel que les puissances alliées se tiennent en contact plus étroit et se communiquent plus fréquemment et plus intimement leurs vues sur tous les incidens ou accidens politiques qui se présentent. Cette nécessité a été sentie à Saint-Pétersbourg comme chez nous : de là l'intérêt qu'a présenté le voyage de M. le président du Conseil. Sans doute il est d'usage qu'un nouveau ministre des Affaires étrangères, qui a déjà duré quelques mois et paraît devoir durer pendant beaucoup d'autres, aille faire une visite au gouvernement allié ; cela suffirait pour expliquer le voyage de M. Poincaré; mais à cette raison d'autres se sont ajoutées qui sont, dans les circonstances actuelles, assez évidentes pour qu'il ne soit pas besoin d'y insister.

Il serait difficile de continuer de dire aujourd'hui, comme on le faisait hier, qu'il y a quelque relâchement dans l'alliance franco-russe.

A la veille de ce voyage, le bruit s'est répandu que la Russie et la France venaient de conclure une convention navale. La nouvelle a été commentée aussitôt dans le monde entier, mais surtout en Allemagne, avec une attention, ou même une préoccupation poussée à un haut degré d'intensité. Certains journaux allemands se sont demandé

s'il n'y avait pas là une réplique à l'entrevue des deux empereurs à Port-Baltique. Que reste-t-il, ont-ils dit, de cette entrevue et des espérances qu'elle avait fait concevoir? M. de Kiderlen l'avait présentée comme « un brillant succès de la politique allemande. » Ce succès n'aura-t-il eu qu'un jour ? Ceux qui parlent ainsi s'étaient sans doute exagéré l'importance de l'entrevue et la diminuent trop maintenant. Ils avaient cru, ils s'étaient complu à croire qu'elle était un de ces signes de l'affaiblissement de l'alliance franco-russe auxquels nous avons fait plus haut allusion. De là leur déconvenue. Mais s'ils s'étaient bornés à penser que l'entrevue de Port-Baltique témoignait seulement des bonnes dispositions réciproques des deux empereurs et de leurs gouvernemens, rien de ce qui s'est passé par la suite n'aurait été pour eux une déception. La convention navale de la France et de la Russie ne porte effectivement aucune atteinte à ces dispositions qui étaient amicales à Port-Baltique et le sont restées depuis. La convention navale dont on a tant parlé ne modifie en rien un état de choses qui était connu. Voilà vingt ans que la France et la Russie ont conclu un traité d'alliance dont elles n'ont pas fait mystère. Les termes exacts n'en ont pas été publiés, comme l'Allemagne a publié autrefois ceux de son traité avec l'Autriche, mais il y a certainement quelque analogie entre tous ces textes : leur but est de décider que, dans certains cas déterminés, chacune des puissances contractantes donnera son concours à l'autre avec la totalité de ses forces, expression qui comprend à la fois, à peine est-il besoin de le dire, les forces de mer aussi bien que les forces de terre : autrement, la totalité des forces ne serait pas engagée. La convention ou, de quelque nom qu'il faille l'appeler, l'arrangement qui vient d'être conclu n'était donc pas nécessaire pour que, si le *casus fœderis* venait à se poser, la France et la Russie fussent tenues de mettre en ligne leurs forces navales; mais rien, paraît-il, n'avait été prévu jusqu'ici sur les modalités de l'opération. Au premier abord, cette négligence semble extraordinaire; elle s'explique cependant par le fait que la flotte russe, depuis ses désastres en Extrême-Orient, était restée une quantité très faible; mais la situation n'est déjà plus la même et, dans un très petit nombre d'années, elle sera très sensiblement modifiée. La Russie entend en effet réorganiser sa puissance maritime; elle s'applique à cette tâche avec une extrême ardeur; la Douma a voté, sans les marchander au gouvernement, des crédits considérables qui doivent être consacrés à cet objet et on envisage dès maintenant en Europe la reconstitution de la flotte russe comme une réalité prochaine. Dès

lors, il n'était plus possible de ne pas préciser les conditions dans lesquelles les forces maritimes des deux puissances alliées devraient éventuellement combiner leur action. Une convention a été faite pour cela, d'autres le seront plus tard. Les états-majors des armées de terre en ont déjà fait plusieurs, poussés par la nécessité de les modifier pour les mettre et remettre au point à mesure que se développaient les forces de la Triple-Alliance. Rien de plus naturel, nous dirons même de plus banal. La convention navale n'a pas une autre portée que les conventions militaires antérieures; elle ne doit pas éveiller d'autres préoccupations.

Tout cela sans doute est combiné en vue de la guerre possible, mais n'a ni de près ni de loin pour but de la provoquer. L'alliance franco-russe a fait ses preuves : personne aujourd'hui ne peut douter qu'elle ne soit pacifique. La récente convention navale en est une conséquence nécessaire; elle ne la modifie pas, elle ne la renouvelle pas, elle ne l'étend même pas, comme on l'a dit inexactement. — Soit, répliquent les journaux allemands; mais la flotte russe n'est pas encore construite, elle ne le sera que dans trois ou quatre ans; la nécessité invoquée n'avait donc aucun caractère d'urgence, et il y a une intention qui ne nous échappe pas dans le fait d'avoir choisi par anticipation le moment actuel et la veille du voyage de M. Poincaré pour conclure la convention et la divulguer. — A cela il n'y a rien à répondre, sinon que, si la France et la Russie s'engagent pour l'avenir, c'est qu'elles considèrent que leur alliance est faite pour durer longtemps.

Nous reconnaissons d'ailleurs volontiers que, à quelques exceptions près, la presse allemande a gardé son sang-froid devant la convention franco-russe; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ait fait de même devant les développemens annoncés comme prochains de la flotte britannique. Le discours récent que M. Winston Churchill a prononcé à la Chambre des Communes a provoqué dans toute l'Allemagne un long frémissement : l'impression n'en est pas encore apaisée et probablement même elle ne le sera pas de sitôt, car, bon gré mal gré, l'opposition navale de l'Angleterre et de l'Allemagne est destinée à grandir au lieu de s'atténuer : il y a là un fait historique avec lequel les deux nations seront aux prises pendant une longue suite d'années et auquel l'Europe ne peut pas rester indifférente. Qu'il en résulte un danger, nul ne le contestera. Si ce danger est écarté ou ajourné, c'est que les deux gouvernemens ont le sentiment très net de l'immense responsabilité qui pèse sur eux et qu'ils sont très sincèrement, très

fermement, très honnêtement désireux d'épargner au monde et de détourner de leurs pays respectifs le plus redoutable des conflits. Mais, en dépit de leur bonne volonté, les nuages s'amoncellent, et leurs efforts pour les dissiper n'aboutissent qu'à en alourdir le poids. Le discours de M. Winston Churchill a été le dernier incident qui a jeté sur cette situation des clartés de plus en plus vives. L'émotion, l'irritation qu'on en a éprouvées en Allemagne ont pourtant de quoi surprendre, car ce discours ne contient rien de nouveau. Il y a quelques mois à peine, M. Churchill avait dit exactement les mêmes choses qu'il vient de répéter, et l'Allemagne avait paru ne pas les entendre. Il avait constaté l'échec final de toutes les négociations poursuivies entre les deux gouvernemens pour se mettre d'accord sur la modération des armemens, et sa conclusion avait été que, toute espérance dans ce sens étant désormais dissipée, il ne restait à l'Angleterre qu'à se tenir au courant des armemens allemands et à en faire toujours davantage dans une proportion qu'il avait lui-même fixée. Les ministres anglais n'ont pas l'habitude de parler pour ne rien dire, ou pour ne rien faire : leurs paroles annoncent des actes. Ne l'avait-on pas compris en Allemagne ? N'y avait-on pas cru ? Le sentiment violent qu'on vient d'y éprouver et qui ressemble à un sursaut de surprise le donne à penser. M. Winston Churchill n'a pourtant fait que ce qu'il avait annoncé, rien de moins, mais rien de plus.

Il faut bien croire que le gouvernement allemand ne considère pas la situation générale comme sûre, puisqu'il a pris coup sur coup deux mesures dont l'objet est de renforcer l'une son armée de terre, l'autre son armée de mer. Le gouvernement anglais, conformément à l'annonce qu'il en avait faite, devait donc prendre immédiatement ses dispositions pour parer le coup. Quoique nous n'eussions rien annoncé de semblable, nous aurions dû faire de même. Aux questions qui lui ont été posées à ce sujet, les réponses de notre ministre de la Guerre ont été faibles et assurément au-dessous de ce qu'exige le maintien de notre sécurité. M. Millerand a été embarrassé par les votes antérieurs des Chambres et par la série de mesures qui, dans un intérêt de popularité immédiate, ont peu à peu affaibli notre force militaire. Il s'était passé quelque chose d'analogue du côté anglais. Le gouvernement actuel, qui est radical lui aussi, n'a certainement pas augmenté la puissance défensive de l'Angleterre et, entraîné par un mirage d'arbitrage, de conciliation, de diminution des armemens, il a perdu à la poursuite de chimères un temps qui aurait pu être mieux employé. Mais il s'est ressaisi plus vite que le nôtre, et, la désillusion

une fois venue, soutenu, poussé même par une opinion qui commençait à sentir le péril, il a fait volte-face. M. Winston Churchill a présenté un projet de constructions nouvelles et de répartition nouvelle des forces actuelles. Entrer dans le détail du programme de l'Amirauté serait donner à notre chronique un caractère trop technique : disons seulement que M. Churchill a parfaitement caractérisé l'objet de la loi allemande. « Le fait saillant de cette loi, a-t-il expliqué, n'est pas tant la construction de nouveaux bâtimens, bien que ce soit naturellement un fait grave, que l'augmentation du nombre de bâtimens maintenus à effectifs complets toute l'année. Une autre escadre de huit bâtimens va être créée et sera aussi maintenue à effectifs complets. » Les Allemands n'ont pas deux méthodes différentes, une pour l'armée de mer, l'autre pour l'armée de terre : dans cette dernière aussi, les dispositions qu'ils ont prises n'ont pas eu pour principal objet d'augmenter le chiffre de leur effectif, bien que, dirons-nous comme M. Churchill, ce soit là naturellement un fait grave, mais de le rendre immédiatement disponible, de sorte que, sur terre comme sur mer, le passage du pied de paix au pied de guerre soit toujours en partie effectué. Froidement, résolument, le gouvernement anglais a pris ses mesures en conséquence. Sentant que le principal danger était pour lui dans les mers du Nord, il avait voulu y concentrer des forces plus nombreuses et il avait, pour cela, un peu dégarni la Méditerranée. L'opinion s'en est émue à l'excès, croyons-nous ; elle s'est alarmée ou on l'a alarmée de la situation qui en résulterait ; le gouvernement anglais tient toujours compte de l'opinion ; il a donc ramené une partie de ses forces au Sud et décidé que celles du Nord seraient accrues par des constructions entreprises d'urgence. Pour le moment, il n'y a rien à craindre dans la Méditerranée. « Avec la flotte de la France, a dit M. Churchill, la nôtre constituera une force supérieure à toutes les combinaisons possibles. »

Il est bon de noter que l'Angleterre compte sur le concours de notre marine sur un point déterminé : évidemment nous pouvons compter sur le concours de la sienne ailleurs. Il n'y a pas d'alliance entre elle et nous, mais des vues ont été certainement échangées et fixées sur ce qu'on aurait à faire de part et d'autre en cas de guerre. Au surplus, l'Angleterre ne compte pas seulement sur notre concours, elle compte aussi sur celui de ses colonies. Au moment où M. Churchill prononçait son discours, le premier ministre canadien, M. Borden, était à Londres avec plusieurs de ses collègues : « Je suis autorisé par lui, a dit M. Churchill, à déclarer que, si les circonstances le comportent,

l'appui du Canada ne nous fera pas défaut. Il est naturellement difficile de définir dès aujourd'hui quelle forme aura la coopération canadienne, mais, s'il le faut, des mesures immédiates seront prises sans attendre le règlement des questions d'ordre plus général. La décision du Canada sera digne de ses ressources et de la place qu'il occupe dans le monde. » Ainsi, l'Angleterre augmente ses forces, les concentre, s'assure le concours de ses amis et de ses colons. C'est ce que le premier lord de l'Amirauté a exposé à la Chambre des Communes dans ce langage simple, grave, sans circonlocutions inutiles qui est celui des ministres anglais. Ils semblent parler pour eux, entre eux, sans se préoccuper de ce qu'on en pensera ailleurs et de l'impression qu'on en pourra éprouver; la situation insulaire de leur pays, qui le met à l'abri des atteintes immédiates, a dès longtemps habitué ses orateurs politiques à user de ce franc parler. M. Churchill n'a pas paru se soucier beaucoup de ce qu'on pourrait penser à Berlin de son discours; il ne parlait pas pour les Allemands, mais pour les Anglais. Quant aux Allemands, ne les a-t-il pas avertis une fois pour toutes que, s'ils construisaient deux vaisseaux, l'Angleterre en construirait trois? Il n'a rien à leur dire de plus, et a laissé à M. Asquith, comme premier ministre, le soin de mettre un peu d'huile dans des rouages d'acier qui avaient grincé peut-être trop fort.

Avant de noter l'impression produite par ce discours en Allemagne, voyons un peu celle qu'il a produite en Angleterre. A-t-on trouvé en Angleterre que M. Churchill avait dépassé la mesure, qu'il avait montré trop d'inquiétude, qu'il avait trop demandé aux ressources du pays? Tout au contraire. A peine s'était-il rassis que M. Balfour s'est levé, puis M. Bonar Law, et qu'ils ont reproché l'un et l'autre au gouvernement, quoi? De n'avoir pas demandé assez. — Jamais, ont-ils dit, gouvernement n'a exposé une situation plus menaçante, et que propose-t-il pour y parer? D'assurer à l'Angleterre une supériorité de deux ou trois vaisseaux dans les mers du Nord : encore ne la lui assure-t-il qu'en dégarnissant l'escadre du Sud. Il emprunte tantôt à une escadre, tantôt à une autre; il dégarnit un jour celle-ci, le lendemain celle-là; il fait passer ses vaisseaux du Nord au Sud, puis du Sud au Nord, sans être sûr d'avoir sur un point donné les forces qui y seront nécessaires le jour où l'agression ennemie y éclatera comme un coup de foudre. Ces dispositions sont insuffisantes, surtout après le long relâchement qui, grâce à de trop longues illusions, a permis à la situation actuelle de naître. — Est-ce là seulement un langage d'opposition? L'opposition cesse en Angleterre ou s'atténue

singulièrement lorsqu'il s'agit de politique extérieure. Les orateurs unionistes ont sans doute profité des circonstances pour montrer combien les choses ont empiré depuis que le pouvoir leur a échappé, mais dans ce qu'ils ont dit des mesures à prendre, leur sincérité a été parfaite. Il est clair, en effet, que, si la sécurité de l'Angleterre tient à trois ou quatre vaisseaux, elle tient à peu de chose, et le hasard d'une bataille peut subitement l'en priver. Nous sommes surpris, en vérité, des raisonnemens qu'on fait de part et d'autre : il semblerait que l'arithmétique pure gouvernât le monde et que, si on a un bateau de plus que l'adversaire, on fût nécessairement le plus fort. C'est compter sans les accidens toujours possibles. Ces immenses machines sont aussi délicates que puissantes et, lorsque l'enjeu qui est en cause est l'existence même d'un pays, c'est le risquer beaucoup que de le confier à un si petit nombre de vaisseaux, fussent-ils des dreadnoughts. Or, il ne faut pas s'y tromper, c'est de l'existence même de l'Angleterre qu'il s'agit ici. Nous avons parlé d'enjeu : ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne sont loin d'être ici de la même importance. Supposons que l'Allemagne soit battue sur mer ; évidemment, le coup lui sera funeste ; étant donné le développement prodigieux de son commerce et de sa puissance maritimes depuis quelques années, l'ébranlement, l'amoindrissement qu'elle en éprouvera seront très graves ; mais enfin, même après un Trafalgar, l'empire d'Allemagne, comme il est arrivé autrefois à un autre grand empire, resterait une puissance continentale de premier ordre; il conserverait d'immenses moyens de défendre ses intérêts. On a peine à calculer, au contraire, quel serait pour l'Angleterre l'effet d'un désastre sur mer; si sa flotte était anéantie, elle perdrait tout à la fois ; le vainqueur pourrait même l'affamer dans son île ; il serait le maître de lui imposer les conditions qu'il voudrait, et le vainqueur, qu'on entrevoit dans cette hypothèse, n'a pas habitué le monde à compter sur sa générosité. Aussi avons-nous toujours compris la règle que s'était autrefois imposée l'Angleterre, de pouvoir faire face à deux pavillons ennemis quels qu'ils fussent.

Il y a quelques années, au début du gouvernement radical, cette règle a paru, dans l'esprit du ministère, perdre quelque chose de son inflexibilité, et nous en avons été étonnés. Le ministère, ou du moins quelques-uns de ses ministres, croyaient alors qu'ils pourraient s'entendre avec l'Allemagne pour la limitation des armemens. Plusieurs d'entre eux sont allés à Berlin, dans cette bonne intention : on sait comment ils en sont revenus. M. Lloyd George a ouvert la marche, M. Haldane, lord Haldane aujourd'hui, l'a fermée. Le premier n'avait

pas de relations personnelles en Allemagne, mais il avait toute l'audace et la confiance en lui-même d'une sorte de prophète de l'Ancien Testament. Le second était au contraire *persona grata* à Berlin; on le savait ami de l'Allemagne, il comptait sur un bon accueil. Le bon accueil ne lui a pas manqué, mais on s'en est tenu là à son égard et, quand il a voulu causer sérieusement, il s'est aperçu vite qu'il y avait entre ses interlocuteurs et lui une équivoque irréductible. Ils ont mis à la modération des armemens des conditions qui étaient inacceptables pour l'Angleterre, parce qu'elles auraient modifié non seulement sa supériorité navale, mais les bases mêmes de sa politique générale. M. Haldane semble bien être revenu de Berlin converti. L'autre jour, à la Chambre des Lords, il n'a pas hésité à déclarer que jamais il n'avait pu entrer dans l'esprit d'un Anglais de renoncer au principe des deux pavillons. La presse allemande en a poussé des cris d'indignation! Toi aussi, Haldane! *Tu quoque!* A qui se fier désormais? Le même homme qu'on avait pris pour une douce colombe portant l'olivier de paix s'était changé en sombre vautour! Ces colères allemandes font sourire. Comment a-t-on pu croire à Berlin que l'Angleterre céderait jamais sur une pareille question? Si on peut avoir une surprise, c'est qu'elle n'ait pas dit nettement dès le premier jour : — Faites un bateau, nous en ferons deux et même trois; nous sommes les plus riches; coûte que coûte, nous tiendrons cet engagement. — Au fait, cela coûterait moins cher qu'on ne l'imagine, et moins cher peut-être que le système en apparence plus économique dans lequel on s'est engagé. Le jour, en effet, où l'Allemagne serait convaincue que l'Angleterre fera toujours au moins deux vaisseaux contre un, il y aurait une chance, — la seule, — pour qu'elle s'arrêtât dans cette débauche de grands armemens, condamnée désormais à être aussi inutile qu'onéreuse. A procéder autrement, on se laissera entraîner peu à peu à dépenser tout autant, sinon plus, avec des résultats moindres et une situation qui restera longtemps incertaine. Ce qui se passe actuellement est la conséquence de ce qu'on appelle le progrès en matière de constructions maritimes. Le jour où ils ont été inventés, les dreadnoughts ont frappé de caducité tous les bâtimens antérieurs. Sans doute ils peuvent encore rendre des services en seconde ligne, mais pendant quelques années seulement, après lesquelles ils seront hors d'usage. L'Allemagne, dans ses rêves, a calculé à quelle date ce dénouement se produirait : alors elle sera aussi forte que l'Angleterre, plus forte même si elle a construit chaque année un plus grand nombre de dreadnoughts. Elle s'est mise à l'œuvre avec confiance. Malheureu-

sement, on ne peut pas construire des dreadnoughts sans que cela se voie : l'Angleterre a vu, elle a compris, elle a agi en conséquence. L'Allemagne s'en indigne ! — C'est être mon ennemie, dit-elle, de vouloir m'empêcher de construire autant de navires que je le veux, que je le peux, car c'est mon droit de le faire. — Sans doute, c'est votre droit, dit l'Angleterre, mais c'est le mien d'en faire davantage et je n'y manquerai pas. — Les choses en sont là.

Dans cette lutte de puissance, il est impossible de ne pas donner raison à l'Angleterre, pour peu qu'on songe aux conséquences très différentes qu'une bataille navale perdue aurait pour elle ou pour l'Allemagne ; et quand bien même nous ne serions pas, comme nous le sommes en ce moment, les amis de l'Angleterre, il nous serait impossible de raisonner sur son cas autrement que nous ne le faisons. Mais, en dehors de son cas, il y a le nôtre, il y a celui de l'Europe et du monde dont l'équilibre actuel assure le maintien de la paix. Ce n'est pas une hypothèse que nous faisons ici, mais bien un fait que nous constatons : la paix existe depuis longtemps, et c'est à l'équilibre des forces qui s'est établi peu à peu que ce résultat est dû. Le jour où il serait rompu, qui nous dit que la paix subsisterait ? Elle serait certainement moins solide le jour où son maintien tiendrait au bon plaisir d'une seule puissance, ou même d'un seul groupe de puissances. Nous rendons justice à l'Allemagne. En dépit de quelques mouvemens violens qui sont dans son caractère et qu'elle a parfois de la peine à retenir, elle a montré qu'elle était devenue pacifique ; si elle ne l'avait pas été, depuis longtemps la guerre aurait éclaté ; mais il ne faut pas la mettre à l'épreuve d'une tentation trop forte. Il le faut même d'autant moins que des élémens ardens, ambitieux, sans scrupule, enivrés par l'idée peut-être trompeuse d'une force supérieure à toute autre que le moment est venu d'employer, entretiennent dans le pays une fermentation de plus en plus redoutable. Le gouvernement est sage, l'opinion ne l'est pas toujours, et, quelque sage qu'il soit, le gouvernement ne résiste pas sans défaillance à certaines pressions. N'y cède-t-il pas lorsqu'il augmente sans besoin urgent ses forces militaires et maritimes, et qu'il adresse par là aux autres une sorte de sommation d'en faire autant ?

Là est l'origine de la situation présente qui est loin d'être satisfaisante et qui impose à tous des obligations absolues. Les uns arment, comme l'Allemagne et l'Angleterre. Les autres, comme la France et la Russie, resserrent les liens qui les unissent et envisagent des hypothèses nouvelles. L'Italie, l'Autriche font à leur tour des projets de

constructions navales et leurs journaux annoncent très imprudemment que, dans quelques années, elles seront maîtresses de la Méditerranée. Un mauvais vent de mégalomanie souffle sur le monde. Les budgets fléchissent sous le poids des dépenses militaires, et il faut pourtant en faire davantage. Ce n'est ni l'Angleterre ni nous qui avons donné le signal de cette course folle qui nous emporte tous. Comment s'empêcher d'y prendre part? Celui qui s'arrêterait, celui qui tomberait, serait foulé aux pieds et écrasé. A qui la faute si le XXe siècle commence ainsi ?

Le nouveau ministère turc a pris enfin son parti de dissoudre la Chambre : tout ce qu'on peut dire pour le moment de sa résolution, c'est qu'elle aurait gagné à être arrêtée et exécutée plus tôt. Les scrupules du ministère ont leur explication et leur excuse dans le désir qu'il avait de respecter la Constitution, ou du moins de ne pas la violer trop ouvertement. Il fallait trouver un biais, il l'a trouvé, on le trouve toujours en pareil cas. S'inspire-t-il vraiment de l'esprit de la Constitution ? Ce sont là des mots bien solennels : ils s'appliquent mal à la situation actuelle de la Turquie. L'ancien ministère gouvernait par la force : on peut se demander si c'était là aussi se conformer à l'esprit de la Constitution. Cette fois, la situation a été plus forte que les volontés, qui ont été faibles, hésitantes, tâtonnantes. Pendant quelques jours le ministère a ménagé le Comité Union et Progrès, a paru le craindre, a négocié avec lui. Alors, ce qui devait arriver est arrivé. Le Comité a repris confiance en lui-même et sa confiance s'est bientôt changée en arrogance. A quelques jours de distance, il a fait émettre par la Chambre un ordre du jour favorable au Gouvernement, puis il a poussé ses principaux orateurs à interpeller le ministre de la Guerre, passant d'une défensive sans dignité à une agression sans prudence. Pendant ce temps, la révolte albanaise prenait un caractère de plus en plus menaçant et la première revendication des Albanais était la dissolution. Le gouvernement, n'ayant pas pour le moment les moyens de réduire l'insurrection, a dû plier devant elle. Il s'est entendu avec le Sénat pour dissoudre la Chambre. Celle-ci a essayé de se défendre : elle a trouvé le vide devant elle. Quand le ministère est venu lire le décret de dissolution, il a trouvé le vide devant lui : la Chambre avait émis en blanc un vote de défiance et s'était séparée en chargeant son président de la convoquer quand le moment serait venu. Le président est allé faire part de ces votes au Sultan : il s'est heurté à une porte fermée. Dans ce duel nouveau-jeu, chacun des deux adversaires a tiré

sur l'autre en son absence et l'a déclaré mort sur le coup. Tout cela n'est que comédie de gens qui jouent à la Constitution. Ces gestes, ces simulacres semblent puérils devant la gravité de la situation. Que fera le Comité? Essaiera-t-il de lutter? En a-t-il les moyens? Et le gouvernement est-il décidé à l'abattre coûte que coûte? Il n'y a que cela qui compte. Le gouvernement a bien coupé, mais il faut coudre : et c'est la question de demain.

Nous ne pouvons pas terminer cette chronique sans faire mention de la mort de l'empereur du Japon. L'histoire dira-t-elle de Mutsu-Hito qu'il a été un grand homme? Nous n'en savons rien, car l'homme est peu connu. Bien qu'il eût renoncé à certaines formes hiératiques dans lesquelles ses prédécesseurs avaient été figés, il vivait enfermé dans son palais comme dans un temple, et ses ministres seuls pourraient dire quelle part personnelle il a eue dans la révolution qui, au cours de son règne, a complètement transformé et modernisé son empire. En tout cas, ce règne a été un grand règne, le plus grand à coup sûr de l'histoire du Japon, un des plus grands de l'histoire du monde. Jamais pays n'a marché aussi vite et n'est allé plus loin en aussi peu d'années; il a fait l'œuvre de plusieurs siècles dans la moitié d'un. Ces petits hommes ont avancé à pas de géans. A peine engagés dans la voie de la civilisation, ils sont arrivés au but, et on parlait encore un peu vaguement de leurs progrès, sans trop y croire, lorsqu'ils ont étonné le monde par la manifestation de leur puissance politique et militaire. Rien de tout cela ne s'est fait sans Mutsu-Hito. Qu'il l'ait conçu ou non, il y a consenti, il l'a voulu, il a soutenu énergiquement les hommes de mérite que sa bonne fortune lui avait donnés pour instrumens : et voilà pourquoi son nom restera glorieux.

Sa mort a produit au Japon une impression très vive. Dès que sa maladie a été connue, une foule immense et recueillie s'est pressée autour de sa demeure. Les récits des témoins qui nous sont déjà parvenus montrent qu'on a représenté à tort la race nippone comme réfractaire aux idées et aux sentimens religieux. Il y a eu au contraire, autour du palais impérial, des manifestations religieuses d'un caractère singulièrement expressif. Le récit qu'en a fait l'Agence Havas, bien qu'il ait été reproduit par tous les journaux, mérite d'être reproduit ici, au moins par extraits : « On voyait, y lisons-nous, des groupes de prêtres, venant des tombes et des chapelles shintoïstes, réciter devant les autels provisoires des prières que répétaient les

assistans... Des centaines de gens, ayant chacun sa lanterne multicolore allumée et posée sur le sol devant lui, étaient à genoux, prosternés, mains jointes, le front touchant la terre... Toutes les sectes religieuses étaient représentées. Certains membres de ces sectes, la tête inclinée sur la poitrine, formaient le cercle ; d'autres marchaient de long en large, priant tout le temps, s'arrêtant par momens pour faire des génuflexions dans la direction de la chambre de l'Empereur, qui était signalée par une lanterne se balançant au haut d'une longue perche. On cite le cas de plusieurs jeunes filles qui ont fait couper tous leurs cheveux pour les offrir sur les autels afin d'obtenir la guérison de l'Empereur. Certains hommes y avaient déposé une prière signée de leur sang. Le recueillement le plus profond régnait. Les gens les plus rapprochés du Palais se relevaient silencieusement, après être restés prosternés en priant, et cédaient la place à d'autres qui continuaient de prier à voix basse. Le chuchotement de plus de cent mille personnes ressemblait au bruit du vent soufflant sur la mer. Enfin la nouvelle de la mort commença à circuler : bientôt elle fut confirmée par l'arrivée, en habit de deuil, des fonctionnaires et des notables qui avaient été informés par téléphone. Les gens éteignirent tous alors successivement leurs lanternes et restèrent prosternés et absorbés par leurs prières, dans la nuit. »

Nous avons fait cette citation parce qu'elle est pour nous le témoignage de mœurs, de rites, de démonstrations, enfin des sentimens religieux dont le sens intime nous échappe en partie. Tout est secret dans ce pays. Un grand événement a remué l'âme nationale et a permis d'y apercevoir des profondeurs que nous ne connaissions pas et que nous ne pouvons pas encore nous flatter de connaître. Il y a là bien des choses qui nous échappent. Quant à l'empereur Mutsu-Hito, il laisse derrière lui un peuple dont il a certainement contribué à faire la grandeur et, disparaissant de la scène qu'il a remplie sans se montrer, il emporte silencieusement dans la tombe le mystère de sa vie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIXIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51300.

